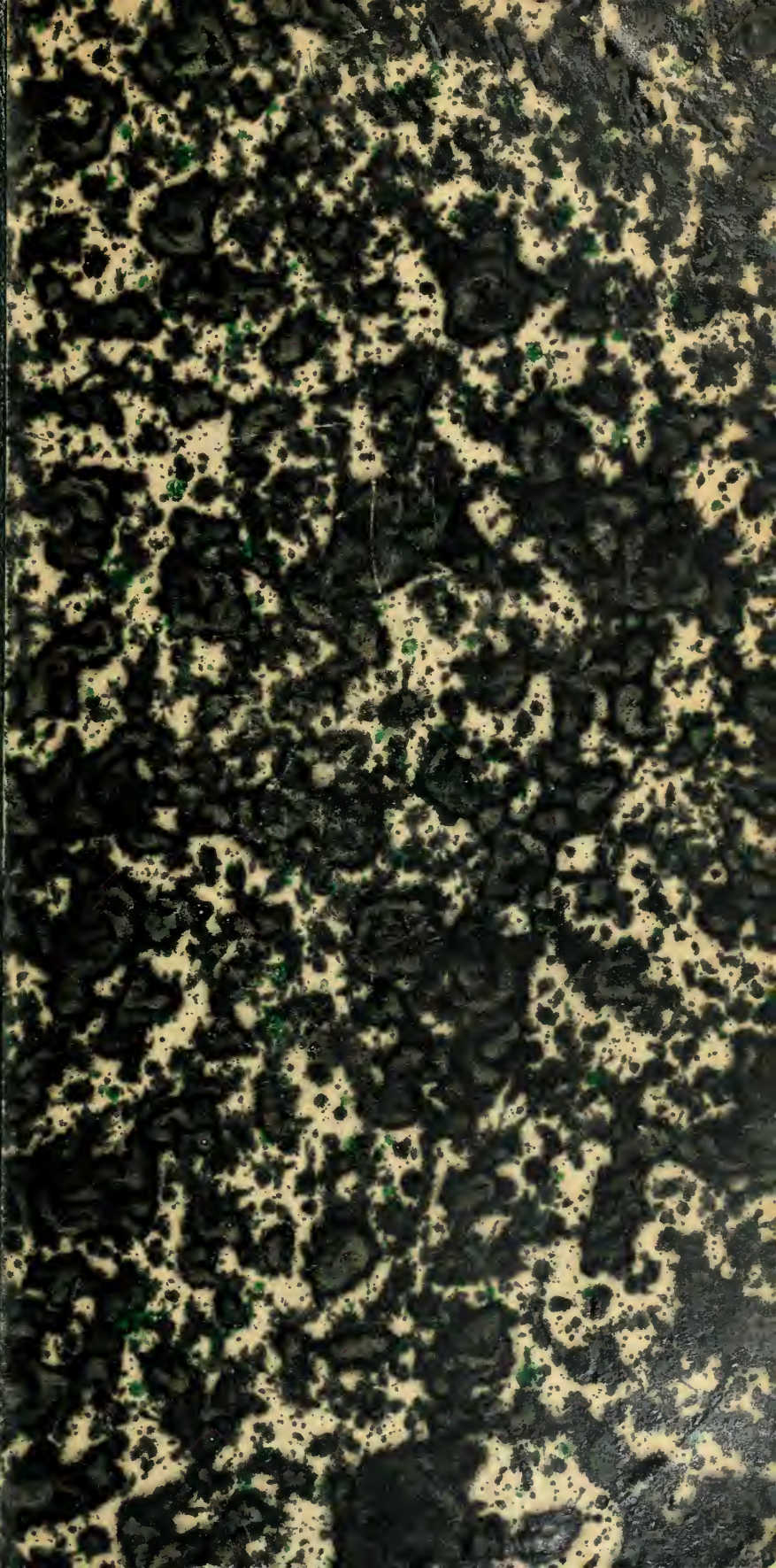

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

Paris.— Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1887

20345

NAPOLÉON BONAPARTE

DERNIÈRE PARTIE (1).

III.

Si l'on regarde de près les contemporains de Dante et de Michel-Ange, on remarque qu'ils différaient de nous par le caractère encore plus que par l'esprit (2). Trois cents ans de police, de tribunaux

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

(2) On trouvera les textes et les faits à l'appui dans ma *Philosophie de l'art*, t. I, 2e partie, ch. IV. — D'autres analogies, qu'il serait trop long de développer, se rencontrent notamment en ce qui concerne l'imagination et l'amour. « Il avait quelque disposition à accepter le merveilleux, les pressentimens et même certaines communications mystérieuses entre les êtres... Je l'ai vu se passionner au murmure du vent, parler avec enthousiasme du mugissement de la mer, être tenté quelquefois de ne pas croire hors de toute vraisemblance les apparitions nocturnes; enfin, avoir du penchant pour certaines superstitions. » (Mme de Rémusat, I, 102, et III, 164.) — Meneval (III, 114) note « ses signes de croix involontaires à la révélation de quelque grand danger, à la découverte de quelque fait important. » — Pendant le consulat, le soir, dans un cercle de dames, il improvisait parfois et déclamait des « nouvelles » tragiques, à l'italienne, tout à fait dignes des conteurs du XVe et du XVIe siècle. (Bourrienne, VI, 387, donne une de ses improvisations. Cf. Mme de Rémusat, I, 102.) — Quant à l'amour, ses lettres à Joséphine pendant la campagne d'Italie sont un des meilleurs spécimens de la passion italienne et « font le plus piquant contraste avec la bonne grâce élégante et mesurée de son prédécesseur. M. de Beauharnais. » (Mme de Rémusat, I, 143.) — Ses autres amours, simplement physiques, sont trop difficiles à raconter; j'ai recueilli à ce sujet des détails oraux qui sont presque de première main et tout à fait authentiques. Il suffira de citer un texte déjà publié : « A entendre Joséphine, il n'avait aucun principe de morale : n'a-t-il

et de gendarmes, de discipline sociale, de mœurs pacifiques et de civilisation héréditaire ont amorti en nous la force et la fougue des passions natives; elles étaient intactes en Italie au temps de la renaissance; il y avait alors chez l'homme des émotions plus vives et plus profondes qu'aujourd'hui, des désirs plus véhémens et plus effrénés, des volontés plus impétueuses et plus tenaces que les nôtres: quel que fût dans l'individu le ressort moteur, orgueil, ambition, jalousie, haine, amour, convoitise, ou sensualité, ce ressort interne se tendait avec une énergie et se débandait avec une violence qui ont disparu. Elles reparaissent dans ce grand survivant du XVe siècle; le jeu de la machine nerveuse est pareil chez lui et chez ses ancêtres italiens; il n'y eut jamais, même chez les Malatesta et les Borgia, de cerveau plus sensitif et plus impulsif, capable de telles charges et décharges électriques, en qui l'orage intérieur fût plus continu et plus grondant, plus soudain en éclairs et plus irrésistible en chocs. Chez lui, aucune idée ne demeure spéculative et pure; aucune n'est une simple copie du réel, ou un simple tableau du possible: chacune est une secousse interne qui, spontanément et tout de suite, tend à se transformer en acte; chacune s'élance et se précipite vers son terme, et y aboutirait sans intervalle, si elle n'était contenue et réprimée de force (1). — Parfois l'éruption est si prompte que la répression n'arrive point à temps. Un jour, en Égypte (2), ayant à dîner plusieurs dames françaises, il a fait asseoir à ses côtés une jolie personne dont il vient de renvoyer le mari en France; subitement, il renverse sur elle une carafe d'eau, comme par mégarde, et, sous prétexte de réparer le désordre de la toilette mouillée, il l'entraîne avec lui dans son propre appartement, il y reste avec elle longtemps, trop longtemps, tandis que les convives, assis à table autour du dîner suspendu, attendent et se regardent. Un autre jour, à Paris, vers l'époque du concordat (3), il dit au séna-

pas séduit ses sœurs les unes après les autres? » — «... Je ne suis pas un homme comme les autres, disait il lui-même, et les lois de morale ou de convenance ne peuvent être faites pour moi. » (Mme de Rémusat, I, 204, 206.) — Notez encore (II, 350) la proposition qu'il fait à Corvisart. — Ce sont partout les sentimens, les mœurs et la morale des grands personnages italiens aux alentours de l'an 1500.

(1) De Pradt, *Histoire de l'ambassade dans le grand-duché de Varsovie*, p. 96. « L'empereur désire en concevant: sa pensée devient une passion en naissant. »

(2) Bourrienne, II, 298. — De Ségur, I, 426.

(3) Bodin, *Recherches sur l'Anjou*, II, 525. — *Souvenirs d'un nonagénaire*, par Besnard. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, article sur Volney. — Miot de Melito, I, 297. Il voulait adopter le fils de Louis et le faire roi d'Italie; Louis refusa, alléguant que « cette faveur si marquée donnerait une nouvelle vie aux bruits répandus dans le temps au sujet de cet enfant. » Là-dessus, Napoléon, exaspéré, « saisit le prince Louis par le milieu du corps et le jeta avec la plus grande violence hors de son appartement. » — *Mémorial*, 10 octobre 1816. Napoléon raconte qu'à la dernière conférence de Campo Formio, pour en finir avec les résistances du plénipotentiaire autrichien, il

teur Volney : « La France veut une religion. » Volney, sèchement et librement, lui riposte : « La France veut les Bourbons. » Sur quoi, il lance à Volney un tel coup de pied dans le ventre que celui-ci tombe sans connaissance et que, transporté chez un ami, il y reste malade, au lit, pendant plusieurs jours. — Nul homme plus irritable et si vite cabré ; d'autant plus que souvent il lâche exprès la bride à sa colère : car, débridée à propos et surtout devant témoins, elle imprime la terreur, elle extorque des concessions, elle maintient l'obéissance, et ses explosions, demi-calculées, demi-involontaires, le servent autant qu'elles le soulagent, dans la vie publique et dans la vie privée, avec les étrangers et avec les siens, auprès des corps constitués, avec le pape, les cardinaux, les ambassadeurs, avec Talleyrand, avec Beugnot, avec le premier venu (1), quand il a besoin de faire un exemple et de tenir « son monde en haleine. » — Dans le peuple et dans l'armée, on le suppose impassible ; mais, hors des batailles où il s'est fait un masque de bronze, hors des représentations officielles où il s'impose la dignité obligatoire, presque toujours chez lui l'impression se confond avec l'expression, le dedans déborde dans le dehors, son geste lui échappe et part comme un coup. A Saint-Cloud, surpris par Joséphine en flagrant délit de galanterie, il s'élance sur la malencontreuse interruptrice, de telle façon (2) « qu'elle a juste le temps de s'enfuir, » et, le soir encore, pour la mâter définitivement, il reste furieux, « il l'outrage de toutes les manières et casse les meubles qui se trouvent sous sa main. » Un peu avant l'empire, Talleyrand, grand mystificateur, a fait accroire à Berthier que le premier consul voulait prendre le titre de roi ; Berthier, empressé, traverse le salon rempli de monde, aborde le maître d'un air épanoui et « lui fait son petit compli-

s'est levé brusquement, il a saisi sur un guéridon un cabaret de porcelaine, il l'a brisé sur le parquet en disant : « C'est ainsi qu'avant un mois j'aurai brisé votre monarchie. » (Ce fait est contesté par Bourrienne.)

(1) Varnhagen d'Ense, *Ausgewählte Schriften*, III, 77 (audience publique du 22 juillet 1810). Napoléon parle d'abord à l'ambassadeur d'Autriche et à l'ambassadeur de Russie d'un air contraint, en s'imposant la politesse obligatoire ; mais il n'y peut tenir. « Rencontrant je ne sais quel personnage inconnu, il l'interrogea, le réprimanda, le menaça et le tint, pendant un temps assez long, dans un état de douloureux anéantissement Les assistans les plus proches, qui ne voyaient pas cette sortie sans quelque angoisse personnelle, assurèrent ensuite que rien ne motivait une telle furie, que l'empereur n'avait cherché qu'une occasion pour donner cours à sa mauvaise humeur, qu'il faisait cela de parti-pris, sur un pauvre diable, pour inspirer de l'épouvante aux autres et pour abattre d'avance toute velléité d'opposition. » — Cf. Beugnot, *Mémoires*, I, 380, 386, 387. — Ce mélange d'emportement et de calcul explique aussi sa conduite à Sainte-Hélène avec Hudson Lowe, ses diatribes effrénées et les insultes qu'il lance au gouverneur, comme des soufflets en plein visage. (W. Forsyth, *History of the captivity of Napoleon at Saint-Helena, from the letters and journals of sir Hudson Howe*, III, 306.)

(2) Mme de Rémusat, II, 46.

ment (1). » Au mot de roi, les yeux de Bonaparte s'allument; il met le poing sous le menton de Berthier et le pousse devant lui jusqu'à la muraille : « Imbécile, lui dit-il, qui vous a conseillé de venir ainsi m'échauffer la bile ? Une autre fois, ne vous chargez plus de pareilles commissions. » — Voilà son premier mouvement, son geste instinctif, foncer droit sur les gens et les prendre à la gorge; à chaque page, sous les phrases écrites, on devine des sursauts et des assauts de cette espèce, la physionomie et les intonations de l'homme qui bondit, frappe et abat. Aussi bien, quand il dicte dans son cabinet, « il marche à grands pas (2). » et, « s'il est animé, » ce qui ne manque guère, « son langage est entremêlé d'imprécations violentes et même de juremens qu'on supprime en écrivant. » On ne les supprime pas toujours, et ceux qui ont lu en original les minutes de ses lettres sur les affaires ecclésiastiques (3) y rencontrent par dizaines les b.., les f... et les plus gros mots.

Nulle sensibilité plus impatiente. « En s'habillant (4), il jette à terre ou au feu la partie de son vêtement qui ne lui convient pas... Dans les jours de gala et de grand costume, il faut que les valets de chambre s'entendent entre eux, pour saisir le moment de lui ajuster quelque chose... Il arrache ou brise ce qui lui cause le plus léger malaise, et quelquefois le pauvre valet de chambre qui lui attire cette légère contrariété reçoit une preuve violente et positive de sa colère. » — Nulle pensée plus emportée par son propre cours. « Son écriture, » quand il essaie d'écrire, « est un assemblage de caractères sans liaison et indéchiffrables (5) : la moitié

(1) *Ibid.*, I, 359. — *Les Cahiers de Coignet*, 191 : « Déjà, à Posen, je l'avais vu monter à cheval si en colère qu'il sauta par-dessus son cheval de l'autre côté et donna un coup de cravache à son écuyer. »

(2) Mme de Rémusat, I, 222.

(3) Notamment les lettres adressées au cardinal Consalvi et au préfet de Montenotte. (Ce renseignement m'est donné par M. d'Haussonville.) — Au reste, il prodigue les mêmes mots en conversation. Dans une tournée en Normandie, ayant mandé l'évêque de Séez, il lui dit publiquement : « Au lieu de fondre les partis, vous distinguez entre les constitutionnels et les inconstitutionnels. Misérable!.. Vous êtes un mauvais sujet, donnez votre démission sur l'heure. » — Aux grands-vicaires : « Quel est celui d'entre vous qui conduit votre évêque, lequel d'ailleurs n'est qu'une bête? » — On lui désigne M. Legallois, qui, dans les derniers temps, était absent. — « F... où étiez-vous donc? — Dans ma famille. — Comment, avec un évêque qui n'est qu'une f... bête, êtes-vous si souvent absent? etc. » (D'Haussonville, IV, 176, et Rœderer, t. III.)

(4) Mme de Rémusat, I, 101 ; II, 338.

(5) *Ibid.*, I, 224. — M. de Meneval, I, 112, 347 ; III, 120 : « A cause de la circonstance extraordinaire de son mariage, il voulut écrire de sa main à son futur beau-père (l'empereur d'Autriche). Ce fut une grande affaire pour lui. Enfin, après s'être beaucoup appliqué, il finit par écrire une lettre à peu près lisible. » — Encore Meneval fut-il obligé « de rectifier, sans que ses corrections fussent trop visibles, les caractères défectueux. »

des lettres manque aux mots ; » s'il se relit, il ne peut pas se comprendre. Il finit par devenir presque incapable d'écrire une lettre autographe, et sa signature elle-même est un barbouillis. — Il dicte donc, mais si vite, que ses secrétaires peuvent à peine le suivre ; dans les premiers jours de leur office, ils suent à grosses gouttes, et ne parviennent pas à noter la moitié de ce qu'il a dit. Il faut que Bourrienne, Meneval et Maret se fassent une sténographie ; car jamais il ne répète une seule de ses phrases : tant pis pour la plume, si elle est en retard ; tant mieux pour la plume, si une bordée d'exclamations et de jurons lui donne un répit pour se rattraper. — Nulle parole si jaillissante et déversée à si grands flots, parfois sans discrétion ni prudence, lors même que l'épanchement n'est ni utile ni digne : c'est que son âme et son esprit regorgent ; sous cette poussée intérieure, l'improvisateur et le polémiste en verve (1) prennent la place de l'homme d'affaires et de l'homme d'état. « Chez lui, dit un bon observateur (2), parler est le premier besoin, et, sûrement, il met au premier rang des prérogatives du rang suprême de ne pouvoir être interrompu et de parler tout seul. » Même au conseil d'état, il se laisse aller, il oublie l'affaire qui est sur le tapis, il se lance à droite, à gauche, dans une digression, dans une démonstration, dans une invective, pendant deux heures, trois heures d'horloge (3), insistant, se répétant, déterminé à convaincre ou à vaincre, finissant par demander aux assistans s'il n'a pas raison, « et, dans ce cas, ne manquant jamais de trouver toute raison soumise à la sienne. » A la réflexion, il sait ce que vaut l'assentiment ainsi obtenu, et il montre son fauteuil en disant : « Convenez qu'on a bien facilement de l'esprit sur ce siège-là. » Mais cependant, il a joui de son esprit, il s'est livré à sa passion, et sa passion l'entraîne encore plus qu'il ne la conduit.

« J'ai les nerfs fort irritables, disait-il lui-même ; et, dans cette disposition, si mon sang ne battait pas avec une continuelle lenteur, je courrais risque de devenir fou (4). » — Souvent la tension

(1) Par exemple, à Bayonne et à Varsovie (de Pradt); la scène outrageante et inoubliable qu'il fait, à son retour d'Espagne, à M. de Talleyrand (*Mémoires* inédits de M. X.., II, 365); l'insulte gratuite qu'il jette à la face de M. de Metternich, en 1813, comme dernier mot de leur entrevue. (*Souvenirs du feu duc de Broglie*, I, 230.) — Cf. ses confidences non moins gratuites et risquées à Miot de Melito, en 1797, et ses cinq conversations avec sir Hudson Lowe, rédigées aussitôt après par un témoin, le major Gorrequer. (W. Forsyth, I. 161, 200, 247.)

(2) De Pradt, préface, x.

(3) Pelet de la Lozère, p. 7. — Mollien, *Mémoires*, II, 222. — *Souvenirs du feu duc de Broglie*, I, 66, 69.

(4) Mme de Rémusat, I, 121 : « Je tiens de Corvisart que ses artères donnent un peu moins de pulsations que le terme moyen ordinaire chez les hommes. Il n'a jamais éprouvé ce qu'on appelle ordinairement un étourdissement. » — Chez lui, l'appareil nerveux est parfait dans toutes ses fonctions, incomparable pour recevoir, enregis-

des impressions accumulées est trop grande et aboutit à une convulsion physique. Chose étrange chez un tel homme de guerre et chez un tel homme d'état, « il n'est pas rare, quand il est ému, de lui voir répandre quelques larmes. » Lui qui a vu mourir des milliers d'hommes et qui a fait tuer des millions d'hommes, « il sanglote, » après Wagram, après Bautzen (1), au chevet d'un vieux compagnon mourant. « Je l'ai vu, dit son valet de chambre, après qu'il eut quitté le maréchal Lannes, pleurer pendant son déjeuner: de grosses larmes lui coulaient sur les joues et tombaient dans son assiette. » — Ce n'est pas seulement la sensation physique, la vue directe du corps sanglant et fracassé, qui le touche ainsi à vif et à fond; une parole, une simple idée est un aiguillon qui pénètre en lui presque aussi avant. Devant l'émotion de Dandolo qui plaide pour Venise, sa patrie, vendue à l'Autriche, il s'émeut et ses paupières se mouillent (2). En plein conseil d'état (3), parlant de la capitulation de Baylen, sa voix se trouble, et « il s'abandonne à sa douleur jusqu'à laisser voir des larmes dans ses yeux. » — En 1806, au moment de partir pour l'armée, quand il dit adieu à Joséphine,

trer, combiner et répercuter. — Mais d'autres organes subissent le contre-coup et sont très susceptibles. » (De Ségur, VI, 15 et 16, note des docteurs Yvan et Mestivier, ses médecins.) « Il fallait chez lui, pour que l'équilibre se conservât, que la peau remplît toujours ses fonctions; dès que son tissu était serré par une cause morale ou atmosphérique,.. irritation, toux, ischurée. » De là son besoin de bains fréquens, prolongés et très chauds. « Le spasme se partageait ordinairement entre l'estomac et la vessie. Il éprouvait, lorsque le spasme se portait sur l'estomac, des toux nerveuses qui épuisaient ses forces morales et physiques. » Ce fut le cas depuis la veille de la bataille de la Moskowa jusqu'au lendemain de l'entrée à Moscou : « Toux continuelle et sèche, respiration difficile et entrecoupée; pouls serré, fébrile, irrégulier; l'urine bourbeuse, sédimenteuse, ne sortant que goutte à goutte, avec douleur; le bas des jambes et les pieds extrêmement œdématisés. » — Déjà, en 1806, à Varsovie, « après de violentes convulsions d'estomac, » il s'écriait, devant le comte de Lobau, « qu'il portait en lui le germe d'une fin prématurée et qu'il périrait du même mal que son père. » (De Ségur, IV, 82.) — Après la victoire de Dresde, ayant mangé d'un ragoût à l'ail, il est pris de si violentes tranchées qu'il se croit empoisonné et il rétrograde, ce qui cause la perte du corps de Vandamme, et, par suite, la débâcle de 1813. (*Mémoires* manuscrits de M. X.., récit de Daru, témoin oculaire.) — Cette susceptibilité des nerfs et de l'estomac est chez lui héréditaire et se manifeste dès la première jeunesse : un jour, à Brienne, mis en pénitence à genoux sur le seuil du réfectoire, « à peine eut-il ployé les genoux, qu'un vomissement subit et une violente attaque de nerfs le saisirent. » (De Ségur, I, 71.) — On sait qu'il est mort d'un squirre à l'estomac, comme son père Charles Bonaparte; son grand-père Joseph Bonaparte, son oncle Fesch, son frère Lucien et sa sœur Caroline sont morts du même mal ou d'un mal analogue.

(1) Méneval, I, 299. — Constant, *Mémoires*, V, 62. — De Ségur, VI, 114, 117.

(2) Le maréchal Marmont, *Mémoires*, I, 306. — Bourrienne, II, 119. « Hors du champ de sa politique, il était sensible, bon, accessible à la pitié. »

(3) Pelet de la Lozère, p. 7. — De Champagny, *Souvenirs*, p. 103. L'émotion avait été bien plus forte encore au premier moment. « Depuis près de trois heures, la fa-

son attendrissement devient une attaque de nerfs (1), et l'attaque est si forte qu'elle s'achève par un vomissement : « Il fallut l'asseoir, dit un témoin, lui faire prendre de l'eau de fleur d'oranger ; il répandait des larmes ; cet état dura un quart d'heure. » — Même crise des nerfs et de l'estomac, en 1808, quand il se décide à divorcer ; pendant toute une nuit, il s'agite et se lamente comme une femme ; il s'attendrit, il embrasse Joséphine, il est plus faible qu'elle : « Ma pauvre Joséphine, je ne pourrai jamais te quitter ! » Il la reprend dans ses bras, il veut qu'elle y reste, il est tout à la sensation présente. Il faut qu'elle se déshabille à l'instant, qu'elle se couche à côté de lui, et il pleure sur elle : « A la lettre, dit Joséphine, il baignait le lit de ses larmes. » — Évidemment, dans un organisme pareil, si puissant que soit le régulateur superposé, l'équilibre court risque de se rompre. Il le sait, car il sait tout de lui-même ; il se défie de sa sensibilité nerveuse, comme d'un cheval ombrageux ; dans les momens critiques, à la Bérézina, il repousse les nouvelles tristes dont elle pourrait s'alarmer, et il répète (2) à l'informateur qui insiste : « Pourquoi donc, monsieur, voulez-vous m'ôter mon calme ? » — Néanmoins, malgré ses précautions, deux fois, quand le péril s'est trouvé laid et d'espèce nouvelle, il a été pris au dépourvu ; lui, si lucide et si ferme sous les boulets, le plus audacieux des héros militaires et le plus téméraire des aventuriers politiques, deux fois, sous l'orage parlementaire ou populaire, il s'est manqué à lui-même. — Le 18 brumaire, dans le corps législatif, aux cris de « hors la loi, il a pâli, tremblé, il a paru perdre absolument la tête ;.. il a fallu l'entraîner hors de la salle ; même on a cru un instant qu'il allait se trouver mal (3). » — Après l'abdication de Fontainebleau, devant les imprécations et les fureurs qui l'accueillent en Provence, pendant quelques jours, son être moral semble dissous ; les instincts animaux remontent à la surface : il a peur, et ne songe pas à s'en cacher (4). Ayant emprunté l'uni-

tale nouvelle était entre ses mains ; il avait exhalé seul son désespoir. Il me fit appeler ;.. des cris plaintifs sortaient involontairement de sa poitrine. »

(1) Mme de Rémusat, I, 121, 342 ; II. 50 ; III, 61, 294, 312.

(2) De Ségur, V, 348.

(3) Yung, II, 329, 331. (Récit de Lucien, et rapport à Louis XVIII.)

(4) *Nouvelle relation de l'Itinéraire de Napoléon, de Fontainebleau à l'Ile d'Elbe, par le comte de Wallburg-Truchsess*, commissaire nommé par le roi de Prusse (1815), p. 22, 24, 25, 26, 30, 32, 34, 37. — Probablement les scènes violentes de l'abdication et la tentative qu'il avait faite à Fontainebleau pour s'empoisonner avaient déjà dérangé en lui l'équilibre ordinaire. Arrivé à l'Ile d'Elbe, il dit au commissaire autrichien Koller : « Quant à vous, mon cher général, je me suis montré cul-nud. » — Cf., dans Mme de Rémusat, I, 108, une de ses confidences à Talleyrand : il y marque avec crudité la distance qui, chez lui, sépare l'instinct naturel du courage voulu. — Ici et ailleurs, on démêle en lui un coin d'acteur ou même de bouffon italien ; M. de Pradt l'appelait « Jupiter Scapin. » Lire ses réflexions devant M. de Pradt, à

forme d'un colonel autrichien, la casquette du commissaire prussien et le manteau du commissaire russe, il ne se croit jamais assez déguisé. Dans l'auberge de la Calade, « il tressaille et change de couleur au moindre bruit; » les commissaires, qui montent plusieurs dans sa chambre, « le trouvent toujours en larmes. » Il les fatigue de ses inquiétudes et de ses irrésolutions, » dit que le gouvernement français veut le faire assassiner en route, refuse de manger à table par crainte de poison, songe à s'échapper par la fenêtre. Cependant, il s'épanche et bavarde à l'infini, sur son passé, sur son caractère, sans retenue, sans décence, trivialement, en cynique et en détraqué; ses idées se sont débandées et se poussent les unes les autres, par attroupemens, comme une populace anarchique et tumultuaire; il ne redevient leur maître qu'au terme du voyage, à Fréjus, lorsqu'il se sent en sûreté et à l'abri des voies de fait: alors seulement elles rentrent dans leurs cadres anciens, pour y manœuvrer en bon ordre, sous le commandement de la pensée souveraine qui, après une courte défaillance, a retrouvé son énergie et repris son ascendant.

IV.

Pour coordonner, diriger et maîtriser des passions si vives, il fallait une force énorme. Chez Napoléon, elle est un instinct d'une profondeur et d'une âpreté extraordinaire, l'instinct de se faire centre et de rapporter tout à soi, en d'autres termes, l'égoïsme, non pas inerte, mais actif et envahissant, proportionné à l'activité et l'étendue de ses facultés, développé par l'éducation et les circonstances, exagéré par le succès et la toute-puissance, jusqu'à devenir un monstre, jusqu'à dresser, au milieu de la société humaine, un *moi* colossal, qui incessamment allonge en cercle ses prises rapaces et tenaces, que toute résistance blesse, que toute indépendance gêne, et qui, dans le domaine illimité qu'il s'adjuge, ne peut souffrir aucune vie, à moins qu'elle ne soit un appendice ou un instrument de la sienne. — Déjà, dans l'adolescent et même dans l'enfant, cette personnalité absorbante était en germe. « Caractère dominant, impérieux, entêté, » disent les notes de Brienne (1). « Extrêmement porté à l'égoïsme, » ajoutent les notes de l'École militaire (2), « ayant beaucoup d'amour-propre, ambitieux, aspirant à tout, aimant la solitude, » sans doute parce que, dans une compa-

son retour de Russie : on dirait d'un comédien qui, ayant mal joué et fait fiasco sur la scène, rentre dans la coulisse, juge son rôle et mesure les impressions du public. (De Pradt, p. 219.)

(1) Bourrienne, I, 21.

(2) Yung, I, 125.

gnie d'égaux, il ne peut être maître et qu'il est mal à l'aise là où il ne commande pas. — « Je vivais à l'écart de mes camarades, dira-t-il plus tard (1) ; j'avais choisi, dans l'enceinte de l'école, un petit coin où j'allais m'asseoir pour rêver à mon aise. Quand mes compagnons voulaient usurper sur moi la propriété de ce coin, je la défendais de toute ma force ; j'avais déjà l'instinct que ma volonté devait l'emporter sur celle des autres, et que ce qui me plaisait devait m'appartenir. » Remontant plus haut et jusqu'à ses premières années sous le toit paternel en Corse, il se peint lui-même comme un petit sauvage malfaisant, rebelle à tous les freins et dépourvu de conscience (2). « Rien ne m'imposait ; je ne craignais personne ; je battais l'un, j'égratignais l'autre, je me rendais redoutable à tous. Mon frère Joseph était battu, mordu, et j'avais porté plainte contre lui quand il commençait à peine à se reconnaître. » Excellent stratagème et qu'il ne se lassera jamais de répéter : ce talent d'improviser des mensonges utiles lui est inné ; plus tard, homme fait, il s'en glorifie, il en fait l'indice et la mesure de « la supériorité politique, » et « il se plaît à rappeler qu'un de ses oncles, dès son enfance, lui a prédit qu'il gouvernerait le monde, parce qu'il avait coutume de mentir toujours (3). »

Notez ce mot de l'oncle : il résume l'expérience totale d'un homme de ce temps et de ce pays ; voilà bien l'enseignement que donnait la vie sociale en Corse ; par une liaison infaillible, la morale s'y adaptait aux mœurs. En effet, telle est la morale, parce que telles sont les mœurs dans tous les pays et dans tous les temps où la police est impuissante, où la justice est nulle, où la chose publique appartient à qui peut la prendre, où les guerres privées se déchaînent sans répression ni pitié, où chacun vit armé, où toutes les armes sont de bonne guerre, la feinte, la fraude et la fourberie, comme le fusil ou le poignard ; c'était le cas en Corse au XVIIIe siècle,

(1) Mme de Rémusat, I, 267. — Yung, II, 109. De retour en Corse, il prend, d'autorité, le gouvernement de toute la famille. « On ne discutait pas avec lui, dit son frère Lucien ; il se fâchait des moindres observations et s'emportait à la plus petite résistance ; Joseph (l'aîné) même n'osait pas répliquer à son frère. »

(2) *Mémorial*, 27-31 août 1815.

(3) Mme de Rémusat, I, 105. — Il n'y eut jamais de plus habile et plus persévérant sophiste, plus persuasif, plus éloquent pour se donner les apparences du bon droit et de la raison. De là ses dictées à Sainte-Hélène, ses proclamations, messages et correspondances diplomatiques, son ascendant par la parole, aussi grand que par les armes, sur ses sujets et sur ses adversaires, son ascendant posthume sur la postérité. — L'avocat, chez lui, est d'ordre aussi éminent que le capitaine et l'administrateur. Le propre de cette disposition est de ne jamais se soumettre à la vérité, mais de toujours parler ou écrire en vue de l'auditoire, *pour plaider une cause*. — Par ce talent, on crée des fantômes qui dupent l'auditoire ; en revanche, comme l'auteur fait lui-même partie de l'auditoire, il finit par induire en erreur, non-seulement autrui, mais lui-même ; c'est le cas de Napoléon.

comme en Italie au xve siècle. — De là les premières impressions de Bonaparte, semblables à celles des Borgia et de Machiavel; de là, chez lui, cette première couche de demi-pensées qui, plus tard, servira d'assise aux pensées complètes; de là tous les fondemens de son futur édifice mental et de la conception qu'il se fera de la société humaine. Ensuite, quand il aura quitté les écoles françaises, à chacun de ses retours et séjours, les mêmes impressions redoublées consolideront en lui la même idée finale. Dans ce pays, écrivent les commissaires français (1), « le peuple ne conçoit pas l'idée abstraite d'un principe » quel qu'il soit, intérêt social ou justice. « La justice ne se fait pas: cent trente assassinats ont été commis depuis deux ans... L'institution des jurés a ôté tout moyen de punir les crimes; jamais les preuves les plus fortes, l'évidence même, ne détermineront un jury, composé d'hommes du même parti ou de la même famille que l'accusé, à prononcer contre lui; » et, si l'accusé est du parti contraire, les jurés l'acquittent aussi pour ne pas encourir des vengeances, « tardives peut-être, mais toujours certaines. » — « L'esprit public est inconnu; » point de corps social, mais « une foule de petits partis, ennemis les uns des autres... On n'est point Corse sans être d'une famille, et par conséquent attaché à un parti; celui qui n'en voudrait servir aucun serait détesté de tous... Les chefs ont tous le même but, celui de se procurer de l'argent, quels que soient les moyens, et leur première attention est de s'entourer de créatures entièrement à leur disposition et de leur donner toutes les places... Les élections se font toutes en armes et toujours avec violence... Le parti triomphant use de son autorité pour se venger de celui qui l'a combattu, et multiplie les vexations, les injustices... Les chefs forment entre eux des ligues aristocratiques,.. et se tolèrent tous les abus. Ils n'exercent ni répartitions ni recouvremens (d'impôts), par ménagement des voix électorales, par esprit de parti et de parenté... Les douanes ne servent qu'à payer les parens et les amis... Les appointemens ne parviennent pas à leurs destinataires. La campagne est inhabitable faute de sécurité. Les paysans portent leur fusil jusqu'en labourant. On ne peut faire un pas sans une escorte; souvent il faut envoyer un détachement de cinq ou six hommes pour porter une lettre d'une poste à l'autre. » — Traduisez cet exposé général par les milliers d'événemens dont il est le sommaire; imaginez ces petits faits quotidiens racontés avec leurs circonstances sensibles, com-

(1) Young, II, 111. (Rapport de Volney, commissaire de Corse, 1791.) — II, 287 (Mémoire pour faire connaître le véritable état politique et militaire de la Corse au mois de décembre 1790). — II, 270 (Dépêche du représentant Lacombe Saint-Michel, 10 septembre 1793.) — Miot de Melito, I, 131 et pages suivantes. (Il est commissaire pacificateur en Corse, en 1797 et 1801.)

mentés avec sympathie ou avec colère par des voisins intéressés (1) : tel est le cours de morale professé devant le jeune Bonaparte. — A table, l'enfant a écouté la conversation des grandes personnes, et, sur un mot, comme celui de l'oncle, sur une expression de physionomie, sur un geste admiratif ou sur un haussement d'épaules, il a deviné que le train courant du monde n'est pas la paix, mais la guerre, par quelles ruses on s'y soutient, par quelles violences on s'y pousse, par quels coups de main on y grimpe. Le reste du jour, abandonné à lui-même, à la nourrice Ilaria, à Saveria, la femme de charge, aux gens du peuple parmi lesquels il vagabonde, il entend causer les marins du port ou les bergers du domaine, et leurs exclamations naïves, leur franche admiration des embuscades bien dressées et des guet-apens heureux, enfoncent en lui, par une répétition énergique, les leçons qu'il a déjà prises à domicile. Ce sont là ses *leçons de choses;* à cet âge tendre, elles pénètrent, surtout quand le naturel s'y prête, et ici le cœur les accepte d'avance, parce que l'éducation rencontre en l'instinct un complice. — Aussi bien, dès les commencemens de la révolution, lorsqu'il se retrouve en Corse, il y prend tout suite la vie pour ce qu'elle y est, pour un combat à toutes armes, et, dans ce champ clos, il pratique (2), sans scrupules, plus librement que personne. S'il salue la justice et la loi, ce n'est qu'en paroles, et encore avec ironie ; à ses yeux, la loi est une phrase de code, la justice est une phrase de livre, et la force prime le droit.

Sur ce caractère déjà si marqué tombe un second coup de balancier qui le frappe une seconde fois de la même empreinte, et l'anarchie française grave dans le jeune homme les maximes déjà tracées dans l'enfant par l'anarchie corse; c'est que, dans une société qui se défait, les leçons de choses sont les mêmes que dans une société qui n'est pas faite. — De très bonne heure, à travers le décor des théories et la parade des phrases, ses yeux perçans ont aperçu le

(1) Miot de Melito, II, 2. « Les partisans de la famille du premier consul... ne voyaient en moi que l'instrument de leurs passions, propre uniquement à les débarrasser de leurs ennemis, pour concentrer toutes les faveurs sur leurs protégés. »

(2) Yung, I, 220. (Manifeste du 31 octobre 1789.) — I, 265. (Emprunt à main armée dans la caisse du séminaire, 23 juin 1790). — I, 267, 269 (Arrestation du major d'artillerie M. de la Jaille et d'autres officiers; projet pour s'emparer de la citadelle d'Ajaccio.) — II, 115. (Lettre à Paoli, 17 février 1792) : « Les lois sont comme la statue de certaines divinités qu'on voile en certaines occasions. » — II, 125. (Élection de Bonaparte comme lieutenant-colonel d'un bataillon de volontaires, 1er avril 1792.) La veille, il a fait enlever, par une troupe armée, l'un des trois commissaires départementaux, Murati, qui logeait chez les Peraldi, ses adversaires. Murati, saisi à l'improviste, est amené de force et séquestré chez Bonaparte, qui lui dit d'un air grave : « J'ai voulu que vous fussiez libre, entièrement libre; vous ne l'étiez pas chez Peraldi. » — Son biographe corse (Nasica, *Mémoires sur la jeunesse et l'enfance de Napoléon*) juge cette action très louable.

fond vrai de la révolution, c'est-à-dire la souveraineté des passions libres et la conquête de la majorité par la minorité : être conquérant ou être conquis : il faut opter entre ces ceux conditions extrêmes : point de choix intermédiaire. Après le 9 thermidor, les derniers voiles sont déchirés, et, sur la scène politique, les instincts de licence et de domination, les convoitises privées, s'étalent à nu ; de l'intérêt public et du droit populaire, nul souci ; il est clair que les gouvernans sont une bande, que la France est leur butin, qu'ils entendent garder leur proie envers et contre tous, par tous les moyens, y compris les baïonnettes ; sous ce régime civil, quand il se donne au centre un coup de balai, il importe d'être du côté du manche. — Dans les armées, surtout dans l'armée d'Italie, depuis que le territoire est délivré, la foi républicaine et l'abnégation patriotique ont fait place aux appétits naturels et aux passions militaires (1). Pieds nus, en haillons, avec quatre onces de pain par jour, payés en assignats qui n'ont point cours sur le marché, officiers et soldats veulent avant tout sortir de misère ; « les malheureux, après avoir soupiré trois ans au sommet des Alpes, arrivent à la terre promise ; ils veulent en goûter (2). » Autre aiguillon, l'orgueil exalté par l'imagination et le succès ; ajoutez-y le besoin de se dépenser, la fougue et le trop-plein de la jeunesse : ce sont presque tous de très jeunes gens, et ils prennent la vie à la façon gauloise ou française, comme une partie de plaisir et comme un duel. Mais se sentir brave et montrer qu'on l'est, affronter les balles par gaillardise et défi, courir d'une bonne fortune à une bataille et d'une bataille à un bal, s'amuser et se risquer à l'excès, sans arrière-pensée, sans autre objet que la sensation du moment (3), jouir de ses facultés surexcitées par l'émulation et le péril, ce n'est plus là se dévouer, c'est se donner carrière, et, pour tous ceux qui ne sont pas des étourdis, se donner carrière, c'est faire son chemin,

(1) Cf., sur ce point, les Mémoires du maréchal Marmont, I, 180, 196, les Mémoires de Stendhal sur Napoléon, le rapport de d'Antraigues (Yung, III, 170, 171), le *Mercure britannique* de Mallet-Dupan, et le premier chapitre de *la Chartreuse de Parme*, par Stendhal.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*. (Lettre de Napoléon au Directoire, 26 avril 1796.) — Proclamation du même jour : « Vous avez fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie et souvent sans pain. »

(3) Stendhal, *Vie de Napoléon*, p. 151. « Les officiers les plus terre à terre étaient fous de bonheur d'avoir du linge blanc et de belles bottes neuves. Tous aimaient la musique ; beaucoup faisaient une lieue par la pluie pour venir occuper une place au théâtre de la Scala... Dans la triste situation où l'armée se trouva avant Castiglione et avant Arcole, tout le monde, excepté les officiers savans, fut d'avis de tenter l'impossible pour ne pas quitter l'Italie. » — Marmont, I, 296 : « Nous étions tous très jeunes,.. tous brillans de force, de santé, et dévorés par l'amour de la gloire... Cette variété dans nos occupations et nos plaisirs, cet emploi successif de nos facultés de corps et d'esprit, donnaient à la vie un intérêt et une rapidité extraordinaires. »

monter en grade, piller afin de devenir riche, comme Masséna, conquérir afin de devenir puissant, comme Bonaparte. — Sur ce terrain, entre le général et son armée, dès les premiers jours (1), l'entente est faite, et, après un an de pratique, elle est parfaite. De leurs actes communs, une morale se dégage, vague dans l'armée, précise dans le général ; ce qu'elle entrevoit, il le voit ; s'il pousse ses compagnons, c'est sur leur pente. Il ne fait que les devancer, lorsque, concluant tout de suite, il considère le monde comme un grand festin offert à tout venant, mais où, pour être bien servi, il faut avoir les bras longs, se servir le premier et ne laisser aux autres que ses restes.

Cela lui semble si naturel qu'il le dit tout haut, et devant des hommes qui ne sont pas ses familiers, devant Miot, un diplomate, devant Melzi, un étranger. « Croyez-vous, leur dit-il (2) après les préliminaires de Leoben, croyez-vous que ce soit pour faire la grandeur des avocats du Directoire, des Carnot, des Barras, que je triomphe en Italie? Croyez-vous aussi que ce soit pour fonder une république? Quelle idée! une république de trente millions d'hommes! Avec nos mœurs, vos vices! où en est la possibilité? C'est une chimère dont les Français sont engoués, mais qui passera avec tant d'autres. Il leur faut de la gloire, les satisfactions de la vanité; mais la liberté, ils n'y entendent rien. Voyez l'armée; les succès que nous venons de remporter, nos triomphes ont déjà rendu le soldat français à son véritable caractère. Je suis tout pour lui. Que le Directoire s'avise de vouloir m'ôter le commandement, et il verra s'il est le maître. Il faut à la nation un chef, un chef illustre par la gloire, et non pas des théories de gouvernement, des phrases, des discours d'idéologue auxquels les Français n'entendent rien... Quant à votre pays, monsieur de Melzi, il y a encore moins qu'en France d'élémens de républicanisme, et il faut encore moins de façons avec lui qu'avec tout autre... Au reste, mon intention n'est nullement d'en finir si promptement avec l'Autriche. La paix n'est pas dans mon intérêt. Vous voyez ce que je suis, ce que je puis maintenant en Italie. Si la paix est faite, si je ne suis plus à la tête de cette armée que je me suis attachée, il me faut

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, Proclamation du 27 mars 1796 : « Soldats, vous êtes nus, mal nourris; le gouvernement vous doit beaucoup; il ne peut rien vous donner... Je vais vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde; de riches provinces, de grandes villes seront en votre pouvoir; vous y trouverez honneur, gloire et richesses. » — Proclamation du 26 avril 1796 : « Amis, je vous la promets, cette conquête! » — Cf., dans les Mémoires de Marmont, la façon dont Bonaparte joue le rôle de tentateur, en offrant à Marmont, qui refuse, l'occasion de voler une caisse.

(2) Miot de Melito, I, 154. (En juin 1797, dans les jardins de Montebello.) « Telles sont la substance et les expressions les plus remarquables de cette longue allocution dont j'ai consigné et conservé le souvenir. »

renoncer à ce pouvoir, à cette haute position où je me suis placé, pour aller faire ma cour au Luxembourg à des avocats. Je ne voudrais quitter l'Italie que pour aller jouer en France un rôle à peu près semblable à celui que joue ici, et le moment n'est pas encore venu : la poire n'est pas mûre. » — Attendre que la poire soit mûre, mais ne pas souffrir que, dans l'intervalle, un autre la cueille, tel est le motif vrai de sa fidélité politique et de ses proclamations jacobines : « Un parti lève la tête en faveur des Bourbons : je ne veux pas contrarier à son triomphe. Je veux bien un jour affaiblir le parti républicain, mais je veux que ce soit à mon profit, et non pas à celui de l'ancienne dynastie. En attendant, il faut marcher avec les républicains, » avec les pires, avec les scélérats qui vont purger les cinq cents, les anciens et le Directoire lui-même, puis rétablir en France le régime de la Terreur. — Effectivement, il coopère au 18 fructidor et, le coup fait, il explique très clairement pourquoi il y a pris part : « N'allez pas croire (1) que ce soit par conformité d'idées avec ceux que j'ai appuyés. Je ne voulais pas du retour des Bourbons, surtout ramenés par l'armée de Moreau et par Pichegru... Définitivement, je ne veux pas du rôle de Monk ; je ne veux pas le jouer et je ne veux pas que d'autres le jouent... Quant à moi, mon cher Miot, je vous le déclare, je ne puis plus obéir ; j'ai goûté du commandement et je ne saurais y renoncer. Mon parti est pris ; si je ne puis être le maître, je quitterai la France. » — Point de milieu pour lui entre les deux alternatives. De retour à Paris, il songe « à renverser le Directoire (2), à dissoudre les conseils, à se faire dictateur ; » mais, ayant vérifié que les chances de réussite sont trop faibles, « il ajourne son dessein » et se rejette vers le second parti. « Son expédition d'Égypte n'a pas d'autre motif (3). » — Que, dans l'état présent de la

(1) Miot de Melito, I, 184. (Conversation avec Bonaparte, le 18 novembre 1797, à Turin : « Je restai pendant une heure tête-à-tête avec le général. Je vais retracer exactement, d'après les notes que j'ai prises dans le temps, notre conversation. »

(2) Mathieu Dumas, *Mémoires*, III, 156. « Il est certain qu'il en eut la pensée dès ce moment, et examina sérieusement les obstacles, les moyens et les chances de succès. » (Mathieu Dumas cite à l'appui le témoignage de Desaix, qui était dans l'entreprise) : « Il paraît que tout était prêt, lorsque Bonaparte jugea que les circonstances n'étaient pas mûres et que les moyens n'étaient pas suffisans. » — De là son départ. « Il voulait se soustraire à la domination et aux caprices de ces méprisables dictateurs, et ceux-ci voulaient se débarrasser de lui, parce que sa gloire militaire et son influence sur l'armée leur faisaient ombrage. »

(3) Larevellière-Lepaux (l'un des cinq directeurs en exercice), *Mémoires*, II, 340 : « Tout ce que cette entreprise a de véritable grandeur, comme tout ce qu'elle peut avoir de téméraire et d'extravagant, soit dans sa conception, soit dans son exécution, appartient entièrement à Bonaparte. *L'idée n'en était jamais venue au Directoire, ni à aucun de ses membres...* Son ambition et son orgueil ne pouvaient supporter l'alternative de ne plus être en évidence, ou d'accepter un emploi qui, si éminent qu'il fût, l'eût toujours placé sous les ordres du Directoire. »

France et de l'Europe, l'expédition soit contraire à l'intérêt public, que la France se prive de sa meilleure armée et offre sa plus grande flotte à une destruction presque certaine, peu importe, pourvu que, dans cette aventure énorme et gratuite, Bonaparte trouve l'emploi dont il a besoin, un large champ d'action et les victoires retentissantes qui, comme des coups de trompette, iront par-delà les mers renouveler son prestige : à ses yeux, la flotte, l'armée, la France, l'humanité n'existent que pour lui et ne sont faites que pour son service. — Si, pour le confirmer dans cette persuasion, il faut encore une leçon de choses, l'Égypte la fournira ; là, souverain absolu, à l'abri de tout contrôle, aux prises avec une humanité inférieure, il agit en sultan et il s'accoutume à l'être (1). A l'endroit de l'espèce humaine, ses derniers scrupules tombent : « Je me suis surtout dégoûté de Rousseau, dira-t-il plus tard, depuis que j'ai vu l'Orient : l'homme sauvage est un chien (2), » et, dans l'homme civilisé, on retrouve à fleur de peau l'homme sauvage : si le cerveau s'est dégrossi, les instincts n'ont pas changé. Au premier comme au second, il faut un maître, un magicien qui subjugue son imagination, qui le discipline, qui l'empêche de mordre hors de propos, qui le tienne à l'attache, le soigne et le mène à la chasse : obéir est son lot ; il ne mérite pas mieux et n'a pas d'autre droit.

Devenu consul, puis empereur, il applique en grand la théorie, et, sous sa main, l'expérience fournit chaque jour à la théorie de nouvelles vérifications. — A son premier geste, les Français se sont prosternés dans l'obéissance, et ils y persistent comme dans leur condition naturelle, les petits, paysans et soldats, avec une fidélité animale, les grands, dignitaires et fonctionnaires, avec une servilité byzantine. — De la part des républicains, nulle résistance ; au contraire, c'est parmi eux qu'il a trouvé ses meilleurs instrumens de règne, sénateurs, députés, conseillers d'état, juges, administrateurs de tout degré (3). Tout de suite, sous leurs prêches de liberté et

(1) Mme de Rémusat, I, 142 : « Joséphine accusait fort le voyage d'Égypte d'avoir changé son humeur et développé le despotisme journalier dont elle a eu tant à souffrir depuis. »

(2) Rœderer, III, 461 (12 janvier 1803).

(3) Cf. *La Révolution*, II, 381. (Note I, sur la situation, en 1806, des conventionnels qui ont survécu à la révolution.) Par exemple, Fouché est ministre, Jean-Bon Saint-André préfet, Drouet (de Varennes) sous-préfet, Chepy (de Grenoble) commissaire général de police à Brest : 131 régicides sont fonctionnaires ; parmi eux, on rencontre 21 préfets et 42 magistrats. — Quelquefois, le hasard d'un document conservé permet de saisir le type sur le vif. (*Bulletins hebdomadaires de la censure, années* 1810 *et* 1814, publiés par M. Thurot, dans la *Revue critique*, 1871) : « Saisie de 240 exemplaires d'un ouvrage obscène, imprimé pour le compte de M. Palloy, qui en était l'auteur. Ce Palloy eut quelque célébrité pendant la révolution ; c'était un des fameux patriotes du faubourg Saint-Antoine. L'Assemblée constituante lui avait concédé la propriété des terrains de la Bastille, dont il envoyait des pierres à toutes les com-

d'égalité, il a démêlé leurs instincts autoritaires, leur besoin de commander, de primer, même en sous-ordre, et, par surcroît, chez la plupart d'entre eux, les appétits d'argent ou de jouissance. Entre le délégué du comité de salut public et le ministre, préfet ou sous-préfet de l'empire, la différence est petite : c'est le même homme sous deux costumes, d'abord en carmagnole, puis en habit brodé. Si quelque puritain pauvre et rude, comme Cambon ou Baudot, refuse d'endosser l'uniforme officiel, si deux ou trois généraux jacobins, comme Lecourbe et Delmas, grondent contre les parades du sacre, Napoléon, qui sait leur portée d'esprit, peut les considérer comme des ignorans bornés et raidis dans une idée fixe. — Quant aux libéraux intelligens et cultivés de 1789, d'un mot il les remet à leur place : ce sont des « idéologues; » en d'autres termes, leurs prétendues lumières sont des préjugés de salon et des imaginations de cabinet; « Lafayette est un niais politique, » éternelle « dupe des hommes et des choses (1). » — Reste, chez Lafayette et chez quelques autres, un détail embarrassant, je veux dire le désintéressement prouvé, le souci constant du bien public, le respect d'autrui, l'autorité de la conscience, la loyauté, la bonne foi, bref, les motifs beaux et purs. Napoléon n'accepte pas ce démenti donné à sa théorie; parlant aux gens, il leur conteste en face leur noblesse morale. « Général Dumas, dit-il brusquement à Mathieu Dumas (2), vous étiez de ces imbéciles qui croyaient à la liberté? — Oui, sire, j'étais et je suis encore de ceux-là. — Et vous avez travaillé à la révolution, comme les autres, par ambition? — Non, sire, et j'aurais bien mal calculé, car je suis précisément au même point où j'étais en 1790. — Vous ne vous êtes pas bien rendu compte de vos motifs; *vous ne pouviez pas être différent des autres; l'intérêt personnel est toujours là.* Tenez, voyez Masséna; il a acquis assez de gloire et d'honneurs, il n'est pas content, il veut être prince, comme Murat et Bernadotte; il se fera tuer demain pour être prince : c'est le mobile des Français. » — Là-dessus, son système est fait; les témoins compétens et qui l'ont fréquenté de plus près constatent

munes. — C'est un bon vivant qui a jugé à propos d'écrire, en très mauvais style, l'histoire fort sale de ses amours avec une fille du Palais-Royal. Il a consenti gaîment à la saisie, moyennant quelques exemplaires qu'on lui a laissés de sa joyeuse œuvre. Il professe une haute admiration et un vif attachement pour la personne de Sa Majesté, et il exprime ses sentimens d'une manière assez piquante, en style de 1789. »

(1) *Mémorial*, 12 juin 1816.

(2) Mathieu Dumas, III, 363 (4 juillet 1809, quelques jours avant Wagram). — Mme de Rémusat, I, 105 : « Je ne l'ai jamais vu admirer, je ne l'ai jamais vu comprendre une belle action. » — I, 179. Sur la clémence d'Auguste et sur le mot : *Soyons amis, Cinna*, voici son interprétation : « Je compris que cette action n'était que la feinte d'un tyran, et j'ai approuvé comme calcul ce que je trouvais puéril comme sentiment. »

son parti-pris. « Ses opinions sur les hommes, écrit M. de Metternich (1), se concentraient dans une idée qui, malheureusement pour lui, avait acquis dans sa pensée la force d'un axiome : il était persuadé que nul homme appelé à paraître sur la scène publique, ou engagé seulement dans les poursuites actives de la vie, ne se conduisait et ne pouvait être conduit que par l'intérêt. » Selon lui, on tient l'homme par ses passions égoïstes, par la peur, la cupidité, la sensualité, l'amour-propre, l'émulation (2); voilà ses ressorts quand il est de sens rassis et qu'il raisonne. De plus, on n'a pas de peine à le rendre fou; car il est imaginatif, crédule, sujet aux entraînemens : exaltez son orgueil et sa vanité, fabriquez-lui une opinion extrême et fausse de lui-même et d'autrui; vous pourrez le lancer, tête baissée, où il vous plaira. — Aucun de ces mobiles n'est digne d'un très grand respect, et des créatures ainsi faites sont la matière naturelle du gouvernement absolu, le tas d'argile qui attend la main du potier pour recevoir une forme. S'il y a dans le tas quelques parties dures, le potier n'a qu'à les broyer; il lui suffira toujours de pétrir ferme. — Telle est la conception finale dans laquelle Napoléon s'est ancré, et il s'y enfonce de plus en plus, si directe et si violente que soit la contradiction des faits palpables; rien ne l'en décrochera, ni l'énergie opiniâtre des Anglais, ni la douceur inflexible du pape, ni l'insurrection déclarée de l'Espagne, ni l'insurrection sourde de l'Allemagne, ni la résistance des consciences catholiques, ni la défection graduelle de la France; c'est que sa conception lui est imposée par son caractère (3) : il voit l'homme tel qu'il a besoin de le voir.

V.

Enfin, nous voici devant sa passion dominante, devant le gouffre intérieur que l'instinct, l'éducation, la réflexion, la théorie ont creusé en lui, et où s'engloutira le superbe édifice de sa fortune; je veux

(1) M. de Metternich, *Mémoires*, I, 241.— Mme de Rémusat, I, 93 : « Cet homme a été si *assommateur de toute vertu...* » — Mme de Staël, *Considérations sur la révolution française*, 4e partie, ch. 18. (Conduite de Napoléon avec M. de Melzi, pour le perdre dans l'opinion, à Milan, en 1805.)

(2) Mme de Rémusat, I, 106, II, 247, 336 : « Tous ses moyens de gouverner les hommes ont été pris parmi ceux qui tendent à les rabaisser... Il ne pardonnait à la vertu que lorsqu'il avait pu l'atteindre par le ridicule. »

(3) Presque tous ses faux calculs viennent de cette lacune, jointe à l'excès de l'imagination constructive. — Cf. De Pradt, p. 94 : « L'empereur est tout système, tout illusion, comme on ne peut manquer d'être quand on est tout imagination. Qui a voulu suivre sa marche l'a vu se créer une Espagne imaginaire, un catholicisme imaginaire, une Angleterre imaginaire, une finance imaginaire, une noblesse imaginaire, bien plus, une France imaginaire, et, dans ces derniers temps, un congrès imaginaire. »

parler de son ambition. Elle est le moteur premier de son âme et la substance permanente de sa volonté, si intime qu'il ne la distingue plus de lui-même et que parfois il cesse d'en avoir conscience. « Moi, disait-il (1) à Rœderer, je n'ai pas d'ambition; » puis, se reprenant et, avec sa lucidité ordinaire : « ou, si j'en ai, elle m'est si naturelle, elle m'est tellement innée, elle est si bien attachée à mon existence qu'elle est comme le sang qui coule dans mes veines, comme l'air que je respire. » — Plus profondément encore, il la compare à ce sentiment involontaire, irrésistible et sauvage, qui fait vibrer l'âme depuis sa plus haute cime jusqu'à sa racine organique, à ce tressaillement universel de tout l'être animal et moral, à cet élancement aigu et terrible qu'on appelle l'amour. « Je n'ai qu'une passion (2), qu'une maîtresse, c'est la France; je couche avec elle; elle ne m'a jamais manqué, elle me prodigue son sang, ses trésors; si j'ai besoin de 500,000 hommes, elle me les donne. » Que nul ne s'interpose entre elle et lui; que Joseph, à propos du couronnement, ne revendique pas sa place, même secondaire et future, dans le nouvel empire; qu'il n'allègue pas ses droits de frère (3). « C'est me blesser dans mon endroit sensible. » Il l'a fait; « rien ne peut effacer cela de mon souvenir. C'est comme s'il eût dit à un amant passionné qu'il a b.... sa maîtresse ou seulement qu'il espère réussir près d'elle. Ma maîtresse, c'est le pouvoir; j'ai trop fait pour sa conquête pour me la laisser ravir ou souffrir même qu'on la convoite. » — Aussi avide que jalouse, cette ambition, qui s'indigne à la seule idée d'un rival, se sent gênée à la seule idée d'une limite; si énorme que soit le pouvoir acquis, elle en voudrait un plus vaste; au sortir du plus copieux festin, elle demeure inassouvie. Le lendemain du couronnement, il disait à Decrès (4) : « Je suis venu trop tard, il n'y a plus rien à faire de grand; ma carrière est belle, j'en conviens; j'ai fait un beau chemin. Mais quelle différence avec l'antiquité! Voyez Alexandre : après avoir conquis l'Asie et s'être annoncé au peuple comme fils de Jupiter, à l'exception d'Olympias, qui savait à quoi s'en tenir, à l'exception d'Aristote et de quelques pédans d'Athènes, tout l'Orient le crut. Eh bien! moi, si je me déclarais aujourd'hui le fils du Père éternel et que j'annonçasse que je vais lui rendre grâces à ce titre, il n'y a pas de poissarde qui ne me sifflât sur mon passage. Les peuples sont trop éclairés aujourd'hui; il n'y a plus rien à faire. » — Pourtant, même dans ce haut domaine réservé et que vingt siècles de civilisation maintiennent inaccessible, il empiète encore, et le plus qu'il peut, par un détour, en mettant la main

(1) Rœderer, III, 105. (8 mars 1804.)
(2) *Ibid.*, III, 537. (11 février 1809.)
(3) *Ibid.*, III, 514. (4 novembre 1804.)
(4) Marmont, II, 242.

sur l'église, puis sur le pape; là, comme ailleurs, il prend tout ce qu'il peut prendre. — Rien de plus naturel à ses yeux : cela est de son droit parce qu'il est le seul capable. « Mes peuples d'Italie (1) doivent me connaître assez pour ne point devoir oublier que j'en sais plus dans mon petit doigt qu'ils n'en savent dans toutes leurs têtes réunies. » Comparés à lui, ils sont des enfans, « des mineurs, » les Français aussi, et aussi le reste des hommes. Un diplomate, qui l'a fréquenté longtemps et observé sous tous les aspects, résume son caractère dans ce mot définitif (2) : « Il se considérait comme un être isolé dans le monde, fait pour le gouverner et pour diriger tous les esprits à son gré. »

C'est pourquoi quiconque approche de lui doit renoncer à sa volonté propre et devenir un instrument de règne : « Ce terrible homme, disait souvent Decrès (3), nous a tous subjugués; il tient toutes nos imaginations dans sa main, qui est tantôt d'acier, tantôt de velours; mais on ne sait quelle sera celle du jour, et il n'y a pas moyen d'y échapper : elle ne lâche jamais ce qu'elle a une fois saisi. » Toute indépendance, même éventuelle et simplement possible, l'offusque : la supériorité intellectuelle ou morale en serait une, et, peu à peu, il l'écarte; vers la fin, il ne tolère plus auprès de lui que des âmes conquises et captives; ses premiers serviteurs sont des machines ou des fanatiques, un adorateur servile comme Maret, un gendarme à tout faire comme Savary (4). Dès le commencement, il a réduit ses ministres à l'état de commis; car il administre autant qu'il gouverne, et, dans chaque service, il conduit le détail aussi attentivement que l'ensemble; partant, pour chefs de service, il ne lui faut que des scribes attentifs, des exécutans muets, des manœuvres dociles et spéciaux, point de conseillers libres et sincères : « Je ne saurais que faire d'eux, » disait-il (5), « s'ils

(1) *Correspondance de Napoléon.* I. (Lettre au prince Eugène, 14 avril 1806.)

(2) M. de Metternich, I, 284.

(3) Mollien, III, 427.

(4) *Mémoires inédits de M. X..*, II, 49. (Excellens portraits des principaux agens, Cambacérès, Talleyrand, Maret, Cretet, Réal, etc.) Lacuée, directeur de la conscription, est un type parfait du fonctionnaire impérial. Ayant reçu le grand-cordon de la Légion d'honneur, il disait avec une ivresse d'enthousiasme : « Que deviendra la France sous un tel homme? Jusqu'à quel point de bonheur et de gloire ne la fera-t-il pas monter, pourvu toutefois qu'on sache tirer de la conscription 200,000 hommes tous les ans! Et, en vérité, avec l'étendue de l'empire, cela n'est pas difficile. » — De même Merlin de Douai : « Je n'ai jamais connu d'homme qui eut moins le sentiment du juste et de l'injuste; tout lui semblait bon et bien, étant la conséquence d'un texte de loi. Il était même doué d'une espèce de sourire satanique qui venait involontairement se placer sur ses lèvres,.. toutes les fois que l'occasion se présentait, en faisant l'application de son odieuse science, de conclure à la nécessité d'une rigueur, d'une condamnation quelconque. » — De même Defermon, en matière fiscale.

(5) Mme de Rémusat, II, 366; III, 46, II, 205, 210; III, 168.

n'avaient une certaine médiocrité de caractère ou d'esprit. » Quant à ses généraux, il reconnaît lui-même « qu'il n'aime à donner la gloire qu'à ceux qui ne peuvent pas la porter. » A tout le moins, il veut « être seul maître des réputations pour les faire ou les défaire à son gré, » selon ses besoins personnels ; c'est qu'un militaire trop éclatant deviendrait trop important ; il ne faut pas que le subordonné soit jamais tenté d'être moins soumis. A cela, les bulletins pourvoient par des omissions calculées, par des altérations, par des arrangemens : « Il lui arrive de garder le silence sur certaines victoires ou de changer en succès telle faute de tel maréchal. Quelquefois un général apprend par un bulletin une action qu'il n'a jamais faite ou un discours qu'il n'a jamais tenu. » S'il réclame, on lui enjoint de se taire, ou, en guise de dédommagement, on tolère qu'il pille, qu'il lève des contributions et s'enrichisse. Devenu duc ou prince héréditaire avec un demi-million ou un million de rente en terres, il n'en est pas moins assujetti ; car le créateur a pris ses précautions contre ses créatures : « Voilà des gens, dit-il (1), que j'ai faits indépendans ; mais je saurai bien les retrouver et les empêcher d'être ingrats. » En effet, s'il les a dotés magnifiquement, c'est en domaines découpés dans les pays conquis, ce qui lie leur fortune à sa fortune ; de plus, afin de leur ôter toute consistance pécuniaire, il les pousse exprès, eux et tous ses grands dignitaires, à la dépense : de cette façon, par leurs embarras d'argent, il les tient en laisse : « Sans cesse (2) nous avons vu la plupart des maréchaux, pressés par leurs créanciers, venir solliciter des secours, qu'il accordait selon sa fantaisie ou selon l'intérêt qu'il trouvait à s'attacher tel ou tel. » Aussi bien, par-delà l'ascendant universel que lui confèrent son pouvoir et son génie, il veut avoir sur chacun une prise personnelle, supplémentaire et irrésistible. En conséquence (3), « il cultive soigneusement chez les gens toutes les passions honteuses,.. il aime à apercevoir les côtés faibles pour s'en emparer, » la soif de l'argent chez Savary, la tare jacobine chez Fouché, la vanité et la sensualité chez Cambacérès, le cynisme insouciant et « la molle immoralité » chez Talleyrand, « la sécheresse de caractère » chez Duroc, la platitude courtisanesque chez Maret, « la niaiserie » chez Berthier ; il la fait remarquer, il s'en égaie et il en profite : « Là où il ne voit pas de vices, il encourage les faiblesses, et, faute de mieux, il excite la peur, afin de se trouver toujours et constamment le plus fort... Il redoute les liens d'affection, il s'efforce d'isoler chacun... Il ne vend ses faveurs qu'en éveillant l'inquiétude ; il pense que la vraie

(1) Mme de Rémusat, II, 278 ; II, 155.

(2) *Ibid.*, III, 275, II, 45. (A propos de Savary, son agent le plus intime) : « C'est un homme qu'il faut continuellement corrompre. »

(3) *Ibid.*, I, 109, II, 247, III, 366.

manière de s'attacher les individus est de les compromettre, et souvent même de les flétrir dans l'opinion... » — « Si Caulaincourt est compromis, disait-il après le meurtre du duc d'Enghien, il n'y a pas grand mal, il ne m'en servira que mieux. »

Une fois la créature saisie, qu'elle ne songe pas à s'échapper ou à lui dérober quelque chose d'elle-même : tout en elle lui appartient. Remplir son office avec zèle et succès, obéir ponctuellement dans un cercle tracé d'avance, c'est trop peu ; par-delà le fonctionnaire, il revendique l'homme : « Tout cela peut être, dit-il aux éloges qu'on lui en fait (1) ; mais il n'est pas à moi comme je voudrais qu'il le fût. » C'est le dévoûment qu'il exige, et, par dévoûment, il entend la donation irrévocable et complète « de toute la personne, de tous les sentimens, de toutes les opinions. » Selon lui, écrit un témoin (2), « nous devions abandonner jusqu'à la plus petite de nos anciennes habitudes pour n'avoir plus qu'une pensée : celle de son intérêt et de ses volontés. » — Pour plus de sûreté, ses serviteurs doivent éteindre en eux le sens critique : « Ce qu'il craint le plus, c'est que, près ou loin de lui, on apporte ou l'on conserve seulement la faculté de juger. » — « Sa pensée (3) est une ornière de marbre » de laquelle aucun esprit ne doit s'écarter. — Surtout que deux esprits ne s'avisent pas d'en sortir ensemble et du même côté ; leur concert, même inactif, leur entente, même privée, leur chuchotement presque muet, est une ligue, une faction, et, s'ils sont fonctionnaires, « une conspiration. » Avec une explosion terrible de colère et de menaces (4), il déclare à son retour d'Espagne, « que ceux qu'il a faits grands dignitaires et ministres cessent d'être libres dans leurs pensées et dans leurs expressions, qu'ils ne peuvent être que les organes des siennes, que, pour eux, la trahison a déjà commencé quand ils se permettent de douter, qu'elle est complète lorsque, du doute, ils vont jusqu'au dissentiment. » — Si, contre ses empiètemens continus, ils tâchent de se réserver un dernier asile, s'ils refusent de lui livrer leur for intérieur, leur foi de catholique ou leur honneur d'honnête homme, il s'étonne et s'ir-

(1) Mme de Rémusat, II, 142, 167, 245. (Paroles de Napoléon) : « Si j'ordonnais à Savary de se défaire de sa femme et de ses enfans, je suis sûr qu'il ne balancerait pas. » — Marmont, II, 194 : « Nous étions à Vienne en 1809. Davoust disait, parlant du dévoûment de Maret et du sien : Si l'empereur nous disait à tous les deux : « Il importe aux intérêts de ma politique de détruire Paris sans que personne en sorte et s'en échappe, » Maret garderait le secret, j'en suis sûr ; mais il ne pourrait pas s'empêcher de le compromettre cependant en faisant sortir sa famille. Eh bien ! moi, de peur de le laisser deviner, j'y laisserais ma femme et mes enfans. » (Ce sont là des bravades de servilité, des exagérations de parole, mais significatives.)

(2) Mme de Rémusat, II, 379.

(3) *Souvenirs du feu duc de Broglie*, I, 230. (Paroles de Maret, à Dresde, en 1813 ; probablement il répète un mot de Napoléon.)

(4) Mollien, II, 9.

rite. A l'évêque de Gand, qui, avec les soumissions les plus respectueuses, s'excuse de ne pas prêter un second serment contraire à sa conscience, il répond rudement (1) en tournant le dos : « Eh bien! monsieur, votre conscience n'est qu'une sotte! » — Portalis (2), directeur de la librairie, ayant reçu de son cousin, l'abbé d'Astros, communication d'un bref du pape, n'a point abusé de cette confidence, strictement privée; il a seulement recommandé à son cousin de tenir cette pièce très secrète et déclaré que, si elle devenait publique, il en prohiberait la circulation; par surcroît de précaution, il est allé avertir le préfet de police. Mais il n'a point dénoncé son cousin nominativement; il n'a point fait arrêter l'homme et saisir la pièce. Là-dessus, l'empereur, en plein conseil d'état, l'apostrophe en face : « avec ces regards qui traversent la tête (3), » il lui déclare qu'il a commis « la plus indigne des perfidies; » il le tient une demi-heure sous une grêle de reproches et d'outrages, et le chasse de sa présence, comme on ne chasse pas un laquais voleur. — Hors de sa fonction, comme dans sa fonction, le fonctionnaire doit se résigner à tout office, courir au-devant de toute commission. Si des scrupules l'arrêtent, s'il allègue des obligations privées, s'il ne veut pas manquer à la délicatesse ou même à la loyauté vulgaire, il encourt le mécontentement ou il perd la faveur du maître : c'est le cas de M. de Rémusat (4), qui ne se prête point à devenir son espion, son rapporteur, son dénonciateur pour le faubourg Saint-Germain, qui ne s'offre pas, à Vienne, pour faire causer Mme d'André, pour obtenir d'elle l'adresse de M. d'André, pour livrer M. d'André qu'on fusillera séance tenante; Savary, négociateur de la livraison, insistait sans se lasser et répétait à M. de Rémusat : « Vous manquez votre fortune, j'avoue que je ne vous comprends pas! » — Pourtant Savary lui-même, ministre de la police, exécuteur des plus hautes œuvres, machiniste en chef du meurtre du duc d'Enghien et du guet-apens de Bayonne, fabricant de faux billets de banque autrichiens pour la campagne de 1809 et de faux billets de banque russes pour la campagne de 1812 (5), Savary finit par se lasser : on le charge de trop sales besognes; si calleuse que soit sa conscience, il s'y ren-

(1) D'Haussonville, *l'Église romaine et le premier Empire*, IV, 190 et *passim*.

(2) *Ibid.*, III, 460 à 473.— Cf. sur la même scène, *Mémoires inédits de M. X...* (Il y était témoin et acteur.)

(3) Mot de Cambacérès. (M. de Lavalette, II, 154.)

(4) Mme de Rémusat, III, 184.

(5) *Mémoires inédits de M. X...* III, 320. (Détails sur la fabrication des faux billets, par ordre de Savary, dans une maison isolée de la plaine de Montrouge.— Metternich, II, 358. Paroles de Napoléon à M. de Metternich) : « J'avais tout prêts 300 millions de billets de la Banque de Vienne et je vous en inondais... Je vous remettrai les faux billets. » — *Ibid.*, Correspondance de M. de Metternich avec M. de Champagny à ce sujet (juin 1810).

contre un endroit sensible; il parvient à se découvrir des scrupules. C'est avec répugnance qu'il exécute, en février 1814, l'ordre de préparer secrètement une petite machine infernale, à mouvement d'horlogerie, pour faire sauter les Bourbons rentrés en France (1) : « Ah! disait-il en portant la main à son front, il faut convenir que l'empereur est parfois bien difficile à servir! »

S'il exige tant de la créature humaine, c'est que, pour le jeu qu'il joue, il a besoin de tout prendre : dans la situation qu'il s'est faite, il n'a pas de ménagemens à garder : « Un homme d'état (2), dit-il, est-il fait pour être sensible? N'est-ce pas un personnage complètement excentrique, *toujours seul d'un côté, avec le monde de l'autre?* » Dans ce duel sans trêve ni merci, les gens ne l'intéressent que par l'usage qu'il en peut faire; toute leur valeur pour lui est dans le profit qu'il en tire; son unique affaire consiste à exprimer, à extraire, jusqu'à la dernière goutte, toute l'utilité qu'ils comportent : « Je ne m'amuse guère aux sentimens inutiles, disait-il encore (3), et Berthier est si médiocre que je ne sais pourquoi je m'amuserais à l'aimer. Et cependant, quand rien ne m'en détourne, je crois que je ne suis pas sans quelque penchant pour lui. » Rien au-delà : selon lui, dans un chef d'état, cette indifférence est nécessaire; « sa lunette est celle de sa politique (4) ; il doit seulement avoir égard à ce qu'elle ne grossisse ni ne diminue rien. » — Partant, hors des accès de sensibilité nerveuse, « il n'a d'autre considération pour les hommes que celle d'un chef d'atelier pour ses ouvriers (5), » ou, plus exactement, pour ses outils : une fois l'outil hors de service, peu importe qu'il moisisse dans un coin sur une planche ou qu'il aille s'ajouter au tas des ferrailles cassées. Portalis (6), ministre de la justice, entre un jour chez lui, la figure défaite et les yeux pleins de larmes. — Qu'avez-vous donc, Portalis, dit Napoléon, êtes-vous malade? — Non, sire, mais je suis bien malheureux : l'archevêque de Tours, le pauvre Boisjelin, mon camarade, mon ami d'enfance... — Eh bien! que lui est-il arrivé? — Hélas! sire, il vient de mourir. — Cela m'est égal, il ne m'était plus bon à rien. » — Propriétaire exploitant des hommes et des choses, des corps et des âmes, pour en user et abuser à discrétion, jusqu'à épuisement, sans en devoir compte à personne, il arrive, au bout de quelques années, à dire aussi couramment et plus despotiquement que Louis XIV lui-même, « mes armées, mes flottes,

(1) *Mémoires inédits de M. X.*, IV, II.
(2) Mme de Rémusat, II, 335.
(3) *Ibid.*, I, 231.
(4) *Ibid.*, I, 335.
(5) M. de Metternich, I, 284.
(6) Beugnot, *Mémoires*. II, 59.

mes cardinaux, mes conciles (1), mon sénat, mes peuples, mon empire. » — A un corps d'armée qui s'ébranle pour marcher au feu : « Soldats, j'ai besoin de votre vie et vous me la devez. » — Au général Dorsenne et aux grenadiers de la garde (2) : « On dit que vous murmurez, que vous voulez retourner à Paris, à vos maîtresses; mais détrompez-vous, je vous retiendrai sous les armes jusqu'à quatre-vingts ans : vous êtes nés au bivac et vous y mourrez. » — Comment il traite ses frères et parens devenus rois, avec quelle raideur de main il leur serre la bride, par quels coups de cravache et d'éperons il les fait trotter et sauter à travers les fondrières, sa correspondance est là pour l'attester : toute velléité d'initiative, même justifiée par l'urgence imprévue et par la bonne intention visible, est réprimée comme un écart, avec une rudesse brusque qui plie les reins et casse les genoux du délinquant. A l'aimable prince Eugène, si obéissant et si fidèle (3) : « Si vous demandez à Sa Majesté des ordres ou des avis pour changer le plafond de votre chambre, vous devez les attendre ; et si, Milan étant en feu, vous lui en demandiez pour l'éteindre, il faudrait laisser brûler Milan et attendre les ordres... Sa Majesté est mécontente et très mécontente de vous; vous ne devez jamais faire ce qui lui appartient ; elle ne le voudra jamais; elle ne le pardonnera jamais. » — Jugez par là de son ton avec les sous-ordres ; à propos des bataillons français à qui l'on a refusé l'entrée des places hollandaises (4) : « Déclarez au roi de Hollande que, si ses ministres ont agi de leur chef, je les ferai arrêter et leur ferai couper la tête à tous. » — A M. de Ségur (5), membre de la commission académique qui vient d'agréer le discours de M. de Chateaubriand : « Vous et M. de Fontanes, comme conseiller d'état et grand-maître, vous mériteriez que je vous misse à Vincennes... Dites à la seconde classe de l'Institut que je ne veux pas qu'on traite de politique dans ses séances... Si elle désobéit, je la casserai comme un mauvais club. » — Même quand il n'est pas en colère et grondant, lorsqu'il rentre les ongles, on sent la griffe (6).

(1) *Mémorial* : « Si j'étais revenu vainqueur de Moscou, j'eusse amené le pape à ne plus regretter le temporel, j'en aurais fait une idole,.. j'aurais dirigé le monde religieux, ainsi que le monde politique... *Mes conciles* eussent été la représentation de la chrétienté, et le pape n'en eût été que le président. »

(2) De Ségur, III, 312. (En Espagne, 1809.)

(3) *Mémoires du prince Eugène.* (Lettre de Napoléon, août 1806.)

(4) Lettre de Napoléon à Fouché, 3 mars 1810. (Omise dans la *Correspondance de Napoléon Ier* et publiée par M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, XII, p. 115.)

(5) De Ségur, III, 459.

(6) Paroles de Napoléon à Marmont qui, après trois mois d'hôpital, lui revient d'Espagne avec un bras fracassé et son reste de main dans une manche noire : « Vous tenez donc bien à cette loque ? » — Sainte-Beuve, qui a le goût de la vérité vraie, donne le texte crû que Marmont n'a osé reproduire. (*Causeries du lundi*, VI, 16.)

A Beugnot (1), qu'il vient de rudoyer horriblement, publiquement, injustement, avec conscience de son injustice et pour produire un effet sur l'assistance : « Eh bien! grand imbécile, avez-vous retrouvé votre tête? » Là-dessus, Beugnot, haut comme un tambour-major, se courbe très bas, et le petit homme, levant la main, prend le grand par l'oreille, « signe de faveur *enivrante*, » dit Beugnot, geste familier du maître qui s'humanise. Bien mieux, le maître daigne chapitrer Beugnot sur ses goûts personnels, sur ses regrets, sur son envie de rentrer en France. « Qu'est-ce que je veux? Être son ministre à Paris? A en juger par ce qu'il a vu de moi l'autre jour, je n'y serais pas longtemps, je périrais à la peine avant la fin du mois. Il y a déjà tué Portalis, Cretet et jusqu'à Treilhard, qui, pourtant, avait la vie dure : il ne pouvait plus pisser, ni les autres non plus. Il m'en arriverait autant, sinon pis... Restez ici,.. après quoi, vous serez vieux ou plutôt nous serons tous vieux, et je vous enverrai au sénat radoter à votre aise. » — Manifestement (2), « plus on approche de sa personne, plus la vie devient désagréable. » « Admirablement servi, toujours obéi à la minute, il se plaît encore à laisser planer une petite terreur de détail sur l'intérieur le plus intime de son palais. » Un office difficile a-t-il été rempli? Il ne remercie pas, il ne loue pas, ou à peine : M. de Champagny, ministre des affaires étrangères, n'a été loué qu'une fois, pour avoir conclu en une nuit, et avec des avantages inespérés, le traité de Vienne (3); cette fois, l'empereur a pensé tout haut, par surprise : « ordinairement, il ne donne son approbation que par son silence. » — Quand M. de Rémusat, préfet du palais, lui a composé, avec économie, précision, éclat et réussite, « quelqu'une de ces fêtes magnifiques où tous les arts sont appelés pour contribuer à ses plaisirs, » Mme de Rémusat (4) ne demande jamais à son mari si l'empereur est content, mais s'il a plus ou moins grondé. « Son grand principe général, auquel il donne toute espèce d'application dans les grandes choses comme dans les petites, c'est qu'on n'a le zèle que lorsqu'on est inquiet. » — Quelle contrainte insupportable il exerce, de quel poids accablant son arbitraire pèse sur les dévoûmens les mieux éprouvés et sur les caractères les plus assouplis, avec quel excès il foule et froisse toutes les volontés, jusqu'à quel point il comprime et il étouffe la respiration de la créature humaine, il le sait aussi bien que per-

— *Mémoires inédits de M. X...* M. de Champagny ayant été renvoyé et remplacé, un ami courageux le défendait et alléguait son mérite : « Vous avez raison, dit l'empereur; il en avait quand je l'ai pris; mais, à force de le bourrer, je l'ai abêti. »

(1) Beugnot, I, 456, 464.

(2) Mme de Rémusat, II, 272.

(3) M. de Champagny, *Souvenirs*, 117.

(4) Mme de Rémusat. I, 125.

sonne. On lui a entendu dire : « L'homme heureux est celui qui se cache de moi au fond de quelque province. » Et, un autre jour (1), ayant demandé à M. de Ségur ce qu'on dirait après sa mort, comme celui-ci s'étendait sur les regrets unanimes : « Point du tout, » répond l'empereur ; puis, avec un haut-le-corps significatif qui exprime bien le soulagement universel, il ajoute : « On dira : *Ouf !* »

VI.

Il n'y a guère de souverain, même absolu, qui, constamment et du matin jusqu'au soir, garde l'attitude despotique ; ordinairement, et surtout en France, le prince fait deux parts dans sa journée, l'une pour les affaires, l'autre pour le monde, et, dans la seconde, tout en demeurant chef d'état, il devient maître de maison : car il reçoit, il a des hôtes, et, pour que ces hôtes ne soient pas des automates, il tâche de les mettre à l'aise. — Ainsi faisait Louis XIV (2) : être poli avec tout le monde, toujours affable et parfois gracieux avec les hommes, toujours courtois et parfois galant avec les femmes, s'interdire toute brusquerie, tout éclat, tout sarcasme, ne jamais se permettre un mot blessant, ne pas faire sentir aux gens leur infériorité et leur dépendance, les encourager à parler et même à causer, tolérer dans la conversation un semblant d'égalité, sourire d'une repartie, quelquefois se mettre en frais, badiner, faire un conte, telle était sa charte de salon ; il en faut une, et libérale, dans un salon comme dans toute société humaine ; sinon la vie s'y éteint. Aussi bien dans l'ancienne société, l'observation de cette charte s'appelait le savoir-vivre, et, plus exactement que personne, le roi se soumettait au code des bienséances ; par tradition, par éducation, il avait des égards, au moins pour les gens de son monde, et ses courtisans devenaient ses invités, sans cesser d'être ses sujets. — Rien de semblable chez Napoléon. De l'étiquette qu'il emprunte à l'ancienne cour, il ne conserve que la discipline rigide et que la parade pompeuse. « Le cérémonial, dit un témoin (3), s'exécutait comme s'il eût été dirigé par un roulement de tambour ; tout se faisait, en quelque sorte, au pas de charge. » — « Cette espèce de précipitation, cette crainte continuelle qu'il

(1) De Ségur, III, 176.

(2) *L'Ancien régime*, p. 161. — *Œuvres de Louis XIV*, 191 : « S'il y a quelque caractère singulier dans cette monarchie, c'est l'accès libre et facile des sujets au prince, c'est une *égalité de justice* entre eux et lui, qui les tient, pour ainsi dire, *dans une société douce et honnête*, nonobstant la différence presque infinie de la naissance, du rang et du pouvoir. *Cette société de plaisirs, qui donne aux personnes de la cour une honnête familiarité avec nous*, les touche et les charme plus qu'on ne peut dire. »

(3) Mme de Rémusat, II, 32, 39.

inspire » suppriment autour de lui tout bien-être, toute commodité, tout entretien ou commerce facile ; nul lien, sauf celui du commandement et de l'obéissance. « Le petit nombre des hommes qu'il distingue, Savary, Duroc, Maret, se taisent et ne font que transmettre des ordres... Nous ne leur apparaissions et nous n'apparaissions à nous-mêmes, en faisant uniquement la chose qui nous était ordonnée, que comme de vraies machines, à peu près pareilles, ou peu s'en faut, aux fauteuils élégans et dorés dont on venait d'orner les palais des Tuileries et de Saint-Cloud. »

Pour qu'une machine fonctionne bien, il faut que le machiniste ait soin de la remonter souvent, et celui-ci n'y manque pas, surtout après une absence. Pendant qu'il revient de Tilsitt, « chacun fait avec anxiété (1) son examen de conscience, cherchant sur quelle portion de sa conduite le maître sévère pourra, à son retour, exprimer son mécontentement. Épouse, famille, grands dignitaires, chacun éprouvait plus ou moins cette angoisse, et l'impératrice, qui le connaissait mieux qu'un autre, disait naïvement : « L'empereur est si heureux qu'il va sûrement beaucoup gronder. » Effectivement, à peine revenu, il donne son tour de clé, fort et rude ; puis, « satisfait d'avoir imprimé cette petite terreur, il paraît avoir oublié ce qui s'est passé et reprend son train de vie ordinaire. » — « Par calcul et par goût (2), il ne se détend jamais de sa royauté : » — De là, « une cour froide et muette,.. plutôt triste que digne ; sur tous les visages, une expression d'inquiétude,.. un silence terne et contraint. » A Fontainebleau, « parmi les magnificences et les plaisirs, » nul agrément ou jouissance réelle, pas même pour lui. — « Je vous plains, disait M. de Talleyrand à M. de Rémusat ; il vous faut amuser l'inamusable. » Au théâtre, il rêve, ou bâille ; défense d'applaudir ; devant le défilé « des éternelles tragédies, la cour s'ennuie mortellement ;.. les jeunes femmes s'endorment ; on sort du théâtre, triste et mécontent. » — Même gêne dans ses salons. « Il ne savait et, je crois, ne voulait mettre personne à son aise, craignant la moindre apparence de familiarité et inspirant à chacun la crainte de s'entendre dire, devant témoins, quelque parole désobligeante... Pendant les contredanses, il se promène entre les rangs des dames, pour leur adresser des mots insignifians ou désagréables, » et jamais il ne les aborde qu'avec « gêne et mauvaise grâce : » au fond, il est défiant et malveillant (3) à leur endroit. C'est que « le pouvoir qu'elles ont acquis dans la société lui semble une usurpation insupportable. » — Il n'est jamais sorti de sa bou-

(1) Mme de Rémusat, III, 169.
(2) *Ibid.*, II, 32, 223, 240, 259, III, 169.
(3) *Ibid.*, I, 112, II, 77.

che (1) un seul mot gracieux ou seulement bien tourné vis-à-vis d'une femme, bien que l'effort pour en trouver s'exprimât souvent sur sa figure et dans le son de sa voix... Il ne leur parle que de leur toilette, de laquelle il se déclare juge minutieux et sévère, et sur laquelle il leur fait des plaisanteries peu délicates, ou bien du nombre de leurs enfans, leur demandant, en termes crus, si elles les ont nourris elles-mêmes, ou les admonestant sur leurs relations de société. » C'est pourquoi « il n'y en a pas une (2) qui ne soit charmée de le voir s'éloigner de la place où elle est. » — Quelquefois il s'amuse à les déconcerter; il est médisant et railleur avec elles, en face, à bout portant, comme un colonel avec ses cantinières. « Oui, mesdames, leur dit-il, vous occupez les bons habitans du faubourg Saint-Germain; ils disent, par exemple, que vous, madame A..., vous avez telle liaison avec M. B...; vous, madame C... avec M. D... » Si, par des rapports de police, il découvre une intrigue, « il ne tarde guère à mettre le mari au courant de ce qui se passe. » — Sur ses propres fantaisies (3), il n'est pas moins indiscret : ayant brusqué le dénoûment, il divulgue le fait et dit le nom : bien mieux, il avertit Joséphine, lui donne des détails intimes et ne tolère pas qu'elle se plaigne. « J'ai le droit de répondre à toutes vos plaintes par un éternel *moi*. »

En effet, ce mot répond à tout : et, pour l'expliquer, il ajoute : « Je suis à part de tout le monde : je n'accepte les conditions de personne, » ni les obligations d'aucune espèce, aucun code, pas même le code vulgaire de civilité extérieure, qui, atténuant ou dissimulant la brutalité primitive, a permis aux hommes de se rencontrer sans se choquer. Il ne le comprend pas, et il y répugne. « Je n'aime guère (4), dit-il, ce mot vague et niveleur de convenances, que, vous autres, vous jetez en avant à chaque occasion; c'est une invention des sots pour se rapprocher à peu près des gens d'esprit, une sorte de bâillon social qui gêne le fort et ne sert que le médiocre... Ah! le bon goût! Voilà encore une de ces paroles

(1) M. de Metternich, I, 286.— « On imaginerait difficilement plus de gaucherie dans la tenue que Napoléon n'en avait dans un salon. » — Varnhagen d'Ense, *Ausgewählte Schriften*, III, 77. (Audience du 10 juillet 1810) : « Je n'ai jamais entendu une voix si âpre, si peu assouplie. Quand il souriait, sa bouche seule, avec une portion des joues, souriait; son front et ses yeux restaient immuablement sombres... Ce mélange de sourire et de sérieux avait quelque chose de terrible et d'effrayant. » — Une fois, à Saint-Cloud, devant un cercle entier de dames, Varnhagen l'a entendu répéter une vingtaine de fois cette même et unique phrase : « Il fait chaud! »

(2) Mme de Rémusat, II, 77, 169. — Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 18 : « Il leur faisait quelquefois de mauvais complimens sur leur toilette ou sur leurs aventures; c'était sa manière de censurer les mœurs. »

(3) *Ibid.*, Mme de Rémusat, I, 114, 122, 206; II, 110, 112.

(4) *Ibid.*, I, 277.

classiques que je n'admets point. » — « Il est votre ennemi personnel, lui disait un jour M. de Talleyrand ; si vous pouviez vous en défaire à coups de canon, il y a longtemps qu'il n'existerait plus. » — C'est que le bon goût est l'œuvre suprême de la civilisation, le plus intime vêtement de la nudité humaine, le plus adhérent à la personne, le dernier qu'elle garde après qu'elle a rejeté tous les autres, et que, pour Napoléon, ce délicat tissu est encore une entrave ; il l'écarte, d'instinct, parce qu'elle gêne son geste instinctif, le geste effréné, dominateur et sauvage du vainqueur qui terrasse et manie le vaincu.

VII.

Avec de tels gestes, aucune société n'est possible, surtout entre ces personnages indépendans et armés qu'on appelle des nations ou états; c'est pourquoi, en politique et en diplomatie, ils sont interdits; soigneusement et par principe, tout chef ou représentant d'un pays s'en abstient, au moins envers ses pareils. Il est tenu de les traiter en égaux, de ménager leurs susceptibilités, partant de ne pas s'abandonner à l'irritation du moment et à la passion personnelle, bref de se maîtriser toujours et de mesurer toutes ses paroles : de là le ton des manifestes, protocoles, dépêches et autres pièces publiques, le style obligatoire des chancelleries, si froid, si terne et si flasque, ces expressions atténuées et émoussées de parti-pris, ces longues phrases qui semblent tissées à la mécanique et toujours sur le même patron, sorte de bourre mollasse et de tampon international qui s'interpose entre les contendans pour amortir leurs chocs. D'état à état, il n'y a déjà que trop de froissemens réciproques, trop de heurts douloureux et inévitables, trop de causes de conflit, et les suites d'un conflit sont trop graves; il ne faut pas ajouter aux blessures d'imagination et d'amour-propre ; surtout il ne faut pas y ajouter gratuitement, au risque d'accroître les résistances que l'on rencontre aujourd'hui et les ressentimens qu'on retrouvera demain. — Tout au rebours chez Napoléon : même en des entretiens pacifiques, son attitude reste aggressive et militante ; volontairement et involontairement, il lève la main : on sent qu'il va frapper, et, en attendant, il offense. Dans ses correspondances avec les souverains, dans ses proclamations officielles, dans ses conversations avec les ambassadeurs, et jusque dans ses audiences publiques (1),

(1) *Hansard's Parliamentary History*, t. 36, p. 310. Dépêche de lord Whitworth à lord Hawkesbury, 14 mars 1803 et récit de la scène que le premier consul lui a faite : « Tout cela se passait assez haut pour être entendu par les deux cents personnes présentes. » — Lord Whitworth (dépêche du 17 mars) s'en plaint à Talleyrand et lui

il provoque, menace et défie (1) ; il traite de haut en bas son adversaire, parfois même il l'outrage en face et lui jette au visage les imputations les plus injurieuses (2) ; il divulgue les secrets de sa vie privée, de son cabinet, de son alcôve ; il diffame ou calomnie ses ministres, sa cour et sa femme (3) ; il le blesse exprès à l'endroit sensible, il lui apprend qu'il est une dupe, un mari trompé, un fauteur d'assassinat ; il prend avec lui le ton d'un juge qui condamne un coupable, ou le ton d'un supérieur qui gourmande un subordonné, au mieux, le ton d'un précepteur qui re-

annonce qu'il discontinuera ses visites aux Tuileries, si on ne lui promet pas qu'à l'avenir il n'aura plus à subir de pareilles scènes. — En cela, il est approuvé par lord Hawkesbury (dépêche du 27 mars), qui déclare le procédé inconvenant et blessant pour le roi d'Angleterre. — Scènes analogues, même outrecuidance et intempérance de langage avec M. de Metternich, à Paris, en 1809, et, à Dresde, en 1813 ; avec le prince Kourakof, à Paris, en 1812 ; avec M. de Balachof, à Wilna, en 1812 ; avec le prince de Caridito, à Milan, en 1805.

(1) Avant la rupture de la paix d'Amiens (*Moniteur*, 8 août 1802) : « Le gouvernement français est aujourd'hui plus solidement établi que le gouvernement anglais. » — (*Moniteur*, 10 septembre 1802) : « Quelle différence entre un peuple qui fait des conquêtes pour amour de la gloire et un peuple de marchands qui devient conquérant ! » — (*Moniteur*, 20 février 1803) : « Le gouvernement le dit avec un juste orgueil : l'Angleterre ne saurait aujourd'hui lutter contre la France. » — Campagne de 1805, 9e bulletin, paroles de Napoléon devant l'état-major de Mack : « Je donne un conseil à mon frère, l'empereur d'Allemagne : qu'il se hâte de faire la paix ! C'est le moment de se rappeler que tous les empires ont un terme ; l'idée que la fin de la maison de Lorraine serait arrivée doit l'effrayer. » — Lettre à la reine de Naples, 2 janvier 1805 : « Que Votre Majesté écoute ma prophétie : à la première guerre dont elle serait cause, elle et ses enfans auraient cessé de régner ; ses enfans errans iraient mendier dans les différentes contrées de l'Europe des secours de leurs parens. »

(2) 37e bulletin annonçant la marche d'une armée sur Naples « pour punir les trahisons de la reine et précipiter du trône cette femme criminelle, qui, avec tant d'impudeur, a violé tout ce qui est sacré parmi les hommes. » — Proclamation du 13 mai 1809 : « Vienne, que les princes de la maison de Lorraine ont désertée, non comme des soldats d'honneur qui cèdent aux circonstances et aux hasards de la guerre, mais comme des parjures que poursuivent leurs propres remords... En fuyant de Vienne, leurs adieux à ses habitans ont été le meurtre, l'incendie. Comme Médée, ils ont de leurs propres mains égorgé leurs enfans. » — 13e bulletin : « La rage de la maison de Lorraine contre la ville de Vienne. »

(3) Lettre au roi d'Espagne, 18 septembre 1803, et note au ministre espagnol des affaires étrangères, sur le prince de la Paix : « Ce favori, parvenu, par la plus criminelle des voies, à un degré de faveur inouï dans les fastes de l'histoire... Que Votre Majesté éloigne d'elle un homme qui, conservant dans son rang les passions basses de son caractère, n'a existé que par ses propres vices. » — Après la bataille d'Iéna, 9e, 17e, 18e et 19e bulletins, comparaison de la reine de Prusse avec lady Hamilton, insinuations très claires et redoublées pour lui imputer une intrigue avec l'empereur Alexandre. « Tout le monde avoue que la reine est l'auteur des maux que souffre la nation prussienne. On entend dire partout : Combien elle a changé depuis cette fatale entrevue avec l'empereur Alexandre !.. On a trouvé, dans l'appartement qu'occupait la reine de Prusse à Postdam, le portrait de l'empereur Alexandre, dont ce prince lui a fait présent. »

dresse un écolier. Avec un sourire de pitié, il lui explique ses fautes, sa faiblesse, son incapacité, et lui montre d'avance sa défaite certaine, son humiliation prochaine. Recevant à Wilna l'envoyé de l'empereur Alexandre, il lui dit (1) : « Cette guerre, la Russie ne la veut pas, aucune puissance de l'Europe ne l'approuve, l'Angleterre elle-même ne la veut pas, car elle prévoit des malheurs pour la Russie, et peut-être même le comble du malheur... Je sais, autant que vous, combien de troupes vous avez, et peut-être mieux que vous. Votre infanterie, en tout, fait 120,000 hommes, et votre cavalerie, entre 60,000 et 70,000 ; j'en ai trois fois autant... L'empereur Alexandre est très mal conseillé ; comment n'a-t-il pas honte de rapprocher de sa personne des gens vils : un Armfeld, homme intrigant, dépravé, scélérat, et perdu de débauche, qui n'est connu que par ses crimes et qui est l'ennemi de la Russie ; un Stein, chassé de sa patrie comme un vaurien, un malveillant, dont la tête est proscrite, mise à prix ; un Bennigsen, qui a, dit-on, quelques talens militaires que je ne lui connais pas, mais qui a trempé ses mains dans le sang (2)?.. Qu'il s'entoure de Russes, et je ne dirai rien... Est-ce que vous n'avez pas assez de gentilshommes russes qui, certainement, lui seront plus attachés que ces mercenaires ? Est-ce qu'il croit qu'ils sont amoureux de sa personne ? Qu'il donne le commandement de la Finlande à Armfeld, je ne dirai rien ; mais, l'approcher de sa personne, fi donc !.. Quelle superbe perspective avait l'empereur Alexandre à Tilsitt, et surtout à Erfurt !.. Il a gâté le plus beau règne qui ait jamais été en Russie... Comment admettre dans sa société un Stein, un Armfeld, un Vinzingerode ? Dites à l'empereur Alexandre que, puisqu'il rassemble autour de lui mes ennemis personnels, cela veut dire qu'il veut me faire injure personnellement, et que, par conséquent, je dois lui faire la même chose : je chasserai de l'Allemagne toute sa parenté de Baden, de Wurtemberg et de Weimar ; qu'il leur prépare un asile en Russie ! » — Remarquez ce qu'il entend par *injure personnelle* (3), ce qu'il

(1) *La Guerre patriotique* (1812-1815), d'après les lettres des contemporains, par Doubravine (en russe). Le rapport de l'envoyé russe, M. de Balachof, est en français.

(2) Allusion au meurtre de Paul Ier.

(3) Stanislas de Girardin, *Mémoires*, III, 249. (Réception du 12 nivôse an X). Le premier consul dit aux sénateurs : « Citoyens, je vous préviens que je regarderais la nomination de Daunou au sénat comme une *injure personnelle*, et vous savez que je n'en ai jamais souffert aucune. » — *Correspondance de Napoléon Ier*. (Lettre du 23 septembre 1809 à M. de Champagny) : « L'empereur François *m'a écrit des injures* quand il m'a dit que je ne lui cède rien, quand, à sa considération, j'ai réduit mes demandes à près de moitié. » (Au lieu de 2,750,000 sujets autrichiens, il n'en demandait plus que 1,600,000.) — Rœderer, III, 377. (24 janvier 1801) : « Il faut que le peuple français me souffre avec mes défauts, s'il trouve en moi quelques avantages ; mon défaut est de ne pouvoir supporter les injures. »

compte venger par les pires représailles, à quel excès monte son ingérence, comment il entre dans le cabinet des souverains étrangers, de force et avec effraction, pour chasser leurs conseillers et gouverner leur conseil : tel le sénat romain avec un Antiochus ou un Prusias ; tel un résident anglais auprès des rois d'Oude ou de Lahore. Chez autrui comme chez lui, il ne peut s'empêcher d'agir en maître. « L'aspiration à la domination universelle (1) est dans sa nature même ; elle peut être modifiée, contenue ; mais on ne parviendra jamais à l'étouffer. »

Dès le consulat, elle éclatait ; c'est pour cela que la paix d'Amiens n'a pu durer : à travers les discussions diplomatiques et par-delà les griefs allégués, son caractère, ses exigences, ses projets avoués et l'usage qu'il compte faire de sa force, telles sont les causes profondes et les motifs vrais de la rupture. Au fond, en termes intelligibles et souvent en paroles expresses, il dit aux Anglais : Chassez de votre île les Bourbons, et fermez la bouche à vos journalistes ; si cela est contraire à votre constitution, tant pis pour elle, ou tant pis pour vous ; « il y a des principes généraux du droit des gens devant lesquels se taisent les lois (particulières) des états (2). » Changez vos lois fondamentales : supprimez chez vous, comme j'ai supprimé chez moi, la liberté de la presse et le droit d'asile ; « j'ai une bien médiocre opinion d'un gouvernement qui n'a pas le pouvoir d'interdire des choses capables de déplaire aux gouvernemens étrangers (3). » Quant au mien, à mon intervention chez mes voisins, à mes récentes acquisitions de territoire, cela ne vous regarde pas : « Je suppose que vous voulez parler du Piémont et de la Suisse? Ce sont des *bagatelles* (4)... » Il est reconnu par l'Europe que la Hollande, l'Italie et la Suisse sont à la disposition de la France (5).

(1) M. de Metternich, II, 378. (Lettre à l'empereur d'Autriche, 28 juillet 1810.)

(2) Note présentée par l'ambassadeur français, Otto, 17 août 1802.

(3) Stanislas Girardin, III, 296. (Paroles du premier consul, 24 floréal an XI) : « J'avais proposé au ministère britannique, depuis plusieurs mois, de conclure un arrangement en vertu duquel on rendrait une loi, en France et en Angleterre, qui défendrait aux journaux et aux membres des autorités de parler en bien ou en mal des gouvernemens étrangers : il n'a jamais voulu y consentir. » — St. Girardin : « Il ne le pouvait pas. » — Bonaparte : « Pourquoi ? » — St. Girardin : « Parce qu'une semblable convention eût été contraire aux lois fondamentales du pays. » — Bonaparte : « J'ai une bien médiocre opinion, etc. »

(4) Hansard, t. XXXVI, p. 1298 (Dépêche de lord Whitworth, 21 février 1803, conversation avec le premier consul aux Tuileries). — Seeley, *A short History of Napoleon the first*. *Bagatelles* est une expression adoucie ; dans une parenthèse qui n'a jamais été imprimée, lord Whitworth ajoute : « L'expression dont il se servit était trop triviale et trop basse pour trouver place dans une dépêche et partout ailleurs, sauf dans la bouche d'un cocher de fiacre. »

(5) Lanfrey, *Histoire de Napoléon*, II, 482. (Paroles du premier consul aux délégués suisses, conférence du 29 janvier 1803.)

D'autre part, l'Espagne m'obéit et, par elle, je tiens le Portugal : ainsi, d'Amsterdam à Bordeaux, de Lisbonne à Cadix et à Gênes, de Livourne à Naples et à Tarente, je puis vous fermer tous les ports ; point de traité de commerce entre nous. Si je vous en accorde un, il sera dérisoire : pour chaque million de marchandises anglaises que vous importerez en France, vous exporterez de France un million de marchandises françaises (1) ; en d'autres termes, vous subirez un blocus continental déclaré ou déguisé, et vous pâtirez en paix comme si nous étions en guerre. Cependant, je tiens toujours mes yeux fixés sur l'Égypte ; « six mille Français suffiraient aujourd'hui pour la reconquérir (2) ; » de force ou autrement, j'y reviendrai ; les occasions ne me manqueront pas, et je les guette : « tôt ou tard, elle appartiendra à la France, soit par la dissolution de l'empire ottoman, soit par quelque arrangement avec la Porte (3). » Évacuez Malte, pour que la Méditerranée devienne un lac français ; je veux régner sur la mer comme sur la terre, et disposer de l'Orient comme de l'Occident. En somme, « avec ma France, l'Angleterre doit finir naturellement par n'en plus être qu'un appendice : la nature l'a faite une de nos îles, comme celle d'Oleron ou la Corse (4). » Naturellement, devant cette perspective, les Anglais gardent Malte et recommencent la guerre. — Il a prévu le cas, et sa résolution est prise ; d'un coup d'œil, il aperçoit et mesure la carrière qu'il va fournir ; avec sa lucidité ordinaire, il a compris et il annonce que la résistance des Anglais va « le forcer à conquérir l'Europe (5)... » « Le premier consul n'a que trente-trois ans et n'a encore détruit que des états du second ordre. Qui sait ce qu'il lui faudrait de temps pour changer de nouveau la face de l'Europe et ressusciter l'empire de l'Occident ? »

Subjuguer le continent pour le coaliser contre l'Angleterre, tel est désormais son moyen, aussi violent que son but, et son moyen, comme son but, lui est prescrit par son caractère. Trop impérieux

(1) Sir Neil Campbell, *Napoleon at Fontainebleau and Elba*, p. 201. (Paroles de Napoléon devant sir Neil Campbell et les autres commissaires.) — Le même projet est mentionné presque en termes identiques dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*. — Pelet de la Lozère, *Opinions de Napoléon au conseil d'état*, p. 238 (séance du 4 mars 1806) : « Quarante-huit heures après la paix avec l'Angleterre, je proscrirai les denrées étrangères et promulguerai un acte de navigation qui ne permettra l'entrée de nos ports qu'aux bâtimens français, construits avec du bois français, montés par un équipage aux deux tiers français. Le charbon même et les milords anglais ne pourront aborder que sous pavillon français. » — *Ibid.*, 32.

(2) *Moniteur*, 30 janvier 1803. (Rapport de Sébastiani.)

(3) Hansard, tome XXXVI, p. 1298. (Dépêche de lord Whitworth, 21 février 1803, paroles du premier consul à lord Whitworth.)

(4) *Mémorial*. (Paroles de Napoléon, 24 mars 1806.)

(5) Lanfrey, II, 476. (Note à Otto, 23 octobre 1802.) — Thiers, IV, 49.

et trop impatient pour attendre ou ménager autrui, il ne sait agir sur les volontés que par la contrainte, et ses coopérateurs ne sont jamais pour lui que des sujets sous le nom d'alliés. — Plus tard, à Sainte-Hélène, avec sa force indestructible d'imagination et d'illusion (1), il agitera devant le public des songes humanitaires; mais, de son propre aveu, pour accomplir son rêve rétrospectif, il lui eût fallu, au préalable, la soumission totale de l'Europe entière : être un souverain pacificateur et libéral, « un Washington couronné, oui, dira-t-il : mais je n'y pouvais raisonnablement parvenir qu'au travers de la dictature universelle; je l'ai prétendue (2). » — En vain le sens commun lui montre qu'une telle entreprise rallie infailliblement le continent à l'Angleterre, et que son moyen l'écarte de son but. En vain on lui représente à plusieurs reprises (3) qu'il a besoin sur le continent d'un grand allié sûr, que, pour cela, il doit se concilier l'Autriche, qu'il ne faut pas la désespérer, mais bien plutôt la gagner, la dédommager du côté de l'Orient, la mettre par là en conflit permanent avec la Russie, l'attacher au nouvel empire français par une communauté d'intérêts vitaux. En vain, après Tilsitt, il fait lui-même avec la Russie un marché semblable. Ce marché ne peut tenir, parce que, dans l'association conclue, Napoléon, selon sa coutume, toujours empiétant, menaçant, ou attaquant (4), veut réduire Alexandre à n'être qu'un subordonné et une dupe. Aucun témoin clairvoyant n'en peut douter. Dès 1809, un diplomate écrit : « Le système français, qui triomphe aujourd'hui, est dirigé contre tous les grands corps d'états (5), » non-seulement contre l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche, mais contre la Russie, contre toute puissance capable de maintenir son indépen-

(1) Lettre à Clarke, ministre de la guerre, 18 janvier 1814 : « Si, à Leipzig, j'avais eu 30,000 coups de canons (à tirer) le 18 au soir, je serais aujourd'hui le maître du monde. »

(2) *Mémorial*, 30 novembre 1815.

(3) Lanfrey, III, 339, 399. (Lettres de Talleyrand, 11 et 27 octobre 1805, et mémoire adressé à Napoléon.)

(4) Dans le conseil tenu à propos du mariage futur de Napoléon, Cambacérès avait opiné inutilement pour l'alliance russe. La semaine suivante, il dit à M. X... : « Quand on n'a qu'une bonne raison à donner et qu'il est impossible de la dire, il est simple qu'on soit battu... Vous allez voir qu'elle est si bonne qu'il suffit d'une phrase pour en faire comprendre toute la force. *Je suis moralement sûr qu'avant deux ans nous aurons la guerre avec celle des deux puissances dont l'empereur n'aura pas épousé la fille.* Or une guerre avec l'Autriche ne me cause aucune inquiétude, et je tremble d'une guerre avec la Russie : les conséquences en sont incalculables. » (*Mémoires* inédits par M. X., II, 463.)

(5) M. de Metternich, II, 305. (Lettre à l'empereur d'Autriche, 10 août 1809.) — *Ibid.* 403. (Lettre du 11 janvier 1811) : « Mon appréciation sur le fond des projets et des plans de Napoléon n'a jamais varié. Le but monstrueux, qui consiste dans l'asservissement du continent sous la domination d'un seul, a été, est encore le sien. »

dance : car, si elle reste indépendante, elle peut devenir hostile, et, par précaution, Napoléon écrase en elle un ennemi probable.

D'autant plus que, dans cette voie, une fois engagé, il ne peut plus s'arrêter ; en même temps que son caractère, la situation qu'il s'est faite le pousse en avant, et son passé le précipite dans son avenir (1). — Au moment où se rompt la paix d'Amiens, il est déjà si fort et si envahissant que ses voisins, pour leur sûreté, sont obligés de faire alliance avec l'Angleterre : cela le conduit à briser les vieilles monarchies encore intactes, à conquérir Naples, à mutiler l'Autriche une première fois, à démembrer et dépecer la Prusse, à mutiler l'Autriche une seconde fois, à fabriquer des royaumes pour ses frères à Naples, en Hollande, en Westphalie. — A la même date, il a fermé aux Anglais tous les ports de son empire : cela le conduit à leur fermer tous les ports du continent, à instituer contre eux le blocus continental, à proclamer contre eux une croisade européenne, à ne pas souffrir des souverains neutres comme le pape, des subalternes tièdes comme son frère Louis, des collaborateurs douteux ou insuffisans comme les Bragances de Portugal et les Bourbons d'Espagne, partant à s'emparer du Portugal et de l'Espagne, des états pontificaux et de la Hollande, puis des villes hanséatiques et du duché d'Oldenbourg, à allonger sur le littoral entier, depuis les bouches de Cattaro et Trieste jusqu'à Hambourg et Dantzig, son cordon de commandans militaires, de préfets et de douaniers, sorte de lacet qu'il serre tous les jours davantage, jusqu'à étrangler chez lui, non-seulement le consommateur, mais encore le producteur et le marchand (2). — Tout cela, dans les formes autoritaires que l'on connaît, quelquefois par simple décret, sans autre motif allégué que son intérêt, ses convenances et son bon plaisir (3), arbitrairement et brusquement, à travers quels attentats

(1) *Correspondance de Napoléon Ier.* (Lettre au roi de Wurtemberg, 2 avril 1811) : « La guerre aura lieu malgré lui (l'empereur Alexandre), malgré moi, malgré les intérêts de la France et ceux de la Russie. J'ai déjà vu cela si souvent que c'est mon expérience du passé qui me dévoile cet avenir. »

(2) Mollien, III, 135, 190. — En 1810, « renchérissement de 400 pour 100 sur le sucre, de 100 pour 100 sur le coton et sur les matières tinctoriales. » — « Plus de 20,000 douaniers étaient employés à la frontière contre plus de 100,000 contrebandiers en activité continuelle et favorisés par la population. » — *Mémoires* inédits par M. X.., III, 284. — Il y avait des licences pour importer des denrées coloniales, mais à condition d'exporter une quantité proportionnée d'objets fabriqués en France ; or l'Angleterre refusait de les recevoir. En conséquence, « ne pouvant rapporter ces objets en France, on les jetait à la mer. » — « On commença d'abord par consacrer à ce commerce le rebut des manufactures, puis on finit par fabriquer des objets qui n'avaient pas d'autre destination, par exemple, à Lyon, des taffetas et des satins. »

(3) Proclamation du 27 décembre 1805 : « La dynastie de Naples a cessé de régner ; son existence est incompatible avec le repos de l'Europe et l'honneur de ma couronne. » — Message au sénat du 10 décembre 1810 : « De nouvelles garanties m'étant

contre le droit des gens, l'humanité et l'hospitalité, avec quel abus de la force, par quel tissu de brutalités et de fourberies (1), avec quelle oppression de l'allié et quelle spoliation du vaincu, par quel brigandage soldatesque exercé sur les peuples en temps de guerre, par quelle exploitation systématique pratiquée sur les peuples en temps de paix (2), il faudrait des volumes pour l'écrire. — Aussi bien, à partir de 1808, les peuples se lèvent contre lui : il les a

devenues nécessaires, la réunion des embouchures de l'Escaut, de la Meuse, du Rhin, de l'Ems, du Weser et de l'Elbe à l'empire m'ont paru être les *premières* et les plus importantes... La réunion du Valais est une conséquence prévue des immenses travaux que je fais faire depuis dix ans dans cette partie des Alpes. »

(1) On connaît l'affaire d'Espagne; ses procédés, à l'endroit du Portugal, sont antérieurs et du même ordre. — *Correspondance.* (Lettre à Junot, 31 octobre 1807) : « Je vous ai déjà fait connaître qu'en vous autorisant à entrer comme auxiliaire, c'était pour que vous pussiez vous rendre maître de la flotte (portugaise), mais que mon parti était décidément pris de m'emparer du Portugal. » — (Lettre à Junot, 23 décembre 1807) : « Que le pays soit désarmé; que toutes les troupes portugaises soient dirigées en France;.. je désire en débarrasser le pays; que tous les princes, ministres et autres hommes qui peuvent servir de points de ralliement soient envoyés en France. » — (Décret du 23 décembre 1807) : « Une contribution extraordinaire de 100 millions de francs sera imposée au royaume de Portugal *pour servir au rachat de toutes les propriétés, sous quelque dénomination qu'elles soient, appartenant à des particuliers...* Tous les biens appartenant à la reine de Portugal, au prince régent et aux princes apanagés,.. tous les biens des seigneurs qui ont suivi le roi dans son abandon du pays et qui ne seraient pas rentrés dans le royaume avant le 1er février, seront mis sous le séquestre.» — Cf. M. d'Haussonville, *l'Église romaine et le premier Empire*, 5 vol. (notamment les trois derniers). Aucun autre ouvrage ne fait toucher mieux et de plus près le but et les procédés politiques de Napoléon.

(2) *Souvenirs du feu duc de Broglie*, p. 143. (Spécimen des procédés en temps de guerre, registre des arrêtés du maréchal Bessières, commandant à Valladolid, du 11 avril au 15 juillet 1811.) — *Correspondance du roi Jérôme,* lettre de Jérôme à Napoléon, 5 décembre 1811. (Spécimen de la situation des peuples vaincus en temps de paix) : « Si la guerre vient à éclater, toutes contrées entre le Rhin et l'Oder seront le foyer d'une vaste et active insurrection. La cause puissante de ce mouvement dangereux n'est pas seulement dans la haine contre les Français et l'impatience du joug étranger elle est encore plus dans le malheur des temps, *dans la ruine totale de toutes les classes, dans la surcharge des impositions*, contributions de guerre, entretien des troupes, passage des soldats et vexations de tout genre continuellement répétées... A Hanovre, Magdebourg et dans les principales villes de mon royaume, *les propriétaires abandonnent leurs maisons et chercheraient vainement à s'en défaire au prix le plus vil...* Partout la misère accable les familles; les capitaux sont épuisés; *le noble, le paysan, le bourgeois, sont accablés de dettes et de besoins... Le désespoir des peuples, qui n'ont plus rien à perdre parce qu'on leur a tout enlevé, est à craindre.* » — De Pradt, p. 73. (Spécimen des procédés soldatesques en pays allié.) A Wolburch, dans le château de l'évêque de Cujavie, « je trouvai son secrétaire, chanoine de Cujavie, décoré du cordon et de la croix de son chapitre, qui me montra sa mâchoire fracassée par les larges soufflets que lui avait appliqués la veille M. le général comte Vandamme pour un refus de vin de Tokai que le général demandait impérieusement et que le chanoine refusait, en disant que le roi de Westphalie avait logé la veille dans le château et avait fait charger ce vin en totalité sur ses chariots. »

froissés si à fond dans leurs intérêts et si à vif dans leurs sentimens, il les a tellement foulés, rançonnés et appliqués par contrainte à son service, il a détruit, outre les vies françaises, tant de vies espagnoles, italiennes, autrichiennes, prussiennes, suisses, bavaroises, saxonnes, hollandaises, il a tué tant d'hommes en qualité d'ennemis, il en a tant enrôlé hors de chez lui et fait tuer sous ses drapeaux en qualité d'auxiliaires, que les nations lui sont encore plus hostiles que les souverains. Décidément, avec un caractère comme le sien, on ne peut pas vivre; son génie est trop grand, trop malfaisant, d'autant plus malfaisant qu'il est plus grand. Tant qu'il régnera, on aura la guerre; on aurait beau l'amoindrir, le resserrer chez lui, le refouler dans les frontières de l'ancienne France : aucune barrière ne le contiendra, aucun traité ne le liera ; la paix, avec lui, ne sera jamais qu'une trêve; il n'en usera que pour se réparer, et, sitôt réparé, il recommencera (1); par essence, il est *insociable*. Là-dessus, l'opinion de l'Europe est faite, définitive, inébranlable. — Combien cette conviction est unanime et profonde, un seul petit détail suffira pour le montrer. Le 7 mars, à Vienne, la nouvelle arrive qu'il s'est échappé de l'île d'Elbe, sans que l'on sache encore où il va débarquer. Avant huit heures du matin, M. de Metternich (2) apporte la nouvelle à l'empereur d'Autriche, qui lui dit : « Allez sans retard trouver l'empereur de Russie et le roi de Prusse, et dites-leur que je suis prêt à donner à mon armée l'ordre de reprendre le chemin de la France. » A huit heures un quart, M. de Metternich est chez le tsar, et à huit heures et demie, chez le roi de Prusse; tous les deux, à l'instant, répondent de même. « A neuf heures, dit M. de Metternich, j'étais rentré. A dix heures, des aides-de-camp couraient déjà dans toutes les directions, pour faire faire halte aux corps d'armée... C'est ainsi que la guerre fut déclarée en moins d'une heure. »

VIII.

D'autres chefs d'état ont aussi passé leur vie à violenter les hommes; mais c'était en vue d'une œuvre viable et pour un intérêt national. Ce qu'ils appelaient le bien public n'était pas un fantôme de leur cerveau, un poème chimérique fabriqué en eux par le tour de leur imagination, par leurs passions personnelles, par leur ambition et leur orgueil propres. En dehors d'eux et de leur rêve, il

(1) *Correspondance*, lettre au roi Joseph, 18 février 1814 : « Si j'avais signé le traité qui réduisait la France à ses anciennes limites, j'aurais couru aux armes deux ans après. » — Marmont, v, 133 (1813) : « Napoléon, dans les derniers temps de son règne, a toujours mieux aimé tout perdre que rien céder »

(2) M. de Metternich, II, 205.

y avait pour eux une chose réelle, solide et d'importance supérieure, à savoir l'état, le corps social, le vaste organisme qui dure indéfiniment par la série continue des générations solidaires. Quand ils saignaient la génération présente, c'était au profit des générations futures, pour les préserver de la guerre civile ou de la domination étrangère (1). Le plus souvent ils agissaient en bons chirurgiens, sinon par vertu, du moins par sentiment dynastique et par tradition de famille; ayant exercé de père en fils, ils avaient acquis la conscience professionnelle; pour objet premier et dernier, ils se proposaient le salut et la santé de leur patient. C'est pourquoi ils ne prodiguaient pas les opérations démesurées, sanglantes et trop risquées : rarement ils se laissaient induire en tentation par l'envie d'étaler leur savoir-faire, par le besoin d'étonner et d'éblouir le public, par la nouveauté, le tranchant, l'efficacité de leurs bistouris et de leurs scies. Ils se sentaient chargés d'une vie plus longue et plus grande que leur propre vie; ils regardaient au-delà d'eux-mêmes, aussi loin que leur vue pouvait porter, et ils pourvoyaient à ce que l'état, après eux, pût se passer d'eux, subsister intact, demeurer indépendant, robuste et respecté, à travers les vicissitudes du conflit européen et les chances indéterminées de l'histoire future. Voilà ce que, sous l'ancien régime, on nommait *la raison d'état*; pendant huit cents ans, elle avait prévalu dans le conseil des princes; avec des défaillances inévitables et après des déviations temporaires, elle y devenait ou elle y restait le motif prépondérant. Sans doute elle y excusait ou autorisait bien des manques de foi, bien des attentats, et, pour trancher le mot, bien des crimes; mais, dans l'ordre politique, surtout dans la conduite des affaires extérieures, elle fournissait le principe dirigeant, et ce principe était salutaire. Sous son ascendant continu, trente souverains avaient travaillé, et c'est ainsi que, province à province, solidement, à perpétuité, par des manœuvres interdites aux particuliers, mais permises aux hommes d'état, ils avaient construit la France.

Or, chez leur successeur improvisé, ce principe manque; sur le trône, comme dans les camps, général, consul ou empereur, il reste officier de fortune et ne songe qu'à son avancement. Par une lacune énorme d'éducation, de conscience et de cœur, au lieu de subordonner sa personne à l'état, il subordonne l'état à sa personne; au-delà de sa courte vie physique, ses yeux ne s'attachent pas sur la nation qui lui survivra; partant il sacrifie l'avenir au présent, et son œuvre ne peut pas être durable. Après lui, le dé-

(1) Paroles de Richelieu au lit de mort : « Voici mon juge, dit-il en montrant l'hostie, mon juge qui prononcera bientôt ma sentence. Je le prie de me condamner si, dans mon ministère, je me suis proposé autre chose que le bien de la religion et de l'état. »

luge : peu lui importe que ce terrible mot soit prononcé ; bien pis, il souhaite qu'au fond du cœur, anxieusement, chacun le prononce. « Mon frère, disait Joseph en 1803 (1), veut que le besoin de son existence soit si bien senti et que cette existence soit un si grand bienfait, qu'on ne puisse rien voir au-delà sans frémir. Il sait, et il le sent, qu'il règne par cette idée plutôt que par la force ou la reconnaissance. Si demain, si un jour, on pouvait se dire : « Voilà un ordre de choses établi et tranquille, voilà un successeur désigné, Bonaparte peut mourir, il n'y aura ni trouble, ni innovation à craindre, » mon frère ne se croirait plus en sûreté... Telle est la règle de sa conduite. » En vain les années s'écoulent, jamais il ne songe à mettre la France en état de subsister sans lui ; au contraire, il compromet les acquisitions durables par les annexions exagérées, et, dès le premier jour, il est visible que l'empire finira avec l'empereur. En 1805, le 5 pour 100 étant à 80 francs, son ministre des finances, Gaudin, lui fait observer que ce taux est raisonnable (2). « Il ne faut pas se plaindre, puisque ces fonds sont en viager sur la tête de Votre Majesté. — Que voulez-vous dire? — Je veux dire que l'empire s'est successivement agrandi au point qu'il devient ingouvernable après vous. — Si mon successeur est un imbécile, tant pis pour lui. — Oui, mais aussi tant pis pour la France. » Deux ans plus tard, en manière de résumé politique, M. de Metternich (3) porte ce jugement d'ensemble : « Il est remarquable que Napoléon, tourmentant, modifiant continuellement les relations de l'Europe entière, n'ait pas encore fait un seul pas qui tende à assurer l'existence de ses successeurs. » En 1809, le même diplomate ajoute (4) : « Sa mort sera le signal d'un bouleversement nouveau et affreux ; tant d'élémens divisés tendront à se rapprocher. Des souverains détrônés seront rappelés par d'anciens sujets ; des princes nouveaux auront de nouvelles couronnes à défendre. Une véritable guerre civile s'établira pour un demi-siècle dans le vaste empire du continent, le jour où le bras de fer qui en tenait les rênes sera réduit en poussière. » En 1811, « tout le monde (5) est convaincu

(1) Miot de Melito, *Mémoires*, II, 48, 152.

(2) *Souvenirs*, par Gaudin, duc de Gaëte (3e vol. des *Mémoires*, p. 67).

(3) M. de Metternich, II, 120. (Lettre à Stadion, 26 juillet 1807.)

(4) *Ibid.*, II, 291. (Lettre du 11 avril 1809.)

(5) *Ibid.*, II, 400. (Lettre du 17 janvier 1811.) Aux heures lucides, Napoléon porte le même jugement : Cf. Pelet de La Lozère, *Opinions de Napoléon au conseil d'état*, p. 15 : « Tout cela durera autant que moi ; mais, après moi, mon fils s'estimera heureux d'avoir 40,000 francs de rente. » — (De Ségur, *Histoire et Mémoires*, III, 155) : « Combien de fois alors (1811) on l'entendit prévoir que le poids de son empire accablerait son héritier ! » — « Pauvre enfant ! disait-il en regardant le roi de Rome, que d'affaires embrouillées je te laisserai ! » — Dès le commencement, il lui arrivait parfois de se juger et de prévoir l'effet total de son action dans l'histoire : « Arrivé dans

que la première, l'inévitable conséquence de la disparution de Napoléon, du maître en qui seul toute la force est concentrée, serait une révolution. » Chez lui, en France, à cette même date, ses propres serviteurs commencent à comprendre, non-seulement que son empire est viager et ne subsistera pas après sa mort, mais que ce empire est éphémère et durera moins que sa vie : car il exhausse incessamment son édifice, et, tout ce que sa bâtisse gagne en hauteur, elle le perd en solidité. « L'empereur est fou, dit Decrès (1) à Marmont, complètement fou ; il nous culbutera tous tant que nous sommes, et tout cela finira par une épouvantable catastrophe. » Effectivement, il pousse la France aux abîmes, de force et en la trompant, en sachant qu'il la trompe, par un abus de confiance qui va croissant, à mesure que, par sa volonté et par sa faute, d'année en année, entre ses intérêts tels qu'il les comprend et l'intérêt public, le désaccord devient plus grand.

Au traité de Lunéville et avant la rupture de la paix d'Amiens (2), ce désaccord était déjà marqué. Il devient manifeste au traité de Presbourg, et plus évident encore au traité de Tilsitt. Il est flagrant en 1808, après la dépossession des Bourbons d'Espagne ; il est scandaleux et monstrueux en 1812, au moment de la guerre de Russie. Cette guerre, Napoléon lui-même reconnaît qu'elle est contre l'intérêt de la France (3), et il la fait. Plus tard, à Sainte-Hélène, il s'attendrira, en paroles, sur « ce peuple français qu'il a tant aimé (4). » La vérité est qu'il l'aime comme un cavalier aime son cheval ; quand il le dresse, quand il le pare et le pomponne, quand il le flatte et l'excite, ce n'est pas pour le servir, mais pour se servir de lui en qualité d'animal utile, pour l'employer jusqu'à l'épuiser, pour le pousser en avant, à travers des fossés de plus en plus larges et par-dessus des barrières de plus en plus hautes : encore ce fossé, encore cette barrière ; après l'obstacle qui semble le dernier, il y en aura d'autres, et, dans tous les cas, le cheval restera forcé-

l'île des Peupliers, le premier consul s'est arrêté devant le tombeau de J.-J. Rousseau et a dit : « Il eût mieux valu pour le repos de la France que cet homme n'eût jamais existé. — Eh pourquoi, citoyen consul ? — C'est lui qui a préparé la révolution française. — Je croyais que ce n'était pas à vous à vous plaindre de la révolution. — Eh bien ! l'avenir apprendra s'il ne valait pas mieux, pour le repos de la terre, que Rousseau ni moi n'eussions jamais existé. » — Et il reprit d'un air rêveur sa promenade. » — (St. Girardin, *Journal et Mémoires*, III, *Visite du premier consul à Ermenonville.*)

(1) Marmont, *Mémoires*, III, 337. (Au retour de Wagram.)

(2) Sur ce désaccord initial, cf. Armand Lefèvre, *Histoire des Cabinets de l'Europe*, 4 vol.

(3) *Correspondance de Napoléon Ier*. (Lettre au roi de Wurtemberg, 2 avril 1811.)

(4) Testament du 25 avril 1821 : « Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé. »

ment à perpétuité ce qu'il est déjà, je veux dire une monture, et une monture surmenée. Car, dans cette expédition de Russie, au lieu d'un désastre effroyable, supposez un succès éclatant, une victoire à Smolensk égale à celle de Friedland, un traité à Moscou plus avantageux que celui de Tilsitt, le tsar soumis, et suivez les conséquences : probablement le tsar étranglé ou détrôné, une insurrection patriotique en Russie comme en Espagne, deux guerres permanentes aux deux extrémités du continent contre le fanatisme religieux, plus irréconciliable que les intérêts positifs, et contre la barbarie éparse, plus indomptable que la civilisation unitaire; au mieux, un empire européen sourdement miné par une résistance européenne, une France extérieure superposée de force au continent asservi (1), des résidens et commandans français à Saint-Pétersbourg et Riga comme à Dantzig, Hambourg, Amsterdam, Lisbonne, Barcelone et Trieste; tous les Français valides employés, de Cadix à Moscou, pour maintenir et administrer la conquête; tous les adolescens valides saisis chaque année par la conscription, et, s'ils ont échappé à la conscription, ressaisis par des décrets (2), toute la population mâle appliquée à des œuvres de contrainte; nulle autre perspective pour un homme inculte ou cultivé, nulle autre carrière, militaire ou civile, qu'une faction prolongée, menacée et menaçante, en qualité de soldat, douanier ou gendarme, en qualité de préfet, sous-préfet ou commissaire de police, c'est-à-dire en qualité de sbire et tyranneau subalterne, pour

(1) *Correspondance de Napoléon*, I, XXII, 119. (Note de Napoléon, avril 1811) : « Il y aura toujours à Hambourg, Brême et Lubeck 8 à 10,000 Français, soit employés, soit gendarmerie, douanes et dépôts. »

(2) *Mémoires* inédits, par M. X..., III, 571 et suivantes : « Dans cette année 1813, du 11 janvier au 7 octobre, 840,000 hommes avaient déjà été exigés de la France impériale et il avait fallu les livrer. » — Autres décrets en décembre mettant à la disposition du gouvernement 300,000 conscrits sur les années 1806 à 1814 inclusivement. — Autre décret en novembre pour organiser en cohortes 140,000 hommes de la garde nationale, destinés à la défense des places fortes.— En tout, 1,300,000 hommes appelés en un an. « Jamais on n'a demandé à aucune nation de se laisser ainsi volontairement conduire en masse à la boucherie. » — *Ibid.*, III, 489. Sénatus-consulte et arrêté du conseil pour lever 10,000 jeunes gens exempts ou rachetés de la conscription, au choix arbitraire des préfets, dans les classes les plus élevées de la société. L'objet visible de la mesure « était de lever des otages dans toutes les familles dont la fidélité pouvait être douteuse. Nulle mesure plus que celle-là n'a fait des ennemis plus irréconciliables à Napoléon. » — Cf., de Ségur, II, 34. (Il fut chargé d'organiser et de commander une division de ces jeunes gens.) Plusieurs étaient des fils de Vendéens ou de conventionnels, quelques-uns arrachés à leur femme le lendemain de leur mariage, ou au chevet d'une femme en couches, d'un père agonisant, d'un fils malade ; « il y en avait de si faible complexion qu'ils semblaient mourans. » — La moitié périt dans la campagne de 1814. — *Correspondance*, lettre au ministre de la guerre, Clarke, 23 octobre 1813 (au sujet des nouvelles levées). « Je compte sur 100,000 conscrits réfractaires. »

contenir des sujets et lever des contributions, pour confisquer et brûler des marchandises, pour empoigner des fraudeurs et faire marcher des réfractaires. De ces réfractaires, en 1810 (1), on en compte déjà 160,000 condamnés nominativement; de plus, 170 millions d'amende ont été imposés à leurs familles. En 1811 et 1812, des colonnes volantes, qui traquent les fugitifs, en ramassent 60,000, que l'on pousse par troupeaux, de l'Adour au Niémen, le long de la côte; arrivés à la frontière, on les verse dans la grande armée; mais, dès le premier mois, ils désertent, eux et leurs compagnons de chaîne, au taux de 4 ou 5,000 par jour (2). Si jamais l'Angleterre est conquise, il faudra aussi y tenir garnison, et par des garnisaires aussi zélés. — Tel est l'avenir indéfini que le système offre aux Français, même avec toutes les bonnes chances. Il se trouve que les chances sont mauvaises et qu'à la fin de 1812 la grande armée gît dans la neige : le cheval a manqué des quatre pieds. Par bonheur, ce n'est qu'un cheval fourbu ; « la santé de Sa Majesté n'a jamais été meilleure (3) ; » le cavalier ne s'est point fait de mal ; il se relève, et, ce qui le préoccupe en cet instant, ce

(1) *Archives nationales*, AF, IV, 1,297. (Pièces 206 à 210). (Rapport à l'empereur par le directeur général des revues de la conscription, comte Dumas, 10 avril 1810.) Outre les 170 millions d'amende, 1,675,457 francs d'amende ont été infligés à 2,335 individus, « fauteurs ou complices.» — *Ibid.*, AF, IV, 1,051. (Rapport du général Lacoste sur le département de la Haute-Loire, 13 octobre 1808.) « On calcule presque toujours dans ce département sur la désertion de la moitié des conscrits... Dans la plupart des cantons, les gendarmes font un trafic honteux de la conscription; ils tirent jusqu'à des pensions de certains conscrits pour les favoriser. — *Ibid.*, AF, IV, 1,052. (Rapport de Pelet, 12 janvier 1812) : « Les opérations de la conscription se sont améliorées (dans l'Hérault); les contingens de 1811 ont été fournis. Il restait 1,800 réfractaires ou déserteurs des classes antérieures; la colonne mobile en a arrêté ou fait rendre 1,600; 200 sont encore à poursuivre. » — Faber, *Notice* (1807) *sur l'intérieur de la France*, p. 141. « Sur les frontières particulièrement, la désertion est quelquefois effrayante; sur 100 conscrits, on a compté parfois 80 déserteurs.» — *Ibid.*, p. 149: « Il a été annoncé dans les feuilles publiques qu'en 1801 le tribunal de première instance séant à Lille avait condamné, pour la conscription de l'année, 135 réfractaires, et que celui qui siège à Gand en avait condamné 70. Or, 200 conscrits forment le maximum de ce qu'un arrondissement de département saurait fournir. » — *Ibid.*, p. 145. « La France ressemble à une grande maison de détention où l'un surveille l'autre, où l'un évite l'autre... Souvent on voit un jeune homme qui a un gendarme à ses trousses; souvent quand on y regarde de près, ce jeune homme a les mains liées, et quelquefois il porte des menottes.» — Mathieu Dumas, III, 507. (Après la bataille de Dresde, dans les hôpitaux de Dresde) : « J'observai, avec un déplaisir, plusieurs de ces hommes légèrement blessés; la plupart, jeunes conscrits nouvellement arrivés à l'armée, n'avaient pas été blessés par le feu ennemi, mais ils s'étaient mutuellement mutilés aux pieds et aux mains. De tels antécédens et d'aussi mauvais augure avaient déjà été observés dans la campagne de 1809. »

(2) De Ségur, III, 474. — Thiers, XIV, 159. (Un mois après le passage du Niémen, 150,000 hommes avaient disparu des rangs.)

(3) Vingt-neuvième bulletin (3 décembre 1812).

n'est pas l'agonie de sa monture crevée, c'est sa propre mésaventure, c'est sa réputation d'écuyer compromise, c'est l'effet sur le public, ce sont les sifflets, c'est le comique d'un saut périlleux annoncé à si grand orchestre et terminé par une si piteuse chute. Dix fois de suite, arrivant à Varsovie, il répète (1) : « Du sublime au ridicule, il n'y a qu'un pas. » Plus impudemment encore, à Dresde, l'année suivante, il montre à nu et à cru sa passion maîtresse, ses motifs déterminans, l'immensité et la férocité de son impitoyable amour-propre. « Que veut-on de moi, dit-il à M. de Metternich (2)? Que je me déshonore? Jamais! Je saurai mourir, mais je ne céderai pas un pouce de territoire. Vos souverains, nés sur le trône, peuvent se laisser battre vingt fois et rentrer dans leurs capitales; moi je ne le puis pas, parce que je suis un soldat parvenu. Ma domination ne survivra pas au jour où j'aurai cessé d'être fort, et, par conséquent, craint. » En effet, son despotisme en France est fondé sur sa toute-puissance en Europe; s'il ne reste pas le maître du continent, « il devra compter avec le Corps législatif (3). » Plutôt que de descendre à ce rôle réduit, plutôt que d'être un monarque constitutionnel bridé par des chambres, il joue quitte ou double, il risquera et perdra tout. « J'ai vu vos soldats, lui dit Metternich, ce sont des enfans. Quand cette armée d'adolescens que vous appelez sous les armes aura disparu, que ferez-vous? » A ces mots, qui l'atteignent au cœur, il pâlit; ses traits se contractent et la fureur l'emporte; comme un homme blessé qui fait un faux mouvement et se découvre, il dit violemment à Metternich : « Vous n'êtes pas soldat, et vous ne savez pas ce qui se passe dans l'âme d'un soldat. J'ai grandi sur les champs de bataille, et un homme comme moi se f... de la vie d'un million d'hommes (4). »

(1) De Pradt, *Histoire de l'ambassade de Varsovie*, p. 219.

(2) M. de Metternich, I, 147. — Fain, *Manuscrit*, de 1813, II, 26. (Paroles de Napoléon à ses généraux) : « C'est un triomphe complet qu'il nous faut. La question n'est plus dans l'abandon de telle ou telle province; il s'agit de notre supériorité politique, et, pour nous, l'existence en dépend. » — II, 41, 42. (Paroles de Napoléon à Metternich.) « Et c'est mon beau-père qui accueille un pareil projet! Et c'est lui qui vous envoie! Dans quelle attitude veut-il donc me placer auprès du peuple français? Il s'abuse étrangement, s'il croit qu'un trône mutilé puisse être un asile en France pour sa fille et son petit-fils... Ah! Metternich, combien l'Angleterre vous a-t-elle donné pour vous décider à jouer ce rôle contre moi? » (Cette dernière phrase, omise dans le récit de Metternich, est un trait de caractère; Napoléon, en ce moment décisif, reste blessant et aggressif, gratuitement et jusqu'à se nuire.)

(3) *Souvenirs du feu duc de Broglie*, I, 235.

(4) *Ibid.*, I, 230. Quelques jours auparavant, Napoléon avait dit à M. de Narbonne, qui me le répéta le soir même : « Au bout du compte, qu'est-ce que tout ceci (la campagne de Russie) m'a coûté? 300,000 hommes, et encore il y avait beaucoup d'Allemands là dedans. » — *Mémoires* inédits par M. X..., v. 615. (A propos des bases de

Sa chimère impériale en a dévoré bien davantage : entre 1804 et 1815, il a fait tuer plus de 1,700,000 Français nés dans les limites de l'ancienne France (1), auxquels il faut ajouter probablement 2 millions d'hommes nés hors de ces limites et tués pour lui, à titre d'alliés, ou tués par lui, à titre d'ennemis. Ce que les pauvres Gaulois, enthousiastes et crédules, ont gagné à lui confier deux fois leur chose publique, c'est une double invasion ; ce qu'il leur lègue, pour prix de leur dévoûment, après cette prodigieuse effusion de leur sang et du sang d'autrui, c'est une France amputée des quinze départemens acquis par la république, privée de la Savoie, de la rive gauche du Rhin et de la Belgique, dépouillée du grand angle du Nord-Est par lequel elle s'achevait, fortifiait son point le plus vulnérable, et, selon le mot de Vauban, complétait « son pré carré, » séparée des quatre millions de nouveaux Français qu'elle s'était presque assimilés par vingt ans de vie commune, bien pis, resserrée en-deçà des frontières de 1789, seule plus petite au milieu de ses voisins tous agrandis, suspecte à l'Europe, enveloppée à demeure par un cercle menaçant de défiances et de rancunes. — Telle est l'œuvre politique de Napoléon, œuvre de l'égoïsme servi par le génie : dans sa bâtisse européenne, comme dans sa bâtisse française, l'égoïsme souverain a introduit un vice de construction. Dès les premiers jours, ce vice fondamental est manifeste dans l'édifice européen, et il y produit, au bout de quinze ans, l'effondrement brusque : dans l'édifice français, il est aussi grave, quoique moins visible ; on ne le démêlera qu'au bout d'un demi-siècle ou même d'un siècle entier ; mais ses effets graduels et lents seront aussi pernicieux et ne sont pas moins sûrs.

H. Taine.

Francfort, acceptées par Napoléon trop tard et quand il n'est plus temps.) « Ce qui caractérise cette faute, c'est qu'elle a été commise plus encore contre l'intérêt de la France que contre le sien... Il l'a sacrifiée aux embarras de sa situation personnelle, à la mauvaise honte de son ambition, à la difficulté de se trouver seul, en quelque sorte, en face d'une nation qui avait tout fait pour lui, et qui pouvait justement lui adresser le reproche de tant de trésors épuisés, de tant de sang dépensé pour des entreprises démontrées folles et insoutenables. »

(1) Léonce de Lavergne, *Économie rurale de la France*, p. 40. (D'après le témoignage de l'ancien directeur de la conscription sous l'empire.)

AU

PARADIS DES ENFANS

DERNIÈRE PARTIE (1)

VIII.

Lorsque Francine, effarée, courbée sous l'humiliation, suffoquée par les sanglots, sortit de la maison de Lauverjat, il faisait nuit. Les becs de gaz s'allumaient l'un après l'autre dans les rues enténébrées; sur la chaussée obscure, les devantures éclairées de quelques boutiques étendaient çà et là de larges taches lumineuses. Une fois dehors, elle se mit à courir d'un air égaré. Il lui semblait qu'elle était encore pourchassée par les reproches violens de Mme Lauverjat. Elle n'avait qu'une préoccupation : fuir bien loin, plonger plus avant dans la nuit pour y cacher sa honte. Un tremblement d'épouvante la saisissait rien qu'à l'idée de se présenter devant le père Labrèche, de répondre à ses questions et de lui confesser sa faute. Au lieu de repasser le pont, elle tourna le dos au *Paradis des Enfans* et s'enfonça dans un passage noir et sordide, qu'on nomme le *Corps de l'huis*, et qui débouche sur le quai, derrière la chapelle protestante.

Dès que la nuit tombe, ce quartier devient très désert. Le quai, planté de peupliers du côté des berges de l'Ornain, n'est bordé de

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 février.

l'autre côté que par des écuries, des murs de jardins et les façades sans fenêtres des vastes fouleries où les vignerons du pays installent leurs cuves et leur pressoir. A cette heure, on n'y rencontre guère que quelque garçon d'auberge, menant des chevaux à l'abreuvoir, ou quelque voyageur attardé qui regagne la gare du chemin de fer par cette route plus courte. A peine si, de loin en loin, un cabaret borgne jette dans l'obscurité une lueur louche et une chanson d'ivrogne. — C'était sur ce chemin que Francine marchait précipitamment, sans autre but que de fuir la maison Lauverjat et de s'abandonner librement à son désespoir.

Le murmure de l'Ornain, grossi par les pluies d'automne, accompagnait lugubrement le douloureux travail de sa pensée : — Toute sa vie était perdue, irrémédiablement perdue; et non-seulement sa vie, mais encore celle de l'homme qu'elle aimait et respectait le plus au monde : son père. Après de longues années d'une existence laborieuse et honnête, l'ancien garde, à l'âge où on a le droit de compter sur un peu de repos et de bonheur, allait, grâce à elle, voir sa vieillesse déshonorée. Il ne fallait pas espérer qu'il restât longtemps dans l'ignorance de ce qui venait de se passer. Que ce fût ce soir ou demain, le scandale éclaterait. A supposer que Mme Lauverjat, redevenue plus calme, gardât le silence, les domestiques jaseraient. Dans l'exaspération de sa colère, la femme du banquier venait de la chasser avec un tel éclat, que toute la maison devait maintenant savoir à quoi s'en tenir. Demain, certainement, son déshonneur serait le bruit et la risée de la ville. Et alors quelles nouvelles humiliations, quelles nouvelles douleurs la vengeance divine lui réservait-elle?.. Car elle ne pouvait douter que ce qui lui arrivait ne fût un châtiment providentiel. Le malheur ravivait toutes ses terreurs de dévote. Dieu ne l'avait-il pas frappée juste à l'heure où elle essayait tardivement de se soustraire aux conséquences de sa faute? Il ne tenait pas compte d'un repentir provoqué par la crainte du qu'en dira-t-on et non par l'horreur même du péché...

Elle marchait avec si grande hâte qu'arrivée à l'angle du pont qui conduit à la gare, elle fut forcée de s'arrêter pour reprendre haleine. Elle s'accouda sur le parapet; pendant longtemps, elle regarda l'eau sombre qui tournoyait entre les deux berges et où se reflétait la rougeur trouble des becs de gaz du pont. Elle voyait devant elle la rivière fuyante étendre sa nappe ténébreuse jusqu'aux piles du pont Notre-Dame, contre lesquelles elle se brisait avec un sourd bouillonnement. Barrant l'horizon et se découpant vaguement sur le fond du ciel plus clair, le logis Lauverjat, la chapelle de la Vierge et la maison du *Paradis des Enfans* montraient à la malheureuse Francine leurs silhouettes familières et ravivaient encore sa douleur.

— Qu'allait-elle devenir? Demain matin, au grand jour, comment supporterait-t-elle les risées des voisins et la colère du vieux Labrèche? La rumeur de l'eau sous les arches lui semblait déjà comme un écho du mépris public, grossissant et grondant autour d'elle. Depuis qu'elle se connaissait, le bruit de cette rivière s'était mêlé à tous les incidens, à toutes les émotions de sa vie; il l'avait bercée toute petite, il avait accompagné ses chansons d'adolescente et ses rêveries de jeune fille. Maintenant, le murmure amical d'autrefois se changeait en une retentissante huée, mêlée d'insultes et de reproches.

Elle frissonna, détourna la tête et vit au loin, dans l'axe du pont, flamboyer les lueurs de la gare. Des locomotives allaient et venaient là-bas avec un halètement rauque et des sifflemens aigus. Une cloche tinta; des omnibus passèrent chargés de bagages. Un train allait partir sans doute. Et soudain elle rêva de monter dans ce convoi qui fuyait vers une destination inconnue, et de s'en aller bien loin, bien loin, si loin que personne n'entendît plus parler d'elle. — Mais ce rêve ne dura qu'un moment, le temps que met une mauvaise pensée à traverser le cerveau. Elle l'eût à peine conçue qu'elle la reconnut odieuse et irréalisable. — Cette fuite serait une faute ajoutée aux autres. Elle n'avait pas le droit d'abandonner son père et de laisser le vieillard supporter seul les hontes et les misères que son inconduite allait précipiter sur l'honnête et tranquille maison du *Paradis des Enfans*. Dût-elle en mourir, elle ne pouvait manquer à ce dernier devoir; sa place était là-bas, près du père, afin d'adoucir au moins pour lui l'amertume du calice que ses propres mains avaient préparé.

Tout en se disant cela, elle allait et venait sur le trottoir du pont comme une âme en peine. Un monsieur, convenablement mis et fumant un cigare, passa, la coudoya en la regardant sous le nez, puis se retourna et lui chuchota à l'oreille d'équivoques et injurieuses paroles, qui lui firent monter le rouge au visage. Alors, épeurée, elle le repoussa brusquement, se sauva vers l'autre extrémité du pont et, débouchant sur le quai opposé, reprit en courant le chemin de la maison paternelle...

Dans l'arrière-boutique du *Paradis des Enfans*, le vieux Labrèche et Onésime Aubriot étaient assis chacun à un angle de la cheminée, où se consumait un petit feu de mottes et de souches de hêtre. En face de l'âtre, une femme de ménage, que, depuis le voyage de Francine aux bains de mer, le garde avait prise pour préparer les repas, achevait de dresser trois couverts sur une table garnie de toile cirée.

— Vous savez, monsieur Aubriot, dit Labrèche en surveillant du

coin de l'œil ces préliminaires du souper, si vous voulez rester avec nous, on mettra un quatrième couvert?.. Quand il y a pour trois, il y a pour quatre.

— Merci, répondit Onésime d'une voix enrouée; je n'ai pas prévenu chez moi, et on serait inquiet...

Il paraissait inquiet lui-même et comme enfiévré; sa longue figure était presque blême, ses mains agitées ne restaient pas une seconde à la même place; tantôt elles boutonnaient et déboutonnaient alternativement la redingote brune aux revers croisés sur la poitrine, tantôt elles saisissaient les pincettes et fourgonnaient impitoyablement dans le brasier, au grand déplaisir du père Labrèche, qui ne souffrait pas qu'on dérangeât la savante symétrie des mottes et des *ételles*, et qui se réservait despotiquement le droit de toucher au feu. — Après avoir donné de nouveau un désastreux coup de pincettes dans la braise, Onésime reprit en soupirant :

— Du reste, je serais un mauvais convive, car je n'ai pas faim.

— Si fait ! moi, répondit le garde, la marche et le grand air m'ont affamé... Vous ne prenez pas assez d'exercice, monsieur Aubriot, et c'est ce qui rend votre estomac capricieux... Voyez, moi, j'ai deux lieues dans les jambes et je dévorerais des pierres... J'ai hâte que Francine soit rentrée pour me mettre la serviette au menton.

Il tira de son gousset une grosse montre d'argent :

— Sept heures vont sonner !.. Êtes-vous sûr que la petite ne reste pas à dîner chez les Lauverjat?.. Vous savez, des fois, ils la retiennent au dernier moment.

— Non, repartit Onésime, elle m'a bien promis d'être de retour avant sept heures... Patientez encore une minute ou deux... Elle ne peut tarder maintenant.

Pourtant il n'était pas si rassuré qu'il voulait le paraître. Après la promesse formelle que lui avait donnée Francine, il ne comprenait rien à cette absence prolongée; il se demandait avec terreur ce qui avait pu se passer chez le banquier, et sa tête commençait à travailler.

Ils se mirent tous deux à regarder le feu silencieusement, la tête penchée, le dos arrondi, les mains à plat sur les genoux. Au moindre bruit de pas dans la rue, ils se redressaient, prêtaient l'oreille, puis, les pas s'éloignant, ils reprenaient leur attitude expectante et contemplative.

Tout à coup, dans le silence à peine interrompu par le pétillement des *ételles* enflammées ou le craquement des rayons chargés de vieux livres, un choc, imprimé du dehors à la porte de la boutique, les fit tressaillir.

Leurs têtes se levèrent en même temps.

— Avez-vous entendu? murmura Onésime.

On grattait à la porte d'entrée, et ce grattement mystérieux devenait de plus en plus énergique, de plus en plus impatient. Il fut bientôt suivi d'un jappement bref et impérieux.

— C'est la Loute ! s'écria Onésime.

— Francine n'est donc pas avec elle? grommela Labrèche étonné.

— La chienne sera probablement partie en avant, répondit Aubriot. — Il avait quitté sa chaise et courait ouvrir à la Loute, qui se précipita impétueusement à l'intérieur. — Onésime restait sur le seuil de la boutique, et, les yeux braqués dans la direction du pont, sondait l'obscurité, espérant toujours voir poindre Francine. Mais son attente fut vaine, et il rentra tout déconcerté dans l'arrière-boutique.

— Comment se fait-il que la chienne revienne toute seule? reprit Labrèche, qui devenait inquiet à son tour; regardez donc, monsieur Aubriot, elle a une drôle de tête !

La Loute, en effet, paraissait étrangement troublée. L'œil craintif, les oreilles couchées, la queue entre les jambes, elle avait la mine d'un chien qui a été battu. Elle allait et venait en poussant des cris étouffés, se frottait contre les jambes de Labrèche, puis furetait de nouveau dans tous les coins en reniflant.

Onésime, tout en se sentant empoigné par des pressentimens qui lui serraient le cœur, s'efforçait de rassurer encore le père de Francine :

— Cette bête est si fantasque ! dit-il d'une voix défaillante, elle se sera ennuyée là-bas et aura sournoisement décampé... Ou bien elle aura commis quelque méfait à la cuisine et se sera fait mettre honteusement à la porte.

— Mais Francine?.. Où est Francine?

— Ils l'auront peut-être bien gardée à dîner, balbutia Aubriot.

— Mais vous prétendiez tout à l'heure qu'elle avait promis de revenir de bonne heure... Elle nous aurait fait prévenir par un domestique !.. Non, non, monsieur Aubriot, tout ça est louche... Je vois à votre air que vous n'êtes pas plus rassuré que moi... Il faut savoir à quoi nous en tenir, et je vais envoyer la femme de ménage chez les Lauverjat.

— Si... j'y allais moi-même ! proposa le malheureux Onésime, qui commençait à redouter quelque cruelle complication.

— Non, ça n'est pas votre affaire... Je vais envoyer la mère Surloppe.

Il appela la femme de ménage et la chargea de s'enquérir chez le banquier si on avait gardé Francine à dîner.

Quand cette femme fut partie, ils se mirent à arpenter tous deux avec agitation l'arrière-boutique, tandis que la Loute, assise sur son

train de derrière, les surveillait d'un œil anxieux. Leur attente fut plus longue qu'ils n'avaient pensé. Un mortel quart d'heure s'écoula péniblement, et ils ne virent pas revenir la mère Surloppe. Enfin la sonnette de la porte d'entrée tinta et la vieille femme apparut. La singulière expression de sa figure ridée frappa Onésime, qui pressentit un malheur et n'osa l'interroger.

— Eh bien ? demanda brusquement Labrèche.

— Mamselle Francine n'est pas chez le banquier, répondit-elle, mais voici un mot d'écrit que Mme Lauverjat m'a remis pour vous, monsieur Labrèche.

En même temps, elle déposa une lettre près du couvert de l'ancien garde.

Les deux hommes regardaient avec effarement l'enveloppe blanche ; le père Labrèche la saisit rapidement, et il allait faire sauter le cachet, quand Onésime le retint et, s'adressant à la femme de ménage, qui tournait autour d'eux d'un air intrigué :

— Laissez-nous, madame, murmura-t-il.

— C'est bon, répliqua la vieille d'un ton piqué... Vous n'avez plus besoin de moi, monsieur Labrèche?.. En ce cas, ajouta-t-elle après un geste négatif du marchand de jouets, je m'en vais préparer le souper de mon homme... Bonsoir donc !

Aussitôt qu'elle fut dehors, Labrèche déchira l'enveloppe, lut le billet en s'approchant de la lampe, puis, tout d'un coup, poussa un cri étranglé, s'accrocha à la table pour ne pas tomber et finalement se mit à trembler comme un homme pris de fièvre.

— Quoi ? que lui est-il arrivé ? interrogea Onésime, blanc comme un linge.

Mais l'autre ne pouvait pas parler : il avait dans la gorge quelque chose qui l'étouffait. Il fit signe à Aubriot de ramasser la lettre. Celui-ci obéit et lut à son tour les lignes suivantes :

« Mademoiselle Labrèche est partie de chez moi et elle n'y remettra plus les pieds. Pour me récompenser de mes bontés et de ma confiance, elle détournait mon mari de ses devoirs. Je m'en suis aperçue trop tard malheureusement, et je l'ai chassée.

« Nathalie Lauverjat. »

Les yeux d'Onésime se reportèrent avec effroi sur Labrèche. Il s'était assis sur une chaise ; il était pourpre, les yeux lui sortaient de la tête et il suffoquait. L'avocat emplit un verre d'eau et le fit boire au vieux garde, qui commença à reprendre son souffle après avoir avalé quelques gorgées.

— Ma fille?.. Francine?.. C'est épouvantable! dit-il d'une voix rauque.

— C'est une calomnie, essaya de protester le brave Onésime; cette dame a été trompée par de faux rapports... Je mettrais ma main au feu que Francine n'est pas coupable!

— Si elle n'avait rien à se reprocher, répliqua le vieillard en se soulevant avec effort et en dardant sur Onésime ses luisans yeux gris, elle serait revenue tout de suite à la maison pour s'expliquer et se disculper... Elle n'ose pas rentrer, preuve qu'elle a *fauté!*

Il s'était levé et recommençait à marcher à pas lourds à travers l'arrière-boutique; sa constitution solide et résistante surmontait l'ébranlement nerveux causé par le foudroyant billet de Mme Lauverjat; mais à mesure qu'il reprenait son équilibre, le vieil homme reparaissait avec sa rudesse, son orgueil, son inflexibilité sur le chapitre de l'honneur et des mœurs.

— Francine! répétait-il, une enfant qui n'a reçu que de bons principes et de bons exemples... donner dans le travers?.. Et avec un homme marié?.. Tonnerre de Dieu!

Au rebours de Labrèche, Onésime, lui, se sentait de plus en plus abattu: son cerveau flottait, il était incapable de rassembler deux idées, et, les paroles ne lui venant pas, il se bornait à pousser de profonds soupirs.

— Si réellement, balbutia-t-il enfin, en cherchant péniblement ses mots, oui,.. si une faute a été commise,.. ce que je ne crois pas encore,.. la pauvre enfant aura été victime d'une odieuse séduction... Ce Lauverjat l'aura violentée!

Le père Labrèche s'arrêta et ses traits se contractèrent.

— Si c'était vrai, grommela-t-il avec un nouveau juron, j'irais tordre le cou au banquier!.. Mais est-ce vrai?.. Nous ne savons rien... Nous sommes là à nous cogner la tête au mur, dans l'obscurité... Oh! continua-t-il en serrant les poings, il faudra pourtant bien que j'y voie clair et que je trouve le coupable!.. Si c'est Lauverjat, je le tuerai;.. si c'est elle,.. je la...

Il eut un geste si farouche qu'Onésime, effrayé, ne le laissa pas achever.

— Labrèche, interrompit-il, vous ne ferez pas cela!.. La violence ne remédie à rien... C'est une pauvre enfant et c'est votre fille.

Il secoua la tête et répondit d'une voix sourde:

— D'une façon comme d'une autre, je n'ai plus de fille!

Puis, les bras croisés, le cou dans les épaules, il se remit à marcher. Onésime n'osait plus souffler mot, de peur d'augmenter encore sa surexcitation. La maison du bord de l'eau retomba dans un morne silence, interrompu seulement par la marche pesante et monotone de l'ancien garde. La Loute, fatiguée sans doute des

émotions et des alertes de sa soirée, s'était étendue au long de l'âtre, la queue étalée, la tête couchée sur ses pattes de devant. Elle ne dormait cependant pas et, de temps en temps, elle reniflait bruyamment, comme pour indiquer qu'elle aussi veillait et attendait. Tout à coup, elle releva la tête, se dressa sur ses quatre pattes, et, remuant la queue, courut vers le magasin. Au même moment, la sonnette tinta et la porte de la rue s'ouvrit :

— Cette fois, c'est elle ! s'exclama Aubriot en quittant sa chaise.

Labrèche le cloua sur place d'un geste énergique et lui lança en même temps un despotique regard, pour lui ordonner de garder le silence et lui signifier son intention de rester absolument le maître dans sa maison.

C'était Francine, en effet. Elle surgit lentement de l'ombre de la première pièce, et s'avança pâle, encore haletante à la suite de sa course le long du quai. La lumière jaune de la petite lampe posée sur la table laissait voir ses bandeaux échevelés, ses lèvres agitées par la peur, ses traits bouleversés, toute son attitude désolée et humblement suppliante.

Son père la saisit rudement par le bras, et, l'entraînant vers la lampe :

— Lis cela ! commanda-t-il impérieusement, en lui mettant sous les yeux le billet de Mme Lauverjat.

Elle courba la tête, devina plutôt qu'elle ne lut les lignes du billet, puis ses lèvres se tordirent comme pour laisser passer un sanglot, ses paupières battirent, mais pas une larme ne jaillit. Elle resta, la figure penchée, comme une condamnée dans l'attente du coup qui doit la frapper.

— Est-ce vrai, ce qu'il y a là-dedans ? reprit-il d'une voix rauque.

— C'est vrai, murmura-t-elle très bas.

— Ah ! gueuse ! cria-t-il en levant le poing.

Francine s'abattit à ses pieds, les bras repliés au-dessus de sa tête comme pour parer ce coup qui allait tomber sur elle, et elle balbutia d'inintelligibles supplications, qui ressemblaient plus à des gémissemens qu'à des paroles articulées.

La Loute grondait sourdement, et Onésime, saisi d'horreur, s'était élancé vers M. Labrèche.

— Laissez, monsieur Aubriot ! dit ce dernier en le repoussant, personne ici n'a le droit d'intervenir entre cette fille et moi !.. Ainsi, continua-t-il en s'asseyant lourdement sur la chaise devant laquelle Francine était restée agenouillée, tu l'avoues ? Tu as été la maîtresse de ce Lauverjat ?

Elle fit signe que oui, puis d'une voix si faible qu'on l'entendait à peine, elle ajouta :

— Je me suis mal conduite, je suis perdue, je le sais... Mais

je vous jure à tous deux que c'était fini... Je vous jure que j'étais allée chez lui, ce soir, pour lui dire que je ne voulais plus... continuer...

— Tu ne voulais plus ! s'exclama Labrèche sarcastiquement, tu avais donc bien voulu avant ?.. Ce n'était pas par violence qu'il t'avait prise ?.. C'était de ton plein gré ?..

Elle inclina la tête affirmativement et commença à sangloter.

— Vous le voyez, poursuivit-il en s'adressant à Onésime, elle s'est donnée comme la dernière des coureuses... Je n'ai pas même la consolation de me venger de l'autre, et la honte est complète!

Il avait de nouveau saisi le bras de sa fille, et, la secouant brutalement, il la forçait à se relever.

— Misérable gueuse, la boue, entends-tu ?.. Oui, la boue est moins sale que toi... Va-t'en !.. Il n'y a plus rien entre nous, et je ne te reverrai de ma vie !

Indifférent aux aboiemens furibonds de la Loute et aux supplications d'Onésime, il la poussait rudement dans le magasin. Elle se laissait faire comme une chose inerte, et ne trouvait plus même la force de demander pitié.

Il ouvrit la porte et, jetant Francine dehors :

— Va-t'en !.. Va retrouver ton banquier !

Il referma ensuite le battant avec un tel emportement que tous les jouets de l'étalage en tremblèrent, puis il revint, farouche, dans l'arrière-boutique, en traînant par la peau du cou la Loute qui avait voulu suivre sa maîtresse et qui continuait à aboyer frénétiquement.

— Monsieur Labrèche, dit Aubriot indigné, vous avez mal agi !

— Je me suis fait justice, monsieur !

— Vous n'en aviez pas le droit !.. Si coupable que soit votre fille, vous ne deviez pas la renvoyer de chez vous à pareille heure ! Malheureux, la rivière est là, à deux pas, et elle peut s'y jeter dans un mouvement de désespoir...

— Ce sera tant mieux !

— Vous êtes un mauvais homme ! s'écria Onésime exaspéré.

Il prit son chapeau et, se retournant vers l'ancien garde qui restait immobile et impassible comme une figure de pierre : — Si son père l'abandonne, moi, je ne l'abandonnerai pas, et je vais la retrouver !

— A votre aise !..

Il ne l'écoutait plus et s'élançait dehors, fouillant à travers la nuit les deux extrémités de la rue et cherchant à y découvrir la silhouette fuyante de Francine.

Il n'eut pas longtemps à chercher. Dès que ses yeux se furent accoutumés à l'obscurité, il aperçut une forme noire adossée au parapet du pont. C'était Francine. Elle se tenait là, anéantie, épeu-

rée, paralysée, contemplant d'un œil égaré cette maison du *Paradis des Enfans* d'où elle était chassée, et n'ayant même pas la force de se demander où elle allait se réfugier.

Onésime traversa la rue et lui mit doucement la main sur l'épaule :

— Francine! dit-il.

Elle frissonna et lui jeta un regard effrayé.

— Ma pauvre fille, vous ne pouvez pas rester ici?

— Oh! murmura-t-elle, j'y voudrais mourir!

— Non! reprit-il avec une voix attendrie, il ne faut pas souhaiter de mourir dans un pareil moment. Quand on est une fille courageuse et chrétienne, il y a autre chose à faire qu'à mourir... Il faut vivre pour se repentir et pour effacer les fautes commises.

— A quoi sert? J'aurai beau me repentir, répliqua-t-elle en désignant du regard la maison de son père, je n'effacerai jamais le mal que je lui ai fait!

— Essayez toujours... Le ciel vous aidera et moi aussi... A partir de ce soir, il faut commencer une nouvelle vie.

— Une nouvelle vie! sanglota-t-elle... Où?.. Comment?.. Demain matin, dans toute la ville, il n'y aura pas une personne qui ne me jettera la pierre; il n'y aura pas une porte qui ne se fermera devant moi!.. Il a eu raison de me chasser... Demain, je serai un objet de scandale et de répulsion pour tout le monde!

— Excepté pour moi, mon enfant! excepté pour moi!.. Vous savez qu'il y a longtemps que nous sommes de vieux amis, et vous pouvez compter sur moi.

— Oui, je sais que vous êtes bon! répondit-elle en pleurant.

La source des larmes s'était rouverte; le chagrin qui gonflait la poitrine de la jeune fille avait pu enfin s'épancher en dehors; ses nerfs se détendaient.

— Ne restons pas ici! dit Onésime en lui donnant le bras et en la forçant de marcher dans la direction du quai; écoutez-moi, ma fille : vous avez raison, vous ne pouvez pas continuer à habiter Juvigny; mais il n'y a pas que Juvigny au monde... On peut travailler, prier et faire pénitence partout ailleurs... Auriez-vous quelque répugnance à vivre à la campagne?

— Moi?.. Que m'importe!..

— Bien... En ce cas, voici ce que j'ai à vous proposer : ma mère possède une ferme à La Hallatte, tout près de Bussy, et pas loin de la première station de chemin de fer. Les fermiers sont de braves gens qui vous logeront volontiers et qui vous garderont le secret. Il y a un train à neuf heures, nous le prendrons, et je vous conduirai à La Hallatte dès ce soir.

— Merci! soupira-t-elle, mais... comment gagnerai-je ma vie là-bas?

— Ne vous inquiétez de rien ; vous savez coudre, repasser, tenir un ménage... Vous paierez l'hospitalité de ces braves gens en vous rendant utile à la ferme... J'arrangerai tout cela quand nous serons arrivés... Pour le moment, il s'agit d'oublier et de vous faire oublier... Plus tard, quand vous aurez changé de vie, quand le temps aura passé sur vos fautes et calmé la colère de votre père, alors nous verrons... nous verrons!.. Il ne faut désespérer de rien ; je resterai ici, moi, pour tout adoucir... et pour vous donner des nouvelles... Est-ce convenu?

— Oui... vous êtes bon!.. Merci!.. — Elle ne put en dire davantage à travers les sanglots qui lui coupaient la respiration.

— Remettez-vous, lui recommanda-t-il, nous voici à la gare!

Il n'y avait que très peu de monde dans les salles d'attente à peine éclairées. Francine s'assit dans l'angle le plus obscur, pendant que M. Aubriot prenait les billets.

Au moment où il la rejoignait et où on ouvrait les portes, tandis que le train fumait et grondait sourdement sur la voie, la cloche de neuf heures sonna à la tour de l'Horloge et emplit toute la vallée de sa grosse voix sonore.— Le pauvre Onésime songea que c'était l'heure où d'habitude on fermait aux verroux la porte de la maison paternelle. C'était, depuis qu'il se connaissait, la première fois qu'il enfreignait la règle et qu'il découchait. Il ne put réprimer un frisson en songeant à l'inquiétude et à la mauvaise humeur de « papa et maman » lorsqu'ils constateraient son absence. Mais devant la nécessité de sauver sa petite amie, il se sentait devenir audacieux. Il mit un triple acier autour de son cœur pusillanime. — Venez, dit-il d'une voix ferme à Francine...

Ils montèrent dans un compartiment vide et le train partit, tandis qu'Onésime murmurait : — Ils vont me croire perdu, et Zabeth me rabrouera demain d'importance... Mais, à la grâce de Dieu!

IX.

Des mois et des mois s'enfuirent, rapides comme un vol d'hirondelles. Avant le retour du second hiver, l'aventure de Francine et du banquier Lauverjat dormait déjà dans les oubliettes de la chronique locale, en compagnie des vieux scandales qui, d'année en année, avaient eu le privilège de passionner la curiosité des habitans, et dont le souvenir s'était peu à peu effacé à mesure qu'ils perdaient le charme de la nouveauté. Dès le lendemain de l'esclandre qui avait déterminé l'expulsion de Francine, le banquier et sa femme, afin de se soustraire à la malignité des commérages de la petite ville, étaient partis pour un long voyage dans le Midi. Mme Lauverjat ne

s'en était pas tenue à cette première précaution. Elle n'avait consenti à une réconciliation qu'après avoir imposé à son mari l'obligation de quitter définitivement Juvigny. Le banquier avait dû céder la direction de ses affaires à un associé; il lui avait loué sa maison, et, une fois la liquidation terminée, le ménage Lauverjat était allé habiter Paris.— Juvigny maintenant vivait comme si Francine n'eût jamais existé. — Les cloches sonnaient aux mêmes heures régulières : les ménagères faisaient leur lessive à Pâques et leurs confitures en été; les vignerons rentraient à grand bruit leur vendange en octobre; les fabricans se réunissaient au cercle aux mêmes heures de l'après-midi; la même procession de paroissiens en toilette s'écoulait chaque dimanche sur le pont Notre-Dame après la grand'messe. — Dans le seul magasin du *Paradis des Enfans*, il y avait quelque chose de détraqué et qui ne fonctionnait plus comme par le passé.

Là, le cœur du vieux garde saignait toujours depuis la cruelle soirée où le billet de Mme Lauverjat était tombé comme la foudre dans la petite maison du bord de l'eau; là, le souvenir de la faute de Francine était toujours vivant et cuisant, bien que le nom de la coupable ne fût jamais prononcé. Labrèche avait été frappé doublement : dans son orgueil et dans son amour de père. Lui qui, en sa qualité d'ancien militaire et d'ancien forestier, n'avait jamais plaisanté avec les questions d'honneur, de discipline et de correction ; lui, si dur et si impitoyable aux faiblesses d'autrui; lui, si fier de la beauté et de la pureté de sa fille, il avait été obligé d'avouer en quelque sorte publiquement le déshonneur de Francine. Pendant des semaines, la ville tout entière s'était occupée à déchirer la réputation de son enfant, et il avait été forcé de courber humblement la tête. On était allé jusqu'à l'accuser de complicité ou tout au moins de complaisance; il avait senti autour de lui des visages malveillans et insultans, et il avait dû dévorer en silence toutes ces injures. Il était resté plié et quasi brisé sous l'outrage, et maintenant il ne pouvait plus se redresser.

Tout lui devenait indifférent : son commerce ne l'intéressait plus, son fameux *terrain* ne recevait plus ses visites. Il laissait tout aller à vau-l'eau. Les jouets n'étaient plus renouvelés; ceux qui pendaient à l'étalage, démodés, défraîchis, disloqués, avaient une mine piteuse et n'invitaient guère les chalands. Du reste, bien souvent il fermait la porte de la boutique; insoucieux de la clientèle, il gagnait la campagne par des ruelles peu fréquentées, et s'acheminait vers les bois avec la Loute sur ses talons.

Pendant longtemps, la chienne avait été inconsolable du départ de Francine. Elle la cherchait dans toutes les pièces, flairait dans tous les coins et, lasse de ses infructueuses perquisitions, elle finis-

sait par lancer à Labrèche un aboiement plaintivement interrogatif. Elle refusait de manger et, boudeuse, demeurait des journées entières roulée en rond dans son panier. Petit à petit cependant, elle s'était résignée à cette incompréhensible absence et avait reporté sur l'ancien garde un peu de l'affection qu'elle ne pouvait plus prodiguer à sa maîtresse. Et Labrèche lui-même, malgré l'horreur que lui inspirait tout ce qui réveillait le souvenir du passé, avait fini par s'attacher à cette bête, devenue la seule compagne de sa solitude.

Par les chemins pierreux montant au revers des vignobles, ils s'en allaient lentement, la chienne et lui, tous deux taciturnes et la tête penchée vers le sol. Ils traversaient les friches nues et grises, au-dessus desquelles planaient des alouettes; puis ils entraient sous bois. Hiver ou été, pluie ou soleil, Labrèche marchait sans rien voir, sans qu'aucun des détails forestiers qui jadis le tenaient arrêté et amusé, attirassent maintenant son attention. Il suivait machinalement les tranchées abruptes ou les avenues herbeuses, et faisait ainsi des lieues sans s'en apercevoir; jusqu'à ce que la Loute, éreintée, s'assît sur son train de derrière et le dévisageât d'un œil inquiet en ayant l'air de dire : « Vas-tu me mener ainsi encore longtemps?.. N'en auras-tu jamais assez? » Alors, il s'accroupissait à côté d'elle, allumait sa pipe et fumait tristement, les yeux perdus dans le vague, ne pensant pas plus à se lever qu'il n'avait songé à s'asseoir. C'était encore la chienne qui, par un aboiement bref, le tirait de sa somnolente rêverie; et ils s'en revenaient à la brune, fourbus l'un et l'autre. Après un repas sommaire cuisiné par le vieux garde, la Loute s'étendait sur le parquet, et Labrèche, gagnant son lit, s'y endormait pesamment, heureux de mettre un sommeil sans rêve entre les tristesses de la veille et celles du lendemain.

Le seul être humain qui eût accès dans l'arrière-boutique du *Paradis des Enfans* était Onésime Aubriot. L'avocat à présent, vêtu de noir des pieds à la tête, portait un crêpe à son chapeau : « Papa et maman » étaient morts, se suivant au cimetière à un mois de distance. Onésime habitait seul avec la vieille Zabeth l'antique maison de la rue des Capucins, et, devenu plus indépendant, il se préoccupait moins d'être rentré à la cloche de neuf heures. Parfois même, il lui arrivait de découcher et de rester absent deux jours de suite, ce qui excitait au plus haut point la curiosité de Zabeth et occasionnait, de la part de cette servante bougon, des accès de mauvaise humeur qu'Onésime supportait avec une remarquable équanimité.

Au retour de ces fugues inexpliquées, l'avocat ne manquait pas de faire visite à M. Labrèche, et, à l'arrivée du visiteur, la Loute,

reprise d'une vivacité juvénile, l'accueillait toujours par un redoublement de démonstrations affectueuses. Elle ne le quittait plus, et, tournant autour de lui, elle le flairait curieusement.

— Je ne sais ce qu'a cette bête à virer ainsi autour de vos mollets! lui dit un soir Labrèche impatienté.

En même temps, avec une bourrade, il écarta la Loute, et ses yeux gris soupçonneux se fixèrent sur ceux d'Onésime. L'avocat soutint tranquillement ce regard perçant et y répondit par un hochement de tête mélancolique.

— Cette bête a du cœur, monsieur Labrèche!

— Parlons d'autre chose! reprit brusquement ce dernier en se détournant.

Il avait parfaitement compris la raison des flairemens de la Loute; lui aussi, il devinait qu'Aubriot venait de voir Francine. Il lisait sur les traits de son interlocuteur un secret désir de mettre la conversation sur l'enfant coupable qu'il avait chassée; il redoutait d'entendre le nom de sa fille sortir des lèvres d'Onésime, et, pour empêcher qu'il fût prononcé, il lui signifiait de la sorte son impérieuse volonté.

Ce même soir, quand Aubriot eut pris congé, le père Labrèche resta longtemps immobile sur sa chaise, les coudes aux genoux, la tête dans ses mains, tandis que la Loute, assise en face de lui, le considérait gravement. Tout d'un coup, à la lueur du foyer, les yeux du vieillard eurent un miroitement humide, et des gouttes tièdes roulèrent sur ses rudes moustaches grises. La Loute quitta sa place, appuya ses pattes sur les genoux de son maître, et approchant son museau des joues tannées, se mit à les lécher doucement. Chez la brave bête, la douleur muette du père de Francine avait éveillé une mystérieuse sympathie, et elle la lui témoignait à sa façon.

Une seule fois, Onésime osa enfreindre l'impitoyable et tacite consigne qui lui était imposée, et ce fut encore la chienne qui lui en fournit l'occasion. Un jour qu'il vint rendre visite au propriétaire du *Paradis des Enfans*, il trouva la Loute couchée dans son panier et allaitant deux petits chiens.

— Elle en a eu cinq, dit Labrèche, répondant aux questions d'Aubriot; j'en ai jeté trois à l'eau et je lui en ai gardé deux pour son lait... Voilà la seconde fois qu'il lui arrive de se mettre dans cet état... Je la surveille pourtant bien, mais empêchez donc ces bêtes-là de gourgandiner?

— Est-ce que vous conserverez les petits? demanda Onésime, qui s'intéressait au sort de tous les animaux de la création.

— Non pas; dès qu'ils seront assez forts, je les donnerai à des voisins... La Loute fera comme moi, elle se passera d'enfans!

Il y eut un moment de silence ; puis Aubriot s'exclama courageusement :

— Monsieur Labrèche, laissez-moi vous parler en ami et en chrétien... Il y a des bornes à tout, et la sévérité qui dure trop longtemps devient de la cruauté... Francine a expié sa faute...

— Monsieur Aubriot, interrompit l'ancien garde en prenant sa figure fermée et hérissée... je croyais que vous étiez assez intelligent pour comprendre certaines choses... Ne prononcez jamais ce nom-là ici.

— C'est de la barbarie, soupira Onésime en regimbant ; Dieu lui-même a pardonné !

— Je ne suis pas Dieu, moi !

— Non, mais vous êtes père... Vous ne pouvez pas chasser votre fille de votre pensée aussi facilement que vous l'avez chassée de votre maison, et il est impossible que vous ne sentiez pas le besoin de parler d'elle avec un ami.

— J'en parle avec moi-même, répondit douloureusement Labrèche, et cela me suffit...

— Monsieur Labrèche !

— Non, monsieur Aubriot !.. Si vous voulez que nous restions bons amis, vous ne toucherez jamais à cette corde-là.

Cela fut dit d'une façon si énergique et avec tant de raideur que le pauvre Onésime se tint coi. Il jugea que le temps n'était pas encore venu, et ne se permit plus aucune incursion sur ce terrain défendu.

La boutique du *Paradis des Enfans* devint de plus en plus déserte et démodée. Bien que l'enseigne demeurât au-dessus de la porte et que la devanture fût encore garnie de jouets poussiéreux, la clientèle s'était lassée. Les paysans eux-mêmes, qui étaient restés fidèles à l'ancien magasin et venaient y faire quelques emplettes les jours de marché, se rebutèrent bientôt en trouvant les trois quarts du temps la porte close et allèrent s'approvisionner ailleurs.

Un soir de décembre, Labrèche, au retour d'une de ses promenades en forêt, se hasarda à passer par la grande rue commerçante de Juvigny. Il vit un attroupement autour d'un magasin libéralement illuminé. Il s'approcha du cercle formé principalement par des enfans et se trouva en face d'une boutique neuve où, derrière de larges glaces, des poupées habillées à la nouvelle mode, des polichinelles pailletés d'or, des guignols presque grands comme nature, des chevaux de carton et des moutons blancs ornés de rubans bleus, chatoyaient sous les ruissellemens d'un éclairage au gaz. Au-dessus de la porte, on lisait en lettres d'or : *Au grand Saint-*

Nicolas. Jouets d'enfans. Cela lui donna un coup. Bien qu'il eût complètement négligé son commerce, il n'admettait pas que d'autres lui fissent concurrence. Ses tempes battirent, il fut saisi brusquement d'un violent mal de tête, et, en tournant l'angle de la rue du Pont-Notre-Dame, il trébucha, pris d'un étourdissement. Les jambes lui manquaient, et il eut besoin de s'appuyer sur le bras d'un passant pour rentrer chez lui. Le médecin du quartier, appelé par les voisins, constata un commencement de congestion, et Labrèche dut garder le lit pendant une semaine.

Il reprit néanmoins le dessus et se remit sur pied. Jamais il ne voulut convenir qu'il avait eu une petite attaque ; il soutint à Onésime qu'il s'était simplement heurté contre une marche d'escalier, mais l'avocat n'eut pas de peine à reconnaître que le vieillard était sérieusement atteint. Le côté gauche du corps avait perdu son élasticité et la rectitude des mouvemens ; la main tremblait, et l'ancien garde traînait la jambe en marchant. Il lui fallut même renoncer à ses courses en forêt.

Maintenant il était réduit à se promener aux environs de la ville. Les jours de soleil, il sortait accompagné de la Loute et longeait péniblement les bords du canal. Au bout d'un quart d'heure, il était fatigué et s'asseyait sur un banc exposé au midi. Sa canne entre les jambes et la chienne à ses pieds, il regardait tristement le paysage : les coteaux de vigne au sommet desquels bleuissaient des lisières de bois, les murs de l'hôpital, le dôme ardoisé de l'église d'où les heures sonnaient lentement, et, entre les talus verts, l'eau paisible et miroitante du canal, où de temps à autre passaient des flottes de bois tirées par des hâleurs qui courbaient l'échine sous la tension de la corde. Des enfans jouaient bruyamment au bord de l'eau. Parfois des jeunes filles passaient, se rendant à l'atelier, trottinant légèrement sur le chemin gazonné dont leurs jupes, avec un balancement rythmé, effleuraient l'herbe courte. La Loute, trompée par quelque vague ressemblance, s'élançait vers elles en remuant la queue et en aboyant gaîment, jusqu'à ce qu'une rebuffade la détrompât ou que la voix grondeuse de Labrèche la rappelât à l'ordre. Le vieillard irrité lui mettait sa laisse en l'admonestant aigrement, et la bête humiliée se tenait la tête basse et l'air navré sous le banc, tandis que son maître s'enfonçait plus profondément dans ses pensées devenues plus amères.

Dès que le soleil déclinant teintait de rose les hauts pignons de l'hôpital et le clocher de l'église, Labrèche se levait, détachait la chienne et reprenait péniblement le chemin de sa maison. Il marchait tout d'un côté, le corps déjeté, le dos courbé, la jambe traînante, et les gens du quartier hochaient la tête en le voyant passer :

— Le père Labrèche baisse, murmurait-on.

— Oui, le vieux a une mauvaise pierre dans son sac...

X.

A mesure que sa santé se débilitait, le caractère du vieillard se modifiait. Il avait moins d'âpreté dans la voix et devenait plus expansif avec Onésime ; parfois même il parlait avec un accent attendri qui ne lui était pas habituel, et il semblait avoir moins de répugnance à remuer les cendres du passé. Il lui arrivait maintenant de se complaire à raconter à Aubriot ses souvenirs de jeunesse : le temps où il était au régiment, puis ses débuts dans l'administration forestière, alors qu'il était ingambe, et qu'avec toute la brigade il assistait à des battues dans les bois du Juré. Une fois, pour mieux préciser un détail de son récit, il lui échappa de dire : — C'était à l'époque où Francine fit sa première communion...

Il s'arrêta brusquement, comme honteux et vexé d'avoir tout le premier enfreint la défense qu'il avait établie. Puis, laissant son histoire inachevée et Onésime bouche béante, il se leva, alla appliquer son front ridé contre les vitres de la fenêtre et resta longtemps sans bouger. Aubriot, intimidé, n'osa pas le troubler dans cette soudaine méditation ; mais à certains soubresauts des épaules et de l'épine dorsale, à certains tremblemens de la tête, il crut deviner que le vieux Labrèche pleurait, et lui-même sentit des larmes lui mouiller les yeux.

Depuis le départ de Francine, le père n'était jamais entré dans la chambre occupée par la jeune fille. Il en permettait l'accès, une fois par mois seulement, à la femme de ménage chargée de l'aérer. Pour lui, il passait devant la porte de cette pièce comme si elle eût été murée : même, afin de ne pas avoir le crève-cœur de la contempler chaque jour, il avait fait descendre son lit au rez-de-chaussée et il couchait dans l'arrière-boutique. — Le lendemain du soir où M. Aubriot l'avait vu pleurer silencieusement contre les vitres, Labrèche, décrochant de son clou une clé rouillée, monta au premier étage et d'une main tremblotante ouvrit la porte de la chambre si longtemps close.

La pièce, imprégnée d'une âcre odeur de renfermé, avait gardé la physionomie des anciens jours. Tout y était resté dans le même état qu'au moment où Francine l'avait quittée pour se rendre une dernière fois chez les Lauverjat. Le petit lit blanc, non défait, s'étendait virginalement à l'ombre des rideaux de calicot jauni. Des vêtemens épars s'étalaient sur les chaises de paille. Au milieu de la

cheminée, entre deux vases de grés brun contenant encore les fleurs desséchées des derniers bouquets cueillis par la jeune fille, une vierge de plâtre se dressait, ornée de bleuets décolorés, pieux débris enlevés à un reposoir de la Fête-Dieu. — Labrèche, dont les jambes fléchissaient, prit une chaise et s'assit devant un guéridon sur lequel était demeuré entr'ouvert le coffre à ouvrage de Francine. Là se trouvaient tous les menus objets destinés à confectionner la toilette des poupées : — l'étui de coquillages rapporté de Saint-Énogat, les paillettes de cuivre doré, les grains de verroterie multicolores, les rubans minuscules nécessaires à rehausser l'éclat des robes. Il y avait même une jupe de gaze rose que Mlle Labrèche avait commencé à coudre et qui dormait, inachevée, dans le fond du coffre, avec l'aiguille encore piquée dans l'étoffe. Le vieux prit dans ses doigts rudes cette mince gaze chiffonnée par sa fille et la contempla d'un regard halluciné. A travers la trame légère du tissu, il revoyait les anciens jours heureux du *Paradis des Enfans;* il revoyait sa Francinette à quatorze ans, fraîche, gaie et sage, assise dans un rayon de soleil au seuil de la boutique, et cousant des robes de poupée en fredonnant un bout de chanson. Insensiblement, sa grosse tête farouche s'inclina vers la jupe de gaze rose et ses lèvres se posèrent sur l'étoffe à la place où l'aiguille s'était arrêtée.

Le bruit des pas de la femme de ménage, au rez-de-chaussée, le fit tressaillir; il referma le coffre et sans bruit s'esquiva de la chambre, marchant furtivement et avec mille précautions, comme un enfant qui vient de commettre un méfait.

Il était devenu très casanier, se plaignait de pesanteurs de tête et avait presque complètement renoncé à sortir. Bien que l'état du père Labrèche l'inquiétât, Onésime Aubriot n'en disparut pas moins pendant vingt-quatre heures, procédant sournoisement comme d'habitude à une de ses fugues mystérieuses. Lorsqu'il revint, il trouva l'ancien garde étendu dans un fauteuil. Il avait eu une seconde attaque et ne pouvait plus remuer les jambes. A partir de ce moment, il fut convenu qu'Onésime se relayerait avec la femme de ménage pour soigner le malade, celle-ci le gardant pendant le jour et lui le veillant pendant la nuit.

Chaque soir à la brune, l'avocat venait s'installer au chevet de Labrèche, en compagnie de la Loute, qui sommeillait étendue sur la descente de lit. Le vieillard, lui, ne dormait que difficilement. Bien qu'une partie de son corps fût paralysée, sa tête était restée très solide. Il ne se faisait pas d'illusions sur son état, et, fixant ses lui-sans yeux gris sur ceux d'Aubriot, il lui répétait avec une sorte d'impatience nerveuse :

— A quoi bon toutes vos drogues?.. C'est fini, mon camarade,

il n'y a plus de sève dans l'arbre, et toute votre pharmacie ne lui en redonnera pas.

Il était toujours plus agité à la tombée de la nuit, et toujours ses yeux perçans et questionneurs fouillaient les regards d'Onésime, avec l'air de dire :

— Parlez donc!.. Ne comprenez-vous rien?

Mais le pusillanime Aubriot, se souvenant encore des rebuffades qui avaient accueilli ses timides allusions à Francine, n'osait plus récidiver, craignant que le vieillard ne s'emportât de nouveau et que ce mouvement de colère n'empirât son mal.

Un soir, le troisième depuis le retour d'Onésime, le malade, la tête renversée sur l'oreiller, semblait assoupi. L'arrière-boutique, imparfaitement éclairée par une lampe à quinquet, était plongée dans l'ombre et le silence. On n'entendait que le bouillonnement de l'Ornain sous les arches et le trottinement menu de la Loute, qui furetait et flairait dans les coins avec une agitation extrême et singulière. Onésime, le front contre la vitre, regardait la rivière dans la direction du pont. Tout à coup il tressaillit et se retourna. Alors il aperçut les yeux luisans de Labrèche fixés sur lui; le malade ne dormait pas.

— Monsieur Aubriot, dit-il de l'air de quelqu'un qui continue tout haut une méditation depuis longtemps commencée, vous qui êtes un homme pieux, ne pensez-vous pas que, des fois, Dieu punit les fautes des pères en châtiant leurs enfans?

— Non, répondit Onésime un moment interloqué;.. Dieu étant souverainement juste, je ne crois pas qu'il entre dans ses desseins de frapper l'innocent à la place du coupable.

— Je le crois, moi! répliqua Labrèche, et je le crois parce que c'est mon cas... J'ai dans ma vie commis une faute grave, et le ciel m'en a puni dans mon enfant en me faisant éprouver le même tort que j'avais jadis voulu faire à autrui.

— Vous, monsieur Labrèche? s'écria l'avocat stupéfait.

— Moi!.. Vous m'avez toujours cru un homme droit, irréprochable dans ses mœurs, à cheval sur la discipline et le devoir?.. Eh bien! détrompez-vous : il y a eu dans ma vie une heure où j'ai été faible et vicieux comme les autres... Personne n'en a jamais rien su, il est vrai, et moi-même, pendant longtemps, j'ai fini par me figurer que ça n'était pas arrivé... Mais, après le malheur de ma fille, ça m'est revenu comme un remords, et souvent dans la nuit je me réveille pour y penser... Et maintenant, il faut que je me confesse à un ami, parce qu'à mesure que le moment de m'en aller approche, cette chose-là me tourmente davantage...

Il assujettit sa tête sur l'oreiller et reprit, en s'arrêtant de temps à autre, comme pour rassembler péniblement ses souvenirs.

— C'était un an avant mon mariage... environ. A cette époque-là, j'avais bon pied, bon œil, et j'étais, comme on dit, un gaillard... Un matin de mai, ayant un procès-verbal à faire signer par un collègue, je me rendis à la maison forestière qu'il habitait à la lisière du grand bois... Je ne trouvai que sa fille, une enfant de seize ans, brune, avenante et déjà bien en point. Elle gardait le logis, son père étant en tournée et sa mère travaillant aux champs, à une portée de fusil de là, avec le frère aîné. Elle me fit asseoir et m'offrit un verre de vin... Je vois encore la chambre très sombre, avec la fenêtre ouverte où grimpaient des haricots rouges. Il faisait très chaud et la fillette s'était mise à l'aise, n'ayant conservé que sa jupe et sa chemise serrée au cou par une coulisse... Je ne sais ce qui me passa dans l'esprit... L'effet du printemps sans doute et de la sève?.. Au moment où elle se penchait pour me verser à boire, je la pris par la taille et l'assis sur mes genoux. Elle crut d'abord que je voulais rire et ne se gendarma pas... Mais, au contact de ce jeune corps, je perdis la tête et je voulus aller plus loin... Alors elle comprit, se débattit, s'arracha de mes bras et courut vers la fenêtre pour appeler du secours... Il y avait des gens qui travaillaient sur la route... Un seul cri et j'étais perdu... Cela me dégrisa; en un clin d'œil, je me vis déshonoré, destitué et traîné devant les tribunaux... Je me jetai à ses pieds, je la suppliai de se taire, et elle finit par se calmer en comprenant que j'avais plus peur qu'elle... Je partis, le rouge au front, et soit honte, soit pitié, elle me garda le secret... Personne n'en a rien su. Seulement, cette histoire-là est restée au fond de moi, lourde comme une pierre, et quand Francine a mal tourné, je me suis dit : « Voilà la punition!.. Le malheur est entré chez moi justement de la même façon que j'avais voulu le faire entrer chez les autres... » Et, depuis ce temps, j'y pense le jour, la nuit... Ça ne me quitte plus!.. Qu'est-ce que vous dites de ça, vous, monsieur Aubriot?..

Onésime avait écouté la confession du père Labrèche d'abord avec un profond ahurissement, puis avec un secret sentiment de satisfaction. Cela le soulageait de voir cet homme dur et rigide, qu'il avait toujours cru impeccable, avouer qu'il avait succombé, comme tant d'autres, à la tentation, — et cela lui donnait du courage pour plaider de nouveau la cause de Francine.

— Je dis, monsieur Labrèche, répliqua-t-il, que les plus sages sont exposés à pécher, et que, lorsque des hommes honnêtes et forts comme vous ont eux-mêmes failli, ils doivent être indulgens pour les fautes des créatures plus faibles et plus tendres... Surtout...

Il s'arrêta pour examiner craintivement la figure du vieux garde.

— Continuez, murmura celui-ci d'une voix rassurante.

— Surtout quand elles ont expié leur péché par des années de pénitence et de misère.

Labrèche agita longtemps sa tête sur l'oreiller, comme s'il ne pouvait plus trouver une place pour l'y poser; puis, la face tournée du côté du mur, il reprit, sans regarder Onésime :

— Parlez-moi d'elle... Ainsi elle a beaucoup souffert?

— Beaucoup... Elle s'était réfugiée à la campagne dans une ferme, chez de braves gens qui avaient consenti à la loger... Mais ils étaient pauvres, presque aussi pauvres qu'elle, et, pour payer l'hospitalité qu'on lui donnait, il lui fallait travailler du matin au soir... C'étaient des travaux de paysans... Elle n'avait pas le choix... Avec ses petites mains habituées à manier l'aiguille, elle devait curer les étables, remuer la terre, sarcler, moissonner, ramasser du bois mort... par la pluie, par le soleil, sans répit... Et les gens du village, qui la voyaient peiner à des besognes pour lesquelles elle ne semblait pas faite, au lieu de la plaindre, la regardaient avec méfiance ou la plaisantaient grossièrement...

Labrèche ne bougeait toujours pas; il tenait obstinément son visage tourné du côté de la muraille, et, de temps en temps seulement, poussait des soupirs aigus comme des gémissemens.

— Mais sa plus grosse peine, poursuivit Onésime en s'animant, était encore de songer à la faute qui l'avait fait renvoyer de chez son père; constamment, dans le travail et dans le repos, elle avait devant les yeux cette maison fermée, et ce père, qu'elle adorait, réduit, à cause d'elle, à passer le reste de sa vie dans la solitude et l'humiliation... Parfois, en hiver, à la tombée du jour, elle faisait bravement trois lieues pour venir rôder autour du logis qui avait été le sien... Elle restait des heures sur le quai désert à regarder la lumière de votre lampe briller à la fenêtre de l'arrière-boutique, et, le cœur déchiré, les yeux brûlés de larmes, elle ne repartait qu'après avoir vu la lumière s'éteindre...

— Onésime Aubriot, interrompit brusquement le vieux Labrèche en montrant enfin sa figure bouleversée, il faut aller me chercher Francine... Il faut partir vite, très vite, mon camarade... Il n'est que temps... Elle est toujours dans ce village, n'est-ce pas?

— Non, répondit-il en baissant les yeux, elle n'y est plus.

— Et où est-elle donc? s'écria le vieillard avec une expression de terreur.

— Elle... elle est ici... près du pont.

— Ah!.. Qu'elle vienne, qu'elle vienne tout de suite!.. Mais courez donc! s'exclama Labrèche en se dressant péniblement sur son lit.

Onésime avait ouvert la porte de communication; déjà la Loute,

plus prompte que lui et comme si elle eût deviné de quoi il s'agissait, s'était élancée dans la boutique et aboyait joyeusement dans l'ombre...

Au bout de cinq minutes, les aboiemens qui s'étaient perdus au loin, dans la rue, résonnèrent de nouveau dans la maison, et la Loute reparut, sautant frénétiquement autour d'une jeune femme vêtue comme les paysannes.

Celle-ci s'arrêta un moment dans la baie de la porte, embrassa d'un coup d'œil l'arrière-boutique aux murs tapissés de bouquins dépareillés, la cheminée où brûlait un maigre feu de mottes, le lit où le malade gisait, la figure anxieusement tournée vers la porte; puis, elle se précipita à genoux près du chevet :

— Papa! dit-elle entre deux sanglots, pardonne-moi!

L'ancien garde, qui ouvrait avidement les yeux pour la dévisager à son aise, murmura, avec sa bonne voix des jours de tendresse d'autrefois :

— Francinette!..

En même temps, il essayait, mais en vain, de tirer du lit ses bras inertes pour les jeter autour du cou de sa fille : irrité de son impuissance, il devenait rouge, ses yeux se mouillaient; — ses lèvres s'agitèrent pour parler encore, mais il ne parvint pas à trouver ses mots et ne put pousser que des gémissemens inarticulés.

L'émotion avait été trop forte et la paralysie gagnait le cerveau.

XI.

Dans la courte vie humaine, plus la lutte est meurtrière et plus tôt elle prend fin. Chacun enterre ses morts, pleure misère ou chante victoire; puis, l'heure de l'apaisement arrive. Les témoins du combat disparaissent; de nouvelles générations surgissent, avec d'autres passions, d'autres intérêts, d'autres curiosités, et l'oubli amasse ses cendres froides sur les désastres anciens. — Avez-vous traversé, par hasard, un de ces champs de bataille où jadis des milliers d'hommes sont tombés mutilés? Avez-vous remarqué combien vite l'indifférente nature a tout transformé? A la place où des régimens entiers s'étaient écrasés et où le sang avait rougi l'eau des sources, des hêtres vigoureux élancent leurs fûts argentés et entremêlent pacifiquement leurs ramures touffues; à leurs pieds, l'herbe, les ronces et le lierre étendent leurs tapis, et de grandes digitales pourprées s'épanouissent au revers des fossés. Les sources faillissent limpides et chantent clair. Dans les champs riverains, des laboureurs poussent leur charrue; des centaines d'oiseaux rossignolent aux entours, et des toits de villages fument tranquillement

à l'horizon. — Parmi cette verdoyante solitude, rien ne rappelle plus le souvenir de la sanglante bataille qui y a été autrefois livrée. — De même à Juvigny, cinq ans après la mort du père Labrèche, on ne gardait déjà plus qu'une souvenance confuse des dramatiques aventures qui avaient bouleversé la paix de la boutique du *Paradis des Enfans*.

L'ancien garde avait succombé peu de jours après le retour de Francine, et là-bas, sous les vignes, dans le nouveau cimetière de Juvigny, sa tombe verdissait, soigneusement entretenue par sa fille et par Onésime. Après le décès, Aubriot avait procédé à la liquidation de la succession; et, tout compte fait, Francine s'était trouvée possesseur de la petite maison du bord de l'eau, ainsi que d'une modique rente de douze cents francs. Cela lui suffisait pour vivre, sans même comprendre au budget annuel les faibles produits de la vente des jouets. Après les premières semaines de deuil, elle avait essayé de remonter le magasin, de renouer des relations avec les anciens fournisseurs et de donner un nouveau lustre à l'étalage de la vitrine. Mais la clientèle d'autrefois avait désappris le chemin du *Paradis des Enfans* et n'y revenait plus. C'était à peine si de temps en temps quelques gamins, alléchés par l'espoir d'un bon marché, franchissaient le seuil pour acheter des billes ou un cheval de carton au rabais. Francine avait beau s'évertuer à inventer de neuves et pimpantes toilettes pour ses poupées, elle ne réussissait plus à attirer l'attention des petites filles de la bourgeoisie. Celles-ci passaient dédaigneusement devant la vitrine et le magasin restait désert.

Mlle Labrèche, d'ailleurs, se complaisait dans cette solitude. Elle avait perdu l'enjouement et la vivacité d'expansion de sa première jeunesse. Intimidée par la vue d'une nouvelle figure, elle vivait repliée sur elle-même et très taciturne; on eût dit que le bruit de la voix des autres et le son même de sa propre voix lui faisaient peur. Elle n'avait pas à se plaindre de l'accueil des gens du voisinage; tous semblaient avoir oublié la triste aventure qui avait ruiné la vie de la jeune fille; mais elle s'imposait elle-même cette extrême réserve. Elle mettait une sorte de délicate pudeur à s'abstenir de toute intimité avec les filles ou les femmes de ses voisins. La Loute et Onésime étaient son unique société : la Loute, pendant toute la journée, et Aubriot, le soir, entre sept et neuf heures. L'avocat espaçait prudemment ses visites et apportait un soin scrupuleux à ne jamais appuyer le doigt sur les blessures toujours saignantes de sa petite amie. Jamais il ne se permettait la moindre allusion au séjour de Francine à Saint-Énogat, ni à ses relations avec la femme du banquier. Pour lui, l'espace de temps écoulé entre le voyage

aux bains de mer et la rupture avec Mme Lauverjat semblait n'avoir jamais existé. Du reste, même après ce qui s'était passé, même après les aveux arrachés à la jeune fille, l'honnête et naïf Onésime ne se rendait pas encore bien compte de l'étrange aberration qui avait jeté Francine dans les bras du banquier. Il y avait là quelque chose d'inintelligible et d'inexplicable qui bouleversait ses vertueuses idées sur le caractère féminin et sur la nature des affections humaines. La passion était pour lui une effrayante énigme dont il n'osait même pas pénétrer le sens. Et pourtant il sentait que, derrière ce voile insoulevable, une force inconnue se cachait, une force persistante qui, encore aujourd'hui, agissait comme un sortilège sur le cœur et l'esprit de Mlle Labrèche.

Et en cela son instinct d'ami fidèle et dévoué ne le trompait pas. En dépit des chagrins du passé, bien que sa faute excitât en elle les mêmes sentimens de honte et de repentir, Francine pensait toujours à l'homme qui l'avait séduite. Dans son âme, l'horreur du péché se mêlait à l'amère douceur des ressouvenirs. Elle avait aimé Jules Lauverjat, et un regret attendri de l'amant s'alliait à ses terreurs de dévote. Lorsque, pendant les longues après-midi d'été, elle était seule avec la Loute dans l'arrière-boutique, et que ses regards, traversant la rivière, tombaient sur la façade opposée éclairée largement par le soleil, elle prenait un secret plaisir à contempler cette maison qui lui rappelait de si navrantes émotions. — Le successeur du banquier n'occupait que le rez-de-chaussée, et les fenêtres du premier restaient continuellement fermées. Accoudée à l'appui de sa croisée, Francine tenait ses yeux fixés sur ces persiennes closes où flambait le soleil, et ne renonçait à cette opiniâtre contemplation que lorsque des points noirs dansaient devant ses prunelles éblouies par l'aveuglante lumière. Alors ses paupières s'abaissaient, et dans un rêve elle revoyait la baie de la Rance où les petites vagues courtes scintillaient au soleil comme un frétillement immense de poissons aux écailles argentées. Tous les paysages de Saint-Enogat, parcourus en compagnie du banquier, se déroulaient de nouveau durant cette vision intérieure. — Tantôt c'étaient des chemins verts s'enfonçant entre deux talus plantés de chênes, embroussaillés d'ajoncs, de fougères et de genêts, à l'extrémité desquels on voyait tout à coup, par-dessus des champs de blé, un coin de mer bleuir ; — tantôt elle errait à marée basse, à travers les roches tapissées de goëmons qui s'étendent en avant de la *Goule aux fées ;* le soleil s'enfonçait derrière le cap Fréhel, dans une brume d'or roux qui allait se reflétant sur les sables mouillés, les plantes marines et les flaques d'eau où Francine et le banquier piétinaient la main dans la main. — Souvent, en regardant la maison aux vo-

lets clos, elle se demandait : « Qu'est-il devenu ? » Elle ne souhaitait pas de le revoir, car elle n'était pas assez sûre d'elle-même pour s'exposer à une aussi périlleuse épreuve, mais elle aurait désiré savoir où il vivait, s'il était heureux, et si, lui aussi, n'avait pas payé trop cher les courtes joies de leur amour coupable. L'ignorance où elle demeurait forcément à ce sujet lui était lourde à porter. Elle serait morte plutôt que de questionner Onésime, mais elle se résignait difficilement à ne jamais rien savoir.

Les jours et les mois se passaient ainsi, emportant chacun un peu de sa jeunesse. Quand elle se regardait dans la glace ternie de la chambre haute, elle se demandait parfois si elle était bien la même personne que cette Francine aimante, exubérante, heureuse de vivre, qui marchait si allégrement le long des grèves de Saint-Énogat ? Elle était jolie encore : sous ses bandeaux plaqués sur les tempes, sa mignonne figure s'était allongée et teinte d'une pâleur mélancolique ; son nez s'était aminci, les coins de sa bouche se marquaient de quelques rides légères, mais ses yeux avaient conservé leur belle couleur de bleuet ; leur éclat était encore avivé par la blancheur du visage et le sombre accompagnement des vêtemens noirs. Elle se trouvait changée et déjà vieillie. Mais peu lui importait ; la vie n'avait plus rien en réserve pour elle et, sans regret, elle voyait les saisons se succéder rapidement, chacune amenant la même monotonie, la même succession de journées grises et désenchantées.

Dans cette véloce fuite du temps, une seule chose la chagrinait : c'était que chaque année survenante envieillissait davantage la Loute, cette fidèle compagne des bons et des mauvais jours.

La chienne, en effet, commençait à donner des signes de déclin. Elle avait encore sa belle fourrure fauve, soyeuse et vergetée de noir, mais le tour de son museau, autrefois très brun, était devenu tout à fait blanc. En même temps elle perdait chaque jour un peu de sa vivacité et de son impétuosité juvéniles. Elle n'avait plus ses furibonds accès de passion à la vue des poules, et devenait sobre d'aboiemens. Sa taille était moins svelte ; toute sa démarche semblait alourdie ; ses instincts gourmands persistaient seuls et se développaient avec l'âge. Plongée pendant tout le jour dans un demi-sommeil, elle ne retrouvait sa lucidité et sa pétulance qu'aux heures des repas. Encore ne mettait-elle plus à la satisfaction de sa gourmandise les mêmes raffinemens ni la même sûreté de coup d'œil. Ses noires prunelles, jadis si brillantes, prenaient à présent une teinte d'iris trouble, et on n'y surprenait plus ces brusques éclairs de convoitise qui donnaient tant d'expression à sa physionomie.

— Avez-vous remarqué, dit un soir Onésime, après avoir longue-

ment examiné la tête de la chienne, avez-vous remarqué, Francine, que la Loute n'y voit presque plus?

— Allons donc! s'écria Mlle Labrèche, incrédule, vous vous trompez... Montrez-lui seulement un morceau de sucre et elle vous prouvera qu'elle a encore de bons yeux.

Aubriot tenta l'expérience. Au bruit produit par la chute du sucre sur le parquet, la chienne se leva, tâtonna, flaira, puis finit par se jeter avidement sur son dessert préféré.

— Eh bien! s'exclama Francine triomphante, avouez qu'elle l'a vu?

Mais Onésime n'en convenait pas : il prétendit que la Loute avait deviné la présence du sucre uniquement guidée par son flair. Il s'ensuivit une discussion assez vive. La jeune fille ne voulait pas permettre qu'on soupçonnât la Loute de devenir aveugle : — Car enfin, disait-elle piquée, elle n'est pas d'un âge à avoir déjà des infirmités.

— Dame! répliquait l'avocat, elle aura bientôt quatorze ans, et c'est l'âge où les chiens de son espèce commencent à décliner fortement.

Francine se récriait : — Quatorze ans?.. C'était impossible! — Et quand Aubriot, appelant la chronologie à son aide, lui prouvait mathématiquement que la chienne touchait à sa quatorzième année, elle devenait pensive, son front se rembrunissait et ses yeux se mouillaient.

— N'en parlons plus! soupirait-elle; l'idée que la pauvre bête est près de sa fin me déchire le cœur... Songez donc, quand elle s'en ira, ce sera comme un grand morceau de ma vie qui se détachera... et le meilleur!.. Personne ne m'a aimée de la même façon que la Loute.

— Oh! protestait Onésime choqué, et moi?

Elle lui prenait les mains et les lui serrait avec effusion :

— Pardon! murmurait-elle, le chagrin me rend injuste... Vous aussi, vous m'aimez bien, monsieur Aubriot!

Quand on commença à entrer en hiver, il fallut néanmoins se soumettre à l'évidence : la Loute était décidément aveugle. Lorsqu'elle errait dans la boutique, elle ne trouvait plus les portes et allait se heurter à chaque instant contre les murs. Elle semblait avoir conscience de son infirmité et en était humiliée. Quand elle était arrêtée par un obstacle, elle ne s'obstinait pas; elle restait en place, baissait humblement et tristement la tête et se tenait ainsi plantée sur ses quatre pattes, le nez au mur, la queue entre les jambes, jusqu'à ce qu'une âme charitable vînt la remettre dans le bon chemin.

Bientôt on s'aperçut que non-seulement elle n'y voyait plus, mais qu'elle perdait l'ouïe. En effet, les bruits extérieurs ne l'impressionnaient plus. — Son « ennemi, » le chien blanc, qui était toujours ingambe, lui, avait beau passer dans la rue, elle ne bougeait pas de son panier et n'aboyait plus. Quand Onésime arrivait, le soir, dans l'arrière-boutique du *Paradis des Enfans*, il ne manquait pas, après avoir serré les mains de Mlle Labrèche, d'envoyer un appel affectueux à la chienne, mais celle-ci y restait maintenant indifférente. La seule voix qui fît encore impression sur ses oreilles était celle de Francine : quand cette voix claire et bien timbrée l'interpellait, la chienne quittait lentement son panier et venait, clopin-clopant, appuyer sa tête blanchie sur les genoux de sa maîtresse. Elle agitait la queue, ouvrait démesurément les yeux, comme pour distinguer les traits de son amie, puis lui léchait doucement les mains. Ces yeux sans regard et cette lente caresse navraient le cœur de Francine :

— Ma pauvre Loute, disait-elle en la baisant entre les deux oreilles, n'est-ce pas que tu ne veux pas me quitter?.. Nous passerons encore de bonnes soirées ensemble à nous rappeler le bon temps d'autrefois, car tu me comprends, toi!..

Onésime, en entendant Mlle Labrèche parler à la Loute comme elle eût fait à une personne, poussait de profonds soupirs. Il comprenait, lui aussi, que ces souvenirs dont la Loute était la muette confidente se rapportaient au séjour de Saint-Énogat, et il était péniblement affecté de la persistance d'un sentiment qu'il jugeait coupable et qu'il avait espéré déraciner. A ces momens-là il devenait jaloux de la Loute; il lui en voulait d'être seule à partager les secrets de sa maîtresse.

Quand le froid de l'hiver commença à diminuer et que les giboulées de mars eurent fait verdir les premiers bourgeons dans le jardinet du bord de l'eau, l'état de la chienne empira rapidement. Elle marchait avec peine, s'essoufflait dès les premiers pas et s'étendait, lassée et anhélante, sur le pavé. Francine était obligée de la prendre dans ses bras pour la ramener au logis. Onésime, touché de l'inquiétude de la jeune fille, alla sans rien dire chercher un vétérinaire et l'introduisit un matin dans l'arrière-boutique. A la première inspection de l'animal, le praticien déclara que la chienne avait une hydropisie de poitrine et que, vu son âge avancé, elle ne pouvait aller loin. Néanmoins il ordonna des pilules destinées à rendre l'essoufflement moins pénible.

La malheureuuse bête ne pouvait plus rester en place. A peine couchée dans son panier, les suffocations la prenaient. Elle se levait, hasardait quelques pas en soufflant douloureusement, puis elle s'allongeait, la tête à demi soulevée, le poitrail agité. Francine la prenait

sur ses genoux, et la Loute, ouvrant ses paupières, tournait vers elle ses yeux vitreux, comme pour la supplier de l'empêcher de tant souffrir. Elle avait une soif continuelle et, comme elle étouffait davantage lorsqu'elle baissait la tête, il fallait que Francine versât l'eau goutte à goutte sur sa langue brûlante. La pauvre fille, navrée, n'osait plus quitter la chienne moribonde, et il fallut qu'un soir Onésime se fâchât pour la faire sortir, en lui représentant que, si elle continuait à vivre ainsi calfeutrée, elle tomberait malade à son tour.

Après s'être assurée que la Loute sommeillait péniblement dans son panier, Mlle Labrèche consentit à se laisser conduire par son vieil ami jusqu'au bord du canal.

La soirée était tiède; le crépuscule veloutait les collines et un mince croissant de lune se montrait au-dessus des vignes de la ville haute. On entendait de joyeux cris d'enfans dans le faubourg, et cela donnait déjà une impression printanière, car les enfans, comme les oiseaux, redoublent de pétulance à mesure que le printemps approche.

— Quelle belle soirée! murmurait Onésime; on sent déjà pointer le mois d'avril... C'eût été dommage de rester enfermé par un aussi beau temps!

Mais Francine ne lui laissa pas le loisir de s'extasier sur les signes avant-coureurs de la nouvelle saison; à peine furent-ils arrivés en vue de la gare que ses inquiétudes la reprirent et qu'elle refusa d'aller plus loin. Ils revinrent en hâtant le pas vers le *Paradis des Enfans*. Quand ils furent rentrés dans l'arrière-boutique et qu'Aubriot eût allumé une bougie, ils virent la Loute, qui s'était traînée jusqu'au milieu de la pièce et qui haletait.

— Ah! mon Dieu! s'écria Francine, je vous l'avais bien dit que je n'aurais pas dû sortir!..

Elle s'était agenouillée près de la chienne et l'appelait tendrement. La bête remua faiblement la queue et lui donna sur la main un petit coup de langue. Alors Francine la prit dans ses bras, mais, à peine l'eût-elle soulevée, que la Loute poussa un cri aigu et roidit ses pattes dans une brusque convulsion. Puis sa tête retomba lourdement sur le bras de Mlle Labrèche et tout son corps devint inerte.

— Je... je crois bien qu'elle est morte, hasarda timidement Onésime.

— Non, non! Loute! Loute! appelait désespérément Francine.

Mais la Loute ne répondait pas; elle était maintenant sourde à tous les bruits de la terre, même à la voix de sa maîtresse.

— Elle est morte, répéta obstinément Aubriot.

— Non! ce n'est pas possible, répondit Francine, les yeux en

larmes ; ce n'est qu'un évanouissement. — Elle la porta avec précaution dans son panier : — Laissez-moi, ajouta-t-elle avec irritation, en se retournant vers Onésime, je veux être seule près d'elle.

Onésime obéit, mais il s'éloigna inquiet et revint le lendemain, dès le matin. La Loute était bien morte. Elle était étendue en rond dans son panier, les oreilles droites, le poil légèrement ébouriffé, mais jolie encore dans son fauve pelage. Francine, sans parler, la lui montra ; puis elle prit des ciseaux, se baissa et, dans l'endroit le plus épais de la fourrure, près du cou, elle coupa une touffe de poils soyeux.

— Vous ne pouvez la laisser là, dit Onésime un peu froissé ; je vais lui attacher une pierre au cou et la jeter dans la rivière.

— Jamais ! se récria Francine, indignée ; je ne veux pas que le corps de ma pauvre Loute soit roulé par l'eau et emporté je ne sais où... Vous allez prendre une bêche et creuser un trou dans le petit jardin... Je l'enterrerai là, près de moi... Oh ! reprit-elle avec un sanglot dans la gorge, comme la maison va être vide à présent !... Tout à fait vide !..

Onésime s'exécuta docilement. Il alla chercher un bêche dans le bûcher et, à l'extrémité du petit jardin, il creusa un trou profond, presque à la même place d'où la Loute, autrefois, s'était élancée dans l'eau à la poursuite des canards. Quand cette besogne fut achevée, il remonta silencieusement dans l'arrière-boutique. Francine enveloppa le cadavre de la chienne dans une vieille serviette, et ils descendirent ensemble dans le jardinet. Un clair soleil de mars illuminait la rivière, le vent soufflait doucement du sud, et les pousses vertes des tulipes et des narcisses perçaient déjà la terre noire des plates-bandes.

Aubriot déposa les restes de la Loute au fond du trou, puis commença méthodiquement à remplir la fosse avec la terre qu'il avait rejetée sur les bords. — Francine, les lèvres serrées, les yeux rouges, regardait fixement la rivière ruisselante de lumière, les arches grises du pont et la façade blanche de l'ancien logis Lauverjat. Ce sourire du soleil et cette jeune verdure de la terre lui semblaient une dérision ; elle eût voulu que le ciel fût sombre et le vent âpre, au moment où l'on enterrait cette bête à laquelle elle était attachée depuis l'adolescence par tant de liens tendres et douloureux.

— C'est fait, dit gravement Aubriot, en piétinant avec précaution sur la fosse comblée.

— Adieu, ma bonne vieille Loute, adieu toute ma jeunesse ! murmura Francine...

Quand elle rentra dans l'arrière-boutique et qu'elle vit le panier vide, sa poitrine contractée se dégonfla et elle pleura abondam-

ment. Onésime essaya de la consoler, en lui remontrant que cette douleur pour la perte d'un simple animal était excessive et antichrétienne; mais elle détourna la tête et ne voulut pas l'écouter : — Non, non, répétait-elle, vous ne pouvez pas comprendre !..

Il s'en revint chez lui tout songeur, et toucha à peine au déjeuner que la vieille Zabeth lui avait préparé. L'antique servante le vit se lever de table presque à jeun et se promener d'un air méditatif à travers les allées herbeuses de son jardin abandonné. De temps à autre, Onésime relevait la tête, décroisait les bras et paraissait entrer en conversation avec un interlocuteur imaginaire; il agitait une de ses mains d'une façon à la fois solennelle et saccadée, comme quelqu'un qui réfute une objection; il s'arrêtait brusquement comme pour écouter, recroisait les bras, puis avec plus de chaleur se remettait à gesticuler.

— Je crois que le petit devient fou! marmottait la vieille Zabeth interloquée.

Il finit par s'asseoir sur un banc de pierre demi-brisé et resta pendant longtemps plongé dans son absorbante rêverie. — Vers cinq heures, il prit son chapeau et retourna au *Paradis des Enfans*.

Il trouva Francine dans le jardinet du bord de l'eau, occupée à planter des boutures de chèvrefeuille dans la terre fraîchement remuée qui couvrait la fosse de la Loute.

— Ma chère enfant, lui dit-il d'une voix mal assurée, je voudrais avoir avec vous un moment d'entretien.

Elle se leva et lui fit signe qu'elle était prête à l'entendre.

— Non, pas ici, reprit-il ; là-haut nous serons plus à l'aise pour causer... Il s'agit de choses sérieuses.

Elle le suivit d'un air étonné dans l'arrière-boutique. Quand elle se fut assise à sa place accoutumée, près de la fenêtre entr'ouverte et qu'il eût lui-même pris une chaise auprès d'elle, il toussa longuement comme pour éclaircir sa voix.

— Voici, commença-t-il... Ma bonne fille, vous m'avez dit ce matin une parole qui m'a donné beaucoup à réfléchir...

— Laquelle? demanda-t-elle en cherchant à rappeler ses souvenirs.

— Vous vous êtes écriée que votre maison allait vous paraître maintenant tout à fait vide.

— C'est vrai, et vous devez le comprendre... La pauvre Loute tenait une grande place dans ma vie, et à présent je vais être plus que jamais seule au monde.

— Voilà justement à quoi j'ai pensé, reprit Onésime. — Puis il s'arrêta : ce qu'il avait à ajouter devait être bien difficile à énoncer,

car il toussa de nouveau, et, malgré cela, sa voix resta fortement enrouée. — Ma maison aussi est vide, murmura-t-il enfin, et je suis, comme vous, seul au monde, ma chère Francine. — Alors...

Elle le regardait attentivement, sans deviner où il voulait en venir.

— Vous n'êtes pas d'un âge à vivre isolée dans ce magasin où d'ailleurs, malheureusement, les cliens ne viennent plus guère... Moi, j'ai cinquante-quatre ans et je pourrais passer pour votre père ou tout au moins pour votre frère aîné; mais je suis encore de force à être pour vous un protecteur affectueux et dévoué... Cette protection, je ne puis vous la donner efficacement dans la situation où nous sommes l'un vis-à-vis de l'autre, mais si vous vouliez consentir...

— A quoi ?.. interrompit-elle effarée.

— A devenir ma femme, ajouta-t-il très bas... Je sais bien que je ne suis pas un mari très aimable, mais vous trouverez au moins chez moi tranquillité et sécurité pour l'avenir... Voulez-vous ?

Francine, de pâle qu'elle était, devint très rouge et, secouant tristement la tête :

— Mon brave monsieur Onésime, répondit-elle, vous avez toujours été bon pour moi, et je suis désolée de vous faire de la peine... Mais c'est impossible.

— Vous refusez ?

— Je vous suis profondément reconnaissante de la pensée que vous avez eue... Excusez-moi... Je ne peux pas accepter.

Et, voyant la figure d'Aubriot se rembrunir, elle ajouta :

— Pardonnez-moi !.. Ce refus n'a rien qui vous soit personnel... Je répondrais de même à toutes les demandes qui me seraient faites. Je ne veux pas et je ne dois pas me marier... Voyez-vous, mon cher ami, j'ai été bien coupable autrefois, mais je me sentirais plus blâmable encore si je faisais partager à un autre le poids de ma faute... Ma seule excuse est de rester fidèle à mes souvenirs, bons ou mauvais...

Tout en parlant, elle regardait de l'autre côté de l'eau la façade du logis Lauverjat, en ce moment dorée par le soleil couchant, et Onésime surprit ce regard tourné vers cette maison qu'il avait si souvent maudite.

— Ah ! s'exclama-t-il avec amertume, vous pensez toujours à cet homme !

Elle baissa la tête et rougit de nouveau.

— Oui, murmura-t-elle, je m'en accuse devant Dieu et devant vous... Mais c'est plus fort que moi !

Puis, après un moment de silence, elle se hasarda à demander timidement :

— Qu'est-il devenu ?

— Rien de bon, répliqua durement Aubriot : il a joué à la Bourse et il s'est ruiné...

Elle demeura immobile, le visage dans l'ombre, et l'avocat vit scintiller ses yeux mouillés. Il s'était levé et prenait son chapeau.

— Adieu, dit-il.

Elle s'élança vers lui, saisit ses deux mains et les serrant dans les siennes :

— Ne me gardez pas rancune ! supplia-t-elle. Restez pour moi ce que vous avez toujours été... un vieil ami.

Onésime secoua la tête, partit sans ajouter un mot et regagna tristement sa maison solitaire de la rue des Capucins. Il y resta confiné pendant huit jours, ne quittant sa chambre que pour arpenter les allées négligées du jardin. Là, il gesticulait à son aise, et Zabeth, inquiète de l'étrangeté de ses manières, s'étant glissée un jour derrière un massif de framboisiers, l'entendit murmurer : — Vieille bête, vieil enfant, est-ce que tu comprendras jamais rien aux femmes ?..

Pourtant sa rancune ne dura pas. Au bout de quelques semaines, il revint, comme par le passé, faire chaque soir sa visite à Francine. — Et les mois, les années se passèrent sans rien changer à leur existence. Aujourd'hui, Francine est une vieille fille, mais sa figure pâle et allongée est belle encore dans l'encadrement de ses cheveux précocement blancs. La devanture de la boutique est devenue poudreuse ; l'enseigne, lavée par la pluie, recuite par le soleil, s'est piteusement écaillée, et c'est à peine si on distingue encore sur le fond noirci les lettres bleues du *Paradis des Enfans*. Cependant, les anciens jouets restent pendus à la vitrine ; les décors des théâtres tombent en lambeaux, les chevaux de carton ont perdu leur crinière, les poupées aux robes fanées ont une figure falote et misérable. Les gamins s'arrêtent parfois et rient sans pitié de ce vieux garçon et de cette vieille fille qui causent gravement et tristement au milieu de ce bric-à-brac enfantin. Mais Onésime et Francine ne s'en aperçoivent même pas ; les choses d'à présent ne les touchent plus. Ils vivent avec le regard obstinément tourné vers le temps jadis ; et la sourde flamme intérieure des souvenirs évoqués donne à leurs figures pâlies cette poésie et ce charme mélancolique que prête le clair de lune aux ruines et aux jardins abandonnés.

André Theuriet.

LES

COMMENCEMENS D'UNE CONQUÊTE

VIII[1].

LE GOUVERNEMENT DE DAMRÉMONT (1837). — LE TRAITÉ DE LA TAFNA. — LA PRISE DE CONSTANTINE.

I.

Si l'on peut supposer avec assez de vraisemblance que le général Bugeaud s'était promis ou s'était laissé promettre la succession du maréchal Clauzel, on doit reconnaître qu'il ne fit pas à cet espoir entrevu le sacrifice de ses idées militaires. Son discours, du 19 janvier 1837 à la chambre des députés, était en désaccord avec les résolutions prises par le ministère que présidait le comte Molé; le système de l'occupation restreinte et du progrès pacifique avait prévalu. Le général de Damrémont accepta le programme du cabinet; quand il prit possession du gouvernement général, dans les premiers jours du mois d'avril, la proclamation qu'il adressa aux habitans de l'Algérie ne put laisser le moindre doute à cet égard. « Le roi, disait-il, veut la conservation d'Alger; il veut tout ce qui peut assurer cette conservation en la rendant avantageuse à la France. Longtemps il a fallu combattre, il a fallu porter en tous lieux l'idée de notre puissance, prouver que nos armes pouvaient aller partout, protéger nos amis, atteindre nos ennemis. Ce résultat est pleinement acquis, et, si l'autorité du nom français réclame

(1) Voyez la *Revue* des 1er janvier, 1er février, 1er mars, 1er avril, 15 mai 1885, du 1er janvier et du 1er février 1887.

encore une satisfaction à Constantine, tout se prépare pour que cette satisfaction soit assurée. Concentrer nos forces sur les points les plus importans, pour nous y établir en maîtres d'une manière absolue et définitive ; livrer autour de nous le sol à la culture et nous enraciner par elle dans la terre d'Afrique ; encourager les entreprises particulières et, en leur assurant protection, couvrir leurs travaux par un cercle impénétrable ; agrandir ce cercle à mesure que ces travaux s'étendent ; avancer ainsi pas à pas, avec sagesse, mais utilement et sûrement, n'avançant qu'avec la résolution et la certitude de nous maintenir ; faire succéder à l'état de guerre une pacification fondée sur la justice, mais aussi sur la force, une pacification bienveillante et protectrice pour ceux qui l'observent, menaçante pour ceux qui tenteraient de l'enfreindre : voilà désormais la mission réservée à l'administration de ce pays, mission lente et difficile, à laquelle je viens me consacrer. »

Dans cette proclamation, la phrase incidente, la courte phrase sur Constantine, ne répondait pas nettement à l'attente publique ; plus excitée qu'après Sidi-Yacoub, qu'après la Macta même, elle réclamait la vengeance immédiate de l'affront subi. Si Ahmed avait été le seul ennemi à combattre, le gouvernement eût probablement satisfait à cette exigence ; mais de même que, l'année précédente, l'expédition de Constantine n'avait pu être entreprise qu'après le coup frappé sur Abd-el-Kader à la Sikak, de même, avant de s'engager de nouveau dans l'est, il fallait, pour être en sécurité dans l'ouest, ou bien que l'émir fût réduit à l'inaction par un nouveau coup de force, ou bien qu'un traité l'amenât à déposer les armes. A qui allait être confiée cette mission de guerre ou de paix ? n'était-ce pas au général de Damrémont qu'elle appartenait tout naturellement? Ce ne fut pourtant pas lui qui en reçut la charge. Le ministère avait des ménagemens à garder, peut-être des torts à réparer à l'égard du général Bugeaud : à défaut du gouvernement général, qu'il avait donné à un autre, il lui en offrit la moitié en quelque sorte ; car, par une disposition bizarre, ambiguë, pleine de périls, le général Bugeaud, envoyé dans la province d'Oran, y était, pour la partie militaire, indépendant du gouverneur-général, et n'était tenu envers lui, pour la partie politique, qu'à des communications de bienséance. Ainsi apparaissait le dualisme, cette source de conflits dont on avait reconnu le danger naguère. Les deux demi-gouverneurs débarquèrent presque en même temps, au commencement d'avril, Damrémont dans le port d'Alger, Bugeaud à Mers-el-Kébir. C'est à celui-ci, puisqu'il allait traiter les questions les plus immédiatement urgentes, que nous sommes obligés de nous attacher d'abord ; après quoi nous reviendrons au général de Damrémont, au vaillant et généreux soldat dont nous suivrons la trace d'Alger à Constantine.

II.

Avant l'arrivée du général Bugeaud, un fait singulier, original, considérable par les suites qu'il a entraînées plus tard, venait de se passer dans la province d'Oran : la garnison de Tlemcen ravitaillée, non plus par une colonne française, ravitaillée par Abd-el-Kader lui-même! Au mois de janvier 1837, le général de Brossard, venu d'Alger, avait remplacé dans le commandement de la division le général de Létang, rentré en France. Cette difficulté périodique du ravitaillement le tenait en souci, lorsque le plus jeune des Ben-Durand, les frères fameux, vint lui offrir son concours; il se faisait fort d'introduire tout seul, à ses risques et périls, moyennant un bon prix, un convoi de vivres dans le Méchouar. L'offre garantie par l'aîné des Ben-Durand, acceptée par le général de Brossard, puis par le général Rapatel, son supérieur, les deux frères se mirent à l'œuvre. Abd-el-Kader avait besoin de fer, d'acier, de soufre, d'objets que ne pouvait pas lui fournir la terre d'Afrique : à lui aussi les Ben-Durand firent leurs offres; tout ce qui lui manquait, ils se chargeaient de le lui fournir contre du blé, de l'orge, des moutons et des bœufs. Voilà bien les élémens d'un convoi, mais comment le mener dans Tlemcen? Il y avait dans les prisons de Marseille cent trente réguliers de l'émir, pris à la Sikak; laisser de vrais croyans aux mains des infidèles était un remords qui pesait lourdement sur la conscience d'Abd-el-Kader. Avec une habileté sans égale, les Ben-Durand persuadèrent, d'une part, à l'autorité française qu'il serait d'une bonne politique de renvoyer à l'émir ses coreligionnaires, d'autre part, à l'émir que l'autorité française mettait pour condition au renvoi des prisonniers le ravitaillement du Méchouar. Des deux côtés ils réussirent dans leur intrigue; mais ils eurent bien soin de cacher à chacune des deux parties ce qu'ils avaient obtenu de l'autre. Dans leur traité avec l'intendance d'Oran, il ne fut pas fait mention des prisonniers, pas plus qu'il ne fut rien dit de l'argent versé par l'intendance française, dans leur transaction avec Abd-el-Kader. Quoi qu'il en soit, le commandant Cavaignac reçut des Ben-Durand, avec l'autorisation et aux frais de l'émir, un convoi d'approvisionnement dont il fit profiter, en même temps que ses soldats, les habitans pauvres de Tlemcen. L'essentiel à retenir de cette intrigue est que l'émir crut avoir payé effectivement, par la valeur de l'approvisionnement fourni, la rançon de ses réguliers, et que tout le bénéfice de l'affaire, qui ne leur coûta rien, fut encaissé en bon argent français par les Ben-Durand, de compte à demi avec un certain associé dont il sera parlé plus tard.

Dès son arrivée à Oran, le général Bugeaud commença par lan-

cer contre les Arabes une proclamation terrifiante, pleine de menaces; mais avant de les mettre à exécution, il entama, par l'entremise de Ben-Durand l'aîné, des négociations avec Abd-el-Kader. Les pourparlers allaient leur train, quand tout à coup l'émir se déroba; on apprit qu'il avait passé le Chélif et qu'il avait poussé jusqu'à Médéa: nouvelle encore plus grave, des ouvertures de paix lui auraient été faites par le général de Damrémont. Là-dessus le général Bugeaud prit feu; il voulut voir dans cette diversion un tour que lui jouait le gouverneur. Il y eut entre eux un échange de lettres très vives. On sut, mais beaucoup plus tard, que l'auteur de cet imbroglio était Ben-Durand, qui ne se faisait pas faute de pêcher en eau trouble, prenant l'argent d'Abd-el-Kader pour diviser et corrompre les khalifas français, disait-il, et l'argent des khalifas français pour corrompre, disait-il encore, les conseillers de l'émir. Les plaintes réciproques et les récriminations des deux généraux mirent dans un grand embarras le ministère, qui se trouvait entre eux comme don Juan entre Charlotte et Mathurine; enfin il décida que la conduite des négociations devait être laissée au général Bugeaud, sauf approbation du gouverneur. Sur ces entrefaites, Abd-el-Kader, de retour à Mascara, envoya Ben-Arach, le principal de ses conseillers, avec mission de lui amener d'Oran les négociateurs français Ben-Durand et le lieutenant Allegro, officier d'ordonnance du général. La paix semblait déjà faite, quand, le 7 mai, le lieutenant revint, annonçant que tout était rompu; les prétentions d'Abd-el-Kader étaient inadmissibles. Aussitôt les troupes se préparèrent à entrer en campagne.

Par des renforts envoyés de France, l'effectif général dans les trois provinces avait été porté de trente et un mille à quarante-trois mille hommes; c'était à peu près le chiffre que le général Bugeaud avait déclaré nécessaire, au grand scandale de la chambre. La division d'Oran, pour sa part, avait reçu le 1er régiment de ligne et le 3e bataillon d'Afrique. Ces deux corps formèrent la 1re brigade du corps expéditionnaire, sous le général de Leydet; la 2e, sous le général Rullière, comprenait les 23e et 24e de ligne; la 3e, sous le colonel Combe, les 47e et 62e. Le paquetage de l'infanterie était réduit au strict nécessaire, le sabre-briquet laissé en magasin, la cartouchière substituée à la giberne. La cavalerie se composait du 2e régiment de chasseurs d'Afrique, de deux escadrons de spahis réguliers, des Douair et des Sméla; l'artillerie de deux batteries de montagne. L'effectif était de sept ou huit mille hommes; les garnisons d'Oran, d'Arzew et de Mostaganem en gardaient quatre ou cinq mille, sous le commandement du général de Brossard. Les transports de la colonne expéditionnaire étaient faits par cinq cent cinquante mulets arrivés de France et par trois cents chameaux.

Partie de Bridia le 17 mai, la colonne toucha, le 20, à Tlemcen qu'elle ravitailla, et se rendit au camp de la Tafna, le 23; cette marche de six jours, sans rencontre avec l'ennemi, ne fut, à vrai dire, qu'une promenade militaire. Les hommes étaient dispos; les mulets seuls, blessés par les bâts apportés de France et mal construits, étaient en mauvais état : vingt-cinq étaient morts en route, soixante avaient été laissés à Tlemcen; une grande partie des autres était à peu près hors de service. Elle avait bien souffert depuis quinze mois, la pauvre cité du Méchouar, d'après la description qu'en faisait le lieutenant-colonel de Maussion, chef d'état-major de la colonne : « Nous sommes venus, disait-il, sans un coup de fusil jusqu'à Tlemcen, ville déserte, plus désolée, plus ruinée que jamais, et en même temps plus magnifique de site et de végétation que je ne l'avais encore vue. Les pluies et les neiges qui ont fait crouler les maisons abandonnées ont donné à la verdure un éclat extraordinaire. Les habitans ont semé tout ce qu'ils peuvent défendre, c'est-à-dire une enceinte d'une lieue et demie environ, et dans la ville tous les intérieurs de cours, tous les débris, toutes les ruines. Ces moissons s'annoncent pour être magnifiques, mais elles ne suffiront pas pour nourrir six mille personnes; aussi l'émigration est-elle très grande. De Tlemcen ici, nous n'avons pas vu un ennemi, nous n'avons touché ni aux moissons ni aux maisons des Kabyles, ce que j'approuve fort. » Cette abstention d'hostilités de part et d'autre annonçait évidemment que la pacification était proche; les négociations étaient reprises. En attendant, les troupes commençaient, sous la direction du génie, la démolition du camp de la Tafna, condamné par le ministère; il suffisait que l'îlot de Rachgoun fût occupé dans ces parages.

Le 25 mai, le général Bugeaud écrivait au général de Damrémont : « Nulle part dans mes instructions il n'est dit que vous devez sanctionner la paix que je ferai et que, selon l'expression de votre lettre du 14, je ne dois que préparer le traité. Si le gouvernement vous dit autrement, si vous avez des pouvoirs qu'on m'a tenus cachés, les quiproquos, les inconvéniens qui sont survenus ne sont ni de votre faute ni de la mienne. Ils sont du fait du gouvernement, qui n'a pas établi d'une manière nette et bien tranchée la séparation des pouvoirs. Que la faute soit rejetée sur ceux à qui elle appartient! » Quatre jours après, le 29, autre dépêche plus importante et décisive : « Je ne crois pouvoir mieux faire, pour vous faire connaître la grande détermination que je viens de prendre, que de vous communiquer la lettre que j'écris à M. le ministre des affaires étrangères, en lui soumettant le traité que j'ai conclu aujourd'hui avec Abd-el-Kader. Je n'ajouterai rien à cette lettre; elle vous fera suffisamment comprendre mes motifs et mes vues: je dé-

sire vivement que vous les approuviez. Général, je vous dois une réparation, je veux vous la faire avec franchise. Abd-el-Kader assure que vous ne lui avez jamais fait de propositions de paix. J'ai donc été trompé par Durand, qui jouait un double jeu pour obtenir des concessions des deux parties contractantes en mentant à l'une et à l'autre. Il travaillait surtout à sa fortune : c'est un homme sordide. Je ne l'ai point employé dans ces dernières négociations, j'ai traité directement. Recevez mes excuses, général ; effacez de votre esprit les impressions qu'ont dû y laisser mes reproches mal fondés. »

Avant de citer les principaux traits de la dépêche du général Bugeaud au comte Molé, il faut résumer l'acte fameux sous le nom de traité de la Tafna. Par l'article 1er, Abd-el-Kader reconnaissait la souveraineté de la France en Afrique ; mais cette reconnaissance, toute platonique, lui était chèrement, trop chèrement payée. Dans la province d'Oran, la France ne se réservait autour d'Oran qu'un territoire limité de l'est à l'ouest par le marais de la Macta, le Sig, la rive méridionale de la grande Sebkha et l'Oued-Malah (Rio-Salado) jusqu'à la mer ; plus en dehors de ces limites, Mazagran et Mostaganem avec leurs territoires ; dans la province d'Alger, la Métidja, limitée de l'ouest à l'est par une ligne comprenant Koléa, suivant le cours de la Chiffa et la crête du Petit-Atlas, y compris Blida, jusqu'à l'Oued-Khadra « et au-delà, » formule vague qui ne pouvait pas manquer d'être quelque jour un prétexte de conflit. Tout le reste de la province d'Alger, avec le Titteri, tout le reste de la province d'Oran, y compris Tlemcen, que le général Bugeaud avait d'ailleurs l'ordre d'évacuer dans tous les cas, était abandonné à « l'administration » de l'émir. Du territoire français au territoire arabe et réciproquement, les communications et les relations commerciales étaient déclarées libres.

III.

En concluant ce traité, le général Bugeaud avait outrepassé ses instructions, qui lui prescrivaient notamment d'imposer à l'émir l'obligation d'un tribut et de donner le Chélif pour limite orientale au territoire qu'on lui abandonnait. C'était sur ce point délicat qu'essayait de se justifier le général Bugeaud dans sa dépêche au président du conseil : « J'ai toujours pensé, disait-il, que dans les circonstances graves un général ou un homme d'état doit savoir prendre sur lui une grande responsabilité, quand il a la conviction qu'il sert bien son pays. Ce principe, gravé depuis longtemps dans mon esprit, je viens d'en faire l'application. J'ai cru qu'il était de mon devoir, comme bon Français, comme sujet fidèle et dévoué du roi, de traiter avec Abd-el-Kader, bien que les délimitations de

territoire fussent différentes de celles qui m'ont été indiquées par M. le ministre de la guerre. Si vous approuvez mon traité, je demande à rester un mois ou deux pour poser les bases de notre établissement dans la zone réservée; si vous ne l'approuvez pas, je demande encore à rester pour faire la campagne de juillet, août et septembre. Si, par malheur, il y a guerre à faire, il serait honteux pour moi de rentrer en France avant d'avoir prouvé, une fois de plus, que je suis loin de la redouter. »

Au fond, le général Bugeaud était mal satisfait de son œuvre, et c'est parce qu'elle ne lui plaisait pas qu'il avait brusqué le dénoûment pour en finir. Au gré de cet esprit absolu, il n'y avait que deux solutions au problème algérien : la conquête totale ou l'abandon total. L'occupation restreinte, ce système bâtard, l'intercalation d'un royaume arabe entre deux ou trois morceaux de terre française, cette transaction équivoque, tout cela répugnait à sa rude logique; et cependant il venait de travailler, lui guerrier, à cette pacification boiteuse. Quelques jours plus tard, il écrivait à un ami : « Vous vous attendiez à des bulletins de guerre, et moi aussi, bien que mes proclamations appelassent la paix ou la guerre. Après bien des difficultés, bien des contrariétés, la paix a prévalu. J'ai eu surtout à lutter contre moi. Il m'en a beaucoup coûté de tout terminer et de remettre l'épée au fourreau sans combattre, lorsque le zèle et la confiance de ma division me promettaient des combats brillans. » Comment donc avait-il accepté une tâche si contraire à son génie? Par dévoûment au roi qui lui avait demandé ce sacrifice.

Aussitôt le traité conclu, il réunit les généraux et chefs de corps et leur en communiqua le texte; tous y donnèrent leur assentiment. « La paix est faite depuis trois jours, sauf ratification du roi, écrivait, le 3 juin, le lieutenant-colonel de Maussion; comme elle est bonne et honorable, je ne doute pas qu'elle ne soit approuvée. » Une remarque importante à faire, c'est qu'en Algérie ce traité de la Tafna, qui allait soulever en France tant de contradictions, fut accueilli avec faveur. Les troupes étaient lasses d'une guerre qui n'était pas la vraie guerre, lasses de tant de courses incessantes et inutiles, de tant de ravitaillemens à faire et à refaire; la population civile soupirait après la tranquillité qui permettrait aux commerçans de trafiquer avec les indigènes, aux rares colons sérieux de cultiver leurs terres. Voilà pourquoi ce traité de la Tafna, plus onéreux, plus dangereux que le traité Desmichels, dont il n'était qu'une édition revue et augmentée au grand profit d'Abd-el-Kader, fut reçu d'abord en Algérie non comme une œuvre parfaite, mais comme un accommodement utile et raisonnable.

Le général Bugeaud avait le vif désir de connaître Abd-el-Kader; il lui fit proposer une entrevue à distance égale des deux camps;

l'émir accepta. Le 1er juin, à neuf heures, le général était sur le terrain avec six bataillons, l'artillerie et la cavalerie ; de l'émir point de nouvelles. A midi on attendait encore. Vers deux heures, quelques chefs arabes arrivèrent successivement : l'émir a été malade, disait l'un ; l'émir s'approche, disait l'autre ; l'émir est arrêté tout près d'ici, affirmait un troisième. Un quatrième, Bou-Hamedi, kaïd des Oulaça, convia le général à le suivre jusqu'au plateau prochain, où il trouverait l'émir. Il était trois heures. Autour du général on murmurait ; cette longue attente, ces procédés dilatoires, en un mot, cette série d'insolences irritaient les esprits. « Marche, dit à Bou-Hamedi le général, je te suis ; mais je trouve indécent de la part de ton chef de me faire attendre si longtemps. » L'escorte se composait de douze officiers de tout grade et de dix-huit chasseurs d'Afrique. On chevaucha pendant quarante minutes dans une gorge étroite. Au lieutenant-colonel de Maussion, qui témoignait quelque inquiétude pour la sûreté du général : « Il n'est plus temps, répondit celui-ci, de donner des conseils ; il ne faut pas montrer de faiblesse devant ces barbares. » Enfin on déboucha sur un vaste plateau, en face d'une troupe de cent cinquante cavaliers armés, vêtus, montés avec magnificence. Seul, en avant d'eux, dans un costume d'une simplicité voulue, se tenait Abd-el-Kader. Quand la petite troupe française fut bien en vue, l'émir donna de l'éperon à son superbe étalon noir et vint à la rencontre du général qui arrivait sur lui au galop. Les deux chefs se saluèrent, se prirent la main et mirent pied à terre. Il n'y avait auprès d'eux que les interprètes, le khodja, secrétaire de l'émir, et Ben-Arach. Les escortes s'étaient arrêtées, de part et d'autre, à soixante pas environ de distance. Un tapis était étendu sur l'herbe ; les deux interlocuteurs s'y assirent et la conversation s'engagea. Pendant ce temps, les officiers français examinaient curieusement de loin la personne d'Abd-el-Kader, son visage pâle, ovale, bien encadré dans son haïk, ses traits d'une distinction parfaite, ses yeux bruns aux longs cils, aux sourcils bien arqués, sa barbe fine et soignée, sa main petite et blanche, son geste toujours noble et distingué, la souplesse et l'élégance de son attitude sous les plis de son double burnous blanc et noir. Pendant que le général parlait à l'interprète, l'émir, d'un air indifférent, s'amusait à arracher des brins d'herbe ; au début de la conférence, on le vit, à plusieurs reprises, secouer doucement la tête, et, vers la fin, sourire trois ou quatre fois avec grâce.

Quant à la conversation, elle a été reproduite par le général Bugeaud dans une lettre confidentielle au comte Molé. En voici quelques traits : « Il y a peu de généraux qui eussent osé faire le traité que j'ai conclu avec toi, car il est contraire en partie à mes

instructions. Je n'ai pas redouté de t'agrandir davantage et je me suis porté ta caution auprès du roi des Français. — Tu ne risques rien à le faire; nous avons une religion et des mœurs qui nous obligent à tenir notre parole; je la tiendrai mieux que les Français; je n'y ai jamais manqué. — Je compte là-dessus, et c'est à ce titre que je t'offre mon amitié particulière. — J'accepte ton amitié ; mais que les Français prennent garde à ne pas écouter les intrigans, comme a fait le général Trézel. — Les Français ne se laissent conduire par personne. Je te recommande les Coulouglis qui resteront à Tlemcen. — Tu peux être tranquille, ils seront traités comme des alliés fidèles. — As-tu ordonné de rétablir les relations commerciales autour de toutes nos villes? — Non, mais je le ferai dès que tu m'auras rendu Tlemcen. — Tu sais que je ne puis te le rendre que quand le traité aura été approuvé par mon roi. — Tu n'as donc pas le pouvoir de traiter? — Si, mais il faut que le traité soit approuvé. — Si tu ne me rends pas Tlemcen, comme tu me le promets dans le traité, je ne vois pas la nécessité de faire la paix, ce ne sera qu'une trêve. — Cela est vrai, cela peut n'être qu'une trêve; mais, à cette trêve, c'est toi qui gagnes, car, pendant le temps qu'elle durera, je ne détruirai pas tes moissons. — Tu peux les détruire, cela nous importe peu, et, à présent que nous avons fait la paix, je te donnerai par écrit l'autorisation de détruire tout ce que tu pourras... Tu ne peux en détruire qu'une bien petite partie, et les Arabes ne manquent pas de grains. — Je crois que les Arabes ne pensent pas comme toi, car je vois qu'ils sont bien désireux de la paix, et quelques-uns m'ont remercié d'avoir ménagé les moissons depuis la Sikak jusqu'ici. » Ici, continue le général, il a souri d'un air dédaigneux, ce qui voulait dire qu'il se souciait fort peu de la perte des récoltes, et, changeant de conversation, il m'a dit: « Combien faut-il de temps pour avoir l'approbation du roi de France? — Il faut trois semaines. — C'est bien long. » Dans ce moment, son khalifa Ben-Arach a pris la parole et dit: « C'est bien long, trois semaines; il ne faut pas attendre cela plus de dix à quinze jours. — Est-ce que tu commandes à la mer? — Eh bien! dans ce cas, a repris Abd-el-Kader, nous ne rétablirons les relations commerciales qu'après l'arrivée de l'approbation et lorsque la paix sera définitive. — C'est à tes coreligionnaires que tu feras le plus de tort, car nous recevons par la mer tout ce qui nous est nécessaire, et c'est eux que tu priveras de commerce. »

La conférence avait duré quarante minutes. A la fin, le général Bugeaud se leva; l'émir ne bougea pas. Croyant voir dans cette affectation de rester assis, quand lui était debout, une intention de s'attribuer aux yeux des siens la préséance, le général lui fit dire par l'interprète: « Quand un général français se lève devant toi,

tu dois te lever aussi ; » et, saisissant le poignet délicat d'Abd-el-Kader dans sa main vigoureuse, il l'enleva de terre comme une plume. Pendant l'entrevue, de grandes bandes de cavaliers avaient couronné silencieusement les mamelons d'alentour ; lorsque les deux grands chefs remontèrent à cheval et se dirent adieu, une immense acclamation, mêlée aux notes stridentes de la musique arabe, fit vibrer l'air et réveilla les échos des montagnes. « Dans ce moment, a dit le général, un coup de tonnerre, qui s'est fort longtemps prolongé, est venu ajouter au caractère grandiose de la scène. Mon cortège a été saisi d'un frémissement et tous se sont écriés : « C'est beau ! c'est imposant ! c'est admirable ! » Je me suis arrêté un moment sur le terrain de la conférence ; je tâchais d'énumérer l'armée qui était devant moi ; je crois être modéré en la portant à dix mille chevaux. Elle était massée en grande profondeur sur une ligne de plus d'une demi-lieue ; les cavaliers étaient serrés depuis la base jusqu'au sommet des mamelons. » Tandis que le général Bugeaud revenait, avec sa petite escorte, vers ses troupes qui l'attendaient à plus d'une lieue de là, anxieuses, Abd-el-Kader, entouré de toute son armée, rentrait orgueilleusement dans sa tente : par la finesse de ses calculs, par l'adresse de ses longs retards, par la singularité du spectacle et l'habileté de la mise en scène, il s'était assuré l'avantage de la journée : c'était lui qui avait paru être le suzerain ; c'était lui qui était le triomphateur.

Revenu au camp de la Tafna, le général Bugeaud réunit le soir même les officiers sur la plage. Au milieu du cercle, à cheval, il fit un long discours pour démontrer qu'après tout la paix était honorable : « J'espère, dit-il en terminant, que celle que je viens de signer donnera la sécurité à nos colons, qui m'en auront de la reconnaissance. » Le 4 juin, l'armée reprit le chemin d'Oran, où elle arriva le 9 : dès le 3, le général avait fait embarquer un de ses aides-de-camp, porteur du traité soumis à la ratification du roi.

Qu'en allait-il advenir ? Six semaines auparavant, une demande de crédits supplémentaires avait suscité, dans la chambre des députés, un débat qui s'était prolongé pendant six séances. Les adversaires de l'Algérie, encouragés par la mollesse du ministère, l'avaient pris de très haut. « Ma conviction intime, avait dit le comte Jaubert, est qu'au premier coup de canon qui se tirera sur le Rhin, on abandonnera Alger et que personne n'y pensera plus. » Cependant il pourrait consentir à garder Alger, Oran et Bône, mais à la condition d'y établir une administration civile à laquelle l'administration militaire serait soumise : « sans cela, disait l'orateur, vous ne sortirez pas des expéditions aventureuses. » C'était aussi l'opinion de M. de Lamartine. En réponse aux partisans de l'occupation restreinte, le commandant de Rancé avait opposé les funestes conséquences du

traité Desmichels : « Il en faut anéantir jusqu'aux traces, s'était-il écrié; car un arrangement qui en reproduirait quelque partie ferait de nouveau d'Abd-el-Kader une puissance redoutable. » Le 21 avril, M. Thiers prit la parole ; sans être une palinodie, son discours parut bien pâle à tous ceux qui avaient encore dans l'oreille ses accens belliqueux lorsqu'il était président du conseil : « Aurais-je, disait-il modestement, le désir d'expéditions illimitées qui voudraient aller jusqu'au grand désert? Non. Si l'on pouvait arriver à nous assigner quelques lieues de terrain autour d'Oran, d'Alger et de Bône, je serais satisfait; je ne suis donc pas partisan de l'occupation illimitée. Pour le présent, je demande la guerre, la guerre sérieuse, parce qu'elle est commencée ; et, pour l'avenir, les chambres décideront, après de longues discussions, lequel des deux systèmes doit être adopté, ou de traiter avec les princes africains, ou de se faire les propriétaires directs du sol. » Le lendemain, ce fut M. Guizot qu'on entendit; il parla dans le même sens, mais sur un ton plus résolu, ce qui fit dire un peu plus tard à M. Duvergier de Hauranne : « Il m'a paru que M. Thiers avait eu peur de paraître trop belliqueux et M. Guizot de paraître trop pacifique. De cette double crainte, il est résulté tant de restrictions et de précautions dans l'opinion de chacun qu'en vérité, à la fin de la séance, il devenait très difficile de les distinguer. »

C'était le 8 juin que M. Duvergier de Hauranne égayait la chambre par cette malicieuse remarque ; le lendemain, M. Molé, auquel il n'avait pas ménagé non plus les épigrammes, monta à la tribune. « Tandis que l'honorable orateur, dit-il sans préambule, nous représentait comme poursuivant en Afrique une guerre sans but, les événemens changeaient de face, et tandis qu'il nous demandait ce que nous voulions, là comme ailleurs nous l'avons fait. A l'heure qu'il est, M. le général Bugeaud a traité avec Abd-el-Kader d'après des bases qui avaient été d'avance approuvées par le gouvernement du roi. Toutefois, ce traité ne nous est pas encore parvenu, et il a besoin de la ratification royale. » Quelques jours se passèrent ; le traité, annoncé d'abord par le télégraphe, était arrivé. Le public en connaissait le sens, sinon le texte exact ; c'était assez pour donner prise à l'opposition. « Si ce que l'on en dit est certain, disait M. Mauguin dans la séance du 15, à mes yeux le traité conclu entre le général Bugeaud et Abd-el-Kader n'est autre chose que l'abandon de l'Algérie. » Le lendemain, il insistait. Le ministère était visiblement embarrassé ; ses réponses n'étaient pas nettes. « Le projet, au moment où je parle, disait M. Molé, vient de repartir pour l'Afrique ; rien n'est terminé encore. » Le 22, nouvelle insistance de M. Mauguin, même embarras du président du conseil ; de là ce petit dialogue entre l'interpellateur et lui : « En atten-

dant, et pour le moment actuel, affirmait le premier, le traité est passé, il est conclu, ratifié. — M. Molé : Je n'ai pas dit cela. — M. Mauguin : C'est du moins ce que nous devons conclure de la réponse de M. le ministre. Si le traité n'était pas ratifié, il l'aurait déclaré : nous devons regarder comme certain que le traité est ratifié. » Enfin, le 23, c'est M. de Salvandy, successeur de M. Guizot au ministère de l'instruction publique, qui vient déclarer « que le traité, quoiqu'il ne soit pas en tout point conforme aux instructions données, lui a paru, quant à lui, pouvoir et devoir être accepté par le conseil de la couronne. Des explications sont attendues par le gouvernement, et il y a des points qui peuvent n'être pas encore complètement fixés. » La vérité est que, dès le 15 juin, le général Bernard, ministre de la guerre, avait adressé par le télégraphe au gouverneur de l'Algérie la dépêche suivante : « Le roi a approuvé aujourd'hui le traité conclu par le général Bugeaud avec Abd-el-Kader. Le lieutenant-colonel de La Rue part aujourd'hui pour porter cette approbation au général Bugeaud à Oran ; il se rendra ensuite à Alger. Je vous enverrai copie de ce traité par le courrier. » Quel commentaire à la convention de la Tafna que ce trouble, ces faux-fuyans, ces dénégations balbutiées du ministère ! Le gouvernement, non plus que le général Bugeaud, n'était ni fier ni satisfait de son œuvre.

Le 12 juillet, le Méchouar fut évacué ; Abd-el-Kader prit enfin possession de Tlemcen. Quelques jours auparavant, le lieutenant-colonel de Maussion écrivait au sujet des Coulouglis qui émigraient de cette ville délaissée en grand nombre : « Toutes les familles riches habitaient ce beau canton. Ce sont tous les fils et petits-fils de beys qui campent à présent sous les murs d'Oran, parce qu'ils ne se fient pas aux promesses de l'émir. La plupart iront à Mostaganem, qui va rester une ville turque, plutôt protégée que gouvernée par nous. Cette émigration de Tlemcen est une occasion de demander la levée des séquestres. A notre arrivée, on a séquestré toutes les propriétés dont les maîtres n'étaient pas présens, c'est-à-dire à peu près les neuf dixièmes de la ville d'Oran. Aujourd'hui, les réfugiés de Tlemcen, qui ont ici presque tous des maisons, sont dehors et réclament leurs habitations ou une indemnité. La justice de cette demande est telle qu'elle fera probablement prendre une mesure générale de restitution. »

Quant aux volontaires qui avaient composé la garnison du Méchouar, ils entrèrent, à la suite de leur commandant Cavaignac, le stoïque, dans les bataillons de zouaves où La Moricière se fit un honneur d'accueillir ces vaillans qu'on appelait dans l'armée « les anciens de Tlemcen. »

IV.

La grande affaire de la province d'Oran achevée tellement quellement, le traité de la Tafna conclu, ratifié, en cours d'exécution, c'est au général de Damrémont, réduit pendant ce temps à la province d'Alger, qu'il nous faut enfin revenir. Un des premiers actes de son administration avait été de rétablir, sous le nom de direction des affaires arabes, l'ancien bureau jadis créé pour La Moricière et de supprimer le titre et les fonctions d'agha; le capitaine Pellissier, qui avait été pendant un certain temps chef du bureau arabe, fut mis à la tête de la direction nouvelle. A peine installé, il fut averti par ses agens indigènes que l'émir Abd-el-Kader venait d'apparaître dans la vallée du Chélif. On a déjà vu, en effet, qu'au moment où le général Bugeaud entamait avec lui des négociations, il s'était dérobé tout à coup et avait disparu vers l'est. Cette excursion rapide avait pour objet et eut pour effet d'affermir dans tout le Titteri l'autorité absolue de l'émir ; toutes les tribus se soumirent à lui payer la dîme ; à Médéa, il fit prendre quatre-vingts des Coulouglis les plus influens, de ceux qui avaient soutenu naguère le bey Mohammed-ben-Hussein, et les envoya captifs à Miliana. Il y eut jusque dans la Métidja des douars dont les députés allèrent lui rendre hommage. Afin d'arrêter cette dérivation à son origine même, le général de Damrémont résolut de punir les gens de la montagne qui avaient donné à ceux de la plaine le mauvais conseil et le mauvais exemple. Il se porta donc, à la fin d'avril, chez les Beni-Sala, qui se dispersèrent, et se rabattit sur Blida, dont la députation envoyée publiquement à l'émir en avait décidé beaucoup d'autres. Le hakem, les cadi, les notables se jetèrent aux genoux du gouverneur et demandèrent grâce pour eux-mêmes, pour leurs familles, pour leurs maisons, pour leurs jardins, pour ces beaux vergers d'orangers et de citronniers qui faisaient la richesse et l'orgueil de leur ville. En effet, si l'on voulait s'établir à demeure dans Blida, le génie réclamait de nombreuses et larges trouées au travers de cette ceinture verdoyante. Le général de Damrémont, dont la proclamation venait de garantir aux indigènes la sécurité de leurs intérêts, ne voulut pas se démentir à l'égard d'une population qui se reconnaissait coupable et implorait sa clémence. Blida échappa donc encore une fois à l'installation d'une garnison française.

Ce n'était pas assez pour Abd-el-Kader d'avoir soumis le Titteri entier à son pouvoir ; ses émissaires avaient pénétré dans les montagnes qui enserrent à l'est la Métidja et propagé le bruit de ses succès parmi des tribus qui n'avaient jamais encore entendu prononcer son nom. De ces rudes Kabyles placés au voisinage d'Alger,

il lui importait de se faire des alliés, sinon des sujets. Là se trouvaient des hommes qui avaient comme lui la haine des Français, Ben-Zamoun, et ce marabout fanatique, Sidi-Saadi, qui avait déjà suscité plus d'une prise d'armes contre les roumi.

La vraie limite orientale de la Métidja n'est pas un cours d'eau, comme le Boudouaou : c'est un contrefort qui se détache du Petit-Atlas à l'extrémité de l'arc légèrement concave que la chaîne décrit au sud de la plaine et dont la mer est la corde. Peu saillant et très abrupt, ce contrefort, qui est comme le poste avancé du Djurdjura, ne peut être franchi qu'en deux endroits, au sud, par un col allongé qu'on nomme le Tenia des Beni-Aïcha, au nord, par un passage étroitement resserré entre un escarpement de rocs boisés et la mer. Vers le milieu coule un filet d'eau issu d'une source où la nuit viennent se désaltérer les fauves. Ce défilé maudit, redouté des Arabes, où, soit par le couteau des bandits, soit par la dent des panthères, il y a eu souvent mort d'homme, porte un nom expressif : Chreub-ou-Heureub, *bois et fuis*. Le versant oriental descend dans la vallée de l'Isser, occupée par une tribu qui a pris le nom de ce petit fleuve, et par les Amraoua. Or, le 9 mai, une bande d'Amraoua et d'Isser fit irruption dans la Métidja, pilla quelques haouchs de l'outhane de Khachna et regagna son repaire avec un grand troupeau de bétail volé.

Dès que le gouverneur fut instruit de cette agression, il fit partir d'Alger, sous les ordres du colonel de Schauenbourg, du 1er régiment de chasseurs d'Afrique, une colonne composée de deux bataillons du 2e léger, d'un bataillon du 48e de ligne, de deux escadrons de chasseurs et de spahis réguliers, et de deux obusiers de montagne ; en même temps, il donna au général Perregaux, son chef d'état-major, l'ordre de s'embarquer avec deux bataillons et deux obusiers, et de descendre à l'embouchure de l'Isser, de façon à prendre à revers les tribus pillardes que le colonel de Schauenbourg allait attaquer de front. Le 18 mai, au matin, la colonne franchit sans trop de peine le col des Beni-Aïcha et tomba sur un gros rassemblement que commandait Ben-Zamoun. Malheureusement une forte bourrasque avait retenu dans le port d'Alger la flottille du général Perregaux. Après l'avoir attendu toute la journée du 18, au bord de la mer, le colonel se mit en retraite, le lendemain, par le défilé de Chreub-ou-Heureub ; il eut à soutenir, six heures durant, un combat d'arrière-garde qui exigea plus d'un retour offensif, et vint, dans l'après-midi, prendre son bivouac sur la rive gauche du Boudouaou. Afin de couvrir contre les incursions des Isser cette partie reculée de la Métidja, le gouverneur décida la construction d'une redoute à l'endroit où avait bivouaqué le colonel. Le soin de protéger les travailleurs fut confié au commandant de La Torré, du 2e léger ; on lui laissa un bataillon et demi de son régiment, un

demi-escadron de chasseurs et deux obusiers de montagne, commandés par le lieutenant d'artillerie Bosquet.

Le 25 mai, dès la pointe du jour, plusieurs milliers de Kabyles, soutenus par trois ou quatre cents cavaliers, couronnèrent en masse les hauteurs de la rive droite. La redoute n'était qu'ébauchée; derrière les parapets rudimentaires, le colonel plaça les obusiers sous la protection de deux compagnies d'infanterie; les prolonges du génie furent parquées en arrière; à gauche et au-dessous de la redoute, il y avait un village arabe précédé à quelque distance d'un groupe de masures en ruines. Le village fut occupé, mais non les ruines. Le demi-escadron de chasseurs, appuyé par deux compagnies, tenait la droite de la ligne de bataille, dont le front d'un bout à l'autre était couvert par des tirailleurs. La fusillade commença bientôt, très vive. L'ennemi, cinq ou six fois supérieur en nombre, s'efforçait de tourner la position, tandis que ses plus adroits tireurs s'embusquaient dans les ruines. Arrêtée dans son mouvement tournant par le feu de l'artillerie et la charge en haie des chasseurs, la cavalerie arabe fut la première à se retirer du combat; mais les fantassins tenaient ferme; un moment même, ils crurent emporter la victoire. Sur une sonnerie mal exécutée ou mal comprise, les compagnies extrêmes de droite et de gauche se mirent en retraite, de sorte que le centre se trouva débordé tout à coup et compromis. Heureusement l'erreur fut bientôt reconnue et le désordre qui en avait été la conséquence promptement réparé; les officiers enlevèrent leurs troupes; une charge à la baïonnette sur toute la ligne reconquit le terrain perdu; le village évacué fut repris, l'ennemi culbuté hors des ruines. Une batterie de tambours qui annonçait l'approche d'un renfort acheva de lui faire perdre courage; c'était une compagnie du 48e qui, de Haouch-Regaïa où elle était cantonnée, avait marché au canon. Un peu plus tard arrivait d'Alger, où l'insurrection avait été dénoncée par des indigènes, une forte colonne conduite par le général Perregaux. L'ennemi, en se retirant à la hâte, avait laissé sur le champ de bataille plus de cent cadavres. Du côté des Français, la perte était de huit tués et de soixante-cinq blessés.

Le lendemain de ce mémorable combat, les troupes françaises reprirent l'offensive. Le général Perregaux, par le col des Beni-Aïcha, le colonel de Schauenbourg, par Chreub-ou-Heureub, descendirent dans la plaine des Isser; le 28, après avoir passé la rivière, ils attaquèrent le Djebel-Dreuh, où Ben-Zamoun avait concentré la défense, et l'emportèrent par un vigoureux assaut. Dans la nuit, une députation de cheiks et de marabouts vint implorer la clémence du vainqueur et solliciter l'aman. « Que la main fermée qui tient le glaive s'ouvre pour laisser tomber la grâce, » disaient-ils

en leur style imagé. L'insurrection était écrasée, la coalition kabyle dissoute, Ben-Zamoun en fuite; de ce côté, la Métidja n'avait plus rien à craindre.

Dans ce même temps, au sud-ouest d'Alger, les opérations habituelles en cette saison se poursuivaient contre les éternels Hadjoutes, encouragés et soutenus par le bey de Miliana, Sidi-Mbarek. Averti par le général de Négrier que les forces de l'ennemi grossissaient, le gouverneur se mit de sa personne en campagne. Son dessein était de fouiller jusqu'au fond le bois des Karesa, et pour y mieux réussir, il avait ordonné aux zouaves du camp de Maelma d'aborder le taillis d'un côté pendant que deux autres colonnes, venues de Boufarik et du camp de la Chiffa, y pénétreraient d'autre part. Ce bois, qui était le repaire accoutumé des Hadjoutes, couvrait alors un très grand espace entre le Bou-Roumi, le lac Halloula et des collines qui se prolongent parallèlement à la mer, de Koléa au Djebel-Chenoua; l'Oued-Djer le traversait de part en part à travers des fourrés à peu près impraticables. Dans la nuit du 7 au 8 juin, les trois colonnes convergentes commencèrent leur mouvement; au point du jour, les Hadjoutes étaient surpris, refoulés, acculés aux collines dont les Français garnissaient les crêtes, lorsque tout à coup deux officiers du bey de Miliana se jetèrent au milieu de la fusillade en criant : « La paix ! la paix ! » Sidi-Mbarek venait de recevoir un courrier d'Abd-el-Kader avec le texte arabe du traité de la Tafna et une lettre de l'émir au gouverneur-général. « Tu ne dois pas ignorer, disait-il, la paix que nous avons faite avec le général Bugeaud. Nous aurions désiré qu'elle se fît par ton entremise, parce que tu es un homme sage, doux et accoutumé à ce qui se pratique dans le cabinet des rois ; mais, le général d'Oran nous ayant écrit qu'il avait le seing du roi pour traiter, nous avons passé avec lui, vu sa proximité, un acte authentique à ce sujet. Calmez-vous donc de vos côtés ; vous n'éprouverez aucun mal de ce que pourront faire les Arabes des contrées placées sous mon commandement, du côté de Boufarik, de la Métidja et des environs. Dans peu, s'il plaît à Dieu, je me porterai de vos côtés ; je ferai cesser le désordre, je tirerai au clair toutes les affaires, pour qu'il ne reste plus rien qui ne soit en harmonie avec la raison. » La lettre se terminait par cette formule du khodja-secrétaire : « Écrit par ordre de notre seigneur l'émir des croyans, celui qui rend la religion victorieuse; que Dieu le protège et que la délivrance arrive par lui ! »

Le ton hautain, protecteur, insolent de cette missive donnait aux obscurités du traité de la Tafna leur sens le plus évident désormais et le plus clair. Le général de Damrémont en fut froissé; cependant il ne voulut pas s'opposer pour sa part à l'exécution d'un traité fait par un autre, aux dépens de son autorité, au mépris de ses

idées personnelles. Il fit aussitôt cesser les hostilités et rentrer les troupes dans leurs cantonnemens. Il se contenta d'envoyer au ministre de la guerre des observations très justes et très motivées au sujet de l'énormité des concessions faites par le général Bugeaud à l'émir. Quand il protestait ainsi, le 15 juin, il était déjà trop tard. C'était à cette même date que le ministre lui faisait annoncer par dépêche télégraphique la ratification du traité. Peu de jours après, le duc d'Orléans, qui comprenait ce que devait souffrir l'âme généreuse et patriotique du gouverneur, lui écrivit pour adoucir par un témoignage de sympathie l'amertume de ses réflexions. « Monseigneur, répondit, le 7 juillet, au prince le général de Damrémont, la lettre que je viens de recevoir de Votre Altesse Royale est le seul bien que j'aie ressenti depuis trois mois que je suis en Afrique. Entouré de difficultés ici, méconnu à Paris, abreuvé de dégoûts, je me demandais si, dans cette situation, un homme qui a le cœur haut placé et la conscience parfaitement pure ne devait pas se démettre du pouvoir qu'on lui avait confié, s'il n'y avait pas un sentiment de dignité honorable à se retirer des affaires publiques et à reprendre l'indépendance de la vie privée, lorsque votre lettre si bonne, si affectueuse, m'est parvenue et m'a prouvé que Votre Altesse Royale avait repoussé la pensée que je fusse capable de petites et mesquines rivalités, et que l'estime dont elle m'honorait était restée entière et complète au milieu des fausses accusations dont mon nom était entouré à Paris. Ce sentiment que vous ne m'avez pas méconnu, monseigneur, lorsque tout le monde m'accusait si légèrement, si injustement, m'a rattaché à ma position ; c'était un ordre implicite de votre part d'y rester, de continuer l'œuvre commencée, pour laquelle, à mon départ de Paris, vous me donniez votre appui, vos encouragemens, qui devait avec son succès m'obtenir un jour une part plus grande dans votre estime et dans votre pensée. Enfin, monseigneur, vous avez relevé mon courage, et je ne vous exprimerai jamais assez vivement la profonde reconnaissance que j'éprouve pour tout le bien que vous venez de me faire. » L'œuvre commencée, l'œuvre qu'il fallait achever et parfaire, c'était la grande affaire de Constantine. Le général de Damrémont s'y dévoua désormais corps et âme.

V.

Dans la pensée du ministère, le problème de Constantine pouvait être résolu de deux façons ; la satisfaction que réclamait la France pouvait être militaire ou politique. Après la conclusion du traité de la Tafna surtout, cette idée d'une solution sans combat prévalut dans

l'esprit du comte Molé. Comment faire contrepoids à la puissance excessive dont on venait de gratifier Abd-el-Kader? Il n'y avait qu'un moyen : c'était de lui opposer l'influence du bey de Constantine, non plus de Jusuf qu'on jetait par-dessus bord, mais d'Ahmed lui-même, d'Ahmed converti, d'Ahmed repentant, soumis, résigné au protectorat de la France. Pour se conformer aux instructions du ministre, le général de Damrémont, qui d'ailleurs ne s'abusait pas sur la valeur de la démarche qu'on lui prescrivait de faire, avait envoyé, dès le mois de mai, à Tunis, un de ses aides-de-camp, le capitaine Foltz. De là, par l'intermédiaire d'un marchand marocain, le capitaine se mit en relations avec Ahmed, qui, se prêtant insidieusement à ses ouvertures, fit partir pour conférer avec lui le juif Abraham-ben-Bajou. D'autre part, le juif algérien Busnach, que les lauriers ou plutôt les gros profits des Ben-Durand empêchaient de dormir, s'était fait fort auprès du gouverneur-général de lui procurer, moyennant une commission proportionnée à l'importance du marché, la soumission d'Ahmed. Arrivé à Constantine, Busnach apprit d'Ahmed lui-même qu'il avait un concurrent dans la personne de Ben-Bajou. En ce moment, les prétentions du bey de Constantine étaient d'autant plus excessives et hautaines qu'il comptait sur le succès d'une intrigue ourdie à Constantinople contre son ennemi, le bey de Tunis, dont le sultan Mahmoud avait décidé la perte. Déjà l'année précédente, une escadre turque s'était vue arrêtée devant La Goulette par l'escadre française de l'amiral Hugon; en cette année 1837, la même déconvenue attendait le capitan pacha, que l'amiral Lalande engagea sérieusement à rentrer dans les Dardanelles. La flotte ottomane n'arrivant pas, l'intrigue fut déjouée; le premier ministre du bey de Tunis, qui trahissait son maître, eut la tête coupée par le chaouch, et le bey Ahmed se montra moins superbe. Les conditions qui lui étaient faites peuvent se résumer ainsi : la France se réservait autour de Bône et de La Calle une certaine étendue de territoire; au-delà, sauf son droit de suzeraineté, que le bey reconnaîtrait publiquement par le paiement d'un tribut annuel et l'érection du pavillon français au-dessus du sien dans Constantine, Ahmed conserverait l'administration du reste de la province. L'affaire en était là, quand le général de Damrémont partit d'Alger pour Bône, le 23 juillet; le capitaine Foltz, Ben-Bajou et Busnach ne tardèrent pas à l'y rejoindre. « Vous ne perdrez pas de vue, lui écrivait, vers la même époque, le ministre de la guerre, que la pacification est l'objet principal que le gouvernement se propose, et que la guerre n'est considérée ici que comme un moyen de l'obtenir aux conditions les plus avantageuses, moyen auquel il ne faudra avoir recours qu'à *la dernière extrémité*. »

En attendant, l'état de guerre n'avait pas cessé d'être l'état normal

du pays autour de Ghelma. Le 24 mai, le 25 juin et le 16 juillet notamment, le colonel Duvivier eut trois affaires qu'il conduisit avec l'intelligence et la fermeté dont il avait donné, à Bougie, tant de fois la preuve. Dans la dernière, n'ayant que six cents hommes d'infanterie et cent vingt chevaux, il s'était trouvé aux prises avec plus de quatre mille Arabes et Kabyles. « Ils sont si peu, se disaient les Arabes, que nous les emporterons tous sur un seul cheval. » Ils n'emportèrent que leurs blessés et leurs morts. Pour se venger, Ahmed fit incendier, entre Ghelma, Hammam-Berda et Nechmeïa, sur près de cinquante lieues carrées, toutes les moissons.

Le 7 août, le général de Damrémont, suivi de tout son état-major, quitta Bône pour gagner Mjez-Ahmar, où il arriva le 9 ; il emmenait avec lui cinq bataillons du 23e et du 47e de ligne, quatre compagnies de sapeurs, un détachement de pontonniers, une batterie montée, une section d'obusiers de montagne et deux cent quarante chevaux du 3e chasseurs d'Afrique. C'était à Mjez-Ahmar que devaient être réunis dans un temps donné tous les approvisionnemens, tous les moyens de transport, toutes les troupes détachées de Bône, d'Alger, d'Oran, tous les renforts attendus de France ; c'était de là que devait prendre son élan la colonne expéditionnaire, s'il y avait lieu de faire une seconde expédition de Constantine. On en doutait encore à Paris, le 9 août ; car, à cette date, une dépêche ministérielle prescrivait formellement au gouverneur-général « de se borner à rassembler tous les moyens de guerre, à les organiser complètement, afin d'être prêt à marcher, et de ne rien entreprendre au-delà sans avoir fait connaître au gouvernement l'état exact des choses et avoir reçu des ordres. » A Mjez-Ahmar, on ne doutait plus ; las des tergiversations d'Ahmed, le général de Damrémont lui avait fait porter par Busnach son *ultimatum*, et, comme il n'y avait pas été répondu à son gré, il avait déclaré les négociations rompues, donné à son envoyé l'ordre de revenir et dépêché à Paris pour demander l'autorisation de marcher sans plus de retard sur Constantine.

VI.

Il y avait alors, à Compiègne, un camp de manœuvres que commandait le duc d'Orléans. Appelé à Paris pour prendre part à la délibération provoquée par la demande du gouverneur-général, et de retour au camp, le 31 août, le prince adressait, le même jour, au général de Damrémont, une lettre d'un si puissant intérêt et d'une si grande importance qu'elle veut, au nom de la vérité historique, être mise tout entière sous les yeux du lecteur. La voici telle que l'auteur du présent récit l'a copiée sur l'original :

« Le roi m'a fait chercher à Compiègne avant-hier, mon cher

général, lorsque vos dépêches du 19 août de Medjez-Ahmar sont parvenues au gouvernement, et l'on a sur-le-champ mis en délibération le parti à prendre relativement à l'expédition de Constantine et au commandement que, depuis le printemps dernier, j'avais demandé au roi de me confier. L'opinion très vive du roi en faveur de l'expédition a trouvé un écho unanime dans le conseil, et il a été résolu très promptement que l'ordre serait expédié de se mettre en mouvement le 15 septembre, et de chercher à prendre Constantine de vive force et à y laisser garnison après, mais en accordant toujours à Achmet le traité (tel qu'il a été près d'être signé) à quelque moment qu'il proposât d'y souscrire, soit avant le siège, soit pendant l'attaque, soit après la prise de la ville. J'ai été pleinement de cet avis, et j'ai demandé, en outre, qu'il fût bien spécifié que, la paix étant le but de l'expédition, l'on s'abstiendrait de la rendre plus difficile en exigeant des conditions plus dures que celles qui avaient été jugées bonnes avant de partir de Medjez-Ahmar. J'ai demandé en outre que, tout en donnant l'ordre de se porter en avant et d'attaquer Constantine, il fût entendu que, dans le cas où les préparatifs seraient incomplets et ne présenteraient pas toutes les chances de succès, il serait préférable de suspendre tout mouvement, et que mieux vaudrait ne pas se porter en avant que d'être obligé de reculer ensuite.

« Cette première question ainsi réglée, on est passé à l'affaire de mon commandement, qui a rencontré la plus vive opposition de la part du roi et de presque tous les ministres. La sûreté du roi, l'incertitude de la guerre, le peu d'importance d'Achmet-Bey, la gravité possible de mon absence de France dans de certains momens, et surtout enfin les risques que courrait ma santé, toutes ces raisons m'ont été objectées avec beaucoup de chaleur et de persistance. De mon côté, j'ai fait valoir l'importance d'avoir fait exercer à l'héritier du trône un commandement en chef et un commandement de guerre ; j'ai exposé quelle était ma position, obligé que j'étais, dans un temps où le travail est la loi commune, de faire ma carrière à la sueur de mon front, n'ayant ni la tribune, ni la presse, ni aucune autre occasion possible que mes devoirs militaires pour me faire connaître à la France : j'ai représenté que je devais saisir aux cheveux toute occasion de prendre sur l'armée un ascendant que l'on ne pouvait prendre aujourd'hui que par le commandement exercé pendant la guerre, et en ayant fait ses preuves et donné des garanties non-seulement comme bravoure, mais aussi comme capacité, de manière à ce que, le jour où il faudra que je mette mon épée dans la balance, je puisse dire, moi aussi : « S'il en est un plus digne que moi de la porter, qu'il se présente ! » J'ai exposé au roi qu'il avait refait depuis sept ans l'état de roi, que moi je devais pour moi et mes frères

refaire l'état de prince : qu'il n'y avait aujourd'hui qu'une manière de se faire pardonner d'être prince, c'était de faire en tout plus que les autres ; je lui ai exposé que, placé en quelque sorte sur une roue qui tourne toujours, le jour où je m'arrêtais, je me trouvais reculer de fait ; je lui ai dit que, s'il était devenu le premier roi de l'Europe, il fallait, moi, que j'en devinsse le premier prince royal et que je pouvais avouer cette ambition, quand je mettais ma vie et le sacrifice de mes plus chères affections au service de cette ambition. Je lui ai fait voir que, pour fonder une dynastie, il faut que chacun y contribue, depuis mon frère Aumale, qui apporte pour son écot un prix d'écolier (1), jusqu'à l'héritier du trône, qui doit, dans les rangs de l'armée, se faire lui-même la première position après celle du roi. Quant à l'importance de l'expédition, j'ai cru devoir observer qu'il était fort heureux qu'elle ne fût pas trop grande, parce qu'alors mon commandement me serait contesté, tandis que je pourrais, après l'avoir exercé, m'en prévaloir plus tard dans des circonstances plus graves. Enfin, j'ai cru devoir dire au roi qu'étant dans l'intention de me mettre à la tête de l'armée, n'était-ce pas m'y placer de la manière la plus belle et la plus efficace que de me confier le commandement d'une expédition pour laquelle les premiers généraux de l'armée française semblaient empressés de se ranger sous mes ordres. J'ai fini par ajouter que c'était du roi seul que je pouvais tenir ce commandement, car il n'y avait que le roi qui pût disposer de son fils, et que personne ne pourrait le lui conseiller ; que jamais on ne pouvait conseiller ces sortes de choses, mais que tout le monde les approuverait après, et que si le roi lui-même avait attendu qu'on lui conseillât sa course à l'Hôtel de Ville le 31 juillet, et sa promenade le 6 de juin (2), il ne serait pas roi et ne l'aurait jamais été. Passant ensuite aux considérations de santé, j'ai exposé qu'un jury de revision me jugerait bon pour faire la campagne, les pieds dans la boue et le sac sur le dos, et qu'à plus forte raison je serais en état de l'entreprendre comme général, bien vêtu, les pieds chauds et couvert de flanelle de la tête aux pieds. Mon dernier mot a été pour donner la garantie que, loin d'éviter la paix, je la rechercherais avec empressement, persuadé que c'était un service à rendre à mon pays, et que ce serait honorer mon caractère que de montrer que je sais renoncer au plaisir d'un bulletin et résister à l'ardeur d'une armée pour servir les vrais intérêts de ma patrie. J'ai même ajouté que je croyais plus utile pour moi

(1) Le duc d'Aumale, alors âgé de quinze ans, venait de remporter un prix au concours général.

(2) Le 31 juillet 1830, quand Louis-Philippe se rendit, à travers les barricades, du Palais-Royal à l'Hôtel-de-Ville ; le 6 juin 1832, quand il parcourut à cheval les quartiers disputés à l'insurrection.

de faire la paix que de faire la guerre, car, en faisant la paix, je répondrais au reproche que l'on m'adresse d'ardeur exagérée, et je montrerais que je savais au besoin me modérer et me contenir.

« Cette discussion, qui dura cinq heures, finit par faire assez d'impression sur le roi pour qu'il la terminât en me disant qu'*il me nommait général en chef de l'expédition*; les ministres qui étaient présens adhérèrent à ce choix, en disant que, du moment où le roi avait décidé une semblable question, ils n'avaient plus rien à dire. Le conseil désigna alors le maréchal Gérard pour venir prendre le commandement du camp de Compiègne, les généraux Valée et Fleury et le sous-intendant d'Arnaud pour diriger les trois services (1) pendant le siège, et il fut réglé que vous choisiriez le poste, le titre et les fonctions qui vous paraîtraient le plus convenables pour vous. J'avoue que j'avais pensé pour vous à la position de chef d'état-major général comme étant celle où vous seriez le plus en relief. — Le conseil se termina à minuit, en décidant que ma nomination ne serait pas au *Moniteur* jusqu'à ce que j'eusse vu mon frère Nemours, parce que j'avais promis à toute ma famille, qui était fort contraire à mon voyage en Afrique, d'éviter tout ce qui pourrait blesser mon frère, que le roi avait en quelque sorte condamné sans l'entendre, puisqu'il était resté à Compiègne pendant cette journée. — Hier matin, j'allai au ministère de la guerre avec le général Valée, et nous fîmes donner divers ordres qui, en tout cas, ne seront pas perdus pour le bien de l'expédition, entre autres l'accélération du départ de quatre bataillons de sept cent cinquante hommes chaque des 12e et 26e de ligne, l'achat immédiat de cent mulets et cent chevaux de trait de plus, et leur embarquement instantané, et enfin cinq cents quintaux de biscuit marin de plus, avec l'armement de la frégate l'*Armide*. — Je repartis pour Compiègne, annonçant mon retour pour le surlendemain, après avoir fait mes adieux au camp et comptant m'embarquer le 9, à Toulon. Jamais je ne m'étais senti plus content de mon avenir, ni plus joyeux d'avoir *à faire*. »

Avant de poursuivre la citation de cette lettre qui, sans compter l'admirable état d'âme qu'elle révèle, est un document historique du premier ordre, il importe de dire que le duc de Nemours ne réclamait pas avec moins de chaleur, comme un droit et comme un devoir, le privilège de prendre à l'expédition vengeresse la part qu'il avait prise à l'expédition qu'on allait venger. Cependant, la raison d'état ne permettait pas que l'héritier du trône et son puîné fissent en même temps la campagne. Entre ces deux frères, inspirés l'un et l'autre par un noble et généreux sentiment, cette rivalité

(1) De l'artillerie, du génie et de l'administration.

d'honneur et de patriotisme excita une discussion qui fut vive. « A Compiègne, continue le duc d'Orléans, j'eus avec mon frère des conversations sur lesquelles je vous demande de me taire, ainsi que sur ce que j'appris du désespoir du roi et de l'état de toute ma famille. Il me devint évident, et tous mes amis en jugèrent comme moi, que mon départ pour l'Afrique compromettait l'union de ma famille, cette union si précieuse qui seule nous a soutenus dans les temps d'épreuves ! Je tombai alors dans un état d'angoisse inexprimable, placé entre mon avenir, oui, mon avenir brillant et bon, et des affections bien chères. Enfin, je me décidai, et mon frère allant à Paris ce matin pour exposer au roi sa position, je lui dis en partant que je n'avais rien de nouveau à lui confier, et, en même temps, je lui remis la lettre ci-jointe pour le roi. » Voici cette lettre :

« Sire, j'ai reçu de votre main la plus grande faveur que je puisse espérer pour ma carrière ; votre bonté m'est acquise. Plus elle a été grande, plus vous m'avez sacrifié vos scrupules, plus les miens s'élèvent, et j'éprouve maintenant, au-dessus du désir de mon propre avancement, le besoin de ne pas augmenter votre inquiétude et peut-être votre danger, et de ne pas fausser mes rapports avec mon frère Nemours. Vous consentirez que ce soit à moi qu'il doive le pas que je vous demande de lui faire faire, comme c'est à vous seul que j'ai voulu devoir le commandement de l'expédition de Constantine. J'y renonce pour que Nemours fasse la campagne. Dieu seul et moi saurons jamais ce que, depuis trente heures d'angoisses, ce sacrifice m'a coûté. Le monde dira que j'ai reculé devant le commandement de l'expédition, que j'ai été fort attrapé qu'on me l'ait accordé et que, sous un faux prétexte de générosité, je me suis exempté de la corvée. Je supporterai cette cruelle humiliation avec la liberté de cœur et d'esprit d'un homme résigné à perdre un immense avantage personnel, si à ce prix il assure l'union de sa famille, le repos de son père qu'il sait être cruellement troublé, et s'il calme le cœur de sa mère... Je ne fais rien à demi, sire ; je boirai jusqu'à la lie le calice que j'ai détourné de vos lèvres, je resterai à Compiègne, et je trouverai quelque consolation à ma tristesse si, dans la fermeté et le sang-froid avec lesquels je supporterai tout, jusqu'aux propos qui viendront empoisonner cette blessure, vous voyez une garantie de ce que j'eusse fait dans la mission que vous m'aviez confiée. Mon frère Nemours ignore totalement ce que je vous écris ; j'ai voulu que ce fût vous qui le lui apprissiez, sire, et je vous demande de permettre que lui et moi nous gardions le silence sur ce qui s'est passé entre nous. Je vous prie également de communiquer cette lettre au comte Molé. J'attendrai votre réponse par estafette pour écrire aux généraux Bernard, Valée, Fleury et Damrémont. »

« Maintenant, reprend la lettre au général de Damrémont, je

succombe presque sous le poids de mon chagrin : car je n'ai pas changé d'opinion sur les IMMENSES avantages personnels que m'offrait le commandement de l'expédition, et je ne serai probablement récompensé d'un sacrifice qui laissera des traces profondes dans ma vie que par la croyance généralement répandue que j'ai reculé, que je sais montrer de l'ardeur de loin, mais que, quand il faut quitter ma patrie, etc... je n'y suis plus, que je suis un cheval qui piaffe sur place, qui hennit, mais qui n'avance pas! Je supporterai cette odieuse situation et je m'appuierai sur l'estime de ceux qui ont lu dans mon cœur et jugé les nobles motifs qui m'ont guidé; puis, par mon travail et mon énergie, je reconquerrai peut-être dans plusieurs années d'efforts ce que j'aurais pu acquérir d'une seule fois. Le sentiment du bien perdu est le poison le plus amer qui puisse se glisser dans le cœur. J'ignore encore l'effet de ma lettre, et je vous écrirai ce soir après le retour de l'estafette. Je vous ouvre avec confiance mon cœur, parce que vous êtes de ceux qui sauront me comprendre et qui me plaindront.

« *Dix heures du soir.* — Je reçois la réponse du roi ; mon premier soin est de vous recommander mon frère. Vous le connaissez déjà, vous serez content de lui, et ce sera mettre quelque baume sur mes plaies que de le placer dans les situations les plus propres à ce qu'il se distingue et à ce qu'il prouve ce qu'il y a en lui. Vous me connaissez assez pour savoir qu'aucun sentiment d'envie ne trouve place dans mon cœur, et je me hâte d'aller au-devant de cette pensée : je vous souhaite toute la gloire possible, je me réjouirai cordialement de toute celle que vous recueillerez, et si je pense quelquefois que mon intérêt et presque mon devoir m'appelaient là où vous êtes, ce ne sera que pour me rappeler que cet avantage manquant à ma carrière, je dois, par mon travail de tous les instans, chercher ailleurs d'autres bases à ma position et d'autres titres à l'estime de mon pays et à la confiance de l'armée. Je ne suis pas de ceux qui se rebutent aisément, et, au milieu de l'amertume que me laisse tout ceci, je ne me distrairai qu'en me créant de nouvelles occupations et en me consacrant à quelque nouvelle tâche que je vais chercher de mon mieux. Je continuerai de soigner tout ce qui se rattache à l'expédition, comme si je devais encore la commander; vous trouverez en moi un avocat zélé pour les intérêts de l'Afrique et ceux des militaires placés sous vos ordres : qu'ils se confient à moi, qu'ils ne doutent pas de moi, et une partie de ma peine sera adoucie. Je ferme cette lettre en vous souhaitant au fond du cœur tout ce que j'aurais désiré pour moi-même; parlez-moi beaucoup de l'Afrique, aidez mon frère à faire sa carrière de prince et de soldat, et croyez, mon cher général, à l'expression de tous les sentimens que vous me connaissez pour vous. »

VII.

C'était au général de Damrémont qu'appartenait dès lors le commandement en chef de l'expédition de Constantine. Avant de lui donner la liberté d'agir, le comte Molé, président du conseil, et le roi lui-même, jugèrent utile de lui tracer nettement la limite de son action : « Dans un dernier conseil où j'ai voulu que les préparatifs de l'expédition fussent examinés dans les moindres détails, conseil auquel le général Valée a assisté, disait le comte Molé dans une dépêche du 3 septembre, il a été reconnu que les préparatifs pouvaient être plus complets, offrir plus de garanties. A l'instant même et sur la table du conseil, les ordres ont été expédiés en conséquence ; en chevaux, en munitions de guerre, en vivres, en artillerie, en combattans, vous aurez plus, beaucoup plus, que vous n'aviez demandé. L'artillerie et le génie seront dirigés, l'une par l'officier général de cette arme le plus éprouvé [le général Valée], l'autre par un des officiers les plus distingués qui lui appartiennent [le général Rohault de Fleury]. Vous comprendrez que l'ancienneté du général Valée l'ait fait attacher à la personne du prince [le duc de Nemours] plutôt que placer sous vos ordres. Votre excellent esprit vous fera tirer le plus de parti possible de la présence et du concours d'un officier général aussi distingué, et vous remettrez entre ses mains la direction du service de l'artillerie, bien sûr que vous serez des bons rapports qui ne peuvent manquer de s'établir entre deux généraux tels que vous et le général Valée. Il faut avant tout, par-dessus tout et par tous les moyens réussir ; mais comprenez bien ce que le roi et son gouvernement appelleront ici *le succès :* la paix et jusqu'au dernier moment plutôt que la guerre. Dégagez-vous des influences militaires qui vous entoureront ; bravez l'ardeur guerrière, et si Achmet renouvelle ses propositions pendant que vous serez en marche ou devant la place, acceptez-les telles qu'elles avaient été arrêtées entre vous et lui, telles que vous me les avez adressées. Négociez toutefois sans vous arrêter, sans ralentir les opérations du siège, sans tirer un coup de canon de moins. La signature et l'échange des ratifications doivent seules vous faire cesser l'emploi de la force. J'espère encore qu'Achmet traitera ; ne lui demandez rien de plus que ce dont vous vous étiez déjà contenté, et si, au contraire, il épuise la résistance, s'il vous force à prendre Constantine, que le souvenir de nos armes en reste une fois de plus terrible. De nouvelles instructions vous seront envoyées pour cette hypothèse. Il est assez embarrassant de nous bien retirer de cette ville après y être entrés. D'abord vous devrez y laisser une garnison suffisante, assurer peut-être par des points intermédiaires les communications avec Ghelma. — Je ne

puis assez vous mettre en garde contre l'ardeur de quelques officiers. Toute cette lettre se résume en peu de mots : *jusqu'au dernier moment, la paix plutôt que la guerre, la paix aux conditions déjà convenues sans y rien ajouter, ou la prise de Constantine à tout prix.* Il serait impossible que les forces de la France allassent échouer devant Constantine une seconde fois.— A vous seul il appartient de déterminer le jour où l'expédition doit partir; vous seul pouvez juger de l'état des préparatifs et des chances que la saison peut encore offrir. » Pour ce qui est de la lettre du roi datée du 4 septembre, et conforme, d'ailleurs, quant au fond, à la dépêche du président du conseil, tout l'intérêt s'en trouve résumé dans ce passage : « Si nous étions assez heureux pour qu'Achmet se déterminât à souscrire préalablement la sage convention qui avait été préparée, je considérerais ce résultat comme aussi avantageux pour la France qu'honorable pour vous et pour les troupes que vous commandez, et je bénirais le ciel qu'il eût été obtenu sans l'avoir acheté par la perte des braves Français que des combats nous auraient coûtés ! »

La dépêche du comte Molé ne devait pas laisser de donner au gouverneur-général quelque souci. Les précautions qu'on prenait pour le préparer, notamment, à la venue du général Valée pouvaient en effet lui sembler inquiétantes. Deux représentans de l'artillerie et du génie, tous deux inspecteurs-généraux de leur arme, le général de Caraman, fils du respectable vieillard qui avait suivi la première expédition, et le général Lamy, étaient arrivés depuis quelque temps à Bône; mais lorsque le duc d'Orléans avait dû prendre le commandement de l'armée expéditionnaire, les généraux Valée et Rohault de Fleury avaient été mis à la tête des deux armes savantes et, même après la renonciation forcée du prince royal, ils avaient tenu à honneur d'y demeurer. Le général Valée était un gros personnage, le premier artilleur de l'Europe; dans ses états de service il comptait seize campagnes et vingt et un sièges; enfin il était déjà lieutenant-général quand le général de Damrémont n'était que capitaine encore ; de plus, il passait pour avoir le caractère absolu et l'humeur difficile. Hâtons-nous de dire que les appréhensions du gouverneur-général n'eurent pas les suites qu'on aurait pu craindre. Pendant l'expédition, il écrivait à quelqu'un de sa famille : « J'ai eu bien des idées extraordinaires à combattre, bien des difficultés à vaincre, bien des soucis de tout genre. Le général Valée, qui a l'esprit juste, ne met aucun entêtement à défendre sa manière de voir. Maintenant il abonde dans mes idées; il m'aurait été très pénible de me trouver en opposition avec lui. Je tirerai bon parti de ses conseils et de son expérience. »

Sous la direction du général Lamy, le camp de Mjez-Ahmar avait pris l'aspect d'une place de guerre ; le plateau qui domine la rive

droite de la Seybouse était entouré d'une ligne à redans d'un développement de 900 mètres ; sur la rive gauche, un de ces ouvrages que dans la langue technique du génie on nomme *bonnet de prêtre* servait de tête de pont ; quelques postes avancés couverts par des flèches occupaient les mamelons les plus saillans sur les deux rives. Au pied des glacis, les troupes, accrues d'un bataillon de zouaves, d'un bataillon du 2e léger et du troisième bataillon d'Afrique, s'étaient construit des baraques en feuillage. Le 12 septembre, une reconnaissance, forte de deux mille cinq cents hommes, de cinq cents chevaux et de huit pièces d'artillerie, sous le commandement du gouverneur-général, se porta par le col de Ras-el-Akba, Sidi-Tamtam et la vallée de l'Oued-Zenati, dans la direction de Constantine. Parvenus au sommet du col, les nouveau-venus vérifièrent avec étonnement ce que leur avaient annoncé les anciens, cet étrange et brusque contraste entre le pays vert et le pays brun, entre la nudité absolue de l'un et la végétation luxuriante de l'autre. La colonne ne resta que deux jours en campagne ; après avoir échangé quelques coups de fusil avec un petit nombre de cavaliers qui s'étaient contentés d'observer sa marche, elle revint au camp, le 13 au soir. Trois bataillons et deux compagnies de sapeurs furent laissés aux ruines d'Announa, sous les ordres du général Lamy, pour adoucir et niveler les pentes sur les deux versans du col. Le 18, le gouverneur-général, escorté de la cavalerie, se rendit à Bône, afin de recevoir le duc de Nemours, dont l'arrivée très prochaine lui était annoncée.

Le lendemain même de son départ, le général Rullière, qui avait pris le commandement du camp, aperçut, mais assez loin encore, des groupes d'Arabes et de Kabyles qu'on disait être l'avant-garde du bey Ahmed. Les jours suivans, l'ennemi se rapprocha peu à peu en tiraillant, mais l'attaque sérieuse ne commença que le 22. La tête de pont et les petits ouvrages de la rive droite étaient occupés par les zouaves, le bataillon du 2e léger, un bataillon du 47e et la compagnie franche du 2e bataillon d'Afrique. Ce fut contre les postes les plus éloignés du camp, à 1,000 mètres environ de distance, que les assaillans portèrent leurs efforts. Leur ligne, qui dessinait un grand arc demi-circulaire et dont les extrémités s'appuyaient à la Seybouse, ne présentait pas moins de cinq mille chevaux, de quinze cents hommes d'infanterie régulière et d'un millier de Kabyles. Dans la nuit, le général Rullière envoya du renfort au mamelon qui paraissait être le principal objectif de l'ennemi. On y construisit un épaulement pour deux obusiers de montagne, et toutes les broussailles rasées aux alentours furent transformées en abatis. Le lieutenant-colonel de La Moricière vint prendre le commandement de ce poste ; il avait sous la main trois compagnies de ses

zouaves, trois du 2e léger et deux du 47e de ligne. Le colonel Combe était chargé de défendre les abords de la tête de pont, et le lieutenant-colonel de Beaufort de veiller sur la rive gauche. Ce fut de ce côté que l'attaque recommença d'abord, le 23, vers six heures du matin. Des Kabyles ayant traversé la Seybouse au gué d'Hammam-Meskoutine, essayèrent de tourner l'extrême droite des positions françaises; mais quelques obus les eurent bientôt dégoûtés de l'entreprise. Cette manœuvre n'était d'ailleurs qu'une diversion destinée à tromper le défenseur sur la direction de la véritable attaque. Celle-ci, comme la veille, avait pour objectif le poste occupé par La Moricière. Du haut d'un mamelon distant de 1,500 mètres, Ahmed y présidait en personne. Par les hauteurs de l'ouest arrivèrent d'abord des bandes séparées de Kabyles; c'était encore une façon de détourner l'attention de l'adversaire, quand tout à coup, d'une profonde dépression appelée le ravin des Ruines, débouchèrent, au-dessous-même du poste, les réguliers en bataille. Les combattans de part et d'autre étaient si près qu'ils s'injuriaient comme les héros d'Homère; parmi les réguliers, il y avait des Algériens et des déserteurs, car, de leurs rangs partaient, mêlées aux imprécations arabes, des obscénités françaises. Ils s'avancèrent bravement, au son de la musique du bey, jusqu'à 60 mètres; arrêtés par les abatis, ils restèrent longtemps sous le feu, et, quand ils reculèrent, ce fut pour prendre de nouveau leur élan; enfin, plus que décimés par les balles, les obus et la mitraille, ils se mirent tout à fait en retraite. Le combat avait duré quatre heures. Les pertes d'Ahmed devaient être sensibles; du côté des Français, pendant ces trois jours, il n'y avait eu que huit tués et une soixantaine de blessés.

Le 27 septembre, le duc de Nemours arriva au camp avec les généraux Valée et Rohault de Fleury; le gouverneur-général l'y avait précédé la veille, afin de tout disposer pour lui en faire les honneurs. Les jours suivans, tous les détachemens tirés des postes évacués en arrière rejoignirent; le 30, le colonel Duvivier arriva le dernier; il amenait la garnison de Ghelma. Tout était rassemblé, personnel et matériel; le départ fut fixé par le gouverneur-général au 1er octobre.

VIII.

A Bône, aussitôt après le débarquement du duc de Nemours, une sorte de conseil de guerre avait été tenu; on y avait balancé pour la dernière fois les chances de l'expédition, les bonnes et les mauvaises. Il s'était trouvé des pessimistes pour contester les premières; les griefs qu'ils alléguaient étaient plausibles: le 12e de ligne venait d'apporter de France le choléra dans ses rangs; il avait

fallu le séquestrer au fort Génois ; un bataillon du 26e, embarqué sur des navires du commerce, se trouvait encore en mer ; dans les hôpitaux de Bône et de Ghelma, il y avait plus de deux mille cinq cents malades, fiévreux et autres ; c'était donc pour l'infanterie déjà peu nombreuse un déficit de quatre mille cinq cents à cinq mille baïonnettes. Mais quoi ? leur répondait-on ; vous voulez renvoyer l'expédition à des temps meilleurs, c'est-à-dire au printemps, lorsqu'on a déjà trop tardé ? Est-ce possible ? L'opinion publique, l'attente de l'armée, le souffriraient-elles ? Non. Et la marche en avant avait été résolue.

L'armée réunie à Mjez-Ahmar était divisée en quatre brigades : la première, sous les ordres du duc de Nemours, comprenait un bataillon de zouaves et un bataillon du 2e léger, commandés ensemble par le lieutenant-colonel de La Moricière ; deux bataillons du 17 léger ; six escadrons du 3e chasseurs d'Afrique, une section d'artillerie de campagne et une de montagne ; la 2e brigade, sous le général Trézel, deux bataillons du 23e de ligne, le bataillon turc, les tirailleurs d'Afrique, la compagnie franche de Bougie, les spahis irréguliers, ces quatre derniers corps réunis sous le commandement du colonel Duvivier, une section de campagne et une de montagne ; la troisième, sous le général Rullière, le 3e bataillon d'Afrique, un bataillon de la légion étrangère, le 1er bataillon du 26e de ligne, deux escadrons du 1er chasseurs d'Afrique venus d'Alger, deux escadrons de spahis réguliers, quatre pièces de montagne ; la quatrième, sous le colonel Combe, en l'absence du général Bro, le 2e bataillon du 26e, deux bataillons du 47e, une section de campagne et une de montagne. L'effectif de l'infanterie était de sept mille hommes environ, celui de la cavalerie de quinze cents ; l'artillerie en comptait douze cents, le génie un millier en dix compagnies de sapeurs et de mineurs. Indépendamment du matériel de campagne et de montagne, réparti comme il vient d'être dit entre les brigades, l'artillerie emmenait quatre canons de 24, quatre de 16, deux obusiers de 8 pouces, quatre de 6 pouces, trois mortiers de 8 pouces, ces dix-sept bouches à feu de siège approvisionnées à deux cents coups par pièce ; deux cents fusées de guerre, cinquante fusils de rempart, cinq cent mille cartouches, 1,000 kilogrammes de poudre. Le matériel du génie avait été au dernier moment réduit de moitié, parce que, le nombre des attelages de l'intendance s'étant trouvé insuffisant, il avait consenti à charger vingt de ses prolonges d'orge et de paille. Le nombre des bêtes de trait et de bât, chevaux et mulets, dépassait deux mille cinq cents têtes. La quantité de munitions de bouche charriée par les soins de l'administration avait été calculée de manière à pouvoir fournir quatorze distributions quotidiennes ; en outre, chaque homme

de troupe portait dans son sac huit jours de vivres et sur son sac un fagot de menu bois. Afin de compenser cette aggravation de charge, on avait débarrassé le fantassin des buffleteries, du sabre, de la giberne remplacée par la cartouchière, et de la couverture remplacée par le sac de campement. Trois ambulances, abondamment pourvues de médicamens et de moyens de transport, accompagnaient le quartier-général et les troupes. L'esprit militaire était excellent : ceux qui avaient déjà vu et ceux qui, pour la première fois, allaient voir Constantine, rivalisaient d'ardeur. Entre les principaux acteurs dont les rôles avaient été remarqués dans le drame de 1836, deux surtout brillaient par leur absence : Jusuf, qu'on ne voyait plus à la tête du bataillon turc et des spahis de Bône; Changarnier, qui, promu lieutenant-colonel au 2e léger, avait eu le chagrin de voir partir sans lui le 2e bataillon de son régiment.

Il avait été décidé que l'armée marcherait en deux colonnes qui se suivraient à vingt-quatre heures d'intervalle : la première, formée des brigades Nemours et Trézel escortant l'équipage de siège; la seconde, des brigades Rullière et Combe, accompagnant le convoi. Le 1er octobre, à sept heures du matin, la colonne d'avant-garde se mit en marche. L'après-midi, le ciel qui, depuis bien des jours, n'avait pas cessé d'être beau, se couvrit; la pluie tomba, fatal présage au gré des pessimistes : c'était ainsi qu'avait débuté, l'an passé, l'expédition de malheur. Malgré les travaux récemment exécutés par le général Lamy, la montée du Ras-el-Akba ne se fit pas sans peine; il fallut atteler seize chevaux aux pièces de 24. La colonne bivouaqua au sommet du col; la pluie avait cessé; la nuit fut belle. La journée du 2 se passa bien; la traversée de l'Oued-Zenati se fit sans trop de difficulté; le bivouac du soir fut établi à Sidi-Tamtam, pendant que la seconde colonne s'arrêtait au col de Ras-el-Akba. L'ennemi, qu'on n'avait pas vu encore, révéla, le 3, sinon sa présence, car on ne l'aperçut pas, du moins son voisinage par l'incendie des meules de paille qui entouraient les douars abandonnés; la cavalerie, par un mouvement rapide, parvint à en sauver une grande part. Après la journée du 4, qui s'écoula sans incident, les deux colonnes se rejoignirent, le 5, sur la hauteur de Somma; de là, par la trouée du ravin qui sépare le Mansoura de Sidi-Mecid, on pouvait entrevoir de loin Constantine; tous les curieux, pendant la halte, se portèrent au point de vue; il fallait faire queue pour prendre son tour. Le bivouac pour la nuit fut installé dans un lieu de sinistre mémoire; c'était le « camp de la boue, » tristement fameux par la malheureuse aventure du 62e. A trois heures du matin, l'armée se réveilla sous la douche d'une pluie torrentielle, chassée par les rafales d'un vent glacé; à six heures, elle se remit en marche; à neuf heures, l'avant-garde prenait pied sur le plateau

du Mansoura ; à midi, le 6 octobre, toute l'armée était réunie devant Constantine. Aussitôt signalée au sommet des hauteurs dominantes, l'avant-garde excita dans la ville un tumulte étrange ; des cris soudains et perçans s'élevèrent à la fois de toutes les maisons, de toutes les terrasses. C'étaient les menaces et les malédictions d'une population tout entière exaltée, fanatisée, résolue à une défense extrême. Sur les remparts, sur tous les grands édifices flottaient des drapeaux rouges ; de la kasba et d'une batterie voisine de Bab-el-Kantara, des boulets et des bombes furent lancés sur le Mansoura ; deux ou trois cents Kabyles essayèrent de se glisser dans le ravin de Sidi-Mecid ; mais les zouaves et le 2e léger les eurent bientôt rejetés vers la place.

Après avoir examiné rapidement l'ensemble du terrain, tandis que le gouverneur donnait des ordres pour établir à Sidi-Mabrouk le quartier-général et régler les emplacemens des troupes, les généraux Valée et Rohault de Fleury, accompagnés du colonel de Tournemine, chef d'état-major de l'artillerie, faisaient une reconnaissance détaillée de la position. L'urgence d'occuper sans retard le Coudiat-Aty en fut la conséquence naturelle. L'armée, qui avait exactement suivi de Bône à Constantine le chemin tracé par la première expédition, n'avait pas à choisir pour l'attaque une position meilleure, car celle-ci était absolument la seule à prendre. Ce furent la 3e et la 4e brigades qui furent chargées de l'occuper, ce qu'elles firent aussitôt sans opposition. On remarqua seulement qu'au passage du Roummel le capitaine du génie Rabier, aide-de-camp du général de Fleury, fut tué par un boulet presque à l'endroit même où le fourrier du 17e léger avait eu la tête emportée en pareille circonstance, l'année précédente.

Vu du Mansoura, l'aspect de Constantine n'avait pas changé notablement depuis l'attaque de 1836, si ce n'est qu'à côté de l'ancienne porte d'El-Kantara, qui avait été murée, le bey en avait fait ouvrir une autre dans un rentrant dérobé aux vues de l'artillerie, et que la porte ainsi couverte était flanquée de deux batteries nouvelles. C'était sur le front de Coudiat-Aty que les anciens pouvaient signaler aux nouveaux des modifications importantes. D'abord toutes les constructions extérieures, les maisons du faubourg, la mosquée, sauf le minaret, seul témoin resté debout de l'attaque de Duvivier dans la nuit du 24 novembre, le Bardo même, tout avait été démoli. Au pied de la muraille, on avait escarpé le talus ; au sommet, au-dessus des batteries casematées, tout le long du chemin de ronde, des créneaux découpaient le parapet des bastions et des courtines ; les maisons qu'on apercevait au-delà du mur d'enceinte, surtout la haute caserne des janissaires, étaient également crénelées. De même qu'à Bab-el-Kantara, la porte El-Raïba avait été reculée

dans un rentrant, et l'ancienne baie murée. Comme l'année précédente, Ahmed avait mieux aimé respirer l'air libre du dehors avec la cavalerie : c'était encore Ben-Aïssa qui menait la défense avec les réguliers, les habitans armés, les Kabyles et surtout cinq cents canonniers du Levant, qui passaient pour être d'excellens pointeurs.

Bien que la brèche ne pût être pratiquée utilement que dans la muraille opposée au Coudiat-Aty, le général Valée avait jugé nécessaire d'établir sur le Mansoura quelques batteries, afin d'éteindre le feu de la kasba et de prendre de revers et d'écharpe les défenses du front d'attaque. Il en voulut trois, dont deux tout au bord de l'escarpement du plateau, de part et d'autre d'un ancien ouvrage qu'on appelait la redoute tunisienne, l'une, à gauche, pour trois mortiers, l'autre, à droite, désignée sous le nom de batterie d'Orléans, pour deux canons de 16 et deux obusiers de 8 pouces. La troisième, dite batterie du Roi, devait occuper, plus à gauche, une saillie du rocher, inférieure d'une soixantaine de mètres à la crête, mais plus rapprochée de la place de 100 ou 150 mètres ; elle serait armée d'une pièce de 24, de deux de 16 et de deux obusiers de 6 pouces. La nuit venue, l'artillerie commença le travail des coffres et des plates-formes, tandis que le génie entreprenait, sur une longueur de 1,200 mètres, la construction d'une rampe en remblai dont les lacets devaient racheter la différence de niveau entre les batteries supérieures et la batterie du Roi. Au Coudiat-Aty, toutes les précautions furent prises pour mettre la position en état de défense. Du côté de la ville, la pente du mamelon n'était ni régulière ni continue ; elle descendait en quelque sorte par saccades, de ressauts en ressauts entrecoupés de ravines. Cette conformation du terrain, pour un ennemi qui en connaissait bien le détail, lui permettait d'arriver à couvert et tout près des postes avancés de l'assiégeant. Voici comment de ce côté les troupes furent disposées, à l'abri d'un parapet en pierre sèche : de droite à gauche, le 3e bataillon d'Afrique, le 26e de ligne, la légion étrangère. Sur le versant opposé, vers la campagne, la pente, plus normale et plus douce, était surveillée par le 47e, précédé des deux escadrons du 1er chasseurs d'Afrique. Au Mansoura, la disposition était la suivante : à Sidi-Mabrouk, le quartier-général gardé par un bataillon du 17e léger : dans le voisinage, les parcs de l'artillerie, du génie et des vivres, couverts par le 11e et le 23e de ligne ; sur le plateau, en arrière des batteries, les zouaves, le bataillon turc, les tirailleurs d'Afrique, le 2e léger, l'autre bataillon du 17e ; au sommet des pentes qui descendent de Sidi-Mabrouk au Bou-Merzoug, le 3e chasseurs d'Afrique et les spahis.

Le 7, dès le point du jour, le gouverneur, le duc de Nemours, nommé de la veille commandant du siège, et le général Valée, visi-

tèrent le travail exécuté pendant la nuit aux batteries du Mansoura. Le dernier poussa jusqu'au Coudiat-Aty, où il détermina l'emplacement d'une batterie d'obusiers et de la batterie de Nemours, destinée à faire brèche à 400 mètres de la place. A peine était-il rentré à Sidi-Mabrouk que les positions françaises furent de la part de l'ennemi l'objet d'une attaque générale et simultanée. Du côté du Mansoura, ce fut peu de chose; les assiégés, n'ayant pour déboucher que Bab-el-Kantara et le pont, ne pouvaient arriver à la fois qu'en petit nombre; aussi les tirailleurs des zouaves et du 2e léger suffirent-ils à faire cesser en un quart d'heure cette démonstration insignifiante. Au Coudiat-Aty, il fallut y mettre plus de monde et plus de temps. Un millier de Turcs et de Kabyles, sortis de la ville, arrivèrent, de ressaut en ressaut, jusque sous l'épaulement qui couvrait la légion étrangère; un de leurs chefs, un guerrier superbe, vint même planter un drapeau sur une masure qui touchait l'épaulement; à la voix du commandant Bedeau, les légionnaires sautèrent par-dessus le parapet et tombèrent littéralement sur les groupes entassés dans la ravine au-dessous. Écrasés, assommés, débusqués à coups de baïonnette, les assiégés se retirèrent d'étage en étage, sans hâte, pour revenir bientôt après par un détour habilement exécuté contre le 26e, qui perdit en les repoussant son capitaine de grenadiers. Pendant cette attaque de front, le Coudiat-Aty était en même temps assailli de revers; deux ou trois mille cavaliers, dont les groupes s'étaient massés autour de l'aqueduc romain, avaient passé le Roummel et s'étaient engagés sur la pente adoucie du mamelon; accueillis par le feu de quatre compagnies du 47e et par la mitraille de deux pièces de campagne, ils reculèrent en désordre; les deux escadrons du 1er chasseurs d'Afrique s'élancèrent après eux et achevèrent de les mettre en déroute; malheureusement, dans cette poursuite, quelques-uns de ces vaillans, emportés par leur ardeur au plus épais de la cohue, payèrent de leur vie cet excès de bravoure; leurs têtes, achetées par Ahmed, allèrent dans Constantine appuyer le mensonge d'une prétendue victoire.

Pendant toute cette journée du 7, des grains du nord-ouest avaient à plusieurs reprises traversé le ciel; vers cinq heures du soir, la pluie s'établit violente, continue, glacée. Le moment était venu d'armer les trois batteries du Mansoura et la batterie d'obusiers sur le Coudiat-Aty, dont les pièces furent amenées à destination par le commandant d'Armandy et le capitaine Le Bœuf. Au Mansoura, l'armement de la batterie d'Orléans et de la batterie de mortiers put se faire sans grand'peine; mais pour la batterie du Roi, les difficultés auxquelles on s'était attendu dépassèrent tout ce que les esprits les plus moroses auraient imaginé. Les terres schisteuses du remblai pratiqué par le

génie la nuit précédente s'étaient imprégnées d'eau tout le jour; ravinées, emportées sous le poids des torrens qui descendaient de la montagne, elles laissaient par endroits sur les rampes étroites, aux tournans courts, de profondes et larges coupures. Dans les ténèbres, à la lueur douteuse des falots qui semblaient en augmenter l'épaisseur, sous la tempête qui effrayait les attelages, on essaya de mettre en mouvement une pièce de 24 et deux pièces de 16; toutes les trois, l'une après l'autre, versèrent au fond du ravin. Comme on avait décidé que le feu ne commencerait que lorsque toutes les batteries seraient prêtes, ce fâcheux accident allait en retarder de vingt-quatre heures au moins l'ouverture. A minuit, un officier fut envoyé au Coudiat-Aty pour empêcher la batterie d'obusiers de tirer, comme elle en avait eu l'ordre, au point du jour. A la même heure, une conférence réunit le gouverneur, le duc de Nemours et les commandans en chef de l'artillerie et du génie. Il fut convenu qu'une nouvelle batterie, destinée à remplacer provisoirement celle dont l'armement avait roulé dans le ravin, serait immédiatement construite à l'extrémité gauche du plateau. Aussitôt entreprise, en dépit de l'ouragan qui redoublait de violence, la batterie Damrémont était, douze heures après, achevée et armée; trois pièces de 24 et deux obusiers de 6 pouces avaient leurs gueules menaçantes braquées sur Constantine. Il y avait cependant un effort encore plus extraordinaire et plus admirable que cet héroïque labeur de l'artillerie. Au lever du jour, le lieutenant-colonel de La Moricière était venu, au nom des zouaves et du 2e léger, s'offrir pour entreprendre le sauvetage des pièces versées. C'était une manœuvre de force à joindre aux travaux d'Hercule; il ne fallut pas moins de trois jours aux adroits et vigoureux champions de l'infanterie, les pontonniers aidant, pour l'accomplir: le 8 octobre, la première pièce de 16 fut relevée, le 9 la seconde, le 10 la pièce de 24.

Au Coudiat-Aty, la nuit du 7 au 8 avait eu aussi ses mécomptes. Trois compagnies de sapeurs et sept cent cinquante hommes des régimens de ligne s'étaient mis au travail sur l'emplacement projeté de la batterie de Nemours. A coups de pic, il fallut entamer la pente abrupte et niveler le roc là ou devaient être établies les plates-formes; mais le plus difficile était de construire le coffre de la batterie; la terre meuble manquait totalement aux alentours; celle qu'on avait pu trouver à distance et verser dans des sacs que des chaînes de travailleurs se passaient de main en main était tellement délayée par la pluie que, lorsque les sacs arrivaient sur l'atelier, ils y arrivaient à peu près vides. A trois heures du matin, les officiers du génie furent obligés d'interrompre le travail et de renvoyer les hommes, qui tombaient à chaque pas, exténués de fatigue et découragés de voir leur effort inutile. « On ne peut se faire une idée, a dit un de ceux qui ont eu leur part de ces misères, on ne peut se

faire une juste idée, quand on n'a point passé par cette épreuve, de l'état de détresse dans lequel l'homme tombe lorsqu'il est livré sans défense à la pluie, au froid et au vent. Quand l'eau a trempé tous ses vêtemens, imprégné sa chair et pénétré presque jusqu'à la moelle de ses os, quand il ne peut pas trouver sur la terre un seul point solide pour s'appuyer et se reposer, quand il ne peut faire un mouvement sans multiplier à l'infini les sensations douloureuses, il se sent pris d'une angoisse inquiète et d'une sorte d'impatience et d'irritation fébrile contre le sort ; ensuite, ses facultés s'émoussent, le cercle se rétrécit autour de lui; il finit par ne plus sentir l'existence que par la souffrance. Les soldats, blottis les uns contre les autres, transis, grelottans, frappés d'une stupeur morne, ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes. Cependant, sous ces glaces de la vie extérieure qui est comme gelée, se conserve la vie morale. Qu'un cri de guerre se fasse entendre, et tous ces fantômes, qui semblaient ne plus appartenir au monde réel, rentrent vaillamment dans l'existence active. »

IX.

La nuit du 8 au 9 fut encore plus horrible que la précédente; mais les soldats étaient avertis qu'avec le jour la canonnade allait enfin s'ouvrir, et du triomphe qu'ils en attendaient ils attendaient aussi la fin de leurs souffrances. A sept heures du matin, la pièce de 24, placée à la droite de la batterie Damrémont, tira le premier coup; c'était le plus ancien carabinier du 2e léger qui avait été convié par l'artillerie à l'honneur d'y porter le boute-feu. Aussitôt une clameur de joie, passant par-dessus Constantine, alla donner au Coudia-Aty la bonne nouvelle du Mansoura, et le Coudiat-Aty s'empressa d'y répondre par les détonations de ses obusiers. La batterie Damrémont, la batterie d'Orléans, les mortiers, la batterie du Roi même, où les travaux du génie avaient réussi à faire passer les deux pièces de 16 relevées par les zouaves, ne cessèrent pas de lancer sur la place leurs projectiles creux ou pleins; pendant six heures, les canonniers turcs y répondirent d'abord avec vivacité, puis avec moins d'entrain; beaucoup de leurs embrasures étaient démolies, beaucoup de leurs pièces démontées; vers une heure, ils cessèrent le tir. Le général Valée fit donner aux batteries l'ordre de ménager leurs coups; les mortiers seuls continuèrent d'envoyer des bombes remplies de roche à feu. On avait compté sur ce bombardement et sur les incendies qu'il devait allumer pour réduire à composition les habitans de Constantine; mais les incendies ne s'allumèrent pas ou furent promptement éteints. Après le grand espoir du matin, la réaction se fit brusquement, désolante et contagieuse. Cependant,

le général Valée, reconnaissant que les batteries du Mansoura avaient produit sans grand résultat le maximum de leur effet, s'était décidé, d'accord avec le gouverneur, à faire conduire au Coudiat-Aty la majeure partie de leur armement. D'autre part, des gens de peu d'expérience ou de science obsidionale avaient émis l'idée que le génie pourrait pétarder une des portes du front d'attaque ou bien ouvrir dans la muraille une brèche par la mine; il ne fut pas difficile aux gens du métier de réduire à néant cette imagination de féerie. On devait s'en tenir aux efforts du canon.

Pendant qu'on se préparait au transport malaisé des lourdes pièces de siège, une discussion des plus graves balançait les destins de Constantine et de l'armée. Comme naguère à Bône, une sorte de conseil de guerre s'était réuni au quartier-général; comme à Bône, avec plus d'autorité encore et d'insistance, les pessimistes énumériaient les chances contraires, qui de mauvaises étaient devenues pires, le nombre des malades et des blessés, la fatigue de tous, la diminution rapide des munitions et des vivres, l'épuisement des chevaux qui mouraient par centaines, le vent dont on entendait les rafales et la pluie qui tombait par torrens. Dans un article plein d'émotion et de couleur, publié ici même, dans la *Revue*, au mois de mars 1838, le capitaine de La Tour du Pin a fait une allusion vague à cette crise; depuis, les souvenirs du docteur Bonnafont, attaché à l'ambulance de la 1re division, sont venus y ajouter ce témoignage précis : « A onze heures du soir, le sous-intendant d'Arnaud vint me trouver et me dit confidentiellement à l'oreille : « Mon cher docteur, dites à l'officier d'administration, aussi doucement que je vous le dis moi-même, de préparer tout le matériel de manière à ce qu'il puisse être chargé aussitôt que l'ordre vous arrivera : on débat par là en ce moment la question de savoir si on doit persister dans les travaux de siège que le temps contrarie à chaque instant, ou s'il ne serait pas plus sage de battre de nouveau en retraite. » Enfin, voici dans une lettre particulière du général Lamy, commandant en second le génie de l'armée expéditionnaire, un témoignage encore plus explicite et décisif : « A notre grand dommage, un temps affreux se déclara; le sol ne présentait plus que boue et rochers ardus. Il fut convenu que l'artillerie devait changer de position et gravir, en vue de la place, un autre sommet pour pouvoir ouvrir une brèche praticable; mais le tiers des chevaux était mort de faim et de froid, et il ne restait plus que pour six jours de vivres; il en fallait quatre au moins pour regagner l'asile créé à Mjez-Ahmar, en abandonnant toute la grosse artillerie. Alors recommencèrent avec plus d'énergie les récriminations de ceux qui, dès l'origine, s'étaient opposés à l'entreprise; ils réclamaient la retraite immédiate, commandée par l'humanité

qui ne permettait pas de vouer huit mille hommes à une mort certaine pour leur épargner le vain reproche d'avoir abandonné, vivans, des trophées à l'ennemi. Ils représentaient que déjà nous avions six cents malades ou blessés, qu'il y avait encore assez d'attelages pour les emporter, que deux jours plus tard peut-être cela ne serait-il plus possible. Je disais, moi, que l'honneur national périrait si l'on adoptait un parti aussi lâche, et qu'alors même que la position de l'armée serait aussi grave et que l'alternative entre la fuite et la perte de l'armée existerait réellement, les armées étaient faites pour être sacrifiées, au besoin, au salut de l'honneur du pays. Bien d'autres voix proférèrent les mêmes sentimens, et ceux-là pour la plupart avaient bien plus de mérite que moi. Leur sacrifice était absolu; ils se dévouaient à la mort sans autre sentiment que celui du devoir : et moi j'étais plein d'espérance, je ne voyais qu'une victoire assurée depuis que la marche de l'attaque était entrée dans la bonne voie. Le gouverneur-général, homme de conscience et d'honneur, me promit, dans la nuit du 11 au 12, où j'eus une entretien secret avec lui, qu'il mangerait son dernier biscuit devant Constantine. Je voudrais, ajoute le général, pouvoir vous dépeindre avec quelque clarté les faits prodigieux qui se succédèrent et auxquels prirent part comme les autres les mauvais conseillers de la veille. »

L'un de ces faits prodigieux, après la crise inquiétante que l'armée venait de traverser à son insu, fut assurément le transport des pièces de siège depuis le sommet du Mansoura jusqu'au Coudiat-Aty. Une compagnie de sapeurs, envoyée d'avance, avait fait au chemin que devait parcourir la colonne d'artillerie les réparations les plus urgentes ; deux autres compagnies, avec un détachement de deux cent soixante-dix hommes du 47e, s'en étaient allées, à sept heures du soir, occuper les ruines du Bardo et celles d'un marabout situé à quelque distance au-dessus. A cette occupation le génie ajouta l'heureuse découverte, au voisinage du marabout, d'un ravin défilé des vues de la place et dont l'origine se trouvait sur le plateau, à 150 mètres seulement de l'escarpe. Vers une heure du matin, l'assiégé, tenu en éveil par le bruit des voitures en marche, dirigea sur le marabout une reconnaissance qui fut vigoureusement repoussée. Dès cinq heures du soir, une colonne composée de deux canons de 24, de deux de 16 et de huit chariots d'approvisionnement, s'était mise en mouvement sous la direction du colonel de Tournemine ; à minuit, la première pièce atteignit le gué du Roummel. A peine entrée dans le courant, elle s'arrêta, les roues prises entre d'énormes blocs de roches qui pavaient inégalement le lit de la rivière. Les sapeurs qui escortaient la colonne, assistés de ceux du Bardo, armés de leviers, tous dans l'eau jusqu'à la

ceinture, réussirent à déplacer les blocs ; à six heures du matin, la pièce, attelée de quarante chevaux, les travailleurs d'infanterie poussant aux roues, faisant effort sur la volée, se trouvait à la hauteur du Bardo. Le jour commençait, la place se mit à tirer sur le convoi ; la seconde pièce de 24 s'élevait sur les traces de la première : les chevaux, effrayés par un coup de mitraille, reculèrent et la pièce versa ; relevée trois heures après, elle rejoignit les trois autres au voisinage de la batterie de Nemours. Pendant la nuit, l'épaulement de cette batterie, réduit à 4 mètres d'épaisseur, afin de ménager l'approvisionnement de sacs à terre, avait été presque achevé.

Après cinquante-six heures d'une pluie incessante, il s'était fait une accalmie ; avec le soleil qui se laissait parfois entrevoir à travers les nuages, l'espoir et la confiance se réveillaient dans les cœurs. Vers le milieu du jour, les assiégés renouvelèrent, avec la même tactique et aussi peu de succès, la sortie qu'ils avaient faite le 7. Animées par la présence du gouverneur et du duc de Nemours, quelques compagnies de la légion étrangère et du bataillon d'Afrique s'élancèrent par-dessus les parapets et fondirent sur les assaillans à la baïonnette. Dans cette affaire, où trois officiers furent tués, le capitaine de Mac-Mahon, aide-de-camp du gouverneur, fut blessé à côté de lui. Dans la soirée, les zouaves et le 2e léger reçurent l'ordre de quitter le Mansoura pour s'établir au Coudiat-Aty : le 2e léger rejoignit, aux ruines du Bardo, les quatre compagnies d'élite du 47e. C'était de ce côté qu'allait se porter définitivement le grand effort de l'attaque.

Après la sortie des assiégés, le gouverneur avait visité les batteries en construction : la batterie de Nemours, qui devait tirer en brèche, lui parut, à 400 mètres, trop éloignée pour produire un effet assez pénétrant et assez rapide ; sur son ordre, l'artillerie se mit en mesure de construire, sans désemparer, une seconde batterie de brèche, au-dessus du Bardo, à l'origine du ravin que le génie avait découvert, par conséquent à 150 mètres au plus de la place. La nuit du 10 au 11 fut donc particulièrement active. D'une part, l'artillerie achevait l'évacuation du Mansoura, où la batterie du Roi garda seule son armement, et répartissait les pièces, au fur et à mesure de leur arrivée, entre la batterie de Nemours et trois autres batteries improvisées à gauche, au dessus et en arrière ; d'autre part, le génie établissait une communication couverte de l'origine du ravin au Bardo. Des sacs à terre, que des soldats d'infanterie se passaient de main en main, arrivaient ainsi de l'extrémité inférieure à l'autre bout de la ligne ; mais de la tête du ravin à l'emplacement le plus favorable pour la construction d'une batterie, il s'agissait de cheminer à découvert. Protégés par les grenadiers et les voltigeurs du 47e, les sapeurs se mirent à l'œuvre en silence;

défense était faite de tirer un seul coup de fusil; si l'ennemi se présentait, c'était seulement à la pointe de la baïonnette qu'il fallait l'éconduire. Vers neuf heures, une grêle de balles, de boulets et de mitraille s'abattit sur l'atelier; les hommes, couchés à terre, laissèrent passer l'orage; un seul fut tué. Après une demi-heure de colère, le calme se rétablit dans la place et le travail fut repris. Les pourvoyeurs de sacs à terre, leur charge sur le dos, marchant à quatre pattes, allaient et revenaient en deux files, sous la surveillance attentive du général Trézel. Vers une heure du matin, une forte patrouille de Turcs s'approcha; selon l'ordre, pas une amorce ne fut brûlée: on n'entendit qu'un cliquetis de baïonnettes, et les Turcs, saisis d'une vague terreur, se retirèrent plus effrayés de ce mystérieux silence qu'ils ne l'eussent été de la fusillade. Au jour, le parapet, achevé d'un bout à l'autre, mettait partout les travailleurs à couvert.

Le 11 octobre, quelques minutes avant neuf heures, le gouverneur, le duc de Nemours, les généraux Valée, Rohault de Fleury, Perregaux, Lamy, de Caraman, Trézel, Rullière, tous les aides-de-champ, tout l'état-major, étaient réunis sur le terre-plein de la batterie de Nemours, qui n'était armée encore que de deux canons de 24 et d'un de 16. A neuf heures, au commandement donné par le prince, le feu s'ouvrit; deux des batteries auxiliaires y joignirent aussitôt le leur. Au bout d'une heure, le front d'attaque fut réduit au silence; toutes les défenses du chemin de ronde étaient rasées, les pièces en barbette démontées, plusieurs des casemates éventrées. Alors le général Valée indiqua pour le tir en brèche un point situé un peu à droite de l'ancienne porte El-Raïba; c'était la partie de l'enceinte la plus saillante et la moins flanquée. Une troisième pièce de 24 avait été mise en place dans la batterie de Nemours. Attentifs à chaque coup de canon, les généraux cherchaient à reconnaître l'effet du boulet sur la muraille. Elle était solidement construite, d'une pierre dure, compacte, qui ne s'était pas effritée sous l'action du temps, et que le choc pouvait broyer, mais non faire voler en éclats. Déjà troué comme un crible, le revêtement tenait dans son ensemble. Cependant, vers deux heures et demie, un coup d'obus, pointé par le commandant Maléchard, fut suivi d'un premier éboulement que les spectateurs saluèrent d'une grande acclamation. C'était la brèche qui s'ouvrait; à bientôt la fin.

Au seuil de l'action décisive, le général de Damrémont, fidèle aux instructions que lui avait données le gouvernement, voulut essayer de négocier une dernière fois. « Mes canons sont au pied de vos murs qui vont être renversés, disait-il dans une proclamation aux habitans de Constantine, et mes troupes entreront dans votre ville. Si vous voulez éviter de grands malheurs, soumettez-vous pendant qu'il en est temps encore. Je vous garantis par serment

que vos femmes, vos enfans et vos biens seront respectés, et que vous pourrez continuer à vivre paisiblement dans vos maisons. Envoyez des gens de bien pour me parler et convenir de toutes choses avant que j'entre dans la ville ; je leur donnerai mon cachet, et ce que j'ai promis, je le tiendrai avec exactitude. » Un jeune soldat du bataillon turc s'offrit pour porter la missive; le voyage était périlleux. Au milieu des coups de fusil, un drapeau blanc à la main, il arriva au pied de la muraille ; on lui jeta une corde qu'il noua autour de son corps ; il se laissa hisser et disparut derrière le rempart. Les heures se passèrent ; il ne revint pas; on le crut mort. Le lendemain au point du jour, on le vit reparaître au quartier-général : il n'avait pas été maltraité ; on l'avait conduit au Kaïd-ed-Dar, chef du palais, qui, après une nuit d'attente, le renvoyait avec cette réponse : « Si les chrétiens manquent de poudre, nous leur en enverrons; s'il n'ont plus de biscuit, nous partagerons le nôtre avec eux ; mais, tant qu'un de nous sera vivant, ils n'entreront pas dans Constantine. » Quand le gouverneur entendit de la bouche de son envoyé ce fier langage : « Voilà de braves gens, s'écria-t-il ; eh bien ! l'affaire n'en sera que plus glorieuse pour nous. »

Pendant la nuit du 11 au 12, l'artillerie et le génie, travaillant de concert, avaient transformé en épaulement de batterie le parapet en sacs à terre élevé, la nuit précédente, par les sapeurs, au sommet de la pente qui descend au Bardo ; la distance de ce point à la muraille déjà entamée n'était plus que de 120 mètres. Aussitôt on s'occupa de désarmer la batterie de Nemours au profit de la nouvelle batterie de brèche. Au jour, deux pièces étaient déjà sur leurs plates-formes, devant leurs embrasures; les deux autres y furent conduites sous le feu violent de l'ennemi, qui, la veille, avait réservé pour les heures décisives une partie de ses moyens de défense. L'approvisionnement de la batterie n'était pas une opération moins périlleuse ; il y avait, sur un espace de 300 mètres à découvert, une descente que des travailleurs d'infanterie, portant chacun une charge et un boulet, parcoururent par groupes le plus rapidement possible et sans trop de pertes. La nuit la plus belle avait favorisé ces derniers apprêts du dénoûment prochain, quand, deux heures avant le jour, un orage éclata violent, mais sans durée ; puis le soleil se leva radieux, éclairant d'une lumière oblique les travaux de l'assiégeant, dont le profil se dessinait en silhouettes allongées sur les pentes du Coudiat-Aty.

Le général de Damrémont venait de recevoir la réponse héroïque du Kaïd-ed-Dar ; à huit heures, accompagné du prince et de l'état-major, il arriva du Mansoura, mit pied à terre en arrière de la batterie de Nemours et s'arrêta pour examiner l'état de la brèche, déjà très apparente. Le général Rullière lui fit observer que l'endroit

était dangereux : « C'est égal, » répondit-il tranquillement. Une seconde après, il était mort ; un boulet turc lui avait traversé le ventre de part en part. En accourant pour le relever, le général Perregaux, son chef d'état-major, son ami, tomba près de lui, atteint d'une balle entre les deux yeux. Le général de Damrémont était frappé comme Turenne, à l'aube d'un triomphe ; comme Turenne, on le transporta, couvert d'un manteau, au travers des soldats qui se demandaient quel était ce mort. On sut bien vite que ce mort était le gouverneur-général de l'Algérie, le général en chef de l'armée, et les soldats, qui le respectaient, jurèrent de le venger dans Constantine. Son corps, porté d'abord au marabout qui servait d'ambulance, fut placé le soir sur une prolonge d'artillerie et ramené au quartier-général ; les carabiniers du 2e léger lui servaient d'escorte. Au moment où le funèbre cortège se mit en marche, le duc de Nemours abaissa son épée et, se tournant vers les officiers qui étaient venus en grand nombre, il leur dit d'une voix émue : « Saluons, messieurs, c'est notre général en chef qui passe. »

X.

Le général Valée, le plus ancien des lieutenans-généraux présens, avait pris le commandement sans retard et donné ses ordres pour hâter l'action de la nouvelle batterie de brèche. A une heure, elle commença de tirer, avec des effets foudroyans. Vers trois heures, un parlementaire sorti de la place remit aux avant-postes une dépêche ; c'était une lettre du bey Ahmed, qui proposait, pour négocier, un armistice de vingt-quatre heures. Le général Valée lui fit répondre que, s'il avait le désir de traiter, il trouverait les Français dans des dispositions favorables, mais à la condition qu'avant tout les portes de Constantine leur fussent ouvertes. Cet essai de pourparlers n'eut pas d'autre suite. A six heures, sous les coups répétés de la grosse artillerie, l'épaisse muraille de pierre s'était effondrée ; les terres du rempart avaient coulé sur les débris ; la brèche était assez large et le talus formé. Avant la nuit, l'armée connut la composition des colonnes d'assaut, telle qu'elle avait été réglée la veille par le général de Damrémont. La première, sous les ordres du lieutenant-colonel de La Moricière, se composait de quarante sapeurs et mineurs dirigés par quatre officiers du génie, de trois cents zouaves et des deux compagnies d'élite du 2e léger ; la seconde, commandée par le colonel Combe, de la compagnie franche du 2e bataillon d'Afrique, de quatre-vingts sapeurs avec cinq officiers, de cent hommes du 3e bataillon d'Afrique, de cent hommes de la légion étrangère et de trois cents hommes du 47e ; la troisième, aux ordres du colonel Corbin,

de détachemens pris en nombre égal dans les autres corps d'infanterie. Pendant toute la nuit, les batteries tirèrent irrégulièrement, afin d'empêcher les assiégés d'escarper la brèche et d'élever un retranchement intérieur. Vers trois heures du matin, le capitaine Boutault, du génie, et le capitaine de Garderens, des zouaves, allèrent reconnaître la brèche: revenus, n'ayant que des blessures légères, de cette expédition périlleuse, ils déclarèrent que le talus était raide, mais que les colonnes pourraient néanmoins le franchir.

Le général Valée fit appeler La Moricière : « — Colonel, lui dit-il, êtes-vous bien sûr que la colonne que vous commanderez sera énergique jusqu'à la fin? — Oui, mon général, j'en réponds. — Êtes-vous bien sûr que toute votre colonne fera le trajet de la batterie à la brèche, sans tirailler et sans s'arrêter? — Oui, mon général; pas un homme ne s'arrêtera, pas un coup de fusil ne sera tiré. — Combien pensez-vous que vous perdrez d'hommes dans le trajet? — La colonne sera forte de quatre cent cinquante hommes. J'ai calculé cette nuit qu'il ne se tirait pas en avant de la brèche plus de quatre cents coups de fusil par minute; le quinzième au plus des coups pourront porter; je ne perdrai pas plus de vingt-cinq à trente hommes. — Une fois sur la brèche, avez-vous calculé quelles seront vos pertes? — Cela dépendra des obstacles que nous rencontrerons. L'assiégé aura dans ce moment-là un grand avantage sur nous; la moitié de la colonne sera vraisemblablement détruite. — Pensez-vous que, cette moitié étant détruite, l'autre moitié ne fléchira pas? — Mon général, les trois quarts seraient-ils tués, fussé-je tué moi-même, tant qu'il restera un officier debout, la poignée d'hommes qui ne sera pas tombée pénétrera dans la place et saura s'y maintenir. — En êtes-vous sûr, colonel? — Oui, mon général. — Réfléchissez, colonel. — J'ai réfléchi, mon général, et je réponds de l'affaire sur ma tête. — C'est bien, colonel; rappelez vous et faites comprendre à vos officiers que demain, si nous ne sommes pas maîtres de la ville à dix heures, à midi nous sommes en retraite. — Mon général, demain à dix heures, nous serons maîtres de la ville ou morts. La retraite est impossible; la première colonne d'assaut du moins n'en sera pas. » Revenu au bivouac, La Moricière réunit ses officiers et leur rapporta ce dialogue, que le capitaine Le Flô, du 2e léger, écrivit au crayon, séance tenante, sur la manchette de sa chemise.

Entre quatre et cinq heures du matin, la première colonne se rassembla au Bardo, remonta le ravin et prit position dans la place d'armes ménagée en arrière de la batterie de brèche; la seconde se forma dans le ravin, la troisième demeura en réserve au Bardo. Le général Valée, le duc de Nemours et les états-majors se trouvaient déjà dans la batterie : la moitié des chirurgiens de l'ambulance y

étaient aussi. Le 13, au point du jour, le tir à boulet fut repris pour déblayer la brèche où les défenseurs avaient accumulé des sacs de laine, des pièces de bois, des débris d'affûts. A sept heures moins un quart, il fut remplacé par le tir à mitraille. A sept heures, le duc de Nemours donna le signal ; c'était l'assaut !

En quelques minutes, la première colonne, lancée au pas de course, a franchi les 120 mètres qui séparent la batterie de la brèche ; deux hommes seulement sont blessés. Le lieutenant-colonel de La Moricière, le commandant du génie Vieux et le capitaine de Garderens arrivent les premiers au sommet du talus ; prenant des mains de Garderens le drapeau des zouaves, La Moricière le plante dans les décombres. Un vieux massif de maçonnerie resté debout les protège sur leur droite en leur donnant le temps de rallier leurs hommes et de se reconnaître. D'après le programme de l'assaut, les zouaves doivent marcher droit devant eux, les voltigeurs du 2e léger tourner à droite, les carabiniers tourner à gauche ; mais à l'exécution tout se mêle. Le terrain sur lequel on va s'engager défie toute description, déroute toute combinaison ; c'est le chaos. On est sur une montagne de débris, devant des murs écroulés, à la hauteur des toits d'où part un feu roulant. On cherche une issue, un débouché quelconque ; il n'y en a pas. On s'engage dans une ruelle, c'est un cul-de-sac ; on se tourne d'un autre côté, l'obstacle est le même. Enfin, sur la droite, le capitaine Sanzai, des zouaves, découvre une sorte de fissure ; il s'y hasarde, les hommes le suivent à la file et tout à coup rencontrent une batterie du rempart dont les canonniers restés à leur poste se font tuer bravement sur leurs pièces démontées ; mais une fusillade plongeante part d'une haute maison crénelée du pied jusqu'au faîte ; c'est la caserne des janissaires. Avant d'aller plus loin, il faut en faire l'assaut. La porte est enfoncée ; le combat monte d'étage en étage ; les derniers défenseurs acculés au toit tombent sous les baïonnettes ; mais parmi les assaillans, le fer des yatagans a fait aussi bien des victimes. Le capitaine Sanzai, qui s'en est tiré sain et sauf, va bientôt à quelques pas de là être frappé mortellement d'une balle. A gauche de la brèche, les carabiniers du 2e léger, conduits par le commandant de Sérigny, ont fini par découvrir, eux aussi, un couloir : un des deux murs qui resserrent le défilé a été sapé par le canon. Ébranlé au passage des hommes qui le frôlent, il s'abat sur eux tout d'une pièce. Le commandant de Sérigny, enseveli sous la masse jusqu'à la poitrine, meurt lentement écrasé, étouffé, dans une agonie cruelle, sans qu'il soit possible de le dégager de la ruine qui l'étreint.

Au centre, où le gros de la colonne est impatient d'agir, La Moricière, du haut d'un toit, a cru reconnaître, entre les maisons

du voisinage, une sorte de sillon qui doit être une rue. C'en est une, en effet, la rue du Marché, une des plus grandes voies de Constantine; elle a douze pieds de large. On s'y précipite; mais, des boutiques qui la bordent à droite et à gauche et dont les auvens sont rabattus, part une fusillade serrée; on ne donne pas aux Turcs qui ont fourni cette salve le loisir de recharger leurs armes; une lutte corps à corps s'engage, baïonnette contre yatagan; ceux qui n'ont pas pu fuir sont cloués au fond des niches. On avance: une porte solidement ferrée, sous une haute voûte, barre le passage; énergiquement poussé, un des vantaux cède; mais, par l'entre-bâillement, une grêle de balles fait au milieu des assaillans sa trouée; le capitaine Demoyen, des zouaves, se jette sur le battant, il le referme et tombe frappé à mort. Il faut faire sauter cette porte: La Moricière et le commandant Vieux, du génie, appellent les porteurs de sacs de poudre. Tandis qu'ils font effort pour passer entre les rangs pressés des zouaves, tout disparaît dans un nuage de poussière et de fumée sillonné d'éclairs; une détonation terrible fait trembler le sol et vibrer l'air assombri; puis, plus rapidement qu'on ne saurait le dire, des explosions moins fortes se succèdent comme un feu de file. Ce n'était pas une mine, ainsi qu'on le crut d'abord. Avec leur insouciance fataliste, les Turcs avaient mis là, sous la voûte, un dépôt de poudre dans un coffre ouvert; la bourre enflammée d'un fusil était tombée dessus; puis les sacs apportés par les sapeurs, les cartouchières des soldats, autant de petits volcans qui ont fait éruption tour à tour. Quand, après cinq minutes, longues comme des heures, la lumière rentre sous cette voûte infernale, c'est pour éclairer la plus horrible des scènes. Heureux ceux qui sont morts! Une centaine d'hommes sont là gisans, se tordant, brûlés vifs par le feu qui dévore sourdement leurs vêtemens et leurs chairs; la plupart sont méconnaissables. Le commandant Vieux a péri; La Moricière, sauvé comme par miracle, est tiré de cette fournaise, le visage et les mains noircis, tatoués par la poudre, les yeux clos, les paupières tuméfiées: pendant quelques jours, il craindra d'être aveugle. Tandis qu'on l'emporte, il appelle ses zouaves: « Où est Demoyen? Voilà un soldat! voilà un brave! A-t-on pu le sauver? »

Quand le général en chef et le duc de Nemours ont vu disparaître, de l'autre côté de la brèche, les derniers rangs de la première colonne, ils ont fait marcher la seconde, mais par groupes successifs, afin d'éviter l'encombrement. Avec le peloton de tête, le colonel Combe vient d'arriver, au moment de la catastrophe, tout prêt à relever le bâton de commandement échappé des mains de La Moricière. Il fait reprendre l'attaque par la rue du

Marché. L'explosion a renversé la porte; au-delà s'élève une barricade dissimulée dans l'ombre sous les nattes de roseau qui sont suspendues à travers la rue d'une maison à l'autre. La barricade est emportée, mais le colonel est atteint de deux coups de feu; après avoir donné ses ordres pour attaquer un second obstacle qu'on entrevoit plus loin, seul, sans permettre qu'on l'accompagne, il refait lentement le chemin qu'il vient de parcourir depuis la batterie de brèche, et debout, l'épée haute, il met le général en chef et le prince au courant des péripéties du combat; puis il ajoute : « Ceux qui ne sont pas blessés mortellement pourront se réjouir d'un aussi beau succès; pour moi, je suis heureux d'avoir encore pu faire quelque chose pour le roi et pour la France. — Mais vous, colonel, s'écrie le duc de Nemours, vous êtes donc blessé? — Non, monseigneur, je suis mort. » Le lendemain, ce fut fait de lui.

La seconde barricade, plus forte que la première, était formée des fourgons abandonnés par la retraite de 1836; le minaret d'une mosquée située en arrière donnait à ses défenseurs le concours d'un double étage de feux. Il était difficile de l'attaquer de front; on essaya de la tourner. A gauche de la rue du Marché débouchait une autre voie du même ordre qui descendait de la kasba; celle-ci était aussi bien défendue que l'autre. Sous la direction du capitaine Boutault, les soldats du génie commencent un travail de sape à travers les murs; on chemine ainsi de maison en maison, gagnant du terrain sur le flanc de l'ennemi, qui est débordé à son insu; enfin, on atteint une grande construction qui fait, à gauche de la brèche, le pendant de la caserne des janissaires à droite; c'est la maison du khalifa, de Ben-Aïssa, du chef militaire de Constantine. Après une lutte intérieure aussi acharnée que celle de la caserne, on s'en empare : l'ennemi, étonné, recule; il évacue le minaret, la barricade, tout le bas des rues de la Kasba et du Marché. Une autre surprise achève de le décourager : un détachement de sapeurs, commandé par le capitaine Niel et soutenu par une compagnie du 17e léger, s'est engagé, à droite de la caserne des janissaires, dans un quartier moins préparé pour la défense; en suivant le rempart, il est parvenu à la porte El-Djabia, au-dessus de la pente qui descend rapidement au Roummel; la porte est enfoncée, ouverte aux troupes de la troisième colonne qui s'empresse d'accourir, conduite par le général Lamy. Dix minutes après, au moment où le général Rullière, envoyé par le général Valée, arrive pour remplacer les deux chefs d'attaque successivement frappés, La Moricière et Combe, un Maure vient à lui, à travers la fusillade, et lui présente une lettre des grands de la ville, qui, rejetant sur les Kabyles et les janissaires du bey la responsabilité

de la résistance, implorent la clémence du vainqueur. Le général en chef, à qui le message est envoyé sans retard, donne au général Rullière l'ordre de faire cesser immédiatement le feu et de prendre, avec les troupes qu'il a sous la main, possession de Constantine.

Le drame aux péripéties terribles n'avait pas duré deux heures; mais quand tout paraissait fini, un sanglant et cruel épilogue allait en prolonger l'horreur par une scène déplorable. Au-dessous de la kasba, en face de Sidi-Mecid, l'escarpement, de plus de cent mètres, qui descend presque verticalement au Roummel, est traversé de distance en distance par d'étroits ressauts qui semblent diviser en étages la haute muraille de roc; c'était par cet endroit, opposé à l'attaque du Coudiat-Aty, que, pendant l'assaut, beaucoup de familles avaient réussi à s'échapper de la ville. Au sommet de l'abîme et sur les saillies inférieures, des cordes attachées à des piquets avaient déjà servi au salut de quelques centaines de fugitifs: ceux qui attendaient leur tour ignoraient malheureusement encore la soumission offerte par leurs chefs et acceptée par les Français. Ceux-ci, les généraux Rullière et Lamy en tête, montaient à la kasba; voici ce qu'a vu et raconté le général Lamy: « De ce côté de la ville règne un escarpement divisé en terrasses successives de trente à soixante pieds; sur le bord supérieur était une rangée de femmes et d'enfans qu'on descendait avec des cordes. A notre aspect, un mouvement de terreur se manifesta, et en un instant toute la rangée disparut; nous restâmes pétrifiés. A nos signes pacifiques, quelques hommes s'approchèrent, jetèrent leurs armes et reçurent en tremblant les poignées de main de nos soldats; les femmes, les enfans encore debout sur l'esplanade, se rassurèrent. Nous approchâmes et nous vîmes quarante cadavres étendus au pied du rocher. Les moins blessés s'efforçaient de descendre encore plus bas, et là nous les avons nourris pendant deux jours, jusqu'à ce qu'on ait pu se procurer les moyens de les retirer. »

A midi, le général en chef et le duc de Nemours firent par la brèche leur entrée dans Constantine. Arrivés au palais du bey, ils y appelèrent les chefs de la ville. Ben-Aïssa était de ceux qui avaient réussi à s'échapper; le Kaïd-ed-Dar était mort; le Cheikh-el-Beled, vieillard très respecté de la population, mais trop âgé pour servir utilement dans une telle crise, présenta son fils Sidi-Mohammed-Hamouda, qui fut nommé caïd et chargé d'organiser sans retard l'autorité municipale. Une proclamation rassurante fut adressée aux habitans; l'entrée des mosquées était interdite aux soldats. La ville, qui aurait pu, selon les vieux usages de la guerre, ayant été prise d'assaut, subir la désolation du saccage, n'eut à supporter d'autre peine que le désarmement et d'autre charge que l'entretien

de l'armée victorieuse, à quoi, par sa richesse et par l'abondance des approvisionnemens qu'elle renfermait, il ne lui fut pas malaisé de suffire. Un commencement de pillage, excité par la convoitise des juifs qui poussaient le soldat au désordre, avait été bien vite et sévèrement réprimé. Les zouaves, le 2e léger et le 47e restèrent seuls dans Constantine, sous l'autorité supérieure du général Rullière; le chef de bataillon Bedeau, de la légion étrangère, fut nommé commandant de place.

En même temps que ces premiers essais d'une organisation régulière, des soins autrement urgens et sacrés occupaient le général en chef et l'état-major. Quand on eut déblayé des cadavres qui les encombraient la maison du khalifa et la caserne des janissaires, on y transporta les blessés; il y en avait plus de cinq cents; mais dans les salles ensanglantées, sans portes ni fenêtres, tout manquait. On fit une réquisition de matelas, de tapis, de sacs de laine pour les plus malades, de paille et de foin pour les autres. Ceux qu'on ne pouvait pas voir sans un sentiment de compassion mêlé d'horreur, c'étaient les brûlés; fort heureusement, on trouva dans les magasins du bey des balles de coton et de la toile. Le coton servit aux pansemens; de la toile on pouvait faire des chemises; où trouver des couturières? Il y avait dans le harem d'Ahmed une cinquantaine de femmes, peu accoutumées assurément aux travaux d'aiguille, mais qui, sous la direction des cantinières de l'armée, se mirent tant bien que mal à l'ouvrage, de sorte qu'au bout de quelques jours les pauvres blessés eurent des chemises et, ce qui les faisait rire entre deux douleurs, des chemises cousues par des odalisques.

Les morts avaient reçu les derniers adieux de leurs camarades. Sur le nécrologe de l'assaut de Constantine, la liste des officiers était longue, et, de toutes les armes, c'était le génie qui en comptait le plus. Une cérémonie d'un grand caractère honora leur sépulture. Avant que les cercueils fussent descendus dans la fosse, excepté celui du général de Damrémont, qui devait être ramené en France, ils reposèrent, au pied de la brèche, sous un catafalque en sacs à terre gardé par le 11e de ligne, dont le général en chef, tué à l'ennemi, avait été colonel; et toute l'armée défila devant ce monument simplement héroïque.

Le 17 octobre, le colonel Bernelle arriva de Bône avec le jeune prince de Joinville, venu trop tard pour partager les dangers et la gloire des vainqueurs de Constantine. Le colonel amenait un convoi de ravitaillement escorté d'un bataillon du 26e et de deux bataillons du 61e; malheureusement, il amenait aussi, dissimulé insidieusement dans les rangs de la colonne, le choléra, dont naguère le 12e de ligne avait apporté le germe à Bône et à Mjez-Ahmar. Le mal écla-

tant tout à coup frappa des premiers le général de Caraman. Dès le 18, il y eut trente morts. Afin de soustraire au fléau les blessés et les malades, le général Valée en fit partir pour Mjez-Ahmar le plus grand nombre avec l'artillerie de siège. Parmi les partans se trouvait le capitaine Canrobert, adjudant-major au 47e, qui avait une jambe fracturée par un coup de feu. Le 26, le général Trézel se mit en route avec un second convoi. Le lendemain, le grand chef du Zab, le Cheikh-el-Arab, Farhat-ben-Saïd, se présenta devant le général Valée ; il lui offrit de se mettre à la poursuite d'Ahmed, son ennemi mortel, qui s'était retiré dans le Djebel-Aurès. Le général en chef lui fit grand accueil et lui conféra le titre d'agha de la plaine.

La ville, emportée d'assaut, avait repris sa physionomie d'avant le siège ; les boutiques étaient rouvertes, les cafés remplis d'oisifs, les marchés fréquentés par les Arabes du dehors. Le génie travaillait à fermer la brèche ; on déblayait les décombres aux alentours ; tout rentrait dans l'ordre, et Constantine, où l'on s'inquiétait quelque temps auparavant de savoir si l'on pourrait se maintenir, Constantine était décidément et facilement française. Le général en chef en confia le commandement au colonel Bernelle, avec une garnison de deux mille cinq cents hommes, composée du 61e, du 3e bataillon d'Afrique, de la compagnie franche du 2e bataillon, d'un escadron du 3e chasseurs d'Afrique, d'un peloton de spahis réguliers, de deux compagnies de sapeurs, d'une batterie de campagne et de quatre obusiers de montagne. Le 29 octobre, tout ce qu'il y avait encore de l'armée expéditionnaire quitta Constantine à la suite du général en chef et du duc de Nemours. Le 1er novembre, la colonne arrivait à Mjez-Ahmar ; le 3, elle rentrait à Bône sans avoir laissé en arrière ni un homme, ni une voiture et, ce qui était plus remarquable peut-être, sans avoir eu un seul coup de fusil à tirer. Avec sa résignation fataliste, la population indigène se courbait sous la raison du plus fort qui, au despotisme d'Ahmed, avait substitué la domination française.

Pendant que le cercueil du général de Damrémont traversait la Méditerranée pour aller prendre dans le caveau des Invalides son repos glorieux, pendant que le corps du général Perregaux, mort de sa blessure, attendait en Sardaigne d'être ramené en France, le général Valée, à qui la mort venait d'attribuer leur héritage militaire, allait recueillir le fruit de leur labeur autant que du sien, le gouvernement de l'Algérie et le bâton de maréchal.

CAMILLE ROUSSET.

LA

GRÈCE EN 1886

II[1].

SON ÉTAT MORAL.

De tous les élémens sociaux, celui qui se modifie le plus lentement, ce sont les mœurs. Elles résultent d'un concours de circonstances ordinairement très complexes et sur lequel les lois énoncées dans les codes n'exercent pour ainsi dire aucune action; ces lois sont, en effet, le produit des mœurs, bien loin d'en être la cause. Une loi qui contrarie les mœurs n'a aucune chance de durer ni même d'être exécutée; ou, si elle l'est, on la considère comme violente et oppressive. Quand un peuple a été vaincu par les armes, la loi du vainqueur ne s'impose que par les armes et n'obtient l'obéissance que par la force; la soumission, elle ne l'obtient pas, à moins que, par une action prolongée, profonde et habile, le vainqueur ne plie peu à peu à ses propres mœurs les générations des vaincus. Mais les obstacles qu'il rencontre sont si nombreux et si variés qu'il échoue presque toujours; après plusieurs siècles d'efforts, l'antagonisme subsiste et la rébellion se fait jour par quelque fissure du mécanisme social : une querelle toute locale se change aussitôt en émeute, l'émeute devient insurrection et l'insurrection prend le caractère d'une guerre d'indépendance. Le vainqueur est expulsé, avec ses forces militaires et ses administrations politiques et civiles.

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

Il se produit comme une table rase, et le vaincu, rendu à la liberté, reconstruit selon ses propres mœurs une société nouvelle.

Je pourrais citer un grand nombre de faits historiques d'où ressortirait clairement la preuve que les conquérans sont les jouets d'une illusion, quand ils s'imaginent rester les maîtres du peuple qu'ils ont vaincu. Je n'en rappellerai que deux ou trois. En Chine, les Tartares et les Chinois ne se sont point assimilés. Dans l'Inde, les musulmans sont restés séparés des Indous brahmaniques, qui les tiennent pour des ennemis; les Mongols ont formé une troisième couche au-dessus des autres; puis sont venus les Anglais; c'est autant de civilisations qui vivent côte à côte sur le même sol et qu'une cause profonde, une circonstance imprévue pourra mettre aux prises. Plus près de nous, dans l'ouest de l'Asie et dans l'est de l'Europe, les populations conquises au xve siècle par les musulmans ne se sont point mêlées à eux; elles ont perdu leur indépendance, leur force militaire et leurs institutions; elles ont gardé leurs mœurs; le Turc méprise le chrétien et le maltraite, le chrétien a horreur du Turc et attend que l'heure ait sonné. Plus près encore, ne voyons-nous pas la Pologne conserver avec ses mœurs une sorte d'existence idéale, malgré la violence ou l'adresse des trois forts qui en ont fait leur proie? Il en est et il en sera ainsi de l'Alsace jusqu'au jour, peut-être prochain, où l'illusion allemande se dissipera; on verra que la famille prussienne de Berlin n'a pas les mêmes mœurs que la famille française de Strasbourg, de Colmar ou de Metz, et l'on trouvera naturel que chacun retourne aux siens.

Pour le moment, l'état des populations sur presque toute la terre est celui d'équilibre instable; la pyramide est sur la pointe; elle ne pourra se remettre sur sa base sans fracas et sans écrasemens. Les maux toutefois seront moindres si, par une action commune, les peuples civilisés rétablissent petit à petit et en profitant des circonstances l'indépendance des peuples que la conquête a dépouillés. Mais si l'un deux, quel qu'il soit, tentait de faire à lui seul le travail de tous, si, par exemple, la Russie mettait la main sur l'Inde et sur Constantinople et qu'elle réussît, on ne voit pas comment une grande partie de la terre pourrait échapper à la servitude.

I.

Presque tous les changemens éprouvés par l'état social et par les mœurs du peuple grec ont eu pour cause le passage de la servitude à l'indépendance. Cette révolution ne s'est pas faite subitement: on peut dire qu'elle se continue aujourd'hui même. Comme nous ne voyons rien en France qui puisse être comparé à cette transformation, l'étude en est pour nous doublement profitable. La révo-

lution française ne nous a pas soustraits à une domination étrangère; elle a donné la solution d'un tout autre problème, celui de l'unification d'élémens intérieurs discordans, solution qui a consisté surtout dans l'égalité devant la loi. Du temps des Turcs, les Hellènes étaient égaux entre eux, égaux dans la servitude. Les anciennes distinctions byzantines, puis celles que la conquête latine avait créées, ces seigneuries, ces titres de noblesse de tout degré avaient disparu sous le sabre ottoman. On peut même dire que les familles nobles ou riches avaient été plus maltraitées que les autres: les conquérans pouvaient les craindre, et pour cela même les humiliaient en les ruinant; quant au pauvre paysan, le Turc avait besoin de lui pour se faire nourrir. Ainsi l'on vit disparaître les grandes familles byzantines dans la pauvreté et la misère. Quelques-unes, même des familles impériales, ont encore des descendans, mais qui ne diffèrent en rien des autres Grecs. Si quelqu'un d'eux se distingue dans la nouvelle société hellénique, c'est uniquement par sa valeur personnelle; ce n'est point par le nom dont il a hérité. Voilà comment le niveau fut passé sur ce peuple hellène, chez qui les classes aristocratiques avaient brillé d'un si vif éclat dans deux civilisations successives.

Les mêmes causes firent disparaître des villes les classes supérieures de la nation. Les uns s'enfuirent à l'étranger, d'autres qui restèrent furent malmenés ou se firent mahométans, ou se mirent au service des Turcs; plusieurs, qui avaient passé à l'ennemi, devinrent les plus redoutables oppresseurs de leurs compatriotes; l'histoire en cite quelques-uns. A la place de ces hommes de classe supérieure, le gouvernement turc mit ses propres administrateurs, ses chefs militaires et ses soldats. Ainsi les villes ne se composèrent plus que de deux sortes d'habitans : les maîtres, qui représentaient et exerçaient la puissance ottomane, et la foule des petits marchands et des esclaves chrétiens. Ces villes allaient diminuant, soit par la fuite volontaire à l'étranger, soit par la dureté du joug qui pesait sur elles et décourageait la reproduction. Quand un délit était commis contre un musulman par un chrétien, ne fût-ce qu'un mot de ressentiment contre l'oppression, la position du chrétien n'était plus tenable; il fuyait la ville et se jetait dans la montagne. Ainsi, à mesure que la population des villes et des bourgs diminuait, le nombre des klephtes augmentait. Ces klephtes étaient les moins soumis et les plus vaillans des Hellènes. Traqués comme des malfaiteurs ou des révoltés, ils échappaient aux poursuites « sur les crêtes et dans les ravins. » Ils y vivaient, eux, leurs femmes et leurs enfans, aux dépens des gens de la plaine, qu'ils supposaient toujours être des musulmans ou des serviteurs des pachas.

Cet état de choses explique comment des industries qui seraient aujourd'hui dans la plaine se créèrent dans la montagne, celle d'Am-

bélakia par exemple; elles échappaient autant qu'il était possible au voisinage des agas et des cadis et à la redoutable force armée des pachas. On ne va pas aisément de Jannina à la vallée de Tempé; les Ambélakiotes payaient exactement les impôts et distribuaient largement les bakchichs. Ambélaki était une vache d'abondance pour le pacha d'Épire et de Thessalie; elle put subsister jusqu'au jour où le pacha voulut tout prendre. Les mêmes causes sociales expliquent pourquoi des îles telles que Psara, Spezza, Hydra, devinrent sous les Turcs de grands centres maritimes. Ces îles sont des rochers; c'est cela même qui convenait à ces klephtes de mer. Le port du Pirée était ensablé et sans quais; celui de Corinthe avait totalement disparu; il n'y avait rien à Patras qu'une mauvaise échelle de bois; Gythion était un désert; Nauplie ne recevait que de petits bateaux. Mais dans les criques rocheuses des îles, on trouvait un refuge contre des oppresseurs qui n'ont jamais su manier la mer. Ainsi les klephtes avaient la liberté des aigles et les marins celle des goélands : c'est précisément ce qu'au temps de la guerre le vénérable Néophytos Vamvas disait aux montagnards du Taygète, et je tiens le fait de sa propre bouche.

La plupart des héros de la guerre furent des montagnards ou des marins; dans ces combats isolés, la valeur personnelle était tout, c'est d'elle que dépendait le succès. L'habileté s'exerçait sur un petit théâtre, où quelque coup d'audace forçait le dénoûment. C'est pourquoi l'histoire de la guerre de l'indépendance se compose en réalité de biographies. De plan d'ensemble, il n'y en faut pas chercher : son unité d'action est fournie par le sentiment qui inspire tous les acteurs, l'amour de l'indépendance et le besoin d'avoir une patrie. C'est ce sentiment d'ordre supérieur qui donna à tant d'hommes et de femmes une énergie d'action poussée jusqu'au sacrifice prévu de la vie.

La guerre, heureusement terminée avec le concours des philhellènes et par l'intervention armée des grandes puissances, changea cet état de choses. Le rôle des gens de guerre ne dura que le temps de la guerre; beaucoup y périrent; ceux qui survécurent n'avaient aucune des aptitudes qu'exigent l'organisation et le gouvernement d'un peuple libre; ces aptitudes s'acquièrent dans les villes et non dans la vie aventureuse des montagnes. C'est pourquoi les hommes qui occupèrent une position quelconque dans les administrations qui se créaient furent des gens des villes ou des Hellènes venus de l'étranger à la faveur de la paix. C'est sous leur direction, bonne ou mauvaise, que la nouvelle société se forma. Elle se forma dans des conditions depuis longtemps oubliées, mais où elle eut pour modèles les sociétés européennes. Aujourd'hui, en pays turc, la propriété n'est pas encore bien consolidée; en 1830, elle ne l'était pas

du tout, si ce n'est pour les musulmans. Le sultan était maître de la terre comme représentant de Dieu et vicaire du prophète. Dans la Grèce libre, chacun se vit avec une sorte d'étonnement maître chez soi : ni un particulier, ni un administrateur, ni un chef militaire, ni l'état, ne pouvaient plus exercer un droit d'éviction contre personne. Ainsi, le cultivateur sentit qu'il pouvait améliorer son champ, l'agrandir, défricher, planter, mettre en rapport, avec la certitude que le fruit de son travail lui resterait et passerait à ses enfans. Il put envoyer sa femme et ses filles travailler à son champ, sans craindre de les voir insultées ou enlevées pour quelque harem. Bien plus, quand les troupes musulmanes quittèrent le pays et qu'un gouvernement chrétien fut établi, les propriétaires musulmans, pris de peur, se mirent à vendre à vil prix leurs propriétés, qui passèrent alors entre les mains des Grecs : c'était une crainte chimérique, car ceux qui restèrent s'en trouvèrent bien et furent plus heureux que sous le régime ottoman. La loi nouvelle, fondée sur les principes de la révolution française, ne faisait acception ni des doctrines ni des personnes. Elle changeait entièrement les conditions du travail ; elle en laissait tout le fruit à son auteur. Comme elle garantissait aussi les héritages, elle créait entre les pères et les enfans un lien permanent et des rapports de famille, que le régime ottoman avait sans cesse troublés.

Ce que nous disons ici du cultivateur, il faut le répéter pour le marchand et le propriétaire urbain, pour le négociant et le marin, et pour l'étranger établi dans le pays. Tout ce que chacun d'eux possédait se trouvait sous la protection de la loi et de la puissance publique. Il ne faut donc pas s'étonner si l'agriculture, le commerce, la marine, la banque, en général toute la production et les échanges, ont pris en Grèce un si rapide développement, et si la population s'est notablement accrue : tous ces effets sont dus à la sécurité dont on a joui depuis le départ des Turcs. L'égalité dans la servitude avait servi de préparation à l'égalité dans la liberté et le droit commun.

Toutefois, il est juste de dire que l'égalité de fait ne dura pas longtemps. A l'intérieur, les propriétés territoriales, très divisées au sortir de la guerre, parce que l'état avait distribué des terres restées sans possesseur, tendirent à se grouper dans un plus petit nombre de mains. Beaucoup de gens des campagnes n'avaient pas l'argent nécessaire pour mettre leurs terres en valeur ; ils ont emprunté à des banquiers, à des usuriers qui ont profité de leur détresse, qui ont prêté sur hypothèque à des taux exorbitans, qui n'ont pas été payés et qui ont légalement évincé l'emprunteur. Ainsi de petits propriétaires sont devenus fermiers, et des remueurs d'argent, qui n'avaient jamais cultivé un champ, sont devenus de riches

propriétaires ruraux. Il y a quelques années, ce trafic était une menace pour la société, un véritable fléau ; on prêtait à 12 pour 100 au cultivateur et souvent à un taux plus élevé ; or, en quel paradis terrestre la terre produit-elle un si fort revenu, laissant encore assez pour nourrir celui qui l'ensemence? La Banque nationale se mit donc de la partie, elle prêta à 8 pour 100 à l'agriculture et eut ainsi raison des usuriers. Mais une partie du mal était déjà fait ; je connais des *latifundia* qui n'ont pas d'autre origine.

Le même mouvement se reproduisit peu après sous une autre forme et à l'imitation de ce qui se passe en Europe. Toute personne allant en Grèce aujourd'hui connaîtra bientôt qu'il s'y crée une aristocratie financière dont le caractère et le genre de vie s'éloignent de plus en plus de ceux du peuple. La société néo-hellénique s'est sagement abstenue de décerner des titres de noblesse, même à ses héros ou à leurs enfans ; il n'y a quant à la naissance aucune différence entre un petit commissionnaire de l'Agora et les descendans de Miaoulis ou de Colocotroni. Mais il y a une grande inégalité sociale entre un petit propriétaire rural et le millionnaire qui bâtit un palais de marbre ou un grand hôtel dans la nouvelle Athènes. Beaucoup de ces riches Hellènes sont venus du dehors, où ils avaient fait fortune. Ils apportent dans le pays des mœurs nouvelles, inconnues aux Grecs de l'indépendance ; leur manière de vivre est imitée de la vie occidentale. Mais comme la plupart ne sont pas nés dans ce luxe qu'ils prodiguent, l'imitation n'est pas toujours heureuse, ni adroite. Nous avons quatre manières de nous apprécier nous-mêmes : on les nomme humilité, modestie, vanité, orgueil. Le Grec n'est ni humble, ni modeste, ni orgueilleux ; sa vanité native ne fait que changer de théâtre et d'expression. Quand il se sentait pauvre et peu familiarisé avec les belles manières des gens d'Occident, il vivait retiré, semblait modeste et ne demandait pas d'autre admiration que celle de ses égaux. A présent que la finance en a enrichi plusieurs, ils s'étalent et veulent être admirés de l'univers. Le mal n'est pas grand ; il n'y a là ni crime, ni péché mortel : il n'y a qu'un peu de ridicule auquel on échappe quand on veut. Quant à ceux qui se font appeler prince ou comte, ce sont des titres que leurs familles ont eus à l'étranger et qui en Grèce sont mal portés, parce qu'ils s'imposent et procèdent de l'orgueil, sentiment étranger au peuple grec.

Si nous prenons le bon côté des choses, le progrès de la richesse et la satisfaction d'une certaine vanité ont eu des conséquences heureuses : elles ont en quelque sorte nettoyé le pays de l'ordure que la servitude y avait laissée. L'habitation est devenue plus confortable, non-seulement dans les villes où elle va jusqu'au luxe, mais aussi dans les campagnes. Le sentiment de l'ordre a pénétré partout

dans la vie privée et avec lui le besoin de l'économie. Le Grec a compris que le luxe des Orientaux est tout extérieur et mal entendu ; que 30 francs mis au gland d'or d'un fez, 50 francs à des guêtres, 400 ou 500 à une veste chamarrée, sont des dépenses excellentes pour des Turcs, qui vivent et se parent du travail d'autrui, mais qu'elles sont peu compatibles avec la civilisation sérieuse et solide des Occidentaux. Quand les Grecs étaient pauvres, ils mettaient sur eux tout leur avoir et ne possédaient rien à la maison. A présent qu'ils sont riches ou dans l'aisance, ils ne brillent plus au soleil, mais ils sont mieux logés et mieux nourris, ils font des économies et cultivent leur esprit comme leurs terres. Quand j'ai vu la Grèce pour la première fois, dix-sept ou dix-huit ans seulement après la guerre, la chambre des députés ne comptait guère que cinq ou six redingotes, tout le reste des élus portait la fustanelle et le fez rouge. A présent, c'est tout le contraire : la chambre est vêtue comme nous ; elle ne compte plus que quatre ou cinq fustanelles. Il ne faut pas croire que ce soit là une petite révolution : c'est une révolution profonde. Pour qu'un homme en vienne à changer son costume dans son propre pays, il faut que des idées nouvelles aient livré bataille aux anciennes dans son esprit et qu'il ait vaincu un bien puissant préjugé.

Ainsi, à l'arrivée des mœurs de l'Occident, le pittoresque s'enfuit ; dans quelques années, l'élégant et brillant costume des Grecs aura disparu ; les bergers des montagnes porteront seuls la fustanelle et les cnémides brodées jusqu'au jour où ils seront eux-mêmes vêtus d'une culotte et d'une blouse comme nos pastoureaux. Déjà les riches vêtemens nationaux passent à l'état de pièces archéologiques et d'objets de musée. Tous les ans, à l'époque du carnaval, on les tire des coffres où ils sont serrés, on les revêt et l'on va faire visite chez ses amis. J'en ai vu souvent de ces costumes déjà anciens : ce sont des merveilles d'art et de richesse ; rien chez nous n'en peut donner l'idée ; on se croirait à la cour d'Irène ou de Théodora. Tout cela disparaît à vue d'œil ; notre uniformité grise ou noire envahit le pays de la lumière ; mais elle amène à sa suite tout ce cortège d'idées, de sciences, d'arts, d'institutions et d'usages domestiques qui sont aujourd'hui la civilisation.

II.

Un changement plus profond, mais plus lent, s'opère dans les esprits et a son contre-coup dans les mœurs. Je veux parler du dépérissement progressif de la foi religieuse. Chez les Grecs, il n'y a pas de dissidens ; à l'exception d'un nombre restreint de catholiques, tout le monde est orthodoxe de la même manière. Le schisme qui sépara, il y a quelques années, l'église bulgare du patriarcat de Constan-

tinople, n'était pas une hérésie et n'atteignait pas l'essence de la foi; il résolvait une question de hiérarchie et se rattachait à un principe de nationalité. En effet, il est de règle en Orient que le jour où une nation se fonde, elle acquiert en même temps l'indépendance ecclésiastique. Ce qui révolta les Grecs à cette époque toute récente, c'est que les Bulgares, restant sujets du sultan, n'avaient pas le droit de renier le patriarche et donnaient un exemple pernicieux. On vit dans cette sorte d'usurpation une influence panslaviste et une attaque à peine déguisée contre l'unité hellénique. Le schisme s'accomplit néanmoins et fut confirmé par un décret du sultan; la Bulgarie n'est pourtant pas encore une nation aujourd'hui même et, quoique séparée administrativement du patriarcat, elle a la même foi que les Grecs, les Russes et les autres orthodoxes.

On a répété que la foi religieuse a été le principe conservateur de la nationalité hellénique en face des Turcs. Je l'ai cru longtemps moi-même; une analyse des faits réels et une longue observation m'ont appris que c'est là une opinion approximative et exagérée. Ce qui a séparé les Turcs et les Grecs, ce n'est pas seulement la foi et le culte, c'est aussi tous les autres élémens sociaux. En effet, si l'on se demande quelle est sur un sujet quelconque la manière de penser des musulmans et celle des hommes de notre race, on trouvera que l'une est toujours le contre-pied de l'autre. Comme la manière de penser entraîne à sa suite la manière d'agir, on voit que pour tout ce qui concerne la vie politique ou civile, la constitution de la famille, les relations de l'homme et de la femme, l'éducation des enfans, les finances, la guerre, la justice, tout enfin, les Turcs font juste le contraire de ce que font les peuples de race aryenne. La religion est comprise dans cet antagonisme; elle ne le constitue pas à elle seule. Ce n'est pas elle qui a sauvé la nationalité hellénique; elle s'est sauvée avec elle, comme les autres élémens sociaux, et cela parce que, de part et d'autre, tous ces élémens sont incompatibles. Cette analyse peut être faite de nos jours comme on l'eût faite avant la guerre, puisqu'une grande partie des Hellènes est encore sous le joug des sultans en Asie-Mineure et dans l'orient de l'Europe. Ils y vivent séparés de leurs maîtres non-seulement d'esprit, mais de corps, habitant des villages distincts, cultivant d'autres champs et ne se mêlant point à eux dans les affaires de commerce. Comment les fêtes religieuses des musulmans et des chrétiens pourraient-elles se mêler en quoi que ce fût quand ils sont en lutte sur tous les autres points de la vie sociale?

Mais il est certain que, depuis le départ des Turcs, les Grecs voient dans la religion une force nationale conservatrice. Dans les temps byzantins, ils ont attribué une importance excessive aux questions de dogme; les dissidences en théorie ont souvent tourné

à la lutte armée et à l'émeute ; il y a eu entre Hellènes des guerres sanglantes et des batailles dont le motif était une divergence au sujet du Père et du Fils, de l'Incarnation et de la nature des Hypostases. Tout cela a disparu : les Croisés d'abord et ensuite les Ottomans ont, par des opérations douloureuses et sanglantes, refroidi les têtes et ramené les esprits à la raison. Il y a dans la religion des Grecs un fond de doctrines qu'on accepte ou qu'on rejette, mais qu'on ne discute jamais. Il y a dans l'organisation ecclésiastique un ensemble de fonctions formant une hiérarchie à laquelle rien n'est jamais changé. Il n'y a pas de concordat, parce qu'il n'y a jamais de lutte entre le pouvoir laïque et l'autorité ecclésiastique. Celle-ci ne s'étend que sur le clergé séculier, qui, étant marié, se compose de citoyens. Seulement, comme les canons exigent que les évêques ne soient pas mariés, ils sont pris parmi les prêtres veufs ou divorcés ou parmi les religieux qui se sont instruits dans les couvens. Il faut toutefois observer que cette dernière source pourra prochainement se tarir : l'existence des couvens en Grèce dépend de l'état ; le ministère peut en proposer la suppression, la chambre peut la voter, rien ne peut empêcher qu'elle s'accomplisse. Depuis quelques années, la question est posée devant les pouvoirs publics et sera probablement résolue par l'affirmative. Les couvens grecs, autrefois refuges des persécutés et centres d'insurrections patriotiques, ne servent plus à rien. Leur nombre a déjà été grandement réduit ; ceux qui subsistent encore jouissent de plaines fertiles, de montagnes boisées et de vastes bâtimens, dont l'état peut tirer un meilleur parti en les aliénant. C'est son droit que personne ne conteste ; leur suppression est une question de finances et d'opportunité.

Comme pépinières destinées au recrutement du haut clergé, les partisans de la suppression observent que les couvens sont inutiles depuis que le séminaire fondé à Athènes par les frères Rizaris fournit l'église d'hommes instruits, honorables, bons patriotes et civilisés. Il est certain que le clergé grec est en progrès comme le reste de la nation. Jusqu'au grade d'évêque, les prêtres ne sont pas payés par l'état. Chacun d'eux vit comme il peut, avec sa femme et ses enfans ; il cultive sa terre ; il exerce une profession, un commerce quelconque. Chez nous, qui donnons un traitement à notre clergé, on voit souvent les curés de campagne cultiver de leurs mains un jardin, un champ, et tirer de là un produit qui compense l'insuffisance de leurs appointemens ; avec ce surcroît de revenu, la modicité de leurs dépenses et la fréquentation des bonnes maisons du pays, ils se trouvent en mesure de soulager les infirmes, d'aider les pauvres ou de subvenir aux besoins de leur famille. Quand on

aura supprimé le budget des cultes, tout cela cessera en même temps, et nos prêtres se trouveront à peu près dans la condition des prêtres orthodoxes. Seulement ils ne sont pas mariés ni préparés à la vie indépendante du citoyen laïque. Quand un jeune papas, sorti du séminaire où il a fait des études suffisantes, vient comme curé dans quelque village, il peut y épouser une fille de bonne maison, jouir d'un honnête revenu, occuper un rang distingué dans le pays et remplir sa fonction sacerdotale avec toute la dignité qu'elle comporte. La pauvreté n'est honorée en aucun pays ; mais le savoir et la bonne éducation peuvent compenser la pauvreté. Le clergé grec a fait des progrès rapides, grâce à l'instruction qu'on lui donne. Quand j'ai visité la Grèce pour la première fois, je l'ai vu bien ignorant, bien pauvre et fort avili. Beaucoup de papas vivaient dans la misère ; ils étaient à peine vêtus, on voyait leurs vieux membres amaigris sous les déchirures de leurs haillons. Tout s'est amélioré par le travail et l'instruction ; les nouveaux prêtres comptent parmi les gens distingués dans leurs paroisses ; leur savoir et leurs bonnes manières rayonnent autour d'eux.

On a donc jugé en haut lieu que la religion, telle qu'elle est en Orient, est une force nationale qu'on aurait tort de dédaigner. Elle est nationale à plusieurs titres ; en effet, comme le prêtre est père de famille, il a les mêmes droits, les mêmes devoirs, les mêmes intérêts que les autres citoyens. En second lieu, les églises du rite orthodoxe ont juste la même étendue territoriale que les états où elles existent. Le seul lien qu'elles aient entre elles est le patriarcat ; mais le patriarche n'a aucun pouvoir ni sur le dogme, ni sur les clergés locaux. Il ne ressemble en rien au pape des catholiques, qui est tout-puissant et infaillible. Les politiques d'Athènes ont donc raisonné juste en considérant la fonction du prêtre comme une fonction publique, assimilable à tout autre service national. Le projet d'ôter à cette fonction le caractère de gratuité qu'elle a eu jusqu'à ce jour a gagné sa cause ; donner un traitement aux curés n'est plus qu'une question de budget et d'opportunité. Le moyen mis en avant et qui paraît devoir être adopté prochainement consiste dans la suppression des couvens ; comme la vente des terres dont jouissent ces communautés ferait entrer de fortes sommes d'argent dans les caisses de l'état, une partie servirait à doter le clergé séculier, à le consolider et à relever sa condition. Sera-t-il ensuite plus national et plus patriote qu'il ne l'est? Non sans doute, mais il fera meilleure figure et tiendra mieux son rang dans une société où tout est en progrès.

Je ne quitterai pas ce sujet sans faire remarquer que le mouvement que je signale est précisément l'inverse de celui qu'on remarque chez nous ; car les Grecs vont créer chez eux un budget

des cultes, ou du moins grossir celui qu'ils ont déjà, tandis qu'en France on tend à le supprimer. Si c'en était ici le lieu, on pourrait montrer aisément que cette divergence n'a pas sa cause dans l'organisation politique, ni dans l'état moral des deux nations, mais uniquement dans la constitution des deux églises.

Toutefois, en Grèce, l'immixtion plus profonde de l'état dans les affaires de l'église rencontre une opposition sérieuse chez les personnes qui veulent l'indépendance absolue de l'un et de l'autre. Quelques-unes sont des hommes de foi, persuadés que la religion n'a rien à gagner dans la dépendance où elle serait mise. D'autres sont des incrédules, qui ne reconnaissent pas à la foi les vertus qu'on lui attribue et qui regardent la religion et le clergé comme inutiles, sinon comme nuisibles. Le nombre de ces derniers, presque nul en 1830, s'est accru peu à peu et augmente rapidement à l'heure où nous sommes. J'ai connu plusieurs Grecs, gens instruits, bons patriotes et occupant des postes élevés, qui faisaient profession d'incrédulité. Je sais bien qu'un consul, portant un nom bien connu, fut révoqué naguère pour avoir publié un livre irréligieux ; mais la mesure qui le rappelait fut généralement désapprouvée, parce que, tout incrédule qu'il était, il n'en remplissait pas moins bien ses fonctions. Je crois que depuis lors les idées de tolérance ont fait de nouveaux progrès et qu'on ne destituerait plus un consul pour crime d'irréligion.

Ce mouvement des esprits va du centre à la circonférence ; c'est Athènes qui en est le point de départ. Les causes qui le produisent se réduisent à une seule, le progrès de l'instruction. Celle-ci, sous quelque forme qu'elle se présente, dépose dans les esprits des semences d'incrédulité ; ce sont les méthodes de la science plus que ses résultats positifs qui font éclore ces germes. On croit que l'enseignemeut donné par des prêtres conserve mieux la foi que celui des laïques ; c'est une illusion, puisque nos plus grands incrédules sont sortis d'écoles religieuses et même de séminaires. La Grèce ne peut pas faire exception ; ses écoles, comme celles des autres pays d'Europe, engendrent l'incrédulité ou lui préparent le terrain. Cette marche des esprits est accélérée par l'usage de plus en plus répandu d'envoyer les jeunes gens compléter leurs études en France ou en Allemagne. Dans ces pays, toute notion que l'on croit acquise est soumise à l'examen ; mise au creuset, elle s'y refond et bien souvent s'évapore. Sans compter que les jeunes Hellènes se trouvent là dans un milieu assez nouveau pour eux : les pratiques religieuses y sont délaissées par presque toute la jeunesse. Ceux qui s'y livrent sont tenus pour des bigots ou pour des gens de l'ancien régime égarés dans le siècle présent. Les pouvoirs pu-

blics sont en lutte avec l'église et professent ouvertement l'irréligion. Revenus dans leur pays, les Grecs jugent que les bonnes gens qui à *l'épitaphion* portent de petits cierges en procession dans les rues d'Athènes et les honnêtes femmes qui font des signes de croix à tour de bras au milieu des champs sont des âmes crédules et des esprits arriérés. Leur appréciation donne à réfléchir; plusieurs l'acceptent et la transmettent à d'autres. Ainsi les âmes se détachent peu à peu des doctrines acquises dans l'enfance; la foi s'éteint: l'église voit le nombre de ses fidèles diminuer, et peut-être un jour viendra-t-il où la question du budget des cultes, qui va être résolue en faveur du clergé, se posera comme chez nous à son détriment.

La Grèce n'en est pas encore là. S'il y a des incrédules parmi les gens instruits et désabusés, à l'autre extrémité les croyances superstitieuses en pleine vigueur sont innombrables. Un savant athénien, M. Politès, a publié dans ces derniers temps un livre des plus curieux sur ce sujet; il est en grec et porte pour titre: *Vie des Grecs modernes* (Βίος τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων). Cet ouvrage nous fait pénétrer dans les traditions intimes des populations helléniques. Nous voyons défiler devant nous comme une longue procession d'êtres fantastiques, de brucolaques, de Néréides, de Parques, de Principes élémentaires et d'autres qui habitent certains lieux, fréquentent les fontaines, glissent sur la mer ou volent invisibles dans l'atmosphère. Le peuple grec y croit, surtout les femmes, et n'a pour les conjurer que le scapulaire, ou une sainte image, ou enfin le signe de la croix; comme ces génies malfaisans accourent à l'improviste, c'est aussi à l'improviste, sur un chemin, sur une place publique, dans un lieu désert qu'on voit une femme faire des signes de croix qu'elle compte par trois, sept ou neuf. Grâce à M. Politès et à mes propres notes, je pourrais citer un grand nombre de superstitions aujourd'hui en vigueur. Je n'en citerai qu'une, constatée encore il y a peu d'années en pleine Athènes, c'est le souper des Parques ou Mœres, qui se fait trois ou cinq jours après la naissance de l'enfant. J'emprunte ce petit tableau au livre intitulé: *le Baptême*, par M. Bezoles, qui a été témoin oculaire. « Trois jours après la naissance de l'enfant, on prépare une table pour les trois *demoiselles*, dans la chambre ornée avec le plus de soin et d'élégance: sur la table, une nappe bien blanche, un pot ou un verre de confitures, des cuillers, la bague de la mère et quelques pièces de monnaie du père. Ces préparatifs se font le soir: le repas reste servi toute la nuit. On n'a pas oublié de placer à un des coins de la table un petit vase de miel, dans lequel on a mis trois amandes dépouillées; le lendemain, la mère appelle trois petits garçons et leur distribue

les amandes. L'enfant dort dans son berceau, près de la table des Mœres. La mère est persuadée qu'en faisant ainsi, à ses prochaines couches elle aura un enfant mâle. »

La plupart de ces superstitions se rattachent à des croyances antiques, issues de la mythologie. Non-seulement la foi chrétienne ne les a pas étouffées, mais elle s'est accommodée d'un grand nombre d'entre elles; elle a des saints très populaires, comme saint George, saint Dimitri, saint Nicolas, qui n'ont presque rien d'humain et dont les images ont des vertus merveilleuses. Ces personnages forment une sorte d'anneau entre les traditions païennes et les croyances enseignées par l'église. J'ai souvenir que dans mon enfance de pareilles légendes et des pratiques toutes semblables régnaient chez nos paysans. J'en pourrais citer plusieurs; elles ont disparu dans une pénombre que la science a dissipée. Il en sera de même en Grèce, et je ne sais pas si à l'heure présente M. Bezoles, s'il vivait, pourrait encore assister dans Athènes au festin des Mœres. Ce que la religion n'a pas fait, la science sceptique de l'Occident le fait tous les jours; elle laisse descendre dans le gouffre de l'oubli cette chaîne d'idées qui se termine vers le bas aux superstitions et aux légendes fantastiques et qui, par l'anneau des mythologies raisonnées, tient vers le haut aux religions. En Grèce, la religion a descendu d'un degré; les Stikhia et les Néréides sont bien bas; on ne mure plus des femmes vivantes dans la maçonnerie d'un pont pour la consolider, et si l'on arrose une pierre angulaire du sang d'un dindon immolé, c'est moins pour conjurer les Stikhia que pour manger le dindon.

III.

Il faut donc voir comment les nouveaux Hellènes ont organisé l'enseignement parmi eux. La Grèce compte quatre ordres d'établissemens publics : l'université d'Athènes, les gymnases, les écoles helléniques et les écoles communales ou primaires. L'université est l'établissement central et unique où se donne l'enseignement supérieur. Supposez réunis en un même corps et dans un même bâtiment nos facultés des lettres, des sciences, de droit, de médecine et de théologie, et en outre le Collège de France, cet ensemble sera analogue à l'université athénienne; il sera sans doute plus vaste, puisqu'il s'adresse à toute la France, c'est-à-dire à 37 millions d'hommes et à une foule d'étrangers venus de toutes les parties du monde, tandis que l'université grecque est à peu près exclusivement fréquentée par des Hellènes; toutefois, ces Hellènes ne sont pas uniquement ceux du royaume; il en vient aussi du dehors, sur-

tout des pays musulmans, où ils ne trouvent pas à s'instruire. Ces étudians sont tous externes, vivant dans des maisons privées ou dans des hôtels, comme nos étudians de Paris. Ils forment une population assez remuante, fort occupée des affaires publiques et s'y mêlant quelquefois, comme jadis les élèves de notre École polytechnique.

Les cours entre lesquels ils se distribuent sont au nombre de 107, dont 52 sont faits par des professeurs titulaires et les autres par des agrégés. Ces divers enseignemens sont partagés en quatre groupes, répondant à peu près à nos facultés ; ce sont la théologie, la philosophie, le droit et la médecine, à laquelle il faut ajouter la pharmacie. La philosophie, mot grec pris dans le sens que lui ont donné les Allemands, comprend les lettres et les sciences, et est représentée à elle seule par 35 professeurs; la médecine en a plus encore, elle en a 44 ; la théologie en a 9 et le droit 19. Telle est la distribution de l'enseignement entre les professeurs.

La répartition des élèves entre les chaires est fort curieuse : elle répond peut-être aux besoins du pays, mais elle est bien plutôt l'effet d'une tendance naturelle de l'esprit grec. En effet, le nombre des élèves, dans cette dernière année 1886, a été de 2,634, dont presque la moitié (1,281) est pour les étudians en droit et 867 pour la médecine. Les lettres et les sciences réunies n'ont compté que 410 étudians, tandis que, si à ceux de la médecine on ajoute les 40 élèves en pharmacie, le total dépasse 900. En résumé, l'université d'Athènes produit surtout des avocats et des médecins, quelques hommes de lettres et quelques savans. La Grèce a-t-elle besoin d'un aussi grand nombre de médecins et d'avocats ? Non, sans doute ; les avocats fourmillent dans Athènes et dans les autres villes ; le plus grand nombre sont des avocats sans causes, dont les uns meurent de faim et les autres sont des jeunes gens riches qui veulent avoir un titre pour s'en parer. La carrière du droit est encombrée, comme chez nous du reste et comme dans une grande partie de l'Europe ; il est difficile de percer au milieu des hommes distingués que comptent le barreau et la magistrature du pays. On cherche alors fortune, comme chez nous encore, dans la politique ou dans le journalisme, mais on se trouve à ce moment dans les conditions de l'Alcibiade de Platon, on se mêle de ce que l'on ne connaît pas. La carrière médicale est aussi obstruée que celle du droit. Ce n'est pas qu'il y ait trop de médecins dans le royaume ; il y a des régions qui en sont totalement dépourvues ; mais quand on a fait des études supérieures dans la capitale et que souvent on les a complétées à Paris ou à Vienne, comment consentir à s'enterrer dans quelque village du Cyllène ou du Parnasse ? On le ferait peut-être par dévoûment pour l'humanité, mais il faut vivre soi-

même, et ces villages ne peuvent pas avec leurs seuls malades nourrir un médecin. Le jeune praticien arrivant des capitales de l'Europe sait qu'il trouvera dans les campagnes de son pays une double disette, celle des idées et celle du pain ; il reste donc à Athènes, et la ville s'encombre de médecins sans malades.

Cet état de choses durera tant que d'autres carrières savantes ne seront pas ouvertes. Elles commencent à s'ouvrir, mais la porte n'est encore qu'entre-bâillée. Quand elles pourront utiliser un plus grand nombre de sujets, on verra la répartition des élèves entre les chaires se modifier : ceux du droit et de la médecine diminueront ; les élèves de la section de philosophie, surtout ceux des chaires de sciences, se multiplieront dans la même mesure.

Les gymnases donnent l'enseignement secondaire et répondent à nos lycées et à nos collèges. En 1886, leur nombre est de trente-six : deux ne fonctionnent pas encore ; un, celui de Gythion, en Laconie, a dû s'ouvrir le 13 septembre dernier. Athènes compte cinq gymnases ou lycées, dont deux, réunis sous le nom de Varvakion, ont été dotés par M. Varvakis et fonctionnent avec les revenus de la dotation. Les trois autres appartiennent à l'état et sont portés au budget. Dans les provinces, quatre lycées sont entretenus par des fonds privés, trois par des communes, le reste par les fonds publics. Cette dernière année, le nombre des élèves a été de 4,704, dont 1,127 pour les lycées d'Athènes. Syra, Patras et Calamata se sont partagé 991 élèves. Le reste est distribué entre tous les autres collèges, dont le plus petit, celui d'Agrinion, n'a réuni que 28 élèves. Cette dispersion de l'enseignement secondaire sur un grand nombre de points s'explique par deux raisons, la séparation des plaines par de grandes montagnes et la difficulté des communications ; il faut ajouter à ces causes matérielles le besoin où sont les parens de retenir leurs enfans près d'eux, soit pour leur assurer la vie de famille, soit pour éviter des dépenses trop grandes.

Nous devons présenter ces données statistiques à nos lecteurs, car ce sont les bases les plus solides sur lesquelles ils puissent fonder un jugement impartial et certain. Les écoles dites helléniques répondent à peu près à nos écoles primaires supérieures ; on leur a donné ce nom, parce qu'on y enseigne la langue et la littérature des anciens Hellènes. Le nombre de ces écoles est de 327 pour tout le royaume, réparties entre les seize nomes ou départemens ; mais, sur ce nombre, 12 ne sont encore que sur le papier et seront successivement organisées. Ces écoles supérieures ont été fréquentées l'année dernière par 15,875 élèves ; c'est un beau chiffre pour une population de 2 millions 1/2 à peine d'habitans. Les chiffres de l'enseignement primaire sont encore plus satisfaisans : les écoles de

garçons sont au nombre de 1,569, avec 60,124 élèves; les écoles de filles sont au nombre de 332 et comptent 21,899 enfans. Je ne crois pas nécessaire d'entrer ici dans la statistique détaillée des écoles primaires d'Athènes, qui sont au nombre de 14 pour les garçons et de 16 pour les filles. Si l'on fait le calcul en prenant pour base la vie moyenne, on trouve qu'un enfant sur quatre fréquente les écoles primaires ou les collèges. Mais il faut faire intervenir dans cette supputation qu'au-dessus d'un certain âge le nombre de ceux qui ont été à l'école est de plus en plus petit, et que, parmi les gens déjà vieux, quelques-uns seulement savent lire et écrire. Un appoint considérable est donné à l'enseignement public par les établissemens privés et par l'éducation dans la famille. Une foule de personnes riches ont chez elles des maîtres ou des maîtresses qui enseignent à leurs enfans, surtout aux filles, les langues étrangères, et notamment le français, et qui mènent l'enseignement jusqu'à un point assez élevé. Les familles grecques sont recherchées par les institutrices étrangères, suisses, françaises, allemandes, parce que les Grecs mettent l'instruction au-dessus de tout, savent qu'elle est la base de l'éducation, de la vie sociale, même de la fortune, et ont plus de considération pour une personne instruite et bien élevée que pour une personne riche, mais ignorante. Quant aux établissemens privés d'instruction primaire ou secondaire, ils sont nombreux; mais, n'en ayant pas la statistique, je ne puis en donner ici le détail. J'appellerai seulement l'attention sur la Société des amis de l'instruction, dont les maisons ont presque le caractère d'établissemens publics. Ses collèges sont pour les filles; celui d'Athènes, connu sous le nom d'Arsakion, et dont la *Revue* a déjà entretenu ses lecteurs, a reçu l'an dernier 1,376 élèves et délivré 98 diplômes d'institutrice. La Société a créé des succursales à Éleusis, Ménidi, Gaurion, Stoura et Corfou; elle a 40 professeurs et 59 maîtresses; les succursales ont réuni 424 élèves. On voit par ces renseignemens que l'éducation des filles peut se faire en Grèce aussi aisément que celle des garçons; encore une ou deux générations, et il n'y aura plus dans tout le royaume une seule personne illettrée.

Nous devons signaler ici un fait de haute portée. A peine un nouveau coin de terre est-il annexé au royaume que des écoles et des gymnases y sont aussitôt établis; les chiffres que j'ai donnés comprennent la Thessalie et la petite portion de l'Épire réunies à la Grèce il y a cinq ans. Ainsi, là où les Turcs maintenaient les ténèbres, les Grecs portent la lumière; partout où s'avancera le drapeau blanc et bleu des Hellènes, la science le suivra, les hommes et les femmes s'élèveront de plusieurs degrés et se mettront au

niveau de l'Occident civilisé. Il existe dans Athènes une Société fondée il y a à peu près vingt ans, et à la création de laquelle je m'honore d'avoir assisté, sinon participé, Société qui s'est donné pour but de préparer cet avenir. Elle crée et entretient des écoles grecques dans les pays encore soumis au joug ottoman. Mais je ne dois pas insister sur ce point; je n'en parle en passant que pour montrer comment, par la main des Hellènes indépendans, la civilisation envoie ses rayons même au-delà du petit royaume qu'elle a créé et qu'elle éclaire.

La forme scolaire adoptée dès l'origine du royaume est la forme allemande; l'Allemagne, à cette époque, était plus avancée que nous en pédagogie. Elle nous avait aussi devancés dans certaines études, l'archéologie par exemple; celle-ci ayant, dans les pays grecs, plus d'importance et plus de matériaux que chez nous, on comprend que les antiquaires d'Athènes aient pris pour modèles ceux de l'Allemagne et soient restés fidèles à l'esprit germanique. La science allemande connaît à fond le matériel antique soumis à l'étude; mais elle en saisit rarement le génie et demeure à peu près étrangère aux questions de goût. Le goût chez les Grecs est en voie de se former, et je crois ne faire tort à personne en disant qu'il est plus en retard chez ceux qui ont pris pour modèles les Allemands que chez les autres. Quant aux autres études, c'est l'esprit français qui règne partout, et, si nous notons ce fait connu de tout le monde, ce n'est pas pour en faire honneur à notre pays; c'est pour constater qu'une grande analogie existe entre la manière de penser des Hellènes et la nôtre. La cause de cette ressemblance n'est pas dans la race, quoique l'élément aryen soit bien plus prépondérant en France qu'en Allemagne; elle est surtout dans notre éducation, qui, depuis la renaissance, s'est faite avec les écrivains grecs de l'antiquité et avec les auteurs romains imitateurs des Grecs. Elle continuera dans la même voie longtemps encore, malgré les efforts imprévoyans de quelques-uns pour proscrire les études antiques et rompre la chaîne des temps. De leur côté, les Grecs modernes, prenant pour base de leur éducation les œuvres de leurs ancêtres, deviendront de plus en plus semblables à des Français et finalement se fondront avec nous dans une même civilisation.

Cette analogie de notre génie national et de celui des Grecs se manifeste dans presque tout l'enseignement et dans tout le royaume. Ce n'est pas seulement le droit, la médecine, l'histoire, dont les chaires sont vraiment animées de l'esprit français, les écoles de tous les degrés le sont aussi; notre langue y est enseignée partout, seule de toutes les langues de l'Europe, concurremment avec le grec classique. Il en résulte cette double conséquence que l'Hel-

lène s'accoutume à penser à la française et que la langue des palicares, dans son retour à l'ancien grec, n'emploie pas les formes de phrase synthétiques de Thucydide ou de Schiller, mais les formes analytiques, claires et tout à fait humaines et modernes de Voltaire. Ceux qui écrivent dans l'ancien style, même les journaux qui font leurs phrases à la manière de Xénophon ou de Démosthènes, sont tenus pour des pédans. Et l'on a raison : car la langue grecque moderne, déjà grandement améliorée, peut s'épurer entièrement, tout en adoptant les formes parfaites créées par l'esprit moderne et notamment par nos écrivains du XVIIIe siècle. On m'a posé cent fois cette question : le grec moderne diffère-t-il beaucoup du grec ancien? J'ai constamment répondu non. Si un voyageur s'adresse à des gens qui n'ont point été à l'école et ne parlent que la langue des klephtes, il ne reconnnaîtra pas du tout le grec ancien, dont les mots ont été tronqués, allongés, déformés de la façon la plus bizarre et mêlés d'une foule de mots étrangers, albanais, slaves, turcs, latins. Mais cela n'est pas plus le grec moderne que le patois berrichon n'est le français. Ouvrez au contraire un livre sérieux, tel que l'*Histoire grecque* de M. Paparigopoulos, dont la *Revue* a rendu compte en son temps, ou un bon journal, tel que *l'Acropolis*, *la Palingénésie*, *l'Hestia*, vous reconnaîtrez que, sauf quelques mots et quelques altérations de peu d'importance, leurs articles sont écrits en langue ancienne avec un matériel antique revêtu de formes françaises.

Le théâtre est dans une situation difficile; car si l'auteur dramatique prend les anciens pour modèles, il fait une imitation de l'antique qui ne peut guère rivaliser avec les originaux et qui ne répond pas à l'esprit moderne. Dans ce cas, il vaudrait mieux représenter des pièces de Sophocle ou d'Euripide, comme on le fait quelquefois. S'il veut se mettre d'accord avec les usages modernes, il a derrière lui toute la production dramatique de nos derniers siècles et l'effrayante production contemporaine de nos dramaturges. On se contente alors de traduire et l'on joue ὁ Πύργος τοῦ Νέλ, *la Tour de Nesle*; ou, ce qui est plus fréquent, on se contente d'engager une troupe de comédiens français qui jouent le drame et le vaudeville. C'est en somme une assez médiocre éducation littéraire que celle qu'on peut tirer des théâtres d'Athènes et du Pirée. Comment se fait-il qu'il n'y ait pas encore dans le pays un théâtre national? La période héroïque de la Grèce moderne fournit à profusion des sujets pour la scène dramatique.

J'en dirai autant de la musique, pour laquelle les Grecs modernes sont dans une mauvaise voie, d'où il ne tient qu'à eux de sortir. Comme ils se sont laissé envahir par de médiocres architectes allemands, dont un voulait jadis bâtir le palais du roi sur

l'Acropole, avec le Parthénon dans la cour, ils se sont jetés dans la musique italienne, grâce à des maîtres de violon ou de piano italiens qui sont venus chercher fortune dans le pays. Les Grecs se sont habitués aux banalités mélodiques de mauvais compositeurs parés du nom de *maestri*, et ils croient que c'est là toute la musique. Eux-mêmes ont commencé à composer, non pas seulement des romances à l'italienne, mais même l'opéra. Il en est un qui, dit-on, se joue avec succès en Italie dans ce moment même; il s'intitule *Flora admirabilis*, mots latins, et a pour auteur le maestro grec Samaras. Je n'en puis rien dire; je voudrais néanmoins savoir comment il serait reçu à Paris. Quoi qu'il en puisse être, les Grecs sont un peuple très musicien; il possède une musique populaire souvent très belle et toujours originale; il a conservé dans ses chants et ses danses les modes et les genres créés par ses ancêtres. Pourquoi les Grecs ne font-ils pas comme les Russes, qui possèdent, eux aussi, d'admirables richesses nationales et qui les exploitent, tandis que les musiciens hellènes méconnaissent les leurs? Un peuple nouveau emprunte aux étrangers jusqu'au jour où il s'aperçoit qu'il est aussi riche qu'eux.

Quant à la poésie, une grande scission s'est produite dans Athènes. Les uns prétendent que la langue réformée n'est pas poétique et n'admettent dans les vers que le patois des palicares. Les autres disent qu'un peuple qui se respecte commence par adopter le langage des honnêtes gens. Nous nous garderons bien de prendre parti dans cette querelle; elle doit se vider sur place; notre appréciation serait stérile. Tout ce que nous pouvons souhaiter, c'est que la Grèce moderne produise des Simonides et des Pindares. Elle a ses chansons klephtiques, dont beaucoup sont d'une poésie saisissante, bien qu'elles soient en langue barbare. Athènes offre un exemple probablement unique dans le monde, au moins par sa singularité : entre ses nombreux journaux, elle en a un tout en vers; non-seulement les articles, mais les entrefilets, les annonces, la date et le titre sont en vers klephtiques, c'est-à-dire en langue populaire; il s'appelle le *Romios* (*o Romios éphimeris, pou tin graphi o Souris*); il n'est pas très poétique, mais il est amusant.

IV.

Nous croyons avoir donné une idée suffisante de ce qui dans le peuple grec intéresse un étranger. Immobile durant quatre siècles, il est entré à portes ouvertes dans la civilisation. Il y a marché, il y marche aussi vite que les nations de l'Europe les plus avancées. S'il les suit, c'est qu'il est entré longtemps après elles dans la carrière; mais il profite du travail qu'elles ont fait pour en aplanir le

sol. Le seul danger qu'il court, c'est de tomber dans quelque ornière laissée par elles et d'y rester.

Pour moi, la politique intérieure est une de ces redoutables voies creuses où les chariots s'embourbent sans que ni l'adresse ni la colère puissent les dégager. Les Grecs semblent fort avancés en politique ; au moins ils en sont fort occupés, comme leurs ancêtres. Si l'on en jugeait par le nombre de leurs journaux et par la diversité des appréciations, on croirait que l'opinion suit les courans les plus divers et manque totalement d'unité. Si l'on va plus au fond des choses, on s'aperçoit que la presse n'exerce qu'une très petite influence sur la marche des choses ; la plupart des journaux sont des entreprises privées qui ne se rattachent à aucun parti ; ce sont de petites créations commerciales où le plus souvent les fondateurs font de mauvaises ou de médiocres affaires. Un petit nombre ont plus d'importance, parce que ce sont les journaux des chefs de parti et les organes de leur politique. Il en est chez les Grecs à peu près comme chez nous et dans le reste de l'Europe. Il y a en tout quatre ou cinq journaux dont la lecture peut nous édifier sur la politique courante des personnages les plus en vue.

Quand on les lit d'une manière suivie et qu'on se donne la peine d'étudier les discussions de la chambre, on constate facilement que toutes les questions se ramènent à des questions de personne. Nous avons encore chez nous des familles aristocratiques, bien souvent mésalliées, mais que leur nom rattache à l'ancienne noblesse. La plupart tiennent pour la monarchie, même depuis la mort du dernier prince de la branche aînée. La nouvelle aristocratie, créée par les Napoléons, un certain nombre de militaires et, dans le peuple, quelques gens séduits ou abusés, forment un parti impérialiste. La masse de la nation est en ce moment républicaine, mais elle se partage en modérés, en progressistes ardens et en fous. Ce ne sont pas là des questions de personne, mais d'opinion et de système politique. Il faut ajouter à ces causes de divergence les problèmes qui se rattachent à l'organisation des églises et à leurs rapports avec l'état. Quoique le clergé latin n'ait pas plus de motifs d'être pour la royauté que pour la république, cependant il a toujours pris parti dans les affaires de l'état et il s'est porté dans un sens ou dans un autre. Rien de pareil n'existe en Grèce. Le roi Othon a laissé des regrets un peu mélancoliques dans quelques cœurs ; mais il n'y a pas de parti othoniste, parce que ce roi n'a pas eu d'enfans. Quant aux républicains, on peut dire que tous les Grecs le sont et pratiquent la démocratie sous le gouvernement monarchique qu'ils se sont donné. Leur clergé pense comme les laïques pour deux raisons : la première est que les prêtres sont mariés et citoyens au même titre que les autres ; la seconde, c'est qu'ils ne relèvent pas

d'un chef étranger : le patriarche n'a point d'ordres à donner aux papas grecs, particulièrement en matière politique ; il n'a sur les autres évêques qu'un droit honorifique de préséance, comme présidant les conciles œcuméniques et distribuant le saint chrême, le myron, aux églises de son patriarcat. Ainsi constitué, le clergé grec est national ; tout prêtre est libre de son vote aux élections, ce vote ne lui est ni imposé, ni suggéré par aucune autorité ecclésiastique.

Les luttes d'opinion n'existant pas, les élections ont toujours porté, non sur des principes, mais sur des personnes. Il en est résulté souvent des querelles à main armée, et presque toujours des manœuvres destinées à acheter des votes, soit par des présens, soit par des promesses. Un chef de parti soutenait un candidat et le candidat faisait pour être élu des dépenses quelquefois supérieures à ses ressources, dans l'espérance d'en être indemnisé avec usure par son chef parvenu au pouvoir. Ces intrigues étaient favorisées par le grand nombre et l'exiguïté des circonscriptions électorales. Il y avait 247 collèges, y compris la Thessalie et la portion de l'Épire annexée. C'était en moyenne un député pour 10,000 habitans, comprenant les enfans, les soldats et les femmes. Les députés ont senti que dans ces conditions l'esprit national menaçait de disparaître ; les séances de la chambre devenaient à la fois orageuses et stériles. La dernière a donc eu le bon esprit de réduire à 150 le nombre des députés, ce qui augmente des deux tiers la circonscription électorale ; mais cet accroissement du collège est rendu bien plus grand encore par la nouvelle loi qui transporte le vote des arrondissemens au chef-lieu du département. Nous venons de faire l'essai d'une réforme analogue ; elle n'a pas produit tous les bienfaits qu'on en attendait. Les élections grecques ont eu lieu au mois de janvier 1887 ; nous verrons bientôt si elles seront meilleures que leurs aînées.

Pour en venir à cet état de choses, la Grèce avait passé par plusieurs formes de gouvernement. La première avait été la république, ayant à sa tête le président Capo d'Istria. Après le meurtre de cet homme habile et distingué, l'Europe imposa aux Hellènes, en 1832, un roi presque absolu, gouvernant avec le concours de députés et de sénateurs. La proclamation d'une constitution et la suppression du sénat mirent le roi en tête-à-tête avec la nation, lui laissant seulement la promulgation des lois et le pouvoir de dissoudre la chambre. Ce pouvoir était très nécessaire sous un régime où la puissance législative serait forcément tombée aux mains de Thémistocle et aurait frappé d'ostracisme Aristide le Juste. Le roi George, monté sur le trône en 1863, a dû plusieurs fois user de sa prérogative. On peut dire qu'il l'a fait avec sagesse, et qu'en maintenant l'équilibre entre les partis, il a empêché la nation de

tomber dans la plus dangereuse des ornières. La réforme qui vient d'être faite, en donnant à la députation un caractère moins personnel et plus général, pourra rendre la tâche du roi moins pénible, car il est toujours pénible de dissoudre une assemblée. La chambre des députés représentera mieux la nation et ses véritables besoins ; c'est du moins ce que l'on espère.

Ces besoins ressortent de la présente étude. Il est évident que, si la Grèce est en bonne voie de progrès sur presque tous les points, elle est encore forcée de s'adresser à l'étranger pour la plupart des œuvres d'une nature scientifique. Les Grecs le sentent et font en ce sens les plus louables efforts : ils envoient des élèves à notre École centrale; sur 18 élèves composant la dernière promotion de notre école des ponts et chaussées, il y a 4 Hellènes, presque le quart. Quand ces jeunes gens rentreront dans leur pays, c'est à eux que l'on confiera l'exécution des routes et des chemins de fer, et certains grands travaux livrés aujourd'hui à des banquiers et à des spéculateurs. Une chambre animée du sentiment national étudiera ces besoins et en procurera la satisfaction.

Elle aura aussi à résoudre, avec le concours des nations européennes, les problèmes internationaux où la Grèce est intéressée. Si elle peut se soustraire aux déchiremens des partis et agir par des résolutions unanimes, ses votes pèseront dans la balance plus efficacement qu'ils n'y ont pesé dans ces dernières années. Ce n'est pas en devançant l'heure du règlement fatal ni en voulant l'accélérer par la menace, que la Grèce obtiendra la part qu'elle ambitionne. Ce sera par l'exemple qu'elle donnera d'un bon gouvernement, d'un esprit de sagesse qui sait où il va, et par un accord établi d'avance et habilement préparé avec les grandes nations européennes. Celles-ci ne trouveront pas mauvais que la Grèce se garnisse de fortifications et se donne une armée solide et une bonne marine de guerre; non-seulement c'est le droit de tout peuple libre, c'est aussi le fait d'un peuple prudent et d'un gouvernement prévoyant. Un jour, peut-être prochain, ces forces militaires devront agir non pas seules, ce qui serait déraisonnable, mais comme appoint à celles d'une des grandes nations qui résoudront les questions orientales. Ces forces de terre et de mer de la Grèce, il est bon qu'on les connaisse et qu'on sache que ce n'est pas une quantité négligeable.

En avril 1886, la Grèce a mis sous les armes 81,220 hommes, 4,987 chevaux et 2,815 mulets. Cette armée comprenait l'infanterie avec sa réserve, la cavalerie, l'artillerie, le génie, la gendarmerie et les corps accessoires ou d'élite qu'on trouve dans nos armées. Elle venait d'être réorganisée sous la direction d'un habile général français. — La flotte de guerre se composait à la même époque de 26 na-

vires, dont 7 de grandes dimensions, et, en outre, de 28 torpilleurs montés par 360 hommes. A ces forces matérielles, il faut ajouter l'habileté supérieure des marins grecs et la facilité avec laquelle ils font jouer un rôle militaire à un navire construit pour le commerce. Il faut compter aussi dans le calcul la valeur du soldat, sa sobriété, son coup d'œil dans la montagne, sa souplesse sans égale et son dévoûment à la patrie. Toutes ces qualités, les Hellènes de l'indépendance les ont montrées pendant sept ou huit années consécutives. Leurs fils les ont déployées de nouveau par les volontaires qu'ils nous ont envoyés en 1870. L'année dernière enfin, ils ont eu le temps de les manifester dans d'inutiles escarmouches contre les Turcs.

Quant aux relations extérieures de la Grèce, on peut les saisir dans leur ensemble et en suivre le développement depuis l'origine jusqu'aujourd'hui. Ses efforts ont d'abord eu pour but de la dégager des compétitions diplomatiques sur son propre sol. C'est à cela qu'ont abouti ses révolutions; c'est seulement depuis la dernière, qui a eu pour conséquence la nomination du roi George, que la nation est devenue maîtresse chez elle. Mais, en même temps, elle s'isolait et perdait en grande partie la protection des puissances. Son second effort lui a permis de pénétrer dans les conseils de l'Europe, d'assister aux conférences diplomatiques, aux congrès et de commencer à revendiquer utilement les droits historiques des populations chrétiennes. Le résultat de cette intervention a été l'annexion de la Thessalie et d'une petite portion de l'Épire. A cette époque, le gouvernement hellénique jugeait déjà qu'il fallait appuyer ses revendications par une force militaire; il ne se trompait point, puisque l'accroissement du royaume fut la récompense de son inaction dans la guerre; cette abstention fut tenue pour un acte de sagesse. En outre, la situation diplomatique de la Grèce s'améliorait au même moment; car s'il est une partie de la Turquie d'Europe qui mérite de recouvrer son indépendance, c'est l'Épire; l'Épire avait tenu le premier rang dans la « lutte sacrée. » Quand on décida, il y a cinq ans, que la Grèce devait céder sur ce point et se rendre aux exigences de la Porte, la Grèce céda; mais ce qu'elle sacrifiait alors, c'était un droit incontestable de l'hellénisme, et, en cédant, elle réservait l'avenir.

La Société pour la propagation des lettres grecques venait de publier, en 1878, une grande carte ethnocratique des pays grecs, bulgares, albanais, serbes et roumains; le titre signifiait que la coloration des territoires indiquait la nationalité dominante dans chaque contrée. Les Roumains et les Serbes sont nettement circonscrits. Les Bulgares dominent de Nisch à Varna, occupant même la partie nord-ouest de la Macédoine. Mais la contrée qui a pour centre Philippopolis, toute la Thrace et le sud-est de la Macédoine, compte les

Grecs en majorité, aussi bien que le sud de l'Albanie. Ainsi les villes importantes de Jannina, de Salonique, de Philippopolis, d'Andrinople et Constantinople elle-même sont des cités grecques. La Crète, tous les rivages de l'Asie-Mineure et les îles adjacentes jusqu'à Chypre, sont occupés par des Hellènes, qui en sont la population dominante. L'Angleterre, en mettant la main sur l'île de Chypre, en a acheté des Turcs l'asservissement et les Grecs n'ont fait que changer de maître ; ce marché, qui avait été négocié en secret, indisposa une première fois les Hellènes de tous les pays. L'indignation éclata lorsque les événemens de Philippopolis arrachèrent à l'hellénisme un autre de ses membres et montrèrent les Slaves s'acheminant, comme autrefois, vers Constantinople.

Les faits de 1885 et 1886 sont trop récens pour qu'il soit utile de les rappeler ici. Disons seulement qu'ils surprirent la Grèce mal préparée à profiter des événemens ; elle avait perdu beaucoup de temps, et employé beaucoup d'argent et de force morale à des luttes de parti absolument stériles. Quand elle eut dépensé ses ressources en préparatifs de guerre, et qu'elle eut mis son armée et sa flotte sur le pied que je viens de signaler, il était trop tard. Une tâche ingrate incomba au gouvernement de M. Delyannis, celle de céder sans déshonneur aux injonctions des puissances et de licencier l'armée. Il céda sans avoir acquis un pouce de territoire et fit au gouvernement français la déclaration dont on se souvient, avec la promesse de rappeler les troupes sans retard. La Turquie, sûre de la probité du roi George et de ses ministres, se contenta de leur parole. Mais l'occasion était trop bonne de vexer, croyait-on, la France et d'humilier la Grèce. L'Angleterre se fit l'exécutrice de cette honnête conception diplomatique. La France ne fut point irritée, la Grèce ne sentit aucune humiliation, parce que, devant des forces énormes, une petite nation peut toujours céder sans honte. Mais c'était le philhellène avoué, M. Gladstone, qui avait été l'exécuteur; qu'eût donc fait M. Salisbury? Tout ce qu'on obtint, en réalité, ce fut l'éclaircissement de la situation politique et l'évidente démonstration que la Grèce n'a en Europe qu'un seul ami, la France. On m'assure que M. Tricoupis lui-même l'a reconnu.

Aujourd'hui, l'équilibre est rompu dans l'Europe orientale, par suite des événemens de Bulgarie; mais les anciens projets n'en subsistent pas moins. Il est clair comme la lumière du jour que, par son action en Bulgarie, pays slave, la Russie marche sur Constantinople; le pseudo-testament de Pierre le Grand continue de s'exécuter avec les variantes que les événemens ultérieurs y ont introduites. L'empire austro-hongrois veut marcher sur la Macédoine et la mer Égée. L'Allemagne veut Trieste. Quant à l'Italie, elle a bien su profiter

depuis trente-cinq ans des victoires des autres et de ses propres défaites; elle en profitera bien encore : c'est un rôle comme un autre.

Celui de l'Angleterre est tout tracé : les grands politiques de la presse lui donnent la Crète et l'Égypte; la France passera à l'état de non-valeur. Je n'ai pas la prétention de traiter ici, et en quelques lignes, un problème où l'humanité tout entière se trouve impliquée. Je dirai seulement qu'en s'emparant de la Crète, l'Angleterre aurait pour ennemis toute la race hellénique et les amis naturels de cette race; l'Angleterre n'a pas d'armée et nos boulets peuvent franchir le Pas-de-Calais. L'Autriche à Salonique renouvellera sur des Grecs et des Slaves ses violences de Vénétie et de Lombardie, que les gens de mon âge n'ont point oubliées après les avoir vues. J'en dirais autant de l'Allemagne si elle venait à Trieste, dont la population est austro-italienne. Ce n'est pas une savante combinaison, faite d'avance par des empereurs ou des ministres, qui résout un problème posé comme le problème oriental. Ces grands personnages faiblissent et meurent : eux morts, l'admiration et la crainte se dissipent. Il y a aussi par le monde des hommes et des peuples qui, en face des ambitions éhontées et du partage des troupeaux humains, lèvent la bannière de la justice, du droit éternel; Créon a prévalu sur Antigone, mais les dieux l'en ont puni. Il y a donc ici un problème plus haut que celui de Philippopolis, de Salonique ou de Trieste; il pourrait se faire qu'en se résolvant, il fît voler en éclats plus d'un trône en Europe.

Il y en a un autre dont je poserai en finissant les données les plus évidentes. Constantinople est surtout grecque; mais c'est la ville centrale du mahométisme; ce n'en est pas la ville sainte, c'est le chef-lieu de son empire, et le sultan qui y règne est le souverain de l'islam, le successeur du prophète et le vicaire de Dieu. Ce pape-empereur commande à 45 millions de sujets; son autorité médiate s'étend sur toute l'Asie, jusqu'aux frontières de la Chine, et sur presque toute l'Afrique. Partout les Européens, dispersés en petits groupes, sont en contact avec des musulmans nombreux et fanatiques. Le jour où le tsar entrera dans Constantinople avec l'aigle et la croix, l'étendard vert et le croissant seront sans doute levés. N'est-il pas probable que le monde musulman tout entier se soulèvera et que toutes les nations chrétiennes seront forcées de se coaliser pour résister à l'effroyable tempête? La question alors se posera autrement que dans le cabinet de Varzin : « Qui sera généralissime des Grecs contre les Perses? » L'Europe aux abois ne répondra-t-elle pas : « Philippe! » Mais alors ne sera-t-elle pas à fois républicaine et cosaque?

ÉMILE BURNOUF.

LE

LANGAGE DES ÉMOTIONS

I. Warner, *Physical Expression*, 1886. — II. Angelo Mosso. *La Paura*, 1885. — III. Mantegazza. *la Physionomie et les Sentimens*, 1885.— IV. Ch. Darwin. *L'Expression des emotions*, 1872.

Diderot a dit : « Tout geste est une métaphore. » Il caractérisait ainsi avec exactitude cette traduction des sentimens en mouvemens analogues qu'on appelle leur expression. Mais, si le langage naturel de la physionomie et des gestes est métaphorique, il ne faut pas croire pour cela qu'il se compose de symboles et d'images plus ou moins arbitraires, comme les figures de discours ou les signes conventionnels du langage humain. Non, c'est en vertu d'un déterminisme absolument nécessaire que tel phénomène intérieur se traduit par telle expression extérieure. Le temps est déjà loin où les psychologues admettaient une « faculté expressive » et une « faculté interprétative. » L'expression n'est plus considérée aujourd'hui comme un signe plus ou moins lointain qui pourrait se détacher du fait exprimé : c'est une partie intégrante de ce fait ou de son histoire, c'est un prolongement fatal des changemens mêmes qui le constituent, comme le roulement du tonnerre est le prolongement du choc entre les nuages orageux. Darwin ayant demandé à un enfant de moins de quatre ans ce qu'il entendait par *être content*, l'enfant répondit : « cela veut dire *rire*, *babiller et embrasser*; » ce jeune psychologue ne séparait point le sentiment de son expression. Un homme qui sait que sa vie est dans le plus grand danger et veut la sauver sera peut-

être capable de dire, comme fit Louis XVI entouré d'une multitude furieuse : « Ai-je peur? tâtez mon pouls ; » mais alors, remarque Darwin, il y a tension de la volonté contre l'émotion, et ce conflit interne s'exprime encore fidèlement dans le corps même par la tension parallèle des muscles et par la tension corrélative du pouls. « De même, dit encore Darwin, il se peut qu'un homme nourrisse une haine violente contre un autre homme, mais on ne peut dire qu'il est actuellement *en fureur* que si cette haine agit sur son corps. » Les sentimens trop faibles pour produire au dehors une expression visible n'en ont pas moins leur expression à l'intérieur des organes. On peut comparer notre corps à une masse d'eau où les pierres qui tombent produisent toujours des ondulations, capables de s'étendre indéfiniment ; si le choc a été trop petit, les ondes visibles du centre, en s'écartant et en s'agrandissant, finissent par devenir invisibles : un spectateur éloigné aperçoit à peine un vague tressaillement ou croit même que rien n'a troublé l'eau tranquille. Nous ne devons donc pas, comme les anciens psychologues, placer dans deux mondes séparés les changemens psychologiques et les mouvemens physiologiques où ils se réalisent, où ils se prolongent, où ils s'expriment. Les artistes, de leur côté, ont besoin de comprendre ce qu'il y a de naturel et de nécessaire dans toutes ces attitudes et tous ces mouvemens, qu'ils ont à saisir et à reproduire. « La science étudie d'abord, disait Léonard de Vinci, puis vient l'art, né de cette science (1). »

Pour rendre compte du déterminisme réciproque qui lie les sentimens intérieurs aux mouvemens extérieurs, on peut employer trois procédés principaux d'explication : par la biologie, par la physiologie, par la psychologie individuelle et sociale. Darwin emprunte surtout ses explications à la biologie, à l'évolution graduelle des organismes luttant pour la vie : en effet, il explique la plupart des mouvemens expressifs par des habitudes primitivement utiles qui, grâce à la sélection naturelle, sont devenues héréditaires et organiques. MM. Mosso et Warner, se plaçant à un autre point de vue, ont montré qu'il y a des limites physiologiques et mécaniques à cette influence de la sélection et du milieu, qu'il y a des nécessités internes indépendantes de l'utilité extérieure, et c'est à la physiologie, selon eux, qu'il appartient de déterminer ces limites. Mais, ajouterons-nous à notre tour, le philosophe ne

(1) Il est curieux de comparer les descriptions vagues et oratoires du peintre aimé de Louis XIV, Lebrun, dans ses *Expressions des passions de l'âme*, avec les descriptions précises et scientifiques de Camper, de Bell, de Darwin, de M. Warner. Ce dernier montre d'ailleurs quelle connaissance approfondie et scientifique des organes avaient déjà les grands artistes de l'antiquité et de la renaissance, comme Léonard lui-même.

doit-il pas maintenir, dans la question des signes, un troisième point de vue plus intérieur encore, proprement psychologique et sociologique? Ne doit-il pas expliquer par les lois mêmes de la conscience, soit individuelle, soit collective, ces faits d'expression qui sont précisément la continuation du mental dans le physique et du physique dans le mental? Toute expression des sentimens a, par définition même, un côté psychologique et, qui plus est, social : il n'y a, en effet, *expression* véritable que s'il y a *interprétation* possible des mouvemens par d'autres êtres formant avec le premier une société. L'expression de la peur, traduction du mental en mécanique chez un être vivant, aboutit à la retraduction du mécanique en mental par un autre être vivant qui la ressent à son tour : il existe donc ici comme un circuit social. Le langage de la passion est éminemment communicatif et, comme dit M. Mantegazza, « apostolique. » Un geste de l'olympien Goethe suffit un jour à calmer, dans un théâtre, le tumulte de la foule. Allons plus loin. Chaque organisme vivant est lui-même une société d'organismes plus élémentaires. Il y a donc lieu de se demander si le fait de *communication sociale* ne commence pas dans l'organisme même avant de s'étendre à des organismes analogues : s'il n'y a pas déjà une solidarité à la fois mécanique et mentale entre les parties associées d'un même organisme, — cerveau, cœur, muscles du visage. — avant que la passion ait rayonné d'un organisme à l'autre. Toutes les parties d'un violon ne doivent-elles pas d'abord vibrer ensemble sous l'archet avant de communiquer des vibrations similaires aux autres violons immobiles, mais accordés sur le même ton ?

Selon nous, c'est en effet cette loi psychologique et « sociologique » de solidarité ou de sympathie qui régit et explique tous les faits d'expression. Il ne nous semble pas qu'elle ait été assez mise en lumière, et nous nous proposons d'y insister. Mais examinons auparavant jusqu'où s'étendent les explications ordinaires, empruntées aux deux domaines de la biologie et de la physiologie.

I.

Le principe biologique qui, selon Darwin, explique l'expression des émotions, c'est l'hérédité des habitudes. D'abord utiles pour l'entretien ou la défense de la vie, certains mouvemens se sont conservés alors même qu'ils n'avaient plus d'utilité immédiate. Laura Bridgman, quoique aveugle, sourde et muette, presque privée du goût et de l'odorat, fait des gestes instinctifs, penche la tête pour affirmer, la secoue latéralement pour nier; elle hausse les épaules, etc. La plupart de nos gestes sont ainsi des

habitudes héréditaires. Les signes de l'affirmation et de la négation, en particulier, semblent venir de ce que l'enfant, pour rejeter la nourriture dont il ne veut pas, par exemple pour refuser le sein de sa mère, secoue latéralement la tête ; au contraire, pour prendre le sein de sa mère ou la nourriture qu'on lui offre, il penche la tête en avant. Ces mêmes gestes, étendus à toute négation et à toute affirmation, sont devenus héréditaires et instinctifs chez un grand nombre de races. L'acte de serrer les poings et de montrer les dents a été primitivement volontaire au moment de combattre l'ennemi ou pour le défier ; puis cet acte s'est associé peu à peu au sentiment de la colère et est devenu machinal ; enfin il s'est transmis par hérédité, et aujourd'hui encore nous serrons les poings dans la colère, même si l'ennemi est absent. Un des exemples les plus frappans de l'hérédité est l'action de découvrir la canine d'un seul côté de la bouche, comme font les chiens qui découvrent la canine voisine de leur ennemi. Chez l'homme, ce mouvement, joint à l'inclinaison de la tête en arrière, marque le ricanement de défi ou de souverain mépris, quoique nous n'ayons plus l'intention d'attaquer l'ennemi à coups de dents.

Quelque étendus que soient réellement les effets de l'hérédité, on peut reprocher à Darwin d'avoir fait la part trop grande aux causes extérieures, à la sélection et au milieu. C'est dans les tissus mêmes de l'organisme, dans les intimes propriétés de la substance vivante, qu'on doit avant tout chercher les raisons mécaniques et physiologiques des phénomènes d'expression. Par exemple, les disciples de Darwin ont représenté la contraction des sourcils comme un mouvement que les animaux trouvèrent originairement avantageux dans le combat et qui fut pour cela préservé par la sélection naturelle. Mais, demande avec raison M. Mosso, si un avantage aussi léger que la contraction des sourcils a pu produire par sélection un appareil musculaire aussi compliqué, comment expliquer que cette même sélection naturelle n'ait point trouvé un remède au désavantage bien plus sérieux que produit, dans la crainte, la dilatation de la pupille avec obscurcissement de la vue (1)? La vraie explication de ces faits, selon M. Mosso, est toute physiologique. Dans l'organisme, il y a une hiérarchie de parties et de fonctions ; parmi les diverses parties, le système nerveux est prépondérant : la circulation doit

(1) La paralysie produite par la peur, ou la *cataplexie*, n'est pas non plus un phénomène « utile ». Quand on pousse un long cri dans l'oreille d'une poule, elle tombe comme morte, et si on place son cou sous son aile, elle demeure longtemps immobile. Le regard du serpent fascine l'oiseau, et cette fascination est nuisible : « Il y a aussi, dit M. Mosso, des serpens qui demeurent raidis par la peur quand on leur comprime la tête, comme on raconte que fit Moïse devant Pharaon. » Kircher et Royer ont fait de nombreuses expériences analogues.

donc être réglée de manière à fournir aux centres nerveux, lorsque leur substance s'use et se dépense pour une cause quelconque, une quantité suffisante de sang nourricier. C'est cette condition organique qui entraîne avec elle des désavantages accidentels. Ainsi, durant une forte émotion comme la crainte, il y a usure de substance dans le cerveau : selon les lois physiologiques, le sang se trouve alors appelé de la périphérie au cerveau; les vaisseaux de l'œil et en particulier de l'iris se contractent, la pupille se dilate, et enfin, par une conséquence nécessaire, la clarté de la vision est notablement empêchée. Quant au mouvement de contraction des sourcils, il est lié physiologiquement aux « mouvemens de l'attention » requis pour apercevoir un objet le plus distinctement possible. Ces mouvemens se sont associés ensuite avec ceux de l'*effort* en général, et, de là, avec les émotions où la peine entre comme élément. Voilà pourquoi nous contractons les sourcils dans la lutte et dans la douleur. On voit la nécessité, pour expliquer le langage des sentimens, de subordonner le point de vue biologique de l'évolution aux lois de la physiologie. Passons donc à ce second ordre d'explications, pour en marquer l'étendue et les limites.

II.

Au point de vue physiologique, la loi qui unit l'émotion à ses signes extérieurs est la même qui régit toutes les manifestations de la vie et même de la force : c'est l'équivalence des mouvemens. A un moment donné, la quantité de force nerveuse qui correspond à l'état de conscience appelé sensation doit nécessairement se dépenser de quelque manière et engendrer quelque part une manifestation équivalente de force. La force dépensée, à son tour, peut suivre trois voies différentes. Tantôt l'excitation nerveuse se transforme simplement en mouvemens cérébraux, corrélatifs d'une agitation de l'esprit; c'est ce qui a lieu, par exemple, quand un enfant écoute un récit qui l'intéresse et l'émeut. Tantôt l'excitation nerveuse se transforme en mouvemens des viscères et suit les nerfs ganglionnaires; par exemple, des pensées agréables aident la digestion; la peur peut frapper d'inertie les nerfs de l'intestin, particulièrement les vaso-moteurs, et amener une affluence de produits liquides dans le tube intestinal ; le cœur bat plus vite dans l'émotion ou parfois s'arrête, et cette influence a lieu par l'intermédiaire des nerfs pneumo-gastriques. Tantôt enfin l'excitation nerveuse, suivant les nerfs moteurs, se transforme en mouvemens des muscles, qui deviennent alors les signes les plus extérieurs et les plus visibles de l'émotion : une brûlure au doigt contracte

les traits du visage ; une vive joie ou une vive inquiétude nous fait nous agiter, parler, aller et venir. En un mot, la décharge nerveuse suit ou les nerfs cérébraux, ou les nerfs ganglionnaires, ou les nerfs moteurs, ou les trois canaux à la fois dans des proportions diverses. Ordinairement, chacun de ces canaux s'alimente aux dépens des autres. Quand la colère est concentrée, l'agitation cérébrale augmente de violence dans la mesure où l'agitation des muscles diminue ; quand nous dépensons notre excès d'agitation en mouvemens extérieurs, en gestes, en allées et venues, en larmes et plaintes, l'agitation cérébrale se trouve par cela même diminuée. Ces phénomènes de diversion ne sont que des cas particuliers de la conservation de la force et de la propagation du mouvement (1).

Quelquefois cette propagation aboutit à une véritable métamorphose : on voit alors se manifester une loi étudiée par Wundt, placée même par lui au premier rang, mais qui n'est, à notre avis, qu'une conséquence particulière de la loi d'équivalence. Les émotions très violentes, par la réaction qu'elles produisent sur les parties centrales de l'innervation, entraînent une *paralysie* subite de nombreux groupes musculaires ; les faibles ébranlemens de la sensibilité, au contraire, produisent une *surexcitation* qui n'est que plus tard remplacée par l'épuisement. C'est ce que Wundt appelle la loi de la *métamorphose de l'action nerveuse*. Il en résulte des effets de balancement et de compensation qui, selon nous, ne sont toujours qu'une application de la loi d'équivalence entre les mouvemens. Prenons pour exemple la rougeur du visage. Darwin, on le sait, l'explique par l'attention qu'on porte sur son visage lorsqu'on a l'idée qu'un autre vous regarde : c'est cette attention qui appellerait le sang sur le visage même. L'explication est peu plausible, d'autant que les oreilles des lapins, qui n'en pensent pas si long, rougissent elles-mêmes sous l'influence de l'émotion. Il est bien plus raisonnable d'admettre, avec Wundt, que toute émotion excitant vivement le cœur produit dans les vaisseaux de la tête une réaction due à l'accélération des battemens cardiaques. La rougeur est causée par un relâchement momentané de l'innervation vaso-motrice, *phénomène compensateur* qui accompagne l'émotion cardiaque. Il y a là une série de métamorphoses nécessaires.

Les explications physiologiques de M. Mosso rentrent le plus souvent dans la loi de Wundt et, à plus forte raison, dans la loi plus générale de l'équivalence des forces. C'est surtout le système musculaire et la circulation du sang que M. Mosso a étudiés.

(1) Voir M. Spencer, sur *la Physiologie du rire*, Essais, tome I, p. 297 et suiv. de la traduction Burdeau.

Il a montré que la moindre excitation cérébrale fait affluer le sang au cerveau, et que, pendant le travail intellectuel, cet afflux du sang est assez grand pour diminuer le volume du bras plongé dans l'eau. Il a pu observer directement la circulation du sang chez trois sujets dont le crâne avait été partiellement détruit : qu'un étranger entre, qu'un bruit inattendu se produise, le pouls cérébral s'élève immédiatement. Sous l'influence de la peur, le sang reflue aux extrémités, à ce point qu'une bague ne puisse plus alors sortir du doigt. M. Mosso a appliqué ingénieusement la balance même à l'étude de la circulation. Un homme est couché de son long dans une caisse en bois disposée comme une balance et en équilibre sur un couteau d'acier ; des appareils marquent le tracé du pouls pour les pieds et les mains, ainsi que les changemens de volume subis par ces organes. Lorsque la balance et l'homme qu'elle renferme sont tous les deux en équilibre et en repos, on adresse à l'homme la parole : aussitôt, par le seul effet de l'excitation reçue et de l'attention qui y répond, la balance oscille et s'incline vers la tête, devenue plus pesante, tandis que les vaisseaux se contractent dans les extrémités inférieures, devenues plus légères. S'il y a une émotion un peu plus violente, l'inclinaison de la balance du côté de la tête peut persister de cinq à dix minutes. Un littérateur, ami de M. Mosso, étant venu assister à ces expériences, M. Mosso lui demanda d'abord de lire un livre italien, puis de traduire à l'improviste un passage d'Homère : on constata aussitôt d'importantes modifications dans la forme du pouls. En somme, c'est le système réparateur et nutritif qui intervient toutes les fois qu'une dépense d'énergie a lieu dans quelque centre nerveux, et qui s'efforce de compenser ainsi la dépense par l'apport des matériaux contenus dans le sang. De là ces effets de bascule qui se produisent dans toutes les émotions et qui résultent de leur propagation à tous les grands appareils de l'organisme.

M. Warner, lui, a soigneusement étudié les effets produits par les émotions sur la nutrition, ce qu'il appelle les signes *trophiques*. Les maladies qui modifient la nutrition modifient aussi le système nerveux, le rendent plus irritable. L'enfant mal nourri a souvent ce que les médecins appellent la *main nerveuse*, c'est-à-dire agitée de perpétuels tressaillemens ; une nutrition encore plus mauvaise peut aboutir à la *chorée*. Les plantes mêmes nous fournissent des exemples de cette irritabilité excessive due à une nutrition imparfaite. Des sensitives furent semées les unes dans du sable pur, les autres dans de la terre végétale mêlée de sable en diverses proportions. Les premières, qui ne pouvaient se nourrir que par l'air, devinrent languissantes et moururent bientôt : elles avaient une extrême sensibilité au moindre attouchement; un souffle,

le plus léger mouvement du pot où elles avaient grandi, faisait s'abaisser leur feuillage. Celles qui n'avaient qu'un tiers ou deux de terre végétale furent encore irritables, quoique à un degré moindre, et ne purent fleurir. Celles qui avaient de la terre végétale pure finirent par être robustes et presque insensibles : un coup de baguette sur leur feuillage le faisait bien se replier, mais il se redressait presque aussitôt.

Outre l'excitation générale des centres cérébraux, des nerfs ganglionnaires, de la circulation et de la nutrition, l'émotion produit une excitation également générale des nerfs moteurs et des muscles. Selon M. Spencer, cette excitation du système musculaire serait proportionnelle à l'*intensité* du sentiment, quelle qu'en fût d'ailleurs la nature : une forte joie comme une forte douleur met en branle le corps entier. De plus, ajoute M. Spencer, la force de la passion affecte les muscles en raison inverse de leur grosseur et du poids des parties auxquelles ils sont attachés. Chez le chien, chez le chat, la mobilité de la queue la rend capable de fournir, dès l'origine, l'indication du sentiment naissant ; la plus ou moins grande élévation de la queue est un signe de plaisir, les battemens qu'elle exécute de côté sont un signe d'inquiétude. Chez l'homme, les muscles de la face sont relativement petits et très mobiles : c'est pour cette raison que la figure est le meilleur indice du degré d'intensité dans le sentiment. M. Mosso objecte, il est vrai, que nous avons dans l'oreille et ailleurs de très petits muscles qui ne prennent aucune part à l'expression, bien que chez eux la résistance à vaincre soit très faible ; mais cette objection ne nous semble point décisive. Les muscles de l'oreille n'ont point conservé chez l'homme, faute d'usage sans doute, la mobilité qu'ils ont chez les animaux, auxquels ils sont d'une grande utilité. Chez le cheval, le renversement des oreilles est une marque d'irritation : gare aux ruades.

Le vrai défaut de la théorie exposée par M. Spencer, c'est qu'elle est trop purement physiologique : il n'a pas tenu compte des effets différens produits par le caractère agréable ou pénible des émotions. D'après lui, l'énergie du sentiment, quelle qu'en soit la nature, se manifeste toujours par une énergie de mouvement : on danse de joie, dit M. Spencer, comme on piétine de colère : on ne peut pas plus rester en place dans la détresse morale que dans l'exaltation délicieuse ; il y a des cris d'angoisse comme il y a des cris de volupté ; souvent les bruits que font les enfans au milieu de leurs jeux laissent les parens dans le doute si c'est le chagrin ou le plaisir qui en est la cause. — Soit, mais toutes ces manifestations d'activité ne se ressemblent que pour un spectateur lointain ou superficiel ; il est difficile d'admettre que le plaisir et la douleur, dès le début, se

manifestent l'un comme l'autre par un même accroissement général d'activité. Selon M. Spencer même, la douleur est essentiellement une diminution de l'activité vitale; si donc elle provoque souvent l'action, ce ne peut être que par une réaction ultérieure et non primitive. Nous ne pouvons de même accorder à M. Mosso que la quantité seule, et non la qualité de l'émotion, « pèse sur la balance de l'expression. » Non; il doit y avoir dès le début, au point de vue de la direction générale des mouvemens, une différence de qualité entre le plaisir et la douleur.

Reprenons donc le problème du côté psychologique, et essayons de remonter ainsi jusqu'à l'effet premier de l'émotion agréable ou de l'émotion douloureuse.

III.

Si les physiologistes avaient considéré les émotions dans leurs élémens psychologiques, ils se seraient mieux rendu compte de leurs manifestations; ils n'auraient pas abouti parfois à une confusion inextricable. M. Warner en est un exemple : il exclut systématiquement « toute considération *subjective* et psychologique; » par cela même, il se prive de fil conducteur dans le labyrinthe des mouvemens expressifs. Est-ce que l'expression, encore une fois, ne suppose pas par définition même un rapport avec le mental? Il faut donc partir des phénomènes mentaux élémentaires. Or, dans toute passion, il y a d'abord un élément intellectuel, — perception ou idée, — puis un élément sensible, — plaisir et douleur, — enfin un élément volitif, — désir et aversion. D'ailleurs, il n'y a pas un seul changement mental qui ne soit, à divers degrés, sensation, émotion et volition, pas plus qu'il n'y a de mouvement possible dans l'organisme qui ne soit afférent par son point d'entrée, central par son point d'arrivée et afférent par son point de sortie. Il faut donc, pour rendre compte d'un mouvement expressif, chercher: 1° l'état sensitif et intellectuel qu'il exprime; 2° l'état affectif; 3° l'attitude correspondante de la volonté.

C'est en effet ce que l'expérience confirme. Il y a en premier lieu, dans toute passion, des mouvemens qui expriment l'effet intellectuel produit sur les organes des sens et sur les centres cérébraux de perception ou de représentation. La bouche, organe du goût, le nez, organe de l'odorat, les mains et la surface du corps, organes du toucher, les oreilles, les yeux, prennent toujours une part directe ou indirecte à l'expression de tout sentiment. Le travail intellectuel de perception, ou celui de simple représentation, s'exprime aussi toujours par l'afflux du sang à la tête, par les signes de l'effort d'attention,

qui s'irradie dans les divers organes des sens, modifie la forme des sourcils, des ailes du nez, de la bouche, etc. En second lieu, l'état de la sensibilité a aussi son expression caractéristique de contentement ou de tristesse, qui se mêle à toutes les passions. Enfin, en troisième lieu, la volonté s'exprime toujours par le consentement ou le refus, soit spontané, soit réfléchi, dont les mouvemens musculaires sont les signes ou plutôt l'exécution même.

Maintenant, quel est ici l'élément primitif? Est-ce le mouvement de la pensée qui explique celui de la volonté et de l'appétit? Ou, au contraire, est-ce la volonté qui est le ressort primordial?

Certains psychologues, comme Herbart, ont cherché la première origine des émotions dans le domaine de l'*intelligence* et ont voulu les expliquer par un simple jeu d'idées. Le tort d'Herbart est de n'avoir vu dans la passion que son effet intellectuel. Pour lui, ce n'est pas l'émotion, par exemple la frayeur ou la joie, qui cause le mouvement précipité ou l'arrêt des représentations, c'est, au contraire, le mouvement des représentations, — perception de l'objet terrible, représentation soudaine des conséquences, idée de la défense immédiate, etc., — qui cause l'émotion. Herbart confond l'effet avec la cause.

M. Wundt, lui, voit mieux la force de la volonté sous celle des idées, mais il place cette force uniquement dans l'attention, dans ce qu'il appelle l'*aperception*, c'est-à-dire la saisie des objets par l'intelligence. L'émotion n'est plus alors, selon lui, en son origine, que l'effet produit par le sentiment sur l'attention (1). Aussi M. Wundt aboutit à faire de la surprise, comme Bain et Descartes, l'émotion fondamentale. « On peut, dit-il, regarder comme la forme la plus simple de l'émotion l'état qui se manifeste au dedans de nous à la perception d'une chose *inattendue*. » L'effet de la surprise, ajoute-t-il, est analogue à celui de l'effroi, et fait qu'on tressaille visiblement. M. Wundt en conclut que l'émotion élémentaire est la surprise, « qui se comporte, à l'égard des mouvemens de l'âme plus complexes, à peu près comme le sentiment esthétique éveillé par une forme géométrique simple vis-à-vis de l'effet produit par une œuvre d'art. » M. Wundt aurait pu ajouter, dans le même sens, que la surprise est l'analogue intellectuel du *choc* mécanique avec ses effets d'élasticité bien connus.

Quelque part de vérité que renferme cette analyse psychologique, elle ne nous paraît point encore aboutir aux élémens véritables et primordiaux de l'émotion. M. Wundt ne s'est pas demandé si, au lieu de ramener l'effroi à une sorte de surprise, on ne pour-

(1) « L'aperception, dit-il, est la source psychologique des émotions ou mouvemens de l'âme. » *Psychologie physiologique*, traduction française, II, 335.

rait pas ramener la surprise à une sorte d'effroi. En fait, chez les animaux inférieurs, l'étonnement n'est guère que de l'effroi, c'est-à-dire de l'*aversion*. L'être vivant ne vit pas d'abord pour penser : encore faut-il auparavant qu'il vive, *primo vivere*. Or des êtres qui n'auraient pas éprouvé des effets d'aversion ou d'inclination en présence des choses « inattendues » n'auraient pu vivre : il faut avant tout que leur volonté réagisse à l'égard des objets, soit pour s'en approcher, soit pour s'en écarter. Il s'ensuit que la réaction de l'appétit est la cause, non l'effet, de la réaction intellectuelle appelée attention. Nous dirons dès lors, contrairement à Wundt, que la surprise est de l'effroi diminué, émoussé, contre-balancé, réduit à la sphère intellectuelle, de manière à paraître voisin de l'indifférence sensible ; mais, au fond, la surprise est encore un mouvement du désir et non de la pure pensée. A l'égard de l'*inconnu*, la volonté prend d'abord une attitude défensive et négative, commandée par les nécessités mêmes de la vie et de la lutte pour l'existence ; puis, selon les cas, elle continue de refuser ou, au contraire, elle accepte. Toute nouveauté brusque et non encore approfondie est tenue jusqu'à nouvel ordre pour un danger ; les animaux n'ont commencé par être ni des contemplateurs curieux de choses nouvelles, ni des novateurs, mais des conservateurs toujours tremblans devant l'inconnu. Nous ne pouvons donc considérer l'étonnement, avec Descartes, Bain et Wundt, comme l'émotion vraiment primitive. Descartes a beau dire : « L'étonnement est antérieur à toutes les autres passions, puisqu'il peut se produire avant que nous sachions aucunement si tel objet nous est convenable ou ne l'est pas : » Descartes raisonne d'après les résultats présens de notre organisation très développée, devenue de plus en plus intellectuelle ; s'il avait connu la théorie de l'évolution, il eût compris qu'à l'origine l'étonnement dut être un mouvement de *défensive*, avec effort protecteur. Même aujourd'hui, l'étonnement conserve les caractères de l'effort intellectuel, de l'effort musculaire, enfin de l'émotion qui accompagne la crainte.

L'étude des effets physiques va d'ailleurs nous éclairer ici sur la nature des causes. L'étonnement se manifeste par les yeux ouverts, les sourcils élevés, la bouche ouverte, les mains levées. Si les yeux s'ouvrent, c'est qu'ils font effort pour mieux voir l'objet qui étonne ; un degré de plus, et l'ouverture des yeux marquera l'effroi. Si les sourcils s'élèvent, c'est qu'il est difficile de soulever entièrement les paupières sans élever en même temps les sourcils et plisser le front. Si la bouche est ouverte, c'est, en premier lieu, parce que le relâchement des muscles, dont a fui une partie de l'innervation nerveuse employée au cerveau, fait tomber la mâchoire par son propre poids ; en second lieu, la bouche ouverte permet une inspiration profonde, nécessaire toutes les fois que nous avons quelque

effort énergique à accomplir; enfin, elle rend plus facile l'inspiration même qu'activent les battemens du cœur sous l'influence de l'étonnement comme de la crainte. Le singe, qui respire plus aisément que nous par les narines, n'entr'ouvre pas la bouche sous l'influence de l'étonnement, mais les autres signes subsistent. Quant au geste d'élever et d'étendre les mains en se renversant en arrière, Darwin en cherche l'explication dans son « principe d'antithèse, » selon lequel une passion provoque, par contraste, les mouvemens opposés à ceux de la passion contraire; mais il nous semble que l'explication la plus simple est d'admettre que ce geste a pour but de se mettre en garde contre l'objet étonnant comme contre l'objet effrayant. Dans la *Cène* de Léonard de Vinci, l'étonnement est peint d'une manière admirable sur le visage des disciples, avec les nuances les plus diverses selon les caractères, au moment où ils entendent cette parole de Jésus : « L'un de vous me trahira; » et toutes ces nuances sont en même temps celles de l'aversion et de la crainte.

De là on peut conclure que l'effet immédiat et premier des sentimens doit être cherché dans le domaine de l'activité et de la volonté : c'est tout d'abord le cours de l'impulsion volontaire et de l'appétit qui est modifié; les perturbations ultérieures dans le cours des sentimens, des idées, des mouvemens organiques, sont dérivées : elles sont le retentissement du trouble primitif en des sphères concentriques de plus en plus larges. Le *non* et le *oui* de l'intelligence, comme la fuite ou l'approche du corps, ne sont que des résultats du non et du oui de la volonté. N'avons-nous pas vu que le signe même de dénégation et le signe d'affirmation sont des mouvemens de la tête pour s'écarter de l'objet nuisible, ou pour s'approcher de l'objet nutritif? Les émotions, en dernière analyse, sont des mouvemens instinctifs de la volonté réagissant sous l'influence du plaisir ou de la douleur : ces mouvemens modifient, d'une part, le cours des idées, et se communiquent, d'autre part, aux organes où ils s'expriment.

IV.

D'après ce qui précède, c'est dans l'effet des émotions, non sur l'intelligence, mais sur l'activité primordiale et sur l'appétit, qu'il faut chercher la vraie origine des divers mouvemens expressifs. Or, nous savons que le plaisir est essentiellement une augmentation de l'activité vitale, tandis que la douleur en est une diminution : c'est donc là le principe dont il faut partir pour rechercher par quels mouvemens se traduiront plaisirs et douleurs.

Les animaux les plus rudimentaires, voisins de la vie purement végétative, dépourvus de système nerveux et musculaire, n'avaient probablement pas la faculté de se mouvoir d'un point à l'autre dans leur lieu d'habitation; mais il devait cependant exister, jusque chez ces espèces primitives, certaines tendances à une surexcitation ou à un affaissement de l'activité *générale*, selon l'approche ou le départ des objets avantageux ou nuisibles. Ces tendances ont dû être triées et grossies par la sélection naturelle, à cause de leurs avantages. On peut ajouter, avec M. Schneider, que l'accroissement de l'activité générale, même en l'absence de système musculaire, se manifeste toujours comme *expansion*, et la décroissance d'activité comme *contraction*. L'expansion et la contraction sont l'origine de tous les autres mouvemens vitaux, et par cela même de tous les *signes :* c'est le germe de toute mimique.

Maintenant, considérons quels états de sensibilité devaient correspondre, chez les animaux rudimentaires, aux divers modes d'*activité générale*, accompagnés de mouvemens généraux d'expansion et de contraction. Nous aurons alors les deux situations suivantes : 1° approche d'un objet avantageux, accroissement d'activité au-delà de l'état normal, *plaisir* et mouvement d'expansion générale qui en devient le signe ; 2° approche de l'objet nuisible, descente de l'activité au-dessous de la normale, *douleur* et mouvement de contraction générale qui en devient le signe. Faites un pas de plus dans l'évolution : le mouvement intérieur de contraction, en se perfectionnant par la sélection naturelle, aura amené l'être vivant à un mouvement massif de transport dans l'espace, qui *l'écartera de l'objet;* c'est le mouvement d'*aversion* et de fuite. Le mouvement d'expansion, au contraire, aura amené l'être vivant à un transport de tout son corps vers l'objet agréable : c'est le mouvement de *propension* et de poursuite. Ce sont là deux nouveaux signes dans le langage naturel. Ajoutez enfin l'*idée* de l'objet qui cause la peine ou le plaisir, vous aurez la répulsion consciente et le désir.

Telles sont les émotions primitives, avec le mouvement général du corps qui les exprime au premier moment. Nous pouvons dire alors, contre M. Spencer, que, si l'intensité d'un sentiment agréable s'exprime par une exaltation et expansion d'activité motrice, l'intensité d'un sentiment pénible s'exprime tout d'abord par une contraction et diminution d'activité motrice. Dans la joie, les divers organes ne font que reproduire et aider, pour leur part, le mouvement général d'expansion : les traits *se dilatent*, les sourcils *se relèvent*, la bouche *s'ouvre*, la physionomie tout entière est *ouverte*, la voix *s'accroît* et *s'enfle*, les gestes *s'épandent* en quelque sorte par des mouvemens plus amples et plus nombreux. On dit de même, et avec raison, que le cœur et les poumons se dilatent, que leur jeu est rendu

plus facile ; les fonctions cérébrales s'accomplissent avec plus de rapidité et d'aisance : l'intelligence est plus animée, la sensibilité plus expansive, la volonté plus bienveillante. En un mot, l'expression de la joie est une expression générale de *liberté* et, par cela même, de *libéralité*. La joie, d'ailleurs, n'est pas toujours pure. Si elle est trop violente ou trop inattendue, elle se trouve en opposition trop forte avec le cours antérieur des sentimens et des mouvemens ; elle produit donc un choc trop violent qui peut avoir son côté pénible : « La joie fait mal, la joie fait peur. » Mais ce sont là des effets dérivés du manque d'adaptation préalable et de la *résistance* que rencontre alors l'émotion de la joie ; cette résistance est une *peine*, qui s'oppose tout d'abord au *plaisir* et lui dispute l'entrée de la conscience.

Maintenant, passons à l'expression *immédiate* de la peine. Au premier moment, l'affaissement d'activité s'exprime par un affaissement général de force motrice. « Les lèvres sont relâchées, dit Charles Bell ; la mâchoire inférieure s'abaisse, la paupière supérieure tombe et recouvre à moitié la pupille de l'œil ; les sourcils s'inclinent comme le fait la bouche. » Il est vrai qu'en même temps d'autres muscles se tendent et entrent en jeu, par exemple le sourcilier, l'orbiculaire, les lèvres, surtout le canin abaisseur de l'angle de la bouche, que Bell appelait même « le muscle de la peine. » Mais M. Bain montre fort bien que les muscles qui se contractent alors ont précisément pour objet de permettre le relâchement des autres muscles : « Avec une petite force on en relâche une plus grande. » La dépense a ici pour objet une épargne, et c'est, à notre avis, parce que le premier mouvement en face de la douleur, étant un mouvement de conservation et de concentration sur soi, est aussi une tendance à épargner la force qu'on sent diminuer : on se *retire* de la douleur, on tâche de se ressaisir.

Le premier stade de la douleur ne dure pas longtemps, la réaction commence aussitôt. Si la volonté peut consentir au plaisir, elle ne peut consentir à la peine : elle se défend, elle lutte. Après le premier coup de la douleur qui abat, du moins quand elle est massive, on voit donc se produire les signes de l'*effort*. Souvent cet effort est spasmodique, il s'exerce irrégulièrement dans tous les sens, il est une prodigalité de la force, qui ne peut manquer d'amener bientôt la prostration. Pendant l'effort se produit ce phénomène expressif de la contraction des sourcils qui a donné lieu à mainte discussion. M. Spencer, nous l'avons vu, l'explique par un reste des habitudes de combat ; M. Mosso, lui, dit que ce mouvement fut, à l'origine, un mouvement d'attention, qu'il s'est associé ensuite avec le sentiment d'effort et avec les émotions où la *peine* entre comme élément ; ces deux explications, selon nous,

n'ont rien de contradictoire : toute peine est un combat, sinon avec d'autres hommes, du moins avec des ennemis intérieurs : on comprend donc que toutes les manifestations de la lutte, et aussi du *travail*, accompagnent la *peine*.

La dernière période de la douleur est toujours l'épuisement, la prostration, la perte de la tonicité, le relâchement des traits, l'extinction du regard ; on voit bien alors que les centres nerveux « sont en pleine banqueroute. » Quant aux larmes, elles semblent rentrer dans la loi générale. Selon Darwin, les pleurs « sont des vestiges rudimentaires de ces accès de cris si fréquens et si prolongés dans l'enfance, qui congestionnent les yeux et les glandes lacrymales (1). » Wundt objecte à Darwin que les jeunes enfans poussent des cris violens sans verser une larme. Selon lui, les larmes sont une sécrétion destinée à protéger l'œil contre les insultes mécaniques, parce qu'elles débarrassent l'œil des corps irritans; les impressions pénibles de la vue, puis les impressions générales de tristesse. même morale, se sont liées peu à peu à la sécrétion des larmes. On voit la difficulté qu'offrent toutes ces questions dans le détail physiolo-

(1) Les pleurs sont rares chez les animaux; cependant ils s'y produisent parfois. L'éléphant indien pleure assez souvent après avoir été capturé. Il reste « immobile, accroupi sur le sol, sans manifester sa souffrance intérieure autrement que par des larmes qui baignent ses yeux et roulent incessamment. » Dans les premières semaines. les enfans ne répandent pas de larmes; les glandes lacrymales ont besoin d'une certaine habitude acquise pour entrer en action. L'habitude peut rendre les larmes de plus en plus faciles, et même volontaires. Un missionnaire de la Nouvelle-Zélande affirme que les femmes peuvent y répandre à volonté des larmes abondantes. « Elles se réunissent pour gémir sur leurs morts et se font une gloire de pleurer à l'envi. »

Les pleurs, selon Darwin, « semblent venir d'une succession de phénomènes analogue à la suivante. L'enfant, réclamant sa nourriture ou éprouvant une souffrance quelconque, a d'abord poussé des cris aigus, comme les petits de la plupart des animaux, en partie pour appeler ses parens à son aide, en partie parce que ces cris constituent eux-mêmes un soulagement. Des cris prolongés ont amené inévitablement l'engorgement des vaisseaux sanguins de l'œil, engorgement qui a dû provoquer, d'abord d'une manière consciente et ensuite par le simple effet de l'habitude, la contraction des muscles qui entourent les yeux pour protéger ces organes. En même temps, la pression spasmodique exercée sur la surface des yeux, aussi bien que la distension des vaisseaux intra-oculaires, a dû, sans éveiller pour cela aucune sensation consciente, mais par un simple effet d'action réflexe, impressionner les glandes lacrymales. » Enfin, grâce au passage facile de la force nerveuse par les voies qu'elle a habituellement parcourues, « il est arrivé que la souffrance provoque aisément les sécrétions des larmes, sans que celles-ci s'accompagnent nécessairement d'aucune autre manifestation. » Darwin explique par les mêmes principes l'obliquité des sourcils et l'abaissement des coins des lèvres, qui accompagnent la douleur ou le chagrin. L'enfant qui pleure, tout en poussant des cris, contracte ses muscles orbiculaires, sourciliers et pyramidaux, afin de protéger ses yeux dans l'engorgement des vaisseaux sanguins, comme nous les contractons devant une vive lumière. De même, il donne à sa bouche en criant une forme quadrangulaire. Par l'habitude et l'hérédité, ces mouvemens sont devenus instinctifs.

gique; mais, ce qui intéresse le psychologue, c'est ce grand principe que la joie est une expansion libre, la peine une lutte qui s'accompagne partout des signes de l'effort, y compris les larmes, par lesquelles les yeux font effort pour se délivrer de ce qui les irrite.

La souffrance et la joie s'accompagnent toujours d'aversion et de désir. Le mouvement de concentration sur soi et de défensive, commun à tous les sentimens personnels ou égoïstes, donne à leur expression, comme M. Mantegazza l'a justement remarqué, un caractère essentiellement *concentrique*, centripète, tandis que l'expression des affections bienveillantes est centrifuge et « excentrique. » La peur offre le type de cette physionomie concentrique propre aux affections qui ont pour centre le moi. La peau d'où le sang se retire devient pâle, froide, puis humide de sueur; le cœur, après avoir palpité fortement et irrégulièrement, se ralentit, la respiration est pénible et la poitrine est comme resserrée. Le poil se hérisse comme sous l'influence du froid (1). En même temps se dessine l'effort de la réaction défensive : le corps entier se détourne, les bras sont projetés en avant comme pour repousser l'objet effrayant. Si la crainte va jusqu'à l'horreur, son caractère d'énergie et d'effort s'accuse. « L'horreur, dit Charles Bell, est un sentiment très énergique : le corps est dans un état de tension extrême, que la crainte ne réussit pas à affaisser (2). » De là la contraction violente des sourcils et celle du muscle peaussier du cou. En même temps, la crainte ouvre la bouche et relève les sourcils. Les photographies du docteur Duchenne montrent un vieillard dont les muscles galvanisés donnent au visage l'expression de la terreur et de l'horreur extrême, accompagnée de grande souffrance; Darwin ayant montré cette photographie à vingt-trois personnes, presque toutes reconnurent immédiatement l'expression d'horreur; quelques-unes y crurent voir une fureur extrême, à cause de l'expression d'effort et de lutte violente qui est commune aux

(1) Pourquoi, dans la terreur, les poils ou plumes des animaux se hérissent-ils ainsi? « Ce phénomène, prétend Darwin, concourt, avec certains mouvemens volontaires, à leur donner un aspect formidable pour leurs ennemis. Quoique le corps de l'homme soit presque entièrement glabre, les petits muscles lisses qui redressent les poils subsistent encore chez lui. Ces muscles se contractent encore sous l'influence des mêmes émotions (terreur extrême) qui font hérisser les poils des animaux placés aux derniers échelons de l'ordre auquel l'homme appartient. » *Expression des émotions*, p. 335. L'explication de Darwin est quelque peu hasardée; peut-être le hérissement des poils ne fut-il pas primitivement défensif, mais seulement produit par les effets réflexes liés au mouvement général de concentration. C'est aussi l'opinion de M. Mosso. Toutes les fois, dit-il, qu'a lieu une contraction des vaisseaux sanguins, quelle qu'en soit la cause, il se produit une contraction des muscles de la peau et les poils se dressent (p. 220).

(2) *Anatomy of expression*, 169.

deux sentimens. « Représentez l'horreur sur le visage, dit M. Mantegazza, et ajoutez-y des poings fermés : vous aurez l'image de la haine. » C'est que la haine est l'horreur tendant à détruire son objet.

Si les sentimens qui dérivent de l'aversion sont concentriques, les sentimens qui dérivent du désir sont expansifs : leur mimique exprime par le corps, les bras, la tête, les lèvres, les yeux, une tendance au développement et au contact, qui varie d'aspect selon la nature des objets et du contact possible.

Avec la joie et la souffrance, l'aversion et le désir, on a les quatre passions fondamentales dont le mélange suffit à rendre compte de toutes les autres, et dont l'expression engendre également les mimiques les plus complexes. Les physiologistes n'ont pas assez tenu compte des simplifications qui pouvaient être ainsi opérées par la psychologie. Tout se ramène, en définitive, à un mouvement général de la *volonté* vers les objets ou à l'opposé des objets, et c'est le mouvement corrélatif d'expansion ou de contraction organique qui est le vrai générateur du langage des émotions.

IV.

Passons maintenant aux considérations, d'ordinaire négligées, qu'on peut emprunter à la sociologie. Quand s'est produite dans le cerveau la série d'ébranlemens qui a pour origine l'appétit ou, comme dit Schopenhauer, le « vouloir-vivre, » il est impossible que le mouvement ne se propage pas ensuite à tous les organes. Il y a là, d'abord, une contagion mécanique, mais il y a aussi, selon nous, une contagion psychologique et, conséquemment, un phénomène social. L'organisme, en effet, est un composé d'organismes élémentaires, une société de cellules vivantes unies entre elles par des liens plus ou moins étroits. Les cellules cérébrales étant, en définitive, analogues à toutes les autres cellules, il est peu probable qu'elles n'aient pas aussi leur côté mental, c'est-à-dire ne soient pas le siège de sensations rudimentaires, d'émotions vagues et d'appétitions aveugles. Dans le myriapode, c'est la tête ou segment terminal qui dirige, voit, flaire, mais tous les autres segmens accomplissent aussi leurs fonctions propres et ont leur vie propre au milieu de la vie collective : si on coupe l'animal en plusieurs parties, ces diverses parties continuent de se mouvoir et de réagir sous les excitations extérieures; il est donc improbable que la tête soit seule à posséder sensibilité et appétit. Quand une blessure est faite à l'animal, elle est ressentie à des degrés divers par tous les segmens dont il se compose, et la réaction se propage aussi de segmens en

segmens. Chez les animaux supérieurs, sortes d'états très centralisés, la concentration de la conscience dans la tête ne fait qu'obscurcir le rudiment de sensibilité qui doit subsister encore dans les autres parties. Le soleil empêche de discerner les rayons des étoiles, mais ne les empêche ni d'exister ni de produire leur effet propre dans la lumière du jour; cet effet, toujours le même, devient manifeste dans la nuit. Si nous pouvions voir ce qui se passe dans l'organisme quand s'éteint la lumière cérébrale, nous y retrouverions sans doute des foyers inférieurs de sensibilité qui jettent encore leur lueur dans ces ténèbres.

Pour ces raisons, nous admettons dans le corps vivant une solidarité des parties qui, mécanique par le dehors, est mentale et sociale par le dedans. Dès lors, il ne peut y avoir *irritation* d'une partie sans que cette irritation se propage par contagion à toutes les autres : c'est le germe de la sensation diffuse, répandue dans le corps entier. De plus, cette irritation étant toujours favorable ou défavorable à la vie du tout et des parties, elle doit être sentie comme peine ou plaisir rudimentaire : c'est le germe de l'émotion diffuse. Enfin, toutes les parties ayant le pouvoir de réagir et une tendance à leur propre conservation, l'irritation entraîne toujours une réaction motrice du corps entier : c'est le germe de l'appétit diffus, du vouloir-vivre, inhérent au tout. La solidarité, dans l'association des cellules vivantes, prend donc la triple forme d'une solidarité *d'excitation*, d'*émotion* et de *réaction*. On peut résumer cette communication mutuelle des organes dans cette formule : *sympathie et synergie*. Vous croyez faire une métaphore en disant : « Je souffre dans toutes les parties de mon être, » et vous n'exprimez que l'exacte vérité : quand une partie de l'organisme sent la souffrance, toutes les autres la sentent par contre-coup, chacune selon son importance et son degré d'organisation. Le cri d'alarme qui sort de votre bouche est la traduction pour l'oreille de l'alarme qui s'est produite non-seulement dans votre cerveau, mais jusque dans les moindres particules de votre organisme : c'est le cri d'un peuple entier qui se sent menacé dans sa vie. Quand votre voix est tremblante d'émotion, votre corps tout entier tremble en ses moindres cellules, comme le vent qui passe sur la forêt fait frissonner toutes les feuilles des arbres. Dans une foule compacte rassemblée au même lieu, les impressions se propagent avec une rapidité extrême et, en se communiquant, s'amplifient ; chacun reçoit de tous et tous reçoivent de chacun cette sorte d'électricité par influence à laquelle on a justement comparé l'émotion : de là les passions soudaines et les soudains emportemens des foules. Le même fait se passe dans votre organisme : la crainte, par exemple, s'y communique de proche en proche, par un tressaillement qui, parti du cerveau, agite bientôt

la masse entière et lui imprime un mouvement général de concentration : la terreur est la panique interne des cellules vivantes. Dans la colère, le mouvement en avant se propage d'une extrémité à l'autre : tout se dresse, tout s'emporte, tout menace : la fureur est la déclaration de guerre et le premier mouvement de l'armée des cellules. La solidarité sociale des élémens dont nous sommes composés n'est pas seulement sympathique, elle est défensive et active. L'expression est donc un phénomène social de sympathie et de synergie qui est d'abord intérieur à l'organisme avant de s'étendre aux organismes voisins.

Ainsi s'explique, selon nous, l'association des sensations semblables entre elles, et celle des sensations avec les sentimens semblables. Wundt a insisté sur ces deux lois psychologiques, en se bornant trop peut-être à les constater. En vertu de la première loi, les sensations analogues s'associent : les sons graves ont une parenté avec les couleurs sombres ; les sons élevés avec les couleurs claires et avec le blanc. Le son aigu de la trompette, le jaune et le rouge éclatant se correspondent. On dit avec raison qu'il y a des *couleurs criardes*; on dit aussi qu'il y a des couleurs *froides* et des couleurs *chaudes*. Entre le timbre de la flûte et le bleu des nuits tièdes d'été, il y a autre chose qu'une affinité de hasard. Helmholtz a montré que les sons de la flûte se rapprochent des sons simples, privés de ces harmoniques qui viennent se superposer en si grand nombre aux notes fondamentales du violon. Le son de la flûte a donc la pureté du ton simple, tandis que le son du violon est d'une extrême complexité. Dès lors, il n'est pas étonnant que le violon rappelle une voix humaine et exprime des émotions très complexes, tandis que la flûte rappellera plutôt les voix, les sentimens purs et simples de la nature, aux heures de calme. Les anciens estimèrent la flûte un instrument incomparable, parce qu'ils aimaient surtout le beau simple ; les modernes préfèrent le violon avec ses accens humains et tragiques. En tout cas, jamais il ne viendra à la pensée d'un Mozart de symboliser le calme des nuits bleues autrement que par le son de la flûte, ou d'un Weber, de rappeler les résonances lointaines de la forêt autrement que par le son du cor.

La raison de ces affinités qui existent entre les sensations diverses, c'est qu'elles viennent se ramener à une fondamentale unité : elles sont toutes, au fond, des excitations et des réactions sympathiques du même appétit primordial. Les sens supérieurs sont trop raffinés pour laisser apercevoir, sous leurs arabesques infinies, la simplicité du dessin primitif, mais les sensations inférieures ne sont autre chose que plaisir ou peine, vie facile ou vie difficile, mouvement aisé ou effort, volonté libre ou volonté contrainte.

La même unité foncière explique, selon nous, l'autre grande loi psy-

chologique d'association, qui lie les sensations aux sentimens analogues. Cette loi joue dans l'expression un rôle capital. Wundt a montré avec raison ce qu'il y a d'exact dans les images de la langue vulgaire : une *dure* nécessité, une *douce* tendresse, des peines *amères*, de *noirs* soucis, une *sombre* destinée (1). Ces images, loin d'être complètement artificielles, ont leur naturelle origine dans la constitution de notre sensibilité et dans le rapport des organes sensibles aux muscles moteurs. Nos organes sensibles sont pourvus de muscles qui ont le double but de les disposer à mieux recevoir les excitations favorables et d'écarter les agens nuisibles. La bouche prend une forme et une expression différentes suivant que nous goûtons une liqueur sucrée ou que nous avalons une boisson amère ; dans le premier cas, elle semble se disposer pour attirer et recevoir, dans le second pour repousser et délivrer. L'obscurité, une lumière trop vive, un jour tranquille, donnent tour à tour à la figure une physionomie différente : l'obscurité nous fait écarquiller les yeux pour recevoir les rayons trop rares ; l'éclat du soleil nous fait froncer le sourcil pour protéger notre vue ; un jour tranquille imprime au visage un air de sérénité. En vertu de l'association des sentimens avec les sensations semblables et de celles-ci avec leur expression corporelle, les sentimens agréables ou désagréables, joie, estime, crainte, douleur, mépris, se manifestent par des contractions musculaires qui rappellent, soit l'action des saveurs ou odeurs flatteuses, et l'éclat d'une lumière tempérée, soit l'amertume ou les odeurs empoisonnées, les ténèbres et l'aveuglement. Le dégoût physique et le dédain moral se marquent par la bouche ouverte comme pour rejeter un aliment qui déplaît, par l'expiration à travers le nez comme pour repousser une mauvaise odeur, par les yeux demi-fermés comme pour ne pas voir, enfin par les mains levées comme pour écarter l'objet. Tous ces mouvemens sont devenus habituels, héréditaires et instinctifs. Si l'expression est la même pour la sensation physique et le sentiment moral, c'est que les deux ont leur unité non pas seulement, comme a dit M. Sully Prudhomme, dans le même « champ de la conscience, » mais encore dans un même mouvement de l'appétit et de la volonté. Aussi ce sont les images empruntées au toucher. à la résistance et à la force motrice qui sont les plus nombreuses et les plus

(1) M. Sully Prudhomme (*l'Expression dans les beaux-arts*) a fait un long tableau des expressions physiques appliquées au moral. M. Mantegazza, sous le nom de *synonymies mimiques*, rapproche les douleurs de l'odorat et la mimique du dédain, les plaisirs de l'odorat et la volupté amoureuse, les douleurs de l'amertume et celles du chagrin ou de l'amour-propre contrarié, les plaisirs ou douleurs de l'ouïe et les affections tendres, les plaisirs ou douleurs de la vue et les affections intellectuelles, etc.

expressives (1). Quelles que soient les causes, quels que soient les objets, nous ne pouvons faire que désirer ce qui augmente notre activité et repousser ce qui la diminue : la langue des émotions, qu'elles soient physiques ou morales, n'a donc au fond que deux mots traduits de mille manières et avec mille nuances : *oui* et *non*.

Réciproquement, l'expression volontaire d'un sentiment qu'on n'éprouve pas encore le fait naître, en faisant naître les sensations qui lui sont liées et qui, de leur côté, s'associent aux sentimens analogues : l'acteur qui exprime et simule la colère finit par ressentir, en une certaine mesure, de la colère. L'hypocrisie absolue est un idéal : elle n'est jamais complète chez l'homme ; réalisée jusqu'au bout, elle serait la contradiction même de la volonté avec soi. En tous cas, la nature l'ignore : la sincérité est la première loi de la nature comme elle est la première loi de la morale. Et il en est de même de la sympathie : la nature ne connaît pas l'isolement de l'idéal égoïsme ; elle rapproche, elle confond, elle unit. Comme la chaleur et la lumière, elle ne peut donner la vie et la sensibilité sur un point sans les faire rayonner sur les autres ; loin de fermer les « monades, » elle les ouvre toutes sur autrui. Jusque dans l'organisme individuel, elle établit une société : celui qui se croit un et solitaire est déjà plusieurs ; moi, c'est déjà nous. C'est pour cela que tous les organes, cœur, artères, nerfs et muscles, sympathisent avec le cerveau et racontent, chacun dans sa langue propre, la souffrance ou la jouissance qu'ils partagent. C'est pour cela aussi que le cerveau sympathise avec les organes, qu'il change en *tristesse* leur *douleur*, en sentiment leur sensation : il leur renvoie sa peine et la reçoit multipliée : une idée triste a bientôt pour cortège des myriades de *sensations* pénibles, depuis les mouvemens du cœur ou de la poitrine jusqu'aux parties les plus superficielles de l'organisme.

A l'association des sensations ou des sentimens analogues se rattache, selon nous, la troisième des lois d'expression que Darwin a étudiées sans en montrer le vrai sens psychologique. Cette loi, on s'en souvient, est celle de l'*antithèse*. Certains états de l'esprit, dit Darwin, entraînent chez l'animal certains actes habituels qui sont utiles à l'entretien ou à la défense de la vie, par exemple tels mouvemens agressifs ; quand se produit un état d'esprit directement inverse, l'animal accomplit instinctivement et par antithèse les actes opposés, alors même qu'ils sont inutiles. Ainsi, selon Darwin, comment le chat et le chien expriment-ils leur intention bienveillante? Le chien prend une forme onduleuse, se couche, s'aplatit ; le chat

(1) Voir le tableau dressé par M. Sully Prudhomme : touchant, dur, tendre, pesant, ferme, solide, poli, sec, âpre, pénétrant, poignant, piquant, écrasant, etc.

tend son corps, grossit son dos, se frotte contre son maître. Selon Darwin, ces mouvemens bienveillans sont l'antithèse des mouvemens agressifs, qui se trouvent être différens chez le chien et le chat : en effet, le chien tend et raidit son corps pour attaquer et courir sur l'ennemi; le chat se couche, s'aplatit, fait onduler son corps pour prendre son élan. — Cette explication de Darwin est peu satisfaisante. Le chat lui-même, quand il est à la fois irrité et épouvanté, prend une forme arquée et tendue, comme le prouve la gravure même placée par Darwin dans son livre. Si le chien fait onduler son corps pour manifester sa joie, c'est que cette joie, plus vive que celle du chat, qui est moins affectueux, produit un besoin de mouvemens, des sauts, des gambades, tout au moins de vives ondulations du corps ou de la queue. Si le chien se couche devant son maître, c'est par soumission et abandon. Le chat, moins expansif, se contente de manifester son affection par un besoin de frottement et de contact, accompagné d'une sorte de tension électrique des muscles. C'est la différence de tempérament et de caractère moral entre les deux animaux qui associe à des nuances de sentimens différentes des attitudes également différentes : l'une expansive, l'autre « concentrique. »

Les physiologistes ont entièrement rejeté le principe darwinien de l'antithèse, et les exemples donnés par Darwin peuvent, en effet, le plus souvent s'expliquer d'une autre manière. Malgré cela, nous croyons que ce principe a une valeur psychologique que Darwin n'a pas su mettre en lumière. L'association des états de conscience n'a pas seulement lieu par analogie, elle a lieu aussi par contraste et antithèse : ce ne sont pas seulement les semblables, mais aussi les contraires qui s'associent entre eux, et cette loi psychologique se manifeste surtout dans le domaine des sentimens. C'est qu'il existe une antithèse fondamentale entre le plaisir et la douleur, entre l'acceptation par la volonté et la répulsion par la volonté. Un lien organique a dû s'établir entre ces opposés, de manière à produire une bifurcation perpétuelle des mouvemens. Il n'est donc pas étonnant que le contraire d'un sentiment s'exprime par des mouvemens ou attitudes contraires, en dehors même de toute considération d'utilité ou de tout choix de la volonté. Il y a une antithèse évidente entre le froncement des sourcils et leur position verticale, entre tous les signes physiques de l'effort et ceux du calme, entre la concentration et l'expression. Ce contraste est un des moyens qui facilitent l'intelligence des signes.

Ainsi, la loi d'antithèse n'est qu'un cas particulier de la loi d'association, qui elle-même résulte du naturel concert de tous les organes. Ce concert, cette société est si bien le caractère essentiel

de l'émotion et de son langage, que c'est l'absence même d'accord et de consonance entre toutes les parties de l'organisme qui nous fait distinguer les émotions feintes des véritables. Par exemple, dans la comédie de la douleur, l'expression est presque toujours exagérée et hors de proportion avec les causes : le visage n'est point pâle, la peau conserve sa couleur normale, il n'y a pas d'harmonie dans la mimique, certaines contractions ou certains relâchemens des muscles font défaut; le pouls, tâté par le médecin, trahit le secret; une surprise imprévue, une distraction subite fait disparaître tout d'un coup la mimique de la douleur; enfin et surtout, l'expression est presque toujours centrifuge, elle manque presque absolument de ces formes concentriques qui accompagnent la douleur sincère : tout, comme on dit, reste *en dehors*. Il y a donc, à la fois, interversion du vrai courant de l'émotion et contradiction de témoignages entre les divers organes : l'un dit oui et l'autre dit non, l'un dit souffrance et l'autre indifférence. Inversement, quand on s'efforce de dissimuler une émotion réelle, il est bien difficile que le courant de l'émotion, qui ne peut alors s'épancher par l'expression mimique naturelle, ne se dépense pas d'une autre manière, tantôt en surexcitation intellectuelle, tantôt en mouvemens qui ne semblent avoir aucun rapport avec ce qu'on éprouve. Il y a des fureurs prêtes à éclater qui ne se révèlent que par des mouvemens rythmiques et égaux du doigt sur un objet ou par une respiration forcée. Dans un salon, une jeune femme tout à l'heure calme et silencieuse s'anime soudain, cause avec vivacité, le ton de sa voix devient musical, elle prodigue des caresses à un enfant placé près d'elle qu'elle n'avait pas remarqué, elle s'extasie devant un objet qu'elle avait vu cent fois avec indifférence ; que s'est-il passé? Celui qu'elle aime vient d'entrer dans le salon. L'émotion qui ne se dépense pas par sa voie directe se dépense par une activité insolite et confuse. Nouvel exemple de l'équivalence ou de la mutuelle compensation qui se produit entre les différentes manifestations de la force (1).

Les mouvemens expressifs, associés entre eux selon les lois que nous avons passées en revue, finissent par se fixer et par laisser des

(1) « Quand l'émotion est violente, dit M. Mantegazza (p. 70), elle peut tuer si elle ne réussit pas à s'épancher au dehors au moyen des nerfs moteurs et à se traduire en phénomènes mimiques. Dans bien des cas, il suffit de ne pouvoir pleurer ou de ne pouvoir rire pour mettre en danger les centres nerveux et, par conséquent, la vie. Nous connaissons tous l'histoire de ce mari qui tua sa femme en la liant étroitement et en lui chatouillant la plante des pieds. » En ce sens, toute expression des sentimens est protectrice et défensive, parce qu'elle est un moyen de diversion et de révulsion au dehors que la nature emploie pour diminuer la perturbation centrale.

traces non-seulement dans les attitudes passagères, mais dans cette sorte d'attitude permanente qui est la forme des traits. Ceux qui vivent de la même vie, ceux dont les cœurs ont toujours battu du même battement, finissent souvent par acquérir un type commun de physionomie. C'est ainsi qu'on a vu quelquefois, entre mari et femme, se développer une certaine ressemblance de visage. Les animaux, qui résistent moins que l'homme à leurs passions de race, les expriment fidèlement dans leurs organes et leurs attitudes. Les hommes, à leur tour, reproduisent en eux les divers types de l'animalité : on l'a remarqué cent fois, telle figure rappelle le renard, l'autre le loup, le tigre, le lion. La nature humaine, dit M. Maudsley, contient et renferme la nature animale ; le cerveau d'une brute habite dans le cerveau humain, et chez quelques personnes les traits du visage trahissent l'espèce à laquelle appartient l'animal intérieur. Les diverses races d'hommes offrent par cela même des différences de physionomie et, dans une même race, les diverses nations finissent par avoir une expression particulière qui les révèle (1).

En prenant les choses en gros, on peut dire, avec M. Mantegazza, qu'il y a en Europe une mimique expansive et une mimique concentrique. La première se rencontre chez les Italiens, les Fran-

(1) M. Warner s'était trouvé en wagon avec un Français, un Italien, un Irlandais, un Écossais et un Espagnol. « Leurs physiques, nous dit-il, leurs gestes différens, tout était caractéristique. » Mais M. Warner ne donne aucun détail. M. Mantegazza, lui, fait à sa manière le portrait des diverses nations. Voici d'abord celui qu'il trace de ses compatriotes. « Le culte et l'amour ardent du beau sont des vertus qui nous appartiennent; notre honte est d'avoir été contraints d'obéir pendant des siècles; c'est pour cela que notre mimique, tout en étant belle et passionnée, reste défiante et n'est pas toujours franche... Le Toscan est le plus Italien de tous les Italiens, et, par conséquent, le plus défiant et le plus réservé de tous ; le Napolitain fait avec les bras des gestes de télégraphe; le Romagnol est rude et franc; le Romain, dans ses mouvemens digne de la statuaire, garde toujours gravées en caractères invisibles les lettres fatidiques S. P. Q. R. (*Senatus Populus Que Romanus*). » — « La mimique du Français, ajoute M. Mantegazza, est *excentrique* au sens physiologique, c'est-à-dire expansive, rapide et gaie. » Déjà Lavater avait dit que « la physionomie du Français est ouverte, qu'elle annonce tout de suite mille choses agréables. » — « Le Français ne sait pas se taire, ajoute Lavater, et quand sa bouche se ferme, ses yeux et les muscles de son visage continuent de parler. Bien que son visage soit très particulier, il est difficile de le décrire. Aucune nation n'a des traits moins marqués en même temps qu'une si grande mobilité. Le Français exprime tout ce qu'il veut par sa physionomie et ses gestes ; aussi se reconnaît-il au premier coup d'œil et ne peut-il rien cacher. » — « La mimique de l'Anglais, selon M. Mantegazza, est fière et dure, celle de l'Allemand lourde, bienveillante et toujours disgracieuse. L'Espagnol et le Portugais gesticulent peu : leur visage reste impassible, un peu par suite de l'influence asiatique, mais surtout pour ne pas compromettre leur dignité d'*hidalgo*. Beaucoup de peuples slaves ne regardent pas volontiers en face et ont une mimique très fausse. Les Juifs ont une mimique embarrassée et timide. La faute n'en est pas à la race juive, mais à nous, qui l'avons persécutée pendant tant de siècles avec une piété si évangélique. »

çais, les Slaves, les Russes; la seconde, chez les Anglais, les Allemands, les Scandinaves, les Espagnols. Ces deux directions de l'expression chez les peuples divers, l'une centrifuge et l'autre centripète, confirment ce que nous avons dit des deux directions fondamentales de l'activité humaine, qui se combinent de mille manières dans les sentimens ou les passions : facilité et effort, expansion et contraction.

Les professions laissent aussi leur trace dans la forme des organes et dans les traits de la physionomie. « Le geste du soldat, dit M. Mantegazza, est précis, raide, énergique; celui du prêtre, souple, onctueux, semble serpenter. Le soldat, même en civil, a dans ses gestes une habitude d'obéissance ou de commandement; le prêtre, même vêtu en laïque, garde la marque de la soutane et du petit collet, ses doigts semblent toujours bénir ou absoudre. Le marin, le cavalier, le danseur, se laissent facilement reconnaître; les banquiers, les notaires, les avocats ont aussi des gestes qui leur sont propres: mais ici le diagnostic devient incertain. » On sait que Lavater, quand on lui envoya le masque de Mirabeau, devina « un homme d'une énergie terrible, indomptable dans son audace, inépuisable en ressources, résolu, hautain. On sait encore qu'un jour un inconnu se présenta à Lavater : « Regardez-moi bien et devinez qui je suis. » Lavater devina d'abord un homme de lettres, puis un homme habitué à saisir le côté ridicule des choses, ayant de l'originalité et de l'esprit. C'était Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*. — Mais on se rappelle aussi le revers de la médaille. Zimmermann envoya un jour à Lavater un profil très accentué. Lavater, qui attendait un portrait de Herder, se figura que ce profil était celui du philosophe allemand, s'extasia sur les qualités intellectuelles et poétiques de l'homme. Or cet homme était un assassin redouté à Hanovre. Après tout, c'était peut-être un Herder manqué. La physiognomonie, dit avec raison M. Mantegazza, ne peut être pour nous une science exacte, surtout dans les applications particulières, parce que nous ne pouvons connaître tous les élémens du problème; elle n'en a pas moins ses lois générales bien établies. On ne confondra jamais une physionomie franche avec une physionomie rusée, un visage honnête avec un visage de débauché ou de coquin. Ce n'est pas sans raison qu'un père de famille disait à son fils partant pour un voyage lointain : — Tout ce que je te demande, c'est de me rapporter le même visage (1).

(1) De nos jours, les psychologues commencent aussi à s'occuper de l'écriture comme expression du caractère : la *graphologie* est encore à l'état nébuleux, mais il est certain que l'écriture même a une physionomie et peut révéler certains traits de la physionomie morale.

V.

Il nous reste à dire quelques mots de l'interprétation des signes, où l'ancienne psychologie voyait une « faculté » mystérieuse. Selon nous, c'est la simple continuation en autrui de la contagion sympathique, de la solidarité qui s'est manifestée d'abord à l'intérieur d'un organisme. A l'extérieur comme à l'intérieur de notre corps, la sympathie est l'unique loi psychologique de l'expression : interpréter, c'est sympathiser. Au point de vue mécanique, cette sympathie est une réelle communication de mouvemens, comme lorsque les vibrations d'une cloche font vibrer la cloche voisine ; au point de vue psychologique et social, elle est une réelle solidarité de sensations, d'impressions et de volitions. La réaction instinctive de la volonté sous l'influence du sentiment, après s'être étendue par contagion à tout notre organisme, s'étend par la même contagion aux organismes similaires, et si les autres hommes comprennent ce que nous sentons, c'est qu'eux-mêmes le sentent. Dans le téléphone, deux instrumens sont placés en communication électrique avec une batterie : les vibrations de la voix qui ont produit *impression* sur le disque récepteur du premier instrument sont conduites à l'autre instrument, qui les *exprime*. Il y a ainsi une partie qui reçoit l'*impression*, un conducteur qui la transmet, semblable au système nerveux, enfin une partie où se produit l'*expression*. C'est l'image mécanique de la sympathie qui relie les divers organes de notre corps. Maintenant, supposez une communication établie entre un plus grand nombre de disques, de manière à y produire une série d'impressions et d'expressions, vous aurez l'image mécanique de la sympathie qui relie les organismes divers et qui établit entre eux une solidarité de sentimens. Le dernier résultat de cette communication sympathique est la retraduction du sentiment éprouvé par l'un en sentimens semblables chez les autres. Par une sorte de réponse ou de choc en retour, l'émotion de notre voisin nous est revenue. En voyant les mouvemens et attitudes d'autrui, nous tendons à réaliser nous-mêmes ces mouvemens ou attitudes, car toute idée tend à se réaliser ; puis, par contre-coup, le mouvement et l'attitude réalisés par nous reproduisent en nous les sentimens qui leur correspondent.

Charles Bell a expliqué les mouvemens expressifs et leur interprétation en montrant que les parties qui servent à l'expression servent d'abord à des fonctions et à la satisfaction des appétits par les mouvemens nécessaires : l'expression est donc un commencement d'exécution. Dès lors, il n'est pas besoin de faculté spéciale pour comprendre que le chien dont les lèvres rétractées montrent les

dents s'apprête à vous mordre. Nous n'usons pas davantage d'une faculté spéciale pour interpréter l'expression de la figure chez une jeune femme qui détourne la tête, ferme à demi les yeux comme pour ne pas voir, et serre les lèvres : tous ces mouvemens indiquent suffisamment le dédain.

Selon M. Spencer, l'interprétation des signes s'expliquerait par une association purement mécanique. Une même cause, agissant sur plusieurs animaux à la fois, leur fait par exemple pousser un même cri d'alarme ; la peur et le cri entendu finissent par s'associer machinalement : cette association même, grâce à la survivance des mieux doués, devient organique et héréditaire : à la fin, la seule audition du bruit d'alarme suffit donc à éveiller machinalement le sentiment de l'alarme elle-même. — Sans nier ici l'influence de l'habitude et de l'hérédité, nous croyons que cette explication de M. Spencer demeure encore trop extérieure : il y a une liaison intime, à la fois physiologique et psychologique, entre le cri de détresse et la détresse même. Ce cri, à lui seul, produit un mode d'ébranlement nerveux qui, par lui-même, provoque l'alarme, parce qu'il est déjà une alarme intérieure, une suite de chocs nerveux précipités : c'est ce que nous avons appelé tout à l'heure une panique de cellules, et la panique collective n'en est que l'agrandissement. Ce que font l'hérédité et la sélection, c'est simplement de rendre de plus en plus grande l'espèce de sonorité interne par laquelle un être répond à l'émotion d'autrui. Et pourquoi cette sonorité devient-elle plus forte à mesure que l'être a plus d'intelligence ? — C'est qu'alors, son pouvoir de représentation étant accru, il peut se représenter avec plus de vivacité ce que ressentent les autres êtres et consécutivement le ressentir lui-même. Mais ce sont moins les sympathies intellectuelles que les sympathies organiques qui sont les vraies conditions de la vie affective et aimante : les fonctions intellectuelles, en effet, offrent encore un caractère d'intermittence ; les sympathies des organes entre eux, au contraire, ne cessent jamais entièrement jusqu'à la mort ; il en résulte un constant besoin de sympathiser avec autrui, qui est l'extension même du concert commencé dans notre organisme. Auguste Comte a eu raison de dire qu'on se fatigue de penser ou d'agir, jamais d'aimer. Nous nous aimons toujours nous-même et nous aimons toujours autrui malgré nous. Sensibilité, c'est nécessairement sociabilité.

Les physiciens ont réussi, par une combinaison de gaz et d'appareils de pression, à produire ce qu'on appelle des « flammes sensitives, » c'est-à-dire impressionnables au plus léger bruit. Si la flamme sensitive a deux pieds de longueur, le moindre son la fait s'affaisser de moitié : un bruit de clés, un froissement de papier, la

chute d'une petite pièce de monnaie, suffiront pour altérer sa hauteur et sa symétrie. Cette flamme ne fait aucune réponse aux voyelles *o* et *u*, ni aux labiales, mais elle répond énergiquement aux consonnes sifflantes. Si vous prononcez ce vers :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur,

elle reste impassible; mais si vous lui dites :

Pour qui sont ces serpens qui sifflent sur vos têtes?

sa lumière s'évanouit presque. Comme un être vivant, elle tremble et s'affaisse sous un sifflement; elle rampe et se brise, comme en agonie, si on crispe une feuille de métal, bien que le son soit alors si faible que nous l'entendons à peine; elle danse en cadence la valse jouée par un instrument; enfin elle bat la mesure au tic-tac d'une montre. Les moindres vagues que le son produit dans l'air, même à une assez grande distance, peuvent ainsi trouver en elle une expression visible et comme vivante. Que sera-ce donc pour cette flamme intérieure et infiniment plus subtile qui s'allume, invisible, dans un cerveau humain? Là, toute idée tendant à se réaliser, l'idée seule des émotions d'autrui devient elle-même une émotion. Chaque être alors, grâce à la pensée, ne vit plus seulement de sa vie individuelle : il vit de la vie sociale. Si même il est assez intelligent pour concevoir l'idée de l'univers, il vit de la vie universelle. Ainsi tendent à se produire, avec le désintéressement, la moralité et l'art. Notre moralité est tout ensemble une expression visible de notre personnalité propre et du degré d'impersonnalité auquel nous sommes parvenus : nos actions sont les signes de nos idées et de notre vouloir. L'art est une autre forme du même principe. L'expression spontanée des sentimens dans nos organes est déjà un art spontané, identique à la nature même; l'art supérieur, qui finit aussi par s'identifier à la nature, est expressif selon les mêmes lois que nos organes; il fait rentrer dans des liens de sympathie non-seulement tous les hommes, mais les animaux, les plantes, les objets mêmes qu'on prétend être sans vie, en un mot l'univers. Et c'est l'art qui a raison. La science ne saisit que les rapports extérieurs et mécaniques qui relient les êtres; l'art va au cœur des choses et, par l'expression sympathique, il nous met en communication avec ce qu'il y a de nous-mêmes dans les divers êtres de la nature, — de nous-mêmes et aussi de tous les autres. Plus vrai que la science même, l'art nous enlève l'illusion de l'égoïsme et nous donne le sentiment de notre identité fondamentale avec l'univers.

ALFRED FOUILLÉE.

LES

AGES PRÉHISTORIQUES

DE

L'ESPAGNE ET DU PORTUGAL

Les Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal, par M. Émile Cartailhac, préface de M. A. de Quatrefages, avec 459 gravures et 4 planches. Paris, 1886; Ch. Reinwald.

L'attention des lecteurs de la *Revue* a été attirée à plusieurs reprises sur les travaux et les découvertes attestant l'ancienneté de l'homme, et révélant sa présence à des époques trop reculées pour que l'histoire en ait transmis le souvenir. C'est là une science nouvelle, à peine soupçonnée il y a un demi-siècle, et dont les recherches ont cependant réussi à remplir des musées, ont accumulé des documens et ouvert des horizons de jour en jour plus étendus. Le « préhistorique, » pour la désigner d'un seul mot, s'applique aux vestiges laissés par les premiers hommes, par des races perdues dont les plus anciennes ne connaissaient pas les métaux et n'avaient pour armes et pour instrumens que ceux qu'elles se procuraient en ouvrant la pierre. Lorsque, à la suite de ces explorations, on s'enfonce dans le passé, on voit d'abord disparaître la culture et les animaux domestiques, puis la pierre elle-même n'est plus appliquée qu'à des usages restreints, et dans le plus lointain de ces âges successifs, elle sert uniquement d'arme défensive; elle devient un « coup de poing. » Les animaux qui entourent l'homme en Europe sont alors remplacés par des espèces éteintes ou émigrées,

et nous sommes en plein « quaternaire, » c'est-à-dire au sein d'une Europe très différente, par son aspect, ses productions et les êtres vivans qu'elle possède, du continent que nous habitons, sans que rien puisse encore faire deviner les progrès futurs dont l'humanité devait pourtant donner plus tard le spectacle.

Toutes ces notions ont été classées, ordonnées, régularisées. Les âges divers se trouvent caractérisés par la race, par la nature et la forme des instrumens, enfin par les animaux contemporains et caractéristiques. — En France, nous partons des graviers de la Somme, des sables de Grenelle, du temps des éléphans, des rhinocéros et des hippopotames : c'est le premier âge, la race de Canstadt de M. de Quatrefages, le « chelléen » de M. de Mortillet ; puis on arrive à l'âge du moustier, celui du grand ours des cavernes, pour aboutir à l'âge du renne, à la disparition graduelle du mammouth, à la race artistique de Cro-Magnon, précédée par celle de Solutré et conduisant par étapes aux derniers temps de la pierre taillée, puis aux « kjœkenmœdings, » et enfin à la période néolithique, pendant laquelle les cités lacustres, les cavernes habitées ou converties en sépultures, les constructions mégalithiques, offrent le tableau d'une société véritable, ayant ses rites, son idéal, son organisation, mais ignorant encore les métaux et même le bronze, introduit pourtant bien avant le fer, d'où que le premier de ces métaux soit venu.

Le mérite de M. Cartailhac, dont le nom est une garantie de sincérité scientifique, c'est d'avoir appliqué ces notions générales à l'étude d'un champ d'exploration aussi riche que peu connu jusqu'à présent. La Péninsule ibérique a déjà livré ou laissé entrevoir bien des documens paléanthropiques, quelques-uns de premier ordre, d'autres plus ou moins contestés ; mais on n'aurait pas soupçonné, avant le beau volume que nous avons sous les yeux, un accord aussi exact, une correspondance aussi complète entre les faits observés sur notre sol et ceux qui résultent des recherches poursuivies sur l'autre versant des Pyrénées. C'est une révélation véritable, une confirmation éclatante des vues émises par nos savans sur la façon dont les races préhistoriques ont dû se développer et se succéder, sur la signification à attacher aux vestiges laissés par elles dans leur passage à travers les âges. — Avec quel art l'auteur rend la vie à ces peuplades primitives et traduit leur physionomie ! Il les évoque devant nous avec leurs instincts si variés ; il les suit dans leurs migrations présumées ; il retrouve leurs procédés industriels et reconstruit leur manière d'être. En même temps, il discute, il compare, il devine et il nie au besoin, lorsqu'il se heurte à des opinions hasardées ou à des hypothèses non justifiées. La préface magistrale de M. de Quatrefages ne dissimule pas ces divergences de vues qui honorent les deux savans et témoi-

gnent des scrupules auxquels ils obéissent, au moment où il s'agit pour eux d'affirmer.

M. Cartailhac expose les raisons qui le portent à ne pas admettre l'homme tertiaire, dont un géologue portugais, M. Ribeiro, avait cru rencontrer des vestiges dans une formation d'eau douce, près de Lisbonne. L'homme « tertiaire, » toujours annoncé, jamais exhumé assez sûrement pour que son existence paraisse démontrée, a cependant un partisan résolu, et certainement des plus autorisés, en M. de Quatrefages. Celui-ci, dans sa préface, formule des réserves explicites vis-à-vis des dénégations ou tout au moins des doutes de M. Cartailhac sur les silex taillés des environs de Lisbonne. Ces silex sont en effet trop rudimentaires pour entraîner la conviction qu'ils ne sont pas dus à des causes naturelles, trop épars à la superficie pour que leur provenance directe du gisement tertiaire de Monte-Redondo puisse être nettement établie. Ils prêtent par cela même à des conjectures peu en rapport avec la grandeur d'une découverte qui reculerait au fond d'un passé des plus éloignés le berceau de l'humanité. M. de Quatrefages insiste, il est vrai, sur des restes humains recueillis par M. Ragazzoni à Castenedolo, près de Brescia, et qui feraient connaître « l'homme tertiaire lui-même. » Les ossemens de plusieurs individus, adultes ou enfans, et le squelette presque entier d'une femme auraient été extraits d'un terrain non remanié. Ici, l'abondance de débris demeurés en connexion comme dans une sépulture, mise en regard de leur pénurie sur le niveau « chelléen » ou des graviers de la Somme, si riches pourtant en instrumens d'un caractère frappant et d'une conservation merveilleuse, suffit à elle seule pour justifier les doutes et fortifier les objections.

D'ailleurs, la question est elle-même mal posée dans les termes par lesquels on semble vouloir la définir. Que dit-on en parlant de « l'homme tertiaire, » et l'opposant à celui dont la coexistence avec les grands pachydermes, éléphans, rhinocéros, hippopotames, du quaternaire inférieur est maintenant hors de contestation, celui dont les armes ou instrumens sont aussi bien déterminés et répandus, au bord de la Somme, de la Seine, de la Garonne, comme plus loin, près de Madrid et de Lisbonne, que s'il s'agissait d'antiquités gallo-romaines ? S'agit-il d'un précurseur de l'homme actuel, comme l'a pensé M. de Mortillet, et comme l'abbé Bourgeois était disposé à l'admettre, trop éloigné de nous par l'apparence extérieure pour être notre ascendant direct, adapté à un ordre de choses encore très différent du nôtre, aux prises avec une nature incomplète au point de vue de certaines séries animales, telles que les équidés, les ruminans, les carnassiers? Ce précurseur dépend, il est vrai, d'une simple hypothèse, et ceux qui l'acceptent, sur la foi d'indices controversés, sont bien forcés d'en

tracer l'image d'après ces indices, c'est-à-dire d'appuyer une présomption sur une autre présomption. Mais, en dehors du précurseur ainsi conçu et que nous ne saurions à coup sûr ni repousser d'une façon absolue et par fin de non-recevoir, ni accueillir en l'absence de documens décisifs, l'homme « tertiaire » ne saurait avoir qu'une signification, celle du prolongement rétrospectif de notre race, plus ou moins modifiée, si l'on veut, jusque dans la période géologique immédiatement antérieure à celle qui en a fourni les plus anciennes traces, c'est-à-dire jusque dans la période tertiaire. En lui-même, ce prolongement n'offre rien d'invraisemblable ; il n'a rien qui soit de nature à choquer l'esprit. Il ne s'écarte pas, en un mot, de ce que serait le résultat possible de recherches relatives aux origines d'un peuple quelconque, Francs, Goths ou Vandales, dont un érudit poursuivrait les vestiges au fond d'un passé plus lointain que le moment précis où ce peuple inaugure son rôle historique. Remarquons-le, puisque l'observation est applicable à la paléoethnie, l'archéologue qui rechercherait ainsi les premiers débuts d'un peuple historique s'adresserait de préférence aux siècles immédiatement voisins de celui où ce peuple entre en scène. — Où étaient les Francs avant Clovis et avant Chilpéric ou Mérovée? Ils nous apparaissent en corps de nation dans le cours du IVe siècle ; vers la fin du IIIe, sous Aurélien, il est fait d'eux quelque mention ; voilà pour eux ce que le quaternaire est maintenant pour l'homme ; mais, plus loin, s'il était possible d'interroger le passé, en le remontant, et d'obtenir de nouveaux documens, n'est-ce pas sous Septime-Sévère ou sous les Antonins que nous aurions quelque chance de saisir la plus lointaine filiation des Francs? Aurions-nous la pensée de remonter au-delà? — Et, dans le tertiaire même, si nous espérions rencontrer des éléphans ou des rhinocéros plus anciens que ceux signalés jusqu'à présent, est-ce à l'éocène et au paléocène, c'est-à-dire aux débuts de la période, que nous irions les demander? — Non, assurément! — Hé bien! le même calcul, la même méthode, les mêmes procédés d'investigation doivent être également appliqués aux recherches relatives à l'origine de la race humaine.

L'homme quaternaire, déjà répandu sur une vaste étendue de pays, taillant des armes semblables entre elles, de l'embouchure de la Somme à celle du Tage, n'était certainement pas à son premier début. Il existait auparavant à coup sûr; mais où? En Europe ou ailleurs?.. Nous le saurons peut-être quelque jour; mais si jamais nous l'apprenons, il est bien certain que c'est dans la partie récente du tertiaire que cette présence nous sera révélée. Mais alors ce n'est pas précisément l'homme tertiaire, c'est-à-dire répandu dans tout le « tertiaire » qu'on aura découvert, mais plus exactement l'homme « pliocène. » Ce serait une étrange erreur, en effet, que de croire qu'il en ait été autrement

des âges géologiques que de l'histoire même : celle-ci ne s'arrête jamais et se prolonge perpétuellement. Aucune barrière, aucune limite ne la détermine ; ce sont des enchaînemens sans fin. — En géologie, le pliocène récent touche et confine au quaternaire, et le pliocène ancien touche en arrière et confine au miocène, de même que celui-ci à son début se confond avec l'oligocène, qui à son tour se relie à l'éocène et ce dernier au paléocène. Ce sont là des termes inventés par nous, propres à nous guider et désignant des époques dont les limites n'ont rien de tranché, mais présentent plutôt des transitions comparables à celles des couleurs du prisme réunies à l'aide de nuances insensibles. Gardons-nous de confondre les classifications de la science avec la réalité vivante et objective; gardons-nous même de croire à une sorte d'équivalence entre ces divisions dont la faiblesse de notre esprit invoque l'appui. Il semblerait au premier abord que le quaternaire et le tertiaire fussent des âges comparables par leur durée présumée. Ce serait là pourtant une complète illusion : le quaternaire n'est que la fin du tertiaire, sa terminaison dernière, une sorte d'intervalle marqué par des phénomènes de transport, des accumulations de sables, d'argiles et de graviers, dont la stratification n'est pas assez constante ni assez régulière pour fournir les élémens d'une exacte chronologie ; tandis que le tertiaire répond à une époque immense, à un des âges de notre planète, à une période pendant laquelle non-seulement le sol continental a changé de configuration à plusieurs reprises, mais encore l'animalité terrestre, rudimentaire au début, s'est transformée tout entière, tandis que de son côté la végétation se distribuait par zones, se différenciait par régions, et que la température, achevant de perdre son uniformité première, s'échelonnait peu à peu de l'équateur au pôle. Celui-ci, refroidi graduellement, disparaissait enfin sous des glaces éternelles. Aucune parité ne saurait donc être établie entre le quaternaire et le tertiaire pris dans son ensemble, mais seulement entre le premier de ces âges et la fraction la plus récente de l'autre.

Le problème de l'homme dit tertiaire une fois mis de côté, on voit, en prenant M. Cartailhac pour guide, se dérouler en Portugal et en Espagne le tableau saisissant des âges préhistoriques enchaînés sans interruption. Nous ne songeons pas à suivre l'auteur dans cette étude, où rien n'est oublié de ce qui peut tenir le lecteur en éveil et l'intéresser en l'instruisant ; mais nous ne résistons pas à relever certains traits qui, sans isoler la Péninsule du reste de l'Europe préhistorique, ont cependant quelque chose de spécial à la région explorée par M. Cartailhac.

Les instrumens chelléens, c'est-à-dire les plus anciens, proviennent les uns de San Isidro, près de Madrid, les autres des environs de Lisbonne. Il est impossible de ne pas être frappé de leur

ressemblance, on peut dire de leur identité avec ceux des bords de la Somme, tellement la forme, la dimension et le procédé de fabrication sont les mêmes de part et d'autre. Cette régularité de contour qui les a fait comparer à une amande est encore plus frappante dans une pierre de Leira, au nord-ouest de Lisbonne. Certains de ces instrumens, qui ne sont pas les moins curieux, ont été rencontrés dans des cavernes, circonstance intéressante, parce qu'elle indiquerait la propension des hommes de ce premier âge à les utiliser, en Portugal, comme lieux de refuge, tandis qu'en France l'absence de pareils indices, à la même époque, donne à supposer qu'elles étaient inhabitables. N'oublions pas que l'homme était ici dans une région méridionale où les encombremens glaciaires et les phénomènes torrentiels n'atteignirent jamais l'intensité qu'ils avaient ailleurs, soit par l'effet de la latitude, soit par celui du voisinage de grandes chaînes envahies par les glaciers. Le mélange des objets, ceux de l'industrie « moustiérienne » avec les « chelléens, » ceux des âges de Solutré et « madaleinien, » ou des stations de la Dordogne, respectivement associés, marquent des passages, peut-être des progrès dans l'outillage, progrès qui se traduisent surtout par la division du travail, la spécialisation croissante des instrumens. Le plus ancien est, pour ainsi dire, unique; il est à deux fins : il est une arme et secondairement il sert d'outil; mais, à l'âge madaleinien, sans sortir du silex et de l'os, quelle variété l'homme a graduellement introduite dans les objets qu'il façonne! Les arts d'imitation et d'ornementation ont fait leur apparition, et ce qui prouve que ces tendances nouvelles n'ont rien d'isolé ni d'exceptionnel, mais qu'elles dépendent d'un instinct de la race même, ce sont les vestiges répétés de gravure au trait sur les ossemens ouvrés qui accompagnent les silex madaleiniens de la grotte d'Altamira, non loin de Santander. Le renne, ce compagnon assidu des stations françaises de cet âge, fait absolument défaut, il est vrai, à celles d'Espagne; mais cette absence ne doit pas étonner; elle est caractéristique en Provence, et, à Menton aussi bien qu'en Espagne, elle atteste que, favorisé par le froid de l'Europe centrale et par l'extension des glaciers des massifs alpins et pyrénéens, le renne ne dépassait pas, au sud, une limite déterminée; même dans ses migrations d'hiver, il ne s'écartait pas d'un certain périmètre, et, comme de nos jours, le froid et la glace lui étaient nécessaires.

Après la disparition complète du mammouth; après le retrait du renne et des immenses glaciers; après le temps correspondant à l'âge où l'homme fabriquait, en éclatant le silex, des grattoirs, des couteaux, des poinçons, des burins, des pointes de dards, où avec l'os façonné il obtenait des traits, des harpons, des bouts de javelines, des aiguilles, nous sortons du quaternaire et nous pénétrons dans les

temps actuels. C'est alors, selon une remarque importante de M. Cartailhac, qu'une solution de continuité se produit. « Jusqu'alors, dit-il, le progrès avait été constant et régulier, et la civilisation de la pierre taillée ou paléolithique s'était développée insensiblement; elle aurait été autochtone. » Mais, à l'origine de la pierre polie, à l'aurore des temps actuels, une lacune apparaîtrait, un intervalle obscur et difficile à interpréter s'interposerait : il y aurait eu invasion de l'Europe par une race nouvelle, plus forte, plus active, plus avancée, submergeant les races antérieures, les refoulant peu à peu, s'insinuant d'abord le long des côtes et pénétrant de là dans l'intérieur du continent. Désormais, et une fois la révolution accomplie, l'homme européen, bien que dépourvu encore de la connaissance des métaux et réduit à l'usage de la pierre polie, posséderait pourtant des animaux domestiques, pratiquerait l'agriculture, aurait des rites funéraires et élèverait des monumens. Cet âge nouveau, qui est celui des amas de coquilles, des sépultures mégalithiques et des cités lacustres, a cela de particulier qu'il s'étend à l'Europe entière, de la Scandinavie en Portugal, et, plus loin, jusqu'en Afrique. C'est une civilisation ayant ses traits, répondant à une phase de l'humanité, et qui, en Europe, a dû se prolonger jusqu'aux plus lointaines lueurs crépusculaires des temps historiques.

L'Espagne et le Portugal apportent un riche contingent au trésor de découvertes caractéristiques de cet âge. — Des amas de coquilles, assimilables aux « kjœkenmoeddings » des plages baltiques, se rencontrent en Portugal : ce sont des débris ou rebuts de cuisine qui paraissent se rattacher aux premiers temps de la pierre polie. Ils ont fourni, grâce à l'immensité des entassemens d'objets qui les composent parfois, les plus curieux enseignemens sur le régime et les habitudes des peuplades dont ils sont l'ouvrage, et qui, dans certains cas, les choisissaient pour y placer leurs morts. Certaines pratiques de cette époque, encore mal expliquées, présentent un côté mystérieux et sont de nature à exciter la sagacité des savans. Tel est le fait de la trépanation, dont les crânes de l'âge de la pierre polie offrent trop d'exemples pour ne pas y reconnaître un usage établi dans un dessein déterminé, médical ou superstitieux, lié peut-être aussi à un mode d'ensevelissement lorsqu'il s'agit de crânes perforés après la mort. La question, examinée sous toutes ses faces par M. Cartailhac, reste ouverte, malgré les efforts de Broca et de plusieurs autres pour en découvrir le véritable sens. — Mais ce qui attire le plus dans les souvenirs encore debout de cet âge, ce sont les cryptes sépulcrales ou, si l'on veut, les cavernes artificielles, tantôt simplement creusées et agrandies en forme de caveau, avec ouverture ménagée pour servir d'entrée, tantôt érigées au dehors au moyen d'élémens mégalithiques assemblés, quoique bruts, de ma-

nière à présenter une ordonnance symétrique : ce sont alors des dolmens, toujours destinés à l'origine, selon la remarque de M. Cartailhac, à disparaître sous un amas de terre constituant un tumulus.

Les dolmens ne sont que des tombes et renferment constamment un mobilier funéraire, lorsqu'ils n'ont pas été fouillés; ils couvrent le Portugal et y prennent le nom de *Anta,* au pluriel *Antas,* mot qui aurait, à ce qu'il paraît, la signification « d'autel. » Comme les dolmens bretons, ils sont souvent précédés d'une allée couverte, et témoignent, si l'on songe à la fréquence de ces sortes de monumens en Scandinavie, en Angleterre, dans toute la France et une partie au moins de l'Allemagne, de la longue durée et de la puissance du peuple ignoré qui eut la force d'ériger ces masses, de les aligner et de les superposer, en y gravant parfois des signes mystérieux, pour y coucher ses morts, dans la pensée de leur procurer un asile inviolable.

Les siècles s'écoulèrent ainsi jusqu'au moment où la métallurgie prit naissance, le cuivre d'abord, puis le bronze. Le progrès dut être très lent, puisque les objets en métal s'associent d'abord en très petit nombre aux instrumens en pierre polie, dont l'usage persiste. Il semble que longtemps encore, et sans que le commerce soit venu directement alimenter les peuplades européennes, celles-ci aient reçu du dehors et de proche en proche la matière métallique, d'abord ouvrée à l'aide de procédés élémentaires et primitifs. Il y a là des phases successives, habilement analysées dans le livre de M. Cartailhac, auquel nous renvoyons ceux, — et le nombre en est grand, — qui tiennent à se rendre compte des efforts complexes et répétés, des tâtonnemens de toutes sortes, au moyen desquels l'homme, si longtemps rudimentaire, est parvenu peu à peu à s'élever jusqu'à la connaissance et à la pratique des arts techniques, puis à l'intuition de la beauté typique, associée en lui à la pensée de ses triomphes sur la matière inerte. C'est par là que ses luttes pour le bien-être le conduisent, à son insu et en dépit de ses défaillances, à voir au-dessus et plus loin, à ne jamais s'arrêter, au risque de déchoir, dans cette marche ascendante vers un but qu'il croit toujours être sur le point de toucher et qui ne recule incessamment que pour mieux apprendre à l'homme à s'en rapprocher de plus en plus.

G. DE SAPORTA.

L'INTERVENTION DU SAINT-SIÈGE

DANS

LES ÉLECTIONS ALLEMANDES

On a vu souvent des papes s'immiscer *motu proprio* dans les affaires des gouvernemens, leur intimer des défenses ou des ordres, censurer leur politique ou leurs décrets, se poser impérieusement en arbitres des querelles que pouvait avoir César avec ses peuples. César protestait; c'est une longue et dramatique histoire que celle de ses bruyans démêlés avec la puissance spirituelle. Nous venons d'assister à un spectacle plus singulier et beaucoup plus rare. Nous avons vu un gouvernement autoritaire, ombrageux, très jaloux de ses droits, qui avait guerroyé quinze ans contre l'église et se faisait un jeu de déposer des évêques ou d'expulser des vicaires de campagne, solliciter l'assistance du souverain-pontife pour obtenir de son parlement le vote d'une loi qui lui tenait au cœur. Le saint-père a répondu obligeamment à cet appel, il a interposé ses bons offices et son autorité, il a engagé le parti catholique à se rendre agréable à M. de Bismarck en adoptant le septennat militaire. Les chefs de ce parti n'ayant pas obtempéré à sa demande, il leur en a témoigné son déplaisir, il est revenu à la charge, et, autant qu'il était en lui, il a pesé sur les électeurs catholiques pour qu'ils envoyassent à Berlin une majorité docile, désireuse de complaire au chancelier.

Que nous sommes loin du temps où un pape d'esprit mystique et d'humeur batailleuse revendiquait fièrement ses droits contre le gou-

vernement prussien, jetait d'audacieux défis à ce vainqueur devant qui l'Europe entière s'inclinait! Le 24 juin 1872, s'adressant à des catholiques allemands établis à Rome, il leur disait : « Nous sommes en butte à une véritable persécution; le premier ministre d'un puissant gouvernement l'a préparée de loin. Je lui ai fait savoir, et je ne m'en cache point, que les triomphes sans modération ne sont pas de longue durée, que c'est folie aux orgueilleux que d'entrer en lutte contre la vérité et contre l'église. » Et se souvenant de Daniel et des rêves du roi de Babylone, il ajoutait : « Qui sait si elle ne se détachera pas bientôt de la montagne, la petite pierre qui brisera le pied d'argile du colosse? »

Cette petite pierre, cette bravade et cette prophétie firent beaucoup de bruit dans le monde. A quelques mois de là, M. de Bismarck relevait le gant, en déclarant à la chambre des seigneurs de Prusse que, dans tous les temps, Agamemnon avait eu des différends avec Calchas et avait dû remettre à sa place « ce voyant qui se flattait de connaître mieux que personne la volonté des dieux. » — « C'est une grande erreur, disait-il encore, de ne considérer sa sainteté le pape que comme le chef d'une confession chrétienne. La papauté fut toujours une puissance politique, et toujours elle s'est résolument ingérée dans les affaires de ce monde. Sa prétention est de soumettre la puissance séculière au pouvoir spirituel, et on ne l'empêchera jamais d'aspirer à la domination... Le pape est un souverain étranger qui réside à Rome et qui, par les derniers changemens introduits dans la constitution de l'église, est devenu plus puissant que jamais... Notre devoir est de défendre l'état contre lui. » Si perspicace que soit le chancelier de l'empire allemand, il ne prévoyait pas alors que, quatorze ans plus tard, il inviterait d'une manière pressante ce souverain étranger à se mêler de ses affaires, à intervenir dans ses élections, qu'Agamemnon dans l'embarras demanderait des oracles à Calchas. On a bien raison de dire qu'il ne faut s'étonner de rien, que tout arrive, que les plus grands politiques ne font pas leur destin.

Si singulier que soit l'événement, plus singuliers encore sont les commentaires auxquels il a donné lieu dans une partie de la presse allemande. Tel journaliste qui s'était signalé par l'aigreur de sa polémique contre les insolentes prétentions de la curie romaine a chanté un alléluia et entonné le cantique de Siméon, se félicitant d'avoir assez vécu « pour voir un grand pape tendant la main à un grand chancelier. » On a pu lire dans une feuille officieuse de Berlin que, détrompé de ses faux amis, irrité contre ceux qui avaient trop longtemps abusé de son nom, le souverain-pontife avait voulu donner un témoignage éclatant de sa sympathie au plus pacifique des hommes d'état, à celui qui représente dans le monde le principe d'autorité et qui s'occupe sans cesse de maintenir l'ordre dans l'Europe. Un orateur

d'assemblée populaire a déclaré que le chef de l'église universelle avait une préférence, un goût particulier pour l'Allemagne, seul pays « où la monarchie soit solide comme le rocher dans la mer. » — « La France est en proie à tous les vices, à toutes les misères du régime républicain; la royauté espagnole est toujours vacillante, toujours menacée ; le sol de la Russie est miné par le nihilisme. Le pape sait que l'autel n'est en sûreté qu'à l'ombre d'un trône inébranlable, et l'Allemagne est pour lui une terre de dilection. »

Ce qui a paru plus étonnant que tout le reste, c'est le langage de quelques feuilles du parti national-libéral, qui vota jadis avec un joyeux empressement toutes les lois de combat contre l'église. On a vu des protestans, des juifs, des libres penseurs prêcher aux catholiques allemands la plus pure doctrine ultramontaine, leur démontrer que, d'après le droit canonique, les volontés et les décisions du pape font loi dans les affaires temporelles comme dans les autres, qu'un catholique compromet son salut éternel par des distinctions coupables, qu'il n'a pas le droit de se réserver la liberté de son jugement dans la question du septennat. S'enfarinant pour un jour de théologie, ces mécréans citaient gravement Boniface VIII et la bulle *Unam sanctam*, rappelaient qu'aux termes de cette bulle, « il est nécessaire à tout être humain qui veut sauver son âme d'être soumis en toute chose au pontife romain, » et ils reprochaient à M. Windthorst ses criminelles rébellions, ils traitaient M. de Frankenstein de mauvais catholique. Cicéron disait que deux aruspices ne pouvaient se regarder sans rire; on raconte aussi qu'Arlequin se déguisa un jour en archevêque, mais qu'on le reconnut bien vite à la façon dont il donnait la bénédiction. Certains nationaux-libéraux sont plus forts que des aruspices, plus forts qu'Arlequin; ils ne se décèlent jamais par un sourire, par un geste imprudent, par une gambade, et qu'ils bénissent ou qu'ils maudissent, ils se comportent jusqu'au bout comme de vrais archevêques.

On avait annoncé que le saint-père ferait quelque chose pour témoigner au gouvernement impérial ses dispositions conciliantes et son désir de lui être agréable; mais personne, sauf peut-être le chancelier de l'empire, ne pensait qu'il intervînt avec tant d'éclat. On assure qu'il a regretté la publicité donnée aux deux lettres du cardinal Jacobini. Qui a été l'indiscret? *Is fecit cui prodest.* Il faut toujours s'attendre aux indiscrétions, et le pape Léon XIII pouvait aussi prévoir les pénibles embarras qu'il allait causer aux catholiques allemands, qui avaient longtemps étonné le monde par leur savante discipline, l'humiliation qu'il allait infliger à leurs chefs, dont il louait le zèle, mais désavouait la conduite, les railleries, les sarcasmes qui de toutes parts pleuvraient sur eux. On prétend que, dans une heure de mélancolie, M. Windthorst

avait rédigé en ces termes l'épitaphe du parti du centre : « Ci-gît le centre, qui ne fut jamais battu par ses ennemis, mais qui fut délaissé de ses amis. » — « Parlez mieux, lui a répliqué la *Gazette de Cologne;* dites plutôt : Ci-gît le parti du centre, mort de la maladie guelfe. »

Heu! præmatura consumptum morte quiescit
Hic Centrum, morbi victima guelfiaci.

Et, après avoir parlé latin, *la Gazette* expliquait en bon allemand que Léon XIII venait de délivrer les catholiques de la servitude où les retenaient quelques ambitieux sans scrupule, ennemis de l'empire et de toute autorité légitime : « Le guelfisme enseignait ses décevantes doctrines par la bouche de M. Windthorst ; la parole vient d'être rendue au peuple, à la noblesse et au clergé catholique. » Ce clergé a ressenti de cruelles perplexités. Il s'est trouvé deux évêques pour déclarer que tout commandement qui vient de Rome est sacré, et que, quoi qu'il en coûte, il faut s'y soumettre. Un autre, qu'on sollicitait de combattre la candidature de M. Windthorst, a répondu qu'en matière politique les opinions étaient libres, et que chacun doit suivre sa conscience. D'autres se sont tus. Peut-être pensaient-ils que les bergers qui font la paix avec le loup en lui livrant leurs chiens sont des imprudens et se préparent de cuisans repentirs.

Les raisons qui ont déterminé le saint-père sont faciles à comprendre et font honneur à son caractère apostolique. Il lui a paru que le vote du septennat était propre à éloigner les dangers de guerre, à dissiper le sombre nuage qui pèse sur l'Europe depuis quelques semaines : « Si la loi est adoptée, est-il dit dans la lettre du cardinal Jacobini du 3 janvier, le danger d'une guerre prochaine sera évité, et le parti du centre aura rendu ainsi un immense service à sa patrie, à toute l'Europe, à l'humanité. » Léon XIII a trop de clairvoyance pour être absolument convaincu que le septennat, c'est la paix. Mais il sait que la Prusse est un pays où les conflits parlementaires trouvent quelquefois leur solution dans une guerre extérieure, que les gouvernemens qui ont un procès avec leur peuple peuvent être tentés d'y faire diversion en plaidant, l'épée à la main, contre leurs voisins. Nous lisions dernièrement dans les mémoires d'un diplomate saxon le mot d'un vieux général autrichien qui se plaignait que le prince de Metternich eût trop sacrifié au maintien de la paix : « Une bonne guerre en 1830 et même en 1840 aurait empêché les c... de 1848. » Le pape Léon XIII connaît trop les hommes pour ne pas savoir que certains politiques ont moins de répugnance que M. de Metternich pour les cures violentes, et il a jugé qu'un souverain-pontife remplissait son devoir en ôtant aux violens

tout prétexte de chercher dans une sanglante aventure la réparation de leurs mécomptes.

Il a pensé aussi qu'il n'obtiendrait jamais la revision des lois de mai s'il ne l'achetait par quelque complaisance : « Notre âme, écrivait-il en 1878 à l'archevêque de Cologne, ne connaîtra pas le repos avant que la paix religieuse soit rétablie en Allemagne. » Durant plusieurs années, il a poursuivi cette épineuse et délicate négociation, en y employant tous les efforts, tous les soins, toutes les souplesses de sa patiente diplomatie. Le gouvernement prussien refusait de se démunir de ses lois de combat et de rigueur. Le 20 avril 1880, M. de Bismark écrivait au prince de Reuss : « Si on a cru que non-seulement nous désarmerions, mais que nous détruirions nos armes par voie législative, on nous a prêté gratuitement une grande sottise... Une épée doit servir à retenir l'autre dans le fourreau. » Le pape ne s'est point lassé.

On ne consentait d'abord qu'à laisser dormir les lois; M. de Bismarck s'était fait donner par les chambres prussiennes des pouvoirs discrétionnaires, le droit de suspendre à son gré les poursuites et de multiplier les dispenses. Ce n'était pas assez pour Léon XIII. « Les lois restent, disait-il fort justement; les hommes et leur bonne volonté ne vivent qu'un jour. Je ne serai tranquille que quand vous aurez revisé. » On s'est décidé enfin à cette revision qu'on avait obstinément refusée; mais le saint-père sentait bien qu'elle ne répondrait pas à ses désirs s'il n'avait lui-même rien à offrir, rien à donner. On lui avait dit plus d'une fois : Si vous voulez que nous allions à vous, il faut que vous veniez à nous; nous réglerons notre pas sur le vôtre. « Sous peu, écrivait le cardinal Jacobini, on présentera le projet de loi tendant à une revision finale des lois politico-ecclésiastiques prussiennes. Nous avons reçu à ce sujet tout récemment des assurances formelles... Un vote favorable du centre dans l'affaire du septennat affermirait le gouvernement dans ses bons sentimens pour l'église et pour le saint-siège apostolique. » Le pape sait qu'à Berlin on ne donne qu'à la condition de recevoir, que la paix ou la guerre, tout s'y marchande; après avoir longtemps résisté, il est entré en composition, il a conclu un marché. N'est-on pas condamné quelquefois à adopter les mœurs et les usages des gens avec qui l'on traite?

Ceux qui ont l'honneur d'approcher le saint-père le soupçonnent de n'avoir qu'une gratitude mêlée de défiance pour les laïques qui se mêlent ostensiblement de ses affaires et lui dictent des plans de conduite. Il accepte leurs services, il fait peu de cas de leurs conseils, l'autorité qu'ils se sont acquise lui porte ombrage et leur éloquence l'inquiète : les diplomates goûtent médiocrement les tribuns. Léon XIII n'admet pas qu'on soit plus papiste que le pape. Assurément, il n'a pu entrer

dans sa pensée de livrer ses chiens; un berger prudent ne donne pas au loup une telle marque de confiance. Il a dit seulement : « Taisez-vous, tenez-vous tranquilles ; j'entends rester le juge souverain de mes intérêts. »

Au surplus, après tant de mortifications patiemment endurées, pouvait-il se refuser à sa fortune et à la revanche qu'elle lui offrait? Le plus puissant gouvernement de l'Europe, qui avait recouru naguère à sa médiation pour se réconcilier avec l'Espagne, la réclamait de nouveau pour en finir avec ses difficultés intérieures. On l'avait traité de souverain étranger ; on se ravisait, on venait à lui, on lui disait : « Nous avons de grands embarras, venez à notre secours, usez de votre ascendant, de votre autorité sacrée pour que nos élections marchent à souhait, pour que nous obtenions du suffrage universel le parlement que nous désirons. Non, vous n'êtes pas un étranger, vous êtes de la maison ; aidez-nous à rétablir la paix dans notre ménage. » Quelle occasion de montrer à l'Europe tout ce que peut encore la papauté dépouillée de sa royauté temporelle et l'action qu'exerce dans le monde l'auguste prisonnier du Vatican ! Quelle leçon pour les gouvernemens faibles qui croient pouvoir se dispenser de tout ménagement et de tout égard en traitant avec le saint-siège ! Quel avertissement pour les étourdis qui se flattent de régler les affaires de conscience par des coups de force ! Un journal progressiste de Berlin racontait à ce sujet, sous forme d'apologue, qu'un des grands de la terre avait perdu un précieux anneau, qui lui était plus cher que la vie. Pour le retrouver, il mit en campagne ses fils et ses serviteurs ; dans la chaleur de leur zèle, ils allaient, couraient partout, se rendant à charge à beaucoup de gens par leurs plaintes, par leurs cris, par leurs bruyantes réclamations. Mais un jour, le maître leur dit : « Paix ! ne cherchez plus et modérez vos cris. On m'a promis de me rendre mon anneau ; si on me manque de parole, vous recommencerez à crier. » Voilà, selon le journal berlinois, le précis exact de ce qui vient de se passer entre sa sainteté et le parti du centre.

On connaîtrait mal M. de Bismarck si l'on supposait qu'il lui en a coûté de recourir à l'assistance du saint-père pour arranger ses affaires domestiques, et qu'il tient le moindre compte des criailleries des libéraux qui lui reprochent l'énormité de son action. Il a toujours regardé les discussions de principes comme des disputes oiseuses, il n'a jamais réglé sa conduite sur des idées abstraites, qu'il traite de thèses académiques. Il possède au suprême degré le génie des affaires, et il n'y a pour lui que des affaires dans ce monde ; s'agit-il d'en faire une bonne, il n'aurait garde de consulter au préalable les scrupules de ce que Saint-Simon appelait la gent doctrinale. De même que jadis il était prêt à faire alliance avec la révolution pour écraser l'Autriche, il s'est allié avec le saint-siège pour se défaire d'une majorité qui le

gênait et contrariait ses plans. Si l'on s'étonne qu'il emploie de si gros et de si dangereux moyens à l'unique fin de remporter une victoire électorale, il est bon de se souvenir du mot du comte Arnim, qui remarquait que pour le chancelier de l'empire allemand il n'y a point de petites choses, et que les éléphans se servent également de leur trompe pour soulever un rocher ou pour ramasser une aiguille. Il est bon de considérer aussi que ces élections dont il a préparé le succès en remuant de si prodigieuses machines avaient à ses yeux une extrême importance, qu'il y allait, selon lui, des destinées de l'Allemagne et de son avenir particulier.

Le traité qu'il vient de faire avec le pape Léon XIII, il avait tenté dès 1872 de le conclure avec le pape Pie IX. Il était revenu de Versailles dans une singulière disposition d'esprit ; à sa joie triomphante se mêlaient des soucis, des mécontentemens, des rancunes. Quiconque a lu avec attention le curieux livre du docteur Busch sait que le chancelier avait de sérieux griefs contre le parti militaire. Il se plaignait qu'au lendemain de leurs grandes victoires, les généraux l'avaient pris de plus haut avec lui, que les batailles gagnées leur avaient enflé le cœur, qu'ivres d'un fol orgueil, ils attribuaient toutes leurs prospérités et l'heureux dénoûment de la pièce à leur savante et infaillible stratégie, oubliant que leurs succès avaient été préparés de loin par un ministre des affaires étrangères très avisé, très prévoyant, très habile, et protégés par lui contre les jalousies et le mauvais vouloir de l'Europe. Il ressentait une vive irritation contre le grand état-major, qui le traitait avec un incroyable sans-gêne, ne le consultait sur rien, lui refusait les informations, les renseignemens dont sa politique avait besoin pour combiner ses plans et ourdir ses trames. — « Je les punirai, disait-il un jour à son confident, en devenant le plus parlementaire des hommes. »

Il rentrait à Berlin avec le dessein arrêté de se mettre au mieux avec son parlement, de s'y créer une majorité compacte, dont il pût se couvrir contre toutes les entreprises. Aussi éprouva-t-il quelque chagrin en apprenant qu'un parti confessionnel était en voie de formation dans les provinces catholiques de l'empire. Cette affaire lui parut louche, il en devina sur-le-champ les fâcheuses conséquences, et, comme il ne sépare jamais les questions d'affaires des questions de personnes, sa défiance redoubla quand le parti du centre se donna pour chef un juriste diplomate, très versé dans la casuistique constitutionnelle, d'esprit retors et de goûts belliqueux, « un Hanovrien, disait-il, qui avait ressenti quelque répugnance à devenir Prussien, qui n'avait jamais prouvé qu'il eût surmonté cette répugnance et qui semblait n'applaudir à la création du nouvel empire allemand qu'en se réservant le bénéfice d'inventaire. »

Dès ce temps-là, il conçut le projet de traiter avec le pape par-des-

sus la tête du parti du centre, et d'obtenir que Pie IX désavouât M. Windthorst et son entreprise. Il se flatta un instant de mener à bonne fin sa négociation ; il fut bientôt désabusé. Le pape Pie IX avait essuyé un cruel mécompte : il avait espéré que le nouvel empereur d'Allemagne épouserait ses intérêts, travaillerait au rétablissement de son pouvoir temporel. L'adresse votée par le Reichstag en 1871 et le commentaire qu'en fit M. de Bennigsen par ordre supérieur le guérirent de ses illusions. On ne faisait rien pour lui et on réclamait ses bons offices; il les refusa. M. de Bismarck a raconté lui-même qu'il avait réussi à gagner à sa cause le cardinal Antonelli, mais que les chefs du parti du centre, pour parer le coup, avaient dépêché à Rome « un très grand personnage, qui résidait dans le sud-ouest de l'Allemagne et faisait quelquefois parler de lui, » que ce grand personnage avait dénoncé le cardinal au pape et décidé sa sainteté à approuver la formation et la conduite d'un parti qui devait procurer au chancelier beaucoup d'ennuis, beaucoup de déboires.

M. de Bismarck en conclut qu'on voulait la guerre, et il s'empressa de la déclarer. Les jésuites furent expulsés d'Allemagne, et le gouvernement prussien s'occupa de concerter ces fameuses lois de mai, qu'on promet aujourd'hui de supprimer. M. de Bismarck n'attend jamais qu'on l'attaque, sa défensive consiste à prendre les devans et à porter les premiers coups. Il est sur ce point le fidèle disciple du grand Frédéric, qui, au moment d'envahir la Saxe, au mois d'août 1756, écrivait à l'un de ses conseillers de légation, le baron de Knyphausen, de bien expliquer au cabinet de Versailles « la distinction solide et fondée qu'il faut faire entre l'agresseur et les premières hostilités; que l'agresseur est celui qui fait des plans pour attaquer l'autre, au lieu que l'autre, qui se voit forcé malgré lui de commettre les premières hostilités, n'agit qu'à son corps défendant. » Il ajoutait : « Comme cette distinction est exactement conforme au droit de nature et des gens, vous tâcherez de l'établir au mieux, et vous vous donnerez la peine de réfléchir aux argumens moyennant lesquels vous établirez cette distinction si naturelle et si raisonnable (1). » Comme le grand Frédéric, M. de Bismarck a toujours trouvé cette distinction aussi raisonnable que naturelle, aussi fondée que solide, et il lui est facile de prouver qu'à l'intérieur comme au dehors, il s'est toujours tenu sur la défensive. On a cru qu'il attaquait, on se trompait lourdement : il a passé sa vie à se défendre contre des intentions.

Tant que dura le *Culturkampf*, M. de Bismarck approuva les rigueurs ; il alléguait pour les justifier des raisons de convenance et de nécessité. Il déclara plus d'une fois que les décisions du dernier concile

(1) *Politische Correspondenz Friedrich's des Grossen*, XIIIe volume, page 225. Berlin, 1885.

avaient profondément modifié la constitution de l'église, qu'il fallait aviser, qu'il importait, toute affaire cessante, de sauvegarder l'indépendance de l'état contre les usurpations d'un pape infaillible et italien, qui avait attiré à lui les droits et les prérogatives des évêques allemands. Il professait un inviolable attachement à ce qu'il appelait « l'évangile de la réforme. » Il s'écriait : « Si j'obéissais au pape, je mettrais mon âme en danger, car le pape ne peut rien pour mon bonheur éternel. D'ailleurs, puis-je reconnaître en lui le successeur de Pierre? Pierre n'était pas infaillible, Pierre a péché, Pierre s'est repenti de sa faute et l'a pleurée amèrement. Je n'ose espérer que le pape en fasse autant. » Il avait dit le même jour : « Je ne saurais regarder comme mon ami, comme mon allié, l'homme qui subordonne l'évangile à sa politique. »

Les naïfs se laissaient prendre à ces éloquentes déclarations. Ils se persuadaient qu'après avoir délivré l'Allemagne de l'oppression étrangère, le chancelier voulait l'affranchir de la tyrannie romaine et du culte des idoles. On le considérait comme le libérateur spirituel de son peuple, comme un nouveau Luther. On aurait pu cependant deviner à certains mots qui lui échappaient qu'il faisait une expérience politique, qu'il n'avait dans le fond de l'âme aucune haine pour le catholicisme ni pour aucun dogme. Ce libérateur ne songeait qu'à se délivrer lui-même d'un parti qui l'incommodait. Il se flattait qu'à force de tracasseries, de vexations, il lasserait la patience du haut et du bas clergé, que les bergers sans ouailles et les ouailles sans bergers s'en prendraient au parti du centre des chagrins qu'on leur causait, que les consciences froissées et malades n'attendraient plus le soulagement de leurs maux que du seul médecin qui les pût guérir, qu'après avoir essayé de la menace, l'église chercherait à désarmer la colère de César par ses soumissions et ses prières, que M. Windthorst serait abandonné par ses électeurs, que l'armée, délaissant ses généraux, demanderait à traiter.

L'événement trompa son attente; la résistance opiniâtre qu'il rencontrait le fit réfléchir. Loin de rompre l'accord des soldats et de leurs chefs, la persécution avait resserré leur union. L'armée manœuvrait avec une merveilleuse discipline et, d'année en année, elle s'accroissait de nouvelles recrues. D'autre part, les conservateurs impérialistes et les nationaux-libéraux, qui dans le Reichstag comme dans le parlement prussien formaient la majorité et qui avaient voté les lois de mai, n'acceptaient pas toutes les propositions du chancelier; ils se permettaient de faire leur choix et leurs réserves, ils le contrariaient quelquefois par leurs refus, ils mettaient des conditions à leur obéissance. M. de Bismarck préfère un franc ennemi aux amis indociles et raisonneurs, qu'il traite d'amis infidèles. Piqué des chicanes que lui faisaient les nationaux-libéraux, il se plaisait à les inquiéter en les

menaçant de chercher ailleurs le secours qu'on lui marchandait et de renouer avec Rome. Il affectait de dire « que la paix religieuse lui était chère, qu'il considérait les conflits comme des crises passagères et fâcheuses et non comme une institution bienfaisante. » Il dit un jour publiquement à M. Windthorst, en le regardant en coulisse : « Ceux qui ont besoin de moi savent où ils peuvent me trouver. » Ce mot causa un grand trouble à M. de Bennigsen et à son parti. A quelques jours de là, le 16 avril 1875, il prononçait cette parole mémorable : « L'histoire nous montre des papes guerroyans et des papes qui sont des hommes de paix. J'ose espérer que nous verrons un jour monter sur le trône pontifical un homme pacifique, qui ne prétendra pas que le monde entier doive obéir à un élu du clergé italien, mais qui laissera chacun vivre à sa façon, qui sentira le besoin de s'entendre avec la puissance temporelle et avec lequel il sera possible de conclure la paix. »

Le 3 mars 1878, un pape pacifique succédait au bouillant Pie IX, et peu de temps après son couronnement, on commençait à négocier avec lui. Mais on lui demandait de grandes concessions, on lui en promettait peu, et comme il joignait à la douceur beaucoup de prudence et de fermeté, la négociation fut laborieuse. Ce qui assouplit le chancelier, ce qui détermina son évolution, ce furent les élections de 1881, qui déçurent toutes ses espérances et détruisirent la majorité sur laquelle il s'appuyait. Les progressistes et le parti du centre s'étaient notablement renforcés, les nationaux-libéraux avaient essuyé une humiliante défaite : ils ne disposaient plus que d'une quarantaine de voix. Peu de jours après, M. de Bismarck déclarait avec une certaine mélancolie qu'il se voyait contraint de changer ses plans, que ses amis étant devenus trop faibles pour le soutenir, il était obligé de s'en procurer d'autres, et, pour se mettre à l'aise, il se plaignit que son ancienne majorité avait eu souvent des torts envers lui, qu'elle avait voulu lui imposer d'inacceptables conditions, que ne pouvant venir à bout de sa résistance, elle avait tenté « de le prendre par la famine, » qu'il avait dû demander du secours au parti du centre pour accomplir sa grande réforme des tarifs douaniers.

Au surplus, touché subitement de la grâce, il avait fait une découverte qui mettait sa conscience en paix. Il s'était assuré, après y avoir longuement réfléchi, qu'en définitive le pape n'est pas un Italien, et, dans cette même séance, il affirmait que l'église catholique en Allemagne est une institution nationale de l'empire allemand, que le pape, en tant qu'il est son chef, ne doit pas être considéré comme un souverain étranger. Il l'avait pris longtemps pour un Italien, il était revenu de son erreur. La politique a ses casuistes : désormais, ses scrupules étant levés, le chancelier pouvait demander au saint-père de l'aider à régler à sa guise certaines questions purement allemandes.

M. de Bismarck change souvent de théories, de tactique et de procédés, mais ses volontés ne varient jamais. Comme jadis, il n'entendait satisfaire la papauté qu'à la condition qu'elle usât de toute son influence pour désarmer l'opposition du parti du centre et le transformer en parti de gouvernement. Le pape Léon XIII cherchait en vain à décliner cette proposition; en vain alléguait-il que la politique allemande ne le concernait point, qu'il n'avait pas de conseils à donner à M. Windthorst dans les questions d'impôts ou de monopoles. M. de Bismarck secouait les oreilles, il traitait cette réponse de mauvaise défaite. « On nous affirme, avait-il écrit au prince de Reuss, le 20 avril 1880, que le parti du centre est conduit par quelques chefs qui n'en font qu'à leur tête, et qui, vivant de la guerre, craindraient d'être mis à pied dans un temps de paix. Je n'en puis rien croire, quand je considère que tant d'ecclésiastiques, grands ou petits, se sont enrôlés dans cette faction, et que leur politique, qui pousse parfois l'esprit d'opposition jusqu'à faire cause commune avec les socialistes, est appuyée par des membres de la plus haute et de la plus riche noblesse. Cela ne s'explique que par l'action des confesseurs sur les hommes et encore plus sur les femmes. Un mot du pape ou des évêques et même l'avertissement le plus discret mettraient un terme à cette alliance contre nature. » Léon XIII protestait de ses intentions pacifiques et bienveillantes; mais M. de Bismarck ne tient compte de leurs intentions qu'à ses ennemis, il attend des actes de ses amis. « La question qui s'impose, avait-il encore écrit, est de savoir si le saint-siège n'a pas la force ou n'a pas la volonté de détourner le parti clérical d'une conduite qu'il désapprouve. » Il en revenait toujours là : « Ou vous avez la puissance de réformer le parti du centre, et c'est la volonté qui vous manque, ou vous êtes réellement impuissant, et dès lors, quel intérêt puis-je avoir à vous ménager? » La parole de censure et de condamnation qu'on s'obstinait à lui demander, Léon XIII l'a enfin prononcée. A-t-il bien fait? a-t-il mal fait? Les paris sont ouverts.

— En 1887, disent les uns, on a vu un chancelier de l'empire allemand, qui avait bataillé quinze ans contre l'église, solliciter l'assistance du pape pour faire passer une loi qui lui était chère. Cet événement est une date glorieuse dans l'histoire de l'église. Léon XIII a créé un précédent dont il pourra plus tard se prévaloir. Qui aura dorénavant le droit de lui dire : « Tu es un Italien, et nos affaires temporelles ne sont pas de ton domaine? » Sans doute, le parti du centre a été fort ému du désaveu que lui infligeait le saint-père; mais il s'est remis de son trouble; comme le disait un journal : « La lettre Jacobini a été digérée, non sans peine, mais enfin elle a passé. » D'ailleurs, savons-nous quelles promesses ont été faites au pape et si on ne s'est pas engagé à épouser ses intérêts, à améliorer sa situation, à ménager un accommodement entre le Vatican et le Quirinal?

— Pure chimère! disent les autres. Si puissant que soit M. de Bismarck, il n'a ni la volonté ni la force de résoudre l'éternelle question romaine. N'a-t-il pas éprouvé en Orient tous les inconvéniens attachés au métier de juge de paix, et n'y a-t-il pas trouvé de nouvelles raisons de se défier des guêpiers? « Le saint-père, nous écrit-on d'Allemagne, ne s'est point occupé de ses intérêts particuliers; il n'a obéi, en intervenant dans l'affaire du septennat, qu'à l'une de ces généreuses inspirations qui viennent du cœur: il n'a songé qu'à la paix du monde et à la paix religieuse. On lui a promis de reviser les lois de mai, on les revisera, on lui fera d'importantes concessions, on lui en promettra d'autres; on peut avoir encore besoin de lui, on veut le tenir, on ne tient les hommes que par la crainte et l'espérance. Les élections du 21 février ont bouleversé l'échiquier parlementaire. M. de Bismarck dispose aujourd'hui d'une majorité de gouvernement. La gardera-t-il? Il est permis d'en douter, sa méthode étant de tout demander à ses amis sans leur rien accorder. Le parti du centre est sorti presque intact de cette bagarre, mais le voilà privé pour longtemps de ses alliés les progressistes, qui sont devenus une quantité négligeable. Les nationaux-libéraux ont réparé brillamment leurs échecs; en plus d'un endroit, le clergé protestant a prêché pour eux, ils ont conquis le Wurtemberg et la Saxe, ils sont les héros de la fête. Leur étonnant succès, qui a dépassé leurs propres espérances, cause sûrement moins de plaisir au chancelier qu'à son futur souverain, le prince impérial, qui compte parmi leurs chefs plus d'un homme avec qui il s'entendrait facilement et qu'il aimerait à voir siéger dans ses conseils. Tant que M. de Bismarck, les conservateurs et les nationaux-libéraux feront bon ménage, on pourra se dispenser de ménager le parti du centre. Mais si M. de Bennigsen et ses amis, sentant leur force, indisposaient le chancelier par leurs exigences et leurs objections, on se brouillerait bien vite, M. Windthorst redeviendrait un homme très important, et peut-être recourrait-on une fois encore à l'obligeante intervention du pape. Il n'aurait plus le droit de dire: « *Non possumus*, » — et cependant le chef de l'église catholique ne peut, sans déroger, s'atteler à la fortune d'un homme, si grand qu'il soit, et à sa politique de plus en plus personnelle. »

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

TROIS ROMANS.

André Cornelis, par M. Paul Bourget. Paris, 1887; A. Lemerre. — *Jeanne Avril*, par M. Robert de Bonnières. Paris, 1887; Ollendorff. — *Mont-Oriol*, par M. Guy de Maupassant. Paris, 1887; Havard.

Aux récens romans de MM. Paul Bourget, Robert de Bonnières et Guy de Maupassant, j'aurais aimé pouvoir joindre, si leur éditeur l'eût voulu, pour en parler en même temps, un roman aussi de M. Henry Rabusson, et un roman de Pierre Loti. Ce n'est point, à vrai dire, qu'il y ait entre eux cinq tant de ressemblances, ni si grandes; et même, en y regardant bien, je ne leur vois guère de commun qu'un ou deux traits : ils sont jeunes tous les cinq, et tous les cinq ils font ou ils cherchent à faire autrement que l'on ne faisait avant eux. Mais, en faisant autrement, font-ils mieux? ou font-ils même autrement? Le roman romanesque, ce genre extravagant et charmant qui fut celui de Balzac et de George Sand, est-il aussi complètement épuisé qu'ils voudraient bien nous le faire croire? leur roman vrai, ce roman de la vie réelle, vivant et vécu, qu'ils ont la louable ambition d'écrire, n'a-t-il pas aussi lui, comme l'autre, ses moyens, ses procédés, ses conventions, qu'ils n'ont pas, je pense, inventés? et, tout originaux qu'ils soient enfin, ou plutôt personnels, si cependant je puis dire, avec leur

permission, qu'ils ne nous ont rien donné encore où ils soient tout entiers, que pouvons-nous du moins augurer d'eux pour l'avenir, — et quand je dis « pour eux, » j'entends surtout pour nous? Mais, puisque je ne saurais examiner aujourd'hui ces questions, sans faire tort de tout ce qu'ils m'apporteraient de secours pour y répondre, tant à l'auteur de *Mon Frère Yves* et de *Pêcheur d'Islande*, qu'à celui de *Dans le Monde* et de l'*Aventure de Mlle de Saint-Alais*, je me contenterai de les avoir indiquées, sauf quelque jour à y revenir, et je dirai seulement quelques mots d'*André Cornélis*, de *Jeanne Avril* et de *Mont-Oriol*.

Un grand avantage de la *réclame*, — car il faut essayer de prendre les pires choses par leurs meilleurs côtés, — c'est qu'elle fait plaisir aux auteurs, et puis c'est qu'elle décharge la critique de l'ancienne et fastidieuse obligation d'analyser ou « d'extraire » les œuvres, comme disaient nos pères. Grâce à elle, en effet, depuis un mois qu'il a paru, si tout le monde n'a pas lu, tout le monde connaît *André Cornélis*. Les uns ont dit que c'était *Hamlet;* les autres que c'était *Crime et Châtiment*, ce pourrait être encore, si l'on le voulait, *David Copperfield;* et, quoi que ce soit d'ailleurs, c'est en tout cas une œuvre tout à fait *distinguée*. Le mot n'est pas heureux, je le sais; on l'a mis à tant d'usages! de qui et de quoi n'a-t'on pas dit qu'il était *distingué?* Mais je n'en vois pas de meilleur pour caractériser le roman de M. Paul Bourget, et pour en faire à la fois l'éloge et la critique. Oui, c'est une œuvre tout à fait *distinguée*, je le répète, qu'*André Cornélis;* une œuvre où tout est *distingué*, les toilettes et le mobilier, le langage et les mœurs; où tous les hommes « s'habillent comme à Londres, » ce qui est le comble de la distinction, » où les femmes ont « des porte-plumes en or, avec une perle blanche à leur extrémité » ce qui n'est pas moins *riche* que *distingué;* et où l'assassin même, à lui seul, serait plus *distingué* enfin que tout le reste, — si l'esprit, si le talent, si l'art de M. Paul Bourget ne l'étaient encore davantage.

L'aurions-nous peut-être déjà dit? Ce nous serait alors un plaisir que de le redire : parmi nos jeunes romanciers, nul n'a donc l'esprit plus ouvert, l'intelligence plus cultivée, nul ne sait plus de choses, n'a plus lu, n'a mieux lu, plus médité sur ce qu'il avait lu, ne l'a plus approfondi, ne se l'est plus complètement assimilé ni plus intimement que M. Paul Bourget. De l'expérience de ses lectures, avec quelques dispositions particulières, soigneusement entretenues, il s'est fait une originalité laborieuse, compliquée surtout, mais réelle; et une personnalité dont on pourrait bien dire qu'elle a pris en lui la place de la première et de la véritable, une personnalité substituée, mais rare, mais intéressante, mais *précieuse* et aristocratique. Si jamais quelqu'un nous donne le roman jadis rêvé par M. de Goncourt, ce roman « observé

dans le milieu des élégances de la Richesse, du Pouvoir, — les majuscules sont de M. de Goncourt, — et de la suprême bonne compagnie, » ce sera sans doute l'auteur de *Cruelle Énigme*, de *Crime d'amour* et d'*André Cornélis*, ce sera M. Paul Bourget. A deux conditions cependant : la première que, nous ayant conté deux ou trois fois déjà les petites misères de sa vie de collège, misères vulgaires, peu distinguées, il ne nous les contera plus ; et la seconde, qu'il dissimulera mieux qu'il ne l'a su faire, et notamment dans *André Cornélis*, une admiration un peu puérile des élégances de la vie parisienne. Trop « d'étoffes drapées » dans *André Cornélis*, trop de « costumes du matin, » trop de « nécessaires de toilettes. » Nous ne sommes pas si curieux de savoir que le pied de la reine Gertrude était « chaussé d'un bas couleur pensée, » ni que la brosse à ongles d'Hamlet était « en vermeil, avec son chiffre en relief. » Mais ces affectations n'empêchent pas qu'avec une pénétration qui va souvent jusqu'à la profondeur, M. Paul Bourget n'excelle dans l'analyse de certains sentimens complexes et subtils, et des nuances mêmes de ces sentimens. De même que, d'ailleurs, certaines plantes rares et un peu vénéneuses ne poussent leurs fleurs que dans la chaude et humide atmosphère des serres, il faut reconnaître que ces sentimens ne se développent, avec la délicatesse et la diversité de leurs nuances, que dans les milieux préférés de M. Paul Bourget. Et c'est pourquoi, si jamais il acquiert une largeur ou une franchise de style qui lui manque encore, s'il réussit à traduire dans une langue moins spéciale ou moins tourmentée, plus approchée de l'usage commun, moins scientifique, plus littéraire, les découvertes ou les inventions de sa *psychologie*, il aura mérité, du moins à titre de psychologue, tous les éloges dont je craindrais, — si sa tête était moins solide, — qu'on ne l'eût un peu prématurément accablé.

Le malheur, cependant, c'est que ce qui est si *distingué* risque fort aussi d'être artificiel ; et que l'exception n'est pas la matière de l'art, parce qu'elle n'est pas l'étoffe de la vie. On a déjà fait remarquer, et avec raison, qu'il nous était bien difficile, à nous, dont on n'a pas assassiné le père pour épouser la mère, d'admirer autant que nous le voudrions, dans *André Cornélis*, la vérité de l'observation et la profondeur de la psychologie. Car enfin, comme disait M. Jules Lemaître (1), de pareilles hypothèses nous prennent au dépourvu, et M. Paul Bourget a peut-être bien vu, mais peut-être aussi qu'il a mal vu. Mais accordons qu'il ait bien vu ; supposons que, comme certains portraits déclarent d'eux-mêmes leur ressemblance, ainsi, les notations psychologiques de M. Paul Bourget portent avec elles-mêmes la preuve de leur exactitude ;

(1) *Les Contemporains*, par M. Jules Lemaître, 3e série. Paris, 1887 ; Lecène et Oudin.

et quoique enfin, pour ma part, je n'aie pu dans *André Cornélis* m'intéresser vivement à rien ni à personne, — si ce n'est à M. Bourget, — admettons que tout y soit rigoureusement conforme aux « données actuelles de la science de l'esprit. » Voici du moins ce qui demeure vrai, ce qui l'est d'*André Cornélis* comme de *Crime d'amour* et comme de *Cruelle Énigme :* c'est qu'à mesure que les personnages de M. Paul Bourget s'expliquent, ils se compliquent, et, de singuliers qu'ils étaient, deviennent finalement uniques. Chaque trait qu'il ajoute à la physionomie morale d'André Cornélis, de sa mère, de M. Termonde, en les particularisant davantage, les rend plus différens d'eux-mêmes, de leurs contemporains, de cette humanité moyenne qui est après tout la mesure des héros du roman comme de ceux du drame. Et l'on dirait un anatomiste qui, dans chaque fibre de ses sujets que son scalpel met à nu, découvre une rareté nouvelle, — sans compter l'occasion d'étaler sa science et de faire admirer l'agilité, la délicatesse, la sûreté de sa main. Dans ce roman de trois cent cinquante pages, il n'y a que la tante Louise qui soit vraiment humaine, vraiment réelle, vraiment vivante, et parce qu'en effet, c'est à peu près le seul personnage que M. Paul Bourget, pour le mieux étudier, n'ait pas commencé par ouvrir, et conséquemment par tuer.

Dirai-je que par là les romans de M. Paul Bourget ne me rappellent nullement ceux de Stendhal, — qu'aussi bien j'admire très modérément, — mais plutôt ceux de Marivaux; et je ne pense pas que la comparaison soit pour le blesser? C'est curieux, c'est neuf, c'est pourtant vrai, c'est même parfois profond quand on commence, et très intéressant; au bout de cinquante pages, c'est encore plus neuf, c'est déjà moins vrai, c'est toujours plus profond; mais quand on arrive à la deux-centième, on n'y peut plus tenir; et l'intérêt a si bien disparu, que Marivaux lui-même n'a jamais eu le courage de terminer sa *Marianne* ou son *Paysan parvenu.* Mettez maintenant toutes les différences qu'il convient d'y mettre : M. Paul Bourget termine toujours ses romans; il est d'ailleurs de son temps, beaucoup plus instruit, plus savant que Marivaux, plus intéressant lui-même, pour toute sorte de raisons; il parle une langue moins affétée, moins précieuse, quoqu'il y eût fort à dire, plus voisine de la nôtre; mais il est bien de la famille. Comme de ceux de son prédécesseur, la vie se retire de ses romans à mesure que la psychologie au contraire y prend plus de place; trop préoccupés d'observer en eux-mêmes les lois de la substitution ou de la renaissance et de l'effacement des images, les Cornélis et les Termonde en oublient d'exister; et nous, — avec une secrète espérance d'en avoir le démenti, — nous nous demandons si M. Paul Bourget, en appliquant ses rares facultés au roman, en fait vraiment le meilleur et le plus heureux emploi?

Car nous craignons que certains dons lui manquent, lesquels seront toujours utiles, nécessaires même au romancier. « Tandis qu'elle s'occupait à étudier avec une enfantine coquetterie les attitudes propres à traduire son émotion, elle laissait cette émotion elle-même s'en aller de son cœur. » C'est M. Paul Bourget qui nous parle ainsi de Mme Termonde; et lui, pourrait-on dire, tandis qu'il étudiait son art et qu'il s'appliquait aux moyens de traduire ses pensées, il négligeait d'étudier la vie même. On ne lui a point précisément reproché d'avoir pris l'idée ou le point de départ de son *André Cornélis* dans une affaire criminelle qui fit quelque bruit en son temps; on a fait bien pis : on a prétendu l'en justifier! Mais plût aux dieux qu'il ne se fût pas écarté de la réalité, qu'il eût fait une fois une étude d'après le vif, qu'il n'eût pas quitté la nature d'un pas, que ses lectures, et sa science, et sa conception de la vie, et son esthétique du roman ne fussent pas venues, ici comme toujours, s'interposer entre la vie et lui. Au lieu d'anatomiser ses modèles, puisque c'est son mot, oui, plût aux dieux qu'il les copiât, qu'il les reproduisît tels quels, avec tout ce qu'ils pourraient avoir d'incohérent, d'illogique au besoin, mais de vivant au moins! Je comprends les personnages de M. Paul Bourget, j'entre même dans leurs sentimens, je le crois, je m'en flatte peut-être, mais je me plains de ne pas les voir. C'est la vie démontée, expliquée, analysée, c'en est le mécanisme et c'en est les rouages, ce n'est pas la vie directement vue, ni par conséquent fidèlement imitée. S'il pouvait un jour sortir de lui-même, s'oublier, oublier ses méthodes, se laisser prendre bonnement aux choses, n'y vouloir pas mettre une profondeur qu'elles ne comportent pas toujours, ou, quand elles la comportent, s'en fier à nous, critiques, de la faire apercevoir aux lecteurs; s'il pouvait contempler la vie face à face; s'il pouvait!.. mais le pourra-t-il? c'est là le point, et, pour être franc, M. Bourget en est moins près avec son *André Cornélis* qu'il n'en était l'année dernière avec son *Crime d'amour*.

Qu'il y ait, d'ailleurs, de rares qualités dans *André Cornélis*, nous le savons et nous en convenons volontiers. Extrêmement simple, la composition en est extrêmement forte. La diversité des mobiles successifs qui finissent par pousser André Cornélis jusqu'au meurtre en fait le seul lien; et cette succession même, — M. Paul Bourget dirait cette évolution, — est beaucoup plus qu'habilement observée. C'est encore un joli tableau que celui du modeste intérieur de la tante Louise; et le récit de la mort de l'excellente vieille fille aurait quelque chose de vraiment émouvant, si le monologue sentimental d'André Cornélis, tout à la fin, ne le venait gâter. D'ailleurs, d'une manière générale, le style de M. Paul Bourget est plus simple ici, moins embarrassé que dans ses précédens romans, plus personnel aussi, plus dégagé de l'imitation de ses maîtres. Mais on ne peut tout dire; — et puis, comme disait déjà

Rivarol, si c'est les « beautés » qu'une critique indulgente doit faire ressortir dans *le Maître de forges* ou dans *la Comtesse Sarah*, c'est les défauts qu'une critique impartiale doit signaler dans *André Cornélis* et dans *Crime d'amour*.

Ceci nous met à l'aise pour parler de *Jeanne Avril* et de M. Robert de Bonnières. L'auteur des *Monach* et de *Jeanne Avril* n'a pas sans doute les rares qualités de M. Paul Bourget, mais il en a d'autres, et, en particulier, il a le don de la vie. C'est par la composition qu'il manque, dans le choix des moyens, par l'expérience aussi de son art. Vivement attiré par le spectacle mouvant de la réalité, d'autant plus vivement que, ce qu'il sait voir il sait aussi le rendre, — et d'une manière à laquelle je ne reprocherais que de n'être pas encore tout à fait assez libre de l'imitation de Flaubert, — M. Robert de Bonnières ne sait pas résister à la tentation de tout voir et de tout dire. Il y a du *reportage*, ou, comme on dit encore aujourd'hui, de l'indiscrétion parisienne, dans le fait de M. de Bonnières ; et il en résulte dans ses romans de l'encombrement, de la confusion, trop d'épisodes, peut-être aussi trop de personnages, et, pour le lecteur, une certaine difficulté de suivre le récit. De *Jeanne Avril* comme des *Monach*, un romancier plus économe, plus avare de ses notes, eût tiré trois ou quatre romans ; car ils y sont, et même ils s'y entr'aident ; mais c'est le lien qui n'est pas assez fort, en même temps qu'assez souple, c'est le plan qui n'est pas assez simple ni d'une lecture assez claire. Avec cela, des gaucheries, des défaillances d'exécution, et, pour les masquer, d'imprudentes audaces. Je ne demanderai point à M. de Bonnières sur quelle plage à la mode la malheureuse Mme Avril a donné le spectacle de ses ridicules amours avec M. du Breuil ; il me le dirait, avec les noms, avec la date ; mais le récit n'en est pas assez habilement conduit, d'une main assez légère, assez experte, assez adroite. Il semble que le cas de M. Robert de Bonnières soit précisément inverse de celui de M. Paul Bourget. Si M. Bourget ne voit point, ne sait point voir la réalité, si quelque chose, comme nous disions, entre elle et lui, s'interpose toujours, M. de Bonnières, qui la voit très bien, ne sait pas toujours la transposer dans le mode ou le ton qu'il faudrait pour nous la rendre vraisemblable. Mme Termonde n'était point assez réelle, et je me plaignais de ne la point voir ; Mme Avril l'est trop, elle me montre trop de choses, et qu'elle aurait mieux fait de cacher. Il y a trop de psychologie dans le roman de M. Bourget, mais il y a trop de réalisme encore dans celui de M. de Bonnières.

Mais, en revanche, comme tout y vit ! ou pour mieux dire, et si l'on veut bien me passer à mon tour un peu de réalisme, comme tout y grouille ! Qu'elle est bien imitée, cette confusion de mœurs au milieu de laquelle nous respirons aujourd'hui comme dans une atmosphère

naturelle ! Et qu'ils sont bien traités, sans que M. de Bonnières ait presque l'air d'y toucher, ces ridicules qui sont les nôtres ! A la vérité, ce sont les ridicules d'aujourd'hui, qui ne seront plus ceux de demain ; c'est la peinture de ce que nous nous montrons, de ce que nous voudrions être crus, autant ou plus que de ce que nous sommes ; le moraliste n'enfonce pas très avant, il se joue spirituellement à la surface des choses. Et, en effet, toute ressemblante qu'elle soit, ce serait un grave reproche à faire à M. de Bonnières, s'il avait traité la peinture pour elle-même. Mais elle ne sert que d'accessoire, en quelque sorte, ou de fond à l'un des plus jolis portraits de jeune fille qu'il nous souvienne d'avoir vus dans le roman contemporain. Là est le mérite singulier, vraiment original, du roman de M. de Bonnières. Ce qui se passe dans une imagination de jeune fille, le premier éveil de la curiosité féminine, la première tentation de l'amour, ce premier regard, ardent, avide et étonné, jeté par l'enfant de quinze ans sur le monde, sur la vie, sur la réalité ; la première désillusion et les premiers triomphes ; les premières leçons de l'expérience, le premier désespoir ; et, après la révolte, la soumission enfin et la résignation à la vie, le rêve évanoui, l'imagination rapetissée et domptée ; voilà le sujet difficile entre tous que M. de Bonnières a voulu traiter. Mais pour juger comment il y a réussi et, pour y réussir, ce qu'il fallait de tact et d'esprit, je ne demande au lecteur que de bien peser les difficultés, de se rendre compte qu'il s'agissait pendant tout un volume de gouverner entre deux écueils, qu'en dire trop peu, c'était risquer de tomber dans l'insignifiance ou dans la niaiserie, mais qu'en dire trop, c'était attirer à soi la foule de nos mauvais plaisans, sans parler du danger de choquer, de blesser, d'irriter les préjugés mondains. M. de Bonnières ne s'en est pas tiré seulement avec talent, mais avec adresse, et, puisque la réclame, trop occupée d'*André Cornélis* d'une part, et de *Mont-Oriol* de l'autre, ne l'a pas assez dit, c'était à nous de le dire. *Les Monach* ont fait plus de bruit, pour diverses raisons, dont la plupart étaient médiocrement littéraires ; *Jeanne Avril* n'est pas moins une œuvre bien supérieure aux *Monach*, et quand ce ne serait que pour le seul motif que nous disions tout à l'heure. *Les Monach* n'étaient qu'un tableau de mœurs, — peut-être aussi de la satire sociale, — mais qu'est-ce qu'un tableau de mœurs quand les mœurs qui lui servaient de modèle ont elles-mêmes disparu ? un document pour l'historien, c'est-à-dire assez peu de chose. *Jeanne Avril* est quelque chose de plus, et mieux qu'un tableau de mœurs : c'est un roman de caractères.

J'ai dit, « peut-être aussi de la satire sociale ; » c'est qu'en effet, je veux faire à ce propos une dernière critique à M. de Bonnières. Lui qui jadis, dans ses *Mémoires d'aujourd'hui*, s'était montré hardi

jusqu'à l'injustice, on ne voit pas très bien, dans ses romans, ce qu'il ose et ce qu'il n'ose pas. Observateur pénétrant, spirituel et un peu méchant des mœurs de son temps, on dirait qu'il a peur de laisser dégénérer son observation en satire, et qu'avec les bénéfices de la malice et de l'esprit il voudrait encore cumuler ceux de l'innocence. Simple naturaliste, s'il se contentait de peindre la réalité comme elle s'offre à lui, sans y rien ajouter de lui-même, ou seulement sans la juger, on n'aurait rien à dire, mais on sent qu'il la juge, et alors, ce qu'il ne dit pas avec assez de franchise ou de netteté, c'est comment il la juge. « Cacher sa propre opinion sur les personnages que l'on met en scène, laisser par conséquent le lecteur incertain sur l'opinion qu'il en doit avoir, c'est vouloir n'être pas compris, et, dès lors, le lecteur vous quitte ; car, s'il veut entendre l'histoire que vous lui racontez, c'est à la condition que vous lui montriez clairement que celui-ci est un fort et celui-là un faible. » J'oserai conseiller à M. de Bonnières de méditer cette excellente leçon que donnait un jour George Sand à Gustave Flaubert. On ne demande pas au romancier d'intervenir de sa personne dans l'explication ou le commentaire de son œuvre, pour y souligner des intentions qui doivent être assez claires d'elles-mêmes. Encore bien moins lui demande-t-on de se mettre lui-même et constamment en scène, et de se confesser dans ses propres héros. On aime toutefois qu'il ne laisse subsister aucun doute sur ses intentions, et l'on tient à savoir ce qu'il pense de ses personnages. C'est une question de moyens et de procédés d'art à trouver. Dans *Jeanne Avril* comme dans *les Monach*, les malices de M. de Bonnières ont quelque chose encore de trop enveloppé; ou plutôt, à voir l'impassibilité de l'observateur, — et j'espère que l'observation lui sera plus sensible sous cette forme, — on ne sait pas toujours si ce sont des malices.

Que M. Guy de Maupassant doive, au contraire, lui, la meilleure part de son succès à cette largeur, à cette franchise, à cette belle et tranquille audace d'exécution qui caractérisent son talent, c'est ce qui ne me paraît guère douteux. Tout au rebours de M. Bourget, les sujets qu'aime à traiter M. de Maupassant n'ont rien de *distingué*, quand encore ils ne sont pas volontairement et gratuitement vulgaires. Mais au moins, quand il nous raconte, à sa manière sobre et forte, l'histoire de *la Petite Roque* ou celle de *Monsieur Parent*, on n'hésite pas plus sur ses vraies intentions que sur celles de Flaubert alors qu'il écrivait *Bouvard et Pécuchet*. C'est de la caricature, de la caricature amère et méprisante, c'est plus et c'est pis que cela : c'est un jugement ironique et d'ailleurs discutable, mais décisif sur l'homme et sur la vie; et c'est comme si l'on disait qu'il se dégage toujours d'un roman de M. de Maupassant quelque chose de supérieur à son œuvre et à lui-même.

On retrouvera dans *Mont-Oriol* cette qualité maîtresse du talent de M. de Maupassant, on y en trouvera d'autres, assez nouvelles chez lui ; on y trouvera je ne sais quel air aussi de négligence dont il fera bien de se garder.

Sachons lui gré d'abord d'avoir choisi pour une fois son sujet et ses personnages dans un monde où nous les pouvons suivre non-seulement sans répugnance, mais encore avec plaisir. Dans quelque monde que se passent les histoires d'amour, et de quelque beau nom que se décore le désir, nous le savons, c'est toujours la même histoire, comme le même dénoûment ; mais la manière importe beaucoup; et, dans la plupart des précédens romans de M. de Maupassant, il faut avouer qu'elle manquait de civilité. Tout aussi fort qu'*Une Vie* ou que *Bel-Ami* lui-même, *Mont-Oriol* est plus convenable. Puisse l'auteur me pardonner ce mot et cette façon de le louer! Aussi bien m'empresserai-je d'ajouter que les hardiesses ne manquent point dans ce *Mont-Oriol*, ni même encore, par endroits, quelque crudité de termes. Mais, crudités ou hardiesses, je n'en voudrais rien retrancher cette fois, parce qu'on n'en retrancherait rien sans beaucoup nuire à l'effet, à la valeur réelle, et à la psychologie du roman. Car M. de Maupassant a sa psychologie, lui aussi, comme M. de Bonnières et comme M. Bourget : elle est seulement plus physiologique, et comme telle plus scientifique, si nous en voulons croire au moins les philosophes : c'est de la physio-psychologie. Avec une promptitude et une sûreté remarquables, M. de Maupassant va droit aux mobiles élémentaires, et généralement un peu grossiers, qui font agir ses personnages; mais, en y allant, il se donne le plaisir cruel de les dépouiller des sentimens factices et de la morale conventionnelle dont ils s'enveloppaient. Ou encore, quand il les emprunte à la réalité pour les transporter dans ses nouvelles ou dans ses romans, l'imitation est si parfaite et la copie si semblable à l'original qu'elle en reproduit jusqu'à ce que l'on n'en voyait pas. Vous diriez de ces épreuves dont on ne découvre tout le détail qu'en les *développant*, et qui servent de la sorte à contrôler la réalité même dont on eût cru qu'elles n'étaient que l'image. D'autres ont d'autres qualités, mais celle-ci, et à ce degré, je ne la vois aujourd'hui que chez M. de Maupassant, et je la vois mieux dans *Mont-Oriol* que dans *Bel-Ami*, parce que les modèles y étaient plus complexes et par conséquent plus difficiles à saisir.

C'est dommage que M. de Maupassant n'ait pas assez profondément étudié ou médité son sujet. Il voulait nous montrer quelque chose de bien moderne, comme on dit aujourd'hui, la vie naissante d'une ville d'eaux, l'invention de la source, les faiseurs aussitôt accourus des quatre points de l'horizon, les indigènes atteints à leur tour de la fièvre des spéculations, l'inauguration solennelle de l'*établissement des*

bains, avec musique, discours, bénédiction et bal au nouveau casino : les médecins, les journaux, les actionnaires surtout célébrant à l'envi l'efficacité des eaux de Mont-Oriol, et les baigneurs en revenant enfin plus malades qu'ils n'y étaient allés, — comme si c'étaient de vieilles eaux, de très vieilles eaux, déjà mortelles du temps des Romains. Une histoire d'amour s'y mêlait, deux histoires, trois histoires qui se terminaient comme elles pouvaient, comme elles se terminent dans la réalité : par le mariage ou par l'abandon, rarement par la mort, qui ne termine rien, si ce n'est peut-être la vie. Je crois enfin que M. de Maupassant s'était promis aussi de nous égayer aux dépens de la médecine, qu'assurément il respecte, mais dont il se défie... Et tout cela commençait bien, simplement et naturellement ; mais tout cela, je ne sais pourquoi, est demeuré comme à l'état d'ébauche, ou, à vrai dire, de chronique. Le roman de M. de Maupassant n'est que la chronique au jour le jour du sujet dont nous nous attendions qu'il nous donnerait l'étude.

Avec aisance, et surtout avec une clarté parfaite, quels que soient le nombre des personnages et la diversité des épisodes, M. de Maupassant prend, quitte, reprend tour à tour les différentes parties de son sujet, s'arrête ici, s'arrête là, jamais longtemps au même lieu, s'amuse ou se soulage lui-même en quelque scène d'un comique hardi, nous fait toucher au doigt le ressort d'un caractère, esquisse un paysage au courant de la plume, et, d'un mouvement rapide, nous entraîne vers le dénoûment. Mais c'est bien de la chronique, et la rapidité de ce mouvement même ressemble trop, dans *Mont-Oriol*, à celle de l'improvisation. Un journaliste, confié par son journal aux bons soins du docteur Bonnefille ou du docteur Latonne, observait le médecin qui croyait l'observer, envoyait à Paris une lettre chaque jour, et, au bout de la saison, elles étaient assez nombreuses en même temps qu'assez divertissantes pour former un roman. Ainsi, du moins, ai-je compris *Mont-Oriol*. Serait-ce, peut-être, qu'*André Cornélis* et *Jeanne Avril*, où l'on sent trop l'effort, m'empêcheraient de sentir ici le prix de la facilité? Je le veux bien; mais je crois tout de même qu'ayant conçu le plan de *Mont-Oriol*, — car le livre est fort bien composé, — M. de Maupassant l'a rempli peut-être un peu vite, c'est-à-dire un peu négligemment. Quelques-uns de ses personnages en ont souffert : ses médecins, par exemple, encore traités avec l'exagération de la caricature, mais surtout Paul Brétigny, romantique égaré dans le monde où M. de Maupassant nous promène, et qui ne redevient notre contemporain qu'en cessant d'être lui-même, — à la fin du roman.

Il est vrai que les figures de femmes, celle de Christiane Andermatt et des deux sœurs Oriol, sont dessinées, en revanche, avec une rare

habileté. Et, à ce propos, je me reprocherais fort de ne pas ajouter que, dans *Mont-Oriol*, la dureté coutumière de M. de Maupassant s'est singulièrement attendrie, et qu'il est demeuré sans doute pessimiste, mais enfin que son pessimisme a souri. Si le marquis de Ravenel, ce gentilhomme bien pensant, « qui confond dans une estime égale et sincère Mahomet, Confucius et Jésus-Christ, » si son fils Gontran, si le banquier William Andermatt, son gendre, si le père Oriol, si les docteurs Bonnefille et Latonne expriment encore, chacun à leur façon, et sans le savoir, l'opinion de M. de Maupassant sur la vie, cependant des scènes aimables ou souriantes, presque passionnées, émouvantes en tout cas, font diversion, dans *Mont-Oriol*, à cette perpétuelle ironie qui nous attristait dans *Une Vie* comme dans *Bel-Ami*. Qui est-ce qui n'est pas pessimiste? M. Paul Bourget a le pessimisme sentimental et apitoyé; d'autres, comme Loti, l'ont poétique et voluptueux; M. de Maupassant l'avait dur et hautain : le meilleur est peut-être encore de l'avoir discret, et il l'est dans *Mont-Oriol*. Avec son mélange tout humain de force et de faiblesse, d'abandon et de dignité, de tendresse et de désespoir, Christiane Andermatt est charmante; et, pour les sœurs Oriol, pour Charlotte surtout, je ne me rappelle pas que M. de Maupassant nous eût rien tracé d'aussi délicat. Si, pour en faire un petit chef-d'œuvre, il ne faudrait qu'effacer peut-être un ou deux traits de la jolie scène où Charlotte Oriol, abandonnée par Gontran, laisse éclater son chagrin enfantin, la scène finale, et qui clôt le roman même, entre Christiane et Paul Brétigny, est vraiment belle et d'une beauté noble. Ce genre de scènes et l'émotion qu'elles provoquent, — dont on est assez sûr avec M. de Maupassant qu'elle ne tournera jamais au sentimentalisme, — voilà ce qui manquait encore à ses romans, et voilà ce que nous sommes heureux de signaler dans *Mont-Oriol*.

Est-ce la fin du naturalisme, tel du moins que certains romanciers l'ont compris trop longtemps, étroitement borné, dans le choix de ses sujets comme dans ses moyens d'expression, au bas comique et à la grossièreté? Nous l'espérons au moins. Les querelles d'école ne sont point si stériles ni si vaines que l'on dit; mais enfin elles ont leur temps. Lorsque les romantiques eurent accompli leur tâche, un romantique survint, il s'appelait Gustave Flaubert, qui fit lui seul beaucoup plus contre eux, avec *Madame Bovary*, qu'aucun classique ou pseudo-classique, en enrageant, ne l'avait pu trente ans durant. Maintenant que le naturalisme à son tour a terminé sa besogne, qui n'était point tout à fait inutile, qui laissera certainement sa trace dans l'histoire de l'art contemporain, — sa trace et ses *fumées*, — il n'appartient d'en triompher enfin et de l'achever qu'à un naturaliste. Celui-ci d'ailleurs n'aura pour cela que peu de chose à faire, puisque en se souvenant que la vie est la substance de l'art, et qu'il faut commencer par l'étu-

dier pour la peindre, il n'aura qu'à ne la point mutiler ou la déshonorer avant de l'étudier. Et si d'ailleurs on disait que ce peu de chose est encore beaucoup, nous avons assez de confiance dans le talent de M. de Maupassant pour ne point douter qu'il y réussisse dès qu'il le voudra.

Aussi bien est-ce là que tendent, comme lui, M. Robert de Bonnières et M. Paul Bourget. Depuis tantôt quinze ou vingt ans que le roman s'est exercé à reproduire ce qu'il y a de plus laid dans l'humanité, de plus vulgaire ou de plus bas, mais aussi de plus facile à rendre comme à voir, le moment est venu de chercher autre chose, et de nous présenter un portrait plus ressemblant de l'homme contemporain. Dirai-je là-dessus que je crains que M. de Bonnières ne le cherche trop autour de lui, un peu partout, comme à tâtons; M. Bourget trop en lui-même, presque en lui seul, ou dans les livres ; M. de Maupassant, pas assez ni peut-être avec assez d'inquiétude? M. de Maupassant est le mieux doué des trois, celui qui doit le moins à l'étude, le plus à la nature, et s'y fie un peu trop; M. de Bonnières est le plus curieux, peut-être bien le mieux *informé*, mais aussi le plus épars; M. Bourget est le plus profond et surtout le plus habile à l'expression des idées générales, il est encore le plus subtil. Si l'on pouvait persuader à M. Bourget qu'en dépit des apparences la réalité n'est pas si complexe qu'il a l'air de le croire, si énigmatique ou si mystérieuse; à M. de Maupassant, au contraire, qu'elle n'est pas aussi simple et que l'on n'en touche pas si aisément le fond ; à M. de Bonnières enfin que, s'il y a bien quelques différences d'un homme à un autre homme, il ne laisse pourtant d'y avoir entre eux quelques ressemblances, quelques rapports au moins, je pense qu'on les aurait beaucoup approchés tous les trois du but qu'ils poursuivent. Et en parlant ici de *Jeanne Avril*, d'*André Cornélis* et de *Mont-Oriol*, on n'a point voulu faire autre chose. Par la distinction, par un sentiment plus juste de la complexité de la vie, par l'émotion enfin, l'idéal, comme on l'appelait jadis, est en train de rentrer dans le roman, — mais un autre idéal, moins artificiel, moins conventionnel que l'ancien, un idéal plus réel, si l'on peut ainsi dire; moins poétique, mais moins invraisemblable; et moins élevé, mais beaucoup plus humain.

F. Brunetière.

REVUE MUSICALE

Théâtre de la Scala de Milan : *Otello*, drame lyrique en 4 actes, paroles de M. Arrigo Boito, musique de Giuseppe Verdi.

Nous souhaitions ici même, il y a peu de semaines, que, d'un point quelconque de l'horizon, un grand souffle se levât; il s'est levé. Il est éclos sur la terre d'Italie, sur les lèvres encore éloquentes de cette vieille mère de l'harmonie. Depuis trop d'années, la musique semblait ingrate pour sa première patrie, et elle ne chantait plus guère que le dur langage allemand; depuis *Aïda* et la *Messe* pour Manzoni, le génie latin se taisait. Il vient de rompre le silence, et d'une voix si éclatante, avec de tels accens, qu'il a fixé peut-être pour un moment l'idéal attendu, au moins cet idéal passager qui dure quelques générations humaines et nous donne quelques années de bonheur.

Après deux auditions et de nombreuses lectures, *Otello* nous paraît être le chef-d'œuvre de Verdi et l'un des chefs-d'œuvre de notre temps. On cherchait le type nouveau du drame lyrique : le voilà! La voilà, la réforme de l'opéra, simplement accomplie, sans réclame ni charlatanisme; voilà les chemins ouverts à la jeune musique par le plus vieux des musiciens. L'art avec *Otello* fait un pas en avant. Que demande notre époque au drame musical? Un souci de plus en plus grand de la vérité, un accord de plus en plus intime entre la parole et la note, l'étude de l'âme et l'expression des passions, l'abandon des vieilles formules exclusivement musicales, un orchestre éloquent, des harmonies intéressantes. Ces vœux, Wagner, malgré tout son génie, les a entendus, mais sans les combler. Ou plutôt il les a trop satisfaits. Il a poussé à bout des doctrines qu'une application rigoureuse a perdues;

sous prétexte de nous fortifier, il a manqué nous faire périr d'indigestion. Verdi s'y est pris d'autre sorte, avec plus de mesure et de sobriété. Il a docilement écouté les voix secrètes qui demandaient à l'art quelque chose de nouveau, quelque chose de mieux, et ce quelque chose, il vient de nous le donner.

De Verdi, de cet homme extraordinaire qui, depuis cinquante ans, selon le mot pittoresque de M. Boito, n'a fait que monter toujours sur ses propres épaules, on avait le droit d'attendre un progrès encore, mais pas un progrès pareil. Dieu met si souvent le meilleur du génie, comme de l'existence, sinon au début, du moins au milieu de notre route humaine. *Aïda*, le *Requiem*, pouvaient être les dernières étapes d'un stade glorieux. Le *Requiem* surtout pouvait désigner Verdi, comme jadis il avait désigné Mozart à l'ange de l'éternel repos. Et puis, à soixante-treize ans, il est permis de se taire, de ne plus écouter que son âme à soi. Verdi ne l'a pas voulu. Il a voulu écouter une dernière fois les pauvres âmes humaines. Et quelles âmes il a choisies! Lui qui n'avait presque jamais échauffé de sa flamme que des sujets insignifians, des personnages médiocres, il s'est mesuré pour son dernier combat au plus redoutable des adversaires. Dans cette lutte suprême, il n'y a eu ni vainqueur ni vaincu, et du fond de son tombeau, le poète anglais peut crier au musicien d'Italie : *Well roared, old lion!* Bien rugi, vieux lion!

Je ne crois pas que l'histoire de la musique moderne offre une carrière comparable à celle de Verdi, un autre exemple d'un progrès pareil avec une pareille identité de nature. Une puissance dramatique que nul peut-être n'a égalée; cette prise irrésistible sur l'âme qui fait immortelles certaines pages de *Rigoletto*, du *Trovatore*, de *la Traviata;* la force et la clarté de la mélodie, la spontanéité et la sincérité de la pensée, Verdi a gardé tout cela cinquante ans. Et comme tout cela ne lui suffisait plus, en ces vingt dernières années, avec une admirable bonne foi, avec une étonnante compréhension des tendances nouvelles, sans se renier lui-même, sans se faire le disciple ou l'esclave de personne, le maître s'est élevé à une conception de plus en plus haute. Il a cédé simplement, sans fracas, au progrès, qui, pour s'accomplir, en art surtout, n'exige ni violences ni ruines. Il n'a pas renversé les dieux qu'il avait adorés; il n'a allumé qu'une lampe de plus devant leur autel. De *Rigoletto* à *Don Carlos*, le progrès était grand; plus grand entre *Don Carlos* et *Aïda*, il est plus grand encore d'*Aïda* à *Otello*. Le Verdi d'*Otello* peut être le véritable maître de l'avenir. De nul autre opéra la tenue générale n'est plus parfaite, de nul autre les proportions ne sont plus harmonieuses. Partout dans *Otello*, le plus grand effet est produit par les moindres moyens. Partout l'idée musicale jaillit de la situation. La forme sonore y est inséparable de la forme littéraire; le vers, le

mot y appelle la note. Jamais Wagner lui-même n'a approprié avec autant de précision la musique à la parole. Jamais non plus les plus grands maîtres du théâtre n'ont tracé en musique des caractères plus constans, plus fidèles à eux-mêmes. Voilà peut-être la plus étonnante beauté de l'ouvrage, celle à laquelle notre esprit moderne est le plus sensible. Verdi n'emploie pas, ou pour ainsi dire pas, le *leitmotiv*, ce procédé dont Wagner fut moins l'inventeur que l'exploiteur forcené. Wagner choisit quelques notes, un embryon de mélodie ou de rythme, puis, de sa propre autorité, il en fait le signe représentatif de tel personnage, de telle passion. Dès lors, l'auditeur n'a plus à discuter, mais à se soumettre; il faut qu'il voie, qu'il reconnaisse toujours dans ce lambeau musical la compassion de Brunehild, ou les voyages de Wotan, ou la passion naissante ou l'ardeur déclarée de Walther. Qu'il surveille avec une attention sans défaillance les moindres apparitions ou modifications du motif presque toujours purement instrumental. Au moment où l'on s'y attend le moins, un quatrième cor, un trombone peut, dans son coin, exprimer un état d'âme. Les violons divisés en expriment un second, un troisième, et tout cela en même temps, grâce à la prodigieuse polyphonie de l'orchestre wagnérien. Par cette superposition de motifs, Wagner obtient une combinaison de sentimens, une salade psychologique qu'il retourne avec une merveilleuse dextérité. C'est ainsi qu'il nuance les âmes. L'effort est colossal, et parfois un peu puéril. La difficulté de suivre des détails forcément perdus dans l'ensemble, la subtilité des motifs modifiés et des sous-motifs, enfin et surtout le retour attendu, et à la longue redouté, de ces formules soi-disant nécessaires et seulement arbitraires; tout cela fatigue terriblement. L'idéal n'est pas de bâtir un drame, même de créer un personnage avec deux ou trois idées, si fécondes qu'elles puissent être, si ingénieusement qu'on sache les disloquer. Combien nous aimons mieux la manière de Verdi et la conception de l'*Otello!* Le More amoureux et jaloux, l'angélique Desdemona, le perfide Iago, chantent toujours selon leur nature, d'après leur caractère général, modifié, s'il le faut, avec une finesse exquise, par la pensée ou la passion du moment. Le fond de leur âme est visible; visibles aussi les impressions passagères qui peuvent en effleurer la surface; mais chacun d'eux a son langage, et non, comme chez Wagner, son mot ou sa devise. Là est la différence essentielle : les héros de Verdi parlent, ceux de Wagner rabâchent. Sur les lèvres d'Otello ou des autres éclot sans cesse une mélodie nouvelle. Mille détails de sentiment, mille raffinemens du cœur ajoutent à la variété de l'œuvre, sans en affaiblir l'unité. Avec une richesse intarissable, avec des effusions sans cesse renouvelées, le génie de Verdi se prodigue comme le soleil.

Par je ne sais quel miracle, la sobriété s'allie à cette abondance. Il

n'y a pas dans *Otello* une page de trop, une mesure inutile. L'action marche d'une seule haleine, sans que cesse une minute le charme ou l'émotion.

L'orchestre enfin occupe la place qu'il doit occuper au théâtre : il n'est plus l'esclave des personnages, mais il n'en est pas le tyran ; il est leur allié, leur ami, qui chante avec eux et non pour eux. Jamais la fusion n'a été plus parfaite entre les deux élémens, entre les deux âmes jumelles du drame lyrique.

Le très remarquable livret d'*Otello* est dû à M. Arrigo Boito, poète, musicien, merveilleux *dilettante*, au sens le plus pur du mot. Oui, M. Boito est de ceux qui aiment. Il sait avec l'apôtre que l'esprit, que la science, que tout n'est rien sans l'amour, et il a l'amour : l'amour de Shakspeare comme de Verdi, l'amour religieux et dévoué, qui s'immole à ce qu'il aime. M. Boito pouvait composer pour lui-même le livret d'*Otello*, et sa musique peut-être eût été digne de sa poésie. Il ne l'a pas voulu ; il a préféré consacrer un de ses talens au génie et ne traduire Shakspeare que pour inspirer Verdi : « Si je n'avais écrit mon *Otello*, dit-il, Verdi n'eût pas écrit le sien. » Un pareil mot vaut bien qu'on le cite. Un tel livret est plus que le prétexte, il est la cause, et la cause efficace d'une telle partition.

La musique d'*Otello* serre en effet de si près l'action, qu'on ne peut suivre l'une sans l'autre. Gardons-nous de les séparer. L'opéra de Verdi ne commence pas ; il éclate par une si formidable secousse, que le début même de *la Valkyrie* pâlirait auprès de ce début. M. Boito a cru devoir supprimer le premier acte de Shakspeare, l'acte vénitien. Tout de suite nous sommes à Chypre, et nous assistons du rivage à la lutte avec la tempête, du navire qui porte Otello. Les chœurs divisés s'interpellent, ils suivent les péripéties de l'ouragan déchaîné dans l'orchestre. Les contrebasses s'emportent en galops furieux, les cuivres jettent des appels stridens et les violons des gammes aiguës comme l'éclair. Tout à coup, d'un élan unanime, la foule entonne une prière qui dure quelques mesures seulement, mais quelles mesures ! Clameur plus effrayée ne saurait monter vers un ciel plus terrible. Cependant, le vaisseau finit par aborder, et Otello, bondissant sur la plage, salue le peuple d'un cri de triomphe. A cette première phrase, annonce d'une double victoire sur les ennemis et sur les flots, on devine le héros. Jamais ténor ne lança plus superbe apostrophe. Après un chœur plein d'allégresse, après qu'en trois mesures sereines la tempête s'est calmée, Iago prend la parole. L'ironie, l'insidieuse caresse de sa voix révèlent le traître. Ces récits ne sont qu'un *parlando* dégagé, mais tout autre que le vieux *parlando* italien, si indifférent jadis aux mots sur lesquels courait son insipide bavardage. Ici chaque parole amène la note nécessaire, l'inflexion correspondante aux moindres subtilités de l'idée. La rancune d'Iago, son dédain pour le fragile trésor de la vertu

féminine se devineraient sans le texte. Notons surtout parmi ces détails de prix la phrase :

ed io rimango
Di sua Moresca Signoria l'alfiere,

que le trille final achève dans un ricanement de mépris.

Le peuple est en joie. Des lanternes vénitiennes, des flambées de sarmens s'allument dans l'air apaisé. Ah ! les jolies flammes, claires et sans fumée! Sur les lèvres rieuses, à la pointe des archets dansent les mélodies légères ; les *pizzicati* crépitent, les cymbales ont de petits frissons, les flûtes jettent leurs fusées ; le feu pétille, languit et meurt. Il n'a duré qu'un instant; ce chœur n'est qu'un accessoire délicieux. La foule interviendra toujours ainsi dans le drame avec discrétion, derrière les personnages. On va boire maintenant, mais non comme on buvait jadis, pour boire seulement, pour entonner le *brindisi* de rigueur. L'action se noue par cette scène bachique : il faut griser Cassio pour que son ivresse amène les querelles, le scandale et la colère d'Otello. Iago le premier attaque un couplet un peu sauvage ; Cassio lui répond avec grâce, tout en se défendant de vider plus d'un verre : *Beva con me!* murmure Iago. Le rythme est franc et la strophe glisse à la fin sur une descente chromatique des plus expressives. Cassio se trouble au second couplet, et l'accompagnement l'indique. Il l'indique plus encore au troisième. L'orchestre s'échauffe, trébuche : *Beva, beva con me!* répète Iago, et la foule de railler le buveur déjà chancelant. Cassio seul, avec une gaucherie charmante, avec une légèreté d'ivresse juvénile, cherche à rattraper la folle chanson qui lui échappe, et Iago hurle toujours avec plus de rage : *Beva, beva con me!* A la fin, Cassio tire son épée; on se bat. Tout s'anime, s'enfièvre ; le mouvement, la vie sont partout, dans l'orchestre et sur le théâtre. Jamais Verdi lui-même n'avait brossé un pareil tableau.

Brusquement, Otello paraît, et le bruit cesse. Ici encore, voilà bien le héros shakspearien. Sa voix tonnante ne se radoucit qu'à la vue de Desdemona, mais par enchantement. « Ma douce Desdemona éveillée de ses songes !... Cassio, tu n'es plus capitaine. » Verdi a compris le rapprochement délicieux de cette faute et de ce châtiment! Otello congédie la foule avec dignité, avec une noblesse un peu attristée; l'orchestre s'apaise par degrés, il arrive presque au silence. Lentement alors se dégage de cette paix un chant mystérieux ; les violoncelles murmurent, puis attendent, et Otello commence le duo idéal qui termine le premier acte. Rien de plus beau, je crois, n'a été écrit dans la langue d'amour. Le maître abandonne ici la vieille ordonnance d'autrefois : *andante cantabile*, court récit, *allegro* final à la tierce. Son duo est plus qu'un dialogue de voix; c'est un échange d'âmes. La pre-

mière phrase d'Otello est une mâle caresse. Elle est presque tout entière écrite dans le médium de la voix, avec ces notes de ténor un peu graves, pleines de sentiment et d'amour. — *Mio superbo guerrier*, répond Desdemona. C'est le fameux *My fair warrior* transposé. Peut-être est-il mieux placé sur des lèvres de femme. *O ma belle guerrière* ne désigne pas tout à fait la douce créature; à moins que ce ne soit un de ces noms tendrement ironiques qu'on donne aux enfans pour contraster avec leur âge et leur faiblesse, un casque de fer sur le front délicat de la jeune épousée.

Tout bas, les lèvres presque jointes à celles de son seigneur, Desdemona déroule ses souvenirs d'amour. M. Boito a placé ici avec beaucoup d'art le récit d'Otello devant le conseil : dialogué par les deux époux, ce récit prend encore plus de tendresse. Le chant : *Quando narravi l'esule tua vita*, est de ceux qui pourraient presque se passer d'accompagnement, tant ils sont beaux. Quelques notes de harpe le suivent doucement de leur gamme lente. Puis c'est au tour d'Otello de rappeler les combats, les sanglantes mêlées, l'assaut et les flèches sifflantes. Sur ce dernier cri, Desdemona l'interrompt. Elle veut reprendre elle-même le fil d'or de leurs amours. Elle veut lui parler, et cela est bien féminin, lui parler, à ce prince d'Afrique, non pas de sa gloire, mais de ses souffrances, de sa misère et de son esclavage. Ah! quelle série de phrases célestes! Elles coulent, se succèdent comme des larmes de joie. Quelle longue extase amène les vers immortels :

E tu m'amavi per le mie sventure
Ed io t' amavo per la tua pietà.

Mots divins, qui ne trouveront jamais dans la langue des sons des notes qui soient ainsi leurs sœurs.

On croit toujours que ce duo va finir, et toujours il recommence; de l'orchestre montent de nouvelles langueurs. Si ardente que soit cette musique, elle demeure chaste comme les étoiles qui l'écoutent. Trois fois les violons gémissent d'amour, et trois fois Otello demande à Desdemona le baiser nuptial. « Viens, Vénus resplendit, » murmure-t-il; alors l'orchestre entier s'illumine, et le couple enlacé rentre lentement. Vénus n'est plus qu'étoile; si elle était encore déesse, après ce duo d'amour, elle rendrait à Verdi ses vingt ans.

Au début du second acte, Iago conseille à Cassio d'obtenir l'intercession de Desdemona. Les moindres récits de cette scène familière seraient à signaler. Pas une note n'est écrite au hasard, sans une intention littéraire, et cependant tout cela reste musical. A peine Cassio s'est-il éloigné, que Iago change de ton. Le dessin d'orchestre qui accompagnait tout bas ses conseils hypocrites prend une violence sou-

daine pour accompagner ses imprécations. Au milieu des éclats des cuivres, sur des trilles mordans, Iago blasphème : « Je crois en un Dieu cruel, qui m'a fait semblable à lui. Je crois d'un cœur aussi ferme que la pauvre petite veuve dans le temple; » et, sur ces mots, sa propre voix l'épouvante, la phrase tombe, comme honteuse d'elle-même. Ce *Credo* n'est pas un air, c'est une courte explosion, et là encore ni la vérité dramatique ni la beauté musicale ne sont sacrifiées.

Iago surveille l'entretien de Cassio et de Desdemona, et sentant venir le More, il dit tout haut : *Ciò m'accora, voilà qui m'inquiète.* Otello surprend cette seule parole et, comme il interroge Iago, celui-ci se met à son œuvre méchante. Il a pour troubler Otello des phrases d'une traîtrise merveilleuse, des réponses humblement calquées sur les questions de son maître, de brusques sermens d'amitié, des conseils de patience, de prudence surtout. Il radoucit d'une voix mielleuse les premiers emportemens de la jalousie. Au dehors, on entend des chansons; Iago se hâte : *Vigilate*, répète-t-il trois fois, et, chaque fois, le mot perfide porte plus profondément.

Les pêcheurs chypriotes, les femmes, les enfans viennent offrir à Desdemona des perles et des fleurs, lui chanter leurs *canzones* populaires et charmantes, auxquelles les voix un peu âpres des enfans, le grincement des guitares, donnent une saveur très relevée.

Après ce gracieux épisode, Desdemona s'approche de son époux. Elle vient, dit-elle, lui demander la grâce d'un malheureux, d'un repentant, de Cassio. Elle parle de lui, la pauvrette, avec candeur, avec amitié, comme elle en parlera toujours. La brusquerie d'Otello l'interdit. Elle approche du front brûlant de son seigneur son mouchoir parfumé et le laisse tomber. Aussitôt Émilia le ramasse et Iago s'en saisit. Cependant, à l'autre extrémité du théâtre, Otello et Desdemona chantent l'un son angoisse croissante, l'autre sa douloureuse surprise. On sait, depuis le quatuor de *Rigoletto*, avec quel respect, quel amour des voix et quel sentiment dramatique Verdi traite ces ensembles, où chaque personnage parle et chante sans effacer les autres et sans que les autres l'effacent. C'est un des plus précieux privilèges de la musique, cette faculté d'exprimer simultanément des passions diverses.

Au quatuor succède le grand duo de la jalousie. Nous n'en aimons pas l'extrême fin; la reprise du serment par les deux hommes est vulgaire et semble un vieux souvenir du passé. Mais voilà l'unique page reprochable d'*Otello*, goutte d'eau moins pure dans une mer transparente.

Dans ce duo, avant la conclusion, les beautés abondent. Le rêve de Cassio, raconté par Iago, est un chef-d'œuvre de mélodie expressive. Quel rôle merveilleux que ce rôle d'Iago, presque toujours murmuré, et toujours musical, toujours chantant! Otello commence à rugir; il se

débat sous l'étreinte de l'orchestre, sous les violoncelles qui montent. Avec quel élancement de désespoir il croit voir sous les baisers de Cassio ce corps divin, ce corps : *che m' innamora*, dit-il avec une folle reprise de passion. Jadis il était tranquille, heureux. Mais maintenant!.. Et alors, après une supension de voix dont l'effet est extraordinaire, quel écroulement soudain !

Ora e per sempre addio, sante memorie!

Nous ne relisions jamais dans Shakspeare ce sublime adieu sans nous demander si un musicien saurait l'égaler. Le musicien s'est trouvé. Un vieillard a chanté le désespoir d'amour comme l'ivresse d'amour. Cette phrase splendide a toutes les beautés; elle dit et la honte présente et la gloire passée, la gloire qui remonte une dernière fois au cœur d'un héros, et le brise en le quittant.

Le troisième acte est encore supérieur au second. Voici Desdemona. Toujours souriante, elle aborde son époux avec un souhait de bonheur. « Donnez-moi, répond Otello, donnez-moi cette main d'ivoire. — La voici, reprend-elle, elle n'a connu encore ni le souci ni l'âge. » Le dialogue s'engage avec une tendresse sincère chez Desdemona, feinte chez Otello, dans un style digne de Mozart : c'est la même fraîcheur et la même pureté. Tout de suite, avec une gaucherie délicieuse, l'innocente reparle de Cassio, et la colère ressaisit Otello. Il réclame le mouchoir fatal à Desdemona, qui, rieuse, répond : « Tu cherches à détourner ma prière. — Le mouchoir ! — Cassio fut ton ami. — Le mouchoir ! — Cassio demande grâce, » et l'antithèse musicale s'accentue chaque fois. Cependant Desdemona s'effraie. « *Mi guarda*, regarde-moi, » dit-elle, et ces deux mots, deux notes seulement, révèlent une force et une sobriété d'expression, que Verdi ne posséda jamais à ce point. Ce *Mi guarda* est à lui seul un serment d'honneur et d'amour ; il montre l'âme de Desdemona pure au fond de ses beaux yeux purs. La pauvre enfant poursuit, toute en pleurs : « Vois les premières larmes que m'arrache la douleur. *Guarda le prime lagrime che da me spreme il duol.* » Il y a vingt ans, Verdi eût trouvé pour ce vers une phrase aussi belle; mais il l'eût terminée comme le vers lui-même se termine. Il sent plus délicatement les nuances aujourd'hui, et pour finir sa période musicale, il reprend : *le prime lagrime*, parce que là est tout l'effet, toute la mélancolie de la pensée : les premières larmes de Desdemonna ! Un ange a dû les porter à Dieu.— Maintenant Otello pleure à son tour, et Desdemona épouvantée s'écrie : « *Tu piangi !* Toi, tu pleures, et je suis la cause innocente d'un tel sanglot ! » La phrase est celle de tout à l'heure, quand Desdemona pleurait elle-même, mais plus pathétique, plus déchirante, achevée par un cri au lieu d'un soupir. Encore une nuance exquise de cette âme angélique ; elle souffre

surtout de voir souffrir : toujours la pitié mère de ses amours. A bout de colère, Otello revient à l'ironie, et avec la même phrase qu'au début du duo, avec une fureur contenue que trahit un seul cri, il chasse de devant lui « l'infâme courtisane, l'épouse d'Otello. » Alors, l'orchestre hurle, bondit comme une bête fauve. Quand il se calme, Otello s'est calmé aussi. Naguère, au souvenir des grands jours, il disait adieu à la gloire, qui chantait encore dans sa voix ; maintenant ce n'est plus que son amour qu'il pleure. A peine lui reste-t-il la force de dire sa misère ; il faut que l'orchestre soutienne ses sanglots. Jamais la musique n'est descendue plus avant dans l'abîme de la douleur humaine ; jamais plus poignante plainte n'est sortie d'une âme en ruines. Un crescendo déchirant soulève la voix d'Otello : « La preuve, la preuve ! » vocifère-t-il, et soudain Iago paraît, annonçant Cassio, la preuve vivante ! Le génie de Verdi sait rendre ces coups de théâtre foudroyans.

Le trio qui suit est une perle. A portée d'Otello caché, Iago parle à Cassio de Bianca sa maîtresse, mais sans dire le nom tout haut. Il lui prend des mains le mouchoir de Desdemona et le déploie un instant sous l'œil ardent du More. Verdi a traité la scène avec une légèreté charmante. Sauf les éclats douloureux d'Otello, tout est vif, tout est frivole dans ce trio. L'idée mélodique, presque symphonique même, y court gaîment : il le fallait. Iago et Cassio ne font que rire, l'un par scélératesse, l'autre par insouciance d'amoureux, et c'est bien à ce scherzo joyeux de décider la catastrophe finale.

Les trompettes sonnent. Tandis que leurs fanfares se rapprochent, Otello et Iago se partagent pour la nuit prochaine le double assassinat de Desdemona et de Cassio. L'ambassadeur vénitien paraît ; il remet à Otello le décret qui le rappelle à Venise. Le More lit tout haut devant la foule, et dans les pauses de sa lecture, il ne cesse d'injurier Desdemona, jusqu'à ce qu'enfin il la frappe et la renverse à ses pieds.

Alors commence un finale gigantesque, un de ces ensembles que Verdi très jeune, dans *Ernani* par exemple, bâtissait déjà de ses mains colossales. Ici les proportions sont encore plus grandioses, et le second finale d'*Aïda* même est dépassé. Malgré sa magnificence, le finale d'*Aïda* est surtout décoratif, celui d'*Otello* est beaucoup plus dramatique. Desdemona gisante et meurtrie, son silence d'abord, puis ses gémissemens, la pitié de la foule et son inquiétude, Iago courant d'un groupe à l'autre, et trouvant dans son âme assez de poison pour toutes les âmes, voilà les élémens du tableau. D'abord la douleur de Desdemona monte seule vers le ciel, vers ce soleil d'Orient qui réjouit l'air et les eaux, et qu'elle défie amèrement de tarir ses larmes. Sa plainte est une de ces phrases que Verdi seul peut trouver, éclatante comme une coulée d'or. Le chœur répond tout bas : *Pietà ! Pietà !* avec une compassion infinie ; jamais la voix d'une foule ne s'est faite

plus douce. L'orchestre lui aussi compatit; il soupire, on dirait qu'il a peur. Les voix montent, descendent, le chant passe alternativement de l'orchestre aux chœurs. Iago se joue à travers ce labyrinthe, sans que les nécessités d'une pareille polyphonie imposent le moindre sacrifice au sentiment dramatique. Enfin, la reprise suprême déchaîne une clameur terrible. Elle réveille Otello qui s'écrie : « Fuyez tous Otello furieux, et toi, ma chère âme, sois maudite ! » Verdi n'a pas terminé l'acte sur tout ce fracas, et M. Boito lui a fourni une fin autrement originale. En un clin d'œil la scène s'est vidée ; Otello reste seul. Le désespoir l'égare ; il râle : « Le mouchoir ! du sang ! du sang ! » et tombe sans connaissance. Au dehors, les fanfares, les acclamations redoublent : « Vive Otello ! Vive le lion de Venise ! » Alors Iago se penche sur le corps de son maître, et sans emphase, sans un cri, avec un mépris plus effrayant que le paroxysme de la fureur: « Le voilà, dit-il froidement, le voilà, le lion ! *Ecco il leone !* » C'est ainsi que dans *Otello* rien ne vise à l'effet vulgaire, et que tout garde la simplicité de la beauté parfaite.

La simplicité ! Elle est si grande dans le dernier acte, qu'elle peut nous surprendre avant de nous attendrir et de nous émerveiller. Verdi, à la fin de son œuvre, ne s'est pas, ainsi qu'on l'a singulièrement affirmé je ne sais où, souvenu de Rossini. Nous pouvons, heureusement, avoir plus d'un idéal, aimer le dernier acte de Rossini, la plaintive *canzone* du gondolier, la *romance* du Saule, air de concert admirable, la pure prière qui suit et le duo final. Nous pouvons aimer encore tout cela et aimer déjà des beautés plus jeunes et peut-être immortelles aussi.

Une harpe aux mains de Desdemona nous choquerait aujourd'hui comme sur ses lèvres une romance. Nous ne comprendrions plus que

> Desdemona tremblante,
> Posant sur son chevet son front chargé d'ennuis,

songeât à prendre une harpe pour s'accompagner un air à vocalises, si beau que soit, au début surtout, le sentiment de cet air. Il faut plutôt que des fragmens de chanson reviennent presque machinalement à la mémoire de la triste enfant ; il faut une chanson bien simple, une naïve chanson d'amour brisé ; il faut surtout qu'on entende sans cesse, comme dans Shakspeare, le mot mystérieux, le nom de l'arbre au pâle feuillage, de l'arbre qui pleure : *le Saule! le Saule! le Saule!*

On devrait ici, comme Voltaire lisant Racine, écrire partout : admirable! Chaque mesure de ce quatrième acte est pleine d'émotion, chaque note est une larme. Les moindres paroles de Desdemona sont douces et tristes jusqu'à la mort. Quel accablement dans ce seul mot

répété : *Son mesta tanto, tanto!* Puis, sur un accord lugubre, Desdemona commence à se souvenir : « Ma mère avait une pauvre servante enamourée et belle; son nom était Barbara (quelle intonation sur ce nom !). Elle aimait un homme qui l'abandonna, et chantait une chanson, la chanson du *Saule*... Ce soir j'ai la mémoire remplie de cette complainte. » Tout cela n'est que murmuré, et les notes de ce récit paraissent les seules qui puissent lui convenir. Peu à peu la chanson revient à la mémoire de la douce créature, mais si faible, qu'elle trouble à peine le silence inquiet de sa veillée. Desdemona semble chanter au hasard; à tout moment elle s'interrompt et frissonne : *le Saule! le Saule!* Mille détails d'orchestre, d'harmonie, de modulation nuancent son angoisse et sa tristesse ; encore une note isolée, suivie d'un accord sombre, et elle se tait. Mais comme Émilia la quitte, la malheureuse sent au cœur une terreur folle. Son affreux pressentiment lui dit que cette compagne qui s'en va, c'est la vie qui se retire d'elle, et alors, avec un cri d'épouvante, elle rappelle Émilia et la serre entre ses bras. La voilà seule maintenant, elle ne parlera plus qu'à Dieu. Non, pas même à Dieu; il est trop redoutable : c'est devant la Vierge que s'agenouille la frêle enfant, c'est un *Ave Maria* qu'elle récite. Elle le dit d'une voix mal assurée, sur une seule note psalmodiée avec une vague épouvante, et je ne connais pas au théâtre d'effet plus saisissant. De cette note obstinée, par un simple port de voix dont la tendresse est adorable, Desdemona passe à la partie chantée de sa prière. Elle prie pour le pécheur, pour l'innocent; faible, opprimée elle-même, pour le faible et l'opprimé. Quand elle arrive à prier pour celui qui courbe le front sous l'outrage, malgré elle le souvenir, sinon le ressentiment de sa propre misère, lui arrache un sanglot plus fort. Mais elle s'apaise aussitôt, et, redisant encore les mots funèbres : *Nell'ora della morte*, elle ferme les yeux.

Que peu de chose suffit au génie! Une seule note tombe brusquement des cimes de l'orchestre dans ses profondeurs, et l'on sent passer la mort. Otello paraît et marche vers le lit. Cette scène muette est accompagnée, ou plutôt commentée par un étonnant récit de contrebasses. Il sort de l'abîme et monte lentement. Tantôt il menace, et les cordes grondent sous les archets lourds; tantôt il hésite, et les réponses d'altos endorment sa fureur. Tout à coup, d'un bond formidable, il s'élance sur une note haute, puis redescendant deux octaves, il s'agite, bouillonne et remonte comme la foudre jusqu'aux sommets de la gamme, où deux accords de cuivre le brisent net. Desdemona va mourir.

Sous un baiser d'Otello elle s'éveille. Le duo de la mort ne dure que peu d'instans. Quelques mesures solennelles, puis quelques mesures féroces, un crescendo terrible, un cri, et le silence : *Calma come la tomba*, dit Otello, sur deux accords tranquilles. Emilia frappe à la

porte, elle entre et recueille l'adieu, le saint mensonge de sa maîtresse. Mais Otello se dénonce lui-même, accuse sa femme, et Émilia crie au secours. Il y a là deux lignes d'un récitatif prodigieux. Sans accompagnement, à voix nue, sur une note furieusement martelée, les mots se heurtent comme des glaives. De pareilles trouvailles mettent le comble à la gloire d'un musicien de théâtre. Que dire de la dernière scène et du suicide d'Otello? Quand il a tout appris, son amour revenu lui inonde le cœur. Son chant exprime, avec une immense douleur, la sécurité de sa conscience, le regret sans le remords du crime dont il est moins coupable que victime. « Que tu es pâle, dit-il, et muette, et fatiguée, et belle! » Et chaque parole amène un redoublement de tendresse et de pitié. Le poignard dans le cœur, Otello se penche sur la dépouille adorée. L'orchestre frissonne, et nous reconnaissons un chant déjà entendu. Déjà les violons ont épanché ces flots de mélodie; ils se sont déjà soulevés dans ce triple spasme d'amour : *Un bacio, un bacio ancora!* Il y a deux heures et demie à peine, Otello cherchait ces lèvres sur lesquelles il va mourir. En ce peu de temps, tout a été dit, toute l'âme humaine a été chantée. Un chef-d'œuvre complet a tenu dans l'espace de deux baisers.

Que les interprètes d'*Otello* nous pardonnent si nous leur accordons ici trop peu de place, et si le génie qui crée prime trop même le talent qui comprend. Mme Pantaleoni n'est peut-être pas la Desdemona idéale. M. Tamagno possède une admirable voix de ténor; il a dit presque en grand artiste, surtout à la seconde représentation, certaines parties de son rôle, notamment le dernier acte. Quant à M. Maurel, c'est un Iago parfait. Composé avec cette intelligence pénétrante et ce goût irréprochable, un tel rôle suffirait à l'honneur d'un chanteur et d'un comédien. Un chef d'orchestre comme Franco Faccio suffit à l'honneur d'un théâtre. D'un geste, il précipite ou retient un orchestre à son gré, charmant ou terrible, et des chœurs au-dessus de tout éloge.

Mais c'est encore au maître qu'il faut revenir, c'est à ce grand vieillard qu'il faut rendre, après son œuvre suprême, notre suprême hommage. Une dernière fois il a voulu donner un peu de joie au monde. On nous disait éloquemment, l'autre jour, que l'Italie aimait Verdi, comme Otello Desdemona, pour la pitié qu'il eut de ses malheurs. N'est-ce pas ainsi que l'humanité aime les grands artistes, consolateurs de sa misère? Soyons tous reconnaissans à Verdi de ses longs bienfaits. Jamais la gloire plus fidèle n'aura laissé plus longtemps ses rayons sur un front humain. Il n'aura connu ni les ombres, ni le déclin, et son astre s'éteindra comme sur ces horizons bénis qui ignorent les tristesses du crépuscule et gardent jusqu'à la dernière heure toute la splendeur de leur soleil.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février.

Puisque la fortune a fait de la volonté d'un homme l'arbitre de la paix universelle, et d'un acte tout intérieur d'un grand empire, des élections de l'Allemagne, un événement européen, on attendait naturellement avec une assez légitime anxiété cet énigmatique scrutin. On était impatient de savoir ce qu'il serait, ce qu'il signifierait dans la situation du continent, quelle influence il aurait sur les résolutions de celui qui décide de tout, qui est arrivé à ce point de dangereuse puissance où il ne peut plus faire un mouvement sans secouer le monde. C'est aujourd'hui un fait accompli; le scrutin a dit son secret, les résultats sont à peu près tous connus, sauf les ballottages, qui ne changeront guère l'ensemble de cette manifestation demandée à l'Allemagne. Le chancelier de Berlin aura ce qu'il voulait, il aura son septennat, son « armée de l'empereur » fortifiée, soustraite pour longtemps au contrôle parlementaire; il a dès ce moment une majorité ralliée à ses desseins. Sous ce rapport, il a gagné la partie qu'il a si audacieusement engagée, sans craindre de remuer toutes les passions en Allemagne et d'agiter l'Europe, réduite à un perpétuel qui-vive.

Telles qu'elles sont, il est vrai, ces élections allemandes ne laissent point certainement d'offrir par elles-mêmes plus d'une particularité curieuse. Le résultat essentiel est obtenu sans doute, puisqu'il y a une majorité pour le septennat, premier objet de la politique du chancelier; il n'a cependant pas été conquis sans peine. Le gouvernement

a eu visiblement à déployer toutes les ressources de la pression la plus savante, depuis l'intervention du souverain-pontife jusqu'aux excitations patriotiques, depuis les captations clandestines jusqu'à l'intimidation violente et avouée, pour échapper à une défaite. Les progressistes, qui ont particulièrement le don d'irriter M. de Bismarck, sont les principales victimes de l'action officielle et les disgraciés du dernier scrutin; ils ont été presque partout battus et reviennent singulièrement diminués au Reichstag. Le centre catholique, malgré le désavantage de paraître résister aux conseils venus de Rome, n'a essuyé que quelques pertes et forme encore un bataillon assez compact, sous le commandement de M. Windthorst. Il n'est point impossible seulement que beaucoup de ces catholiques du centre, qui viennent d'être réélus, qui ont paru d'abord récalcitrans au mot d'ordre du Vatican, ne se résignent eux-mêmes aujourd'hui à voter le septennat. Ceux qui ont eu le plus de succès sont les nationaux-libéraux, qui regagnent ce que les progressistes ont perdu, et retrouvent leur ancienne importance parlementaire. Il y a surtout dans ces élections allemandes, qui restent nécessairement encore un peu obscures, qui ne s'éclairciront définitivement qu'à la prochaine réunion du Reichstag, il y a deux faits caractéristiques qui n'entraient peut-être pas dans les prévisions de M. de Bismarck, qui ne sont pas de nature à adoucir son humeur hautaine et irascible.

Le premier, c'est l'étrange progrès que font partout les socialistes en dépit des lois répressives, des poursuites, de tous les procédés que permet à leur égard le petit état de siège. Ils n'auront pas, si l'on veut, autant de représentans dans le nouveau parlement que dans l'ancien; ils ne cessent néanmoins de gagner des partisans et de s'étendre dans le pays. A Berlin même, où les seuls députés nommés jusqu'ici sont des socialistes, ils sont arrivés à rallier près de 100,000 suffrages; dans la Saxe, leurs candidats ont réuni plus de 150,000 voix. A Munich comme à Kœnigsberg et à Hambourg, ils croissent en nombre d'élection en élection. On a beau faire, le socialisme révolutionnaire monte en Allemagne; il sera bientôt peut-être au point où M. de Bismarck ne pourra plus se contenter de lui opposer son socialisme d'état. D'un autre côté, c'est en vain qu'on a prodigué les rigueurs, les menaces, les visites domiciliaires, les vexations de toute sorte dans l'Alsace-Lorraine : ces populations ne se sont pas laissé ébranler, elles ont choisi d'un vote spontané, silencieux, presque unanime, et avec une persévérance plus énergique peut-être que jamais, les députés qui représentaient le mieux leurs sentimens. On dira sans doute encore que c'est la France qui a encouragé mystérieusement ce vote, qui est sans cesse occupée à fomenter dans l'Alsace-Lorraine la conspiration des souvenirs, de la fidélité à l'ancienne patrie. La France

n'y peut malheureusement rien; elle est obligée à une extrême réserve, qui est pour elle de la dignité, et tout ce que prouvent une fois de plus les dernières élections de l'Alsace-Lorraine, c'est l'impuissance de la force, c'est l'éternel embarras des conquérans aux prises avec leur conquête. On ne peut rien à cela : M. de Bismarck aurait beau s'en irriter, il s'est créé lui-même la difficulté et il la subit; il est exposé à la voir reparaître devant lui toutes les fois qu'il interrogera ces fortes et saines populations qui ne conspirent pas, qui restent ce qu'elles sont, dont la foi touchante autant que sérieuse défie les compressions et même les séductions.

Assurément ces deux faits, — d'un ordre bien différent, il faut se hâter de le dire, — le mouvement socialiste qui s'étend et le vote généreusement résolu, tranquillement irrésistible de l'Alsace-Lorraine, ont leur signification et leur gravité dans les élections allemandes. Ils sont un symptôme, ils rappellent aux puissans de l'Allemagne nouvelle que tous les dangers révolutionnaires ne sont pas en France, et que tout ce qu'on peut conquérir par les armes n'est pas facile à garder. Ils sont, si l'on veut, un avertissement pour les victorieux; mais en fin de compte, quelle que soit l'importance de ces faits, quelle que soit aussi l'irritation que M. de Bismarck puisse en ressentir sur le moment, le scrutin du 21 février, dans son ensemble, ne reste pas moins ce qu'il est, avec ses caractères généraux et ses conséquences. Il est une victoire pour le gouvernement allemand, ou pour celui qui le dirige, qui en est l'âme et la force; il lui assure ce qu'il souhaitait. Le chancelier, dédaignant le « triennat » qu'on lui offrait, voulait le « septennat, » faute de pouvoir aller jusqu'à « l'éternat, » comme il l'a dit dans son pittoresque langage; il aura ce qu'il désirait, il aura son supplément d'effectifs permanens et ses cadres, son accroissement de puissance militaire, son armée toujours prête. Il n'aurait point hésité, il ne l'a pas caché, à se passer du vote du parlement et même du pays, s'il l'avait fallu, pour sauvegarder comme il l'entend la sûreté de l'empire; il avait déjà pris ses mesures pour agir en dépit de toutes les oppositions dont on aurait pu l'embarrasser : il a désormais l'avantage d'être dispensé de renouveler ses anciennes luttes avec le parlement, d'avoir une majorité pour faire légalement ce qu'il aurait fait dans tous les cas. Il avait présenté le septennat au peuple allemand comme une condition de paix par l'organisation d'une force défensive inexpugnable pour l'empire; le peuple allemand lui a répondu en lui envoyant une majorité favorable au septennat et en témoignant par son vote même que lui aussi il était pour la paix. Que faut-il de plus? Le chancelier a ce qu'il désirait; la masse de la nation allemande ne demande sûrement pas mieux que de rester en paix; les élections du 21 février, en tranchant la question la plus délicate du moment,

devraient avoir pour effet d'enlever tout prétexte aux agitations belliqueuses. C'est ce qui semblerait évident au premier abord. Il est certain que, si M. de Bismarck était sincère comme il l'a été si souvent, s'il n'avait pas d'autres vues, d'autres desseins, d'autres arrière-pensées, on pourrait espérer voir bientôt se dissiper quelques-uns de ces gros et lourds nuages qui ont passé sur l'Europe, et rentrer par degrés dans des conditions plus calmes. C'est possible; il n'est pas une nation qui ne désire sortir de cette atmosphère troublée.

Ce qu'il y aura eu d'étrange, ce qui restera toujours vrai, c'est que dans cette crise, dont les élections allemandes n'ont été qu'un incident ou un prétexte, le terrible chancelier de Berlin aura certainement joué un très redoutable jeu. Pendant trois mois, sans qu'on ait jamais bien su pourquoi, sans qu'il y ait eu une raison saisissable de conflit, pour un vote qui ne méritait pas sans doute de si grands efforts, il aura tenu le monde dans la fièvre et dans l'attente. Sans l'avouer ouvertement, en disant même quelquefois le contraire, il aura laissé croire que l'Allemagne avait besoin de s'armer contre une agression ou des provocations de la France. En prétendant toujours être le gardien de la paix, il aura joué avec toutes les allumettes chimiques répandues sur le continent. Il aura offert, en un mot, le spectacle du plus puissant des hommes déconcertant tous les calculs, troublant tous les intérêts, et finissant par fatiguer l'Europe du poids de sa débordante personnalité. Il n'en est peut-être pas à le sentir lui-même, à s'apercevoir qu'il a trop forcé les ressorts, et il a sûrement assez de sagacité pour comprendre que des crises de ce genre ne pourraient pas se renouveler impunément. Elles mettent toutes les politiques, tous les intérêts, tous les patriotismes, et on pourrait dire toutes les patiences, à de trop sérieuses et de trop délicates épreuves pour pouvoir se reproduire deux fois sans un péril certain et inévitable pour la paix universelle.

Que cette expérience imposée au continent ait été et puisse être encore redoutable, en effet, c'est ce qui n'est point douteux; qu'elle finisse heureusement, sans trouble et sans conflit, c'est ce qu'on peut désirer de mieux. Elle n'aura peut-être pas été après tout absolument inutile pour la France, qui a eu là une rare et décisive occasion de s'interroger elle-même sur sa politique extérieure ou intérieure, de se demander où serait le danger, où pourrait être la force pour elle, de montrer par son esprit de conduite qu'elle est toujours faite pour garder sa place et son crédit dans le monde. Évidemment, on peut le dire sans illusion et sans vanité, un des phénomènes les plus curieux, les plus imprévus du temps, est ce contraste presque dramatique qui a éclaté en quelque sorte depuis quelques semaines entre l'Allemagne et la France. — D'un côté, il y a eu l'agitation, une agita-

tion en partie factice ou calculée, si l'on veut, dans tous les cas fort bruyante. Il y a eu les menaces, les démonstrations, les sommations impérieuses, les actes d'accusation passionnés et retentissans contre tout ce que fait ou ce que pense notre pays. Les déclarations officielles du chancelier lui-même étaient, il est vrai, en contradiction avec tout ce bruit; mais pendant ce temps, la guerre des soupçons, des polémiques acrimonieuses continuait, et sur nos frontières mêmes on faisait tout ce qu'il fallait pour émouvoir les susceptibilités françaises par toute sorte de mesures extraordinaires, comme si on allait entrer en campagne ou si l'on s'attendait à être attaqué. C'est là le spectacle qu'a offert l'Allemagne dans ces dernières semaines, en s'étourdissant elle-même du bruit qu'elle faisait. — D'un autre côté, la France n'a opposé que le calme à toutes les manifestations. Ce n'est pas qu'elle se méprît sur le danger, ou que ce calme dans lequel elle se renfermait cachât une défaillance : il est bien clair, personne n'en a douté, que la nation française, le jour où elle aurait été attaquée, aurait marché comme un seul homme; mais elle a laissé passer tout le reste, et les polémiques accusatrices, et les provocations, et même les démonstrations qui auraient pu la blesser, aussi bien que les mesures ou les témoignages de défiance dont on aurait pu se dispenser. Elle a gardé, sous les coups d'aiguillon qui ne lui ont pas été épargnés, une impassibilité assez nouvelle pour son ardente et impétueuse nature. La France a donné d'elle-même cette idée que, si elle était froidement résolue à désavouer la responsabilité d'une effroyable guerre, elle était certainement en état d'opposer à toute agression une résistance dont on n'aurait pas facilement raison. C'est précisément cette attitude simple et mesurée qui a été une force pour elle, qui lui a valu l'estime du monde, qui a eu peut-être son influence en Europe, en laissant aux gouvernemens le temps de s'éclairer et de réfléchir.

Ce n'est point assurément, il faut bien voir les choses comme elles sont, que les cabinets européens éprouvent un prodigieux intérêt pour la France. Ils sont trop accoutumés à nos instabilités; ils ont vu trop souvent les passions de parti se substituer à la prévoyance et à l'esprit de suite dans nos affaires. Les malheurs de notre généreuse nation avaient pu réveiller chez quelques-uns d'entre eux des sympathies que nos gouvernemens ont refroidies ou dont ils n'ont su tirer aucun avantage. Bref, il faut en prendre son parti, nous ne sommes ni les enfans gâtés ni les enfans terribles de l'Europe. Il n'est point douteux cependant que cette attitude de simple et calme fermeté que la France s'est donnée, pour ainsi dire spontanément depuis quelques semaines, n'a pas tardé à produire son effet. Dans beaucoup de pays où l'on commence toujours par donner tort à notre nation, on a fini par convenir que ce

n'était plus cette fois la France qui était le trouble-fête universel, qu'elle n'avait rien fait pour provoquer la crise où l'Europe est encore aujourd'hui engagée, qu'elle donnait l'exemple de la modération, de la tenue, dans les circonstances les plus difficiles. On a bien voulu reconnaître pour le coup que, s'il y avait des provocateurs, des organisateurs de conflits, ils n'étaient pas à Paris, que si la paix du monde se trouvait en péril, elle n'avait pas été menacée par nous. Les gouvernemens eux-mêmes ont senti ce qu'il y avait de droiture et de force dans la position de notre pays, et quelques-uns en sont peut-être venus bientôt à ne plus considérer avec indifférence l'éventualité d'une nouvelle guerre d'invasion et de conquête tentée contre la France. C'est là certainement un fait nouveau qui a son importance. Et qu'on ne parle pas aussitôt de révolutions dans les alliances, de combinaisons mystérieuses, de rapprochemens soudains et imprévus, par exemple entre la France et la Russie. Ce ne sont là que des thèmes de polémique, où l'on se plaît à passer en revue toutes les relations, à bouleverser ce qu'on appelle l'échiquier de l'Europe, à nouer et à dénouer les alliances. Ce qui reste vrai, c'est qu'il y a quelque chose de plus fort que tous les artifices de la diplomatie, c'est le sentiment de solidarité qui rapproche dans des circonstances déterminées de grandes nations, qui fait qu'elles sont également intéressées à ne pas laisser porter atteinte à une certaine situation du monde. Si la Russie semble détourner un moment ses regards de l'Orient pour fixer son attention sur l'Occident, ce n'est pas parce qu'elle s'est engagée dans un nouveau système d'alliances; c'est parce qu'elle ne peut être insensible dans son intérêt même à tout ce qui affecterait l'ordre européen, c'est parce qu'elle comprend bien que, si la France devait être la victime d'une guerre nouvelle qu'elle n'aurait pas provoquée, elle laisserait un redoutable vide en Europe, et qu'il ne resterait plus qu'une puissance démesurée et formidable sur le continent. La Russie a de longues vues sans doute. Elle ne renonce pas à poursuivre ses desseins sur l'Orient; elle n'ignore pas non plus les difficultés qu'elle rencontrerait, les rivalités qui lui disputeraient le passage, les complications qui pourraient naître et où elle n'aurait que des alliés douteux. Elle semble assez disposée à ne rien brusquer, à ne rien hâter dans les régions orientales. Pour le moment, la politique russe tend visiblement à empêcher les grands conflits, à maintenir la paix dans l'Occident, parce qu'elle y est intéressée; c'est tout le secret de ses récentes évolutions.

Est-ce que toutes les autres puissances, à commencer par l'Angleterre elle-même, en dépit de sa politique égyptienne, ne sont pas également intéressées à détourner des événemens dont la conséquence pourrait être d'élever au centre du continent une prépondérance qui ne reconnaîtrait plus d'alliés, qui ne compterait que des cliens et des complices? Le

protectorat de la Russie dans les Balkans, le protectorat de l'Angleterre en Égypte, est-ce que cela compenserait encore pour ces puissances les dangers d'une décomposition du monde occidental, qui pourrait être la suite d'une guerre d'ambition et de conquête? Le malheur de M. de Bismarck est de soulever tous ces problèmes, qui ne reparaissent qu'aux époques des grandes dictatures, qui touchent à toutes les indépendances, à tous les intérêts, à toutes les susceptibilités des peuples et des gouvernemens. L'avantage, le simple avantage de la France, c'est de représenter ce qui reste de l'équilibre de l'Europe. On ne lui porte pas un grand intérêt, on ne l'aime pas pour elle-même, c'est entendu, on ne nous le cache pas. Elle ne retrouverait des alliés que si elle était victorieuse, elle est, en attendant, assez isolée. On ne s'est pas moins aperçu, à la lumière des derniers événemens, qu'elle restait un des ressorts essentiels de l'ordre occidental, que sa puissance était une garantie nécessaire de la sécurité universelle; on a reconnu aussi qu'elle méritait l'estime du monde, et c'est là ce qu'elle a gagné par sa bonne conduite dans une crise qui a ramené toutes les politiques en face des plus saisissantes réalités. C'est ce qu'on pourrait appeler un avantage de dignité extérieure pour la France.

Une autre conséquence profitable de cette pénible crise, si on voulait l'accepter avec un simple et viril bon sens, c'est d'avoir démontré une fois de plus la nécessité pressante, impérieuse, d'en revenir enfin à des conditions de politique intérieure et de gouvernement sans lesquelles il ne peut y avoir une politique extérieure suivie et efficace. Chose curieuse et rare! on pourrait dire que c'est d'un mouvement instinctif et spontané, par une sorte d'inspiration soudaine et irrésistible de prudence nationale, sans direction et sans guide, que notre généreux et malheureux pays a pris sa sage attitude dans les circonstances critiques que nous traversons. Il n'a pas eu à suivre un mot d'ordre qui ne lui a pas été donné, ni à observer une discipline qui ne lui a pas été imposée. Il s'est conduit de lui-même, sans autre conseil ou avertissement que celui du danger; il n'a reçu aucune impulsion, il eût été moins habile, moins bien inspiré s'il s'était laissé diriger par ceux qui sont censés le représenter. Ce n'est pas que nos politiques officiels, ceux qui sont chargés du gouvernement, aient manqué de bonnes intentions: ils ont fait en général, on peut en convenir sans difficulté, ce qu'ils ont pu, pour se défendre des explications périlleuses ou inutiles, pour éviter tout ce qui pouvait inquiéter ou animer l'opinion. Ils auraient pu, ils auraient dû sans aucun doute diriger avec une vigilance plus active, plus directe, plus utile pour le pays: c'était leur devoir et leur rôle. Malheureusement, s'il est un fait avéré, c'est qu'il n'y a qu'une apparence de gouvernement, et que, dans ce qui reste de gouvernement, il n'y a ni une sérieuse sûreté, ni souvent le sentiment

juste des circonstances. M. Léon Say disait spirituellement l'autre jour devant le sénat, à propos de l'éternelle discussion du budget, qu'il n'y avait pas de vrai ministère, qu'il n'y avait que des ministres qui représentaient les différens groupes parlementaires et qui se réunissaient de temps à autre, comme des plénipotentiaires de ces groupes autour d'une table de conseil sur laquelle on aurait placé « une tour Eiffel ou une tour de Babel, symbole de la confusion ! » Et ce qui ajoute encore à la confusion, c'est que, le conseil une fois fini, chacun reprend plus que jamais sa liberté et porte dans les affaires son humeur indépendante, sa légèreté, son inexpérience, ses fantaisies.

On ne s'entend pas dans le conseil, on s'entend encore moins hors du conseil, et tout cela ressemble un peu à une parodie de gouvernement. Ce n'est pas sérieux, ce n'est pas non plus toujours sans danger. Il peut en résulter des aventures assez étranges qui, heureusement, ne sont quelquefois que plaisantes, qui pourraient aussi, selon les momens, avoir quelque gravité. M. le ministre de la guerre, par exemple, aurait eu dernièrement, dit-on, l'idée de disposer d'un de nos attachés militaires à l'ambassade de Saint-Pétersbourg et de le charger, sans consulter ses collègues, d'une lettre autographe pour le ministre de la guerre de l'empereur de Russie. La démarche, on en conviendra, était passablement bizarre ; elle aurait pu exciter quelque surprise, être surtout mal interprétée, et M. le ministre des affaires étrangères avait certes tous les droits possibles de se montrer offusqué, de porter même ses plaintes devant M. le président de la république. Jusque-là, le chef de notre diplomatie n'a fait que son devoir en réprimant les impatiences épistolaires de son terrible collègue. Malheureusement, M. le ministre des affaires étrangères, qui est à ce qu'il paraît un homme de famille, n'a eu rien de plus pressé que de s'entretenir de ses querelles avec M. le ministre de la guerre au coin de son foyer, — et de là l'histoire de la lettre est allée droit aux ambassades ; elle a couru partout, commentée, brodée et peut-être un peu exagérée. Le dénoûment n'a eu par bonheur rien de plus grave. La lettre paraît avoir été supprimée avant d'être partie. Le pays seulement doit être bien édifié, bien tranquillisé de savoir ses affaires en des mains si sûres et les secrets de l'état si bien gardés ! M. le ministre de l'instruction publique, quant à lui, est un savant chimiste qui traite la politique et l'histoire à sa manière. Il y a quelques semaines, il faisait devant la chambre une conférence vraiment fort libre et qui a un peu prêté à rire, sur Aristophane et Socrate, — le tout pour arriver à réclamer la conservation de la censure des ouvrages de théâtre. Hier encore, à l'occasion du traitement de quelques instituteurs, il a fait un voyage à travers l'histoire, en passant par Philippe le Bel, Boniface VIII, la renaissance, l'inquisition, les jésuites, Napoléon et la

loi de 1850, pour finir par un singulier à-propos. Au moment même où le gouvernement refuse de se prêter à la séparation de l'église et de l'état, M. le ministre de l'instruction publique, qui ne connaît pas d'obstacles, ne trouve rien de mieux que de dénoncer le concordat dans ses discours! M. le ministre de l'agriculture, plus modeste, plaide pour la surtaxe des céréales que les autres membres du cabinet combattent. M. le président du conseil défend énergiquement les crédits de son ministère et abandonne ceux de son collègue des finances. Pendant ce temps, M. le ministre du commerce Lockroy ouvre des dialogues caustiques avec les pétitionnaires qui réclament contre la tour Eiffel, ou bien va à la place Monge, à l'inauguration de la statue de M. Louis Blanc, saluer au nom du cabinet « le défenseur des damnés de l'enfer social! » C'est ainsi que marchent les affaires ministérielles, avec cet esprit de conduite, avec cette sûreté et cet accord de vues, tandis que le pays reste livré à sa propre inspiration, ne trouvant qu'en lui-même sa sagesse, au milieu d'une des crises les plus sérieuses de son histoire contemporaine. Et voilà pourquoi se manifeste de toutes parts le besoin, le désir, l'impatience de retrouver un gouvernement plus conforme à la gravité des choses.

Oui, sans doute, il faut un gouvernement à la France; tout ce qui se passe depuis quelque temps en a démontré plus que jamais la nécessité, et c'est justement un des profits les plus clairs des dernières crises d'avoir mieux fait comprendre qu'un pays comme le nôtre, en échange de la bonne volonté dont il est prodigue, a le droit de se sentir dirigé et protégé, qu'il a surtout besoin d'avoir confiance en ceux qui le conduisent. On le sent, on le répète sur tous les tons, en se lamentant; mais ce serait une illusion par trop singulière de se figurer qu'on peut réussir à refaire un gouvernement dans les conditions où l'on s'est placé jusqu'ici, avec des ministères de la « tour de Babel, » selon le mot de M. Léon Say, en livrant tous les intérêts publics, les finances, l'administration, la magistrature, l'armée à des partis, à des groupes dont on croit avoir besoin pour se faire une majorité incohérente. Avec cela, on n'arrive qu'à l'anarchie et à l'impuissance vainement déguisées sous une série d'expédiens ruineux ou puérils. On vient d'en avoir la preuve une fois de plus, pas plus tard qu'hier, par ce qui s'est passé à l'occasion de ce budget disputé, marchandé, bouleversé et, en définitive, voté de lassitude à la dernière heure, pour éviter de recourir à l'humiliante extrémité d'un nouveau douzième provisoire. La chambre des députés, aussi imprévoyante dans sa passion nouvelle d'économies que dans ses prodigalités des dernières années, avait commencé par tailler dans ce malheureux budget, désorganisant les services, supprimant ou diminuant arbitrairement des crédits essentiels. Quand le budget ainsi mis à mal est arrivé au Luxembourg, le sénat s'est hâté

de remettre un peu d'ordre dans cette confusion, de rétablir quelques-uns des crédits supprimés, et il l'a fait d'accord avec le gouvernement lui-même, particulièrement avec M. le ministre des finances, qui déclarait que sans cela ses services ne pouvaient marcher. Fort bien; mais ce n'était pas tout, il fallait maintenant que la chambre acceptât ce qu'avait fait le sénat, et si elle s'est résignée, elle a impitoyablement biffé encore une fois quelques-uns des articles rétablis, même les plus importans. Nouveau voyage au Luxembourg! Le temps pressait, que faire? M. le ministre des finances est allé bravement supplier le sénat de ne pas s'obstiner, d'en passer par ce que voulait la chambre, en ajoutant comme consolation que cet argent qu'on lui refusait au Palais-Bourbon, dont il avait besoin, il le demanderait par des crédits supplémentaires.

Ainsi, voilà des crédits qu'on déclare nécessaires pour le service public, qui ont évidemment leur place dans le budget ordinaire: on craint de les maintenir d'accord avec le sénat, de peur de se brouiller avec la chambre; on les relègue dans le domaine des crédits extraordinaires, au risque de ne les avoir pas du tout, — et là-dessus M. le président du conseil improvise une théorie constitutionnelle au moins imprévue, dont le dernier mot serait de subordonner les droits du sénat au bon plaisir des ministres arbitres entre les deux chambres. C'est, dit-on, pour éviter un conflit parlementaire! Mais dans tous les conflits entre des pouvoirs qui se respectent, il y a inévitablement un moyen de conciliation, — et le gâchis reste toujours le gâchis. Le ministère a pu obtenir son budget, budget d'attente et de confusion s'il en fut, il n'en est pas plus fort avec ses théories, ses légèretés, ses contradictions, ses incohérences. Eh bien! c'est de cette situation qu'il faut sortir pour le bien comme pour l'honneur de la France, et on ne le peut évidemment qu'en revenant sans subterfuge et sans hésitation à des conditions plus vraies et plus sincères de gouvernement, en allant chercher l'autorité et la force là où elles sont, dans ces sentimens de modération qui sont en quelque sorte l'essence du pays. Qui pourrait dire aujourd'hui, après l'expérience de ces dernières années, dans l'état présent du monde, qu'un ministère pourrait se former et vivre en s'alliant décidément avec les radicaux, en avouant la politique radidale? Qu'on suppose un instant le radicalisme à l'œuvre, avec la séparation de l'église et de l'état, avec des redoublemens de persécution religieuse, avec la suppression du sénat, avec l'impôt progressif et la désorganisation des budgets: le résultat est clair et certain, c'est l'agitation en permanence et, par suite, l'affaiblissement de la France dans les crises qu'elle peut avoir encore à traverser. Il n'y a donc d'autre gouvernement sérieux, possible, que celui qui cherchera son appui dans les forces modérées du pays, qui s'attachera d'abord à ces deux œuvres réparatrices, la pacification morale de la France et une

réorganisation énergique des finances nationales. Tout le reste n'est qu'expédient ou ruineuse chimère.

Le moment, il faut en convenir, n'est pas trop favorable pour les pays de régime parlementaire. Pendant que le ministère anglais en est toujours à se débattre contre l'agitation irlandaise, qu'il ne peut ni apaiser ni réprimer, dont il ne peut pas même faire condamner les chefs, le ministère italien en est encore à prendre une figure et un nom. L'œuvre, à vrai dire, semble singulièrement laborieuse. Depuis que le dernier cabinet, présidé par M. Depretis, a cru devoir donner sa démission sous le coup de cette malheureuse affaire de Massouah, si justement pénible au patriotisme italien, et du vote parlementaire qui en a été la suite, les négociations ont passé par une série de péripéties intimes sans arriver à un dénoûment; elles ont l'air de tourner sur elles-mêmes. Vainement le roi Humbert, en vrai souverain constitutionnel, a tour à tour appelé auprès de lui tous les personnages publics, les présidens des deux chambres, ceux qui étaient ministres hier et ceux qui ne demanderaient pas mieux que d'être les ministres de demain, les chefs de partis et de groupes : il n'est encore rien sorti de toutes ces consultations du Quirinal. Un instant, il est vrai, M. Depretis a paru avoir réussi à reconstituer son cabinet avec M. de Robilant, avec M. Magliani, M. Saracco et quelques membres nouveaux. On croyait déjà tout arrangé, tout décidé, lorsque tout s'est de nouveau disloqué, et le problème ministériel est redevenu plus difficile que jamais, d'autant plus qu'au bout de toutes les combinaisons il y a une dissolution éventuelle de la chambre, que le roi semble juger dangereuse ou inopportune dans les circonstances présentes. Au demeurant, les combinaisons possibles, vraisemblables, se réduisent à deux ou trois. Les chefs des diverses nuances de la gauche, M. Crispi, M. Nicotera, M. Cairoli, seraient certainement tout prêts à reprendre le pouvoir, si on le leur offrait; à l'extrémité opposée de droite, M. de Robilant est visiblement le candidat préféré du roi, tout au moins comme ministre des affaires étrangères. Entre les deux camps, M. Depretis, le vieux et rusé tacticien, qui depuis longtemps ne sort des cabinets que pour y rentrer aussitôt, reste toujours la grande ressource. Mais, dans tous les cas, quel que soit le ministère qui se forme, il rencontrera plus ou moins les mêmes difficultés parlementaires dans une chambre où les anciens partis sont décomposés, où ni la droite, ni la gauche, ni le centre n'ont une majorité, où rien, en un mot, n'est possible que par des alliances et des transactions auxquelles l'esprit italien se prête, d'ailleurs, toujours aisément.

Ce qui complique tout visiblement, c'est une considération de politique extérieure, c'est la question du renouvellement de l'alliance de l'Italie avec l'Allemagne et avec l'Autriche, que le ministre des affaires

étrangères du dernier cabinet, M. de Robilant, était occupé à négocier et qui reste en suspens. La question est grave sans doute. Au fond, cependant, peut-être s'agite-t-on un peu trop au-delà des Alpes, à la poursuite de combinaisons qui pourraient être dangereuses si elles ne sont pas tout simplement chimériques. Quel intérêt si pressant a donc l'Italie à rechercher de si puissantes alliances? Son intégrité et son indépendance sont-elles en péril? par qui est-elle menacée? On ne saisit pas bien à quel propos et pour quelles fins elle est si occupée de resserrer ses liens avec les deux empires, à moins que ce ne soit pour se trouver en grande compagnie. On nous expliquait récemment, avec l'intention évidente de nous rassurer, que si l'Italie ne pouvait changer la direction de ses alliances, la France n'avait pas à s'en émouvoir; que, dans telle ou telle éventualité, l'Italie pouvait sans doute être conduite à ne consulter que ses intérêts, mais qu'elle ne ferait jamais rien contre notre pays. C'est fort obligeant! On voudrait, c'est assez apparent, bien vivre avec la France en nouant des alliances qui peuvent avoir leurs avantages, c'est possible, qui pourraient aussi conduire fort loin. Ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'avec tout cela, l'Italie se place forcément dans une situation un peu fausse et assez embarrassée, lorsqu'il lui serait si facile de ne pas se compromettre dans des alliances dont elle n'est pas maîtresse, de garder la liberté de ses relations, l'indépendance de son action. Aujourd'hui comme hier, c'est la plus sûre politique pour elle, parce qu'elle ne l'enchaîne pas à des calculs et à des intérêts qui lui sont étrangers, qui peuvent l'entraîner dans des crises où elle aurait peut-être plus à perdre qu'à gagner.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les élections pour le nouveau Reichstag allemand ont eu lieu le 21. Elles ont abouti à la constitution d'une majorité pour le septennat militaire. M. de Bismarck a donc obtenu gain de cause auprès du corps

électoral d'Allemagne, et aussitôt les rumeurs belliqueuses se sont évanouies. La presse officieuse d'outre-Rhin a cessé brusquement sa campagne d'insinuations contre la prétendue soif de revanche qui devait entraîner la France à se précipiter contre l'empire voisin. On a même vu la *Post*, qui naguère avait déclaré la guerre prochaine, inévitable, publier un long article trois jours après les élections, pour démontrer qu'un conflit franco-allemand paraissait improbable depuis le 21.

Le caractère des imputations dirigées pendant plusieurs semaines contre la nation française est ainsi nettement établi. Elles ne cachaient aucune inquiétude sérieuse et constituaient une pure manœuvre électorale. On l'avait bien prévu, et les faits ont justifié les prévisions.

M. de Bismarck, toutefois, le résultat des élections le prouve, a réussi à intimider les électeurs allemands. Ceux-ci se sont laissé persuader en grand nombre que, si le nouveau Reichstag ne possédait pas une majorité disposée à sanctionner docilement les mesures militaires arrêtées par le grand état-major et le gouvernement, la France serait invinciblement poussée à déclarer la guerre. La population a protesté en masse, en élisant une majorité de septennalistes, qu'elle voulait le maintien de la paix. Comme la nation française ne le désire pas moins ardemment, il ne reste plus de motif sérieux de redouter l'accomplissement des sinistres prédictions qui, il y a quinze jours encore, terrifiaient la spéculation sur tous les marchés financiers.

Aussi les bourses du continent commencent-elles à se remettre peu à peu d'une si chaude alarme. La spéculation et les capitaux de placement se rassurent. Les fonds d'état, précipités, au plus fort de la crise, à des cours ridiculement bas, se sont déjà sensiblement relevés. On est encore très loin des prix cotés au commencement de décembre, mais la double crise des liquidations de fin décembre et fin janvier a désorganisé notre place et causé des ruines qui ne sauraient être de longtemps réparées. Pendant toute la première quinzaine de février, les transactions ont été comme suspendues; les carnets des intermédiaires restaient fermés; une défiance réciproque paralysait tout effort de réaction contre les effets de la panique. Depuis le 15, au contraire, les choses ont repris une allure plus régulière, les capitaux ont donné largement leur concours au moment de la liquidation bi-mensuelle. Un revirement favorable s'est aussitôt produit dans les dispositions, et les acheteurs ont reparu sur le marché. Le découvert, peu étendu d'ailleurs, qui s'était formé dans l'intervalle, a pensé que le moment était venu de procéder à des rachats.

On peut apprécier par le tableau suivant l'importance de l'amélioration déjà obtenue et qui, tout le fait espérer, s'accentuera vivement le mois prochain :

	15 février.	26 février.	Différences.
Rente 3 pour 100.	77.02	79.07	+ 2.05
Rente amortissable.	81.10	82.75	+ 1.65
Rente 4 1/2.	106.30	107.80	+ 1.50
Italien 5 pour 100.	92.95	95.05	+ 2.10
Hongrois 4 pour 100.	76.35	77.25	+ 0.90
Extérieure 4 pour 100. . . .	60.80	63.45	+ 2.65
Portugais 3 pour 100. . . .	51.62	53.62	+ 2.»»
Unifiée 4 pour 100.	358.75	363.»»	+ 4.25

C'est, avons-nous dit, la liquidation du 15 qui a donné le signal de cette volte-face. Grâce aux rachats et à l'impulsion de la force acquise, le 3 pour 100 français a été porté un moment à 79 fr. 75 et l'Italien à 96 francs. C'était aller un peu vite, d'autant plus que, sur ce dernier fonds, la prolongation de la crise ministérielle provoquée par l'affaire de Massouah et la nouvelle des désastres produits sur la côte de Ligurie par le tremblement de terre de mercredi dernier ont enrayé l'ardeur de la spéculation. Le découvert est alors revenu à la charge, le 3 pour 100 étant ramené à 78 fr. 75 et l'Italien à 94.75. Une oscillation en sens contraire a relevé les deux fonds un peu au-dessus de 79 francs et de 95. C'est là sans doute que les trouvera la réponse des primes.

Il est peut-être intéressant de noter que les fonds allemands, dont on ne s'occupe d'ailleurs nullement chez nous et qui ne se négocient ou ne se cotent qu'à Berlin, n'ont subi pendant toute la crise que d'insignifiantes variations. Il en a été de même pour les Consolidés anglais, qui se sont tenus entre 100 1/2 et 101.

La rente espagnole n'était qu'indirectement intéressée dans les éventualités de complications entre la France et l'Allemagne. Mais comme la spéculation était très chargée à la hausse sur ce fonds à Berlin et à Paris, la chute avait été lourde. Le relèvement s'effectue du même pas que sur les autres fonds publics. Il est facilité par le calme qui règne dans la Péninsule et par les laborieux efforts auxquels se livre le ministre des finances pour parer au déficit chronique des budgets espagnols.

Les mêmes raisons avaient déterminé la baisse du 3 pour 100 portugais, bien que le Portugal soit encore bien plus désintéressé que le pays voisin des affaires générales du continent. Le dernier emprunt du Portugal flotte encore sur les marchés émetteurs, et c'est la progression seule du classement qui pourra déterminer le relèvement des cours.

La rente hongroise ne réussit pas à reprendre ses anciens prix. On cotait 87 il y a trois ou quatre mois, on n'est plus qu'à 77. La place de Vienne n'essaie même pas de réagir contre l'influence des charges

écrasantes dont sont menacés les budgets de l'Autriche et de la Hongrie déjà si obérés. Les deux parlemens ont dû voter des crédits extraordinaires pour la landsturm. Les délégations vont se réunir dans quelques jours pour voter d'autres crédits destinés à assurer la sécurité de l'empire. Tant pour couvrir les dépenses d'armemens que pour parer aux déficits antérieurement existans, les deux moitiés de la monarchie austro-hongroise ont bien près de 300 millions de francs à demander à l'emprunt. Les fonds russes avaient peu baissé, ils se sont aisément relevés. L'Unifiée a regagné 5 francs à la faveur des bonnes dispositions générales. La situation financière de l'Égypte est prospère, mais les porteurs attendent toujours le remboursement de la retenue de 5 pour 100 effectuée depuis deux ans sur les coupons. Le Turc a oscillé de 13 à 13.50, sans affaires sérieuses. Les obligations privilégiées et les nouveaux titres garantis par les douanes ne se sont pas relevés.

Les obligations du Crédit foncier et de nos grandes compagnies de chemins de fer n'ont encore regagné qu'une faible partie du terrain perdu depuis la crise. A mesure que l'agitation se calmera, les capiaux recommenceront à se porter avec ardeur du côté de ces placemens favoris.

La reprise a été très vive, au contraire, sur les actions des établissemens de crédit : 50 francs sur la Banque de France à 4,125, 50 sur le Crédit foncier à 1,335, 40 sur la Banque de Paris, 25 sur la Banque d'escompte, cette valeur suivant fidèlement les fluctuations de la rente italienne, au sort de laquelle l'établissement est étroitement intéressé, 10 francs sur le Crédit lyonnais, 50 sur le Crédit mobilier, 7 sur la Société générale, 7 sur la Banque franco-égyptienne, 30 sur la Banque parisienne, 25 sur la Banque des pays autrichiens, 10 sur la Banque ottomane. Tout ce groupe avait fléchi en même temps que les fonds publics et s'est relevé avec eux, obéissant à la même impulsion, celle des rachats du découvert.

La hausse a été également importante sur les actions de chemins de fer. Le Lyon a regagné 20 francs à 1,230, le Nord 20 également à 1,530, le Midi 12 à 1,130, l'Orléans 20 à 1,315, les Autrichiens 15 à 480, les Méridionaux 20 à 732, le Nord de l'Espagne 12 à 365, le Saragosse 20 à 318.

Le Suez s'est relevé de 30 francs à 1,957, le Gaz de 30 à 1,445, la Compagnie des voitures de 15 à 660, le Panama de 8 à 400.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LE

PALIMPSESTE

I.

Le 1er août 1884, à neuf heures du matin, je recevais une lettre de mon illustre ami M. Armand Nérac, ministre de l'instruction publique ; ce haut personnage me mandait par devers lui, sans retard. A dix heures, le même jour, j'étais introduit dans son cabinet.

En me voyant entrer, M. Nérac, malgré sa lourde corpulence, se leva prestement. Il me tendit la main et, tout aimable, m'obligea de m'asseoir près de lui.

— Que je vous remercie, me dit-il avec effusion, d'être ainsi accouru dès mon premier appel !

Il reprit sa place dans son fauteuil aux superbes dorures, parut se recueillir un instant, puis, devenant étrangement solennel :

— Monsieur Chéraval ! s'écria-t-il, la France emprunte aujourd'hui ma faible voix pour parler à votre patriotisme !.. Elle réclame impérieusement de vous un grand,.. un immense service !

Il avait débité cet exorde avec l'emphase de nos avocats de Gascogne, faisant ronfler les *R* et résonner les *N*, magnifique en son parler et très convaincu.

Je m'inclinai plein de déférence, fort intrigué cependant. Il poursuivit son discours :

— Oui, la France vous demande, monsieur, de l'aider à reconstituer son trésor national !.. Elle veut recouvrer un objet non pa-

reil, joyau perdu, — que dis-je, volé, peut-être. Un manuscrit rarissime,.. un palimpseste!

— Un palimpseste!.. et je me levai frémissant.

— Ah! ah! fit le ministre, souriant avec malice, le coup a porté, et comme dit notre Béranger: « Le vieux coursier a senti l'aiguillon!.. » Aimez-vous le chantre de Lisette, mon cher compatriote? Moi j'en raffole!.. ses refrains ont bercé mon enfance; chez lui, quelle causticité gauloise : *le Sénateur*, *les Capucins;* souvent aussi quelle tendresse émue : *Mon vieil habit, ne nous séparons pas!..* C'est du Tibulle, cela, de l'Horace, de l'Anacréon!.. Ah! si dans leurs dédains pour ces hymnes qui charment le peuple, messieurs les modernes nourrissons du Parnasse pouvaient...

— Un palimpseste! murmurai-je, coupant avec irrévérence la grande louange de Béranger,.. un palimpseste authentique et inconnu?

— Authentique et inconnu.

— Et dans quelle bibliothèque ignorée se cache une semblable merveille?

M. Nérac consulta des yeux un mémoire ouvert sur son bureau, se recueillit un instant et commença :

— Vous savez, monsieur, ce qu'on appelle un palimpseste. Composé savant de deux mots grecs : *Palin* et *Pseston*, c'est-à-dire gratté de nouveau, cet ingénieux vocable constitue ce que les grammairiens appellent une « synalèphe... » Un palimpseste est donc un manuscrit dont le texte primitif a été gratté et le parchemin blanchi au lait de chaux. De telles profanations furent, hélas! fréquentes au moyen âge, en ces jours de barbarie féodale et de monachisme. Les malheureux moines, pour transcrire à peu de frais leurs livres sacrés, ne craignirent pas...

J'interrompis :

— Oui, certes, les attentats contre la pensée humaine furent alors lamentables, mais de nos jours la science a pu réparer beaucoup de mal. A l'aide de puissans réactifs, on est parvenu à faire reparaître les textes primordiaux.

M. le ministre reprit, un tantet piqué :

— Inutile, je le vois, cher monsieur, de poursuivre ma dissertation sur les palimpsestes. D'ailleurs, que pourrait-on apprendre à un érudit tel que vous? J'en viens donc à ce qui fait l'objet de votre visite... Oui, je vous le disais tout à l'heure, la France prétend recouvrer un des joyaux perdus de son trésor national : un palimpseste. Le manuscrit qui nous intéresse appartenait jadis à la maison abbatiale de Faverney. Faverney, aujourd'hui modeste commune du département de la Haute-Saône, était dans le passé...

— Oh! je sais, je sais!.. l'antique *Favernacum Sequanorum*, célèbre par sa communauté de Bénédictins de la réforme de Saint-Maur!

Pour la troisième fois, dans ma fougue étourdie, je venais d'interrompre M. le ministre, et de couper ces belles phrases que nous admirons tant à Marmande. Il me regarda un peu surpris et redressa légèrement la tête.

— Au siècle dernier, reprit-il après une courte pause, le savant bénédictin dom Loysilleau, cet émule modeste et trop oublié des Mabillon et des Félibien, dans un curieux volume que vous connaissez sans doute...

— Si je le connais, monsieur le ministre!.. *L'Écrin des gemmes paléographiques*. Paris, 1727, chez Jean-Baptiste Coignard.

— ...Décrit amoureusement notre manuscrit. Ne m'interrompez pas, de grâce, et laissez-moi vous résumer sa docte dissertation : « Psautier plain, sans gloses, in-folio sur vélin du xe siècle, écrit à longues lignes en minuscules carolines. Douze feuillets environ; incomplet et tronqué. Ne comprend que les psaumes 114, 119, 120, 129, 137 et 145.

— Oh! oh! voilà qui est assez bizarre, m'écriai-je, rien que les psaumes de l'office des morts!

— Je ne sais, répondit M. Nérac. Le fait est assez bizarre; mais écoutez encore. Au siècle dernier déjà, notre manuscrit se trouvait dans un état pitoyable, gratté, raclé, puis reblanchi. Toutefois, dom Loysilleau l'affirme, sous la profanation impie, se montraient çà et là des mots, voire des phrases entières d'un texte primitif... donc un palimpseste!

— Oui, oui, monsieur le ministre, à n'en pas douter, un palimpseste!

J'étais fort troublé et en secret dépité contre moi-même. Comment pouvait-il se faire que la mention de dom Loysilleau (de Luxeuil), l'illustre « Avicella Lexoviensis! » eût échappé jusqu'à ce jour à ma sagacité d'érudit?

M. Nérac poursuivit, avec de beaux gestes d'avant-bras.

— Or, en 1793, la colère du peuple (ah! parfois, elle a de ces brutalités sauvages!) passe, implacable, sur l'abbatiale de Faverney. La bibliothèque est mise à sac, notre manuscrit disparaît... Que devient-il?.. Quelle main s'en empare?.. Va-t-il grossir les trésors usurpés de *British-Museum* ou de la Bodléienne d'Oxford?.. Non!.. Vainement on interroge les mystérieuses profondeurs de l'Ambroisienne ou de la Vaticane. Rien!.. L'Allemagne, la Russie elle-même, si riche pourtant de richesses paléographiques mal acquises, ne le connaissent pas. Rien, toujours rien!.. Tout à coup, qu'apprend-on?.. L'introuvable palimpseste est retrouvé; il n'appartient pas à

un dépôt public, il est chose privée... Mais où se cache-t-il?.. Chez un riche bibliophile, amateur passionné de vieux livres : le prince Volkine.

— Volkine?.. un prince Volkine?.. quelque seigneur d'origine slave : malo-russe, ou grand-russien, lithuanien peut-être... *Vilka, Vilk, Vulk, Volk, Volkine*, — même racine : un *Loup!*

— Vous êtes, cher monsieur, me dit en s'inclinant le ministre, une des gloires de la science française. Pourquoi donc l'Institut n'ouvre-t-il pas devant vous ses portes à deux battans?.. Ah! les coteries monarchiques déshonorent cette sublime création de notre première république!.. Mais un gouvernement juste et fort se doit à lui-même de réparer tant d'iniquité. Il réparera.

Et l'œil de M. Nérac s'abaissa bienveillant sur mon habit, que décorait seule la modeste rosette d'officier de l'instruction publique. Je compris, et une émotion poignante m'étreignit au cœur... Pourtant, mon visage demeura très calme et mon maintien très digne :

— Eh bien! oui, m'écriai-je, je le trouverai, ce palimpseste, j'en fais le serment! je le trouverai, fallût-il battre toutes les steppes du Dniestr ou fouiller toutes les gorges du Caucase! D'ailleurs, le prince Volkine doit connaître mon nom. Peut-être même a-t-il lu mon livre, mon *Lexique des dérivés néo-slaves comparés aux radicaux sanscrits*. En tout cas, je le lui ferai lire, et...

— Hélas! interrompit M. Nérac, le prince Volkine ne peut plus goûter ce plaisir. Il est mort.

Le ministre prononça ces trois mots : « Il est mort! » sur une note plus basse et d'un air mystérieux. En même temps, il sonna l'huissier du cabinet :

— Demandez à M. Moreau le dossier Volkine : HK[5] 17,582.

Un instant après, le dossier demandé était sur la table, devant moi.

— Et maintenant, me dit M. Nérac, lisez vous-même. Ce document m'a été communiqué par mon collègue, le ministre de l'intérieur.

Je pris la liasse qu'il me tendait et poussai un léger cri de surprise. Sur la chemise du dossier s'étalait en larges lettres cette mention terrifiante :

DIRECTION DE LA SURETÉ GÉNÉRALE.

C'était un rapport de police!

— Eh! de grâce, lisez donc, répéta M. Nérac, qui s'amusait de mon effroi.

Alors, sur son invitation, j'ouvris le dossier et je lus :

CABINET PARTICULIER. — N° 17,582. Volkin ou Volkine (Ivan-Vladimir), prince russe ou se disant tel.

(*Important et confidentiel.*)

« *1er mai 1882.* — Une lettre adressée à M. le ministre des affaires étrangères, par l'ambassadeur de Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, signale à l'attention du gouvernement français les agissemens d'un sieur Volkin ou Volkine (Vladimir-Ivan), âgé de soixante-cinq ans, né et domicilié au château de Kara-Issar, province de Kherson, sujet russe, portant la qualification de prince. Cet individu, qui fait de fréquens séjours en France, aurait des accointances criminelles avec les révolutionnaires socialistes dits nihilistes, émules du trop fameux Bakounine, réfugiés en Suisse, notamment avec Netchaïef. Son Excellence demande qu'on exerce une surveillance toute spéciale à l'endroit du sieur Volkine. — Recommandé à toute la vigilance de M. le directeur de la sûreté. »

A cette demande de mise en surveillance était annexée la réponse suivante :

N° 17,582. — Réponse.

« Il résulte des renseignemens confidentiels fournis par M. le préfet de la Haute-Saône que le sieur Volkine (Vladimir-Ivan) a depuis quelques mois acheté le château de Doremont (canton de Faverney) ; qu'il l'a fait meubler somptueusement et y a installé une collection d'objets d'art et une riche bibliothèque. Cet individu habite son nouveau domaine en compagnie d'une femme, son épouse ou soi-disant telle.

« Il résulte encore des confidences faites par les domestiques, tâtés à plusieurs reprises et habilement interrogés, que, malgré une notable disproportion d'âge, le ménage Volkine semble vivre en bonne intelligence. Le caractère des deux conjoints paraît cependant différer du tout au tout. La dame Volkine, douce, aimable, avenante, s'est rapidement ici conquis tous les cœurs. On n'en peut dire autant de son époux. Le sieur Volkine passe pour un être bizarre ; sa conduite journalière est des plus étranges : c'est évidemment un cerveau faible ou un esprit dérangé. Dupe crédule des théories les plus insensées, il s'adonne à des pratiques occultes et à des opérations charlatanesques que la science véritable condamne et que la saine morale réprouve. Il va même jusqu'à se croire médecin. Son exercice illégal et répété de l'art médical aurait dû peut-être éveiller la sérieuse attention du parquet. Mais le bon sens de nos campagnes a fait justice de toutes ces billevesées saugrenues et le *magnétiseur cosaque*, sobriquet donné au prince, est aujourd'hui dans nos cantons la victime de la risée publique.

« Rien d'ailleurs chez les époux Volkine n'indique une préoccupation d'ordre politique. Ils ne reçoivent que peu de lettres et n'entretiennent aucune correspondance avec l'étranger. Les indications

fournies par M. le ministre des postes et télégraphes sont formelles à cet égard. Quant à leurs fréquentations, elles sont excellentes. Volkine et son épouse voient, il est vrai, très peu de monde, mais les personnes admises dans leur intimité jouissent en général d'une bonne notoriété et d'une moralité connue. Divers fonctionnaires leur font visite.

« Toutefois, M. le préfet de la Haute-Saône signale un fait regrettable : à savoir, la présence assidue au château de Doremont de M. le juge de paix du canton de Faverney. Nous avons eu trop souvent l'occasion de signaler au ministre ce magistrat, M. Grand-Jaquot, ses écarts de langage et les déplorables exagérations de sa conduite politique. Sûr d'être toujours appuyé en haut lieu, grâce à ses relations familiales, ce juge de paix est entré en lutte ouverte contre tous les fonctionnaires du département et procède vis-à-vis d'eux par la terreur. Ses démêlés avec le juge d'instruction M. Bardené, vieillard recommandable, bien que légèrement entaché de cléricalisme, sont actuellement le scandale de nos campagnes et causent la joie des ennemis du gouvernement. On peut affirmer que M. Grand-Jaquot est désormais incapable de faire le bien.

« Quant aux époux Volkine, rien dans leur conduite, après tout correcte, ne paraît confirmer les soupçons de S. E. M. l'ambassadeur de Russie. »

Telle était la teneur d'une première note qui donnait, — anomalie bizarre, — autant et plus de renseignemens sur l'infortuné juge de paix de Faverney que sur le nihiliste Volkine. Mais une seconde note, beaucoup plus brève, ne s'occupait que du prince; elle était ainsi rédigée.

N° 17,582. — (Ivan-Vladimir) Volkin ou Volkine.

« *10 octobre 1882.* — Le sieur Volkine a quitté inopinément le château de Doremont et gagné la frontière. Il est entré en Suisse par des voies détournées, sans doute pour tromper la surveillance. Le 5 du présent mois, on signale la présence de Volkine à Genève. Il est seul et son épouse ne l'accompagne pas. Le soir dudit jour, il a une entrevue secrète avec divers nihilistes, dans une maison mal famée de Plainpalais. Depuis lors, on perd sa trace. — Aviser au plus vite M. l'ambassadeur de Russie. »

Une troisième note enfin ne contenait que cette courte mention :

« *Janvier 1883.* — Surveillance désormais sans objet. M. le prince Volkine a été trouvé mort en décembre dernier près de Kherson. »

— A présent, cher monsieur, me dit le ministre, quand j'eus achevé la lecture de cette prose policière, vous comprenez sans doute

ce que la France vous demande. Elle veut son palimpseste!.. La princesse Volkine est, paraît-il, de retour en Franche-Comté. Partez pour Doremont; examinez le mystérieux manuscrit, et, si vraiment il en vaut la peine, achetez-le, coûte que coûte... Quand je dis, « coûte que coûte, » j'exagère. Vous savez, hélas! quelles sont les misères de notre budget. Hâtez-vous, car je reçois l'avis que sir Francis Bound du *British-Museum* s'apprête à faire le même voyage... Surtout n'oubliez pas que vous allez dans une maison suspecte, chez la veuve d'un personnage placé naguère sous une haute surveillance politique. Donc de la retenue dans vos actes et de la discrétion dans vos discours. De la diplomatie! beaucoup de diplomatie!.. Allez, monsieur, la république a les yeux fixés sur vous!

Il se leva, me montrant ainsi que l'audience était terminée. L'huissier entra et lui remit une carte de visite.

— Ah! l'ennuyeuse affaire et les ennuyeuses gens! s'écria M. Nérac. Un sénateur qui me persécute pour que je destitue l'instituteur de sa commune! et tout à l'heure un député réclamait impérieusement le maintien du même fonctionnaire!.. Menaces d'interpellations... Question de cabinet!.. Crise ministérielle!.. La confiance en nos institutions ébranlées!.. Et la France, monsieur Chéraval, la malheureuse France! que devient-elle au milieu de ces compétitions byzantines?.. Ah! vous êtes heureux, vous, trop heureux! vous vivez loin des affaires. *Beatus ille qui procul negotiis!..*

Je m'inclinai, un peu sceptique devant ce désabusé, cet homme d'état si ami du beau langage et certes le plus fort lettré de tout notre gouvernement. Il m'accompagna jusqu'à la porte et, me pressant de nouveau les mains avec effusion :

— Bonne fortune! monsieur Chéraval, et faites nous quelque découverte stupéfiante!.. par exemple, le code pénal de Dracon ou bien encore un des poèmes du divin Orphée, ce charmeur des tigres et des ours!

Or, le soir de ce jour, 1er août 1884, je me mettais en route pour Doremont.

II.

Au moment où j'entrais dans la gare de l'Est, les portes des salles d'attente étaient déjà ouvertes; les voyageurs de l'*express* de Bâle venaient de monter en voiture : j'étais presque en retard. Tout effaré, je pris mon billet à la hâte, et m'élançai vers le quai du départ. Sous le vaste hall vitré bourdonnaient mille rumeurs confuses : clameurs des hommes d'équipe, glapissemens des vendeurs de journaux, grincemens des chariots à bagages et, dominant l'assourdissant vacarme, le râle sonore de la machine. Le chef de train ache-

vait le contrôle des tickets. « Hâtez-vous, monsieur, me cria-t-il, on va partir ! »

J'avisai, ouvert devant moi, un wagon qui me parut vide ; un de ces hauts et larges wagons jaunes, aux coussins de velours rouge, matériel de la Compagnie des *chemins de fer d'Alsace-Lorraine*... Bonne voiture, celle-là, pour y passer la nuit !.. Et me hissant sur le marche-pied, tout heureux d'une pareille aubaine, je déposai ma valise sur la banquette de gauche.

Presque aussitôt, je me sentis toucher à l'épaule. Un homme venait de monter à ma suite et m'interpellait d'une voix brève :

— Cherchez ailleurs, s'il vous plaît... cette place est prise.

En même temps, il saisissait mon bagage, et, fort arrogamment, le jetait de côté. J'allais répondre à ce monsieur et lui apprendre à vivre ; mais lui, dédaigneux, me tourna le dos, alluma une cigarette, en tira une bouffée de tabac ; puis, descendant de voiture, se hâta de rejoindre une jeune dame qui l'attendait à quelques pas de là : un insolent.

C'était un homme de trente-huit à quarante ans environ, de mine altière et d'allures provocantes, grand et mince, beau de visage et fort élégant, cambrant sa taille et portant haut la tête. Ses cheveux blonds, tirant sur le roux, étaient taillés en brosse, et de longues moustaches s'allongeaient en pointe sur ses lèvres. Mais quelque chose de maladif enfiévrait sa personne ; ses yeux, d'un bleu clair, brillaient étrangement, et une pâleur transparente marbrait sa figure. Du reste, une façon de personnage, car sur le noir de sa redingote se détachait une large rosette diaprée de plusieurs ordres de chevalerie. A première vue, mon insolent me parut être quelque militaire, officier dans les armées étrangères, ou bien encore quelque diplomate, un attaché, voire un secrétaire d'ambassade.

La jeune dame marcha vivement à sa rencontre, et, d'un geste passionné, s'empara de son bras. Ils échangèrent plusieurs mots à voix basse ; puis, je les vis aller de wagon en wagon à la recherche de quelque compartiment vide : évidemment ma présence les gênait. Mais cette recherche fut vaine, et bientôt ils remontaient déçus dans la voiture où je m'étais installé.

Enfin, le chef de gare fit un signal ; la machine lança un coup de sifflet ; le train s'ébranla : nous étions en route.

Et nous allions... L'homme, cependant, avait ouvert une liasse de journaux, et, aux clartés du crépuscule, les lisait avec attention. Blottie amoureusement contre lui, la jeune dame avait penché la tête sur l'épaule de son compagnon, et, silencieuse, s'abîmait dans un bonheur recueilli. Mignonne, petite et frêle, avec des cheveux très blonds, des yeux très noirs, une peau très blanche, cette femme n'était pourtant pas jolie. Un front bombé, des lèvres

épaisses, un nez trop court, la faisaient presque laide. Mais sa laideur rayonnait de beauté, de cette beauté dont Dieu illumine toute créature ici-bas quand elle aime et qu'elle se sent aimée. Oh! comme elle le couvait des yeux, celui-là! comme elle se serrait contre sa poitrine, alanguie et voluptueuse! comme elle lui pressait les mains dans une étreinte passionnée! Lui, alors, abaissait la tête vers elle, la regardait et souriait... Et moi, ignoré d'eux, perdu dans l'ombre à chaque instant croissante, aux pâleurs du jour mourant, tout rêveur je contemplais ce spectacle béni : le grand bonheur né du grand amour!

Maintenant, la nuit avait éteint les dernières lueurs du soir; l'homme dut interrompre sa lecture.

— Rien, là-bas? demanda la jeune dame, qui releva légèrement le front.

— Rien, fit-il d'un ton indifférent, et il ajouta, comme se parlant à lui-même :

— Allons! allons! le proverbe a raison : « Tout est bien qui finit bien. »

La jeune dame soupira et repartit :

— Oh! nous disons, nous autres : « Tout est amer à qui mâche du fiel! »

Elle s'exprimait avec un léger accent provincial, étranger peut-être, mais naïf et doux comme un parler d'enfant.

De nouveau, ils gardèrent le silence; de nouveau, la femme inclina la tête sur l'épaule de son compagnon. D'un de ses bras, celui-ci lui avait enveloppé la taille, et dans ses mains croisées lui tenait les deux mains. Bientôt elle parut s'assoupir; mais son sommeil était agité et des tressaillemens nerveux secouaient tout son être. Brusquement, elle se redressa et, jetant un léger cri :

— Horrible! murmura-t-elle à voix basse... Le rêve!

L'homme leva les épaules.

— Encore? lui dit-il très doucement.

— Oui, encore! Encore... et toujours!.. Chaque nuit il est là qui m'épouvante!.. Il surgit devant moi, et il me regarde, le loup, le grand loup noir aux yeux rouges!..

L'autre fit une moue dédaigneuse :

— Quelle folie!

— Non, ne dis point quelle folie!.. N'est-ce pas le prophète Salomon lui-même qui choisit et envoie les rêves? Demande plutôt à « l'homme de Dieu? »

— Bel oracle, en vérité! ton « homme de Dieu, » une brute et un ivrogne!

Cette fois, la jeune dame s'arracha de l'étreinte et, toute frémissante :

— Ne parle pas ainsi, bien-aimé!.. C'est un saint, un grand saint, un nouveau Christ!.. Nous avons tant besoin de ses prières!

Il fronça les sourcils sans répondre.

— Mais toi, méchant, reprit-elle, pourquoi donc n'as-tu pas peur?

— Oh! moi, fit-il avec un grand geste superbe, je suis né dans la patrie de Voltaire et de Diderot.

Et le sceptique personnage contraignit doucement sa compagne à s'étendre sur les coussins de la voiture.

— Dors! dit-il, en lui déposant un baiser sur le front.

Alors, pareille à l'enfant qui, un instant mutin, courbe la tête sous la gronderie caressante de sa mère, la jeune dame poussa un soupir, ferma les yeux et se rendormit. Quant à lui, il s'était enfoncé dans un coin, et, les bras croisés, les yeux ouverts, semblait absorbé et comme anéanti dans une méditation douloureuse.

La nuit était venue, une chaude nuit d'août, lumineuse, diaprée d'étoiles, et, dans les incendies de l'horizon, montait le disque de la pleine lune. Nous allions à toute vitesse, et déjà nous avions dépassé Bar et Chaumont. Les derniers villages du pays de Langres fuyaient rapidement devant nous. Sous mes yeux s'étendaient de vastes pâtures où, parmi les hautes herbes, dormaient accroupis des bœufs à l'entrave, et déjà, sur les grisailles du lointain, se détachaient, noires de bois, les collines dentelées des Faucilles. La lune, maintenant levée, étalait ses blancheurs crues sur le vert sombre des prairies, enveloppant le paysage d'un suaire immense. La chaleur était suffocante, et du sol montaient des bouffées d'air qui vous brûlaient au visage.

Bercé par le mouvement du train, lourd de sommeil, je m'assoupis. Bientôt je perdis la sensation, même confuse, des choses extérieures et m'endormis profondément. Tout à coup je me réveillai en sursaut, et poussai un cri de stupeur.

Devant moi, debout, au milieu du wagon, l'homme se tenait immobile et comme pétrifié par l'épouvante. Non, jamais la terreur n'avait imprimé plus hideuse empreinte sur une face humaine : ses yeux étaient hagards, et leurs prunelles dilatées demeuraient absolument fixes ; sa bouche s'ouvrait béante, cherchant en vain à lancer quelque clameur ; et son bras droit, rigide, allongé vers la campagne, montrait la plaine qu'argentaient les rayons de la lune. Sous les brûlures de cette nuit d'août, l'homme grelottait. Un bégaiement inintelligible sortit enfin de ses lèvres :

— La neige!.. balbutia-t-il... Que de neige!.. Froid!.. Oh! bien froid.

La jeune dame s'était levée, en proie à une émotion indicible.

— Oh! mon Dieu! mon Dieu! Qu'as-tu donc?.. C'est moi, moi qui suis près de toi!

Et elle s'efforçait, sans y parvenir, de faire rasseoir ce corps inerte.

Soudain, la bouche de l'homme se referma; il poussa un déchirant éclat de rire, et, d'une voix haineuse :

— Adieu, loup! cria-t-il... Les loups épargnent le loup!..

Puis, un soupir profond, douloureux comme un sanglot, s'exhala de sa poitrine : « Ah! » Et à plusieurs reprises il répéta : « Ah! Ah!.. »

Je m'étais levé pour offrir mon aide; mais, en me voyant aller vers elle, la jeune dame parut plus terrifiée encore :

— Non!.. non!.. fit-elle vivement, pas de médecin!

Elle tremblait de tous ses membres et contraignait pourtant ses lèvres à sourire.

Maintenant, un changement bizarre s'opérait chez le malade. Sur les globes de ses yeux, les paupières s'étaient abaissées; deux larmes roulaient le long de ses joues : l'homme pleurait.

Et longtemps il pleura; silencieux à présent, et toujours immobile. La femme l'avait enveloppé de ses bras, le pressait contre son cœur, tantôt lui embrassant les mains, tantôt avec un mouchoir étanchant ses larmes. Peu à peu, les membres contractés se détendirent : lourdement, l'étrange personnage retomba sur la banquette. Enfin, il rouvrit les yeux, et, nous voyant près de lui :

— Que se passe-t-il donc? demanda-t-il avec étonnement.

Mais déjà le train s'était arrêté.

— Jussey! cria le conducteur.

J'étais arrivé au terme de mon voyage. Je saluai et je descendis.

A ce moment, à l'église du vieux bourg franc-comtois, l'horloge sonnait onze heures.

III.

Le lendemain matin, juché dans un cabriolet poudreux, je roulais vers Doremont. A côté de moi se tenait mon voiturier, M. Coco (Coco est, là-bas, un aimable diminutif de Joseph), nabot tordu et bossu, au parler saônnois traînard et geignard. Un muet, ce M. Coco, et faisant mentir le dicton : « Franc-Comtois, franc conteur. » Mais, en revanche, quel mélomane! A peine sorti de Jussey, il s'était mis à chantonner tous les plus odieux flonflons des bastringues de Paris : *Amanda*, *Popaul*, *le Parapluie*, n'interrompant ses fredons que pour fouailler la Biche, un affreux bidet du pays de « Saônotte, » court de jambes, large de poitrail, à la tête énorme. « Hue! hida, la Biche!.. » Et *drin*, *drin*, *drin!* Au bruit monotone des grelots nous allions, durement cahotés par les ornières du chemin.

Nous traversions un pays gracieux et plaisant à voir. Autour de nous s'étendaient des prairies toutes fleuronnantes où, parmi les trèfles roses et les crocus violets, vaguaient en liberté ces petits

bœufs franc-comtois au pelage rouan et aux larges cornes. La Saône, encaissée et profonde, coulait lentement au milieu des hautes herbes; et, sur ces eaux dormantes, flottaient de légères vapeurs qui bientôt se fondaient en gouttelettes diamantées. De ces pâtis émergeaient, çà et là, des villages aux maisons peintes, dont les toitures de tuiles rouges se détachaient en tons criards sur le grand bleu sans nuages du ciel. De chaque côté s'allongeait et s'allongeait, enserrant la vallée, un escarpement abrupt de collines que revêtait la verdure immobile des taillis de chêne et la blancheur mouvante des bouleaux. Un vaste silence, qu'attristait encore la plainte mélancolique d'un *Angelus* lointain. Le soleil de midi faisait rage et nous mordait de ses rayons; des nuées de mouches bourdonnaient à nos oreilles, et, voltigeant par essaim, de gros taons jaunes se posaient sur le cheval et le mettaient en sang... Et *drin, drin, drin!* nous roulions, ennuyés, sur cette interminable route, dans la poudre de ce « ruban de queue » sans fin.

Enfoncé dans un coin de la voiture, je lâchais la bride à la folle du logis, — et quelle folle! celle qui habite la cervelle d'un savant paléographe. Je songeais à mon palimpseste. Déjà je me voyais en possession de ce trésor; j'y faisais de merveilleuses trouvailles, j'éprouvais toute la joie d'un Angelo Maï rendant à la lumière la *République* de Cicéron; tout l'orgueil d'un Niebuhr quand il déchiffra les *Instituts* de Gaius. Qu'allais-je découvrir à mon tour? Évidemment quelque joyau littéraire: une décade perdue de Tite Live,.. une comédie de Ménandre,.. un traité philosophique d'Épicure? Oui, peut-être, — peut-être mieux encore! Et je hochais la tête, heureux et triomphant. Quelle gloire pour ton nom, monsieur Chéraval! Quelle victoire sur tes jaloux, tes détracteurs, tes ennemis, « les mômes louches d'envie, » pour parler comme un vieil auteur! Et dans mon rêve éveillé, j'admirais mon habit enrubanné de rouge; je m'allongeais voluptueusement dans un des fauteuils de l'Académie des inscriptions et belles-lettres... O manuscrit bien-aimé, palimpseste trois fois béni!

La voix de M. Coco fit brusquement s'évanouir mon rêve:

— Où voulez-vous descendre, à Doremont? Chez Thiébaut Bruley, *Au Cheval tricolore?* C'est là qu'on fricasse bien les merles et qu'on friture de bonnes gaudes!

— Non, au château.

M. Coco loucha de mon côté et grimaça un sourire:

— Alors, vous en êtes, vous, de la petite fête?

— Quelle petite fête?

Le voiturier se tourna vers moi, et, clignant de l'œil, narquois et sournois:

— Oh! je sais,.. c'est un secret, un grand secret... Chut! chut!.. Le secret de Polichinelle, monsieur!.. Ainsi, vous êtes des amis du père Grand-Jaquot.

— Je ne connais pas M. Grand-Jaquot.

M. Joseph se pinça les lèvres et haussa les épaules:

— Compris, monsieur!.. Faut pas parler?.. Eh bien! faites excuse... Hue! hida, la Biche!

Me tournant alors le dos, il se reprit à siffloter les vertus d'Amanda. Et *drin, drin, drin!* la Biche trottinait menu; et nous allions, sous les rayons brûlans du soleil, dans le bourdonnement confus des insectes sonores.

Nous avions traversé le village de Corre et le pont suspendu jeté sur la Saône. Maintenant, le paysage devenait sévère, presque sauvage. A gauche, le chemin malaisé serpentait et se tordait, longeant le lit du Coney, bruissant et blanc d'écume; à droite, et surplombant la route, s'étageaient des coteaux tourmentés, hérissés de taillis et dont les grandes dentelures d'ombre au loin mordaient la plaine.

— Joli pays de chasse! dis-je à mon voiturier, rompant moi-même le silence.

— Oh! oui, monsieur. Un vrai paradis pour les braconniers: faisans, chevreuils, sangliers, même du renard et du loup!..

Un écart de la Biche coupa net sa phrase. Effrayée tout à coup, la bête ombrageuse venait de se jeter de côté, nous embourbant dans une fondrière. Le Coco poussa un juron et, allongeant le poing:

— L'idiot! cria-t-il.

Le geste et l'injure s'adressaient à un homme qui, étendu en travers de la chaussée, l'obstruait complètement. La vue de ce corps gisant à terre avait effrayé le cheval et nous avait presque valu une culbute dans le fossé.

— Regardez-moi ça, monsieur! disait le voiturier, rouge de colère. C'est le prêtre cosaque de la princesse,.. un être hébété,.. un mauvais fou!.. Eh! là-bas! Popof, vas-tu nous laisser passer, failli chien!

Mais le « failli chien » ne bougea pas. Alors, sacrant derechef, le Coco sauta à terre. J'allumai un cigare et je descendis.

Celui que j'avais devant moi était un homme d'aspect bizarre; grand, large de poitrine, carré des épaules, il paraissait jeune encore. Une barbe épaisse, déjà grisonne, encadrait son maigre visage; de longs cheveux châtains, séparés par une raie au sommet de la tête, lui tombaient jusqu'au milieu du dos et cachaient entièrement son front. Il avait des yeux noirs, pailletés de taches fauves; et ces yeux, enfoncés sous d'épais sourcils, brillaient très étranges et semblaient par instans jeter des étincelles. Une laideur formidable et vraiment superbe. Cet homme portait la robe à larges

manches des popes orthodoxes, de couleur sombre, pareille à celle des moines; mais cette robe n'était qu'une loque infâme, un haillon sordide. Vautré dans la poussière, il se tenait étendu, les bras en croix et la tête appuyée sur un tas de cailloux. Sa face, couturée de cicatrices et marbrée de coups, était tailladée de plaies récentes, dont le sang coulait goutte à goutte. Il paraissait ravi, en extase, livrant avec volupté ses blessures aux ardeurs du soleil, les abandonnant aux piqûres de mouches qui voltigeaient autour de lui.

Rencontrer par les chemins vicinaux de la Franche-Comté un pope orthodoxe et pouvoir converser avec lui en sa propre langue, quelle aubaine pour un savant tel que moi! Je m'approchai :

— *Batiouchka*, petit père, bonjour!

Il tourna les yeux de mon côté et, me montrant le cigare que j'avais à la bouche :

— Jette d'abord la plante nauséabonde, l'herbe maudite dont la fumée rompt le jeûne. L'apôtre a dit : « Ce qui sort de la bouche la souille. »

Je jetai mon cigare :

— Que fais-tu là, petit père?

Cette fois, il souleva la tête et, d'un ton solennel :

— Il n'est d'autre « père » que Dieu; seul le Christ Jésus est prêtre, seul il est roi.

Fort bien, j'étais fixé. J'avais devant moi un des sectaires du *Raskol*, un des révoltés contre l'autorité du tsar, pontife et roi; peut-être même un adepte de ces « églises spirituelles, » dont les forfaits mystiques sont encore de nos jours la stupeur et l'épouvante de la société slave. Oui, je les connaissais bien, tous ces fanatiques de la douleur, qui prétendent par leur propre souffrance racheter les péchés du monde : — le *Khlistovetz* qui se flagelle; le *Skopetz* qui se mutile; le *Filipovetz* qui se tue : — volontaires expiateurs des crimes de la terre, disciples toujours sanglans de l'Agneau égorgé, insensés selon la folie du Fou de la Croix... O malheureuse humanité! religiosité misérable du cœur de l'homme!

Je renouvelai ma question :

— Homme de Dieu, que fais-tu là?

— Tu le vois bien, j'expie.

En même temps, il avait saisi une pierre et s'en meurtrissait la face à tour de bras.

— Ah! le péché! le péché! clamait-il; l'impureté, pouah!.. pouah! la luxure!.. Oh! Christ Jésus, petit Agneau égorgé, pitié! pardonne-leur!.. Tiens, tiens! Satan, voilà pour les baisers adultères,.. voilà pour les blasphèmes,.. voilà pour le sang répandu!

Et de sa pierre il se frappait avec frénésie. Bientôt son visage devint une plaie hideuse... Les chairs étaient à vif; les mouches tour-

billonnaient autour; et lui, se frappait, se frappait encore. C'était horrible à voir; c'était ignoble!

— Assez! assez! pauvre homme! Quel forfait as-tu donc commis pour te martyriser de la sorte?

— J'expie pour toi!.. pour eux!.. pour tous!.. me répliqua l'illuminé.

Mais soudain :

— Veux-tu savoir comment la créature humaine peut devenir un ange? Écoute.

Et, d'une voix rude, il se mit à chanter sur une mélodie bizarre ces paroles plus bizarres encore :

« Le Christ Jésus m'a dit : Expose aux pécheurs ma volonté, apprends-leur que le sang ne peut se laver que dans le sang.

« Autour du grand brasier flambant, les fidèles sont à genoux, les seuls fidèles que le Christ Jésus accueillera dans son paradis. Et l'enfant est là, l'enfant dont on veut faire un ange, — petit corps tout rose parce qu'il vient de naître; petite âme toute blanche parce qu'elle est sans péché.

« La mère pleure parce qu'elle n'a pas la foi. Je ne te verrai plus, ô ma jolie fleur! je ne t'entendrai plus, ô ma colombe si mignonne! Le soir, je ne respirerai plus l'odeur de tes petits baisers; le matin, je ne m'éveillerai plus au petit gazouillis de ta voix.

« Mais le père est joyeux, car au-dessus des flammes, il a vu planer les chérubins; il a senti le parfum des roses que les saints Innocens tressent en couronne. Et, dans son paradis, la belle Panagia, la bonne vierge, a brodé les langes; elle a préparé le berceau pour son nouveau petit Jésus... »

La voix brutale de mon conducteur arrêta court l'horrible chanson. Il avait à grand'peine retiré sa voiture du fossé et amenait le cheval par la bride; il était furieux.

— Maintenant, vous pouvez monter, monsieur, me dit-il... Quant à toi, l'idiot, place! ou sinon...

Puis, comme l'illuminé ne bronchait pas, il le poussa brutalement du pied, accompagnant sa violence de jurons effroyables. Alors celui-ci se releva. Le misérable tremblait de tous ses membres.

— Il blasphème! murmurait-il.

Et, par trois fois, sa main fit le signe de la croix. Enfin, s'élançant hors de la route, il disparut dans le taillis.

— Quel loqueteux! grommelait M. Joseph, tandis qu'il cinglait de son fouet la pauvre Biche. Ah çà! que fait-il, ce va-nu-pieds, à vaguer ainsi par les bois?.. Et pendant ce temps, le père Grand-Jaquot, notre juge, qui passe ses journées à se goberger au château!.. Fainéant!

Je ne répondis rien. Mon drôle évidemment était frondeur et n'aimait pas son juge : un Français. Mais, lui, me touchant du coude :

— Regardez !.. Le château de Doremont.

IV.

Devant moi se dressait au sommet de la colline le château de Doremont; un lourd et pesant mesnil à la toiture massive. Tout blanc dans le bleu du ciel, là-haut il s'étalait énorme, et tenait insolemment la plaine sous ses pieds.

La voiture s'engagea dans une traverse raboteuse; et, soufflant, pantelant, s'arrêtant à chaque pas, secouant furieusement la tête, la *Biche* gravit la rude montée... Nous étions arrivés. Enfin !

La grille du château était ouverte; mon conducteur entra sans façon dans la cour, dont le gravier grinça sous les jantes de la voiture. Personne dans cette cour. Sans doute, les gens de service, fatigués par la chaleur du jour, se tenaient ailleurs, à l'ombre et au frais. Je sautai à terre, et tandis que M. Joseph faisait claquer son fouet pour appeler la valetaille, je regardai autour de moi.

Une laide et triste gentilhommière, ce château de Doremont, bâtisse espagnole du temps de Philippe III, obèse et trapue avec quatre tours en saillans, percées d'embrasures pour les coulevrines et de meurtrières pour les arquebuses. A prime vue, je reconnus un de ces postes militaires construits dans le bailliage d'Amont, où jadis le roi catholique, seigneur de la comté de Bourgogne, logeait un capitaine et ses argoulets : une vraie bicoque à trabans.

Mais, à mes pieds, quel admirable paysage ! Sur les flancs de la colline, le bourg de Vauvillers, aux toits rouges et vernis, flambant sous le soleil et jetant dans l'espace des gerbes d'étincelles; plus loin, s'étendant à perte de vue, des bois, encore des bois; et, là-bas, noyée dans les vapeurs de l'horizon, bleuâtre, laiteuse, pareille à un écrin de gigantesques opales, la chaîne ondoyante des ballons d'Alsace.

Le son d'une voix criarde m'arracha de ma contemplation et me fit retourner la tête :

— Jules !.. Baptiste !.. Isidore !.. Valentin !.. vous dormez, paresseux ? Voici une visite !

A cet appel, de grands escogriffes en culottes de peluche, bas de soie et habits à la française, sortirent à la fois, qui de l'office et qui de l'antichambre.

— Où donc est le Cosaque ? continua la voix grondeuse. Je vous ai maintes fois défendu de le laisser courir. Je n'aime pas qu'il vagabonde par la campagne !

En même temps, un petit homme d'une soixantaine d'années,

agité et gesticulant, se montrait sur le perron. Un crâne chauve, avec deux touffes de cheveux roux, frisottant sur les tempes; une face entièrement rasée, rubiconde, cuite par le soleil, peut-être aussi par la boisson; des yeux éraillés et bordés d'écarlate; un cou apoplectique, de grosses mains aux ongles noirs, de longs pieds chaussés d'escarpins, tel était l'ensemble du personnage qui venait d'appeler à cris de chasse la valetaille du château. Sa toilette valait sa tournure. Vêtu d'un habit noir et cravaté de blanc, il portait un pantalon de nankin jaune et un superbe gilet de velours à ramages. Tout en lui sentait son demi-bourgeois, demi-manant; tout, aussi, son robin campagnard.

— Bonjour, monsieur le juge! dit le voiturier, ôtant sa casquette et saluant bien bas.

— Ah! ah! fit le petit homme qui se redressa plein de morgue; c'est vous, mons Coco? J'ai de tes nouvelles, mon gaillard! Ainsi, l'on récidive! Le garde a pincé les collets que tu as tendus dans le bois. Il te faut maintenant des perdrix aux choux pour ton déjeuner, bonhomme! Cette fois, je ne te manque pas : attends ma prochaine audience, vaurien!

— Oh! monsieur Grand-Jaquot, murmura le pauvre Joseph tout déconfit.

— Assez! cria le petit homme. Affaire jugée d'avance et sans appel, mon garçon!

Il daigna s'apercevoir enfin que j'étais là, et, se tournant vers moi :

— Que demandez-vous, monsieur? Vous êtes des amis de la princesse, sans doute?

Assez étonné d'un pareil accueil :

— Non, monsieur! répondis-je, non, je n'ai pas cet honneur; mais je viens pour affaire.

M. le juge de paix Grand-Jaquot prit un air revêche, et me toisant insolemment :

— Si c'est pour affaire, vous venez trop tard. Je donne audience le matin seulement et en mon prétoire.

Sur ce, il me tourna le dos et s'éloigna.

— Monsieur, répliquai-je, élevant la voix et fort piqué, je suis envoyé par le gouvernement avec une mission...

Le petit robin s'arrêta court, me fit une profonde révérence, et m'adressant un sourire obséquieux :

— Envoyé du gouvernement!.. Une mission!.. Daignez agréer mes excuses, monsieur.

— Une mission toute scientifique.

Je lui tendis ma lettre d'introduction au timbre et au cachet du ministère. Il la repoussa du geste :

— Inutile, monsieur, inutile! La princesse est en ce moment absente, mais je la remplace. Entrez donc!

Aussitôt, me précédant, il gravit les marches du perron, puis se rangea respectueusement pour me livrer passage. J'entrai : j'étais dans la place.

— Ah! quelle chaleur! s'écria M. Grand-Jaquot dès que nous fûmes dans le vestibule... Vous allez d'abord vous rafraîchir. Nous causerons ensuite.

Sans attendre ma réponse, il ouvrit une porte et m'introduisit dans une salle à manger au mobilier banal : rideaux de reps vert, chaises d'acajou, suspension de cuivre, — toutes les horreurs du luxe d'un notaire de province.

— Asseyez-vous donc, cher monsieur, me dit le juge de paix qui prit place en face de moi... Valentin! apporte-nous, mon garçon, la bouteille d'eau de cerise.

Il suivit des yeux le grand diable de laquais et, me montrant du doigt son habit galonné :

— Superbe livrée, n'est-ce pas, monsieur? C'est moi qui l'ai choisie et commandée à Besançon. D'ailleurs, j'ai voulu tout remettre à neuf dans ce taudion aux antiquailles.

Et il promenait un regard satisfait sur la belle salle à manger de style Louis-Philippe.

Valentin déposa devant nous deux verres de cristal taillé et un flacon plein de kirsch. M. Grand-Jaquot remplit les verres jusqu'aux bords :

— Buvez cela, mon cher monsieur; c'est du pur Fougerolles. Vous en chercheriez vainement de semblable à Paris. Même au *Café anglais*, on n'en trouve pas!

Il vida son verre d'un trait, et, faisant claquer sa langue :

— Hein! c'est fameux! monsieur?.. monsieur?..

— Stéphane Chéraval.

— Stéphane Chéraval!.. un savant, un grand savant!..

Je souriai avec modestie.

— Oui, continua le juge de paix, un grand savant, sans doute, puisque le gouvernement du parent vous emploie!.. Car nous sommes parens, monsieur, lui et moi... par ma femme, ma pauvre Annette; cousinage à la mode franc-comtoise.

Il nommait par ses nom et prénoms le parent, très pompeusement, s'en remplissant la bouche, avec la morgue d'un Polignac parlant de son grand-oncle Jupiter, ou d'un Lévis disant : « Ma belle cousine, la Sainte Vierge. »

— Ah! quel homme, monsieur! C'est lui, lui seul, qui m'a fait triompher de mes ennemis... Voyez-vous, notre pauvre département

est un pays perdu, pourri d'obscurantisme, courbé sous la férule des curés et des ignorantins. Le préfet les protège. Tous pareils, ces préfets!.. sournois et papelards, donnant le même baiser à Dieu et au diable : tous centre gauche!.. Et puis, ici, notre magistrature entière est à épurer. Il y a surtout un certain Bardené, un juge qui, depuis plus de vingt ans, barbote dans l'instruction. Ah! mon pauvre monsieur, quel Dandin!.. réactionnaire et rétrograde, favorisant les châteaux aux dépens des chaumières, lui un fils de 89, un arrière-neveu de Jacques Bonhomme! D'ailleurs, mauvais magistrat, dépensant son temps à écrire des vers, à rimailler des odes à la lune : un juge d'instruction! Mais patience! rira bien qui rira le dernier! Il faudra bien qu'on l'épure, l'inamovible!

Il se versa une nouvelle rasade et voulut également remplir mon verre.

— Non, excusez-moi; assez, monsieur Grand-Jaquot!

— Ah! vous savez mon nom? Oui, Grand-Jaquot de Hurecourt. Mon fils a trouvé bon de relever le titre de la famille. Grand-Jaquot de Hurecourt! Moi, je ne signe pas de ma particule, car, voyez-vous, je suis de mon siècle et je méprise tous ces hochets de la vanité humaine. Mais nous sommes nobles, monsieur, — mon fils me l'a prouvé, — très nobles!.. Les Grand-Jaquot de Hurecourt, gentilshommes verriers : lettres patentes du roi Stanislas.

Sa double libation avait mis mon homme en belle humeur. Il se rapprocha de moi et, me frappant familièrement sur le genou :

— Eh bien! maintenant, bon monsieur Chéraval : « En ce domaine, quel sujet vous amène, » comme on chante à l'Opéra-Comique?

Je me reculai, choqué par ces façons rustiques; et, d'un air digne, d'une voix sèche :

— Voici, monsieur le juge de paix, l'objet de ma mission. M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts...

M. Grand-Jaquot m'interrompit en riant :

— Attendez! Votre ministre, n'est-ce pas Nérac, ce brave Armand Nérac?..

Il prononçait en goguenardant le nom de ce grand ministre.

— Un camarade! poursuivit-il. Nous avons travaillé ensemble chez l'avoué. Bon garçon en ce temps-là, très peu fort en procédure, même en pas grand'chose : on en a fait un ministre... Eh bien! que nous veut-il, le camarade?

Je repris, de plus en plus froissé :

— M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts m'a confié une délicate mission. Il sait pertinemment que dans la bibliothèque du feu prince Volkine se trouve un palimpseste...

— Un pa... comment dites-vous? fit M. Grand-Jaquot en roulant des yeux effarés.

J'eus pitié de l'ignorance de cet homme :

— Un manuscrit précieux, et que l'état voudrait acquérir.

— C'est bien possible! Oh! il y en a ici, de ces bouquins graisseux et poudreux! un vrai palais à rats, une caserne pour la vermine! Et des manuscrits, donc!.. Le vieux Volkine passait ses nuits à les frotter d'acides pour mieux pouvoir les lire.

— Que m'apprenez-vous!.. Ah! monsieur, vite, vite à la bibliothèque!

Je m'étais levé, mais M. Grand-Jaquot ne bougeait pas.

Il prit un petit air mystérieux et déconfit qui me donna le frisson :

— Hélas! cher monsieur, quel contre-temps! Vous tombez mal... Vous arrivez en pleine noce... Demain, je marie mon fils à la princesse Volkine!

Je fis un haut-le-corps, secoué par la surprise... Quoi?.. Qu'est-ce?.. Il voulait rire, cet homme? Son fils, le fils Grand-Jaquot épousait la princesse? Ah! bah!!. Ahuri, stupéfait, n'ayant pas compris sans doute, je balbutiai :

— Vous dites, monsieur?

Il lâcha mon bras pour allonger sa main vers le flacon de kirsch, et, narquois, clignant des yeux :

— Je dis... je dis... demain, le vicomte mon fils épouse la princesse. Mariage d'amour autant que de convenance, et merveilleusement assorti. La princesse est riche, puissamment riche; d'accord! mais mon vicomte a tant d'esprit! bel homme d'ailleurs, bien découplé, enfin bel homme! En outre, il est de la « carrière, » pour parler la langue de la diplomatie, et, vous savez, monsieur, si c'est chose aisée d'y entrer, dans cette carrière! Encore un bienfait du parent!.. Lucien, mon fils, était vice-consul en Russie; c'est là que les enfans se sont connus, là qu'ils se sont aimés. Le vieux Volkine estimait beaucoup mon Lucien et mon Lucien le choyait de même. Ils ne se quittaient guère là-bas : de francs amis et toujours ensemble... Vous le voyez, monsieur, c'est un véritable roman, mais un roman moral. Mon Lucien était l'ami du mari,.. et il épouse la veuve. Belle action, n'est-il pas vrai?.. Ah! si ma pauvre femme avait pu voir cet hyménée!

M. Grand-Jaquot essuya une larme du revers de sa main. Il continua :

— Donc, demain la noce. Oh! noce bien modeste! Moi, j'aurais souhaité un grand tralala. Je voulais lancer des invitations dans le pays entier, à tous les gros bonnets du département; pas au préfet, par exemple, ni à son compère le sieur Bardené. On aurait illuminé le parc de lanternes tricolores, et, pendant le dîner, les *Nourrissons de la lyre* de Faverney nous eussent chanté *la Marseillaise*... Mais non! ma bru a mieux aimé les joies plus douces

de la famille. Aujourd'hui, mes enfans arrivent; ils viennent de Paris où ils sont allés acheter la corbeille. Demain matin, le *conjungo* intime et discret; un *conjungo* à la mairie, sans la chasuble de M. le curé : un bon petit mariage civil! Voilà qui va faire enrager l'archevêque! Puis, le soir venu, fouette cocher! nos tourtereaux s'envolent vers les lacs d'Écosse... Et tandis que là-bas ils prennent le frais, ici on déménage, on emballe bouquins et parchemins, on les expédie à Londres : tout est déjà vendu au Musée-Britannique. Ces diables de mylords ont tant d'argent! Désormais, plus de bibliothèque, mais une salle de billard.

Je me sentis glacé jusqu'aux moelles. Ainsi, livres et manuscrits, tout était déjà vendu; et à qui?.. au *British-Museum*, au terrible Francis Bound, à un émule, à un ennemi!.. Et mon palimpseste?.. et mon Institut?.. et mon ministre?.. et mon pays? Dieu, ô mon Dieu!

M. Grand-Jaquot devina mon désespoir, et ce méchant homme voulut railler :

— Aux regrets, pauvre monsieur, bien aux regrets!.. Mais vous arrivez trop tard.

J'eus le courage de refréner l'expression de ma douleur indignée; et, me composant un masque de parfaite indifférence :

— Allons, allons! répondis-je, voyage inutile! Pourtant, me sera-t-il permis, monsieur le juge de paix, de vous adresser une supplique? Je voudrais admirer, ne fût-ce qu'un instant, ces trésors qui déjà ne sont plus vôtres : *Jam non tua*, pour emprunter la langue du poète.

— Supplique exaucée! s'écria mon faux bonhomme. Admirez donc, cher monsieur, admirez à votre aise et donnez-vous-en à cœur joie! D'ailleurs, vous ne pouvez plus partir aujourd'hui pour Paris. Je vous garde à dîner, monsieur le voyageur, et vous offre même une chambre au château. Vous ne nous quitterez que demain, après la noce. Ce soir, pendant que nos jolis moineaux se becqueteront, nous parlerons de Nérac et des autres camarades, les ministres... Et puis, je désire vous présenter à ma bru. Tenez, de vrai! je suis sûr que vous ne voulez pas croire que je puisse avoir pour belle-fille une princesse... Sceptique!

Je fis un geste de protestation.

— Inutile de vous en défendre, reprit-il. Oui, vous vous dites *in petto:* Allons donc! il me la baille belle, ce M. Grand-Jaquot. Son fils, un fils de juge de paix campagnard, épouser une princesse! quel conte! Nous ne sommes plus au temps où les rois épousaient des bergères... Eh bien! vous verrez, monsieur saint Thomas; vous verrez!

Il se mit à rire bruyamment de sa lourde facétie et se leva.

— Allons à la bibliothèque, dit-il.

Je le suivis en frémissant : une idée terrible venait de germer dans mon cerveau.

V.

La salle dans laquelle me conduisit M. Grand-Jaquot, vaste pièce oblongue située au rez-de-chaussée, prenait jour sur le parc. C'était là, pour employer l'admirable expression de la vieille Égypte, là que se trouvait « l'hospice de l'âme. »

A première vue, il était aisé de reconnaître que la main du juge de paix n'en avait pas encore dévasté la belle harmonie. Faiblement éclairée par une lumière qu'assombrissaient des plantes encadrant la fenêtre, cette pièce, en son luxe sévère, avait un aspect presque lugubre. Le plafond était formé de poutrelles peintes en noir et relevées de filets d'argent sur leurs arêtes. De hautes bibliothèques sculptées lançaient vers les travées leurs flamboiemens gothiques ; et sur les rayons s'étageaient des volumes aux reliures éclatantes. Dans un coin, un vieux cartel de Boule, dans son tic-tac monotone, disait, mélancolique, la vitesse du temps, et, d'heure en heure, la criait par vibrations sonores. Une portière de tapisserie masquait l'entrée de la salle; verdure fanée ou des cygnes gigantesques promenaient leur ennui sous des arbres grêles, au bord d'un étang bleuâtre. Des sièges de cuir gaufrés, relevés de clous d'argent, formaient l'ameublement de la chambre ; et un tapis de haute laine assourdissait les pas du visiteur : on allait silencieux dans cette cité du silence.

Au milieu s'étendait une table carrée ; et, sur cette table, j'aperçus un in-folio relié de maroquin rouge, — le catalogue sans doute, — deux chandeliers d'argent à bougie de cire jaune, un encrier de cuivre, des plumes, un grattoir. Mais ce qui, dès l'abord, attira mon attention, fut une vaste cheminée saillant à forts reliefs hors de la muraille.

C'était une cheminée gothique, dont la pierre finement sculptée formait un fouillis de fleurs et de feuillages. Sur la hotte, en forme d'auvent, s'étalait un blason : *Une tête de loup de sable aux yeux de gueule sur champ d'argent.* Cette tête, se détachant toute noire sur un fond tout blanc, regardait, farouche et vraiment fantastique : on eût dit un loup de l'Oukraine se dressant au milieu des neiges. L'écu était timbré d'une couronne de prince, et du chef à la pointe se déroulait une devise.

— Armoiries sinistres, dis-je en m'approchant.

— Armoiries des Volkine et sinistres comme eux, me répondit mon hôte.

Je montai sur une chaise pour mieux étudier la devise. Elle était en langue russe et écrite en caractères cyrilliques.

— Eh bien! monsieur l'érudit, me demanda le juge de paix, votre science va-t-elle jusqu'à pouvoir déchiffrer ce grimoire?

Je haussai les épaules et je lus à haute voix : *Volk ne volk volkou.*

— Parfait! dit M. Grand-Jaquot. Oui, mais le sens du grimoire, cher monsieur, comprenez-vous?

Il me regardait de ses petits yeux faux, narquois et impertinens. Ah! certes, il m'ennuyait, ce parent du parent, avec son interrogatoire burlesque. Toutefois, par diplomatie et toujours hanté par mon idée terrible, je répondis en souriant :

— La traduction de la devise?.. Elle est des plus faciles : « Le loup n'est pas un loup pour le loup. »

— Bien! bien! mais le sens de cette charade?

— Oh! un simple adage avec répétition de mots, une pure tautologie. De pareilles formules...

— Ta... ta... ta!.. très ingénieux, monsieur le savant, mais vous n'y êtes pas! ce n'est point cela! Cette devise se rapporte à une antique légende familiale. La princesse me l'a contée bien souvent, cette légende!.. Je dis : la princesse, parce que lui, le vieux Volkine, était muet comme la tombe. D'ailleurs, il ne prenait jamais son titre de prince et voulait qu'on l'appelât : monsieur, tout court.

— Un farouche nihiliste, m'a-t-on affirmé, votre M. Volkine.

— Un maniaque. Sceptique et en même temps plus crédule qu'un enfant. Il croyait à toutes les farces des charlatans à la mode; s'occupait de magnétisme, de somnambulisme, d'hypnotisme et autres fariboles en *isme*. Partout on le rencontrait quêtant et quémandant des sujets. Nos paysans en faisaient des gorges chaudes. Que de fois nous nous sommes amusés de ses manies; mon fils surtout. Il était si gai en ce temps-là, mon Lucien!.. Au reste, quand Volkine ne magnétisait pas, il conspirait! Et quand il ne conspirait pas, il salissait des manuscrits! Une de ses passions était de s'enfermer dans cette bibliothèque des nuits entières. Il allumait les flambeaux d'argent que vous voyez sur cette table, retirait de sa cachette un manuscrit, — toujours le même, — et jusqu'au jour, il... Qu'avez-vous donc, cher monsieur?.. vous tremblez?

Je tremblais, en effet, d'émotion et de douleur; mes yeux devaient en ce moment briller aussi ardens que ceux du grand loup peint sur la cheminée. Je parvins cependant à maîtriser mon émoi et, m'efforçant de sourire :

— Mais, je n'ai rien, un peu de fatigue, voilà tout. De grâce, expliquez-moi le sens de la devise.

— Voici ! me dit M. Grand-Jaquot. L'histoire est assez drôle ; un vrai conte de la Mère l'Oie...

Il me commença alors un interminable récit qu'il assaisonnait de ses plaisanteries d'ignorant. Je la connaissais, du reste, sa légende, pour l'avoir lue naguère dans un Byzantin de la seconde série, Jean Stilitzès, je crois.

Aux temps des ducs Rurik et Oleg, parmi les Malo-Russes adorateurs du dieu Péroun, le Jupiter slavon à barbe d'or, vivait un prince Volkine, grand chasseur et brigand redoutable. Pareil au césar Valentinien, l'ami des ours, cet homme s'amusait à élever des loups. Il en avait formé une meute avec laquelle il ravageait les terres de ses voisins. Même, il avait apprivoisé trois louveteaux, les dressant comme des chiens domestiques ; ces bêtes mangeaient à sa table et dormaient dans sa chambre. Or, certain jour de bataille, le bandit fut blessé et jeté à bas de son cheval. Ses ennemis allaient l'achever quand, fidèles gardes du corps, les loups accoururent et mirent en fuite les égorgeurs. Ce Volkine, paraît-il, mourut chargé d'ans et de postérité, tout comme un patriarche d'Israël.

— Bravo ! monsieur le juge de paix, lui dis-je, quand mon cruel bavard eut terminé. Vous contez avec le charme naïf d'un Frédégaire ou d'un Nestor. Maintenant je comprends le blason des Volkine : ce loup aux yeux de flamme et aux crocs menaçans. Quant à leur devise, je la traduis ainsi : *Le loup épargne le loup.*

— Devise mensongère ! ricana derrière moi une voix moqueuse. L'homme est sans pitié pour l'homme ; pourquoi donc le loup épargnerait-il le loup ?

Je me retournai. Quelqu'un venait d'entrer dans la bibliothèque ; mais l'épais tapis de laine m'avait empêché d'entendre le bruit de son pas. Avec lui j'aperçus une jeune femme en costume de voyage. Je ne pus réprimer un geste de surprise : j'avais reconnu les deux personnages de la nuit précédente.

VI.

— Marthe ! Lucien ! s'écria M. Grand-Jaquot. Méchans enfans, comme vous arrivez tard ! je vous ai attendus toute la nuit dernière et vous m'avez causé une inquiétude !..

D'un geste affectueux, il appuya la main sur l'épaule de Lucien, et déposa un baiser sur le front de la jeune dame. Sa voix frémissait de plaisir ; une expression de vive tendresse illuminait et trans-

figurait la vulgarité de son visage. En ce moment, cet ivrogne était un père.

— M. le vicomte de Hurecourt, mon fils; Mme la princesse Volkine, bientôt ma bru, fit-il en me les présentant. En même temps, il me jetait un petit coup d'œil qui voulait dire : « Eh bien! vous avais-je trompé, doutez-vous encore de ma princesse. »

— M. Stéphane Chéraval; — et à mon tour il me présenta.

Lucien, sans m'adresser le moindre compliment de bienvenue, inclina faiblement la tête; il ne semblait pas me reconnaître. Mais, elle, la princesse Volkine, m'avait aussitôt remis. Elle devint toute rouge, et, s'adressant à son compagnon :

— Le monsieur du chemin de fer! murmura-t-elle en russe.

M. de Hurecourt se mordit la lèvre, et d'un ton sec:

— Qui nous procure, monsieur, l'honneur de votre visite?

Son père se hâta de répondre pour moi :

— M. Chéraval est un savant que l'ami Nérac, le ministre, envoie ici à la recherche d'un...

Il s'arrêta, ne trouvant point le mot.

— D'un palimpseste, repris-je, venant en aide à cet illettré.

Lucien éprouva un léger frisson, réprimé aussitôt :

— J'ignore ce que vous voulez dire, fit-il avec indifférence.

— Mais si! mais si! répondit vivement le juge de paix. M. Chéraval appelle de ce nom le vieux parchemin que le prince Volkine grattait, lavait et regrattait sans cesse.

— M. Chéraval, répliqua Lucien de plus en plus hautain, vous auriez dû vous épargner un voyage inutile. Toute la bibliothèque Volkine, livres, manuscrits et collections, est déjà vendue au Musée-Britannique.

Le ton, la pose, l'arrogance du personnage m'avaient déjà blessé la veille; aujourd'hui ils m'exaspéraient. A mon tour, j'élevai la voix, et à insolent, insolent et demi:

— Je connaissais déjà ce malheur; votre père, monsieur, avait pris soin de m'en instruire. Maintenant, laissez-moi vous dire que le gouvernement de la république était en droit d'attendre de la part de fonctionnaires tels que vous un accueil plus convenable à l'un de ses envoyés.

Ma mercuriale produisit un effet immédiat. M. Grand-Jaquot vint à moi et me prenant les mains :

— Voyons, voyons! mon cher hôte, ne nous fâchons pas. Mon fils va vous le montrer, ce palimpseste, et ma bru permettra...

— Impossible, mon père! s'écria Lucien, qui n'était plus maître de son émotion. C'est impossible!.. Le palimpseste a disparu.

— Disparu?

— Depuis huit jours !.. Je l'ai cherché partout,.. partout, entendez-vous? sans le retrouver. On l'a volé !

— Volé ?

— Oui, volé !.. Et le voleur, je le devine, je le connais.

— Et qui donc ? mon Dieu !

— Qui ?... Anton-Michaïl.

— Popof ? l'idiot ?..

— Lui-même !

La princesse Volkine n'avait pas ouvert la bouche, paraissant fort gênée par ma présence. Mais, en entendant l'accusation formulée contre Popof, l'idiot, elle ne put contenir un mouvement de révolte. Elle se tourna vers Lucien et, d'une voix indignée :

— Non, non, tu calomnies ! Anton-Michaïl est un saint, et les saints ne sont pas comme nous autres : ils meurent plutôt que de pécher !

— Je le ferai crever sous le knout, ton saint ! riposta M. de Hurecourt, dont l'œil brillait haineux et mauvais.

— Et moi, je me jetterai entre ton fouet et lui ;.. tu n'accompliras pas un sacrilège !

— Mes enfans ! mes enfans ! répétait M. Grand-Jaquot en levant les bras au ciel.

Il y eut un assez long moment de pénible silence. La première, Marthe Volkine reprit la parole. Elle était redevenue souriante, toute câline, et, s'adressant à Lucien avec une moue d'enfant gâté :

— N'est-ce pas, chéri, tu ne médiras plus jamais de mon pauvre Anton-Michaïl ? Le malheur nous frapperait peut-être, si le saint homme n'était pas là, près de nous !.. Maintenant, quittons ce sujet, et allons voir ton juge, qui, sans doute, s'impatiente.

— Quel juge ? demanda le père de Lucien.

— M. Bardené. Il est au salon et nous attend.

M. Grand-Jaquot roula des yeux effarés :

— Que dites-vous, Marthe ? Bardené, le juge d'instruction, à Doremont ?.. au château ?

— Oui, mon père. Lucien l'a invité, ce matin, à notre noce ; bien plus, M. Bardené a consenti d'être un de ses témoins de mariage.

La stupeur semblait paralyser toute la personne du vieux juge de paix, et sa figure exprimait le plus complet ahurissement. Interdit, il regardait son fils et bégayait des mots sans suite :

— Bardené, invité à la noce ! convié par mes enfans, ce traître, ce fourbe, ce scélérat, mon ennemi personnel !

M. de Hurecourt ne répondait pas. Il était devenu fort pâle, avait dépouillé sa morgue habituelle et, phénomène bizarre, paraissait

encore plus atterré que son père. Marthe allait de l'un à l'autre, gaie, vive, gracieuse, coquetant et caquetant.

— Oui, oui, c'est une surprise, une idée de mon petit mari. Il s'est dit : Je veux transformer une guerre sans trêve en paix perpétuelle, et réconcilier deux irréconciliables. Ce sera mon don de joyeux avènement en devenant seigneur et maître de Doremont. La paix, la bonne et douce paix! Quel cadeau fait à nous tous! Il a tant d'esprit, mon petit mari!.. Hier soir, au lieu de prendre nos billets pour Jussey, il m'a entraînée jusqu'à Lure. Ce matin, nous avons fait visite à ce M. Bardené ; Lucien lui a débité un gentil compliment et a présenté sa requête ; le féroce Bardené a beaucoup ri de l'idée de mon cher Lucien ; il a planté là messieurs ses voleurs et messieurs ses assassins, s'est octroyé, le pauvre homme, deux jours de congé; nous avons loué une voiture; nous sommes partis tous les trois et nous voici !

Mais la petite princesse prodiguait bien en vain jolis mots et cajoleries ; la surprise de son beau-père tournait à la fureur. Il était hors de lui et se promenait plein de rage, frappant du pied et gesticulant :

— Ainsi vous étiez à Lure, pendant que moi je croquais le marmot à vous attendre ! Vous alliez vous aplatir devant ce gueux, ce bandit que je tenais déjà dans mes griffes et à qui je voulais tordre le cou !

Le silence obstiné de son fils paraissait surtout le courroucer. Marthe s'approcha du vieillard, s'empara de son bras et, toujours câline, toujours mutine :

— Voyons, voyons, méchant homme, ne nous regardez pas avec cet air farouche... D'abord, vous ne devez pas gronder Lucien : il a été si malade la nuit dernière ! Ensuite, je le trouve charmant, votre Bardené,.. oui, charmant, monsieur, car vous ne me ferez pas peur avec vos gros yeux qui veulent être mauvais et qui sont si bons. Il est charmant ! Savez-vous bien qu'il m'a fait la cour, ce matin, dans la voiture,.. une vraie cour de galantin ; il m'a conté des fadeurs et tourné un madrigal... Il est charmant!

Mais l'irascible juge de paix n'écoutait rien, et sa colère allait s'exaspérant. Il vint se planter devant son fils et l'interpellant, trivial et grossier :

— Ah çà! vas-tu t'expliquer, toi ! Crois-tu, monsieur le vicomte, que tu pourras impunément te gausser de moi comme du vieux Volkine, quand pour le berner tu jouais au somnambule?

La princesse lâcha vivement le bras du juge de paix, et, devenue dédaigneuse, hautaine :

— Monsieur, dit-elle, jamais Lucien, votre fils et bientôt mon mari, n'a joué un pareil jeu. C'eût été infâme !

Cependant cette apostrophe brutale avait paru secouer la torpeur de M. de Hurecourt. Très ému, mais fort respectueux, il inclina la tête et balbutia :

— Je ne sais pas, mon père !.. Je vous le jure, je ne sais pas !.. J'ai voulu voir M. Bardené, l'inviter à mon mariage,.. voilà tout !.. Pourquoi ?.. Une fantaisie irrésistible !.. Encore une fois, je ne sais pas !

— Mais c'est de la folie ! s'exclama M. Grand-Jaquot ; oui, de la folie !.. Tu me rappelles...

Brusquement, il s'arrêta. Sans achever sa phrase, il regarda tour à tour Lucien, Marthe, puis Lucien encore, — et, cette fois, avec une expression de physionomie indéfinissable. Réprimant alors un geste de rage :

— Eh bien ! soit ! allons le recevoir, votre Bardené ! Il est si charmant, princesse !.. Un poète, ma mie, un poète !

Il lança un éclat de rire furieux et sortit très agité. Marthe et Lucien le suivirent. Je demeurai seul dans la bibliothèque.

VII.

Aussitôt, courant à la table de travail, d'une main tremblante, je saisis le catalogue. L'in-folio s'ouvrit comme de lui-même à la rubrique : *Manuscrits*.

Il était fort bien fait, ce catalogue, et chaque objet s'y trouvait inventorié avec une exactitude minutieuse. La main qui l'avait écrit devait être celle d'un vieillard ; les lettres, en effet, étaient tremblées et incertaines : je compris que j'avais devant moi un travail exécuté par le prince Volkine.

L'article premier était ainsi rédigé : « N° 1, Psautier sans gloses, du xe siècle. Douze feuillets. Incomplet et tronqué. Ne comprend que les psaumes 114, 119, 120, 129, 137 et 145 ; psaumes de l'office des morts dans le rit latin. Mentionné déjà par le bénédictin dom Loysilleau. Provient du pillage de l'abbaye de Faverney. »

La main du prince Volkine, d'une écriture plus tremblée encore et d'une encre différente, par conséquent à une date ultérieure, avait ajouté ces quelques mots : *Palimpseste. Très précieux. La Milésienne de Lucius de Patras.*

J'étouffai un cri de joie. La Milésienne de Lucius de Patras, ce chef-d'œuvre perdu dont *l'Ane d'or* d'Apulée n'est qu'une si pauvre imitation ! Le roman aux amours monstrueuses et aux effroyables aventures ! Le formulaire magique dont les incantations pouvaient évoquer les âmes trépassées et rendre la mort à la vie !.. Il était là, ce livre, là, près de moi !.. Je ne croyais pas un mot du mensonge débité par Lucien. Non, le manuscrit n'avait pas disparu ;

mais on voulait m'empêcher de le voir. Calcul infâme ! Oh ! je saurais bien le retrouver !

Une pensée amère vint mêler son fiel à toute ma joie. Sans doute, je le retrouverais, mon palimpseste, mais pour le donner, à qui ?.. au Musée-Britannique... à l'Anglais ! Et, de nouveau, l'horrible tentation qui s'était présentée à moi assaillit ma conscience : Eh bien ! murmurai-je, le trésor n'appartiendra à personne ! L'Angleterre ne le possédera pas, et j'épargnerai à des Français un crime de lèse-France ! Cette nuit, tandis que tout dormira dans le château, je me glisserai sans bruit dans cette bibliothèque ; je chercherai, je trouverai, et alors... Oh ! alors...

J'avais saisi le grattoir placé dans l'encrier ; et, le tenant à pleine main, je le brandissais comme une arme menaçante. Tout à coup, je m'arrêtai surpris et l'examinai attentivement. Sur l'acier, j'avais reconnu des rognures et de la poussière de parchemin : cette poussière était toute fraîche !

Tandis que j'étudiais ma découverte, une ombre vint s'interposer entre le jour du dehors et moi. Je levai la tête et j'aperçus un homme qui, par la porte-fenêtre du parc, en cet instant ouverte, m'observait curieusement.

C'était ce même personnage à qui je m'étais heurté, le matin, sur le chemin de Doremont : l'idiot, l'illuminé, le saint, « l'homme de Dieu. » Vêtu de sa longue robe souillée et toujours nu-tête, il portait entre ses bras plusieurs planches de bois blanc. A sa ceinture pendait une poche de menuisier remplie de clous, avec marteau et tenailles. Quand il m'eut bien considéré, il entra dans la bibliothèque, la traversa dans sa longueur et alla déposer son fardeau contre la muraille. Alors, sans m'adresser la parole, il commença d'ajuster ses planches. Et, tout en clouant, tout en rabotant, cet homme chantait à mi-voix. Il chantait une sorte de complainte monotone que je reconnus aussitôt. Je l'avais entendue naguère, dans un village de l'Oukraine, nasillée par ces bardes populaires, moitié mendians, moitié poètes, qu'on appelle là-bas des *kobzars*. La complainte, assez vieillotte d'ailleurs, pourrait s'appeler *les Trois larmes*, et voici ce que psalmodiait Anton-Michaïl :

« Les larmes de la mère sont comme l'onde du grand fleuve. Coulez, coulez sans crainte, larmes de la mère, car vous ne tarirez jamais... »

J'interpellai le chanteur :

— Petit père...

Pas de réponse.

— Anton-Michaïl !.. quel est ton pays?

Sans interrompre sa besogne, il me répondit, toujours farouche :

— Je ne sais, et qu'importe !.. La seule patrie aimée n'est-elle pas là où l'on aime? Pour moi, c'est le ciel.

Il reprit sa cantilène :

« Les larmes de la sœur sont comme l'eau du ruisselet. Coulez, coulez modestes, larmes de la sœur, car vous pourriez vous tarir goutte à goutte. »

— Anton-Michaïl, que fais-tu là?

— Tu le vois, je façonne un autel.

— Un autel? Pour qui?

— La petite mère, la princesse, se marie. Tu le sais bien, toi, qui oses venir à ces noces!

Je me mis à rire :

— Et tu crois, Anton-Michaïl, que la princesse voudra s'agenouiller devant toi?

Cette fois, il abandonna sa besogne et, s'avançant vers moi :

— Écoute! La fille d'Anna Petrovna la serve affranchie, l'épouse choisie par le noble loup Volkine, n'est, malgré son péché, ni une païenne ni encore une maudite. Elle s'agenouillera devant mon Dieu, — son Dieu.

Il reprit son travail et acheva sa complainte :

« Les larmes de l'épouse sont comme la rosée. A quoi bon couler, larmes de l'épouse? Le soleil qui se lève séchera la rosée. »

— Homme de Dieu! tu sais ce dont on t'accuse? On prétend que tu as volé.

Anton-Michaïl se retourna et, du doigt, me montrant l'azur profond du ciel :

— Écoute encore, me dit-il. Dieu est le témoin public des crimes les plus secrets : à l'heure qu'il choisit, il dénonce... Il parlera si je suis coupable.

En ce moment, un domestique entra et m'annonça qu'on allait se mettre à table : on m'attendait.

VIII.

On m'attendait au salon, un salon superbement banal, aux meubles de palissandre et tout miroitant de satin rouge : le triomphe du goût de M. Grand-Jaquot.

La première personne que j'aperçus en entrant fut M. Bardené, l'homme « charmant, » le poète dont l'amabilité galante avait si rapidement gagné le cœur de la petite princesse. Assis sur un pouf de tapisserie, presque aux genoux de Marthe Volkine, M. le juge d'instruction se prodiguait en bons mots ; et, debout près de lui,

M. le juge de paix riait à gorge déployée. L'accord semblait parfait entre les deux adversaires; sans doute ces irréconciliables s'étaient déjà donné le baiser du pardon. La princesse était radieuse, et, très minaudière, s'amusait fort des fadaises débitées par son hôte. Quant à Lucien, redevenu lui-même, il prenait part en homme du monde à la conversation générale et faisait assaut d'esprit avec M. le juge.

La cérémonie des présentations eut lieu :

— M. Chéraval, le savant illustre!.. M. Eudore Bardené, l'une des gloires de notre magistrature franc-comtoise.

Le juge d'instruction se leva et, protestant d'un air modeste :

— Oh! dit-il, « gloire » est un bien grand mot pour ma pauvre petite personnalité... Trop honoré, monsieur Chéraval, de faire votre connaissance.

Tout en échangeant complimens et politesses, j'observais le personnage.

M. Bardené était un homme d'une soixantaine d'années, portant très gravement habit noir, cravate blanche et pantalon à sous-pieds. Des favoris grisons amaigrissaient son visage, son nez était long, fortement busqué, ses lèvres minces et son teint jaune : il y avait de la bile dans le sang de ce magistrat. Des lunettes à branches d'or masquaient la pétulance de deux petits yeux gris très vifs; mais fréquemment ces yeux regardaient sous les verres de leurs lunettes, curieux et gênans. Sur cette tête assez laide s'étageait une perpuque, une superbe perruque du plus beau noir et dont la frisure rappelait ces fameuses coiffures à la *perroquet*, tant à la mode aux jours du roi Louis-Philippe. Plein de dignité dans sa tenue, aimable sans être familier, parfois même badin, mais avec décence, M. Eudore Bardené, juge d'instruction au tribunal de Lure, m'apparut tout d'abord comme un excellent homme : magistrat de la vieille robe, et, malgré ses envieux, aussi peu Dandin dandinant que juge de France peut l'être.

Tandis que j'étudiais à la dérobée la physionomie du magistrat franc-comtois, un domestique avait ouvert les portes du salon et annoncé que Mme la princesse était servie. Marthe s'empara du bras que lui offrait M. Bardené, et, à leur suite, nous entrâmes dans la salle à manger.

Une table magnifiquement dressée, ma foi! étincelante de lumière et parée de fleurs. Un maître d'hôtel en habit noir et deux laquais poudrés à l'anglaise nous attendaient rangés contre la muraille. Parvenue à sa place, la princesse Volkine abandonna le bras de M. Bardené et, s'adressant à M. Grand-Jaquot :

— Mon père, lui dit-elle, veuillez m'aider à faire les honneurs de chez moi... M. Chéraval à votre droite, Lucien à votre gauche.

Elle avait prononcé ces quelques mots avec une parfaite aisance de maîtresse de maison, en femme habituée à recevoir et connaissant bien son monde. Le juge d'instruction posa la main sur le dos de la chaise placée à droite de la princesse, et voyant Marthe s'asseoir voulut faire de même.

— Non, cher monsieur, pas à ma droite,.. mais ici! lui dit-elle vivement, en lui indiquant la chaise de gauche.

Un peu déconcerté, quoique toujours prodigue de sourires, M. Bardené changea de place.

— Valentin! continua la princesse appelant un domestique; allez « lui » dire que nous l'attendons et que nous désirons vivement « qu'il » vienne!

La chaise de droite était demeurée vide.

— Vraiment! chère amie, fit Lucien s'adressant à Marthe, vous auriez bien pu nous épargner aujourd'hui la petite comédie de tous les jours et donner votre droite à M. Bardené.

Il parlait d'un ton piqué, en homme ennuyé d'une maladresse commise. Marthe se tourna vers son voisin de table :

— Vous m'excuserez, monsieur, quand vous saurez que chez moi la place d'honneur est toujours réservée à Dieu.

Le juge, qui avait déjà le nez penché sur son assiette, releva la tête :

— A Dieu, princesse?

— Oui, dans la personne de l'un de ses messies.

M. Grand-Jaquot haussa les épaules et, d'un air goguenard :

— Pardon, mon cher Bardené (déjà il le tutoyait presque!), mais c'est une douce manie de ma belle-fille. Son messie est un va-nu-pieds, un idiot, un maraudeur que nous enverrons un de ces jours dans une maison centrale. Au surplus, le vilain sire ne nous gênera guère; jamais il ne daigne salir la table de sa présence.

— Un voleur dont vous aurez bientôt des nouvelles! ajouta Lucien.

La petite princesse regarda tour à tour Lucien et son père; un éclair passa dans ses yeux, mais, s'adressant au juge qui dévorait à belles dents :

— Ne les écoutez pas, monsieur; ils ne comprennent rien, eux qui ne croient à rien! Des méchans et des impies!.. Oui, Anton-Michaïl est un messie de Dieu. D'abord, il est prêtre, prêtre selon ma religion à moi; celle dans laquelle je suis née, que m'a transmise et enseignée ma bonne et pieuse mère. Certes, il ne s'assiéra pas à notre table, mon homme de Dieu, car tous les jours il se mortifie et il jeûne! Il ne se nourrit que des restes à lui abandonnés par mes domestiques, et encore choisit-il les débris les plus répugnans, ceux-là mêmes dont ne veulent pas les mendians et que l'on

jette aux chiens! Un saint, monsieur, un très grand saint, un autre Christ! Aussi, même absent, il doit présider notre table... Lucien ne peut souffrir le pauvre homme; il le rudoie et le maltraite : c'est indigne! Pourquoi donc, lui que j'aime tant, cherche-t-il toujours ainsi à me faire de la peine? Vous autres, Français, vous ne savez pas respecter la foi d'autrui; vous êtes tous des fanatiques de vos superstitions ou de votre impiété!.. Un cœur si candide, mon pauvre Michaïl, mais si noble!.. C'est un expiateur, monsieur! il expie volontairement pour nous tous! Hélas! qui de nous n'a pas besoin d'expier?

Elle avait débité son petit discours de cet accent naïf et doux qui m'avait ravi la nuit précédente; très émue et toute charmante. Pendant ce temps, le toujours souriant M. Bardené lui jetait sous ses lunettes de singuliers coups d'œil. Ce fut lui qui reprit la parole en s'adressant à Lucien :

— Ainsi, monsieur de Hurecourt, vous ne croyez point aux messies expiateurs, pas même aux expiations?

— Je hais les charlatans, quelle que soit leur robe, répliqua sèchement Lucien :

— Prêtres de tout culte, pitres de toute foire, s'écria M. Grand-Jaquot en forme de conclusion.

Le juge Bardené, qui, en ce moment, grignotait des écrevisses à la crème (un mets vosgien), interrompit sa besogne :

— Permettez, messieurs, permettez! Il y a culte et culte, prêtres et prêtres; ne l'oubliez pas.

Puis, se penchant vers la princesse, il ajouta dans un galant sourire :

— L'élégiaque Guiraud, un maître de poésie, a dit :

> Le prêtre au nom de Dieu fait l'échange sublime
> Des remords de la terre et des pardons du ciel.

Il avait détaillé un à un tous les mots de ces deux méchans vers, dirigeant de nouveau sous ses lunettes les regards de ses petits yeux gris. Un assez long silence suivit cette repartie. Durant quelques instans, on n'entendit que le bruit des fourchettes et le glouglou des bouteilles. M. Grand-Jaquot vidait verre sur verre et faisait grand honneur à la cave des Volkine. La princesse semblait avoir perdu de son entrain; toutefois, elle redoublait d'attention à l'endroit de son voisin. Pour lui seul les petits mots, les petits soins, les petites grâces; même, de ses jolies mains, elle cherchait à le servir.

— Goûtez donc de ce vin de Crimée, monsieur; un vin de mon pays.

— Une merveille, madame! toutes les ardeurs du soleil et toutes les fraîcheurs de la neige!

— Encore un peu de ce kaviar; un de nos plats nationaux.

— Délicieux! Brillat-Savarin a dit : « Le poisson entre les mains d'un préparateur habile peut devenir une source inépuisable de jouissances gustuelles. »

A chacune des attaques, le diseur de madrigaux faisait mine de résister; mais sa défense était molle, sa fourchette ne reposait guère, et M. le juge s'empiffrait en conscience.

Marthe cependant poursuivait le cours de ses cajoleries :

— Ils sont bien jolis, monsieur, les vers que vous nous avez cités tout à l'heure...

— Les vers de Guiraud?

— Je n'ai jamais rien lu de ce M. Guiraud.

— Alexandre baron Guiraud, princesse, florissait aux derniers jours de la Restauration; il fut le contemporain du tendre Soumet et du plaintif Reboul. Il est mort, déjà depuis nombre d'années.

— Ah! pauvre moi!.. comme vous devez me trouver ignorante!.. Oui, ils sont fort jolis, ces vers; mais j'eusse préféré en écouter d'autres.

— D'autres vers, madame?

— Les vôtres, monsieur le poète!

Le magistrat ami des muses s'essuya la bouche pour la mettre mieux en cœur, puis, tout humble et tout modeste :

— Oh! madame, je récuse ce titre de poète et m'inscris en faux contre vos hyperboles. Moi, poète? hélas! j'ai dû renoncer à l'ambroisie des dieux; je ne suis plus qu'un vieil athlète de Thémis, fatigué et aspirant au repos!.. Oui, jadis, j'ai caressé la Muse et poussé mon sanglot vers l'Idéal; mais voilà si longtemps déjà, en l'époque lointaine où je croyais au bonheur.

On n'est plus jeune, alors que l'on n'est plus heureux.

Et moi, j'étais très jeune en ces jours-là et je me sentais très heureux... Madame, j'ai connu Genoude; j'ai connu Lourdoueix! Le chantre d'Elvire, Lamartine lui-même, a daigné m'écrire une lettre! Que dis-je! j'ai été présenté à Chateaubriand et à son ange tutélaire, la divine Récamier! Je me suis assis sur le canapé de l'Abbaye-au-Bois, à côté du doux Ballanche. C'est là, dans ce sanctuaire de la pensée humaine, devant une assemblée de demi-dieux, que j'eus l'honneur de lire mes premières élégies, mes *Désespérances*, dont le succès, j'ose le dire, fut si vif et l'édition si rapidement enlevée!.. Hélas! quelques mois plus tard, j'étais nommé substitut du procureur du roi à Baume-les-Dames. Alors, adieu les muses, adieu...

— Adieu les muses!.. Adieu les muses!.. Que nenni! s'écria M. Grand-Jaquot. On en connaît des vôtres, monsieur le Pindare!.. Et le fameux poème que vous avez dédié jadis à Mme Eugénie Bonaparte!

Une vive rougeur empourpra le front de M. Bardené. Il releva la tête, serra les lèvres, pinça les narines, et, sec, rogue, cassant, tranchant :

— Mon poème à l'impératrice Eugénie?.. mais je n'en rougis pas; il n'est pas l'œuvre d'un courtisan!.. Sachez-le bien, monsieur le juge de paix, jamais je n'ai courbé l'échine devant César, et jamais non plus je ne consentirai à coiffer le bonnet de Marianne!.. A d'autres plus dociles et plus souples les robes rouges et les hermines! moi, je veux rester pauvre petit juge de pauvre petite ville... On peut rire de ma simplicité, messieurs; mais ma conscience me dit : « Tu fais bien! »

— Valentin! cria M. Grand-Jaquot, s'apercevant trop tard qu'il venait de commettre une sottise; servez donc du vin d'Arbois à M. le juge d'instruction; son verre est vide. Un vrai nectar, ce vin d'Arbois! mon illustre parent le préfère à tous les châteaux du Bordelais et à tous les clos de la Bourgogne. Il en remplit ses caves.

Mais M. Bardené refusa d'un geste le vin d'Arbois, ces délices de l'illustre parent. Il était rentré en possession de lui-même; sa face, tout à l'heure écarlate, avait recouvré sa teinte de jaunisse; maintenant il soupirait.

— Et pourtant, reprit-il, homme de loisir, je n'eusse pas cultivé la poésie. Non, le roman aurait eu toutes mes préférences... Quelle belle chose, le roman! surtout celui des Stendhal et des Balzac; le roman exact, réel, vécu; l'étude d'observation, le « document humain, » pour employer un barbarisme à la mode... Ah! messieurs, quelle imagination, — même celle d'un Alexandre Dumas, — a jamais pu créer l'imprévu, l'impossible, en un mot le romanesque de certaines existences?

— Pardieu! mon cher Bardené, dit M. Grand-Jaquot, que n'écrivez-vous vos mémoires?.. Vous avez dû en voir de roides depuis plus de vingt ans que vous faites « de l'instruction » dans notre pays!

Le juge interpellé sourit d'un air bonhomme :

— Hélas! hélas! si j'en ai vu des forfaits!.. Toutes les ignominies de l'âme criminelle ont défilé devant moi : attentats à la pudeur, viols, incestes, vols qualifiés, homicides!.. le fils assassinant son père pour hâter une succession!.. l'ami égorgeant son ami pour lui ravir sa femme...

Il se pencha vers sa voisine :

— Mais qu'est tout cela comparé à ce que vous avez pu connaître vous-même, princesse?

— Moi? fit Marthe ouvrant de grands yeux étonnés.

— Ma bru? ajouta M. Grand-Jaquot.

— Au temps, madame, où le prince Volkine vivait encore, répondit le vieux magistrat à présent confit en douceur.

Certes! pour un homme aussi « charmant, » le propos manquait de charme. Rappeler de la sorte son premier mari à cette veuve, quelle grossière maladresse! Lucien le comprit et, d'une voix mordante :

— Le prince était un grand seigneur, monsieur, et il n'a jamais instrumenté, que je sache!

Il s'était maintenant retrouvé, le personnage de la veille, arrogant et hautain.

— Sans doute, sans doute, poursuivit le juge tout en sucrant ses fraises ; mais l'existence bizarre, tourmentée du prince,.. sa vie de conspirateur, de nihiliste...

— Ah çà! si vous vous imaginez qu'un nihiliste russe raconte ses affaires à tout le monde, même à sa femme, vous êtes un peu naïf, mon bon monsieur!.. D'ailleurs, nous avons toujours ignoré si le prince Volkine conspirait.

— Il conspirait! dit M. Bardené, la bouche pleine, le nez dans son assiette... Et sa mort, cher monsieur de Hurecourt?

— Quelle mort, cher monsieur Bardené?

— Sa mort... mystérieuse?

Lucien lança un rire insolent :

— Qu'a-t-elle eu de mystérieux, je vous prie, la mort du prince Volkine?.. Mort naturelle, tout à fait naturelle!

— On raconte pourtant...

— On en a menti!.. De pareils événemens sont fréquens, très fréquens dans les steppes de Kherson!.. Plus de deux cents personnes ont ainsi péri en moins de dix années!.. Voulez-vous connaître les noms des victimes? je les ai tous relevés ; j'en ai chez moi la liste!..

Le juge d'instruction se redressa comme s'il eût été mû par un ressort ; il arracha ses lunettes et, regardant Lucien face à face :

— Inutile! monsieur,.. dangereux même!.. Je n'ai accusé personne... Qui donc cherchez-vous à justifier?

Un silence de glace suivit cette apostrophe. Le repas s'acheva au milieu d'un malaise général. Le dîner, du reste, était terminé, et Valentin, le maître d'hôtel, vint annoncer que le café était servi sur la terrasse du parc. On quitta la table.

— Allons contempler la belle nature! déclama M. Grand-Jaquot, toujours jovial. Peut-être aurons-nous plus d'esprit au clair de lune qu'à la lumière des bougies.

— Ah! le clair de lune, murmura doucement M. Bardené en offrant son bras à la princesse, l'instant des douces rêveries!.. la reine des nuits contant le secret de sa mélancolie aux arbres de la forêt :

> Astre aux rayons muets, que ta splendeur est douce,
> Quand tu cours sur les monts, quand tu dors sur la mousse!

Madame, allons prendre le café.

IX.

La nuit était venue, une chaude nuit d'août, diamantée d'étoiles, et que parfumait l'âcre senteur des bois. Assis, tous quatre, sur le perron du château, en face du parc, nous avions sous les yeux un paysage au charme sévère.

Devant nous, une vaste pelouse étendant à perte de vue ses ondoiemens fleuris; à droite et à gauche, de sombres massifs de marronniers s'allongeant, mystérieux; et là-bas, dans les profondeurs du lointain, la ramure épanouie d'une futaie de vieux chênes. La lune, haute déjà dans le ciel, répandait sur l'épais gazon les neiges de sa lumière, tandis que la bordure des grands arbres projetait dans la blancheur de la pelouse des ombres fantastiques. L'air était limpide, sec, très sonore; et, d'heure en heure, nous arrivaient les lentes vibrations de l'horloge de Doremont. Tout, dans cette nuit encore embrasée, était silence et tout repos.

Le juge Bardené nous avait amoureusement détaillé les préciosités d'une de ses élégies, — un superbe morceau fignolé avec le bel art d'antan, pauvre de rimes, mais riche de mélancolies, et se débordant en désespérances plaintives. Maintenant, le poète, redevenu le causeur, remuait à nouveau ses souvenirs. De Mme Récamier, cette amie d'un homme, il avait passé à Mme Louise Collet, cette amie des hommes, se transportant du sanctuaire solennel de l'Abbaye-au-Bois au cénacle médisant de la rue de Sèvres, le petit voisin d'en face.

Mais l'infortuné discoureur prodiguait en vain les trésors de sa mémoire : aucun de nous ne l'écoutait. Moi, je pensais douloureusement à ma mission inutile; le juge de paix bâillait comme s'il eût été à son audience; Marthe contemplait Lucien, et Lucien laissait vaguer ses regards sur le gazon argenté par la lune.

A la fin il se leva, et d'un geste ennuyé fit signe à Marthe de

venir; aussitôt elle courut le rejoindre. Fort dépité, le juge Bardené coupa court à ses récits, et un profond silence s'établit entre nous.

Je suivais des yeux les deux jeunes gens. Ils marchaient lentement, très lentement, se pressant l'un contre l'autre. Lucien, de son bras gauche, avait enveloppé la taille de Marthe, et Marthe, s'abandonnant au bien-aimé, inclinait la tête sur son épaule. Et ils allaient ainsi, muets tous les deux, tous les deux s'abîmant dans la grande extase d'un grand amour... Et moi, en les regardant errer dans cette nuit aux senteurs énervantes, sous le ciel étoilé, et si étrangement heureux d'un bonheur si étrange, je me rappelais les divins tercets de l'Alighieri et croyais entrevoir « ces colombes qui, appelées par le désir, volent vers le doux nid, portées par un seul vouloir. »

A présent, ils passaient et repassaient devant nous, étroitement enlacés. Parfois Lucien s'arrêtait, et, durant quelques instans, fixait les yeux sur le long suaire de la pelouse; puis, sans prononcer une parole, il enserrait plus fortement la taille de sa compagne et reprenait la lente et voluptueuse promenade.

Tout à coup il se rejeta en arrière.

D'un massif de marronniers formant plein bois, un homme venait de sortir, émergeant brusquement de l'ombre. Il avait fait quelques pas vers eux et se tenait immobile sous les rayons de la lune. La jeune femme poussa un léger cri d'effroi :

— Anton-Michaïl !.. Tu m'as fait peur.

— Oui, c'est moi, Marfa! répondit en langue russe Anton-Michaïl,.. moi que le mort a envoyé vers toi.

— Le mort? balbutia-t-elle tremblante.

Ils étaient en ce moment tous trois fort près de nous, et aucun détail de cette scène bizarre ne pouvait m'échapper.

Lucien s'était dégagé de l'étreinte de sa compagne, et, tenant sa canne, les dents serrées, menaçant, il marcha vers le sectaire.

— Par pitié! ne lui fais pas de mal, s'écria Marthe. Et toi, mon bon Michaïl, laisse-nous... Ce soir je ne puis t'entendre.

Elle se rapprocha de « l'homme de Dieu » et voulut lui saisir la main pour y déposer un baiser. Celui-ci retira sa main.

— Tu m'entendras! dit-il avec force. Je suis ton prophète et ton expiateur : tu m'entendras!.. Écoute, Marfa, j'ai veillé et j'ai jeûné; j'ai prié et j'ai pleuré... Alors le mort m'est apparu ; son esprit est descendu en moi et son âme s'est unie à mon âme. Il m'a dit : « Va trouver la bien-aimée et annonce-lui que, si elle veut, je pardonne!.. » Le veux-tu, ma fille ?

Marthe se pressa contre Lucien; et, d'une voix sourde :

— Je ne veux pas me séparer de celui-ci!

Anton-Michaïl lui jeta un rire méprisant; puis, avec une exaltation croissante :

— Il était si juste et si bon, le noble loup Volkine!.. Souviens-toi, Marfa! Ton père était serf, rien autre chose qu'un *kholop*, une bête à face humaine : Volkine voulut l'affranchir, il a été son rédempteur, son Christ! Et toi, il t'a tirée de la poussière pour te hausser jusqu'à lui!.. A ton père il avait donné la liberté qui fait les hommes; à toi il voulut donner le savoir qui devrait faire les saints. Il t'a rendue l'égale des reines : il t'a épousée... Mais vous, princesse Volkine,.. vous?.. Oh! vous!..

— Marthe, chassez-moi ce gredin! cria Lucien hors de lui.

Anton-Michaïl poursuivit comme s'il n'eût pas entendu l'insulte :

— Ainsi donc, pauvre femme, demain tu voulais consommer le péché : t'enfuir de devant ma face; lier ta vie à la vie de cet homme, — un blasphémateur, un athée! Tu voulais perdre à jamais ton âme et la vouer aux ignominies de l'enfer!.. Tu ne le feras pas, princesse. Le mort te le défend!.. Ne tremble point de la sorte et comprends-moi bien...

Sa voix devint basse et suppliante :

— Ah! chère, chère fille! si tu voulais m'entendre, demain tu rachèterais ton péché et te purifierais pour toujours... Demain serait pour toi le pardon; demain t'ouvrirait le paradis!

— Oui, oui, demain nous réglerons nos comptes, voleur! interrompit Lucien qui piétinait de colère... Venez, Marthe, la farce a duré trop longtemps!

Anton-Michaïl tourna lentement la tête vers lui et, le regardant fixement, face à face :

— Toi, demain!.. Toi, tu viendras au pardon! Oui, demain, entends-tu?.. Le mort le veut,.. le mort l'ordonne!

— Je crois, misérable drôle, que tu m'oses menacer! rugit Lucien, blême de fureur.

Il brandit sa canne et, violemment, leva le bras pour fouailler l'insolent. Mais la canne ne s'abaissa pas, et le bras levé demeura en l'air, rigide et comme frappé d'une paralysie subite.

A ce moment, les vibrations lointaines de l'horloge de Doremont arrivaient jusqu'à nous : onze heures sonnaient.

Alors Lucien tourna le visage vers la pelouse que blanchissait la lune et, soudain, grelottant de tous ses membres :

— La neige!.. bégaya-t-il. Que de neige!.. Froid! oh! bien froid!

Il se tut un instant, la bouche ouverte, les yeux fixes et leurs pupilles retournées sous les paupières supérieures. Puis, tout à coup, lançant un éclat de rire :

— Adieu, loup! cria-t-il. Les loups épargnent le loup!

Et il riait,.. il riait.

— Au secours! au secours! répétait Marthe épouvantée.

Nous nous étions élancés vers Lucien... Mais déjà, comme la nuit précédente, une réaction salutaire venait de s'opérer en lui. Son bras contracté s'était détendu pour retomber inerte, en même temps deux grosses larmes roulaient le long de ses joues. Il pleurait... Enfin, poussant un soupir douloureux :

— Dieu!.. oh! mon Dieu! murmura-t-il.

Maintenant l'étrange malaise était dissipé. Lucien nous regarda, nous reconnut, et, d'un ton de surprise profonde :

— Qu'avez-vous donc, messieurs? demanda-t-il. Pourquoi ces mines effarées?

— Venez, mes enfans, dit M. Grand-Jaquot, dont la face rubiconde était devenue livide. Il se fait tard. La journée de demain sera fatigante; il faut aller nous reposer.

On rentra au salon. Marthe, Lucien et son père prirent congé de moi et se retirèrent. Quant à Michaïl, depuis longtemps déjà, sans que nul n'y fît attention, il avait disparu.

X.

— De bien braves gens! déclara le juge Bardené quand nous fûmes seuls. Trop ennemis des muses, il est vrai, et ne s'abreuvant guère à la source d'Hippocrène, mais de bien braves gens!.. Quelle verdeur étonnante, quelle malice rabelaisienne chez M. Grand-Jaquot! Et chez son fils, quelle ardeur, quelle sève de jeunesse! Je ne l'avais jamais vu, ce cher M. Lucien,.. quand hier, à l'improviste, il est venu me demander d'être son témoin de mariage... Fort étrange, assurément!.. J'hésitai quelque peu, mais aujourd'hui je ne regrette point mon voyage. Je suis heureux, très heureux de connaître M. le vicomte de Hurecourt... Même, ce m'est avis que nous ferons encore plus ample connaissance... Oh! de bien braves gens!

Tout en bavardant, M. Bardené avait tiré de sa poche un ample portefeuille bourré de papiers, et les examinait, le crayon à la main.

— Et la princesse Volkine! poursuivit-il. Une femme charmante! La séduction, la grâce...

Oui, la grâce plus belle encor que la beauté,

a si bien dit notre La Fontaine! Mme Swetchine, elle aussi un de mes chers souvenirs, a écrit quelque part... Mais, à propos,

monsieur Chéraval, un savant polyglotte tel que vous doit entendre le russe.

— Certes! répondis-je. D'ailleurs, j'ai publié un lexique des idiomes néo-slaves comparés aux dialectes pacrito-sanscrits...

— Oh! je sais!.. un des grands livres de notre siècle!.. Excusez ma question impertinente... Alors vous avez bien saisi les paroles tout à l'heure échangées entre la princesse et cet affreux bandit qu'elle appelle « son homme de Dieu? »

— A peu près,.. ils parlaient en langue vulgaire. Ah! s'ils s'étaient exprimés en vieux slavon!..

— Quoi! vous n'avez pu comprendre?..

— J'ai tout compris, monsieur... Un jeu d'enfant pour moi!

Et je répétai les propos tenus par Anton-Michaïl. M. Bardené écoutait, s'extasiait et paraissait fort s'amuser des extravagances débitées par l'homme de Dieu. En même temps, il prenait des notes.

— Comme c'est curieux! disait-il, tout en écrivant. Quels traits de mœurs étonnans! Quelle merveilleuse couleur locale! Ah! si j'étais un romancier!.. Étrange! très étrange!

— Mais non, rien d'étrange! fis-je, un peu impatienté par la candeur de ce juge de province. Les violences d'Anton-Michaïl semblent fort naturelles quand on connaît le fanatisme de certains sectaires russes. Rendez-vous bien compte de la scène. La princesse Volkine est la fille d'un serf. Elle a été nourrie par sa mère dans les mêmes superstitions populaires que cet Anton-Michaïl; comme lui, elle est Filipovtza..

— Pardon,.. veuillez me dicter ce mot. Bien; merci!.. Ah! bah! la princesse est fille de serf! Et elle a été épousée par son seigneur et maître, un vieillard, à ce qu'on m'a raconté... De plus en plus curieux!

M. Bardené écrivait toujours.

— Ainsi donc, repris-je, tout s'explique: les reproches de « l'homme de Dieu, » qui voit lui échapper sa croyante; la colère de Lucien, qui veut chasser un drôle devenu insolent; les perplexités de la princesse, tiraillée entre son amour et sa conscience...

— Sa conscience... Vous avez le mot propre, l'expression juste.

— Ah! monsieur le juge, vous autres peuples de l'Occident, vous ne sauriez vous imaginer ces démences religieuses de l'Orient: la grande folie slave!.. Au surplus, je prépare un travail sur ce formidable sujet. Quand mon volume aura paru, vous me permettrez de vous en adresser un exemplaire.

— Quel honneur pour moi! murmura M. Bardené, qui me tendit la main.

Il referma son portefeuille et regarda sa montre:

— Déjà minuit!.. Allons, plus heureux que feu Titus, grâce à

vous, je n'ai point perdu ma journée... Maintenant, sachons dormir :

Sous le dais de la nuit, tout se recueille et dort...

« Le dais de la nuit... » quelle image, monsieur Chéraval ! C'est du Lamartine, et du meilleur. Bonsoir !

Me tirant alors sa révérence, il gagna la porte ; mais, soudain, poussant un petit rire joyeux et se frottant les mains :

— Oh ! la belle affaire, la belle affaire ! s'écria-t-il... Messieurs de la république, ce sera mes adieux !

Et il sortit... Enfin, j'étais seul... J'allais donc pouvoir accomplir mon projet : — la destruction du palimpseste !

XI.

Tout était silence dans l'ombre de la bibliothèque ; morne solitude qu'animait pourtant le grincement monotone du vieux cartel de Boule. J'allumai un des flambeaux d'argent, puis, m'asseyant à la table de travail, je laissai vaguer mes regards autour de moi.

A l'extrémité de la salle, le petit autel de planches construit par Anton-Michaïl était achevé, et la main de l'homme de Dieu l'avait jonché de fleurs et de feuillages. La lumière vacillante de ma bougie éclairait à peine ces ténèbres, et ma silhouette se dessinait fantastique sur les livres, à reliure fauve, alignés dans leurs rayons de chêne. Les sombres tapisseries de Flandre, aux arbres tourmentés et aux oiseaux gigantesques, tombaient le long de la muraille, pareilles à des draperies funéraires ; et, levant la tête, je frissonnai en apercevant le grand loup des Volkine, qui fixait sur moi ses yeux étincelans. J'avais peur.

Bientôt cependant, réprimant cet émoi, je courus à la fenêtre et j'en abaissai les rideaux. J'allai ensuite à la porte ouvrant sur le parc ; mais je vis qu'on l'avait déjà fermée à double tour ; la clé n'était pas là : je rabattis la tapisserie qui la masquait... Et maintenant, j'étais seul, bien seul ! Personne pour m'épier ; personne pour me surprendre ! Je m'affaissai dans un fauteuil, grelottant et baigné de sueur.

Qu'allais-je faire ? Un acte abominable. Violer l'hospitalité de gens qui m'avaient accueilli sous leur toit. Anéantir un trésor, toute une fortune. J'agissais en bandit, en voleur de nuit. J'accomplissais un crime... J'étais infâme !..

Infâme ?.. Non !.. Et, me levant, je me mis à marcher, fiévreux et m'exaltant.

Mon dessein, au contraire, était grandiose, sublime : je sacri-

fiais mon honneur à la gloire de mon pays!.. Quoi! un joyau avait été dérobé à la France. Son recéleur, un Français pourtant, voulait le livrer à l'étranger! Et moi, moi chargé d'une mission sainte, je laisserais s'achever un tel attentat! J'hésiterais à consommer une œuvre de vengeance nationale! Je ne me montrerais pas implacable à des criminels de lèse-patrie!.. Je commettais une forfaiture?.. Allons donc! Quel jury français oserait me condamner? Quelle conscience humaine refuserait de m'absoudre? En des occurrences bien moins critiques, deux grands hommes, mes modèles, n'avaient point eu d'aussi lâches scrupules. Courier avait détruit en partie le manuscrit florentin de Longus; et Niebuhr, l'immortel Niebuhr, n'avait-il pas, à Vérone, couvert d'encre tout un chapitre de Gaïus?.. Alors, devant mes yeux fascinés apparut nettement la large macule du palimpseste des *Institutes*. Devant moi, elle miroitait sur le parchemin souillé; elle grandissait, s'allongeait, s'élargissait;.. et des voix étranges murmuraient à mon oreille : « Voilà ce qu'ils ont fait, ces deux patriotes, le Français et l'Allemand! Et pourtant, Paul-Louis n'a-t-il pas son monument de gloire élevé par la France? La statue de Niebuhr ne se dresse-t-elle point sur les places publiques du Vaterland?

Brisé de fatigue, je m'assis de nouveau, et longtemps, bien longtemps, je demeurai pensif.

Le son éclatant de la pendule annonçant deux heures me rappela violemment à moi-même. Encore un peu de nuit, et le jour allait poindre! Je me redressai, brûlant de toutes les audaces, aspirant à tous les martyres.

Mon plan était fort simple. A la vérité, j'aurais pu m'emparer du manuscrit, le glisser dans ma poche, — douze ou quinze feuillets à peine — et, nanti de mon trésor, m'enfuir pour Paris, cette nuit même. Mais, après? N'était-il pas déjà vendu au *British-Museum*, ce manuscrit? Le gouvernement anglais aurait bientôt fait de le réclamer; et, toujours faible, même un peu lâche, la république le restituerait sans résistance. Non, mieux valait l'anéantir : au moins, il n'appartiendrait à personne! A la flamme de ma bougie, je le brûlerais, puis j'en disperserais les cendres au vent.

En chasse!.. Lucien Grand-Jaquot nous avait conté une histoire de disparition, même de vol. Mais quelle triste plaisanterie!.. quel mensonge grossier! On voulait m'éconduire... Quoi! ainsi disparu, votre manuscrit,.. envolé,.. évanoui? Oh! cher monsieur de Hurecourt!.. J'allais bien vous le retrouver, — moi!.. Oui, en chasse!

Le palimpseste était catalogué sous le numéro M [1]. Je me dirigeai donc vers le rayon de la bibliothèque qui devait le contenir... M [1]? Rien! Case vide! Il n'était pas là!.. Je voyais bien, rangés en

ordre méthodique, tous les autres volumes de la série, merveilleux manuscrits d'ailleurs : bibles et missels, évangéliaires, passionnaires, épistoliers ; des byzantins, des français, des italiens et des flamands !.. J'admirais, en passant, d'adorables miniatures du xve siècle, œuvres d'un Beauneveu ou d'un Jean Foucquet, ces grands maîtres enlumineurs. — Mais le psautier M[1] ?.. Mon palimpseste ?.. Où se trouvait-il ?.. Où ? — Par deux fois, je renouvelai mes poursuites... Rien !.. Bientôt une frénésie furieuse s'empara de moi. Je me mis, de rage, à tout farfouiller, tout bousculer, tout bouleverser. J'allais de rayon en rayon, grimpant à l'échelle roulante, en redescendant, — acharné, exaspéré, absolument fou... Rien, rien !.. Tout à coup, je tressaillis.

Derrière moi, à la porte donnant sur le parc, il m'avait semblé entendre le grincement d'une clé tournant doucement dans la serrure... Je m'arrêtai et prêtai l'oreille... Plus de bruit : une erreur de mes sens, évidemment. Je repris mon travail. Ah !.. cette fois, je ne m'étais point trompé !.. J'avais entendu,.. entendu bien distinctement. On ouvrait la porte. Je me retournai, haletant. Et, là, devant moi, j'entrevis des doigts qui soulevaient la lourde tapisserie. Un rayon de lune, filtrant par l'étroite ouverture, se répandit en mince traînée de lumière sur le parquet. Éperdu, je me jetai dans l'angle le plus obscur de la salle.

Les doigts relevèrent avec précaution la tapisserie... et alors, dans la clarté blafarde de la nuit, j'aperçus le pâle visage de Lucien : il me regardait. Il me regardait sans prononcer une parole. Muet, immobile, il fixait sur moi des yeux chargés d'épouvante. De lentes minutes s'écoulèrent ainsi, longues de silence... Enfin, laissant retomber la portière, Lucien entra dans la salle. Ma situation n'était plus tenable. Résolu à tout oser, je sortis de l'ombre où j'étais blotti et, m'avançant :

— Monsieur, lui dis-je, si vous me trouvez ici... à pareille heure,.. c'est que...

Je n'achevai pas ma phrase. Lucien ne m'avait point entendu ; même il paraissait ne plus me voir. Il allait d'un pas d'automate, l'œil fixe, le visage impassible,.. par saccades, et, par saccades, s'arrêtait... brusquement. Il allongeait alors la tête, semblait écouter, fouillait du regard les recoins sombres de la salle ; puis, tout craintif, il reprenait sa marche. J'avais devant moi un somnambule.

Dans ses mains, il tenait un objet qu'il pressait étroitement contre sa poitrine... Un manuscrit !.. Mon palimpseste !

Parvenu à la table de travail, Lucien y posa le volume, l'ouvrit et le contempla durant quelques instans. Un bégaiement plaintif sortit de sa bouche :

— Toujours! murmura-t-il.

Aussitôt, s'emparant du grattoir près de l'encrier, il se mit à racler, puis, de ses doigts, à polir le parchemin.

Très effrayé d'abord, bientôt me rassurant, je m'approchai du somnambule et, m'inclinant sur son épaule, moi aussi, je regardai. C'était bien le manuscrit signalé, le Carolingien, le psautier de l'office des morts. *De profundis clamavi ad te*, disait la première ligne de la page ouverte :

Des profondeurs de l'abîme j'ai crié vers toi.

Lui!..

Lui,.. dans quel état, bon Dieu!... maculé, sali, profané,.. — presque déshonoré!.. Oui, presque déshonoré. Avant moi déjà, un apprenti savant, un novice, le prince Volkine sans doute, s'était efforcé maladroitement de déchiffrer le palimpseste. A l'aide d'ablutions chimiques, il avait fait reparaître çà et là quelques lambeaux informes d'un texte primitif : un texte grec en caractères de la belle époque. Mais, hélas! sur plus d'une moitié de cette première page s'étalait une large macule, tache devenue blanche. Quel sacrilège!.. Écriture primordiale et surcharges plus récentes, tout s'était effacé, tant on avait mouillé, poncé, usé soigneusement le parchemin!..

Cette tache, Lucien en ce moment la grattait encore! Je me penchai plus avant sur son épaule; ma joue frôla presque sa joue. Et voilà qu'un bonheur immense, infini, se répandit dans mon cœur!.. Ce manuscrit?.. ce palimpseste?.. Le roman de Patras!.. la Milésienne tant cherchée!.. le livre évocateur des âmes!

Je saisis du papier, un crayon, et, m'asseyant près du somnambule, je me mis à transcrire. Tout en copiant le texte, je traduisais.

. . . . . Lucius . . .
. . . . . .
. . . . . ô Lucius. . . . . .
. . . . . toi Lucius . . .
. . . . . .
. . . . . pour assurer un amour adultère et pour voler un héritage . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . Par la religion des dieux, au nom de la conscience humaine, au nom de la piété publique, punissez un crime abominable . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . l'âme du mort va quitter un instant les en-

fers. . . . . .
. . . . . .
. . . . . ayez pitié, ayez pitié, par les astres du ciel, par les divinités des morts, par les élémens de la nature, par le silence de la nuit, rendez pour un moment à la vie . . . . .
. . . . . .
. . . . . la vengeance seule consolation des morts . . . . . .

(*Ici une lacune : — la tache blanche. Plus loin, le texte se continuait, mais encore par lambeaux de phrases*) :

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . et le cadavre se lève, il parle ; et il pleure : hélas ! . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . tu avoueras, tu diras tout, tu raconteras à tous le secret de la mort . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . l'adultère m'a volé ma couche sanglante . . . . . .
. . . . . .

A cet endroit se terminait la page ouverte devant moi. Sur les suivantes devait se trouver la fin du récit : une scène de nécromancie, à n'en pas douter. J'essayai de tourner habilement le feuillet déchiffré... Impossible... Lucien pesait lourdement sur le volume, et, acharné à son travail, courbé sur sa besogne, il grattait, grattait obstinément.

Enfin il s'arrêta, laissa retomber son bras avec découragement, et la même plainte que j'avais entendue s'échappa de ses lèvres :

— Toujours !.. toujours ! bégaya-t-il.

Repoussant alors sa chaise, il se leva, referma le psautier et le prit à deux mains. Comme tout à l'heure, il le pressait d'une étreinte jalouse, aux aguets, aux écoutes, en se dirigeant vers la porte... Il allait sortir : je me jetai devant lui.

Non, il ne partirait pas ainsi !.. Maintenant je la voulais, sa Milésienne,.. et je l'aurais ! J'allongeai le bras pour lui arracher le volume de vive force. Mais, à peine eus-je touché le manuscrit que le somnambule, poussant une clameur sauvage, me porta en pleine poitrine un coup terrible : je tombai à terre.

Quand je me redressai, Lucien s'était élancé dehors et s'enfonçait dans les massifs du parc.

Déjà l'aube répandait ses premières blancheurs à l'orient ; le jour se levait.

XII.

Je dormis fort mal, et mon sommeil ne fut qu'un long cauchemar. Des rêves atroces : le psautier carolingien voltigeait devant moi ; je le poursuivais, je parvenais à le saisir, mais il s'enfuyait de nouveau, me laissant sur les doigts des taches de sang. Jamais le Clarence de Shakspeare ou l'Athalie de Racine n'avaient eu plus horribles songes.

La pendule de ma chambre marquait neuf heures quand je sautai à bas du lit. J'étais en retard ; je m'habillai donc à la hâte. De ma fenêtre, je pouvais apercevoir le village de Doremont, et, stationnant dans sa rue, une foule nombreuse de paysans... Oh ! le secret du mariage avait été bien mal gardé ! Ils étaient là cinq ou six cents gars venus des paroisses d'alentour : d'Amance et de Faverney, de Saint-Loup et de Vauvillers, en belles blouses du dimanche et en casquettes de soie. On jasait ; on goguenardait ; on donnait des bourrades aux filles ; bref, on se rigolait un brin. Sous l'enseigne du *Cheval tricolore*, on avait dressé des tables ; le petit vin vosgien coulait à flots bleus dans les verres, et des fumets de merles fricassés montaient vers le ciel... Ah ! dame ! puisqu'il ne payait pas de noce, le fils Grand-Jaquot, fallait bien au moins qu'on s'en offrît à soi-même !

Devant la grille du château, je remarquai trois superbes gendarmes ; ils se promenaient avec lenteur et dignité, comme placés en faction. Un maréchal des logis, épée au côté, képi sur l'oreille, semblait attendre des ordres.

Je descendis au salon. Tout le monde y était déjà réuni : M. Grand-Jaquot, le juge Bardené et deux autres messieurs en habit de gala, deux témoins du mariage évidemment. Lucien n'était pas encore arrivé. Marthe Volkine allait de l'un à l'autre, essayant de causer, s'efforçant de sourire, très nerveuse. Elle était bien pâle, la petite princesse, mais toute gracieuse dans sa simple toilette : une robe de sicilienne grise à garnitures d'acier, et, sur la tête, une mantille de dentelles blanches relevée par des roses.

On discutait, même on disputait fort en ce moment. L'un des nouveau-venus, un jeune monsieur, tenait vigoureusement tête au juge Bardené et le stupéfiait par les audaces de son matérialisme. En me voyant entrer, M. Grand-Jaquot m'apostropha bruyamment :

— Eh! venez donc, venez vite, monsieur le retardataire! Vous vous faites désirer par les dames, heureux homme!

Il courut à moi et, me prenant le bras :

— Rendez-nous un grand service, monsieur Chéraval!.. Une tuile nous est tombée sur la tête! Mon ami, le sous-préfet de Lure, m'envoie une dépêche pour me dire qu'il ne peut assister à la noce... Le témoin de Marthe, rien que ça!.. Son maudit préfet le mande aujourd'hui même à Vesoul : affaire urgente... Nous voilà bien lotis, à présent. Ma bru n'a plus qu'un seul témoin!

Il prit une attitude solennelle et, dessinant des gestes d'avocat :

— Plaise la cour ordonner que l'illustre M. Chéraval remplira aujourd'hui les fonctions de témoin de mariage aux lieu et place du sieur sous-préfet sottement empêché!

— Accordé! répliquai-je, en m'inclinant devant la princesse.

Marthe leva sur moi un œil reconnaissant et j'aperçus deux larmes qui brillaient sur les cils de ses paupières. Elle me tendit la main, et, très émue :

— Merci! me dit-elle simplement; puis elle sortit à la hâte, peut-être ne pouvant plus réprimer un sanglot.

Aussitôt les présentations commencèrent; mais, ô dieu des Ségur et des Dreux-Brézé! quel cérémonial et quelle étiquette!.. Le juge de paix empoigna par la taille les deux messieurs en habit de gala, et, les poussant vers moi :

— Celui-ci, c'est l'ami Lambolley, le doyen de notre conseil municipal et une fameuse fourchette! le second témoin du vicomte mon fils... Celui-là, c'est le docteur Mouginot, l'autre témoin de la princesse, ma bru.

Un joli petit médecin, ce docteur Mouginot, portant moustaches effilées, cheveux à la Bressant, col cassé, souliers pointus et répandant autour de lui des senteurs d'opopanax. Fluet, coquet et friquet, il se cambrait avec avantage et adressait par momens de complaisantes œillades à la glace du salon : la jeune médecine. Il me gratifia d'un léger salut du menton, puis redressa, plein de fierté, sa petite tête sur son petit corps.

— Dix heures! grommela le juge de paix. Nous devrions être déjà en route pour la mairie!.. Et Lucien qui ne vient pas!.. Que diable se passe-t-il donc?.. Je vais le chercher.

Et il sortit.

— Docteur Mouginot, demanda brusquement le juge d'instruction, quand la porte se fut refermée, vous connaissez depuis longtemps, je crois, M. Lucien de Hurecourt?

— Depuis quelque dix ans, monsieur; bien avant qu'il fût diplomate et vicomte.

— Et sa mère, madame Grand-Jaquot, l'avez-vous connue?

— Non ; je ne l'ai même jamais vue... Pauvre femme !

Il y eut un court silence ; M. Bardené semblait soucieux.

— Encore une question, reprit-il. Le vieux prince Volkine était de vos amis ?

— Je le fréquentais peu ; toutefois je faisais visite au château.

— Quel homme était-ce ?

— Un esprit distingué, mais chimérique, très savant, et partisan convaincu de nos méthodes scientifiques nouvelles.

— Par exemple ?..

Le joli médecin n'eut pas le temps de répondre : Lucien venait d'entrer ; son père et Marthe le suivaient.

— Le voilà !.. le voilà ! s'écrièrent MM. Lambolley et Mouginot, qui, nous faussant compagnie, coururent aussitôt à lui.

Ce fut pendant plus d'un quart d'heure une longue débauche de complimens, de poignées de main, d'embrassades. « Ce cher ami !.. ce bon vicomte... fortuné coquin ! » bref, toutes les plates joyeusetés de la politesse campagnarde. Lucien, plus pâle encore que d'habitude, était radieux. Il répondait à ces messieurs par des mots aimables, souriait à leurs plaisanteries ; homme de bonne compagnie au milieu de rustauds. Une joie immense illuminait son visage.

— Un heureux de la terre ! murmura, près de moi, M. Bardené.

Cependant la forte voix de M. Grand-Jaquot se fit entendre :

— Madame et messieurs, il est temps !.. Nous allons à la mairie... Où est le premier témoin de la mariée ? Monsieur Chéraval, veuillez offrir, s'il vous plaît, le bras à ma belle-fille, Mme la vicomtesse Grand-Jaquot de Hurecourt.

Le bonhomme avait déclamé sa phrase, magnifique d'importance, en orateur qui a médité ses effets, en maître des cérémonies qui a préparé toutes les pompes d'un cortège. Je m'avançai vers la jeune femme, le coude arrondi, la taille inclinée :

— Madame...

Mais Lucien s'était élancé, et m'écartant, poliment d'ailleurs :

— Excusez-moi, madame va prendre mon bras.

Et comme elle hésitait :

— Marthe, je vous en prie, répéta Lucien, prenez mon bras.

Elle obéit, charmée et rougissante.

— Mes enfans !.. mes enfans ! leur cria le juge de paix scandalisé, que faites-vous là ?.. Ce n'est pas l'usage !.. La future épouse au bras de son témoin !.. Allons, monsieur Chéraval !..

Lucien regarda son père, et, d'un ton bref :

— Je le veux ! lui dit-il.

On sortit du salon. Devant la grande porte, dans la cour d'honneur, deux superbes calèches, aux chevaux enrubannés, attendaient. Lucien, ayant Marthe à son bras, se dirigea vers les voitures. Mais soudain, il s'arrêta, parut hésiter, puis tournant sur lui-même et entraînant sa compagne, il se dirigea vers la bibliothèque. Il en poussa la porte et entra.

Cette fois, M. Grand-Jaquot courut à eux :

— Ah çà! tu plaisantes! dit-il à son fils. Le maire nous attend depuis une heure!.. Joli début de noces!

De nouveau Lucien répondit, plus impérieux encore :

— Je le veux!

XIII.

Dans la bibliothèque nous attendait un singulier spectacle. Les murs en étaient tapissés de rameaux verts, le parquet jonché de feuilles, et le petit autel élevé par Anton-Michaïl disparaissait sous les fleurs. Sur cet autel, parmi les roses, les lis, les héliotropes et les pensées, j'aperçus un calice de bois, grossier ouvrage aux formes byzantines. « L'homme de Dieu, » toujours vêtu de ses loques immondes, debout sur la première marche, nous regardait venir.

Lucien amena l'épousée vers l'autel, tandis que, derrière eux, nous pénétrions dans la salle.

— Quelle attention délicate, mon Lucien! lui dit Marthe tout émue. Comme je vous remercie!.. Mais, croyez-moi, remettons la cérémonie religieuse à plus tard. Allons d'abord à la mairie.

— Nous violons indignement la loi! répétait M. Grand-Jaquot, maintenant visiblement inquiet.

— Je le veux!.. dit pour la troisième fois Lucien de Hurecourt.

Marthe dégagea son bras ; et, joignant les mains, suppliante :

— Cher bien-aimé, je t'en conjure!..

— Obéis, Marfa!.. cria la voix dure d'Anton-Michaïl. Obéis,.. le mort commande!.. L'heure a sonné, pour vous, du pardon!

Il s'était exprimé en un français incorrect et barbare, que tous cependant nous avions pu comprendre.

Une pâleur livide se répandit sur le visage de la petite princesse, et, comme hébétée, elle courba le front sans prononcer un seul mot. Mais Lucien avait poussé un bruyant éclat de rire, et, s'approchant de M. Bardené :

— Ah! cher monsieur, que de grossièreté encore chez le Slave, et quelles superstitions bizarres!.. On a prétendu que l'esprit du Malo-Russe était plus ouvert que celui du Grand-Russien. Je ne sais ; mais pour un rationaliste tel que moi, la différence paraît mi-

nime. D'ailleurs, le fanatisme religieux est le même. Je connais bien les pays d'Oukraine; j'ai habité Kherson, où j'étais consul de France... Un triste séjour, ce Kherson, la cité de Potemkin, avec son port fangeux, ses lagunes saumâtres et les solitudes de ses campagnes : des steppes, toujours et partout des steppes! Du côté d'Odessa, la culture a entamé ces friches immenses ; mais là-bas, dans les provinces du Boug et du Bas-Dnepr, le « champ sauvage » a conservé toute son horreur... Une jolie expression, n'est-ce pas? mon cher poète : « le champ sauvage ! » Elle ne m'appartient pas; elle est d'un écrivain russe, l'infortuné Koltzof, je crois... Mais asseyons-nous donc : nous avons longuement à causer ensemble.

Il avança une chaise vers le juge d'instruction, en prit une et s'y assit; M. Bardené fit de même. Nous autres, les témoins, nous nous tenions groupés autour d'eux.

M. Grand-Jaquot, très agité, parlait à voix basse au petit médecin Mouginot :

— Docteur,.. docteur, venez-nous en aide!.. Il déraisonne!.. Des absences!.. Hélas! tout comme sa mère, sa pauvre mère!.. Mon Dieu, mon Dieu!.. dans un pareil moment!

Marthe, frappée de stupeur, le front incliné vers le sol, semblait ne rien voir, ne rien entendre, ne rien comprendre, — résignée,.. mais à quoi?

Quant à « l'homme de Dieu, » toujours immobile sur les marches de son autel, il rivait sur Lucien l'effrayante fixité de ses grands yeux fauves.

— Parlez, monsieur, fit sèchement le juge Bardené. J'écoute.

— Oh! oui, Kherson est un triste séjour, reprit Lucien, et je plains cordialement mon successeur. Quel exil!.. Au dedans, tous les ennuis de la petite ville : aucune distraction, peu de société, ni bals, ni concerts; parfois quelques cabotins allemands venus d'Odessa pour chanter une méchante opérette adaptée au goût du lieu; mais le reste de l'année, comme seuls passe-temps : la pipe, l'eau-de-vie et les cartes... Au dehors, toutes les horreurs du désert : la steppe à perte de vue, — non pas la belle lande fleurie, la « terre noire » tant chantée des poètes, — mais la désolation sans limites, une immensité de brousses et de pierres que brûlent, en été, un soleil sans nuages, en hiver, une neige sans dégels. Et, vaguant par ces solitudes, des buffles, des étalons sauvages, des sangliers, des loups. Oh! des loups, beaucoup de loups!.. Certes, ce n'était point par plaisir que je m'obstinais à demeurer dans une aussi maussade résidence; et je mentirais en disant que c'était par devoir. Non, une aventure galante m'y retenait. A sept ou huit lieues, — trente verstes, — au nord de la ville, du côté de Sadovaya, s'élève le château de Kara-Issar, ancienne forteresse bâtie par

les Turcs et devenue plus tard le « gard » d'un hetman de cosaques. Soigneusement démoli, puis reconstruit aux jours de l'impératrice Catherine, ce Kara-Issar, malgré les prétentions de ses colonnes, de ses pilastres et de son fronton, n'en est pas moins une laide et lourde bâtisse. C'est là qu'habitait pendant une partie de l'année le prince Volkine.

« Un étrange personnage, ce prince Volkine; grand vieillard au crâne chauve, aux yeux noirs, aux sourcils épais, au nez de kalmouck, à la longue barbe blanche. Très hautain de manières et imbu du plus sot orgueil de race. Que de fois, parlant du tsar et de la famille impériale, lui ai-je entendu dire : « Ces faux Romanof?.. de si petites gens, que mes ancêtres n'en auraient même pas voulu pour palefreniers! » Au demeurant, malgré sa morgue, assez bonhomme. Et crédule!.. Il avait deux passions, ce vieillard : l'une ridicule, l'autre funeste. D'abord, il se piquait de posséder la science universelle; il s'occupait de philosophie, d'histoire naturelle, de médecine, et, dans sa rage d'archéologie, passait des nuits entières couché sur de poudreux manuscrits, vautré sur d'ignobles parchemins. Ensuite, il conspirait. Oui, ce vantard, dont les aïeux n'eussent pas voulu des Romanof pour valets d'écurie, était devenu un démagogue incorrigible. Par ostentation, par pose, il avait épousé la fille d'un de ses paysans : Vladimir-Ivan, prince Volkine, était nihiliste! De semblables phénomènes moraux ne sont point rares dans les grandes familles russes : — la folie slave, monsieur le juge! Par égard pour son nom, peut-être aussi par pitié pour son âge, le gouvernement ne le tracassait pas; ni confiscation, ni exil; Volkine allait et venait librement, tantôt en France ou bien en Suisse, tantôt sur ses terres. Seulement on le surveillait. Et il abusait de cette indulgence, le malheureux!..

« J'étais fort assidu au château de Kara-Issar, non, certes, pour subir l'ennui des interminables bavardages du vieux fou, mais pour voir en secret sa femme, la princesse Marfa. Elle et moi, nous nous aimions : elle était ma maîtresse... »

Un cri déchirant, cri de douleur et d'indignation, sortit de la poitrine de Marthe Volkine; la malheureuse, anéantie sous la honte, tomba devant l'autel à deux genoux. Je fis un pas vers elle pour l'aider à se relever.

— Laisse-la souffrir!.. me dit impérieusement Anton-Michaïl.

M. Grand-Jaquot s'était approché de son fils, et, lui prenant les mains :

— Lucien! mon Lucien! cher enfant! tu es malade. Il faut aller te reposer. Tu vas monter dans ta chambre, et notre ami le docteur...

— Juge de paix Grand-Jaquot! ordonna d'une voix brutale M. Bardené, prenez-la plume et rédigez le procès-verbal de ce qui se

passe !.. Vous, monsieur Lambolley, courez à la mairie et annoncez que le mariage n'aura pas lieu.

Le doyen du conseil municipal s'échappa tout tremblant ; mais le père de Lucien vint se camper en face du juge d'instruction, et lui jetant un regard chargé de haine :

— Qui vous a permis de commander ici ?

— La loi ! monsieur... Ah ! voilà beau temps déjà que je vous ai sous l'œil, vous et les vôtres. Je vous tiens, enfin !

— Monsieur, monsieur... Vous outrepassez vos droits ! J'adresserai une plainte...

— Assez !. Je prends tout sur moi !.. A cette table, monsieur, et recevez les aveux du sieur Grand-Jaquot fils !

— Un malade ! un...

— Obéissez, ou sinon... La force armée est à votre porte !

Le père de Lucien se laissa tomber sur une chaise en joignant les mains.

Alors commença devant nous une scène terrible. Lucien, en proie à une irrésistible hallucination, s'était levé ; et, pareil à un acteur sur le théâtre, maintenant il « jouait » son récit ; il le « vivait. » Tour à tour l'effroi et la pitié, la haine et la tendresse se voyaient dans ses yeux, s'entendaient dans sa voix. Il exhala un long soupir, et, comme s'il eût poursuivi quelque monologue dans une action déjà engagée :

— Ah ! quel ennui, s'écria-t-il ; me voici de retour à Kherson !.. Il m'a bien fallu rejoindre mon poste, après la semonce irritée du ministre. Menacé de destitution, — moi ! Comment vais-je passer cette longue saison d'hiver ? Marfa n'est pas ici ; son mari l'a laissée en Suisse. Pourquoi ? Aurait-il enfin des soupçons ?.. Lui se trouve en ce moment à Kara-Issar. Qu'est-il venu faire en son affreux château, le maniaque ? Il trame quelque complot, sans doute. Vraiment la chancellerie impériale est bien magnanime de n'avoir pas encore expulsé un pareil homme...

« ... Quel froid et quelle neige ! Elle est tombée toute la nuit dernière, la neige ; elle tombe encore. Aucun bruit dans la rue : chacun est renfermé chez soi... Demain soir, grand bal au palais du gouverneur, un nouveau fonctionnaire qui nous est arrivé depuis quinze jours ; on le dit porteur d'instructions redoutables. Ce sera une belle fête ; je pourrai me distraire, ce soir-là... En attendant, travaillons. Les dossiers d'affaires se sont accumulés dans mon cabinet ; mon chancelier n'en a pas expédié un seul pendant mon absence : fainéant !.. Ah ! certes, quel ennui !.. Marfa !.. Marfa !..

« ... Il est quatre heures à peine ; et déjà l'on ne voit plus clair !..

Quel silence dans cette ville ! c'est la neige... Tiens ! qui frappe ainsi, par coups discrets, à la porte ? « Entrez, mais entrez donc ! » Ah ! un soldat ; un soldat de police, si je ne me trompe ; il porte la petite casquette de cuir et la longue capote à collet rouge. — « Que veux-tu, l'ami ?.. » Il ne répond rien ; il me tend une lettre. Adresse écrite au crayon : c'est peu poli ! — « Qui t'a remis ce billet, mon brave ?.. » Quoi ! il n'est plus là ; il est parti sans attendre la réponse ! Oh ! mais vraiment, étrange !.. Ouvrons la lettre... Pas de signature ! Deux lignes tracées à la hâte : « *Cette nuit, la police doit arrêter dans son château votre ami le prince Volkine. Sauvez-le. On vous l'ordonne.* » C'est tout... « Sauvez-le ! sauvez-le ! » Voilà qui est facile à dire ; mais je suis fonctionnaire public, moi ; je ne veux pas me compromettre, engager la responsabilité de mon gouvernement. Non ! je n'irai pas !.. Je froisse la lettre avec colère et la mets dans ma poche... Je n'irai pas !.. Travaillons !..

«... Vraiment je suis bien à plaindre ; et, volontiers, je l'enverrais à tous les diables, ce Volkine ! On va l'arrêter cette nuit, pour sûr ! Il passera en jugement, à Kherson, ici même !.. S'ils allaient le pendre sous mes yeux !.. Quelle clameur contre moi dans le pays pour n'avoir pas essayé de le défendre, lui, mon meilleur ami ! D'ailleurs, les nihilistes qui m'ont fait passer l'avis anonyme sont gens à le venger. « *Sauvez-le*, me dit la lettre ; *on vous l'ordonne !* » C'est une menace, cela, c'est un arrêt ! Bandits !.. Et puis, n'est-il pas le mari de Marfa, — cet homme ?..

« ... — Prépare le traîneau, Yégor, et attèle mes deux meilleurs chevaux... Non, je n'ai pas besoin de toi ; je conduirai moi-même... Que me dis-tu ? — la neige ?.. Eh bien ! oui, il y a de la neige... Quoi encore ? — les loups ?.. Oh ! les loups,.. les loups, je m'en moque ! Bien ! Donne-moi les rênes. Je ne reviendrai qu'au petit jour...

« ... Que cette route est longue, longue et sinistre ! L'an dernier, au printemps, quand Marfa était à Kara-Issar, je la parcourais cependant deux fois chaque semaine, cette route. Je la trouvais charmante ; si riante sous le gai soleil, dans le parfum des herbes et le chant des oiseaux. Chère Marfa ! Aujourd'hui, ce pays me semble horrible... Et ce Volkine !..

« ... Ah ! le château ! Enfin, enfin !.. Comme il se profile de loin, sombre et morne ! Volkine serait-il déjà parti ? Oh ! s'il était parti !.. Non, une fenêtre est éclairée et brille dans la nuit, celle de sa chambre : il veille encore... Entrons... La cour est déserte. Aucun bruit dans la maison. Tous ses gens dorment ou bien ont été congédiés. La grande porte de la façade est entre-bâillée : Volkine attendait quelqu'un, — ses complices, sans doute... Onze heures. Nous pourrions être de retour à Kherson avant le jour,

mais il faut se presser. Je monte l'escalier à tâtons, dans les ténèbres : je le connais si bien, ce château !.. Une horloge sonne de nouveau : onze heures. Toutes les pendules lui répondent. Onze heures ! C'est à onze heures, dans la nuit du 9 décembre, que j'aurai sauvé la vie du mari de Marfa, — une vie qui me gêne, pourtant !.. Je pousse la porte de sa chambre. Le vieillard est assis à une table ; il travaille ; toujours son même manuscrit. En un pareil moment ! pauvre fou !.. Il s'est levé, très ému. Non, ce n'est pas moi qu'il attendait : — « Lucien ?.. ici ?.. qui vous amène ? » Je lui tends la lettre de l'homme de police. Il la lit, puis il me regarde. — « Hâtons-nous, prince ; je vous cache au consulat ; demain soir, un bâtiment français part pour Marseille ; le capitaine vous donne asile à son bord, et, une fois au large, vous êtes sauvé. » Il ne répond rien, mais tour à tour ses yeux s'abaissent vers la lettre et se relèvent sur moi. — « Vous avez hésité bien longtemps, Lucien, à faire votre devoir ; » et, du doigt, il me désigne le papier froissé. Pas d'autre remercîment ; et cependant je risque beaucoup en lui sauvant la vie ! Bah ! qu'importe ! Il vient de le dire : je fais mon devoir... Il jette un manteau sur ses épaules, emporte son précieux manuscrit, et nous sortons... Je fouette les chevaux ; ils s'élancent ; le traîneau file... Nous voici tous les deux, côte à côte, dans la nuit, seuls...

« ... De la neige !.. de la neige !.. que de neige ! Et il fait froid... bien froid !.. Pas un mot n'est échangé entre nous : nous fuyons, fuyons silencieux. Mais lui, il me regarde... Comme il me regarde !.. Vraiment, ce vieillard a une foi bien robuste en mon honneur. Maintenant, j'en suis sûr, il ne sait rien, — il ne doit rien savoir. Autrement oserait-il ainsi s'abandonner à moi, sans défense ? Il me serait si facile de... Oh ! quelle pensée infâme ! Pourquoi donc ces horribles choses peuvent-elles entrer tout d'un coup dans un cœur d'honnête homme ?.. Oh ! infâme !.. infâme !..

« ... Volkine ne me quitte pas des yeux, et voilà qu'il m'adresse la parole : « — Vous êtes trop absorbé par vos pensées, Lucien ; vos mains mollissent : donnez-moi les rênes. » Il s'empare des guides... De nouveau le silence. Et toujours, toujours la neige ; toujours le froid... A présent les nuages se sont écartés ; la lune brille au ciel ; elle étale ses rayons sur toute la plaine glacée : elle est immense, cette plaine !.. Tiens ! là-bas, là-bas, deux points rouges qui flamboient, remuent et changent de place... Oui, cet homme est insensé de se livrer de la sorte. Après tout, j'aime Marfa, moi ; et elle m'aime. Si elle devenait veuve !.. Oh ! ce serait absurde ! La police est déjà peut-être sur notre piste : elle trouverait le cadavre !.. Non ! non !.. ce serait absurde !..

« ... Les deux points rouges se sont rapprochés. En voici quatre, dix, cent. Et des formes noires s'agitent sur la neige... Les loups! ce sont les loups!! Ils nous ont éventés!.. Nos chevaux reniflent et commencent une course furibonde... Pour la seconde fois, Volkine rompt le silence : — « Vous avez dû vous munir d'armes, Lucien? » Je ne réponds rien. Oui, certes, j'ai emporté des armes : j'ai mon revolver chargé dans ma poche. Mais je l'avais oublié!.. Pourquoi donc le mari de Marfa m'a-t-il rappelé que j'ai sur moi une arme?..

« ... Des hurlemens sauvages ont déchiré l'air glacé... Les loups se rapprochent!.. Ils sont à portée de fusil!.. Les voici!.. Nous fuyons; et, tout en guidant les chevaux, Volkine m'observe, me dévisage... Ah! ce regard!.. Il me gêne, il me fait mal! il m'outrage!.. Soudain le vieux se met à rire : un petit ricanement muet et insolent : — « A quoi penses-tu, Lucien? Parions que je devine. Tu dis en toi-même : si mon compagnon mourait, j'épouserais sa veuve... Tu fais erreur, pauvre ami : tu n'épouserais point Marfa!.. »

« ... Je réprime un geste de colère et de menace... Il sait tout, il sait tout!.. Et il m'a deviné!.. Comment donc cet homme a-t-il pu voir dans les profondeurs de moi-même? comment a-t-il entendu cette voix qui me parle si bas depuis un instant, — et que, moi, je ne veux pas entendre?.. Oh! mais je me rappelle à présent ce qu'un jour Marfa me dit en confidence. Volkine prétend exercer un pouvoir mystérieux sur moi!.. Oui, la chose est certaine : il fait de moi ce qu'il veut. Il a surpris le secret de ma famille, le mal héréditaire... et il en abuse. Ah! j'en ai assez de cet esclavage!.. Et puis, il sait tout! Il va me séparer de Marfa! se venger sur elle! la tuer, peut-être!.. Le misérable!..

« ... Les loups nous enveloppent. Ils galopent à côté du traîneau. Ils dépassent les chevaux et les mordent aux jarrets. Nous sommes perdus!.. Ah! si on pouvait leur jeter une proie! Ils s'arrêteraient peut-être : ce serait le salut!.. Un loup vient de s'élancer sur le cheval de droite et lui a déchiré les naseaux... Je me lève, le revolver au poing : — « Feu! » me crie Volkine... Mais je ne tire pas, et me tournant vers lui : — « Puisque tu es de la race des loups, — toi, — de quoi donc as-tu peur?.. » Il lâche les guides, et se dresse, debout, devant moi...

« ... Nous nous menaçons face à face; nous nous défions, nous nous provoquons des yeux, toujours en silence. Son regard... ah! son regard qui vient de me faire mal! Assez de cette torture!! Mon bras s'abat vers l'homme, et sur lui je fais feu... Il pousse un cri terrible : il chancelle, il s'accroche à moi... De ses deux mains il m'a saisi; l'une s'est posée sur mon front, l'autre

me serre à la nuque... Encore son regard, encore!.. Il se penche à mon oreille, — son souffle passe sur mon visage, — et il me dit : — « Tu n'épouseras point Marfa. Le jour de vos noces, toi-même, tu raconteras tout aux juges de ton pays. Je veux!.. »

« ... D'un effort désespéré, j'écarte l'étreinte... Je le pousse... je le jette dans la neige... Les loups se précipitent sur lui... Alors, riant à mon tour, je me retourne, j'allonge la tête hors le traîneau et je lui crie : — « Adieu, Loup! Les loups épargnent le loup!.. » La devise de sa famille!..

« ... Je suis déjà loin. Dans la nuit, j'entends toujours ses appels désespérés que couvrent les hurlemens des bêtes... Le bruit décroit... Voici le jour... La ville! Les rues sont encore désertes. D'eux-mêmes les chevaux retournent à la maison et s'arrêtent à ma porte... Je monte à ma chambre et me laisse tomber sur un fauteuil. Je dors. Il fait si bon dormir!.. Mon domestique me réveille : — « Monsieur a oublié quelque chose dans son traîneau ; » et devant moi il dépose un manuscrit : celui-là qu'a emporté le prince.— « Donne! donne donc!.. » Dieu! Ah! mon Dieu! du sang! le sang de Volkine! Vite, vite il faut brûler ce volume, l'anéantir, le... Bah! un peu d'eau lave tant de sang; et, seuls, les loups connaissent mon secret. Et puis, j'aurai un tel plaisir à la regarder souvent, — cette chose-là!.. Ah! Marfa, tu es à moi désormais... à moi, Marfa, pour toujours! »

— Juge de paix Grand-Jaquot! commanda M. Bardené, assurez-vous de cet homme!

XIV.

Le père de Lucien se releva, menaçant :

— Non, monsieur, non!.. Vous le voyez bien : c'est un malade, sa mère est morte folle, et...

— Obéissez! Vous êtes officier de police judiciaire... Voici le mandat... J'ordonne!

— Mille fois non!.. Vous commettez une illégalité! Où est le cas de flagrant délit? Où sont les ordres de votre procureur? Je connais mon code, moi aussi!.. Vous violez mon domicile! Sortez, monsieur! je vous chasse!

La face jaunâtre de M. Bardené avait tourné au vert; la bile l'étouffait, et ses yeux brillaient de toutes les fureurs de son ambition déçue, de tout le bonheur de sa haine enfin satisfaite :

— Ainsi, reprit-il frémissant, vous refusez d'obéir?

M. Grand-Jaquot ne bougea pas.

— Bien ! Les gendarmes sont là ! Je vous fais empoigner, vous et cet homme !

M. Bardené sortit vivement. On l'entendit bientôt qui criait dans la cour : « A moi, gendarmes ! »

Aussitôt le juge de paix courut à Lucien :

— Fuyez, monsieur ! fuyez au plus vite !.. On va fermer devant eux la porte d'entrée ; vous, pendant ce temps, sauvez-vous ! Vous avez un quart d'heure !.. Par pitié, Marthe, faites-le s'évader !

Un hoquet lui coupa la parole, et le pauvre homme éclata en sanglots. Il saisit à deux mains la tête de son fils... et il la pressait contre sa poitrine, — la regardait, — l'embrassait encore et la mouillait de larmes :

— Malheureux !.. oh ! malheureux enfant !.. Toi, toutes mes espérances... toi, toute ma fierté... toi, toute ma vie... malheureux, ah ! malheureux !..

Il prononçait ainsi des mots sans suite, entrecoupés de gémissemens, couvrant son Lucien de caresses, s'accrochant à lui, suffoqué par le désespoir.

Le docteur Mouginot rompit violemment cette étreinte :

— Monsieur, cher monsieur !.. Hâtons-nous... Ils vont venir. Donnez vos ordres !

— Oui,.. oui, je vous suis ! bégayait le pauvre vieil homme avec égarement. Ils n'entreront pas !.. Malheureux, malheureux enfant !

Et il se jeta sur son fils : « Encore !.. Encore ! » et il le serrait avec fureur, l'embrassant, l'embrassant. Enfin, il s'élança dehors. M. Mouginot le suivit.

Cependant, sous les baisers du désespoir paternel, le malade était revenu à lui. La crise était passée, et, avec la fin de l'accès de somnambulisme, se produisaient les phénomènes habituels : les larmes, l'abattement, la surprise. Lucien semblait avoir nettement perçu l'objurgation suprême de son père : « Prends la fuite !.. » Mais avait-il compris ? Au lieu de partir, il demeurait impassible sur sa chaise, résigné, courageux peut-être.

Du dehors arrivaient des bruits de violences et de luttes prochaines. On fermait la porte d'entrée et on la verrouillait. Bientôt après, la sommation d'usage : « Ouvrez, au nom de la loi ! »

A ce moment, Marthe se releva. Une pâleur d'agonie décomposait son visage ; mais ses yeux souriaient de joie, rayonnaient de bonheur. Lentement elle se rapprocha de Lucien et lentement s'agenouilla devant lui. Alors, toute frissonnante :

— Ainsi, toi, lui dit-elle, par amour pour moi, tu as osé tuer ?.. et par amour pour moi, tu vas peut-être mourir ?

— Je t'aimais, murmura faiblement Lucien... Toi, m'aimes-tu toujours?

Mais elle :

— Donne, oh! donne ta chère main... que je la baise!

Et, furieuse de passion, Marfa mordit d'un baiser cette main qui, à cause d'elle, avait accompli le meurtre.

Au dehors, des coups violens retentirent : on voulait enfoncer la porte.

— Ils savent... tout? demanda Lucien à voix basse.

— Tout!.. Ils savent que tu m'as faite libre!.. Maintenant fuyons!.. Ensemble, ô mon mari! ensemble, ô mon amant!.. Viens, viens!..

Ils se relevèrent et elle l'entraîna, vers la sortie du parc.

Soudain, Anton-Michaïl, jusqu'alors immobile et muet, fit un bond en avant; il dépassa les fugitifs et, de ses bras étendus, leur barra le passage :

— Lâches! lâches! criait-il; vous ne partirez pas!

Marthe et Lucien s'arrêtèrent.

— Vous ne partirez pas! continua Michaïl; Dieu vous a conduits au pardon... Il faut le subir!

Marthe rentra dans la chambre : son amant la suivit.

— Marfa! poursuivit Michaïl, l'heure de l'expiation a sonné; et tu sais, toi, comment notre Dieu exige que l'on expie. Il a voulu nous l'apprendre lui-même en aspirant à la mort... La mort, la mort propitiatoire efface toute souillure, purifie tout péché : c'est le baptême de Vie, c'est le Grand Pardon!.. Mais la Loi de l'Agneau égorgé est implacable. Le meurtre volontaire ne se rachète que par l'immolation volontaire; le sang d'autrui n'est lavé que par notre sang. Ainsi a commandé Jésus offrant l'exemple, Jésus, le divin suicidé!

Il se tut, farouche et suppliant. Marfa se taisait aussi, mais doucement elle s'empara de la main de Lucien; et tous deux, la main dans la main, ils s'approchèrent de l'autel. Le prêtre, « selon la Loi de l'Agneau égorgé, » y reprit sa place.

— O ma fille! ma chère fille! s'écria-t-il, n'hésite pas!.. Ici, dans ce calice, pour vous deux est le paradis!

— Le paradis? mon père; celui dont tu m'as parlé bien souvent... le paradis des amours éternelles?

Pour seule réponse, Anton-Michaïl prit le calice de bois et le tendit aux étranges fiancés.

Au dehors, le bruit augmentait; on ébranlait la porte à coups de leviers. Un craquement se fit entendre : la porte allait céder.

Lucien ouvrit ses bras; la jeune femme s'y jeta, éperdue. Et tous deux ils s'enlacèrent, ils s'étreignirent, poitrine contre poitrine, bouche contre bouche, silencieux.

— Père! dit enfin Marfa, dans l'éternité où tu nous pousses, le bien-aimé ne sera jamais séparé de moi?

— Non, chère fille!.. Dieu s'appelle Justice; il s'appelle aussi Amour. Abîmez vous en lui. Vos épousailles dans la mort seront éternelles.

Alors, s'arrachant aux enlacemens des amours de la terre, Marfa tendit la main vers ce calice qui contenait les amours éternelles :

— Donnez, mon père, donnez vite!.. Toi, Lucien, je te laisse ta part.

Elle but quelques gouttes, rendit le calice à son prêtre, chancela et tomba la face contre terre.

— Sauvée!.. s'écria Michaïl. Et il offrit le poison à Lucien... Lucien hésita.

A ce moment, des clameurs résonnèrent dans le vestibule; des bruits de pas, un cliquetis de sabres.

— Hâte-toi donc! dit le prêtre... Elle t'attend!

Lucien, alors, fermant les yeux, porta le calice à sa bouche. A son tour il tomba.

Quand M. le juge d'instruction Eudore Bardené, suivi de ses gendarmes, pénétra dans la salle, les deux cadavres étaient déjà rigides.

*
* *

Cette aventure trop véritable m'arriva en l'an de grâce 1884, quinzième année de la troisième république française, et faillit m'attirer les plus cruels ennuis.

Ce jour même, 3 août, Anton-Michaïl fut arrêté et conduit en prison, sous l'accusation du crime d'empoisonnement. Moi, je reçus assignation de comparaître comme témoin à charge. On me reprochait, en outre, de ne pas m'être opposé au double suicide de Marthe et de Lucien, et d'avoir, par mon inertie, soustrait un coupable « à la vindicte de la loi. » Mais, en vérité, pouvais-je les empêcher de mourir, ces affamés de la mort? Bien plus, le devais-je?.. Au reste, moins d'une heure après sa mise au secret, l'homme de Dieu, fidèle aux principes de son christianisme, s'étranglait dans sa cellule. Je fus donc dispensé de « comparoir » devant la justice de mon pays.

M. Eudore Bardené, désespéré de n'avoir pu faire à la république les adieux dont il la jugeait digne, écrivit bientôt une lettre impertinente à son ministre : sa démission suivit de près. Maintenant il a repris la lyre du poète, et endossé, à Paris,

la robe de l'avocat. On peut le voir, tous les jours, au Palais de Justice, assis sous la statue de Berryer : il attend des cliens.

M. Grand-Jaquot, inconsolable, donna sa démission et quitta la Haute-Saône. On le dit établi dans le département du Jura.

M. le docteur Mouginot fut chargé de faire l'autopsie des deux cadavres ; il accomplit sa tâche en conscience et reconnut que le sieur Grand-Jaquot fils et la femme Volkine avaient absorbé une quantité notable d'*acide cyanhydrique*.

En outre, ce jeune monsieur profita d'une telle aubaine pour publier une brochure effrontément matérialiste. Dans son livre, il expliquait péremptoirement l'histoire de Lucien Grand-Jaquot, et démontrait que le sujet étant fils d'un père alcoolique et d'une mère monomane, prédisposé par l'atavisme aux accidens nerveux, avait été la victime d'une suggestion post-hypnotico-sentimentalo-sensorielle : « cas purement pathologique et complètement reconnu aujourd'hui par l'analyse : ce que dans leurs préjugés cultuels nos aïeux appelaient faussement : *remords*. » La conclusion était que le transformé humain n'a point de conscience et qu'il n'existe pas de Dieu.

Mais un autre jeune médecin, docteur des universités catholiques, réfuta cette assertion. Non moins péremptoirement, il démontra que le sujet Grand-Jaquot avait été atteint d'une simple hallucination moralo-rétroactive : « cas étranger à la pathologie, échappant tout à fait à l'analyse ; ce que, dans leur foi sublime, nos pères appelaient si justement : remords. » La conclusion était que l'homme possède une conscience et qu'il existe un Dieu.

Les plaquettes rivales furent adressées à l'Académie de médecine, et il s'ensuivit une admirable controverse entre deux physiologistes éminens, « princes du diagnostic, » comme les appelle le journal *le Bistouri*. Dans l'entraînement de leur éloquence médicale, ces messieurs se traitèrent, qui de « charlatan avide, » et qui « d'ignorant envieux. » Il en résulta de notables progrès pour la science.

Et pendant ce temps survinrent de graves événemens politiques. Le ministère auquel nous devons tant de belles aventures tomba lamentablement, entraînant dans sa chute mon ami, ce bon M. Nérac. Le départ de ce grand ministre fut une perte pour l'archéologie. Quant à moi, je dédaignai de réclamer le salaire de mes peines à son successeur, sachant le personnage implacable aux belles-lettres... D'ailleurs, je n'avais pu retrouver mon palimpseste.

On ne possédera jamais la Milésienne de Lucius de Patras.

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

L'ŒUVRE

DES

LIBÉRÉES DE SAINT-LAZARE

Un vieux proverbe a dit : qui a bu boira; j'en reconnais la justesse aujourd'hui; je m'étais promis de ne plus m'occuper des œuvres de la charité privée, croyant avoir dit tout ce que j'avais à en dire; serment d'ivrogne auquel je vais manquer sans remords. Certaines questions sont inépuisables, on peut en parler pendant de longs jours, sans parvenir à formuler la solution définitive; il peut paraître imprudent d'y toucher, car elles vous sollicitent, vous rappellent, vous saisissent; on a beau les vouloir repousser, elles vous étreignent, car elles possèdent un charme auquel on ne peut s'arracher. Elles sont toutes-puissantes, elles effacent bien des tristesses; volontiers on s'y réfugie pour échapper au découragement; elles consolent de certains spectacles et gardent l'espérance vivace au fond du cœur. Lorsque le crépuscule de l'âge a envahi l'horizon de notre existence, dans le recueillement de la solitude, lorsque par le souvenir on revit les jours écoulés, on s'aperçoit que, semblable au voyageur assis au milieu des ruines, on n'est plus entouré que de débris. La famille a disparu, emportée vers les destinées futures, les amis sont morts, les amours sont éteintes, les glorioles ne pèsent plus rien dans la main, les gouvernemens sous lesquels on a vécu se sont écroulés les uns après les autres avec une sorte de régularité fatidique; l'avenir est sans promesse et le passé n'a plus que des lamentations. Tout ce qui a fait l'attrait de

la vie s'est étiolé ; une seule chose reste inébranlable, grandissant à mesure qu'on la contemple de plus près, belle, vigoureuse, digne d'émulation : c'est la bonté.

Dans une série d'études publiées ici même et que le lecteur n'a peut-être pas oubliées, j'ai essayé de raconter les actes de la bonté guidée par la foi. Le sujet était limité, je ne le pouvais dépasser sans sortir d'un cadre déterminé ; il a suffi cependant pour mettre en lumière des actions bienfaisantes dont l'ampleur et la continuité sont admirables ; mais en dehors de ces œuvres qui reçoivent leur impulsion de croyances fécondes, il en est d'autres qui semblent émanées de conceptions philosophiques. Elles ne sont point à dédaigner, et les services qu'elles rendent auront du poids dans la balance de l'éternelle justice. Ce sont quelques-unes de ces œuvres qui paraissent surtout se préoccuper de la préservation sociale que je me propose d'étudier, ne serait-ce que pour démontrer qu'en notre pays, parfois si calomnié, il n'est pas une secte, pas une théorie spéculative, pas un groupe si exclusif qu'il paraisse, qui ne soit animé par l'amour du bien, ne cherche à en faire et contribue de la sorte à la grandeur nationale. On dirait que, lorsqu'il s'agit de combattre le mal dans ses formes morales et physiques, toute dissension cesse, toute rancune s'apaise, toute division disparaît, et que, sans arrière-pensée ni intérêt personnel, chacun s'empresse au dévoûment et à la charité.

La France est femme, il y a longtemps qu'on l'a dit pour la première fois : la tête est légère, mais le cœur est riche, ouvert aux aspirations supérieures et avide de sacrifices. Cette bonté, que j'admire entre toutes les vertus, je la retrouve en elle, active, ingénieuse, sachant que bien souvent on en abuse et qu'on la trompe, mais n'en continuant pas moins la route qu'elle s'est tracée, sans souci des déboires qu'on ne lui épargne pas, ni des déceptions dont sa moisson est faite. C'est là, en effet, le grand principe de la bienfaisance : si parmi les grains qu'elle sème à pleines mains, un seul tombe sur une terre fertile et germe, le labeur n'aura pas été vain. Cette bonté, je la retrouve à tous les degrés des conditions sociales, aussi bien dans l'hôtel armorié que dans la mansarde, au château comme dans la chaumière. J'ai été très frappé de cela, lorsque, par fonction, j'ai dû étudier les dossiers relatifs aux actes de vertu proposés aux récompenses que l'Académie française a mission de décerner (1).

Partout, de chaque coin de la France, s'élève l'hymne du *Sursum*

(1) Prix Montyon, Marie Lasne, Souriau, Gémond, Anonyme, Honoré de Sussy (duchesse d'Otrante), Camille Favre.

corda, hymne très doux de la vertu que modulent des milliers de voix, que rien n'interrompt, et qui monte incessamment sous le ciel comme une protestation contre les dénigremens systématiques, comme une affirmation de vitalité. *Gesta Dei per Francos*, disait-on au temps des Mérovingiens. Si la vertu est l'œuvre même de Dieu, la France est toujours son meilleur ouvrier.

Des femmes de fortune, de tendances, d'habitudes différentes, se sont groupées sous l'inspiration du même esprit, se sentent soulevées par une même émulation et ne s'épargnent pas pour parvenir au résultat entrevu, qui est de viriliser des âmes faibles et de profiter peut-être d'une dernière étincelle pour rallumer des sentimens de dignité près de s'éteindre ; des hommes qui ont exercé de hautes fonctions où ils ont eu à surveiller le vice et à combattre le méfait, qui portent aujourd'hui les redoutables responsabilités de la justice sans appel, essaient d'arracher au mal des jeunes gens qui ont failli, en leur ouvrant, par le travail, par la discipline, les portes de la réhabilitation et du relèvement moral ; d'autres prennent des enfans qui, pareils à des arbrisseaux mal venus, ont été coudés dès l'enfance ; ils tâchent de les redresser et de les maintenir sur un terrain probe d'où ils semblent avoir été rejetés par un destin pervers dont ils ne sont point responsables. Ces œuvres et d'autres que l'on peut deviner sont à étudier. Comme celles dont je me suis précédemment occupé, elles sont l'honneur même de notre pays, et ce n'est pas sans quelque fierté que j'en parle. A chacun et à chaque jour suffit sa tâche. Que d'autres racontent les débauches de Paris, sa sottise, sa légèreté et ses incohérences ; c'est leur droit et je n'y contredis pas ; je les préviens seulement, — et ils peuvent en croire un vieux voyageur, — que les scandales qu'ils mettront au jour, afin d'émoustiller la curiosité des lecteurs, se reproduisent quotidiennement sur les bords de la Tamise, du Tibre, de la Sprée et de la Néva. Le mal a le don d'ubiquité, il ne se mire pas seulement dans les eaux de la Seine. Si la part que j'ai choisie n'est pas exclusive à Paris, elle y est, du moins, plus imposante qu'ailleurs, et elle prouve que toutes les croyances, toutes les conditions y rivalisent pour l'œuvre du bien.

I. — LA PRISON.

La prison de Saint-Lazare qui, dans le système pénitentiaire de Paris, est exclusivement réservée aux femmes, est une maladrerie. Les anciens bâtimens où saint Vincent de Paul a fondé l'ordre des Lazaristes et des filles de la Charité, qui a porté si loin et si haut le renom de la France, seraient excellens pour abriter une communauté

religieuse, mais n'offrent aucune des qualités actuellement requises pour une maison de détention; depuis longtemps ces vieilles masures, aménagées vaille que vaille, pour une destination à laquelle elles n'étaient point préparées, auraient dû être jetées par terre. La préfecture de police qui la gouverne n'y peut rien; elle n'est que pouvoir exécutif, elle n'ordonnance point son budget, elle accepte celui qu'on lui impose, quand elle n'est point obligée de faire annuler, par l'autorité supérieure, les délibérations maussades qui le lui refusent : mieux que personne, elle connaît les inconvéniens de cette prison détestable, et il faut toute sa vigilance, tout le dévoûment de son personnel spécial pour y remédier à peu près. Que l'on en juge. Sous le même toit, entre les mêmes murailles, dans le même air contaminé sont enfermées les prévenues, — les détenues, — les filles publiques en punition administrative, — les filles mineures gardées à la correction paternelle en vertu d'un jugement ou d'une ordonnance du premier président du tribunal de première instance, — quelques vieilles femmes reçues en hospitalité. Ce n'est pas tout. L'infirmerie est un lazaret, on y conserve en quarantaine et jusqu'à guérison certaines espèces de femmes atteintes de maladies contagieuses. Elle est toujours pleine, mais on peut la décupler et la remplir, jamais elle ne se refermera sur toutes celles qui devraient y être et qu'une campagne odieuse, criminellement menée contre le service des mœurs, veut rendre à la liberté, comme si l'on avait rêvé d'en faire des agens d'insalubrité, d'épidémie et de corruption. Toutes ces malheureuses vivent dans des divisions séparées que des grilles isolent les unes des autres. Il suffit d'avoir étudié les prisons pour savoir que le système cellulaire le plus rigoureux n'empêche pas les détenus de communiquer entre eux. On peut juger d'après cela ce qui se passe à Saint-Lazare; un vent de dépravation souffle à travers les clôtures, flétrit les âmes, dessèche les cœurs et brise souvent de pauvres créatures qui n'avaient été que courbées par les ouragans de la vie. J'ai visité jadis cette prison, je l'ai étudiée en tous ses détails, avec le directeur, avec la supérieure des sœurs de Marie-Joseph, avec les médecins; j'en suis sorti écœuré et, — pourquoi ne pas l'avouer? — avec une pitié sans pareille pour les misérables, pour les infortunées qu'on semble prendre à tâche de repousser dans le vice, lors même qu'elles voudraient lui échapper.

Tous les efforts que, depuis plus de trente ans, la préfecture de police a faits pour obtenir qu'une nouvelle prison destinée aux femmes, moralement, hygiéniquement aménagée, fût mise à sa disposition, ont échoué. Mauvais vouloir de l'autorité supérieure, difficultés d'argent qui sont les pires de toutes en ma-

tière d'amélioration administrative, indifférence pour les détenues: contre quoi s'est-on heurté, je n'en sais rien, mais la vieille léproserie morale subsiste, et l'on est encore, l'on est toujours réduit à en tirer parti, comme l'on peut. Cet état de choses est préjudiciable et il ne serait qu'humain de le faire cesser au plus tôt. Le conseil municipal, maître en cette question, car les cordons de la bourse sont entre ses mains, se porte volontiers champion des faibles, des petits, des souffrans et même des révoltés ; il devrait bien faire un effort en faveur des femmes coupables, égarées ou perdues, et bâtir pour elles des maisons de détention où elles ne seraient plus exposées à un contact périlleux pour elles-mêmes, périlleux pour la sécurité publique, et qui n'est, en somme, qu'une école de démoralisation. Si la loi a le droit de punir, elle a le devoir d'amender, et elle peut, sans s'amoindrir, tendre à restituer à la collectivité des forces individuelles qui ne soient plus nuisibles. Or, à Saint-Lazare, dans la promiscuité de tous les vices, il est singulièrement difficile, pour ne dire impossible, d'agir d'une façon efficace sur l'esprit des détenues. Chacune des divisions de la maison de détention pour femmes devrait être représentée par une prison particulière ; les hommes sont privilégiés : Mazas contient les prévenus ; la Santé, Sainte-Pélagie, renferment les condamnés ; à Saint-Lazare, ces deux catégories si différentes de prisonnières sont pêle-mêle, ou peu s'en faut. Il faudrait donc une maison de prévention pour les femmes qui attendent le jugement, une maison de répression pour les jugées, une maison pour les femmes soumises à l'action administrative, une infirmerie spéciale, qu'il serait facile d'installer dans un pavillon ajouté à l'hôpital de Lourcine, et enfin et surtout une maison exclusivement consacrée aux jeunes filles enfermées par voie de correction paternelle. Ce sont celles-ci, dont le péché le plus souvent n'est fait que d'excès de jeunesse et d'inexpérience, qui réclament, avant et par-dessus toutes les autres, la sollicitude administrative et l'attention des âmes de bon vouloir. Bien souvent, pour ces malheureuses enfans, la chute n'a été qu'accidentelle, et le père qui les fait enclore en cellule se débarrasse simplement d'une surveillance dont ses libertés d'allure ne s'accommodent pas.

Si jamais notre vœu se réalise, si un accès de philanthropie, qui ne serait que trop justifié, émeut le cœur de ceux auxquels incombe le soin du budget municipal, si une maison est enfin consacrée à l'isolement et au salut de pauvres fillettes que l'on doit rendre aux bonnes mœurs, à la maternité, aux devoirs de la famille, que cette maison soit construite hors de Paris, loin de la ville tumultueuse où les sollicitations du vice parlent plus haut que les exemples de la vertu. L'hygiène morale ne suffit pas à purifier des êtres flétris dès les premières années ; sans revenir à Florian ou à Gessner,

sans croire à l'innocence champêtre, on peut estimer que le milieu n'est pas sans influence sur l'esprit, et que les grands bois, les prairies, la vaste étendue des champs donnent d'autres enseignemens que de vieilles murailles saturées d'impureté. C'est en pleine campagne qu'il faut les envoyer, et les astreindre non pas au travail agricole auquel elles sont impropres, mais aux besognes féminines, à la couture, à la broderie, à l'apprentissage de métiers sérieux où elles trouveront le gagne-pain de l'avenir, sans discipline trop rèche, sans cette morale banale qui ne tient pas compte des aptitudes particulières et qui, par cela même qu'elle s'adresse à tout le monde, ne parvient à convaincre personne. Que le travail soit assidu, qu'il soit surveillé, qu'il soit exigeant, mais qu'il soit coupé par des récréations dont la jeunesse a besoin sous peine de s'étioler; qu'il soit récompensé par des jeux violens qui fatiguent, qui apaisent et font oublier. Ici il ne s'agit point de punir, il ne s'agit que d'améliorer. Or, pour une jeune fille de quatorze à vingt et un ans, le séjour à Saint-Lazare est une punition et la plus dure de toutes. Lorsque nous étudions aujourd'hui le système des prisons et des hôpitaux du siècle dernier, nous reculons d'horreur. L'historien qui, dans cent ans, remuant les vieux papiers et consultant les documens officiels, voudra reconstituer Sainte-Pélagie, Saint-Lazare, le Dépôt de mendicité de Saint-Denis et la Salpêtrière, ne comprendra pas que de tels établissemens décrépits, insalubres à tous les points de vue, aient pu subsister de nos jours, et il en conclura que Paris, — La Ville Lumière, — avait des parties dont l'obscurité morale est désespérante. La lenteur et la difficulté des communications font comprendre que jadis on ait installé à Paris même des établissemens hospitaliers ou pénitentiaires dont la vraie place était aux champs; il n'en va plus de même à l'heure qu'il est, et les chemins de fer sont, à cet égard, un auxiliaire qu'il serait facile d'utiliser. Chacun y trouverait son compte : les vieillards reçus en hospitalité, les enfans soumis à la correction paternelle, et l'administration elle-même, qui serait débarrassée de bien des soucis qu'elle doit aux maisons défectueuses qu'on la condamne à utiliser.

Les femmes dont je vais avoir à parler n'appartiennent pas indistinctement à toutes les catégories que garde Saint-Lazare; je ne dois et ne veux m'occuper que de celles que réclame la justice, qu'elle juge, qu'elle condamne ou qu'elle acquitte. Et encore, parmi celles-ci, les criminelles échappent à mon étude; car, lorsqu'elles ont comparu en cour d'assises et qu'elles ont été frappées d'une peine dépassant un an et un jour d'emprisonnement, elles sont conduites dans les maisons centrales, où il leur sera interdit de parler et où leur nom ne sera plus qu'un numéro d'ordre. Si après leur condamnation elles demeurent encore quelque temps à

Saint-Lazare, c'est parce qu'à ses diverses attributions la vieille geôle joint encore celle d'être dépôt des condamnées. Les femmes sur lesquelles s'étend l'œuvre à la fois protectrice et réparatrice que je compte étudier dans ses origines et dans son action sont ou ont été, pour la plupart, justiciables de la police correctionnelle. C'est le menu fretin du méfait féminin de Paris, très souvent condamné cependant, car le magistrat devant lequel le délit défile avec ses mille variétés et ses constantes récidives est moins sujet à l'émotion que le jury. Il peut se rencontrer, par suite d'un de ces incidens imprévus que la vie à outrance de Paris multiplie, qu'une femme bien élevée, riche et d'éducation sérieuse soit emportée par la passion et commette un de ces actes auxquels ni la police ni la justice ne peuvent rester indifférentes ; mais ces cas sont rares, et le plus souvent les sentimens violens, les mauvais instincts sont dominés par la timidité native ou par l'empire de la retenue acquise. Le diable n'y perd rien, mais du moins le scandale public est évité. Dans les couches sociales inférieures, il n'en est plus ainsi : les défaillances sont nombreuses, peu combattues, excusées, sinon encouragées par l'exemple, suscitées bien souvent par la misère, et, — j'ose le dire, — presque justifiées par l'abandon, par la brutalité, par la lâcheté de l'homme qui se soucie peu de la femme et la réduit parfois aux nécessités les plus aiguës. Ce que les faux ménages ont fourni de cliens aux chambres correctionnelles dépasse toute mesure et prouve que l'absence de moralité a des conséquences d'autant plus graves qu'elle sévit dans les classes infimes de notre société. Si, sur les hauteurs, elle est de nul effet, dissimulée et sans résultats sérieux, elle devient redoutable par les suites qu'elle entraîne aussitôt qu'elle tombe dans les bas-fonds où grouille le monde de la misère.

Dans ce monde si nombreux à Paris, toujours renouvelé par les envois de la province, la femme est maintenue en état de servage : bête de somme, bête à plaisir, bête de travail ; l'homme la prend, la quitte, la reprend, la renvoie au gré de sa fantaisie ; il l'astreint au labeur, se fait nourrir par elle, la démoralise pour s'amuser, lui enseigne l'art de boire, l'associe à ses débauches tant qu'elle est jeune et la rejette à la borne dès que la vieillesse, — si hâtive aux existences déréglées, — l'a touchée de son doigt. Lorsque de malheureux petits êtres sont issus de ces unions illégitimes et tourmentées, c'est la mère qui en porte le fardeau ; l'homme a bien autre chose à faire, en vérité, que de s'occuper de la marmaille. Elle dit comme Martine : « J'ai quatre pauvres petits enfans sur les bras ; » on lui répond comme Sganarelle : « Mets-les par terre. » Elle se lamente, elle pleure, elle dit : « J'aime mieux mourir ! » On lui crie : « Eh bien ! crève donc ! ce sera un bon débar-

ras ! » On la pousse à la porte, à coups de pied, ainsi qu'un chien galeux. Un magistrat a dit : « En toute affaire criminelle, cherchez la femme. » On peut retourner la proposition avec sécurité : « Lorsqu'une femme est coupable, cherchez l'homme. » Quand il n'a pas été l'instigateur immédiat, ce qui arrive fréquemment, il a été l'instigateur moral ; c'est lui qui lentement, par l'action continue du mauvais exemple, a désagrégé ce qui restait de bon, de révolté contre le mal dans la créature qu'il a momentanément liée à sa vie et dont il a fait, sans trop de peine, je le reconnais, un instrument façonné selon ses vices. Elle a tout supporté par faiblesse, par tendresse peut-être, à coup sûr par habitude, par affection pour ses enfans ; si, exaspérée par l'injustice, elle a regimbé, elle a été vaincue par la violence et terrassée. Si un compagnon de « son homme » a été témoin de la correction, il aura dit : « Elle en a assez comme cela, ne la tue pas ! » et c'est peut-être ce qui l'aura sauvée. Mauvais monde que celui-là, où l'ivrognerie a peu d'intermittences, où le méfait ne paraît pas répréhensible, où l'effort est permanent pour échapper à toute responsabilité, où le sentiment du devoir, le respect de soi-même, la conscience, la vertu sont remplacés par la crainte du gendarme, lequel est l'ennemi public, puisqu'il représente la loi.

Dans de tels milieux, qui s'étendent comme une nappe d'eau croupie sous les substructions sociales de Paris, la femme, si elle n'est pas née vicieuse, le devient rapidement ; elle se perd, elle est perdue. Ne faites point appel à sa dignité, elle n'en a pas ; ne lui parlez point de morale, elle ne sait ce que c'est ; n'évoquez pas sa volonté, elle n'en a plus. Maltraitée, chassée, sans feu ni lieu, sans argent, sans moyen d'en gagner, où ira-t-elle ? A la bonne maison de la rue Saint-Jacques, dont la *Société philanthropique* a fait un asile de nuit pour les femmes (1) ; oui, certes, si toutefois elle la connaît. Elle y pourra rester pendant trois jours, heureuse et presque reconfortée en arrivant le soir de pouvoir se chauffer au poêle et de manger la soupe auprès de ses compagnes de misère affamées comme elle. Et après ? que deviendra-t-elle ? où dormira-t-elle ? où ramassera-t-elle le pain quotidien qu'elle n'a pas demandé à un Dieu auquel elle ne croit guère et auquel elle ne pense pas ? C'est là l'heure redoutable d'où va dépendre toute une destinée. Si le hasard, la grande divinité des malheureux, ne lui fait rencontrer sur sa route la main bienfaisante qui éloigne de l'abîme, elle y tombera. Qu'a-t-elle fait ? Je ne sais ; elle a volé, elle a fraudé, elle a commis un de ces mille délits sur lesquels, sous peine d'abdication,

(1) Voir dans la *Revue* du 1er mai 1884, *l'Hospitalité de nuit et la Société philanthropique*.

la police est contrainte d'ouvrir les yeux. Elle a passé la nuit au poste, dans cette immonde chambre que le jargon des malfaiteurs appelle le *violon*. Au matin, elle est montée en voiture cellulaire, elle a été conduite au dépôt et écrouée après avoir reçu un pain qui, pour elle, sera un objet de nécessité première. — Je disais à une détenue : « Vous ennuyez-vous beaucoup? » Elle me répondit : « Je ne peux pas dire que je m'amuse, mais c'est quelque chose de manger tous les jours. » — Le soir de son entrée au dépôt, le lendemain au plus tard, elle sera transportée à Saint-Lazare, où la préfecture de police la garde à la disposition de la justice. Elle est placée à la première section, c'est-à-dire à *la détention;* c'est là qu'elle attendra son jugement, c'est là qu'elle reviendra après sa condamnation.

Le système pénitentiaire de *la détention* est rudimentaire et par conséquent défectueux. Les détenues travaillent en commun dans des ateliers, silencieuses et sous la surveillance des sœurs de l'ordre de Marie-Joseph. Là, par de bonnes paroles, à l'aide de certaines lectures, on peut, à la rigueur, apporter quelque apaisement à ces âmes farouches et faire entrer quelques rayons de lumière dans ces cerveaux obscurcis. La journée est relativement bien employée; n'acquerrait-on, près des longues tables devant lesquelles on est assise, qu'un peu l'habitude du travail, ce serait déjà un grand bienfait, sans compter que l'on y gagne quelques sous qui, accumulés, forment ce que l'on nomme la masse et serviront à pourvoir aux premiers besoins, à la fin de l'emprisonnement; à moins que « l'homme » n'attende la libérée à sa sortie de la geôle et ne les lui enlève par droit de préhension. Lorsque la nuit est venue et que l'heure du coucher a sonné, les détenues sont conduites dans leur chambre; non! pas dans leur chambre, mais dans leur chambrée, ce qui n'est pas la même chose et ce qui est vicieux au premier chef. Les chambrées contiennent deux, quatre, six, huit lits et, par conséquent, échappent à tout contrôle, car celui que l'on peut exercer par le judas dont les portes sont munies, est illusoire. Dès lors, le bénéfice de la journée, si bénéfice il y a, est perdu : c'est la toile de Pénélope de la dépravation; chaque nuit détruit la besogne de chaque jour. Le dortoir en commun, éclairé au gaz, avec les lits nombreux et où peut dormir une surveillante, est préférable à ce groupement de perversités réunies loin de tous les yeux, mises en contact, chuchotant d'étranges récits, se vantant de leurs actes coupables, et que l'on dirait rassemblées pour des œuvres néfastes. Cela seul démontre que Saint-Lazare est impropre au service qu'on lui impose et qu'il n'est que temps de démolir, de remplacer cette maison pestiférée.

La prison réservée aux femmes, — à quelque catégorie de déte-

nues qu'elles appartiennent, qu'elles soient prévenues, qu'elles soient condamnées par la justice, qu'elles soient punies par l'administration, qu'elles soient enfermées par voie de correction paternelle, — doit être disposée pour le système auburnien : travail en commun dans les ateliers pendant le jour, isolement en cellule à un seul lit pendant la nuit ; sinon la prison est la pire des écoles, et c'est ce qui se produit actuellement à Saint-Lazare, où les prisonnières, détenues et jugées, sont perpétuellement gardées en haleine par le vice qui rôde autour d'elles et les pénètre comme la plus contagieuse des épidémies. Si l'on veut bien reconnaître que le penchant au délit et l'instinct du crime sont un mal moral, on conviendra qu'il serait peut-être sage de traiter ce mal comme on traite le choléra ou la peste et de lui bâtir des lazarets. L'énergie sédative de l'isolement est parfois considérable sur l'être humain qui a failli, n'en déplaise aux philanthropes à courte vue pour lesquels le bien-être du malfaiteur prime la sécurité des honnêtes gens ; on peut sortir amélioré d'une cellule, on ne sortira jamais qu'empiré d'une prison en commun. Je crois que pas un des hommes qui se sont occupés sérieusement du régime pénitentiaire ne sera opposé à cette opinion. Les maisons où les détenus sont en communications fréquentes, — Saint-Lazare, Sainte-Pélagie, une des sections de la Santé, — sont la pépinière des récidivistes ; on le sait à la préfecture de police et à la justice correctionnelle. L'action que les personnes bienfaisantes cherchent à exercer sur les prisonniers, dans l'espoir souvent déçu de les ramener au bien, de les relever à leurs propres yeux, de les rendre à une existence honorable et laborieuse, est bien plus puissante dans la séquestration que dans la promiscuité. En ce dernier cas, l'effort doit être incessant et poussé à l'extrême ; bien souvent il est vain ou ne produit qu'un effet momentané, et le péché ressaisit celui qu'on avait tenté de lui arracher. On le sait, mais on ne désespère pas, et on recommence avec la ténacité des âmes qui ont foi en elles, parce qu'elles ne veulent que le bien, et que la pitié dont elles sont animées les empêche de se décourager. Qui sait si les Danaïdes n'ont pas enfin réussi à remplir leur tonneau ?

L'état moral et l'état matériel des malheureuses qui vivent à la détention de Saint-Lazare a ému des cœurs compatissans. Des femmes honnêtes, dans la stricte acception du mot, mères de famille, glorieuses des enfans qui croissent à l'abri de leur vertu, sans acception de croyances religieuses ou de théories philosophiques, se sont concertées dans la pensée de porter secours aux pauvres créatures qui, de chute en chute, sont venues tomber dans la maison où saint Vincent de Paul a prié avant de partir pour aller racheter les captifs des villes barbaresques. Que sa grande âme faite d'indulgence et de com-

misération inspire celles qui viennent dans les lieux qu'il a habités pour faire renaître l'espérance et préparer la réhabilitation! Pareilles à ces femmes du monde qui se font les gardes-malades des pauvres, qui vont dans les hôpitaux soigner les grabataires et panser les plaies répugnantes, elles sont entrées courageusement dans cette léproserie du vice pour consoler les désespérées, apaiser les révoltées et redresser les victimes de leur propre faiblesse. Labeur ingrat, mais qui ne les fait point reculer, car elles ont le cœur vaillant, et peut-être bien aussi portent-elles en secret l'orgueil de leur sexe qu'elles trouvent déprimé par nos lois masculines et qui ne reprend l'égalité complète que devant la répression. Leur lutte est incessante, car le vice est multiple et revêt toutes les formes pour se manifester comme pour se dissimuler, même à la bienfaisance qui le constate par cela seul qu'elle s'y intéresse. La violence que ces femmes de bon vouloir se sont imposée pour ne point fuir le champ de combat doit être considérable, car rien n'est plus odieux à l'honnête femme que le contact de la femme dissolue. Elles dégagent l'une et l'autre une électricité qui se repousse; ce sont les sœurs ennemies ; pour que celle-ci s'apitoie et que celle-là se laisse attendrir, il faut la rencontre de deux fortes résolutions qui n'est point fréquente et n'en est que plus louable. La femme qui laisse le foyer respecté, les enfans attentifs, la famille sans reproche pour s'engouffrer dans la sentine de Saint-Lazare, afin d'y découvrir une créature à sauver, a mis sous ses pieds les préjugés mesquins, a fait taire les scrupules conventionnels, a vaincu les timidités de son sexe développées par l'éducation. Elle ressemble à ces pêcheurs qu'au temps de ma jeunesse j'ai vus sur les bords de la Mer-Rouge : ils plongent dans la mer, sans souci des requins qui les guettent peut-être, se déchirant les muscles contre les madrépores du fond, le sang aux narines, le sang aux oreilles, mais insensibles à la douleur comme au péril, car ils espèrent rapporter la perle qu'ils cherchent et que sans doute ils ne trouveront pas. Je suis resté bien des heures à les contempler, et je les admirais, même lorsqu'ils revenaient les mains vides. Il n'est point donné à tout le monde d'accomplir la belle action, mais on ne peut qu'applaudir ceux qui la tentent.

II. — L'ŒUVRE.

Ce n'est pas la première fois que l'on s'efforce d'agir sur les détenues de Saint-Lazare ; je dis les détenues, car l'infirmerie et la correction paternelle sont ouvertes depuis longtemps aux dames du Bon-Pasteur qui y pêchent en eau trouble ; — c'est le vrai mot ; — qui parfois réussissent à pénétrer l'âme de quelques pauvres fillettes, prématurément perdues, qu'elles arrachent à la débauche

et emmènent dans des maisons silencieuses où l'on vit sous la règle des habitudes monacales. Pour les détenues, il n'en est point ainsi : lorsqu'elles auront purgé leur condamnation , elles reprendront la liberté de l'existence et la responsabilité de soi-même. Ce fut une femme de lettres, récompensée, en 1840, par l'Académie française pour un livre intitulé : *le Jeune libéré*, qui la première s'en occupa, ne vit en elles que des sœurs malheureuses et crut à leur innocence jusqu'à favoriser une évasion. Elle se nommait Louise Crombach, avait de l'esprit, beaucoup de sensibilité, et s'était, avec enthousiasme, ralliée aux doctrines fouriéristes qui tenaient un grand compte des exigences de la matière. L'axiome fondamental de la doctrine : à chacun selon ses besoins, promettait la civilisation en pâture au dévergondage des appétits. J'ignore si Mlle Crombach s'abaissa des théories à la pratique, mais on peut croire qu'elle avait l'âme tendre et que sa naïveté lui faisait voir des victimes là où il n'y avait que des coupables. Employée à Saint-Lazare en 1842, nommée dame inspectrice en 1844, elle a ses grandes entrées à la détention, s'engoue d'une femme Guinard, condamnée pour escroquerie, très habile en l'art de feindre, l'admire, la plaint, lui donne de l'argent et finit par s'apercevoir qu'elle a été dupée par une intrigante d'une duplicité supérieure. L'exemple n'éclaira pas la pauvre fille, que dévorait le besoin de se dévouer et qui rêvait l'abolition du mal par l'harmonie universelle, ainsi que le prophète Fourier l'avait annoncé à ses disciples. Joséphine Chaylus, qui se disait comtesse Caylus et comtesse de Marsan, — fort peu de chose en somme, — prévenue de faux en écritures commerciales, n'allait pas tarder à s'asseoir sur la sellette de la cour d'assises. Le cas était grave alors et entraînait la peine de la réclusion après l'exposition publique. Les charges étaient accablantes et la condamnation paraissait certaine. L'honnête Crombach avait le cœur ému en pensant que cette femme d'élite, cette comtesse que la malice des hommes accusait injustement, comparaîtrait devant un jury qui serait peut-être assez aveugle pour ne point reconnaître son innocence. Elle se jura de la sauver, et elle abusa de ses fonctions d'inspectrice pour la faire évader. La préfecture de police se fâcha, et ce fut Louise Crombach qui fut traduite en cour d'assises, où elle s'entendit condamner à deux années d'emprisonnement. Un vice de formes permit à la cour suprême de casser l'arrêt et de renvoyer l'affaire devant les assises de Seine-et-Oise, qui furent clémentes et acquittèrent cette malheureuse, dont la faute avait été suffisamment expiée par une longue prévention (1).

C'est à cette date et c'est à la suite de cette aventure que le

(1) Voir *la Légende de la femme émancipée*, par Firmin Maillard, 1 vol. in-16. Paris.

personnel des gardiennes laïques qui faisait le service à Saint-Lazare fut congédié et remplacé par les sœurs de l'ordre de Marie-Joseph. La préfecture de police qui, par expérience et par tradition, est perspicace, sait que certaines maladies morales ou physiques ont besoin d'infirmières spéciales, et que c'est aux communautés religieuses, au renoncement volontaire, au dévoûment professionnel, qu'il est sage de les emprunter; car, là plus qu'ailleurs, on rencontre la discipline, la bonne tenue et le désintéressement. Si le zèle sur certaines questions y peut parfois paraître excessif, ce défaut de mesure dans des croyances où l'on voit le bonheur et que l'on voudrait faire partager, est racheté par une abnégation de soi-même et un sentiment du devoir qui sont un garant de sécurité pour l'administration et de justice pour les détenus. Non-seulement les religieuses prirent possession de la prison, mais les dames visiteuses en furent écartées; l'exemple de Louise Crombach avait rendu défiant, on leur interdit l'entrée des chambrées et des ateliers où elles venaient faire des lectures pieuses, répéter quelques bribes des sermons entendus au prêche et qui n'étaient pas toujours écoutés avec le recueillement désirable. Plus d'une détenue avait feint de dormir, et les moins respectueuses s'efforçaient de ronfler. Les résultats obtenus avaient été de si mince importance, que toute visite fut supprimée. Saint-Lazare fut séparé du monde extérieur et resta livré à sa propre contagion.

Cette période d'isolement dura jusqu'en 1868. A cette époque, l'abbé Michel fut nommé aumônier de la prison; il amena avec lui sa nièce, qui ne le quittait point, qu'il avait élevée et qui se nommait Pauline de Grandpré. En entrant dans la prison où, lors des plus mauvais jours de la Terreur, André Chénier avait chanté *la Jeune Captive*, qui se souciait plus des saillies du comte de Montrond que des vers du poète, la première impression de Mlle de Grandpré fut pénible, et ce ne fut pas, je pense, sans quelque effroi qu'elle vit défiler devant elle le lamentable troupeau du vice et de la dépravation. Si le contact n'était pas immédiat, il n'en était pas moins douloureux; elle voyait les détenues descendre de la voiture cellulaire, se promener dans les préaux; de ses fenêtres, elle surprenait leurs conciliabules secrets; le jour, elle les entendait chanter; la nuit, elle les entendait crier, gémir et sangloter. Au malaise des premières heures succéda la pitié, l'ineffable pitié des grands cœurs pour ce qui souffre, même lorsque la souffrance est méritée. C'est là un sentiment, je dirai même une sensation, dont il est impossible de se défendre lorsque l'on visite les cabanons et les ateliers d'une maison pénitentiaire. On a beau se dire que l'on est en présence de coupables que la loi avait mission de frapper, que la société avait le devoir de séquestrer, on n'en est

pas moins ému, on les regarde avec commisération et l'on ne peut s'empêcher de dire : Pauvres gens! Mlle de Grandpré n'échappa point à cette oppression morale, qui devient physique à force d'être intense. Elle oublia les délits, elle oublia les crimes et ne vit plus que le malheur. Elle fit une observation qui n'est pas sans valeur. Sous le même costume, dans les habitudes d'un règlement uniforme, jeunes ou vieilles, laides ou jolies, toutes les détenues se ressemblent; on dirait que la captivité les a modelées de la même façon et jetées dans le même moule. Il faut du temps et une certaine attention pour les distinguer les unes des autres et mettre un nom sur leur visage. Ce qui la frappa d'abord, c'est l'action démoralisatrice que la prison semble exercer d'elle-même sur les prisonnières; on dirait qu'elle les pénètre de tous les vices dont elle a été le témoin et leur donne une sorte de sérénité qui n'est autre que le mépris du bien et l'indifférence du mal. Elle l'a dit: « Beaucoup d'entre elles arrivaient pures et épouvantées : elles partaient tranquilles, mais perdues. » Elle interrogeait les directeurs, les détenues, les religieuses, les religieuses surtout, qui ont fait tant d'observations et reçu tant de confidences. De ce qu'elle avait vu, entendu, remarqué, elle tira cette conclusion : « Saint-Lazare est une horrible plaie sociale. » Je n'y contredirai pas.

Elle sentait que là il y avait du bien à faire, des âmes faibles à fortifier, une matière indolente à soutenir, une misère redoutable à combattre; elle y rêvait et cherchait un moyen de venir en aide à tant d'infortunes qui, si elles n'étaient soulagées, restaient menaçantes pour la société et redeviendraient promptement un péril. Elle était de la maison où son oncle, l'abbé Michel, était vénéré; elle s'y promenait entr'ouvrant le judas des portes, regardant, sans mot dire, dans les chambrées, se mêlant parfois aux détenues et causant avec elles au préau, toujours hantée, comme d'une idée fixe, par son projet de leur être adjuvante. Elle a passé là de tristes heures, poussée par son bon vouloir, retenue par son impuissance et se répétant : Comment faire? Elle découvrait nettement la route et ne savait comment s'y engager. Elle y fit le premier pas vers la Noël de 1866. Le temps était dur et sombre, elle était seule, rêvasseuse, au coin de son feu; on sonna timidement à sa porte, elle alla ouvrir et aperçut une femme livide, qui parlait à voix basse, comme si elle avait honte de ce qu'elle disait. On l'entendait à peine; mais, à la voir, on la devinait : elle avait faim, elle avait froid; elle demandait à manger; elle se rappelait avoir aperçu dans les couloirs de la prison Mlle de Grandpré, qui l'avait regardée sans mépris ni colère; elle était à bout de voie, près de tomber au coin d'une borne et de s'y laisser mourir; elle était venue l'implorer. Mlle de Grandpré s'empressa; à côté de la cheminée on servit un repas à

la malheureuse, qui put se rassasier et se chauffer avec délices. Pendant qu'elle mangeait, Mlle de Grandpré écarta une sorte de loque qui lui servait de manteau et s'aperçut qu'elle n'avait pas de linge. De tous les signes de la misère, c'est celui-là peut-être qui produit l'impression la plus poignante sur une femme bien élevée. Quoi! pas de chemise! Non, ni bas, ni jupon, ni fichu! Mlle de Grandpré courut à ses armoires et la pauvre fille fut pourvue de ce qui lui manquait.

Elle se nommait Françoise R... Accusée d'escroquerie, elle avait été arrêtée et conduite à Saint-Lazare. Après une instruction judiciaire qui avait duré trois mois, on avait reconnu son innocence, et une ordonnance de non-lieu l'avait rendue à la liberté. Près de cent jours de prévention, c'est beaucoup lorsque l'on n'est point coupable. Sortie de prison, elle avait pour toute fortune trois francs, que le garni et la nourriture enlevèrent rapidement; ne voulant pas mendier, elle sollicita un secours à la préfecture de police, qui lui proposa l'hospitalité de Saint-Lazare; elle se sauva épouvantée, marcha pendant plusieurs nuits dans Paris, ramassant quelques détritus aux tas d'ordures, couchant, quand elle l'osait, dans « l'allée » des maisons à porte bâtarde, échappant par miracle aux rondes des sergens de ville, qui l'eussent « ramassée » comme vagabonde, pleurant et se demandant pourquoi elle était si durement punie, puisqu'elle était innocente. Un matin, elle s'assit sur une des berges de la Seine, ses genoux dans les mains, l'œil fixe, regardant couler l'eau, qui l'attirait et lui promettait la fin de ses misères. En elle quelque chose se révolta qui ne voulait point mourir. Elle se souvint tout à coup de Mlle de Grandpré: Essayons! elle vint heurter à sa porte, ne se doutant pas qu'elle apportait la lumière à un esprit qui se débattait encore dans les brouillards de ses projets et qu'elle allait provoquer la création de l'OEuvre des Libérées de Saint-Lazare. L'appellation est rigoureuse: elle délimite le champ de l'action et détermine le but que l'on veut atteindre.

Mlle de Grandpré comprit que tout effort tenté sur les détenues serait vain et détruit par le mauvais exemple, par les conseils pernicieux, par le faux amour-propre, par la vantardise, qui sont, jusqu'à présent, le produit le plus net des prisons en commun, où l'on s'excite mutuellement, où l'on se défie au méfait, où la perversité railleuse triomphe facilement des volontés débiles. C'est à la sortie de la maison pénitentiaire, après la peine subie, à l'heure inéluctable de l'humiliation du passé et de l'inquiétude pour l'avenir, qu'il faut agir. Il y a là une heure d'angoisse à laquelle les cœurs les plus endurcis ne peuvent se soustraire: « la masse » gagnée par le travail des ateliers est si maigre qu'elle sera

promptement dissipée; que faire? On n'aura même plus le grabat et le pain bis de la geôle, où du moins l'on pouvait dormir et qui calmait la faim; où se placer, où trouver la besogne qui fera vivre, nul ne veut d'une condamnée; comment dissimuler ses antécédens, comment avouer d'où l'on sort? Questions insolubles auxquelles, le plus souvent, la récidive a répondu. C'est à ce moment qu'il faut intervenir; c'est ce qu'a fait Mlle de Grandpré, c'est ce que font les âmes généreuses auxquelles elle a ouvert la voie. Empêcher la misère d'étreindre une malheureuse qui, après tout, est quitte envers la société, puisqu'elle a expié sa faute et que la faim pousserait à de nouveaux délits; l'aider dans la mesure du possible, lui offrir un abri transitoire, la vêtir pour qu'elle ait au moins une tenue décente et soit protégée contre le froid; s'interposer près de la famille, dont parfois la feinte sévérité cache le désir de s'épargner quelque dépense; la rapatrier, si elle consent à retourner au pays, qu'elle a eu tort de quitter; la défendre contre elle-même, raffermir ce qui peut rester en elle de volonté bonne, faire acte de maternité envers elle et la maintenir en ligne droite chez les patrons qui auront bien voulu l'accepter, c'est là ce que l'on cherche, ce que l'on obtient plus souvent que l'on ne pourrait croire, et c'est ce qui était contenu en germe dans l'initiative prise par Pauline de Grandpré.

Dès qu'elle eut vu la nudité et le délabrement de la pauvre femme qui avait eu la pensée de venir l'implorer, elle surveilla les détenues à la levée de l'écrou; elle eut pitié de leur dénûment et ménagea si peu sa garde-robe qu'un jour elle s'aperçut que ses armoires étaient vides. Elle fut désespérée, mais se calma bientôt en pensant que d'autres voudraient bien faire ce qu'elle avait fait elle-même. Elle écrivit à toutes ses amies, à toutes les femmes avec lesquelles elle était en relation. Dès le lendemain, les ballots de linge et de vêtemens arrivaient chez elle et lui permettaient de vêtir les libérées les plus pauvres. Le vestiaire était créé et ne chôma plus. Je n'ignore rien de ce que l'on a dit, l'on dit et l'on dira sur les femmes parisiennes, sur leur futilité, sur leur inconsistance et leur amour du plaisir; mais je sais que jamais on ne les invoque en vain quand il s'agit de secourir les misérables; je sais que leur compassion est infinie et que la bonté de leur cœur luit derrière leurs défauts, comme une étoile à peine voilée par une brume transparente.

Qui dit femme, dit mère; ce serait grand'pitié de séparer une détenue de son enfant; la préfecture de police, qui est bonne personne, malgré ses airs rébarbatifs et les calomnies dont on l'accable, ne le tolérerait pas; jusqu'à l'âge de trois ans, l'enfant est reçu en hospitalité à Saint-Lazare et vit près de sa mère, que les

sentimens maternels ramèneront peut-être au bien. Mlle de Grandpré, traversant le greffe de la prison, vit une femme qui allait en sortir, portant dans son tablier un petit enfant dont les pieds étaient nus. « Mais cet enfant va s'enrhumer : ni bas, ni chaussures! — Hé! madame, je n'en ai pas, et comment en aurais-je? » De ce jour, au vestiaire des libérées on adjoignit un vestiaire pour les enfans. C'est ainsi que peu à peu l'œuvre prenait corps, à mesure que de nouveaux incidens se produisaient : un appel fut adressé aux âmes bienfaisantes, on y répondit, et l'on eut une caisse de secours où l'on put puiser pour subvenir à des besoins rigoureux. Une circonstance imprévue et cruelle provoqua la création d'une sorte d'assistance judiciaire où les prévenues trouvèrent des avocats empressés à les défendre. En 1869, je crois, une jeune fille, Madeleine X.., employée dans une maison de commerce, fut accusée d'escroquerie et arrêtée. Elle avait été recommandée à Mlle de Grandpré, qui alla causer avec elle. La pauvrette jurait qu'elle était innocente. Elle était de bonne famille : un de ses frères était officier, sa sœur était institutrice dans une maison d'éducation de l'état ; à l'idée du déshonneur qui allait l'atteindre et rejaillir sur les siens, elle se désolait. La culpabilité était des plus douteuses ; un bon avocat eût enlevé l'acquittement. Malheureusement, le stagiaire désigné d'office, la veille du jugement, n'avait rien de ce qu'il faut pour éclairer les juges : il étudia lestement le dossier à l'audience, échangea quelques paroles avec sa cliente, qui, après une plaidoirie des plus succinctes, fut condamnée à deux mois de prison.

Elle revint à Saint-Lazare métamorphosée ; plus de lamentations, plus de désespoir ; une résignation froide et une douleur concentrée : « Je suis à jamais perdue ; si j'avais eu un avocat dévoué qui eût étudié l'affaire, j'étais sauvée ; ma vie est finie. » Nulle consolation, nul encouragement, ne la purent attendrir, elle restait impassible : « Je ne survivrai pas. » Rentrer dans les emplois du commerce, il n'y fallait pas songer. Elle trouva une place de domestique et l'accepta. L'humiliation de sa condition, le souvenir de son désastre, la honte de la peine subie, pesaient sur elle et ne lui laissaient plus de repos. Elle voulut mourir, écrivit à Mlle de Grandpré : « Faites prendre mes vêtemens, vous les donnerez à des jeunes filles aussi malheureuses que moi ; ah! si j'avais eu à temps un avocat dévoué, je n'aurais pas été condamnée, » et s'empoisonna. On put la sauver et la rendre à une existence qu'elle détestait. Ce cri, que si souvent elle avait proféré : « Ah! si j'avais eu un avocat dévoué, » ne fut point perdu pour Mlle de Grandpré. C'était comme l'indication d'une piste nouvelle qui pouvait conduire au relèvement des infortunées dont son cœur était ému. Elle se mit en relations avec quelques jeunes avocats avides de travail, ardens

au devoir, prêts à bien faire. Ce ne fut pas en vain qu'elle invoqua leur générosité ; avec ce désintéressement si commun en France dans les carrières libérales, ils répondirent à son appel, et le conseil judiciaire de l'OEuvre des Libérées de Saint-Lazare fut constitué. Dès lors, nulle prévenue ne comparut devant la justice sans être assistée d'un avocat dévoué, comme avait dit la pauvre Madeleine, ayant eu loisir d'étudier les dossiers et pouvant plaider en connaissance de cause.

Sous la seule impulsion d'une femme intelligente et bonne, toujours en contact avec les prisonnières, n'ignorant rien de leurs misères ni de leurs fautes, l'œuvre se complétait, trouvait des ressources morales et des ressources matérielles que les gens de cœur ne lui marchandaient pas. Au mois de février 1870, des représentans de la presse, de l'administration et des principales sociétés de bienfaisance, des dames de charité furent convoqués en assemblée générale au presbytère de l'église de Saint-Eustache, dont le curé, l'abbé Simon, était un des hommes les plus populaires de Paris. Après discussion, on approuva des statuts provisoires, et l'OEuvre des Libérées de Saint-Lazare fut fondée ; d'individuelle qu'elle avait été jusqu'alors, elle devenait collective sous la direction de Pauline de Grandpré, qui en était la seule initiatrice. L'heure de cette naissance officielle était mauvaise. La guerre, l'investissement de Paris par les armées allemandes, la commune, jetèrent dans les esprits une perturbation profonde dont l'œuvre se ressentit. Les dames protectrices étaient dispersées, et la misère du temps ne permettait guère de porter secours aux libérées, qui, pendant le siège, regrettaient la prison où, du moins, elles auraient eu le pain noir en quantité suffisante. Lors de la commune, les détenues s'interposèrent ingénieusement entre les insurgés et les sœurs de Marie-Joseph ; c'est à elles que celles-ci durent de pouvoir s'évader et d'échapper aux périls qui les menaçaient. Malgré la tempête qui assaillit son berceau, l'œuvre ne devait point périr ; une vitalité puissante l'animait, car elle correspondait à deux besoins impérieux : à la défense contre le vice qui est le salut de notre état social ; au dévouement qui est une nécessité pour le cœur des femmes de bien ; aussi, dès que la tranquillité fut rétablie dans la pauvre ville dont tant d'infortunes avaient suspendu l'existence, l'action fut reprise énergiquement et continuée avec une persistance qui, jusqu'à ce jour, n'a reculé devant aucun obstacle.

Pauline de Grandpré est restée jusqu'en 1883 à la tête de l'œuvre qu'elle a fondée, que seule elle pouvait concevoir, car seule elle avait plongé au fond des misères où l'on se débat à Saint-Lazare. A cette époque, elle se retira à la campagne, abandonnant la direction effective de son œuvre, qui est tombée entre bonnes mains. La pré-

sidence appartient actuellement à M^me^Caroline de Barrau, qui trouve une auxiliaire d'une intelligence et d'une bonne volonté rares dans Mme Isabelle Bogelot, à laquelle la partie active du travail est réservée. Dans l'ensemble, elle représente un pouvoir exécutif qui, en presque toute circonstance, a le droit d'initiative. Ses cheveux prématurément blancs indiquent qu'elle est dans l'âge qui amène l'expérience, affaiblit les illusions, permet de contempler les choses avec clairvoyance et laisse à l'âme toute sa chaleur. C'est elle qui visite les détenues, avant et après le jugement, écoute leur histoire, démêle la vérité au milieu des mensonges dont on l'enveloppe, réveille les courages endormis, montre un avenir meilleur si l'on veut résolument saisir le travail, et bien souvent fait rentrer l'espoir dans des cœurs qui n'en avaient plus. Elle n'a qu'une devise : à tout péché miséricorde, et elle tend une main sérieuse, une main solide aux malheureuses à qui une première chute fait croire qu'elles ne pourront jamais se relever. Elle rappelle ces moines hospitaliers du moyen âge, qui allaient à travers les villes pestiférées chercher et ramasser les mourans qu'un souffle de vie animait encore. J'imagine qu'elle a reçu bien des confidences, plus que les avocats, plus que les confesseurs mêmes, et que ces confidences lui ont appris que l'on a raison de dire qu'il ne faut jamais désespérer de la conversion du pécheur. Elle n'adresse point de reproches, elle sait que ce serait inutile ; à quoi bon revenir sur un fait accompli ; elle tente d'émouvoir les sentimens qui subsistent encore ; au milieu des cendres, elle cherche l'étincelle d'où le feu jaillira encore. Sa longue pratique des femmes déchues lui a enseigné qu'il n'est âme si perverse qui ne conserve dans ses replis secrets ce je ne sais quoi de mystérieux où la dignité humaine subsiste. Dans l'âme rien ne meurt, mais tout peut s'endormir ; il ne s'agit parfois que de réveiller : tâche exquise et délicate où, bien mieux que les hommes, les femmes excellent. On ne promet rien, ni faveurs, ni grâce, ni récompense ; mais seulement le travail, le devoir et l'effort sur soi-même. Le but de la société a été nettement formulé : « Préserver la femme en danger de se perdre, et fournir aux libérées, sans distinction de culte ni de nationalité, le moyen de se réhabiliter. »

Quoique parmi les membres de la société et du conseil d'administration je compte bien des hommes, l'œuvre est surtout une œuvre féminine ; les femmes y dominent et, fait digne de remarque, presque toutes appartiennent à la bourgeoisie ; la cotisation est des plus minimes : 5 francs par an, ou 100 francs une fois donnés. C'est faire le bien au plus bas prix, et c'est surtout prouver que l'on n'accorde de secours en argent qu'à la dernière extrémité, car l'on est sage, on est prévoyant, et l'on veut éviter que les aumônes ne

prennent le chemin du cabaret, ce qui leur arrive si souvent lorsqu'elles sortent des caisses de l'Assistance publique ou de la bourse des particuliers. Un groupe de dames patronnesses assiste la directrice générale et la directrice adjointe, ce n'est pas trop, car pour celles-ci le labeur serait accablant. Toutes les sectes religieuses, toutes les croyances, toutes les théories, sans excepter la libre pensée, sont représentées dans cette réunion de femmes qui marchent d'accord vers un but commun et l'atteignent parfois. Elles ne voient dans les détenues et dans les libérées que des malades qu'il faut chercher à guérir. Dans les maladies morales comme dans les maladies physiques, on en rencontre d'incurables, et les rechutes sont fréquentes; souvent la convalescence est longue, avec des intermittences au moins douteuses; cela ne les décourage pas. Quand même elles ne réussiraient jamais, le bien qu'elles veulent faire ne serait point perdu, il leur profiterait à elles-mêmes; c'est un lieu-commun de dire que l'exercice du bien élargit le cœur et fait fructifier l'âme; en telle matière la déception est apportée par autrui et l'on reste certain de ne s'être pas trompé en se jetant à la recherche de la bonne action. Vouloir ne faire le bien qu'à coup sûr, c'est avoir la charité stérile; il vaut mieux être dupé cent fois en donnant que de commettre une seule erreur en ne donnant pas. A l'OEuvre des Libérées de Saint-Lazare, on offre son temps, son dévoûment, ses consolations et ses soins; on s'identifie à des souffrances présentes; on essaie de remédier aux souffrances de l'avenir, et l'on s'emploie, sans réserve, aux actes du salut immédiat, car c'est celui-là seul que l'on vise; l'autre est affaire de conscience dont on ne se mêle jamais. Dans le principe, le siège de la société avait été installé rue Albouy, non loin de la prison de Saint-Lazare; pour les dames de l'œuvre, le petit appartement où elles se rencontraient afin de se concerter s'appelait le secrétariat : pour les détenues, c'est le vestiaire; le mot en dit long. On a changé de quartier et l'on s'est établi place Dauphine, à proximité de l'Assistance publique, du Palais de Justice, du dépôt provisoire des détenues, de la préfecture de police, du petit parquet, avec lesquels on est en relations fréquentes, surtout depuis que l'œuvre a été reconnue d'utilité publique par un décret en date du 26 janvier 1885.

III. — LE VESTIAIRE.

Le vestiaire est situé place Dauphine, n° 28, dans une vieille maison où fut élevée Mme Roland; c'est là, dans l'atelier de son père, que lui arriva une aventure qu'elle eût mieux fait de ne point

raconter. L'escalier est étroit, gondolé, sans sécurité et s'arrête au troisième étage ; trois ou quatre chambrettes carrelées servent de bureau ; il se peut qu'il y fasse chaud en été, mais au mois de janvier, on y gèle ; en revanche, la vue y découvre le pont Neuf, la Seine et les quais. Ouvert tous les jours de huit à dix heures du matin, les mardis et vendredis de deux à quatre heures de l'après-midi, le secrétariat est souvent visité par les pauvres femmes qui sortent de prison ou ne savent que devenir. Mille quatre cent douze malheureuses s'y sont présentées pendant l'année 1886. Le personnel qui vient frapper à la porte hospitalière varie bien peu ; il est fourni par le vol, l'escroquerie, le vagabondage et la mendicité ; moralement il est dénué, physiquement il est misérable. Pour l'accueillir, le reconforter, s'en occuper avec persévérance, il faut quelque courage et savoir conserver ses illusions quand même. On n'y parvient pas du premier coup ; il est nécessaire de passer par un certain stage, car tout s'apprend, même la pitié. Dans ce monde multiple par ses variétés, uniforme dans sa conduite, qu'entraîne le dérèglement de l'imagination et que fait osciller l'absence de volonté, la province fournit un contingent considérable. Là, comme partout où il s'agit de délits et de misère, je constate, une fois de plus, que Paris est en minorité ; les départemens lui envoient leurs mendians, leurs voleurs, leurs filles, leurs déclassés de toute sorte, qui y vivent comme en terre conquise et lui valent sa mauvaise réputation. Le crime, la débauche, l'émeute de Paris se recrutent parmi les provinciaux, qui mettraient sans scrupule la civilisation à sac, parce qu'ils n'ont point rencontré dans « la capitale, » dans l'eldorado de leur rêve, la fortune, la situation, les jouissances qu'ils s'étaient promises. Ils s'imaginent qu'ils sont des incompris et des persécutés, alors qu'ils sont des incapables que l'on ne réussit pas à utiliser, quoiqu'ils se croient aptes à tout, précisément parce qu'ils ne sont propres à rien. Dès qu'une fille de campagne sait démêler ses cheveux et faire son lit, elle se figure qu'elle est femme de chambre ; dès qu'elle a fait bouillir des pommes de terre dans de l'eau salée, elle se croit cuisinière ; alors elle part pour Paris où l'on gagne de si gros gages ; bien souvent c'est Saint-Lazare qui reçoit ces pauvres créatures que leur ignorance et leur sottise ont entraînées loin du pays natal. Les statistiques officielles dénoncent cette énorme proportion provinciale. En 1883, les prévenues et les condamnées gardées à Saint-Lazare sont au nombre de 4,768, sur lesquelles on compte 494 étrangères, 925 Parisiennes et 3,318 femmes venues des départemens. A ceci nul remède : celles que l'on rapatrie de force reviennent ; celles qui se font rapatrier volontairement s'ennuient au village, ne peuvent plus se plier aux

travaux des champs, espèrent que la malchance ne les poursuivra plus ; elles émigrent encore vers Paris et y cherchent une condition qu'elles ne découvrent pas plus que la première fois ; en revanche, elles trouvent la charité et les secours sans lesquels elles périraient au milieu de la multitude, comme un voyageur égaré dans le désert.

Pour ces malheureuses perdues, découragées dans les dédales de la ville immense, le vestiaire de la place Dauphine est une maison de bienfaisance, car on n'y reçoit pas que des jupes et des souliers. Toute femme qui s'y présente et qui donne preuve de quelque velléité d'énergie est certaine de s'y pouvoir appuyer sur une sympathie active. Lorsqu'une femme sort de Saint-Lazare, — prévenue ayant bénéficié d'une ordonnance de non-lieu, ou détenue ayant purgé sa condamnation, — elle est presque toujours réduite à n'avoir en perspective que les chemins de la misère qu'elle a déjà parcourus et qui l'ont menée à la sinistre maison qu'elle vient de quitter. Le plus pressé est de la vêtir et de lui assurer un gîte pour quelques jours, afin, comme l'on dit, qu'elle ait le temps de se retourner. Dans le vestiaire, suffisamment garni de hardes offertes par les sociétaires, on fait choix de la robe, du jupon, des bas, du châle de tricot qui peuvent recouvrir décemment la malheureuse ; puis on l'adresse, avec un mot de recommandation, au dortoir des femmes que la Société philanthropique a ouvert rue Saint-Jacques ; là, elle sera hospitalisée pendant trois nuits au moins et nourrie à l'aide de « bons » fournis par l'OEuvre des Libérées. Les conseils dont on a essayé de la fortifier sont très simples : « Si vous vous conduisez bien, vous pourrez probablement vivre de votre travail ; si vous vous conduisez mal, vous retournerez en prison et, comme vous serez en état de récidive, vous serez punie sévèrement et votre vie sera compromise à jamais. » On ne se contente pas de bons avis, car on sait que le moindre grain de mil ferait mieux son affaire ; on l'aide et, selon les aptitudes que l'on a pu découvrir en elle, on lui cherche une condition : fille de service, bonne à tout faire, récureuse de vaisselle dans les restaurans médiocres. Autant que possible on s'adresse à des particuliers ; il en est de compatissans qui, de cette façon, s'associent à l'œuvre et n'y sont pas les moins utiles. Lorsqu'il s'agit de faire obtenir une place rétribuée à une des libérées ou même simplement à une malheureuse, on évite de solliciter le concours des administrations publiques, qui semblent actuellement ne plus s'appartenir. Dernièrement on a demandé de faire employer au balayage des rues une femme digne d'intérêt ; la réponse est à retenir : « Faites appuyer la pétition par quelques députés influens, sans cela vous n'obtiendrez rien. »

Lorsque la prévenue est vieille ou déformée par la maladie, réduite, par sa faiblesse même, au vagabondage et à la mendicité, on s'en va au second bureau de la première division de la préfecture de police, où sont des hommes que le contact permanent avec les gens de mauvais monde a rendus plus compatissans que sévères. On obtient d'eux, sans trop de peine, une entrée, — c'est presque une faveur, — au dépôt de Villers-Cotterets. Là, du moins, la pauvre vieille aura la nourriture et le logement; elle aura de vastes dortoirs et de larges préaux; deux fois par semaine, elle pourra aller se promener dans la forêt, et comme, pour sortir, elle aura besoin de vêtemens convenables, c'est le vestiaire de l'œuvre qui les lui donnera. Pendant l'année 1886, le nombre des femmes reçues en hospitalité à Villers-Cotterets, par l'intermédiaire de la Société des Libérées, s'est élevé au chiffre de dix-huit. Parfois on est en présence d'une femme qui, par ses relations et quoiqu'elle ait été emprisonnée, trouve en province une place où elle ramassera son pain; on l'habille et on lui remet non pas ses frais de route, mais le billet du chemin de fer qui la conduira à destination. On ne sera pas surpris, dès lors, qu'en 1886 le vestiaire ait distribué mille cent quarante-trois pièces de vêtemens, et qu'une somme de 912 francs ait été employée à payer le prix des places en wagon de troisième classe. Les compagnies de chemin de fer, avec lesquelles l'œuvre s'est mise en relations, accordent généreusement une réduction de moitié, ce qui est participer à la bonne action dans une large mesure.

J'ai visité le vestiaire, je m'y suis assis à côté de la secrétaire, à la fois douce et ferme, auprès de Mme Bogelot, qui mène l'instruction avec la sagacité d'un juge bienveillant prêt à tout sacrifice utile, mais habile à ne point se laisser duper. Sur la table, au milieu des paperasses, un gros registre : c'est le livre d'enquête, suivi d'un répertoire qui facilite les recherches. Là, chacune des femmes dont l'œuvre s'est occupée a son nom et son état civil accompagnés d'une courte notice qui est, en quelque sorte, le résumé de sa vie, ou du moins de ce que l'on en peut connaître. Un seul coup d'œil jeté sur le livre d'enquête permet de savoir immédiatement les antécédens de « la cliente. » J'ai pu constater là combien l'œuvre se dilate, naturellement, par le seul fait de son existence, et combien son action s'est étendue, tout en restant circonscrite autour de son but primitif, qui est le relèvement et l'amélioration de la femme. Une jeune femme est entrée, vêtue de noir, de bonne tenue et de façons accortes; c'est une ouvrière en lingerie qui, à la condition de travailler dix ou douze heures de suite, parvient à gagner 1 fr. 25 ou 1 fr. 50 par jour. Elle est mariée; son mari a fait je ne sais quelle sottise et a été condamné à un

an d'emprisonnement; il en est résulté une gêne extrême, sinon la misère pour le ménage. Le sort de la femme périclitait, l'œuvre est intervenue et, à force de démarches, a obtenu une diminution de la peine imposée au coupable. Celui-ci avait été récemment rendu à la liberté, et sa femme venait remercier la directrice de la société qui l'avait libérée, en lui rendant le mari dont le gain journalier est indispensable à l'existence d'une famille. Dans ce cas, l'œuvre n'a point forcé l'esprit de ses statuts, elle a fait acte de protection en faveur de la femme. L'ouvrière en lingerie était heureuse et ne le cachait pas; comme pour venir elle avait perdu une demi-journée de travail et qu'elle avait pris l'omnibus, car elle demeure loin de la place Dauphine, on lui remit une petite somme équivalant à sa dépense et à son manque à gagner.

Un fait qui n'est pas sans analogie avec celui-ci se produisit presque immédiatement. Un détenu qui a fini son temps est revenu chez sa femme; il a bonne envie de travailler et espère être agréé dans une des grandes usines de l'ancienne banlieue de Paris, mais pour tout vêtement il n'a qu'un pantalon usé jusqu'à la trame et un tricot de laine percé aux coudes; s'il se présente aux contremaîtres dans ce costume délabré, il est certain de n'être pas embauché, par conséquent il ne gagnera rien et retombera de tout son poids sur sa femme. On fouille dans les nippes, on fait un paquet de bonnes hardes et la situation de la femme sera améliorée, parce que l'homme proprement vêtu trouvera sa place à la fabrique. Si l'on s'empresse à secourir l'homme afin de soulager la femme, on peut penser que l'on ne s'épargne pas lorsqu'il s'agit des enfans que l'on se plaît à rendre « braves, » comme disent les paysans, dans l'espérance souvent justifiée de ramener la femme au devoir et de l'y maintenir en développant chez elle l'amour-propre de la maternité. Aussi le vestiaire est plein de petits vêtemens que bien des mères envieraient. J'y ai vu une couronne funéraire ornée de pendeloques de perles blanches : à quoi bon? Une ancienne détenue, en bonne place aujourd'hui, doit venir la chercher dimanche pour la porter sur la tombe de sa fille morte depuis peu. Est-ce excessif? Non; celle qui n'oublie pas d'honorer le tombeau de son enfant garde un souvenir par lequel peut-être elle sera préservée.

Pendant que j'étais là, écoutant avec un vif intérêt les explications que Mme de Barrau voulait bien me donner, une dame sociétaire de l'œuvre est arrivée, suivie d'une femme qui s'est assise dans l'antichambre et a pris une pose attendrissante. La dame a raconté que, passant sur le pont Neuf, elle avait été accostée par une mendiante qui paraissait fort misérable, et que, se trouvant à proximité du vestiaire, elle l'y amenait, afin que l'on vît si l'on pouvait lui faire quelque bien.

On fit approcher la femme, qui se plaça sur un banc de bois, assez semblable à la sellette des anciennes juridictions criminelles, et se mit à verser de vraies larmes glissant le long de ses joues ridées. On l'interrogea. — Elle est restée six semaines à l'hôpital pour un mal de jambe qui « lui retentit jusque dans la tête; » puis elle a été envoyée à la maison de convalescence du Vésinet, dont elle est sortie le 24 décembre dernier, ainsi qu'en fait foi le bulletin qu'elle présente; depuis ce moment, elle est sans domicile. « Où logiez-vous auparavant? — En garni. — Depuis quel âge? — A peu près depuis l'âge de quinze ans. — Aujourd'hui, quel âge avez-vous? — Je viens d'entrer dans ma soixante-quatrième année. — Ainsi vous n'avez jamais eu de domicile? — Jamais. — Pourquoi? — Je ne sais pas. — Quel est votre métier? — Je travaille dans les chaussures d'hommes, mais maintenant on n'a pas d'ouvrage, et puis j'ai mal à la main. » Elle montra sa main droite, assez propre, peu fatignée, dont un doigt était infléchi. « Depuis votre sortie du Vésinet, vous mendiez? — Oui, je ne peux faire que cela. — Avez-vous mangé ce matin? » Elle secoua la tête avec un geste négatif. Je me tournai vers la personne qui l'interrogeait et, à voix basse, je dis : « Elle sent l'eau-de-vie. » Il me fut répondu : « C'est de tradition populaire que l'eau-de-vie calme la faim mieux qu'un morceau de pain; c'est peut-être parce qu'elle n'avait rien à se mettre sous la dent qu'elle a bu un petit verre; du moins nous devons le supposer. » On se préparait à l'adresser au dortoir des femmes de la rue Saint-Jacques, lorsque quelqu'un proposa de l'envoyer à l'Hospitalité du travail à Auteuil, munie d'une lettre de recommandation qui lui assurerait le logis et le reste pendant trois mois. La bonne femme s'exclama de reconnaissance. On la conduisit jusqu'à l'omnibus, où sa place fut payée et où on l'installa. On était satisfait au vestiaire. On disait : « Dans l'espace de trois mois, elle pourra se refaire, ça donnera du moins le temps d'aviser, et, au pis-aller, nous aurons Villers-Cotterets. » Deux jours après, on acquérait la certitude qu'elle ne s'était même pas présentée à la maison de l'Hospitalité du travail. Est-ce à dire que l'on a eu tort de s'apitoyer sur une paresse qui se déguisait en misère? Nullement; s'il n'y avait pas de mécompte en charité, ce serait trop beau.

Cette vieille femme, qui a si bien joué son rôle, et dont les grimaces ne lui ont valu qu'une promenade en omnibus, est-elle une ancienne pensionnaire de Saint-Lazare? On peut le croire, car elle a fait preuve d'une habileté où l'on reconnaît le résultat de l'expérience. Si elle y a été, elle y retournera, et sa comédie n'empêchera point l'œuvre de venir à son aide; car là, plus que partout ailleurs, on est indulgent. Le champ d'opération, qui était limité à la prison même de Saint-Lazare, s'est élargi, et les

directrices de l'œuvre ont actuellement leurs entrées au dépôt, ce qui est un progrès considérable, parce qu'alors l'action, au lieu d'être simplement réparatrice, devient préventive et préservatrice. Pour bien me faire comprendre, je dois expliquer ce que c'est que le dépôt près la préfecture de police. Lorsqu'un individu est arrêté, il est conduit au dépôt, il y est interné et y reste jusqu'à ce que l'administration ait ordonné son transfert à Mazas, si c'est un homme, à Saint-Lazare, si c'est une femme. Dans le cas de certaines peccadilles constatées en flagrant délit, pour lesquelles le tribunal de simple police est incompétent et le tribunal correctionnel trop sérieux, — mendicité, vagabondage, — le petit parquet fait comparaître immédiatement les délinquans et prononce sur leur sort. Il est facile de conclure que, si l'on peut intervenir au dépôt même avant que la préfecture de police ait livré le prévenu à justice, ainsi qu'elle dit, il sera quelquefois possible d'empêcher une malheureuse de comparaître devant des juges et de porter pour sa vie une note de flétrissure. J'ai hâte de dire qu'en certaines circonstances excusables, en présence d'une première faute qui dénote plus d'étourderie que de perversité, certain bureau administratif, situé quai des Orfèvres, fait preuve de sentimens d'humanité que l'on ne saurait trop louer. L'OEuvre des Libérées est avertie qu'une « espèce » intéressante est au dépôt et on accourt. Voici un fait qui s'est produit récemment. Une ouvrière en confection reçoit d'une couturière des étoffes taillées qu'elle doit rendre sous forme de robe dans un délai déterminé. L'ouvrière se hâte, termine son ouvrage et, comme elle est sans argent, mais qu'elle compte en toucher bientôt, elle engage la robe au mont-de-piété pour la somme de 4 francs. Lorsque le jour de la livraison est arrivé, elle n'a pas la somme qu'elle attendait, n'a pu retirer son nantissement, pleure et fait l'aveu de sa faute. La patronne couturière dépose une plainte chez le commissaire de police; l'ouvrière est arrêtée et enfermée au dépôt. Elle a vingt-deux ans, elle est de bonne conduite; elle est pauvre et vit de son travail. Elle n'est pas l'objet d'une poursuite judiciaire; elle est sous les verrous en vertu d'une plainte particulière portée contre elle par une personne dont elle a lésé les intérêts. Si cette personne consent à retirer sa plainte, l'action, qui n'est encore qu'administrative, cesse et la pauvrette est mise en liberté. Tout de suite on court chez la patronne, on lui offre de dégager la robe qui est au mont-de-piété et on l'adjure de ne point laisser traduire en justice une jeune fille dont l'existence va être contaminée à jamais pour une faute que la pauvreté seule devrait faire pardonner. La négociation fut longue, car la couturière était rétive; on en eut raison cependant, et je crois que l'éloquence ne put la convaincre qu'en

s'appuyant sur des argumens un peu plus solides. L'ouvrière fut relaxée, et je me figure que la leçon lui profitera. Sans l'intelligente bonté d'un chef de bureau, sans l'intervention rapide et pénétrante de l'OEuvre des Libérées, elle était perdue et peut-être pour toujours lâchée à travers les hasards du vice.

L'action, pour ainsi dire officielle, de l'OEuvre des Libérées, est considérable, on vient de le voir; son action officieuse n'est pas moins importante et est tout entière faite de conciliation. Les jeunes filles de province qui accourent à Paris avec 10 francs dans la poche et quelques millions d'illusions en tête ne courent pas seulement le risque de mourir de faim et d'être réduites à retourner à pied au village, subsistant de compassion et dormant dans les granges. Aux gares d'arrivée des chemins de fer on les guette; les commis-voyageurs de la débauche, les placiers de la dépravation s'en emparent, les guident sous prétexte de les conduire à un hôtel bon marché, leur recommandent de se méfier des voleurs dont Paris abonde, et abusent d'une naïveté qui s'étonne de trouver tant de bonne grâce chez un inconnu. Si elles en sont quittes pour la perte d'une malle ou pour une mésaventure sans conséquence, elles peuvent remercier les dieux immortels qui, sans doute, ont veillé sur elles. D'autres fois, on est allée chez « une payse, » chez une amie; par elle on a été conduite au bal, on s'est amusée, on a fait « une connaissance, » on a négligé le travail, et, sans trop le vouloir, on a glissé dans le monde de la fainéantise et du plaisir, d'où l'on ne sort que diminuée, sinon perdue. On n'en est plus à compter les fautes qui deviennent apparentes. Si on est au service, on est mise à la porte et l'on s'entend dire: Je ne veux pas de gourgandine chez moi. Si on est à l'atelier, les compagnes se moquent, se détournent en feignant l'indignation; on est montrée au doigt, conspuée; on croit entendre la parole de Lisette à Marguerite dans Faust: « Quelle horreur! quand elle boit et mange, c'est pour deux! » Si la terreur et la honte ne vont pas jusqu'au crime, on peut en être étonné, car le cauchemar où l'on vit est épouvantable. De toutes les formes que revêt le malheur pour frapper la femme, celle-ci est la plus cruelle, car elle est contradictoire à l'hypocrisie des mœurs, c'est pourquoi elle entraîne la déchéance; et cependant... il y aurait tant à dire sur ce sujet que je ne dirai rien, sinon que, parmi les misères sociales, c'est celle qui m'inspire la plus profonde commisération.

Elles souffrent, elles sont dans l'angoisse d'un présent détestable et d'un avenir perdu; donc elles appartiennent à l'OEuvre des Libérées qui ne les morigène pas et dirait volontiers: « Que celui qui est sans péché jette la première pierre! » C'est alors que l'on

fait les démarches pour obtenir l'accès des hôpitaux, et surtout de la maison spéciale que le langage populaire a nommée : *la Bourbe*. Parfois quelques difficultés surgissent que l'on n'a pas le temps de combattre ou de résoudre. Il ne manque pas de sages-femmes à Paris, et, si pauvre que soit la caisse de l'œuvre, on y sait toujours découvrir de quoi secourir une pauvre femme réduite aux abois, pendant que le vrai coupable, celui qui seul est responsable devant la justice de l'âme, reste indifférent à tant d'infortune ou s'en console en faisant d'autres victimes. Les heures sont périlleuses après le grand travail de la nature, surtout pour des femmes qu'une vie de privations a mal façonnées pour cet effort souvent mortel. L'hôpital est avare du temps qu'il accorde, car, s'il le prolonge, d'autres en pâtiraient; à peine remise de l'ébranlement, mal réparée, au bout de dix jours il faut partir. Où aller? Au logis? on n'en a que bien rarement; dans un garni? c'est presque la promiscuité, en cette période troublée où l'on a tant besoin de recueillement. L'OEuvre des Libérées est là; comme un gourmet de bienfaisance, elle connaît les bons endroits où la charité est au labeur, cette charité de Paris qui s'ingénie et brille d'un éclat magnifique au milieu de nos turpitudes, comme une fleur merveilleuse et vivace poussée sur un tas de fumier. La Société philanthropique dont j'ai déjà admiré et signalé l'énergie a profité de son expérience pour agrandir son cercle d'action et l'étendre à des misères que, jusqu'à présent, l'on avait trop négligées. Elle a remarqué que dans sa maison de la rue Saint-Jacques, le dortoir des femmes était surtout fréquenté par de pauvres filles encore chancelantes, sortant de la Maternité, et auxquelles, par pitié, on permettait de prolonger un séjour qui leur donnait le repos dont elles ont besoin. La maison, qui n'est qu'un refuge temporaire, devenait ainsi une sorte d'hospice de convalescence où la débilité venait prendre des forces. D'une part, c'était un inconvénient; d'autre part, les dortoirs n'étaient ni disposés ni outillés pour cette catégorie de malheureuses. Mue par ce sentiment de charité dont elle a fourni tant de preuves depuis qu'elle existe, la Société philanthropique a fondé, avenue du Maine, n° 201, un asile maternel où les berceaux sont placés à côté des grands lits et où dix jours pleins d'hospitalité sont accordés aux femmes qui arrivent de la Bourbe. C'est un grand bienfait qui neutralise les maladies futures qu'engendre souvent trop de précipitation dans la reprise de la vie active.

L'OEuvre des Libérées est en rapport fréquent avec l'asile maternel, elle y fait admettre ses clientes, qui, grâce à elle, deviennent parfois de bonnes nourrices sur lieu, avec gages solides et bonnets pomponnés. Quelques-unes ont témoigné d'un tel dévoûment qu'elles

ont été conservées en qualité de servantes, après avoir terminé leur office auprès du poupon. Ce n'est pas tout que d'avoir aidé la jeune fille pendant ces jours où sa faute est vraiment payée plus cher qu'il ne convient; il y a là-bas, dans la province, la famille qui a tout appris, qui se voile la face et refuse d'accorder un pardon qu'elle sait devoir ne pas être gratuit. Si par malheur le père est entré, un soir, au théâtre de la ville voisine, s'il a lu quelques romans-feuilletons, s'il a vu *la Closerie des genêts* ou *la Grâce de Dieu*, il sait qu'en pareil cas il est d'usage de maudire et il maudit. C'est alors que l'OEuvre des Libérées intervient et que l'on s'efforce d'amener un rapprochement entre une fille trop durement battue par le sort et des parens dont la sévérité est parfois plus intéressée que réelle. J'ai parcouru quelques lettres échangées à ce sujet; il me semble qu'elles pourraient se résumer en cette formule finale : je consens à pardonner, pourvu que ça ne me coûte rien. — Non, bonhomme, vous ne débourserez rien, et, si l'on vous renvoie votre fille, on paiera le voyage. — Malgré quelque mauvaise humeur d'un côté et un peu de honte de l'autre, la réconciliation se fait, et l'imprudente qui est venue se perdre à Paris pourra retourner au village, où elle se sauvera si elle doit être sauvée.

L'œuvre n'est pas seulement en relations avec l'asile maternel, elle est en communication permanente avec l'*Hospitalité du travail*, qui a pu abandonner sa masure de la rue d'Auteuil et s'établir, avenue de Versailles, n° 52 (1), dans une ancienne usine que la supérieure, tenace dans son rêve, a transformée en blanchisserie. L'Hospitalité du travail semble être un réservoir où l'OEuvre des Libérées verse les malheureuses qu'elle a repêchées pendant la prévention ou après l'emprisonnement. Les services que ces deux œuvres de salut et de préservation se rendent mutuellement sont considérables, et la progression en est à remarquer. Dans l'espace de cinq ans, le nombre des femmes ayant touché Saint-Lazare qui ont été accueillies par l'Hospitalité du travail a presque triplé : 210 en 1881, 627 en 1885. Toutes ne sont pas à jamais préservées, cela va sans dire, mais à toutes on a accordé le repos pendant trois mois, à toutes on a donné le relais sur le mauvais chemin, et toutes ont pu choisir une route meilleure et s'y engager. Ce n'est que cela que l'on peut demander à la charité : elle ramasse les faibles, les fortifie, leur montre la bonne voie et les guide; mais elle ne refait point les âmes.

(1) Voir dans la *Revue* du 1er avril 1884, *l'Hospitalité du travail*.

IV. — LES PETITS ASILES.

Il est dans la nature d'une œuvre de bienfaisance intelligemment conçue, répondant à un des nombreux *desiderata* de notre société compliquée, de se développer par elle-même, sur elle-même, comme le figuier des Banians, dont les branches deviennent des arbres en touchant terre. Si petitement commencée par Mlle de Grandpré, qui habille une femme demi-nue, l'OEuvre des Libérées a pris les proportions que j'ai fait connaître. Ce n'est pas assez ; de même que les hôpitaux de Paris ont un hospice de convalescence au Vésinet, elle rêvait depuis longtemps de posséder une maison de convalescence morale où, entre la claustration pénitentiaire et les périls de la vie libre, on pût faire une sorte d'apprentissage qui permît d'affronter la responsabilité de soi-même sans la laisser tomber en défaillance. Ce rêve, elle est en train de le réaliser d'une façon ingénieuse et nouvelle. Tout asile qui abrite de nombreux pensionnaires prend les apparences, sinon le caractère, d'une caserne ou d'un couvent, selon que l'on y reçoit une direction laïque ou religieuse. La règle est uniforme, elle s'impose aux natures les plus diverses, aux habitudes les moins semblables ; l'indulgence peut la tempérer, mais le bon ordre exige qu'elle soit maintenue. Là rien ne rappelle l'esprit de famille et c'est ce que l'œuvre cherche surtout à susciter et à entretenir chez les pauvres femmes sans appui dont elle a accepté la charge. Elle veut leur donner le repos intermédiaire qui leur permettra de secouer le souvenir de la prison, et néanmoins leur laisser une liberté dont leur initiative profitera pour faire des démarches en vue de découvrir et d'obtenir une condition. Plutôt que de laisser ces malheureuses sur le pavé avec les quelques sous qui leur ouvriront les portes d'un garni, l'œuvre les recueille, les loge et les nourrit, non pas dans une maison, mais dans des maisonnettes. Elle vient de créer, sans peut-être s'en douter, les petits asiles où la misère trouvera l'étape du réconfort, de la confiance, de la dignité, si la charité les adopte.

De Paris à Saint-Cloud, ce n'est plus qu'une grand'rue très peuplée qui se divise en plusieurs communes, dont Billancourt est la plus importante. Là, sur des voies nouvellement ouvertes, on a loué deux maisons, dont le loyer, — 500 francs par an, — indique l'exiguïté. On pourrait les appeler des infirmeries temporaires, car on y dépose pendant quelques jours et au besoin pendant quelques semaines les blessés du vice et de la pauvreté. On n'y souffre pas. Je les ai visitées par un temps glacial ; un feu de coke brûlait dans

la grille de la cheminée, l'air y était tiède et l'on y travaillait de bon cœur. C'est la maison comme il en existe tant aux environs de Paris, la maison de l'ouvrier qui a fait des économies et dont le plaisir consiste, pour se défatiguer le dimanche, à se donner une courbature en travaillant à son jardin. Tout est petit : le couloir d'entrée, la maison, l'escalier, la cuisine, les chambres, le jardinet muni d'un puits et où s'élève l'inévitable gloriette tapissée de vigne vierge. C'est propret, d'apparence modeste et garni un peu à la diable, de meubles, d'ustensiles, de tableaux même donnés par quelque bienfaiteur qui déménageait. Quatre lits dans une chambre, c'est le dortoir des femmes ; trois couchettes dans une autre pièce, c'est le dortoir des enfans. Dans la salle à manger, une fillette de seize ans à peine faisait « une page d'écriture » qu'elle copiait dans un livre d'histoire. C'est Mme de Barrau qui exige que les libérées illettrées, — et elles sont nombreuses, — soient, autant que possible, assidues à s'instruire, c'est-à-dire acquièrent quelques notions de lecture, d'écriture et de calcul. Elle a raison; c'est un outil de plus qu'elle place entre les mains de la femme, qui devra son existence à son travail.

La jeune fille qui commence si tard son apprentissage scolaire et qui, chose rare, écrit mieux qu'elle ne lit, est de celles dont on dit volontiers : elle n'a pas de défense. Assez grande, de visage allongé, avec les pleines joues de l'adolescence, bien faite et de regard timide, elle a je ne sais quoi de faible et d'amolli qui indique une volonté flottante. La main longue a des doigts en fuseau, bien séparés, de forme fine, qui doivent être naturellement adroits et habiles aux ouvrages délicats : là sera peut-être le salut. Elle est sortie de la prévention de Saint-Lazare avant de comparaître devant la justice; donc sur elle nulle flétrissure. Son histoire est des plus simples; c'est celle de beaucoup de pauvres filles que le diable a tentées, parce que, dans le milieu misérable où elles avaient toujours vécu, elles n'avaient jamais eu à repousser de tentations. Née dans un hameau, elle est la plus âgée de six enfans ; son père et sa mère, paysans pauvres, cultivent quelque lopin de terre dans un des départemens maritimes du nord-ouest de la France. Quand elle eut quinze ans et demi, on l'envoya à Paris : « Va ! Bon vent de fortune, tu es dans la ville où l'or ruisselle ; tu n'auras qu'à te baisser pour en ramasser. » Elle ne savait rien que traire les vaches et sarcler le sillon; elle savait aussi distinguer l'avoine du froment, science peu appréciée des Parisiens. Elle se plaça comme bonne à tout faire ; c'est le lot de celles qui ignorent tout. Elle était soumise, ne regimbait point contre les rebuffades, était peu payée et admirait les robes de soie que, de la fenêtre de sa cuisine, elle

voyait passer dans la rue. Un jour, sur une table de toilette, elle aperçut des boucles d'oreilles qui valaient peut-être 15 ou 20 francs la paire; elle les regarda avec convoitise, les essaya, trouva qu'elles lui allaient bien et les garda. On chercha les boucles d'oreilles, on interrogea la servante, qui se mit à pleurer et avoua son larcin : « Ç'a été plus fort que moi. » On la traita de voleuse et on la fit arrêter. Conduite au dépôt, ahurie, ne se rendant pas compte de ce qui lui arrivait, terrifiée, répondant à peine aux questions qu'on lui adressait, elle n'y resta pas longtemps et fut transférée comme prévenue à Saint-Lazare. C'est là que l'Œuvre des Libérées la découvrit.

Le cas était grave, car si la faute était minime, les conséquences pouvaient en être redoutables : vol domestique ; article 386 du code pénal : réclusion. La pauvre fille n'avait pas encore seize ans accomplis; on admettrait qu'elle a pu agir sans discernement et, alors, — par grâce, — elle sera enfermée jusqu'à sa majorité dans une maison de correction paternelle. Entre ces deux maux quel est le moins cruel? Il serait difficile de le dire. Les dames de l'œuvre eurent pitié de cette enfant ; un tel sauvetage à opérer, le salut d'une existence entière à assurer, il y avait là de quoi tenter leur bon cœur, et elles se mirent en rapport avec la « bourgeoise » qui avait déposé la plainte. C'était une femme rèche et dure; à tout ce qu'on lui disait, elle répondait : « Tant pis pour elle, ça lui servira de leçon ! » Il ne fallut pas moins de deux mois d'objurgations et de prières avant d'obtenir que cette femme vertueuse pour les autres jusqu'à la barbarie consentît à retirer sa plainte. Les dames de l'œuvre furent enfin victorieuses ; elles emportèrent la petite fille à Billancourt, où je l'ai vue apprenant à écrire. Dès à présent, si elle est vaillante au travail, son sort est assuré ; aussitôt qu'elle sera remise des émotions qu'elle a subies et qui l'ont quelque peu ébranlée, elle entrera en qualité d'apprentie dans une industrie de luxe où l'agilité de ses doigts ne lui sera pas inutile. L'œuvre la suivra des yeux, l'encouragera, fera acte de maternité vis-à-vis d'elle et au besoin lui conservera sa place dans la maisonnette où elle a trouvé asile. Si celle-là n'est pas sauvée à toujours, je serais bien surpris.

La seconde maison ressemble à la première; j'y vois trois femmes occupées à ravauder des bas, un peu maladroitement, comme si leurs mains avaient perdu l'habitude de l'aiguille. Deux d'entre elles sont marquées moins par l'âge peut-être que par les privations ou les excès; le doigt brutal de la misère ou de la débauche a martelé leur visage : lèvres flétries, joues pendantes, paupières lourdes ; elles semblent envahies par une sorte de somnolence qui donne du

vague à leurs regards et de la lenteur à leurs gestes. Toutes deux ont commis le même délit : vagabondage. Sans ressource, n'ayant même pas deux sous pour avoir place à la paille dans le plus infime des garnis, l'estomac vide, grelottant de froid, l'une au boulevard Sébastopol, l'autre sur le boulevard Montparnasse, elles sont entrées dans un poste de police en disant : « Je n'en puis plus, arrêtez-moi. » L'expression dont elles se servent est celle du soldat qui a trop longtemps soutenu un combat inégal, qui jette ses armes et est fait prisonnier ; elles disent : « Je me suis rendue. » Dans ce cas-là, les sergens de ville sont très bons : ils font place auprès du poêle à la malheureuse qui se réchauffe, ils lui donnent à manger et bien souvent font entre eux une collecte, afin de lui remettre ce qu'au régiment on appelle le sou de poche.

La troisième femme est tout autre. Elle vient d'avoir dix-huit ans. Elle est grande et d'ossature vigoureuse. Des cheveux blonds encadrent le front bombé, le visage est très pâle, le regard est inquiet, les lèvres sont minces avec une expression amère. Elle a quelque chose de l'animal qui a été chassé et qui sursaute, croyant toujours entendre l'aboi des chiens derrière lui. Elle n'est pas laide, mais la beauté du diable, cette fleur de jeunesse dont les joues sont veloutées, lui fait défaut; elle est hâve comme si, pendant longtemps, elle n'avait vécu que de privations. Elle est mariée ; son mari a vingt-deux ans ; ils s'aimaient, et courageusement, — imprudemment, — ont accroché leur pauvreté l'une à l'autre. Sans doute ils ont chanté ce couplet d'un ancien vaudeville :

Unissons nos deux infortunes,
Nous en ferons peut-être du bonheur !

La misère fut pesante ; point d'ouvrage, on en cherchait et l'on n'en trouvait pas ; successivement tout ce qui représentait une valeur quelconque fut engagé au mont-de-piété. Un soir que ces deux malheureux n'avaient point mangé depuis vingt-quatre heures, ils entrèrent dans un restaurant de bas étage et se firent servir à dîner. Le total de la dépense s'élevait à quarante-deux sous ; lorsqu'il fallut payer, l'homme fit mine de fouiller dans ses poches, parut surpris et déclara qu'il avait oublié son porte-monnaie. On appela les sergens de ville, et les deux affamés, après une nuit passée au « violon, » furent écroués au dépôt, où l'Œuvre des Libérées les aperçut. Le gargotier fut immédiatement désintéressé et, sans hésitation, fit mettre à néant la plainte qu'il avait déposée. La femme fut conduite à l'asile, où elle restera jusqu'à ce qu'elle soit un peu « refaite, » pendant qu'on lui cherche une condition ; quant à son mari,

on espère le faire admettre promptement dans une des usines de Billancourt, car il est de principe chez les dames de l'œuvre de rapprocher autant que possible les personnes appartenant à la même famille.

Les petits asiles sont placés sous la direction de femmes choisies par l'œuvre : logées, éclairées, chauffées, elles reçoivent un franc par jour et par pensionnaire, mais elles sont chargées de pourvoir à la nourriture. Dans la cuisine, j'ai soulevé le couvercle d'une casserole et j'ai découvert un ragoût de veau aux carottes qui mijotait en dégageant un fumet de bon aloi. L'utilité de ces maisons de refuge sera appréciée, lorsque l'on saura qu'en 1886, on y a fait mille cinq cent quatre journées de présence, sans compter que, pendant deux cent cinquante nuits, on a donné l'hospitalité à des femmes qui, travaillant le jour au dehors, venaient y dormir. Ce monde, qui de sa vie passée a dû garder quelques oscillations, est-il tout à coup devenu irréprochable? J'ai voulu, comme l'on dit, en avoir le cœur net, et je m'en suis allé trouver le maire de la commune. C'est un homme fort expert en matière administrative et de cœur charitable ; la crèche, l'école maternelle, l'hospice des vieillards de Billancourt, peuvent servir de modèle sous le triple rapport de l'installation, de la bonne tenue et de l'économie. A ma question, quelle est la conduite des femmes protégées par l'Œuvre des Libérées de Saint-Lazare, il a répondu : « Jamais elles n'ont donné lieu à aucune plainte; vous entendez, jamais; je les aide, lorsqu'il y a lieu, en leur accordant des bons de pain, de viande, de chauffage: des bons de lait, si elles ont des enfans; c'est à cela que se borne mon intervention, car, je vous le répète, non-seulement je n'ai pas à sévir, mais je n'ai même pas eu d'observation à adresser à une seule d'entre elles. »

Un fait prouve que le maire ne s'est point trompé : plusieurs pensionnaires des petits asiles ont été pourvues de conditions à Billancourt même, y restent et ne sont point mécontentes de leur sort. Une seule catégorie de femmes est résolument mise en dehors de l'action de l'œuvre : c'est la catégorie des femmes qui boivent; celles-là sont ingouvernables, puisqu'elles ne se possèdent plus, et elles sont incorrigibles, car l'alcoolisme est une maladie chronique avec accès aigus. Une dame patronnesse me disait énergiquement : « On guérit du vol, on ne guérit pas de l'eau-de-vie. » On est donc forcé de les abandonner; plus tard, l'assistance publique les recueillera et les internera à la Salpêtrière dans la section des aliénées. Quant aux autres, à celles qui ont passé ou qui auraient pu passer devant la police correctionnelle pour des délits de droit commun, on n'en désespère pas. Il est rare que celles qui se donnent de

plein cœur à l'œuvre réparatrice n'en soient pas récompensées et ne finissent pas par se redresser tout à fait. Il leur faut du courage, de la résignation, et bien souvent savoir se vaincre à force d'humilité. Les maîtresses, — bourgeoises ou patronnes d'atelier, — chez qui vont servir ces malheureuses, ne sont point toutes des créatures angéliques, tant s'en faut. Les âmes charitables et pénétrées de noblesse ne sont point rares, je le sais; beaucoup de femmes qui acceptent des libérées de Saint-Lazare, dont on ne leur a point laissé ignorer les antécédens, sont bonnes dans l'acception large du mot; elles s'associent de leur mieux aux efforts tentés par l'œuvre et, à force de patience, de douceur, essaient de ramener des esprits que le vice a mal conseillés, que la punition a affaissés et qui, malmenés par le sort ou par leur faiblesse, restent méfians des autres et d'eux-mêmes. Presque toujours c'est la mansuétude qui triomphe et fait naître des dévoûmens dont parfois on reste surpris. L'ancienne détenue en accomplissant tous ses devoirs a reconquis tous ses droits.

Malheureusement, il n'en est pas toujours ainsi. Plus d'une femme, de caractère dur et de calcul parcimonieux, va prendre une servante parmi ces déclassées de la prison, parce qu'elle sait qu'elle aura « barre sur elle, » lui donnera des gages dérisoires, l'accablera de besogne et la tiendra toujours à merci par l'abjection même de son passé. Celles que leur mauvaise fortune pousse chez de telles maîtresses deviennent des souffre-douleur et peuvent se croire aux travaux forcés. A la moindre étourderie, à la moindre erreur de service, la litanie des reproches commence et recommence : « Vous savez, ma fille, il ne faut point oublier où je vous ai ramassée, et que sans mon bon cœur vous seriez encore dans le ruisseau; ce n'est pas tout que d'avoir été voleuse et d'être reprise de justice, il faut obéir et tâcher d'être moins bête. » La malheureuse courbe la tête comme un chien battu et ne souffle mot; il lui semble que tout l'édifice social pèse sur elle et que l'on va venir la chercher pour la reconduire en prison. Les avanies se renouvellent; elle les supporte encore, elle les supporte toujours et finit par en prendre l'habitude ; à moins qu'un jour l'exaspération ne la saisisse et qu'avec une maladresse calculée, elle ne laisse tomber une lampe alimentée d'huile de pétrole qui met le feu à la maison où l'on s'est plu à la faire souffrir.

Le nombre des femmes que l'Œuvre des Libérées de Saint-Lazare parvient à retirer du bourbier où elles croupissaient est-il considérable? Des chiffres officiels peuvent répondre : 1,412 femmes, je l'ai dit, ont passé au vestiaire pendant le cours de l'année 1886; sur cette quantité, 216 y sont retournées, réclamant l'intervention,

les conseils de la société, ou venant lui apporter témoignage de gratitude; celles-là sont en volonté de bien faire et y réussissent. Plus du sixième, c'est beaucoup, c'est de la charité placée à gros intérêts; de tels résultats sont pour encourager et prouvent combien cette œuvre de salut est utile. Les femmes de bien qui s'y consacrent n'ont d'autre but que de secourir des malheureuses et de leur enseigner à nouveau l'exercice du devoir qu'elles ont oublié, en admettant qu'elles l'aient jamais connu. Ce but a été singulièrement dépassé, car elles font acte de préservation sociale : en protégeant l'individu, elles sauvegardent la collectivité; en arrachant les prévenues, les anciennes détenues à la circulation du vice, elles neutralisent dans une certaine mesure les dangers qui sans cesse menacent l'agglomération parisienne. La sécurité publique leur doit quelque reconnaissance; lier le mal, l'enfermer dans le bien, l'empêcher d'en sortir, c'est une action méritoire que l'OEuvre des Libérées accomplit avec énergie.

Que les dames sociétaires me permettent, en terminant, de leur adresser un conseil; c'est celui d'un homme qui a sondé certaines plaies sociales et qui, de son étude, a rapporté une conviction que ni les polémiques intéressées, ni l'hypocrisie des doctrines préconçues, ni les illusions des esprits enthousiastes n'ont jamais pu ébranler. L'œuvre n'agit à Saint-Lazare que sur les prévenues et sur les détenues, c'est-à-dire sur les femmes coupables ou innocentes que la justice attend et que la justice a punies. Qu'elle s'en tienne là. Il est une section de la vieille geôle où l'œuvre ne doit jamais apparaître; elle n'y rencontrerait que la déception même, la déception faite de lâcheté, de mensonge et de perversion inconsciente. Celles que l'on rassemble là, comme un troupeau de brebis galeuses, sont atteintes d'un mal plus invétéré, plus grave, plus incurable que l'alcoolisme; il est possible que le corps en vive, mais, à coup sûr, l'âme en meurt. Sur cette catégorie de créatures que nul mot honnête ne peut désigner, l'administration chargée du soin de la salubrité publique a seule qualité pour agir, comme elle a qualité pour faire enlever les ordures de la voie publique, prescrire des mesures préventives en cas d'épidémie, arrêter les malfaiteurs et faire jeter à la rivière les vins frelatés. A Saint-Lazare, il y a plusieurs prisons : que l'OEuvre des Libérées reste résolument confinée dans celle où elle a déjà rendu tant de services.

MAXIME DU CAMP.

LES

DÉBUTS D'UN PROTECTORAT

LA FRANCE EN TUNISIE.

II[1].

LES RÉFORMES ACCOMPLIES, LES PERSPECTIVES D'AVENIR.

I.

Les deux obstacles qui nous arrêtaient au début n'existent plus, le chemin est libre; qu'allons-nous entreprendre? La suppression de la commission financière et celle des capitulations étaient plutôt deux grandes victoires que des réformes, deux victoires qui nous ouvraient le pays, mais qui nous y laissaient tout à faire. Nous avons vu se réorganiser les finances et la justice, mais ce n'est pas tout; un état ne se constitue pas uniquement avec des percepteurs et des juges; toute la fortune de la Tunisie est dans son sol; parmi les lois dont nous parlions dans la première partie de cette étude et que nous avons pris garde de ne pas remplacer à la légère, en existe-t-il une qui puisse servir de base à nos projets de réforme, qui réponde aux besoins nouveaux, qui détermine les droits de propriété de chacun, permette de vendre et d'acheter la terre en toute sécurité? Non, une loi aussi essentielle, il nous la faut parfaite; elle est à créer. — Cela fait, le sol ne produira que si ses proprié-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

taires comptent sur une possession tranquille, si on leur donne le moyen d'exporter leurs récoltes, de perfectionner leurs méthodes de culture, d'entrer en relations avec des consommateurs, des marchands, c'est-à-dire que tout en légiférant il faut encourager le travail indigène et l'immigration des Européens, des Français surtout, percer des routes, ouvrir des ports, y attirer l'activité des échanges, exploiter les richesses naturelles, mines, sources, forêts, assainir les villes, avoir une police, une armée, répandre partout l'instruction : et cela sans recourir à l'emprunt, sans demander même une subvention à la France.

La nouvelle administration a bravement entrepris de venir à bout de cette tâche ; la collection du *Journal officiel* tunisien nous fournit la liste de ses innovations depuis quatre ans et forme un précieux exposé de notre système actuel de colonisation ; on n'a pas manqué d'y puiser quand il s'est agi d'organiser un second protectorat dans l'extrême Orient, et l'Algérie elle-même en a fait déjà son profit.

Avec cette série de réformes intérieures s'ouvre une nouvelle période de notre occupation, la période, nous ne dirons point pacifique, le mot serait trop beau, mais laborieuse, celle de la lutte d'un gouvernement débarqué de la veille contre des habitudes séculaires et les illusions des nouveau-venus, de la lutte pour l'égalité dans un pays où le privilège était la règle, où la plupart des immigrans français arrivaient en croyant que ces privilèges seraient maintenus et même augmentés à leur profit.

Nous avons parlé des résistances que nous opposèrent les étrangers, résistances que les avantages immédiats de notre occupation ont fait cesser très vite ; en réalité, la terre doublant de valeur, le travail abondant, ils gagnaient beaucoup au protectorat ; des escouades de Maltais et de Marocains, qui comprennent et parlent tant bien que mal l'arabe de Tunis, arrivaient par tous les bateaux ; plus nombreux encore, les Siciliens, les Calabrais. Les Maltais, catholiques fervens, plus attachés à la croix qu'au drapeau, se groupaient autour du cardinal Lavigerie, leur véritable souverain, et multipliaient les protestations de sympathie pour la France, sa patrie. Les Italiens, plus positifs, firent d'excellentes affaires : les plus pauvres s'engageaient comme terrassiers, vignerons ; les plus riches achetaient des terrains à Tunis et dans les principales villes de la régence en prévision de la hausse qui devait infailliblement résulter de notre occupation et les revendaient jusqu'à dix fois leur valeur : en un mois (août 1886), 102 de leurs bâtimens, de faible tonnage il est vrai, entrent à La Goulette, tandis que ceux de la France et des autres nations n'y sont ensemble qu'au nombre de 36 ; le nombre total de leurs navires dans les divers ports

de la régence, en 1884-1885, a été de 1,456; celui des Français, de 833; l'année suivante (1885-1886), nous arrivons, pour les nôtres, au chiffre de 943, mais eux à 2,177; le tonnage toujours en notre faveur; nous dirons un peu plus loin le chiffre non moins frappant des passagers. Leur chemin de fer a été sauvé de la ruine par le transport de nos officiers, de nos fonctionnaires et de nos touristes; ils se sont rendus adjudicataires, les premiers et en grand nombre, des travaux à entreprendre pour le compte du génie ou des subsistances à livrer à notre intendance. Quant aux Marocains, comme les nègres, ils se contentent de salaires si faibles qu'ils sont toujours sûrs, étant très robustes, de trouver de l'ouvrage.

Et les Français? on ne voit pas bien ce qu'ils gagnaient, eux, au protectorat. N'avions-nous envoyé nos troupes dans la régence que pour l'avantage d'autrui? Ces questions se posent d'elles-mêmes, infailliblement, à l'origine de toute entreprise coloniale. Les émigrans poursuivent un but immédiat : des bénéfices personnels dans le présent; l'état en poursuit un autre, parfois éloigné : des avantages généraux auxquels il doit subordonner, souvent même sacrifier les intérêts particuliers du premier jour, sa principale préoccupation étant de ne pas imposer des charges trop lourdes à la métropole. A la longue, le gouvernement peut faire comprendre aux émigrans qu'en fin de compte il travaille pour eux ou pour leurs fils et leur montrer des résultats; mais, au début, il ne peut répondre aux exigences que par des promesses, le désaccord est inévitable; voyons ce qui s'est passé à Tunis.

Les Français que nous y avons trouvés établis étaient maîtres de la prépondérance sous le régime consulaire, autrement dit favorisés entre tous les habitans : les premiers, ils durent se plier à la discipline nouvelle, donner l'exemple, abdiquer leurs prérogatives. De 1883 à 1884, ils furent les seuls à ne pas avoir une justice d'exception; seuls ils étaient déclarés en faillite, seuls ils ne pouvaient retarder l'exécution des jugemens rendus contre eux. Groupés autour du résident, comme autrefois autour de leur consul, leur attitude fut cependant patriotique et sage : ils attendirent, sans protester, les dédommagemens de l'avenir. Mais les nouveau-venus, rivaux naturels des anciens, ceux qui n'avaient ni maison, ni famille, ni relations pour les aider à prendre patience, ceux qui, ignorans des mœurs, de la langue, débarquaient avec des espérances ou des appétits sans limites et peu de ressources, quel fut leur désappointement quand ils virent s'organiser une administration dont ils attendaient des largesses et qui apportait de Paris ce programme : des économies, pas de colonisation officielle, peu de fonctionnaires! On avait beau leur dire qu'avant de distribuer les trésors que

promettait la Tunisie, il fallait relever les ruines sous lesquelles nous l'avions trouvée écrasée, ils répondaient qu'ils n'entendaient rien à la politique, qu'ils arrivaient pour travailler, pour réussir au plus vite et coûte que coûte. Beaucoup d'entre eux, trop audacieux, avaient rompu leur établissement en France, brûlé leurs vaisseaux : ils n'accusaient pas leur excès de confiance, mais le protectorat, de les ruiner. La plupart étaient convaincus que nous avions intérêt à prendre la Tunisie à notre charge et considéraient comme des compromissions coupables les ménagemens dont nous usions envers le bey ; ils disaient bien haut, écrivaient partout qu'il fallait oser, aller de l'avant, prendre la succession du bey, comme si une succession ne transmettait jamais de dettes. Il va sans dire que les émigrans n'étaient pas tous des travailleurs ; quelques-uns virent dans les déceptions très naturelles de leurs compagnons un moyen d'embarrasser le gouvernement du protectorat, une occasion de lui déclarer la guerre ; cette occasion seule valait pour ceux-là le voyage ; ils couraient la chance de faire peur et d'obtenir pour eux-mêmes par la menace les satisfactions qu'ils prétendaient réclamer pour autrui ; en tout cas, ils faisaient grand bruit pour être connus, revenir en France avec une espèce de nom, l'autorité d'hommes qui ont vu les choses de près, qui en savent long, qui vont tout dire... et le fait est qu'en France ils trouvaient des auxiliaires ou des dupes, réussissaient à organiser contre la nouvelle administration une campagne en règle.

Le public ne les prenait pas au sérieux, dira-t-on, le gouvernement était là pour les démentir. Nous touchons au point délicat : le public n'était pas favorable, on le sait, à l'occupation de Tunis, pas plus qu'à celle du Tonkin et de Madagascar ; très indifférent et naturellement ignorant en matière de politique coloniale, il avait laissé sans protester en 1882 les Anglais intervenir seuls en Égypte, cette terre pourtant si riche et si française ; sa mauvaise humeur, disons plus, sa malveillance contre toute entreprise lointaine, était générale, et le gouvernement, pour ne pas se discréditer, devait, autant que possible, convertir ou du moins apaiser les mécontens, plutôt que de les repousser avec éclat. Cette malveillance générale et qui menace de paralyser l'action de la métropole dans nos colonies, il est difficile et ce n'est d'ailleurs pas ici la place d'en exposer complètement les causes multiples, mais il est nécessaire d'en indiquer les principales.

D'abord le public français se demande ce qu'on entend par des colonies et à quoi elles servent. Avant la révolution, puis sous la restauration jusqu'en 1848, nous considérions généralement nos colonies comme des contrées exotiques que nous exploitions au profit de notre commerce et du trésor ; mais aujourd'hui tout le

monde sait que, si elles donnent quelque essor à nos exportations, elles nous coûtent beaucoup d'argent; il faut des calculs compliqués pour estimer très approximativement ce qu'elles nous rapportent, tandis qu'il suffit d'examiner le budget de nos dépenses pour voir ce que nous payons pour elles. Nous ne les exploitons plus; ce mot « exploitation » nous a fait horreur, on l'a jugé indigne de figurer dans notre langue; obéissant à une inspiration trop libérale et à notre amour pour la symétrie, nous avons décidé, en dépit de la distance, des différences de mœurs et de races, qu'elles devaient faire partie de notre territoire; elles envoient leurs députés, leurs sénateurs au parlement de Paris; bien loin de les exploiter, nous les civilisons, nous essayons de nous les assimiler. En Algérie, nous avons naturalisé les israélites, qui occupaient à tort ou à raison le dernier degré de l'échelle sociale, nous en avons fait du jour au lendemain des électeurs, nous avons livré le pays à une population qui, de l'aveu de tous, était sinon indigne, du moins tout à fait incapable de l'administrer; de même l'émancipation des nègres, combinée avec le suffrage universel, a abandonné les Antilles à une majorité hostile aux blancs, par conséquent à nous-mêmes, paresseuse et rétrograde, qui menace de ramener ces belles régions à l'état de barbarie dont nous les avions tirées; et encore, la suppression de l'esclavage en Algérie, tout en aggravant incontestablement la condition des noirs, vendus quand même, mais à vil prix et à des acquéreurs barbares, nous a fermé l'intérieur du continent africain, enlevé par suite un commerce immense, le plus grand des avantages que nous assurait l'occupation du littoral. Bienfaiteurs plus que négocians, dans nos expéditions lointaines, les services à rendre à l'humanité nous tentent plus que les profits; loin de recevoir, nous subventionnons : l'ordre des choses est renversé.

Cependant des Français, non-seulement les contribuables, mais le petit nombre de nos compatriotes qui s'expatrient pour tenter la fortune, sont les premières victimes de cette générosité. Nos émigrans se trouvent en concurrence avec une population qui n'a de français que le nom et qui use le plus souvent contre eux de son expérience et des droits politiques que nous lui avons conférés; ils ont donc bien des chances de ne pas réussir et reviennent en France justement désappointés. Tant de désenchantemens ne sont pas faits pour enthousiasmer l'opinion. En outre, le nouveau monde et la Russie font une concurrence écrasante aux productions des colonies comme à celles de l'Europe; les Hollandais eux-mêmes ne vendent plus qu'à bas prix ces sucres et ces cafés dont ils tiraient jusqu'à ces derniers temps de si gros bénéfices; beaucoup d'entre eux qui se reposaient au pays natal sont obligés de retourner aux Indes et demandent au gouvernement des secours : depuis près de quinze

ans, le budget de Java est en déficit. Comment finiront ces crises économiques? Avons-nous l'espoir de nous en tirer mieux que nos voisins les plus expérimentés ou que les états les plus favorisés? de faire triompher nos exploitations relativement peu étendues sur celles dont se couvrent si rapidement les deux Amériques? Tant de mécontentemens d'une part et d'incertitudes de l'autre donnent à réfléchir. Les communications deviennent de jour en jour plus faciles; on voyage, on se renseigne. on va voir les choses de près; on cherche à résoudre non-seulement suivant des principes, mais en s'appuyant sur les faits, des questions qu'on avait plus ou moins discutées jusqu'ici sans bien les connaître.

Le résultat de ces réflexions et de ces enquêtes est que la France se trouve mal récompensée de ses sacrifices; elle est lasse d'être généreuse à son détriment. N'oublions pas non plus qu'une préoccupation plus grave que toute autre l'absorbe : elle a, trop récemment, versé tant de sang, dépensé tant de son or pour sa propre défense, qu'elle se refuse à en répandre encore quand on lui en demande pour d'autres que pour ses vrais enfans et qu'elle accueille avec défiance toute entreprise qui risquerait de l'affaiblir. Quinze ans après Waterloo, elle ne se souciait guère de purger la Méditerranée des corsaires barbaresques et de prendre Alger : elle tenait si peu à la Tunisie après 1870 qu'on la lui offrit au congrès de Berlin et qu'elle la refusa. Elle traverse une de ces crises pour ainsi dire périodiques et qui attestent plutôt un excès de vie que de l'abattement, crises qui font douter d'elle ceux-là seuls qui ne connaissent pas son histoire, qui oublient quels sont ses réveils; elle est devenue, — oh! momentanément, — positive; ses jeunes écrivains ne pensent plus aux nègres de Saint-Domingue, ni au sort des petits Chinois; ils veulent, au contraire, être modernes, c'est-à-dire de leur pays et de leur temps, cherchent dans la réalité plutôt que dans le rêve leurs inspirations, et ceux d'entre eux qui depuis quinze ans se consacrent à l'étude des questions économiques ne se contentent plus de colonies qui nous font honneur, mais, interprètes d'un sentiment vraiment national et dont nous n'avons nullement à rougir après tout ce que nous avons donné déjà de nous-mêmes à l'humanité, demandent qu'elles nous enrichissent. Voilà pourquoi en Tunisie, le jour où l'hésitation ne fut plus possible, quand il fallut intervenir, on essaya le système du protectorat. Le système a réussi, mais les vrais résultats n'ont été connus que peu à peu, ils étaient contestés; beaucoup sont encore à venir et par conséquent ne peuvent avoir raison que lentement et incomplètement des préventions générales; le monde seul des hommes politiques se rend compte de ce qui a été fait, la masse de la nation ignore.

Ce qu'elle sait bien, en revanche, et nous arrivons à la principale cause d'impopularité de nos expéditions lointaines, c'est que nous n'avons pas d'armée coloniale, autrement dit que nul en France ne peut se croire en temps de paix. Chacun étant aujourd'hui soldat, les électeurs, ouvriers, laboureurs, commerçans, rentiers, consentent à se séparer momentanément de leurs fils et à les envoyer sous les drapeaux pour la défense du territoire; mais les voir exposés à s'embarquer pour des contrées inconnues, malsaines, à aller combattre des sauvages, Touaregs, Hovas, Pavillons-Noirs, en Afrique, à Madagascar ou en Chine! Cette perspective les mécontente d'autant plus qu'ils entendent contester l'utilité de leurs sacrifices. Là-bas, les pauvres enfans subissent pour leur entrée dans la vie de rudes épreuves; ils sont trop jeunes, non pour se battre bravement, mais pour supporter les fatigues, les marches forcées, les fièvres auxquelles résistent seules des troupes spéciales aguerries; beaucoup succombent; d'autres prennent le mal du pays : ils sont trop loin, leur isolement dure trop longtemps; s'ils tombent malades, ils désespèrent; quand ils écrivent, ils savent que leurs lettres ne seront pas lues avant un mois; où seront-ils quand ils recevront les réponses, les recevront-ils jamais? En France, on se communique avec attendrissement ces lettres, on se les montre de maison en maison, dans les villages; les journaux de la ville les publient, et, en les lisant, ceux-là mêmes qui ont reçu de leurs enfans de bonnes nouvelles se demandent ce qu'apportera le prochain courrier; des milliers de familles vivent dans une angoisse communicative, les députés sont assiégés par les électeurs influens. Sommés d'avoir à faire cesser au plus vite ces maudites campagnes, il faut qu'ils parlent, sous peine d'être accusés de négligence; ils interpellent le gouvernement, et si par malheur survient un échec passager, si l'issue d'un combat est douteuse, la chambre elle-même est prise de panique; si elle ne renverse pas le gouvernement, elle l'oblige à rappeler trop tôt ou en trop grand nombre des troupes pour rassurer le pays : tous les sacrifices déjà faits sont compromis, le plus souvent à recommencer. On a dit : Ce sont les effets du suffrage universel; erreur; — lisez l'ouvrage de M. Camille Rousset : « Pendant la moitié des dix premières années de la conquête (de l'Algérie), » — il y a par conséquent cinquante ans, « la chambre n'eut le courage ni de répudier absolument la conquête, ni de faire tout d'un coup les sacrifices d'hommes et d'argent que son hésitation rendait de jour en jour plus considérables et plus nécessaires, et, pendant qu'elle paralysait la conquête, ses discussions passionnées allaient réveiller périodiquement chez les indigènes l'espoir de la délivrance et les encourager à la révolte. »

Nous savons ce que nous a coûté le rappel prématuré de nos troupes au mois de juin 1881 en Tunisie. En Chine et à Madagascar, nos généraux et nos amiraux, dans la crainte d'alarmer la chambre, devaient y regarder à deux fois avant d'employer les moyens ou de prononcer les paroles qu'il fallait pour intimider nos ennemis; s'ils lançaient un ultimatum, c'est à Paris qu'on perdait la tête, le ministère était obligé de se donner beaucoup de peine pour en atténuer la portée. En s'apitoyant bruyamment sur le sort de nos soldats, on les affaiblissait, on multipliait et on augmentait leurs périls; le télégraphe, la presse étrangère, rassuraient nos adversaires, leur donnaient courage en leur montrant nos régimens comme des troupes isolées que refusait de suivre la nation. On rendait en outre impossible la tâche des négociateurs qui venaient après notre armée.

Ne craignons pas de le répéter, sans armée coloniale, toute expédition lointaine est impopulaire, par conséquent difficile à mener à bonne fin. Les Hollandais, qui ont vécu jusqu'à ces dernières années de leurs colonies orientales, et qui ne devraient reculer devant aucun sacrifice pour les conserver, ont inséré dans leur constitution un article qui interdit l'envoi aux Indes d'un seul homme de leur armée; ils recrutent des volontaires; pas un des leurs n'est exposé à s'en aller là-bas contre son gré: ainsi, tout profit pour eux à coloniser. — Les Portugais, qui ne sont pas non plus novices en cette matière, et qui ont pourtant donné à leurs colonies une organisation très libérale, les considérant même, à regret il est vrai, comme faisant partie du territoire national, suivent la même règle sans qu'elle soit inscrite dans leur constitution; leur armée territoriale est distincte de celle qui demeure aux colonies; celle-ci recrute des indigènes, des nègres mêmes, qui parviennent jusqu'au grade d'officier, et des disciplinaires. Les officiers portugais qui consentent à s'expatrier gagnent un grade; un capitaine quitte Lisbonne pour être commandant à Saint-Thomas, par exemple. — L'armée anglaise est également composée de volontaires; on peut dire qu'elle est exclusivement coloniale; ce sont les milices qui ont la garde du territoire. — Plus qu'aucun autre peuple, sous son incomparable climat, le Français est heureux chez lui, ses enfans sont gâtés, restent dans la famille, où ils sont peu nombreux, très tard, jusqu'à l'âge mûr; il est par conséquent moins porté qu'un autre à s'en séparer, il ne s'y résigne que pour leur bien, et quand ils ont chance de gagner leur vie ou d'acquérir une position. La prudence la plus élémentaire commande donc de ne pas lui imposer cette séparation sans un impérieux et exceptionnel motif, quand nous voyons des gouvernemens plus libres de leurs

actions que le nôtre, puisqu'ils n'admettent ni le suffrage universel ni le service militaire obligatoire pour tous, ne pas l'exiger de leurs nationaux.

Le jour où notre armée coloniale, dont les élémens sont tout prêts, sera constituée, il serait hardi de croire que l'opinion deviendra subitement favorable aux entreprises d'outre-mer, mais elle sera moins nerveuse; la chambre, moins tourmentée, jugera avec plus de sang-froid et de patience les vicissitudes de notre action à l'étranger; le gouvernement, moins attaqué, pourra défendre ses agens avec plus de force, et ceux-ci auront plus d'autorité. A Tunis, hâtons-nous de le reconnaître, le résident a été constamment soutenu par le gouvernement: pendant près de cinq années, il a pu résister à tous les assauts, sortir vainqueur de tous les conflits et rester, en définitive, maître de son terrain; non-seulement on ne l'a pas rappelé aux heures difficiles, mais on l'a élevé en grade, on l'a fortifié, lui et son entourage, par tous les moyens possibles, jusqu'au jour où, sans risquer de voir son œuvre compromise, il a pu laisser à d'autres le soin de la continuer et accepter les hautes fonctions d'ambassadeur en Espagne (novembre 1886): il est bon qu'on n'ignore pas ce fait et qu'on en tienne un juste compte, car en dépit de quelques incidens pénibles, mais qui s'oublieront, puisqu'ils n'auront pas eu d'effet, il atteste que le gouvernement de la république a récompensé ceux qui l'ont bien servi. Il n'en a pas toujours été ainsi, tant s'en faut, dans l'histoire de nos entreprises coloniales, et c'est une tâche si lourde, si périlleuse sous tous les régimes pour un ministère que celle de défendre un agent auquel il donne, en somme, le mandat de constituer au loin un état, cet agent est si assuré de ne pouvoir contenter tout le monde, surtout dans le présent, que, lorsqu'il s'est agi d'organiser après la Tunisie le Tonkin, on s'est demandé avec raison si les difficultés, multipliées par la distance, ne seraient pas insurmontables. Pour éviter de se voir constamment sur la brèche et pouvoir établir sans trop d'incertitudes, pendant la période ingrate des débuts, les bases d'une administration solide, le gouvernement a pris le parti de recourir au patriotisme d'un député éminent, populaire, appuyé par ses électeurs et par ses collègues, maître de défendre lui-même ou de faire défendre ses actes, à l'infortuné Paul Bert, et de lui demander d'aller dans ces régions presque inconnues faire accepter le protectorat de la France. Cette nomination, dont les effets si heureux furent cruellement interrompus par la mort, montre quels ont dû être les embarras du gouvernement, dans quelle impossibilité il fut de trouver en dehors du parlement un homme qu'il pût défendre contre le parlement.

II.

On sait maintenant quelles difficultés incessantes, quelles résistances inévitables devaient compliquer l'exécution de nos moindres projets de réforme en Tunisie, quelles critiques ces projets ne pouvaient manquer de soulever, quel accueil ces critiques devaient naturellement trouver en France. Parlons donc de ces réformes si laborieusement accomplies.

La terre appartient, dans la régence, non pas à des tribus, mais à l'habitant ou à la famille; rien de plus facile, en conséquence, que de la vendre ou de l'échanger; mais la législation qui régissait le principe même et les mutations de la propriété était mal définie, variable, nous l'avons vu, suivant les rites, uniquement fondée sur les principes généraux du Coran et sur une jurisprudence coutumière des plus vagues. Comme il n'y a pas bien longtemps en Algérie, les Européens, dans leur ignorance des mœurs et de la langue arabes, traitaient avec des vendeurs qui n'étaient pas propriétaires : les noms de famille chez les musulmans sont très peu nombreux; Achmed, vendant le bien d'Achmed, touchait leur argent, mais ne livrait rien que du papier, un titre falsifié; l'original de ce titre et même des copies restaient entre des mains diverses, inconnues; indéfiniment l'acquéreur était exposé à des revendications. Établissait-il son droit sans conteste? des servitudes, des hypothèques occultes pouvaient encore grever sa terre. Les Arabes eux-mêmes étaient menacés de tant de procès, dès qu'ils achetaient ou vendaient un champ, qu'il fallait de la témérité à un chrétien pour compter sur une possession tranquille. Une commission non pas toute française, mais où l'on eut le bon esprit d'appeler, à côté de nos magistrats, les principaux personnages religieux tunisiens, — le cheik ul-Islam lui-même, — fut instituée pour mettre fin à ce désordre, y mettre fin sans troubler les usages locaux, sans apporter dans la réforme un parti-pris de bouleversement des lois arabes ou d'imitation des codes français; elle s'en tint à ce programme arrêté longtemps à l'avance, et l'étonnement fut grand quand on apprit que la législation qu'elle adoptait, « l'une des plus perfectionnées que connaisse le monde entier, » a écrit ici-même M. Paul Leroy-Beaulieu, était empruntée non pas à l'Europe ou à l'Algérie, mais à l'Australie. La législation française met trop d'entraves à la circulation de la richesse territoriale; celle qui répondait le mieux aux besoins de la régence est connue sous le nom d'acte Torrens; imaginée d'ailleurs par un Français, elle mobilise la terre, en fait une valeur d'échange, un titre nominatif qui se transmet sans fraude possible et n'a point de passé,

« un fonds disponible dont le possesseur peut faire usage d'une minute à l'autre pour se procurer des ressources, soit en le cédant, soit en l'hypothéquant, soit même en empruntant sur le dépôt du titre. » La commission se montra large dans l'application de cet ingénieux système aux Arabes; elle ne l'imposa à personne; aux propriétaires qui veulent l'adopter, elle ne demande qu'une formalité, l'immatriculation : ils n'ont qu'à déposer leurs titres chez un fonctionnaire nouveau, le conservateur de la propriété foncière; celui-ci fait une enquête minutieuse, procède à des publications préalables afin d'avertir les tiers, se fait remettre par un service topographique récemment constitué une description exacte et un plan du domaine; après quoi, il délivre au propriétaire un titre rédigé en français, et qui n'est rien moins qu'une sorte d'acte de naissance de la terre. L'authenticité de cet acte, que nul ne peut contester, et la précision des indications qu'il contient, permettraient à la rigueur à un acquéreur d'acheter une propriété sans aller la voir, sur la vue seule d'un papier qui, avant l'immatriculation, n'avait presque plus de valeur. Chaque mutation est inscrite sur le titre, ainsi que les servitudes et les hypothèques : la propriété a son dossier, son état civil, que chaque intéressé peut consulter; le tribunal français peut dès lors juger sans difficulté les contestations dont elle est l'objet. Les indigènes sont libres de continuer à s'adresser à leurs juges dans leurs procès immobiliers, mais l'immatriculation suffit pour qu'ils puissent recourir aux nôtres. Ces innovations datent de deux ans à peine, et elles ont si bien réussi qu'on en demande l'application en Algérie, en France même. En Tunisie elles auront, entre autres avantages, celui de liquider le passé des immeubles; en effet, ceux-là seuls qui seront immatriculés auront bientôt toute leur valeur; sur les autres pèsera une suspicion qui éloignera les acheteurs de bonne foi, et peu à peu tous les détenteurs du sol se verront contraints, sans aucune pression administrative, de prouver que leur bien est à eux en régularisant leurs titres ou de l'abandonner aux véritables propriétaires.

L'immatriculation sera en outre la base naturelle du cadastre. Pour cette raison, et aussi parce qu'elle entraîne des frais peut-être trop considérables, les Arabes ne se presseront pas encore autant qu'on pourrait croire de la réclamer. Les exactions les ont habitués à cacher le plus possible de ce qu'ils possèdent; autant pour ne pas offenser Mahomet que par précaution, ils ne se vantent jamais d'être riches; les beys eux-mêmes s'intitulent depuis bien longtemps : pauvres devant Dieu! Mais laissons faire le temps et les procès!

Nous omettrons les dispositions secondaires de la loi; très éclec-

tique d'ailleurs, la commission ne s'en est pas tenue à l'acte Torrens, elle a emprunté de-ci, de-là, en certains cas à la loi belge; en d'autres, au droit romain. Ainsi, on distingue fréquemment en Tunisie la propriété du sol de celle des constructions qui le couvrent et des arbres, autrement dit de la superficie. Cette distinction est maintenue, mais réglementée. De même, le contrat spécial d'enzel (cession d'une propriété contre paiement d'une rente annuelle); les biens religieux ou habbous que nous avons respectés, cela va sans dire, sont restés inaliénables; mais, grâce à l'enzel, ils peuvent être aujourd'hui, sans que les docteurs de la loi aient élevé une protestation, cédés très régulièrement à un Européen, pourvu que celui-ci paie chaque année une somme de... à l'administration ou au bénéficiaire des habbous. Quant à la cheffa, bien connue depuis l'affaire de l'Enfida, elle existe encore, mais à peine. Les privilèges spéciaux des vendeur, prêteur, architectes, ouvriers, etc., sont supprimés; le régime des hypothèques est constitué aussi simplement que possible : il est fondé sur ce principe que l'hypothèque ne peut être occulte ni indéterminée, qu'elle émane exclusivement de la volonté de l'homme ou d'une décision de justice.

Notons en passant que, par un décret antérieur à ceux qui viennent de régir la propriété des immeubles, le domaine public a été défini et constitué, déclaré imprescriptible et inaliénable.

En ce qui concerne le domaine de l'état, le bon sens le plus élémentaire, sans parler des expériences faites en Algérie, nous commandait d'en prendre soin comme de notre bien propre, puisque nous administrons cet état, de le placer sous notre garde. Nous en emparer serait illégal, impolitique et dangereux à tous les points de vue, mais le soustraire aux dilapidations et au désordre, le reconstituer dans son immense étendue et le faire fructifier, nous y avions tout intérêt; nous en faisions ainsi un gage solide, une assurance contre les risques de l'avenir. Malheureusement il était fort compromis : les beys, faisant bon marché d'un territoire qui ne leur rapportait plus rien, le cédaient peu à peu, sans scrupule, au premier venu; leurs générosités de prodigues placèrent l'administration du protectorat dans l'alternative de se rendre impopulaire en refusant de les imiter ou de continuer leur œuvre destructive. Elle n'hésita pas sur ce point encore à innover. Il avait été décidé à Paris, bien avant qu'il ne fût question de réunir une commission immobilière, dès les premiers temps de l'occupation militaire, qu'il fallait à tout prix sauver le domaine beylical; et ce fut encore une déception pour les colons français, qui arrivaient croyant trouver à Tunis une annexe de l'Algérie et réclamant des concessions gratuites de terres, quand on leur répondit que l'état n'avait pas de terres à distribuer.

Le système des concessions a pour principale raison d'être la né

cessité d'attirer les travailleurs pauvres dans les colonies pour les peupler; il tend à substituer l'Européen à l'indigène. Peut-être, — cela est contestable, — ce système serait-il bon à appliquer dans quelques-unes de nos colonies, si nous avions un excès de population et si, comme les Allemands, les Anglais, les Italiens, nous n'avions pas de répugnance à nous expatrier. Il n'en est pas ainsi; l'expérience faite en Algérie l'a surabondamment prouvé. Tandis que, dans toute l'Afrique du Nord, la population indigène, loin de diminuer, s'accroît sensiblement, grâce au bien-être que lui assurent de jour en jour davantage les progrès de notre civilisation, la majorité des ouvriers européens, employés par l'agriculture dans la province de Constantine, est italienne; dans la province d'Oran, elle est espagnole. En Tunisie, elle sera italo-maltaise, les Italiens étant beaucoup plus nombreux que les Maltais. Il est difficile de faire le calcul des Français qui arrivent chaque année dans la régence, les troupes du corps d'occupation étant comprises dans les listes des passagers sur nos bateaux; mais, pour les Italiens, il en est arrivé, en 1885, 15,987 et il n'en est sorti que 8,449. Si cette proportion énorme se maintenait, ce qui n'est pas le cas d'après la statistique de 1886, l'Italie seule fournirait à la Tunisie près de 40,000 émigrans en cinq ans. Ces peuples du Sud, on le sait, mais on l'oublie toujours, sont habitués au soleil ardent, vivent de peu et se contentent, par conséquent, aussi bien en Afrique qu'en Amérique, de salaires qui sont trop faibles pour nos besoins. L'inégalité ou la dureté du climat oblige l'homme qui vit plus au nord à se loger, à se vêtir, à manger beaucoup, à boire du vin ou de la bière. Le nègre dort sur la terre à peu près nu et travaille pour une poignée de grains qu'il écrase entre deux pierres et qu'il délaie dans de l'eau; l'Arabe se rassasie avec des dattes, des olives, du maïs; l'Italo-Maltais avec une soupe, un oignon, des figues, un morceau de mauvais pain. Un Bourguignon dépérirait vite à ce régime, un Anglais plus vite encore. Nous ne pouvons pas espérer qu'un colon français sera assez patriote et assez riche pour employer ses concitoyens de préférence à des ouvriers étrangers, qui coûtent moitié prix, même moins. Or, comme les ouvriers sont plus nombreux que les patrons, les étrangers, indigènes ou européens, seront toujours en majorité dans nos colonies; le rêve de les éliminer est donc chimérique.

Les concessions attirent, il est vrai, les Français, mais là n'est pas la difficulté; l'important est de les fixer dans le pays. En admettant qu'il ait cru pouvoir prendre au bey son domaine, le gouvernement français n'aurait pas pu se borner à le concéder purement et simplement; il ne suffit pas d'installer sur un lot de terrain inculte un concessionnaire sans ressources : il faut l'aider, lui avancer de l'argent, lui donner des semences, des bestiaux, l'exempter d'im-

pôts, lui construire une maison, créer des villages, les relier sans retard aux villes par des routes. La France étant décidée à ne rien dépenser en Tunisie, il était impossible d'adopter un système dont l'application lui eût imposé pareilles charges. Eût-elle consenti à ce sacrifice, quelle était la situation des concessionnaires? S'ils ont quelque argent, il est inutile de leur donner des terres qui leur coûteront beaucoup plus à mettre en valeur que celles qu'ils achèteraient sans formalités, à bas prix, aux Arabes, et qui produiraient dès la première année des revenus; seuls, des agriculteurs ignorans et légers solliciteraient ces concessions, trompés par la perspective d'être propriétaires sans débourser. Le jour où ils découvriraient qu'elles ne donnent de récoltes qu'après un long temps, au prix de patiens efforts, ils les abandonneraient ou, comme il est arrivé si souvent en Algérie, les vendraient aux Arabes ou à des étrangers plus résistans. S'ils sont pauvres, les illusions chez eux sont d'autant plus grandes; l'état, quelque généreux soit-il, ne peut pas leur fournir tout ce qui leur manque. Sans crédit, ils empruntent à des conditions écrasantes; une récolte mauvaise ou insuffisante, un faux calcul les ruinent et. quand ils ne sont pas découragés dès le début, eux aussi sont forcés de vendre à leurs prêteurs ou d'abandonner leur domaine; leurs familles retombent à la charge du gouvernement, qui avait cru bien faire en dépensant de l'argent pour les tenter et qui doit en dépenser encore pour les entretenir ou les rapatrier.

Tous ceux qui ont vu, sur les belles routes algériennes, tant de villages neufs, construits à grands frais, dans une intention si patriotique et si respectable, depuis quinze ans et déjà déserts, ne m'accuseront pas de montrer sous des couleurs trop sombres les inconvéniens du système des concessions. En Algérie d'ailleurs, où nous faisions tout à nos frais, notre gouvernement s'étant substitué à celui des Turcs et des Arabes, ce système devait fatalement s'imposer; un des moyens les plus efficaces pour faire reculer vers le sud les indigènes qui nous résistaient et les empêcher de revenir était de faire occuper leurs terres par des Français; et comment attirer ces Français, sinon par quelque tentation? Mais en Tunisie, on n'a pas désespéré des indigènes, on leur a laissé le temps de se calmer, de revenir, non plus en ennemis, mais en simples cultivateurs; d'autre part, les immigrans affluent, le climat est presque partout, sauf dans quelques plaines inondées, d'une salubrité admirable, la terre est riche, facile, elle demande, relativement aux terrains accidentés d'Algérie, peu d'efforts à l'homme pour l'enrichir, elle a toujours été plus ou moins cultivée; il suffisait d'en assurer la libre possession et d'en faciliter la vente, de mettre fin aux exactions, pour tenter bien autrement que par l'appât des concessions les capitaux

français, et c'est à ce parti, nous l'avons vu, qu'on s'est heureusement arrêté.

Les beys, cependant, aveuglément, sans compter, avaient accordé des concessions importantes, par des actes vagues, qui ne contenaient même pas une délimitation des terrains cédés : un de ces actes, par exemple, abandonnait pour rien à un Français toutes les montagnes du sud de la régence, avec le monopole de l'arrachage des alfas. Ce monopole enlevait aux tribus de toute la contrée l'industrie qui les faisait vivre et ne contribua pas peu à grossir les rangs des insurgés en 1881 ; le vide se faisait dans le pays en prévision de l'exploitation, mais, d'autre part, le concessionnaire n'exploitait rien, ne paraissait même pas, cherchant seulement à vendre ses droits; une compagnie anglaise les lui acheta. A la même époque, des sources d'eau chaude près de Tunis furent concédées, de telle sorte qu'une ville entière était donnée presque sans condition à un autre Français, qui vendit, lui aussi, ses droits à des étrangers, des Italiens.

Ces concessions, et d'autres semblables, étaient-elles valables? — Non pas toutes. On s'aperçut que, sur ce point encore, une liquidation du passé était nécessaire. Les concessions régulières, exploitées conformément aux cahiers des charges, ne purent être infirmées, mais les autres subirent un examen sévère et furent l'objet d'une enquête rétrospective qui souleva, comme on pense, des réclamations furieuses de la part des intéressés, aussi bien en France qu'à l'étranger, et donna lieu à bien des débats parlementaires et des négociations diplomatiques. La commission financière nous rendit encore en cette occasion un grand service : depuis sa constitution, les concessions devaient toutes, en principe, être soumises à l'assentiment de son comité exécutif et, comme on le savait assez indépendant pour refuser cet assentiment, on s'en passa plus d'une fois. L'omission volontaire ou non de cette formalité fut la planche de salut de la nouvelle administration ; elle fit annuler par la commission elle-même, avant sa dissolution, ces contrats signés en cachette, ou du moins, quand les concessionnaires avaient vendu leurs titres à des tiers de bonne foi, elle les soumit à revision : quiconque a donc reçu du gouvernement un avantage est aujourd'hui tenu d'en tirer parti de façon à enrichir le pays au lieu de l'appauvrir ; toutes les parties du domaine beylical qui avaient été concédées avant notre occupation ont fait retour à l'état ou sont mises en valeur.

Quant aux mines, aux eaux thermales, l'exploitation, non la propriété, en est concédée par l'état aux particuliers, mais avec toutes les précautions que justifie l'expérience d'un passé où c'était plutôt le gouvernement que les mines qu'on exploitait.

Tâche ardue que celle d'imposer ces précautions! ardue et ingrate! source de difficultés sans fin : dresser un cahier des charges qui n'expose pas l'état à des procès dans l'avenir et qui en même temps ne soit pas trop dur pour les Français; un cahier des charges dont on ne puisse pas dire qu'il est « antipatriotique. »

L'administration des forêts a été créée; elle exploite pour le compte de l'état; en Kroumirie, elle a fait démascler 800,000 chênes-lièges pendant les trois premières années.

Ainsi, rien n'empêche plus la mise en valeur du sol; dessus et dessous, il est rendu au travail. — En un an, les Européens achètent 40,000 hectares de terre aux Arabes; ils apportent des machines, appliquent facilement dans ce pays plat, aux terres d'alluvion, des méthodes de culture perfectionnées : un grand nombre de Français dirigent eux-mêmes et sur place ces exploitations qu'ils ont acquises de leurs deniers. L'expérience faite à l'Enfida, domaine trop vaste, 140,000 hectares, a été instructive; la société qui essayait sans succès de l'administrer de Marseille a dû commencer à le vendre par morceaux après y avoir fondé un village et quelques marchés, creusé des puits, tracé des chemins. M. P. Leroy-Beaulieu estime, dans son ouvrage sur la colonisation, que « le type de propriété qui paraît le plus convenir aux Européens dans la période présente en Tunisie est celui d'un domaine de 1,000, 2,000 ou 3,000 hectares. » — Les champs de céréales s'étendent peu en raison de la concurrence des blés d'Amérique et de Russie, mais ils sont beaucoup mieux travaillés qu'il y a six ans; les vastes pâturages ne sont plus déserts; les troupeaux de moutons s'y montrent peu à peu; les vignobles se multiplient autour des villes, le long du chemin de fer; des plaines en sont couvertes : beaucoup donnent déjà du vin; j'ai bu, en 1883, du vin blanc de Carthage. Partout se manifestent, chez les Arabes comme chez les nouveaux arrivans dès que ceux-ci sont installés, l'activité, la confiance. On se hâte de défricher, de semer, de planter. Dans les villes, les métiers ont repris la vie. Dès l'été de 1883, la Tunisie pouvait donner à l'Europe une idée de ses ressources en prenant part à l'exposition coloniale d'Amsterdam, où son pavillon obtint un éclatant succès. Loin de bouder ou de s'abandonner comme un vaincu, le pays se réveille : c'est à qui profitera de la sécurité qu'apporte notre occupation.

Les bénéfices pourtant n'arrivent pas tout d'un coup. Les propriétaires qui ont de la bonne volonté ne sont pas tous riches, il faut les soutenir, leur faire crédit. Des banques se fondent qui aident aussi les industriels, les commerçans. Ces derniers sont vite assez nombreux pour qu'on ait pu instituer une chambre de com-

merce française dont les commissaires signalent au ministre résident les droits d'exportation les plus nuisibles, les impôts les plus lourds et les dégrèvemens qui seraient le mieux accueillis; tous ses efforts joints à ceux de la résidence tendent actuellement à faire assimiler par nos douanes les produits tunisiens aux produits algériens à leur importation en France. — En effet, les marchandises que les Français établis en Tunisie expédient chez nous paient plus de droits à nos frontières que les provenances étrangères de même nature; elles sont soumises au tarif général. Le résultat se devine : tandis que les produits français représentent plus de 60 pour 100 des marchandises qui entrent chaque année dans la régence, les produits tunisiens, à peu près exclus par nos douanes, se dirigent sur l'Italie, l'Algérie, la Tripolitaine, l'Angleterre même, de préférence à nos ports. Ainsi l'Italie achète annuellement pour 4 millions de marchandises à la Tunisie, tandis que la France ne lui en achète qu'un. La presse s'est malheureusement emparée de cette question, qui s'est compliquée le jour où elle a été livrée aux discussions publiques. Deux objections pouvaient être élevées contre l'attribution d'un tarif de faveur aux produits tunisiens. La première par les Français : ceux qui ont attaqué notre occupation n'auraient pas manqué de dire, si nous avions dégrevé les importations tunisiennes, que, sous forme de réduction dans nos recettes, nous imposions une dépense de plus aux contribuables. A cette objection on eût répondu en publiant le chiffre considérable de nos importations dans la régence : la Tunisie ouvre à nos produits un important débouché, et, par conséquent, nous dédommagerait amplement par ses achats du sacrifice qu'elle nous demande (c'est le raisonnement par lequel on cherche à prouver aujourd'hui que l'Algérie ne nous coûte plus rien); en outre, en lui accordant un régime favorable, nous avons chance de lui voir abandonner les marchés étrangers pour venir aux nôtres, de l'amener peu à peu à ne s'approvisionner que chez nous. La seconde objection serait venue, a-t-on dit, des états étrangers, lesquels, en vertu de la clause insérée dans leurs conventions commerciales avec la France, auraient réclamé le traitement de la nation la plus favorisée, c'est-à-dire l'assimilation de leurs produits aux produits tunisiens. Si nous n'avions pas été les premiers à y penser sous prétexte de la prévoir, personne à l'étranger n'aurait eu l'idée de nous opposer cette objection et, l'eût-on soulevée, nous étions parfaitement fondés à n'en pas tenir compte. Quel gouvernement aurait soutenu que la Tunisie est vis-à-vis de nous dans la situation d'une grande nation libre et prospère, et que, dans le pays qui prend la responsabilité de payer ses dettes, elle n'a pas droit à un régime économique spécial? Aujourd'hui encore, bien que l'attention des puissances intéressées ait

été éveillée par nous sur ce point, il est impossible que nous n'ayons pas raison de leurs résistances en faisant appel au simple bon sens et à la bonne foi des négociateurs qui seront sans doute chargés de résoudre la question. En tout cas, nous ne pouvons sans danger soumettre les céréales tunisiennes à la nouvelle surtaxe que nous venons d'établir en France, et si nous tardons trop à faire ces concessions qu'on nous demande, les Français de Tunis réclameront l'annexion, qui lèverait pour eux les barrières de nos douanes, mais qui nous coûterait à nous autrement cher qu'une diminution dans nos droits d'entrée.

D'autres questions intéressantes, bien que moins urgentes, ont fait l'objet des discussions de la chambre de commerce. Elle a demandé l'adoption du système métrique, et déjà dans les pesages publics l'usage exclusif du kilogramme est obligatoire ; ne tourmentons pas les indigènes en exigeant d'eux trop de changemens à leurs habitudes en peu de temps : ils en viendront d'eux-mêmes à préférer le mètre, le gramme et le litre à leurs anciennes mesures. Quant à la piastre et à la caroube, elles céderont d'un jour à l'autre la place au franc et au centime ; déjà une partie de la monnaie tunisienne porte l'indication de sa valeur en francs ; c'est un acheminement qui permettra d'effectuer sans trouble la substitution de nos pièces à celles du bey.

III.

Au fur et à mesure que les Européens affluent dans la régence, que le commerce y devient plus actif et que la terre retrouve son ancienne valeur, les colons se sentent à l'étroit dans les villes du Nord ou du littoral et sur les territoires d'un accès facile ; les bonnes places sont toutes prises ; ils pénètrent dans l'intérieur et ne craignent pas de s'établir loin de la mer et du chemin de fer ; mais ils attendent des routes, ils les réclament. Le gouvernement du protectorat n'a pas eu longtemps à se demander à quoi il emploierait ses excédens. Deux tiers des recettes sont affectés à des travaux publics.

Les routes avaient cessé d'exister depuis que les Romains ne sont plus là pour les entretenir ; sous l'influence de nos consuls, les derniers beys en firent tracer quelques-unes autour de leur capitale, mais elles se transformèrent vite en fondrières, et l'habitude était, comme dans tout l'Orient, de passer à côté, dans les champs. A 3 kilomètres de Tunis, dans quelque direction que ce fût, on ne trouvait plus que des pistes. Quant aux provinces, elles étaient complètement isolées les unes des autres, et les producteurs éloignés n'avaient avec les marchés et les

ports d'autres moyens de communication que les caravanes de chameaux ou d'ânes, c'est-à-dire qu'ils ne pouvaient exporter ni faire venir aucune marchandise encombrante, le chameau étant essentiellement gauche, de peau sensible et routinier. Aujourd'hui, Tunis est méconnaissable, ses rues sont pavées régulièrement; des routes macadamisées mènent à La Goulette, à La Marsa, au Bardo, à Hammam-lenf. Les excursions à Carthage sont moins pittoresques : adieu le vague chemin gazonné qu'on suivait en hiver, où trois chevaux au grand galop tiraient un landau disloqué, escaladant des monticules, franchissant des flaques de pluie larges comme des lacs, piétinant les jeunes champs d'orge, et n'arrivant au but, éclaboussés, boueux, fumans, qu'après cent cahots et tant d'incidens que le voyage, — une heure et trois quarts, — paraissait plus court qu'aujourd'hui.

L'armée a beaucoup aidé l'administration des travaux publics. Dans la plupart des postes militaires, le soldat, ne combattant pas, s'ennuyait et tombait malade s'il n'avait pas beaucoup à faire ; le spleen ou la souda, comme disent les Arabes, le prenait; dans un ou deux camps mêmes, quelques hommes se sont suicidés. Les chefs ont voulu réagir. Les uns, campés sur l'emplacement d'anciens postes romains, ont commencé des fouilles, déblayé des temples, des bains, découvert des statues, des baptistères, des mosaïques, des inscriptions qu'ils envoyaient, par les soins de leur général, au Louvre, dans les premiers temps, quand le service des antiquités et des arts n'avait pas encore réglementé les fouilles, plus tard à Carthage, au musée du cardinal Lavigerie, et enfin à Tunis, ou plutôt au musée récemment ouvert au Bardo. D'autres ont pris à cœur de transformer leur camp en une petite ville; ils se fortifiaient, plantaient des jardins, cuisaient des briques, faisaient bâtir des maisonnettes, des magasins, des cantines, établir un mess; avec quelle ingéniosité! et, comme la poste et les provisions n'arrivaient pas assez vite, perçaient des chemins. Dans le sud, le travail ne fut pas très difficile, il a suffi d'élargir les pistes ; une voiture peut rouler de Gabès à Gafsa et à la rigueur de Gafsa à Tebessa, par conséquent traverser toute la Tunisie. Dans le nord, les chemins coûtèrent plus de peine, plus d'argent aussi. suivant que le pays est plus ou moins accidenté. En Kroumirie, le génie a fait passer en pleine forêt dans la montagne une route très belle, trop belle, car elle exige des frais d'entretien qui sont en proportion de sa largeur.

Dans tous les sens, des missions militaires topographiques ont parcouru la régence et dressé des cartes qui rendront grand service au gouvernement, à l'armée et aux voyageurs, jusqu'au jour encore lointain où la Tunisie aura sa carte scientifique, sa carte de l'état-major.

La marine n'est pas restée non plus inactive : ses ingénieurs, depuis quatre ans, ont commencé la carte des côtes, déterminé les profondeurs de ces bancs où tant de bâtimens venaient s'échouer ; elle a choisi les points que doivent éclairer des phares, des signaux.

Le chemin de fer qui relie Oran, Alger, Constantine et Bône à Tunis doit s'étendre loin dans le sud, jusqu'à Gabès, et faire cesser l'isolement de la région des oasis. Cette nouvelle ligne, dont l'intérêt est surtout stratégique, coûtera peu relativement à celles qu'on a construites jusqu'ici en Algérie et en Tunisie; elle sera à voie étroite ; on paraît décidé à abandonner pour toutes les lignes de pénétration vers le désert la largeur des voies de France que le respect de la symétrie nous avait fait adopter pour les grandes lignes parallèles à la mer. Elle passera par Zaghouan ou l'Enfida, pour relier Tunis à Kairouan et à Sousse; de Gabès elle suivra au nord du désert ou des chott une direction de l'est vers l'ouest, traversera l'oasis de Gafsa pour remonter à Tebessa et aller s'amorcer au réseau du Tell à Soukarras. Le chemin de fer de Soukarras à Tebessa sera terminé en 1888.

Les routes et les chemins de fer doivent aboutir à des ports, et la Tunisie n'en avait pas un. Du mois de septembre à la fin de mars, les paquebots étaient exposés aux hasards d'une navigation aventureuse. Les capitaines veillaient chaque nuit, de peur d'être victimes de ces côtes mouvantes, sombres, mal connues, sans refuges, à peu près naturelles. Encore aujourd'hui, les communications entre Tunis et Marseille sont irrégulières, quoique rapides (trente à trente-six heures de traversée). Le bateau direct qui, chaque semaine, doit emporter la poste pour France, arrive du sud, — de Sfax, de Sousse, — où trop souvent il n'a pu faire escale ; à La Goulette, si la rade est rudement balayée par le vent, il attend douze heures, vingt-quatre heures, avant d'envoyer un canot à terre; encore l'a-t-on vu repartir et emmener les passagers qui comptaient descendre à Tunis, laissant sur le quai ceux qui avaient pris leurs billets pour Marseille. A Gabès, j'ai vu le courrier jeter l'ancre une après-midi, le capitaine permettant aux passagers d'aller admirer l'oasis, et recevant pendant ce temps à son bord des visiteurs, officiers, colons, mercanti ; une bourrasque s'élevant tout à coup menaça de l'envoyer à la côte ; il dut s'éloigner au plus vite, enlevant ses hôtes, abandonnant ses passagers. — Sfax offre une rade à peu près sûre ; on n'y débarque pas comme à Gabès à dos d'homme, mais elle a pourtant très peu de profondeur.

Quant à Tunis, on sait que cette ville est séparée de la mer par un lac ou un marécage de 36 kilomètres environ de circonférence, puis par un isthme appelé Ténia, sur lequel est bâtie La Goulette : d'un côté de l'isthme, le lac, de l'autre, la mer : la mer et le sable,

des bancs inégaux, variables, dont les bâtimens n'approchent pas. Nos bateaux de guerre ne mouillent jamais qu'à 3 milles en avant de La Goulette, soit à une grande heure de Tunis. Il est donc naturel que la capitale de la régence tienne à avoir un port, à devenir le point de départ et d'arrivée de toutes les richesses qu'elle promet et qu'on lui promet. Malheureusement, sur cette question encore, nous n'avions pas les mains libres : la construction du port était déjà concédée ! Cette concession n'était guère conciliable avec les principes de notre nouvelle administration, mais elle n'en existait pas moins. En outre, le choix de Tunis était loin d'être approuvé par tous comme port principal de la régence ; on disait qu'il eût mieux valu choisir Bizerte, situé en face même de Marseille et de Toulon, et sur le passage des bâtimens qui vont de l'océan à l'isthme de Suez ; là, il eût suffi de bâtir une jetée et de creuser un très court chenal pour ouvrir aux vaisseaux du plus fort tonnage, à toute une flotte de guerre, l'abri d'un admirable lac, profond et calme, l'unique port naturel de l'Afrique du Nord. Ce port eût été relié à Tunis par un chemin de fer, comme est Le Havre à Paris. On ajoutait que le jour où on remuerait la fange qui s'est accumulée depuis des siècles dans le lac de Tunis, on y trouverait peut-être des monumens historiques et artistiques intéressans, mais qu'on empoisonnerait l'air de la ville et des alentours, qu'on rendrait Tunis accessible, mais inhabitable ; que ceux-là mêmes enfin qui réclament, soit comme riverains ou futurs expropriés, soit comme commerçans, le choix de Tunis, seront peut-être les premiers à le regretter. Ces argumens ont leur valeur, ils n'ont pas prévalu. Après de laborieuses négociations, le gouvernement tunisien a repris sa liberté, transformé l'ancienne concession en un contrat d'entreprise : il sera maître de percevoir lui-même ses droits de ports et, dès cette année, après que le conseil des ponts et chaussées en aura approuvé les plans, les travaux vont commencer. Un long chenal de 13 kilomètres creusé en mer et protégé par une jetée traversera l'isthme, puis le lac, et amènera les plus forts bâtimens quand ils ne seront pas trop pressés et que le temps ne leur permettra pas de rester comme par le passé mouillés à La Goulette, dans de vastes bassins, à l'extrémité de la marine, le grand boulevard du quartier nouveau, européen. La Tunisie paiera le concessionnaire, non à l'aide d'un emprunt, mais sur ses ressources ordinaires, et, dans le cas où sa situation financière deviendrait moins bonne, un fonds spécial est constitué, grâce auquel on sera sûr de ne pas interrompre les travaux. La Société de construction des Batignolles a été choisie pour exécuter cet ouvrage si considérable en cinq années. Cette société a déjà mené à bien de très importantes constructions ; elle travaille extraordinairement vite,

peut-être trop vite, — il est bon de le signaler. Les voies ferrées qu'elle livre à l'exploitation avec une exactitude rare, avant même le terme fixé, ne sont pas toujours bien solides. Elle a construit, entre autres, la ligne de Duvivier à Ghardimaou ; des glissemens, des affaissemens se produisent chaque jour, et plus qu'ailleurs, quoi qu'on en dise. La terre n'a pas eu le temps de se tasser. Je ne parle pas de ces remarquables travaux d'art, de tous ces beaux ponts dont les tabliers ont été emportés l'hiver dernier par la Medjerdah. Le régime hydrographique de la Tunisie n'est pas encore connu ; on ne peut évaluer que d'après des renseignemens arabes la hauteur maximum qu'atteignent les rivières et les torrens après les pluies ; on est donc obligé de bâtir les ponts d'après des présomptions. Je ne crois pas faire tort à la Société des Batignolles, qui rend de très grands services, en ajoutant à mes louanges l'amertume légère d'un conseil : en prévision de l'inconnu, qu'elle construise plus solidement.

Le port de Tunis absorbera la plus grosse partie des économies de la régence, plus de 12 millions de piastres y sont affectés par le budget de 1887 ; par conséquent, Sousse, qui s'est admirablement développée depuis le protectorat, Sfax, Gabès, attendront encore pour avoir les leurs ; cependant on leur donne des appontemens, le génie a contribué pour sa grande part à ces travaux que réclamait l'armée pour l'embarquement, le débarquement des hommes, des chevaux, des subsistances ; on drague tant bien que mal ; on répare, on entretient et surtout on fait la police. Plus les ports sont défectueux, plus il est difficile d'obtenir des barques maltaises, grecques, siciliennes ou autres de l'obéissance ; le désordre régnait en maître au détriment du fisc, des commerçans, des voyageurs et des habitans ; nous y avons mis fin par une réglementation que tous observent depuis que les capitulations sont supprimées.

Nous n'avons rien dit de la fameuse mer intérieure, qui devait transformer une partie du désert et des oasis en lac salé, bouleverser la production du sud de l'Algérie et de la Tunisie, en substituant des poissons plus ou moins chimériques aux dattes ; nous nous réservons de parler ailleurs de cette étrange conception. Qu'il nous suffise de savoir que le projet primitif a été récemment abandonné, et qu'il ne s'agit plus aujourd'hui d'augmenter la surface de la mer, mais de creuser des puits et d'en tirer le plus d'eau douce possible pour arroser les palmiers, créer des oasis et sauver celles qu'envahissaient les sables. M. de Lesseps est à la tête de cette entreprise de forages artésiens, qui, grâce à son influence, sans doute, n'a plus aucun caractère maritime : elle réussit déjà, m'assure-t-on ; elle peut donner les résultats les plus heureux pour l'avenir de la Tunisie.

Vers le sud, au nord de Gabès, à Skira, un petit port presque naturel a été récemment ouvert aux frais de la compagnie alfatière dont nous faisions mention un peu plus haut. Dans le nord, les deux compagnies concessionnaires des mines de fer, voisines de Tabarca, ont été astreintes, par le cahier des charges qu'elles viennent d'accepter, à établir à leurs frais chacune un port qu'elles relieront à leurs mines par deux chemins de fer. Les riches carrières de Chemtou sont, depuis quelques années déjà, en communication directe avec Tunis, grâce à un tronçon de voie ferrée qui permet aux wagons d'aller chercher jusqu'au flanc du rocher les blocs de marbre qu'ils transportent ensuite au bord du quai même où les attendent les balancelles et les chalands.

L'administration des forêts, elle aussi, perce des routes qui servent au public. Toutes ces routes absolument sûres et toujours praticables, sauf quand les pluies amènent des inondations, ces chemins de fer qui relient déjà la Tunisie à l'Algérie, presque jusqu'au Maroc, et descendront bientôt jusqu'au désert, ces ports auxquels les unes et les autres aboutiront, le télégraphe dont les fils s'étendent dans toute la régence et que des appareils optiques établis sur les principaux sommets remplacent au besoin, tous ces travaux enfin que la Tunisie a pu mener à bien ou entreprendre, à peu d'exceptions près, sur ses propres ressources et qui nous permettent à présent de la pénétrer en tout sens, ont encore un autre avantage : nous pouvons dorénavant transporter très rapidement nos troupes d'un point à un autre, par conséquent en réduire sans danger le nombre, diminuer la seule charge sérieuse que nous imposât notre nouvelle conquête. La France avait envoyé 25,000 hommes en Tunisie, au printemps de 1881 ; les ayant rappelés trop tôt, il a fallu les réembarquer à nouveau, et, après ceux-là, en expédier d'autres encore ; notre corps d'occupation a compté un moment près de 45,000 hommes. Mais, peu à peu, ce corps d'armée est devenu une division, cette division une brigade, nous n'avons guère que 12,000 hommes actuellement dans toute la régence. En réalité, le transport seul de ces troupes est un excédent de dépenses pour l'état français ; le gouvernement du protectorat fournit gratuitement les casernes ou les quartiers quand les hommes ne sont pas campés ; ils n'auraient pas quitté la France qu'il eût fallu tout aussi bien les équiper et les nourrir ; peu importe au budget s'ils mangent leur soupe et usent leur tenue au sud ou au nord ; il y a même des chances pour que la dépense soit moins forte au sud. A un autre point de vue, nous ne devrions pas trop nous réjouir de voir notre armée de moins en moins nombreuse en Afrique : si on compare deux soldats qui ont passé un temps égal sous les drapeaux, mais dont l'un a mené en France la vie de garnison, tandis que l'autre a servi en Algérie

ou en Tunisie, a fait colonne, c'est-à-dire exercé tous les métiers, développé son savoir-faire, tour à tour tirailleur, cavalier, maçon, menuisier, jardinier, blanchisseur, cuisinier, etc., l'avantage n'est pas discutable, il est tout acquis au dernier, à l'Algérien, qui revient chez lui débrouillard, hardi, plein de ressources et certainement supérieur de beaucoup à ce qu'il était quand il est parti. Si on en juge par les hommes qui reviennent de nos expéditions lointaines, on peut prévoir que nous aurons, le jour où elle sera formée, une incomparable armée coloniale, car si le sentiment public est hostile aux guerres aventureuses, le caractère français n'en demeurera pas moins toujours le même : nous aimons le travail et l'heureux repos comme le reste des hommes, mais rien ne vaut pour nous l'inattendu, les risques, le danger, le dévoûment, la gloire : la tranquillité nous sourit, mais la gloire nous grise; on peut le prédire à coup sûr, il n'y aura certes pas place pour tous ceux qui voudront en être dans notre future armée coloniale. Un grand nombre des volontaires de la Hollande, dans son interminable guerre d'Atchin, sont des Français : un jour, dans un tramway, de Leyde à Haarlem, le conducteur, jeune Hollandais à la figure très militaire, se mit à causer avec moi. A ma grande surprise, il parlait, non pas exactement le français, mais l'argot, le parisien des boulevards extérieurs : en moins de cinq minutes, j'entendis tomber de ses lèvres des mots comme ceux-ci : « Vrai! mince! malheur! de quoi! oh là là! va donc! » et bien d'autres. — « Où avez-vous appris le français? lui demandai-je. — A Java, me répondit-il; la plupart de mes camarades du régiment le parlaient ainsi. »

En Tunisie, avons-nous dit, les élémens de cette armée sont presque prêts; à mesure qu'on réduisait l'effectif de nos troupes, on organisait des corps indigènes. Sous le second empire, une mission militaire française, dirigée par le général Campenon, alors colonel, était venue donner au bey Achmed une respectable petite armée qui périclita plus tard comme tout le reste; elle était recrutée par la conscription. Nous avons fait revivre ce système. Dès le mois de juin 1883, un recensement général fut prescrit, des commissions tunisiennes, assistées d'un officier français, parcoururent les provinces et procédèrent aux premiers recrutemens, non sans difficultés. Aujourd'hui (décret du 28 juin 1886), tout sujet tunisien tire au sort, — non, comme en France, une fois et à un âge déterminé, — mais de dix-huit à vingt-six ans, c'est-à-dire depuis sa première jeunesse jusqu'à l'âge mûr, une fois chaque année, et sert pendant deux ans, à moins que huit fois de suite il n'ait la chance d'amener un bon numéro; après le huitième tirage, il est libéré. Le remplacement est autorisé. Les cas d'exemption, qui étaient illimités, sont encore nombreux, mais strictement définis; les prêtres et les

juges, les professeurs de la grande mosquée, les fonctionnaires, les protégés des puissances étrangères et quelques autres personnages restent seuls privilégiés et sont même dispensés du tirage, avec les israélites et les nègres, les premiers parce qu'ils sont là-bas, paraît-il, de mauvais soldats, les seconds comme anciens esclaves. Cette loi paraît perfectible : huit années de tirage au sort, c'est beaucoup ; il semble qu'on pourrait réduire ce nombre en diminuant encore celui des exemptions.

Le premier recrutement, en 1883, nous servit à constituer les compagnies mixtes. Ces petits corps d'armée, répartis çà et là dans la régence, composés d'indigènes et de volontaires français choisis dans nos régimens, étaient destinés à parcourir le pays, à tenir les habitans en respect par leur extrême mobilité et leur organisation très complète ; ils devaient se suffire à eux-mêmes, être sur pied à la première alerte et se montrer à la moindre apparence de danger : une compagnie d'infanterie, un peloton de cavalerie, une section d'artillerie de montagne, telle était la composition de chacun de ces petits corps, dont le commandement fut confié à quelques capitaines de choix. On commença par créer une de ces compagnies, qu'on appelait à l'origine la première compagnie franche, et c'était bien le nom qui convenait à ces troupes trop indépendantes. Plus tard, on en mit sur pied deux autres et enfin six ; alors on les dédoubla pour en avoir douze : aucune d'entre elles n'obtint autrement que sur le papier ses canons et ses artilleurs, et les pelotons de cavalerie étaient bien maigres. Éparpillées, presque toujours campées, elles échappaient trop à l'action du général en chef, et si elles rendaient des services, elles pouvaient compromettre l'unité du commandement. Dans un pays récemment pacifié, leur indépendance relative avait plus d'un inconvénient ; en outre, leur administration était impossible à contrôler, par suite trop dispendieuse. On se décida à les fondre toutes en deux régimens, l'un d'infanterie, l'autre de cavalerie, et c'est ainsi qu'elles ont formé le 4e tirailleurs ou turkos et le 4e spahis. Ces régimens sont divisés comme tous les autres en bataillons et en escadrons, divisés eux-mêmes en détachemens plus ou moins considérables et répartis, comme auparavant les compagnies mixtes, dans les diverses provinces de la régence ; mais les détachemens ne sont pas livrés à eux-mêmes, le commandement et l'administration en sont centralisés. En encourageant l'enrôlement dans ces régimens de volontaires français comme soldats et sous-officiers, — les soldats ne pouvant être, sans danger pour nous, tous des indigènes, et les officiers devant être, quant à présent du moins, tous Français ou Algériens, — il est à prévoir qu'en très peu de temps nous pourrions confier la garde de la Tunisie à ces troupes spéciales, nous dispenser même d'en sup-

porter les frais, laissant au protectorat toutes les charges du gouvernement sans exception, justice, armée, travaux publics, et n'ayant à payer sur notre budget que le traitement du résident.

Cette armée devra toutefois, un jour ou l'autre, et le plus tôt serait le mieux, finir par occuper toute la régence. A l'heure actuelle, une situation difficilement explicable se prolonge : Gabès, qui est à une distance considérable, au nord, de la frontière tripolitaine, près de 100 kilomètres, semble cependant rester pour nous le point terminus de nos garnisons dans le sud. Nous entretenons des troupes dans l'intérieur des terres jusqu'à Ksar-Moudenine, à Ksar-Metameur, au nord de l'oued Fessi, mais non au-delà, et sur la côte nous ne dépassons pas Gabès. A Zerzis, le plus méridional des ports tunisiens, nous avons installé des employés du télégraphe, ce qui prouve que le poste est sûr, mais on n'y envoie pas de soldats. Le résident les réclame, le général les refuse. des tiraillemens se sont produits à ce sujet entre les deux autorités, le public a envenimé la querelle, la presse en a fait un conflit, si bien que l'armée considère aujourd'hui comme un point d'honneur de ne pas céder. Pourquoi? Probablement pour ne pas paraître obéir à la résidence; peut-être encore parce que, à 3 ou 4 kilomètres de Gabès, sur une éminence, un camp important a été établi au début de notre occupation; ce camp, Ras-el-Oued, n'est pas sain, mais il a été aménagé le mieux possible; on ne se décide pas sans peine à l'abandonner, à n'y laisser qu'un nombre d'hommes disproportionné avec son étendue.

Tandis que le désaccord menace de s'éterniser, que se passe-t-il dans le sud? Entre Gabès et la frontière tripolitaine s'étend une vaste zone très riche, habitée par la tribu des Ourghemmas, qui veulent rester ce qu'ils ont toujours été : Tunisiens. Si nous les laissons en dehors du territoire que nous occupons, nous les abandonnons aux pillards de la Tripolitaine, et nous voyons s'établir chez eux, c'est-à-dire en Tunisie même, le trouble et l'anarchie, quand il suffirait de quelques postes d'infanterie reliés entre eux par des téléphones et d'autant de détachemens de cavalerie, pour que leur isolement cessât et que leur fertile territoire fût rendu au travail et à la prospérité. Les Ourghemmas sont-ils suspects, nous tendent-ils un piège en nous appelant à eux, courons-nous le risque de surexciter leur fanatisme en faisant flotter le drapeau français dans leurs villages ou dans leurs douars? Pour s'en assurer, le ministre résident, M. Cambon, s'est rendu seul chez eux au printemps dernier, il a parcouru leur pays, et, comme il n'avait pas d'escorte française, ce sont les Ourghemmas eux-mêmes qui ont voulu l'accompagner : il a franchi l'oued Fessi, que certains géographes donnaient à tort comme limite à la régence, et a pu, grâce à cette escorte indigène,

atteindre sans le moindre incident, sans que le gouvernement turc ait élevé une protestation, la véritable frontière, la Sebkha-el-Mekta, étroit lac salé qui, sur une longueur de 45 kilomètres, du nord-est au sud-ouest, forme une limite naturelle, incontestée, et que continue, beaucoup plus au sud, l'oued Zegzaou. Cette épreuve n'est-elle pas décisive et que fallait-il de plus pour trancher la question? Elle n'a pas suffi pourtant : le territoire des Ourghemmas continue à être une zone neutre, comme il l'était, en 1882, quand les dissidens s'étaient concentrés sur la frontière tripolitaine, quand, avec beaucoup de raison alors, nous tenions nos troupes à distance des garnisons turques qui donnaient la main aux rebelles, une zone neutre, c'est-à-dire un terrain ouvert à toutes les incursions, et dont les habitans lassés d'être pillés peuvent se faire pillards à leur tour. Et cependant les garnisons turques sont retournées à Constantinople ou tout au moins à Tripoli; les dissidens qui mouraient de faim sont revenus peu à peu à nous et ont accepté le nouveau régime que nous avons établi en leur absence; la paix est faite, grâce à l'armée d'abord, grâce à la sagesse de notre administration ensuite; que chacun en profite : l'armée pour se montrer partout sans exception dans un pays qu'elle a soumis d'un bout à l'autre, l'administration pour étendre à ce pays tout entier les réformes dont elle a la responsabilité.

IV.

Revenons à ces réformes que nous n'avons pas toutes énumérées. La tâche d'un administrateur, qui ne se contente pas d'administrer suivant les usages du pays, est deux fois plus compliquée en Orient que partout ailleurs; il est aisé de le comprendre : en France, on obéit généralement aux règlemens nouveaux sans trop se plaindre; en Orient, on se plaint toujours et on n'obéit qu'à la dernière extrémité; il en résulte que toute innovation y est singulièrement compliquée; le plus insignifiant arrêté y soulève des difficultés et des résistances sans fin; la discipline, la régularité y sont choses inconnues, on n'y soupçonne même pas ce que nous entendons par l'utilité publique : chacun vit à sa guise, suivant ses habitudes ou son caprice, dans le royaume du vague et de l'à-peu-près. Le Tunisien, comme le reste des Arabes, est préparé à tout, mais ne veut rien prévoir : il se laisse vivre. Gêne-t-il son voisin? on s'accommode ou on s'en remet à la justice; à défaut de la justice, le temps vous tirera toujours d'embarras; on compte sur lui et sur le hasard, et sur l'insouciance aussi des gens à qui on a affaire. Avec ce système, l'embarras s'aggrave quelquefois, il est vrai; mais combien souvent, passant à l'état chronique, il finit par préoccuper si

peu qu'on vit avec, sans y penser ! C'est ainsi que la rue, appartenant à tout le monde, devient presque impraticable ; avant notre arrivée, chacun s'y installait à sa guise, y tuait son mouton, y faisait sa cuisine et s'y considérait comme en plein champ. On affichait bien des décrets du bey, un crieur public fendait la foule dans les bazars pour en donner lecture à tous : peine inutile ; on dressait des contraventions : vaine menace. Qui ne savait pas qu'à Tunis ce qui était défendu finissait toujours par être toléré? L'un avait un parent ou un ami qui le protégeait, l'autre était riche et achèterait la complaisance d'un employé, un troisième, dénué de ressources, était sûr de l'impunité, puisqu'il n'avait pas de quoi nourrir son geôlier. Ce peuple a vécu trop longtemps sous le régime de la faveur et de l'exception pour pouvoir passer tout d'un coup, sans s'y heurter le front, sous le niveau de la discipline ; il est essentiellement dilettante, ses maîtres en ont profité pour l'exploiter et l'affaiblir; nous avons la besogne ingrate de lui imposer, dans son propre intérêt, des mœurs moins faciles. Y réussirons-nous jamais complètement? Ce serait certainement une faute que d'apporter dans cette tentative une ambition trop absolue. Les règlemens rigoureux ne sont facilement applicables que sous un climat froid, quand la nature est la première à soumettre l'homme à ses dures exigences, à lui apprendre à se contraindre et à prévoir ; mais, dans le Midi, quelle prise a l'autorité sur des hommes qui ne peuvent souhaiter de plus magnifique toiture que le ciel au-dessus de leur tête, qui vivent pour ainsi dire de soleil, et n'ont d'autre besoin, s'ils sont tant bien que mal nourris, que de chanter, dormir, rêver? Autant pourrions-nous essayer de discipliner les oiseaux!

Concilier la tolérance, sans laquelle on ne saurait pas plus gouverner le peuple de Naples que celui de Tunis, avec la satisfaction que nous devons aux Européens, qui réclament le plus de civilisation possible, et avec notre amour-propre, tel est, croyons-nous, le problème dont nous devons poursuivre la solution. — On jugera des difficultés qui nous attendent dans cette voie, par celles que nous avons déjà surmontées. — Le jour où, par exemple, on a exigé l'alignement des fiacres à Tunis, les cochers, tous Maltais, c'est-à-dire à moitié Arabes, se sont mis en grève ; il a fallu appeler un capucin, leur directeur spirituel, pour qu'il les raisonne ; mêmes protestations des conducteurs de tramways. Quand les habitans de Tunis, indigènes et Européens, — ces derniers n'étant pas fâchés de profiter de la résistance des Arabes, — ont vu la nouvelle administration des eaux placer dans chaque maison un compteur, ils ont crié comme si on était venu mettre le feu chez eux ; crié n'est pas assez dire, ils se sont levés comme un seul homme pour protester et menacer le gouvernement ; ils ont envoyé des délégués à Paris,

les journaux ont reproduit leurs griefs ; le protectorat a été déclaré coupable de ruiner le pays uniquement parce que les Tunisiens n'avaient plus le droit de gâcher leur eau sans la payer. On n'imagine pas le trouble qu'a pu produire une succession de décrets ou d'arrêtés comme ceux-ci : « Il est défendu de jeter des ordures, des eaux sales, des terres, des décombres, etc , devant les maisons. » — « Les chevaux ne pourront pas galoper dans les rues étroites. » — « Les voitures et les charrettes devront être inscrites, payer une taxe. » — « Les rues porteront chacune un nom écrit en blanc sur des plaques d'émail bleu, comme en Europe, et les maisons un numéro. » — « Les boutiquiers n'auront plus le droit d'étendre leurs étalages jusqu'au milieu de la chaussée. » — « Nul ne pourra installer de cabanes, de barraques, de cirques, de théâtres, d'exhibitions, etc., sur les trottoirs. » — Et encore : « La pêche et la chasse seront interdites à partir du... ; » ou bien : « Il est institué une fourrière, les chiens seront muselés et, en cas de contravention, saisis et pendus. » — Les cochons, les chameaux, les ânes n'ont pas échappé davantage à la réglementation. La date de chacune de ces décisions, et combien en ai-je omis, est celle d'une petite révolution.

Une seule amélioration a été tout de suite bien accueillie : l'éclairage de la ville au gaz. On peut se demander pourtant si, dans une ville aussi étendue que Tunis, où tout était à créer, l'installation de la lumière électrique eût été beaucoup plus coûteuse.

Plus d'une fois l'administration a dû reculer, et même céder, devant les préjugés, les croyances ou les traditions musulmanes, et non pas sur des questions insignifiantes, mais quand la salubrité de la ville, la vie de milliers d'habitans était en jeu. L'indifférence des Arabes en matière d'hygiène n'a d'égale que leur ignorance. Les cimetières musulmans, catholiques, grecs, protestans et juifs s'étendaient à côté des maisons, le long des rues les plus fréquentées. Les inhumations étaient faites sans aucun contrôle, précipitamment, dans les conditions les plus dangereuses ; les chiens n'avaient qu'à gratter la terre, à peine fouillée, pour mettre en communication, dans les cimetières musulmans, les cadavres à peine refroidis avec l'air. La nécropole catholique était un marécage infect qui empoisonnait la promenade de la marine. Celles des Juifs et des Grecs ne valaient guère mieux. Il a fallu la peur du choléra, qui ravageait Marseille et l'Italie, pour grouper autour de l'administration tous les Européens et les israélites, qui avaient été jusque-là contre elle d'accord avec les Arabes. Des cimetières ont été ouverts hors la ville, les anciens sont aujourd'hui fermés ; les inhumations ne se font plus sans une autorisation qui n'est donnée par la municipalité que sur le certificat d'un médecin. En

comptant chaque année ceux qui meurent, on pourra se faire une idée approximative du nombre des habitans de Tunis; les évaluations varient entre cent et cent trente mille, l'état civil étant inconnu jusqu'à présent dans la régence, et le recensement presque impossible dans les maisons arabes, hermétiquement fermées aux agens du fisc comme aux galans. L'année dernière (29 juin 1886), l'état civil a été institué, mais à titre facultatif : chaque indigène, chaque étranger est libre d'aller déclarer la naissance de ses enfans ou son mariage devant l'autorité française. Nous ferons ainsi peu à peu entrer cette formalité si importante, mais si occidentale, dans les mœurs arabes; peut-être un jour viendra-t-il bientôt où il sera sans inconvénient même de la rendre obligatoire.

Les cimetières n'étaient pas les seuls foyers d'infection dans les villes : les abattoirs, les hôpitaux, les prisons étaient généralement situés dans les quartiers les plus populeux. Ce que nous n'avons pas pu changer, nous l'avons autant que possible amélioré. Des hôpitaux ont été créés par l'armée, d'autres par le cardinal Lavigerie; nous avons trouvé un hôpital arabe bien installé et dont les revenus n'avaient pas été complètement dissipés; il pouvait contenir une centaine de malades, des fous, hommes et femmes séparés. Un établissement fondé par le général Kheireddine recevait les incurables. On ne saurait croire combien de tentatives généreuses et sages avaient été faites avant nous par des Tunisiens pour le bien de ce malheureux pays; la cupidité de quelques favoris du bey et de leurs créatures avait toujours raison des intentions les meilleures. Comme un troupeau de chèvres déboise à lui seul une montagne en arrachant les jeunes pousses à mesure qu'elles sortent du sol, les aventuriers du Bardo se jetaient sur les revenus de l'état, des mosquées, des pauvres, des malades eux-mêmes, et n'en laissaient rien. Tout l'Orient est ainsi couvert d'édifices élevés par l'intelligence d'un souverain ou la charité d'un homme pieux : ces édifices restent debout; mais entrez dedans, ils sont vides, comme un fruit qu'un ver a rongé.

Dans chaque ville, les égouts sont à créer; à Tunis, des canaux informes, sans autre radier que le sol, en ont tenu lieu jusqu'aujourd'hui; dans ces cloaques toujours obstrués s'accumulent les immondices de la ville entière. Une forte pluie en hiver ou un orage en été les fait s'écouler dans le lac, qu'elles comblent ainsi lentement depuis des siècles; mais en temps ordinaire, faute de pente, et la terre étant saturée d'infiltrations, on ne s'en débarrasse qu'avec la pelle et des charrettes. Par quel miracle ou par l'effet de quel vent bienfaisant la santé de la ville résiste-t-elle à tant d'incurie? Nul ne saurait le dire, mais il en est ainsi : Tunis est aussi saine qu'elle sent mauvais. Cependant, ne serait-ce que par respect hu-

main et pour ne pas soulever l'indignation des voyageurs qui ne cessent de traverser la régence, nous ne pouvons pas tolérer que la capitale du pays que nous protégeons soit aussi sale, et, — dussions-nous gâter son climat, — nous sommes obligés de la nettoyer. L'établissement de nouveaux égouts constitue un travail ingrat entre tous, et nous comprenons qu'on hésite à donner le premier coup de pioche dans ce sol et qu'on le remue : il faudra pourtant s'y décider.

L'exécution de tant de réformes dans les conditions que nous connaissons, et le maintien de l'ordre pendant une période de transition qui dura plus de deux ans, n'auraient pas pu être assurés sans le concours d'une police bien organisée. Celle des beys, par bonheur, était restée à peu près intacte dans l'effondrement général : instrument de première nécessité pour ces souverains autocrates, elle avait toujours été recrutée avec le plus grand soin, mais elle n'était pas rétribuée. Suivant le système dont nous savons les beaux effets, chaque agent de police ou zaptié se payait sur ses prises, c'est-à-dire que les individus arrêtés devaient donner 10 piastres (6 fr.) à celui qui les avait conduits en prison, sous peine de n'en jamais sortir. Quant à la nourriture, agens et prisonniers s'entendaient à l'amiable, nul ne s'en occupant pour eux qu'eux-mêmes et leurs amis. Les zaptiés qui n'auraient arrêté personne seraient donc morts d'inanition ; le moyen était ingénieux pour stimuler leur zèle sans bourse délier. — Qu'aurions-nous fait en Tunisie sans ce personnel nouveau pour nous, si nous l'avions trouvé indigne d'être au service d'un gouvernement civilisé? En le conservant et en le payant régulièrement, en récompensant par des primes ceux des agens qui se distinguaient, nous avons trouvé en lui un auxiliaire précieux : à tel point que, en 1883, quand la population était encore en effervescence, 370 agens, sous la direction d'un commissaire central, avec l'aide de quelques gendarmes et de nos patrouilles, suffisaient pour maintenir la tranquillité, prévenir ou réprimer les crimes, assez rares d'ailleurs dans la ville de Tunis : et pourtant des quartiers entiers, aux rues étroites, fangeuses, n'étaient éclairés alors ni au gaz ni autrement ; les cafés italiens et grecs, les brasseries françaises, les guinguettes maltaises, les maisons arabes, rejetaient chaque soir sur le pavé des vagabonds et des ivrognes de toutes les races, et, chaque semaine, comme la mer dépose son écume sur la plage, les différens bateaux d'Europe, d'Égypte et d'Algérie débarquaient des troupes d'inconnus, rebut de tous les ports de la Méditerranée. Siciliens, Grecs, Levantins, qui venaient tenter la fortune ou fuyaient la justice de leur pays. — Les colonies sont condamnées à se peupler du trop-plein de toutes les nations ; elles n'ont pas le droit de

se montrer difficiles. Ces vagabonds, d'ailleurs, font tous les métiers, et, s'ils commencent par donner aux indigènes une triste idée de l'Europe, ils suivent l'armée, établissent des cantines, puis des magasins, puis des auberges auprès des campemens militaires ou des marchés. Combien de villages se sont fondés ainsi en Algérie, de ces villages qu'on appelle au début, invariablement, « Coquinville, » mais qui n'en sont pas moins les villes de l'avenir! Rien n'est plus triste à voir qu'une de ces villes à ses débuts, parce qu'on ne pense qu'au présent; on ne conçoit pas que de pareils élémens puissent jamais engendrer la prospérité; rien ne montre mieux pourtant, si on réfléchit, qu'il ne faut pas désespérer de l'homme, et que les plus misérables d'entre nous, dès qu'ils travaillent ou qu'ils possèdent, si seulement même ils ne font que se reproduire, agrandissent et vivifient le vieux monde où nous sommes nés.

Une police peu nombreuse pouvait répondre de l'ordre, mais à la condition de n'être point trop attaquée par la presse; celle-ci aurait pu chaque jour tout compromettre, si elle avait eu dans un pays que nous occupions depuis la veille et où elle faisait ses débuts les libertés dont elle jouit en France. Des polémiques violentes entre les journaux étrangers, des campagnes entreprises contre le protectorat ou contre une nation voisine, auraient infailliblement fait dégénérer en discorde les divisions qui existaient déjà entre les différentes colonies; il eût suffi de deux ou trois fous pour bouleverser la ville. La nouvelle administration n'en a pas moins déclaré la presse libre; elle a adopté notre loi du 29 juillet 1881, dans la mesure la plus large, et sauf les modifications que lui imposaient les usages ou les traditions d'un pays qui ressemble si peu au nôtre. Ainsi tous les journaux peuvent paraître sans autorisation, mais les directeurs de journaux politiques doivent verser un cautionnement qui garantit le paiement des amendes et l'application des peines auxquelles ils peuvent être condamnés s'ils se rendent coupables d'injures ou d'attaques graves envers le bey, la religion musulmane ou la France. On a beaucoup critiqué cette loi; on a dit qu'il eût mieux valu être moins libéral en cette matière pendant la première période de notre occupation, quitte à l'être davantage plus tard. La question perd de son importance quand on sait que, par chaque courrier d'Italie, de Marseille, d'Algérie, c'est-à-dire presque tous les jours, entrent des journaux que ne gêne aucune entrave et dont on ne peut guère empêcher la distribution.

Le décret qui émancipe la presse réglemente en même temps la publication des livres et des brochures. Chaque ouvrage nouveau doit être déposé en deux exemplaires à la bibliothèque de Tunis,

dans une des bibliothèques plutôt, car l'instruction publique n'a pas été négligée, et les réformes dont elle a été l'objet dès les premiers temps de notre occupation ont été nombreuses. Le moment est venu d'en dire quelques mots en terminant.

Une direction de l'enseignement a été instituée et pourvue de tous les fonds que le protectorat put lui consacrer sur son budget : ces fonds viennent d'être augmentés d'un quart environ sur le budget de 1886-1887 (283,000 francs au lieu de 218,400 en 1885-1886). De toutes parts, en outre, elle a reçu des secours et de l'appui. Ces sacrifices n'ont pas été perdus. Guerriers et cavaliers médiocres, peu actifs, les Tunisiens aiment l'étude ; ils sont, autant que peuvent l'être des Arabes, curieux de s'instruire. Leur enseignement, avant notre arrivée chez eux, jouissait d'une certaine renommée : des Marocains, des Algériens, venaient achever leurs études dans leur université. Des institutions pieuses, des établissemens scolaires, ont été fondés sous tous les règnes par de fervens musulmans, et sont entretenus non par l'état, mais par l'administration des biens habbous.

On sait que l'enseignement des musulmans consiste surtout dans la lecture et l'interprétation du Coran, et que le prêtre tient lieu de maître dans la mosquée qui sert d'école. Dans la grande mosquée, — l'université de Tunis, — chaque professeur, accroupi sur une natte, au pied d'une colonne, donne ses leçons que les élèves répètent ensemble à haute voix ; à côté les uns des autres, de colonne en colonne, en plein air ou dans la grande salle, se groupent ainsi les professeurs de grammaire, de théologie, de morale, d'interprétation ou de droit. Cinq cents écoles primaires ou coraniques sont répandues dans la régence ; il n'est pas de pauvre village où vous ne voyiez les enfans réunis dans une maison, sur une terrasse ou dans un jardin, en face d'un maître. Leurs babouches alignées derrière eux, drapés dans des burnous multicolores, ils se balancent sur les hanches et répètent, répètent indéfiniment. Quand on entend d'un peu loin leur ramage, on croit passer près d'une volière pleine d'oiseaux. Ces écoles ont été regardées longtemps comme des foyers de fanatisme. En effet, si nous cherchons à les supprimer ou à les restreindre, les maîtres que nous menaçons dans leur principal intérêt apprennent à leurs élèves à nous haïr ; ils maudissent comme des parias les parens qui cesseraient pour nous complaire de leur envoyer leurs enfans ; leur enseignement devient d'autant plus obligatoire et exclusif pour les musulmans que nous le proscrivons. Si, au contraire, nous savons, tout en le surveillant sans tracasserie, le tolérer, si nous ne formons pas ce rêve extraordinaire de faire oublier aux Arabes leur propre langue, les maîtres, ne se sentant pas menacés, ne nous feront pas

la guerre, ils n'interdiront pas à leurs élèves d'apprendre le français, et ceux-ci ne rougiront pas de le savoir ; au contraire, ils en seront fiers.

Nous avons laissé sur ce point liberté complète aux Tunisiens, nous n'avons pas imaginé, comme on en a eu l'idée ailleurs, d'émanciper les filles arabes par l'instruction obligatoire, nous ne nous sommes pas immiscés dans la famille pour y disputer au père une autorité à laquelle il tient comme à son honneur et qui dans la société musulmane n'a jamais été partagée. Moins nous semblerons contraindre les Arabes à se franciser, plus vite ils viendront à nous d'eux-mêmes. Cela est si vrai qu'à Tunis, où nous avons ouvert des cours non pour faire disparaître leur langue, mais, au contraire, pour l'apprendre aux Européens, ils se font inscrire en foule, à leur tour, à nos propres écoles, et demandent qu'on les multiplie. Le chef de leur religion a donné l'exemple ; en reconnaissance de notre modération, il a publié une sorte de mandement dont tous les membres du clergé et les professeurs ont eu connaissance : « Je regrette, a-t-il écrit, que mon grand âge ne me permette plus d'aborder l'étude de votre langue, je serais le premier à suivre vos leçons ; mais je vous enverrai mes fils. »

Les Tunisiens avaient d'ailleurs peu de préjugés, et se rendaient compte depuis assez longtemps déjà des bienfaits qu'ils pouvaient tirer de notre instruction ; nous n'avons pas eu à les convertir, il a suffi de ne pas les tourmenter. D'eux-mêmes, avant notre arrivée, ils avaient senti le besoin de donner à quelques-uns de leurs enfans une éducation européenne, c'est-à-dire française : les plus riches envoyaient les leurs dans des lycées à Paris ; pour les autres, le bey Mohammed-es-Sadok, sous l'inspiration du général Kheireddine, avait fondé un vaste établissement, le collège Sadiki ; il lui avait attribué une riche dotation, le produit de tous les vols d'un de ses anciens premiers ministres, Mustapha-Khasnadar, dont il avait fini par confisquer les biens. Cette dotation constituée en biens habbous n'en fut pas moins dilapidée ; les immeubles religieux sont inaliénables, mais même avant la réglementation du contrat d'enzel on pouvait les échanger. Un premier ministre, d'accord avec le proviseur, les échangea, de telle sorte qu'à notre arrivée le collège n'avait plus rien : 400,000 francs de revenus s'étaient envolés en six ans.

Le premier soin du nouveau gouvernement fut de reconstituer l'administration de ce collège et, de-ci, de-là, par un procès, par un sacrifice, un compromis, de lui donner de quoi subsister. — Les élèves, cinquante internes, cent externes, tous Arabes, entrent au concours, et pendant sept années suivent gratuitement des cours d'arabe, de français, d'histoire, de géographie, de mathématiques, etc. Ils savent parfaitement écrire et parler notre langue ;

deux d'entre eux, leurs études finies, ont été déjà envoyés, aux frais du collège, à Versailles, dans une école spéciale, d'où ils reviendront capables d'enseigner à leur tour.

Afin d'éviter ces voyages que les musulmans pourraient voir d'un œil défiant, qui coûtent cher et dont les résultats sont aléatoires, la nouvelle direction a fondé à Tunis même une école normale où sont admis les meilleurs élèves du collège arabe et ceux des collèges européens, et où les uns et les autres se perfectionnent dans l'étude des deux langues qu'ils devront plus tard enseigner ; ils vivent ensemble sur le pied de l'égalité, de la camaraderie ; ils ont devant eux un avenir semblable. Les Tunisiens comprennent ainsi que nous ne voulons pas les annihiler ni les exclure de leur pays; ils se voient, dans l'école même comme dans l'administration, associés à l'œuvre de régénération que nous avons entreprise et où ils ne demandent qu'à nous suivre : là est le secret de notre succès auprès d'eux.

Les Européens aussi ont leurs écoles. Les Français étant en minorité parmi eux, quelques précautions, un peu d'adresse même, étaient nécessaires pour que les nôtres ne fussent pas isolées entre les Arabes, désertées par les étrangers; il fallait du moins, au moment où elles avaient le plus besoin d'être soutenues, quand elles étaient entre nos mains un instrument d'apaisement, ne pas les affaiblir ; — et cependant, c'est hier encore, après tous les services qu'elles nous ont rendus et quand nous en attendions tant d'autres d'elles, qu'il a été question de retirer aux religieux qui les ont fondées et qui les dirigent l'appui traditionnel du gouvernement français, la subvention qui les faisait vivre. Il est impossible qu'on n'en revienne pas à la leur maintenir. Les partisans les plus convaincus de la séparation de l'église et de l'état, les adversaires les plus ardens de toute institution cléricale en France, peuvent sans contradiction et sans abandonner leurs préventions ou leurs griefs, uniquement par intérêt, par économie même, encourager notre clergé d'Afrique ou d'Orient et lui voter des subventions, car il propage notre civilisation, notre langue, nos idées mêmes, habitue peu à peu les populations indigènes à notre contact, à nos usages, à nos goûts et à nos besoins ; il dissipe leur défiance, il entretient avec elles des relations dont profitent notre commerce en temps de paix et nos armées en temps de guerre; il empêche qu'on oublie le grand nom de notre pays ; par conséquent, il nous rend à l'étranger quantité de services dont il serait puéril de ne pas tirer avantage sous prétexte qu'on gouverne sans lui en France; et ces services, l'administrateur le moins suspect de cléricalisme n'hésiterait pas à se les assurer par un sacrifice qui est minime en comparaison de ce qu'il rapporte. Sans remonter jusqu'à saint Vincent de Paul et à saint Louis, nous n'avons qu'à recueillir les fruits d'une propagande qui s'exerce

en Tunisie depuis des années, mais encore faut-il que nous nous donnions quelque peine pour ne pas compromettre cet héritage; nous serions non-seulement coupables, mais bien maladroits, de ne pas faire à notre tour le moindre effort pour le conserver.

A l'époque de notre arrivée dans la régence, les enfans maltais allaient à n'importe quelles écoles, pourvu qu'elles fussent tenues par des frères et des sœurs; les Italiens choisissaient les leurs, qui sont bonnes, ou celles qui donnent la meilleure éducation. Les israélites étaient admirablement pourvus par leur « Alliance universelle. » Nous nous sommes empressés, suivant le système qui nous a si bien réussi en Tunisie sur d'autres points, de nous servir de ce que nous avions sous la main. Avec un éclectisme sage, sans aucun amour inopportun pour la symétrie, on a laissé les sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition réunir à leurs frais dans leur maison près d'un millier d'enfans maltais et italiens auxquels elles ne parlent qu'en français. Les dames de Sion instruisent aussi, sans distinction d'origine, les jeunes filles catholiques de la bourgeoisie tunisienne. Le collège Saint-Charles, fondé par le cardinal Lavigerie, à Tunis, contient 240 enfans et prépare les plus âgés à notre baccalauréat. Les frères de la Doctrine chrétienne, dans des immeubles à eux, entassent encore bien plus d'enfans de toutes couleurs que les sœurs. — L'alliance israélite, dont nous parlions à l'instant, répand ses écoles dans toute la régence; celle de Tunis seule contient plus de 1,200 élèves. — Grâce à ces auxiliaires précieux qui ne coûtent rien à notre gouvernement, la langue française s'est déjà substituée à l'italien, qu'on parlait beaucoup avant l'arrivée de nos troupes.

Dans les villes où le clergé n'avait rien créé, nous avons ouvert des écoles laïques. Des cours publics et gratuits de français sont faits, depuis peu de temps, aux adultes musulmans; le nombre des auditeurs qui s'y sont déjà inscrits est de plus de 300, la plupart étudians de l'université, de futurs prêtres, l'aristocratie intellectuelle de la régence. Chez ceux-là comme chez tant d'autres, dans toutes les classes, ni fanatisme, ni parti-pris, ni rancune : il a suffi de trois ou quatre années d'observation de leur part et de prudence de la nôtre pour que la défiance ait fait place à un sentiment tout différent, je ne dirai pas le désir de nous être agréable, ni la reconnaissance, ni même la sympathie, mais la sécurité, l'espoir de n'être plus indignement exploités, de voir le propriétaire semer sans crainte et récolter son orge, vendre ses moutons, payer ses ouvriers, s'enrichir enfin et enrichir ses semblables sans cesser d'être musulman.

La fiction du protectorat aura rendu ainsi service à tout le monde : aux Français, en les dispensant de constituer une admi-

nistration qui eût été infiniment plus coûteuse, exigeante et inexpérimentée que celle qu'ils ont pu utiliser; aux Tunisiens, en leur permettant d'accepter notre joug sans alarmer leur conscience; le bey fournit à la casuistique musulmane le moyen de servir les chrétiens sans offenser Mahomet : il endosse toutes les responsabilités, apaise les mécontentemens, lève les scrupules, car c'est à lui qu'on obéit, c'est lui qui donne l'exemple à son peuple en marchant d'accord avec nous, lui, et autour de lui les princes, les dignitaires, et loin de lui, dans les provinces, les fonctionnaires, leurs employés. Peut-on calculer combien cette simple fiction nous aura épargné de sang, de millions?

V.

Avons-nous besoin de conclure? — Aussi longtemps que nous saurons maintenir devant nous sur le trône, dans la régence musulmane, un prince musulman et, autour de ce prince, une administration indigène dirigée par quelques Français d'élite, nous aurons en Tunisie du calme et, si on en juge par les revenus de ces dernières années, des bénéfices. — Quatre années d'une administration honnête ont relevé la Tunisie, plus que triplé ses recettes; que n'obtiendrons-nous pas dans cette belle contrée, fertile et salubre entre toutes, quand les routes, les chemins de fer, les ports, tous les grands travaux que la régence entreprend sur ses seules ressources seront achevés; quand les forêts, les mines, les carrières, les sources seront exploités, les oasis protégées contre les sables, les immenses plaines irriguées et cultivées? Nous devons nous féliciter hautement de ce qui a été fait jusqu'à présent, gardons-nous de le compromettre.

Un jour, quelques impatiens réclameront l'annexion, et l'opinion publique, trompée, mettra peut-être son amour-propre à les soutenir; elle se lassera de voir durer le bey; elle en rira, probablement parce que nous laisserons de jour en jour tomber son autorité, qu'il faudrait soutenir, au contraire, malgré lui, au besoin. Peut-être un bey inintelligent provoquera-t-il notre mauvaise humeur, ou simplement les récoltes manqueront une année; nous aurons cessé d'être économes, nous aurons autorisé les villes à s'imposer ou à emprunter pour construire des théâtres et des édifices magnifiques, les recettes n'atteindront plus nos prévisions au lieu de les dépasser comme aujourd'hui, et nous rendrons l'administration indigène responsable de nos embarras. — Ces éventualités sont à prévoir; le jour où elles se présenteront, si le gouvernement ne résiste pas, s'il transforme la Tunisie en un quatrième département algérien, la jeune colonie qui a si vite fait honneur à la république ne sera plus qu'une source de dépenses, un entrepôt de

fonctionnaires et de gens d'affaires; les Arabes seront déçus; après avoir cru que nous adoptions enfin cette sage maxime : « l'Afrique par les Africains, » ils se verront menacés, repoussés; les Italiens et les Maltais se joindront à eux, et cette population hétérogène, qui de toutes parts s'était si volontiers ralliée à nous, n'aspirera plus qu'à l'indépendance.

Sans doute, le danger de l'annexion est éloigné de nous; le gouvernement français s'y est nettement opposé jusqu'ici, mais il peut changer d'opinion, être débordé; il peut, sans y prendre garde, céder peu à peu à des sollicitations particulières, sur des points qui semblent sans importance, et croire qu'il maintient intact le principe du protectorat, alors qu'il en prépare la ruine dans l'avenir. Si, insensiblement, par un enchaînement de concessions ou de faiblesses, l'administration perd de sa force, si la Tunisie dépense trop et s'endette, si le pouvoir du bey est trop réduit, si des troubles naissent, le public français, qui n'est pas tenu de bien comprendre l'avantageux artifice du protectorat, demandera qu'on chasse ce bey, et quand les journaux, quand la chambre transmettront au gouvernement cet ordre impérieux, il faudra bien qu'il s'exécute.

Il ne suffit donc pas de ne point vouloir de l'annexion, il faut tout prévoir pour qu'elle ne s'impose pas avant l'heure. En résumé, respectons les Arabes, ne serait-ce que pour les obliger à se respecter eux-mêmes; ménageons du moins leur fierté, ne les humilions pas : on s'abaisse en avilissant ceux qu'on veut dominer, et, puisque c'est par eux que nous devons gouverner, stimulons leur activité, ne les laissons pas s'abandonner, devenir passifs, irresponsables; encourageons-les, au contraire, à croire en nous, à devenir nos auxiliaires, nos associés. Pour y réussir, continuons à leur montrer que leur intérêt est de nous suivre; ne cherchons pas à en faire des pseudo-Européens; songeons que cinquante années de cohabitation avec nous ont glissé sur les Algériens sans les modifier; ils tiennent tant à ne pas nous ressembler, même en apparence, qu'ils n'ont même pas changé la forme de leurs vêtemens. Quant aux étrangers, dont les mécontentemens pourraient provoquer maladroitement l'annexion, imposons-leur une attitude irréprochable par notre équité : qu'ils jouissent en sécurité des avantages qu'ils doivent à notre prise de possession de la régence, qu'ils comptent sur notre justice comme ils s'y soumettent; qu'ils travaillent et possèdent en toute liberté : ne leur contestons pas une place qu'ils ont prise, nous l'avons vu, parce que nous ne pouvions pas la leur disputer, et ne nous plaignons pas de les voir réussir, car ils produisent et consomment, et, par conséquent, ils enrichissent le pays. Quant aux Français enfin, il faut plus que les laisser faire, il faut les aider : comment? en les avertissant, autant que possible, avant qu'ils ne quittent leur pays,

de la concurrence écrasante qui attend les manœuvres, les ouvriers peu habiles, tous ceux qui n'ont que leurs bras et qui arrivent sans un talent spécial ou des capitaux sur le littoral africain; encore une fois, les Français, plus intelligens, mais bien moins nombreux et moins résistans que les autres émigrans et que les indigènes, n'ont des chances de succès en Tunisie que s'ils viennent pour diriger ou exploiter, mais alors ils en ont beaucoup : il faut leur ouvrir l'accès du pays dans tous les sens, leur assurer des relations faciles avec les propriétaires ou les ouvriers indigènes et les étrangers, donner l'impulsion à leur commerce, activer les échanges entre Marseille et Tunis, Sousse, Sfax, Gabès, faire que le premier de ces ports soit le principal débouché des autres, habituer les Tunisiens à se servir de nos produits et à produire eux-mêmes ou à fabriquer suivant nos goûts.

Pour amener la Tunisie à cet état d'intimité confiante et si féconde avec la France, il faut, on le voit, bien des ménagemens et des années de patience. Toutes les difficultés du protectorat se résument en une seule : résister aux impatiens sans retourner à la routine, ne pas se laisser pousser trop vite en avant ni ramener en arrière, craindre à la fois d'innover à la légère et d'imiter mal à propos. C'est grâce à cette résistance sage, et aussi courageuse, puisqu'elle a provoqué tant de colères, qu'en moins de quatre années nous avons vu se constituer un gouvernement, un gouvernement qui ne ressemble pas à tous les autres, il est vrai, et dont le mécanisme étonne par son ingénieuse simplicité; mais plus il est nouveau, plus il est naturel qu'on l'ait critiqué. Comme la plupart des inventions modernes, le protectorat a l'indiscutable avantage de diminuer considérablement la main-d'œuvre, les frais de production, au détriment de quelques-uns, au bénéfice du plus grand nombre. Ceux qui en profitent ne disent rien, généralement; l'état seul s'en félicite, mais sans trouver d'écho dans le public; ceux qui s'en plaignent, au contraire, crient et réclament; si on les écoute, il faut s'arrêter, revenir sur ses pas, appeler cent individus à faire en désordre la besogne dont un seul s'acquitte à merveille. Un mécanicien et un chauffeur conduisent à eux seuls tout un train, l'équivalent de plus de cinquante diligences; mais qu'adviendrait-il, si au mécanicien, sous prétexte de satisfaire tout le monde, on adjoignait les cinquante cochers qu'il remplace et ceux des voyageurs qui sont las de l'inaction? un déraillement. De même le résident et son très faible état-major administrent en réalité à eux seuls la Tunisie, parce qu'ils tiennent l'administration indigène comme un instrument entre leurs mains; — il importe donc qu'ils soient habiles, expérimentés, non qu'ils soient nombreux. — Nous ne saurions trop insister sur ce point capital,

non-seulement pour éviter que le budget soit absorbé par des traitemens inutiles, mais pour que le protectorat ne tourne pas peu à peu à ne différer des autres gouvernemens que par le nom. Il va de soi que ces fonctionnaires français, étant rares, seront très en vue, par conséquent en butte aux attaques de tous les côtés; il est indispensable que, du plus petit au plus grand, ils se sachent soutenus : sinon les meilleurs s'en iront, les autres se désintéresseront de leur service; nous ne pourrons plus compter sur leur dévoûment; et, sans leur dévoûment, sans leur zèle, pour employer un mot devenu chez nous presque ridicule quand il s'agit des affaires de l'état, rien de ce qui est organisé n'aurait pu être mené à bien.

Avec de la fermeté, au contraire, fermeté à Paris d'abord, au sein même du gouvernement, lequel ne doit choisir ses agens que parmi des hommes dignes de son entière confiance, à Tunis ensuite, à la résidence, de laquelle relève toute l'administration française et indigène de la régence, dans les provinces enfin où les contrôleurs sont seuls entre les étrangers, les Arabes et les colons, avec de la fermeté, l'entreprise, si heureusement commencée, se poursuivra sans désappointemens, sans difficultés mêmes. J'en ai dit les avantages; j'ai à peine parlé de la gloire, qui ne passera pas pourtant sans laisser de trace dans notre histoire, d'avoir sauvé de la désolation l'antique territoire de Carthage, de l'avoir rendu, sans qu'il nous en coûte, aussi luxuriant, aussi productif qu'il l'était au temps des Romains. La gloire n'est pas toute vaine cette fois, et c'est là ce qui marque d'un caractère très particulier, assez nouveau, disons-le, notre expédition en Tunisie. On ne dira pas d'elle qu'elle fut une croisade contre des barbares ou même contre des pirates, une œuvre d'enthousiasme ou de bienfaisance, un secours apporté à des opprimés; non, elle fut simplement un acte raisonnable, prudemment conçu, lentement préparé, sagement exécuté, sans préoccupation exclusive de la logique et de la symétrie, un acte raisonnable, répétons-le avec fierté, car il a prouvé à ceux qui se piquent de découvrir en nous des contradictions à l'infini que la France n'a pas encore épuisé les surprises qu'elle eut de tout temps le privilège de donner au monde, et que, si elle est en général admirablement et dangereusement enthousiaste, elle sait aussi, tout comme une autre, être pratique et mesurée.

* * *.

LA

SATIRE DE L'ESTHÉTICISME

Miss Brown, by Vernon Lee. London; Fisher Unwin.

Nous croyons savoir qu'une traduction se prépare de l'un des romans les plus curieux que l'Angleterre ait produits depuis des années : *Miss Brown*. Ce sera une bonne fortune pour les amateurs de nouveauté, si souvent déçus ; car, il faut le reconnaître, la littérature d'imagination ne brille plus nulle part en Europe par une grande originalité. Chez nous, cette pauvreté d'invention se déguise encore sous les raffinemens bien modernes de l'analyse, quelquefois malsaine et perverse, sous des préoccupations, beaucoup trop envahissantes même, de pathologie, d'anatomie sociale, etc. De telles ressources sont refusées à nos voisins, qui gardent un respect de la morale malheureusement perdu ailleurs. Nous ne prétendons pas dire par là que l'on soit en Angleterre plus vertueux qu'en France ou qu'en tout autre pays : des procès récens ont prouvé le contraire à ceux qui auraient eu la naïveté de croire que certains vices ne fussent pas, d'un bout de l'Europe à l'autre, inséparables d'un certain degré de civilisation ; mais si le mal existe, on se rend compte du moins chez les Anglais qu'il est le mal, nul n'a envie d'en sourire, son nom est resté inséparable de celui de honte et de péché, surtout on se défendrait de l'idéaliser, de le glorifier ou même de le peindre en prose. La poésie a plus de licence sans doute ; elle ne s'adresse qu'à un public relativement restreint, et la forme seule du vers ennoblit les sujets qui, autrement traités, encourraient le reproche d'immoralité ; mais, comme le fait

remarquer avec beaucoup de justesse l'auteur de *Miss Brown*, supposons développé en manière de roman le thème si pathétique et si généreux pourtant d'*Aurora Leigh*, un tel ouvrage ne trouverait ni éditeur ni acheteur. Ce parti-pris de réserve, qui touche à la pruderie et à l'étroitesse, empêche, sauf dans les cas où le génie éclate malgré toutes les barrières, une représentation suffisamment franche et complète de la vie. Vernon Lee, qui appartient à la pléiade émancipée des auteurs anglais habitant l'Italie, semble s'être proposé d'éviter un double écueil : celui du pessimisme à la mode sur le continent et qui se voue systématiquement, pour ainsi dire, qu'il soit question de caractères ou de ce qu'on appelle le monde, à n'explorer que certaines cavernes fangeuses, certains détours suspects, et celui du pharisaïsme insulaire qui donne souvent, dans le sens opposé, des impressions non moins fausses, en affectant d'ignorer comme si elle n'existait pas une partie intégrante, quoique lamentable, des rouages de l'humanité. Autant nous sommes las, en effet, de voir étaler à plaisir les turpitudes grandes et petites dont la recherche exclusive accuse, chez nos *naturalistes*, une sorte d'obsession sensuelle qui accapare tout leur esprit, et les met hors d'état de découvrir ce qu'il peut y avoir de noble à côté de ce qu'il y a certainement d'ignoble, autant nous restons froids devant les peintures de mœurs et de sentimens atténués, corrigés à l'usage des demoiselles. L'alliance du plus pur idéal et de la plus audacieuse réalité, le goût des choses élevées et celui des choses vraies que l'on rencontre dans *Miss Brown*, en dehors de toute convention, nous frappe donc particulièrement; voilà un événement littéraire arrivé sur les confins de ces mondes si différens, la pensée française et la pensée anglo-saxonne. C'est comme un pont hardiment jeté au-dessus de l'abîme qui les sépare. L'évidente droiture d'intention de la femme supérieure qui signe Vernon Lee, même quand elle nous montre sans voiles les plaies de son temps, est une leçon et un exemple dont on pourra profiter des deux côtés de cette frontière intellectuelle.

Il est vrai que l'effet produit d'abord a ressemblé plutôt à un scandale ; pour nous, le livre au contraire atteste cette étrange intensité de vie morale dans le bien et dans le mal que reconnaissent chez les Anglais tous ceux qui, sans s'arrêter à la surface de maintes excentricités tout individuelles, vont droit aux grands mouvemens généraux. « Cette étrange intensité de vie morale, » le mot est de Vernon Lee, ou, — donnons-lui une fois son vrai nom que tout le monde connaît, — de miss Paget elle-même. Vivant le plus souvent à l'étranger, elle est dans la meilleure situation pour apprécier par la comparaison le fort et le faible de son pays; l'habitude de la critique, dans la-

quelle naguère elle s'exerça, lui a procuré cette sûreté de vue, cette profondeur d'analyse, cette force de raisonnement, cette indépendance et cette largeur d'opinion qui sont très rarement le partage des femmes. Peut-être fallait-il avoir écrit les remarquables Essais sur la renaissance, qui ont été réunis sous le nom du divin enfant ailé sorti des noces de Faust et d'Hélène, *Euphorion* (1), peut-être fallait-il avoir médité ensuite les dialogues d'une investigation si pénétrante et si subtile sur les aspirations et les idées de notre temps qui font de *Baldwin* (2) comme une clé nécessaire à certaines parties de *Miss Brown*, pour pouvoir aborder le roman avec ce mélange singulier de qualités de premier ordre et de défauts presque aussi attachans que les qualités mêmes. Un beau sujet d'essai que nous intitulerions volontiers : « De la révolte esthétique et de la révolte utilitaire contre les conventions de la vie, » se mêle ingénieusement à une étude psychologique très nouvelle qui émeut comme ferait le plus poignant des drames avec le secours de fort peu d'événemens extérieurs. Mais peinture de mœurs, drame et psychologie, tout cela est si curieusement anglais, que l'on ne saurait en avoir l'intelligence sans s'aider de renseignemens et de commentaires.

Grâce à M. Paul Bourget et à M. Gabriel Sarrazin, les lecteurs français ont appris déjà au juste ce que c'est que l'esthéticisme ou plutôt ce qu'il fut, car, sous la forme si durement flagellée par Vernon Lee, il tend à s'effacer tous les jours, quitte à renaître, en passant par de nouveaux avatars. Et, cependant, le nom d'esthète n'évoque encore pour bien des gens que la figure de quelque beauté ou de quelque caricature, selon le cas, prétentieusement vêtue d'étoffes fanées et traînantes, style moyen âge, une fleur d'œillet, de lis ou de tournesol attachée près de l'épaule, telle qu'on en rencontrait naguère à Londres dans les environs du musée de South-Kensington. L'esthéticisme de l'art apparaît, sans doute, à un petit groupe, à travers les compositions assez mal connues de son principal apôtre le peintre-poète Rossetti ; on se rappelle quelques belles strophes de *la Maison de vie* ou de *la Damoiselle bénie*, quelques visions d'idéal mystique fixées par le crayon ou le pinceau sous les traits de femmes pâles et vaporeuses, reines d'amour platonique qui font penser à la Béatrix du Dante et aux anges de Fra Angelico ; malheureusement, on se rappelle aussi les imitations en poésie et en peinture de tant d'artistes ou même d'amateurs qui se vouent tantôt à représenter des créatures décharnées, aux joues

(1) *Euphorion : studies of the Antique and Mediæval in the Renaissance*, 1 vol. London, 1884 ; Fisher Unwin.

(2) *Baldwin : a book of dialogues*, 1 vol. ; *id.*, 1886.

caverneuses, aux yeux hagards, aux chevelures invraisemblables, ridiculement accoutrées à l'instar des primitifs, tantôt à écrire sous forme de légendes, de ballades ou de sonnets, un insupportable et prétentieux galimatias.

Tout cela est assez vague, en somme, dans la mémoire de ce qui représente en France une majorité. Il n'est donc point inutile peut-être de rappeler aux lecteurs de *Miss Brown* que sous « le ciel bas et positif de l'Angleterre (1) » sont nés les plus ardens chercheurs d'idéal, les amans les plus passionnés de la beauté qui aient existé jamais. L'Italie, vers laquelle de pareilles organisations poétiques devaient tendre fatalement, a mis une empreinte indélébile à ces âmes du Nord, profondes comme ne le seront jamais des âmes méridionales. Elle a fourni un élément partout visible au panthéisme d'un Keats et d'un Shelley, au romantisme d'un Byron, son influence a fait germer des fleurs exquises sur ce sol anglo-saxon auquel tient si fortement par les racines le double génie d'Élisabeth Barrett et de Robert Browning, enfin elle a infusé en plein XIXe siècle à un groupe de peintres et de poètes appartenant à la colonie britannique qu'elle attire et qu'elle retient le culte des formes d'art antérieures au XVIe siècle. Les frères préraphaélites, précurseurs des *esthètes*, qui ne sont que les *décadens* de cette école, se rangèrent dévotement à la suite de Dante et de Giotto; ils ne cherchèrent leurs inspirations que dans le moyen âge et dans l'aube de la renaissance. Comment leurs disciples ont pu mêler au mysticisme symbolique un culte moins pur pour Villon, puis pour Baudelaire et Théophile Gautier, c'est le secret de ces dilettantes, qui s'éprennent tour à tour ou même à la fois de toutes les curiosités. Ce qui avait été chez les préraphaélites proprement dits une nostalgie sincère, quoiqu'un peu maladive peut-être d'idéalisme sentimental, devint très vite affectation chez les *esthètes*; ils s'appliquèrent à protester contre ce qu'il y a de formaliste dans l'esprit anglais, non-seulement par leurs œuvres, mais par leurs allures et leurs habitudes. L'archaïsme, purement intellectuel d'abord, qu'ils affichaient, s'étendit jusqu'à l'ameublement, jusqu'au costume; ce fut un défi porté au *cant* anglais par un autre *cant* qu'exaspéraient probablement la contradiction et le désir d'étonner. On connaît cette émulation à s'entre-dépasser dans une même voie qui conduit finalement toutes les coteries aux dernières limites de l'exagération et de l'absurde. Les beaux jours de 1830 avaient été en France témoins d'une révolution du même genre : l'air fatal, les poses penchées, les pâleurs de clair de lune,

(1) Elisabeth Barrett Browning. — *Poètes modernes de l'Angleterre*, par Gabriel Sarrazin, 1 vol. Paris, 1885.

les gilets de troubadour, les chevelures en saule pleureur retenues par le camée d'une féronnière furent à la mode en même temps que le romantisme ressuscitait le goût de tout un bric-à-brac féodal; mais, chez nous, le ridicule a bien vite raison des excentricités de ce genre, tandis qu'en Angleterre sa puissance est médiocre. Les parodies au théâtre et les caricatures du *Punch* n'eussent porté aux esthètes que d'assez faibles coups, si la morale elle-même n'eût été mise en jeu, parlant soudain par la voix mordante et passionnée, ironique et sérieuse de Vernon Lee. Celui-ci le dit quelque part : « La santé morale en Angleterre, où le mal est brutal et grossier, *beastly*, *brutish*, dépend du sérieux ; la santé morale en France, où le mal devient tout de suite spirituel, dépend du rire... » Et il nous engage fort à garder notre rire, faute duquel nous n'avons plus qu'une littérature malsaine, sortie des *Confessions*, si oublié que paraisse être Rousseau, une littérature qui, bien loin d'être le produit de notre maturité, comme voudraient le faire croire ceux qui s'y adonnent avec un déploiement indécent d'attitudes prétendues viriles, n'est en réalité qu'un symptôme morbide.

Pour sa part, Vernon Lee s'adresse à des Anglais, à des Anglais qui, en masse, attachent encore, nous le répétons, un sens religieux aux mots d'*Evil* et de *Sin*, de mal et de péché, au lieu d'accepter ces choses avec une philosophique indifférence, ni plus ni moins que ce que le vulgaire appelle le bien et la vertu ; à des Anglais qui, utilitaires autant qu'idéalistes, n'admettent pas que la vie ne soit faite que pour servir de cadre à des sensations d'art, et qui ont besoin que l'on s'adresse à leur conscience avant d'amuser leur esprit. Il éveille en eux l'instinct du combat contre ce qui n'est à la surface qu'une affectation, une pose, mais une pose dangereuse, si nous voulons l'en croire, qui, pour peu qu'elle se propageât, finirait par affaiblir jusqu'à un complet anéantissement le sentiment énergique du devoir, dont nos voisins sont si jaloux. Et voilà sur pied aussitôt cette police morale, prompte à intervenir de l'autre côté du détroit. Pour juger s'il était nécessaire de l'appeler à la rescousse et si le cri d'alarme est ou non proportionné au péril, nous résumerons en quelques pages les parties essentielles du roman, nous appellerons l'attention du lecteur sur tels faits particulièrement caractéristiques.

II.

Walter Hamlin est quelque chose de mieux qu'un *esthète* ordinaire, c'est un peintre-poète du plus réel talent, quoi qu'il fasse comme ses pareils de la peinture poétique et de la poésie *picturale* ; bref, c'est un Dante Gabriel Rossetti au petit pied. Nous le rencon-

trons en Italie au moment où l'Italie, après tout le reste, a cessé de l'intéresser. Le monde, en général, n'est plus pour lui qu'une buée pâle et prismatique pleine d'ombres vagues, et son talent se ressent de cette espèce de décoloration qu'il porte en lui. L'indifférence même d'être devenu indifférent à tout l'a gagné peu à peu, si jeune qu'il soit encore. Il n'y a guère plus d'une douzaine d'années qu'il était considéré comme un type combiné d'Eros-Apollon à Oxford, où il figurait couronné de fleurs dans ces étranges soupers de dieux grecs, de troubadours provençaux, de héros scandinaves qui divaguaient après boire en costumes de fantaisie sur une foule de questions transcendantes, et ces jours de folie, désormais noyés pour lui dans le vague d'un rêve, ont été rappelés par un de ses vieux camarades du nom de Perry qui, maintenant, fait à Florence de la peinture pour vivre. Il le faut bien, car Perry a femme et enfans ; la femme, — elle le mène haut la main, — une prétentieuse créature, aux allures de Sapho, qui, loin de soigner son ménage, traîne dans la poussière les plis droits d'une robe à la grecque ; les enfans, — six, dont cinq filles, — des anges préraphaélites, déjà bercés de poésie *esthéticienne* et qui, se sachant les plus beaux de Florence, ont l'habitude de poser dans tous les ateliers, où on les bourre de bonbons pour les faire tenir tranquilles. Ces enfans, dont une mère extravagante dirige l'éducation intellectuelle, ont pour bonne une jeune fille qui deviendra l'héroïne du roman, Anne Brown.

Elle apparaît à Walter Hamlin dans une pièce voisine de la cuisine, où elle est occupée à repasser, tout en chantant d'une voix curieusement métallique, qui ressemble moins à celle d'une femme qu'à la voix d'un jeune garçon. Hamlin est frappé de son genre de beauté, bien fait pour ravir un esthète : des yeux immenses d'un gris bleu sombre, sous les masses obscures d'une chevelure sans lustre, crépelée au-dessus d'un front étroit de statue, des joues légèrement creusées, des lèvres un peu fortes, un teint dont la pâleur opaque et uniforme rappelle le marbre antique, tout cela lui compose une physionomie sérieuse, profondément et majestueusement triste, presque tragique, pourrait-on dire. Oui, c'est une statue, ni grecque ni romaine pourtant, et qui aurait plutôt quelque chose de juif, voire d'éthiopien ; elle fait penser à certaines figures grandioses de Michel-Ange. Détail inouï, elle parle anglais sans accent.

Hamlin, dont les émotions d'artiste sont agréablement excitées, apprend qu'elle est Anglaise, en effet, née en Italie d'un Écossais et d'une Sicilienne. Le père, un ouvrier, ivrogne et républicain, s'est tué ; cette sinistre histoire recommandait l'orpheline à l'intérêt de

Mrs Perry, qui se pique d'être socialiste et qui, d'ailleurs, choisit volontiers ses domestiques sur la mine, afin d'élever l'âme de ses enfans en les entourant de formes humaines irréprochables. La cuisinière pourrait être une sœur cadette de la Joconde; la lingère ressemble à un Palma Vecchio, etc. Il lui paraît tout simple de prier la bonne de ses enfans de servir de modèle à l'hôte de son mari. Anne obéit avec la soumission grave et silencieuse qui lui est habituelle. Enhardie par le respect que lui témoigne Hamlin, car il est de ceux qui, sans vénérer ni les distinctions sociales, ni les institutions religieuses, ni rien de ce qui compose la morale vulgaire, ont la vénération presque timide d'une certaine sorte de beauté, Anne sort un peu de sa réserve décourageante et répond brièvement à quelques questions. Le peintre découvre qu'elle lit le Dante à ses momens perdus et qu'elle étudie la grammaire afin de pouvoir un jour devenir *parlatrice*, apprendre l'italien à son tour aux dames anglaises, qui paient ces leçons-là quarante sous environ. Tout est pur, fier et déterminé chez cette fille. Hamlin n'oserait la récompenser de sa patience et de sa bonne volonté, comme il ferait pour un modèle ordinaire. Il lui donne *la Vita Nuova*, le livre sacré des esthètes; plus tard, il ajoutera ses propres poésies à ce premier don reçu avec la gratitude farouche et toujours près d'une certaine méfiance qui caractérise Annina. (Il l'appelle pour sa part cérémonieusement miss Brown.)

Peut-être les lecteurs superficiels trouveront-ils quelques longueurs dans la première partie du récit. Nous ne saurions être de cet avis. Il nous semblerait regrettable que la description si brillante de la fête de Lucques fût abrégée, ou que l'on supprimât la jolie représentation de *Sémiramide* au Teatro del Giglio. Sans doute, le portrait de Mrs Perry tourne à la caricature, mais les touches en sont généralement justes; l'esprit pétille partout; il est rare qu'un romancier anglais, fût-ce parmi les plus illustres, ait ce que nous appelons de l'esprit; il faut pour cela qu'il soit devenu cosmopolite à la façon de Vernon Lee, dont la plume est au besoin amusante, naturelle et vive autant qu'elle peut, en d'autres cas, être éloquente ou chargée d'érudition. D'ailleurs, comment faire comprendre sans beaucoup de détails accumulés le point important, l'amour qui naît entre le poète revenu de tout, usé par la vie, et cette fille du peuple qui cache sous l'apparence corporelle d'une sibylle, l'âme transmise par atavisme d'une puritaine d'Écosse? S'il s'agissait d'une intrigue, même sentimentale, entre peintre et servante, il n'y aurait pas lieu à tant de développemens, mais la devise de l'écrivain qui nous occupe est de ne se proposer aucun sujet qui soit au-dessous des facultés les plus

nobles de l'esprit humain, de ne vouloir intéresser qu'aux choses dont on peut tirer profit, bien loin qu'elles abaissent ou salissent l'imagination. Nous ne sommes pas là en face d'aventures vulgaires. Il faut amener le lecteur à comprendre comment la pensée de ce que deviendra l'extraordinaire beauté d'Anne Brown s'empare de Hamlin, hantant jour et nuit son cerveau d'esthète ; cette royale créature s'éteindra donc inconnue dans l'obscurité, après avoir couru le cachet laborieusement ou servi de ménagère à un boutiquier qui l'épousera, si elle ne devient pas la maîtresse de quelque méchant petit artiste anglo-florentin. Cette pensée qui le remplit de colère inspire au poète deux sonnets : *Lost loveliness*, *Stillborn Joy*, *Beauté perdue* et *Joie mort-née*. En les écrivant, il se dit que, dans un milieu favorable, cette pauvre inconnue serait cependant la plus belle femme de l'Angleterre, c'est-à-dire de la société préraphaélite qui représente l'Angleterre à ses yeux. Mais comment la transporter dans ce milieu favorable ? L'idée lui vient de jouer le rôle de Pygmalion, d'éveiller à la vie de l'intelligence et du sentiment cette statue sublime. N'allez pas croire qu'il s'y prenne pour cela de la façon qui pourrait tenter, ne fût-ce que passagèrement, tout autre qu'un esthète !

Déjà il choisit en lui-même la pension lointaine où il la placera pour deux ans, le quartier de Londres où il l'installera ensuite, celle de ses propres parentes qui pourra le mieux lui servir de chaperon. Il se voit avec délices entamant une longue cour à laquelle il ne fixe pas de terme, l'amour platonique étant le seul qui vaille qu'on le rêve. Cependant Anne Brown continue à poser pour lui en *Vénus victorieuse*. Repoussez encore toute pensée grossière : la Vénus victorieuse d'un peintre préraphaélite n'a rien de commun avec aucune autre Vénus ; la plus austère des religieuses pourrait se reconnaître dans cette dame vêtue de brocard d'un vert assourdi sur fond d'or et assise dans un paysage mélancolique, au coucher du soleil, sous le dais que forment au-dessus de sa tête des branches de palmier entrelacées. Sa main tient une de ces palmes brisée, traînant jusqu'à terre. Une expression de tristesse insondable et d'inexplicable mystère se dégage de toutes les lignes de ce visage prêté à la déesse de l'Amour. Le tableau, du reste, ne fut jamais achevé ; il ne servit que de prétexte à de brefs entretiens, grâce auxquels l'artiste put s'assurer que son modèle, orgueilleux et taciturne, n'était en réalité qu'une enfant ignorant tout du monde, insensible à tout jusque-là, sauf à de précoces douleurs. C'était ainsi qu'il la voulait.

Rien de plus délicat que les précautions avec lesquelles il la supplie de se fier à lui pour recevoir l'éducation qu'elle dé-

sire et qui sera, — il le veut, — accompagnée d'une fortune indépendante. Elle pourra ainsi plus tard se marier à son gré. Si sa préférence se fixe sur lui, Hamlin, il l'en bénira, car il l'aime; mais rien ne l'engage d'ailleurs, elle reste libre. Abasourdie d'abord comme par un coup de foudre, la pauvre fille accepte tout, froidement en apparence, quoique au fond elle se sente heureuse à en mourir. Mais son consentement ne suffit pas, elle a un véritable tuteur, son cousin Richard Brown, qui est contremaître en Angleterre, dans une fonderie. C'est à lui que Perry s'adresse pour empêcher un mariage absurde, qui ne peut avoir, autant qu'en peut juger la sagesse mondaine, que de déplorables résultats. Et Richard vient en personne apprécier le cas, défendre cette parente qu'il a aimée toute petite, alors qu'il vivait en Italie chez l'oncle Brown, son bienfaiteur.

La scène est belle entre les deux hommes : celui-ci, un robuste gaillard de trente-six à quarante ans, dur comme le fer qu'il a manié toute sa vie, d'une laideur intelligente, ses traits camus encadrés dans une barbe inculte, sans manières, du reste, mais plein de logique et de bon sens; celui-là, le descendant physiquement appauvri d'une race noble émigrée jadis à la Jamaïque, languissant et beau comme une femme, qui demande à l'art le plus raffiné toutes ses sensations bonnes et mauvaises, sans autre guide, sans autre frein que le culte vague autant que subtil d'un idéal. Comment Richard comprendrait-il le besoin qui lui est venu de rétablir dans ses droits de reine, uniquement parce qu'elle est à ses yeux la plus belle personne du monde, une femme qu'il connaît à peine et qu'il a rencontrée au bas de l'échelle sociale? Il s'imagine tout simplement que cet aristocrate, libertin et efféminé, propose à sa cousine, en échange de la honte, le moyen subséquent de se marier et de vivre dans l'aisance. S'il veut la faire instruire, c'est pour s'amuser à voir les résultats de l'éducation sur une telle nature. Infamie que tout cela!

Hamlin arrive à calmer les susceptibilités et les soupçons de ce rustre en lui expliquant qu'il compte dès à présent placer sur la tête de miss Brown un capital considérable qui sera administré par lui, Richard, jusqu'à la majorité de celle qu'il laisse parfaitement libre de devenir ou non sa femme, tandis que, pour sa part, il s'engage à l'épouser dès qu'elle le voudra. Ce singulier marché est enregistré par acte au consulat d'Angleterre.

Forcé d'admettre la bonne foi du prétendu séducteur, Richard Brown essaie de détourner sa cousine d'un arrangement qui lui inspire, on le sent, des répugnances et des révoltes toutes personnelles. Avec une rudesse, un manque de tact que seuls les Anglais de cette classe peuvent posséder à pareil degré, il prouve à

la pauvre Anne qu'un tel mariage eût indigné son père, l'ouvrier radical, qu'il la dégradera irrémédiablement. Elle ne sera plus rien qu'une chose achetée, le jouet d'un caprice sensuel, un meuble, moins qu'une bête de somme au service de ce blasé. Est-ce l'éducation d'une dame qui lui fait envie? Qu'elle le dise; il est maintenant à même de la placer dans un bon pensionnat d'Angleterre; ainsi elle ne devra rien à personne. Non; elle préfère les bienfaits d'un étranger. C'est donc au luxe qu'elle tient, créature mercenaire!

Il la quitte, en l'insultant, sur ce mot, qui montre assez ce que l'Angleterre pense du mariage d'argent, toléré, préconisé ailleurs:

— J'aimerais mieux que vous eussiez cédé par amour à un homme que de vous voir vous vendre ainsi!..

Mais Anne songe bien peu, quoi qu'il puisse supposer, aux avantages de l'opulence; elle aime, et toute la conduite de son bienfaiteur l'amène de jour en jour à s'attacher davantage. Pendant les deux années que durera son initiation à ce qu'une femme du monde est obligée de savoir, Hamlin ne la verra pas, ne se rappelant à elle que par des lettres respectueuses jusqu'à la cérémonie; son attitude mentale devant elle n'est-elle pas celle d'un poète *servant*, de l'époque des cours d'amour, aux pieds de quelque divine inspiratrice, inconsciente de ses qualités surhumaines et certainement irresponsable de l'effet qu'elle produit? Parfois la jeune fille se sentira glacée plutôt qu'émue par cette adoration ultra-platonique, mais alors elle s'indignera contre elle-même. — Il faut, pense-t-elle, que je me rende digne de lui. — Et, pour cela, elle se remet avec ardeur à étudier la littérature et l'histoire, sous la direction de Mrs Simson, qui, dirigeant à Coblentz une école anglaise extrêmement libre, a été chargée de mener à bien cette éducation préraphaélite, ragoût confus de lyrisme grec, de mysticisme oriental, d'éclectisme français et de symbolisme du moyen âge. Il est bien piquant, le portrait de Mrs Simson, que l'auteur compare à une vieille jument grise de bonne volonté. Les Anglaises de ce type restent, même en se mariant, toujours vieilles filles sur un certain point, à savoir l'incapacité de sentir aucune différence d'âge entre elles et des fillettes de seize ans, excellentes âmes au fond, enthousiastes, optimistes et d'une activité dévorante, adorant la jeunesse, la comprenant trop bien pour la tyranniser.

Les six pensionnaires qui étudient sous son toit sont autorisées à se développer chacune selon ses dispositions naturelles: l'une d'elles lui a été envoyée de la Nouvelle-Zélande; une autre, qui approche de la trentaine, étudie la chirurgie auprès d'un fameux oculiste allemand; les autres, orphelines ou séparées de leurs parens par

quelque circonstance, apprennent le grec, suivent des cours de philologie comparée, de botanique, etc., et scandalisent les matrones allemandes, qui trouvent leur manière de *flirter* tout le contraire de sentimentale. Anne est, de la part de ses compagnes, l'objet d'une grande curiosité; mais elle ne se lie avec aucune, ayant dans sa vie un but qui lui suffit. Toute son âme est tendue vers le désir de s'élever jusqu'à celui qu'elle place au-dessus du monde entier et qu'elle adore de loin comme elle ne pourra, hélas, continuer à le faire de près. C'est le beau temps de leurs amours : il lui envoie de petites ébauches d'un coloris d'émail ou de joyaux anciens qui doivent ressembler aux aquarelles de Gustave Moreau; il lui choisit des livres, il lui raconte tout ce qu'il fait et même, à travers de poétiques réticences, il lui laisse entrevoir les conflits de sa propre nature, qui oscille perpétuellement entre l'éther et la fange, aspire à l'inaccessible et se consume dans l'impossibilité de *vouloir*. Les lettres d'Anne ne sont pas ce qu'il y a de moins intéressant dans cette étrange correspondance : elle n'a pour sa part que de bien humbles souvenirs; mais, sous l'influence de ses lectures et de la passion contenue dans laquelle de plus en plus elle s'absorbe, elle écrit des pages dont Hamlin lit parfois des fragmens à quelques amis sans en révéler l'auteur, en les proclamant dignes, par leurs audacieuses métaphores, de la période même d'Élisabeth. Là encore c'est le dilettante qui triomphe plutôt que l'amant; il n'entend point les palpitations de ce jeune cœur qui est tout à lui; il ne voit que la forme, et il répond par des vers qu'Anne Brown ne comprend pas toujours, mais dont elle sent l'élévation, la vague tendresse, la délicate mélancolie assez pour placer leur auteur parmi ses poètes favoris : Shelley, Keats et Goethe. Ils sont du même sang, lui semble-t-il.

Enfin son exil va cesser ; l'ancienne servante est une dame dans toute la force du terme quand elle prend le chemin de Londres, en compagnie d'une femme de chambre qui est venue la chercher et dont elle souffre les soins respectueux avec peine, se rappelant qu'il y a si peu de temps encore elle était au même rang que cette fille. Jamais Anne Brown ne s'enivrera des avantages matériels de sa situation ; elle est née vraiment noble ; rien ne l'étonne et rien ne change ce qu'il y a de meilleur en elle : un caractère bien trempé. Elle descend sur le quai de la Tamise du bateau qu'elle a pris à Anvers, Hamlin ne voulant pas que sa madone mystérieuse ait la moindre impression de l'Angleterre autrement que par lui et avec lui, ni que leur rencontre s'effectue au milieu des vulgarités d'une gare de chemin de fer; il lui fait des questions sur son voyage, sur ce qu'elle a vu de Rubens et de Memling, quand

son cœur à elle déborde de tant d'autres choses depuis longtemps emprisonnées. Voilà l'exquise petite maison qui est la sienne, et à laquelle il semble que, depuis le temps de George Ier, on n'ait touché que pour y ajouter des copies de Mantegna et de Botticelli, des tapisseries anciennes, des meubles gothiques, tout cela d'imitation, mais d'un goût recherché. Voilà maintenant, dans cet intérieur si neuf, qui a l'air si vieux, la tante de Walter Hamlin, Mrs Macgregor, qui, pour sa part, se moque des esthètes, car elle appartient à une époque où l'on aimait les jeunes filles blanches et roses, les couleurs franches dans la toilette, un aimable embonpoint et la lecture des philosophes français; elle est fort distraite, assez indifférente et même à la surface quelque peu misanthrope, mais elle traite la fiancée de son neveu en nièce dès le premier instant. Peut-être y a-t-il là quelque invraisemblance, et Vernon Lee ne nous fait-il pas assister suffisamment à la conquête de tante Claudia, cet esprit fort, par la créature toute de foi et de simplicité qui est devenue sa pupille. C'est que nous avons à voir beaucoup de choses plus piquantes, notamment la présentation d'Anne Brown dans la société esthétique à laquelle elle est annoncée et qui l'attend avec une fiévreuse curiosité. Tout ce monde est fort supérieur aux conventions vulgaires et ne s'informe nullement de son passé; les invitations pleuvent chez elle. Bientôt miss Brown est pour Londres tout entier une beauté célèbre, quasi-professionnelle, la beauté esthète par excellence.

Avec amour Hamlin a dessiné sa toilette pour la première fête où elle paraît, une toilette exécutée par le plus habile costumier de théâtre, collante, traînante, drapée par la main d'un sculpteur, en soie de Crète d'un blanc jaune, mince comme de la mousseline et ridée comme du crêpe, quelque chose de solennel et d'hybride entre l'antique et le moyen âge. Anne fait sensation dans cet accoutrement, qu'elle compare en elle-même à une chemise de nuit; mais son succès, bien loin de lui tourner la tête, l'ennuie plutôt; il ne change rien à cette sorte de passivité tragique qui lui faisait supporter naguère si dignement les misères de la domesticité. Elle observe beaucoup; il y a des esthètes qui lui plaisent, d'autres qu'elle trouve amusans; d'autres, enfin, qui la choquent, et elle le dit franchement à Hamlin, étant la sincérité même. Les noms des personnages *esthétiques* que met en scène Vernon Lee au second plan de son récit seraient faciles à découvrir en cherchant un peu : on reconnaît à mesure Mme Argiropoulo, la femme du marchand de raisins secs, acheteur de tableaux, qui donne la chasse aux lions pour ainsi dire, attirant chez elle tout ce qui est à la mode; et ce Cosmo Chough, qui, tout démocrate qu'il soit, aimerait à passer pour le fils naturel d'un

duc, qui parle de la France, en grasseyant, comme de sa vraie patrie, qui réunit dévotement des reliques de sainte Thérèse et des cheveux de Lucrèce Borgia, qui cache avec soin son adresse et ne chante en ses vers que Messaline, Phryné ou Impéria, tandis qu'il est en réalité le mari très dévoué d'une vieille femme acariâtre, un père de famille modèle; et le petit Posthlethwaite, le prince des esthètes, un lis du Japon à la boutonnière; et Dennistoun, le poète du blasphème, de l'amour fougueux, effréné, presque féroce, un être chétif d'ailleurs, infirme, à demi mort; et ce Lewis, enfin, dont les dessins sont tous dédiés à la beauté mystérieuse, maladive, fantastique et cruelle, *loveliness in decay*, selon le programme esthétique, épris, pour son compte, de magnétisme et de perversité, veuf d'une femme sentimentale qui, à trente-cinq ans, avait quitté pour lui un mari capable, par amour, de demander le divorce. Il y a là plus d'un portrait, travesti ou dénaturé, cela va sans dire, plus d'une allusion malicieuse. L'auteur ne pèche pas par trop d'indulgence; il nous donne toutefois un échantillon de l'Anglaise adoucie, attendrie, grâce à un semi-esthéticisme, lequel n'est que le sentiment très pur et très féminin du beau opposé aux tendances scientifico-utilitaires vers le vrai, qui, dans l'autre camp, s'exagère de plus en plus, même chez les jeunes filles. Entre celles qui ne rêvent plus que de réformes sociales, qui s'adonnent aux sciences exactes, développent leurs muscles et se coupent les cheveux courts, et celles qui, comme Keats, ne sont certaines de rien que de la vérité de l'imagination et font de toute leur vie un rêve mystique, quelque peu entaché de préciosité, nous oscillons, avec de secrètes et malsaines préférences latines pour ces dernières, en dépit de leurs menus ridicules et de ce qui peut leur manquer de moelle, de *backbone*.

Il y a quelque chose de si effroyablement positif et absolu dans le caractère anglais tel que nous le rencontrons chez Richard Brown, par exemple, ce philistin, ce barbare, qui s'aventure chez les esthètes pour se rapprocher de sa cousine! Vernon Lee le résume en quelques lignes, ce caractère type : « Une grossièreté de fibre indéfinissable, un manque d'appréciation, de sympathie pour l'idéal des autres, une tendance à mépriser tous ceux qui ne se placent pas au même point de vue et ne poursuivent pas le même but que lui, et, par-dessus tout, un désir inconscient de domination, un besoin presque animal de suprématie, que son sentiment de ce qu'il y a en lui de pur, de droit et de dévoué le conduit à chérir comme si c'était là une sorte de Saint-Esprit et non pas uniquement le résultat d'un tempérament brutal que seuls une noble intelligence et un caractère généreux ont élevé

au-dessus des intérêts de la brute, mais qui demeure brutal tout de même. » Qu'on ne croie pas qu'il s'agisse ici du simple contremaître Richard Brown; non, les deux années qui ont suffi à faire d'Anne une *lady* ont transformé cet ouvrier, devenu l'associé de son ancien patron, en un membre futur du parlement, radical déclaré, à cheval sur les grandes questions du paupérisme et de l'instruction obligatoire. Il a pris, jusqu'à un certain point, l'usage du monde : il sait contenir ses haines et ses rancunes; Anne trouve en lui un ami souvent amer et sarcastique, avec des retours de méfiance et de dureté, mais solide au fond, et dont les principes inflexibles tranchent sur l'affectation générale qui l'entoure d'une manière dont elle ne peut être que frappée.

De plus en plus lasse, elle se meut à travers les brouillards de Londres esthétique, priée au thé de celle-ci, conduite dans l'atelier de celui-là, saturée de musique wagnérienne par des pianistes allemands chevelus, condamnée à entendre des *lectures* qui la choquent sur les plus grossiers précurseurs de Shakspeare qu'un parti-pris d'archaïsme fait préférer à Shakspeare lui-même. Du bien, du mal, il n'est jamais question. Au nom de l'art, tout devient légitime. Telle est la morale que professent les esthètes les plus incapables en réalité d'aucune action répréhensible. D'étranges conversations sur le dieu Baudelaire et sur *Mademoiselle de Maupin* ont cours dans ces salons décorés de plumes de paon, de vieux chine blanc et bleu, et où des chasubles dérobées aux sacristies gothiques côtoient, plaquées sur les murs, les dragons japonais et les meubles du temps de la reine Anne. Tous les gens se ressemblent, s'habillent de même et professent le même contentement de soi; nous voyons défiler des têtes barbues de vieillards, vénérables chefs des grandes écoles de peinture, de poésie et de critique ou parens de ces chefs-là; des vieilles dames bizarrement affublées, femmes, sœurs ou mères de *quelqu'un;* des hommes jeunes aux manières exotiquement courtoises et d'une aisance anti-britannique sous leurs vestons de chasse couleur moutarde, leurs paletots de velvétine ou leurs habits du soir d'une coupe élégiaque, tous en train de s'élever dans les lettres ou dans l'art, et singeant tous, qui les Allemands, qui les Français, qui les personnages de la renaissance ; des demoiselles entre seize et trente-six ans, les cheveux tantôt coupés comme ceux des pages d'opéra, tantôt ébouriffés comme la crinière des Ménades, tantôt relevés sous des bonnets du XVIIIe siècle, sans jupons de dessous, sans corset, avec des manches tailladées, poètes ou peintres elles-mêmes, ou bien appartenant à des familles de peintres ou de poètes, quand elles ne sont pas follement éprises de tel grand coloriste, à moins que ce ne soit de l'auteur célèbre de tel sonnet...

Anne Brown se sent isolée au milieu de ce cénacle d'ailleurs bienveillant; il lui semble y respirer un air malsain; cet art, qu'elle apprend à juger à mesure que son esprit se forme davantage, lui fait l'effet de quelque chose de faux, d'énervé, de morbide; elle en veut aux compagnons de Hamlin de l'influence qu'ils semblent avoir prise sur lui; ils l'enveloppent d'adulations dont cet homme faible et vain, en dépit de ses nobles qualités, ne saurait se passer; ils font de lui le roi d'une coterie. Anne n'en conviendrait avec personne, à peine se l'avoue-t-elle à elle-même; mais la vérité lui est apparue, la pénétrant de tristesse et de pitié : son idole a des pieds d'argile; il faudra qu'elle lui fasse du bien à son tour; il faudra, puisque par sa générosité Hamlin l'a élevée jusqu'à lui, qu'elle l'aide à secouer cette pose de dépravation et de pessimisme. Tout en faisant pour cela de vaillantes tentatives qui restent fort inutiles, Anne Brown prend les esthètes en horreur de plus en plus; elle déteste leur sensualisme intellectuel, leur dédain pour tout ce qui n'est pas la pure beauté des formes, elle en vient presque à haïr la beauté elle-même, oui, jusque dans la poésie, dans la musique, dans le roman, dans la nature... Son imagination se reporte avec envie vers les rudes travaux de son enfance; la situation ambiguë qui lui est faite, sa vie de riante oisiveté, lui deviennent à charge; elle voudrait être tout l'opposé de ces orgueilleux épicuriens séparés du commun des mortels par la philosophie de l'indifférence, elle aspire à se rendre utile n'importe comment. Pourquoi ne communiquerait-elle pas par exemple à d'autres pauvres filles le bienfait de l'éducation qu'elle a reçue? Il y a tant d'ignorance, tant de misère en ce monde! Mais comment faire comprendre de pareils sentimens à Hamlin? Il ne conçoit de la misère que sa grandeur sinistre pour s'en inspirer et la peindre dans des vers où triomphe finalement une sérénité implacable; il explique le vice par une sorte de fascination aussi naturelle dans certaines âmes que celle qui attire en sens inverse des âmes différemment trempées; toutes les forces esthétiques se valent; les fleurs vénéneuses ont leur beauté, supérieure parfois à la beauté des fleurs inoffensives; toutes choses sont également intéressantes, à la condition d'être poétiques ou pittoresques; de celles qui ne sont ni l'un ni l'autre il n'y a qu'à se détourner, impassible.

Anne renonce donc bientôt à lui parler des aspirations qui la dévorent et auxquelles, notons-le bien, l'idée religieuse est à peu près étrangère : son père, le démocrate, ne lui a donné là-dessus que des notions plus qu'élémentaires; les cérémonies du culte catholique, telles que les entend le peuple italien, n'ont fait qu'offenser sa raison comme autant de pratiques superstitieuses, et elle n'a pas été gagnée davantage au protestantisme tout de convention que pra-

tiquait Mrs Perry; pendant son séjour en pension, elle a été. par ordre exprès de Hamlin, dispensée de tout enseignement de ce genre; les esthètes qui l'entourent sont païens, quand ils n'utilisent pas au point de vue de l'art un certain mysticisme dantesque; ils chantent indifféremment des hymnes à Vénus et des cantiques en l'honneur de la vierge Marie. Si elle lit l'Évangile et l'Imitation, c'est qu'elle y trouve des mots qui répondent à cette soif de vérité, à ce besoin de sacrifice, à cette nostalgie d'une vie d'effort et de dévoûment qui est en elle. Du reste, les *utilitaires* anglais, — et elle leur appartient de par sa rébellion intérieure contre l'esthéticisme, — n'appuient pas tous leur philanthropie sur la religion, à moins que le positivisme n'ait droit à ce nom, ayant ses prédicateurs et ses autels; ils cherchent la raison scientifique du mal pour l'attaquer au moyen d'armes séculières : tel est Richard Brown, vers lequel de plus en plus elle se tourne avec une estime profonde, sans se laisser décourager par sa méfiance, par son esprit sarcastique, par sa dureté qui lui paraît inséparable de convictions fortes. Ils causent ensemble d'économie politique; Richard lui fait lire la sociologie de Spencer. Un jour, le terrible cousin, qui n'a jamais cessé d'aimer passionnément sa cousine avec toute l'énergie et la constance dont un pareil caractère est capable, la suppliera de l'aider dans sa tâche, de quitter un monde tout artificiel qu'elle abhorre, et elle est secrètement tentée de le suivre; — mais non, ne craignons rien, l'auteur de *Miss Brown* n'a rien emprunté au *Maître de forges :* nous ne verrons pas la madone de l'esthéticisme descendre de son trône, genre Mantegna, pour tomber dans les bras de ce rude travailleur et lui donner beaucoup d'enfans. Son devoir lui commande de rester fidèle à Hamlin, au risque de souffrir; c'est là le point psychologique du roman, et il est d'un poignant intérêt; vraiment nous n'avons rien lu de plus noble, de plus fort, de plus purement anglais. Il faut obéir au devoir, il faut se donner à une tâche, si terrible, si répulsive que cette tâche puisse être.

Hamlin s'est dégradé aux yeux d'Anne : sans cesser d'adorer platoniquement sa maîtresse spirituelle, il boit le philtre que lui verse une de ses cousines, nouvellement arrivée de Russie, Sacha Elaguine, le type le plus complet et le plus hardiment peint de *détraquée* qui ait jamais porté dans le monde sous des dehors séduisans le genre de maladies que l'on soigne à la Salpêtrière. Cette créature dangereuse et irresponsable s'empare du faible et voluptueux Hamlin par la flatterie, par le mensonge, par la curiosité, et, quand elle le tient, elle l'abaisse de toutes les manières, réveillant même un goût héréditaire pour l'opium, qui ferait de lui bientôt une ruine au physique et au moral, si Anne Brown

n'intervenait. L'héroïque fille se rappelle ce que Hamlin a souvent dit d'elle, qu'il la croit née pour quelque grand exemple, pour quelque tragique immolation d'elle-même ou d'un autre. Soit, c'est elle-même qu'elle immolera au salut de celui à qui elle doit tout, car, avant de le connaître, elle était dans les limbes de l'ignorance, incapable de sympathie, de responsabilité, de discernement, à demi développée, à demi vivante. Personne ne peut concevoir tout ce qu'elle lui doit; il lui a donné une âme; eh bien! coûte que coûte, elle saura s'acquitter, elle reconnaîtra par le sacrifice de tout son avenir ce divin passé dans lequel il était pour elle le bien-aimé, le libérateur. Un instant, la force lui manque cependant; elle a cru sentir que certains sacrifices peuvent être des péchés, sa pudeur se révolte, elle tombe gravement malade, elle espère mourir; arracher l'amant de Sacha Elaguine aux griffes du vampire, s'emparer de cet être avili et le sauver en se donnant à lui, voilà le projet qu'elle a conçu et devant lequel cependant elle recule. « Son imagination toujours lente, et lente surtout lorsqu'il s'agit de choses impures, suit malgré elle cette fois un sentier plein de fange où la traîne une force inexplicable, » car elle n'ignore rien des réalités du mariage, si chaste qu'elle soit, cette fille de vingt-quatre ans qui a vécu d'abord de la vie du peuple en Italie, qui ensuite a tout lu indistinctement et qui entend discuter dans le cénacle des esthètes les plus périlleux sujets au nom de l'art. Le calice sera bu jusqu'à la lie. Elle va droit à l'atelier de Hamlin comme elle irait au martyre, et elle réclame l'exécution du contrat passé des années auparavant, elle le somme de l'épouser. Pour lui, qui s'abandonnait au flot comme une épave, avec le sentiment que l'objet de cette religion d'amour, la meilleure part et le véritable bonheur de sa vie, ne pouvait lui rendre désormais que du mépris, — pour le buveur d'opium, esclave désespéré de Vénus impudique, c'est le salut qui se présente, c'est le ciel qui s'ouvre à l'improviste. Elle pardonne, elle l'aime, elle l'a toujours aimé... Il ne sait plus que cela, il ne veut se rappeler que cela, il accuse et maudit sa complice de la veille sans se douter qu'en l'écoutant se défendre ainsi, Anne le juge plus sévèrement que jamais. Ainsi, ce lâche cœur n'est même pas capable d'accepter la responsabilité de ses fautes! Il s'abandonne à l'ivresse d'un moment qui, pour elle, est solennel et triste entre tous. A peine s'aperçoit-il qu'elle frissonne à son contact et qu'elle détourne les yeux pour ne pas voir passer sur ses traits le rayonnement de ce qu'elle sait être le triomphe de la vanité satisfaite. Anne Brown entre dans le mariage avec un sentiment qui, pour beaucoup d'autres femmes, vient à la longue remplacer les illusions de l'amour : une amitié clairvoyante,

protectrice, presque maternelle et toute de pitié; mais lui, Hamlin, ne s'en doutera jamais.

III.

Nous avons parlé des défauts de Vernon Lee; le lecteur les devinera sans que nous ayons besoin d'appuyer trop. Habitué aux libertés que donne *l'essai*, cette forme ondoyante et affranchie de toutes règles, il s'attarde parfois sur tel point, glisse un peu vite sur tel autre et se soucie médiocrement de l'unité, des proportions, etc. On ne peut s'attendre à ce qu'un auteur qui, jusqu'ici, a disserté sur des questions d'histoire, de morale et d'art, qui a tracé les pages savantes et fortes que nous voudrions transcrire pour montrer les diverses faces de son talent, sur le prix de l'idéal, les consolations de la foi, les responsabilités de l'incroyance, — on ne peut s'attendre à ce qu'un esprit pétri d'irrégularité et d'individualité, comme l'est celui-là, entre d'emblée dans le moule convenu du récit de fiction et compose avec art selon les formules prescrites. L'expérience lui viendra s'il continue à braquer sur les mœurs et les caractères d'aujourd'hui ces lunettes cosmopolites diversement teintées qui lui ont fait envisager déjà d'une manière si vaillamment originale des questions de toute sorte. Ne nous a-t-il pas donné du premier coup, après Thackeray, après Dickens, après George Eliot, un aperçu tout à fait nouveau de la société anglaise considérée dans une fraction minime, il est vrai, où le dilettantisme change incessamment de formes? N'importe, c'est quelque chose d'avoir noté cette forme particulière d'une façon si curieusement incisive et pénétrante. Document pour document, les gens de goût aimeront mieux ces documens-là que ceux de *l'Assommoir*, et il serait à souhaiter que les manières de sentir et de penser les plus fugitives d'une époque fussent enregistrées ainsi en maint pays pour l'instruction de l'avenir.

Malgré tous ses mérites, le roman de Vernon Lee n'est pas cependant de ceux qui peuvent avoir un succès très étendu. Ses détracteurs de l'autre côté du détroit ont été nombreux. Il a eu d'abord contre lui tous les adeptes plus ou moins déclarés du cercle esthétique, lesquels se trouvent calomniés, non sans une certaine apparence de raison, comme *les Précieuses* purent se trouver calomniées par Molière. Lorsque celui-ci, en effet, voulut faire son procès à une affectation ridicule, il ne s'imposa point de montrer auprès des travers qu'il mettait en scène le meilleur côté de la médaille, l'in-

fluence favorable qu'avait pu avoir l'hôtel de Rambouillet sur les mœurs, sur les lettres, sur la langue. C'était son droit, ce qui n'empêche pas que Malherbe et Corneille furent à l'origine avec les précieuses. N'oublions pas non plus que les premiers apôtres de l'esthéticisme eurent nom Rossetti et Burne Jones; que Swinburne, le grand poète lyrique, qui a certainement beaucoup péché, mais dont la gloire subsistera en dépit des anathèmes du puritanisme, se rattache à cette école. Nous n'avons pas à craindre, du reste, que la contagion de l'esthéticisme, de plus en plus circonscrite, parvienne à entamer la robuste santé anglaise, cette *rude unfeeling health* dont parlait M. Taine, en appliquant au physique des épithètes qui peuvent convenir non moins bien au moral de la race. Quand elle se répandrait assez pour atténuer un peu l'excès du dogmatisme, pour rendre un peu plus éclectique le goût anglais si absolu en matière d'art et de littérature, il n'y aurait pas à cela grand inconvénient. D'ailleurs, les chefs du mouvement tendent à devenir sages; quelques-uns d'entre eux sont presque rentrés en grâce auprès des gens les plus collet-monté; on vous parle avec respect de la conversion à des habitudes parfaitement décentes de l'auteur d'*Anactoria*.

Quant aux excentricités de la mode, elles changent vite pour toutes les femmes, fussent-elles esthètes. L'an dernier, ces copies vivantes des figures symboliques de Botticelli n'affectaient plus en matière de toilette que la simplicité; nous avons vu la reine Blanchelys transformée en bergère, et, s'il y a encore un grain d'esthéticisme dans la fantaisie qui vint à une charmante lady poétesse de faire représenter en plein air, au milieu du fracas de la saison, *the Faithful Shepherdess* de Fletcher, nous ne pouvons qu'applaudir à cette élégante protestation. Déjà Homère, en grec ou en anglais, avait fait les frais de certaines *garden-parties*. Il faut avouer que ce sont là du moins d'assez nobles joujoux. Pour notre part, nous savons gré à tous les rayons de poésie, fussent-ils un peu artificiels, qui viennent comme le filet de lumière dans les antres ténébreux de Rembrandt éclairer les noires profondeurs de Londres pratique et utilitaire. Du reste, il y a des alliances imprévues et fécondes entre les deux camps ennemis en apparence. Ruskin, que ses théories placent au premier rang des préraphaélites, n'est-il pas plus que personne le promoteur de *la morale de l'art*, de même qu'il a plus qu'aucun adorateur du *beau* l'amour de la nature? Il faut faire grâce dans le bataillon des esthètes, à une élite qui réunit, — confraternité rare en Angleterre, — des gens distingués de rangs et de conditions différentes, rapprochés par les mêmes goûts délicats.

M. Bourget, en signalant le premier la haute valeur de *Miss Brown*, a dit que l'auteur de ce roman condamnait le principe même

de l'*esthéticisme*. L'objet de l'attaque est plutôt, croyons-nous, un programme que M. Bourget résume à merveille en ces termes : « Composer la vie d'impressions d'art et *de cela seulement*. » C'est le *cela seulement* qui révolte Vernon Lee, trop artiste lui-même pour ne pas se rendre compte, en somme, que l'esthéticisme est sorti, comme tout ce qui le remplacera, d'un irrésistible besoin d'idéal et de poésie que rien ne saurait éteindre dans les âmes anglaises, et qui est nécessaire pour faire contrepoids aux instincts d'utilité pratique. Ce besoin peut aboutir à toute sorte d'égaremens, sans être pour cela moins noble en son essence. Vernon Lee le reconnaît tacitement : la générosité de Walter Hamlin, les élans chevaleresques du petit Chough, les enthousiasmes naïfs d'une gentille Mrs Spencer, dont le préraphaélitisme désordonné n'est au fond qu'un excès d'admiration filiale, tout cela témoigne de son impartialité. Que ses sympathies intimes et personnelles soient d'ailleurs avec les forts qui se dévouent au bien plutôt qu'avec les raffinés qui se consument dans une recherche exclusive et souvent vaine du beau, il n'y a pas à le nier. Les demoiselles libres penseuses, éprises de missions sociales et de réformes humanitaires, le trouvent bienveillant, tandis qu'il stigmatise au fer rouge Sacha Elaguine, la femme féline qui flatte, qui caresse, qui enlace, cette sirène russe que dominent ses nerfs en désarroi. Certes, la plume de Flaubert n'a pas traité plus hardiment ce mal terrible qu'il faut bien nommer de son nom : l'hystérie. Mais comme, au milieu des scènes les plus violentes, on se rappelle ce mot du philosophe *Baldwin :* « J'aurais voulu me jeter aux genoux de Flaubert, pour le supplier de retrancher bien des passages de *Madame Bovary*, que je considère cependant comme un livre utile et moral ! » Moral en ce sens que la vue du mal est nécessaire si elle doit contribuer à diminuer le mal, et saine si elle doit éveiller notre indignation, parce qu'il est bon que nous gardions le pouvoir et le droit de protester et de haïr. La faute serait de représenter le mal comme le maître unique de la terre, car en ce cas nous n'aurions plus à combattre pour aucune cause, et nous risquerions d'oublier de nous défendre nous-mêmes. Tout ce qui contribue à affaiblir nos énergies pour le bien, voilà l'immoralité véritable ; voilà l'immoralité profonde du pessimisme.

Malheureusement, les idées de la masse des lecteurs anglais sur les questions de morale sont beaucoup moins larges que celles de Vernon Lee, nous avons eu déjà l'occasion de le dire. Le romancier a donc contre lui ceux de ses compatriotes qui évitent de « voguer trop près du vent, » qui nient le mal avec l'obstination de l'aveuglement ou de l'hypocrisie, ceux qui ont peur des mots, ceux

qui n'admettent pas qu'une héroïne puisse rester vertueuse si elle ne s'appuie sur la Bible.

En France, il rencontrera probablement des critiques d'une autre sorte ; le désintéressement esthétique de Hamlin, le caractère exceptionnel de la protégée devenue protectrice à son tour, soulèveront l'incrédulité. Les très grandes choses dans l'ordre du sentiment exalté font aisément sourire le peuple le moins sentimental et le moins enthousiaste qui soit au monde. Au nom de l'esprit et du bon sens, nous rognons impitoyablement les ailes à ce que nous appelons de ridicules chimères. Où nos voisins voient un sujet de tragédie, nous découvrons une comédie pour le Palais-Royal. Les âmes sourdement passionnées qui s'imposent le martyre avec calme et de propos délibéré, après un drame intérieur qui n'a pas de confident, sont si rares dans notre monde que l'on n'y croit guère ; à peine réussit-on à se figurer des jeunes filles telles qu'Anne Brown ou, dans un autre genre, la Dorothée Brooke de George Eliot. Nous voyageons plus qu'autrefois depuis quelques années, mais nous n'en continuons pas moins à tout juger au point de vue français. On criera donc à l'invraisemblance, mais les sceptiques seront néanmoins émus, intéressés. *Miss Brown* leur livrera le secret d'une force d'âme qu'admettent, bon gré mal gré, chez les Anglais, pour peu qu'ils les connaissent, ceux-là mêmes qui s'élèvent amèrement contre l'égoïsme et l'orgueil britanniques ; aucun livre ne met mieux en lumière cette prédominance de la conscience, qui vient à bout des plus entraînantes fatalités et qui se sert de la passion comme d'un instrument pour accomplir des miracles, bien loin de se laisser contrarier par elle.

TH. BENTZON.

LA

PHILOSOPHIE DE PASCAL

On a cherché à prouver par des passages détachés des *Pensées* de Pascal, c'est-à-dire d'une apologie du christianisme qu'il a laissée à l'état d'ébauche, qu'immolant la raison à la foi, il a nié qu'aucune philosophie fût possible. Je me propose de montrer, non, comme d'autres me paraissent l'avoir fait avec succès, que Pascal n'a pas été un sceptique, mais qu'on trouve dans ses *Pensées*, si ce n'est un système comparable pour l'étendue et pour le détail à ceux d'un Descartes, d'un Spinoza, d'un Malebranche ou d'un Leibniz, du moins des idées qui constituent les principes d'une véritable philosophie. Je me propose de montrer également que ces idées sont avec les croyances de Pascal dans un parfait accord, et qu'on n'a pas sujet d'en être surpris, parce qu'il n'en est point de plus propres à mettre en harmonie et même à unir intimement, dans leurs parties les plus élevées, le christianisme et la philosophie.

Pour faire comprendre le point de vue où Pascal s'est placé, quelques mots d'introduction historique me semblent nécessaires.

I.

La philosophie a toujours aspiré à pénétrer tout et à tout embrasser. Au lieu de s'en tenir, comme les différentes sciences particulières, au détail de telles ou telles apparences, elle voudrait pour toutes choses aller au fond, parvenir jusque aux causes premières. Non contente des explications desquelles sont susceptibles telles ou telles manières d'être, elle cherche, pour tous les êtres, ce qui est leur être même et ce qui en rend raison.

Ceux qui fondèrent la philosophie crurent tout expliquer au moyen de quelque substance physique, eau, air ou feu, prenant successivement toutes les formes. D'autres vinrent, qui pensèrent que, pour fonder la science, il fallait des principes supérieurs à la sphère des sens et même de l'imagination, et que connaissait la seule intelligence. Frappés, d'ailleurs, de tout ce qu'expliquaient de la nature les mathématiques, alors naissantes, où, comme a dit Descartes, se mêle à l'imagination, qui tient encore des sens, l'entendement, les Pythagoriciens et les Platoniciens crurent trouver les dernières raisons des choses dans les nombres et dans l'unité à laquelle ils se réduisent; dans les nombres ou dans les idées, de nature analogue, réductibles au même principe, en lesquelles l'entendement, non sans l'aide, encore, de l'imagination, enserre et ordonne les objets.

Les Pythagoriciens et les Platoniciens passaient ainsi de la matérialité, dont s'étaient contentés, au moins en apparence, leurs prédécesseurs (qui, à vrai dire, n'étaient pas sans y mêler un principe d'ordre et d'union), à un monde immatériel, mais tout fait de contours vides, monde d'abstractions, sans rien de substantiel et de vital. Comment trouver là quelque chose de semblable à ce dieu qu'imaginaient pourtant les Pythagoriciens, et dont la respiration, pénétrant partout, entretenait, disaient-ils, l'universelle existence?

Les Grecs paraissent avoir toujours cru que les barbares, d'esprit moins raffiné qu'eux, avaient un sens plus profond des principes. C'était à un montagnard thrace, prêtre inspiré d'un dieu, qu'ils rapportaient l'origine de la science et de la sagesse. Un élève de Platon, mais dont le lieu de naissance était peu éloigné des contrées où la fable avait placé Orphée, et qui devait faire l'éducation du futur roi de Macédoine, moins disposé que ses condisciples à se contenter des subtilités helléniques, étudiant de près la nature ainsi que l'humanité, plutôt que les mathématiques, et voyant que tout y était mouvement, il lui apparut que l'essence des choses devait être l'énergie, d'où le mouvement suivait, et que c'était là aussi le bien dont tout était avide. Au sommet de l'univers, une énergie absolue, ayant sa fin comme son principe en elle seule, intelligence pure, veillant éternellement dans la vive intuition de soi-même, telle était la cause suprême, ou Dieu, à qui le monde était suspendu, aspirant sans cesse à approcher de sa perfection. Au-dessous, à tous les étages de la nature, des énergies relatives, incomplètes, décroissant, de degrés en degrés, jusqu'à cet état de simple puissance sans action, ou de virtualité inerte en laquelle se résout ce qu'on appelle, par opposition aux formes qu'elle revêt, la matière.

Estimant à ce point dans l'univers l'énergie, Aristote sut appré-

cier aussi chez l'homme la liberté du vouloir, dont les partisans des nombres et des idées avaient fait peu d'état. Jusque dans les passions, où ceux-ci n'avaient rien vu qui ne s'opposât à la tranquillité d'âme, en laquelle seule ils plaçaient la perfection et le bonheur, il sut apercevoir un fond d'activité par où elles fournissaient à la vertu sa substance.

Si donc les Pythagoriciens et les Platoniciens avaient eu raison de chercher les principes au-dessus de l'horizon de la nature, où s'étaient presque entièrement confinés leurs prédécesseurs, ils avaient eu tort de s'arrêter comme au milieu du chemin qu'ils avaient ouvert. Ils croyaient atteindre aux causes premières : ils s'en tenaient à des choses de second ordre, participant encore de l'inerte et passive matérialité. Ils croyaient s'élever de la région des sens à celle où brille la pure intelligence : ils en restaient à la région moyenne où travaille, sur des données de la sensibilité et de l'imagination, le raisonnement. Leibniz a dit : les principes des mathématiques et ceux du matérialisme sont les mêmes. Ils sont les mêmes, et semblablement ceux d'un idéalisme qui cherche les raisons des choses dans les notions générales, sur lesquelles s'exerce, non sans le concours encore de l'imagination, l'entendement; ces notions, en effet, étant abstraites des réalités, qui sont autant d'individus, plus elles sont générales, plus elles s'éloignent de l'existence réelle; et de la sorte, dit le grand aristotélicien du XVIe siècle, Cesalpini, tandis qu'on s'imagine, par les degrés successifs de la généralisation, avancer de plus en plus dans l'être, on tend de plus en plus au rien. On se rapproche ainsi, en croyant s'éloigner du matérialisme, du nihilisme auquel, rigoureusement analysé, il se réduit.

D'où vient l'illusion qui fait ainsi tourner le dos au but que pourtant on se propose, et descendre alors qu'on veut monter? Elle vient de ce que l'entendement assimile à l'unité réelle et naturelle, que donne aux réalités l'action qui les fait être, l'unité factice et artificielle par laquelle, en formant ses idées, il l'imite. Cette unité factice est celle des genres et des espèces, qu'on a réunis, dans l'École, sous la dénomination d'universaux. L'entendement, donc, prenant pour simple ce qu'il a, comme l'explique Descartes, composé, fait de ses créations, signes de ce qu'il abstrait des choses, des choses aussi, sans s'apercevoir qu'il y met du sien à proportion qu'y diminue la réalité, en sorte que sous sa plus parfaite généralisation se cache le plus parfait vide.

Le monde logique, tel par exemple que le constitue l'idéalisme hégélien, offre, pourrait-on dire, une image renversée du monde réel.

C'est ce dont Hegel avait, du reste, lui-même la conscience, puisque, pour bâtir son système, il lui donnait pour base l'identité du pur être, sans rien de plus, avec le pur néant.

La cause première de l'erreur qu'Aristote vient redresser, en fondant la métaphysique, c'est donc que jusqu'alors on ne s'est fait de l'être, qu'il s'agit d'expliquer, qu'une idée confuse, en prenant pour existant véritablement ce qui n'existe qu'en un sens dérivé et impropre. Cela seul est véritablement qui est en soi seul : c'est ce qu'on nomme substance ; les accidens d'une substance, attributs qu'expriment dans le langage les adjectifs, ne sont qu'en elle, et hors d'elle ne sont pas, sinon dans des idées et des mots. En conséquence, la première chose qu'on doive faire dans la recherche des premiers principes est de distinguer les genres de l'être ou catégories. Le premier résultat de ce travail est de séparer de la catégorie principale, c'est-à-dire des substances, êtres proprement dits, les catégories secondaires qui contiennent les simples attributs ou accidens. Cette séparation fait voir aussitôt combien a été grande l'erreur de ceux qui ont cherché dans la quantité, que représentent les nombres, l'explication de l'être.

Ce qui a causé cette erreur, c'est encore une illusion de la pensée, qui lui est naturelle, et qui résulte du besoin qu'elle éprouve, dans la condition où nous sommes, du concours de l'imagination, toute voisine des sens, à laquelle ressortit la quantité. Suivant une importante remarque d'un philosophe français du commencement de ce siècle, nous ne nous faisons d'une qualité une notion distincte et précise, donnant lieu à science, qu'autant que nous la traduisons en étendue et en nombre. C'est ce dont offrent des exemples le baromètre et le thermomètre, où les espaces que parcourt un liquide nous servent à mesurer le poids de l'air et la chaleur. De là une forte inclination à prendre, comme le fait le matérialisme, pour les choses mêmes, puissances, forces indivisibles, les quantités qui y correspondent et par lesquelles on les estime. C'est l'explication du matérialisme, réduisant aux conditions géométriques et mécaniques des choses, c'est-à-dire à leurs parties imaginables, les choses mêmes.

Pour le dire en passant, c'est parce que Kant a cru, après Hume et Locke, que l'esprit ne saurait rien saisir hors du champ de l'imagination, c'est parce qu'il a conçu la substance, qu'a en vue la métaphysique, comme un substrat d'apparences sensibles, invisible et inaccessible sous ces apparences, mais pourtant de nature analogue (c'est ce qu'il appelle « la chose en soi »), que la métaphysique lui a semblé impossible, et qu'il a considéré l'être comme un objet non de connaissance, mais seulement de croyance. Descartes

pourtant avait montré que l'âme avait d'elle-même une conscience qui en atteignait, non des modes seulement, comme le prétend Kant, et comme l'ont admis avec lui l'école écossaise et ceux qui l'ont suivie, mais bien le fond, conscience qui constituait l'intuition intellectuelle, que Kant, après ses précurseurs, a méconnue. Mais pour raffermir, sur ce fondement inébranlable, contre les assauts de la doctrine des sens et de l'imagination, celle de l'intellect pur, il fallait qu'approfondissant davantage le principe posé par Aristote, on arrivât à comprendre pleinement que substance et énergie sont même chose, et que dans l'action se fait voir à l'esprit qui réfléchit sur soi l'être même.

Quoi qu'il en soit, tant s'en faut qu'on puisse, comme le pythagorisme et le platonisme le firent, ou tendirent à le faire, confondre avec l'être, objet tout intelligible de pure intuition, la quantité, au moyen de laquelle nous faisons perpétuellement effort pour l'imaginer, qu'au contraire il les faut profondément séparer, l'être étant énergie, action, c'est-à-dire âme, et la quantité, ainsi que l'ont vu et Platon lui-même et Descartes et Leibniz et bien d'autres, se confondant avec l'inerte matière, qui constitue le corps.

Les catégories secondaires ne doivent pas être rangées, au-dessous de la catégorie principale, à un même niveau. Comme le montrèrent et Aristote et les Stoïciens et aussi les Néoplatoniciens, qu'occupa beaucoup, à la suite de ceux-ci, la classification des genres de l'être, c'est presque une même chose qu'un être et sa nature, qu'expriment ses qualités, un être étant une énergie qui se rend connaissable par sa qualité spécifique. La quantité, au contraire, ce qui est, selon l'ordinaire définition, susceptible de plus et de moins, touche de près, Leibniz en fait la remarque, à la simple relation qui, si elle a son fondement dans la réalité, n'est pourtant réelle, à vrai dire, que dans la comparaison qu'institue l'entendement et dans le signe où il la résume. Ainsi la qualité est tout proche de l'être, la quantité en est éloignée. C'est une première et décisive démarche de la philosophie que de l'établir.

Une seconde démarche, non moins importante, est, suivant le fondateur de la théorie des catégories, de distinguer dans la catégorie principale du primordial encore et du secondaire. Il s'y trouve en effet, comme je l'ai tout à l'heure indiqué, de l'être au premier chef, pour ainsi dire ; c'est l'être qui agit de telle sorte que son existence est toute action, à savoir l'intelligence ; ensuite vient ce qui n'est que disposé à agir, et, en troisième lieu, ce qui n'en a encore que le pouvoir. A quoi il faudrait ajouter, avec Leibniz, que nous n'avons plus ici rien de réel ; car ce n'est rien de réel qu'une puissance nue sans aucun effort, ou commencement d'action; c'est

l'idée qu'on se fait d'une matière première, terme imaginaire où tend, de dégradation en dégradation, la décroissance de l'activité. L'être donc, qui remplit la principale des catégories, plonge en quelque façon, par sa partie inférieure, et en même temps la qualité, dont il n'est pas réellement séparable, dans l'inerte et passive matérialité.

Telle est la doctrine qui forme la base de la métaphysique d'Aristote, doctrine d'après laquelle l'existence parfaite, ou absolue, réalité suprême de laquelle dépend tout ce qui est, consiste dans le maximum de l'action, c'est-à-dire dans la pensée, une et simple, se connaissant et se possédant elle-même.

Au moyen âge, dans la solitude des cloîtres et des écoles qui y étaient attachées, loin de la nature et de la société, on dut s'éprendre derechef, sinon de la géométrie et de l'arithmétique, dont on faisait peu d'usage, au moins d'abstractions logiques. Longtemps on y vit régner l'opinion de ceux qu'on appela les réalistes, non parce qu'ils s'attachaient aux réalités véritables, mais au contraire parce qu'ils érigeaient en réalités les notions générales, avec lesquelles s'ourdissent ces toiles d'araignée dont parle Bacon. Réaliser ainsi des abstractions qui ne prennent de consistance que dans des signes où on les résume, c'était, dit Leibniz, prendre la paille des termes pour le grain des choses.

Le nominalisme vint plus tard, le nominalisme, la secte la plus profonde, au gré de Leibniz, enseignant que la réalité des universaux se réduisait aux mots où les incorporait l'entendement. En dépassant ainsi la juste mesure du vrai, le nominalisme, pourtant, préparait cette nouvelle période où l'on allait, reprenant la tradition antique, rentrer en commerce avec la nature et avec la substance supérieure qui est l'esprit. A cette époque, et par cela même que prenaient un nouvel essor les mathématiques qui, du moins, servaient à expliquer en partie le monde physique, la philosophie comprend d'autant mieux ce qui manque à leurs formules, aussi bien qu'à celles de la logique, pour rendre raison entière des choses, et elle se remet en quête, par la métaphysique, de réalités qui y suffisent.

Descartes, démêlant les élémens opposés qui se confondaient au moyen âge sous de vagues généralités, distinguant plus nettement le corps et l'âme, la matière et l'esprit, vint fonder un système par lequel il prétendait se séparer entièrement des erremens incertains du passé. Pourtant c'était abonder encore dans le sens de la véritable philosophie péripatéticienne, sinon de celle qui avait voulu la continuer, que de distinguer, ainsi que le fit Descartes, dans l'unité même de l'esprit, comme étant l'une à l'autre dans le rapport de la passivité à l'activité, l'intelligence et la volonté, et d'attribuer ainsi

à l'élément éminemment actif de la nature spirituelle la supériorité.

Dans cette conception se trouve en germe toute la philosophie de l'auteur des *Pensées*.

II.

Après avoir écrit dans une de ses réponses à Clarke : « Je ne crois pas qu'on ait sujet de dire que les principes mathématiques de la philosophie sont opposés à ceux des matérialistes : au contraire, ils sont les mêmes, » Leibniz ajoutait : « Ce ne sont pas les principes mathématiques, mais les principes métaphysiques qu'il faut opposer à ceux des matérialistes. » Et par les principes métaphysiques, il entendait ceux qui se rapportaient à la nature des âmes et de Dieu, objets, non comme les choses mathématiques, de l'imagination, mais du seul entendement.

Descartes, avant Leibniz, opposait les unes aux autres les choses imaginables et les intelligibles, en faisant de celles-ci seules les objets de la métaphysique.

Pascal oppose aux objets des mathématiques d'autres objets tout différens, qu'il ne réunit pas sous une dénomination commune, qu'il se borne à énumérer et à dépeindre, mais où il est facile de reconnaître ce qu'il aurait pu appeler, si c'eût été le langage de son temps, les choses de nature esthétique et morale; et en même temps il caractérise par des traits précis les facultés de l'esprit auxquelles ressortissent respectivement ces deux sortes d'objets. Aucun autre, en effet, n'a eu une conscience plus nette de la différence des deux ordres de choses et de facultés dont le contraste correspond à celui de la matière et de l'esprit; aucun autre n'a eu de la nature spéciale des deux ordres un sentiment aussi juste et aussi vif, et n'en a aussi bien connu les conséquences.

Pascal, fils d'un habile géomètre et entouré dans son enfance de savans du même genre, avait débuté par la géométrie. La physique l'occupa bientôt, et il commença ainsi à passer des abstractions aux réalités. Jusque-là pourtant il étudiait des choses, non pas encore ces réalités supérieures qui sont les esprits. Les rapports où il entra avec quelques personnages du grand monde l'initièrent à la vie de la cour, cette vie si agitée, vie de tempête, comme il l'a appelée, où il apprit à connaître, parmi tous les mouvemens que s'y donnent les hommes, les ressorts secrets auxquels ils obéissent. La fréquentation de femmes de haute culture dut contribuer pour beaucoup à affiner sa rare intelligence, et un amour digne de lui paraît s'être emparé alors de son cœur : c'est ce dont témoigne le *Discours*, qui a été

retrouvé par M. Cousin, *sur les passions de l'amour*. Enfin les dernières années de sa courte existence appartinrent à la religion, et, après avoir employé, dans les *Provinciales*, à la dégager d'interprétations qui avaient pour but de l'accommoder à la vie mondaine, toutes les ressources de l'art le plus achevé et de la plus chaleureuse éloquence, il finit dans la retraite et dans la pénitence, tout entier à Dieu, seul à seul avec l'infini et l'absolu. A ces quatre phases de sa carrière répondent quatre degrés par lesquels sa pensée s'est élevée, passant peu à peu de choses mortes jusqu'au premier principe, source de toute vie, qui est la vie même.

Il y a, dit Pascal, deux classes de choses très différentes. Les premières sont les figures et les nombres, objets très simples, mais hors de l'usage commun, en sorte qu'il est aisé de les comprendre, difficile seulement « de se tourner de leur côté pour les considérer. » Par ce caractère, Pascal les désigne comme des objets abstraits de la réalité, qui seule est dans le commun usage. Leurs propriétés, ajoute-t-il, dépendantes de peu de principes, sont liées entre elles d'une manière évidente, et il n'y a, pour les connaître, qu'à aller de l'une à l'autre par une déduction non interrompue. C'est ce qui est difficile aux esprits vifs, qui se portent promptement aux extrémités, et se plaisent à en saisir d'emblée les rapports. Ajoutons ici que, comme Descartes, Pascal voit dans les choses mathématiques des objets de l'entendement uni, mêlé à l'imagination. De cette théorie diffère beaucoup celle de Kant, d'après laquelle les propriétés de l'étendue et des nombres ne se connaissent pas par des jugemens de nature logique et rationnelle, mais par des opérations d'une imagination innée, antérieure à l'expérience sensible et qui lui impose des lois, mais qui n'en est pas moins plus rapprochée des sens que de la pensée. C'est d'ailleurs son avis que de jugemens de ce genre se compose uniquement toute véritable connaissance. Telle n'était pas la manière de voir de Descartes, suivant lequel toute science dérivait de l'entendement, pour lequel c'était la perfection des mathématiques que de se dégager le plus possible des conditions de l'imagination et de se servir autant que possible de la raison; et c'est ce qu'il voulait faire lorsque, dans sa *Géométrie*, il transformait l'étendue en nombres, la géométrie en algèbre. C'est que, en étudiant dans la géométrie les propriétés de l'étendue, l'entendement ne faisait, selon lui, qu'appliquer à des objets de l'imagination des principes dérivés d'une source plus haute. Ce fut aussi la pensée et de Pascal et, plus tard, de Leibniz.

Dans la physique, déjà, on a affaire à des réalités. Les phénomènes y dépendent d'un grand nombre de principes différens, et de principes difficiles à saisir: il faut les démêler les uns d'avec

les autres, et faire exactement dans les conséquences la part de chacun. Il ne s'agit plus ici de principes qu'on puisse appeler, dit Pascal, gros ou grossiers, et de déductions rigides; il faut, au lieu de l'esprit géométrique, un esprit de finesse.

A plus forte raison faut-il un esprit de cette sorte lorsqu'il s'agit non plus, comme dans la physique, de qualités sensibles, mais, comme dans le monde social, de qualités morales, c'est-à-dire quand on a affaire à des réalités plus dégagées de la grossière matérialité, ces qualités n'étant autres que celles des esprits. C'est ce que Pascal apprit à pénétrer dans le commerce de ces hommes de culture raffinée, tels que le chevalier de Méré et son ami Miton, qui l'initièrent, alors qu'il était encore plongé dans les sciences mathématiques et physiques, à la variété mouvante des affaires, des divertissemens et des conversations du monde, et jusqu'à ces jeux où tout dépend de chances qu'on ne calcule plus par certitudes inflexibles, mais par probabilités, et qui, pour avoir encore leurs règles, que Méré amenait Pascal à rechercher et à découvrir, n'en sont pas moins bien plus difficiles à discerner et à prévoir.

Dans le monde, où il faut l'apparence au moins de la sympathie, il convient d'effacer devant les autres sa propre individualité. C'est en quoi Miton était particulièrement consommé. Et c'est en quoi on excellait à la cour, où subsistait dans les manières, sinon toujours dans les sentimens et les actions, la tradition de cet antique désintéressement qui avait été ou dû être la noblesse même. La vie du monde, et du plus grand monde, était ainsi comme une préparation à l'amour. Dans l'amour, du moins dans cet amour, le vrai aux yeux de Pascal, qui est, selon son expression, « un attachement de pensée, » c'est, plus que partout ailleurs, d'un esprit de finesse et de délicatesse qu'il est besoin. Et cet esprit, Pascal est amené à lui attribuer encore, à propos de l'amour, la souplesse. L'objet de l'amour est, en effet, la beauté, bien supérieure à tous autres objets, et qui, pour se montrer en des corps, n'en est pas moins, disait un grand peintre contemporain de Pascal, d'essence incorporelle. Cicéron avait dit déjà : « Les contours de l'âme sont plus beaux que ceux du corps. » Et Cicéron était là comme ailleurs l'interprète des Grecs.

Si dans le monde moral en général les choses ne sont pas grossièrement séparées comme dans le physique, mais se tiennent de tout près et même se pénètrent (point d'idée, disait Plotin, en laquelle ne se voient toutes les idées), si chaque détail y est comme imprégné de la totalité, c'est surtout dans les beaux objets, où il n'est point de partie qui ne conspire au reste, que tout vaut par l'accord et la conformité. Là principalement, pour entendre le tout, il faut aller et venir sans arrêt d'une extrémité à l'autre, et sur-

tout des effets sensibles à leur principe intelligible, ce qui exige un perpétuel va-et-vient, des retours et rebroussemens rapides, et, par conséquent, une parfaite souplesse. C'est ce que Pascal indique dans cette phrase du *Discours sur les passions de l'amour* : « Il y a deux sortes d'esprit : l'un géométrique et l'autre que l'on peut appeler de finesse. Le premier a des vues lentes, dures et inflexibles, mais le dernier a une souplesse de pensée qu'il applique en même temps aux diverses parties aimables de ce qu'il aime. Des yeux il va jusqu'au cœur, et par le mouvement du dehors il connaît ce qui se passe au dedans. Quand on a l'un et l'autre esprit tout ensemble (c'était justement le propre de Pascal), que l'amour donne de plaisir! Car on possède à la fois la force et la flexibilité de l'esprit, qui est très nécessaire pour l'éloquence de deux personnes. » Que serait-ce si Pascal eût particulièrement considéré dans la beauté ce qui en est comme l'âme, et qui, par suite, est la propre cause de l'amour, c'est-à-dire la grâce? La grâce, qui est toute souplesse et flexibilité, et, conséquemment, aussi différente que possible de la roideur géométrique. Alors surtout, pour définir l'esprit capable de la comprendre, il eût noté en cet esprit, comme en étant un caractère essentiel, cette facilité infinie d'ondoyer en tout sens sans effort et de se jouer en toute sorte de plis et de replis que figure le serpentement des choses vivantes (*serpeggiamento*), dont se sont tant occupés et qu'ont su si bien rendre Léonard de Vinci, Michel-Ange et le Corrège.

C'est encore une perfection que Pascal attribue à son « esprit de finesse » que de voir les choses « d'une seule vue. » Rien de plus opposé à la marche déductive de l'esprit géométrique. Mais c'est si bien une perfection que le géomètre lui-même doit toujours chercher à s'en rapprocher. Pour Descartes, c'était une imperfection de notre esprit, conséquence de son commerce avec le temps, d'avoir besoin, pour saisir les rapports, après en avoir parcouru successivement les élémens, de la mémoire. L'enchaînement des déductions n'avait pour objet que de joindre les principes avec les conséquences. Pour amener l'entendement à la perception claire de leur union, il fallait s'exercer à parcourir la série des conséquences de plus en plus rapidement, jusqu'à ce qu'on en vînt à réunir dans une appréhension d'un instant le commencement et la fin.

De plus, Descartes, que précéda en cela encore Aristote, définit la géométrie une science non-seulement de la mesure, mais de l'ordre. Dans le raisonnement en général, on réunit des idées contenues l'une en l'autre par une idée de capacité moyenne : en mathématiques, où l'on cherche, de plus, la mesure exacte, cette mesure s'ob-

tient par la comparaison de deux termes à un troisième qu'on prend pour moyen, ce qui donne lieu à la constitution d'une proportion. Mesure et proportionnalité sont même chose. Mais il est des termes de telle sorte que, mis en ordre, on peut saisir d'un coup d'œil leur rapport. C'est où tend la méthode. Son effort suprême est, selon Descartes, de ramener les questions de mesure ou de proportion à de simples questions d'ordre, et de conduire ainsi de la déduction, à laquelle nous obligent les conditions de division et de succession qui constituent la matérialité, à la simplicité de l'intuition. Comment atteindre à ce but et convertir le problème de mesure en simple problème d'ordre? En rangeant les objets en une série ou file (c'est le sens du mot ordre) où il y ait un premier, un second et ainsi de suite, et où l'on voie d'un coup d'œil la ressemblance qu'il y a du premier au second. Et enfin la ressemblance a pour fondement l'identité d'une essence commune plus ou moins mêlée d'accidens.

En effet, il y a en chaque genre de choses, dit Descartes, une nature simple ou absolue qui est le principe par laquelle s'expliquent les relatifs. L'art est de la découvrir et de montrer comment le reste s'y rapporte. Et c'est ce que l'on fait en classant les choses dans l'ordre où l'on voit l'absolu se charger successivement d'accessoires qui en altèrent la pureté.

Leibniz a remarqué qu'on peut comparer les choses, soit à raison de ce que l'une contient l'autre, et c'est les comparer par leur quantité, soit à raison de ce que l'une ressemble à l'autre, et c'est les comparer par leurs qualités. Ramener une question de mesure à une question d'ordre ou arrangement, c'est donc du point de vue de la quantité passer à celui de la qualité, c'est passer d'un genre inférieur, où est de mise la déduction, à un genre supérieur, où n'a lieu que l'intuition; c'est là, dit Descartes, le secret de l'art, dont, par parenthèse, ne dit rien le *Discours de la méthode*, exposé populaire et sommaire, mais qu'avait pour objet de dévoiler le *Traité de la manière de dresser l'esprit* qui doit appartenir aux dernières années de son auteur, et que, malheureusement, il n'a pas achevé. Rien ne prouve que Pascal ait eu connaissance de ce traité. Mais ses idées sur la faculté qui appartient à l'esprit de finesse de voir « d'une seule vue » procèdent de la même conception qui fait le fond de l'ouvrage posthume de Descartes, et vont au même but. Et il se pourrait bien, s'il ne connut pas le livre, que ces idées eussent pris naissance dans ses conversations avec Descartes, où il dut être souvent question de géométrie et de méthode. Si d'ailleurs Descartes, en énonçant les principes que renferment les *Regulæ ad directionem ingenii*, les

applique à des exemples tirés des mathématiques, ils n'en sont pas moins, selon lui, applicables à toute espèce de sujets. Et, en effet, un profond observateur, Flourens, a énoncé au sujet de la méthode expérimentale une pensée tout à fait semblable à la maxime générale de l'auteur de la *Géométrie* : « Tout l'art des expériences est de découvrir les faits simples. »

Ce sont du reste des faits, de quelque genre qu'il s'agisse, que ces natures simples auxquelles Descartes veut que conduise la méthode. La simplicité à laquelle il prescrit qu'on remonte n'est pas la simplicité apparente, soit d'élémens matériels, où le véritable principe est en quelque sorte comme en un état inférieur de dilution et de dispersion parmi la quantité, soit de notions abstraites qui sont, comme il l'a expliqué, des représentations collectives, mais la simplicité réelle d'un absolu exempt des restrictions qu'en offrent les relatifs.

On a toujours cru se rapprocher de la divinité dans des initiations à deux degrés, au premier desquels on se purifiait du mal, tandis qu'au second on parvenait au bien et y participait. On peut dire que la méthode, telle que Descartes l'a décrite, offre deux degrés analogues : qu'au premier on met à l'écart successivement les différens accessoires qui partout cachent le principe, et qu'au second on le saisit dans l'absolu qu'enveloppaient les relatifs, et qui seul en explique l'essentiel.

Maintenant, le véritable principe étant celui que tout enveloppe, puisque tout, dit Platon, dépend des plus hautes idées, puisque toutes les idées se résolvent, au bout du compte, dit Leibniz, dans les attributs de Dieu ; puisque les attributs de Dieu sont, avant tout, l'intelligence et la volonté, c'est-à-dire les puissances de l'esprit ; puisque c'est dans les choses d'ordre esthétique et moral que se montre comme à découvert ce principe universel ; puisque, enfin, la seule simplicité parfaite est la sienne, il est aisé de comprendre pourquoi c'est surtout dans les choses d'ordre esthétique et moral qu'on voit, selon l'expression favorite de Pascal, d'une seule vue.

Cependant Leibniz a dit : « Les plaisirs des sens se réduisent à des plaisirs intellectuels confusément connus. La musique nous charme, quoique sa beauté ne consiste que dans les convenances des nombres et dans le compte, dont nous ne nous apercevons pas et que l'âme ne laisse pas de faire, des battemens ou vibrations des corps sonnans qui se rencontrent par certains intervalles. Les plaisirs que la vue trouve dans les proportions sont de la même nature, et ceux que causent les autres sens reviendront à quelque chose de semblable, quoique nous ne puissions pas l'expliquer si distinctement. »

Et Pascal semblablement, après avoir remarqué que, par l'esprit de finesse, on voit les choses tout d'un coup, d'un seul regard, et non par progrès de raisonnement : « Ce n'est pas que l'esprit ne le fasse, mais il le fait tacitement, naturellement et sans art. »

Serait-ce donc que la vue instantanée, opposée par Pascal au calcul, se réduirait, examinée de près, à une condensation rapide de calculs inaperçus? Serait-ce aussi que toute la beauté se réduirait à des combinaisons arithmétiques? On ne voit pourtant pas que, dans aucune combinaison purement numérique, il se trouve rien de vraiment esthétique. La beauté, plutôt, échappe à toute arithmétique comme à toute géométrie. Bien plus haute est sa sphère. Et si elle ne consistait qu'en des relations de quantité, comme aussi, à plus forte raison, les qualités d'ordre moins élevé, que deviendrait toute la théorie de Leibniz lui-même sur la différence radicale de la quantité et de la qualité? Que deviendrait celle qu'avait établie Pascal entre l'esprit géométrique et une autre sorte d'esprit tout à fait opposée?

Une expression de Leibniz, dans le passage même dont il s'agit, donne ouverture à une solution de la difficulté. Ce n'est pas dans les nombres mêmes qu'il y fait consister la beauté, mais dans les « convenances des nombres. » On sait que la convenance, dans toute sa philosophie, où elle est la règle suprême, est quelque chose de tout autre que les rapports mathématiques : c'est une harmonie spéciale de qualités, monde où règne, comme on l'a vu, le principe de similitude et non de contenance. Vraisemblablement il a supposé, et l'on peut supposer avec lui, qu'en certaines rencontres de nombres nous apercevons des convenances, d'ailleurs indéfinissables, qui ne ressortissent pas à l'arithmétique, que l'on saisit d'un coup, quelque multiple et successif qu'en soit le support, et qui agréent. Et pourquoi nous agréent-elles? Sans doute parce qu'elles nous offrent des images, des ressemblances de perfections intelligibles qui sont celles de l'esprit. Telle est la pensée que paraît renfermer cette sentence de Léonard de Vinci : « Ce ne sont pas les proportions qui font la beauté, mais une qualité des proportions ; » si on la rapproche, surtout, de cette autre du même auteur : « La peinture a pour fin la représentation de l'âme. » Telle aussi dut être la pensée de Pascal. Sans doute il a pu croire, et avec lui Descartes et Leibniz, que souvent, dans l'exercice de nos facultés, ce qui paraît être instantanéité n'est que mouvement, ce qui semble être intuition n'est que promptitude de raisonnement. Il n'en est pas moins vrai que, suivant lui, dans notre perception des choses d'ordre intellectuel et moral principalement, l'union de parties en touts, de

détails en ensembles, ne peut être que l'application au multiple d'une simplicité primordiale. L'unité de l'armée, disait Aristote dans la conclusion de sa *Métaphysique*, vient de la simplicité du chef.

On peut ajouter que, dominant ainsi le mouvement successif qui rapproche d'elle les choses, sans descendre de sa hauteur dans la région du temps, que parcourent l'imagination et le raisonnement, la pensée ou intellection pure les considère, suivant l'expression de Spinoza, sous une forme d'éternité.

Ce que Pascal appelle souvent esprit de finesse, souvent aussi il l'appelle sentiment; terme auquel on aurait tort d'attacher une idée de pure passivité, car ici il désigne une opération, une action de l'esprit et sa plus véritable action. Aussi Pascal dit-il que le sentiment dépend d'un jugement, qu'il oppose à l'esprit. Et enfin, à l'idée de jugement, il joint celle de règle. Dans un paragraphe des *Pensées*, en tête duquel il a écrit ce titre : « Géométrie, finesse, » il s'exprime ainsi avec son ordinaire vivacité : « La vraie éloquence se moque de l'éloquence, la vraie morale se moque de la morale; c'est-à-dire que la morale du jugement se moque de la morale de l'esprit, qui est sans règles. Car le jugement est celui à qui appartient le sentiment, comme les sciences appartiennent à l'esprit. La finesse est la part du jugement, la géométrie est celle de l'esprit. »

De ce passage il ressort plus nettement que d'aucun autre que de l'esprit de géométrie dépendent d'une manière générale les sciences, et de l'esprit de finesse les arts, dont l'éloquence est ici un échantillon; que traiter l'art et la morale géométriquement et comme des sciences est les fausser; que l'esprit de finesse est, par opposition à l'esprit de raisonnement ou de déduction, une faculté d'appréciation immédiate à laquelle convient tout particulièrement le nom de jugement; enfin, que la morale et l'art du jugement ont leurs règles, tandis que la morale et l'art de l'esprit n'en ont point.

Leibniz pensait un peu autrement, lui qui aurait voulu en morale des démonstrations géométriques. Mais on peut dire qu'en ce point important il a été moins conséquent que Pascal à ce qu'il y avait de commun dans leurs principes, moins fidèle à la distinction qu'il établissait, comme Pascal, entre l'ordre géométrique et l'ordre esthétique et moral. C'est qu'en effet il n'y eut pas en lui une conscience aussi nette de ce qui se trouve dans l'ordre moral et esthétique, et, par suite, dans la métaphysique, de différent de l'autre ordre et de supérieur. Plus intellectualiste, si l'on peut hasarder ce terme, il ne comprit pas de même et n'estima pas au même degré la volonté. C'est ce qui explique peut-être pourquoi il réussit

peu et même n'alla pas loin dans l'entreprise qu'il avait formée de composer une langue philosophique où les idées de toute nature seraient représentées par des signes qui seraient des élémens de calcul. Il s'agissait, il est vrai, d'un calcul de nature supérieure, auquel il donnait aussi le nom de philosophique. Mais, quel que pût être d'ailleurs ce calcul, puisqu'il y fallait toujours des élémens rationnellement définissables, l'instituer n'était pas un dessein dont permît d'espérer beaucoup de succès la nature des choses auxquelles se rapportait l'esprit de finesse, telles que les comprenait Pascal, ces choses tout intelligibles que Leibniz proclamait lui-même, le plus souvent, toutes différentes des choses mathématiques et matérielles.

Faut-il conclure maintenant des expressions de Pascal, qu'à son avis la vraie morale n'a aucune espèce de principes? Au contraire, ses expressions indiquent qu'à son avis celle-ci, et celle-ci seule, a des règles. Et évidemment il en est de même de la véritable éloquence, qu'il rapproche de la véritable morale, et même, plus généralement, du véritable art.

Qu'est-ce donc, dans la morale du jugement, ou vraie morale, que la règle? Pascal n'en a pas traité expressément. Mais il s'est expliqué avec quelque détail sur la règle dans l'art. Et puisqu'il assimile, en tant que ressortissant également au jugement, la véritable morale et le véritable art, on peut de ce qu'il a dit sur la règle dans l'art conclure à ce qu'il pensait de la règle dans la morale.

Pour Pascal, la perfection de l'art est dans le naturel : la grande règle est de ne s'en écarter jamais. Les auteurs qu'il désapprouve le plus sont ceux qui chargent l'objet qu'ils représentent d'ornemens étrangers sous lesquels on ne le reconnaît plus. A la poésie, à l'éloquence, il demande de naïves images de ce qui est. « Il faut de l'agrément, » car « l'agrément est l'objet même de la poésie; » — « mais il faut que l'agrément soit pris du réel. » Aussi est-on charmé lorsque dans un ouvrage, « croyant trouver un auteur, on trouve un homme; » un homme, c'est-à-dire quelqu'un qui a senti ce qu'il veut peindre, et qui, dès lors, le peint avec vérité.

De ces paroles on induirait à tort qu'il faut ranger Pascal parmi ceux suivant lesquels tout l'art consisterait dans la représentation matériellement exacte d'objets quelconques. Une telle représentation offrirait peu d'agrément. « Quelle vanité, » s'écrie Pascal, dans un de ces endroits où il indique des difficultés sans s'occuper encore de les résoudre, « quelle vanité que la peinture qui attire l'admiration par la ressemblance de choses dont on n'admire point les originaux! » Mais c'est que, indépendamment de ce que c'est une chose qui plaît par elle-même que l'imitation, qui est, comme on l'a

vu plus haut, et comme on le verra encore tout à l'heure, selon Pascal lui-même, un grand secret de la nature, le peintre trouve, dans ces originaux qu'on n'admire point, et en dégage quelque chose qui pourtant mérite admiration. Rembrandt fait voir, dans un ensemble d'objets des plus vulgaires, ce que le poète appelle *dias luminis auras*. Et c'est pourquoi Boileau a pu dire :

> Il n'est point de monstre odieux
> Qui par l'art imité ne puisse plaire aux yeux;

par l'art, non par un artifice de reproduction servile. S'il ne s'agissait que de sens, sans rien de l'esprit, ce ne serait point un « homme » qu'on trouverait en un « auteur, » mais un « animal, » et il n'y aurait pas lieu d'être « charmé. »

Par la nature que l'art a pour fin d'imiter, ce que Pascal entend, c'est la nature supérieure, dont ce que le vulgaire prend pour la vraie nature est une altération, nature primitive, originale, que l'art a pour objet, comme la philosophie, de restituer. Et cette nature primitive dont tout en ce monde est image plus ou moins distordue et altérée, le fond en est l'âme, en sa perfection essentielle. C'est pourquoi, encore une fois, le plus grand peut-être des artistes modernes, Léonard de Vinci, a pu dire : la fin de la peinture est de représenter l'âme.

Tout dans l'univers est imitation : c'est une remarque de Pascal. « La nature s'imite. Une graine jetée en bonne terre produit : un principe jeté dans un bon esprit produit. Les nombres imitent l'espace, qui sont de nature si différente. Tout est fait et conduit par un même maître, la racine, les branches, les fruits, les principes, les conséquences. »

On comprendra mieux l'intérêt que Pascal dut attacher à l'idée de l'imitation, si l'on se rappelle que sa théorie des sections coniques, ouvrage de sa jeunesse, admiré de Descartes et de Leibniz, et où dut se trouver déjà en germe toute sa manière de comprendre les mathématiques, paraît avoir été fondée sur cette conception, mise en avant par le profond géomètre Desargues, que les propriétés d'une figure compliquée peuvent être considérées comme des modifications et ressemblances d'une figure plus simple : que, par exemple, la section conique qui est l'ellipse n'est qu'une perspective du cercle que le cône a pour base ; théorie d'après laquelle le secret des mathématiques serait, comme l'est celui de la nature, telle que l'ont conçue Aristote, Goethe, Geoffroy Saint-Hilaire, la métamorphose ; théorie d'universelle similitude, ayant pour fond une idée d'identité radicale. Un seul principe invariable, disait Leibniz, avec

un élément négatif d'infinie variation. C'est ce qu'il voulait représenter par une médaille où l'on aurait vu un soleil rayonnant sur des nuées, avec cet exergue : *Sufficit unum.*

En plus d'un endroit, Pascal a esquissé cette idée, déjà indiquée jadis par Platon, que partout dans l'univers l'inférieur est une image du supérieur. « La nature est une figure de la grâce ; la grâce elle-même est une figure de la gloire. » L'art était donc, selon Pascal, imitation, mais imitation d'un modèle, au fond, surnaturel. Pour ce qui concernait la morale, ce dut être également sa pensée. La vraie morale n'était pas une déduction de maximes abstraites ; c'était la conformité à un modèle souverainement réel, souverainement vivant, et ce modèle était Dieu. Telle était la règle faute de laquelle la morale de l'esprit se perdait en des erreurs dont se moquait la morale du jugement. Platon avait dit : Ressemblez à Dieu ; l'Évangile : Soyez parfait, comme votre Père est parfait.

Le modèle où se trouve la règle qu'applique le jugement, ce modèle si réel, tout autre qu'un nombre ou qu'une idée, quelle en est maintenant, selon Pascal, la nature? C'est ce qu'indique un autre nom encore qu'il substitue plus d'une fois, en l'associant à celui d'instinct, au nom d'esprit de finesse et de souplesse, à savoir le nom de « cœur. »

« Nous connaissons la vérité, non-seulement par la raison, mais encore par le cœur ; c'est de cette dernière sorte que nous connaissons les premiers principes, et c'est en vain que le raisonnement, qui n'y a point de part, essaie de les combattre. Les Pyrrhoniens... y travaillent inutilement... Et c'est sur ces connaissances du cœur et de l'instinct qu'il faut que la raison s'appuie, et qu'elle y fonde tout son discours. Le cœur sent qu'il y a trois dimensions dans l'espace et que les nombres sont infinis, et la raison démontre ensuite qu'il n'y a point deux nombres carrés dont l'un soit double de l'autre. Les principes se sentent, les propositions se concluent, et le tout avec certitude, quoique par différentes voies. Et il est aussi inutile et aussi ridicule que la raison demande au cœur des preuves de ses premiers principes pour vouloir y consentir, qu'il serait ridicule que le cœur demandât à la raison un sentiment de toutes les propositions qu'elle démontre pour vouloir les recevoir. Cette impuissance ne doit donc servir qu'à humilier la raison, qui voudrait juger de tout, mais non pas à combattre notre certitude, comme si il n'y avait que la raison capable de nous instruire. Plût à Dieu que nous n'en eussions au contraire jamais besoin, et que nous connussions toutes choses par instinct et par sentiment. Mais la nature nous a refusé ce bien... »

Sans nous arrêter à faire remarquer que ce passage suffirait à

renverser tout ce qu'on a écrit pour prouver le pyrrhonisme prétendu de son auteur, et son mépris prétendu pour toute intelligence, tirons-en cette conséquence évidente que, si Pascal rapporte au cœur la connaissance des principes en général, c'est que les premiers principes, desquels tout dépend, lui paraissent résider dans ce qui est le fond et la substance de ce qu'on nomme le cœur, dans cette énergie primordiale qui est la volonté.

Descartes, en étudiant ces deux parties de l'esprit qui sont l'intelligence et la volonté, avait dit, comme on l'a vu, que l'intelligence, si active qu'elle fût, absolument parlant, était pourtant, en comparaison de la volonté, passive, et la volonté essentiellement active. La source première des vérités, sans en excepter les plus hautes, se trouvait d'ailleurs, suivant lui, dans la volonté divine. C'était attribuer à la volonté la supériorité sur l'intelligence, et c'est ce qu'avait fait avant Descartes, en s'inspirant, ce semble, du christianisme, le philosophe et théologien Duns Scot, membre de cet ordre de Saint-François qu'on vit au XIIIe siècle reprendre, avec plus d'enthousiasme qu'aucun autre ordre, la tradition de Celui qui avait dit : « Je suis venu mettre le feu en cette terre, et je veux qu'il s'allume. »

Pascal ajoute à la doctrine cartésienne un trait considérable, lorsque, non content de subordonner l'entendement à la volonté, il rapporte au cœur la connaissance même des premiers principes.

Différent de l'esprit, le cœur a, avec ses objets propres, une science à lui, une méthode qui lui est particulière :

« Le cœur a son ordre ; l'esprit a le sien, qui est par principes et démonstrations : le cœur en a un autre. On ne prouve pas qu'on doit être aimé en exposant d'ordre les causes de l'amour : cela serait ridicule. Jésus-Christ, saint Paul ont l'ordre de la charité, non pas de l'esprit ; car ils voulaient échauffer, non instruire. Saint Augustin de même. Cet ordre consiste principalement à la digression sur chaque point qui a rapport à la fin. »

L'ordre du cœur consiste donc, pour Pascal, non comme celui qu'on suit dans les sciences, à partir de principes abstraits qu'on résout par définitions en leurs élémens intégrans, mais au contraire, puisqu'il s'agit d'action et de vouloir, à partir de la fin, cause déterminante de l'affection et du mouvement. Quant à ce que dit Pascal de ces « digressions sur chaque point qui a rapport à la fin, » peut-être, puisque cet ordre est, suivant lui, celui qu'emploie l'Évangile, peut-être faut-il l'entendre en ce sens qu'à son avis, si, dans les sciences mathématiques et physiques, on procède par une série en quelque sorte unilinéaire de déductions, dans la morale, et l'on pourrait dire aussi dans l'art, il s'agit plutôt, sans s'assujettir à cette marche,

de montrer, en divers sujets indépendans les uns des autres, de quelle manière les explique un même principe, auquel ils se rapportent comme à un centre commun de convergence.

Cette explication fait penser à la théorie que Descartes donne de l'induction dans les *Règles pour dresser l'esprit*, où il oppose à la déduction qui procède, dans un genre, par une série rectiligne de développemens, l'induction ou énumération, par laquelle on recueille, en des genres séparés, des analogues dont la similitude suggère à l'intelligence la conception d'un principe commun. Elle nous fait penser également à cette théorie leibnizienne, si conforme aux idées favorites de Pascal, d'après laquelle là où il est question non de quantités, mais de qualités, ce n'est plus par analyse et par calculs de contenance que procède l'esprit, mais par des combinaisons ou synthèses, dont le fond est l'assimilation, dont la dernière raison est la convenance.

Enfin, ce centre auquel le cœur nous enseigne à tout rapporter, extrémité où tend de près ou de loin tout ce qui appartient à l'esprit de finesse, au sentiment, au jugement, qu'est-ce en soi? Une haute volonté à laquelle il est de notre destinée de nous réunir.

Présentement, nous sommes mêlés « d'esprit et de boue. » Immatérielle et, par suite, immortelle, l'âme est liée à la matière et ainsi distraite d'elle-même. « L'âme est jetée dans le corps, où elle trouve nombre, temps, dimension. Elle raisonne là-dessus et ne peut croire qu'il y ait autre chose. » L'homme occupe ainsi une place moyenne entre le néant, vers lequel l'inclinent l'étendue et le nombre, et l'existence absolue, qui est la divine, et vers laquelle il serait de son essence de se porter. Aussi notre condition en cette vie est-elle, d'une manière générale, la médiocrité. Ces deux extrémités opposées entre lesquelles nous sommes suspendus, c'en sont les images que les deux infinis de grandeur et de petitesse que Pascal a caractérisés par des traits si frappans. « Tout le monde visible n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature. Nous avons beau enfler nos conceptions au-delà des espaces imaginables, nous n'enfantons que des atomes, au prix de la réalité des choses. C'est une sphère infinie dont le centre est partout, la circonférence nulle part. Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini? Et si, d'un autre côté, nous considérons ce qui est comme au-dessous par la petitesse, il n'est pas d'objet, si menu qu'il soit, dans lequel on ne soit forcé de concevoir, en le divisant, quantité d'autres objets, et en ceux-ci quantité d'autres encore; en sorte que notre corps, qui tantôt n'était pas perceptible dans l'univers, est à présent un colosse, un monde à l'égal du néant, où l'on ne peut arriver. L'homme est ainsi un néant à l'égard de l'infini, un

tout à l'égard du néant : un milieu entre rien et tout. Infiniment éloigné de comprendre les extrêmes, la fin des choses et leur principe sont pour lui invinciblement cachés dans un secret impénétrable ; également incapable de voir le néant d'où il est tiré et l'infini où il est englouti. » — « Notre intelligence tient, dans l'ordre des choses intelligibles, le même rang que notre corps dans l'étendue de la nature. Borné en tout genre, cet état, qui tient le milieu entre deux extrêmes, se trouve en toutes nos puissances... Trop de distance et trop de proximité empêchent la vue ; trop de longueur et trop de brièveté du discours l'obscurcissent ; trop de vérité nous étonne : les premiers principes ont trop d'évidence pour nous. Trop de jeunesse et trop de vieillesse empêchent l'esprit ; trop et trop peu d'instruction... Enfin, les choses extrêmes sont pour nous comme si elles n'étaient point, et nous ne sommes point à leur égard : elles nous échappent ou nous à elles. Voilà notre état véritable. Nous voguons sur un milieu vaste, toujours incertains et flottans, poussés d'un bout vers l'autre. »

Pour réduire ces hautes considérations à leur juste portée, il y faudrait joindre que Descartes, et depuis Leibniz, traitant de l'infini avec plus de rigueur, ont fait voir, ce que Kant devait développer après eux, que nous ne concevons dans la nature que de l'indéfini, c'est-à-dire des grandeurs qui ne peuvent être bornées, et reculent toujours devant l'imagination qui les poursuit ; mais que c'est chose toute différente, et où atteint l'intelligence, quoi qu'en ait dit Kant, que l'infini, qui n'est autre que l'esprit absolu, être tout intelligible, que la pensée se sent obligée de concevoir comme dépassant toutes bornes. Or, dans la conception de l'infini, la raison, loin de souffrir, se trouve à l'aise, toute limite lui étant obstacle et gêne, et, encore plus que la raison, la volonté, dont le propre, a dit Descartes, est l'infinité. Pascal a dit : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie. » C'est là le langage de la seule imagination. La pensée, la volonté, ne redoutent pas l'infini. Là seulement elles peuvent déployer tout leur vol, et dans une immensité que remplit la parole divine, il n'y a ni vide ni silence qui puissent les effrayer. L'imagination est sujette à l'appréhension et à l'éblouissement : plus la pensée s'élève, moins elle connaît le vertige. L'indéfini nous épouvante, l'infini nous rassure. Et c'était bien en réalité la manière de voir de Pascal, comme ce fut celle de Descartes et de Leibniz. Car, tout en peignant l'homme comme voué à l'agitation dans la médiocrité, il parle de la perfection, de nature divine, comme d'une extrémité où nous sommes faits pour trouver le repos. Aristote avait dit de la vertu : C'est un milieu si l'on considère l'excès et le défaut des passions opposées entre lesquelles elle est placée : en elle-même, étant perfection, elle est extrémité.

Dans l'ordre moral, l'homme apparaît à Pascal ballotté, encore plus que dans l'ordre physique, parmi les vagues en lutte d'une mer orageuse. Aussi relève-t-il, à la suite de Montaigne, ces variétés innombrables d'opinions et d'usages qui semblent exclure toute idée de lois universelles. Il n'en sait pas moins, puisqu'il y a, suivant lui, une morale qui a sa règle, que toutes ces diversités et contrariétés auxquelles sont sujettes les choses humaines sont, comme celles des choses naturelles, des altérations d'un type universel, altérations résultant de la différence des circonstances, et qui, pareilles à des déformations perspectives, laissent retrouver, si l'on se place au juste point de vue, l'unité de leur principe.

La condition moyenne, en même temps et par cela même flottante et incertaine, est celle de toutes les créatures. Mais l'homme seul le sent et en souffre.

Ici le christianisme vient se jeter, en quelque sorte, dans le cours de la pensée de Pascal comme un affluent qui l'accroît et le précipite. Ou plutôt, imbu dès son enfance des maximes chrétiennes, mais s'en pénétrant davantage, lorsque revenu, non-seulement de la poursuite de la science mathématique, qu'il finit, de même que Descartes, par dédaigner comme inutile, mais aussi de ce qu'il appelle le divertissement et de la vie du monde, ainsi que des passions qu'elle fomente, il se plonge à la fin tout entier, au désert dans lequel il s'est retiré, dans une méditation des choses divines où se mêlent intimement avec sa foi religieuse les idées qu'ont formées chez lui, dans toute sa vie antérieure, ses études et son expérience.

III.

D'où vient que l'homme se trouve mal à l'aise dans la région moyenne qu'il habite? C'est qu'il a appartenu à la région supérieure, et qu'il en a conservé le souvenir et le regret. Par là il est grand en même temps que misérable, et grand par le sentiment même de sa misère. Cette misère est celle d'un roi dépossédé.

Aux yeux de Pascal, il y a donc en l'homme grandeur et bassesse tout ensemble. Aux deux parties hétérogènes de la nature humaine ont répondu, suivant lui, deux doctrines qu'il connaît, l'une par Epictète, l'autre par Montaigne. La première n'a vu dans l'homme que ce qu'il a de grand, et fait de lui un dieu; la seconde n'a vu dans l'homme que ce qu'il a de bas, et fait de lui une brute. Dans ces deux conceptions de la nature humaine se résume pour Pascal toute l'histoire de la philosophie. C'est ainsi qu'il l'expose à M. de Saci dans le célèbre entretien qui nous a été conservé

par Fontaine, et que nous la représentent différens passages des *Pensées*.

Le christianisme seul, suivant Pascal, a connu la double nature de l'homme, et en a donné l'explication. Cette explication, telle qu'on la trouve surtout chez saint Paul et saint Augustin, est que l'homme est tombé, par suite d'un coupable orgueil, d'un état de perfection originelle dans la sphère de la nature, où s'allument en lui les passions que, dans le style théologique, on comprend sous le nom de concupiscence. De là cette bassesse où subsistent des restes de grandeur.

Le mal radical est le moi; le moi devenu à lui-même sa fin, le moi ainsi érigé en dieu. Le moi est donc haïssable.

Dans la plus haute antiquité, où fut universelle l'idée du bien commun, c'était la maxime dominante que le dévoûment, chez ceux-là du moins qui étaient l'exemple de tous. La trace de cette manière de penser subsistait dans le grand monde que traversa Pascal, et où c'était, comme on l'a vu, une opinion favorite de ceux qu'il y fréquentait le plus qu'il fallait cacher le moi. Descartes, de son côté, d'origine et de vie nobles, avait fait consister la vertu souveraine dans la générosité, disposition d'âme semblable à l'amitié, qui portait à s'inquiéter des autres plus que de soi. La religion chrétienne, toute fondée sur le sacrifice, enseignait à Pascal avec une force toute particulière la même doctrine. Aussi ce n'est pas, dit-il, assez que de cacher le moi, il le faut supprimer. La civilité le dissimule : la religion l'anéantit, en mettant à sa place ce que la théologie appelle la charité.

On a signalé dans la vie de Pascal un moment où, s'écartant de ce chemin, il n'aurait pas tenu tout le compte qu'il aurait pu d'une dette scientifique envers un devancier. Dans l'écrit qu'il publia sur l'expérience qui fut faite au Puy-de-Dôme d'après ses indications, et qui, vérifiant une conjecture de Torricelli, établit définitivement l'explication par le poids de l'air de l'ascension des liquides dans des tubes au haut desquels on a fait le vide, Pascal affirma que cette expérience était de son invention. Descartes assura qu'il lui en avait, deux ans auparavant, suggéré l'idée. Selon toute apparence, les assertions contraires des deux grands hommes furent également sincères. Informé du fait que l'eau, dans une pompe aspirante, s'élevait jusqu'à une certaine hauteur seulement, puis de cet autre fait, signalé par Torricelli, qu'un liquide plus pesant, dans des conditions analogues, atteignait un niveau moins élevé, Descartes avait conjecturé que le phénomène devait s'expliquer non par certaine horreur qu'on attribuait alors à la nature pour le vide, mais bien, soit par les propriétés du

liquide ou du vase dans lequel il montait, soit par le poids de l'air qui le pressait par en bas. C'est dans ces termes qu'il dut conseiller à Pascal, en quelqu'un des entretiens qu'il eut avec lui, de faire vérifier sur une des montagnes de l'Auvergne, en s'y portant à différentes hauteurs où la colonne d'air, plus ou moins haute, devait différer de poids, la dernière de ces hypothèses. Pascal, prévenu, à cette époque, de l'horreur du vide, à laquelle ne croyait sans doute pas Descartes, répugnant d'ailleurs à certaines théories physiques de celui-ci, put faire peu d'attention à son avis, peut-être même l'entendre à peine. Descartes, d'autre part, après le succès de l'expérience du Puy-de-Dôme, qui écartait deux des trois hypothèses entre lesquelles il avait été indécis, put facilement oublier ce qu'il avait mêlé au conseil qu'il donnait de faire cette expérience de conseils différens et de théories qui les motivaient, et se persuader d'avoir ainsi communiqué à Pascal plus de lumière sans mélange d'obscurités qu'il ne lui en avait communiqué effectivement. Torricelli, au contraire, avait, paraît-il, proposé seule, et toute pure, la conjecture que l'ascension des liquides était un effet de la pesanteur de l'air. Pascal, qui en fut frappé, ne crut rien devoir et peut-être ne dut réellement rien qu'au physicien florentin. On est autorisé à supposer, de plus, que la réflexion amena Descartes à reconnaître que Pascal, sur ce point, ne lui était guère redevable. Car, loin qu'il montre à son égard aucun ressentiment, on le voit plus tard, de la Suède où il s'était transporté, faire échange avec lui d'expériences sur ce même sujet de la pesanteur de l'air dont ils s'étaient jadis entretenus ensemble. On peut supposer enfin que Pascal, lorsqu'il se fut défait de son ancienne croyance à l'horreur de la nature pour le vide, lorsqu'il eut surtout renoncé aux sciences et à la gloire qu'il s'en était promise autrefois, presque uniquement préoccupé désormais de la question bien plus grave du bien et du mal, et, dans l'inquiétude d'une conscience de plus en plus scrupuleuse, plein du désir toujours plus ardent de se laver, par le repentir, de toute tache à sa vie, en vint à se demander s'il n'avait pas peut-être méconnu autrefois quelque obligation, si faible fût-elle, qu'il avait pu avoir au grand philosophe, et que de là s'accrut l'aversion qu'il avait conçue et qu'il exprima avec tant de force pour ce mauvais conseiller qui est l'esprit de personnalité.

En tout cas et, quoi qu'il en soit de cette supposition, qui avait mieux connu la tentation suprême, qui est celle de se déifier, et qui, par là, en avait pu mesurer mieux le péril que celui dont l'enfance, précoce jusqu'au prodige, avait ébloui tous ceux qui en avaient été les témoins, parmi lesquels les premiers esprits du

siècle, et qui, dans sa rapide carrière, avait donné l'idée du plus vaste génie qui eût encore paru?

Le moi s'opposant en nous à Dieu, c'est nous seuls, dit Pascal au nom de l'Évangile, que nous devons haïr, et Dieu seul que nous devons aimer. Remarquons, avant d'aller plus loin, que Pascal, avec son ordinaire ardeur, force ici le sens de l'Évangile pour le rétrécir.

L'Évangile, en recommandant de se craindre et de se haïr, n'enseigne pas à n'aimer que Dieu seul. D'accord avec la Bible, il unit, dans l'amour qui doit remplacer l'égoïsme, les hommes avec Dieu, ces âmes qui nous entourent étant comme des dieux visibles où se révèle à nous l'invisible. C'est ce qu'avait compris aussi cette antiquité, cette antiquité grecque particulièrement, qui montrait dans l'amitié, par laquelle nous apprenons le sacrifice, la voie de la perfection.

Remarquons pareillement que l'Évangile n'a pas prescrit la solitude farouche où s'enfonce le fakir de l'Orient, et dont s'éprit Pascal. Jésus-Christ y dit, en se comparant au précurseur qui avait vécu au désert de miel silvestre et de sauterelles, que, quant à lui, il est mangeur et buveur (*manducans et bibens*) ; c'est-à-dire qu'il ne dédaigne pas de prendre place à la table des humains : et c'est à un repas du soir, entouré d'hommes à la vie desquels est mêlée sa vie, tout près de lui celui qu'il aime entre tous, qu'après le chant d'un hymne, *hymno dicto*, il fonde le rite suprême, consommation des mystères antiques, où la divinité se communique à tous. Autre remarque semblable. Pascal dit : « J'aime la pauvreté, parce que Jésus-Christ l'a aimée. » Mais en signalant dans la richesse le plus grand obstacle à la perfection, Jésus-Christ n'a pas dit d'une manière absolue : « Heureux le pauvre ! » Il a dit : « Heureux qui est pauvre par l'esprit, » c'est-à-dire celui qui, parmi la richesse, pareil à ce philosophe qui, voyant ses esclaves fatigués par les sacs d'or qu'ils portaient, les leur faisait aussitôt abandonner, dédaigne la richesse au prix de quelque chose de meilleur. Sans faire comme saint François d'Assise, qui, sur la fresque de Giotto, prend pour épouse la Pauvreté, et comme ses disciples, qui ne voulaient de pain que celui qu'ils avaient mendié, beaux symboles d'ailleurs d'un sublime désintéressement : heureux celui qui place le bien dans la « seule chose nécessaire ! » Pour réaliser dans toute sa grandeur l'idéal évangélique auquel il aspirait, et où, sans doute, il eût atteint, si la vie ne lui eût prématurément fait défaut, Pascal avait donc à s'élever encore à ce point de vue qu'indiquait le Christ, d'où l'on considère la perfection morale, non comme dépendant de telle ou telle forme particulière d'existence dans la sphère des sens

et de l'imagination, mais comme consistant tout entière dans un état du cœur et de la volonté. Lui-même, d'ailleurs, après avoir dit : « J'aime la pauvreté, » avait déjà ajouté : « J'aime les biens, parce qu'ils donnent les moyens d'en assister les misérables. »

L'idéal purement spirituel est, en tout cas, le terme où tend sa pensée, où concourent sa philosophie et sa religion.

L'humanité déchue, parce qu'elle s'est détachée de son principe, il faut, pour la relever, que ce principe descende lui-même à elle ; il faut qu'il s'abaisse à ce milieu où elle s'est laissée tomber, se fasse ainsi pour elle médiateur, et la ramène, régénérée, à l'extrémité de perfection pour laquelle elle fut faite. C'est ce qu'on nomme incarnation et rédemption. Comment comprendre la charité? Comment comprendre la rédemption? Selon Pascal, on ne le peut, non plus qu'on ne peut comprendre comment l'âme, originairement, a été, suivant son expression, jetée dans le corps.

« L'homme est à lui-même le plus prodigieux objet de la nature, car il ne peut concevoir ce que c'est qu'esprit et encore moins ce que c'est que matière, et moins qu'aucune chose comment un corps peut être uni avec un esprit. C'est là le comble de ses difficultés (c'est-à-dire, c'est là pour lui le plus obscur des problèmes), et cependant c'est son propre être. » Et il cite saint Augustin, qui a dit : « La manière dont les esprits sont attachés aux corps est incompréhensible, et cela pourtant est l'homme. » Et, en effet, si l'on peut établir, avec tous les plus grands philosophes, que la partie inférieure de notre nature a sa raison, et, par suite, son type dans la supérieure, qui est l'esprit, si il n'est peut-être pas impossible, sur les traces des Platon, des Plotin, d'autres encore, d'entrevoir quelque chose du secret de fascination dont la puissance fait descendre dans l'existence naturelle des principes d'un ordre supérieur, vainement a-t-on cherché à montrer, dans le détail, comment l'esprit peut donner origine à la nature, comment il peut recevoir de la nature des impressions ou lui imprimer le mouvement. Descartes, avec la haute idée qu'il avait de l'âme, ne pouvait admettre qu'elle se transfusât, pour ainsi dire, dans le corps par ce qu'on appelait, depuis Suarez, l'influence physique : il fallait, selon lui, admettre, sans prétendre l'expliquer, qu'elle était avec le corps dans un commerce intime et effectif. A côté des idées profondément hétérogènes de l'âme et du corps, il fallait admettre une troisième idée, toute différente, qu'elles ne suffisaient pas à expliquer : celle de leur union, embrassant et la sensibilité, qui est passive, et la motilité, qui est active, celle-là proprement analogue à l'entendement, celle-ci à la volonté. C'était là un fait qu'il fallait reconnaître, sans prétendre,

comme le firent depuis Geulincx, Malebranche, Leibniz, en dissocier, pour les rejoindre ensuite tant bien que mal, les élémens intégrans, et même, comme tendit à le faire, sans s'y résoudre entièrement, le dernier de ces philosophes, réduire l'élément inférieur à une simple apparence de l'autre, et donner ainsi ouverture, au moins pour l'explication de la nature, à un parfait idéalisme. L'élément négatif, ce « non-être » auquel Platon déjà voulait qu'on fît sa part, ainsi éliminé par la théorie, n'en reparaît pas moins ramené par l'expérience, et en le réduisant à un effet d'une pure illusion, l'illusion demeure encore un mystère en nous, comme l'était hors de nous l'adjonction au principe positif d'un élément de limitation et de privation.

Si Pascal ne recherche pas plus que Descartes comment l'âme a été jetée dans le corps, il ne recherche pas davantage comment elle a pu, à l'origine, pécher, encore moins comment le péché ou la tendance à pécher peut passer d'âme à âme.

Il ne recherche pas davantage, quelques efforts qu'eût faits Jansénius, à la suite de saint Augustin, pour éclaircir le problème, comment il se peut faire qu'à la volonté humaine vienne se joindre, pour la guérir et la redresser, la volonté divine. Ce sont là des faits, certains par tout ce qu'ils expliquent, eux-mêmes inexplicables, derniers mystères en lesquels tous autres mystères se résolvent.

« La fin des choses et leurs principes sont pour l'homme invinciblement cachés dans un secret impénétrable. »

Ce n'est pas, du reste, obscurité véritable que la fin et le principe, qui ne sont qu'une même chose. Comme s'accordèrent à le dire, avant Pascal, Platon, Aristote et Descartes, c'est au contraire la lumière pure. Seulement, la lumière pure est trop vive pour notre faible vue, et l'éblouit. Il n'en est pas de même du rapport immédiat des choses à leurs principes et à leurs fins, de leurs commencemens et de leurs terminaisons. « J'ignore, disait dans son style figuré, J.-B. Van Helmont, la manière dont expriment leurs dons les principes des choses. » C'est la pensée de Pascal sur ces mystères de commencement et de fin entre lesquels est compris le cours de l'existence temporelle. Ils expliquent tout : ils ne s'expliquent point. C'est assez qu'une autorité irréfragable les garantisse. Cette autorité est celle du cœur, où parle Dieu.

Pascal a ramassé, classé toutes les preuves dont le raisonnement peut se servir pour établir la vérité de la religion chrétienne : ces preuves sont les miracles, et parmi les miracles, au premier chef, les prophéties. « Rien, en conclut-il, n'est plus certain que la religion ; » mais aussitôt il ajoute que « la religion n'est pas certaine. » C'est que si, dans l'ordre géométrique, partant de définitions, on peut

obtenir des conclusions d'une irréfragrable certitude, il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit, soit de faits, qu'on ne connaît d'ailleurs que par des témoignages, soit de rapports à établir par voie de comparaison entre des faits. Ici on ne dépasse point cette probabilité dont personne ne connut mieux que Pascal la grande portée et le grand usage, mais qu'il connaissait bien aussi pour laisser toujours place à la chance et au doute. La « règle des partis » est celle que doivent suivre des joueurs pour se partager équitablement les enjeux. S'y conformer en religion comme partout est sagesse. L'absolue certitude est ailleurs. Le cœur seul en est le siège, et c'est là aussi que réside, rigoureusement parlant, la religion. « La religion est Dieu sensible au cœur. »

En conséquence, le véritable enseignement de la religion, celui que tout autre ne fait que préparer est l'inspiration. Où Pascal avait écrit d'abord « révélation, » dans le passage qui suit, il a écrit ensuite « inspiration, » comme rendant ainsi plus exactement sa pensée : « Il y a trois moyens de croire : la raison, la coutume, l'inspiration. La religion chrétienne, qui seule a la raison, n'admet pas pour ses vrais enfans ceux qui croient sans inspiration. Ce n'est pas qu'elle exclue la raison et la coutume ; au contraire, il faut ouvrir son esprit aux preuves, s'y confirmer par la coutume, mais s'offrir par les humiliations aux inspirations, qui seules peuvent faire le vrai et salutaire effet. »

L'utilité du raisonnement, c'est, suivant la règle des partis, d'opposer aux raisons qu'oppose à la religion l'irréligion des raisons contraires et plus fortes, de confondre ainsi la sophistique. L'utilité de la coutume est, comme dit quelque part Pascal, de « ployer la machine, » c'est-à-dire, par des pratiques et des habitudes conformes à la religion, de réduire la résistance du moi, toujours prêt à se défendre contre ce qui l'humilie. C'est la signification de ce passage connu des *Pensées*, où, dans un dialogue imaginaire, après avoir exposé sa théorie des chances à celui qui résiste et qui dit : « N'y a-t-il donc pas moyen de voir le dessous du jeu ? — On me force à parier, et je ne suis pas en liberté, et je suis fait d'une telle sorte que je ne puis croire ; » il répond : Travaillez donc à vous convaincre non par l'augmentation des preuves de Dieu, mais par la diminution de vos passions. — « Apprenez de ceux qui ont été liés comme vous et qui parient maintenant tout leur bien ; ce sont gens qui savent ce chemin que vous voudriez suivre, et guéris d'un mal dont vous voulez guérir. Suivez la manière dont ils ont commencé ; c'est en faisant tout comme s'ils croyaient, en prenant de l'eau bénite, en faisant dire des messes, etc. Naturellement même cela vous fera croire et vous abêtira. — Mais c'est ce que

je crains. — Et pourquoi? qu'avez-vous à perdre? Cela diminuera vos passions, qui sont vos grands obstacles. Quel mal vous arrivera-t-il en prenant ce parti? Vous serez fidèle, honnête, humble, reconnaissant, bienfaisant, sincère, ami véritable. Je vous dis que vous aurez gagné en cette vie; qu'à chaque pas que vous ferez dans ce chemin, vous verrez tant de certitude de gain que vous reconnaîtrez à la fin que vous avez parié pour une chose certaine, infinie, pour laquelle vous n'avez rien donné. » Et enfin : « Si ce discours vous plaît, et vous semble fort, sachez qu'il a été fait par un homme qui s'est mis à genoux auparavant et après pour prier cet Être infini et sans parties, auquel il soumet tout le sien, de se soumettre aussi le vôtre pour votre propre bien et pour sa gloire, et qu'ainsi la force s'accorde avec cette bassesse. » C'est-à-dire qu'au prix de cette bassesse s'acquiert la force divine.

Par ces paroles, a-t-il voulu dire, comme on l'a cru, qu'il faut renoncer, pour se livrer à des pratiques toutes matérielles, à son intelligence, celui qui, non content de faire lui-même de la pensée un si merveilleux usage, a dit que l'homme tirait toute sa dignité de la pensée, et que par elle il était plus grand que l'univers? Il a voulu dire, comme en effet il l'a dit ailleurs, qu'en fait de religion, comme il s'agit, en définitive, d'arriver à ce but que Dieu remplisse une âme toute pleine d'elle-même, et qui par là surtout lui résiste, le moyen qui nous rapproche le plus d'un tel but est de briser par l'humilité sa rébellion. Qu'on y emploie, selon les temps et selon l'état des idées, des pratiques plus ou moins empreintes déjà de la conception finale à laquelle elles sont faites pour préparer, l'essentiel est ce principe que c'est par les humiliations qu'on se dispose aux inspirations. Humilité, et par là, inspiration, c'est, selon Pascal, tout le christianisme.

Dans les religions antiques, on voulait aussi entrer en communication avec Dieu. C'était également le but suprême des philosophies. Mieux informé de leur histoire, Pascal ne les eût pas réduites à deux systèmes seuls, remplis l'un de l'idée de la grandeur de l'homme sans Dieu, et l'autre de sa bassesse. Pourtant, dans de grands systèmes qu'il connaissait peu, parmi tout ce qu'il aurait rencontré, comme saint Augustin, de vues analogues à celles du christianisme, il aurait remarqué avec lui une lacune considérable. J'y trouve tout, disait saint Augustin, sauf Jésus crucifié. Le christianisme eut ce trait tout particulier d'une conscience plus profonde et plus vive qu'on ne l'avait eue jamais du mal moral, source première de tout autre, et, par suite, d'une conscience plus profonde et plus vive qu'on ne l'avait eue jamais du véritable bien. A un sentiment plus fort du vice de l'égoïsme répondit alors un plus

fort sentiment de la vertu pressentie de tout temps par les âmes héroïques, qui est la charité. De là la conception du dévoûment volontaire de Dieu même, conception à laquelle l'antiquité fut loin d'être étrangère, mais dont elle n'offrit, comparée au christianisme, que de vagues et pâles images.

Cette conception est pour Pascal la religion tout entière. De même que le raisonnement, lorsqu'il a fait ce qu'il peut faire, que les pratiques, lorsqu'elles humilient la personnalité récalcitrante, ne peuvent encore que préparer la révélation par le cœur, de même dans le christianisme tout, jusqu'au sacrifice, n'est que préparation, figure d'une vérité unique, qui est le don que Dieu fait de soi au cœur dans la charité. Jésus-Christ n'avait-il pas dit lui-même qu'un autre viendrait après lui, un Appelé ou Invoqué, qui enseignerait enfin sans figures toute la vérité? Cet autre était l'Esprit divin, que la théologie identifie avec l'Amour. Vers cet Appelé tend tout le christianisme de Pascal. En lui il voit la parfaite et définitive vérité, en lui la paix et le bonheur.

On a représenté Pascal comme souffrant d'une incurable mélancolie, voyant tout d'un œil désolé. Pourtant il disait : « Un chrétien est toujours heureux. » Incessamment malade, et s'acheminant, il le savait, vers une fin prématurée, il acceptait la maladie comme une grâce, et il a écrit : « J'attends la mort en paix. » Peu s'en faut qu'il n'ait dit comme saint Paul : « Je désire être dissous, sachant bien que je ne serai pas dépouillé, mais revêtu. »

Descartes, après avoir donné pour principal but à ses recherches le moyen de vivre longtemps, en vint ensuite à dire : « Au lieu de songer à prolonger la vie, j'ai pris le parti de ne pas craindre la mort. » Leibniz, qui croyait voir dans son temps des signes d'une manière de penser fausse et pernicieuse, tendant à s'établir partout, met en première ligne parmi ces signes « l'horreur de la mort. » Non-seulement Pascal n'en a pas eu l'horreur, mais il en a joui, en quelque sorte, par avance, comme d'un acheminement au souverain bien.

En résumé, celui qui a dit : « Toute la philosophie ne vaut pas une heure de peine, » le disant de cette philosophie dont « c'est, » a-t-il dit encore, « philosopher que de se moquer, » c'est une erreur que de le ranger parmi les contempteurs de l'intelligence. Nul, au contraire, n'en a mieux connu la nature et estimé plus haut la puissance. Seulement, et par là il n'a fait que s'avancer plus loin dans la voie qu'avaient tracée les plus grands des penseurs qui l'avaient précédé, il a cru que l'intelligence, séparée de la volonté, s'égarait dans le vide; il a cru qu'à la volonté, inséparable d'ailleurs et à peine dis-

cernable de la parfaite raison, à la volonté, au contraire, il était donné d'atteindre la réalité suprême à laquelle toute autre réalité est suspendue; il en a vu le foyer dans le cœur, cherché le premier principe dans l'amour.

C'est une erreur aussi d'imaginer que le monde est apparu à Pascal comme voué au mal et à la douleur. Il a cru que la vraie science et la vraie religion, qui n'en diffère point, mettant en communication immédiate, au fond le plus reculé de l'âme, avec la divinité, faisaient participer, et dès cette vie, en attendant l'éternelle existence, à la divine félicité.

Pascal portait toujours sur lui, entre l'étoffe et la doublure de son habit, un papier écrit qu'il décousit et recousit, huit années durant, chaque fois qu'il changeait de costume. Il y attachait donc un grand prix. Cet écrit, qu'on a appelé une « amulette, » contenait le souvenir de deux heures de ravissement où il avait cru voir lui apparaître, avec un éclat surnaturel, la vérité suprême :

L'an de grâce 1654,

Lundi, 23 novembre, jour de Saint-Clément, pape et martyr et autres au martyrologe, etc., depuis environ dix heures et demie du soir jusques environ minuit et demi,

Feu.

Dieu d'Abraham, dieu d'Isaac, dieu de Jacob,
non des philosophes et des savans.
Certitude, certitude, sentiment, joie, paix.
Dieu de Jésus-Christ.

. . . . . .

Joie, joie, joie, pleurs de joie.

. . . . . .

Mon Dieu, me quitterez-vous?
Que je n'en sois pas séparé éternellement!

L'écrit que Pascal a voulu porter toujours sur lui, en témoignage inoubliable de la vision céleste, on peut l'appeler un hymne au « feu » divin, hymne passionné de foi, de tendresse et de bonheur.

F. Ravaisson.

LES

DESCENDANS DES MAGES

A BOMBAY

History of the Parsis including their manners, customs, religion and present situation, par M. Dosabhai Framji Karaka. Londres; Macmillan et Cᵒ.

Grâce à la vapeur et à la diffusion des langages, l'Asie devient aussi connue que la vieille Europe, et, ce n'est plus à des voyageurs suspects de partialité que nous le devons, mais aux publications de savans qui, nés sur les rives du Gange, du fleuve Jaune ou de la rivière des Perles, parlent correctement les langues d'Occident. Avoir sous les yeux l'histoire du Céleste-Empire racontée en français par un lettré chinois, et l'histoire des Mages écrite en anglais par un disciple de Zoroastre, voilà qui est assurément chose nouvelle et l'indice d'un progrès général. Il semble que nous connaissons mieux la Chine depuis qu'elle a été révélée ici même par le général Tcheng-ki-tong. Nous serons mieux au fait des vicissitudes des Mages et de leur grandeur présente, lorsqu'elles nous auront été dites par un des leurs, M. Dosabhai, un érudit digne de la haute situation qu'il occupe à Bombay.

M. Dosabhai ne peut ignorer que des disciples de Zoroastre sont venus et viennent encore aujourd'hui en Europe, demander aux rares émules d'Anquetil du Perron, d'Eugène Burnouf, de l'Hanovrien Niebuhr et du Danois Grotefend, des lumières sur l'origine de

leur religion. Il n'apprendra donc que peu de chose à des érudits familiers avec l'histoire de son pays d'origine, les inscriptions cunéiformes de Persépolis et les sectes religieuses qui pullulent aux Indes. Mais son livre nous donnera ce que ces patiens chercheurs n'ont pu nous donner, c'est-à-dire des détails sur les mœurs des Parses actuels, appelés aussi Mages ou Mazdéens, mot dérivé de Ahura Mazda, le dieu de Zoroastre.

L'auteur suppose que ses coréligionnaires seront heureux de voir leurs aventures et la façon dont ils ont acquis d'immenses richesses décrites par l'un d'eux. Il est certain que, de ce côté, son espérance ne peut être déçue, car il ne leur ménage pas les louanges. Les Anglais en ont aussi leur bonne part, et cette fois, c'est justice : ils ont fait beaucoup pour les Mages, à une époque où leur communauté était errante et persécutée.

Un navire de guerre français, mis à la disposition d'un savant éminent, vient de transporter dans un de nos ports, pour être placés au Musée du Louvre, des fragmens précieux d'antiquité persane. Notre étude empruntera peut-être à cette circonstance un caractère d'actualité. Les soldats de Darius, que nous allons avoir sous les yeux, sont, en effet, les ancêtres des Perses qui vivent aujourd'hui aux Indes, et avec lesquels, dans le cours de mes voyages, il m'est arrivé souvent de créer des relations aussi instructives que cordiales.

I.

Dès la première page du livre de M. Dosabhai Framji Karaka, l'on apprend, avec surprise, que la secte des Parses, considérée à juste titre comme l'une des plus anciennes du monde, ne compte pas plus de cent mille individus. C'est peu, si l'on songe qu'elle se chiffrait, dans l'antiquité, par des millions d'êtres, et qu'une grande partie du commerce des Indes orientales est aujourd'hui entre ses mains.

On est aussi frappé de l'analogie de son histoire avec celle des Juifs. Même exode, mêmes persécutions, même vie errante pendant des siècles. Comme les Israélites, les Parses ont acquis une influence, une situation, des richesses tout à fait hors de proportion avec leur nombre et la petite place qu'ils occupent sur notre planète. Ce qu'il y a de surprenant encore, c'est que leur passage de la pauvreté à l'opulence, d'une condition de paria à un rang élevé, n'ait rien changé à leurs croyances, à leurs mœurs et à leurs costumes. Et en cela, ils diffèrent beaucoup des Juifs. La reine Victoria n'a pas craint d'en anoblir quelques-uns, et ces aristocrates de fraîche

date sont restés simples de caractère et de manière, tels qu'ils étaient, sans doute, au VIIe siècle de notre ère, au temps où leurs ancêtres quittaient leur patrie en proscrits.

Ce culte du passé devait engager M. Dosabhai Framji Karaka à nous parler de l'époque héroïque de Cyrus le Grand, de Cambyse, de Darius, de Xerxès et des guerres que ses ancêtres soutinrent contre les Grecs et les Romains. C'est de l'histoire ancienne trop connue pour que nous nous y arrêtions. Après un récit très succinct, mais vraiment original de la façon dont les sectateurs de Mahomet ont fait leur apparition devant le dernier successeur de tant de rois célèbres, nous arriverons tout de suite à l'historique de la situation brillante que s'est faite hors de sa patrie la secte des Parses (1).

C'est en 637, Ardeshir III régnant, que les Arabes, fraîchement convertis par Mahomet, envahirent la Perse. Cette contrée jouissait alors d'une grande tranquillité; malheureusement une trop longue paix, un bien-être trop général, avaient énervé les corps et les âmes, et, lorsque les troupes du calife Omar entrèrent dans Erak, ils ne trouvèrent, au lieu de soldats disposés à les combattre, que deux factions se disputant le pouvoir. Le roi Ardeshir, à la simple nouvelle de l'approche des musulmans, perdit Erak et le trône. Il fut remplacé par un jeune prince du nom de Yazdérard, lequel, vaincu par les Arabes comme son prédécesseur, fut contraint de fuir jusqu'à Merv, en Tartarie, où il mourut assassiné. C'était le dernier rejeton de la dynastie sassanienne.

Peu d'années avant la fin tragique de ce prince, une ambassade musulmane était venue le trouver dans son camp, et celui qui la dirigeait lui avait tenu ce langage :

— Allah nous a commandé, par la bouche de son prophète, d'étendre la domination de l'Islam sur toutes les nations du monde. Nous lui obéissons et venons vous dire : Devenez nos frères en adoptant notre foi, ou bien encore, payez-nous un tribut, si vous voulez éviter que nous vous fassions la guerre. — Nos discordes doivent vous avoir trompés sur nos forces, s'écria le prince en interrompant l'orateur. La vermine, les serpens vous servent de nourriture; pour vêtemens, vous n'avez que des peaux de moutons et des poils de chameau. Si la misère vous chasse de vos déserts, nous vous donnerons à manger et un roi qui vous gouvernera avec sagesse. — Mes compagnons, reprit l'ambassadeur, sont des

(1) Le mot Parse dérive d'une province persane, Pars ou Jars, dans laquelle se trouvait l'ancienne capitale de l'empire, Persepolis. On appelle aussi les Parses des Guèbres, sans se douter que c'est une qualification injurieuse que les musulmans employaient pour les humilier.

hommes de distinction... Oui, nous avons été misérables au point de ne vivre que d'insectes et de serpens, et quelques-uns de ceux qui sont ici ont dû égorger leurs filles pour se nourrir !.. Plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie et de la superstition, sans lois, toujours ennemis les uns des autres, nous n'étions occupés qu'à nous combattre et à nous entre-tuer. Voilà, en vérité, ce que nous étions. Mais Allah a conduit parmi nous un homme,.. il est le plus grand par sa naissance, ses vertus et son génie. Allah l'a choisi pour son apôtre et son prophète... Par sa voix, Allah nous a dit : « Je suis le seul Dieu, l'Éternel, créateur de l'univers. Ma bonté vous envoie un guide pour vous diriger. Vous souffrirez les supplices que je réserve aux criminels après leur mort ou vous entrerez dans un séjour de félicité. » Cette persuasion a graduellement pénétré dans nos cœurs : nous avons cru à la mission du prophète et avons reconnu que ses paroles étaient les paroles d'Allah, que ses commandemens étaient ceux d'Allah, et que la religion qu'il nous enseignait, l'Islam, était la seule vraie religion. Il a éclairé nos enfans, il a éteint nos haines et nous a réunis en une société de frères sous des lois dictées par une sagesse divine. Puis il a ajouté : « Complétez mon œuvre. Répandez partout la domination de l'Islam. La terre appartient à Allah : il vous la donne. Les nations qui partageront votre foi seront assimilées à la vôtre; elles jouiront des mêmes avantages et seront sujettes aux mêmes lois. Mais celles qui refuseront de l'accepter ou de payer tribut, vous les combattrez jusqu'à ce qu'elles soient exterminées. Plusieurs d'entre vous périront dans la lutte, mais ils gagneront le paradis. Les survivans jouiront des honneurs de la victoire... Voilà vers quel pouvoir et quelle gloire nous marchons avec confiance. A présent que vous nous connaissez, faites vos choix entre notre foi, le tribut ou une guerre d'extermination. »

Le roi des Perses, pour toute réponse, fit remarquer à l'orateur de la députation, Hamar-Mokarin, que s'il ne lui faisait pas trancher la tête, c'était par égard à sa qualité d'ambassadeur. Puis, ordonnant qu'on apportât un sac plein de terre, il le fit placer sur les épaules du chef arabe en disant : « C'est tout ce que je puis te donner de mon royaume. Va-t'en ! »

Makarin ne se débarrassa pas de l'étrange présent qui lui était fait; et loin d'en paraître humilié, il quitta le camp avec les apparences d'une grande joie. Inquiet de cette gaîté insolite, le roi envoya de la cavalerie à la poursuite de l'ambassade. On ne put la rejoindre. Arrivé au milieu des siens, Makarin jeta son sac de terre aux pieds du calife Omar en lui disant : « La terre des Perses est à toi : on te la donne ! »

Quatre ans après ce singulier épisode, en 641, avait lieu la bataille de Navahand entre Perses et Arabes. Les premiers furent écrasés aux cris victorieux de: *Allah akbar!* Dieu est grand! Ce fut le dernier coup porté à l'antique empire. L'Islam, comme un flot irrésistible, s'étendit d'Orient en Occident jusqu'au jour où il vint se briser dans les plaines de Poitiers devant Charles-Martel.

Lorsque la Perse n'eut plus de roi ni d'armée, lorsqu'elle fut tombée entièrement au pouvoir des califes de Bagdad, les vainqueurs se hâtèrent de transformer les temples dédiés au Feu en mosquées d'Allah. Des millions de Mages, placés entre l'abjuration et la mort, embrassèrent l'islamisme. Ceux qui ne voulurent ni se convertir ni mourir abandonnèrent leurs foyers et se refugièrent dans les montagnes du district de Khorassan, où, pendant un siècle, ils vécurent oubliés, pratiquant leur culte sans bruit. Un jour, pourtant, ils furent dénoncés et de nouveau persécutés. Ceux qui purent échapper au yatagan des Arabes se refugièrent dans la petite île d'Ormus, située à l'entrée du Golfe-Persique. Ce ne fut qu'une halte: obligés encore de fuir, d'abandonner leur patrie et cette fois pour toujours, ils achetèrent des embarcations, y placèrent leurs femmes et leurs enfans et firent voile dans la direction de l'Hindoustan.

Les peuples de cette contrée ne leur étaient pas tout à fait étrangers. Pas moins de cinq cent dix ans avant Jésus-Christ, Darius Hystape avait placé la province du Penjab sous la domination persane. Le feu qui brûlait encore sur les autels de cette province au commencement de notre ère prouve que la religion des Mages n'y était pas inconnue. Dans le *Patrologiæ Cursus* de l'abbé Migne, on peut voir que les Perses étaient déjà, à une époque bien ancienne, les maîtres du commerce de l'Océan-Indien. D'après Jean Reynaud et Anquetil du Perron (1), des Hindous qui, par réciprocité, étaient venus dans le royaume d'Iran, avaient joui du droit d'y pratiquer librement leur culte. Au VIIe siècle, des Persans qui parcoururent les Indes orientales poussèrent leurs exploitations jusqu'au Cathay, jusqu'en Chine. Il est avéré que quelques-uns y vinrent en proscrits et en marchands.

Quel était le nombre des émigrans? Peu considérable sans doute pour avoir pu se transporter si aisément d'un point à un autre. Après Ormus, les fugitifs débarquèrent à Diu, un îlot du golfe de Cambay, placé au sud de la côte de Kathiavar. Ils y resterent dix neuf ans seulement. Un jour, leur grand-prêtre ou *dastur* les assembla et leur dit qu'après avoir interrogé les étoiles, il jugeait un nouveau départ nécessaire. Avec une docilité admirable, les Mages

(1) J. Reynaud, *Abulfédas*. — Anquetil du Perron, *Zend-Avesta*, t. I.

prirent la direction du territoire de Sanjan, où, en 721, un magnifique temple dédié au Feu s'élevait par leurs soins.

Trois siècles plus tard, ils s'étaient tellement accrus, qu'on les vit apparaître dans diverses villes des Indes, à Cambay et à Surate principalement. Leur arrivée à Bombay, ville devenue aujourd'hui leur capitale d'adoption, remonte à la moitié du XVIIe siècle. Ils s'y montrèrent un peu avant que le Portugal l'eût cédée à l'Angleterre, soit en 1668. Bombay fut la dot de la princesse Catherine de Portugal lorsqu'elle devint l'épouse de Charles II d'Angleterre.

Dès qu'ils se virent à l'abri des persécutions sous la forte protection des Anglais, les Parses s'organisèrent en communauté, et, comme les Hindous, ils créèrent un *Panchayet* dont la juridiction s'étendît sur leurs compatriotes établis à Barotch, à Surate et dans d'autres localités du Guzerate. Ceux de Navsari, la ville sainte des sectateurs de Zoroastre, — comme Rome l'est des catholiques, — restèrent indépendans de toute juridiction, et tels ils sont restés encore aujourd'hui.

Un Panchayet, aux Indes, est à la fois un aréopage, une assemblée de notables, et même un conseil municipal dont les membres sont élus par les membres d'une même secte. Il applique des peines plutôt morales que physiques à ceux qui ne lui obéissent pas. Un Parse se refuse-t-il à subir la sentence prononcée contre lui, il est excommunié et ses coreligionnaires le traitent en sacrilège. Il n'est plus invité aux fêtes, aux cérémonies religieuses. L'entrée des temples lui est interdite, et s'il meurt sans être en état de grâce, son corps est livré sans façons aux vautours qui le dévorent, c'est-à-dire qu'il est porté au cimetière ou à la « Tour du Silence » sans escorte aucune.

Le Panchayet eut fort à faire pour combattre certaines tendances contraires aux lois de Zoroastre, tendances qui s'étaient développées dans l'exil et au contact des étrangers. La religion d'Ahura-Mazda qualifie de crime la bigamie ; or, des Parses, en apprenant qu'en Angleterre le divorce était autorisé, crurent pouvoir, non-seulement délaisser leur femme légitime, mais encore en prendre une nouvelle, sans s'inquiéter des lois qui régissaient pareille matière. Un membre considérable du Panchayet se permit cette licence. Il fut excommunié, honni, et ne rentra en grâce qu'après s'être frappé avec une babouche cinq fois la face devant le Panchayet et le clergé assemblés. Il dut restituer à sa première femme ses bijoux et ses propriétés, et prendre l'engagement de lui faire une rente annuelle de 2,000 roupies.

Les compagnes et filles des Parses furent elles-mêmes rappelées aux convenances par le scrupuleux tribunal. Celui-ci avait remar-

qué que, peu à peu, les femmes s'adonnaient à des pratiques superstitieuses et autres, indignes de leur secte. Ainsi, elles sortaient à nuit close, pour aller aux fontaines, aux marchés, ou à des réunions dont les maris et les domestiques étaient exclus. Crédules et superstitieuses au plus haut point, elles portaient des offrandes aux temples hindous afin d'obtenir des dieux païens une bénédiction pour leurs enfans, un amour constant de leurs maris, et, si elles étaient stériles, l'espérance de devenir bientôt mères. Prêtres parsis, brahmes ou fakirs mahométans, recevaient indistinctement leurs vœux. Elles se surchargeaient aussi d'amulettes que des magiciens leur vendaient en affirmant que, si elles s'en paraient, leurs désirs seraient exaucés.

Le Panchayet décréta que toute femme parse rencontrée dans les rues après le coucher du soleil, sans un domestique porteur d'une lanterne allumée, serait appréhendée au corps par les employés des pompes funèbres et conduite par eux, pour y passer toute la nuit, au Nasakhama, local où sont disposées les civières des morts. Les pauvres créatures furent frappées d'une telle terreur que, depuis cet édit, il ne s'en est pas montré une seule dans les rues de Bombay avant ou après le coucher du soleil. Ce n'était pas le cachot sinistre qui leur causait de la frayeur, mais le contact impur d'un employé aux funérailles. C'était une souillure que rien ne pouvait effacer.

Les croyances superstitieuses ont été plus faciles à déraciner, la fréquentation, chaque jour plus grande, des Européens, les idées modernes, ont fait pour les détruire plus que toutes les lois et les réprimandes. Aux anniversaires de la mort d'un Parse, les parens du défunt avaient la coutume de donner de grands dîners, de faire porter chez leurs amis des douceurs, des fruits, des présens de toute sorte. C'était une ruine pour le Zoroastrien pauvre. Une ordonnance du Panchayet fixa à deux cents personnes le chiffre maximum des invités, et à la condition de ne leur servir que du riz et du *carry*. Les femmes avaient aussi un usage déplorable. Au décès d'un ami de leur époux, elles se réunissaient pendant un mois et quelquefois plus dans la maison du défunt pour y pleurer, se frapper la poitrine et se lamenter au point de s'en rendre malades. On décréta que ces réunions dureraient trois jours pour la perte d'un enfant et dix pour celle d'une personne adulte.

Aujourd'hui, le Panchayet des Parses a perdu beaucoup de son importance; aussi incapable de faire le bien que de faire le mal, son rôle est presque borné à l'équitable distribution des fonds de charité qui lui sont confiés par la communauté. Cependant, il fallait bien qu'un code spécial de législation, n'ayant rien de com-

mun avec celui des Hindous et des mahométans, réglât leur mariage, leur divorce et leurs héritages. Ils obtinrent de la suprême cour de Bombay l'autorisation de former un faisceau de lois en rapport avec leurs usages et leur religion. L'œuvre fut laborieuse, car elle se discuta pendant trente ans, de 1835 à 1865. Deux juges de la cour suprême d'Angleterre y prirent part ainsi que deux Parses influens : l'un représentait les Parses de Bombay ; l'autre était mandataire des Parses de Surate.

Voici les lois principales de leur code actuel ; sur beaucoup de points, elles sont identiques à celles des Anglais.

La femme n'hérite pas des biens du mari si celui-ci n'a pas testé en sa faveur. Cette loi est conforme à l'usage en vigueur chez les anciens Mages. Toutefois, les législateurs ont reconnu qu'elle était contraire à l'esprit de la religion de Zoroastre. — Un mariage n'est valable que s'il est célébré selon la cérémonie mazdéenne appelée *arhishad ;* elle doit être célébrée par un prêtre mazdéen. — Un Parse ne peut contracter une nouvelle union du vivant de sa femme légitime, mais il est autorisé à le faire après un divorce légal. Il a été reconnu que la loi de Zoroastre était opposée à la bigamie ; cependant beaucoup de Mages en contact journalier avec les mahométans, chez lesquels la pluralité des femmes est autorisée, avaient cru pouvoir sans crime prendre exemple sur cette secte. — Si un mari ou une femme s'absente pendant sept ans du domicile conjugal, le divorce est de droit. — Les cas de divorce sont aussi bien applicables aux hommes qu'aux femmes, et ils se bornent à deux : inconduite et mauvais traitemens. Pour tous les autres actes de la vie civile, les Parses sont soumis aux règles régissant les Hindous, les mahométans et les Anglais.

II.

C'est longtemps avant d'avoir été placés sous l'égide de ce code que les descendans des Mages ont commencé les affaires, et ont réussi à accumuler des fortunes vraiment colossales qui font songer à celles des Rothschild en Europe, et des Vanderbilt aux États-Unis. Dès l'année 1660, ils trafiquaient avec les Portugais, les Hollandais et les marchands d'Arménie. Quand les Anglais pénétrèrent dans ces riches régions pour y créer la plus florissante de leurs colonies, ils devinèrent, grâce à leur admirable pratique des affaires, le parti qu'ils pouvaient tirer de l'honnêteté et de l'intelligence commerciale des Parses ; ils se les attachèrent par de bons procédés, en usant d'eux comme d'intermédiaires, surtout en les traitant sur un véritable pied d'égalité, ce qui les ven-

geait des outrages que journellement leur adressait la partie musulmane de la population. Il est avéré que, sans l'aide de leurs obscurs auxiliaires, jamais les Anglais ne fussent arrivés à combattre avec avantage la concurrence que leur faisaient d'autres Européens, Portugais et Hollandais, arrivés longtemps avant eux dans ces parages.

Se voyant fortement appuyés, se débarrassant peu à peu de l'humilité que leur imposait leur condition de proscrits, les Parses commencèrent bientôt à négocier pour leur propre compte, à s'adjuger certains monopoles de fabrication et à étendre au loin leurs relations. Ceux qui n'étaient pas assez riches pour avoir du crédit s'occupèrent d'agriculture et de métiers manuels. Après quelques années de patiens tâtonnemens, il fut évident que de tous les artisans hindous et mahométans, les Parses étaient les meilleurs tisserands, les potiers les plus adroits et les charpentiers les plus habiles. Les fameuses étoffes des Indes, celles dites « indiennes » de soie ou de coton, les *bastas*, *alechas* et *khinkobs*, sortaient de leurs manufactures et étaient vivement recherchées par toutes les personnes aimant les tissus de luxe et de riches dessins. Le peu qu'il en reste encore nous arrache des cris d'admiration.

Lorsqu'en 1735 un chantier de construction navale se créa à Bombay, ce fut une famille de Parses du nom de Wadia, d'une grande célébrité aux Indes, qui en prit la direction. Pendant plus de cent ans, elle eut le monopole de ces constructions, qui, d'années en années, finirent par former une véritable flotte représentant un capital énorme. Sur d'autres points de l'Hindoustan, leur activité fut merveilleuse. Pendant qu'à Surate ils se faisaient connaître par leurs tissus, ils transformaient la ville morte de Barotch en un second Manchester. Des plantations de coton et les manufactures qui en résultèrent enrichirent le pays. A Bombay, pas une négociation importante qui ne passât par leurs mains. Ils se firent les percepteurs des revenus du gouvernement, les entrepreneurs des monumens et des édifices. Pour étendre au loin leur influence et leur négoce, ils fondèrent des agences un peu partout : à Madras, sur la côte du Coromandel, à Java des Indes néerlandaises, à Port-Louis de l'Ile-de-France, aujourd'hui l'île Maurice. On les trouve à Aden et à Hong-Kong. Mais où leur fortune s'accroît d'une façon prodigieuse, c'est dans les rapports avec la Chine. Les exportateurs en revenaient ayant doublé, parfois, la valeur des marchandises importées. Les opiums de Bénarès et les cotonnades donnaient ces beaux résultats. Fait assez curieux : lorsque les marchandises étaient livrées aux Chinois et leur produit encaissé, les Célestes insistaient auprès de leurs vendeurs pour qu'ils allassent au plus

vite rejoindre à Bombay leurs femmes et leurs enfans. Jamais on ne vit entre marchands de nationalité différente des rapports plus amicaux. Encore un fait bien digne de remarque : les Parses ne doivent pas leur célébrité aux richesses qu'ils ont amassées, mais à la façon généreuse dont ils en ont usé. Quelle différence avec le commerçant chinois qui réside à l'étranger! Celui-ci, — s'il est possible de le comparer à une abeille, — après avoir sucé le miel d'une contrée, l'emporte tout entier dans sa ruche natale; le Céleste n'enrichit même pas de ses ossemens le sol sur lequel il a longtemps vécu et qu'il a dépouillé le plus possible.

Le plus généreux, le plus prodigue des Parses de l'Hindoustan,— et ils sont nombreux ceux auxquels on peut donner la qualification de magnifiques, — a été peut-être sir Jamshedje Jijibai. Indépendamment d'un grand nombre d'établissemens de charité, de cimetières fort coûteux, car ils diffèrent, comme on le verra plus loin, complètement des nôtres, il a créé onze grands collèges de garçons et onze écoles de filles. Après des désastres où, comme à Caboul, des milliers de Cipayes et d'Européens disparaissaient sous la neige, après les famines d'Écosse et d'Irlande, les batailles de l'Alma et d'Inkermann qui firent tant d'orphelins en Angleterre, la main de sir Jamshedje répandit d'abondantes aumônes.

En 1856, lorsque des inondations jetèrent la désolation dans le midi de la France, le même disciple de Zoroastre envoya au baron Haussmann, alors préfet de la Seine, 12,500 francs pour être distribués aux plus nécessiteux de nos pauvres. Cet acte de charité était d'autant plus louable que sir Jamshedje Jijibai avait été, en 1806, prisonnier des Français. Il fut promené sur l'un de nos navires de guerre de Ceylan au cap de Bonne-Espérance, du cap de Bonne-Espérance à Calcutta, puis de Calcutta à Bombay. Accusé de conspirer, il faillit être pendu haut et court! Sa captivité avait été très dure, et quoiqu'on lui eût laissé son bagage, on lui enleva le seul sac de riz qu'il possédât. C'était le priver, en sa qualité d'Asiatique, de son aliment le plus indispensable. La reine d'Angleterre, pour reconnaître ses libéralités, le créa chevalier, puis baronnet. Il a sa statue à Bombay. Du reste, nos escadres n'ont jamais abordé dans ce port sans y recevoir un excellent accueil. En 1839, le roi Louis-Philippe, et, en 1851, M. de Chasseloup-Laubat, ministre de la marine sous la seconde république, firent remettre deux médailles d'or grand modèle à la famille Wadia pour le désintéressement avec lequel elle avait accueilli nos navires de guerre dans des circonstances difficiles.

Lorsque la navigation à vapeur se substitua à la navigation à voile, les Parses virent décroître leur commerce, non, certes, parce

qu'ils manquaient de ressources pour adapter à leurs bateaux la nouvelle méthode, mais parce qu'attachés à leurs anciennes constructions, ils éprouvaient de la répugnance à délaisser les principaux moteurs de leur prospérité. L'eau et le feu, deux grands élémens vénérés par eux, jouent le principal rôle dans la marine actuelle. N'est-ce pas là le motif secret de leur répugnance à employer la vapeur?

Ce sont des maisons israélites qui les ont remplacés aujourd'hui dans les grandes transactions qui se font encore entre les Indes anglaises et la Chine. Quoi qu'il en soit, c'est grâce à eux que Bombay est et restera la seconde ville du nouvel empire britannique.

L'éducation que les premiers Parses avaient reçue en exil avait été médiocre. En dehors de l'enseignement religieux, ils connurent simplement la lecture, l'écriture et les quatre règles de l'arithmétique. Mis bientôt en rapport avec des Européens érudits, venus aux Indes orientales pour d'autres raisons que celle d'y faire fortune, les Mazdéens éprouvèrent le désir d'accroître leurs connaissances intellectuelles. Ils apprirent tout d'abord la langue anglaise, indispensable à leurs rapports d'affaires avec les représentans des maisons de commerce de Londres, puis, lorsqu'en 1820 arriva à Bombay, en qualité de gouverneur, l'honorable Mountstuart Elphinstone et que le premier soin de ce haut fonctionnaire eut été de créer un collège où tous les enfans purent recevoir une instruction complète, il se produisit dans l'Hindoustan une révolution intellectuelle. Les langues étrangères, les sciences, la philosophie même pénétrèrent dans des esprits qui jusque-là avaient vécu dans des ténèbres épaisses.

Pas un Parse ne néglige de donner à son fils une bonne éducation; il y a peu de temps, 500,000 francs ont été versés par le Panchayet afin d'augmenter le nombre des professeurs et de payer ceux-ci largement. L'institution Elphinstone, l'école catholique de Saint-François-Xavier, le collège des Jésuites et bien d'autres maisons d'éducation créées par des particuliers, sont fréquentés par les enfans parses. Ceux-ci dominent dans les écoles, quoique bien inférieurs en nombre aux Hindous et aux mahométans.

Lorsque, en 1842, Jamshedje Jijibhai reçut de sa majesté la reine d'Angleterre le titre de baronnet, le nouveau noble offrit à ses coreligionnaires l'énorme somme de 300,000 roupies ou plus de 600,000 fr. pour secourir les pauvres de sa secte et donner de l'instruction à leurs enfans. Le Panchayet vota pour le même objet 800,000 francs et, le 17 octobre 1849, s'ouvrirent à Bombay quatre institutions d'enseignement pour jeunes garçons et jeunes filles. Telle a été la marche ascendante de l'instruction dans cette ville, qu'en 1883 cent soixante-

dix étudians prenaient leur diplôme de bachelier. Depuis, plusieurs d'entre eux sont devenus ingénieurs, juges, professeurs, avocats et médecins. Ils sont partout : dans les banques, les fabriques et les imprimeries ; il en est même qui ne dédaignent pas d'être reporters de journaux, preuve qu'ils ne manquent pas d'une certaine audace et que le talent d'improvisation ne leur fait pas défaut. Récemment, une direction hardie a été donnée aux femmes : on conseilla à quelques jeunes Anglaises de suivre les cours de médecine, et aussitôt dix jeunes personnes se présentèrent à la faculté de Bombay pour écouter, en compagnie de camarades de l'autre sexe, les leçons données par d'habiles praticiens. Sur ces dix étudiantes, quatre appartenaient à la secte de Zoroastre ; les six autres étaient Européennes et protestantes. Dans une ville où tant de races distinctes se trouvent en compétition, ces personnes n'ont-elles pas fait preuve d'une indépendance intelligente en abordant publiquement une science considérée jusqu'à présent, même en Europe, comme peu compatible avec la réserve féminine ?

III.

Selon un recensement officiel, il y avait aux Indes, dans la nuit du 17 février 1881, 85,397 Parsis, chiffre bien insignifiant comparé à celui de la population totale des Hindous et des musulmans, qui s'élevait à 254 millions. Depuis lors, le nombre de ceux qui se disent disciples de Zoroastre a atteint 100,000. Les Parses, en tout serviles imitateurs des Anglais, les calquent jusque dans leurs facultés prolifiques. A Bombay seulement, on en compte 50,000 ; 6,000 habitent Surate, le reste est divisé entre Barotch et différentes cités du Guzarate. La ville de Navsari, l'une de leurs anciennes colonies, est restée comme la ville papale de leurs prêtres. Elle est en dehors de la juridiction britannique.

A Bombay, toujours en l'année 1881, 855 Parsis étaient attachés au culte de Zoroastre en qualité de prêtres ou gardiens des temples de feu ; 141 étaient maîtres d'école, 33 ingénieurs, et 14 femmes professaient en qualité d'institutrices. Le nombre des commerçans et des industriels s'élevait à 7,000 individus. On n'a jamais vu de Parse laboureur, groom, coiffeur ou barbier. Il n'y a pas d'exemple qu'une femme de cette caste se soit livrée à la prostitution. L'agriculture a été chez eux peu en faveur, — nouveau rapprochement avec les juifs, qui ont toujours préféré les spéculations ou les ventes. Ils n'aiment pas le métier des armes : on n'en connaît pas d'engagé volontaire dans l'armée des Indes, où les Hindous sont si nombreux. Quand on les questionne sur ce sujet, ils répondent qu'avec

les roupies de leur solde, ils ne pourraient habiller ni leur femme ni leurs enfans, encore moins les nourrir. Il faut dire que la femme parse est toujours mieux vêtue que la femme hindoue ou musulmane. Celles-ci laissent aller leurs enfans à peu près nus jusqu'à l'âge de cinq ou six ans.

Le costume n'a plus rien chez les hommes de la splendeur des costumes d'autrefois. Il consiste simplement de nos jours en une longue chemise de mousseline blanche appelée *sudra* et ajustée au corps par une ceinture; en un *kusti* ou gilet d'étoffe légère, avec manches, larges pantalons de soie et des pantoufles. Quand un Parse sort de chez lui pour assister à une cérémonie, il met pardessus la sudra une longue tunique en cotonnade, assez semblable à une robe de chambre. Elle adhère au corps par une longue ceinture appelée *pichori*, faite de toile. Pour coiffure, il a le *topi*, hideux chapeau à deux pointes et en forme de mitre. Ses doigts, surchargés de bagues, brillent du feu de tous les diamans qu'il a pu y mettre.

Les femmes sont généralement bien formées, d'une belle complexion et d'une douce apparence. Elles paraîtraient plus belles si elles étaient autorisées à laisser voir leurs cheveux, qui, selon M. Dosobhai, sont magnifiques. Mais ils doivent rester cachés nuit et jour, sous une blanche étoffe. Comme les hommes, les femmes portent la chemise de coton, le pantalon de soie et une sorte de camisole serrée à la taille; sur le tout, elles jettent le *saïr* ou longue robe de soie ou de satin, à couleur claire, entièrement bordée d'un épais ruban en or ou doré.

A l'imitation des femmes hindoues et des mahométanes, les femmes parses ont longtemps porté une bague au nez. Cet anneau était d'or et agrémenté de trois perles, dont une devait tomber avec grâce, si c'était possible, sur le milieu de la lèvre supérieure. Mais le bon goût l'a emporté sur cet usage et les nez restent heureusement tels que la nature les a faits. Le plus grand luxe d'une femme parse est dans ses bijoux : la plupart d'entre elles en possèdent pour une valeur qui varie de 3,000 à 100,000 francs.

La vie d'un Mage est éclectique : il vit aussi bien à la façon européenne qu'à la façon persane, et même comme les Hindous. Mais ce sont les modes anglaises surtout qu'il adopte. Les historiens grecs avaient fait déjà la remarque que les Perses se distinguaient des autres peuples par la rapidité avec laquelle ils se pliaient aux mœurs et aux coutumes des peuples qu'ils voyaient. Ayant su que les Anglais avaient bâti à Calcutta des palais, ils se sont mis à construire à Bombay des maisons de ville et de campagne fort belles. L'intérieur en est richement décoré de tableaux et de meubles élégans; mais, ce

qu'on y remarque le plus et ce qu'on y trouve à profusion, c'est un nombre infini de lampes et de chandeliers : c'est encore un hommage à la lumière.

Et, à ce propos, il est peut-être nécessaire de répéter ici que les Mages vénéraient le feu et ne l'adoraient pas. Leurs descendans sont, comme eux, théistes. Zoroastre fulmina contre les idolâtres, et ils étaient légion en Perse lorsqu'il commença à prophétiser. Xerxès, le vaincu de Salamine, brûla Athènes par haine des dieux païens, qui se trouvaient dans les temples. Il brisa toutes les statues des divinités qu'il rencontra devant lui, justifiant ainsi le nom de barbare que les historiens lui donnèrent.

En allant de Ceylan à Canton, j'ai eu la bonne fortune de naviguer avec quelques Parses de distinction. Ils mangeaient à part, ce qui ne les empêchait pas de m'inviter. Leurs mains, enveloppées de fines serviettes, évitaient tout contact avec les mets qu'on nous servait. Une souillure involontaire se produisait-elle, aussitôt elle était lavée dans un bassin d'argent plein d'une eau parfumée. Au dessert, je fus invité à fumer mon cigare; mais mes hôtes se gardèrent bien de m'imiter, car cela eût été employer le feu à un usage profane. Ils remplaçaient le manille par des pastilles de senteur qu'ils suçaient lentement. C'est là que j'eus occasion de parler de leur religion et des temples qu'ils élevaient au Feu, et voici ce qu'ils me dirent.

« Dieu, selon notre foi, est l'emblème de la gloire, de la clarté, de la splendeur, et c'est parce que la flamme donne aussi de la lumière qu'un Parse en prière contemple le feu sacré ou tourne son visage du côté du soleil. Il considère l'un et l'autre comme l'image la plus parfaite du Tout-Puissant. Pour lui, le feu est l'élément le plus pur, le plus éclatant et, au point de vue pratique, le plus nécessaire à l'homme. Il est l'agent caché ou visible d'innombrables phénomènes aussi bien dans le sein de la terre qu'à sa surface. Les Aryens le révéraient; les Romains le faisaient entretenir par leurs vierges. La lampe, qui brûle nuit et jour dans le sanctuaire des églises catholiques, est aussi un symbole et non simplement une clarté. Il ne faut pas croire non plus que nous vénérons tous les feux. Celui qui, de préférence, est l'objet de notre culte doit s'être reproduit neuf fois avant de brûler sur l'autel. Il en est un qui vient en ligne droite du ciel, la foudre, et c'est le feu le plus pur, le feu par excellence. Lorsque le feu s'est reproduit neuf fois par une combustion successive de bois de santal, c'est la braise de la neuvième combustion qui devient le feu sacré. Celui que l'on vénère actuellement à Bombay, dans les *atash Adarams* et *atash Behrams* ou temples, a été recueilli à trois lieues de Calcutta, à la suite d'un orage. La

foudre tomba sur un arbre et l'incendia. Des prêtres en prirent les charbons encore brûlans, et ces charbons, pieusement alimentés au moyen de bûchettes, furent transportés en grande cérémonie de Calcutta dans nos temples de Bombay. »

En résumé, la doctrine de Zoroastre n'enseigne que l'unité de Dieu, sa puissance, sa bonté à l'égard des hommes et la *vénération* du feu. Elle exige une grande aversion pour Ahriman, le principe du mal et l'instigateur des mauvaises pensées. Toutes ces croyances, à peu de chose près, se trouvent dans toutes les religions, mais ce qu'on n'y rencontre pas toujours, c'est ceci : « le génie du mal ne sera pas éternel, et il aura disparu de ce monde longtemps avant le jour où le théisme deviendra la religion universelle. » Voilà du moins qui est consolant et qui donne de la justice du Dieu des Mages une idée très haute.

Autrefois, les Parses prenaient leurs repas comme les Hindous, et presque comme tous les peuples d'Océanie, accroupis sur le sol ou sur des nattes, cherchant et prenant avec leurs doigts leur nourriture dans un plat de cuivre. Aujourd'hui, les riches mangent à l'européenne, ou à peu près, comme on l'a vu ; les pauvres ont continué à s'accroupir et à prendre avec la main le riz fumant et servi simplement sur une feuille de bananier.

A l'occasion d'un mariage, à la suite de nombreuses invitations, c'est sur des tables recouvertes de feuillages qu'est servi le festin. Il est une coutume bien ancienne et que l'on observe toujours avant et après le repas, c'est celle de rendre grâce à la Providence de ce qu'elle ait procuré à manger à ceux qui croient en Mazda. Est-ce là l'origine du *Benedicite?* Jusqu'à une époque très rapprochée de nous, les hommes n'admettaient pas les femmes à leur table. C'est un usage indien que les anciens Mages n'avaient pas, mais que les modernes avaient imité. Lorsque le roi de Macédoine Amyntas reçut à sa cour l'ambassadeur persan, celui-ci manifesta le regret de ne pas voir à table des femmes macédoniennes. En ceci encore, un changement s'est produit, car les repas se prennent en commun. Inutile, sans doute, d'ajouter que les Parses ne fument jamais ni tabac ni opium. Ce serait associer le feu qui est pur à la bouche, considérée comme chose impure.

Les femmes occupent dans leur société une position bien plus honorable et plus indispensable que les femmes hindoues et mahométanes. Le docteur Haug affirme qu'elles jouaient autrefois un rôle bien plus important que celui qu'elles ont aujourd'hui. Il en est toujours question dans les livres saints : elles remplissaient les mêmes devoirs religieux que les hommes, et, après leur mort, leurs âmes étaient aussi bien évoquées que les âmes des hommes défunts.

Quand une femme parse sort du lit, son premier soin est de prendre un bain; puis, elle s'occupe des enfans, des besoins de son mari, lequel, tous les matins, consacre quelques heures à la prière. Quand l'époux est sorti et que les enfans sont à l'école, la femme s'occupe des travaux de la maison ou bien encore elle brode, art dans lequel elle excelle. A midi, un repas est pris en commun, les travaux à l'aiguille recommencent ensuite, et, le soir venu, elle sort en voiture, soit pour visiter ses amies, soit pour une promenade rafraîchissante.

La plus grande ambition d'une jeune fille est de faire le choix d'un excellent mari. Si elle y parvient, son bonheur est assuré. On ne la voit plus qu'entourée de ses enfans, toujours très nombreux. C'est l'âme de la famille. Autrefois, il leur était interdit de se montrer en public ; si elles sortaient de chez elles, c'était dans des voitures strictement fermées. Cette sorte de claustration est finie : on peut les voir maintenant, se promenant chaque soir, à la façon européenne, c'est-à-dire en voiture, le visage découvert. En somme, les Parses sont gens fort sociables, aimant les mariages et les naissances dans leur famille et celles de leurs amis bien plus pour avoir des réunions et de bons dîners que pour toute autre raison.

Chaque jour du mois, pour un fervent mazdéen, a son emploi particulier. Citons-en quelques-uns, car plusieurs se ressemblent. Le premier et le septième jour sont consacrés à l'adoration d'Ahura-Mazda. Tout travail est suspendu, et si vous entrez dans une maison qui vous soit étrangère, il en résultera joie et contentement. On profite de la cessation du travail pour mettre son logis en ordre et faire tout aussi bien l'inventaire de sa fortune qu'à constater l'état de son âme. Le troisième jour du mois est propice aux réconciliations entre personnes qui se détestent. Les gens de la campagne prétendent qu'il est favorable aux moissons. Le cinquième jour appartient aux mariages. On vit généralement heureux, si on a la chance de venir au monde en un pareil jour. Le *Despador*, ou le neuvième, est consacré au souvenir de ceux qui ne sont plus. Le onzième appartient au soleil : on fête sa clarté et ses bienfaits. Si un Parse a le louable désir de devenir un savant célèbre, de se faire remarquer en littérature, astrologie, navigation ou dans les travaux du génie, c'est le treizième jour ou *Tir* qu'il doit commencer ses études. Le vingtième est celui de Behram, le chef des invisibles Yasdas Behram ou bons génies. De tous ceux qui combattent et luttent contre les démons, Behram est le plus infatigable et le plus courageux. Jamais il n'a été vaincu, et une flamme brillante est son emblème. Une journée est consacrée aux fleurs et à la plantation des jeunes arbres. Le trentième et le dernier est consacré par les hommes et les femmes à faire grande

toilette et à passer en revue les bonnes et les mauvaises actions de tout le mois.

Les nombreuses préoccupations commerciales, l'indifférence en matière religieuse, font que beaucoup de Parses se lèvent et se couchent sans songer à quelle occupation pieuse la journée est consacrée par leur prophète. Il n'en est pas de même le jour du premier de l'an. Dès l'aube, ils sont debout, et après de fraîches ablutions, mettant leurs vêtemens les plus neufs, ils accourent au temple du Feu pour y brûler sur l'autel des bûchettes de santal. Une fête importante est celle qui est célébrée en mémoire des révélations que Ahura-Mazda fit à Zoroastre. Celle de la création du monde a une origine intéressante.

Selon le prophète, le monde fut créé en trois soixante-cinq jours et en six périodes d'inégale durée. A la fin de chacune d'elles, il y eut un jour de repos appelé Gahambar, et à cette occasion on s'assemble, citadin ou paysan, riche ou pauvre, noble ou roturier, pour adorer Dieu et prendre fraternellement un repas en commun. On ne dit pas ce que Ahura-Mazda créa pendant la première, la seconde et la troisième période. Les arbres ne parurent qu'à la quatrième ; les animaux à la cinquième et l'homme à la sixième, c'est-à-dire à la dernière, comme dans la Génèse. Ce jour-là, les Parses chantent leurs *Gathas* ou cantiques sacrés et les prêtres prient pour les morts. Une fête étrange est celle qui a lieu le onzième mois de l'année, en l'honneur du génie qui protège les animaux. Pour la célébrer, les Parses s'abstiennent de viande, et les riches donnent eux-mêmes à manger, devant la porte de leur maison, aux bêtes qu'ils possèdent.

Lorsqu'une jeune femme fait savoir à son mari et à sa famille qu'elle est dans une « situation intéressante, » c'est grande joie et fête dans la maison de la future mère. De tous les côtés lui arrivent des robes et des cadeaux. Au commencement du neuvième mois, la belle-mère de la jeune femme enveloppe celle-ci dans un vêtement neuf, et envoie à ses parens un présent composé de lait, de sucre, de poisson et de lait caillé. Les parens de la mariée répondent à la politesse en envoyant à leur tour une plus grande quantité de lait, de lait caillé, et de poisson. Le soir, un grand dîner réunit les deux familles et les amis. Une chambre, ouverte dans la direction de l'Est, est ornée de fleurs et de plumes, et, sur le sol, on répand des poudres odoriférantes et de diverses couleurs. La jeune femme est installée sur une estrade ; là, elle reçoit encore un nouveau vêtement et sur son front on trace une raie rouge. Sur sa robe et à la hauteur du sein, on attache une noix de coco et de bétel, des dattes et d'autres fruits encore, emblèmes de fécondité. Ainsi chargée et décorée, elle se

rend chez son père et sa mère, accompagnée de tous les parens et amis. Au seuil de la porte, elle est reçue par sa mère, qui, après lui avoir offert un plat de riz, brise un œuf et une noix de coco. En entrant, elle pose le pied droit le premier, puis se dirige vers la chambre où elle espère être délivrée. Elle prend une lumière, un verre d'eau et fait sept fois le tour de la chambre en l'aspergeant chaque fois. C'est pour obtenir que l'enfant qui va naître ne soit jamais privé de la clarté du soleil et ne manque jamais d'eau. Quand le grand jour est arrivé, des présens sont de nouveau échangés entre tous les parens, et sur le lit de l'accouchée sont déposés, comme d'heureux présages, un peu d'argent et quelques poignées de riz.

Après son accouchement, la femme parse est considérée comme impure durant quarante jours, et, pendant tout ce temps, elle ne peut absolument toucher que son lit et le berceau de son enfant. Ni son mari, ni aucun membre de sa famille ne s'exposent à entrer en contact avec elle. Elle est privée des tapis ou des nattes qui décorent habituellement sa chambre, et, si elle marche, c'est sur le parquet nu. Ce qu'il y a de pis, c'est que la chambre de l'accouchée est close, sans air, juste au moment où elle en a le plus besoin. Ceux qui ont vécu sous la chaude latitude de Bombay peuvent seuls se faire une idée du supplice de la mère. Qu'une femme parse et pauvre tombe sérieusement malade dans de telles circonstances, elle est à peu près perdue, ainsi que son enfant. Si c'est une femme riche, le médecin européen qui la visite sera tenu à distance par la famille de l'accouchée, et le chef de la maison lui refusera sa main, le *shake-hand* si commun chez les Anglais.

Une autre coutume non moins singulière a lieu le sixième jour de la naissance. Auprès du lit de la mère sont placés une feuille de papier blanc et un crayon; c'est avec cela que le Génie qui doit présider aux destinées de l'enfant écrira son pronostic. Naturellement, on n'y découvre rien, mais on se console en disant que l'écriture est invisible aux mortels et que le livre de l'avenir doit être fermé. Pourtant le mystère sera éclairci, et c'est un astrologue qui s'en chargera. On éloigne les importuns, et le devin reste seul, entouré des femmes de la maison. Il demande l'heure exacte à laquelle l'enfant est venu au monde, et, selon la réponse, il trace à la craie, sur une table qui est devant lui, une quantité innombrable de figures et d'étoiles. Puis il prescrit les noms que l'enfant doit porter, noms qui ont rapport à l'étoile sous l'influence de laquelle s'est faite la naissance. Presque toujours il prédit une longue et heureuse vie au nouveau-né, et cela se paie 10 à 12 francs. Les devins ou *joshis* ont une grande connaissance

de l'humaine nature ; ils savent un peu de médecine, et ils ne manquent jamais de recommander de prendre bien soin de l'enfant lorsqu'il aura cinq ou six mois, sachant bien qu'alors la dentition le fait souffrir, crier et pleurer.

A l'âge de six ans et trois mois, les filles ou garçons revêtent la *sudra* et entourent leur taille du *kusti* ou ceinture. Il y a une grande fête à cette occasion dans la famille. L'enfant est placé devant un prêtre, qui, après avoir récité des prières, lui fait boire trois fois le sacré *nizangdin* et mâcher la feuille amère du grenadier; finalement, l'enfant est lavé et enveloppé dans une blanche étoffe de lin. Ainsi costumé, on le conduit dans le salon où se trouvent le dastur ou grand-pontife, les parens de l'enfant et un grand nombre d'invités. Ceux-ci sont en habits de gala, les femmes font parade de leurs tuniques aux couleurs éclatantes, et les prêtres qui assistent le grand-dastur portent des robes blanches.

Selon la loi mazdéenne, un garçon ou une fille ne peuvent être unis avant l'âge de quinze ans, et cette règle a été, pendant des siècles, observée par les anciens Parses. Avec le temps, ils l'oublièrent et imitèrent les Hindous, qui fiancent leurs enfans dès l'âge de neuf ans. C'est une de leurs lois religieuses, et une grande honte pèserait sur les familles si celles-ci n'y obéissaient pas. Les Parses, toujours disposés à se réunir, à déployer leur luxe et à donner de plantureux dîners à leurs amis et parens, ne refusaient jamais l'occasion de célébrer ces trop précoces mariages. Il est rare, dans de telles conditions, qu'un homme et une femme s'unissent selon leur cœur, et c'est d'autant plus à regretter que les mariages d'intérêt sont inconnus.

Voici comment, à Bombay, ils se célèbrent : il y a dans cette ville des prêtres de Zoroastre dont la profession est moins de prier que de faire contracter des unions. Connaissant presque toutes les familles, leur honorabilité et leur fortune, ils savent dans quelles maisons se trouvent des garçons et des filles assortis. Dès qu'ils croient un mariage possible, ces prêtres se mettent en rapport avec les parens, qui accueillent presque toujours avec faveur les avances du saint personnage. Mais, avant de pousser plus loin, les pères des garçons et des filles demandent qu'on leur communique les papiers sur lesquels un devin a tracé l'horoscope des futurs époux quand ils vinrent au monde. Ces documens sont remis à un astrologue, lequel consulte les étoiles et décide, d'après ce qu'il prétend y avoir vu, si l'union peut ou ne peut s'accomplir. L'augure est-il contraire? Tout est rompu, et rien ne pourra modifier cette rupture. Est-il favorable? Le jour du mariage est aussitôt décidé.

A cette occasion, comme en Europe, il se fait aux Indes un grand échange de cadeaux; mais le beau-père de la jeune fille, plus que les autres parens, doit montrer beaucoup de libéralité : les classes pauvres s'y ruinent, et les emprunts que les parens font à cette occasion, emprunts consentis à de très lourds intérêts, pèsent souvent sur eux toute la vie. Le jour des noces, ils invitent tous leurs amis, et, si c'est une famille riche, le nombre des assistans peut s'élever jusqu'à quinze cents personnes. La moitié des invités reste dehors sur des bancs, aux portes des maisons, pendant que les appartemens intérieurs sont galamment offerts aux femmes. Avant la célébration, la belle-mère de la fiancée et un groupe d'amis se rendent au logis du garçon et lui apportent, de la part de celle qui sera sa femme, un riche vêtement, ainsi qu'une bague d'or. Ces présens, contenus dans un vase d'argent ou de cuivre, lui sont offerts de la main droite par la belle-mère. En revenant de cette visite, les mêmes personnes distribuent aux gens de la noce des bouquets de roses, des feuilles de bétel enveloppées dans des feuilles d'or; elles les aspergent d'eaux de senteurs contenues dans une aiguière d'or ou d'argent. On part ensuite, avec grand apparat, pour la maison de la fiancée. En tête du cortège est une musique indigène ou européenne jouant ses airs les plus joyeux; puis vient le futur époux, ayant à ses côtés le prêtre qui doit bénir l'union, les invités, et enfin les femmes et les enfans, richement parés.

Lorsque le soleil disparaît de l'horizon, le fiancé et la fiancée ont été réunis dans une grande salle; ils ont pris place dans de somptueux fauteuils, séparés par un rideau qui les empêche de se voir. Toutefois, par-dessous le rideau, leurs mains sont enlacées. Une corde de petite grosseur, mais rudement tressée, est apportée, et les prêtres officians, tout en priant, en entourent sept fois le couple. Au septième tour, la corde est attachée encore sept fois autour des mains toujours jointes. En ce moment, un nuage d'encens s'élève d'un plateau sur lequel brûle le feu sacré; le rideau est soudainement écarté, et le jeune homme et la jeune femme, auxquels on a donné quelques grains de riz, se hâtent de se les jeter à la figure. Ceci fait, ils se rapprochent, et alors commence la bénédiction religieuse, appelée *ashirvad*.

Le prêtre s'adresse alternativement à deux témoins, dont l'un est placé à la droite du jeune homme et l'autre à la gauche de la jeune fille. Ces témoins représentent les grands-parens. Au premier, il demande s'il consent à prendre en mariage la fiancée qui est à ses côtés pour le fiancé dont il représente le père, et s'il promet de lui payer une somme en argent et en or rouge. Après la

réponse affirmative d'usage, il s'adresse au représentant du père de la jeune fille. « Avez-vous promis, dit-il, de donner en mariage cette enfant de votre famille à cet homme, et avez-vous fait cela avec d'honnêtes pensées, de bonnes paroles et pour la propagation de ce qui est bon? — Oui, j'ai promis, » répond le second témoin.

On adresse alors des prières à Dieu et aux trente génies qui président aux trente jours du mois, et la cérémonie se termine ainsi. Les oraisons ne sont pas prononcées en langue ordinaire, mais en langage *pasang*, qui était parlé en Perse à l'époque de la dynastie sassanienne. C'est presque du persan moderne. Il est dit d'autres prières en langage avesta, extraites du livre intitulé *le Varna*, et qui ne sont pas plus comprises des assistans que ne l'est le latin par nos enfans de chœur.

Il arrive souvent que les époux sont trop jeunes pour être abandonnés à eux-mêmes; en ce cas, on ne leur permet de quitter le toit paternel qu'à leur majorité. Ils vivent, cependant, presque toujours ensemble, et se voient tous les jours.

La signification de l'enlacement des mains, du rideau subitement enlevé, des nœuds qui les lient, s'interprète ainsi : désormais, il n'existe plus de barrière entre les fiancés, leur vie est unie l'une à l'autre pour toujours; et, quant au chiffre sept, c'est le nombre heureux des Mages, qui croient à sept archanges, à sept cieux et à la formation de la terre en sept continens. Le riz jeté à la figure n'est absolument qu'un jeu ; celui qui le lance avec le plus d'adresse est censé le plus aimant.

VI.

La mort d'un Parse donne lieu aux cérémonies suivantes. Lorsque l'un d'eux est à toute extrémité, son corps est lavé, puis revêtu de vêtemens neufs. Le prêtre assiste à cette opération, et, pour donner quelque consolation au moribond, il récite à son chevet cette prière, extraite du Zend-Avesta : « Puisse le Très-Haut vous pardonner les offenses commises contre sa volonté, ses commandemens et les lois de la vraie religion de Zoroastre! Puisse le Seigneur vous donner une bonne place dans le monde où vous allez entrer et avoir pitié de vous! » Si le malade est assez bien portant pour parler, il joint sa voix à celle du prêtre; s'il en est incapable, c'est son fils ou un parent qui répond à sa place. Le Parse mort, on croise ses mains sur sa poitrine, et ses pieds sont rapprochés ou même parfois liés ensemble. On l'étend sur une pierre, et les parens et les amis l'entourent. Jusqu'à l'heure des

funérailles, l'officiant ne cesse de brûler des bois de senteur sur un brasier placé à côté du cadavre. Celui-ci est ensuite porté sur une civière au cimetière, le *dockma*, ou la Tour du Silence, et déposé sur une large dalle. On découvre le visage pour que ses parens et ses amis puissent le contempler une dernière fois. Ceci fait, on abandonne le corps à de nombreux vautours, qui, très rapidement, en dévorent la chair.

N'oublions pas de mentionner un bien singulier usage. Avant d'enlever le défunt de la maison mortuaire, la face est découverte deux ou trois fois en présence d'un chien. Les chiens, — ceux du moins qui ont au-dessus des yeux deux taches de feu, — sont considérés comme des animaux sacrés. On croit qu'ils conduisent les âmes au ciel et que leurs prunelles doubles ont le don d'éloigner les mauvais esprits. Selon les écritures de Zoroastre, un mort n'est privé de son âme que trois jours après son décès, et c'est pourquoi, pendant ces trois jours, un prêtre brûle du bois de santal non loin du lieu de la sépulture. Le quatrième jour, l'âme entre dans un monde inconnu, et des prières sont encore dites dans la maison mortuaire pour faciliter cette entrée.

La Tour du Silence a la forme d'un immense réservoir à gaz découvert par le haut. Les murailles circulaires sont construites en pierres dures, peintes extérieurement à la chaux. Elles ont, à Bombay, trente pieds d'élévation. Dans l'intérieur du sinistre monument se trouve une plate-forme de trois cents pieds de circonférence, formée de trois rangées de dalles granitiques sur lesquelles les corps sont déposés, nus, la face tournée vers le ciel. Comme il y a la même quantité de dalles dans chaque rangée concentrique, elles diminuent forcément de grandeur en convergeant vers le milieu de l'édifice.

Sur les plus grandes sont déposés les cadavres des hommes, sur les suivantes ceux des femmes, et les plus petites reçoivent les corps des enfans. Dans chaque rangée, le granit a été creusé de façon à former de petits canaux qui reçoivent les matières liquides des morts : elles découlent dans un vaste puits placé au centre de la tour. Lorsque les vautours ont achevé leur œuvre, ce qui s'accomplit en une heure, les ossemens, rapidement desséchés par le soleil des tropiques, sont jetés pêle-mêle dans le puits central. Là, ils se transforment en poussière : riches ou pauvres y sont confondus dans une égalité parfaite. Il est, dans les œuvres de Zoroastre, un verset ainsi conçu : « Que la terre, notre mère, ne soit jamais souillée ! » Les Parses, pour éviter cette souillure, livrent leurs corps aux vautours, puis remplissent de chaux vive et de grès filtrans le puits horrible, ainsi que les petits canaux conducteurs.

Il n'est pas, pour un disciple de Zoroastre, d'œuvre plus méritante que celle d'offrir à ses coreligionnaires un terrain et d'y élever, à ses frais, une Tour du Silence. Mais ce n'est pas peu de chose que de consacrer un morceau de terrain aux inhumations. Le cercle sur lequel s'élèvera la tour est indiqué, tout d'abord, par des pieux en fer liés entre eux au moyen d'un fil. Dans cette enceinte, longtemps avant de commencer la construction, les prêtres prient pendant plusieurs jours, car une infraction aux lois de Zoroastre va se commettre. Ces lois, comme je l'ai dit, défendent de mettre les morts dans la terre, pratique considérée, par le prophète, comme nuisible aux survivans. On prie l'ange gardien des âmes, le génie de la terre, les archanges, et enfin Ahura-Mazda. « O Dieu, s'écrient les prêtres, quoique sachant parfaitement qu'il est défendu de souiller la terre par le contact des morts, nous te supplions de nous permettre de déposer sur cet emplacement les corps dont les âmes quittent ce monde pour un autre monde inconnu ! » Pourquoi, dira-t-on, des pieux en fer et des fils les unissant? Parce que le fer est moins susceptible de contagion que le bois, et que la hauteur où les fils sont placés indique la distance qui séparera les morts de la terre.

Rien n'égale l'horreur qu'éprouvent les Parses pour un cadavre. Un contact avec un corps mort est une souillure qui ne peut se laver. Reste le côté hygiénique, et les Parses croient en cela avoir un système meilleur que le nôtre. La crémation leur conviendrait assez, mais le feu, d'après la loi du prophète, leur interdit de l'employer à brûler une chose impure.

M. Monier Williams, professeur de sanscrit à l'université d'Oxford, a visité, il y a peu d'années, la Tour du Silence, qui s'élève à Bombay pour la colline Malabar. En manifestant, très haut, son horreur sur la façon dont les Parses exposaient leurs cadavres, il s'attira, de la part de M. Nasarvanji Merampi, le secrétaire de leur communauté, la réponse que voici : « Notre prophète Zoroastre, qui a vécu il y a environ trois mille ans, nous a enseigné à considérer les élémens comme des emblèmes de la divinité. La terre, le feu, le fer, a-t-il dit, ne doivent jamais être souillés par de la chair en putréfaction. Nus, dit-il encore, nous sommes venus au monde, et nus nous devons le laisser. Mais les débris de nos corps seront dispersés et anéantis aussi rapidement que possible, et, à un tel point que, ni notre mère la terre, ni les êtres qui s'y trouvent n'en puissent être atteints à aucun degré. En fait, notre prophète a été l'homme le plus savant de ce monde, et, suivant ses indications, nous avons construit nos cimetières au sommet des collines, au-dessus des habitations humaines. C'est Dieu qui envoie

les vautours, et leur œuvre d'absorption est plus rapide que si des millions de vers s'en chargeaient. Rien n'est plus parfait ni plus sain que notre manière de faire. Dans ces cinq Tours du Silence que vous avez vues à Bombay se trouvent les ossemens des Parses qui ont vécu dans cette ville depuis deux siècles : vivans ou morts, nous ne faisons qu'un tout. »

Il est rare qu'un peuple religieux n'ait pas pour ses morts des attentions pieuses. Les descendans des Mages, croyans par excellence, ne font pas exception à la règle.

Pendant la première année qui suit leur décès, on célèbre presque journellement, dans leur ancienne demeure, une cérémonie commémorative. Mais c'est surtout pendant les dix derniers jours de l'année, paraît-il, que les trépassés exigent que l'on s'entretienne avec leurs âmes par la prière. Les survivans croient entendre leurs plaintes dans un meuble qui craque, dans le vent qui gémit, une mer qui gronde. — « Qui prie pour nous? murmurent-elles. Qui nous fera des offrandes? Quel est celui de nos parens qui nous apportera des vêtemens et de la nourriture? » Aussi, dans ces dix derniers jours de l'an, les maisons de ceux qui ne sont plus s'emplissent de fleurs et de fruits, les plus beaux de la saison.

Il ressort de ces usages une nouvelle preuve que les disciples de Zoroastre croient à l'immortalité de l'âme et à l'existence d'une divinité. Ce spiritualisme les rend encore plus intéressans à ceux qui espèrent que tout ne finit pas avec la mort.

EDMOND PLAUCHUT.

REVUE DRAMATIQUE

Théâtre de Paris : *le Ventre de Paris*, pièce en 5 actes et 7 tableaux, tirée par M. William Busnach du roman de M. Émile Zola. — Odéon : *Numa Roumestan*, comédie en 5 actes, par M. Alphonse Daudet.

« Alors, c'est fait ! — Quoi donc ? — La révolution théâtrale ! — Vous dites ?.. — La révolution !.. A l'heure qu'il est, M. Émile Zola occupe la rive droite, M. Alphonse Daudet la rive gauche. Voyez plutôt : *le Ventre de Paris ! Numa Roumestan !..* Ici et là flotte le drapeau du naturalisme. L'ancienne loi est abolie, une ère nouvelle commence : plus de conventions ! vive la nature ! »

Ainsi se réjouissent les hommes de bonne volonté, en considérant les affiches du Théâtre de Paris et de l'Odéon. Cependant prenons-y garde : M. Émile Zola et M. Alphonse Daudet sont « pays, » et, par divers contrats, ils sont alliés : ils viennent tous les deux du Midi, comme ce vin rouge de l'Hérault, épais et fort, et ce fin muscat ; ils ont des amis communs et le même éditeur. Mais l'auteur de *Fromont jeune* et de *Sapho* ne s'est jamais engagé envers une doctrine : il n'a rédigé aucun manifeste, il s'est dispensé des labeurs compromettans de la critique, il s'est refusé le plaisir dangereux des préfaces. A l'occasion, il a regimbé contre les badauds qui voulaient l'enfermer dans une école : « Non, non, disait-il, pas même pour être *magister !* » Et c'est le romancier qui parlait ainsi ; est-ce à l'auteur dramatique, maintenant, que nous avons affaire ? Il est encore plus réservé, plus prudent. Il a commencé par écrire des pièces, avec M. L'Épine ou bien tout seul, qui ne trahissaient nulle ambition d'inaugurer un genre : il a disposé ensuite pour la scène, avec M. Adolphe Belot et quelques autres, des séries de tableaux qui n'étaient que des illustrations de ses livres : avant de croire que *Numa Roumestan* est le *Cid* ou l'*Hernani* des temps nouveaux, nous ferons sagement d'y aller voir. D'autre part, il est vrai que M. Zola, depuis une dizaine d'années, a été l'infatigable crieur d'un évangile dramatique ; il est vrai qu'un ou deux de

ses partisans, aujourd'hui, déclarent qu'il prêche d'exemple : au gré de ces admirateurs, *le Ventre de Paris* est le spécimen d'un art proprement moderne; il est vrai enfin que M. Zola lui-même paraît se ranger à cet avis. Que voulez-vous? M. Sarcey, à la vue de cet ouvrage, témoigne peu d'enthousiasme : aussitôt M. Zola se précipite contre lui de tout son poids; il lui jure, sous le nez, que son drame est excellent. Nous savons, grâce à M. Paul Alexis, que la première comédie de ce violent écrivain, composée sur les bancs du collège d'Aix, avait pour titre : *Enfoncé le pion!* Quiconque le morigène, il lui donne encore ce nom et fonce dessus. Nous savons, par le même biographe, qu'une œuvre postérieure, écrite au lycée Saint-Louis, portait cette note : « Ce drame résume l'humanité. » C'est bien le moins, à présent, qu'un tel homme réponde aux mécontens : « Mes petits sont mignons. » Sous le feu de la critique, au lendemain de la première représentation, il ne se permet pas d'être modeste : il est tout occupé de se montrer courageux. Mais, la veille, il était de sang-froid; et alors il annonçait *le Ventre de Paris* comme un divertissement populaire tiré de son roman par M. Busnach, un ouvrage « bon enfant, » une pièce « mixte. » — Hé oui! voilà bien le mot, une pièce « mixte; » et, plutôt que l'auteur grisé par la polémique, il faut en croire l'auteur à jeun.

Naguère, en un de ses feuilletons, M. Zola reconnaissait que « l'évolution naturaliste au théâtre a commencé par le côté matériel, par la reproduction exacte des milieux... C'était là, en effet, le côté le plus commode. Si les peintres-décorateurs et les machinistes ont suffi pour une partie de la besogne, les auteurs dramatiques n'ont encore fait que tâtonner. » Un autre jour, il recommandait les costumes « fournis par les différens métiers; » ce ne seraient « pas des costumes riches, mais des costumes qui suffiraient à la vérité et à l'intérêt des tableaux. Puisque tout le monde se lamente sur la mort du drame, nos auteurs dramatiques devraient bien tenter ce genre de drame populaire et contemporain. Ils pourraient y satisfaire à la fois les besoins de spectacle qu'éprouve le public et les nécessités d'études exactes qui s'imposent chaque jour davantage. » Bien plus, M. Zola désignait cet exemple : « J'imagine qu'un auteur place un acte dans le carré des Halles centrales à Paris. Le décor serait superbe, d'une vie grouillante et d'une plantation hardie. Eh bien! dans ce décor immense, on pourrait parfaitement arriver à un ensemble très pittoresque, en montrant les forts de la Halle coiffés de leurs grands chapeaux, les marchandes avec leurs tabliers blancs et leurs foulards aux tons vifs, etc... »

M. Zola, aujourd'hui, marche dans son rêve : l'auteur qu'il imaginait, c'est lui; voici ce décor grouillant de vie et planté hardiment; voici les forts de la Halle et les marchandes; voici des tombereaux de navets et de carottes; voici, à gauche, des mottes de beurre, et, à droite, des tas de choux; et tout cela encadré, de part et d'autre, par ces légères archi-

tectures de métal et de verre, et borné au fond par la façade en biais de Saint-Eustache, où pâlit, à mesure que le jour se lève, le cadran lumineux de l'horloge... Et, avant celui-ci, un autre tableau a occupé la scène : un paysage parisien et nocturne. C'est l'avenue de la Grande-Armée, qui monte de la Porte-Maillot à l'Arc-de-Triomphe, encaissée entre deux rives de hautes maisons, obscurcie encore sous le ciel noir par des rangées d'arbres parallèles, pointillée d'une double ligne de becs de gaz dont les globes vont en diminuant vers le fond : n'est-ce pas par cette avenue que la procession des maraîchers défile, partie de Nanterre et de Courbevoie, roulant vers les Halles?.. Et du plein air des Halles, ensuite, nous voilà transportés dans l'intérieur d'une charcuterie, et même dans l'arrière-boutique : rien n'y manque, ni l'étal, ni les fourneaux, ni les chaudrons fumans, ni les jambons suspendus, ni les festons de saucisses, ni les dentelles de tripes... N'est-ce pas là de quoi amuser notre goût du spectacle et contenter notre zèle pour l'exactitude ? N'est-ce pas enfin l'essai d'une sorte particulière de drame populaire et contemporain ?

Cependant M. Zola, naguère, s'obligeait par cette déclaration : « Il s'agirait surtout d'augmenter l'illusion, en reconstituant les milieux, moins dans leur pittoresque que dans leur utilité dramatique. » Et il ajoutait : « Le milieu doit déterminer le personnage. » Il voulait dire par là que, dès le lever du rideau, on aurait « une première donnée sur les personnages, sur leur caractère et leurs habitudes. » Or, aujourd'hui, j'entends qu'on reproche à ses décors d'être purement pittoresques et parfaitement inutiles au drame; et j'entends qu'il use de sa plus grosse voix, de sa plus grande colère, pour démentir cette accusation : c'est là justement sa querelle avec M. Sarcey.

M. Zola, évidemment, proteste avec naïveté : il se souvient de son roman et de la manière dont il l'a conçu. Plusieurs fois, il s'est promené dans les Halles accompagné de M. Paul Alexis, et il s'est écrié : « Le beau livre à faire avec ce gredin de monument ! Et quel sujet vraiment moderne !.. Je rêve une immense nature morte...» Mais la nature « morte, » précisément, le génie de M. Zola lui défend de la reproduire : à peine l'a-t-il vue, il la « rêve, » et dans son rêve il l'anime. Il n'est pas naturaliste, oh ! non, — quoi qu'il en revendique le titre, — à la façon de ces observateurs qui « ramassent des insectes; » mais il est naturaliste à la façon de nos premiers aïeux, qui adoraient les forces de la nature. Les Halles, pour lui, ne sont pas un assemblage inerte de briques et de pierres, de fer et de vitres : c'est « le ventre de Paris, » ou plutôt c'est tout un animal, un monstre civilisé. Cet objet qu'il a regardé, il l'aime, il l'échauffe, il l'émeut; il le sent qui vibre à son approche, par sympathie. Lorqu'il monte sur le toit des Halles, je veux dire sur leur dos, lorsqu'il touche leurs nervures métalliques, il croit caresser leur échine, et il ne doute pas que les Halles n'en soient bien aises; et s'il aper-

çoit là-bas, dans la rue du Pont-Neuf, une masse qui serpente et oscille, c'est que le monstre remue la queue. Ou plutôt encore, cet énorme animal, c'est toute la matière vivante, nourrice et amie de l'homme; c'est toute la nature, telle qu'un autre poète, Baudelaire, l'a décrite :

> La nature est un temple où de vivans piliers
> Laissent parfois sortir de confuses paroles :
> L'homme y passe à travers des forêts de symboles
> Qui l'observent avec des regards familiers...

L'homme, c'est M. Zola : sur son passage, les piliers vivent et les symboles s'éveillent. Voyez plutôt, dans le pavillon de la Marée, Claire Méhudin, avec sa « peau mince, » rafraîchie par le courant des viviers, — « éternellement, » — et « sa petite face d'un dessin noyé : » n'est-ce pas la nymphe des eaux douces? Voyez sa sœur, préposée aux poissons de mer, « irritante, trop salée,.. avec son grand corps de déesse... » Dans le pavillon de la Volaille, admirez Marjolin : « ses joues, ses mains, son cou puissant au poil roussâtre, ont la chair fine des dindes superbes et la rondeur de ventre des oies grasses; » n'est-ce pas le faune de la basse-cour? Et la Sarriette, un peu plus loin, est la divinité des fruits : c'est elle, ses bras, son cou, qui donnent aux fraises et aux prunes « cette vie amoureuse, cette tiédeur satinée de femme. » Comment le contester? Une vieille marchande, à côté, « n'étale que des pommes ridées, des poires pendantes comme des seins vides... » Aussi bien, dans tout le quartier, un échange de dons se fait par une contagion perpétuelle entre les personnes et les choses. La belle Lisa est « l'âme, la clarté vivante, l'idole saine et solide de la charcuterie. » Elle a émané de la chair à saucisses, comme autrefois Aphrodite de l'écume des flots; et une parenté subsistera toujours, dans la bonne et la mauvaise fortune, entre cette reine et tout ce qui est de son royaume. Est-elle inquiète, par hasard? Son neveu remarque aussitôt que l'étalage a l'air « tout embêté. » Ce n'est pas une illusion; M. Zola le certifie : « C'était vrai. Sur le lit de fines rognures bleues, les langues fourrées de Strasbourg prenaient des mélancolies blanchâtres de langues malades, tandis que les bonnes figures des jambonneaux, toutes malingres, étaient surmontées de pompons verts désolés. » Mais, à la fin, quand Lisa est rassurée, toute la famille redevient heureuse : « L'étalage avait une félicité pareille; il était guéri, les langues fourrées s'allongeaient plus rouges et plus saines, les jambonneaux reprenaient leurs bonnes figures... »

Niera-t-on que ce milieu détermine ces personnages? Il fait bien plus, il les crée; il reste associé avec eux et participe d'une même vibration. Le signalement des héros, ainsi détaché du récit, et la physionomie de

leur entourage, ainsi considérée à part, peuvent prêter à la plaisanterie. Mais lorsqu'on suit patiemment toute cette épopée de la nature comestible, on n'a pas envie de rire : on est gagné bientôt par l'ivresse du poète, on prend au sérieux les métaphores extrêmes de sa rhétorique; on partage son hallucination jusqu'au bout, et nulle part, ou presque, on ne le soupçonne d'emphase ni de préciosité. On respire avec lui dans ces Halles comme dans une grotte aux parois frémissantes et pullulantes, peuplée de satyres et de nymphes et de zoophytes à figure humaine... Ha ! qu'est-ce que je frôle ? Est-ce un dieu, un homme, une bête ou un légume ? Dans le doute, je suis saisi de respect : je sens le mystère de la vie.

Mais au théâtre une vie moins mystérieuse et plus personnelle exciterait plus d'émotion : a-t-on jamais entendu parler des tragiques aventures d'un zoophyte ? D'ailleurs, le poète n'étant plus là pour commenter l'action et interpréter la réalité visible, un spectateur s'avisera-t-il que les jambonneaux changent de mine ? Hélas ! plus parfaitement ils seront reproduits, plus ils seront immuables, indifférens au drame. Personne, ici, ne verra les langues rougir ni pâlir; et à les regarder, toujours identiques, on se lassera bientôt. Si bien imitées qu'elles soient, admettez même qu'elles soient vraies, elles seront insensibles et muettes, on s'ennuiera dans leur société. La voilà, cette fois, la nature morte ! Après la première surprise, elle est fastidieuse. Et, d'autre part, les accessoires et le milieu n'auront plus sur les personnages humains de si puissans effets. Le décor nous renseignera peut-être sur la condition des gens et sur quelques-unes de leurs habitudes; mais leur caractère, mais leur histoire prochaine, comment les révélerait-il ? La scène représente une charcuterie : cet homme est donc un charcutier. D'après le témoignage de sa boutique, il est à son aise, il est soigneux ; mais encore... ? Plusieurs charcutiers, pareillement riches et soigneux, peuvent cacher des âmes différentes et marcher à des fins diverses : l'un sera peut-être assassin; l'autre, victime. Est-or sûr enfin que tel charcutier ne ressemblera pas à tel épicier plus qu'à aucun de ses confrères ? Dans le roman, l'homme n'est que le symbole de la matière qu'il touche; l'écrivain, qui a inventé ce mythe, nous met dans sa confidence : à la bonne heure ! Au théâtre, il n'est pas de compère pour nous donner un avis pareil ; et c'est peut-être heureux : quelle vertu dramatique attendrions-nous de ce héros, si nous savions qu'il n'est qu'un emblème de la charcuterie ? A le voir même en fonctions, les mains dans le saindoux, nous ne croyons pas le connaître tout entier.

Aussi bien, dans le poème de M. Zola, il y avait une autre action que les actions particulières de ces gens exerçant chacun son métier, chacun avec la sûreté d'une allégorie. Cette partie de l'histoire des Rougon-Macquart se déroulait pendant les premières années du second em-

pire, non les toutes premières, mais les suivantes, les plus véritablement prospères, les plus grassement heureuses. Il suivait de là, pour notre voyant, que les Halles n'étaient pas seulement le temple animé de la nature, mais l'organe de la goinfrerie nationale, à cette heure où le despotisme gavait la France. Et dans cette fête de la matière, le visionnaire aperçut l'esprit; au milieu de cette ronde des « Gras, » il découvrit un « Maigre; » et, dès lors, le principal exercice des Gras fut de pousser ce Maigre hors de la danse; leurs efforts successifs, nécessairement récompensés à la fin, sa timide résistance et sa défaite, voilà tous les événemens du poème. Un proscrit, dévoué à l'idéal, revient à Paris et tombe indiscrètement parmi ces serviteurs du réel Il n'a, il n'aura jamais, vous le pensez bien, que les os et la peau : charcutiers et poissardes, gens bouffis d'embonpoint, l'accueillent avec méfiance; même le chat de son frère, un matou trop bien nourri, flaire hostilement ce squelette. L'homme, cependant, sous un nom d'emprunt, est nommé inspecteur de la marée; bientôt éclate, dans la poissonnerie, la conspiration des « gorges géantes lâchées contre sa poitrine étroite. » Un jour, sa propre belle-sœur, la plantureuse Lisa, le dénonce à la police; il est renvoyé au bagne : et c'est alors que les jambonneaux vont mieux.

Regardé par ce biais, le roman de M. Zola est une sorte de féerie — manichéenne, comme toutes les féeries, mais pessimiste, ce qui est contraire à l'usage du genre : à la fin, le mal domine le bien, la matière étouffe l'idéal, la fée du Gras expulse le génie du Maigre. Sur la scène, où devait manquer le commentaire de l'auteur, cette lutte pouvait-elle se figurer clairement? Il aurait fallu, tout de bon, que l'ouvrage devînt une féerie : à dix heures et demie, aurait dit l'affiche, le ballet des Gorges géantes! M. Zola ne l'a pas voulu. Quand le malheureux Florent arrive aux Halles, pâmé sur une charretée de légumes, et quand il se dresse, comme le spectre de la faim, dans ce débordement de victuailles, combien de spectateurs s'aperçoivent du contraste et peuvent en jouir? Est-ce, d'ailleurs, une si grande jouissance? Un peu plus tard, le voilà planté, comme un drapeau de deuil roulé sur sa hampe, au milieu de ce magasin où tout paraît rebondi et joyeux. Tandis que son frère, donnant la leçon à un apprenti, compose une galantine, il raconte à sa petite nièce l'affreuse mort d'un de ses compagnons d'exil. La recette culinaire et la complainte vengeresse alternent par couplets. Encore un contraste, et, selon M. Zola, un drame : entendez-vous le choc des Gras et des Maigres? En 1858, la charcuterie était heureuse, et l'idéal souffrait : voilà le sens de cet accompagnement ironique et de cette mélopée douloureuse. Oui, je comprends : que M. Zola ne se fâche pas! Mais, quoi! il prétend qu'ici la guerre est déclarée par un décret de la nature, et que la bataille se livre entre des personnages déterminés par le milieu! La nature veut donc

que dans une charcuterie apparaisse toujours un homme maigre? Hé! non, je sais bien qui le veut : c'est l'imagination logique de l'auteur. Aux yeux de son esprit seulement, un tel milieu détermine un tel personnage : et pourquoi? Apparemment parce que la *valeur* d'une telle figure sur un tel fond satisfait son instinct du coloris. M. Zola n'est pas le premier poète qui, par goût de la symétrie, réalise une antithèse. Oyez plutôt l'admonestation qu'il adressait naguère, ingénûment, à son grand rival en cet art : « Pour Victor Hugo, tout se résume en l'emploi pittoresque des prétendus élémens du réel. Pour lui, le grotesque n'est pas, au fond, un document humain qu'il donne par un besoin de vérité; il n'est jamais qu'une opposition heureuse d'un bel effet artistique. »

Une « opposition, » indiquée dans un tableau de cette pièce et un peu plus marquée dans un autre, eût-elle suffi à éveiller et à soutenir l'intérêt? M. Busnach, apparemment, ne l'a pas pensé. D'accord avec M. Zola, il a inventé une combinaison d'événemens que le roman ne faisait pas prévoir. Il a donné pour maîtresse à Florent, juste avant l'exil, la fille de Mme Méhudin, l'illustre poissarde; il l'a ornée d'un fils; il a tenu cette naissance secrète. Au public seulement il a révélé ce passé, dans une exposition assez conforme aux coutumes du théâtre. Il a laissé défiler ensuite les décors nouveaux commandés par le romancier: l'avenue de la Grande-Armée, le carré des Halles, la charcuterie. Après ces amusemens, il a même laissé le spectateur se reposer un peu. Et soudain, alors qu'on ne l'espérait plus, il a fait éclater le drame : un coup de foudre dans un ciel languissant! C'est Mme Méhudin, ici, qui a dénoncé Florent à la police : elle le trouvait trop occupé de sa fille. Elle se vante bravement de cette précaution tardive; et, comme sa fille lui réplique avec rage, elle lève sur elle sa robuste main. Mais le petit garçon était caché derrière la porte; il s'élance : « Ne faites pas de mal à maman! » Mme Méhudin aussitôt chasse la mère et l'enfant. Sur le seuil, l'innocent se retourne; et, conseillé par un vieil ami, le père François, il se rapproche : « Dis, grand'mère, c'est pour toujours que tu nous renvoies?.. Si c'est pour toujours, veux-tu alors que je t'embrasse, dis, grand'mère? » A ce nom, la gorge géante palpite; et, sous cette gorge, après quelques angoisses, le cœur se fond. Sur la scène, on pleure et l'on s'embrasse; dans la salle, on pleure et l'on applaudit. A merveille! Depuis *le Petit Jacques*, représenté à l'Ambigu, on ne s'était pas mouché avec tant de plaisir : M. Busnach est celui de nos dramaturges qui fait le meilleur usage de l'enfant.

Mais le drame que voilà, n'est-ce pas un mélodrame? Plusieurs ont osé le dire, et M. Zola les a pris en pitié. A son zèle d'avocat et d'associé pour la gloire de M. Busnach nous devons accorder que cette combinaison d'événemens est simple, et que les sentimens qu'elle fait

éclore sont humains. Est-ce pourtant un jeu de la nature? Non, ce n'est pas la nature, mais l'auteur, qui a placé le petit-fils derrière la porte, et qui a précipité la conversion de la grand'mère. Cette action, d'ailleurs, est-elle appropriée au milieu? Le caprice de l'inventeur pouvait la loger aussi bien dans un salon bourgeois ou dans un palais. Ce coup de foudre est venu à point pour émouvoir le public; mais le Jupiter qui l'a lancé est dans la coulisse, et ses éclairs au lycopode auraient illuminé de même un autre décor.

Enfin cette puissance arbitraire, — qu'elle soit bénie! — a décidé que la pièce finirait gaîment. Mme Méhudin a commission de sauver le proscrit; un traître, pour l'aider, redevient honnête homme; après une joviale échauffourée dans le pavillon de la Poissonnerie, — ah! le beau pavillon! — la police est enfermée dans les caves des Halles; et Florent, pour se consacrer à la vie de famille, abjure ses haines politiques: il engraissera. — M. Zola le disait bien que cet ouvrage était « bon enfant, » et qu'il appartenait au genre « mixte! » Après cette heureuse fin, j'aimerais qu'un acteur s'avançât vers la rampe et nous tînt ce langage : « La pièce que nous avons eu l'honneur de représenter devant vous est, pour les décors nouveaux, de M. Émile Zola; et, pour le mélodrame, de M. William Busnach! »

Ils méritaient une pareille aubaine, ces vétérans de nos théâtres populaires : Mme Marie Laurent, — acclamée dans le rôle de Mme Méhudin, — M. Taillade, M. Lacressonnière, M. Alexandre... Un mélodrame bien fait, *les Cinq doigts de Birouk*, tiré par M. Pierre Decourcelle d'un roman de M. Ulbach, avait déjà mis quelque monnaie dans la caisse de la compagnie. Je souhaite que *le Ventre de Paris* soit pour ces braves gens comme une gigantesque sacoche, toute pleine de pièces de cent sous; et je trouverai excellent que M. Zola, aussi bien que M. Busnach, prenne sa part du trésor. Mais je me rappelle encore un de ses feuilletons, une étude sur *Notre-Dame de Paris*, que je ne puis m'empêcher de citer. Il parlait d'abord du roman : « Nous ne sommes ici que dans un marivaudage du symbole et non dans une peinture de la vérité... *Notre-Dame de Paris* n'en reste pas moins une œuvre d'art très puissante, un véritable poème en prose d'une grande intensité d'effet. » Il examinait ensuite la pièce, taillée par M. Paul Foucher : « La salle, disait-il, ne s'est un peu échauffée qu'au nœud du drame lui-même; » et ce drame, il le traitait de « mélodrame. » Il s'étonnait que Victor Hugo, dans un manifeste fameux, se fût défini lui-même « un solitaire apprenti de nature et de vérité; » il le qualifiait de « visionnaire. » — M. Zola n'avait pas tort. Mais remplacez « *Notre-Dame* » par « *le Ventre* » et « Victor Hugo » par « Émile Zola, » ne trouverez-vous pas ce discours aussi juste? Naturaliste et romantique, ô les raisonnables critiques d'art! En des écoles différentes, ils professent la même théorie. Naturaliste et romantique, ô les vigoureux artistes! Ils peignent,

par des procédés analogues, le premier une cathédrale, le second une charcuterie. Mais, chez l'un et chez l'autre, par une mutuelle ironie, la doctrine se moque de l'œuvre, et l'œuvre de la doctrine.

« *Oh ! de ce Zola, pas moins !* » murmure peut-être, en son jargon méridional, Numa Roumestan; « sait-il ameuter les gens et les attarder! » Rassure-toi, ô Numa, j'accours; et j'ai le temps encore de te décocher un compliment : « *Tè ! bel astre...* » Il ne prétend pas, cependant, ce drame dont tu es le héros, paraître comme un nouveau soleil! Un peu plus de soin donné à quelques détails de mise en scène, à l'ordonnance des personnages muets dans une soirée, à l'éclairage d'un appartement pour un tableau de mœurs domestiques, M. Alphonse Daudet ne jure pas que ce soit une révolution. Une comédie de caractère, une comédie presque classique, voilà l'ouvrage : *Numa, ou le Hâbleur*, ce titre lui conviendrait; — le *Hâbleur*, pour faire suite au *Glorieux*, à l'*Irrésolu*, à l'*Inconstant*, à tous ces types des travers humains dont le XVIIIe siècle a formé une galerie. Mais alors on avait le goût de l'abstrait et de l'universel; on préfère aujourd'hui le concret et le particulier. Numa Roumestan, à vrai dire, n'est donc pas le Hâbleur, qui n'aurait aucune figure spéciale, et qui, pour être de tous les pays, ne serait d'aucun; il est le Français du Midi, et singulièrement le Provençal.

Déjà, dans le livre, c'est le Provençal qui s'était montré plutôt que l'homme public; et cela seul aurait distingué ce roman d'un autre, apparu presque en même temps, *Monsieur le Ministre :* ici et là, même fable à peu près, mais non même héros. M. Alphonse Daudet, après M. Claretie, produit son œuvre sur la scène : la dissemblance devient plus évidente. Si Numa, au théâtre, est encore politique, il l'est à peine; s'il est ministre, il l'est à la cantonade, et seulement vers la fin de la pièce : la soirée qu'il donne en l'honneur du tambourinaire et de la petite chanteuse, il la donne chez lui, et non plus dans les salons de l'État. Ce n'est pas, décidément, Son Excellence le Grand-Maître de l'Université à qui nous avons affaire : c'est Sa Grâce le Midi, — une grâce oratoire, trompeuse, dupe d'elle-même et pernicieuse à autrui.

Mais le Provençal, au théâtre, est-ce un caractère qui peut se suffire à lui-même et suffire au public? Va-t-il s'expliquer assez en vivant, et nous divertir assez parce qu'il vit? Aux sentimens qu'il laissera voir, à ses actions, chacun devra-t-il s'écrier : « Ah ! qu'il est bien du Midi ! » Et chacun, s'il le reconnaît pour tel, y prendra-t-il un plaisir si vif qu'il n'en réclame point d'autre? Un homme qui ment n'est qu'un menteur : ce n'est pas nécessairement un Provençal. Dans le roman, l'auteur l'accompagne et dénonce perpétuellement sa naissance : à la scène, l'auteur se cache et se tait. Et, même s'il ment à outrance, notre homme, ici, n'est qu'un menteur encore : un personnage de comédie est volontiers outré, de quelque latitude qu'il vienne. Il reste donc, pour que celui-ci soit admis comme Provençal, qu'il décline lui-

même sa qualité, qu'il la décline souvent, et que ses interlocuteurs, à tout propos, la lui donnent, comme les valets donnent leur titre aux gens titrés. En effet, Numa n'est pas seulement du Midi, mais il sait qu'il en est, il le déclare, et tout le monde, autour de lui, le répète; c'est son refrain favori, et les échos ne lui manquent pas. La précaution est bonne; mais le moyen de céler un peu longtemps qu'elle a été conseillée par un invisible et silencieux compère? Il n'est pas naturel qu'on se délivre à soi-même tant de certificats d'origine; il faut même une convention pour qu'on en reçoive par tous les courriers. Ces quatre lettres, « MIDI, » se projettent continuellement sur la poitrine de Numa; c'est tantôt lui qui tient la lanterne magique, et tantôt un camarade: elle passe de main en main, toujours dirigée vers le même but : comment ne pas deviner que c'est M. Daudet qui la prête et qui a pris soin de l'éclairer? Ainsi la comédie tourne à la satire, qui nous procure une moindre illusion. Et si ingénieuse que soit cette satire, si spirituelle, ou même si aimable, elle risquerait, à la longue, étant seule, de nous intéresser médiocrement; il est heureux qu'un drame s'y joigne, qui entretient l'attention et anime la sympathie.

Ce drame était dans le roman : c'est le débat engagé entre une âme de Midi et une âme du Nord, entre Numa et sa femme, la véridique Rosalie. De ce côté-là, l'imagination ou la faconde,— c'est tout un, — à la fois sincère et trompeuse; la sensualité à fleur de peau, exposée à toutes les occasions; l'amour enfin, mais l'amour sans attachement unique et sans conscience, toujours prêt à la trahison et naïvement infidèle. Et, de ce côté-ci, l'amour encore, mais combien différent! l'amour qui n'est que raison passionnée, chasteté ardente, loyauté scrupuleuse, don entier d'une personne, en retour duquel est exigée l'entière possession d'une autre. Il suffit qu'entre ces amours passe un objet de caprice : l'homme cède à la tentation, il offense étourdiment la femme; elle souffre et ne se résigne pas. Son bonheur entamé, elle en rejette le reste, que son mari s'obstine à lui rapporter. Elle pardonne, à la fin, sans illusion, elle pardonne au père de son fils : — elle a cette joie mélancolique de donner la vie un être qui, lui aussi, sera un homme!

Voilà un conflit de caractères et de sentimens, une crise où la destinée de deux créatures se résout; voilà donc un drame : sans l'assistance de personne, M. Daudet a su le dégager du récit. Et jamais peut-être il n'avait si bien montré cet esprit de conduite, cette fermeté, cette autorité sur soi-même et sur son sujet, qui sont nécessaires au dramaturge. Il n'a pas fait l'école buissonnière : et Dieu sait pourtant que ces buissons, disposés jadis par sa fantaisie aux abords de la route, offraient d'amusantes fleurettes! Il n'a pas gravi, cette fois, la colline parfumée de Valmajour ; il ne s'est pas penché vers la source émoustillante d'Arvillard-les-Bains ; il n'est pas allé au Château Bayard,

dans la chambre du chevalier sans peur et sans reproche, préparer un édifiant discours en compagnie d'une gamine de café-concert; il n'a pas humé la fumée de tabac et la poudre de riz du Skating; il ne s'est pas acoquiné à flâner dans cette friande boutique, *Aux produits du Midi;* même la brandade, l'adultère brandade, servie dans la petite maison de la rue de Londres, il s'en est refusé les délices; que dis-je! il s'est privé de Bompard, ce Tartarin acclimaté à Paris, et dont la figure sèche et mince, comme une gousse d'ail serrée entre deux feuillets, suffirait à embaumer tout le roman!

La pièce commence, — elle finira de même, — pendant que Numa gesticule et pérore à la cantonade, acclamé par une foule. Une tente de coutil, ouvrant sur les arènes d'Aps, où retentit la fête, c'est là d'abord que nous voyons Mme Roumestan : elle n'aime guère ce bruit et cette poussière. Elle sait que le proverbe du pays dit vrai, — quoiqu'il soit du pays : — « Joie de rue, douleur de maison. » C'est là qu'il revient, l'avocat-député, comme un toréador après la course, et qu'il reçoit des hommages, et qu'il distribue des promesses... Bah! ce qui est promis n'est pas donné! « Pourtant, dit Rosalie, les mots signifient quelque chose. — Mon Dieu, réplique Numa, cela dépend des latitudes. » Mais elle prend pour sérieux le serment qu'il lui fait : il l'aime, il lui sera fidèle. Soit! effaçons le passé, recommençons la vie... C'est qu'une fois, déjà, il l'a trompée : s'il retombait dans sa faute, tout serait fini entre eux. Voilà donc la partie engagée.

A Paris, dans le cabinet de Me Numa. Il va, il vient, il parle : « quand il ne parle pas, il ne pense pas. » Par manie de parler, et de plaire en parlant, il offre à ses deux secrétaires la main de sa jeune belle-sœur. Il jure à sa femme d'éconduire un client véreux; d'abord, en effet, le plus sincèrement du monde, il avertit ce personnage de ne pas compter sur son office; mais, à la fin de l'entrevue, sans lui avoir permis de placer une syllabe, il se trouve plus engagé envers lui qu'auparavant. Il reçoit la diseuse de chansonnettes, la petite Dachellery, cette fausse ingénue, et sa mère; il fredonne avec elle le duo de *Mireille.* Cependant, un valet présente sur un plateau la carte de l'évêque de Nîmes : « Donnez! » dit la duègne. Ainsi l'ennemi est dans la place, le ver dans le fruit.

La soirée, maintenant, où Numa présente à sa femme celle qui sera tout à l'heure sa maîtresse. Tout à l'heure... Oui, les invités se retirent; où va-t-il, ce Numa? Il va, s'il faut le croire, corriger les épreuves d'un discours. Vainement Rosalie l'arrête, il lui échappe; il sort, le cœur léger, en lui jetant un baiser du bout des doigts. — Et voici le même salon, les lustres éteints, à l'aube : Numa rentre à tâtons, la figure fripée, la bouche sèche. Sa femme aussi reparaît; elle l'a suivi, elle connaît son crime : « Adieu! » A son tour, il veut la retenir, même de force : « Ah! tu as peur, s'écrie-t-il. — Ce n'est pas

pour moi que j'ai peur, » répond-elle, en protégeant de ses mains son flanc qui tressaille. Alors, il fond en larmes, il supplie à genoux. Il est donc père ! Il aime son petit; il n'a jamais cessé d'aimer sa femme; seulement, — il le disait hier, avec un sourire, — « le Midi est polygame. » Tant pis pour le Midi ! Le Nord est implacable.

Mais non! Rosalie n'est pas le Nord; elle n'est que la fille du Nord! Le voici, le Nord lui-même, sous la figure du président Le Quesnoy. O la glaciale et sévère demeure que la sienne! Je n'aurais jamais cru que la place Royale fût si près du pôle. C'est là que l'épouse trahie s'est réfugiée. Au fond de l'appartement, le président et sa femme, avec de vieux amis, s'appliquent à jouer au whist. Sur le devant, Rosalie écoute avec dignité M. Davin, le plus grave des secrétaires de son mari. Un différend conjugal réglé par ambassade n'est pas un épisode bien réchauffant : ainsi se continue cette impression de froid que l'auteur, dès le commencement de l'acte, a voulu nous faire sentir. La scène qui suit nous laissera transis de respect : déjà solennelle dans le roman, elle prend ici une extraordinaire importance. Mme Roumestan, malgré Davin, demeure inflexible : « Il faut lui dire... » murmure le président à l'oreille de sa femme; et il s'éloigne, la tête basse. Mme Le Quesnoy, alors, raconte à sa fille comment, elle aussi, en son jeune temps, a été trompée, comment elle a pardonné l'injure. Rosalie suivra cet exemple : elle sera une épouse clémente pour être une bonne mère. En attendant, elle dérobe son front quand le vieux pécheur vient lui souhaiter le bonsoir; elle réplique sèchement : « Bonne nuit, mon père! » Brrr... On demande une flambée!

C'est le soleil du Midi, en personne, qui ragaillardit la fin de la pièce. Il entre comme chez lui dans cette chambre claire. Il guérit la petite belle-sœur, — dont la mort attristait les dernières pages du roman. — Il couve le berceau du nouveau-né. Il fait bouillir à point la belle humeur de la tante Portal. Si, un moment, les rideaux se ferment, c'est pour cacher l'Enfant prodigue : *Té*, le voilà ! Sa femme lui saute au cou. Il l'embrasse; et puis il se retourne, il va sur le balcon, il parle à son peuple, à ce même peuple auquel il criait naguère, de la tribune des Arènes : « Oui, mes amis, pour la seconde fois, les Latins ont conquis la Gaule! »

Ils ont conquis du moins, pour plusieurs mois, le Théâtre de Paris et l'Odéon. Et si je ne puis dire qu'ils y établissent un régime tout à fait neuf, c'est que l'entreprise est terriblement difficile, et peut-être chimérique : — elle exige plus que la force de M. Zola et plus que la finesse de M. Daudet!

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars.

Telle est la vie européenne avec ses troubles, ses contradictions, ses courans mystérieux et ses perpétuelles incertitudes. Un jour on craint tout, on éprouve une sorte de volupté sombre de pessimisme à compter les points noirs à l'Occident et à l'Orient; on voit déjà la guerre allumée entre les grandes nations, entre la France et l'Allemagne ou entre l'Autriche et la Russie, sans parler des alliés que l'extension de la lutte entraînerait. Le lendemain, tout a changé, les nuages semblent se dissiper, et on se remet à croire à la paix surtout parce qu'on la désire, — on marche d'un pas plus libre vers le printemps, ce terrible printemps qui a toujours la mauvaise réputation d'être la saison périodiquement promise aux grandes et fatales collisions des peuples. C'est notre histoire depuis deux mois. Après les bourrasques et les secousses de l'hiver, le calme et la confiance sont revenus. On met à l'heure qu'il est autant de soin à énumérer complaisamment les signes de paix qu'on en mettait le mois dernier à calculer les chances de la guerre, à dénombrer les forces destinées à s'entrechoquer. Avait-on raison il y a quelques semaines de s'alarmer si vivement, comme si on avait déjà entendu le bruit des canons et des armées en marche sur la frontière? a-t-on complètement raison aujourd'hui de se rassurer, de s'abandonner à une confiance sans limites, comme si tout danger avait subitement disparu, comme si on n'avait fait qu'un mauvais rêve heureusement évanoui? Ni optimisme, ni pessimisme, une fermeté tranquille, attentive et persévérante, c'est ce qu'il y a de mieux. La plus sûre moralité à dégager de ce mouvement confus des choses du jour serait sans doute qu'il ne faut ni trop se hâter de s'alarmer ni se rassurer trop vite, par cette raison bien simple que, si toutes

ces crises ne conduisent pas à la guerre, il y a malheureusement toujours en Europe, à l'orient comme à l'occident, assez de troubles, assez d'élémens d'incendie pour que la paix reste à la merci des incidens.

Quelle est aujourd'hui la situation de l'Europe telle que l'ont faite les derniers événemens qui l'ont si profondément agitée? Évidemment, il y a un instinct public qui ne se trompe pas, une crise redoutable, qui a pu paraître un instant imminente, a été évitée ou détournée. Depuis quelques jours, on le sent, la paix rentre par degrés dans les esprits. Ce n'est pas en France qu'il y a eu un changement de ton et d'allure. La France, en vérité, n'a eu qu'à rester ce qu'elle était, à garder son attitude calme et imperturbable devant les orages dont on la menaçait; elle s'est même abstenue de répondre aux provocations par lesquelles on n'a cessé de l'aiguillonner depuis quelques semaines comme pour la forcer à sortir de sa patriotique modération. Elle est demeurée jusqu'au bout silencieuse et attentive sans se laisser déconcerter. Ce qu'elle a été depuis deux mois, elle l'est encore. C'est en Allemagne surtout, au centre même de l'agitation violente et agressive de ces derniers temps, c'est là qu'il y a eu ce qu'on pourrait appeler un certain désarmement moral qui a sans doute sa signification. On ne nous parle plus du moins du « tranchant du couteau. » On a suspendu jusqu'à la prochaine occasion cette guerre bruyante et brutale d'injures, de dénonciations, d'excitations, de menaces contre la France. La campagne des polémiques irritantes et provocatrices est provisoirement finie. Un certain apaisement s'est fait parce que l'agitation était en grande partie factice, parce que, dans le fond, le peuple allemand lui-même n'a nullement la passion de guerres nouvelles, parce qu'en définitive le but était atteint par les élections qui ont donné au gouvernement de Berlin la majorité qu'il désirait. C'est pour avoir cette majorité soumise, dévouée, que M. de Bismarck n'a pas craint de jouer des grands ressorts, de mettre le feu aux passions, d'émouvoir l'Europe en laissant pressentir que la paix tenait uniquement peut-être au vote du septennat. Il a réussi! Ce qu'il voulait, il l'a obtenu; il l'a sans doute acheté assez cher, au détriment de la sécurité momentanée de tous les rapports européens, mais il l'a. Il n'a pas même attendu que le Reichstag fût complété par les ballottages; il l'a réuni aussitôt, et, dès les premières séances du nouveau parlement, le septennat a été voté sans contradiction, sans discussion nouvelle, sinon à l'unanimité, du moins à une immense majorité. Le chancelier avait présenté le septennat comme la garantie de la paix, on lui a envoyé la majorité qui vient de voter le septennat: il ne peut qu'être satisfait, il est sorti victorieux de la campagne qu'il avait entreprise. C'est ce qui explique cette sorte de détente qui s'est produite au lendemain de tant d'agitations.

La première impression qui se dégage de cette situation nouvelle

est donc une impression de paix, cela n'est pas douteux. Le discours impérial qui a inauguré, il y a dix jours, le Reichstag récemment élu, ce discours, sans être bien significatif, a lui-même un caractère assez pacifique. Il continue à représenter l'organisation permanente des forces défensives de l'empire par le septennat comme la garantie la plus efficace de la politique pacifique de l'Allemagne. Il assure que cette politique tend toujours à « maintenir la paix avec les autres puissances et particulièrement avec les états voisins. » M. de Bismarck n'a pas cru devoir renouveler ses anciennes déclarations à l'appui du discours impérial, il a gardé le silence; ce qu'il a dit déjà cependant, il le pense vraisemblablement après son succès électoral encore plus qu'avant ce succès, puisqu'il a désormais cette augmentation de puissance militaire par laquelle il se proposait de rendre l'Allemagne inexpugnable. Le chancelier a désavoué avec éclat, il y a deux mois, toute intention d'attaquer la France, — la France, pour sa part, a suffisamment démontré qu'elle n'avait aucune pensée d'agression contre l'Allemagne : c'est assez, si l'on veut, pour sauvegarder la sécurité de l'heure présente, pour atténuer ou détourner le danger d'une crise qui, pendant quelques semaines, a pu paraître assez menaçante. Est-ce à dire qu'on puisse vivre indéfiniment sur la foi de ces garanties ou de ces apparences de garanties? Malheureusement les rapports de la France et de l'Allemagne, si importans qu'ils soient, quelque influence qu'ils puissent avoir, ne sont pas aujourd'hui l'unique élément des affaires de l'Europe. Nous vivons à un moment où toutes les politiques sont en présence, se surveillant avec un soin jaloux, où ce n'est pas seulement sur les Vosges que s'agite la question de la paix, où la guerre peut éclater ailleurs et envelopper bientôt le continent tout entier, en ouvrant la carrière à toute sorte de combinaisons imprévues. C'est ce qui fait la gravité d'une situation où les problèmes périlleux ne font que se déplacer, où la paix reste toujours laborieuse et précaire parce qu'elle dépend des incidens les plus inattendus et des circonstances les plus complexes, des relations de l'Autriche et de la Russie aussi bien que des relations de la France et de l'Allemagne, de ce qui se passe dans l'Occident aussi bien que de ce qui se passe à l'instant même dans cet Orient, éternel champ de bataille de tous les antagonismes.

Est-ce une coïncidence simplement fortuite? Est-ce l'effet d'instigations étrangères, d'influences invisibles et provocatrices? toujours est-il qu'au moment même où la paix semblait se raffermir dans nos régions occidentales, l'orage a éclaté de nouveau dans les Balkans sous la forme de scènes sanglantes d'insurrection et de guerre civile. Ces scènes qui troublent depuis quelques jours la Bulgarie n'ont rien d'extraordinaire ni de bien imprévu sans doute. Elles naissent d'une situation obscure et anarchique ; elles sont inévitables dans un pays qui,

depuis ses dernières révolutions, vit en dehors des traités, en dehors de toutes les conditions d'un état régulier, qui a perdu son prince dans une échauffourée nocturne et n'a plus même une assemblée, qui n'a d'autre pouvoir qu'une régence contestée. Vainement cette régence de Sofia a essayé de négocier, d'ouvrir des rapports avec les cabinets de l'Europe comme avec la Porte, qui est toujours la puissance suzeraine, pour arriver à reconstituer un gouvernement régulier par l'élection d'un nouveau prince : elle n'a pas réussi. Elle a été peu écoutée, elle a paru aussi écouter fort peu les conseils qu'elle a pu recevoir, soit des chancelleries européennes, soit de la Porte. Il y a eu à Constantinople une conférence réunie tout exprès pour tâcher d'arranger ces malheureuses affaires bulgares, la conférence n'a conduit à rien. La régence de Sofia est restée un pouvoir provisoire suspect dès l'origine à la Russie, abandonné à lui-même, menacé de plus par les divisions et les hostilités intérieures. Qu'est-il arrivé ? L'anarchie n'a fait que s'accroître à mesure que s'est prolongée cette situation sans fixité et sans issue. Les conspirations se sont organisées jusque dans l'armée, et un jour, tout récemment, le signal de la sédition militaire a été donné par la garnison de Silistrie. L'insurrection a bientôt gagné la garnison de Roustchouk, elle a menacé de s'étendre à quelques autres villes, Schumla, Plewna. La régence, heureusement pour elle, a trouvé quelques troupes fidèles et elle n'a point hésité à faire attaquer les insurgés. Elle a réussi à vaincre la sédition ; mais alors ont commencé d'autres scènes de violence qui sont la contre-partie de l'insurrection. Le gouvernement, demeuré victorieux, a déployé toutes les rigueurs d'une répression implacable et n'a pas reculé devant les excès des plus terribles représailles. Depuis quelques jours, les exécutions sanglantes se sont succédé à Silistrie, à Roustchouk. Dans toute la principauté, les adversaires du gouvernement, les suspects sont livrés au bâton de la police. A Sofia même, au premier moment, les arrestations se sont multipliées sans distinction, le plus souvent peut-être sous une inspiration vindicative de parti, et les hommes les plus notables, d'anciens ministres comme M. Karavelof, ont été les victimes dans leur liberté, presque dans leur vie, des plus étranges abus de pouvoir. Bref, la répression victorieuse ne vaut pas mieux que n'eût valu sans doute l'insurrection si elle avait réussi. La régence se défend, elle l'assure, c'est possible; dans sa défense, elle dépasse visiblement le but, et, en dépassant le but, elle ne fait que mieux montrer ce qu'il y a d'irrégulier, de violent, d'anarchique dans l'état d'une principauté dont la semi-indépendance n'a été jusqu'ici qu'un embarras, une source de rivalités périlleuses pour ceux qui l'ont créée au détriment de la souveraineté de la Porte ottomane.

Ce qui fait effectivement la gravité de ces scènes comme de toutes celles qui se sont succédé à Sofia depuis deux ans, ce n'est point pré-

cisément ce qui se passe entre Bulgares, c'est que la question est devenue européenne par les puissantes influences qu'elle met en jeu sur ce coin de terre des Balkans, par le rôle qu'elle a pris dans la combinaison des alliances. La Russie, on le comprend, n'a pu oublier qu'elle est la première libératrice de la Bulgarie, et elle entend bien rester sinon une suzeraine officielle, — elle laisse cette suzeraineté un peu vague au sultan, — du moins une protectrice traditionnelle, reconnue et écoutée dans les Balkans. Elle a essayé de maintenir son influence, ce qu'elle considère comme son droit, dans ces derniers temps, et par les impossibilités qu'elle a créées au prince Alexandre de Battenberg qui préférait peut-être un peu trop la tutelle anglaise à la tutelle russe, et par la mission qu'elle a confiée, il y a quelques mois, au général Kaulbars, et par ses volontés manifestées plus d'une fois à Sofia. Elle eu raison du prince Alexandre, qui s'est évanoui devant un mot du tsar ; elle a rencontré depuis des résistances devant lesquelles elle a cru devoir se retirer, non, bien entendu, par une abdication de sa politique, mais par d'autres calculs, — et, en se retirant, elle a laissé les chefs provisoires de la Bulgarie sous le coup de son animadversion, sous la menace d'une intervention dont elle s'est réservé de choisir le moment et l'occasion.—L'Autriche, pour sa part, ne méconnaît pas les intérêts et les droits traditionnels de la Russie dans les Balkans; elle prétend aussi avoir les siens, surtout depuis qu'elle a dû à une libéralité profondément calculée du traité de Berlin l'avantage peut-être périlieux de s'avancer vers l'Orient par l'occupation de l'Herzégovine et de la Bosnie. Elle n'a pas caché à son tour qu'une intervention russe dans les Balkans pourrait lui créer quelques périls et de graves obligations. Elle l'a dit, il y a quelques mois, devant les délégations à Pesth; elle a laissé les ministres hongrois accentuer ses déclarations. Elle mesure toujours, on le sent, ses relations avec le gouvernement de Saint-Pétersbourg aux intentions de la Russie dans les principautés orientales. En d'autres termes, les deux politiques restent en présence et s'observent. Entre les deux puissances, le grand médiateur, le chancelier de Berlin, s'efforce visiblement de maintenir un certain équilibre, tantôt inclinant vers Pétersbourg, s'il espère y trouver sa propre liberté dans les affaires d'Occident, tantôt revenant vers Vienne,— se servant de l'Autriche pour peser sur la Russie, de la Russie pour contenir l'Autriche dans ses devoirs d'alliée fidèle, de l'une et de l'autre pour garder sa prépondérance au centre du continent. C'est le nœud de la situation sous le voile de cette alliance des trois empires qui semble toujours près de se rompre et toujours près de se renouer.

Toute la question est de savoir quelle influence les derniers événemens de la Bulgarie, si rapprochés de la dernière crise occidentale, peuvent avoir sur les rapports des trois empires, sur la position et les

résolutions des gouvernemens. Or la Russie, autant qu'on en puisse juger, semble avoir pris son parti en mesurant de l'œil le plus ferme l'importance des affaires qui ont récemment occupé ou qui occupent encore le monde. Elle paraît s'être dit que la Bulgarie n'était pour le moment qu'un point secondaire, qu'elle pourrait toujours reprendre en Orient une politique qui ne date pas d'hier, que la question la plus essentielle, la plus grave pour elle-même à l'heure présente, était ce qui se passait ou ce qui pouvait se passer dans l'Occident. Si on lui a demandé de se lier, ne fût-ce que par un engagement de neutralité, elle a probablement refusé de livrer sa liberté d'action. Elle a tenu à rester la spectatrice indépendante et au besoin la régulatrice des événemens. Nul doute que, par ce changement de front, la Russie n'ait eu une influence calmante, qu'elle n'ait contribué à tempérer des impatiences belliqueuses, et, d'un autre côté, on a pu le remarquer, l'Autriche elle-même, un peu délivrée du danger d'une intervention russe dans les Balkans, faisait tout récemment encore des déclarations plus pacifiques que celles qu'elle faisait il y a quelques mois. A y regarder de près tout cela se tient. Telle est donc la situation de l'Europe au lendemain de ces incidens qui ont si étrangement remué les esprits, qui ont été une épreuve pour toutes les politiques. La question bulgare, qui est venue se mêler à d'autres complications, ne cesse pas d'avoir quelque importance, elle est remise à son rang; la Russie en a pour ainsi dire émoussé les dangers en la subordonnant à la question plus grave de l'ordre européen, de l'équilibre des forces dans le monde. C'est là le résultat, et si dans toutes les évolutions, dans toutes les combinaisons du temps, M. de Bismarck a su quelquefois jouer à son profit le rôle de médiateur entre l'Autriche et la Russie, c'est la Russie aujourd'hui qui a su habilement prendre la position d'arbitre de la paix de l'Occident. Cette situation a ses avantages assurément; elle est une garantie pour la paix du moment. Elle est en même temps assez délicate et assez complexe pour dépendre de bien des accidens imprévus, pour imposer à ceux qui ont à conduire les affaires des peuples autant de mesure dans l'action de tous les jours que de prévoyance attentive dans les conseils.

Les gages les plus décisifs qu'un pays puisse donner de la sincérité de ses sentimens pacifiques, la France les a donnés depuis deux mois; elle les a donnés par la prudence de ses actes, par la réserve de son langage, par la correction de ses procédés. Elle a laissé à d'autres, aux plus puissans de l'Europe, le temps et le soin de reconnaître que dans sa modération, qui n'était pas de la faiblesse, elle restait une des garanties vivantes de l'équilibre du monde. L'essentiel maintenant pour elle est de n'avoir pas eu seulement une sagesse de circonstance, de ne pas perdre l'avantage moral de cette expérience dans de vaines agitations de partis, de mettre plus que jamais l'esprit de

suite et de mesure dans toutes ses affaires, et elle ne le peut qu'en retrouvant un gouvernement, en se créant une politique. C'est là toute la question. Il faut à un pays qui a sa position dans l'univers, qui peut avoir les intérêts les plus sérieux à défendre, il faut un gouvernement et une politique. Tout le monde sent cette nécessité supérieure ; tout le monde convient aussi que le ministère qui existe aujourd'hui n'est pas un gouvernement. Il a pu sans doute traverser une crise momentanée où la plus grande habileté était de s'effacer, de ne rien compromettre par de fausses démarches ou par des témérités de parole. Il a suivi le sentiment public et il n'a commis, si l'on veut, aucune imprudence grave ; mais il est bien clair qu'il n'a ni direction, ni consistance, ni autorité, qu'il n'a pas le plus souvent d'opinion ou qu'il flotte entre toutes les opinions pour finir presque toujours par quelque faiblesse, dans l'espoir de retenir ou de rallier une majorité dont il n'est jamais sûr. Il a été jusqu'ici un ministère de circonstance et d'attente ; maintenant qu'il faudra nécessairement agir, se décider entre les partis, les difficultés vont commencer. M. le président du conseil aura certainement de la peine à faire accepter son projet sur les sous-préfets, qu'il n'a présenté peut-être qu'avec une conviction assez tiède, qui ne satisfait ni les partisans absolus de la suppression des sous-préfectures, ni ceux qui reconnaissent l'utilité de ce rouage administratif. M. le ministre des finances aura plus de peine encore à obtenir les crédits dont il a besoin pour son administration, qu'il a laissé supprimer et qu'il est réduit à demander de nouveau par voie extraordinaire. Les occasions d'échecs ne manqueront pas. Ce qui soutient peut-être encore le ministère, c'est qu'on ne sait comment le remplacer. Au fond, c'est un vrai gouvernement, non un ministère d'expédient que la France désire, et, ce qu'elle réclame surtout, c'est une politique sérieuse, éclairée, qui s'inspire des intérêts et des vœux réels du pays, qui ne se paie pas de mots, qui n'appelle pas du nom de réformes toutes les fantaisies ou tout ce qui peut donner une fausse popularité d'un jour.

Qu'est-ce qu'une réforme pour les républicains qui, depuis dix ans, disposent souverainement des influences et du pouvoir? Rien de plus clair, cela vient d'être expliqué et mis à nu en pleine chambre dans une discussion instructive sur la Corse. On a fait, il y a quelques années, ce qu'on a appelé pompeusement la réforme judiciaire, et le résultat avéré, incontesté aujourd'hui, c'est que la réforme n'a servi qu'à satisfaire des appétits, à peupler la magistrature de toute une clientèle de parti, même quelquefois de procureurs de la république qu'il faut aller chercher au café, comme l'a démontré un récent procès. Et M. le président du conseil lui-même en est quitte pour se laver les mains en disant : « J'ai combattu la loi sur la réforme judiciaire, je ne l'ai pas votée, la chambre l'a votée; vous voyez à quoi elle a

abouti! » Voilà une des grandes réformes républicaines! On discute en ce moment même, à perte de vue, sur le système commercial tout entier, à propos d'une loi frappant d'une surtaxe l'entrée des céréales en France. Depuis plus de quinze jours, on a tout dit pour prouver tour à tour que, sans la surtaxe, l'agriculture périt, ou que, si la surtaxe est votée, le peuple va être infailliblement affamé. La mesure n'aura, selon toute apparence, aucun de ces effets : elle ne fera pas refleurir magiquement l'agriculture, dont les souffrances tiennent à bien d'autres causes plus générales, plus profondes, et elle n'affamera pas non plus le peuple; mais, en dehors des théories économiques éternellement livrées à la discussion, sait-on ce qu'avait imaginé, pour accompagner et populariser la mesure, un jeune républicain qui ne passe même pas pour radical? Il proposait avec simplicité d'affecter le produit de la surtaxe exclusivement aux ouvriers agricoles, aux travailleurs de la terre, aux masses rurales. Comment aurait-on fait la distinction? où commence l'ouvrier agricole et à quel signe aurait-on reconnu le travailleur? qui aurait été chargé de la distribution? Ce qu'il y a de plus triste, c'est ce qu'il y a au fond d'une proposition de ce genre, devant laquelle la chambre elle-même a reculé, c'est cette manie de flatter les masses dans leurs cupidités, dans leurs passions pour les capter. — « La terre aux paysans! la mine aux mineurs! » C'est le dernier mot, il a été dit. On ne voit pas que c'est justement avec ces théories chimériques ou anarchiques qu'on s'expose à détruire l'agriculture aussi bien que l'industrie. Et voilà pourquoi il faut un gouvernement, une politique ramenant notre pays à la vérité et à l'équité, à des idées simples et justes, aux prévoyantes et fécondes réformes profitables aux intérêts publics. C'est pour la France la première condition de sa prospérité intérieure; c'est aussi la condition de son crédit parmi les peuples.

Qu'il soit toujours facile de faire un gouvernement ou de refaire un ministère quand il est tombé, c'est, à la vérité, chose assez douteuse. Les difficultés peuvent varier, elles ne sont pas moins réelles, même dans les pays qui ont, avec les libertés parlementaires les plus étendues, la garantie de la fixité du pouvoir souverain, et l'Italie en fait la première l'expérience. Elle vient de passer un mois entier dans une sorte d'interrègne ministériel, attendant le dénoûment d'une crise qui ne pouvait finir et la constitution ou la reconstitution d'un cabinet qui ne pouvait arriver à se former dans le morcellement et la confusion des partis italiens.

Les négociations n'ont certes pas manqué entre le Quirinal et les principaux chefs parlementaires. Tout a été essayé, les combinaisons se sont succédé en se multipliant. La plus sérieuse paraît avoir été celle qu'a tentée un instant le président du conseil de la veille, M. Depretis, d'accord avec M. Saracco, pour refaire un ministère dans des

conditions plus élargies, de façon à rallier une plus forte majorité dont on avait besoin surtout dans un intérêt de politique extérieure. M. Depretis, pour aider au succès de cette tentative, avait même accepté de se réfugier simplement dans la présidence du conseil en laissant le ministère de l'intérieur à M. Saracco et en consentant à un remaniement partiel du cabinet. La combinaison n'a pas réussi, parce qu'elle ne contentait personne, ni les dissidens de la droite, qui refusaient d'avance leur appui au nouveau ministère, ni une partie de la gauche froissée par l'exclusion de quelques-uns des anciens ministres. Le cabinet Depretis-Saracco est mort avant d'avoir vécu. Il ne restait plus dès lors qu'à choisir entre un ministère de la droite sous la présidence de M. de Robilant et un ministère de la gauche formé avec M. Crispi, M. Cairoli, M. Nicotera. Le ministère de la droite ne pouvait pas même compter sur une majorité d'un jour. Le ministère de la gauche n'aurait pas eu non plus une majorité, et, en outre, l'arrivée de la gauche au pouvoir aurait pu, pensait-on, être mal interprétée dans un moment où l'Italie est en grandes négociations avec quelques-unes des puissances de l'Europe. Qu'en est-il résulté? C'est qu'après bien des essais et des détours on en est revenu tout simplement à l'ancien ministère tel qu'il existait il y a un mois, avec M. Depretis, M. de Robilant, M. Magliani. Seulement, c'était l'ancien ministère revenant affaibli par une longue crise d'impuissance, nécessairement atteint dans son autorité et dans son crédit. Dès sa première rencontre avec le parlement, M. Depretis l'a senti. Pressé et assailli d'interpellations, menacé par une motion d'hostilité déclarée, il a nettement fait appel à la confiance de la chambre et il n'a obtenu qu'une petite majorité de vingt voix. Il a donné sa démission il y a un mois parce qu'il trouvait insuffisante une majorité de trente-quatre voix; il n'en a plus que vingt aujourd'hui après sa résurrection, il en aurait eu sans doute encore moins avant peu. Le ministère du roi Humbert s'est provisoirement tiré d'affaire par une prorogation du parlement; mais ce n'est pas une solution.

C'est dans ces conditions cependant que s'agite à Rome la question qui est pour le moment la grande, l'unique préoccupation des Italiens, qui est, au fond de tout, la question du renouvellement des alliances. L'Italie, le gouvernement italien, se donne en vérité beaucoup de mal pour se créer peut-être des embarras, et il y a des journaux qui ne feraient au besoin qu'ajouter à ces embarras par des récits assez ridicules où ils font le compte des dépouilles opimes que l'Italie recevrait pour prix de son alliance. Assurément on n'a point à nous dire qu'il ne faut pas prendre au sérieux les fantaisies des nouvellistes. Non, l'Italie n'a pas promis ses soldats à l'Autriche contre la Russie pour un morceau du Trentin; non, elle n'a pas promis son armée à l'Alle-

magne pour avoir, que savons-nous? Nice ou la Savoie, ou Tunis, ou Constantine, — d'autant plus que M. de Bismarck serait homme à lui laisser le soin de prendre ce qu'il lui aurait libéralement donné. Ce ne sont là que des fanfaronnades de journaux dont ne peuvent être responsables des gouvernemens sérieux. Ce qui reste, et c'est assez, ce qui paraît rester, c'est une alliance d'un caractère défensif. L'Italie, dit-on, voudrait s'allier avec l'Angleterre pour sauvegarder l'équilibre de la Méditerranée; elle veut s'allier avec l'Allemagne et l'Autriche pour la défense de la paix! L'Italie est certes parfaitement libre; mais enfin contre qui éprouve-t-elle le besoin de défendre avec l'Angleterre, maîtresse de Gibraltar et de Malte, l'équilibre de la Méditerranée? Contre qui se sent-elle si pressée de défendre la paix, de concert avec l'Allemagne et l'Autriche? Ce serait curieux à savoir. L'inconvénient de toutes ces combinaisons, fussent-elles défensives, est de risquer de dépasser le but ou d'être destinées à rester insignifiantes. L'Italie a eu son alliance défensive depuis cinq ans, elle n'y a rien gagné; elle la renouvelle ou elle va la renouveler aujourd'hui, elle n'y gagnera pas davantage, elle n'y gagnera même pas d'empêcher M. de Bismarck de traiter par-dessus sa tête avec le souverain qui est au Vatican. Elle aurait infiniment plus de profit à rester dans son indépendance, que personne ne menace, et qu'elle seule pourrait compromettre par ses impatiences un peu affairées.

L'Angleterre use et abuse trop souvent sans doute de ses privilèges de puissance insulaire pour contempler d'un œil froid, du haut de sa position inaccessible, les crises de l'Europe. Ce n'est pas qu'en sa qualité d'une des premières nations du monde elle ne soit intéressée comme d'autres aux événemens qui peuvent bouleverser le continent, à la paix ou à la guerre; mais elle s'est depuis longtemps accoutumée à se retrancher dans son égoïsme superbe. Elle voit les agitations sans s'y mêler; elle semble ne s'occuper quelquefois des crises de l'Occident ou de l'Orient que pour les envenimer par les polémiques de ses journaux ou pour se dérober au dernier moment, comme elle l'a fait dans les révolutions bulgares, auxquelles elle n'était certainement pas étrangère. Attentive à tirer parti de toutes les complications dans son propre intérêt, elle ne se compromet pas pour les autres et elle ne s'engage pas dans des alliances où elle n'a rien à gagner. C'est depuis longtemps sa politique étrangère. L'Angleterre a peut-être ses raisons; en réalité, elle a d'autres problèmes à résoudre, d'autres difficultés qui la préoccupent plus que les affaires de l'Occident ou de l'Orient, qu'elle ne peut pas éluder, et auxquelles ses gouvernemens, quels qu'ils soient, libéraux ou conservateurs, ont jusqu'ici de la peine à faire face. L'Angleterre ne peut faire un mouvement sans rencontrer devant elle cet éternel problème irlandais qui pèse sur toutes ses

pensées, sur toutes ses résolutions, sur le parlement comme sur le ministère, l'un et l'autre frappés d'une sorte d'impuissance. On ne peut pas en venir à bout, on ne peut pas même arriver à avoir une politique.

Les crises successives par lesquelles le cabinet de lord Salisbury est déjà passé, sans compter celles qui pourront venir encore, sont assurément la preuve la plus évidente des difficultés intimes de cette situation que les circonstances ont créée à l'Angleterre. Depuis qu'il s'est formé, au lendemain des élections qui ont renversé M. Gladstone, le ministère conservateur en est déjà à sa troisième ou quatrième métamorphose. Lord Randolph Churchill a le premier donné le signal de la dislocation en jetant cavalièrement sa démission de chancelier de l'échiquier à la tête du chef du gouvernement, et son successeur, M. Goschen, qui avait échoué aux élections, a eu une peine extrême à reconquérir un siège parlementaire, sans lequel il ne pouvait rester au pouvoir. Après ce premier changement, un autre membre moins connu du cabinet a encore donné sa démission. Aujourd'hui, c'est un des ministres les plus importans, le secrétaire pour l'Irlande, sir Michael Hicks Beach, qui se retire à son tour et qui est remplacé par un neveu de lord Salisbury, homme de talent, dit-on, M. Balfour. Sir Michael Hicks Beach paraît se retirer, il est vrai, sous le coup d'une infirmité qui lui rendait tout travail momentanément impossible. La maladie peut être réelle : il y a pourtant, il faut l'avouer, une singulière coïncidence entre cette retraite, dont personne ne parlait la veille, et une discussion récente du parlement où le ministre d'hier se laissait aller à tenir un langage irrité et brutalement menaçant qui soulevait un véritable orage au camp irlandais, même un peu parmi les libéraux les plus modérés. Sir Michael Hicks Beach cède au mal inexorable qui menace de le priver de la vue, c'est possible ; il plie aussi sous le poids d'une administration qui, depuis quelques mois, a vainement employé tous les moyens pour soumettre une population obstinée dans ses revendications ou, si l'on veut, dans sa révolte.

C'est l'Irlande et toujours l'Irlande qui est au fond de tout, qui est l'obstacle à tout, qui fait que le ministère, bien que temporairement assuré d'une majorité par l'alliance des libéraux dissidens, se sent paralysé et à chaque instant menacé dans son existence. Lord Salisbury ne se décourage pas sans doute : il répare les brèches de son ministère à mesure qu'une pierre se détache de l'édifice, et il tient tête au péril. Ces jours derniers encore, à l'inauguration d'un club national conservateur à Londres, il abordait la question avec une résolution virile. Il ne désespérait pas, disait-il, d'arriver au résultat désiré ; il a parlé toutefois, on le sent, en homme qui ne se dissimule pas ce qu'il y a de redoutable dans la situation. La vérité est que, depuis quelques mois, tout s'est encore une fois aggravé, tout a repris un aspect plus

menaçant en Irlande. Le « plan de campagne, » qu'on a appelé une illégalité, est suivi tous les jours par les fermiers et par la ligue. Le gouvernement a voulu poursuivre devant le pays les députés chefs de l'agitation, le jury s'est hâté d'absoudre les députés. Des évêques ont prêché ouvertement le refus de l'impôt, on ne peut rien contre eux. Les autorités elles-mêmes, les autorités anglaises envoyées dans l'île, se sentent impuissantes, désarmées, devant une résistance et des violences dont tout un pays est complice.

Comment remédier à cette situation? Il faut que la loi reprenne son empire, dit lord Salisbury, il faut que le gouvernement retrouve son action, qu'au besoin il demande au parlement une force nouvelle, des mesures plus énergiques et plus décisives! Le ministère a voulu commencer par vaincre l'obstruction irlandaise dans la chambre des communes; il a proposé un nouveau règlement parlementaire qu'on discute encore à l'heure qu'il est, et naturellement les Irlandais conduits par M. Parnell font tout ce qu'ils peuvent pour embarrasser et prolonger la discussion : ils épuisent jusqu'au bout les dernières ressources de l'obstruction! Le gouvernement finira par avoir le dernier mot, sans nul doute; le nouveau règlement qui simplifie la procédure parlementaire sera voté par beaucoup de libéraux aussi bien que par les conservateurs. C'est une difficulté écartée, soit. Que fera-t-on cependant le lendemain? que proposera-t-on? Lord Salisbury, assurément, ne déguise rien dans son dernier discours au club conservateur de Londres. Il déclare sans détour que l'Angleterre ne peut satisfaire les ambitions nationales de l'Irlande et s'exposer à « s'attacher au flanc une communauté hostile. » Il trouve que jusqu'ici, dans les conseils du gouvernement, on a montré trop de douceur et on n'a employé que des « remèdes à l'eau de rose, » qu'on n'écartera pas les dangers redoutables du jour avec des sentimens de ce genre et avec de l'optimisme, que des devoirs plus rigoureux s'imposent aux hommes publics. Il dit tout particulièrement qu'on ne peut pas vivre avec des jurés qui refusent d'aider le gouvernement à faire respecter les lois, qu'il « faut rendre les procès par le jury efficaces ou abolir le jury! » Le programme de la coercition est complet. Malheureusement, c'est là toujours la vraie question. Tant que le ministère parlera de défendre l'unité de l'empire britannique ou qu'il se bornera à réprimer des désordres matériels, il aura l'appui des libéraux séparés de M. Gladstone; le jour où il ira plus loin, où il touchera notamment à la garantie traditionnelle du jury, les libéraux refuseront vraisemblablement de suivre lord Salisbury, de reprendre avec lui la politique des répressions sans fin et sans mesure qui n'ont jamais servi à rien, qui n'ont réussi qu'à enflammer les passions et les ressentimens de l'Irlande en irritant ses plaies. De sorte qu'on n'est pas plus avancé qu'au moment de la chute de M. Gladstone, que l'Angleterre reste plus que ja-

mais sous le poids de ce douloureux problème irlandais et avec un ministère qui n'est rien moins qu'assuré de vivre.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La première quinzaine de mars a vu s'accentuer avec une grande vivacité, surtout dans les deux ou trois derniers jours, le mouvement de reprise dont la liquidation du 15 février avait déterminé le début. Les marchés financiers ayant manœuvré dans un ensemble parfait et l'amélioration s'étant produite en même temps sur toutes les valeurs, les changemens de cours ont été dus à la double influence des impressions relatives à la politique générale et de la situation de place résultant des liquidations effectuées avec une hâte si fébrile pendant la dernière crise. Les raisons spéciales qui pouvaient agir sur les prix de telle ou telle valeur ont été en quelque sorte fondues dans la masse des considérations d'ordre général, qui simultanément à Londres, à Berlin, à Vienne et à Francfort comme à Paris, ont commandé impérieusement la hausse.

Les impressions politiques se sont profondément modifiées. Alors que la crainte d'une guerre imminente avait pu seule expliquer la dépréciation du 3 pour 100 français à 77, du Hongrois 4 pour 100 à 75, de l'Italien à 92, la conviction du maintien de la paix a suffi pour ramener les fonds d'état presque au niveau où une spéculation hardie les avait poussés à la fin de novembre 1886.

La conviction du maintien de la paix est née du résultat des élections au Reichstag, des déclarations contenues dans le discours impérial lu à l'ouverture du parlement allemand, du vote du septennat militaire par cette assemblée, de l'attitude réservée de la Russie dans l'affaire de Bulgarie, de la répugnance manifeste de l'Autriche-Hongrie à s'engager dans une voie qui pourrait la conduire à un conflit armé avec la Russie.

La campagne des journaux allemands contre les intentions soi-disant belliqueuses de la France a été brusquement interrompue, et les agences télégraphiques ont cessé de tenir en éveil la curiosité publique par des révélations quotidiennes sur les préparatifs d'attaque ou de défense des deux côtés de la frontière franco-allemande. A Pest, les délégations austro-hongroises, réunies le 1er mars, ont voté les crédits demandés par le gouvernement commun pour armemens extraordinaires, mais le comte Kalnoky, tout en réclamant les ressources nécessaires pour la défense de l'empire, a fait les déclarations les plus rassurantes au point de vue des relations avec la Russie.

On aurait pu redouter que l'insuccès et la répression sanglante de la tentative d'insurrection contre la régence bulgare ne finissent par entraîner le gouvernement russe dans une politique d'intervention directe, devant laquelle il recule depuis si longtemps. Cette appréhension ne s'est pas réalisée; les organes officieux de la chancellerie ont annoncé que les incidens dont Silistrie et Roustchouk venaient d'être le théâtre ne feraient point dévier le tsar de la ligne de conduite qu'il s'est tracée en vue de conserver intacte sa liberté d'action.

C'est sous l'empire de ces impressions pacifiques que la spéculation à la hausse, après avoir reformé ses rangs au moment de la liquidation de fin février, s'est décidée à agir dans la seconde semaine de mars. Les capitaux abondent à tel point qu'à Londres, la Banque d'Angleterre a pu se décider à abaisser le taux de son escompte de 4 à 3 1/2 pour 100. Il existait un découvert important sur tous les fonds d'état. Le mouvement en avant a été lancé avec une résolution qui jusqu'ici semble avoir pleinement reussi. En une semaine, notre 3 pour 100 a monté d'une unité et demie, l'Amortissable et le 4 1/2 d'à peu près autant, l'Italien de 2 points, le Hongrois de plus de 3 unités, tout le reste à l'avenant.

Le relèvement est aussi brusque qu'avait été la dépréciation. Peut-être eût-il été préférable, au point de vue de la solidité de tout mouvement ultérieur, que la reprise eût procédé d'une allure moins rapide; mais, lorsque les circonstances extérieures et la situation de spéculation s'unissent pour jeter un marché dans une direction déterminée, c'est trop lui demander que de vouloir qu'il garde en tous ses mouvemens la juste mesure. Le comptant, livré à lui-même, pourrait à peine présenter ce caractère de pondération; la spéculation, quand elle a une fois reconnu qu'elle avait cédé à tort à un entraînement, se hâte généralement de se précipiter dans l'excès contraire.

Après tout, si l'on compare les plus bas cours atteints pendant la crise avec ceux du samedi 12 mars sur les fonds publics et sur les obligations de toute nature, on constate que ces dernières valeurs, dont la négociation ne se fait qu'au comptant, ont subi, depuis le commencement de l'année, des variations plus amples peut-être encore

que celles de la rente. Il s'en faut de bien peu, sur ce marché de l'épargne, que les cours de la fin de 1886 ne soient de nouveau inscrits à la cote.

La réduction du taux de l'escompte par la Banque d'Angleterre n'a pas peu contribué à encourager les idées de hausse; la logique voudrait que cette impression favorable eût été au moins contrebalancée par le fait du relèvement de l'intérêt servi par l'état aux bons du Trésor. Il n'en a rien été. La spéculation a passé outre, se disant que les besoins du Trésor sont toujours importans au début de l'année, alors que les rentrées des impôts ne peuvent encore se produire dans toute leur plénitude, surtout en ce qui concerne les contributions directes. Que si on objecte la provision que le Trésor a encore à son compte courant à la Banque et qui s'élève à 159 millions, on répond que l'administration des finances ne saurait être blâmée de vouloir se ménager des ressources en cas de besoin, ce qui est incontestable.

Il ne faut pas oublier que sur la rente 3 pour 100 un coupon trimestriel va être détaché le 16, ce qui ramène son prix réel à 81 francs.

La reprise de l'Italien, que la prolongation de la crise ministérielle n'avait pas réussi à entraver, a été accentuée par le maintien au pouvoir de l'ancien cabinet. Le fait que c'est encore à M. Depretis qu'est confiée la direction des affaires italiennes a enlevé une grande partie de sa portée inquiétante à l'annonce du renouvellement de l'alliance de l'Italie avec l'Allemagne et l'Autriche.

La persévérance de la Russie dans une politique de non-intervention concernant les affaires de Bulgarie ne pouvait que profiter aux valeurs ottomanes. Le 4 pour 100 consolidé a dépassé rapidement le cours de 14 francs, et la Banque ottomane celui de 500. Les obligations privilégiées (tabacs et douanes) ont repris également des cours plus élevés. Il est question d'un nouvel emprunt de 5 millions de livres turques, que la Porte négocierait avec la Banque ottomane et qui aurait pour garantie le solde disponible des douanes des ports provinciaux.

L'Unifiée atteint de nouveau 375 francs. Bien que l'abolition de la corvée impose de nouvelles charges au budget égyptien, la situation financière n'en reste pas moins excellente en ce qui concerne le service de la dette garanti par des revenus spéciaux et qui laissent des excédens. Aussi les acheteurs sont-ils plus confians que jamais, et l'on ne doute pas qu'avant peu, conformément aux stipulations des conventions de 1885, la retenue de 5 pour 100 faite depuis deux ans sur les coupons ne soit restituée.

A Berlin, les fonds russes ont regagné de 1 à 2 points, et la cote du rouble s'est un peu relevée. Avec les idées pacifiques, actuellement prédominantes, la liquidation des positions à la hausse engagées sur

ces valeurs à Berlin se fera aisément, sans atteinte trop vive portée au crédit de la Russie. La situation du marché de Berlin serait devenue très critique par suite d'une prolongation des inquiétudes du mois dernier. Le danger semble désormais évité.

Les syndicats puissans qui ont jusqu'ici conduit les destinées de la rente or hongroise, et dont l'abstention prudente, calculée, avait laissé ce fonds reculer jusqu'à 74 et 75, viennent de rentrer en scène avec leur valeur favorite et l'ont portée en trois ou quatre jours de 77 au-dessus de 80 francs. Il y a des ressources à créer à Pest comme à Vienne pour couvrir les dépenses d'armement; c'est-à-dire il y a des emprunts à émettre, et il convient de préparer le terrain à ces émissions prochaines. La rente or autrichienne a monté concurremment avec la rente hongroise et pour les mêmes raisons.

L'Extérieure a dépassé 66, ainsi que le Portugais 55. Ces deux titres n'ont plus que 1 ou 2 points à reprendre pour avoir regagné leurs plus hauts cours.

La hausse a été considérable sur la plupart des titres des établissemens de crédit. Le Crédit foncier de 1,330 a successivement remonté au-dessus de 1,380. La Banque de Paris s'est avancée de 700 à 745 fr., la Banque d'escompte de 460 à 475, le Crédit mobilier de 270 à 300, le Crédit lyonnais de 540 à 557, la Banque franco-égytienne de 487 à 515, la Banque parisienne de 382 à 430, la Banque russe et française de 475 à 490, la Banque des pays autrichiens de 480 à 500.

L'assemblée générale ordinaire du Crédit lyonnais a eu lieu samedi, 12 mars. Les bénéfices de l'exercice se sont élevés, déduction faite de tous frais et amortissemens, à 6,059,747 francs, somme suffisante pour la répartition d'un dividende de 15 francs par action et le report à nouveau d'une somme de 59,747 francs.

Les Chemins de fer français et étrangers présentent presque tous des excédens de recettes plus ou moins importans depuis le 1er janvier. Les résultats les plus significatifs à cet égard ont été obtenus par le Lyon, le Nord et l'Est, chez nous, et par le Nord de l'Espagne. Toutes les actions se sont relevées vivement : le Lyon de 27 francs, le Midi de 20, le Nord de 22, l'Orléans de 17, le Bône-Guelma de 15, les Autrichiens, le Nord de l'Espagne et le Saragosse de 5, les Méridionaux de 16 à 756.

Les Voitures ont été portées de 670 à 690, le Gaz de 1,445 à 1,470, la Compagnie transatlantique de 505 à 515, le Suez de 1,960 à 2,030. Le Panama s'est tenu sans changement aux environs de 490.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

UN

HOMME D'AUJOURD'HUI

ROMAN D'UN CONTEMPORAIN.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Le jour allait paraître. Au loin, vers l'est, dans l'axe de la vallée, une lueur blanche, encore vague, semblait errer sur la croupe des collines, tout en bas du ciel, comme hésitante, prête à monter au-dessus de l'horizon, à s'y épanouir en un resplendissement de gloire, ou à se dissiper avec les brouillards légers d'une tiède nuit de septembre. Et, derrière les vitres de deux des fenêtres sans contrevens du petit manoir d'Estreville, vacillaient, agonisantes, des flammes de bougies à bout de mèche.

Cette pièce du premier étage, où l'on veillait ainsi jusqu'à l'aube, était un assez grand cabinet de travail, tendu de tapisseries effilochées, garni de vieux meubles de chêne, une salle de noble apparence, mais surtout de rigide aspect, avec le je ne sais quoi de lamentable et de sombre des gîtes héréditaires où trop d'existences humaines se sont consumées sans renouvellement de l'air intérieur ni rajeunissement du décor. Le mobilier, en sa vétusté de bon aloi, n'avait rien qui rappelât les antiquailles de pacotille dont on s'en-

toure volontiers aujourd'hui, rien qui trahît la recherche ni la convention : il avait vieilli sur place, dans une vieille demeure ; mais il n'en était pas plus gai pour cela.

Au centre de la pièce, un massif bureau sculpté se dressait, supportant des paperasses, timbrées pour la plupart à l'effigie du fisc, ainsi que deux lourds candélabres à trois branches, en haut desquels dansaient les lumières mourantes. Devant le bureau, un jeune homme était assis, la taille courbée, le front pensif. Il feuilletait les papiers étalés sous ses yeux, prenait de temps à autre une note, inscrivait un chiffre, puis s'arrêtait, réfléchissait une seconde et passait outre, se hâtant de plus en plus, avec l'évident désir d'en finir, la précipitation nerveuse qu'on apporte à l'achèvement des longues besognes, des tâches ingrates ou des recherches décevantes. — C'était un grand garçon de vingt-cinq ans environ, aux cheveux châtains et bouclés, à la barbe blondissante, avec des traits irréguliers et assez mâles ; un peu frêle de charpente, mais beau de sa jeunesse encore saine et de la douceur de ses yeux bruns à cils noirs.

Une bobêche éclata. Le jeune homme alors, classant rapidement ses papiers, — dont quelques-uns, jaunis et maculés, devaient être des baux et des contrats centenaires, — les rassembla, en fit une liasse qu'il jeta dans un tiroir, se leva, souffla les bougies et ouvrit l'une des deux fenêtres.

L'air vif et parfumé du matin pénétra dans le grand cabinet, tout empuanti par un brouillard dense de fumée de tabac déjà froide, lequel confondait sa senteur écœurante avec les fades relens qu'exhalaient les vieilleries du lieu. Et le jeune homme respira longuement, emplit avec volupté ses poumons de ce souffle frais qu'a la terre au réveil et qu'elle expire, comme une pure haleine, pour le délice matinal des êtres.

L'étroite cour sablée s'éclairait. Sous un porche en ruines, débris architectural de quelque édifice encore plus antique que le manoir, un chien de garde s'étirait, après avoir agité silencieusement sa queue en regardant vers la fenêtre. Des bruits confus de basse-cour et tout un lointain remue-ménage de ferme qui s'éveille arrivaient par la droite, tandis que, par la gauche, une oreille exercée pouvait, sans trop de peine, malgré l'épais rideau d'arbres masquant, de ce côté, le paysage, percevoir le murmure lent et sourd d'une mer tranquille, régulier comme la plainte d'un blessé qui sommeille. Dans la direction de la vallée, la vue s'étendait librement au loin, le petit château s'élevant sur le penchant d'une de ces ondulations verdoyantes qui s'étagent presque parallèlement à l'embouchure de la Seine, et qui forment une série de vallons fertiles, un peu en arrière de la route de Honfleur à Trouville. Un

rayon perça bientôt les nuages gris de perle qui se promenaient nonchalamment au ciel et mit un éclair doré dans la vitre à compartimens sur laquelle le jeune homme appuyait maintenant sa tête, à demi renversée, en une attitude de fatigue et d'ennui.

— Bonjour, monsieur Fabien! lui cria une vieille servante qui traversait la cour. C'est tôt levé!

— Bonjour, Tonine.

Et, un instant après, un domestique à cheveux blancs le saluait à son tour d'un bonjour familier, où se devinait aussi quelque surprise.

— Bonjour, Blaisiot, répliquait le rêveur en refermant sa fenêtre, comme si ces matinales salutations l'eussent importuné.

Une minute encore, il regarda dans la cour, à travers ses carreaux, dans la cour étroite autour de laquelle les vieux murs gris, habillés de lierre, formaient un vert rempart jetant de l'ombre sur le sable jaune qui se dorait au soleil. C'était gai comme peut l'être une cour de cloître au lever du jour; — car il ressemblait bien à un cloître, le petit castel aux fenêtres ogivales, aux longues gargouilles de pierre, aux toits pointus et aux balustres ouvragés.

Après cette contemplation distraite, celui qu'on avait appelé Fabien traversa la pièce voisine, — une chambre à coucher, — meublée dans le même style que le cabinet de travail et d'une manière presque identique, mais avec un énorme lit à baldaquin en plus, qui n'avait pas été foulé cette nuit-là, et dont les draps entr'ouverts paraissaient attendre encore un dormeur. Puis, le jeune homme entra dans un cabinet de toilette installé, au contraire, d'une façon toute moderne. Et, quand, au bout d'une demi-heure, il en ressortit, rafraîchi et reposé par de copieuses ablutions à l'anglaise, il se trouva face à face avec une dame d'un certain âge, en grand deuil comme lui-même.

— Ma mère!.. Vous avez bien dormi?

— Merci, mon enfant... Mais, toi?

Elle désignait du doigt le lit non défait.

— Tu ne t'es pas couché?.. Tu as eu tort... Enfin, je le comprends... Eh bien! as-tu pris une décision?

— La décision était prise d'avance, ma chère mère. Vous n'avez jamais pensé que je pusse vendre cette maison, dont je porte le nom, et où vous avez constamment vécu, et cela pour augmenter mon revenu de quelques milliers de francs... Les choses resteront, quant à présent, ce qu'elles sont; c'est à moi de les améliorer.

Il y avait dans cette protestation un mélange de chaleureuse conviction et d'involontaire dépit; mais la nuance était à peine saisissable, et Mme d'Estreville ne la saisit point. Un élan de recon-

naissance, de fierté maternelle peut-être, la porta dans les bras du jeune homme. Après cette étreinte, elle s'assit sur une chaise basse, une sorte de prie-Dieu, à côté du lit monumental et en face d'un portrait d'homme qui avait avec Fabien une de ces ressemblances, souvent fort vagues, que l'on qualifie d'airs de famille. Elle attira près d'elle son fils, le contraignit presque de s'agenouiller, et, lui passant un bras au cou :

— Avant tout, dit-elle, je te veux heureux, entends-tu?.. Pour rien au monde, je n'accepterais de voir passer sur ta figure ces nuages de tristesse qui assombrissaient parfois *sa* physionomie et auraient dû me gâter mon bonheur... Il a peut-être été moins heureux que moi, mon pauvre Robert, mais c'est seulement à présent que je m'en avise.

Elle levait, en parlant, ses yeux mouillés vers le portrait. — C'était une bonne mère que Mme d'Estreville, et ç'avait dû être une bonne et fidèle compagne pour celui qu'elle pleurait. Ses traits manquaient de relief, l'expression de son visage était un peu terne ; on reconnaissait, visible sur sa personne, l'estompage particulier que produit la vie de province, laquelle efface les contours à la longue, en haine de l'originalité et du caractère. D'ailleurs, c'était, sans aucun doute, une nature simple que celle-là. Mais cette physionomie veule se recommandait par un air de grande douceur et aussi par une certaine dignité, probablement inconsciente, tant le reflet en était fugitif et peu éclatant. — Tout autre était Fabien. Assez grand, élancé, très élégant, c'était un jeune Parisien, venant de Paris et y retournant. Il était agréable sans beauté, distingué sans noblesse, imposant sans prestige, réunissant en lui toutes les qualités superficielles qui peuvent donner le charme, à défaut de mérite. Du reste, visiblement intelligent et bon enfant.

— Oui, reprit Mme d'Estreville, moi, j'ai toujours vécu ici, ici et à Lisieux. Ton père, lui, avait habité Paris; au fond, il la regrettait, cette grande coquine de ville... Et, la preuve qu'il la regrettait, c'est qu'il a voulu que tu y fusses élevé... Il souffrait aussi de la médiocrité de notre fortune... Bien sûr, tu n'en souffres pas trop, toi?

— Mais non, ma mère, répondit Fabien, avec un sourire un peu forcé. Notre fortune est suffisante... pour le présent; quant à l'avenir, je m'en charge.

— Il me semble, en effet, que dix-huit mille francs de rente, c'est bien assez. Tu es fils unique.

— C'était assez jadis... Mais, aujourd'hui!

— Ah! oui, aujourd'hui!.. Tu dis comme ton père. Aussi a-t-il tenu à te mettre à même d'augmenter tes ressources.

— Et je lui en suis profondément reconnaissant, croyez-le. Si même quelque chose pouvait me rendre sa mémoire plus respectable et plus chère, ce serait le constant souci qu'il a eu de faire de moi un homme de ce temps-ci, armé de pied en cap pour la grande lutte moderne...

— Qui est encore la conquête de la Toison d'or, n'est-ce pas? interrompit Mme d'Estreville avec un sourire triste. Enfin, il l'a eu, ce souci!.. Que de fois lui ai-je entendu répéter : « Il faut être de son temps; il faut être riche : le reste est fini. Avec des quartiers de noblesse et toutes les vertus de la terre, un homme pauvre est aussi dépaysé, aussi embarrassé, dans notre société contemporaine, que pourrait l'être un sauvage n'ayant apporté, pour vivre parmi nous, que sa monnaie de coquillages. » Voilà pourquoi tu as été envoyé au collège Laplace, le plus moderne, à ce qu'il paraît, des établissemens d'éducation... Tu sais que ce n'est pas moi qui ai prêché pour ce saint-là...

— Qu'auriez-vous donc voulu? Que voudriez-vous donc? demanda Fabien avec un commencement d'impatience.

Mme d'Estreville attira sur son épaule la tête du jeune homme et répondit :

— J'aurais voulu et je voudrais encore te garder ici... Oh! pas comme cela, pas si près... Je suis raisonnable... Mais, va, mon Fab, il y a du bonheur ailleurs qu'à Paris.

Fabien se dégagea doucement.

— Ma bonne mère, dit-il en se levant, je crains que vous ne vous rendiez un compte exact ni des conditions actuelles de la vie, en général, ni des nécessités particulières de notre situation... Ces papiers, qui m'ont été remis par le notaire, je les ai examinés avec le plus grand soin. C'était votre désir, quoique la mort de mon père date seulement de quelques jours. Vous teniez à ce que je fusse, le plus tôt possible, en mesure de me prononcer sur l'opportunité d'une vente qui, pensiez-vous, aurait chance d'augmenter nos maigres revenus... Eh bien! la vérité est que cette vente, douloureuse pour vous et pour moi, ne nous procurerait pas un grand avantage. Laissons donc les choses en l'état. Vous pourrez continuer à vivre ici, comme par le passé; votre pauvre douaire, joint à votre dot, vous permettra de ne rien changer à vos habitudes, si modestes d'ailleurs, et votre présence sera même fort utile, étant donné mon éloignement.

— Merci, mon enfant, pour les bons sentimens que tu me témoignes.

— Vous n'avez jamais douté de mon affection ni de mon dévoûment, je suppose?

— Non, certes... Mais, puisque tu veux garder Estreville, pourquoi ne songes-tu pas à t'y établir?

— Parce que j'ai besoin de gagner de l'argent, ma chère mère.

— Il t'en faut donc beaucoup?

— Dame! le plus possible... En tout cas, sensiblement plus que je n'en ai... Je vous avouerai que je me croyais appelé à avoir un peu plus de fortune que mon père ne m'en a laissé... Ce n'est pas avec huit ou neuf mille francs de rente dans le présent et un avenir indécis...

— Oh! l'avenir, l'avenir... Il y a ma mort, d'abord, pour y pourvoir... Ensuite, le mariage peut-être.

— Peut-être! C'est trop vague... Et puis, quelle probabilité qu'un mariage se présente pour moi dans ce pays?

— Un mariage d'argent n'est pas trop probable, j'en conviens; mais une union heureuse, bien proportionnée...

— Quinze mille livres de rente en tout, pour un ménage et les enfans à naître, comme disent les notaires! Car c'est là, sans doute, ce que vous appelez une union bien proportionnée. Grand merci!.. Dites-moi donc, sans plus tarder, maman, que vous avez en tête quelque projet.

— C'est vrai. Mon rêve, toutes les mères en ont, de ces rêves-là, mon rêve était de te voir épouser notre voisine.

— Marie-Thérèse! Mlle de Nargues?

— Oui.

— D'abord, elle a vingt-quatre ans, à peine un an de moins que moi. Ensuite, nous nous sommes connus tout petits et souvent perdus de vue sans aucun désespoir apparent. Nous avons eu le temps de nous aimer et l'occasion d'en souffrir, sans jamais penser à ceci plus qu'à cela. Je ne sache pas un seul mariage d'inclination perpétré dans de telles conditions... Je n'aime pas Marie-Thérèse, Marie-Thérèse ne m'aime pas; donc, nous ne nous aimerons jamais.

— Es-tu bien sûr qu'elle ne t'aime pas?

Fabien regarda sa mère avec un étonnement sincère, où se mêlait un soupçon de curiosité, de cette curiosité que provoqueront éternellement, chez les hommes aussi bien que chez les femmes, les demi-révélations du genre de celle qu'il entendait.

— Bah! Elle m'aimerait, cette belle esseulée?.. Et, à propos de quoi, grand Dieu?

Mme d'Estreville allait répondre, quand, par une finesse de femme, elle s'avisa qu'il serait mieux de s'en remettre à son fils du soin de tirer lui-même la chose au clair.

— Tout cela importe médiocrement, dit-elle, maintenant que tu es déterminé à me confier la garde d'Estreville pour t'en retourner

à Paris. Le fait n'aurait eu d'intérêt que si tu avais eu le désir de rentrer au bercail et de faire toi-même valoir ta terre... Et je persiste à croire que cette résolution en eût bien valu une autre. Quoique la maison ne soit pas grande, il y a de la place pour tout le monde ici. Tu as ton appartement, celui-ci; tu auras le mien, qui était celui de ton père, quand tu voudras, car il me suffira d'un coin... Et puis, le Buttard est une annexe tout indiquée pour Estreville : un kilomètre par la route ; cinq cents mètres par les prés... Enfin, ça ne te va pas : oublie ce que j'ai dit... Et, tu repartiras bientôt?

— Pas tout de suite, bien entendu, chère maman, répliqua Fabien d'un ton de reproche. Vous ne me croyez pas capable de vous quitter si peu de temps après la...

— Je pensais que tes affaires...

Mme d'Estreville était et surtout avait dû être fort affligée de la mort de son mari ; mais elle avait évidemment un peu de la philosophie des âmes simples à l'égard de la mort : elle se retournait déjà vers la vie, vers l'avenir, que son fils et les intérêts de son fils représentaient si clairement à ses yeux.

— Mes affaires attendront, dit le jeune homme.

— Et tu as l'espoir de réussir?

— Dites : la certitude... Du moins en tant qu'il s'agit de réussite modeste. Les cinquante mille francs que mon père a bien voulu me donner, il y a trois ans, pour me permettre d'entrer chez un agent de change, me rapportent, même en temps ordinaire, deux ou trois fois plus qu'un autre placement. Je vais pouvoir mettre encore cinquante ou soixante mille francs dans la charge... L'instruction pratique que j'ai reçue m'a fait avoir tout de suite, vous le savez, une situation assez importante dans la maison ; cette situation ne peut que devenir meilleure de jour en jour, et elle est déjà très bonne. Que les occasions se présentent : à trente-cinq ans, j'aurai ma fortune faite... Et alors, je me marierai, mais bien, je vous en réponds !

— Le ciel t'entende et te bénisse, mon enfant !

II.

La matinée était fort peu avancée. Fabien d'Estreville, ayant promené ses regards autour de lui, — des regards indifférens, à peine nuancés de tristesse, même après qu'ils eurent rencontré le portrait du défunt, — repassa dans son cabinet de travail, déchiffra les titres de quelques vieux volumes alignés sur les rayons poudreux d'une bibliothèque vermoulue, alluma un court cigare, qui

alla bientôt rejoindre, sur les carreaux de la cheminée, toute une jonchée de bouts de cigarettes, et se décida enfin à sortir.

Sa démarche trahissait le désœuvrement et l'ennui. Dans la maison des aïeux, dans le gracieux domaine, espèce de petite seigneurie dont la mort récente de son père venait de lui conférer l'investiture, il se sentait dépaysé comme un étranger. C'était à peine, au reste, s'il y avait vécu.

A treize ans, il avait été dirigé sur Paris, pour être interné dans un collège de création récente, un établissement modèle, fondé par l'initiative d'un groupe de savans, d'industriels et de grands commerçans, qui nourrissaient l'ambition de doter enfin leur patrie d'une pépinière d'hommes utiles, d'hommes pratiques. Là, on lui avait appris les élémens de toutes les sciences, d'après des méthodes entièrement neuves; puis, on l'avait saturé d'économie politique, de comptabilité et de gymnastique; après quoi, on l'avait mis à la disposition de sa famille et de son pays. Sa famille n'avait guère profité de cette solide éducation, — qui, du reste, n'est destinée que secondairement à faire la joie des parens. Le jeune homme, en effet, avait cru devoir entrer presque aussitôt dans une maison de banque, en vue d'un prompt apprentissage des affaires, pour passer ensuite chez un agent de change, où il s'était fixé, grâce au lest pécuniaire dont son père avait su le garnir à propos. Il venait à Estreville quatre ou cinq fois l'an, aux fêtes chômées; c'était tout.

Au surplus, M. d'Estreville n'avait garde de se plaindre. Son dada, sa marotte, c'était que son fils devînt un homme utile. Et, certes, ce désir était légitime de la part d'un oisif ennuyé et mécontent. Seulement, M. d'Estreville entendait surtout l'utilité dans le sens de la richesse, en sorte qu'il ne s'était peut-être pas tout à fait assez préoccupé de l'éducation morale du jeune homme. Celui-ci, depuis que le curé d'Hottetot, — la commune dont dépend Estreville, — avait cessé de lui apprendre le catéchisme, n'avait reçu, en fait d'enseignemens moraux, que les courtes leçons, d'ailleurs irrégulières, d'un vicaire admis par tolérance à évangéliser, de loin en loin, les élèves catholiques du collège Laplace. Hormis ces instructions aussi sommaires qu'intermittentes, aucune notion de morale désintéressée n'avait pénétré dans ce jeune esprit, et c'eût été un grand miracle que le cœur, à pareil régime, ne se fût pas presque complètement séché.

Il faut savoir quel impérieux besoin de logique régit la formation des jeunes âmes, pour comprendre ce que l'on risque à bannir de l'éducation ce qui en a fait jusqu'à présent la base. Même en tenant pour réelle et démontrée l'impossibilité de

rien prouver dans l'ordre surnaturel, il faudrait encore inventer des dogmes et des axiomes métaphysiques pour élever les enfans. Car on n'impose rien au plus chétif esprit sans l'appuyer sur un principe supérieur, — supérieur à la commune essence. — Mais tout cela est si banal que l'on n'ose presque plus en parler, et que les bons progressistes, novateurs, ou autres artisans des réformes scolaires, se sont même dégoûtés d'y songer.

On n'avait donc rien imposé à Fabien d'Estreville, et il n'avait rien accepté, hors l'obligation de prendre la vie comme elle est et d'en tirer le meilleur parti possible au point de vue de la jouissance. Pour lui, — ainsi que pour tous les nourrissons du principe utilitaire, — l'utilité générale se confondait avec son avantage particulier; ce qui explique qu'il eût toutes les peines du monde à éprouver un sentiment qui ne fût pas résoluble par la *règle de trois* ou *la conjointe*. Cependant, soit phénomène d'atavisme, soit imperfection personnelle, quelque chose en lui avait résisté aux méthodes nouvelles : un instinct de délicatesse extérieure se manifestant dans l'expression des sentimens plus que dans les sentimens mêmes, et pouvant donner le change sur le néant vrai de la sensibilité en cette âme atrophiée. A part cela, c'était bien l'homme du jour, l'homme nouveau modèle : sans croyances déterminées, sinon sans inquiétudes vagues de l'esprit; ayant le sens pratique de la vie, avec plus d'appétits que de passions et moins de perversité que d'égoïsme.

Le jeune homme fit le tour de l'habitation, pour gagner une barrière donnant sur la cour d'une ferme qui était partie intégrante de son domaine. En passant devant l'écurie du manoir, il fut interpellé par le vieux serviteur qui lui avait, une heure auparavant, jeté un matinal bonjour :

— Hé! monsieur Fabien, vous voilà parti pour la promenade?.. Savez-vous quoi? Vous devriez prendre le vieux Roussillon. Ça trotte encore et ça ne fiche rien, sauf respect. Faut que je le promène tous les jours, à seule fin qu'il n'engraisse pas jusqu'à crever... Et il prend bien la selle, mieux que la voiture même : en moins de trois quarts d'heure de temps, avec vous sur le dos, il serait à Pont-l'Évêque.

Le bonhomme, tout sec, tout recroquevillé, mais encore vigoureux et bien portant, se tenait sur le seuil de l'écurie, l'étrille et la brosse en mains, montrant du regard à son maître un honnête cheval campagnard, auquel son poil rouge avait pu valoir le nom qu'on lui donnait tout aussi bien que son origine, assez incertaine et problématique d'après les signes externes.

— Et que voulez-vous que j'aille faire à Pont-l'Évêque, mon brave Blaisiot?

— Je disais Pont-l'Évêque par une manière de parler... Je voulais dire que vous devriez vous promener à cheval de temps en temps, que ça vous ferait du bien, quoi!

— Et à la bête aussi, hein?

— Dame! c'est clair que ce ne serait point pour lui faire du mal... ni à moi non plus, parce que j'ai de l'ouvrage, un peu... Mais ce que j'en dis, c'est surtout pour vous. Vous venez d'avoir du malheur; faut vous distraire, faut vous remuer.

— Monter à cheval là-dessus? fit le jeune homme en lançant un dédaigneux coup d'œil à la croupe flamboyante et hérissée du roussin. Merci bien!

— Attelez-le, alors. Il y a le cabriolet et l'américaine...

— Ma foi, non!.. Promenez-le, Blaisiot, promenez-le, tant que ma mère n'en aura pas besoin.

— Ah! il y a seulement dix ans, M. Fabien n'en faisait pas tant fi! Je le sellais souvent, dans ce temps-là!

— Que voulez-vous, Blaisiot? En dix ans, nous avons tous vieilli.

— Ça, c'est vrai... On a même eu le temps de mourir.

Le vieux se remit à étriller sa bête en grommelant.

— Dites-moi donc, Blaisiot, reprit tout à coup M. d'Estreville, la barrière qui est entre les deux prés, là-haut, entre le pré du Buttard et le nôtre, est-elle toujours ouverte, comme autrefois?

— C'est-à-dire qu'elle n'est pas cadenassée.

— Bon; c'est ce que je vous demandais.

— Souventes fois, mam'selle Marie-Thérèse, dans la belle saison, passe par là, pour venir voir madame.

— Il y a longtemps que cette vieille cousine qui vivait avec elle l'a quittée?

— Une couple de mois, peut-être bien; pas davantage.

— Elle est bien seule maintenant, dans sa maison du Buttard!

— Ça, oui. Mais guère triste, malgré tout, et avenante quand même avec le monde. C'est curieux qu'elle ne soit pas venue cette semaine, autant dire depuis la mort de monsieur... La discrétion, faut croire... De coutume, on la voit passer par ici quasiment tous les deux ou trois jours.

Fabien se dirigea vers la ferme, de son même pas indolent, qui ne devait pourtant point lui être habituel, car, à la vivacité de son regard et à la brusquerie de certains gestes, on devinait sans peine une nature nerveuse, active, agitée. Il semblait chercher autour de lui quelque chose à quoi s'intéresser et ne trouvait évidemment rien qui méritât de retenir son attention. Ni le charme mélancolique du manoir, dont les sculptures, baignées de lumière, souriaient au

lieu de grimacer, ni la plantureuse poésie d'un verger attenant, dont les arbres tortus, déjà chargés de fruits, inclinaient vers l'herbe grasse leurs branches difformes et généreuses, ni les cimes cuivrées des hauts peupliers, rouges sous le soleil comme des fers de lance dans une fournaise, ne lui arrachaient un clin d'œil admiratif ou recueilli. Il marchait en jouant avec sa canne, toujours songeur, toujours ennuyé.

Il traversa ainsi la ferme, où grouillaient des peuplades de bêtes, volatiles et quadrupèdes, ne s'arrêtant que pour contempler, deux minutes, une paire de bœufs qu'on attelait, tout en répondant quelques mots au salut du fermier. Et il parvint à une solide barrière, presque toute de bois brut, fermant l'entrée d'un champ qui s'élevait en pente douce jusqu'au sommet de la colline. Il ouvrit la barrière, en faisant glisser deux poutrelles dans leurs colliers de fer; puis, il se mit à gravir la pente verte, le long d'une haie vive. En haut, on apercevait, derrière un petit bouquet de bois, une maison de briques, d'aspect fort simple, mais admirablement située. Le paysage ensoleillé était merveilleux dans sa grâce rustique. Quelques vaches broutaient l'herbe encore fraîche et drue sous les pommiers; de vastes prairies mamelonnées s'étendaient à gauche, tandis qu'à droite apparaissait, comme le fond lumineux d'un abîme lointain, mis à nu par le brusque affaissement des coteaux, la mer immobile et resplendissante. La chaleur était lourde déjà, présageant un orage pour la fin du jour; mais, à mesure que le promeneur montait, une brise à peine tiédie, venue de loin par-dessus les vergers, rafraîchissait son front, ainsi qu'un souffle embaumé. Arrivé à l'extrémité du pré, et au moment d'enjamber un ruisselet qui en marquait la limite, il hésita, regardant du côté de la maison, dont il n'était plus séparé que par le petit bois. Il ne vit personne, parut se faire scrupule de s'avancer davantage sans que rien eût révélé son approche, et finalement s'assit à l'ombre d'un jeune pommier, planté tout près du ruisseau. Mais bientôt les rayons de plus en plus piquans du soleil étant venus le taquiner et lui démontrer l'insuffisance de l'abri qu'il avait choisi, il franchit le petit cours d'eau et pénétra sans plus de façons sous bois, après avoir réfléchi, sans doute, qu'il n'était pas plus chez lui en-deçà de ce Rubicon en miniature qu'il n'y serait au-delà, et que les rapports de bon voisinage qui avaient toujours existé entre les habitans d'Estreville et ceux du Buttard autorisaient bien des hardiesses de ce genre.

Commodément installé, dès lors, sous l'ormaie fraîche et touffue, il songea tout naturellement à se demander ce qu'il était venu faire dans ces parages. Le désœuvrement et la flânerie ne l'y avaient

pas seuls amené, il le reconnaissait. Mais il s'étonnait qu'une parole de sa mère sur les sentimens probables ou possibles de Marie-Thérèse de Nargues, leur voisine, eût suffi pour lui donner le désir de revoir la jeune fille. En fait, il ne l'avait pas vue et ne s'était guère soucié de la voir depuis deux ou trois ans. L'autre semaine, à l'enterrement de M. d'Estreville, il se souvenait bien de lui avoir serré la main, sous le porche de l'église d'Hottetot; mais c'était à peine s'il l'avait aperçue à travers ses pleurs, — car le petit orgue du curé, sous les doigts d'un virtuose inconnu, avait magnifiquement vibré vers la fin du service et lui avait arraché des yeux tout un déluge de larmes, jusque-là refoulées sur son cœur... Enfin, qu'était-ce au juste pour lui, cette Marie-Thérèse? Un peu moins que n'aurait voulu sa mère, un peu plus qu'il n'avait dit. C'était un souvenir, non pas de son enfance, mais de son adolescence, la première figure féminine qui eût traversé sa vie. Il ne l'avait pas aimée; seulement, ses premières visions d'amour, l'idéal impersonnel de ses premières, de ses seules aspirations sentimentales, avait eu quelque chose de Marie-Thérèse de Nargues. — Les adolescens qui rêvent sont comme les poètes qui composent : ils font des emprunts à la réalité; on n'est jamais l'auteur de tout ce qu'on invente.

Mlle de Nargues habitait le Buttard depuis huit ou neuf ans, au plus. Encore ne l'avait-elle pas habité, dès l'origine, toute l'année. Son père, un ancien officier, resté veuf avec de la fortune et ayant démissionné trop tôt, avait voulu s'occuper d'affaires, et ses occupations lui avaient coûté beaucoup plus d'argent qu'elles ne lui en avaient rapporté. S'étant rendu acquéreur du Buttard, dans le dessein d'y établir sa résidence d'été, il avait fini par s'y retirer absolument, en compagnie de sa fille, très diminué de fortune comme d'illusions et de santé. La jeune fille, douée d'un caractère séraphique, n'avait pas paru se douter qu'on la sacrifiât. Elle avait pris immédiatement son parti de cette vie nouvelle, avait soigné son père avec dévoûment, avec abnégation, jusqu'à la fin; puis, aussitôt après la mort de M. de Nargues, elle avait appelé près d'elle une parente âgée, vieille fille sans fortune, avec qui elle avait essayé de partager sa très modeste aisance. Mais elle avait reconnu, sans doute, à la longue, que les jeunes ne sont pas faits pour être attelés avec les vieux, et elle s'était affranchie récemment, au moyen d'un sacrifice pécuniaire, d'une communauté d'existence qui menaçait de devenir infernale, tant les exigences de la vieille fille tournaient à l'aigre. Marie-Thérèse voulait vivre seule désormais, disant avec un sourire : « Décidément, c'est assez d'une vieille fille dans une maison! »

Fabien était au collège depuis plusieurs années déjà, lorsque les de Nargues avaient fait leur apparition dans le pays. Ses relations

avec la jeune fille s'étaient donc nécessairement bornées à quelques promenades, pendant les jours de vacances. Or, à moins d'avoir une nature exceptionnellement affective, ce qui n'était pas le cas du jeune d'Estreville, de semblables précédens ne sauraient autoriser qu'une confuse sympathie. Et tel était bien, en effet, le sentiment que Fabien avait voué à Marie-Thérèse, s'il lui en avait voué quelqu'un, s'il ne s'était pas contenté de garder, de ses courts et fugitifs rapports avec elle, une aimable impression, sans chercher à en définir la nature. Mais, outre que sa pensée, aux heures des juvéniles effervescences, avait eu de spontanés retours vers cette image de femme, première en date dans ses souvenirs, il n'était pas en son pouvoir de se soustraire à l'aiguillon de la plus naturelle des curiosités : on veut toujours savoir par qui l'on est aimé et comment ; et l'on s'en inquiète d'autant plus que l'on se sent ou que l'on se croit moins apte à aimer soi-même.

Était-elle jolie, vraiment jolie, cette Marie-Thérèse? A vrai dire, il ne savait trop. Lors de la première apparition qu'elle avait faite à son horizon, c'était une grande fille mince, un peu anguleuse, qui avait de beaux cheveux châtain clair et de grands yeux d'un vert pâle, avec des traits assez ordinaires. Quelquefois, il n'en faut pas davantage à la nature pour réaliser un chef-d'œuvre vivant, le dernier effort d'élaboration qu'accuse l'âge ingrat une fois accompli ; et de tels ingrédiens ont souvent suffi à préparer l'éclosion d'une beauté rayonnante. Mais, parfois aussi, ce sont de bien vulgaires papillons qui sortent de ces chrysalides douteuses, surtout quand la finesse de la taille n'était que de la maigreur.

Comme Fabien d'Estreville, les yeux tournés vers la maison, — qu'il pouvait apercevoir entre les arbres, au-delà d'un jardinet très soigné et clos d'un simple treillage, — venait de s'avouer qu'il serait flatté de se savoir aimé d'une jeune personne ayant la taille bien prise, Mlle de Nargues parut en haut du petit perron qui dominait le jardin. Elle était vêtue de gris, coiffée d'un grand chapeau de paille blanc, en forme de cloche, qui lui couvrait la moitié du visage, et tenait à la main une corbeille vide. Une femme d'un certain âge la suivait, une servante fort proprement habillée, qui portait aussi un panier.

Il ne fallut à Fabien qu'un coup d'œil pour deviner que, sous la robe d'alpaga, toute simple et toute droite, de Mlle de Nargues, se cachait un corps superbe, robuste et flexible, svelte et sain. Cette agréable constatation lui chatouilla d'avance l'amour-propre. Mais il ne fut pas sans concevoir quelque embarras en voyant la jeune fille se rapprocher des ormes à l'ombre desquels il méditait. Elle allait d'un pas léger, cueillant, de loin en loin, dans les carrés et

les plates-bandes de son jardin, des herbes et des plantes potagères, quelquefois aussi des fleurs. Et elle fut bientôt contre le treillage, à vingt-cinq ou trente pas du jeune homme, qui, d'abord couché tout de son long sur le sol, avait repris une posture moins abandonnée et replacé son chapeau sur sa tête. L'incognito n'étant pas tenable à cette distance, Fabien mit le chapeau à la main et s'avança jusqu'à la clôture.

— Mademoiselle, dit-il en s'inclinant, permettez-moi d'espérer qu'il n'y aura pas de procès-verbal, pour cette fois. Je suis sur vos terres, et elles sont closes... Il y a même un grand luxe de clôtures chez vous : des barrières, un cours d'eau, et enfin cette palissade, que je ne franchirai qu'après autorisation formelle...

Par une instinctive et involontaire coquetterie, la jeune fille, en entendant la voix de Fabien, s'était brusquement débarrassée de sa disgracieuse coiffure, découvrant ainsi du même coup les nattes épaisses de sa chevelure à reflets blonds, tordues derrière la tête, en leur pêle-mêle matinier, et un visage rosé, d'une idéale carnation. — Assurément, ce n'était point une beauté selon la formule usuelle que Marie-Thérèse, à ne considérer surtout que ses traits, peut-être trop accentués. Le front, en effet, était un peu large, le nez un peu long, la bouche un peu grande, les lèvres un peu grosses, le menton un peu carré. Mais, d'abord, tous ces défauts s'harmonisant à merveille les uns avec les autres, il était permis de les prendre pour des qualités, pour les perfections concordantes d'un type achevé, réalisant le souverain concept d'une esthétique supérieure ; et, ensuite, quand une femme a de beaux cheveux, de beaux yeux, de belles dents, une jolie taille et la peau fine, personne ne se doit aviser de lui demander autre chose, si ce n'est ses rivales : elle a tout ce qu'il faut pour harponner les hommes. Un grand nez devient noble quand il appartient à une personne qui a su plaire, et des lèvres pulpeuses offrent plus de prise au baiser.

Marie-Thérèse, avec son chapeau et sa corbeille dans les mains, ses abondans cheveux châtains mal en équilibre, ses yeux clairs timidement levés et ses joues fermes d'un rose vif, produisit instantanément sur Fabien d'Estreville une impression des plus ardentes. Ce n'était pas ainsi qu'il se l'était représentée, qu'il s'attendait à la voir. Il avait évoqué une fillette plus ou moins dégingandée : c'était une femme épanouie qui se dressait devant lui. N'avait-il pas fallu qu'il fût aveugle ou halluciné, le jour de l'enterrement de son père, pour ne pas même la remarquer? Et avait-il eu la berlue, les années précédentes, que la jeune fille, entrevue au cours d'une promenade ou d'une visite, ne lui eût pas semblé mériter mieux qu'un souvenir enfantin? — Il ignorait que les tableaux, les pay-

sages et les femmes veulent une certaine lumière pour être bien compris. Marie-Thérèse était là dans son jour; l'extrême simplicité de sa mise, l'inachevé de sa toilette, sous cette pluie oblique et tiède de rayons amortis par la brise, dont son éclatante fraîcheur n'avait rien à redouter, tout concourait à mettre en valeur son charme savoureux de beau fruit que la maturité commençait à dorer. Car la beauté vigoureuse est plus puissante encore dans le rayonnement vaporeux du matin qu'au feu des lustres ou même à l'intense clarté des midis triomphans.

L'impression fut donc violente, mais toute sensuelle. Du reste, cette belle fille, aux chairs solides, à la chevelure soyeuse et emmêlée, ne pouvait guère inspirer, vue de la sorte, presque au saut du lit, encore enveloppée de son parfum naturel, que des pensées gaillardes et une admiration fort peu platonique. Quand Fabien l'eut analysée, dévisagée, on pourrait dire déshabillée, tout à son aise, il reprit :

— Je n'avais pas l'intention de vous rendre visite à pareille heure, je vous supplie de le croire. Je suis sorti de chez moi sans but, pour rien, pour sortir, parce que je ne savais que faire de ma personne, parce que l'air qu'on respire à Estreville est étouffant... Ce n'est pas comme ici... Ah! ici, on se sent vivre, les poumons jouent... Aussi, quand je sors, je monte toujours; je ne me promène que pour monter.

— La distance n'est pourtant pas grande entre les deux maisons! dit la jeune fille en regardant Fabien de ses yeux doux et francs, dont la limpidité, la transparence était singulière.

Puis elle murmura, sur un ton apitoyé :

— Pauvre M. d'Estreville!

Et il eût été difficile de savoir auquel des deux d'Estreville, au père mort ou au fils en deuil, s'adressait sa compassion, si elle n'eût pris soin d'ajouter tout aussitôt :

— Je vous plains bien, et je plains bien Mme d'Estreville!.. C'est le chagrin qui vous oppresse; c'est si naturel quand on vient de perdre son père! J'ai passé par là, il n'y a pas longtemps!.. La crainte d'être indiscrète m'a seule empêchée d'aller chez vous, ces jours-ci. Et je regrette presque d'avoir eu l'idée de sortir ce matin, car je vous ai troublé dans votre promenade solitaire : vous vous êtes cru obligé de me saluer.

Fabien sentit qu'il rougissait en s'entendant attribuer une délicatesse de sentimens et un raffinement d'affliction qui étaient, à l'heure actuelle, si loin de sa pensée!

Marie-Thérèse, le voyant embarrassé, lui dit alors du même ton de sympathie et de commisération :

— Oui, je suis au regret de m'être trouvée là mal à propos... Et, cependant, je suis heureuse que cette occasion se soit présentée de vous dire encore quelle part je prends à votre douleur... Maintenant, qu'il soit bien entendu que, si les abords du Buttard vous plaisent, vous pouvez vous y promener sans craindre qu'on vous dérange et sans avoir à me demander aucune permission ni à me rendre aucune visite... Au revoir, monsieur Fabien; veuillez informer Mme d'Estreville que j'irai l'embrasser demain ou après-demain, à moins qu'elle ne désire que je respecte encore sa solitude et ses larmes.

Tout en parlant, la jeune fille avait tendu sa main par-dessus la frêle balustrade.

— Quoi! vous vous sauvez déjà, mademoiselle Marie-Thérèse! dit Fabien en prenant la main qui s'allongeait vers lui. Mais je vous assure que votre présence et votre sympathie me seraient meilleures que l'isolement...

Ce fut, cette fois, Marie-Thérèse qui rougit, mais avec une nuance de satisfaction qui n'échappa point à son jeune interlocuteur, lequel se hâta de reprendre :

— Et, s'il n'était pas de si bonne heure, je vous demanderais l'entrée de votre domaine : l'entrée de la troisième enceinte, pour visiter la maison, ce qui ne m'est pas arrivé depuis des années, en même temps que pour vous rendre mes devoirs de voisin et d'ami.

— Le fait est, — répondit Marie-Thérèse, toujours un peu rouge, mais sans grande gêne, et surtout sans trace de manège, — qu'il est un peu tôt... Mais quand vous reviendrez par ici, dans la journée... Tenez, il n'y a qu'un loquet à tirer; on ne met la chaîne et le cadenas que pour la nuit, en sorte que ce ne sera pas la peine de faire le grand tour, par la route.

Elle montrait une porte, à dix pas de là, dans la palissade.

— Je profiterai de la permission, mademoiselle... A bientôt! Je serai très heureux de trouver quelquefois à qui parler, si près du manoir.

Après un dernier regard et un nouveau salut, le jeune homme redescendit vers sa demeure. Chemin faisant, il se disait : « C'est qu'elle me plaît singulièrement, Mlle Marie-Thérèse! S'il était vrai pourtant qu'elle m'aimât!.. Mais ma mère a dû rêver cela... Bah! après tout, qu'en pourrait-il résulter? Elle n'a pas de fortune ou bien peu, et moi, je n'en ai guère... Ah! je me croyais plus riche que je ne le suis; et, si j'avais vraiment le patrimoine que je supposais devoir recueillir à la mort de mon père, qui sait?.. Allons, allons! pas de ces sornettes... L'avenir est là-bas; j'ai de l'ambition, j'ai eu du courage au travail, j'en aurai encore, et je serai

riche... Il le faut. » Pourquoi le fallait-il? Pour être heureux. On le lui avait dit, et il l'avait bien vu. Qui donc était heureux sans argent? Il eut une vision du Paris où il avait vécu jusqu'alors, et une autre du Paris où il prétendait vivre un jour.

D'abord, les cours spacieuses, bien aérées de son collège, situé sur les hauteurs de Passy, dans un quartier neuf où les hôtels de millionnaires ne se comptaient déjà plus en ce temps-là. Ses condisciples, pour la plupart, appartenaient à des familles de riches négocians, de banquiers ou d'entrepreneurs opulens. Pendant les récréations, quand on ne jouait pas, on parlait d'affaires ; on en faisait même quelquefois, dans les coins : on vendait, on échangeait. Et plus strictement, avec moins de fantaisie, de caprice, que dans les collèges ou les pensions ordinaires. Peu de paresseux, du reste, parmi ce petit monde de futurs agioteurs et de futurs trafiquans ; à cet égard aussi, l'atmosphère du collège Laplace était saine : on y respirait, non pas précisément l'amour du travail, mais la croyance salutaire à la nécessité de cette loi sociale. Presque toute cette jeunesse était convaincue qu'il faut travailler pour jouir. Par malheur, elle était convaincue de la légitimité du but autant que de la nécessité du moyen. Et ces enfans calculaient comme des hommes, raisonnaient comme des hommes ; et, comme des hommes, ils avaient une gaîté qui semblait n'être qu'un relâche, une sensibilité qui n'était qu'un délassement à leurs préoccupations pratiques. Aussi le temps s'écoulait-il, dans ce bel établissement, où les élèves étaient d'ailleurs en possession d'une liberté relative, plus rapide qu'entre les murs délabrés et suintans des vieux collèges; mais, d'autre part, on en sentait trop le prix pour accepter avec insouciance qu'il fallût laisser passer tant et de si précieuses années avant de commencer la vie.

Ensuite, les bureaux d'une grande maison de banque, le bruit, le mouvement, la fièvre des grandes affaires, le va-et-vient des cliens et des employés, la manipulation de l'or, du papier, plus recherché que l'or. Là, on remuait, on chiffonnait des fortunes, du matin au soir. De ces monceaux de titres, feuilletés en hâte par les doigts humectés de misérables gagne-denier, s'envolaient d'âcres odeurs, les miasmes de la sueur du travail ou du jeu. Il semblait parfois que l'argent ne valût pas ce qu'il coûte, à le voir représenté de la sorte, par ces feuilles légères et bariolées que l'on comptait si vite et dont le prix variait entre deux séances de la Bourse. Mais, souvent aussi, on songeait que ce devait être chose facile que de s'approprier, par des moyens légaux, une de ces fortunes en papier comme on en palpait tout le jour; ce n'était, évidemment, qu'un procédé à saisir, une série de trucs financiers à mettre en pratique, et l'on y rêvait en rentrant chez soi.

Enfin, plus tard, le cabinet de l'agent de change, où l'employé de confiance pénétrait à toute heure, coudoyant des personnages de toute origine et de toute profession. Ici, c'était vraiment le vestibule du temple : il ne s'agissait plus que d'intercepter le mot de passe pour y pénétrer en initié ou en larron, — ce qui revient à peu près au même. Puis, les courses, les démarches chez la clientèle omnipotente formée des gros bonnets de la finance, les splendeurs entrevues dans les aires féodales et somptueuses de cette aristocratie dernière, qui a si parfaitement confisqué les bénéfices de nos révolutions, populaires ou bourgeoises.

Cela, c'était le sommet scintillant qui éclairait la route de Fabien, en attendant qu'il se sentît les jambes assez nerveuses pour en tenter l'escalade ou que quelque amicale poussée l'y portât sans dommage. Monter jusque-là, après avoir fourni une à une les étapes d'une prospérité croissante, se faire admettre dans cette oligarchie dorée qui mène aujourd'hui le monde, y apporter le lustre honorable d'un vieux nom constamment respecté, parmi tant de noms baroques ou tout battans neufs, qui sentent encore l'échoppe ou sonnent le clinquant, n'était-ce pas un idéal à satisfaire les plus ambitieux, une visée digne de l'époque? Et, en admettant que le souffle ou la chance dussent lui manquer en chemin, le jeune homme n'avait-il pas raison de s'orienter ainsi, marchant vers le soleil, le grand soleil d'or, centre de notre système, astre vivifiant, prodigue involontaire qui a trop de rayons pour n'en jamais égarer et qui enrichit ceux qui l'adorent, — quand ils l'adorent avec diligence et habileté, prêts sans cesse à lui emprunter un peu de son éclat? La belle affaire que l'amour en regard de cette perspective! Il ne manque pas, à Paris, de jolies filles bien en point, qui ne demandent pas qu'on les épouse et dont les caresses, pour être cotées souvent trop cher, n'en valent pas moins quelquefois le prix qu'on en donne. Voilà ce qui lui convenait, à lui, Fabien : l'amour pratique, sans tracas ni fracas, l'amour qui vous coûte juste ce que vous le payez et qui n'engage point l'avenir. Irait-il, après s'être abstenu des liaisons mondaines, par raison, par esprit de conduite, par crainte des embarras et des complications, s'échouer dans un mariage mesquin? Allons donc!

III.

Dès le lendemain, Fabien d'Estreville se retrouva, vers la fin de l'après-midi, à l'endroit même où il avait découvert la beauté de Mlle de Nargues. Il y était venu, la première fois, par curiosité. Il y revenait par désir de revoir ce qu'il avait vu, plutôt que pour contenter cette curiosité, — non encore satisfaite pour-

tant, l'entrevue de la veille ne lui ayant pas révélé grand'chose de précis sur les sentimens de la jeune fille à son égard. Et déjà il lui était aisé de pressentir qu'il reviendrait souvent dans la suite, qu'il reviendrait par amour. Car, — il pouvait d'autant moins s'y tromper qu'il avait moins de propension aux extases passionnées,— Marie-Thérèse lui avait causé un trouble vraiment nouveau, au moins par l'intensité. Ce n'était peut-être qu'un désir un peu plus cuisant et un peu plus voluptueux, ou d'une volupté plus raffinée que ceux dont le jeune homme avait précédemment subi l'atteinte; mais, à coup sûr, c'était un désir capable de devenir chronique. Or, si c'est quelque chose de savoir se garer de la passion, qui est une démence guère plus recommandable que n'importe quelle autre variété d'aliénation mentale, cela ne constitue pas un bien grand avantage, tant que les sens ne sont pas domptés comme le cœur ou comme l'imagination. Et les hommes de ce temps-ci ne paraissent pas mûrs pour ce genre de victoire.

Fabien, s'autorisant de l'invitation qui lui avait été faite la veille, s'introduisit dans l'enclos par la petite ouverture pratiquée au milieu de la palissade et traversa l'extrémité du jardin, pour aller sonner à la porte de la maison. Probablement, on l'avait vu venir, car cette peine lui fut épargnée : la porte s'ouvrit devant lui. On le fit entrer dans un joli boudoir tendu de cretonne claire, dont le mobilier était aussi modeste que possible, mais où l'on apercevait néanmoins des vestiges d'une ancienne splendeur : deux portraits signés de noms connus, quelques miniatures remarquables, un superbe bronze japonais, des coupes de Sèvres. Le réduit était charmant : simple et gai, avec un parfum d'élégance féminine, très discret et très doux. De la fenêtre, la vue régnait sur la mer et s'étendait obliquement sur les dentelures boisées de la côte. Juste en face, on voyait la pointe de la Hève ; un peu à droite, on devinait le port du Havre, avec ses mâts confusément dressés dans les brumes lumineuses d'un lointain plein de soleil. Sur l'eau verte, mouchetée d'écume, des voiles se couchaient, gonflées par un vent frais ; à l'horizon, des fumées grises flottaient dans le ciel, aériens sillages de bateaux à vapeur que l'on ne distinguait plus.

— Merci pour votre empressement, dit Marie-Thérèse en entrant. Je m'apprêtais à descendre au manoir... Asseyez-vous donc là, près de la fenêtre. N'est-ce pas que j'ai une jolie vue?

Fabien, qui ne devait cependant pas être timide, se tenait debout au milieu de la pièce, avec une certaine gaucherie. Il ne lui paraissait pas que ce fût là une visite ordinaire, et il avait presque peur qu'on ne lût dans sa pensée. Il s'était annoncé comme un voisin, qui était, en même temps, une vieille connaissance ; mais il sentait en lui toute autre chose que l'indifférence ou la sympathie tempérée

que l'on devait lui supposer, et il éprouvait le malaise des gens qui commencent par mentir à ceux qu'ils voudraient gagner. Il s'assit enfin sur le siège que lui désignait la jeune fille. Celle-ci prit place en face de lui, de l'autre côté de la fenêtre, un peu à contre-jour. — Elle était positivement belle, mais surtout faite à miracle. Sa robe noire semblait avoir été taillée sur le patron de la robe grise de la veille, et cette enveloppe collante, tendue sur un corps sans reproche, ne laissait pas que de paraître une véritable audace de toilette, en dépit d'une excessive simplicité; seul, le caractère un peu sérieux des traits de Mlle de Nargues, joint à la noblesse que respirait toute sa personne, pouvait corriger l'impression que faisait naître d'abord cet évident orgueil de la femme sûre de ses formes, — la plus naturelle et la plus involontaire des coquetteries féminines.

— Ah çà! dit Fabien, qui voulait reconquérir d'emblée son aplomb, je ne suis pas indiscret, au moins, en venant... seul? Car, enfin, c'est à une jeune fille que je rends visite...

— Oh! à une vieille fille, — interrompit Marie-Thérèse avec une aisance peut-être affectée, mais avec une exquise petite moue résignée. — A une vieille fille absolument indépendante et bien déterminée à le rester.

— Comment entendez-vous cela?

— Dans les deux sens. Je veux dire, d'abord, que je ne dépends de personne, et que mon intention n'est pas de prêter le col à un joug de famille quelconque, pour la plus grande gloire des convenances; je veux dire, ensuite, que je ne me marierai jamais... selon toute probabilité.

Ici, Mlle de Nargues retrouva, comme par enchantement, ses belles couleurs de la veille, qui semblaient l'avoir abandonnée; car elle était un peu pâle.

— Mais parlons de vous, reprit-elle, de vous et de votre mère... Mais de vous, d'abord. Savez-vous que nous sommes de très vieux amis?

— Qui ne se sont pas vus souvent, fit observer Fabien.

— C'est vrai; et je conçois que vous m'ayez fréquemment oubliée, dans cette vie de Paris, que je connais un peu... Mais, moi, moi qui n'ai rien à faire, en dehors de mes prosaïques et régulières occupations d'intérieur, j'ai tout le temps de me souvenir de ceux que des affections ou des traditions d'enfance recommandent à ma pensée. C'est à Estreville que j'ai trouvé l'unique diversion à mes désœuvremens de jeune fille; vos parens ont été bons pour moi, d'une bonté paternelle... Vous, vous avez montré de la complaisance, de l'amabilité même... A propos, physiquement, vous avez changé, vous savez, beaucoup changé, en ces dernières années.

— Faut-il m'en réjouir ou m'en désoler?

— Dame! à dire vrai, je ne sais trop... Vous avez l'air moins jeune; mais, comme vous avez l'air aussi beaucoup plus sérieux, il y a peut-être compensation.

Elle regarda un instant Fabien, avec les mouvemens de tête d'un peintre qui juge un tableau.

— Bah! conclut-elle, un homme est toujours assez beau, comme on dit.

— Ça dépend de ce qu'il veut faire, dit en riant d'Estreville. Je vous assure que, quand on a bien envie de plaire à quelqu'un, on ne se rassure pas le moins du monde avec ce consolant et banal aphorisme.

— Eh bien! sincèrement, je ne crois pas que la beauté réussisse aux hommes. Rien ne leur va mieux que de se défier d'eux-mêmes et d'être modestes.

— Voilà un conseil dont je tâcherai de profiter, quand je songerai à me marier.

Marie-Thérèse fit un petit mouvement, comme pour se pencher vers la fenêtre et regarder au dehors. Mais elle ne tarda guère à répondre, de sa voix la plus naturelle :

— Vous ferez sagement; mais faites le plus tôt possible. Ce sera une grande consolation pour votre mère. Or, vous êtes un bon fils; j'ai vu cela l'autre jour : vous pleuriez votre père, vous pleuriez comme on pleure quand les larmes viennent du cœur.

Fabien s'agita sur sa chaise et finit par se lever.

— Vous me croyez du cœur? demanda-t-il brusquement.

— Mais, fit Mlle de Nargues étonnée, je ne puis guère douter que vous n'en ayez beaucoup, en effet... D'abord, n'avez-vous pas de qui tenir? Votre mère... Puis, cette preuve...

— Vous vous trompez.

— Cependant, votre douleur si profonde...

— Ces larmes abondantes, qui vous ont touchée, c'est à un chant sublime de l'orgue, s'élevant tout à coup sous la petite voûte de l'église, que je les devais.

— Vous vous calomniez comme à plaisir, monsieur Fabien...

— Non, je dis vrai, allez! et je me rends justice. C'est l'orgue qui a tout fait... Je ne sais qui s'y était mis, à la fin de l'office...

— C'était moi, dit la jeune fille en baissant les yeux.

— Vous!.. Ah! merci!.. Grâce à vous, je n'ai pas assisté les yeux secs à l'enterrement de mon père!

— Je vous répète que vous vous calomniez. Le chant de l'orgue a pu doubler votre émotion, ou plutôt lui communiquer une de ces secousses qui ouvrent la source des larmes; mais les larmes étaient

à vous, elles venaient de vous... Moi qui vous parle, tenez, à l'enterrement de mon père, lequel n'a pas eu lieu ici, comme vous savez, mais dans sa ville natale, avec le concours des troupes, du piquet d'honneur que l'on accorde aux décorés, j'ai éprouvé quelque chose comme ce que vous avez ressenti vous-même en ce douloureux instant. Quand les tambours ont battu aux champs sous les voûtes de la cathédrale, ces roulemens répercutés ont ébranlé mes nerfs, au point de me jeter tout en pleurs sur les dalles... J'ai eu comme une hallucination navrante : j'ai vu passer mon père devant le front du bataillon de chasseurs qu'il avait longtemps commandé ; il était sur son petit cheval gris à longs crins, le corps droit, la poitrine couverte de ses décorations, le sabre en main : j'entendais sa voix vibrer, dans un commandement sonore, qui dominait le son brutal de la batterie... et je me suis évanouie... La conscience parfaitement nette que j'eus ensuite de la part qui revenait aux tambours dans cette crise de suprême désolation ne m'empêche pas de croire, aujourd'hui encore, à la sincérité, à la profondeur de mon désespoir, qui a duré plus longtemps que ma syncope... C'est une rage aujourd'hui, une rage impie, de tout ramener, de tout réduire à la sensation. On méconnaît ainsi la moitié de notre nature, et la meilleure... Mes nerfs ont tressailli, soit! mais c'est mon âme qui a souffert.

— Mais vous, vous êtes bonne, vous devez l'être, tandis que moi, je suis un produit de l'éducation moderne : je sais compter, voilà tout.

Le jeune homme parlait sérieusement. Marie-Thérèse le regarda d'un air inquiet ; puis, sur un ton presque grave :

— De nos jours, dit-elle, l'idée fait trop la guerre au sentiment... Le sentiment, voyez-vous, il n'y faut pas céder en aveugle, mais quiconque prétend s'en passer finit par souffrir autant et plus que s'il y avait sacrifié... Maintenant, mon cher voisin, me ferez-vous la grâce de me dire pourquoi vous vous accusez chez moi comme au confessionnal?

— Un accès de franchise... le désir de ne pas vous tromper. Je serais heureux d'obtenir vos bonnes grâces, mais je ne veux pas vous les voler.

— Mes bonnes grâces?.. Elles vous sont acquises... Il me semble que je vous les dois...

Elle se montrait hésitante... Fabien lui dit alors, enhardi, encouragé par cette timidité même :

— Je ne sais pas trop ce qui se passe en moi, mademoiselle Marie-Thérèse, mais j'y sens comme un extraordinaire besoin d'épanchement... Vous avez parlé de confessionnal ; je ferais peut-être bien d'en user plus souvent.

— Je le crois. En ma qualité de chrétienne, j'y vois la véritable hygiène de la conscience.

— Eh bien ! sans avoir la pensée saugrenue de vous prendre pour directeur, j'aimerais à vous faire un aveu... Je suis venu ici dans une intention bizarre, répréhensible peut-être... On m'a fait de vous un grand éloge, que vous avez complété vous-même en vous montrant tout de suite ce que vous êtes : simple et bonne... Je ne parle pas de votre beauté, pour ne pas vous offenser... Bref, j'ai voulu vous étudier sur place. Est-ce mal ?

— Cela dépend... D'abord, qui m'a gratifiée de ce bel éloge ?

— Ma mère.

— Ah !.. Alors, ce n'est pas mal.

Elle avait un ton irréprochable, mais une contenance de plus en plus embarrassée. Debout comme Fabien, le regardant avec une timidité souriante, ses yeux clairs racontaient naïvement son âme ; et le jeune homme ne pouvait douter qu'il ne fût aimé.

— Écoutez, mademoiselle Marie-Thérèse, j'ai besoin de vous voir, de causer avec vous, souvent, ici ou à Estreville. Y voyez-vous un inconvénient ?

— Aucun, si votre mère vous approuve et vous encourage... Je m'en rapporte à elle : c'est la droiture même et le bon sens personnifié.

Il s'approcha, et, prenant une main blanche, un peu longue et plutôt forte, mais d'un contour parfait, qu'on lui abandonna sans résistance :

— Ma mère vous aime... A bien des points de vue, je n'ai pas encore le droit d'en dire autant pour mon compte. Mais ce droit, je le conquerrai peut-être, durant les quelques semaines que je vais passer dans votre voisinage.

— Essayez, dit simplement la jeune fille.

— Mais... vous ?

— Moi, je n'ai pas d'essai à faire... Voulez-vous visiter mon château ?

Elle le promena à travers toutes les pièces de sa petite habitation. La maison, de proportions très exiguës, mais commodément distribuée, ressemblait à la plupart de celles qui abritent les deux ou trois mois de villégiature que s'octroient les Parisiens affairés ; seulement, l'installation avait un cachet particulier de confortable économique et d'élégance d'ancienne date. On se fût cru, en vérité, chez une vieille dame ruinée, ayant conservé, avec le culte des souvenirs, le goût de certaines recherches d'intérieur et ayant embaumé sa retraite dans le parfum de sa vie passée. Partout, des portraits anciens artistement encadrés, des coussins de soie richement brodés, de jolis objets de femme parmi des meubles rustiques

ou d'une simplicité bourgeoise. Et sur tout cela flottait, planait, subtil, indéfinissable, un délicieux arome de coquetteries intimes, un peu vieillottes, si fin, si évaporé, qu'il semblait venir de l'autre siècle.

— Avouez, — dit Marie-Thérèse en s'arrêtant dans le vestibule, après cette consciencieuse visite domiciliaire, — avouez que bien m'en a pris de posséder à fond l'art d'accommoder les restes!

— C'est vrai pourtant, fit d'Estreville d'un air rêveur, qu'il y a ici beaucoup de vieilleries... Ah! cet art dont vous parlez manque totalement chez nous. Tout y est vieux, et tout y sent le vieux... et je n'aime pas ça. Ça m'écœure, ça m'étouffe, ça m'étrangle... Je suis de mon temps, moi, et avec plus de logique que la plupart de mes contemporains : je n'aime que le neuf, ou, du moins, quand j'ai envie d'avoir du vieux, je le fais faire sur commande.

— Vous avez tort. Je crois qu'il est habile, souverainement artistique et fort sain pour le cœur, comme pour les idées, de ménager autour de soi les transitions d'un âge à l'autre, de ne pas rompre en visière au passé, mais de le fondre avec le présent dans une harmonie savante et calculée, en renouvelant ce qui est usé, en gardant ce qui peut encore servir, ou ce qui, comme genre, est éternel, c'est-à-dire ce qui est beau ou ce qui est bon... Il y a, si je ne me trompe, dans cette théorie de l'ameublement, toute une philosophie et toute une politique, au moins en germe.

— Décidément, votre commerce me sera des plus profitables, Marie-Thérèse... Vous permettez l'usage du prénom seul?

— Mon Dieu,.. oui. D'autant plus qu'il y en a deux, ce qui allonge déjà beaucoup les phrases.

— Alors... à bientôt? Vous descendrez au manoir?.. Demain ou après-demain?

— Oui.

— En tout cas, comme vous êtes la montagne, il ne faudra pas vous étonner de me voir venir à vous, si vous ne venez point à moi.

Fabien s'en retourna par la route, peu soucieux d'abréger son itinéraire, mais fort désireux, en revanche, de réfléchir longuement sur la tournure précipitée que prenaient ses relations avec Mlle de Nargues. Il lui était impossible de se dissimuler qu'il s'était avancé, du premier coup, infiniment plus qu'il n'avait résolu de le faire jamais, et il ne voyait pas qu'il y eût deux manières d'interpréter ses paroles : venu pour savoir si on l'aimait, c'était lui qui avait donné à entendre qu'il aimait ou, à tout le moins, qu'il aimerait bientôt. Il se fût volontiers battu, tant il se jugeait sot; mais cela ne l'empêchait nullement, du reste, de se sentir le cœur plus léger, plus content qu'autrefois. — Malgré qu'on en ait, il y a toujours

plaisir à escompter imaginairement l'amour d'une belle personne, fût-ce au prix du mariage même. Et, si le jeune homme avait eu la langue un peu longue, du moins ne lui avait-on pas marchandé le retour : il savait à quoi s'en tenir désormais quant aux sentimens intimes de Marie-Thérèse.

Au fait, pourquoi l'aimait-elle ? Elle l'avait peu vu, en somme ; et il n'était pas infatué des quelques agrémens physiques de sa personne, au point de se croire irrésistible : il était de ceux qui se disent passables et qui pensent rigoureusement ce qu'ils disent, — chose plus rare en cette matière qu'en toute autre, peut-être. Il n'avait qu'une petite fortune, et, bien qu'il eût tablé, sans doute, sur des espérances plus brillantes que la réalité, nul n'ignorait, dans le pays, que la situation des d'Estreville se fût fort amoindrie depuis cinquante ans. Tenait-il donc un rang dans le monde ? Non ; il était associé-commis d'agent de change, comme des centaines de jeunes gens, dont la destinée ne semble pas devoir s'élever plus haut que le péristyle de la Bourse. Alors, pourquoi ?.. Il savait que les femmes dotent facilement le premier homme acceptable qu'elles rencontrent de tout ce qui peut le rendre digne d'être aimé, et qu'elles l'aiment, dès lors, pour ce qu'elles y ont mis, bien plus que pour ce qu'elles y ont trouvé. Telle était vraisemblablement la raison principale de son succès. Il n'en chercha pas d'autre, et ce fut sage, car il n'y en avait pas d'autre, en vérité : sa modestie le servait mieux que n'eût pu le faire une ingéniosité de roué. — Il était modeste, parce qu'il était pratique.

Mais, lui, qu'est-ce qui lui avait pris de s'emballer tout à coup de la sorte, quel vertige s'était emparé de ses sens et de son âme, jusqu'à lui faire transgresser ses principes les plus fermes, ceux sur lesquels il avait prétendu asseoir sa vie, ceux qui constituaient son évangile, en un mot ? Voilà qui était un peu plus difficile à démêler que les secrets motifs d'une inclination de femme.

Pour y songer à loisir, il entra dans un pré qui lui appartenait, lequel était séparé de la propriété par la route de Honfleur. — Cette propriété, connue à vingt lieues à la ronde et signalée par tous les *guides* comme une curiosité archéologique sous le nom de *Manoir d'Estreville*, est peu considérable en elle-même ; mais, jadis, des terres nombreuses s'y rattachaient, qui en faisaient un domaine de quelque importance. Le pré où venait de pénétrer le dernier des d'Estreville était une épave de ce morcellement imputable à la mauvaise administration de l'aïeul de Fabien, autant qu'à diverses circonstances fortuites et malencontreuses ; c'était, à peu près, tout ce qui restait de terre au châtelain, en dehors de l'enceinte du manoir et de la ferme.

Le jeune homme s'assit sur un talus, au pied d'une haie géante ;

il était adossé au chemin et avait la mer en face de lui. Il affectionnait cet endroit, le seul de son domaine où il pût jouir de la vue du Havre et s'amuser du mouvement de cette route de Honfleur à Trouville, toujours assez animée pendant les trois mois de l'été. Il s'y sentait moins isolé, moins perdu que dans sa gentilhommière. Le panorama était gai, nullement agreste, à peine champêtre : il y avait des bateaux de toute sorte sur les eaux du fleuve, sillonnant en tous sens le large estuaire : le long de la côte, bien en vue, des maisons et des châteaux ; une grande ville à l'horizon ; des voitures et des passans tout près. La mer même, la haute mer, entrevue de biais, dans le lointain, semblait là pour compléter le pittoresque du site, comme dans les tableaux machinés et dans les chromolithographies où tout a été rassemblé de ce qui peut donner une idée des différens aspects du globe. C'était joli, coquet, varié, sans grandeur, mais divertissant pour l'œil. Fabien, toutefois, était trop absorbé pour laisser errer ses regards autour de lui ; il les fixait à terre, où il observait distraitement les allées et venues d'un certain nombre de grosses fourmis, rudes travailleuses qui transportaient, charroyaient par des procédés étranges d'énormes matériaux. Une comparaison philosophique — et classique lui vint naturellement à l'esprit, sans le détourner beaucoup de sa méditation. Ce grand travail d'insectes industrieux n'était-il pas pareil, égal en importance, à l'écrasant labeur que s'imposent les hommes pour satisfaire leurs penchans au-delà du nécessaire ? Est-il toujours indispensable de tant peiner pour jouir, et la raison humaine ne pourrait-elle nous servir, pour ce qui nous concerne, dans cette universelle duperie de l'intérêt particulier par l'intérêt général, à limiter l'effort, en rapprochant le but, en restreignant la tâche?.. Lui, par exemple, qui avait flairé le bonheur, à deux pas de sa maison, passerait-il outre, sous prétexte que ce bonheur n'était pas à la taille de ses rêves ? Irait-il courir les chances d'une poursuite incertaine, affronter l'aléa des grandes entreprises, pour doubler ou centupler un bien-être suffisant, quoique un peu juste ? Avec moins de courage qu'il ne lui en faudrait dépenser pour s'enrichir, ne lui était-il point loisible de se résigner à une médiocrité que l'amour et la paix se chargeraient peut-être de lui dorer ? Question toute simple pour un philosophe : problème ardu pour un jouisseur... Mais, d'abord, d'où était venue, si subitement, la nécessité de poser le problème en ces termes ? La veille encore, n'était-il pas résolu à continuer sa route vers la fortune, sans souci, jusqu'à nouvel ordre, du mariage ni de l'amour ? Et l'avait-il donc trouvée si belle, sa voisine, que, pour l'avoir regardée deux fois, d'un peu près, il lui eût paru tout à coup difficile et douloureux de s'en éloigner ainsi qu'il l'avait fait si souvent par le passé ? — Belle, oui ; bien belle, à sa manière,

originalement belle, c'est-à-dire doublement. Son charme robuste et fier, plus puissant que capiteux, et cependant doux et féminin, ne pouvait faire question pour quiconque l'avait approchée avec le désir de la comprendre. Cette vierge solitaire, qui avait atteint, presque dépassé l'âge du mariage, qui vivait en anachorète dans une thébaïde gracieuse et ornée, qui y vivait sans tristesse, résignée au célibat, préparée au sacrifice définitif, irrévocable de sa jeunesse, des joies et de l'orgueil de sa beauté; cette jeune fille qui allait être une vieille fille bientôt, et qui avait une élégance si personnelle, si rare, si indépendante, comme tous les attraits de sa personne, quelle émouvante énigme! quel sphinx captivant! On n'aime avec fureur que ce qu'on connaît peu ou ce qu'on ne comprend pas; la soif de l'inconnu, l'appât de la nouveauté est si bien la loi de l'amour que la passion décroît immanquablement dès que la curiosité est satisfaite. En sorte que les femmes qu'on aime le plus, sinon le mieux, sont celles qu'on devine le moins. Et comment eût-il été facile de deviner celle-là? Si elle méprisait ou dédaignait les choses mondaines, où avait-elle pris la coupe inimitable et modérément chaste de ses robes, qui lui permettait, selon l'idéal d'une belle impudique, *d'aller toujours nue, même sous ses vêtemens*? Si elle n'avait pas renoncé à la vie du monde, que faisait-elle en son ermitage normand, esseulée, délaissée, enterrée vive au milieu de ses fleurs et de ses légumes, avec ses souvenirs de famille et ses bibelots? Et, si elle avait renoncé à tout, que faisait l'amour en son âme?.. Car elle aimait, elle l'aimait, lui, Fabien. Et c'était de quoi troubler un cœur de vingt-cinq ans, même bronzé par l'égoïsme, même défendu contre l'amour par la sécheresse d'une éducation d'économiste; c'était de quoi surtout enflammer des sens toujours avides, les sens d'un homme qui a prétendu remplacer l'amour par le plaisir. — La plus grande illusion des hommes sensuels qui se piquent de méthode dans leurs débordemens, c'est de croire avec ingénuité qu'ils feront constamment la part du monstre, à leur gré, et que jamais ceci n'empiétera sur cela, le plaisir sur le travail, la passion sur la régularité. Il suffit quelquefois d'une figurante de théâtre ou d'une écuyère d'hippodrome qui se donne des airs de les aimer pour les jeter hors de leur voie, si correctement tracée, pour les induire à d'irrémédiables sottises. Que dire, lorsqu'une femme comme Mlle de Nargues se charge de la besogne? Celle-là était particulièrement douée pour désorganiser l'existence d'un célibataire pratique, quoique sensuel, qui ne pouvait songer à se l'approprier sans le secours d'un contrat en bonne et due forme. Avant de charmer, elle *troublait*, — condition indispensable aujourd'hui pour plaire, — ce qui ne l'empêchait pas de charmer ensuite; elle troublait, non par des artifices ou par des mines, non

par un prestige théâtral ou des sortilèges romanesques, mais par le saisissant relief d'une sculpturale harmonie de lignes et de contours, auquel se joignait un caractère général de vie, qui était comme répandu sur toute sa beauté, faite de souplesse et d'élégance autant que de force et de pondération. Et elle possédait, en même temps que cette souveraineté si puissante, si redoutable aux hommes, de la perfection plastique, tous les attraits immatériels que peuvent conférer à une femme la distinction d'esprit et l'éducation... Mais, hélas ! elle n'était pas plus riche pour cela, et ce n'est pas avec moins de dix mille francs de rente de part et d'autre...

Fabien fut brusquement arraché à ses réflexions par une ombrelle noire qui s'agitait au faîte de la haie. Il se dressa, reconnut sa mère et, renonçant, malgré sa haute taille, à communiquer avec elle par-dessus les branchages, se mit en devoir de la rejoindre. Mais, au même moment, un bruit de trompette et un grand fracas d'attelage retentirent sur la route ; Mme d'Estreville se gara tout juste d'une massive voiture de chasse, que quatre forts chevaux aubères enlevaient au galop, comme enveloppés du même coup de fouet. C'était un fashionable entre deux âges, à longs favoris poivre et sel, archicorrect, qui menait ce train d'enfer. A côté de lui, une toute jeune fille, brune, assez jolie dans son costume de velours feuille morte, le chapeau tyrolien hardiment campé sur de sombres tresses enroulées, battait des mains en s'exclamant, ravie de cette allure rapide, évidemment adoptée depuis un instant pour lui plaire. Sur les autres banquettes, cinq ou six personnes, parmi lesquelles deux ou trois femmes à moitié rassurées, riaient aussi très haut, grisées de ce hourvari et de cette poussière dont on les régalait.

— Le malotru ! fit Mme d'Estreville avec mauvaise humeur, en secouant sa jupe de laine et son voile de crêpe, poudrés de gris du haut en bas.

— C'est le comte de Volvereins, dit Fabien qui avait gagné la barrière en hâte, pour voir passer la voiture, et qui arrivait près de sa mère. Il a donc maintenant une propriété par ici ? Car j'ai reconnu les chevaux pour les avoir vus, entre les mêmes mains, aux environs de Paris, à une chasse en forêt de Sénart.

— Oui ; il a acheté la Travée, près de Touques, plus deux ou trois chasses dans nos entours... Mais depuis quand mène-t-on les chevaux ce train-là ?.. Et pas même un mot, un geste d'excuse, en me voyant piteusement réfugiée dans le fossé... Quel goujat que ce comte de finance ! Et que je comprends Marie-Thérèse !

— Marie-Thérèse ? fit le jeune homme sérieusement intrigué. Elle le connaît ?

— Je te raconterai cela, si cela t'intéresse.

— Je crois bien ! s'écria étourdiment Fabien. — Je dis cela,

ajouta-t-il avec un sourire un peu embarrassé, parce que, figurez-vous, maman, j'en viens,.. je reviens de chez Marie-Thérèse, justement.

— Ah! bah!

— Ça vous étonne?.. ou vous chagrine?.. A cause de notre deuil, peut-être?

— Pas le moins du monde, mon enfant. Marie-Thérèse n'est pas une étrangère...

— Vous disiez qu'elle connaît M. de Volvereins?

— Décidément, cela t'intéresse... Eh bien! allons nous asseoir dans la sapinière.

La mère et le fils se rendirent, par un sentier raide, à un petit bois de sapins dominant la route et s'assirent sur une mousse sèche qui capitonnait les racines saillantes d'un vieil arbre ombreux, oublié jadis parmi les jeunes pousses de la sapinière.

— Voici comment, reprit bientôt Mme d'Estreville, Marie-Thérèse connaît ce Volvereins. M. de Nargues, son père, s'est occupé d'affaires, et à son dam, hélas! tu le sais... Or, le Volvereins...

— Une des grandes fortunes de notre époque, interrompit Fabien avec un involontaire respect. Si ce gentilhomme de finance, ce Volvereins, comme vous dites, maman, voulait me prendre en croupe, je serais vite arrivé.

— Par de jolis chemins, sans doute! fit Mme d'Estreville avec un haussement d'épaules et une moue dégoûtée.

— Tous les chemins, quoi qu'on dise, ne mènent pas à Rome, répliqua Fabien avec une philosophie mélancolique, et il y va, lui, tous les jours... Par Rome, j'entends l'objectif commun.

— Dire qu'il faut que j'entende parler ainsi mon fils, l'arrière-petit-fils du Robert d'Estreville qui périt à Quiberon et le descendant direct d'un autre Robert d'Estreville qui vivait il y a neuf cents ans!.. Ah! la belle besogne qu'on a faite en nous chassant pour donner notre place à ces gens-là, qui ont encore l'aplomb de se parer de nos plumes, en prenant des titres, qu'ils volent, comme le reste!

— Non pas, dit flegmatiquement Fabien, ils les paient... tantôt au saint-père, tantôt à la république de Saint-Marin, selon qu'ils sont catholiques ou juifs. Le comte est bon catholique; il est d'une famille méridionale, agénoise au moins.

— Alors, cela ne t'indigne pas, cela ne te met pas le sang en ébullition, ces choses-là?.. Des hommes qui ne sont pas même nés...

— Ils vivent si bien!.. C'est pour se rattraper, probablement... Voyons, voyons, ma bonne mère, calmez-vous... D'ailleurs, le Volvereins est de bonne souche bourgeoise, presque noble.

La vérité est que Mme d'Estreville s'animait d'une façon singulière; elle en voulait au personnage mal élevé, — ou peut-être myope, — qui l'avait brutalement empoussiérée, comme à un ennemi particulier, et c'était à croire qu'un grief personnel, antérieur à cet incident, se joignait aux motifs généraux de mépris et de haine qu'elle faisait valoir avec tant de feu. En tout cas, cette ardeur rancunière contrastait étrangement avec l'extérieur doux et effacé de la brave dame, comme aussi ses jalouses revendications au nom de la vieille aristocratie française avec sa bonne tournure de bourgeoise provinciale.

— Et, ajouta Fabien avec douceur, sans quitter le Volvereins, revenons à Marie-Thérèse.

— Volontiers, dit Mme d'Estreville, subitement rassérénée. M. de Nargues, dont la famille est aussi du Midi et avait quelques accointances avec celle de M. de Volvereins, fut piloté, patronné dans le monde financier par le nouveau propriétaire de la Travée. Ce qu'ils firent ensemble, je ne le sais pas au juste, mais il m'est permis de supposer, surtout après ce que m'en a dit Marie-Thérèse, que, s'il y eut un Bertrand et un Raton dans leur affaire, ou dans leurs affaires, M. de Nargues ne fut pas Bertrand... Et même il y a dû laisser beaucoup de marrons à lui, car il est mort pauvre, après avoir été longtemps riche.

— Marie-Thérèse n'a, je crois, en effet, qu'une bien petite fortune, dit Fabien, d'un ton qui n'était pas nettement interrogatif, mais en regardant sa mère.

— Oui, fit Mme d'Estreville avec un soupir, petite, très petite... Guère plus de six ou sept mille francs de rente.

Fabien eut un hochement de tête expressif.

— Quel dommage! s'écria sa mère. Car tu conviendras...

— Chut! chut! maman... A quoi bon?.. si c'est impossible... Mais, continuez, je vous prie.

— Où en étais-je?.. Bien... Voilà donc comment M. de Volvereins connaît Marie-Thérèse. Il a surtout connu M. de Nargues; mais il l'a vue enfant, elle, alors qu'elle habitait Paris avec son père, et il s'en est souvenu quand il a appris, par hasard, le lieu de sa retraite. Quelques jours après son arrivée dans le pays, il est venu la voir, accompagné de sa fille, qui est, à ce qu'on dit, une gentille linotte. Et, quoique la Travée ne soit pas tout près d'ici, il est revenu plusieurs fois, tantôt seul, tantôt en compagnie de Mlle de Volvereins, s'autorisant de ses relations avec le père de Marie-Thérèse et les invoquant avec une impudence... toute financière.

— Il est amoureux?

— Oui.

— Et... il voudrait épouser notre voisine? Car il est veuf.

— Il le lui a donné à entendre en lui parlant de ce veuvage, de leur isolement à tous deux... Il est drôle, son isolement à lui! La Travée ne désemplit pas, et je ne me représente pas M. de Volvereins vivant à Paris dans la solitude.

— Enfin, dit Fabien, s'il veut épouser, rien à dire... C'est honorable,.. et ce serait joliment avantageux pour Mlle de Nargues... Savez-vous que c'est là un parti... féerique. De l'or, de l'influence...

Il s'arrêta, puis reprit, avec un bon mouvement de franchise :

— Eh bien! c'est égal, ça me vexe, je l'avoue... Oui, il n'y a pas à dire, ça me vexe.

— Mais rassure-toi donc! s'écria, joyeuse et empressée, Mme d'Estreville. Tu n'as donc pas compris ce que je te disais en commençant : Marie-Thérèse n'en veut pas... Elle — n'en — veut — pas, mon enfant!

Elle scandait sa phrase avec une conviction chantante, la cornant aux oreilles de son fils sur un rythme enthousiaste.

— Fort bien, ma bonne mère, j'entends... Mais moi, puis-je songer à profiter de ce dédain, suis-je en position d'y penser? Hélas! huit et six, quatorze... C'est de l'arithmétique, cela : rien à répliquer. Quatorze mille francs de rente pour entrer en ménage, vers la fin du dix-neuvième siècle!

— Soit! Mais... mais si, je suppose, Marie-Thérèse te plaisant beaucoup et ne demandant pas mieux que d'attendre ton heure, tu te réservais...

— Vous conviendrez qu'il serait peu honnête de sous-entendre la condition et bien difficile de l'exprimer.

— Difficile pour toi, j'y souscris, mais pour moi...

— Oh! vous, vous, maman, parlant en mon nom, ce ne vous serait guère plus commode.

— Aussi parlerai-je surtout en mon nom, à moi, et à peine au tien. En mon nom, comprends-tu?.. Marie-Thérèse sait que je l'aime tendrement : elle ne sera pas du tout surprise que j'aie inventé une combinaison qui me la donne ou me la promette pour bru.

— Voyons, maman, ce n'est pas sérieux, ce n'est pas raisonnable...

— Laisse-moi faire, laisse-moi faire... Seulement, il faut que tu l'aimes, que je sache bien qu'elle te plaît. Dis-moi simplement qu'elle te plaît?

Après s'être fait prier, pour la forme, le jeune homme en convint, d'autant plus aisément qu'il avait déjà livré la moitié de sa pensée.

— Eh bien! reprit Mme d'Estreville. Le programme n'est pas compliqué : j'arrange les choses avec Marie-Thérèse, de façon qu'il

soit entendu que tu l'épouseras dès que tu auras assuré ton avenir et le sien... Tu vois, cela peut se présenter très honnêtement, cette clause d'attente, cette nécessité d'un délai. Car enfin, par délicatesse même et par souci de ses devoirs, un homme peut hésiter à se marier tant qu'il ne juge pas sa position faite... Moi-même, je reconnais que, si tu dois suivre ta carrière, vivre à Paris, ton état de fortune n'est pas suffisant pour que tu acceptes et recherches la charge d'une famille...

Dans cette voie, la mère et le fils ne pouvaient manquer de tomber d'accord. Au fond, rien ne souriait plus à Fabien, pour le quart d'heure, que la perspective de libres entretiens avec Marie-Thérèse, de ces fiançailles à l'allemande, qui durent quelquefois toute la vie et l'occupent agréablement sans l'absorber. C'était une transaction entre son penchant actuel et ses principes constans, entre son amour et ses intérêts.

IV.

A la suite d'une assez longue conversation entre Mme d'Estreville et Mlle de Nargues, celle-ci reçut la confidence formelle de l'amour qu'elle avait si promptement inspiré, ou qui du moins avait couvé si longtemps. Cela se fit d'une manière à la fois naïve et pratique, en pleins champs. Les deux jeunes gens se promenaient côte à côte, sur les limites de leurs propriétés respectives, Fabien reconduisant chez elle Marie-Thérèse.

— Et maintenant, mademoiselle, puis-je tout dire?

— Dame! si, dans ce tout, il n'y a rien de trop.

— Je ne pourrais affirmer sans ridicule que je vous aie aimée à première vue, vous connaissant depuis si longtemps déjà lorsque je me suis avisé de parler de vous à ma mère; mais il est bien vrai que je vous ai aimée la première fois que je vous ai remarquée... Avez-vous observé que l'on peut voir cent fois, mille fois le même objet, la même personne, sans que rien vous frappe de ce qui plus tard vous conquerra tout entier?

— Ne vous excusez pas, répliqua doucement Marie-Thérèse, on aime quand on peut, et souvent quand on ne voudrait pas.

— Est-ce donc après avoir lutté que vous m'avez fait l'honneur de me reconnaître des titres à votre affection?

— Certes. Qu'avais-je à espérer? Vous me voyiez souvent, mais vous ne me regardiez jamais.

— Je m'étais interdit de regarder les jeunes filles avant d'avoir acquis le droit de justifier mon attention... Et voilà qui m'amène, le plus naturellement du monde, à vous parler de ce qui, dans ce bon-

heur si nouveau, me préoccupe et m'afflige. Ma position de fortune est médiocre... à Paris, on dirait nulle.

— Que dire alors de la mienne? fit Marie-Thérèse, avec une humilité et un sourire d'une ironie vraiment spirituelle. — A Paris, je crois qu'on n'en daignerait même pas parler.

— Franchement, ma prudence,.. la prudence de ma mère, en différant la conclusion désirée, vous paraît... excessive?

Il s'était arrêté pour poser sa question, et, un peu rouge, attendait la réponse avec une inquiétude de bon aloi. La jeune fille, sans fuir le regard de son interlocuteur, répondit d'un ton à moitié net :

— Non, en toute sincérité, non... Quoique romanesque, dans la mesure où une femme doit l'être dès qu'il s'agit de fixer la destinée de son âme, je possède un certain sens pratique de la vie, dont je suis redevable peut-être au spectacle des difficultés avec lesquelles j'ai vu mon père aux prises, dans le dernier période de son existence. Je conçois à merveille que l'argent ne puisse être considéré comme un élément négligeable de bonheur que par les idéologues et les cénobites.

— Ainsi, vous consentirez à m'attendre, à attendre l'heure du succès définitif ou du moins commencé?

— J'ai tout ce qui me reste d'années à vivre pour cela. N'ayez donc point de scrupules... à moins qu'il ne vous répugne d'épouser une vraie vieille fille. La chose vous regarde... Mais, à entendre votre mère, ce ne sera pas long : vous retournez à Paris, vous vous orientez, vous mettez le cap sur la fortune, vous livrez bataille, vous triomphez, et... vous revenez chargé de trophées et de butin.

— Ma mère, dit Fabien en reprenant sa marche, montre là une confiance que je voudrais bien partager.

— Vous vous défiez de vos forces et de vos chances?

— Non pas, non pas... Mais enfin, tout n'ira peut-être pas d'emblée d'un si beau train. Ah! si j'avais un protecteur selon mon rêve! un de ces financiers puissans, à la remorque desquels il suffit de s'accrocher pour s'enrichir, et dont les avis chaque matin vaudraient mieux, pour un pauvre diable aux écoutes, que le salaire et les profits quotidiens de leur intendant ou de leur chef de cuisine! Mais l'omnipotence de ces messieurs n'est guère bavarde ni serviable, et l'on ne ramasse pas beaucoup de miettes sous leurs tables.

— Vous le trouverez peut-être, ce protecteur rêvé, dit Marie-Thérèse en songeant.

— Peut-être... En tout cas, je me sens fort, je suis laborieux, et je vous aime. Ce sont de belles cartes dans mon jeu... L'essentiel,

c'est qu'il n'y ait jamais d'équivoque entre nous, c'est que vous ne me reprochiez jamais, fût-ce dans le secret de votre cœur, de manquer de désintéressement ou de hâte, c'est, en un mot, que vous me connaissiez comme je suis... Ce que je suis... Mon Dieu, je suis, avant tout, un homme de ce temps-ci : un homme sans parti-pris, sans préjugés, sans beaucoup d'illusions ni peut-être de croyances; un homme qui voit les choses comme elles sont et se résigne à les voir ainsi, ce qui ne veut pas dire qu'il les trouve toujours à son gré; un homme enfin qui dépense son courage au jour le jour pour défendre et assurer sa vie, mais qui n'est pas incapable d'en avoir assez pour défendre et assurer aussi l'existence de sa femme et celle de ses enfans... Tout ce que je demande, voyez-vous, Marie-Thérèse, c'est un commencement de prospérité, une aurore de fortune, moins que cela : une promesse d'aisance. Et alors, je me croirai en droit de vous dire : Partageons le gain et les risques, car la partie est en bonne voie. Est-ce sage?

— Très sage.

— Et vous reconnaissez que je ne pourrais guère parler ni penser autrement que je fais?

— Oui... Je reconnais que tout autre langage, toute autre manière de voir serait aventureuse,.. sauf le cas où vous trouveriez ici votre chemin de Damas et finiriez par croire, comme moi, que l'on peut faire tenir de très heureuses existences dans de tout petits cadres, infiniment peu dorés.

— Ce qui veut dire, n'est-ce pas? que vos goûts et les miens ne sont guère d'accord... Savez-vous que ce n'est pas très rassurant?

— Pourquoi? Une des grandes joies de la vie, c'est de sacrifier ses goûts aux gens qu'on aime... Voilà qui est pour vous tranquilliser, j'espère.

Elle s'était arrêtée à la petite porte percée dans la palissade qui entourait son jardin. A peine rouge, un peu rose seulement, elle se tenait droite et tranquille devant Fabien ; sa main gantée jouait avec un fil de fer rompu : elle semblait attendre quelque douce parole qu'elle pût emporter comme un souvenir et comme un gage. Cette parole attendue, Fabien ne tarda pas trop à la trouver : elle lui fut inspirée par l'admiration autant que par la tendresse.

— Je sais bien, dit-il, pourquoi je vous aime : vous êtes belle et vous êtes bonne autrement que ne le sont les femmes belles et bonnes que j'ai rencontrées... Mais, que je voudrais savoir, mon Dieu! pourquoi vous m'aimez!

— Cela, c'est à la fois simple et compliqué. Je vous ai aimé d'abord parce que vous étiez près de moi, sinon toujours en personne, du

moins par tout ce qui constitue l'extérieur, l'enveloppe et comme les accessoires de la personnalité de chacun de nous : par votre famille, par votre foyer, par les souvenirs de votre enfance et par les liens qui devaient vous ramener et vous retenir plus tard dans ce pays... Je vous ai donc aimé d'abord par paresse d'esprit, pauvreté d'invention, si vous voulez, pour ne pas tenter l'aventure des rêveries au long cours... Puis, votre personne a pris lentement possession de ma pensée, et je vous ai aimé dès lors pour... pour vous-même, comme on dit. Ah! par exemple, je ne suis pas certaine de n'y avoir pas encore mis du mien, de ne pas avoir suppléé quelquefois à l'insuffisance des observations et des renseignemens directs en faisant appel aux ressources de mon imaginative... Mais enfin, il y avait déjà beaucoup de vous dans ce personnage un peu fictif, dans cet ensemble composite; je vous aimais pour votre franchise, pour votre résolution de faire vous-même votre vie, pour votre dédain des préjugés étroits et des vanités sottes de la noblesse provinciale... Que sais-je? peut-être aussi pour la couleur de vos yeux, qui me plaisaient, et l'élégance de votre tournure... Ce que je puis vous affirmer, c'est que la coupe exquise de vos vestons n'y fut pour rien.

Elle eut un rire charmant et ouvrit sa porte :

— A bientôt?

— A demain.

Ce fut, à dater de ce jour-là, une intimité quotidienne et très douce. Ils se donnaient des rendez-vous ou s'ingéniaient à préparer de ces rencontres plus agréables encore que les rendez-vous, parce qu'elles vous procurent des battemens de cœur moins prévus, des joies moins escomptées. Tantôt sur les frontières de leurs petits domaines limitrophes, tantôt sur le grand chemin ou dans une rue de village, ils s'abordaient comme par hasard, puis s'en allaient causant, flânant, *musant*, ainsi que disent les gens du pays. Parfois, ils faisaient halte en quelque lieu bien calme et bien désert, s'asseyaient au revers d'un fossé ou sous bois, ou dans un pré, à l'ombre d'une haie, d'un pommier, et ils devisaient une heure durant, sans jamais demeurer court ni l'un ni l'autre. Les silences amoureux, qui sont le vrai, le seul danger des entrevues du genre de celles auxquelles ils s'accoutumaient comme à l'unique manifestation licite de leur tendresse, Marie-Thérèse était habile à les prévenir par la vivacité de ses questions et de ses réponses, comme si elle eût pressenti que la première intermission dans ce bavardage continu et salutaire serait fatale à la confiance qui, de sa part, légitimait de si fréquens tête-à-tête. Elle excellait, d'ailleurs, à entretenir le mouvement et à renouveler l'intérêt de ces causeries où

Fabien n'eût guère brillé sans la complaisance de son interlocutrice, toujours attentive, empressée à lui ménager les occasions de se montrer sous un jour favorable. Quoiqu'il ne fût pas dépourvu d'intelligence, il eût été peut-être fort empêché de soutenir tant d'assauts oratoires, si l'on n'eût pris soin de lui faciliter la tâche en lui laissant le choix du terrain. Mais il était spirituel à la manière de tous ceux qui ont vécu dans les grands centres intellectuels, et qui sont capables d'acquérir par le frottement la finesse que la nature ne leur a point départie; il avait de l'esprit comme tout le monde en ramasse sur l'asphalte privilégié des capitales, comme un boursier, comme un chroniqueur, comme un garçon de café; et, en province, cela fait encore illusion, cela vous permet de figurer avec quelque avantage dans les tournois improvisés, dans les colloques à bâtons rompus. Il ne s'agit que de trouver à qui parler. Si bien que Marie-Thérèse, assez perspicace pour avoir deviné une bonne partie de ce qui faisait défaut à l'élu de son cœur, subissait avec simplicité l'influence de ce bagout, de ces bons mots usuels qui avaient pour elle une saveur de nouveauté et d'imprévu. C'est à cela que Fabien d'Estreville dut de se maintenir au niveau d'estime où la partialité bienveillante de sa jeune voisine s'était plu à le placer d'abord. Tout ce qui, en lui, était sécheresse de cœur, insuffisance d'élévation dans la pensée, on le mettait bravement au compte de la légèreté ordinaire aux Parisiens de vingt-cinq ans; le reste, sa franchise, sa bonne grâce, sa belle humeur, sa volonté de parvenir, son jugement déluré, qui lui tenait lieu d'esprit, — avec l'aide de ses souvenirs et de son éducation pratique, — voilà ce qui constituait, aux yeux de Marie-Thérèse, les traits essentiels et permanens de son caractère, voilà ce qui rendait sa nature attrayante et sympathique. Avec cela et le charme prestigieux de l'amour, les espérances et le mirage de l'avenir conjugal, sans oublier l'ascendant d'un beau regard et d'une prestance agréable, un homme se tire toujours à son honneur de la première et décisive épreuve du noviciat des fiançailles. L'important, c'est que cette épreuve ne se prolonge pas outre mesure. Or, pour Fabien, si elle devait être longue, elle devait, par compensation, se fractionner en petites périodes correspondant à ses congés. Il avait donc quelque chance d'en sortir intact. Et il le désirait sincèrement, prenant chaque jour plus en goût son personnage de fiancé. Car il aimait Marie-Thérèse de toute la puissance de ses facultés affectives; il l'aimait pour sa beauté, qui était de celles qui font le plus d'impression sur les hommes de sa trempe, mais il l'aimait aussi pour la supériorité intellectuelle qu'elle laissait constamment paraître en dépit de sa modestie, et qui le flattait. Enfin, il l'aimait autant qu'il pouvait

aimer ; et, à coup sûr, s'il eût été riche ou s'il eût pu concevoir le bonheur sans l'argent, il l'eût épousée séance tenante. — Une preuve, au surplus, qu'il aimait de bonne foi, c'est que la perspective de travailler double ou de s'ingénier doublement en vue de rendre possible et prochain ce mariage ajourné n'avait rien qui refroidît son ardeur.

La seule cause de désaccord probable ou d'inquiétude éventuelle semblait résider dans la différence de leurs aspirations morales, laquelle, tôt ou tard, devait se révéler ou s'affirmer, puis tourner à la disparate, pour aboutir à une mésintelligence formelle. Car une entente factice, faite de concessions réciproques ou d'illusions volontaires, peut bien s'éterniser entre deux esprits souples et bienveillans, mais non pas entre deux âmes; et il était difficile que la jeune fille, quelque bon vouloir qu'elle mît d'ailleurs à s'aveugler, ne s'avisât pas, à une heure donnée, dans une circonstance quelconque, que le cœur de Fabien n'était point, ne serait jamais à la hauteur du sien.

Un jour, en effet, un beau jour du commencement d'octobre, un nuage s'éleva dans leur ciel. Ils avaient longtemps marché; un peu las, ils se reposaient, à l'entrée du bourg d'Hottetot, avant de se séparer. Marie-Thérèse était assise sur une borne kilométrique, traçant des lignes dans la poussière avec le bout de son ombrelle; Fabien, à ses pieds, sur le gazon rare et brûlé du trottoir, la regardait faire, admirant, plus que les traits calmes et doux de sa compagne, les contours pleins du buste gracieusement infléchi qui se penchait vers lui. Une femme passa, une très vieille femme, ridée, édentée, déjetée, horrible, un de ces monstres femelles que le travail des champs et la misère ont façonnés aux attitudes difformes, ravalés au rang de bête de somme éreintée, et que l'eau-de-vie achève de dégrader et d'abrutir. A ce degré, il n'y a plus de sexe, presque plus rien d'humain; la pitié même hésite devant tant de laideur et d'abjection, prête à se tourner en dégoût. Marie-Thérèse héla d'une voix bienveillante la hideuse pauvresse, en lui faisant signe d'approcher.

— C'est la mère Faucheru, dit Fabien. Et vous l'appelez? Vous savez que c'est tout ce qu'il y a de pire, elle et son mari... de plus crapuleux? Cela braconne, cela mendie, cela vole, probablement.

— Ils ont plus de cent cinquante ans à eux deux, mon ami, et pas cent sous d'économies. Depuis qu'ils ne peuvent plus s'employer aux gros ouvrages, personne ne veut leur donner le moindre travail. On les trouve repoussans, et on les repousse.

— Ils ne sont bons à rien, qu'à boire, dit Fabien en haussant les épaules, et à marauder. La maraude paie l'alcool.

Néanmoins, par condescendance, il tira de son gousset une pièce de quarante sous et se disposait à la jeter dans la direction de la bonne femme, qui s'avançait de leur côté en béquillant, lorsque Marie-Thérèse s'y opposa d'un geste :

— Non, fit-elle. Ce n'est point là ma manière... Mère Faucheru, vous viendrez demain à la maison avec votre mari; il y a du travail pour vous... — Ils peuvent travailler encore à de menues besognes, reprit-elle, tandis que la vieille s'éloignait. Or, pendant qu'ils travaillent, ils ne se grisent pas. Autant de pris sur l'alcool.

— Mais, après, ils se grisent double, riposta Fabien.

— Cela, par exemple, cela ne me regarde plus. Selon mon sentiment, chacun doit agir pour le mieux, sans se mettre en peine des suites de ses actes, lorsqu'il n'est pas en son pouvoir de les déterminer. Nous avons des obligations envers les Faucheru de toute espèce; commençons par nous en acquitter. Quant à leurs obligations, à eux, s'ils ne veulent pas les voir, c'est affaire entre leur conscience et Dieu.

— Soit, soit, Marie-Thérèse, vous parlez à merveille. Mais, croyez-moi, ce n'est pas cela encore qui résoudra la question sociale,.. si, décidément, il y en a une.

— Eh! oui, il y en a une, puisque le bon Dieu, en personne, est venu sur la terre tout exprès pour la résoudre... C'est un malheur, par exemple, que si peu de gens aient l'air de se douter qu'il l'a résolue.

— Oh! résolue, résolue... La charité ne résout rien; c'est un calmant, pas davantage.

— Parce qu'on ne comprend pas de quelle large, de quelle universelle application elle est susceptible. La charité ne consiste pas seulement à donner quarante sous ou quarante mille francs pour le soulagement d'une infortune qu'on rencontre,.. pourvu encore qu'elle vous paraisse sympathique, car on choisit généralement ses pauvres, et il y a des misères qui ne font pas florès... La charité, c'est la préoccupation constante, invariable, de ménager les droits et les intérêts de ceux qui vous entourent, d'en avoir autant et plus de souci que de ses propres droits et de ses propres intérêts à soi-même. C'est la justice en même temps que l'amour, avant l'amour.

— Diable! fit d'Estreville avec étourderie. Voilà qui compliquerait singulièrement les affaires! Mais, ma pauvre Marie-Thérèse, si votre évangile devait passer jamais dans la pratique, s'il n'était pas voué, comme celui dont il est le commentaire, à la respectueuse indifférence des hommes ou à leur admiration platonique, les gens de mon espèce n'auraient plus qu'à se croiser les bras.

— Comment cela?

— Dame ! à la Bourse, voyez-vous, et dans tous les endroits où l'on s'occupe de trafic, de finance ou d'industrie, on s'inquiète infiniment peu des droits et des intérêts de ses voisins ; ou bien, si l'on songe à s'en préoccuper, c'est pour essayer de voir dans leur jeu et de les mieux duper... Ça n'est pas très évangélique ni même fort délicat ; mais la mauvaise foi, c'est l'âme du négoce, voyez-vous. Seulement, il y a des euphémismes légitimes et nécessaires pour la désigner... Il ne s'agit pas ici, d'ailleurs, de cette mauvaise foi candide et sotte qui vous pousse à nier une dette et vous coupe le crédit ; il s'agit de la ruse, de l'astuce, en un mot, du dol, de ce dol que la loi elle-même reconnaît et que les légistes appellent dol autorisé, dol licite... Je défie qui que ce soit de s'enrichir, et même de ne pas se ruiner, dans la gestion d'une entreprise commerciale quelconque, en y apportant... ce que vous prônez. En affaires, les gens trop scrupuleux sont voués à une prompte déconfiture, à la faillite, ni plus ni moins.

— Parce que chacun traite son partenaire en adversaire et tâche de traiter la fortune d'autrui en pays conquis. Mais, si chacun...

— Ah ! si chacun... Parbleu ! oui, mais c'est comme le désarmement des peuples, ça : tout le monde en voit et en proclame les avantages, économiques et autres ; personne ne veut commencer... Et l'on a joliment raison, car à celui qui commencerait, les autres s'empresseraient de courir sus, pour l'écraser d'abord, et afin de le dépouiller ensuite. L'homme est pour l'homme un loup, a dit un philosophe extralucide... Son nom m'échappe, mais sa philosophie nous imprègne.

— Oui, c'est Hobbes qui a dit cela, et il l'a dit en latin, si je ne me trompe. Mais l'effet de pareilles maximes, qui semblent faites pour accroître la brutalité des appétits humains, c'est précisément, que leurs auteurs l'aient ou non voulu, d'éclairer la conscience humaine en la flagellant. Telle parole de désespérance, qui fut lancée comme un soufflet à la face de l'humanité, a été pour bien des gens, à leur insu peut-être, le point de départ d'une rénovation inespérée : l'affront a été ressenti ; on l'a vengé en prouvant qu'il était injuste ou prématuré... Voyons, si vous deveniez riche, très riche, est-ce que vous n'auriez pas surtout à cœur de faire mentir ce vilain adage latin, passé, hélas ! en proverbe, dans toutes les langues ? N'y avez-vous pas souvent songé ?

Fabien ne répondit rien d'abord ; puis, mû par un de ces soudains élans de franchise qui étaient le plus grand charme de sa nature peut-être, il s'écria en se relevant pour prendre les mains de la jeune fille :

— Non, ma foi ! non, ma chère Marie-Thérèse, je n'y ai pas souvent

songé... J'ai souhaité de m'enrichir pour être heureux, tout bêtement, je devrais dire tout bestialement... Mais, je vous en prie, ne désespérez pas de moi... Vous m'apprendrez ce que votre cœur vous a enseigné, tout ce que le commerce des hommes m'a déjà désappris de belles vérités consolantes, étudiées jadis ou balbutiées sur les genoux de ma mère et dans l'église de ce village... Laissez-moi faire : je gagnerai l'argent ; vous le placerez. Je remplirai sans cesse ces deux belles mains généreuses, qui doivent bien souffrir d'être si souvent vides...

Certes, il eût été surprenant que ce langage chaleureux ne produisît pas une impression favorable sur l'esprit de Marie-Thérèse, un moment désorienté par la profession de foi de cet égoïste conscient, qu'elle aimait, ainsi qu'il en avait eu l'intuition, pour ce qu'elle avait mis en lui de qualités qui précisément lui manquaient. Et, de fait, elle lui sourit, répondant, sans se faire autrement prier, à la pression des mains qui retenaient les siennes captives et soumises. Mais, malgré cette rapide éclaircie, il lui resta du malencontreux entretien un doute dans le cœur et sur le front le reflet d'un souci. Elle avait entrevu, comme par une fente accidentelle, l'âme, l'âme vraie et nue de son fiancé. Celui qu'elle avait cru sceptique, de ce scepticisme frivole, inconsistant, superficiel, qui procède surtout de la légèreté du jeune âge et qui ne messied pas toujours aux hommes de vingt-cinq ans (car il y a peu de femmes, même pieuses, pour aimer les marguilliers), celui-là était-il donc platement incroyant et lourdement personnel? — C'était déjà trop d'avoir eu à se le demander pendant une minute.

Aussi s'efforça-t-elle sur-le-champ de trouver une diversion. Une scène rustique la lui fournit à point.

— Qu'est-ce que ce cortège?

— Ah! je sais, répondit Fabien. Ce sont nos voisins, les vieux fermiers de la Houssaie, qui célèbrent leurs noces d'or.

Et, tandis qu'il saluait le couple septuagénaire, tout endimanché, Marie-Thérèse lui dit :

— Tenez, voilà un spectacle qui ferait le bonheur de Jacqueline de Volvereins.

— Jacqueline de Volvereins, n'est-ce pas la fille du comte de Volvereins?

— Si fait. Elle ne rêve que paysanneries grotesques depuis que son père lui a promis, pour cet hiver, une série de divertissemens à son choix. Ce sera son second début dans le monde et son coup d'essai comme maîtresse de maison. Vous pensez qu'elle s'en occupe d'avance! Elle est très espiègle, très rieuse... Dix-sept ans et demi, du reste... Mon Dieu! que je regrette donc qu'elle ne voie

pas cela! Regardez un peu ces deux amoureux, qui sont seuls à représenter la jeunesse dans le cortège, et qui s'oublient, restant à cinquante pas en arrière des autres. N'est-ce pas drôle et charmant?.. C'est une toilette-type que celle de la jeune personne; je vais la noter avec soin dans ma mémoire, pour la signaler à ma petite amie Jacqueline.

Tandis qu'elle examinait en détail les atours de la jeune paysanne, rehaussés de gros bijoux normands, Fabien suivait d'un œil indifférent le défilé. Il regardait sans les voir ces bons vieux en habits de fête, ces redingotes courtes et étriquées, ces blouses amples et raides, ces jupes vertes ou noires, toujours neuves depuis vingt ans. Un nom lui bourdonnait dans la tête, ce nom de Volvereins, prononcé à l'improviste par Marie-Thérèse et qui le préoccupait à un double titre : comme amoureux et comme apprenti financier. Il cherchait une transition, un biais pour y ramener la jeune fille.

— Que vous êtes bonne! dit-il. Toujours occupée des autres... Vous ne pouvez assister à un spectacle plus ou moins amusant, goûter l'ombre d'un plaisir ou d'une satisfaction sans vous demander immédiatement qui serait heureux d'en avoir sa part... Quand vous mangez un gâteau, vous devez d'instinct chercher l'enfant ou le chien avec qui le partager... C'est étonnant!

C'était vrai, mais ce n'était pas étonnant, quoi qu'en pensât ou en dît Fabien d'Estreville, car c'est là essentiellement le trait distinctif de la bonté.

— Voilà bien des éloges à propos d'un rien. Penser à ses amis, quoi de plus simple!

— C'est que... je ne croyais pas qu'il s'agît d'une amie, à proprement dire... Mlle de Volvereins est une enfant, d'après ce que vous-même venez de m'apprendre et de son âge et de son caractère.

— Elle m'a prise en grande amitié depuis que son père me l'a amenée, il y a quelques semaines, pour la première fois. Il est donc tout naturel que je la traite en amie, et je n'y ai point de répugnance, car je la trouve fort gentille, encore bien que tout, dans son éducation, dans son genre habituel, ne soit pas pour me plaire.

— Mais alors... M. de Volvereins est très lié avec vous?

— C'est-à-dire qu'il était très lié avec mon père... Il a bien voulu s'en souvenir lorsqu'il s'est mis, après avoir acheté la Travée, à battre le pays, en quête de relations pour sa fille. La Travée est à trois ou quatre lieues d'ici, près de Touques, vous savez?

Elle avait très légèrement rougi. Il eût été de mauvais goût de s'en apercevoir, mais Fabien pensa qu'il ne lui était pas défendu de relever l'espèce d'hésitation ou de lenteur qui avait trahi comme un peu d'embarras dans la réponse.

— J'ai su vaguement par ma mère, dit-il, que M. de Volvereins et

M. de Nargues avaient été en excellens rapports, avant que leur intimité eût subi les traverses ou les phases qui résultent le plus souvent de l'imprudent mélange des questions d'argent avec les questions de sympathie personnelle... Mais vous paraissez ne vouloir vous souvenir que des amitiés de votre père, en oubliant de votre mieux ses affaires... Vous ne réussissez pas toujours, je vous en préviens, à dissimuler le tort que celles-ci font à celles-là dans votre esprit.

— M. de Volvereins, à la vérité, répliqua Marie-Thérèse, fut en partie responsable de la ruine de mon père; mais, comme il n'a pas paru s'en douter tant qu'a vécu son ami, j'ai lieu de supposer qu'il y eut dans son fait beaucoup d'inconscience. Les âmes financières se bronzent, deviennent inaltérables, à la longue : ni le scrupule ni le remords n'y peuvent plus mordre, au bout d'un certain temps. On a besoin de capitaux pour une affaire, médiocre ou mauvaise, incertaine le plus souvent : on ramasse d'abord ce qu'on trouve autour de soi, près de sa main. L'affaire coule à pic : on sauve sa mise, quelquefois un peu plus, mais on oublie de prévenir les amis mal engagés dans l'entreprise... On n'a pas le temps ; c'est un accident, un sinistre, un naufrage : chacun pour soi... Il n'y a rien à dire. Voilà l'historique des relations d'affaires que mon père a eues, pour son malheur, avec son ancien camarade, M. de Volvereins. Et si, maintenant, il convient au comte... M. de Volvereins est devenu comte dans l'intervalle... Si le comte affecte de me traiter avec une déférence à laquelle ma pauvreté ne semblait guère en droit de s'attendre, il faut croire que... j'ai plu beaucoup à sa fille.

— A sa fille ou... à lui-même? demanda hardiment Fabien.

— A tous deux, peut-être.

— Vous êtes trop franche, Marie-Thérèse, pour ne pas aller jusqu'au bout de la confidence... M. de Volvereins vous aime... Il vous l'a dit ou vous l'a laissé voir?.. Vous le savez pertinemment?

— Mais vous! comment se fait-il que vous le sachiez?

— Oh! il n'y a pas de sorcellerie dans mon cas. Ma mère m'a dit...

— Mme d'Estreville vous en a dit peut-être plus qu'il n'y en a... Mais vous avez le droit de savoir au juste ce qui en est, et c'est mon désir de vous mettre au courant... M. de Volvereins est venu plusieurs fois à la maison, plusieurs fois en peu de temps. J'ai pu croire d'abord qu'il y venait uniquement pour déférer au vœu de sa fille; mais, bientôt, il a pris soin de m'éclairer, tout en restant très convenable et très discret, car aucune parole incommodante n'a été prononcée. Mais, à travers les galanteries permises, permises surtout à un homme mûr qui accompagne sa fille chez une personne de son rang tombée dans la gêne, à travers ces manèges de politesse délicate et recherchée, il m'a fallu reconnaître certains témoignages

d'empressement qui passaient le but. J'ai fermé l'oreille, comme il convenait.

— Ma mère prétend que vous ne pouvez le souffrir, ce comte du pape, qui est un prince de la finance.

— Votre mère exagère. Personnellement, je n'ai pas à me plaindre de lui. Je trouve même qu'il y a eu de sa part, si, comme la modestie m'oblige à le suppposer, ses sentimens n'ont rien de passionné, d'exalté, de déréglé, quelque chose d'assez noble à hausser les protestations de sympathie jusqu'à l'hyperbole : c'est une aumône de millionnaire à une pauvresse. Pas davantage... Mais je trouve que c'est trop : je ne lui ai rien demandé.

— Enfin, il vous a laissé entendre qu'il vous épouserait volontiers?

— Cela ne tire guère à conséquence. On ne peut dire décemment à une jeune fille qu'on la trouve à son gré sans paraître regretter que l'âge, les circonstances... et le reste vous interdisent de demander sa main, ou de la lui demander à elle-même, si elle est orpheline et majeure.

— Mais... si vous ne m'aviez pas aimé, Marie-Thérèse, n'eussiez-vous pu songer...

— A épouser M. de Volvereins?.. Pour le plaisir de l'épouser, de vivre dans le luxe, non! Mais, pour diriger en partie l'emploi d'une grande fortune, et aussi pour devenir la belle-mère d'une jeune fille aussi charmante que mal élevée, ma foi!.. Je suis, par vocation, une redresseuse de torts, moi... Et puis, j'adorerais avoir une petite belle-fille qui serait mon amie et à qui je donnerais des conseils... Toujours ma vocation!

— Mais, savez-vous que vous êtes en train de m'apprêter des remords ou de me créer des inquiétudes de conscience!

— Comment?

— Dame! je vous fais manquer un mariage superbe! Car le comte de Volvereins est ce qu'on peut appeler, en toute vérité, un beau parti.

Avec infiniment de grâce, elle lui tendit la main, et, les yeux sur ceux du jeune homme, caressante, attendrie :

— Je compte sur vous, dit-elle, pour m'indemniser.

Puis, montrant un chemin de traverse, qui débouchait sur la route, à quelques mètres de là :

— Maintenant, moi par ici, et vous tout droit... Au revoir!

— A quand?.. Dans quinze jours, hélas! il va falloir que je m'en retourne à Paris, que je reprenne le collier...

— Dans quinze jours! Comme le temps passe!.. Et moi qui ai justement Jacqueline demain! Elle doit venir goûter.

Dans son regard, subitement assombri, un éclair joyeux passa.

— Ah! mais, — fit-elle, comme s'avisant tout à coup d'une combinaison merveilleuse, — je sens que je deviens machiavélique. Vous viendrez demain. Je vous présenterai, à Jacqueline d'abord, puis au comte lui-même, car il est plus que probable qu'il viendra chercher sa fille vers six heures.

— Vous voulez que j'aille?.. Avec mon deuil?..

— Pourquoi pas? Il s'agit d'une rencontre. Et j'ai mon plan.

— Hum! je ne le crois pas fameux, dit Fabien en hochant la tête. M. de Volvereins vous aime. Si vous pensez que ça va lui suggérer l'idée de me donner un coup d'épaule!

— Naïf! nous ne lui dirons pas de quoi il retourne.

— Il le verra bien, je présume.

— Pas tout de suite, peut-être. Ne repartez-vous pas? N'allons-nous pas être séparés?

— Alors, vous prétendez... utiliser à mon profit la bienveillance que M. de Volvereins vous témoigne?

— A votre profit et au mien, puisque nous faisons maintenant cause commune... Aussi bien, c'est de bonne guerre, et j'ai une revanche à prendre. Quoi de plus moral? M. de Volvereins a occasionné la ruine de mon père, la mienne, par conséquent. Eh bien! qu'il contribue à la fortune de mon mari, et je le tiendrai quitte... A demain, trois heures. Mais soyons prudens, dissimulons!

D'un mouvement vif, elle secoua les plis de sa jupe, comme un cygne secoue son plumage, et elle abandonna Fabien aux réflexions assez réjouissantes dont elle venait de lui fournir le thème.

— L'exquise et parfaite créature! murmura-t-il. Est-ce le sérieux, est-ce le rire qui lui va le mieux? Tout lui va. Et j'ai joliment raison de l'aimer. Et je serai joliment heureux, avec ou sans le concours du Volvereins... C'est égal! cela ne nuirait point. Cet homme-là peut ce qu'il veut; ce qu'il touche se change en or; il a le vent en poupe depuis dix ans... La vogue et la chance, tout! Une main dans la finance, l'autre dans la politique... Député de son département, où il ne met jamais les pieds; député de ce département-ci quand il le voudra, puisqu'il est maintenant propriétaire du plus beau domaine du Calvados... Au fait, on ne peut pas être député de deux départemens à la fois. Ah! quel veinard ce serait, l'homme qu'il prendrait franchement à sa remorque!.. Tout de même, si c'était moi!..

HENRY RABUSSON.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LES

COMMENCEMENS D'UNE CONQUÊTE

IX [1].

LE GOUVERNEMENT DU MARÉCHAL VALÉE (1837-1840).

I.

Le boulet qui venait de tuer devant Constantine le général de Damrémont mit d'abord à Paris le gouvernement en désarroi ; on n'y avait pas prévu ce coup de canon. Que faire? qui nommer à la place du glorieux mort? Il y avait bien le général Bugeaud ; il était encore en Afrique, à Oran, tout prêt à s'embarquer pour Bône, au premier signe ; mais le général Bugeaud n'était pas populaire, et le traité de la Tafna n'était pas fait pour lui concilier la faveur publique. Afin de se donner le temps de réfléchir, le ministère fit nommer, par ordonnance royale, le 25 octobre 1837, le général Valée gouverneur par intérim. Quand le général reçut à Bône cette commission provisoire, il commença par se récuser : « Je suis heureux, écrivit-il au duc de Nemours qui était de retour à Paris, je suis heureux qu'à la fin de ma carrière la confiance du roi m'ait appelé à servir près de Votre Altesse Royale, et j'ai accepté cette mission avec dévoûment et reconnaissance ; mais aujourd'hui que la campagne est terminée, que dans le pays une action lente et prolongée peut seule amener quelques résultats, ce n'est ni à mon

(1) Voyez la *Revue* des 1er janvier, 1er février, 1er mars, 1er avril, 15 mai 1885, du 1er janvier, du 1er février et du 1er mars 1887.

âge, — soixante-quatre ans, — ni dans mon état de santé, que l'on peut entreprendre une aussi longue et aussi pénible mission. » Tout considéré, tout pesé, c'était pourtant à lui que le ministère avait résolu de confier les destinées de l'Algérie.

Le 12 novembre, il fut élevé à la dignité de maréchal de France, et, devant l'insistance du roi, du comte Molé, président du conseil, et du général Bernard, ministre de la guerre, il se rendit. Un maréchal de France ne pouvait pas être un gouverneur intérimaire; il fut nommé, le 1er décembre, gouverneur-général à pur et à plein. Avait-il joué le jeu que la légende attribue à Sixte-Quint et fait montre de ses béquilles? Non; c'était un caractère droit, un peu rude, mais loyal et sincère; quand il parlait de se dévouer, il disait vrai. « Intègre, tout entier à ses devoirs et à la France, a dit de lui le général Changarnier, peu disposé à vanter ses propres services, il était détesté des intrigans et des hâbleurs qu'il méprisait. Doué d'un esprit très fin, très cultivé, il préférait les lettres à la société des hommes. C'est un des caractères les plus purs que j'aie connus. » Grand travailleur, il voulait tout faire lui-même, disposition fâcheuse, parce qu'il donnait trop de temps au détail; il avait l'esprit absolu; les généraux et les grands fonctionnaires civils qui, sous ses prédécesseurs, avaient pris l'habitude de s'émanciper, trouvèrent en lui un maître qui les ramena tout de suite à la subordination. Par malheur, il était trop enclin à se croire infaillible.

Alger salua son arrivée, le 20 novembre. Aussitôt il régla la distribution des commandemens, non pas selon les indications du ministre de la guerre, mais selon son jugement personnel. Ainsi, quand le ministre lui proposait de nommer au poste de chef d'état-major le général Trézel, promu lieutenant-général, et le colonel Duvivier au commandement de Constantine, le maréchal objectait, tout en reconnaissant volontiers leurs mérites et leurs services, qu'il avait remarqué, dans les opinions de ces deux hommes sur la direction des affaires en Algérie, des façons de voir qui étaient en désaccord avec les siennes. Le résultat de cette petite escarmouche fut que le ministre céda devant le gouverneur. Le général Trézel rentra en France; le colonel Duvivier fut mis en disponibilité, jusqu'au jour où il reçut le commandement du 24e de ligne. Le général Auvray fut chef d'état-major général; le colonel Bernelle, nommé maréchal de camp et rappelé de Constantine, eut, sous les ordres du général Rulliere, une des deux brigades de la division d'Alger; le général Bro eut l'autre: le général Rapatel fut envoyé à Oran et le général de Négrier à Constantine. A cette nomenclature, il faut ajouter, pour mémoire, le nom du général de Castellane, qui ne fit que passer à Bône.

Le total des troupes réparties entre les trois provinces, qui était de quarante-deux mille hommes, allait être porté à quarante-neuf mille par des détachemens envoyés de France; mais ce qui semblait être un renfort n'était plutôt qu'un remplacement, une substitution d'hommes valides aux trop nombreux malades dont les hôpitaux étaient combles. A Bône et dans les camps de Dréan, de Nechmeïa et de Mjez-Ahmar, il en restait encore treize cents le 20 novembre, alors qu'on en avait déjà évacué deux mille cinq cent cinquante. L'état sanitaire de la division d'Alger n'avait pas été plus satisfaisant pendant la saison chaude; mais, aux approches de l'hiver, il était devenu un peu meilleur.

Un des soins du maréchal Valée, en prenant possession du gouvernement, avait dû être de se faire rendre compte des premières conséquences du traité de la Tafna dans la province d'Alger. Les Hadjoutes se tenaient un peu plus tranquilles; mais les gens de Blida ne paraissaient pas disposés à passer paisiblement sous la domination française; enfin, dans la ville d'Alger même, il y avait matière à conflit. Au mois d'octobre, Abd-el-Kader y avait nommé, à titre d'oukil ou de consul, un Italien, du nom de Garavini, qui gérait déjà le consulat d'Amérique. Ce personnage, vaniteux et indiscret, affectait de dédaigner les fonctions d'agent commercial pour se hausser jusqu'à la politique. Le gouvernement français lui refusa l'*exequatur*. Abd-el-Kader s'en plaignit au maréchal Valée dans une lettre insolente : « Lorsque notre consul Garavini a réclamé, tu ne l'as pas écouté et tu n'as plus voulu de lui. Cette conduite dénote un caractère violent. Elle prouve que tu veux faire naître la mésintelligence entre nous. Au reste, je suis tout prêt à rompre, puisqu'on viole tous les usages, qu'on cherche à me contraindre dans ce qui regarde le bien de mon service et qu'on veut me rabaisser. Il faut écrire à ton ministre que j'entends conserver mon consul et que je n'en veux point d'autre. J'attends une prompte réponse. Nous espérions voir arriver de France un homme sage pour commander à Alger, un homme qui nous laisserait le repos et qui ferait ce qu'il serait convenable de faire; nous avions pensé que ta manière d'agir ne serait pas celle des brouillons qui t'ont précédé; mais, si tu marches sur les traces de ces gens-là, Dieu nous rendra victorieux de nos ennemis, de ceux qui veulent nous molester. Dieu a dit : « Que l'injustice retombe sur son auteur! » Au reste, je ne m'écarterai pas du traité, si vous l'observez vous-mêmes. » Non-seulement Garavini ne fut pas accepté comme oukil de l'émir, mais, quelque temps après, sa conduite étant de plus en plus déplaisante, il cessa même d'être reconnu consul des États-Unis et fut invité à quitter le territoire algérien.

Cette petite affaire, qui n'aurait pas eu d'importance si elle n'avait pas décelé les mauvaises dispositions d'Abd-el-Kader, était le prélude d'une difficulté bien autrement sérieuse. Quelles étaient, autour de la province d'Alger, les vraies limites du territoire abandonné à l'émir? Certains méchans esprits prétendent que l'art des diplomates consiste à laisser, dans un coin des actes rédigés avec la plus scrupuleuse exactitude, un mot qui puisse prêter aux interprétations les plus divergentes, et qu'il n'y a pas de transaction internationale qui ne soit, comme Achille, vulnérable en quelque endroit. Ils ont tort sans doute, mais si jamais texte diplomatique a pu donner une apparence de justification à leur thèse, c'est assurément le traité de la Tafna. Il y était dit, en ce qui concerne la province d'Alger : « La France se réserve : Alger, le Sahel, la plaine de la Métidja bornée à l'est jusqu'à l'Oued-Khadra et au-delà ; au sud, par la première crête de la première chaîne du petit Atlas jusqu'à la Chiffa, en y comprenant Blida et son territoire. » Alger et le Sahel à part, tout dans cette formule était prétexte à contestation. Prenons d'abord la limite méridionale ; elle était si heureusement choisie qu'elle coupait les outhanes de Khachna, de Beni-Mouça et de Beni-Khélil, de sorte que, dans chacun d'eux, la population indigène, placée entre les injonctions du caïd investi par l'autorité française et les menaces du caïd d'Abd-el-Kader, ne savait plus auquel entendre ; mais ce n'était pas sur ce point-là que l'orage amoncelait ses nuées les plus chargées de foudre ; c'était sur les rives de l'Oued-Khadra. Que voulaient dire ces trois mots : *et au-delà*, si vagues, si peu intelligibles? D'après l'interprétation d'Alger, ils signifiaient évidemment que, de ce côté, la puissance française entendait réserver indéfiniment son droit d'expansion ; mais alors, répliquait l'émir, pourquoi les Français ont-ils accepté l'Oued-Khadra comme limite? Qu'est-ce qu'une limite, sinon une ligne de séparation entre deux héritages? Au-delà de l'Oued-Khadra, ils n'ont donc rien à prétendre. Et joignant l'argument de fait à l'argument de droit, il était entré, aux derniers jours de l'année 1837, sur le territoire contesté.

Il y avait, au bord de l'Oued-Zeïtoun, affluent du haut Isser, une population de Coulouglis qui, sans s'être expressément soumise à l'autorité française, avait néanmoins reçu d'elle un caïd. Ce fut contre ces représentans d'une race détestée des Arabes que l'émir résolut de frapper son premier coup dans ces parages. Il réunit tout ce qu'il avait alors de troupes régulières, trois mille *askers* fantassins, quatre cents *khièlas* cavaliers, soixante *topjis* artilleurs, avec six bouches à feu ; il y joignit mille cavaliers du maghzen de l'ouest et dix mille irréguliers des goums ; puis, dans ce grand appareil,

suivi des khalifas de Médéa et de Miliana, du grand cheik de la Medjana, Abd-el-Salem, et du fameux marabout Sidi-Saadi, il marcha contre ceux qu'il appelait les révoltés d'Oued-Zeïtoun. Les askers formaient quatre bataillons, qui portaient les noms de quatre grandes villes, Mascara, Médéa, Miliana, Tlemcen ; dans le dernier, l'émir avait incorporé de force trois cents des anciens Coulouglis du Méchouar, et, par un raffinement de vengeance, ce fut eux qu'il désigna pour commencer l'attaque contre les hommes de leur race. Ceux d'Oued-Zeïtoun s'étaient retirés dans la montagne ; ils se défendirent vaillamment, un contre dix, tuèrent une centaine d'hommes aux assaillans et succombèrent, l'honneur sauf. Le chef de la résistance, Birom, tout ruisselant du sang de ses blessures, son brevet de caïd attaché sur le dos, fut promené au travers d'une foule insultante ; mais sa tête ne s'inclina pas jusqu'au moment où le yatagan d'un chaouch la fit rouler aux pieds d'Abd-el-Kader.

A la nouvelle de cette agression sanglante contre des hommes que la France couvrait de sa protection et sur un territoire qu'elle regardait comme sien, le maréchal Valée écrivit à l'émir, le 7 janvier 1838, en ces termes : « Vous aurez sans doute été trompé par des hommes qui vous ont appelé sur le territoire qu'ils habitent, en disant qu'il vous appartenait, et dans le dessein de faire recommencer la guerre, parce qu'ils savent que les Français veulent exécuter tout ce qui a été écrit à la Tafna et ne souffriront pas que vous vous empariez de provinces qui ne sont pas à vous. Éloignez de vous les intrigans, lisez avec soin le traité ; son observation fidèle est le seul moyen d'empêcher la guerre de recommencer avec nous. » Afin d'appuyer sa protestation, le maréchal fit partir pour l'est de la Métidja le directeur des affaires arabes avec les gendarmes maures, les spahis irréguliers et un détachement d'infanterie. Il y avait sur le chemin d'Alger à Constantine, au débouché de la gorge d'où le Hamiz sort de la montagne, un *fondouk*, sorte de caravansérail ouvert aux voyageurs ; ce fut là que le capitaine Pellissier s'établit, à trois lieues du campement d'Abd-el-Kader, dont les coureurs avaient franchi l'Oued-Khadra et mis à contribution plusieurs douars de Khachna. Deux jours après, la brigade du général Bernelle arriva au fondouk ; enfin le général Rullière vint prendre le commandement des troupes réunies sur ce point. Cette démonstration eut tout l'effet que voulait obtenir le maréchal ; Abd-el-Kader rappela ses coureurs et se mit en retraite sur Médéa, surveillé par la colonne française qui marchait parallèlement à lui, en longeant le pied des montagnes ; mais il ne s'éloigna pas du théâtre de sa victoire avant d'avoir fait acte d'autorité souveraine en imposant un caïd à la vallée du Sébaou. Ceux des Coulouglis d'Oued-Zeïtoun qui avaient

échappé à ses coups trouvèrent un asile sur la terre française; il en vint seize cents, hommes, femmes et enfans. Ces réfugiés furent établis, les uns auprès du fort de l'Eau, non loin d'Alger, les autres sur la rive gauche de l'Oued-Hamiz; trois cents des plus vigoureux, organisés en compagnies soldées, occupèrent la redoute du Boudouaou.

De retour à Médéa, l'émir témoigna le désir d'entrer en pourparlers sur cette question si compliquée des limites; le maréchal lui envoya le directeur des affaires arabes, qui ne put ni lui faire accepter l'interprétation française ni accepter davantage la sienne; tout ce que l'émir accorda fut que, les termes du traité prêtant à l'équivoque, l'une et l'autre opinion pouvaient être soutenues de bonne foi. Pour donner suite à ces avances, il résolut d'envoyer à Paris, sous le prétexte d'offrir des présens au roi, le plus habile de ses négociateurs, Miloud-ben-Arach. Ce personnage, escorté de Ben-Durand et du Maure Bouderbah, passa par Alger. Dans une lettre au comte Molé, le maréchal esquissait ainsi le portrait de ces deux acolytes : « Durand est un intrigant, avide d'argent, qui ne voit dans les négociations avec les Arabes qu'un moyen d'augmenter sa fortune. Bouderbah est un homme astucieux, profondément ennemi des chrétiens et qui a été accusé d'exciter les Arabes à se soulever contre nous. Je crois qu'il faut le surveiller avec soin. Pendant son séjour en France, il a contracté des liaisons avec plusieurs employés du ministère de la guerre; depuis son retour en Afrique, il correspond avec eux et a été exactement informé de plusieurs faits importans. Il n'a pas fait mystère de ses relations; quelquefois j'apprends par la voix publique que le gouvernement a arrêté des dispositions dont l'avis officiel ne me parvient que longtemps après. Bouderbah, d'après les rapports que j'ai reçus, a engagé Abd-el-Kader à donner à Ben-Arach la mission d'obtenir que les affaires fussent traitées entre le roi et l'émir, les ministres servant d'intermédiaires. Cette concession, dont le moindre inconvénient serait d'amoindrir et de déconsidérer le gouvernement général de l'Afrique, placerait, si elle était admise, Abd-el-Kader au rang des souverains indépendans et assurerait l'établissement de la nationalité arabe contre laquelle nous luttons. » Le comte Molé s'empressa de rassurer le gouverneur et de lui promettre que, si Ben-Arach voulait sortir à Paris de sa mission de parade, il en serait pour ses frais d'intrigue et d'éloquence.

Au fond, de part et d'autre, on sentait bien que le traité de la Tafna n'avait fait qu'embrouiller les choses et préparer la guerre. Le comte Molé ne se faisait pas d'illusion à cet égard : « Quelque opinion qu'on conçoive des avantages définitifs que la France recueillera de nos établissemens en Afrique, écrivait-il au maréchal

Valée, le 31 janvier 1838, je crains que nous ne soyons obligés d'assurer nos conquêtes par de nouvelles victoires, et que la paix de la Tafna n'ait servi qu'à nous procurer dans l'ouest une *halte* indispensable et sans laquelle l'expédition de Constantine aurait dû encore être ajournée. » De son côté, le gouverneur écrivait, le 5 février, au général Bernard : « Je ne veux pas la guerre; mes efforts, depuis trois mois, ont eu pour but de conserver la paix. J'éviterai une rupture, tant que l'honneur de la France le permettra; le gouvernement du roi peut seul fixer la limite au-delà de laquelle la patience ne serait plus possible. Je n'essaierai pas d'influencer ses décisions, encore moins de lui conseiller la guerre; mais j'ai cru de mon devoir de lui faire connaître l'état des choses. » Vers le même temps, un jeune Français, M. Léon Roches, qui, la paix conclue, avait cru pouvoir se rendre auprès de l'émir et lui servir de secrétaire, recueillait de sa bouche même la déclaration suivante : « En faisant la paix avec les chrétiens, je me suis inspiré de la parole de Dieu qui dit dans le Coran : « La paix avec les infidèles doit être considérée par les musulmans comme une trêve pendant laquelle ils doivent se préparer à la guerre. » J'ai souscrit à des conditions que j'observerai tant que les Français observeront celles que je leur ai imposées. La durée de la paix dépendra de leur conduite à mon égard, et, pour la rupture, ce n'est pas de mon côté qu'elle viendra. Lorsque l'heure de Dieu aura sonné, ils me fourniront eux-mêmes des causes plausibles de recommencer la guerre. » Des deux côtés, on avait le sentiment qu'il faudrait un jour ou l'autre recourir encore à la force ; mais c'était cette échéance qu'on s'efforçait de reculer le plus possible. Chacun des deux adversaires était persuadé que le temps travaillait pour lui : grande et funeste illusion du côté de la France, grande et légitime conviction du côté d'Abd-el-Kader.

II.

Cette fausse paix qui entretenait autour d'Alger le malaise indéfinissable, la sourde agitation d'une fièvre lente, laissait au contraire Oran dans la torpeur. Où étaient les vivifiantes émotions d'antan, les expéditions, les surprises, les combats? Il n'en restait plus qu'un lointain souvenir, et, cependant, le général Bugeaud était demeuré là, depuis le traité de la Tafna, pendant plus de cinq mois encore : c'est que le vaincu de La Sikak avait dans ces contrées plus d'autorité que son vainqueur, et qu'il suffisait qu'Abd-el-Kader eût tourné ailleurs son ambition et sa fortune pour qu'il eût emporté avec lui en quelque sorte la vie de la province d'Oran. Aussi le général Bugeaud aurait-il quitté plus tôt sans doute cette

ville engourdie, s'il n'y avait pas été retenu par la découverte et les suites d'un scandale étrange. C'était une vieille affaire, car elle remontait aux premiers mois de 1837, lorsque l'artificieuse habileté de Ben-Durand avait induit Abd-el-Kader à ravitailler lui-même la garnison française de Tlemcen. On a vu que le juif s'était fait payer fort cher par l'intendance le prix du ravitaillement, dont l'émir n'avait pas touché un boudjou, quoique les frais de l'opération n'eussent porté que sur lui, Ben-Durand ayant réussi à lui persuader que cette grosse dépense était la rançon des prisonniers de la Sikak ; or, les prisonniers lui étaient rendus, à titre gracieux, par la France ; de sorte que l'émir d'une part et l'autorité française de l'autre étaient également dupes du juif madré. Mais comment celui-ci avait-il pu jouer aussi facilement l'autorité française? C'est qu'il avait un associé, un complice assez haut placé pour avoir réussi à obtenir du gouvernement le renvoi des captifs arabes.

Cinq mois s'étaient écoulés; Ben-Durand et son complice pouvaient se croire désormais à l'abri de toute recherche, lorsqu'un jour, à l'occasion de quelques prisonniers faits par les Hadjoutes et que l'émir allait renvoyer libres : « Eh quoi! lui dit un de ses khalifas, tu rends aux Français leurs prisonniers pour rien ! Ils t'ont bien fait payer les tiens naguère. » Ce propos, venu à la connaissance du général Bugeaud, le mit en éveil. D'abord, il fit partir pour Mascara son aide-de-camp, M. de Rouvray, à qui Abd-el-Kader ne voulut rien dire ; une autre fois, le lieutenant de spahis Allegro eut plus d'adresse ou plus de chance ; comme il parlait à l'émir du cadeau que la France lui avait fait des prisonniers de la Sikak : « Un cadeau! reprit vivement Abd-el-Kader; j'ai acheté mes prisonniers par le ravitaillement de Tlemcen! » Allegro n'avait pas besoin d'en savoir davantage. Le général Bugeaud fit venir Ben-Durand, qui, avec l'effronterie d'un malhonnête homme, lui répondit qu'il avait exécuté fidèlement les clauses de son marché, qu'il s'était libéré vis-à-vis de l'intendance française et que, partant, personne n'avait le droit de lui demander compte de ses bénéfices ; cependant, pressé de questions, il ne fit pas difficulté d'avouer qu'après l'affaire faite, il en avait partagé le profit avec le commandant de la province d'Oran, le général de Brossard. Une fois lancé, il ne s'arrêta plus ; il alla même si loin que ses révélations devinrent fantastiques; ainsi, par exemple, le général de Brossard l'aurait chargé d'offrir à l'émir ses services, de telle sorte que, moyennant 200,000 francs comptant et 50,000 francs de rente assurés à sa famille, il aurait fait venir de France assez de carlistes et de mécontens pour combattre en ligne, assiéger les places, expulser les Français et mettre toute l'Algérie aux mains d'Abd-el-Kader. « Cette offre, écrivait le 21 septembre, au lendemain de l'éclat, le lieutenant-colonel de

Maussion, cette offre a été, dit-on, renouvelée trois fois. Ne semble-t-il pas, ce général, un seigneur de la Ligue ou de la Fronde traitant avec l'Espagne de la remise d'une province? Il est impossible d'avoir des manières plus distinguées et plus aisées en même temps. C'est tout à fait un seigneur, mais né deux cents ans trop tard. Au reste, deux cents ans plus tôt, on lui aurait fait trancher la tête : à présent, le général Bugeaud, après lui avoir fait tout avouer devant témoins, se contente de lui donner un congé de convalescence et un bâtiment qui va le porter à Carthagène ; là, il deviendra ce qu'il pourra. Je ne serais du reste pas étonné que cet honnête homme, dont l'effronterie dépasse toute idée, reparût bientôt à Paris pour calomnier celui qui n'a pas voulu le faire fusiller. Au reste, il ne faut pas attribuer à ce projet de trahison une importance exagérée. M. de Brossard n'aurait pas pu livrer à Abd-el-Kader une place fermée et contenant une nombreuse garnison. Je regarde sa proposition comme une simple escroquerie. Quoi qu'il en soit, l'affaire vaut la peine qu'on y pense, et le gouvernement qui envoie ici avec raison les soldats les plus dérangés et les plus insubordonnés, qui encourage les gens remuans et aventureux à s'y porter, devrait prendre garde au choix des chefs qu'il met à leur tête. »

Ce qu'avait prévu M. de Maussion arriva de point en point : M. de Brossard ne resta pas en Espagne, revint en France et calomnia le général Bugeaud. Par une clause particulière du traité de la Tafna, l'émir devait payer une somme de 100,000 boudjous, équivalente à 180,000 francs en monnaie française, que le général se réservait d'employer ainsi : 100,000 francs pour subvention aux chemins vicinaux de la Dordogne, 80,000 à répartir entre les officiers et les soldats les plus méritans de son corps d'armée. Le gouvernement n'ayant pas approuvé la clause, il n'y fut pas donné suite ; mais M. de Brossard, qui la connaissait, la dénonça comme un acte criminel au conseil de guerre séant à Perpignan, devant lequel il comparut, dans les derniers jours du mois d'août 1838. Ainsi mis en cause, le général Bugeaud eut le tort de se laisser emporter à des vivacités de langage qui lui attirèrent de cruelles représailles, de sorte que, « maintenant encore, dit l'auteur des *Annales algériennes*, il faut que l'esprit se recueille un instant pour se rappeler lequel des deux était l'accusé dans ce procès si scandaleusement célèbre. » Des quatre chefs d'accusation relevés à la charge de M. de Brossard : concussion, tentative de corruption de fonctionnaires publics, immixtion dans des affaires incompatibles avec ses fonctions militaires, proposition de complot et d'excitation à la guerre contre l'autorité royale, le conseil de guerre ne retint que le troisième. Condamné à six mois de prison et à 800 francs d'amende, déclaré en outre incapable d'exercer aucune fonction publique, M. de Bros-

sard se pourvut en revision contre le jugement, qui fut cassé pour vice de forme ; un autre conseil de guerre l'acquitta l'année suivante ; mais le ministre de la guerre le mit d'office à la retraite.

Ce fatal traité de la Tafna était devenu le cauchemar de son auteur. Un jour, le 8 juin 1838, à la tribune de la chambre des députés, embarrassé dans ses explications, il s'en tira tout d'un coup en s'écriant : « Si les esprits belliqueux qui se trouvent dans cette chambre ou au dehors veulent recommencer la guerre, il n'y a rien de plus facile. Venez ici, à la tribune, demander au gouvernement de rompre le traité... Eh! messieurs, les traités n'ont jamais lié les nations que lorsqu'ils sont conformes à leurs intérêts ; mais, sans avoir besoin de violer le traité nous-mêmes, l'émir nous fournira souvent l'occasion de le rompre. »

Avant de partir d'Oran, le général Bugeaud avait eu à résoudre la question des relations officielles entre l'autorité française et l'émir. Celui-ci eut des oukils dans les villes du littoral ; un officier français dut résider à Mascara ; le premier qu'on y envoya, le commandant Menonville, du 47e, devint fou et se tua ; en attendant l'arrivée du capitaine Daumas, qui devait prendre sa succession, le lieutenant-colonel de Maussion fit pendant une quinzaine de jours l'intérim. « Ce matin, écrivait-il, le 3 novembre 1837, on a remis au sultan les présens du roi ; il en a été très flatté, et les Arabes ont été dans l'admiration. Il est certain que rien d'aussi beau n'a paru dans ces contrées depuis la chute de la domination romaine. Je me trouve très bien à Mascara, ville presque ruinée, mais bien située et entourée de jardins auxquels il ne manque que d'être cultivés pour être superbes. Ne vous imaginez pas que les ruines proviennent en général des Français ; elles viennent des habitans qui, ayant abandonné les maisons, en ont brûlé le bois pour se chauffer. Le sultan ne veut plus vivre que sous la tente, depuis qu'il a éprouvé que les villes ne peuvent nous résister ; en conséquence, très peu de hadar se sont rétablis ici. » Mascara restait nominalement la capitale d'Abd-el-Kader ; c'était plus loin dans le sud-est, à Takdemt, qu'il avait transféré le siège réel de sa puissance, ses ateliers, ses magasins, son trésor.

III.

D'Oran à Constantine, le contraste était aussi frappant que possible : là-bas, à l'ouest, sur ce coin de terre abandonné comme par grâce à la France, l'inertie, la torpeur ; ici, à l'est, sous les premiers rayons du soleil, l'espace, l'activité, la vie. De ce côté, c'était le gouvernement qui ne pouvait se faire à l'idée d'une telle fortune : puis s'établir définitivement dans Constantine, si loin de la mer,

quel démenti au système de la zone littorale, de l'occupation restreinte! M. Molé n'en prenait pas volontiers son parti; la pensée d'une transaction avec Ahmed continua de le hanter longtemps encore; elle le hanta sept mois entiers, jusqu'au jour où l'opinion contraire se prononça dans la chambre des députés et dans le public avec une telle force que le président du conseil fut obligé de s'y conformer, sinon de s'y convertir. C'était le 6 juin 1838; l'intendant civil de l'Algérie, M. Bresson, peu confiant dans la durée du traité de la Tafna, venait de dire qu'après tout, le principe en étant bon, il y faudrait revenir, en établissant à l'intérieur des pouvoirs indigènes soumis à l'influence française, Ahmed, par exemple, à Constantine ou à Médéa. Sur ces derniers mots éclata un orage; il fallut, pour l'apaiser, que M. Molé montât à la tribune et désavouât l'orateur, qui lui avait paru, — c'est son expression, — « déroger quelquefois à sa prudence ordinaire. »

Le maréchal Valée n'était assurément pas d'avis de restaurer Ahmed dans Constantine; mais il pensait que la province était trop étendue pour être administrée directement par l'autorité française. « Les tribus, écrivait-il au ministre de la guerre, le 5 janvier 1838, se livreront pendant quelque temps à l'anarchie, puis se soumettront à un chef indigène, et nous aurons devant nous un nouvel ennemi qu'il faudra renverser; c'est ce qui est arrivé dans la province d'Oran. Que la leçon nous soit profitable! Le gouvernement du roi reconnaîtra, je n'en doute pas, la nécessité de placer dans la province de Constantine un chef qui relève de la France, afin de prévenir, s'il en est temps encore, l'influence que pourrait y prendre l'émir. » L'ambition d'Abd-el-Kader s'étendait en effet jusque-là: dès la chute d'Ahmed, il avait fait exciter les populations par ses émissaires à la fois contre le vaincu et contre le vainqueur. Après s'être tenu quelque temps caché dans le Djebel-Aurès, Ahmed y avait recruté des bandes à la tête desquelles il s'était porté contre Farhat-ben-Saïd et lui avait enlevé l'oasis de Biskra. Délaissé par le général de Négrier, à qui le maréchal n'avait pas permis de le secourir, le Cheikh-el-Arab fut réduit à solliciter le secours d'Abd-el-Kader. Quelle occasion pour l'émir de propager jusque dans le Zab oriental la renommée de sa puissance! Par ses ordres, Barkani, son khalifa de Médéa, marcha contre Ahmed et lui reprit Biskra, mais au lieu d'y rétablir l'autorité de Farhat, il y installa un des plus zélés partisans de l'émir, le marabout Bel-Azouz; et comme Farhat s'indignait de cette conclusion déloyale, il le fit prendre et l'envoya captif à Takdemt.

La France ayant succédé, dans le beylik de Constantine, aux droits du bey, le gouverneur-général avait donné l'ordre de faire lever sur les tribus les impôts accoutumés, à savoir : l'*achour*, qui

est la dîme des récoltes, la *zekat*, qui est la dîme des troupeaux, et l'*hokor*, qui est la redevance imposée aux locataires des terres domaniales, lesquelles occupaient une très grande part du sol cultivable dans la province. Autour de Constantine, l'opération fiscale fut conduite avec une sage prudence par les soins du hakem Sidi Mohammed Hamouda. Dans la région maritime, elle fut confiée au commandant de Mirbeck, des spahis de Bône, qui fit successivement, avec l'assistance des caïds, d'un cadi et d'un agent du trésor, trois tournées de perception sans beaucoup de résultat, parce que le gouverneur-général avait prescrit la plus grande modération dans ce premier essai de recouvrement. Le maréchal Valée avait en horreur les razzias et en exécration le principe de la responsabilité des tribus, qui confondait iniquement, disait-il, l'innocent avec le coupable. Ce fut bientôt un sérieux sujet de désaccord entre lui et le général de Négrier, qui avait, au contraire, la main prompte aux exécutions rapides et sommaires.

La garnison de Constantine se composait du 26e et du 61e de ligne, du 3e bataillon d'Afrique, de deux escadrons du 3e chasseurs d'Afrique et d'un escadron de spahis; il y faut ajouter un bataillon de tirailleurs indigènes, formé en grande partie des anciens janissaires du bey Ahmed, qui étaient passés au service de la France; de ce noyau primitif sont issus plus tard les régimens de turcos. Les compagnies d'élite de l'infanterie et la cavalerie étaient toujours prêtes à marcher au premier signal; quand cette colonne mobile devait sortir, les ordres étaient donnés le soir, après la fermeture des portes, et le lendemain, dès la pointe du jour, elle était en route. Ce fut ainsi que, du 10 au 13 février 1838, le général de Négrier fit dans l'ouest une promenade militaire jusqu'à la petite ville de Mila, dont le caïd reçut l'investiture de sa main, et, quelques jours après, une expédition beaucoup moins pacifique à seize lieues au sud-ouest, contre la grande tribu des Ouled-Abd-en-Nour, qui avaient enlevé du bétail à des douars soumis. Ce fut une vraie razzia: cent soixante Arabes furent tués; des bœufs, des milliers de moutons furent ramenés par la colonne. Au mois d'avril, le général reçut d'Alger des instructions qui lui prescrivaient de reconnaître au nord, dans la direction de Stora, un chemin qui pourrait mettre Constantine en communication directe avec la mer. Partie le 7, la colonne mobile bivouaqua, le 8, à El-Arouch et parvint, le 9, à Skikda, sur les ruines de Rusicada. Les Kabyles, dont elle avait inopinément traversé les montagnes, avaient été surpris; au retour, ils attaquèrent l'arrière-garde sans lui faire beaucoup de mal. La reconnaissance avait atteint son but: la communication était facile et, comparée à la route de Bône, plus courte des deux tiers.

Vers la fin d'avril, le lieutenant-colonel Dorliac, du 12e de ligne,

qui commandait à Mjez-Ahmar, prit sur lui de partir avec un petit détachement pour aller visiter, près de Gherfa, une mine de plomb dont on lui avait signalé l'existence ; il ne trouva pas ce qu'il était venu chercher et trouva ce qu'il ne cherchait pas, une embuscade où il perdit quelques hommes et, en fin de compte, une mise en retrait d'emploi pour s'être ainsi aventuré sans autorisation.

Pendant tout le mois de mai, le général de Négrier, qui avait un grand besoin de mouvement, se montra dans le beylik, au nord, au sud, à l'est, à l'ouest ; cet excès d'activité agaçait le gouverneur, homme de poids et de mesure. « Les longues courses, écrivait-il au général, le 26 mai, les expéditions à grande distance ne peuvent amener de résultats durables. Comme le vaisseau qui sillonne la mer et derrière lequel le flot se referme immédiatement, nos colonnes ont souvent parcouru de vastes territoires sans laisser trace de leur passage. C'est un système que je veux abandonner pour revenir aux établissemens solides, à une marche progressive. » Un autre sujet de dissentiment indisposait contre le général de Négrier le gouverneur. Le hakem Sidi Mohammed Hamouda, qui avait rendu de si grands services aux premiers occupans de Constantine, après les sanglantes émotions de l'assaut, et dont le général de Négrier avait paru s'accommoder d'abord, lui était devenu tout à coup suspect ; il l'accusait, non sans vraisemblance, d'un méfait très commun parmi les grands chefs arabes, à savoir de faire sa main, au préjudice du trésor, dans la levée des impôts, et de rançonner journellement les indigènes. Non-seulement il lui enleva ses fonctions, mais encore il le mit aux arrêts. En outre, il avait transféré, de sa propre autorité, la dignité d'agha de Bouzian au caïd Ham'aoui, que le maréchal Valée tenait pour un homme fourbe et dangereux. De ce peu d'accord il résulta que le général de Négrier demanda son rappel en France et fut remplacé, au mois de juillet, par le lieutenant-général baron Galbois.

La prise de Constantine, les tournées du commandant de Mirbeck aux environs de La Calle, les courses du général de Négrier à la poursuite d'Ahmed, près de la frontière tunisienne, tous ces incidens étaient commentés avec inquiétude à Tunis et avec plus d'acrimonie à Londres. Au mois d'août 1836, quand l'amiral Hugon avait une première fois barré le passage à l'escadre turque, lord Palmerston avait eu au sujet d'Alger, avec le général Sébastiani, ambassadeur de France, une conversation encore amicale : « Les gouvernemens, lui avait-il dit, se doivent entre eux des concessions fondées sur les nécessités de leur situation intérieure, quand ils veulent maintenir une alliance aussi intime que la nôtre. C'est ce que nous avons fait et ce que nous avons dû faire pour votre possession d'Alger ; nous avons reconnu l'impossibilité de l'abandon de votre

conquête, et nous avons laissé de côté l'argumentation de 1830. Vous nous placeriez à notre tour dans une position difficile, si un acte quelconque venait révéler le projet de ne plus donner à votre conquête les limites de l'ancienne régence d'Alger. »

L'année suivante, après la prise de Constantine, l'attitude et le langage du principal secrétaire d'état pour les affaires étrangères étaient ou paraissaient être encore très corrects ; en parlant, le 22 novembre 1837, au général Sébastiani des interpellations que lui faisaient prévoir les articles très vifs du *Times*, lord Palmerston ajoutait : « Vous aurez dans cette affaire la preuve de notre bonne foi. Je vous déclare que toutes les dispositions que le gouvernement français fera du territoire de l'ancienne régence d'Alger, que toutes les mesures qu'il prendra dans les limites de ce territoire sont acceptées d'avance par le gouvernement britannique, à cette seule condition que les territoires de Tunis et de Maroc et l'indépendance de leurs gouvernemens demeureront intacts et ne donneront lieu à aucune entreprise de votre part ; car, dans ce cas, la question changerait de face et donnerait certainement lieu à de graves dissentimens. Par exemple, si vous remettiez au bey de Tunis la possession ou la garde de Constantine, à la charge de vous payer un tribut, nous nous y opposerions, parce que la condition de tributaire, même pour la plus faible somme, nous paraîtrait, de la part du bey de Tunis, une dérogation à l'état d'indépendance que nous voulons qu'il conserve ; mais que vous remettiez Constantine à Achmet sous telles conditions qu'il vous plaira, que vous appeliez un autre chef indigène pour y commander en votre nom, ce chef fût-il même un parent du bey de Tunis, tout cela, je vous le répète, est accepté d'avance, et vous n'avez à craindre de nous aucune objection, aucun empêchement ni direct ni indirect. » Sur quoi le comte Molé répondait au général Sébastiani, le 7 décembre : « Pendant que lord Palmerston vous parlait en termes si mesurés et si convenables des dispositions du cabinet de Londres par rapport à la conquête de Constantine, M. de Metternich affirmait à M. de Saint-Aulaire, comme en ayant la complète certitude, que la conservation de cette place amènerait entre l'Angleterre et la France une rupture absolue. »

Deux mois après, le *foreign office* passait, le 9 février 1838, une note officielle dont lord Granville, ambassadeur de la reine à Paris, avait ordre de laisser copie entre les mains du comte Molé. Cette note appelait l'attention du gouvernement français sur une réclamation du consul de France à Tunis, au sujet d'un territoire qui aurait fait partie autrefois de la régence d'Alger ; à ce propos, la note abordait une question très grave : « La souveraineté d'Alger, y était-il dit, doit être encore considérée aujourd'hui comme appartenant à la Porte qui n'a jamais cédé à aucune autre puissance ses

droits sur cette régence, et, à cet égard, on ne doit pas perdre de vue que la France n'a pas acquitté la promesse qu'elle fit à l'Europe en 1830, avant que l'expédition eût mis à la voile, savoir que « si, dans la lutte qui allait s'engager, le gouvernement existant à Alger venait à être dissous, la France, dont les vues, dans cette importante question, étaient entièrement désintéressées, se concerterait avec ses alliés, afin de déterminer quel serait le nouvel ordre de choses qui, dans l'intérêt de la chrétienté, devrait remplacer le pouvoir renversé. » La France ne peut donc être considérée ni de *fait* ni de *droit* comme exerçant autre chose qu'une simple occupation militaire dans une partie de la régence d'Alger ; mais lors même que la France aurait légitimement acquis par une cession régulière et suivant la loi des nations la souveraineté de ce pays, dans ce cas même elle ne pourrait à ce titre prétendre à plus qu'au territoire qui appartenait à la régence à l'époque où elle lui aurait été ainsi formellement cédée. »

A cette note arrogante, qui mettait en doute le droit de la France, il fallait une réponse nette et catégorique ; elle fut expédiée à Londres, sous la forme pareille d'une note officielle, le 22 février. Sur la question générale soulevée par le gouvernement anglais : « La France, on doit le savoir, disait le comte Molé, ne transigera jamais. » Puis il ajoutait : « C'est après six ans de silence gardé par le ministère actuel, d'assurances mêmes, à la vérité officieuses, mais souvent répétées, que l'Angleterre n'avait aucune objection à faire aux établissemens de la France en Afrique, pourvu qu'ils ne s'étendissent pas au-delà des limites de l'ancienne régence d'Alger, que le même cabinet vient aujourd'hui contester au gouvernement du roi la souveraineté du territoire algérien... La question de nos droits sur Alger est une question jugée depuis longtemps et sur laquelle il n'y a pas à revenir. Alger appartient à la France au titre le moins contestable, par l'effet de la conquête entreprise dans le but de punir des provocations dont personne n'a pu méconnaître la gravité et la persistance. Je ne saurais me persuader que le cabinet de Londres veuille aujourd'hui engager sur ce point une controverse qui, très certainement, ne mènerait à rien. » Quand le général Sébastiani remit à lord Palmerston copie de cette note, le 28 février, il le trouva tout radouci. « Je vous répète, en mon nom et au nom du cabinet dont je suis membre, dit le ministre de la reine à l'ambassadeur de France, qu'il n'existe pas la moindre pensée de contester ou de troubler le fait de votre occupation d'Alger, tant que vous ne changerez pas les limites de votre conquête ; » mais, comme il ajoutait qu'une cession régulière des droits de la Porte lui semblait nécessaire pour légitimer la conquête, le général Sébastiani répliqua vivement que l'Angleterre ne s'était jamais embarrassée d'une

pareille légitimation pour les annexions qu'il lui convenait de faire; sur quoi lord Palmerston fit observer à son interlocuteur qu'il ne fallait pas donner à cette discussion plus de portée qu'elle n'en avait. « Votre gouvernement, ajouta-t-il encore une fois, peut être convaincu que la possession d'Alger ne deviendra jamais entre lui et le ministère dont je fais partie l'occasion ou même le prétexte d'un conflit sérieux. » Un débat assez vif sur la question d'Alger venait d'avoir lieu à la chambre des communes, et c'était dans la crainte qu'il ne se renouvelât que lord Palmerston avait voulu se prémunir contre les attaques de l'opposition par sa note officielle; telle était du moins l'opinion du général Sébastiani à propos d'un incident brusquement survenu, disparu brusquement, comme un météore diplomatique.

IV.

Si, en dépit des résistances intérieures et extérieures, la domination française marchait à grands pas dans le beylik de Constantine, la plus étendue, la plus peuplée, la plus riche des trois provinces, elle ne cheminait pas aussi vite autour d'Alger. Depuis près de dix mois que le traité de la Tafna lui avait assigné ses limites, elle ne les avait pas encore atteintes. A l'expédition de Constantine et à ses suites qui avaient dû retarder l'occupation de la Métidja, il faut ajouter les longues méditations du maréchal Valée, ses habitudes de méthodique lenteur. Enfin, ses résolutions définitivement arrêtées, il les fit exécuter dans les derniers jours du mois de mars 1838. Le 26, le colonel de La Moricière prit possession de Koléa et de son territoire; mais, pour ménager les scrupules religieux des habitans, l'accès de la ville sainte fut rigoureusement interdit aux Européens; sur un plateau qui la domine à l'ouest, un camp permanent reçut les trois bataillons de zouaves, un bataillon du 63e, un peloton de chasseurs d'Afrique et quatre pièces d'artillerie. Le lendemain, à l'autre extrémité de la plaine, un bataillon du 2e léger, deux bataillons de la légion étrangère, un détachement de cavalerie et quatre bouches à feu prenaient position sur le haut Hamiz et entreprenaient aussitôt la construction de deux camps retranchés, l'un à Kara-Moustafa, sur la rive gauche du Boudouaou; l'autre, à deux lieues en arrière, au Fondouk; une route de 23 kilomètres devait les relier à la Maison-Carrée. Enfin, le 3 mai, le gouverneur, à la tête d'une colonne de quatre mille hommes, se présenta devant Blida; le hakem, le caïd des Beni-Sala, les députés des notables, venus à sa rencontre, lui firent hommage. De même qu'à Koléa, l'entrée de la ville fut provisoirement interdite aux Européens. Deux camps, l'un dit supérieur, au nord-ouest, l'autre dit

inférieur, au nord-est, et l'établissement de deux blockhaus au sud, au-dessus de la gorge de l'Oued-Kébir, assurèrent l'occupation. En abandonnant Blida et Koléa aux Français, Abd-el-Kader avait compté ne leur abandonner que des murs; depuis longtemps, ses émissaires prêchaient aux habitans l'obligation de s'éloigner des infidèles et les pressaient d'émigrer sur le territoire de l'émir. Il s'était avancé lui-même chez les Beni-Sala pour se donner le spectacle de l'exode attendu. Il attendit en vain; comme il ne pouvait pas employer la contrainte, la persuasion ne fut pas assez forte. Une tentative ingénieuse de son khalifa Si Mohammed ben Allal ben Sidi Mbarek ne réussit pas davantage. Ce descendant des illustres marabouts de Koléa demanda au gouverneur l'autorisation de transporter à Miliana les restes sacrés de ses ancêtres; l'autorisation fut refusée; la population, qui aurait suivi peut-être l'émigration des reliques vénérées, demeura paisible autour de leurs tombes, et l'émir désappointé reprit le chemin de Mascara.

Peu de temps après, son envoyé Ben-Arach revenait aussi désappointé, après un séjour de quatre mois à Paris. « Ben-Arach, écrivait au gouverneur le comte Molé, le 13 juin, avait, j'en suis certain, pour mission d'obtenir pour son maître la cession de Constantine, aux conditions que la France aurait voulu lui imposer ou à peu près. Ses deux acolytes Bouderba et Ben-Durand m'ont fait arriver de très loin et par plusieurs intermédiaires cette idée. J'ai refusé de rien entendre, ni directement ni indirectement, en disant que les affaires d'Afrique se faisaient en Afrique, et qu'au gouverneur-général de nos possessions appartenait seul de négocier avec Abd-el-Kader et d'adresser, avec son avis, au gouvernement du roi les propositions qu'il aurait reçues. » Le gouverneur entreprit donc de négocier avec Ben-Arach, non pas à propos de Constantine, dont il ne fut pas parlé, mais au sujet des territoires en litige à l'orient de la Métidja. En dépit des protestations de l'Arabe qui se déclarait sans pouvoirs pour traiter d'une aussi grave affaire, le maréchal crut triompher quand il lui eut fait apposer, le 4 juillet, mais seulement *ad referendum*, son cachet au bas d'une convention explicative du traité de la Tafna. Cette convention, en quatre articles, assurait à la France les vallées de l'Isser et du Sebaou, le fort de Hamza au sud, et la communication directe d'Alger à Constantine par le fameux passage des Biban-el-Hadid ou Portes de fer. Restait à obtenir le plus difficile, la sanction d'Abd-el-Kader; mais où le prendre? Il avait encore une fois disparu; on le disait occupé, bien loin dans le sud, à la conquête d'une oasis du Zab. Impatient d'en finir avec cette convention qui tranchait les difficultés, le maréchal fit partir aussitôt à la recherche de l'émir son gendre, qui était

son premier aide-de-camp, le commandant de Salles. A Miliana, on commença par le retenir ; au camp de Sidi-Moustafa, sur l'Oued-Fodda, on lui interdit absolument de passer outre ; après quinze jours de tribulations et d'ennuis, il lui fallut tristement reprendre le chemin d'Alger. Cependant le maréchal Valée ne négligeait rien pour se concilier l'esprit d'Abd-el-Kader ; il lui envoyait des armuriers, des mécaniciens, des fusils, des obus, de la poudre : mais des mois et des mois devaient se passer encore avant que l'oracle consentît à donner sa réponse.

Les seules distractions de cette longue attente, le gouverneur ne pouvait les demander qu'à la province de Constantine ; heureusement, de ce côté-là, toutes les nouvelles arrivaient bonnes. Sidi Mohammed Hamouda, remis en liberté par le général Galbois, était rentré dans ses fonctions de hakem, et le conseil d'administration chargé d'apurer ses comptes n'avait laissé à sa charge qu'une somme peu considérable. Au mois de septembre, le général, à la tête d'une petite colonne, avait commencé de faire une tournée fiscale quand il reçut la nouvelle inopinée que le maréchal, n'y pouvant plus tenir, venait de débarquer à Bône. Il se porta aussitôt à sa rencontre, et, le 23, le conquérant de Constantine y fit son entrée, aux acclamations de la foule. Le grand motif de son voyage était de constituer définitivement la province et d'assurer lui-même l'exécution des mesures qu'il avait méditées longuement dans son palais d'Alger. Le 30 septembre, trois arrêtés organiques furent publiés à la fois ; le plus considérable confiait à des khalifas et à des caïds l'administration des territoires qui ne seraient pas gouvernés directement par l'autorité française ; le tiers du produit de l'hokor leur était abandonné à titre de traitement. Le conseil d'administration de la province, présidé par le général commandant supérieur, était composé du sous-intendant militaire, du payeur de la division, du hakem de Constantine, des trois khalifas, du Cheikh-el-Arab, et des trois caïds des Hanencha, des Harakta et des Amer. L'investiture fut donnée solennellement aux grands chefs indigènes ; le plus important de tous, le fameux défenseur de Constantine, Ben-Aïssa, qui avait fait depuis quelque temps sa soumission à la France, fut reconnu khalifa du Sahel, c'est-à-dire des montagnes du littoral entre Bône et Djidjeli ; El-Hamlaoui, khalifa du Ferdjioua, entre Constantine et Sétif ; El-Mokrani, khalifa de la Medjana, entre Sétif et les Biban ; Ali-ben-Bahamet, caïd des Harakta ; Resghi, rallié comme Ben-Aïssa, caïd des Hanencha ; Moktar, caïd des Amer ; le titre de Cheikh-el-Arab, que portait encore Farhat-ben-Saïd, trahi et retenu prisonnier par Abd-el-Kader, fut transféré plus tard à son heureux rival Bou-Zeïd-ben-Ganah.

Après l'organisation de la province, ce que le maréchal Valée avait le plus à cœur, c'était l'occupation définitive de Stora. Depuis la reconnaissance faite au mois d'avril par le général de Négrier, une route de neuf lieues avait été ouverte dans cette direction jusqu'à Smendou, par le colonel du génie Vaillant. Le 30 septembre, le général Galbois fit commencer les travaux du camp retranché d'El-Arouch, à six lieues seulement de Stora, et, le 8 octobre, le gouverneur put adresser de Skikda la dépêche suivante au ministre de la guerre : « L'armée a pris possession hier de l'ancienne Rusicada ; le quartier-général est établi sur une position qui domine la rade et a reçu le nom de Fort-de-France; le camp, sur l'emplacement duquel s'établira la ville, est dans une position parfaitement couverte qui touche à la mer. » Substituée à Stora, où l'escarpement du sol ne se prêtait à aucune installation possible, l'ancienne Rusicada se voyait ainsi renaître ; bientôt un royal parrainage allait lui permettre de changer le nom de Skikda pour celui de Philippeville; la rade de Stora devait lui servir de port.

Le maréchal avait amené quatre bataillons d'infanterie et trois escadrons de chasseurs d'Afrique ; il y avait bien eu pendant la marche quelques coups de fusil sur les flancs de la colonne ; mais, entêté de pacification, il n'avait pas voulu y prendre garde. Le lendemain de son arrivée à Skikda, un des caïds du Sahel étant venu l'avertir d'une prise d'armes imminente des Kabyles contre le camp d'El-Arouch, il le reçut très mal; cependant l'avis méritait un autre accueil. En effet, un convoi venant de Constantine fut surpris et enlevé; puis le camp même eut à repousser une attaque. Le retour de la colonne expéditionnaire ne fut pas inquiété d'ailleurs. La garde de Philippeville et du camp d'El-Arouch resta confiée au 61e de ligne, et celle du camp de Smendou au bataillon turc, sous les ordres du capitaine Mollière.

Le 1er décembre, le général Galbois, alors en tournée de contributions chez les Harakta, reçut, par une dépêche du gouverneur, l'ordre de se porter sans retard sur Sétif. Impatient d'ouvrir la route directe d'Alger à Constantine et mécontent du silence inexpliqué d'Abd-el-Kader, le maréchal Valée avait obtenu du gouvernement l'autorisation d'occuper le fort de Hamza, sur l'Oued-Sahel, et c'était pour concourir à cette opération qu'il appelait le général. Celui-ci, ayant réuni à la hâte toutes les troupes disponibles, se mit en mouvement le 5 décembre. La marche, retardée par le mauvais état des chemins que ravinait une pluie torrentielle, fut lente. Il fallut s'arrêter deux jours à Mila. « En y arrivant, raconte le docteur Bonnafont, chirurgien en chef de l'ambulance, nous fûmes témoins d'un fait que je n'oserais rapporter, si je ne l'avais vu moi-même. Avant d'entrer

dans Mila, le général Galbois fut informé par le caïd qu'une jeune fille folle, ou mieux derviche, entourée du plus grand respect par tous les musulmans, se promenait dans la ville avec le simple costume d'Ève : il fut prié instamment de la faire respecter par les soldats. Le général le promit, et, en effet, un ordre du jour bien motivé recommanda expressément *à tous* de la respecter, ainsi que faisaient les habitans, ce qui fut scrupuleusement observé. Que l'on se figure maintenant cette jeune fille de dix-sept ans au plus, bien faite, bistrée et basanée, se promenant dans un camp au milieu des soldats, regardant tout cet ensemble nouveau pour elle, on comprendra l'étonnement qu'elle devait produire. Je l'ai vue un matin s'approcher d'un groupe de soldats qui déjeunaient et prendre part à leur gamelle : tout se passait comme si la jeune fille avait été un convive habitué, faisant partie de l'escouade. Pendant les deux jours que nous sommes restés à Mila, la consigne fut exactement suivie. Le caïd, très sensible à ce témoignage de respect donné à cette sainte fille, en exprima sa reconnaissance au général, au nom de tous les habitans. » Quand la marche fut reprise, la tourmente était encore si furieuse qu'on fut obligé d'abandonner les malades, les tentes, une partie des vivres et les gros bagages à la bonne foi des Arabes, qui, de leur côté, tinrent religieusement leur parole ; au retour, tout fut restitué intégralement, même une sacoche de quelque deux cents francs qu'avait oubliée une cantinière.

Quelle magnifique promenade, si le ciel avait été plus clément, que ce passage des troupes au travers d'une contrée pittoresque, toute jonchée de ruines romaines ! La route en était littéralement jalonnée. Le 12 et le 13, on fit halte à Djémila, au pied d'un arc de triomphe dédié à Septime Sévère ; le 15, on arrivait enfin à Sétif, l'ancienne capitale de la Mauritanie sitifienne ; là, le général Galbois apprit indirectement que, devant la violence et la persistance du mauvais temps, le maréchal Valée avait renoncé à l'expédition annoncée sur Hamza. Après une journée de repos, la colonne reprit, le 16, dans la nuit, le chemin de Constantine. Le général avait été averti que les Kabyles, surpris à son arrivée, l'attendaient à la retraite. L'infanterie, qui marchait devant, se trompa de route et inclina vers la plaine des Abd-en-Nour, tandis que la cavalerie reprenait le chemin de Mila. L'attaque de l'ennemi sur l'avant-garde eut le bon effet de faire connaître au général l'erreur qu'elle avait commise ; les deux colonnes se rejoignirent et forcèrent ensemble le col de Mons, où s'étaient massés les Kabyles. Heureusement le beau temps était tout à fait revenu. A Djémila, dont la petite garnison avait été légèrement inquiétée les deux nuits précédentes, le général crut devoir laisser, à titre d'occupation provisoire, le 3e ba-

taillon d'Afrique. A peine eut-il repris le chemin de Constantine que Djémila devint aussitôt le rendez-vous de toute la Kabylie.

C'était un poste absolument ouvert; bien à la hâte, le commandant Chadeysson se retrancha derrière un parapet de pierres empruntées aux ruines; dans ce misérable réduit, dominé de toutes parts, il se défendit pendant cinq jours et quatre nuits contre des milliers de Kabyles, avec six cent soixante-dix hommes, pourvus chacun d'une quarantaine de cartouches; mais ce n'était pas le Kabyle qui était le grand ennemi, c'était la soif. Il n'y avait pas d'eau dans le réduit; l'eau coulait à cinquante pas, au fond d'un ravin; on l'entendait bruire sur les cailloux; mais au-dessus, dans la broussaille, on apercevait une rangée de longs fusils: c'était le supplice de Tantale. Le quatrième jour, l'ennemi, décimé par le feu lent, mais sûr, des assiégés, offrit de se retirer si on voulait lui promettre l'exemption de l'achour, de la zekat et de l'hokor; le commandant répondit que, pour traiter, il n'avait ni pouvoir ni vouloir. Cependant la nouvelle de cette attaque avait fini par arriver à Constantine; à l'approche du 26e de ligne, accouru le plus vite possible, les Kabyles se retirèrent; c'était le 22 décembre, l'investissement avait commencé le 18. L'aspect du réduit était curieux : au-dessus du niveau déterminé par le parapet, toutes les tentes étaient criblées de balles; au-dessous, la toile était à peu près intacte. Les *zéphyrs* avaient eu quatre tués et quarante-six blessés; ils rentrèrent avec le 26e à Constantine.

Cette défense d'un poste ouvert est un des beaux faits d'armes de la guerre d'Afrique, supérieur à la fameuse défense de Mazagran. Il n'y a qu'heur et malheur; Mazagran était près de la mer, en face de Marseille, sous l'œil d'une presse éveillée, prompte à la réclame; derrière la masse énorme des montagnes kabyles, qui donc, parmi les journalistes, connaissait Djémila? Plus tard, un grand conteur, Alexandre Dumas, y prit intérêt; mais plus tard, c'était trop tard. La popularité de l'écrivain ne réussit pas à populariser, à l'égal des *zéphyrs* de février 1840, les *zéphyrs* de décembre 1838; c'est dommage.

L'affaire de Djémila ne plut pas au gouverneur, dont elle contrariait le système pacifique, et déplut tout à fait au ministre de la guerre, qui n'était plus aussi bien disposé pour le gouverneur. Il lui écrivit, à ce sujet, une longue dépêche, pleine de reproches à peine déguisés : « Nos soldats, disait-il, ont été sur le point de manquer de munitions; privés d'eau, ils se sont vus réduits aux nécessités les plus cruelles; cernés pendant cinq jours dans des ruines qui ne leur offraient d'abri ni contre la pluie ni contre l'ennemi, ils ont donné d'éclatantes preuves de courage et de fermeté. Il reste à

expliquer comment la position a été jugée susceptible de défense dans d'aussi mauvaises conditions; comment, à une aussi grande distance de Mila, au milieu d'un pays tout à fait inconnu, un corps français a été abandonné à lui-même par la colonne qui s'éloignait, sans prévoyance suffisante d'une attaque que tant de signes devaient faire juger inévitable et prochaine. » Toutes ces observations étaient justes; mais le ton d'aigreur qui les assaisonnait s'expliquerait, sans doute, par la méchante humeur du général Bernard, menacé d'avoir à céder son portefeuille, à qui? Au maréchal Valée lui-même.

Le 6 décembre 1838, voici la lettre que le comte Molé adressait au gouverneur : « C'est en sortant d'un long entretien avec le roi que j'ai l'honneur de vous écrire ; l'objet de cette lettre doit rester profondément secret. Je vous demande avec instance de permettre qu'elle ne soit connue que de vous, et quelle que soit la réponse que vous y aurez faite. Le cabinet va traverser une nouvelle épreuve; je ne doute pas qu'il n'en sorte avec un plein succès ; cette épreuve, c'est la discussion de l'adresse. Dès que l'adresse aura été votée selon nos vœux, l'intention du roi est que M. le général Bernard, dont la santé donne, depuis quelques mois, de sérieuses inquiétudes, soit remplacé dans le poste éminent et laborieux qu'il occupe d'une manière honorable depuis plus de deux ans. Le roi, monsieur le maréchal, s'unissant à la voix publique et à celle de l'armée, désire vivement que vous acceptiez cette nouvelle marque de sa confiance. S'il m'est permis de parler ici de mes sentimens personnels, je dirai que depuis longtemps je ne vois, je ne connais que vous, monsieur le maréchal, qui soyez à la hauteur d'une tâche aussi difficile que celle qui vous est offerte ; mais il fallait vous enlever à celle que vous terminez en ce moment d'une façon si glorieuse. Le moment est arrivé où vous pourrez, comme ministre de la guerre, confirmer et féconder ces établissemens que votre main vient d'asseoir sur des bases durables. » Cette lettre du président du conseil se recommandait d'une autorité plus haute encore, de la parole du roi même. Le même jour, 6 décembre, Louis-Philippe écrivait au gouverneur : « Mon cher maréchal, c'est avec mon plein assentiment que le comte Molé vous écrit. J'ai connaissance de ce qu'il vous mande, et c'est de tout mon cœur que je vous demande d'y acquiescer. Je conçois que ce soit pour vous un grand sacrifice que de quitter cette terre d'Afrique où vous avez fait tant de bien et acquis tant de gloire; mais des intérêts plus élevés me portent à vous le demander, et en acceptant le poste nouveau auquel ma confiance est disposée à vous appeler, vous ajouterez un nouveau titre à tous ceux que vous avez déjà et à tous les sentimens que je

vous porte et que je vous garderai toujours. » Le maréchal Valée répondit en donnant au roi et au ministre son acceptation virtuelle; mais il voulait, avant de quitter l'Algérie, régler invariablement avec Abd-el-Kader la difficulté toujours pendante des limites.

V.

Pour ranger et tenir sous sa domination le peuple arabe, il ne suffisait pas que l'émir Abd-el-Kader n'eût à redouter aucune rivalité politique, il fallait qu'aucune influence religieuse ne parût supérieure ni même égale à la sienne. De la mer aux extrêmes confins du Tell, il était obéi, respecté, vénéré comme le chef des croyans; mais plus loin, dans le Sahara, dans le pays des dattes, il y avait un marabout d'un grand renom, issu d'une longue lignée de saints, qui refusait de lui faire obédience. Souvent menacés par les beys d'Oran, les Tedjini, enfermés dans leur ksar d'Aïn-Madhi, s'étaient toujours maintenus indépendans et libres; Mohammed-el-Tedjini, leur descendant, n'entendait pas déchoir sous la suprématie d'un maître. C'était cet insoumis que l'émir avait résolu de dompter pour l'exemple. « Dieu, disait-il plus tard dans une sorte de manifeste, nous ayant donné mission de veiller sur les intérêts des musulmans, de prendre la direction de tous les peuples soumis à la loi de notre seigneur Mohammed, nous sommes allé dans le Sahara, non pour nuire aux croyans, mais pour consolider leur foi, les réunir dans un intérêt commun et pour rétablir l'ordre. Tous ont écouté notre voix, tous nous ont obéi et nous ont accepté pour chef. El-Tedjini seul s'y est refusé. Nous nous sommes trouvé en face de ceux qui lui obéissaient; ils étaient prêts à nous combattre, et nous avons désespéré de leur conversion. »

Cependant, quand il était parti de Takdemt pour Aïn-Madhi, le 12 juin 1838, aussi confiant que le maréchal Clauzel partant pour Constantine, il s'était flatté du même espoir, bercé de la même illusion; à sa vue, les armes devaient tomber des mains des rebelles, et les portes du ksar s'ouvrir toutes seules devant lui. Aussi n'était-ce point une armée qu'il emmenait, c'était une grande escorte, quatre cents de ses cavaliers rouges, dix-huit cents askers et vingt-quatre topjis pour servir deux obusiers de montagne. Il ne songea même pas à retenir les goums qui venaient le saluer au passage et qui, la fantasia courue devant lui, retournaient comme d'une simple fête à leurs douars. En six jours, il arriva de Takdemt au ksar de Tedjini. Rien n'annonçait la soumission; Tedjini n'avait pas cherché la guerre, mais il était décidé à se défendre. A la sommation de l'émir, voici ce qu'il répondit: « Chérif et marabout, j'étais

sultan quand tu n'étais encore qu'un enfant ; je ne sais donc ce que tu viens faire chez moi. Je comprendrais ton langage si tu venais me demander des secours pour soutenir ou mener la guerre sainte ; mais, loin de là, après avoir traité avec les infidèles, tu viens tourner tes armes contre de vrais musulmans qui n'ont jamais rien eu de commun avec toi. Tu crois trouver de faibles femmes, je te montrerai des lions ; et que le sang qui sera versé retombe sur ta tête ! »

Entourée d'une ceinture de palmiers, semblable aux autres ksour du Sahara, la ville paraissait émerger d'une corbeille de verdure. L'enceinte, de forme elliptique, comme le mamelon qui la portait, renfermait une belle mosquée, la kasba, demeure de Tedjini, et quelque trois cents maisons ; la muraille, flanquée de tours carrées, haute de 8 à 10 mètres, épaisse de 4, portait un chemin de ronde crénelé ; un mur en pisé de cinq mètres de haut, également flanqué de tours et percé de meurtrières, formait une première ligne de défense autour des bouquets de palmiers et des jardins, arrosés par les eaux de la source d'où la ville tirait son nom ; cinq puits creusés dans le sol du mamelon suffisaient aux besoins des habitans et des Arabes du dehors venus à leur aide ; ils étaient ensemble de huit à neuf cents, bien pourvus d'armes, de munitions et de vivres. Dès qu'Abd-el-Kader eut reconnu la force de la place et la disposition résolue de ses défenseurs, il fit porter à tous ses khalifas l'ordre de lui envoyer sans retard du canon et des renforts. Le 1er juillet, il reçut quatre pièces de petit calibre, suffisantes pour ouvrir le mur extérieur, et, dès le lendemain, il donna le signal de l'attaque. Le mur franchi, les jardins furent occupés, non sans peine ni sans perte, car les assaillans n'eurent pas moins de quatre-vingts tués et de cent quatre-vingt-cinq blessés. La première brèche n'avait pas été difficile à faire ; mais comment pratiquer la seconde, à travers l'épaisse muraille qui protégeait la place ? De treize pièces successivement arrivées et mises en batterie, deux canons de 12 étaient seuls capables de produire quelque effet. Un déserteur de la légion étrangère, un Hongrois, eut la direction de cette artillerie ; le secrétaire français d'Abd-el-Kader, M. Léon Roches, était l'ingénieur du siège. Le 4 juillet, la batterie fut démasquée ; mais avant que le canon eût entamé profondément la maçonnerie, il ne restait plus un seul des huit cents boulets amenés ou envoyés de Takdemt. Il fallut attendre les mortiers promis par le sultan de Maroc et les bombes offertes par le maréchal Valée.

Les Arabes, gens de coup de main, ne sont pas faits pour les longues affaires ; quand ils voient la fin de leur petit sac de farine et de la poignée de dattes qu'ils ont apportée dans un coin de leur

burnous, ils s'en vont. Ainsi firent les tribus que l'émir avait appelées du Tell; ses réguliers demeurèrent seuls, encore les khiélas étaient-ils en partie démontés; les chevaux n'avaient plus d'orge. Les mortiers venus, la ville fut bombardée pendant trois jours; elle ne se rendit pas. L'autorité de l'émir était atteinte; les fidélités s'ébranlaient. Un convoi de vivres impatiemment attendu, car l'assiégeant commençait à souffrir de la faim, fut pillé par les Larbâ; c'était une grande tribu qui pouvait envoyer plus de six cents cavaliers à la guerre. A l'heure qui a donné son nom à la razzia, au point du jour, elle se laissa surprendre auprès de Tadjemout par les khiélas de l'émir et lâcha sa proie. C'était la vie assurée au camp pour quelques jours; mais après? Ni les boulets ni les bombes n'ayant eu raison de la ville, on essaya de la guerre souterraine; on fit venir des mineurs de Figuig, les plus réputés parmi les Arabes; partout leurs galeries rencontrèrent les contre-mines de l'assiégé. Les marabouts des Hachem, la tribu même d'Abd-el-Kader vinrent lui demander d'abandonner une entreprise qui ne faisait tort qu'à sa puissance. Les Beni-Mzab, sommés par ses collecteurs de payer l'achour, avaient répondu : « Si c'est du secours que tu demandes, nous ne pouvons pas t'en fournir; pauvres nous-mêmes, nous gardons nos ressources pour aider nos malheureux; si c'est autre chose que tu veux, nous avons cinq villes, et dans chacune deux mille tireurs comme ceux d'Aïn-Madhi. Viens donc, et nous te recevrons en gens de cœur. » Comme les Beni-Mzab, les Flitta refusèrent l'impôt, et la résistance gagna jusqu'aux Hachem.

Cependant Abd-el-Kader ne cédait pas : « Venu fort comme un taureau, disait-il, je ne peux pas m'en aller comme une vache. » L'aveu de sa défaite, c'était sa déchéance. Après avoir essayé de la force, il se rejeta, de guerre lasse, sur la diplomatie religieuse. De saints marabouts, des agens du sultan de Maroc s'entremirent; ils prêchèrent Tedjini au nom des grands intérêts de l'islam; ils lui persuadèrent de couronner sa magnifique défense, non par une capitulation, mais par un acte de résignation magnanime; en un mot, de céder pour quelque temps la possession d'Aïn-Madhi à l'émir. Il y consentit. Un armistice de sept semaines fut conclu le 30 novembre; pendant qu'Abd-el-Kader se retirait avec ses troupes à Tadjemout d'abord, puis à Laghouat, Tedjini faisait emporter vers le Zab tout ce que les années avaient accumulé dans la kasba; six cents chameaux furent employés au transport de ses richesses. Les gens d'Aïn-Madhi suivirent l'exemple de leur chef. Quand Abd-el-Kader fit, le 11 janvier 1839, son entrée dans la ville, elle était à peu près vide. Selon la convention, il n'y devait pas demeurer toujours, mais rien n'empêchait qu'en la quittant il ne laissât derrière

lui que des ruines. Le 12, il fit ouvrir par la mine de larges brèches dans ces murs qui lui avaient fait résistance, et l'œuvre de destruction fut achevée par les mains cupides des Arabes, accourus à la curée comme des bandes de chacals. Abd-el-Kader fit partout célébrer l'occupation équivoque d'Aïn-Madhi avec autant d'éclat que le plus mérité des triomphes. La proclamation suivante fut faite à Mascara : « L'émir est entré dans Aïn-Madhi; il faut se réjouir d'une aussi éclatante victoire : en conséquence, il est ordonné à tous ceux qui ont chevaux et fusils de faire la fantasia et à tous ceux qui ont des boutiques de les orner de leur mieux, sans quoi leurs biens ne suffiront pas pour racheter leurs têtes. » La jubilation ou la mort!

Après plus de sept mois d'absence, Abd-el-Kader était rentré à Takdemt, le 26 janvier 1839; peu de jours après, appelé par une maladie de sa mère, il vint s'établir à Bou-Korchefa, près de Miliana. C'est là que le commandant de Salles, aide-de-camp du maréchal Valée, put enfin le joindre. L'émir, qui s'attendait à sa venue, avait convoqué les khalifas de Tlemcen, de Mascara, de Médéa, du Sebaou, les caïds, les grands des tribus. Devant eux, il reçut avec un dédain superbe les riches présens que lui envoyait le maréchal, puis il réclama deux esclaves appartenant à son premier khodja, et qui s'étaient enfuis à Alger. Le commandant Pellissier, directeur des affaires arabes, s'appuyant de l'autorité du procureur-général, soutenait ce principe que la terre de France rend libre tout esclave qui la touche; néanmoins les misérables furent arrêtés, conduits jusqu'à la frontière par les gendarmes maures et remis entre les mains des Hadjoutes. Le commandant Pellissier donna aussitôt sa démission, et le gouverneur nomma le capitaine d'Allonville à sa place. L'acte du maréchal fut cependant blâmé par le ministre de la guerre. Peu de temps après, un cas plus grave s'étant présenté, — car il s'agissait d'un nègre de la garde de l'émir, — l'extradition fut refusée. Les complaisances du maréchal n'eurent pas plus d'effet que ses présens; lorsque son aide-de-camp pressa l'émir de s'expliquer enfin sur la question des limites, Abd-el-Kader se retrancha derrière l'avis de son grand conseil, unanimement déclaré contre la convention acceptée par Ben-Arach et pour le maintien absolu du traité de la Tafna. Le commandant de Salles dut reprendre le chemin d'Alger sans avoir rien obtenu.

Cependant l'émir ne voulait rompre qu'à son heure et sans se donner les apparences de la rupture. Afin de gagner du temps, il fit rédiger par son secrétaire français des lettres pour le roi, pour la reine, pour le duc d'Orléans, pour le maréchal Gérard et pour M. Thiers. Il n'y en eut pas moins de trois successivement adressées au roi Louis-Philippe. Voici les passages les plus expressifs d'une de ces lettres : « Depuis la fondation de l'islamisme, les musulmans

et les chrétiens sont en guerre; pendant des siècles, ce fut une obligation sainte pour les deux croyances; mais les chrétiens, négligeant leur religion et ses préceptes, ont fini par ne plus considérer la guerre que comme un moyen humain d'agrandissement. Pour le véritable musulman, au contraire, la guerre contre les chrétiens reste obligatoire dans tous les cas, à plus forte raison lorsque les chrétiens envahissent le territoire des musulmans. D'après ce principe, je me suis donc écarté des préceptes de ma religion lorsque j'ai conclu avec toi, roi des chrétiens, un traité de paix, il y a deux ans, et surtout en cherchant aujourd'hui à consolider cette paix pour toujours. Grand roi des Français, Dieu nous a désignés l'un et l'autre pour gouverner quelques-unes de ses créatures, toi dans une position bien supérieure à la mienne par le nombre, la puissance et la richesse de tes sujets; mais il nous a imposé pareillement l'obligation de les rendre heureux. Examine donc et tu reconnaîtras que de toi seul dépend le bonheur des deux peuples... « Signe ou ne signe pas, me dit-on, mais ton refus sera la guerre. » Eh bien! moi, je ne signe pas et je veux la paix, rien que la paix. Seras-tu compromis, toi, sultan de la nation française, de la nation la plus puissante du monde, en faisant des concessions à un jeune prince dont le pouvoir commence à peine à s'affermir sous ton ombre? Ne dois-tu pas me protéger, me traiter avec indulgence, moi qui ai rétabli l'ordre parmi ces tribus qui s'égorgeaient, qui tâche chaque jour de faire naître chez elles le goût des arts et des utiles professions? Aide-moi donc au lieu de m'entraver, et Dieu te récompensera. Si la guerre éclate de nouveau, je n'ai pas l'orgueil de croire que je pourrai tenir ouvertement tête à tes troupes, mais je les harcellerai sans cesse; je perdrai du territoire sans doute, mais j'aurai pour moi la connaissance du pays, la frugalité et le dur tempérament de mes Arabes, et surtout le bras de Dieu, qui soutient toujours le faible opprimé. Que Dieu t'inspire une réponse digne de ta puissance et de la bonté de ton cœur! » Toutes ces lettres, renvoyées au maréchal Valée, demeurèrent sans réponse.

A ce moment, le gouvernement traversait la célèbre crise connue dans notre histoire parlementaire sous le nom de *la coalition*. Le cabinet dans lequel une place allait être faite au maréchal venait de succomber; sa chute devait-elle entraîner celle du gouverneur de l'Algérie? Le maréchal n'en douta pas; il envoya sa démission. Le roi refusa de l'accepter et lui demanda d'attendre au moins la naissance du futur ministère. Après trois mois d'un enfantement plus que laborieux, le nouveau-né vint enfin au monde, le 12 mai 1839. Le général Schneider, nommé ministre de la guerre, s'empressa de dépêcher au maréchal Valée le colonel d'état-major de La Rue pour

le prier de rester à son poste; devant tant d'insistance, le maréchal y consentit, et, comme d'habitude, ce fut à la province de Constantine qu'il songea pour inaugurer en quelque sorte le renouvellement de ses pouvoirs.

VI.

Depuis l'expédition du général Galbois à Sétif, quelques mouvemens de troupes avaient été faits : sur le territoire des Hanencha, pour soutenir le caïd Resghi contre son éternel rival El-Hasnaoui, ancien allié des Français, devenu leur adversaire; dans les environs de La Calle, pour empêcher les Tunisiens de mettre à contribution les douars soumis à la France; enfin, chez les Ouled-bou-Aziz, pour punir le meurtre commis sur le cheik Bou-Akal, à l'instigation de l'ancien bey Ahmed. Dans ce dernier cas, les troupes françaises, sous les ordres du lieutenant-colonel de Bourgon, ne firent qu'appuyer en spectateurs l'action des cavaliers Harakta que conduisait le caïd Ali. Vers la fin du mois d'avril arriva d'Alger à Constantine le commandant de Salles, avec le titre de chef d'état-major de la division; en fait, cet officier supérieur, aide-de-camp et gendre du maréchal Valée, n'était que détaché temporairement du quartier-général pour une opération spéciale, l'occupation de Djidjeli. Quatre mois auparavant, le 1er janvier 1839, aux environs de ce petit port, un navire de commerce français, le brick *Indépendant*, avait été pillé, après échouage, par les Kabyles, qui avaient emmené dans la montagne et mis à rançon les marins du bord. C'était pour obtenir satisfaction et prévenir le renouvellement d'un acte qui rappelait les pires habitudes des anciens barbaresques que le maréchal Valée avait conçu le projet dont l'exécution était confiée à son gendre. Afin d'en assurer le succès, des diversions simultanées devaient détourner l'attention des Kabyles sur Mila, sur Bougie et sur Philippeville.

Depuis quatre années, depuis le temps de Duvivier, Bougie n'avait pas cessé de mener la triste existence d'une ville sans habitans, bloquée sans répit, et quelquefois, mais à de longs intervalles, saluée par les balles kabyles. Deux événemens en avaient seuls varié un instant la monotonie. Dans les premiers jours de son gouvernement, le maréchal Clauzel était venu à Bougie avec l'idée d'en ordonner l'évacuation; mais, sur les observations du colonel Lemercier, il s'était contenté de réduire la garnison en fortifiant davantage la place. Le second événement qui fit époque dans l'histoire du blocus fut tragique. Le 4 août 1836, le commandant Salomon de Musis, du 2e bataillon d'Afrique, avait accepté une en-

trevue, dans la plaine, avec le cheik Amziane, frère de cet Oulid-ou-Rebah qui avait été si perfide aux Français. Il s'y était rendu avec le sous-intendant militaire, le caïd de la ville et l'interprète, laissant en arrière, à quelque distance, la compagnie franche du capitaine Blangini. Insensiblement, les cavaliers du cheik enveloppèrent le petit groupe, puis tout d'un coup ils firent feu ; le commandant et l'interprète furent tués raides; le caïd, grièvement blessé, le sous-intendant, jeté à terre, accablé de coups de crosse, furent sauvés à grand'peine par la compagnie franche. On peut juger de ce que furent désormais les rapports des successeurs de Salomon de Musis avec Amziane. Au mois d'avril 1839, c'était le lieutenant-colonel Bedeau, de la légion étrangère, qui commandait à Bougie.

Dans la série des mouvemens combinés pour l'affaire de Djidjeli, ce fut lui qui entra le premier en scène. A la tête d'une colonne de six cents hommes, il occupa, pendant la nuit du 11 au 12 mai, le col de Tizi, fit quelques démonstrations aux alentours, eut un assez vif engagement avec Amziane et ne se replia sur Bougie, le 17, qu'après avoir appris l'heureux succès de l'opération principale. La diversion de Philippeville, moins importante, ne dépassa pas la journée du 13. Ce fut dans la matinée de ce jour-là que les bateaux à vapeur *Styx* et *Cerbère*, venant de Bône, débarquèrent sur la plage de Djidjeli le commandant de Salles, un bataillon polonais de la légion étrangère, fort de sept cents hommes environ, un détachement de sapeurs, deux pièces de 12, deux obusiers de montagne. Le chef de bataillon Horain, Polonais de naissance, commandait l'infanterie; l'artillerie était sous les ordres du capitaine Lebœuf. La ville fut occupée sans résistance; mais, le lendemain et les jours suivans, les Kabyles vinrent à l'attaque. Dans le combat du 17, qui fut le dernier, le commandant Horain reçut une blessure mortelle; sa perte excita les plus vifs regrets non-seulement dans la légion, mais dans toute l'armée d'Afrique, où il était justement estimé. Djidjeli, fortifié comme Bougie, pourvu, comme Bougie, d'ouvrages avancés, était condamné au même sort que Bougie, au blocus, à la guerre intermittente; c'était, jusqu'au jour où la Kabylie pourrait être soumise, une conquête illusoire.

Pendant ce temps, le général Galbois, qui aurait dû concourir à l'opération en partant de Mila, n'avait pas jugé prudent de s'engager dans le massif inexploré des Babor; au lieu de tenter l'inconnu, il s'était porté sur Djémila, qu'il mit en état de défense. Enhardis par le voisinage de la colonne française, le khalifa El-Mokrani et le cheik des Riga allèrent attaquer dans la Medjana le lieutenant d'Abd-el-Kader, Abd-el-Salem, et le battirent; sa mu-

sique et ses drapeaux, accompagnés d'un chapelet d'oreilles, furent envoyés triomphalement au général. Quand les travaux de Djémila furent assez avancés pour mettre à couvert la garnison qu'on y laissa, la colonne se dirigea vers Sétif, où El-Mokrani s'établit sous la protection temporaire du bataillon turc et de quelques compagnies du 23e de ligne; après quoi le général Galbois reprit, avec le reste de ses troupes, le chemin de Constantine par la plaine des Abd-en-Nour. A peine avait-il quitté ces parages qu'Abd-el-Salem y reparut, avant-coureur d'un plus grand que lui. Sous prétexte d'honorer les restes des saints vénérés par les Kabyles, Abd-el-Kader fit savoir au gouverneur qu'il se proposait de visiter, sans appareil militaire, les marabouts des Zouaoua. On l'y vit en effet paraître au mois de juin; appelé par Amziane, il vint distribuer des burnous d'honneur aux cheiks les plus hostiles à la France. Des murailles de Bougie, on put voir flotter au vent son drapeau rouge et les fanions distinctifs de son escorte. A l'approche du lieutenant-colonel Bedeau, qui sortit aussitôt de la place à la tête d'une petite colonne, l'émir se hâta de se mettre au retour par le col de Tizi. Avait-il lieu de se féliciter beaucoup de cette course? Les Kabyles, gent méfiante, l'avaient reçu avec respect, mais sans enthousiasme. Elle eut néanmoins pour effet certain l'évacuation de Sétif, qui n'était pas encore un poste défendable, et la retraite d'El-Mokrani au profit d'Abd-el-Salem. Il est vrai que, deux mois après, l'apparition du colonel Gueswiller dans les mêmes parages y rétablit encore une fois, au bénéfice de l'influence française, cet équilibre instable que l'occupation définitive de Sétif pouvait seule affermir. Au retour, sur le territoire de Djémila, le colonel fut assailli par une bande kabyle; mais l'intervention du caïd Bou-Akkas, très respecté dans la montagne, suffit pour mettre fin au combat. Il ne déplaisait pas à ce chef orgueilleux de laisser tomber la paix des plis de son burnous aussi facilement qu'aurait pu s'en échapper la guerre.

En résumé, l'état des affaires, dans la province de Constantine, était satisfaisant, et le maréchal Valée avait le droit d'écrire, le 20 juillet, à Paris : « Je crois le gouvernement du roi trop juste pour se refuser à apprécier la différence des résultats obtenus dans cette province, où, en moins de deux années, plus de mille lieues carrées ont été soumises à la France, tandis que, depuis près de dix ans, on lutte vainement dans les autres pour la possession tranquille et tout à fait improductive pour l'état de quelques lieues de territoire qu'on a voulu se réserver. »

VII.

Pendant ces deux années de progrès dont le gouverneur-général de l'Algérie se faisait honneur, son activité laborieuse s'était portée sur d'autres objets que les établissemens ou les expéditions militaires; il avait médité tout un plan de réforme pour l'administration civile et pour la constitution organique de l'armée d'Afrique. Le 27 juillet 1838, il avait adressé au gouvernement un long rapport sur le premier de ces grands sujets. Deux institutions subies par ses prédécesseurs étaient particulièrement dénoncées par lui, l'intendance civile à Alger et la direction des affaires d'Afrique au ministère de la guerre. Il réclamait pour le gouverneur-général, assisté d'un directeur de l'intérieur, d'un directeur des finances et d'un directeur de la justice, exécuteurs de ses ordres, l'omnipotence administrative et la correspondance exclusive avec le pouvoir central, représenté par un ministère spécial de l'Algérie et des colonies, ou, si l'on se refusait à cette création nouvelle, par le président du conseil. Une ordonnance royale, promulguée le 31 octobre 1838, ne donna aux idées et aux demandes du maréchal Valée qu'une satisfaction incomplète. L'intendant civil disparut et fut remplacé par un directeur de l'intérieur et un directeur des finances; mais le procureur-général, maintenu dans toutes ses attributions, au lieu d'être un simple directeur de la justice, continua d'être indépendant du gouverneur et de correspondre directement avec le garde des sceaux et le ministre de la guerre.

Les idées du maréchal au sujet de la constitution de l'armée d'Afrique n'étaient pas moins absolues. Il condamnait énergiquement le système des détachemens distraits, pour telle ou telle circonstance, des corps de troupes régulièrement organisés : « Toutes les formations de compagnies hors ligne, disait-il, ne servent qu'à désorganiser les corps pour favoriser un petit nombre d'individus au détriment de leurs camarades, qui valent souvent autant ou mieux qu'eux. » Ainsi la compagnie franche du 2e bataillon d'Afrique, commandée par le capitaine Blangini, dut rejoindre son corps aussitôt après la prise de Constantine. « De bons régimens, constamment maintenus à un effectif suffisant, écrivait le maréchal au ministre de la guerre, le 17 janvier 1838, me paraissent suffire à tous les besoins du service, surtout lorsqu'ils seront placés sous l'autorité de lieutenans-généraux actifs et instruits. Je pense que les principes suivis pour la constitution des armées en Europe peuvent s'appliquer, en les combinant aux exigences du terrain, à la guerre que nous faisons en Afrique. » C'est pourquoi il était systématiquement hostile, non-seulement à la création de nouveaux corps

indigènes, mais encore au maintien de la plupart de ceux qui existaient déjà. Il leur reprochait de coûter fort cher et d'être incapables de rendre tous les services qu'on attendait d'eux; ce n'était pas autre chose, selon lui, que la pépinière des réguliers d'Abd-el-Kader; instruits, équipés, armés à la française, les fantassins désertaient pour entrer dans les bataillons d'askers, les cavaliers pour servir dans les escadrons de khiélas. Il n'y avait que les misérables, les vagabonds, les gens sans aveu qui se présentaient à l'enrôlement, et si on les éloignait de leur lieu d'origine, les désertions n'en devenaient que plus nombreuses; ainsi deux cents hommes, recrutés à Constantine et envoyés aux zouaves d'Alger, avaient peu à peu disparu des cadres. Quant à la dépense, elle était excessive; l'entretien d'un spahi coûtait 578 francs de plus que celui d'un chasseur, et l'entretien d'un zouave était de 117 francs plus cher que celui d'un fantassin français. Cependant, pour les spahis, le maréchal voulait bien revenir à l'organisation primitive des chasseurs d'Afrique, en mettant à la suite des escadrons français un ou deux escadrons indigènes.

Pour ce qui est des zouaves, il était impitoyable : « Voilà, disait-il, un régiment porté à trois bataillons qui n'a pas 1,500 hommes d'effectif au lieu de 2,600 qu'il devrait avoir, et qui ne compte que 450 indigènes au lieu de 1,000, nombre réglementaire. » Le maréchal proposait donc leur licenciement, sauf à former des élémens français un nouveau régiment d'infanterie légère, et des indigènes un bataillon annexé à la légion étrangère. Énergiquement défendus par le duc d'Orléans, les zouaves furent sauvés, mais en sacrifiant leur troisième bataillon, de création récente. Le maréchal Valée ne s'avouait pas satisfait : « Les zouaves, disait-il en grommelant, n'ont pas pris une part plus glorieuse à l'assaut de Constantine que le 2e léger ou les autres corps qui ont formé des détachemens pour le service d'honneur. L'armée a vu avec peine la prédilection qu'on a souvent montrée sans motif pour des régimens étrangers, à la solde de la France. La réduction de ce corps à deux bataillons ne peut être que transitoire et doit avoir nécessairement pour complément sa suppression ou sa *transformation*. » La transformation ne fut pas telle que la demandait le maréchal; elle allait se faire indirectement et peu à peu par l'absorption de l'élément indigène dans les bataillons spéciaux créés sur le modèle des tirailleurs de Constantine, de sorte que cette élimination naturelle ne devait plus laisser dans le régiment de zouaves que l'élément français.

Une ordonnance royale du 31 août 1839 régla l'organisation de la cavalerie. Les régimens de chasseurs d'Afrique, portés à quatre par la création d'un nouveau régiment dans la province de Constan-

tine, eurent, selon la proposition du maréchal, un ou deux escadrons indigènes à la suite des escadrons français, indépendamment des spahis réguliers d'Oran et de Bône, qui furent maintenus en corps distincts; ceux d'Alger seuls furent supprimés.

Au mois de septembre 1839, l'effectif général des troupes en Algérie était de 48,000 hommes; mais entre ce chiffre et celui des soldats disponibles prêts à marcher et à combattre, il y avait une différence énorme. Dans les camps systématiquement établis et multipliés par le maréchal, les fièvres paludéennes et la dysenterie faisaient de grands ravages. Sans parler des postes moins considérables et des simples blockhaus, la seule province d'Alger n'avait pas moins de seize camps : autour de la capitale, Koubba, Birkhadem, Tixeraïn, Dely-Ibrahim; à l'est, la Maison-Carrée, Kara-Moustafa, le Fondouk; au sud, l'Arba, l'Harrach, Boufarik; à l'ouest, les deux camps de Blida, supérieur et inférieur, l'Oued-el-Alleg, Koléa, Maelma, Douéra : seize camps, autant dire seize prisons où l'inaction et l'ennui livraient aux sourdes influences d'un sol mal assaini des malingres hors de résistance; et pourquoi faire? « Nous ne devons pas, écrivait au maréchal Valée le ministre de la guerre, le 31 juillet 1839, nous ne devons pas condamner nos soldats à se fondre annuellement dans des lieux infects pour donner une protection insuffisante à quelques pauvres colons que d'avides spéculateurs s'obstinent à lancer dans la plaine de la Métidja, aussitôt que s'efface le souvenir de leurs premières victimes. »

En effet, où en était, après neuf années, la prétendue colonisation? Il y avait, dans toute l'Algérie, 11,000 Français et 14,000 étrangers de toute origine, Espagnols, Maltais, Italiens, avec quelques Allemands et quelques Suisses; étrangers et Français venus pour la plupart sans ressources et réduits, pour vivre, à demander du travail aux ingénieurs de l'état. C'était tout au plus si, pour dix artisans ou hommes de peine, on trouvait un cultivateur. Le gouvernement avait, dans la plaine, sept établissemens agricoles, qui occupaient deux cent trente familles; assez étendues dans le Sahel, les entreprises particulières ne se hasardaient pas volontiers encore dans la Métidja; cependant les outhanes de Beni-Khelil et de Beni-Mouça comptaient quelques haouchis exploités par des Français; dans Khachna, on ne voyait guère que des baraques, occupées seulement pendant la saison des foins.

C'était la principale affaire du gouvernement sans doute d'assurer à la population non armée sa protection tutélaire; mais il ne devait pas oublier qu'il y avait aussi de grands intérêts moraux dont il ne lui était pas permis de se désintéresser à son égard; telle était, au premier rang, l'obligation de pourvoir à ses besoins religieux. « Dieu, disait Abd-el-Kader, récompense la foi, même

chez les infidèles; mais ceux qui ont fait la conquête d'Alger ne ressemblent en rien à leurs ancêtres. J'entends dire que quelques-uns ne reconnaissent pas de Dieu; en effet, ils n'ont construit aucune église, et les ministres de leur religion sont peu respectés par eux-mêmes. Ils ne prient jamais. Dieu les abandonnera, puisqu'ils l'abandonnent. » Le fait est que, jusqu'en 1838, les secours de la religion catholique n'étaient donnés, en Algérie, que par un petit nombre d'anciens aumôniers de régiment dont l'autorité morale ou intellectuelle n'était pas toujours suffisante. En dehors d'Alger même, la célébration du culte n'était à peu près régulière qu'à Koubba, Douéra et Boufarik; il était urgent qu'il en fût de même à Oran, à Mostaganem, à Bougie, à Philippeville, à Bône, à Constantine. Par un accord intervenu entre le gouvernement français et la cour de Rome, Alger fut pourvu d'un siège épiscopal dont le premier titulaire fut un prêtre du diocèse de Bordeaux, l'abbé Dupuch. Le nouvel évêque prit possession de son église le 31 décembre 1838. Son premier soin fut de visiter la plus grande partie de son vaste diocèse, la province de Constantine particulièrement, et d'installer dans les paroisses qu'il put fonder des prêtres respectables. En 1839, à l'occasion de la Fête-Dieu, la procession, sortie de la cathédrale, parcourut solennellement les principales rues d'Alger, au milieu des témoignages de respect, non-seulement des catholiques, mais des musulmans eux-mêmes. Il leur plaisait de voir enfin que leurs vainqueurs avaient un culte.

VIII.

De Mascara, de Miliana ou de Takdemt, Abd-el-Kader, très bien renseigné sur le compte des Français, observait avec attention tout ce qui se passait chez eux depuis Oran jusqu'à Constantine. Son autorité, un moment ébranlée pendant le long siège d'Aïn-Madhi, avait été promptement raffermie par sa main puissante. Ses khalifas pressaient la rentrée des impôts et l'enrôlement des réguliers; les cadres des bataillons d'askers et des escadrons de khiélas se remplissaient de recrues, pendant que les sacs de boudjous s'amoncelaient dans les coffres du trésor. Des ateliers s'ouvraient dans les établissemens nouveaux de Saïda et de Taza; des fusils, des barils de poudre, du soufre, du plomb, du fer, envoyés de Gibraltar et de Tanger, arrivaient en longs convois des frontières du Maroc à Tlemcen.

Le 3 juillet, devant une assemblée des khalifas, des caïds et des grands, réunie à Taza et semblable à celle qui s'était tenue à Boukorchefa cinq mois auparavant, un des officiers du sultan-chérif, envoyé solennellement de Fez, revêtit d'un kafetan d'honneur

Abd-el-Kader, lieutenant de Mouley-Abder-Rahmane; puis, d'une acclamation unanime, le *djihad*, la guerre sainte fut décidée contre l'infidèle; mais l'heure de la déclaration demeura réservée au jugement de l'émir. Au mois d'août, il parcourut les montagnes et les vallées de l'ouest, demandant aux tribus de l'argent, beaucoup d'argent, pour faire aux chrétiens la guerre, « non pas une guerre comme par le passé, qui n'avait dû qu'irriter le prophète, mais une guerre vraiment sainte, où chacun, pour gagner le paradis, devait se préparer à mourir. » Le 15 octobre, il rentrait à Mascara. D'après les instructions du maréchal Valée, datées de Constantine, ce même jour, le général qui commandait les troupes d'Oran expédiait au capitaine Daumas, accrédité par le gouverneur près d'Abd-el-Kader, l'ordre de rentrer dans les lignes françaises. L'occasion si patiemment attendue par l'émir, c'était l'adversaire qui enfin la lui présentait lui-même.

Le duc d'Orléans, qui avait la nostalgie de l'Algérie, avait obtenu du roi l'autorisation d'y revenir et de visiter surtout la province de Constantine. Décidé d'abord pour le printemps de 1839, le voyage s'était trouvé retardé jusqu'à l'automne. Le 23 septembre, le prince prit terre à Mers-el-Kébir; ni gouverneur, ni lieutenant-général même pour le recevoir; une bourrasque de nord-ouest avait retenu dans le port d'Alger le gouverneur, et la maladie empêchait le lieutenant-général Guéhéneuc de faire au royal visiteur les honneurs d'Oran. Enfin, comme si c'eût été une gageure de la fortune, quand le prince, amené par le *Phare*, arriva devant Alger, il ne trouva personne au débarcadère : l'homme de vigie n'était pas à son poste, et le maréchal ne fut averti que trop tard. Pendant huit jours, le duc d'Orléans visita les établissemens civils et militaires de la ville, tout le chapelet des camps de la Métidja, les grands haouchs, les plantations Hurtin, Saint-Guilhem, Vialar. A Koléa, il passa en revue les zouaves avec une satisfaction que ne feignit pas de partager le gouverneur. Enfin, le 6 octobre, ils s'embarquèrent l'un et l'autre à bord du *Phare*, escortés par le *Crocodile* et le *Cocyte*, qui portaient le 2e léger dont Changarnier venait d'être nommé colonel. Ils virent en passant Bougie et Djidjeli, et débarquèrent, le 8, à Stora, où les attendait le général Galbois, accompagné des grands chefs de la province.

L'état sanitaire de Philippeville était déplorable, et le service hospitalier encore pire. Il faut citer ici l'expression indignée du prince : « Mille malades entassés sous quelques baraques en planches mal jointes ou sous de vieilles tentes trop minces, et par conséquent trop chaudes ou trop froides, gisent tout habillés sur la terre humide, sans paille, sans air, sans eau, car les ustensiles manquent pour leur donner à boire; sans médicamens et presque sans

médecins, car les officiers de santé, trop peu nombreux, succombent eux-mêmes, victimes de fatigues au-dessus de leurs forces. Dans ces affreux charniers, les malades sont livrés à de soi-disant infirmiers qui, voilant sous une hypocrite apparence de philanthropie leur refus de combattre et de travailler, exploitent et dépouillent ceux qu'ils devraient assister et soulager. » L'indignation du duc d'Orléans ne fut pas stérile ; de son voyage ont daté de grandes et salutaires réformes dans les services du casernement et des hôpitaux. Le 12 octobre, il vit enfin Constantine, qui, depuis si longtemps, remplissait son imagination de rêves et de regrets. Pour don de joyeuse entrée, il accorda aux indigènes la vie de cinq des leurs, condamnés pour connivence avec l'ancien bey Ahmed. De même qu'à Philippeville, son passage fut marqué par des améliorations importantes au profit du bien-être et de la santé des troupes.

Le 16, le duc d'Orléans et le gouverneur partirent pour Mila. Le bruit général était qu'ils allaient forcer entre Sétif et Bougie le passage des montagnes kabyles ; et, de fait, le lieutenant-colonel Bedeau, commandant de Bougie, venait de recevoir d'Alger en renfort un bataillon du 62e. A Mila, 5,300 hommes de toutes armes étaient réunis ; le maréchal Valée en forma deux divisions : la première, sous les ordres du duc d'Orléans, comprenait trois bataillons du 2e léger et deux du 23e de ligne, faisant ensemble 2,500 baïonnettes, 360 chasseurs d'Afrique et spahis, une compagnie de sapeurs et quatre obusiers de montagne ; la seconde, commandée par le général Galbois, de force un peu moindre, se composait du 17e léger, d'un bataillon du 22e de ligne, du 3e bataillon d'Afrique, des tirailleurs de Constantine, de 350 chasseurs et spahis, d'une compagnie de sapeurs et de deux obusiers de montagne. Un troupeau conduit par des nègres, un convoi de 900 mulets chargés de vivres pour dix jours, étaient encadrés entre les colonnes. Le 18, l'expédition se mit en marche à travers le Ferdjioua ; le prince reçut en passant les chevaux d'hommage que vint lui offrir le caïd Bou-Akkas. Arrivées à Sétif, le 21, les deux divisions y furent retenues par une pluie torrentielle jusqu'au 25. Ce temps d'arrêt fut employé par le gouverneur à préparer l'occupation définitive de ce poste, qui était un point stratégique de la première importance, et à donner des audiences aux nombreux cheiks du pays kabyle accourus de toutes parts pour surveiller cette menace d'invasion, la détourner, s'il était possible, ou sinon, la combattre. L'un d'eux, en se retirant, tua d'un coup de pistolet un caporal du 2e léger à moins de cent pas des avant-postes.

Le 25, l'expédition vint camper sur l'Oued-bou-Selam, près d'Aïn-Turco ; le lendemain, au moment où l'avant-garde allait s'engager

dans le chemin de Bougie, elle fit tout à coup tête de colonne à gauche et prit la direction de Bordj-bou-Areridj ; mais cette direction, c'était celle des Biban, des fameuses Portes de fer, la direction d'Alger! A cette révélation soudaine de la pensée du chef, l'enthousiasme envahit les rangs avec d'autant plus de force que le secret du maréchal avait été mieux gardé. Le soir, le bivouac fut établi près de Bordj-Medjana. Le 27, au lieu de la plaine aride et nue que l'expédition avait traversée depuis Sétif, elle trouva un pays charmant, raviné, arrosé, vêtu de la plus admirable verdure; c'était au bivouac seulement que l'attendait un fâcheux déboire : le ruisseau limpide où tous les bidons allaient à l'envi se remplir, l'Oued-Bouktoune, charriait dans ses eaux perfides, chargées de sulfate de magnésie, un violent purgatif. Le 28, à l'aube, un ordre du jour annonça que la première division, augmentée du 17e léger et de deux escadrons, allait traverser les Portes de fer, tandis que la seconde reprendrait le chemin de Constantine. On se mit en marche; au bout d'une heure, la vallée de l'Oued-Bouktoune, réduite aux étroites proportions d'un ravin, parut barrée par une gigantesque muraille. Pendant les anciens âges, une convulsion géologique y a fait deux cassures, la grande Porte et la petite; ce fut dans celle-ci que s'engagea la division d'Orléans. « La sombre horreur de ce défilé, a dit le général Changarnier plus tard, dépassa l'idée que nous nous en étions faite. Pendant 6 kilomètres, un ruisseau, un filet d'eau que deux heures de pluie élèvent à 7 ou 8 mètres, circulait entre deux parois de roc, absolument dénudées, exactement perpendiculaires, dont la hauteur varie de 80 à 150 mètres, et si rapprochées l'une de l'autre que nous fûmes obligés de modifier le chargement des mulets. Avec le beau temps, avec le ruisseau réduit à son minimum, il fallut sept heures à notre faible colonne pour faire ces 6 kilomètres. Si l'orage, qui nous a inondés une demi-heure après notre sortie, nous avait assaillis pendant que nous cheminions sur une seule file entre les impitoyables parois, nous aurions tous été noyés. La pluie tombée pendant notre séjour à Sétif avait laissé du limon à trente pieds de hauteur. » Sur une des parois du défilé, on put désormais lire cette simple inscription, gravée par les soldats : « *Armée française, 1839.* »

Le 29, on fit une grande halte chez les Beni-Mansour, pour abreuver chevaux et mulets, qui, depuis cinquante-deux heures, étaient restés sans boire. Là on eut les premières nouvelles de Ben-Salem, que les Arabes disaient être campé à trois lieues environ dans le sud ; on saisit des courriers d'Abd-el-Kader, qui s'en allaient appeler, pour un temps prochain, les Kabyles à la guerre sainte. Le 30, une heure avant le jour, le duc d'Orléans se porta rapidement avec

la cavalerie, deux compagnies d'élite du 2e léger et deux obusiers de montagne, sur le fort de Hamza, qu'il trouva inoccupé, délabré, désarmé, mais que le maréchal Valée décida de relever sous son vieux nom turc de Bordj-Bouira. Le 31, dernier jour d'octobre, il y eut un petit engagement d'arrière-garde contre quelque trois cents Kabyles de Beni-Djead et cinq ou six cents cavaliers de Ben-Salem; du côté des Français, la perte ne fut que de deux morts et de dix ou douze blessés. Enfin, le 1er novembre, la division, suivie par quelques groupes d'Arabes qui lui tiraient de loin en loin des coups de fusil, traversa les vallées de l'Isser et de l'Oued-Khadra et vint coucher au Fondouk, où elle trouva les troupes d'Alger amenées par le général Rullière à sa rencontre. Des fêtes couronnèrent cette expédition de quinze jours, qui n'avait été en quelque sorte qu'une promenade triomphale. Le duc d'Orléans réunit dans un vaste banquet, sur l'esplanade de Bab-el-Oued, le 5 novembre, tous ceux qui, sans distinction de grade, avaient passé avec lui les Biban. A la fin du repas, monté sur une table, il fit à ses compagnons d'armes des adieux pleins de cordialité, de chaleur et de bon espoir, et, le lendemain, il s'embarqua pour la France.

Le 19 novembre, à Paris, le maréchal Soult, président du conseil, écrivait au maréchal Valée : « C'est un beau mouvement stratégique, militaire et politique au plus haut degré, que vos savantes combinaisons ont mis le prince royal à même d'exécuter sous votre direction. Je me garderai bien de dire que, de votre part, il y a eu de la témérité; non, sans doute, il n'y a eu que justesse de calcul, science consommée et assurance de succès. Aussi ce succès a été complet et a surpassé tout ce qu'on pouvait attendre de vous, monsieur le maréchal, de la présence du prince et de vos vaillantes troupes. C'est un beau titre de gloire que celui d'avoir écrit, après les Romains et les dix-huit siècles qui nous en séparent, cette page d'histoire, et d'avoir fait pénétrer les Français dans ces pays par des passages que les anciens maîtres du monde n'avaient pas osé franchir. »

Le 19 novembre, en Algérie, la Métidja était depuis dix jours en proie aux incursions des Hadjoutes. Le 10, le commandant Raphel, du 24e de ligne, attiré dans une embuscade par le caïd El-Bechir, le plus habile chef de ces hardis cavaliers, y était tombé mort. Le 13 et le 16, des coups de feu avaient été tirés sur la ville et sur les camps de Blida. En même temps, une sorte d'aspiration du dehors faisait rapidement le vide parmi les tribus de la plaine; en dépit des postes retranchés, des redoutes, des blockhaus, les douars disparaissaient comme le poisson s'échappe entre les mailles élargies d'un filet trop lâche. Le 20, jour néfaste, de l'est, du sud, de l'ouest,

des hordes de cavaliers, qui par les défilés des Isser, qui par la gorge de l'Harrach, qui par les ravins du Bou-Roumi et de l'Oued-Djer, s'abattirent sur la plaine et, comme autant de trombes, y portèrent la dévastation et la mort. Tous les établissemens européens, toutes les plantations, toutes les cultures, furent anéantis; heureux les colons qui purent sauver leurs têtes! Dans le Sahel même, on ne se croyait plus en sûreté : dans Alger même, on était en crainte. Le lendemain, ce fut encore pis. Un détachement sorti du camp d'Oued-el-Alleg au-devant de la correspondance de Blida, fut détruit tout entier avec les renforts que le commandant du camp avait amenés à son aide, et les quinze cents Arabes exécuteurs de ce carnage portèrent victorieusement au khalifa de Miliana cent huit têtes françaises.

Quand Abd-el-Kader avait reçu, le 31 octobre, à Takdemt, les nouvelles des Biban : « Louanges à Dieu! s'était-il écrié; l'infidèle s'est chargé de rompre la paix; à nous de lui montrer que nous ne craignons pas la guerre! » Le lendemain, il avait pris le chemin de Médéa, envoyant partout ses ordres pour la prise d'armes universelle. Le 20 novembre était la date arrêtée par lui; si les Hadjoutes avaient devancé l'heure, c'était le fait de leur particulière impatience. Le 18 novembre, l'émir adressait au maréchal Valée sa déclaration et son cartel : « Je t'ai déjà écrit que tous les Arabes sont d'accord pour faire la guerre sainte. J'ai employé tous mes efforts pour changer leur idée; mais personne n'a voulu la durée de la paix, et je suis obligé de les écouter pour être fidèle à notre sainte loi. Ainsi je me conduis loyalement avec toi, et je t'avertis de ce qui est. Renvoie mon oukil d'Oran et tiens-toi prêt; car, s'il arrive quelque chose, je ne veux pas être accusé de trahison. Je suis pur, et jamais il ne se fera par moi rien de contraire à la droiture de notre loi. Le roi, lorsque je lui ai écrit, m'a fait répondre que toutes les affaires étaient chez toi, soit de paix, soit de guerre. Tiens-toi pour averti; avec tous les croyans, je choisis la guerre. »

Oui, c'était fait du traité de la Tafna; c'était la guerre. Le maréchal Valée, qui, par le passage des Biban, l'avait rendue inévitable, le maréchal Valée qui devait s'y attendre, qui s'y attendait si bien que, dès le 15 octobre, il avait rappelé de Mascara le capitaine Daumas, son chargé d'affaires, le maréchal Valée s'était pourtant laissé surprendre. La dévastation de la Métidja, qui faisait tort à sa vigilance, n'était pas davantage à l'honneur de ses conceptions militaires.

CAMILLE ROUSSET.

LE

COMBAT CONTRE LE VICE

II[1].

LA CRIMINALITÉ.

Faire consciencieusement son examen de conscience n'est pas chose aisée pour une nation. Pour accomplir cet exercice salutaire, elle pourrait même se trouver dans l'embarras, si la statistique criminelle ne venait à son aide. Lorsque cette statistique a été fidèlement tenue suivant la même méthode pendant un laps de temps assez long, et qu'elle a enregistré impitoyablement toutes les infractions commises par les citoyens, depuis les contraventions de voirie jusqu'aux parricides, on ne saurait arguer son témoignage d'indulgence ou de sévérité excessive. Tout au plus pourrait-on dire que les indications de la statistique criminelle sont très générales, très sommaires, et que, pour établir le bilan moral d'une nation, il y faudrait ajouter bien des fautes qui ne relèvent point de la justice humaine. Mais, si sommaires qu'elles soient, ces indications n'en servent pas moins à mettre un peu d'ordre dans une recherche où l'abondance des matières introduirait aisément la confusion. On raconte que, sur le déclin d'une vie qui ne s'était pas écoulée sans légères faiblesses, l'aimable auteur du *Voyage autour de ma chambre* avait été ramené par son moins aimable frère à l'accomplissement de devoirs

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

longtemps négligés par lui, et qu'ayant voulu préparer sa confession générale, il avait jeté sur le papier quelques notes pour se mieux reconnaître dans ses péchés. Comme un jour il montrait ces notes à Joseph et que celui-ci s'étonnait de leur brièveté : « Ce ne sont que des têtes de colonnes, lui répondit Xavier avec humilité, ce ne sont que des têtes de colonnes. » Les indications de la statistique criminelle ne sont également que des têtes de colonnes. Mais ces colonnes sont assez nombreuses pour qu'une nation moins orgueilleuse que la nôtre en pût tirer, comme on va le voir, plus d'une utile leçon.

I.

Après avoir compté sur la statistique criminelle pour répondre au nom de la conscience nationale, je ne voudrais pas médire de la statistique elle-même. Mais il faut convenir qu'il n'y a pas d'instrument dont l'usage soit plus délicat et plus dangereux. La statistique ne fournit qu'une chose : des faits bruts. Dès que de ces faits on veut tirer des conclusions morales, il faut procéder avec une infinie circonspection et s'assurer à chaque instant si quelque modification dans les rouages n'est pas venue fausser la précision apparente de l'instrument qu'on manie. Un examen sommaire des résultats de la statistique criminelle dans notre pays va nous en convaincre.

Le ministère de la justice a publié, en 1882, un intéressant travail dont il convient de faire honneur au directeur de la statistique, M. Yvernès, bien connu non-seulement en France, mais en Europe, de tous ceux qui se sont occupés de ces questions. Ce travail est la réunion en un seul volume des principales constatations relevées par la statistique criminelle depuis sa création, c'est-à-dire depuis 1826, et condensées dans des tableaux ou des cartes, suivant les procédés de statistique graphique si fort à la mode aujourd'hui ; le tout précédé d'un rapport qui met en lumière les considérations les plus intéressantes tirées de ces tableaux. M. Yvernès est un des rares hommes qui savent, comme il faut le faire, à la fois se servir et se défier de la statistique. Avec un guide aussi sûr, nous pouvons nous aventurer dans ce dédale de chiffres qui résument un demi-siècle de criminalité française, et, si la promenade est aride, du moins elle ne sera pas sans quelque profit.

Un premier coup d'œil jeté sur la statistique criminelle pourrait, au premier abord, engendrer une de ces illusions dont je parlais tout à l'heure, et qui conduirait à des conclusions tout à fait erronées. Si l'on compare, en effet, les deux termes extrêmes de ce demi-siècle sur lequel portent les relevés statistiques, la période quinquennale de 1826 à 1830 et la période de 1876 à 1880, on est

frappé d'un fait qui semblerait devoir donner naissance aux conclusions les plus optimistes : un abaissement sensible du nombre des crimes, c'est-à-dire, suivant la définition tout à fait empirique du code pénal, des infractions qui sont déférées au jury. De 1826 à 1830, le nombre moyen annuel des crimes a été de 5,376. De 1876 à 1880, ce nombre moyen est descendu à 3,446, diminution sensible et qui paraît s'être encore accentuée, le nombre des crimes étant descendu en 1884 (dernière année judiciaire dont les résultats aient été publiés) à 3,276. Rien, au premier abord, ne paraîtrait plus légitime que de conclure de ces chiffres à un abaissement de la grande criminalité. Mais c'est ici que nous allons commencer d'apprendre à nous méfier de la statistique. En effet, cette diminution de la grande criminalité n'est qu'apparente, et voici pourquoi.

Les infractions déférées au jury peuvent se diviser en quatre grandes catégories : crimes contre l'ordre public, dans lesquels sont compris les procès de presse; crimes contre les personnes; crimes contre les propriétés; crimes contre les mœurs. De ces quatre catégories, les trois premières ont diminué, la dernière seule a augmenté. Comment expliquer cette diminution et cette augmentation? Laissons de côté les crimes contre l'ordre public. Ces crimes, qui comprenaient autrefois les procès de presse, sont aujourd'hui, on peut le dire, effacés de nos lois, sauf des cas très rares, par l'absence de toutes poursuites. De là une première cause de diminution dans les chiffres généraux de la criminalité. Quant aux crimes contre les personnes ou contre les propriétés, les causes de la diminution sont tout autres et tiennent à certaines pratiques judiciaires qu'il est nécessaire d'expliquer. Parmi les infractions que la loi défère à la cour d'assises, il en est dont la nature nettement déterminée ne souffre aucune hésitation et qui ne sauraient tomber sous le coup d'aucune autre juridiction : ainsi l'assassinat, l'incendie, le faux en écriture publique, etc. Il en est d'autres, au contraire, qui ne sont justiciables de la cour d'assises que si certaines circonstances aggravantes transforment la nature de l'infraction. Ainsi le vol, par exemple, est en principe justiciable de la police correctionnelle et ne constitue qu'un délit. Mais certaines qualifications aggravantes, telles que l'escalade, l'effraction, le vol par le salarié, en font un crime et rendent l'inculpé justiciable de la cour d'assises. Ainsi les coups et blessures ne constituent également qu'un délit, à moins que ces coups et blessures n'aient été portés contre un ascendant ou n'aient occasionné la mort. Alors le délit devient crime et ressortit à la cour d'assises. Depuis une trentaine d'années, l'habitude s'est introduite, parmi les magistrats instructeurs, de ne pas relever, dans un certain nombre

de cas les circonstances aggravantes qui auraient transformé le délit en crime, et de traduire devant la police correctionnelle les auteurs de vol ou de coups et blessures qui, si toutes les circonstances du fait étaient relevées, seraient justiciables de la cour d'assises. C'est ce qu'on appelle dans la pratique la correctionnalisation. Cette pratique a pour but et pour résultat d'abréger les instructions, la procédure étant beaucoup plus rapide devant les tribunaux correctionnels que devant les cours d'assises, et d'assurer la répression, le jury étant sujet à des accès d'indulgence intempestive lorsque la peine qui résulterait de son verdict et qu'il soupçonne sans la connaître lui paraît disproportionnée avec la gravité du fait. Les avantages de cette pratique ont même semblé assez grands pour qu'elle ait reçu, au bout de quelques années, une sanction légale, et certaines infractions qui, préalablement, étaient soumises à la cour d'assises, ont été définitivement soustraites à sa juridiction par une loi intervenue en 1863. Mais l'habitude de correctionnaliser, pour employer le terme judiciaire, les infractions qui demeurent soumises au jury, n'en a pas moins subsisté chez les magistrats instructeurs, et ceux-ci se fortifient dans cette habitude à mesure que l'institution du jury donne, au point de vue de l'efficacité de la répression, des résultats de moins en moins satisfaisans. Or c'est précisément sur ces catégories d'infractions sujettes à la correctionnalisation que porte la diminution, en apparence si considérable, de la criminalité. Cette diminution n'est donc qu'un leurre, un trompe-l'œil, et le fait est tellement indéniable, tellement connu de tous ceux qui s'occupent de statistique criminelle, qu'il n'est pas besoin de l'établir par des chiffres. Il est préférable d'entrer sur-le-champ dans quelques détails sur les crimes que leur caractère nettement déterminé ne permet pas de soustraire à la juridiction du jury. Nous allons voir que le nombre de ces crimes, loin de diminuer, a plutôt augmenté depuis le commencement du siècle.

Au premier rang de ces crimes qui échappent à la correctionnalisation se trouvent les attentats contre les personnes qui ont eu mort d'homme pour résultat. Ces attentats sont de trois natures : l'assassinat, le meurtre et les coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner. Je ne parle pas pour le moment des infanticides, sur lesquels je reviendrai tout à l'heure. Si nous prenons d'abord les assassinats, nous voyons que, pendant la période quinquennale de 1826 à 1830, leur nombre moyen annuel a été de 197. Par une singulière coïncidence, ce chiffre est exactement celui de la période de 1876 à 1880. Pendant les périodes intermédiaires, le nombre des assassinats a été tantôt au-dessus, tantôt au-dessous de cette moyenne. Depuis quelques années, le

nombre des assassinats paraît s'accroître de nouveau. La statistique judiciaire de 1884 en signale 234. Donc, de ce chef, aucune diminution de la criminalité, mais plutôt une certaine augmentation.

La même observation doit s'appliquer aux meurtres, malgré que le nombre moyen annuel des meurtres ait été de 229 pendant la première période quinquennale de la statistique judiciaire et de 143 pendant la dernière. Il faut ajouter, en effet, à ces 143 meurtres les 103 accusations de coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner, accusations qui, avant les modifications apportées au code pénal en 1832, se confondaient avec celle de meurtre. Cela fait un total de 246. Ici encore, il y a augmentation, et augmentation qui paraît s'accentuer, car la statistique judiciaire de 1884 relève 312 accusations de meurtres ou de coups et blessures ayant occasionné la mort. Si maintenant l'on compare ensemble le nombre moyen annuel de ces trois chefs d'accusation réunis, et si on y ajoute les crimes de parricide et d'empoisonnement pendant la première et la dernière période de la statistique judiciaire, on arrive à 464 d'une part, 467 de l'autre. Mais si l'on pousse jusqu'en 1884, on trouve le chiffre de 561, soit une augmentation de plus de 20 pour 100 dans les crimes ayant occasionné la mort d'adultes.

En faut-il conclure que notre nation devient plus sanguinaire? Cela serait peut-être aller un peu vite en besogne. Il faut tenir compte de ce fait que l'augmentation la plus sensible porte sur les meurtres ou sur les coups et blessures ayant occasionné la mort. Or, parmi ces accusés, figurent un grand nombre d'Italiens, plus prompts que les Français à jouer du couteau; et leur présence en grand nombre dans certains départemens, comme ceux des Alpes-Maritimes et des Bouches-du-Rhône, a même eu pour résultat de faire hausser le rang de ces départemens sur la liste de classement d'après la criminalité (1). Mais cette explication n'est pas suffisante, et l'on ne saurait méconnaître que la tendance croissante à se faire justice à soi-même et l'usage de plus en plus fréquent du revolver mis au service des vengeances maritales ou féminines, usage encouragé par l'indulgence malsaine du jury et de l'opinion publique, entrent certainement pour beaucoup dans cette augmentation de la criminalité violente, si rapide depuis quatre ans.

Passons maintenant aux infanticides. Ici l'augmentation est pa-

(1) Il est regrettable que la statistique criminelle ne donne aucune indication sur la nationalité des accusés. Ces indications fourniraient d'utiles renseignemens sur le contingent apporté à la criminalité par l'immigration étrangère. D'après le dernier volume de la statistique pénitentiaire, le nombre des étrangers détenus dans les maisons centrales était de 1,431 en 1882 contre 1,246 l'année précédente. 374 détenus étaient Italiens, 202 Belges et 168 Allemands.

tente. Nombre moyen annuel : 102 pendant la première période de la statistique judiciaire ; 194 pendant la dernière ; 171 seulement, il est vrai, en 1884. Mais est-ce bien là tout le contingent de la criminalité maternelle, et la correctionnalisation ne joue-t-elle pas ici son rôle? M. Yvernès n'hésite pas à l'affirmer, et il reconnaît qu'un grand nombre d'infanticides sont correctionnalisés sous la qualification de suppression de part (non-déclaration de la naissance d'un enfant), délit qui a été créé par la loi de 1863. Or le nombre de poursuites pour suppression de part a été en augmentant rapidement depuis 1863, et il est indéniable qu'on se trouve ici en présence d'une augmentation dont le caractère est particulièrement douloureux, bien que cette augmentation puisse être expliquée en partie par une meilleure organisation de la police judiciaire et une recherche plus active d'attentats qui autrefois demeuraient souvent ignorés de la justice.

Enfin, il est une dernière série de crimes qui échappe, sinon complètement, au moins en grande partie, à la correctionnalisation; ce sont les crimes contre les mœurs, dans lesquels sont compris les viols et les attentats à la pudeur. Lorsque ces attentats ont lieu contre des adultes, la correctionnalisation peut s'exercer par la transformation en une prévention d'outrage public à la pudeur. Par là s'explique peut-être que le nombre moyen annuel de ces accusations, après avoir cru rapidement de 1826 à 1860, ait diminué depuis cette époque dans une proportion assez sensible. Mais il n'en a pas été de même pour les attentats à la pudeur contre les enfans, qui ne sauraient se correctionnaliser, et dont le nombre a fait plus que quintupler (136 par an de 1826 à 1860 ; 791 de 1876 à 1880). Or, s'il est un crime odieux, ignoble, auquel il soit impossible de trouver une excuse, comme parfois au meurtre ou même à l'assassinat, c'est assurément celui-là. Une augmentation aussi continue, aussi sensible, ne peut s'expliquer que par une aggravation dans la grossièreté des mœurs de la nation, par une sorte de retour à l'instinct animal, paraissant éclater surtout chez ceux qui vivent au milieu des conditions de la civilisation la plus avancée, sans participer cependant à ses jouissances. C'est ainsi que ce crime est beaucoup plus fréquent dans les villes que dans les campagnes, et que la population ouvrière y participe dans une proportion plus élevée que la population rurale. Ajoutons, comme triste et dernier détail, qu'un tiers de ces crimes est commis par des hommes de plus de soixante ans.

En résumé, si nous additionnons les crimes de différente nature sur lesquels les habitudes de correctionnalisation n'exercent que peu d'influence, et si nous comparons ce chiffre total pour les deux périodes extrêmes de la statistique judiciaire que nous avons rap-

prochées jusqu'à présent, nous trouvons les résultats suivans : 872 pour la période de 1826 à 1830 ; 1,602 pour la période de 1876 à 1880. En d'autres termes, les attentats de toute catégorie contre les personnes ont presque doublé. En présence d'une constatation de cette nature, il faut renoncer à toutes les explications secondaires, entre autres à celle tirée de l'accroissement de la population, et il faut avoir le courage de reconnaître que la grande criminalité, en dépit des apparences contraires et des allégations superficielles, a augmenté d'une façon très sensible dans notre pays depuis le commencement du siècle. Voyons maintenant ce qu'il en est de la petite criminalité ou, en autres termes, des délits.

Pour apprécier le mouvement de la grande criminalité, nous avons dû nous garer des illusions de la statistique, rectifier ses chiffres et les grouper à nouveau. Pour apprécier celui de la petite criminalité, aucune de ces précautions n'est nécessaire : il n'y a qu'à prendre les chiffres bruts et à les rapprocher. Pendant la première période quinquennale de la statistique judiciaire, le nombre moyen annuel des délits poursuivis devant les tribunaux correctionnels a été de 119,446. Ce même nombre moyen a été de 167,229 pendant la dernière période, c'est-à-dire de 1876 à 1880. Cette moyenne est aujourd'hui dépassée. En 1884, les tribunaux correctionnels ont eu à connaître de 184,949 délits. L'augmentation ici est énorme, et il est triste d'avoir à dire qu'elle est encore plus considérable qu'elle ne paraît. Parmi les infractions de toute nature soumises aux tribunaux correctionnels figurent, en effet, en plus ou moins grand nombre, des contraventions fiscales ou forestières, poursuivies à la requête des administrations publiques, douanes, forêts, etc. Le nombre de ces contraventions était autrefois considérable, avant qu'une loi de 1859 eût autorisé l'administration forestière à transiger avant jugement dans un grand nombre d'affaires. L'usage fréquent que l'administration fait de ce droit a diminué d'une façon sensible le nombre des contraventions. Cette diminution rend plus attristante encore l'augmentation du nombre général des poursuites, qui porte exclusivement sur les délits de droit commun. Le nombre moyen annuel de ces délits a passé de 41,140, pendant la première période de la statistique judiciaire, à 146,024, pendant la dernière. Bien loin de s'arrêter, cette augmentation ne fait que croître. Le nombre des délits de droit commun poursuivis en 1884 a été de 163,728. De telle sorte que, si la grande criminalité a doublé, malgré les apparences contraires, la petite criminalité a quadruplé. Tel est le fait brutal accusé par des chiffres dont l'exactitude ne saurait être mise en doute. Dans une certaine et très faible mesure, cette augmentation peut s'expliquer, d'une part, par l'accroissement de la population (38 millions d'habitans au lieu de 31), et, d'autre part,

par une meilleure organisation de la police judiciaire, qui laisserait échapper moins d'infractions. Mais cette double explication est tout à fait insuffisante en présence d'une augmentation aussi considérable. Ajoutons que cette augmentation n'a pas été ininterrompue, car, pendant la période de 1856 à 1866, le nombre des délits de droit commun avait décru progressivement d'environ 6,000, et cependant les deux causes d'accroissement que je viens d'indiquer n'avaient pas cessé d'exercer leur action. Il serait donc tout à fait puéril de s'arrêter à ces explications secondaires, et il faut avoir le courage de reconnaître, avec l'auteur du rapport de 1880, que nous nous trouvons en présence « d'un débordement de démoralisation. » Ce fait indéniable, qui doit donner à penser aux optimistes, est en contradiction formelle avec bien des illusions. Nous serons mieux en mesure de rechercher les causes de cette augmentation de la criminalité, lorsque nous aurons vu comment le nombre des poursuites se répartit entre les différentes catégories d'infractions.

La statistique judiciaire divise les délits en cinq catégories différentes, suivant que ces délits constituent des offenses à l'ordre public, aux personnes, aux propriétés, aux mœurs, ou qu'ils sont punis par des lois spéciales. Laissons de côté les délits de cette nature, dont l'énumération serait longue, après avoir toutefois fait remarquer que si le nombre de ces lois a augmenté sensiblement depuis le commencement de la statistique judiciaire, il n'en est pas de même, au moins proportionnellement, des poursuites auxquelles elles donnent lieu. Sur 1,000 prévenus, il y en a eu 211 poursuivis, en vertu des lois spéciales, de 1826 à 1870. Il y en a eu 227 de 1876 à 1880. Cette légère augmentation est explicable par l'entrée en vigueur de la loi répressive de l'ivresse ; mais ce dernier chiffre présente cependant une diminution par rapport à celui de quelques périodes antérieures, et cette simple constatation suffit à faire tomber l'explication de ceux qui attribuent l'augmentation de la criminalité à la création plus ou moins artificielle d'un certain nombre d'infractions nouvelles. C'est donc à l'augmentation des délits de droit commun qu'il faut se résoudre à demander l'explication de ce phénomène attristant. Mais cette augmentation est loin de se répartir également entre les différentes catégories de délits que j'ai indiquées. Dans la catégorie des délits contre les personnes, il y a même diminution assez sensible : 295 prévenus sur 1,000 de 1826 à 1830 ; 164 seulement de 1876 à 1880. En revanche, il y a augmentation des délits contre les propriétés : 304 prévenus sur 1,000 de 1826 à 1830 ; 335 de 1876 à 1880 ; et augmentation plus sensible encore des délits contre la chose publique : 178 sur 1,000 pendant la première période de la statistique judiciaire; 251 pendant la dernière. Mais l'augmentation la plus sensible porte sur les délits

contre les mœurs, le nombre des prévenus ayant passé de 12 à 23 sur 1,000, c'est-à-dire ayant presque doublé.

Laissons de côté maintenant ces proportions qui, par leur abstraction même, parlent peu à l'esprit, pour nous mettre en présence de la réalité. Prenons les principaux délits et voyons quelle a été en fait l'augmentation du nombre moyen annuel des poursuites depuis la première jusqu'à la dernière période de la statistique judiciaire. Les rébellions et outrages envers les fonctionnaires ont passé de 3,344 à 14,965; les coups et blessures, de 8,426 à 18.446; les vols, de 9,871 à 33,381; les escroqueries et abus de confiance, de 1,170 à 6,371; les délits de toute nature contre les mœurs, de 497 à 3,397; enfin, les poursuites pour mendicité et vagabondage, de 3,296 à 16,504. Pour toutes les catégories de délits que je viens de citer, la statistique judiciaire de 1884 relève encore des chiffres supérieurs (1). Cette augmentation de la criminalité a donc été constante, ininterrompue depuis un demi-siècle, sauf un léger recul qui a marqué le milieu de la période impériale, et qui a été bien vite regagné. Elle s'est poursuivie au travers de tous les événemens publics, et elle a signalé tous les régimes, aussi bien la monarchie et l'empire que la république. Il faut donc savoir reconnaître que cette augmentation n'est explicable par aucune de nos mesquines considérations politiques, et qu'elle présente tous les caractères d'un grand fait social dont il faut chercher les causes profondes. Une fois constaté d'une façon indéniable, ce fait soulève un problème qui se pose dans les termes suivans.

Depuis que l'homme a commencé d'appliquer à l'amélioration de sa condition matérielle les dons de l'intelligence qui lui ont été départis, et qui établissent une différence si profonde entre lui et les autres animaux avec lesquels on se plaît à le confondre dans la bassesse d'une commune origine, chaque siècle a marqué une étape dans la marche de ce qu'on appelle d'un nom, nous allons le voir, peut-être un peu ambitieux : le progrès. Avec des temps d'arrêt et parfois des reculs soudains dus à l'invasion par les races barbares des pays anciennement civilisés, l'humanité a franchi lentement la distance qui sépare la grossièreté des temps primitifs des raffinemens de la civilisation moderne. Mais son allure a été plus ou moins rapide; parfois elle n'a marqué que quelques pas imperceptibles; parfois, au contraire, elle a franchi d'un bond l'espace qu'antérieurement elle avait mis plusieurs siècles à parcourir. Pour restreindre la comparaison à notre histoire et à notre pays, les deux derniers

(1) Voici les chiffres de la statistique judiciaire de 1884 : rébellion et outrages envers les fonctionnaires, 15,941; coups et blessures, 21,744; vols, 35,445; escroqueries et abus de confiance, 6,827; délits contre les mœurs, 3,407; mendicité et vagabondage, 24,896. Total général de la statistique : 184,969 affaires et 217,960 prévenus.

siècles ont marché d'un pas très inégal. Aucun changement très appréciable n'est venu modifier la condition sociale des Français pendant la durée du XVIIIe siècle. Si vous comparez ensemble la vie du grand seigneur, celle du bourgeois, celle de l'ouvrier ou du paysan pendant les premières années de la régence ou les dernières années du règne de Louis XVI, vous n'apercevez rien qui les distingue d'une façon bien saillante. Aucune commotion politique n'est venue bouleverser les rangs de la société, mettre les uns à la place des autres et appeler au partage de certains biens ceux qui, jusque-là, en demeuraient exclus. Aucune grande découverte n'est venue non plus transformer les modes de la production, améliorer les conditions générales de la vie, changer les mœurs, les habitudes et les plaisirs. Sans que la civilisation ait assurément reculé au XVIIIe siècle, puisque jamais, sous certains rapports, elle n'a été plus raffinée, on peut dire cependant qu'elle a marqué un temps d'arrêt et que les dernières années du siècle ne sont pas sous ce rapport très différentes des premières.

Il n'en est pas de même du XIXe siècle. Ce siècle, et il ne s'en montre pas médiocrement fier, a, au contraire, assisté à une des transformations les plus prodigieuses et les plus rapides qui ait signalé l'histoire de l'humanité. Les découvertes de la science ont décuplé les forces de la production, augmenté la division des richesses, multiplié les relations des hommes entre eux, introduit enfin dans la condition générale des raffinemens de bien-être que les privilégiés d'autrefois ne connaissaient même pas. En même temps, la proclamation de l'égalité sociale a eu pour conséquence le triomphe de l'égalité politique, et une nouvelle classe, jusque-là gouvernée et sujette, est venue partager le pouvoir avec l'ancienne classe dirigeante dans des proportions de plus en plus inégales. La France de cette fin de siècle, avec la vapeur, l'électricité, le suffrage universel et la république, est bien plus différente de la France du premier empire et de la restauration que la France de Louis XVI n'était différente de la France de Louis XIV ou du régent. Cette France moderne est enivrée d'elle-même. Pas un instant elle ne laisserait discuter la question de savoir si cet état nouveau constitue un progrès. Le progrès est son dogme, qui tend à remplacer tous les autres. Toute une école scientifique et philosophique fait de la transformation sociale de la condition humaine le dernier terme d'une série d'évolutions qui auraient tendu d'elles-mêmes et inconsciemment vers ce but suprême. Mais pendant que cette nation s'étourdissait ainsi de sa prospérité, un juge silencieux, inexorable, tenait un compte exact de toutes ses défaillances, et aujourd'hui qu'elle fait son dénombrement moral, elle s'aperçoit qu'elle compte dans son sein plus de meurtriers, plus de voleurs, plus de débau-

chés, et aussi plus de mendians et de vagabonds, qu'elle n'en comptait il y a un demi-siècle. Où est le progrès alors, si l'amélioration de la condition matérielle n'a point eu pour conséquence une élévation de la condition morale, bien plus, si la moralité paraît marcher en sens inverse du progrès? Et immédiatement se pose une autre question : cet accroissement de la criminalité est-il une conséquence, sinon de la civilisation, du moins de ses raffinemens excessifs, qui, en augmentant les jouissances, augmenteraient aussi le besoin de les satisfaire à tout prix? Ou bien faut-il, au contraire, demander l'explication de cet accroissement à des causes indépendantes de ces raffinemens de la civilisation? Question ardue et qui n'est peut-être pas susceptible d'une solution absolue, mais que nous parviendrons du moins à éclaircir en étudiant avec patience les principaux mobiles de la criminalité.

II.

Dans un temps où une puissante école philosophique s'efforce d'ébranler la notion de la liberté morale, et d'expliquer toutes les actions de l'homme par des mobiles inconsciens et impérieux qui détermineraient fatalement sa conduite, il était inévitable que l'application de cette théorie nouvelle fût faite à la criminalité. En effet, quelques criminalistes, disciples de l'école philosophique dont je viens de parler, tendent aujourd'hui à chercher l'explication de tous les méfaits humains dans certaines conformations physiques ou dans certaines prédispositions héréditaires. Et comme il n'y a série d'observations plus ou moins ingénieuses et hasardées qu'on ne s'empresse de baptiser du nom de science, ainsi avons-nous vu naître ce qu'on appelle d'un nom retentissant : l'anthropologie criminelle. Les créateurs de cette science nouvelle n'ont pas manqué d'avoir recours aux deux moyens par lesquels toute science digne de ce nom affirme son existence : un congrès et un bulletin. Le congrès a été tenu à Rome en 1885 et le bulletin se publie à Paris. Mais le compte-rendu des séances du congrès n'a pas encore été publié, et le bulletin n'a que peu d'années d'existence. Pour étudier cette science, les documens feraient donc un peu défaut, si ce même ordre de préoccupations n'avait inspiré d'intéressans travaux. Le plus important est assurément un gros ouvrage de M. le professeur Lombroso, déjà parvenu en Italie à sa quatrième édition et traduit tout récemment en français sous ce titre : *l'Homme criminel*. Dans cet ouvrage, le savant professeur a réuni toute une série d'observations faites en Italie par lui-même ou par d'autres sur un assez grand nombre de criminels. On peut discuter la plupart des conclusions que Lombroso tire des ob-

servations rassemblées par lui ; mais il faut rendre hommage à la conscience avec laquelle il a procédé. Rien n'échappe à ses investigations. Il tourne et retourne le criminel dans tous les sens, au moral et au physique. Il le pèse, il le palpe, il l'interroge. Sa conformation physique, ses antécédens moraux, ses goûts, ses manies, sa langue, sa littérature, tout lui devient sujet d'études et de dissertations. Toutefois, l'originalité véritable de l'ouvrage de Lombroso n'est pas dans les observations morales faites par lui sur les criminels, car il existait déjà en France plusieurs ouvrages de cette nature, entre autres celui du docteur Lauvergne sur les forçats, et celui plus général du docteur Despine intitulé *Psychologie naturelle*, qui contient sur les criminels d'intéressantes observations. Les prétentions de Lombroso sont plus hautes. Il affirme avoir constaté, au moins chez les criminels d'habitude, un certain nombre de caractères physiques qui se reproduiraient avec assez de régularité pour constituer ce qu'il appelle le type criminel. Toutes les fois qu'on rencontre ce type, on se trouve en présence d'un criminel-né, c'est-à-dire d'un individu fatalement voué à la criminalité. Quels sont les caractères auxquels le professeur Lombroso croit reconnaître le criminel-né? Les constatations faites par lui sont trop minutieuses pour qu'on puisse les rapporter toutes. Je me bornerai à indiquer ici les principales.

Suivant le professeur Lombroso, un des caractères principaux de l'homme criminel serait d'être grand et lourd, quand il n'est pas cependant mince et agile, ce qui, Lombroso en fait l'aveu avec bonne foi, se présente encore assez souvent. Soigneusement pesé, son poids est plus lourd que celui de l'honnête homme. Je dis homme au sens spécial du mot, car la femme criminelle serait au contraire plus légère que l'honnête femme. Les bras de l'homme criminel seraient presque toujours démesurément longs, et il aurait une facilité singulière à se servir tantôt de la main droite et tantôt de la main gauche. Il aurait peu ou point de barbe, les oreilles très écartées de la tête, et la figure asymétrique, c'est-à-dire de travers. Mais ces constatations faciles ne sont point pour satisfaire la curiosité d'un aussi grand inquisiteur que le professeur Lombroso. Il a voulu pénétrer plus avant dans la physiologie intime du criminel. La conformation de son crâne et de son cerveau l'a surtout préoccupé ; mais ni le crâne ni le cerveau n'ont voulu y mettre de la complaisance, et ils semblent avoir conclu une entente déloyale pour tromper les efforts du savant professeur. Le cerveau surtout, cet organe récalcitrant, a causé à Lombroso les mêmes déceptions qu'il a coutume de causer aux physiologistes et anthropologistes désireux d'établir une corrélation directe entre le poids de la substance cérébrale et les facultés de l'homme ou de

l'animal. Mon éminent collaborateur, M. Janet, s'est fait ici même, dans un travail bien intéressant, l'historien de ses mécomptes (1). Nous en avons eu depuis un exemple éclatant, lorsque les amis d'un éloquent tribun, après avoir disséqué en quelque sorte devant le public sa dépouille mortelle, ont eu le dépit de constater que le poids de son cerveau ne répondait nullement aux brillantes facultés oratoires dont il était doué, et lorsqu'en désespoir de cause ils ont dû, pour expliquer son génie, se rabattre sur la richesse et la beauté de ses circonvolutions cérébrales. Lombroso n'a point eu ces consolations. Rarement il a pu travailler sur la matière cérébrale toute fraîche. Racontant quelques observations curieuses faites par lui sur le cerveau d'un guillotiné : « Malheureusement, ajoute-t-il avec mélancolie, les observations de cette nature ne peuvent être faites sur des vivans. » Il a pu, du moins, comparer entre eux le poids d'un certain nombre de cerveaux pesés après décès; mais de ces pesées comparatives, il lui a été impossible de conclure si le cerveau de l'homme criminel était habituellement plus ou moins lourd que celui de l'homme ordinaire. En revanche, le professeur Lombroso s'est dédommagé aux dépens des crânes d'hommes vivans qu'il a pu palper et mesurer tout à son aise, au grand étonnement, sans doute, des pauvres diables qui se sont soumis assez bénévolement à ses observations, et sur ces crânes il affirme avoir découvert les particularités les plus curieuses. Suivant lui, la boîte crânienne présenterait chez les criminels d'habitude trois traits caractéristiques : la brachycéphalie chez les assassins, la dolichocéphalie chez les voleurs, le prognathisme chez tous les deux, c'est-à-dire, pour parler une langue moins scientifique (j'allais dire moins barbare), que les assassins auraient le front étroit et le derrière de la tête large, les voleurs auraient la tête aussi longue que large, enfin voleurs et assassins auraient les mâchoires inférieures très prononcées. Mais le savant observateur néglige de nous dire comment est fait le crâne de ceux (et ils sont nombreux) qui, après avoir volé, finissent pas tuer. Si, par une rapide évolution de dolichocéphales, ils ne deviennent pas brachycéphales, je ne vois pas trop quelle est la valeur scientifique de l'observation. Aussi le professeur Lombroso n'y insiste-il pas d'une façon particulière; mais, en revanche, il s'appesantit sur une découverte que nul avant lui n'avait soupçonnée, « celle d'une fossette moyenne qu'on rencontre au lieu de la crête sur l'os occipital dans la proportion de 16 pour 100 chez les criminels et de 5 pour 100 chez les non-criminels. » On aperçoit tout de suite la portée de cette découverte, et combien l'existence de cette fossette accusatrice doit contribuer à déterminer la conviction des

(1) Voir, dans la *Revue* des 15 juin et 15 juillet 1865, l'étude sur *le Cerveau et la Pensée*.

magistrats instructeurs, combien même elle doit faire peser de légitimes préventions contre ceux dont la tête présenterait cette conformation alarmante. Qu'on ne prenne point ceci pour une raillerie. Lombroso n'hésite pas à dire que, dans les cas d'empoisonnement, où les preuves font défaut, l'introduction de ce qu'il appelle le critérium anthropologique peut tenir lieu de l'expertise légale. Ce qui constitue aux yeux du professeur Lombroso le critérium anthropologique, c'est la réunion chez un même individu de ces traits caractéristiques dont je viens d'énumérer les principaux. Celui qui présente tous ces caractères, celui-là est à ses yeux un criminel-né. Or le criminel-né est irresponsable et incorrigible, et il faut se comporter avec lui en conséquence. Il ne faut pas à proprement parler le punir; avec lui, la punition ne servirait de rien, puisqu'il n'était pas libre d'agir autrement qu'il ne l'a fait. Mais il ne faut surtout pas le relâcher. Pour lui point de grâce. Quelque infraction qu'il ait commise, il faut le soumettre à la détention perpétuelle. « La prison à vie, moins le nom, » tel est le régime que, dans la préface de la quatrième édition de son ouvrage, Lombroso propose formellement d'appliquer aux criminels-nés, et il faut convenir que, partant du point de vue auquel il s'est placé, la conclusion à laquelle il aboutit est absolument logique.

Je ne veux pas relever pour l'instant ce que présenterait d'inhumain dans la pratique le système de Lombroso. Mais pour se résoudre à des conclusions aussi dures, il faudrait du moins que les prémisses en fussent assurés. Il faudrait que les caractères distinctifs du type criminel fussent déterminés d'une façon certaine et se retrouvassent chez les criminels d'habitude avec une régularité constante. En est-il ainsi dans la réalité des faits? En aucune façon. L'auteur d'un intéressant opuscule sur *la Criminalité comparée*, M. Tarde, qui soumet à une critique ingénieuse les doctrines de Lombroso, a eu soin de relever les contradictions qui existent entre les observations faites par le professeur italien et par les anthropologistes des autres pays. Ainsi, pour citer quelques exemples, l'homme criminel serait plus lourd que l'homme ordinaire, d'après Lombroso. Il serait au contraire plus léger, d'après deux anthropologistes anglais, Thompson et Wilson, et même d'après un anthropologiste italien, Virgilio. Sa capacité crânienne serait inférieure suivant Lombroso, supérieure suivant Heger, identique suivant Ranke, à celle de l'homme ordinaire. Enfin la fameuse fossette, découverte par Lombroso sur 16 pour 100 des criminels et 5 pour 100 seulement des honnêtes gens, se trouve dans la proportion de 22 pour 100 chez les Juifs, race qui est peu portée aux crimes violens. Il est infiniment probable que, si les autres indices du type criminel relevés par Lombroso

étaient soumis au même contrôle, ce contrôle signalerait les mêmes contradictions. Mais ce n'est pas tout : on peut dire que les observations de Lombroso sont contradictoires avec elles-mêmes. En effet, il convient avec beaucoup de bonne foi que les particularités du type universel n'existaient pas chez la majorité des criminels d'habitude observés par lui. Quarante pour cent environ présentent ces particularités ; les autres en sont exempts. Resterait donc toujours à expliquer pourquoi ceux-ci sont criminels, et pourquoi il y a d'autre part beaucoup d'individus lourds, dolichocéphales ou brachycéphales, ambidextres et imberbes, avec les oreilles écartées de la tête, qui, tout en présentant ces indices du type criminel, au moins selon Lombroso, sont de fort honnêtes gens. Le grand tort de cette explication de la criminalité, tirée de la conformation physique, est de n'expliquer absolument rien et de trouver sa réfutation dans les faits sur lesquels elle s'appuie. Il ne serait même pas impossible que ces faits fussent encore ébranlés par la généralisation des observations anthropologiques auxquelles, à Paris, on soumet aujourd'hui les criminels, et cela grâce à la création récente d'un service dont il est intéressant de dire un mot.

On sait que tout individu qui encourt une condamnation quelconque voit son nom inscrit sur une fiche qui constitue son casier judiciaire et sur laquelle seront portées toutes les condamnations qu'il pourra encourir postérieurement. Ces fiches sont réunies à Paris pour toute la France et forment ce qu'on appelle le sommier judiciaire. Or, il arrive très souvent que des malfaiteurs, pour échapper à cette recherche de leurs antécédens, prennent un faux nom, se procurent même de faux papiers, et se font condamner sous une appellation différente de celle sous laquelle ils ont comparu devant la justice, échappant ainsi aux conséquences légales de la récidive. Il n'est pas rare que d'habiles criminels aient subi des peines sous deux ou trois noms différens, et les aient même fait inscrire au casier de gens absolument innocens. On a cru échapper à cette difficulté en prenant la photographie de tous les condamnés ; mais cette application de la photographie à la police n'a pas résolu la difficulté. D'abord (j'en demande pardon aux amateurs aujourd'hui si nombreux de cet art nouveau) il est assez rare qu'une photographie soit tout à fait ressemblante. Ensuite, l'aspect d'un homme change avec les années, les maladies, la coupe de la barbe et des cheveux. Enfin (et c'était la complication principale), le nombre des photographies étant devenu rapidement très considérable, sans qu'il fût possible d'adopter aucun procédé rationnel pour leur classement, il était nécessaire, dès qu'un doute se produisait sur l'identité d'un malfaiteur, de feuilleter des milliers et des milliers de photographies, souvent sans résultat. Ce fut alors

que M. Alphonse Bertillon, le fils du docteur Bertillon auquel on doit tant d'intéressans travaux démographiques, eut l'idée de remplacer la photographie par l'anthropométrie, c'est-à-dire, pour parler d'une façon moins hellénique, par le mesurage de l'homme.

Partant de cette idée que certaines particularités de la conformation physique de l'homme et, en particulier, de son ossature, ne changent jamais, il mesure avec soin, chez tout individu qui lui est amené et à l'aide d'instrumens très précis, la taille, la longueur des bras en croix, la longueur et la largeur du crâne, celles du pied, la longueur du doigt médius, et relève encore différentes indications, entre autres la couleur de l'œil. Il inscrit ces notes sur une fiche à laquelle est jointe la photographie de l'individu. Un système de classement très ingénieux, tiré des mesures elles-mêmes et de leurs relations entre elles, permet de créer des divisions multiples entre lesquelles ces fiches sont réparties, de façon que chaque division ne comprenne jamais qu'un nombre limité de fiches. Qu'un individu arrêté soit soupçonné d'avoir changé de nom et d'avoir subi autrefois une condamnation, il sera amené au service anthropométrique que M. Bertillon a installé au dépôt de la préfecture de police; là, il sera mesuré de nouveau, et rien ne sera plus facile que de rechercher en quelques minutes s'il existe dans les casiers une fiche antérieure, portant des mesures semblables, à laquelle aura été jointe la photographie. Je n'ai pas vu seulement fonctionner ce système, je l'ai fait fonctionner moi-même, et j'ai pu m'assurer de sa parfaite simplicité. Il s'agissait d'un individu arrêté pour vol qui niait sa culpabilité et toute condamnation antérieure, mais chez lequel la sagacité du magistrat instructeur avait relevé une habileté et un savoir-faire difficilement compatibles avec tant d'innocence. Il fut mesuré avec soin devant moi; on me remit la fiche portant ses mesures, et, avec un peu d'aide, il est vrai, je parvins à retrouver une fiche antérieure qui révélait en lui un malfaiteur habituel déjà plusieurs fois condamné pour délits de cette nature. Le dirai-je, cependant? Tout en opérant, je me sentais un peu honteux de mon rôle, et je ne pouvais m'empêcher de regarder le pauvre diable, qui suait d'angoisse, du même œil dont on regarderait dans une forêt une bête fauve prise au piège par un garde. On reconnaît la légitimité du piège et on donne raison au garde, mais on plaint la bête, et, si elle s'échappait du piège, on n'en serait pas trop fâché. Ces considérations sentimentales ne sont point pour arrêter la justice, qui tire grand parti de ce nouveau service dû à l'ingéniosité de M. Bertillon. Grâce à lui, 40,562 fiches sont déjà constituées et 1,158 identités ont pu être reconnues. Toutefois, c'est à un point de vue différent que la création de ce service m'a paru intéressante. Puisque les théories du professeur Lombroso

ont fait école dans le monde des criminalistes, il sera curieux de savoir dans quelle mesure ses observations seront confirmées ou contredites par celles de M. Bertillon. Pour cela, il faudrait cependant, et ce serait assurément facile, joindre aux indications relevées par M. Bertillon quelques-unes de celles auxquelles Lombroso attache le plus d'importance, entre autres le poids, l'écartement des oreilles, enfin l'existence de la fameuse fossette occipitale. Mais il est déjà intéressant de constater qu'aucune corrélation constante ne paraît exister entre les mesures relevées au service anthropométrique et telle ou telle nature de criminalité. Ce qui frappe, au contraire, c'est l'extrême diversité des conformations, et rien n'est venu révéler jusqu'à présent, du moins au point de vue de l'anthropométrie, l'existence d'un type criminel. En revanche, M. Bertillon a remarqué chez les individus arrêtés l'existence de taies sur les yeux et de marques de scrofules en beaucoup plus grande quantité que chez les hommes ordinaires. Dirons-nous à cause de cela que les taies ou la scrofule disposent à la criminalité? Non. Nous dirons tout simplement qu'une foule de pauvres diables, moins bien outillés pour le travail à cause de leurs infirmités ou de leur faiblesse constitutionnelle, tombent dans la misère, et par la misère sont conduits au vol ou à d'autres délits, explication qui, sans avoir rien de scientifique, vaut peut-être celles de l'anthropologie criminelle.

Est-ce à dire cependant qu'il faille nier toute influence de la conformation physique sur les prédispositions morales, du tempérament sur la volonté, et, pour employer les vieilles expressions métaphysiques que l'école scientifique aura bien de la peine à détruire, du corps sur l'âme? Il y aurait assurément quelque superbe à le prétendre. Si je ne craignais de m'élever à des considérations qui dépassent l'humble portée de ce travail, je dirais que l'erreur de l'antique école spiritualiste, si fortement battue en brèche aujourd'hui, est d'avoir peut-être un peu trop méconnu la complexité de l'être humain, et l'association étroite des deux principes différens, à la fois inséparables l'un de l'autre et irréductibles l'un à l'autre, dont l'union constitue le mystère même de la vie. Lorsque M. de Bonald définissait l'homme : une intelligence servie par des organes, assurément il réduisait trop le rôle de l'organe et méconnaissait l'intime connexité qui existe entre l'organisme intellectuel et l'organisme physique. A professer un spiritualisme aussi hautain, on s'expose à se voir infliger par les faits des démentis dont il faut tenir compte. Mais lorsqu'on représente l'intelligence comme une fonction et une propriété de l'organe, n'est-ce point pour le coup l'intelligence dont on réduit trop le rôle? La brutale formule de Cabanis, qui est au fond de toutes ces théories soi-disant nouvelles, « la

pensée est une sécrétion du cerveau, » est la plus inintelligible de toutes les explications, puisqu'elle n'explique pas comment la sécrétion de la substance grise qui constitue le cerveau est si différente de toutes les autres. La vérité ne serait-elle pas de reconnaître que, si l'on peut séparer ces deux principes par une opération abstraite de l'esprit, dans la réalité ils n'en exercent pas moins l'un sur l'autre une légitime influence ? Les physiologistes s'appliquent, avec une sorte de passion, à constater l'influence du corps sur l'âme. Je voudrais les voir appliquer leur méthode d'observation ingénieuse, et s'il était possible, d'expérimentation, à toute une série de faits plus difficiles à saisir, mais dont l'existence n'est pas moins constante, et qui affirment l'influence de l'âme sur le corps. Si, au lieu de se confiner dans une salle de dissection et de n'observer que sur la mort, les physiologistes observaient davantage dans le monde et sur la vie, leurs yeux exercés ne seraient-ils pas frappés encore plus que les nôtres de ces transformations que les années opèrent chez les êtres sentant et agissant, transformations qui sont la traduction extérieure des phénomènes de leur vie intérieure? Parfois, à leur entrée dans l'existence, le hasard vous met en relations avec deux êtres chez lesquels aucun indice ne révèle, au premier regard, deux natures morales très différentes. Rien dans leur physionomie générale, dans leurs traits, dans leurs yeux, dans ce je ne sais quoi d'indéfinissable qui constitue l'expression du visage, ne trahit l'élévation ou la bassesse des instincts, et ne donne à deviner dans quel sens l'être se développera. Leur âme est une matière malléable et sans forme, que les plaisirs, les passions, les souffrances n'ont point encore façonnée. Vous perdez ces deux êtres de vue, puis vous les retrouvez au bout de quelques années. Vous êtes frappé du changement de leur aspect. L'un a, en quelque sorte, épaissi ; les yeux ont perdu de leur éclat, les lèvres sont devenues plus fortes, le corps s'est alourdi, et de l'être lui-même se dégage une impression vague de vulgarité. L'autre s'est, au contraire, raffiné ; les yeux sont devenus plus profonds, l'expression du visage s'est ennoblie, la personne entière apparaît moins matérielle et plus idéale. Que s'est-il donc passé? Rien : ils ont vécu. Au premier, le plaisir s'est offert sous sa forme la moins noble, et il s'en est repu ; au second, la souffrance est échue en partage, et il l'a acceptée avec résignation. La jouissance vulgaire a abaissé l'une de ces natures ; la douleur a élevé l'autre, et l'enveloppe extérieure de chacune a été transfigurée par l'action du principe intérieur. Ce reflet de l'âme sur le visage, qui de nous ne l'a observé bien des fois sur un être qui lui était cher? Quel artiste digne de ce nom ne s'est efforcé de le saisir et de le fixer sur la toile en reproduisant les traits de son modèle? Ce n'est pas l'imagination pure qui a inspiré à Victor Hugo ces

beaux vers de la *Légende des siècles*, sur la différence entre le regard du vieillard et celui du jeune homme :

> Le vieillard qui remonte à la source première
> Entre aux jours éternels et sort des jours changeans,
> Et l'on voit de la flamme aux yeux des jeunes gens,
> Mais dans l'œil du vieillard on voit de la lumière.

L'âge seul ou les années ne produisent pas ces changemens. Il suffit parfois d'une brusque secousse qui réveille l'âme, d'une douleur inattendue qui la purifie, pour que l'être entier semble avoir subi une sorte de transformation. Ce sont là des faits d'observation constante, et ces faits n'échappent pas à ceux-là mêmes parmi les écrivains qui sont les moins coutumiers, par procédé littéraire, d'exagérer l'influence de l'âme sur le corps. Je n'en veux pour preuve que ces lignes délicates d'une œuvre toute récente, où l'un de nos romanciers les plus en vogue met en scène la dernière entrevue d'une femme rappelée au sentiment du devoir par l'épreuve d'une maternité douloureuse et de l'homme qui l'a trahie après l'avoir séduite : « Christiane était fort pâle, maigre, mais plus jolie qu'avant son accouchement. Ses yeux surtout avaient pris une profondeur d'expression que Paul ne leur connaissait pas. Ils semblaient assombris, d'un bleu moins clair, moins transparent, plus intense. » Cette prétention d'invoquer, dans une question de cette nature, le témoignage d'un poète et celui d'un romancier ferait assurément sourire les physiologistes et même les philosophes, s'ils daignaient me lire. Mais je ne suis pas persuadé que la science expérimentale ait raison de dédaigner aussi complètement le témoignage de l'observation vulgaire qui affirme l'action réciproque du corps sur l'âme et de l'âme sur le corps. La doctrine chrétienne a peut-être compris, mieux que la philosophie spiritualiste, la complexité de l'homme, et pénétré plus avant dans les profondeurs de sa nature, lorsqu'elle a complété le dogme de l'immortalité de l'âme par celui de la résurrection des corps, en les associant par-delà le terme de ce monde passager au mystère des mêmes destinées. Mais pour ramener le problème aux termes qui ont été le point de départ de cette digression, c'est pour une école d'aussi fraîche date que celle de l'anthropologie criminelle une témérité singulière de prétendre à renverser, au nom d'un certain nombre d'observations restreintes et contradictoires, le principe de la responsabilité morale, et à édifier, sur la base de la criminalité fatale, toute une nouvelle théorie de la répression. Or, ce n'est à rien moins que vont les conclusions de Lombroso et de ses disciples : Ferri dans ses *Nuovi orizonti di Diritto penale*, et Garofalo dans sa *Criminologia*.

Cependant ces novateurs ne sont pas d'accord entre eux. C'est ainsi que, dans un article publié récemment par la *Revue philosophique*, Garofalo déclare « que le doute règne encore sur les données de l'anthropologie ; que sur plusieurs points mêmes, le désaccord entre anthropologistes est complet, et qu'en réalité il n'a pas été possible d'établir jusqu'à présent une anatomie du criminel. » Mais allant, sous certains rapports, plus loin que Lombroso, il n'admet pas la distinction établie par celui-ci entre le criminel d'habitude et le criminel par accident. Il n'y a pas, selon lui, de délinquant *fortuit*, et il existe toujours dans le criminel un élément *congénital différentiel*. Cet élément congénital constitue ce qu'il appelle l'anomalie du criminel, anomalie morale dont celui-ci n'est pas plus responsable qu'il ne le serait d'une anomalie physique. Par une voie différente, Garofalo arrive donc à cette même conclusion, qui est celle de toute l'école : la suppression de la responsabilité chez le criminel. Mais le plus hardi et le plus affirmatif est encore celui qui s'est fait l'introducteur de Lombroso auprès du monde philosophique français, le docteur Charles Létourneau. On ne saurait s'imaginer avec quel superbe dédain M. Létourneau parle, dans sa préface, « tantôt des théories vénérables et vermoulues de l'antique criminalité, » tantôt « de l'antique philosophie du droit pénal, qui aujourd'hui nous fait pitié, » tantôt « des doctrines métaphysiques virtuellement minées par la science et qui, en dépit des faits, continuent à enseigner que l'homme est libre. » Quant à sa propre doctrine, voici comment M. Létourneau la résume : « Nous savons que, quoi qu'il arrive, et *quel qu'il soit*, l'homme obéit *toujours* et *fatalement* au mobile le plus fort. » Encore si, à cette doctrine, M. Létourneau se montrait logiquement fidèle. Mais non ; car, à la page suivante, recherchant les moyens les plus efficaces de suppléer à l'insuffisance actuelle des mesures répressives, il se prononce « pour une taxe sur les comptes-rendus des procès criminels et pour un système de récompenses accordées aux actions vertueuses.» Qu'est-ce à dire et quelle est cette concession? Comment une action peut-elle être vertueuse si elle n'est pas librement commise ; et si l'homme obéit fatalement au mobile le plus fort, quel droit peut-il avoir à une récompense? Était-ce bien la peine de le prendre de si haut avec tous ceux qui vous ont précédés dans l'étude de ces questions difficiles pour aboutir à des conclusions aussi contradictoires? On ne s'attendait guère à voir les prix de vertu intervenir en cette affaire, et je ne sais trop ce que M. de Montyon aurait pensé d'un disciple aussi peu conséquent.

Il est une autre explication que l'école anthropologiste donne de la criminalité : c'est l'hérédité. Lombroso en fait grand état,

et il y voit un des caractères du criminel-né. Mais il avait été devancé dans cette voie, en France du moins. Voici déjà près de trente ans que Prosper Lucas, dans un gros ouvrage peu lu, mais beaucoup cité, sur *l'Hérédité naturelle*, a accumulé tous les faits qu'on peut invoquer à l'appui de la transmission par les parens aux enfans de certaines particularités physiques ou morales. Dans cette nomenclature, il a relevé quelques cas d'hérédité criminelle. La thèse de Prosper Lucas a été reprise avec beaucoup de développement par M. Ribot, le brillant titulaire de la nouvelle chaire dite de psychologie expérimentale. Dans son livre sur *l'Hérédité*, M. Ribot n'a consacré cependant à la question de l'hérédité criminelle qu'un chapitre, ou plutôt un paragraphe de son livre, paragraphe très court, et, je lui demande la permission de le lui dire respectueusement, à mon humble avis très peu concluant : « Si l'on passe, dit M. Ribot, des penchans qui sont purement physiques, au moins dans leur origine, à des passions d'un ordre plus complexe et qui sont, ou plutôt qui semblent indépendantes de l'organisme, comme le jeu, l'avarice, le vol, l'homicide, nous les trouverons également soumises *à la loi de l'hérédité*. » Voilà la thèse. Voyons maintenant quelles sont les preuves qu'apporte M. Ribot à l'appui de cette affirmation péremptoire. Laissons de côté le jeu et l'avarice, qui ne rentrent point dans notre sujet, bien qu'en ce qui concerne l'avarice, le proverbe : « A père avare fils prodigue, » ne semble pas donner tout à fait raison à la thèse de M. Ribot. Ce n'est qu'un proverbe, il est vrai, mais il me semble que, si j'avais l'honneur d'être à la fois psychologue et expérimentateur, je ne ferais point tant fi de ces témoignages d'une psychologie expérimentale qui a bien sa valeur, puisqu'elle est celle de tout le monde. Moins dédaigneux, Lombroso a eu soin de recueillir dans son livre tous les adages populaires qui viennent à l'appui de ses observations sur les caractères du criminel-né. Mais ne parlons que du vol et de l'homicide. La disposition au vol est-elle soumise à la loi de l'hérédité? Sans doute, un grand nombre de fils de voleurs sont voleurs eux-mêmes. Cela n'est pas contestable, et j'indiquerai moi-même à M. Ribot cet argument que, d'après le dernier volume de la statistique pénitentiaire, sur 8,227 enfans mineurs de seize ans détenus dans les colonies correctionnelles, 2,573 descendaient de parens ayant subi des condamnations. Mais quelle conclusion convient-il de tirer de ce chiffre? Sur ces enfans criminels, nés de parens criminels, quelle a été la part de l'influence, des exemples, peut-être même des leçons directes, en un mot du milieu et de l'éducation? Il n'est pas très extraordinaire que des fils de voleurs soient voleurs lorsque leurs parens les ont de bonne heure dressés au larcin. Le contraire même serait surprenant. Pour

qu'on fût en droit de parler d'hérédité, il faudrait que ces enfans eussent été soustraits à l'influence de leurs parens, et cela dès le premier âge; car ceux qui se sont occupés de l'éducation des enfans, non pas en philosophes, mais en pères, ceux-là savent combien les habitudes morales se contractent de bonne heure chez ces petits êtres, et comment le sentiment de la conscience se développe avec les premières et vacillantes lueurs de la raison. Il faudrait, comme dans les romans de Ducray-Duminil, que chacun de ces enfans, enlevé dès le berceau, eût été confié à une famille honnête et élevé dans l'ignorance de son origine et de ses parens. Si, malgré ces précautions, la majorité de ces enfans s'était retrouvée néanmoins dans les colonies correctionnelles, alors l'expérience serait concluante. Mais tant qu'elle n'aura pas été faite, il demeurera parfaitement arbitraire d'expliquer par l'hérédité ce qui doit être beaucoup plus vraisemblablement porté au compte du milieu ou de l'éducation.

Ce n'est pas tout : sur les 8.227 enfans dont je parlais tout à l'heure, 6,654 sont nés de parens honnêtes. A quelle cause faut-il donc attribuer leurs méfaits? A leur propre nature apparemment. Or, comme ce sont de beaucoup les plus nombreux, l'hérédité, au lieu d'être la loi, devient l'exception. Mais il est vrai qu'on fait intervenir ici une forme mystérieuse de l'hérédité : l'atavisme. On sait que certaines anomalies physiques, ou même certaines particularités, après avoir disparu chez les représentans d'une race pendant trois ou quatre générations, se reproduisent parfois, bien que très rarement, chez la cinquième. Il en serait de même des anomalies ou des particularités morales; de telle sorte que si, en étudiant la généalogie d'un de ces petits voleurs, on retrouvait, à la quatrième ou cinquième génération, un ancêtre qui eût volé, ce serait son influence héréditaire qui se serait exercée fatalement, et en dépit de lui-même, sur ce malheureux. Or, comme il est rare que l'arbre généalogique des petits voleurs soit dressé avec tant de soin, on peut toujours supposer au hasard l'existence d'un ancêtre malfaiteur, et voilà comme on établit que l'hérédité est une loi. Il faut être animé d'un singulier mauvais vouloir contre la liberté morale pour faire ainsi argument contre elle de la moindre coïncidence, pour en supposer même, et pour expliquer par un fait d'atavisme moral les défaillances d'un être qu'il est infiniment plus plausible de porter au compte de sa propre nature et des circonstances de sa vie. Mais lorsqu'on veut à toute force établir une loi, il faut bien répondre aux faits qui semblent contraires à cette loi, et il n'y a pas d'explication, si forcée qu'elle soit, qui ne semble alors admissible.

L'objection est bien plus forte encore en ce qui concerne l'hé-

rédité dans l'assassinat, que M. Ribot n'hésite pas à affirmer. A l'appui de cette affirmation, il emprunte au livre du docteur Despine la généalogie d'une certaine famille Chrétien dont plusieurs membres auraient été voleurs et assassins, et dont un des derniers descendans, le précoce et cynique parricide de seize ans Lemaire, aurait été exécuté à Paris il y a quelques années. Le professeur Lombroso parle également de cette famille dans son ouvrage, ce qui montre, soit dit en passant, que les exemples de ce genre ne sont pas nombreux, puisqu'on se repasse les mêmes familles d'ouvrage en ouvrage. Cependant il est juste de dire que Lombroso y ajoute également celui d'une famille américaine, la famille Yuke, dont les membres, au nombre de quatre-vingts, se sont rendus coupables de beaucoup de méfaits, vols et assassinats. Ces généalogies rappellent celle de l'illustre famille des Rougon-Macquart, que M. Zola a mise en tête de l'un de ses romans, famille dont tous les membres sont victimes de la névrose originaire du grand-père Rougon et de la grand'mère Macquart. Mais cette famille fantaisiste ne pouvant entrer en ligne de compte, il en reste deux qu'on peut citer à l'appui de la thèse. J'admets cependant qu'on en pourrait trouver d'autres ; mais ce n'est pas ainsi qu'il faut poser la question. Sur les 234 assassins, sur les 191 meurtriers qui ont passé en cour d'assises durant l'année 1884, combien y en a-t-il qui comptaient un père, un aïeul, un bisaïeul, un trisaïeul, un quadrisaïeul si l'on veut, assassin, parmi leurs ancêtres? Pas un sur dix, pas un sur cent peut-être. Il est même à remarquer que ces cas d'hérédité apparente deviennent d'autant plus rares que le fait incriminé répugne davantage à la conscience et s'explique moins par l'éducation et l'exemple. Il est plus facile et plus fréquent de dresser un enfant au vol qu'à l'assassinat ou au meurtre. Aussi les cas de soi-disant hérédité sont-ils infiniment rares dans les crimes de sang ; mais, quelle que soit la proportion, on ne nie pas que ce ne soit l'infime minorité. Où donc est la loi alors? « Une loi, dit M. Ribot lui-même, se découvre par un travail d'abstraction et de généralisation qui ne peut s'appliquer à des cas totalement divers, puisqu'on se propose justement de chercher les ressemblances et d'éliminer les différences. » — « Tous ces cas épars, ajoute-t-il quelques pages plus loin, toutes ces diversités qu'on ne saurait réunir en un faisceau, on les appelle des anomalies, c'est-à-dire des faits sans loi. » On ne saurait mieux dire ni mieux conclure. Mais ces cas épars et fatalement divers, ces diversités qu'on ne saurait réunir en un seul faisceau, ne sont-ce pas précisément les faits d'hérédité, et la prétention d'en tirer une loi n'est-elle pas aussi téméraire et (peut-être un profane n'a-t-il pas le droit de s'exprimer ainsi) aussi peu scientifique que possible?

Est-ce à dire cependant qu'il faille nier toute influence de l'hérédité sur les prédispositions morales, et faire de chaque être humain une sorte de monade qui ne devrait rien qu'à elle-même? Cet individualisme outré ne s'exposerait pas à recevoir des faits un moindre démenti que le spiritualisme hautain qui refuse toute influence au tempérament et à la conformation physique. On pourrait déjà invoquer à l'encontre cet instinct irréfléchi, mais profond de la nature humaine, qui de prime abord fait honneur ou honte au fils de la conduite du père et qui, jusqu'à preuve contraire, le suppose capable des mêmes choses en bien comme en mal. Il est même curieux de constater, soit dit en passant, que ces nouvelles théories scientifiques pour lesquelles notre démocratie s'est éprise d'un engoûment irréfléchi, et qui reçoivent des pouvoirs publics des marques d'une faveur non équivoque, que ces théories, dis-je, sont en contradiction patente avec le principe même d'une société démocratique. Rien n'est plus aristocratique que la doctrine de l'évolution par la sélection naturelle et l'hérédité. Cette doctrine justifie, en effet, le gouvernement des castes privilégiées au nom de la transmission héréditaire des caractères de supériorité physique ou intellectuelle qui ont légitimé au début le pouvoir exercé par elles. Heureusement, on a trouvé moyen de mettre d'accord la science et la démocratie, en découvrant une loi qui, à en croire M. Ribot, limiterait à quatre ou cinq années la transmission héréditaire, et justifierait ainsi la déchéance des aristocraties. Il est curieux également de remarquer que cette doctrine si en faveur est, au contraire, en harmonie avec la doctrine religieuse, qui explique les contradictions de la nature et les misères de la condition humaine par la faute originelle des premiers ancêtres. Mais où la ressemblance s'arrête, c'est que, dans le jeu des actions humaines, la science, ou du moins une certaine science, assigne à l'hérédité une influence fatale et en fait, pour parler la langue philosophique moderne, un *déterminisme*, tandis que la religion chrétienne n'y voit qu'une tendance dont l'homme est toujours maître de triompher. A l'envisager dans son ensemble et sans parti-pris, l'être moral, l'homme intérieur, n'est-il pas en effet un composé de penchans physiques, de tendances héréditaires, d'instincts personnels et d'influences subies? La mesure dans laquelle ces différens élémens se combinent constitue la personnalité, et cette personnalité est régie par une volonté libre dont chacun sent en soi le pouvoir. Mais du mystère de cette personnalité, l'analyse scientifique n'est pas plus en état de rendre compte que le délicat instrument appelé sismographe, qui enregistre avec une égale précision les secousses de la terre ou les battemens du cœur, n'est en état d'enregistrer les variations de la pensée ou

les mouvemens de l'âme. Jamais elle n'expliquera que de la même souche de parens puissent sortir deux frères, un honnête homme et un coquin, ni que la descendance d'un honnête fermier de Stratford-sur-Avon ait produit successivement un gantier-corroyeur qui s'appelait John Shakspeare et un poète qui s'appelait William.

Dans un tout autre ordre d'idées, il est une explication absolument différente de la criminalité qu'on voudrait pouvoir adopter : c'est l'ignorance. Les principaux initiateurs du louable mouvement en faveur du développement de l'instruction primaire, qui a signalé ces vingt dernières années, ont mis en circulation quelques dilemmes ou axiomes : « École ou prison, » — « Ouvrez des écoles, vous fermerez les prisons, » auxquels on voudrait croire, car, si la question se posait véritablement ainsi, on aurait en main le moyen de combattre les progrès de la criminalité. Ce qui donne au premier abord un caractère plausible à cette explication, c'est la proportion considérable des illettrés ou presque illettrés parmi les criminels. Lorsque nous voyons, par exemple, dans la statistique pénitentiaire, que sur 15,682 individus détenus dans les maisons centrales, il y en a 6,610 qui ne savent ni lire ni écrire ou à peine lire, nous sommes portés d'abord à expliquer leur criminalité par leur ignorance. Mais c'est là une explication tout à fait superficielle. En effet, dans notre état de civilisation, l'ignorance complète, absolue, suppose toujours une condition sociale très humble. Lorsqu'un homme fait ne sait pas lire et écrire, il est à supposer qu'il a été mal élevé ou qu'il est né de parens très pauvres. En un mot, ignorance est presque toujours synonyme de mauvaise éducation ou de misère. Il est donc impossible de distinguer dans la criminalité, si forte chez les illettrés, quelle part doit être portée au compte de leur ignorance et quelle part au compte des tentations nées de leurs besoins. Malheureusement, il est beaucoup d'autres preuves démonstratives du peu d'influence que l'instruction exerce sur la moralité.

Au début de la statistique judiciaire, la proportion des individus complètement illettrés était de 61 sur 100 accusés, contre 39 ayant reçu une instruction plus ou moins développée. Aujourd'hui, la proportion est retournée : 70 lettrés (au sens le plus modeste du mot) contre 30 illettrés. Ce renversement des proportions s'explique parfaitement par la diffusion de l'instruction primaire ; mais, le nombre des crimes n'ayant pas diminué, au contraire, l'instruction n'a eu d'autre résultat que d'augmenter la proportion des criminels dans la classe lettrée, sans diminuer la criminalité. Pour prouver que l'ignorance engendre la criminalité et que l'instruction favorise la moralité, il faudrait montrer, département par département, que le nombre des criminels est sensiblement proportionnel au nombre des illettrés. Il faudrait, par exemple, que, sur deux cartes de statistique graphique où

le nombre proportionnel par département des illettrés et des criminels serait marqué par des teintes plus ou moins fortement ombrées, la répartition de ces teintes parût au premier coup d'œil et à peu de chose près la même. Or en est-il ainsi? Peu s'en faut que ce soit tout le contraire. Prenons, par exemple, la liste des départemens classés d'après le nombre proportionnel des prévenus et d'après le nombre proportionnel des illettrés, et comparons le rang qu'un même département occupe sur ces deux listes. Celui de tous les départemens qui compte le plus grand nombre de prévenus est la Seine : 86 prévenus pour 10,000 habitans. C'est un de ceux où l'instruction est le plus répandue : il occupe le neuvième rang. Viennent ensuite (1) les Bouches-du-Rhône avec 65 prévenus sur 10,000 habitans. Au point de vue de l'instruction, ce département occupe le trente-deuxième rang. Puis nous trouvons l'Aisne, les Alpes-Maritimes, le Doubs, l'Hérault, la Marne, le Rhône, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, avec ses 49 à 59 prévenus sur 10,000 habitans. Ces départemens occupent presque tous, au point de vue de l'instruction, un rang très favorable, entre autres le Doubs qui est le second, l'Hérault qui est le quatrième, le Rhône qui est le sixième. Faisons maintenant la vérification à rebours. Vingt-trois départemens ne comptent que de 19 à 29 prévenus par 10,000 habitans. Dans ce nombre figurent les départemens qui comptent le plus grand nombre d'illettrés, le Morbihan, les Côtes-du-Nord, la Creuse, la Corrèze, etc. A quelque point de vue qu'on se place, la démonstration est donc irréfragable. L'ignorance n'a aucune influence sur la criminalité, ni l'instruction sur la moralité. Il faut renoncer à cette explication et à cette espérance. Au reste, l'école criminelle anthropologiste, qui a le respect des faits, ne méconnaît pas cette triste vérité. Dans la préface qu'il a mise en tête de la traduction de Lombroso, M. Létourneau, malgré la confiance qu'il met « dans la diffusion des écoles laïques avec maîtres mariés, » n'hésite pas à en convenir : « La proportion plus grande, dit-il, des délits frauduleux et des emprisonnemens dans les classes dites éclairées, prouve assez que l'alphabet ne fait pas des miracles. » Lombroso va plus loin. Suivant lui, l'instruction donnée aux détenus dans les écoles pénitentiaires ne fait qu'augmenter la récidive, en mettant à leur disposition un nouvel instrument de crime et en leur facilitant le faux et l'escroquerie. C'est ici, je crois, dépasser la mesure. Il ne faut pas oublier, en effet, que la principale difficulté pour le libéré est de gagner sa vie, et que l'ignorance absolue interdit l'usage d'une foule de métiers. Mais il suffit que cette opinion puisse être soutenue pour montrer l'ineffi-

(1) La Corse présente 73 prévenus pour 10,000 habitans. Mais la criminalité de ce département est d'une nature tellement particulière qu'il en faut, en quelque sorte, faire abstraction dans la statistique.

cacité de l'instruction comme moyen de moralisation. En réalité, c'est une arme. Elle vaut ce que vaut le soldat qui la manie.

Au surplus, et à supposer même qu'il fallût accorder à ces trois explications de la criminalité, la conformation physique, les prédispositions héréditaires et, dans un autre ordre d'idées, l'ignorance, une influence supérieure à celle que je suis disposé à leur reconnaître, il est presque superflu de faire remarquer que ces trois causes ne sauraient en rien rendre compte de l'accroissement des crimes et des délits. Rien ne donne lieu à supposer, en effet, qu'il naisse un plus grand nombre d'individus présentant le type de l'homme criminel aujourd'hui qu'il y a cinquante ans. Rien non plus ne donne à croire que l'influence de l'hérédité soit devenue plus puissante, et que les enfans ou petits-enfans d'un malfaiteur aient moins de chance d'échapper à cette influence occulte. Quant à l'ignorance, elle tend progressivement à disparaître. Aucune de ces explications, à les supposer fondées, ne saurait donc rendre compte de l'accroissement de la criminalité. C'est à d'autres causes qu'il faut demander l'explication de cet accroissement, à des causes morales, parce que les causes morales sont les seules qui expliquent les grands faits humains. Il est impossible de nous soustraire en terminant à la nécessité d'entreprendre la recherche de ces causes.

III.

Bien qu'il y ait nécessairement quelque chose d'un peu factice et arbitraire dans toutes ces divisions, on peut cependant assigner trois mobiles différens à la criminalité : les passions, les vices et les besoins. On peut porter au compte des passions toutes les infractions qui sont commises sous l'influence de quelque mouvement impétueux de la nature : haine, colère, amour, surexcitation des sens. On peut porter au compte des vices ceux qui sont engendrés par la perversité habituelle des penchans ou des habitudes : cupidité, paresse, alcoolisme. Enfin on peut porter au compte des besoins celles qui sont la conséquence d'une condition sociale misérable. Mais il est impossible de faire entre ces trois mobiles la répartition des nombreuses infractions relevées par la statistique judiciaire, car la nature même d'une infraction n'en révèle pas la cause déterminante. Un assassinat peut avoir pour mobile la haine ou la cupidité ; un vol, la cupidité ou la misère ; un fait de mendicité, la misère ou la paresse. Mais en recherchant dans quelle mesure la civilisation agit sur ces trois mobiles de la criminalité, nous arriverons peut-être à résoudre en partie cette question que nous avons soulevée de l'influence de la civilisation sur la criminalité elle-même.

C'est un axiome plus vrai que beaucoup d'axiomes que la civilisation adoucit les mœurs. Il est certain, en effet, que plus une société s'éloigne de l'état barbare et primitif, plus les actes violens y deviennent rares. Ce que les caractères perdent peut-être en énergie, du moins ils le gagnent en douceur. Le sens de la pitié collective pour les souffrances humaines, inconnu aux peuplades sauvages, a été en grandissant dans l'histoire des peuples civilisés. Ce sentiment fait l'honneur de notre temps. Le respect de la vie humaine y est en particulier infiniment plus grand qu'il n'était même au siècle dernier. On devrait donc pouvoir compter que les progrès de la civilisation diminuent le nombre des attentats contre les personnes. Or en est-il ainsi? Pas tout à fait malheureusement. Nous avons vu, en effet, que depuis le commencement du siècle, si le nombre des assassinats est demeuré stationnaire, celui des meurtres a augmenté, mais dans une proportion moindre, il est vrai, que d'autres infractions. Comme, d'un autre côté, la population a augmenté également, et comme dans l'accroissement du nombre des meurtres l'élément étranger joue un certain rôle, peut-être pourrait-on aller jusqu'à dire qu'au point de vue de la criminalité française, le nombre des crimes violens contre les personnes est demeuré sensiblement le même. En présence de l'augmentation considérable de toutes les autres catégories de crimes, c'est là un résultat assez remarquable, et je ne demande pas mieux que d'en faire honneur à la civilisation. Il faut bien lui laisser quelque chose, car force est de constater que son influence ne paraît nullement s'exercer sur les crimes qui ont pour objet la satisfaction des sens : tout au contraire. Le nombre des crimes contre les mœurs a triplé, et l'augmentation la plus forte porte sur le plus odieux de tous : les attentats sur les enfans. Ici les raffinemens de la civilisation paraissent avoir surexcité les passions au lieu de les adoucir. Cela résulte de ce fait très remarquable que les attentats de cette nature sont relativement très rares dans les régions agricoles, pauvres, montagneuses, où les habitans vivent éloignés les uns des autres, dans des conditions de grande simplicité de vie. Au contraire, ils sont très fréquens dans les régions qui comptent de grands centres de population, où les relations entre les sexes sont plus habituelles et où toutes les facilités sont offertes à la débauche. Le maximum de ces délits se produit à Paris. La même observation s'applique aux autres infractions contre les mœurs, outrages publics à la pudeur, adultères, etc., dont le nombre a augmenté d'une façon très sensible. Il n'est pas aisé de fournir une explication topique de cette augmentation, qui a été continue depuis le commencement du siècle. La meilleure est peut-être les facilités mêmes que les grandes villes, où se produit surtout cette augmentation, offrent à la débauche. M. Tarde dit avec raison,

à ce propos, que certains besoins semblent surexcités par leur satisfaction même. Mais ce n'est pas non plus faire fausse route que d'attribuer l'augmentation particulièrement rapide de ces dernières années à la diffusion par la voie de la presse populaire de la littérature sensuelle qui nous envahit de plus en plus et dont les peintures semblent faites pour allumer les imaginations grossières. Puisque la liberté de la presse est considérée comme un des bienfaits de la civilisation, encore est-il juste qu'elle porte un peu la responsabilité de ses bienfaits.

Parmi les vices qui sont les mobiles déterminans de la criminalité, il en est un auquel on peut rapporter un grand nombre d'infractions : c'est la cupidité. A la cupidité il faut attribuer la plupart des crimes et des délits ayant pour objet d'enrichir illicitement ceux qui les commettent ; les faux, les banqueroutes frauduleuses, les abus de confiance, les escroqueries et les vols, bien qu'une partie de ces infractions, en particulier les vols, puisse être expliquée par les besoins. Mais la cupidité joue aussi son rôle comme mobile déterminant de certains crimes contre les personnes, et ce rôle paraît même plus considérable que par le passé. Au commencement du siècle, sur cent assassinats on en comptait treize qui avaient l'amour pour mobile et treize également la cupidité. Aujourd'hui, l'amour n'est plus que huit fois le mobile et la cupidité vingt-deux fois. Quant aux autres infractions que je viens d'énumérer et que la statistique judiciaire classe sous la rubrique de crimes et délits contre les propriétés, il est curieux d'étudier comment elles se répartissent dans les différentes régions de la France. Cette répartition est à peu près analogue à celle des crimes contre les mœurs (1). Les départemens où l'on compte le moins de crimes contre les propriétés sont généralement les départemens les plus montagneux, les plus pauvres, ceux où la population vit de la vie la plus simple : Creuze, Corrèze, Corse, Haute-Loire, Lozère, Hautes et Basses-Alpes, Savoie, etc... Au contraire, ceux où les crimes contre les propriétés sont les plus nombreux sont ceux où la richesse, le luxe, l'aisance, sont le plus répandus : Seine, Seine-Inférieure, Rhône, Gironde, Bouches-du-Rhône, Nord, Aisne, Marne, etc... Il n'est pas douteux que dans ces départemens la diffusion et l'étalage de la richesse ne développent chez ceux qui trouvent leur part trop petite le désir de l'accroître, et ne soumettent à une tentation trop forte ceux qui en sont totalement déshérités. Mais cette diffusion de la richesse et cet étalage du luxe marchent précisément de pair avec les progrès de la civilisation. Il est donc bien difficile de rendre

(1) La statistique ne donne ces renseignemens que pour les crimes, mais nul doute que la répartition ne soit la même pour les délits.

la civilisation complètement innocente de l'accroissement du nombre des crimes et des délits qui ont pour mobile la cupidité.

En revanche, on pourrait espérer que la conséquence de cet accroissement de la richesse publique sera de diminuer tout au moins le nombre des infractions qui ont les besoins pour cause directe ou indirecte. Il semble, en effet, que plus la richesse augmente, plus les besoins trouvent facilement satisfaction, et moindre doit être la tentation de les apaiser par des moyens illicites. Malheureusement, cette diffusion du bien-être s'opère d'une façon très lente et surtout très inégale : les premiers appelés et les plus largement favorisés dans cette distribution des nouvelles richesses sont précisément ceux qui pourraient s'en passer, et le spectacle auquel on assiste fait penser à cette parole de l'Évangile : *Il sera donné à celui qui a.* Ce serait cependant pousser trop loin le pessimisme (car l'économie politique a aussi ses pessimistes) que d'ériger en axiome économique la seconde partie de cette parole : *quant à celui qui n'a rien, il lui sera ôté même ce qu'il a*, et d'adhérer à la célèbre formule : *les riches deviennent chaque jour plus riches et les pauvres chaque jour plus pauvres.* Dans une série d'études antérieures (1), je crois avoir montré que cet axiome n'était pas fondé, et que les plus pauvres, dans une très faible et insuffisante mesure, il est vrai, participaient à l'amélioration générale de la condition sociale. Mais, comme la misère est après tout aussi bien un état de l'âme qu'une privation du corps, on peut se demander si cette inégalité dans la répartition des richesses n'exaspère pas chez ceux qui en sont les victimes le sentiment de la dureté de leur condition, et ne contribue pas dans une certaine mesure à les pousser vers la criminalité. Il faudrait pénétrer dans la profondeur des consciences et dans le secret des existences pour dire avec exactitude quels sont les véritables mobiles de certains méfaits qu'on peut attribuer aussi bien aux vices ou aux besoins. Certes, je ne prétends pas que les 44,000 voleurs qui ont comparu, en 1884, devant la justice aient tous agi sous l'impulsion de la faim, ni que les 10,000 mendians, les 16,000 vagabonds fussent tous victimes de la mauvaise fortune. C'est au contraire le plus petit nombre. Mais ce qu'il faut se demander, si l'on veut arriver à une appréciation équitable, c'est combien d'entre eux se seraient laissé entraîner aux mêmes méfaits s'ils étaient nés et s'ils avaient été élevés dans l'aisance. Peut-être pas un sur cent. La même question peut être posée à propos d'un grand nombre d'autres infractions qui grossissent sensiblement les chiffres de la statistique cri-

(1) Voir *la Vie et les Salaires à Paris* et *le Combat contre la misère.*

minelle : outrages aux fonctionnaires, rébellion, ruptures de ban, outrages publics à la pudeur, et, en s'élevant plus haut dans l'échelle de la criminalité : attentats aux mœurs, infanticides. Ces délits et ces crimes sont, après tout et en dépit de toutes les déclamations contraires, infiniment rares dans les classes aisées. Cela tient-il à ce que la moralité des classes aisées est supérieure? Oui, sans doute; mais cette supériorité tient à ce qu'elles naissent, grandissent et vivent à l'abri d'une foule de tentations. Il faut donc avoir le courage de reconnaître que le plus puissant mobile de la criminalité est encore la misère. « Chez le malheureux, disait Proudhon dans son langage énergique, le paupérisme se manifeste par la faim lente dont a parlé Fourier, faim de tous les instans, de toute l'année, de toute la vie; faim qui ne tue pas en un jour, mais qui se compose de toutes les privations et de tous les regrets, qui sans cesse mine le corps, délabre l'esprit, démoralise la conscience, abâtardit les races, engendre toutes les maladies et tous les vices, l'ivrognerie entre autres et l'envie, le dégoût du travail et de l'épargne, la bassesse d'âme, l'indélicatesse des consciences, la grossièreté des mœurs, la paresse, la gueuserie, la prostitution et le vol. » Il n'est pas une seule de ces lignes amères qui ne soit d'une triste vérité, et c'est par là que ces considérations sur la criminalité ne sont qu'une des faces du problème social de la misère. L'inexorable statistique est là qui ne permet d'entretenir à ce sujet aucune illusion. L'influence de la misère sur la criminalité y est écrite en gros chiffres. Les années qui ont marqué dans l'histoire économique de notre pays comme des années de disette ont toujours été signalées par une recrudescence des délits contre les propriétés. « A diverses époques, dit M. Yvernès dans son rapport, la rareté des subsistances, compliquée d'une crise industrielle, a plongé dans la misère et conduit au vol une quantité de malheureux ouvriers. » Pour que cette recrudescence se produise, il n'est même pas nécessaire qu'il y ait, à proprement parler, disette. Il y a une trentaine d'années, alors que le prix du pain était encore sujet à de brusques variations dont on a aujourd'hui perdu le souvenir, le directeur de l'administration pénitentiaire, M. Dupuy, avait dressé un tableau comparatif où, d'une part, l'élévation et l'abaissement du prix du pain, d'autre part, l'élévation ou l'abaissement du nombre des poursuites pour vol, étaient figurés par deux courbes. Ces deux courbes offraient les mêmes inflexions et se confondaient presque l'une avec l'autre.

La même démonstration peut être faite par une considération d'une autre nature. Nous avons vu tout à l'heure que l'influence de l'instruction élémentaire sur la criminalité est nulle. Il paraît n'en être pas de même de l'instruction supérieure. Le nombre des accusés ayant reçu une instruction supérieure n'est guère en moyenne que de

4 pour 100. Faut-il attribuer ce faible nombre des accusés vraiment lettrés à ce que M. Tarde appelle « l'influence bonifiante » de la haute culture intellectuelle? Sans doute, cette haute culture contribue à élever l'esprit, à raffiner les mœurs, à entretenir le goût de l'idéal. Mais ne faut-il par tenir compte aussi de ce fait que l'instruction supérieure va généralement de pair, à de rares exceptions près, avec une certaine aisance, et n'est-ce pas cette aisance qui protège contre bon nombre de tentations vulgaires autant, sinon plus efficacement, que l'instruction elle-même? Pour aller jusqu'au bout de ma pensée, je dirai que, si on exagérait encore le nombre, déjà grand, des boursiers dans les institutions de l'état, et surtout si on réalisait cette chimère de l'éducation intégrale et gratuite qui est le rêve de certains esprits, on verrait assez rapidement se produire une classe de criminels lettrés, qui ferait bientôt parler d'elle, et qu'on ne tarderait pas à perdre quelques illusions sur l'*action bonifiante* de l'instruction supérieure. Je ne voudrais pas insister sur ce fait que la proportion des accusés ayant reçu une instruction supérieure n'était que de 2 pour 100 au commencement du siècle, tandis qu'elle est de 4 pour 100 aujourd'hui. Mais il y a là cependant un symptôme qui n'est pas à négliger.

Il semble qu'en proclamant l'influence de la condition sociale sur la criminalité nous soyons conduits à mettre la civilisation hors de cause et à l'exonérer de toute part de responsabilité dans les infractions si nombreuses qui ont la misère pour origine. On ne saurait cependant aller jusque-là, et il faut reconnaître que la civilisation intervient encore pour jouer un assez singulier rôle : celui d'aggraver la condition des malheureux. Au fur et à mesure, en effet, qu'une société se coordonne et se régularise, elle devient de plus en plus exigeante vis-à-vis de ceux qui la composent, et elle s'obstine à les faire entrer, de gré ou de force, dans ses cadres, considérant, non sans raison du reste, que ceux qui se tiennent en dehors sont devenus un danger pour elle. Aussi en arrive-t-elle, par mesure de défense personnelle, à ériger en délits des faits qui par eux-mêmes ne sont pas contraires à la morale. et qui, dans un autre état social, n'auraient rien de répréhensible. N'avoir ni profession ni domicile habituel, ou demander son pain par les chemins, lorsqu'on n'a pas de quoi en acheter, ne constituent pas des actes coupables par leur essence. Mais le code en a fait les délits de vagabondage et de mendicité, et de ce chef 26,000 condamnations environ sont prononcées tous les ans contre des individus dont le plus grand nombre, assurément, ne vagabonderaient ni ne mendieraient s'ils avaient des rentes. Au point de vue de la sécurité sociale, cela est peut-être bien entendu, mais pour que la légitimité de ces condamnations ne pût

être contestée, il faudrait que la répression atteignît seulement les réfractaires du travail ou les exploiteurs de la charité publique, et que nos institutions hospitalières fussent organisées de manière à recueillir tous les autres. En est-il ainsi dans notre société démocratique? Qui oserait le dire? Je me permets d'engager ceux qui nourriraient sur ce point quelques illusions à lire un ouvrage tout récemment publié par M. le pasteur Robin, sur la mendicité et le vagabondage. Ils apprendront peut-être avec surprise que l'organisation de l'ancien régime était, en théorie du moins, meilleure que la nôtre, et que des mesures, malheureusement appliquées avec trop de caprice, étaient prises pour distinguer, en matière de mendicité et de vagabondage, l'habitude de l'accident. A quel degré le besoin de pareilles mesures se fait sentir aujourd'hui, j'en ai eu parfois le sentiment en assistant aux interrogatoires sommaires que les magistrats du petit parquet de la Seine font passer aux individus arrêtés quotidiennement par la police. Là on voit défiler, dans une petite et obscure salle, non-seulement les habitués de ce joli monde que l'ancien chef de la sûreté, M. Macé, a si bien décrit dans un ouvrage récent, mais encore un grand nombre de pauvres diables, naufragés de la vie, qui sont venus échouer au poste, et qu'une main tendue à propos aurait peut-être conduits à meilleur port. Je me souviens encore d'un Marseillais, âgé d'une soixantaine d'années, manchot, mendiant, qui faisait son tour de France de prison en prison. Arrêté pour la huitième ou neuvième fois sous l'inculpation de mendicité, il n'essayait pas de se défendre et il n'avait pas envie de se plaindre. Les quelques mois qu'il passait logé, nourri et chauffé aux frais du gouvernement, étaient probablement les meilleurs de son année. Mais je me demandais si la place de ce malheureux ne serait pas plutôt dans un asile d'infirmes, et si, par ces sévérités inintelligentes, la société ne travaille pas contre elle-même, en transformant souvent les malheureux en révoltés. L'égalité et la fraternité inscrites sur tous nos monumens sont de beaux mots; mais, dans la pratique, un peu plus d'assistance vaudrait mieux.

Que faut-il conclure de cette longue analyse des différens mobiles de la criminalité et de ce réquisitoire que les faits semblent dresser contre la civilisation? Faut-il s'éprendre d'un bel enthousiasme pour l'état sauvage et concevoir, comme disait Voltaire, « une furieuse envie de marcher à quatre pattes. » Ce serait pousser la désillusion un peu loin. Mais on peut, je crois, tirer de ces considérations deux conclusions pratiques. La première, c'est qu'autre chose est la civilisation, autre chose la moralité. Il importe donc de combattre cette erreur qui associe l'idée du progrès moral à celle du progrès matériel et fait de l'un la conséquence de l'autre. Nous avons vu que, de cette conception erronée du progrès, les

faits ne laissent rien subsister. Tout au contraire, la diffusion de la richesse et la facilité plus grande des relations, que l'on range au nombre des bienfaits de la civilisation, constituent un danger pour la moralité publique, puisque c'est dans les régions les plus riches et les plus peuplées, dans les grandes villes et à Paris en particulier, que la criminalité est le plus intense. Si l'on ne revenait de cette erreur, on perdrait de plus en plus de vue, ainsi qu'on est déjà disposé à le faire, la nécessité de combattre ce danger inhérent à la civilisation par tous les moyens, ou plutôt par le seul moyen qui soit au pouvoir de la société, c'est-à-dire par l'éducation morale, qu'il ne faut pas confondre avec l'instruction. Sur ce point, j'ai du moins la satisfaction de me trouver d'accord avec le docteur Létourneau, qui proclame, lui aussi, la nécessité de « doubler l'éducation intellectuelle par l'éducation morale. » Peut-être, s'il s'agissait de déterminer la base de cette éducation morale, aurions-nous plus de peine à nous entendre. Mais si ces études arides ne faisaient que fournir un argument de plus en faveur de l'éducation morale, elles ne seraient pas dépourvues de toute utilité.

La seconde conclusion à laquelle je veux arriver, c'est que, la misère demeurant, comme nous l'avons vu pour une grande part, la cause principale de la criminalité, il y a lieu de tenir compte, dans la façon dont on se comporte avec les criminels, de cette circonstance assurément très atténuante. C'est pure déclamation de dire qu'il faut traiter le criminel comme un malade, car ce n'est pas un malade. Mais ce n'est pas déclamation de dire qu'il doit encore être traité comme un semblable, car rien ne doit rejeter définitivement un être humain en dehors de la grande fraternité humaine. Il ne faut surtout pas, sous l'influence de je ne sais quel nouveau fatalisme physiologique, se laisser entraîner à croire qu'il soit un être tellement différent de nous, tellement anormal, tellement monstrueux, que, sous la croûte épaisse de sa dépravation, rien d'humain et de sensible ne vibre plus. Qu'on me permette ici une mince anecdote qui éclairera ce que je veux dire. Je sais un jeune avocat qui, au début d'une courte carrière au barreau, eut à défendre d'office devant la cour d'assises de la Seine un voleur de profession. Son client était un des plus tristes produits de l'éducation des rues de Paris. Enfant naturel, vagabond dès son plus jeune âge, il avait commencé par des petits larcins ; de là, il s'était élevé au vol simple, puis au vol avec escalade et effraction. S'il n'avait pas tué, c'est peut-être que l'occasion lui avait manqué. Il avait déjà subi plusieurs condamnations, et celle dont il était menacé entraînait pour lui la transportation à la Nouvelle-Calédonie, qu'il redoutait fort, car il aimait Paris. Notre avocat, qui en était à sa première cause, y apporta

une certaine ardeur et mit tout son cœur à obtenir du jury une déclaration de circonstances atténuantes qui, heureusement peut-être, lui fut refusée. Comme, après l'arrêt de la cour, il allait faire une dernière visite à ce malheureux, auquel il n'avait pu s'empêcher de prendre un certain intérêt, au moment de le quitter et en lui disant adieu, il lui tendit la main. Cette grossière nature fut émue; les larmes lui vinrent aux yeux, et il s'écria : « Ah! monsieur, vous me donnez la main comme si j'étais un honnête homme. » Ainsi, il avait suffi d'un traitement auquel ce malfaiteur endurci n'était pas accoutumé pour réveiller en lui les deux sentimens les meilleurs qui soient dans le cœur humain : l'humilité et la reconnaissance. Qu'est-il devenu? Je l'ignore, mais je puis ajouter qu'après bien des années écoulées, de la région lointaine où il subissait sa peine, il écrivait encore à celui dont un geste, en quelque sorte machinal, avait cependant touché son cœur. Et cependant Lombroso n'eût pas hésité à le ranger dans la catégorie des criminels-nés, car il avait, autant que je puis me rappeler, l'aspect lourd, le crâne large, le front étroit et les oreilles écartées de la tête. Un directeur de prison expérimenté l'eût également classé du premier coup parmi les récidivistes incorrigibles. Mais il n'y a pas d'homme incorrigible, pas plus qu'il n'y a d'homme impeccable, et nul ne sait, jusqu'à sa dernière heure, quelle forme est capable de recevoir le mélange d'esprit et de boue (pour parler comme Pascal) dont il est pétri. Aussi tous les êtres faits de ce mélange sont-ils tenus les uns vis-à-vis des autres à la charité, et ceux-là surtout y ont droit qui, n'ayant point reçu leur part de nos lumières ni de nos plaisirs, ont respiré dès leur enfance une atmosphère morale absolument différente de la nôtre, et passent leur vie entière dans des conditions de misère et de tentations dont nous ne nous faisons aucune idée. N'est-ce pas à eux que s'adresse cette parole d'une douceur et d'une espérance infinie qu'au milieu de tant de sentences sévères l'inspiration divine a mise sur les lèvres du Psalmiste : « Le Seigneur sauvera les âmes des pauvres. » Le grand principe de la charité, que nous avons déjà rencontré comme le principal remède à la misère, doit donc intervenir aussi dans la répression, non pas pour l'affaiblir et l'énerver, mais pour y introduire ce souci des âmes. Quelle part est faite à la charité, ainsi entendue, dans la répression? C'est ce que je voudrais rechercher dans une prochaine et dernière étude.

HAUSSONVILLE.

LA

JEUNESSE D'UNE PRINCESSE

La margrave de Bayreuth, sœur du grand Frédéric, a laissé des *Mémoires* écrits en français, imprimés d'abord à Paris en 1810, et souvent réimprimés en traduction allemande. On a aussi publié, il y a une trentaine d'années, sa correspondance avec son frère. Sainte-Beuve en prit occasion de tracer le portrait de cette aimable princesse, mais, par un scrupule singulier, il voulut la voir uniquement à travers la *Correspondance*, qui ouvre lorsqu'elle avait plus de vingt ans et offre au début peu d'intérêt. Il se défendait avec vivacité de parler des *Mémoires* où se trouve toute la jeunesse, curieuse s'il en fut, de la margrave de Bayreuth et de Frédéric II. C'est que Sainte-Beuve venait d'avoir son chemin de Damas en politique. Il était sincèrement froissé de l'irrévérence avec laquelle une fille de roi traitait les cours de son temps, et il la tança même très vertement d'avoir prêté des armes, par ses moqueries inconsidérées, « contre l'ordre de choses qui était le sien et qu'elle ne désirait ni avilir ni voir détruire. »

L'instinct critique de Sainte-Beuve, d'ordinaire si sûr, a été mis cette fois en défaut par l'ardeur d'un respect nouvellement conquis pour les princes et les cours. L'ouvrage où il n'a vu qu'une satire étourdie et « un tort » d'une femme d'esprit nous offre le tableau véridique des mœurs de l'Allemagne au commencement du XVIIIe siècle, et ce tableau est infiniment précieux pour l'histoire. Plus la société dépeinte par la margrave est grossière, plus le contraste est choquant entre cette grossièreté et ce que nous savons de l'épanouissement de la civilisation germanique cent ans plus tôt, et mieux on se rend compte de l'immensité du désastre de la guerre de Trente ans, par laquelle l'Allemagne était retombée dans la bar-

barie. La margrave de Bayreuth naquit au moment où la nation convalescente allait reprendre sa marche vers les hautes destinées dont nous sommes les spectateurs, de façon que ses *Mémoires* nous montrent à la fois la domination de la brutalité sauvage sous son père, Frédéric-Guillaume Ier, et la préparation latente au règne du grand Frédéric. La princesse y est impitoyable pour le monde où elle a grandi, et l'on sent néanmoins dans ces pages écrites sans art la vérité du mot de Frédéric II sur son père : « C'est par ses soins que j'ai été en état de faire tout ce que j'ai fait. » On ne verra peut-être pas sans intérêt ce qu'était la société dont la margrave a fait avec une franchise sans bornes les honneurs à la postérité, et ce que pouvait être la vie d'une fille de roi au bon vieux temps des royautés, alors que les princes étaient l'objet de l'universelle envie.

I.

Frédéric-Guillaume Ier, deuxième roi de Prusse, eut quatre fils et six filles, sans compter les enfans morts en bas âge, de Sophie-Dorothée, fille de George Ier, roi d'Angleterre et électeur de Hanovre. La princesse Wilhelmine, qui épousa dans la suite le margrave de Bayreuth et fut l'auteur des *Mémoires*, était l'aînée des enfans qui survécurent. Elle vint au monde à Potsdam, le 3 juillet 1709, et fut très mal reçue, parce qu'on souhaitait un prince. Son enfance fut triste, sa jeunesse malheureuse. Son père était un homme terrible, sa mère une personne effacée, sans défense pour elle et pour les siens.

La reine Sophie-Dorothée était née bonne et généreuse. Mariée à Frédéric-Guillaume, les scènes l'effarèrent, la crainte la rendit tracassière et peu sûre. Elle avait de l'esprit et faisait cent maladresses ; elle était dévouée au plus incommode des maris et passait sa vie à le contrarier ; elle aimait ses enfans, et tout ce qu'elle sut faire pour Frédéric persécuté fut de lui envoyer très régulièrement douze chemises neuves chaque année. Sa grand'mère maternelle était la belle Éléonore d'Olbreuse, par qui la famille royale de Prusse se trouve avoir pour aïeule la fille d'un simple gentilhomme poitevin. Malgré cette tache, la reine concentrait en sa personne toute la hauteur de la maison de Hanovre. Elle en avait la tête tournée et se jetait, par orgueil du sang, dans des entreprises chimériques où elle se noyait. Elle devenait alors vindicative, car le même orgueil du sang ne lui permettait pas de pardonner à qui l'avait offensée. Un mot de son époux la faisait rentrer sous terre, et elle se vengeait en querellant les autres à son tour. Heureuse, elle se serait épanouie et n'aurait eu que des vertus. Opprimée et

chagrine, elle fut digne de compassion, mais accrut encore l'ennui du palais. C'était une femme grasse et blanche, aux traits accentués, au port majestueux, ayant très grande mine dans son rôle de reine.

On a de Frédéric-Guillaume des portraits qui sont parlans. Gros et lourd, le bas du visage massif, les yeux ronds, écarquillés et inquiets, il a bien l'air de la brute têtue et volontaire qui faillit étrangler Frédéric II avec un cordon de rideau. On lit dans son regard ces accès de colère, frisant presque la folie, dont les éclats s'entendaient au loin et amassaient le peuple sous ses fenêtres. Il vivait le bâton à la main, sans cesse dans les fureurs et frappant alors avec férocité, du bâton, des poings et des pieds. Il courait après les gens pour les prendre aux cheveux et les battre plus à l'aise, ou bien, si la goutte l'arrêtait, il leur jetait à la tête tout ce qui lui tombait sous la main : il fallait toujours surveiller son bras et être prêt à faire le plongeon. Jaloux, avare, ivrogne, plein de manies, haïssant les lettres et les arts avec une sorte d'emportement, il rendit cruellement malheureux femme et enfans. Il ne fut pourtant pas un mauvais roi. Ses manies répondaient exactement aux besoins du pays. Elles furent un bienfait après les aventures que venait de traverser l'Allemagne et qui l'avaient fait reculer de plusieurs siècles.

Regardez, dans les tableaux des anciennes écoles allemandes, les villes aux pignons aigus, aux grands toits à plusieurs étages de lucarnes, aux petites tourelles aériennes accrochées aux bords des toits comme des nids d'hirondelles, aux remparts épais et bien entretenus, qui servent de fond ou de cadre aux compositions, même aux scènes bibliques. C'est la vieille Allemagne, florissante, laborieuse, adoucie par une longue paix, tenant du mouvement d'idées de la réforme la curiosité d'esprit et le goût de la liberté. L'ordre et l'activité règnent dans les rues, l'aisance et le bien-être dans les maisons. Les artisans allemands sont renommés et envoient leurs produits « jusque dans les contrées les plus lointaines, situées aux quatre vents du monde (1). » Une bourgeoisie prospère dirige les affaires des villes avec sagesse. Nuremberg a trois cents canons sur ses remparts, deux années de blé dans ses greniers, un trésor de 15 millions de florins, plus que n'en laissa Frédéric-Guillaume Ier, roi de Prusse, après vingt-sept ans d'économies acharnées. Augsbourg est encore plus riche, avec des mœurs plus fines, un goût plus vif pour le luxe et les jolies choses; les jardins de ses banquiers rivalisent avec ceux des rois de France et leurs maisons sont remplies d'objets d'art. Les campagnes sont bien cultivées.

(1) Sébastien Munster, *Cosmographia universalis* (1544).

Les mines n'ont peut-être jamais autant donné ; selon Ranke, la quantité d'argent jetée dans la circulation par l'Allemagne, pendant le XVIe siècle, fut presque égale en valeur à l'or de l'Amérique (1). Les marchés d'hommes où l'étranger vient acheter des reitres débarrassent le pays des aventuriers et des turbulens ; l'institution des armées mercenaires fait la tranquillité du pays en attendant qu'elle en amène la ruine.

La guerre de Trente ans passa sur cette terre heureuse et la laissa inculte, dépeuplée, assommée, témoignage effrayant de la facilité avec laquelle une grande civilisation peut être anéantie, même dans nos temps modernes. Les mercenaires des Wallenstein et des Tilly faisaient le désert ; la peste et la famine achevaient leur œuvre. Il y eut des destructions de villes « telles qu'on n'en avait pas vu depuis Jérusalem, » des provinces superbes où il resta quatre villages, des tueries en masse de 35,000 âmes, de vastes campagnes en friche reconquises par la forêt. A la paix, Berlin n'avait plus que 6,000 habitans, logés dans des maisons couvertes en paille et en bois.

En Bohême, le pays offrait une profonde solitude. « Les gens armés qui se hasardaient à le traverser rencontraient parfois sur le soir des paysans autour du feu, préparant leur souper, et un homme dans la marmite (2). » Une immense ruine morale avait accompagné la ruine matérielle : « Nous avions désappris le rire, » disait un contemporain. Le peuple était devenu féroce comme le soldat, la bourgeoisie était hébétée par l'excès du malheur, la noblesse abîmée dans l'ignorance et l'ivrognerie. On vit apparaître dans toutes les classes une grossièreté et une dureté inouïes, et, quand les lettres se ranimèrent, il y eut une éruption de pédantisme prodigieuse. Le limon du caractère germanique, remué pendant toute une génération, était remonté à la surface. Les blessures du pays étaient si profondes, qu'il y a vingt ans on pouvait encore douter si elles étaient toutes fermées et si l'Allemagne du XIXe siècle n'était pas encore par quelque endroit en retard sur celle du XVIe.

Ce fut au milieu de cette barbarie et de cette détresse que la Prusse fit son entrée sur la scène du monde. Frédéric-Guillaume Ier n'était pas fait pour la ramener à la politesse et à la douceur, mais il la mit admirablement en état pour le grand rôle qu'elle allait jouer dès son successeur. Son avarice créa un ordre qu'il éten-

(1) Ranke, *Zur Deutschen Geschichte*. Il faut se souvenir que Ranke a toujours soutenu que les revenus tirés par l'Espagne de l'Amérique, au XVIe siècle, étaient très inférieurs à ce qu'on croit généralement. (Voir son *Espagne sous Charles-Quint. Philippe II et Philippe III.*)

(2) Hormayr, *Taschenbuch für die Vaterländische Geschichte*, cité par Michelet.

dit de sa cuisine à toutes les affaires publiques. Il fit l'administration prussienne à son image : dure, méthodique, précise. Ses courses dans les provinces, canne en main, accoutumèrent ses fonctionnaires à une discipline dont la tradition ne s'est plus perdue. Il est vrai qu'il ne sut pas se faire respecter au dehors. La diplomatie n'était pas son fait. Il était tout salpêtre avec les ambassadeurs comme avec le reste des humains. Un jour, il leva la jambe pour donner un coup de pied à l'envoyé d'Angleterre, et cela fit manquer une négociation. Jamais il ne pouvait s'empêcher de chanter pouille sur quoi que ce fût, devant n'importe qui, ni de faire à toutes les cours mille petits manèges brouillons. Les autres souverains le connaissaient et ne s'y fiaient point.

L'armée était son œuvre. C'est lui qui eut l'idée qu'un Prussien doit naître avec un casque et qui le persuada à la nation. L'un des plus vieux souvenirs de la margrave de Bayreuth était d'avoir vu soudain la cour et la ville en uniforme à la mort de son grand'père Frédéric Ier : « Tout changea de face à Berlin, écrit-elle. Ceux qui voulurent conserver les bonnes grâces du nouveau roi endossèrent le casque et la cuirasse : tout devint militaire. » A quatre heures du matin, Frédéric-Guillaume était sur la place du Palais, commandant l'exercice. Le régiment prussien devint entre ses mains la mécanique parfaite qui a servi de modèle à ses descendans. Lui-même fut un roi pacifique à force d'aimer l'armée : il aurait craint de gâter ses régimens en les envoyant à la guerre. Il y en avait un surtout, composé d'hommes de six pieds, la joie de ses yeux, son orgueil et ses amours, qu'il ne pouvait se résoudre à perdre de vue. Pour le grand régiment, Frédéric-Guillaume devenait prodigue et patient. Afin d'avoir tous les géans de l'Allemagne et pour qu'ils fussent pimpans à la parade, il faisait des folies et endurait des avanies. Il envoyait hors de Prusse enrôler les géans à prix d'argent ; s'ils refusaient, il les faisait enlever de force, au risque de furieux désagrémens avec les souverains étrangers ; mais c'était pour le grand régiment, et, pour lui, le roi était capable de tout, excepté de rendre un beau soldat. Il se dédommageait de ses efforts de patience chez lui, avec sa famille.

II.

La petite princesse Wilhelmine était vive et intelligente. La nature l'avait faite gaie, et le chagrin ne put jamais l'assombrir définitivement. A la première éclaircie, la bonne humeur reparaissait et elle redevenait elle-même, espiègle, adorant la danse et hardie à faire des niches. A l'âge de six ans, elle sut que son père projetait de la fiancer à un prince de quinze ans

qu'elle trouvait très méchant. Elle découvrit que le prétendant était poltron et se mit à lui faire des peurs épouvantables. Sa gouvernante la punissait d'importance quand elle l'y prenait, et sa gouvernante avait la main lourde. Les princes d'autrefois étaient élevés rudement, et ce n'était pas à un Frédéric-Guillaume que pouvait venir l'idée d'adoucir le régime. Il avait pour principe qu'il faut « calmer les fougues de la jeunesse (1), » et Mlle Léti, la gouvernante, calmait de si bon cœur, que la margrave s'étonnait plus tard de ne pas s'être cassé bras et jambes en roulant sur l'escalier.

On chassa pourtant la Léti, de peur que son élève ne demeurât estropiée. La princesse Wilhelmine eut alors affaire au roi, qui se chargea de la mâter, ainsi que son frère Frédéric, son compagnon de jeux. Élevés par lui, la peur des coups resta l'une des impressions vives de leur jeunesse. Frédéric surtout sortait des mains de son père en bouillie, des poignées de cheveux de moins et la figure en sang. La margrave raconte dans ses *Mémoires* leurs émotions lorsque Frédéric-Guillaume les surprenait chez la reine, où toutes les mesures étaient pourtant prises pour les faire disparaître à la moindre alarme. Un jour, le roi entra à l'improviste. Le prince Frédéric n'eut que le temps de se jeter dans une armoire, sa sœur sous le lit de la reine, si bas qu'elle eut beaucoup de peine à entrer. Le roi s'étendit sur ce même lit et s'y endormit. Les enfans étouffaient et n'osaient bouger. C'est tout à fait la scène du Petit-Poucet et de ses frères cachés sous le lit de l'Ogre. La princesse Wilhelmine avait alors vingt ans, son frère dix-sept. L'ogre prussien s'en alla au bout de deux heures sans avoir senti la chair fraîche, mais ces séances-là ne s'oublient point. La reine n'osait souffler. Le roi l'avait dressée à se taire devant lui. « Il faut, disait-il, tenir les femmes sous la férule, sans quoi elles dansent sur la tête à leurs maris. »

L'autre grand souvenir de jeunesse de la princesse Wilhelmine et de son frère fut la faim, et d'avoir eu faim non pas une fois, ni deux, ni vingt, mais pendant des semaines et des mois. Frédéric-Guillaume réglait lui-même sa table, découpait et servait lui-même. Il invitait tous les jours à dîner une troupe de généraux, tous en uniforme, tous sanglés et raides, avec qui il daignait se griser et qu'il accoutumait, hors le boire, à la frugalité. L'ordinaire royal était invariable : six plats, très petits, pour vingt-quatre couverts, et le roi, en servant, tâchait qu'il en restât. Quand il arrivait à ses enfans... Mais il faut laisser la parole à la margrave. Il y a de ces choses que les princesses seules ont le droit d'écrire : « Quand, par hasard, il restait quelque chose dans un plat, il crachait dedans

(1) *Mémoires de Catt.*

pour nous empêcher d'en manger. » La description des ragoûts de vieux os qu'on lui servait lorsqu'elle était en pénitence et dînait dans sa chambre ne se peut citer, même d'après une princesse. Pendant les longs arrêts forcés qu'elle subit dans l'hiver de 1730-1731, au moment du procès de son frère Frédéric, elle faillit mourir de faim. Elle était aux abois, lorsque la colonie française de Berlin, émue de pitié, s'avisa de lui faire passer à manger. La profondeur de sa reconnaissance donne à juger des tiraillemens de son estomac. Elle avoue ingénument qu'elle en conçut « une haute estime » pour notre nation, qu'elle s'est toujours fait depuis « une loi de soulager et de protéger » dans toutes les occasions. Frédéric-Guillaume voyait sans s'émouvoir ses enfans devenir « comme des haridelles ; » il ne songeait qu'à grossir son trésor.

Quel poète que l'avare! quel idéaliste! Il se prive de tout, il a froid, il est affamé, son existence est misérable et il répand la tristesse autour de lui. Mais il possède en puissance, là, dans ses coffres, luxe, pouvoir, flatterie, amour, amis, tout ce que l'argent peut donner à l'homme. Aucun rêve n'est trop beau, aucune fantaisie trop coûteuse. Il achète des châteaux, des provinces, il achète le monde entier en imagination, il le tient dans ses mains lorsqu'il tient son or. Avec quelle justice il méprise l'homme qui se croit sage parce qu'il a acquis un champ ou une maison, et qui est content de dire : « Ceci est à moi. » L'avare, tout est à lui, puisqu'il peut tout avoir; et tant que son trésor est dans sa maison, personne ne peut rien lui ôter, puisque ses joies sont en lui-même. Le rude Frédéric-Guillaume Ier était un poète quand il ne donnait que des os à manger à son héritier, afin que celui-ci, dans l'avenir, pût acheter tous les géans de la terre et, au lieu d'un régiment, avoir toute une armée d'hommes de six pieds. Le vieux roi se serait levé de sa tombe pour voir une parade de cent mille géans.

Il n'aurait pas fait bon à venir lui dire qu'il était poète à sa manière. Frédéric-Guillaume l'était bien inconsciemment et malgré lui, car il n'était rien qu'il méprisât d'aussi grand cœur. Le seul mot de *vers* le mettait hors de lui. Il remarqua un jour une inscription au-dessus d'une des portes de son palais de Berlin. « Il demanda, raconte Frédéric II, ce que c'était que ces caractères-là. — Ce sont des vers latins de Wachter. — A ce mot de vers, il mande sur-le-champ le pauvre Wachter. Il arrive; mon père lui dit avec colère : — Je vous ordonne de sortir incessamment de la ville et de mes états. — Il ne se le fit pas dire deux fois. » Le gros grief de Frédéric-Guillaume contre son fils Frédéric, pour lequel il le prit en haine, fut d'aimer la musique et les vers; il l'appelait en public, d'un ton de profond mépris : « Joueur de fifre! Poète! » Son

gros grief contre sa fille Wilhelmine fut de favoriser les goûts « efféminés » de son frère et de le pousser à lire.

Il n'aimait pas plus la prose que les vers. Un livre quelconque lui produisait l'effet du drapeau rouge sur le taureau. C'était l'ennemi : il se jetait dessus et le faisait voler sans examen dans la cheminée. L'éducation de ses fils était menée en conséquence. Pour les filles, il laissait faire la reine, la chose étant sans importance; c'est ainsi que la princesse Wilhelmine devint sans obstacle une femme instruite, sachant les langues et excellente musicienne. Mais les garçons, et surtout le prince royal, ne devaient pas être empoisonnés de littérature, et le roi faisait bonne garde. Frédéric II frissonnait encore, quarante ans après, au souvenir de la scène qui eut lieu dans sa chambre le jour où son père découvrit qu'un maître, un traître, lui enseignait les déclinaisons latines. « Que faites-vous là? cria le roi. — Papa, je décline *mensa*, *æ*. — Ah! coquin, du latin à mon fils! Ote-toi de mes yeux. » Le maître se sauve et reçoit cependant une volée de coups de canne et de coups de pied. L'élève se cache sous la table, en est tiré par les cheveux, traîné ainsi au milieu de la chambre et soufflété. « Reviens-y, avec ton *mensa*, disait le roi en frappant, voilà comme je t'accommoderai. » Frédéric était alors tout enfant. Il était craintif et apprenait difficilement. Son père l'aurait facilement dégoûté du travail et de la lecture, et réduit à n'être qu'un barbare comme lui, un barbare de génie, mais un barbare, sans la princesse Wilhelmine.

De toutes les variétés de l'amitié, la plus parfaite et la plus exquise est l'amitié entre sœur et frère. Elle naît d'ordinaire dans la jeunesse, à l'âge des affections chevaleresques et des dévoûmens désintéressés. Elle a la liberté qui ne peut jamais exister dans l'amour maternel et filial, jointe à la solidité que créent les liens du sang. La communauté des souvenirs et des impressions d'enfance, le partage des mêmes joies et des mêmes peines au même foyer sombre ou gai, doux ou cruel, lui donnent une ingéniosité incomparable pour deviner et panser les plaies secrètes du cœur. Elle a toutes les délicatesses de l'amitié entre homme et femme, sans être exposée jamais aux mouvemens trop vifs qui viennent rappeler aux plus honnêtes gens qu'un homme est un homme pour une femme et que, réciproquement, un homme regarde toujours une femme comme une femme. Elle est le salut des enfances malheureuses où elle apparaît; sa douceur et sa pureté les garantissent du désespoir et les protègent contre l'influence dépravante du chagrin. La princesse Wilhelmine eut pour Frédéric II une amitié tendre et profonde de sœur aînée. Le tempérament maladif de son frère et ses perpétuels épouvantemens en avaient fait un pauvre

enfant taciturne et triste. Elle sut le secret de le consoler et de le ranimer. A mesure qu'il grandit, elle plaida sans relâche auprès de lui la cause des lettres et des arts, de la politesse, des idées humaines et modernes et la fit triompher contre leur père et ses soudards. Frédéric II eut en elle une confidente impénétrable, une alliée héroïque, une amie parfaite.

III.

Tous deux étaient en avance par leurs goûts et leurs idées sur le milieu où le sort les avait placés et ils en souffraient diversement, chacun selon son humeur. Sitôt que le prince Frédéric eut surmonté ses effroyables peurs d'enfant et cessé d'être éperdu au seul nom de son père, il ne pensa plus qu'à s'échapper et se lança à la légère dans des liaisons qui le menèrent à la tragédie de Küstrin. Sa sœur, au rebours, devint prudente et apprit la politique à l'âge où l'on joue d'ordinaire à la poupée. « J'ai eu de tout temps, dit-elle, le malheur de faire beaucoup de réflexions; je dis le malheur, car, en effet, on approfondit quelquefois trop les choses et l'on en découvre de très chagrinantes. » Elle ajoute que le trop de réflexions lui fut « quelquefois fort à charge, » qu'elle le trouvait cependant « utile pour bien diriger la conduite. » Elle avait treize ans lorsque l'expérience la réduisit à cette philosophie désenchantée et lui fit résoudre de tout approfondir, dût-il lui en coûter des nuits de larmes, comme il arriva souvent.

La sagesse parfaite aurait été de ne pas demander aux choses et aux gens « approfondis » plus qu'ils ne pouvaient donner. La princesse Wilhelmine avait par malheur plusieurs idées fort absurdes chez une fille de roi. Elle se croyait le droit d'être sans ambition. Elle s'entêtait à compter son bonheur pour quelque chose dans les arrangemens qui concernaient son avenir. « J'ai toujours été un peu philosophe : l'ambition n'est pas mon défaut, écrit-elle dans son aveuglement; je préfère le bonheur et le repos de la vie à toutes les grandeurs : toute gêne et toute contrainte m'est odieuse. » La reine Sophie-Dorothée, chez qui la juste fierté du rang était le seul sentiment que la férule de Frédéric-Guillaume n'eût pas déformé et aplati, accusait sa fille d'être une âme basse et le lui reprochait dans le langage énergique que le roi avait introduit à la cour. Elle demeurait suffoquée d'indignation quand la princesse Wilhelmine osait émettre la prétention d'être heureuse en ménage, et, au fond, c'était la reine qui avait raison; elle sentait que la tradition monarchique s'en allait et que, sous prétexte de philosophie, les idées bourgeoises s'insinuaient dans les palais.

La princesse Wilhelmine était un peu sentimentale. Elle

l'était de naissance, et, chose qui paraîtra incroyable, elle avait reçu de son père une éducation sentimentale. Frédéric-Guillaume lui-même n'avait pas pu être impunément du XVIIIe siècle. Il estimait indispensable de donner de temps à autre des preuves et comme des représentations de sensibilité. Il versait des torrens de larmes devant le lit d'un enfant malade, quitte à lui refuser le lendemain une tasse de bouillon. Il rouait Frédéric de coups à le laisser étourdi sur place, et il l'envoyait « avec componction » visiter les hôpitaux « pour se faire une idée des misères humaines et apprendre à devenir sensible (1). » A de tels exemples partis d'un tel lieu, ses enfans s'exerçaient à « devenir sensibles, » puisque leur père lui-même ne croyait pas pouvoir s'en dispenser. Le mal ne jeta point des racines profondes chez Frédéric II ; il n'était sentimental et pleurnicheur qu'à ses heures, en dehors des affaires. La margrave de Bayreuth finit par l'être à tort et travers, et il en résulta, ainsi qu'on le verra plus loin, de gros chagrins imaginaires à ajouter aux peines trop réelles de sa jeunesse.

Une gravure allemande la montre vers la trentaine, dans l'attitude languissante et un peu précieuse qui est en peinture l'enseigne d'une âme sensible. Elle est assise, un petit chien sur ses genoux, la joue penchée sur une main ; l'autre main tient un livre ouvert. On ne peut dire qu'elle soit jolie ; elle a un visage intéressant. Ses grands yeux sont trop ronds, comme ceux de son père, mais le regard est doux et profond. Une coiffure poudrée, basse et plate, lui fait une petite tête élégante à la Watteau. On devine sous le mantelet qui l'enveloppe un corps grêle et souffreteux. Les privations, — quelque étrange que le mot paraisse, il est ici à sa place, — avaient ruiné sa santé. Plusieurs maladies graves dans des chambres sans feu, suivies de convalescences à l'eau claire, en avaient fait une ombre, et jamais plus elle ne se remit.

On est ému de pitié devant cette frêle créature, si aimable et si malheureuse. Pauvre princesse, qui rêvait de se marier par amour, comme dans les romans, et qui raisonnait, dans le rang où la naissance l'avait placée, sur l'époux qui « pourrait faire sa félicité ! » Il s'agit bien de cela quand on est fille de roi, fille de Frédéric-Guillaume Ier ! C'était déjà un grand malheur pour elle que d'avoir un esprit délicat, sans cesse froissé et rebuté par ce qu'elle voyait et entendait. Elle avait bien besoin, en vérité, d'y joindre un cœur avide de tendresse. Jadis, le peuple avait été touché des souffrances de ses pareilles. Il avait inventé, pour les princesses blessées du besoin d'aimer, les bonnes fées des vieux contes, qui donnent au prince Charmant des tonneaux pleins de diamans et des royaumes,

(1) *Mémoires de Catt.*

afin qu'il puisse épouser sa beauté. Nous sommes devenus durs pour les grands de la terre. Non-seulement notre temps ne les plaint plus, mais il s'imagine qu'ils ne souffrent pas comme nous tous et qu'un cœur de princesse, parce qu'il apprend à se taire, n'est pas un cœur de femme. Il me semble que l'histoire de la princesse Wilhelmine devrait désarmer les plus prévenus.

A peine sortie des langes, son histoire se confond avec l'histoire des mariages que ses parens ne cessèrent de faire et de défaire pour elle, et où il entrait toutes les considérations, excepté ses goûts et le souci de son bonheur. Il serait injuste d'accuser en ceci Frédéric-Guillaume et la reine Sophie-Dorothée. L'un et l'autre remplissaient leurs fonctions de souverains, qui ne leur laissaient pas le choix. Ils en rendaient seulement l'accomplissement plus cruel qu'il n'était nécessaire, par l'humeur fantasque du roi et la conduite indiscrète de la reine. L'établissement de leur fille aînée fut pour tous deux, que l'on me passe cette expression, le champ clos où ils se mesuraient. Chacun luttait pour son prétendant, la reine par des intrigues souterraines, le roi à grands coups de boutoir, et il n'y avait aucune chance qu'ils arrivassent à une entente : ils entraient dans la lice avec des idées trop différentes. La reine, toute morgue et ambition, cherchait avec opiniâtreté une grande alliance. Le roi, sans être insensible aux avantages d'un mariage politique, était surtout préoccupé d'établir ses six filles au moins de frais possible. La princesse Wilhelmine, menacée par chacun d'eux de châtimens terribles si elle obéissait à l'autre, vouée aux rebuffades quelque parti qu'elle embrassât, voyait sa main promise tour à tour, quand ce n'était pas en même temps, au nord et au sud, à l'est et à l'ouest, et courbait la tête en plaignant son dur destin. Elle comprenait qu'il était inéluctable et elle ne pouvait se résigner.

IV.

Son premier fiancé fut son cousin germain le prince de Galles (1). Elle avait quatre ans, il en avait six. Il lui envoyait des présens, et la reine Sophie-Dorothée s'épanouissait de bonheur, car le mariage anglais était son rêve, à elle, et son œuvre. Elle l'avait ménagé, elle y tenait par toutes les fibres de son orgueil, et elle le raccommoda dix-huit ans de suite, avec une opiniâtreté que rien

(1) Ou plutôt, pour être tout à fait exact, le duc de Glocester, qui devint prince de Galles en 1727, à la mort de son grand-père George Ier.

ne lassa, à mesure que Frédéric-Guillaume le rompait. C'était une toile de Pénélope. Le roi défaisait, la reine refaisait.

Frédéric-Guillaume n'était pas toujours contraire à l'alliance de son neveu. Il la désirait par momens autant que sa femme, et alors il renouait lui-même les fils ; mais le grain qu'il avait dans la tête faisait des siennes, et tout était à recommencer. Tantôt, c'était une de ses fureurs folles, pendant lesquelles il prétendait traiter les diplomates étrangers comme de simples généraux prussiens. L'ambassadeur d'Angleterre boudait, son maître était blessé au vif, et il n'était plus question du prince de Galles jusqu'à ce que la reine eût procuré à grand'peine un replâtrage. Tantôt, c'était la tentation irrésistible de quelques géans signalés en Hanovre par les enrôleurs prussiens. Frédéric-Guillaume les faisait enlever, bien qu'il sût George Ier, électeur de Hanovre, encore plus chatouilleux que George Ier, roi de la Grande-Bretagne. L'électeur réclamait ses sujets, le roi refusait de les rendre, — c'était au-dessus de ses forces, — la mésintelligence dégénérait en haine, et la reine était obligée de recourir aux derniers moyens pour adoucir son époux : elle lui donnait quelques autres géans, et le cœur de Frédéric-Guillaume se fondait à leur vue. Tantôt, c'était l'envoyé autrichien, Seckendorf, qui abusait malicieusement des faiblesses du roi pour le brouiller avec l'Angleterre et le lier à l'Autriche. L'audience où il lui présenta le lot de Hongrois énormes destiné à payer le traité de Wusterhausen (1727) fut digne d'une opérette. Le visage de Frédéric-Guillaume brillait d'une joie naïve, qui devint du ravissement à l'annonce que l'empereur avait « donné ordre qu'on cherchât tous les grands hommes de ses états pour les lui offrir. » Ce jour-là, le prince de Galles tomba dans un tel décri qu'il fallut à la reine de longs efforts pour lui ramener son époux.

La princesse Wilhelmine ne sentait que de l'indifférence pour ce fiancé intermittent. Elle ne l'avait jamais vu et ne possédait pas le don de s'enflammer sur une décision royale. Le prince de Galles, moins infecté d'idées modernes, avait ou feignait d'avoir ce don précieux. Dès que le vent tournait à l'Angleterre, il dépêchait vers la princesse, pour lui assurer qu'il était « amoureux fou. » Elle ne faisait qu'en rire. Son cousin était associé dans son esprit à tant de gronderies de sa mère, tant de coups de son père, tant de méchans bruits semés par la coterie Seckendorf, tant d'ennuis de toutes sortes, petits et grands, qu'elle ne pouvait penser à lui sans être excédée. Un jour, c'était la cour d'Angleterre, informée sous main qu'elle était bossue, et envoyant des femmes pour l'examiner. On la déshabillait : « J'étais obligée, dit-elle, de passer en revue devant elles et de leur montrer mon dos, pour leur prouver que je n'étais pas bossue. J'enrageais. » Une autre fois, c'était le roi, que

les tracas de cette affaire, joints à l'ivrognerie, avaient jeté dans l'hypocondrie et de là dans la dévotion outrée. « Le roi nous faisait un sermon toutes les après-midi ; son valet de chambre entonnait un cantique, que nous chantions tous; il fallait écouter ce sermon avec autant d'attention que si c'était celui d'un apôtre. L'envie de rire nous prenait, à mon frère et à moi, et souvent nous éclations. Soudain on nous chargeait de tous les anathèmes de l'église, qu'il fallait essuyer d'un air contrit et pénitent, que nous avions bien de la peine à affecter. »

L'excès de la mélancolie inspira même à Frédéric-Guillaume l'idée d'abdiquer. Il voulait se retirer à sa campagne de Wusterhausen, où l'on dînait en toute saison au milieu de la cour, les pieds dans l'eau quand il pleuvait, et où chaque ménage princier n'avait qu'un galetas pour lui et sa suite, mâle et femelle ; on s'arrangeait avec des paravens. Le roi fit part à sa femme et à ses filles de son dessein de les emmener dans cette retraite rustique : « Là, leur dit-il, je prierai Dieu et j'aurai soin de l'économie de la campagne, pendant que ma femme et mes filles auront soin du ménage. Vous êtes adroite (*à la princesse Wilhelmine*), je vous donnerai l'inspection du linge, que vous coudrez, et de la lessive. Frédérique, qui est avare, sera gardienne de toutes les provisions. Charlotte ira au marché acheter les vivres, et ma femme aura soin de mes petits-enfans et de la cuisine. »

Une autre fois encore, toujours à propos du prince de Galles, le roi impatienté déclara qu'il allait mettre sa fille aînée au couvent. Il écrivit à une abbesse, qui ne fit, comme on peut croire, aucune difficulté et répondit avec empressement. A l'arrivée de sa lettre, Frédéric-Guillaume s'était ravisé et menaçait la princesse Wilhelmine de l'enfermer dans une forteresse si elle obéissait à sa mère et épousait son cousin. La reine lui promettait une haine éternelle si elle ne l'épousait pas, et elle lui disait pour l'encourager : « C'est un prince qui a un bon cœur, mais un fort petit génie ; il est plutôt laid que beau, et même il est un peu contrefait. Pourvu que vous ayez la complaisance de souffrir ses débauches, vous le gouvernerez entièrement. » La reine recommençait souvent le même discours, et plus elle le recommençait, moins sa fille trouvait que l'enjeu valût un cachot.

Frédéric-Guillaume avait toujours un gendre en réserve à opposer au prince de Galles. Nous avons parlé du jouvenceau à qui la petite Wilhelmine faisait peur, afin de le rebuter. Il se nommait le margrave de Schwedt et était prince du sang. Le roi l'avait choisi un soir après boire, en 1715, et l'avait conservé en guise d'épouvantail, pour effrayer la reine quand il n'en avait pas d'autre sous la main. Il l'oubliait dès qu'il n'en avait plus besoin. La princesse

Wilhelmine trace dans ses *Mémoires* un portrait cruel du margrave de Schwedt; de tous ses prétendans, aucun ne lui inspira autant d'aversion, peut-être parce qu'aucun ne lui était aussi connu.

Charles XII, roi de Suède, figura un instant dans la galerie de gendres de Frédéric-Guillaume. Il ne put occuper beaucoup l'imagination de la princesse, qui avait neuf ans à sa mort. Les *Mémoires* font aussi allusion à un prince russe. Vint ensuite, si je n'en oublie, Auguste, électeur de Saxe et roi de Pologne. Celui-là mérite qu'on s'y arrête, et parce que l'affaire fut poussée assez loin, et parce qu'il est le plus singulier des prétendans protégés par Frédéric-Guillaume.

C'était en 1727, pendant l'accès de mélancolie et de dévotion qui inspira au roi la pensée de mettre sa femme et ses filles à la cuisine et à la lessive. Ses favoris, qui perdaient tout à une abdication, avaient essayé en vain de dissiper ses sombres vapeurs. A bout d'expédiens, ils imaginèrent un voyage à Dresde, chez le roi Auguste, et cette idée en fit naître une autre : ils suggérèrent à leur maître de mettre sa visite à profit pour traiter le mariage de son hôte avec la princesse Wilhelmine. Frédéric-Guillaume se laissa persuader, partit pour Dresde (janvier 1728) et fut ébloui. La cour de Pologne était alors la plus brillante de l'Allemagne. Son luxe parut fabuleux à un homme sortant de Wusterhausen. On y mangeait à sa faim et très au-delà, et l'on y buvait sans trêve. Les deux rois ne dégrisaient point et, dans l'humeur attendrie où ils se trouvaient, les négociations pour le mariage ne souffrirent pas de difficultés. Il est vrai que le roi Auguste avait alors cinquante-huit ans (1) et qu'il était fort cassé pour son âge, mais « son port et sa physionomie » étaient « majestueux; » que peut demander de plus une princesse de dix-huit ans? Il est vrai que le roi Auguste avait eu trois cent cinquante-quatre enfans naturels et qu'il avait encore le harem que comportait une famille de pareille importance; Frédéric-Guillaume à jeun aurait jugé sévèrement sa conduite ; Frédéric-Guillaume ivre n'y pensait pas. Il est vrai que le roi Auguste avait eu « un accident au pied droit qui l'empêchait de marcher et d'être longtemps debout. La gangrène y avait déjà été, et on ne lui avait sauvé le pied qu'en lui coupant deux orteils. La plaie était toujours ouverte et il souffrait prodigieusement; » mais cela rendait intéressant un prince qui continuait courageusement son métier de roi et se tenait debout, le sourire aux lèvres, quand l'étiquette l'exigeait. Il est vrai que le roi Auguste acheva de donner sa mesure morale en offrant à Frédéric-Guillaume et à son jeune fils Frédéric un spectacle

(1) Les *Mémoires* de la margrave disent 49; c'est une inadvertance; Auguste était né en 1670.

tel, que le roi sauta sur son fils, le fit pirouetter et le poussa vivement hors de la chambre ; mais c'était une erreur, une politesse mal placée, qu'il promit de ne pas renouveler. Il est vrai que le roi Auguste faisait encore d'autres choses qui ne se peuvent raconter, mais sa cave était si bonne !

Le roi Auguste fut donc agréé et autorisé à faire sa cour. Quatre mois après, il arriva à Berlin (29 mai 1728), et l'on mena à la princesse Wilhelmine ce charmant fiancé, que la pourriture n'avait pas eu la patience d'attendre au tombeau. Il lui présenta d'un air affable quelques-uns de ses trois cent cinquante-quatre futurs beaux-enfans, et tout se passa le mieux du monde. Frédéric-Guillaume, dans la joie d'avoir mis la main sur un si beau gendre, donna un dîner où l'on mangea neuf heures de suite ; il n'y avait point prié la reine ni ses filles : pas de bouches inutiles. Deux heures après être sortis de table et encore ivres, les deux souverains se remirent à boire. Il y eut plusieurs grandes fêtes au palais, illumination dans Berlin, et le fiancé retourna dans ses états préparer ses noces. Des raisons politiques brouillèrent les cartes à temps, mais la princesse Wilhelmine l'avait échappé belle. Chose singulière, le roi Auguste ne lui avait point inspiré d'aversion. Elle avait eu une légère bouffée de vanité en devenant tout à coup une manière de personnage, objet des attentions d'un monarque et de sa suite. Pour une pauvre Cendrillon, le changement était grand et agréable, et elle en sut gré au roi Auguste, quoique étrangement au fait pour une jeune fille des débauches et des maladies de ce prince. Il lui disait « beaucoup de choses obligeantes, » et puis il était roi, et, dans ce temps-là, c'était encore d'un grand effet.

Aussitôt après le roi de Pologne, Frédéric-Guillaume adopta pour prétendant un cadet de famille nommé le duc de Weissenfels, galant homme et jeune, mais si mince compagnon que la reine Sophie-Dorothée était hors d'elle-même à la pensée d'une telle mésalliance. Nous reviendrons à ce duc. A l'époque où nous sommes arrivés, le sort de la princesse Wilhelmine devient si étroitement lié à celui de son frère Frédéric qu'il est impossible de ne pas rappeler brièvement le procès Katt, afin de marquer le rôle que la princesse y joua et les causes qui redoublèrent la haine du roi son père.

V.

Le coin de folie de Frédéric-Guillaume s'agrandissait avec les années. Ses colères devenaient du délire ; en 1729, il se passa une corde autour du cou et allait étouffer si la reine n'était venue à son secours. Son avarice augmentait aussi ; le peu qu'on servait

à sa table n'était que choux, carottes et navets. Son antipathie pour le « joueur de fifre, » qu'il croyait destiné à « gâter toute sa besogne, » s'était changée en une haine farouche de maniaque, dont la princesse Wilhelmine recevait les éclaboussures. Il était extrêmement frappé d'avoir deux enfans si différens de lui, dont les regards et les silences étaient des blâmes auxquels il ne se trompait pas, qui semblaient acquis aux idées françaises, à la philosophie française, aux modes françaises, tandis qu'il voulait que tout restât allemand en Allemagne. Sur ce dernier point, il n'avait pas tort. Chaque race a son génie propre, qui la guide par le chemin qui lui convient, et il est rare qu'une nation trouve son compte à emprunter la route du voisin. Elle est presque toujours contrainte de revenir sur ses pas : elle croyait avoir pris un raccourci, elle a fait un détour. La faute de Frédéric-Guillaume n'était pas de vouloir une Allemagne allemande, c'était de vouloir une Allemagne immobile, et de la retenir lorsqu'elle était déjà enlevée par le mouvement qui allait la porter jusqu'aux nues ; c'était surtout de ne pas deviner le génie d'un fils qui, tout en faisant de petits vers français, allait avoir une politique autrement nationale que la sienne, d'un fils qui trouverait à son avènement une Prusse satellite de l'Autriche et qui la laisserait en voie de renverser la situation.

Il est impossible d'avoir sur les yeux des écailles plus épaisses qu'il n'en eut à l'égard de Frédéric II, et pour des motifs plus ridicules. D'autres monarques avant lui, de plus illustres, avaient songé avec amertume que leur héritier perdrait leur œuvre. Philippe II et Pierre le Grand avaient reconnu que le sort les plaçait entre deux monstruosités : livrer des millions d'hommes à un fou comme don Carlos, à un être inerte comme Alexis, ou commettre un crime exécrable. Don Carlos et Alexis disparurent. Si le crime fut grand, il fut inspiré du moins par des motifs également grands. Avec Frédéric-Guillaume, tout se rétrécit et se rapetisse : idées, sentimens, actions. Il jugea son fils incapable et dangereux pour l'état, parce qu'il ne lui découvrit point les qualités d'un bon sergent, qu'il n'avait pas en effet. Rien ne put faire sortir le roi de ces considérations bornées. Il détesta Frédéric comme un sous-officier modèle déteste le mauvais soldat qui déshonore sa compagnie en n'étant jamais à l'alignement. Il voulut lui faire couper la tête parce qu'il était clair que son fils ne passerait pas comme lui six ou sept heures du jour à commander l'exercice ; à quoi serait-il bon alors? Il ne lui vint pas à l'esprit que Frédéric II abîmerait sa belle armée en la menant à la guerre, et ce fut heureux pour Frédéric, car son père n'aurait peut-être pas reculé à le faire décapiter si cette pensée lui était venue ; mais il était convaincu que

son fils la laisserait décheoir par incurie et inaptitude au militaire, et gâterait son beau joujou, le grand régiment.

La vue de Frédéric lui devint odieuse, et il abhorra presque autant la princesse Wilhelmine, complice des goûts humilians de son frère pour la poésie et la musique et confidente de ses chagrins. Leur existence à tous deux devint un martyre à dater de 1729, lors d'une attaque de goutte que le roi eut aux deux pieds et qui le réduisit à se faire traîner sur une chaise roulante. Frédéric-Guillaume avait dressé les traîneurs à poursuivre les gens qu'il voulait battre. On voit ces courses étranges à travers le palais royal de Berlin, ces éparpillemens de princes et de princesses fuyant les coups de béquilles. La princesse Wilhelmine faillit une fois être assommée; les traîneurs la sauvèrent en la laissant prendre de l'avance. Le roi était hanté par la crainte que ses enfans ne profitassent de son mal pour toucher à leurs livres maudits. Il prit le parti de les garder à vue. « Nous étions obligés, raconte sa fille, de nous trouver à neuf heures du matin dans sa chambre; nous y dînions et n'osions en sortir pour quelque raison que ce fût. Chaque jour ne se passait qu'en invectives contre mon frère et contre moi. » La suite est ignoble et peut à peine être indiquée. Le roi les forçait à manger ce que leur estomac ne pouvait garder, et toujours sans bouger de sa chambre, ou derrière sa chaise roulante lorsqu'on le promenait dans le château. « Les peines du purgatoire, écrit la margrave, ne pouvaient égaler celles que nous endurions. » Au commencement de 1730, Frédéric se glissa un soir dans la chambre de sa sœur et lui déclara que, poussé à bout par tant d'ignominies, son parti était pris de passer à l'étranger.

La princesse fut atterrée. Son bon sens lui montrait des suites affreuses au bout d'une entreprise chimérique. Elle raisonna, pria, pleura et enfin tira parole de son frère de renoncer à s'enfuir. Les persécutions du roi le firent promptement revenir à son projet, et plusieurs mois s'écoulèrent en luttes, à chacune desquelles la princesse se sentait de plus en plus vaincue. « Son esprit était si aigri, rapporte-t-elle, qu'il n'écoutait plus mes exhortations et s'emportait même souvent contre moi. » Frédéric en était au degré d'exaspération où la prudence est oubliée et presque méprisée. Il s'était ouvert de son dessein à son ami le jeune Katt, dont ce périlleux honneur a mis le nom dans toutes les histoires, garçon inconsidéré et bavard, qui confiait à chacun le secret de son maître. Un soir qu'il en parlait à la princesse Wilhelmine dans les appartemens de la reine, parmi cent oreilles curieuses, la princesse lui dit : « Je vois déjà votre tête branler sur vos épaules, et si vous ne changez bientôt de conduite, je pourrais bien la voir à vos pieds. — Si je perds la tête, répliqua-t-il, ce sera pour une belle cause. — Je ne

lui donnai pas le temps de m'en dire davantage, continue la margrave, et je le quittai... J'étais bien éloignée de penser que mes tristes prédictions s'accompliraient sitôt. »

Peu de jours après, la reine profita d'un voyage du roi pour divertir sa fille. Elle donna un bal (16 août 1730). « Il y avait plus de six ans que je n'avais dansé, disent les *Mémoires;* c'était du fruit nouveau et je m'en donnai à gogo. » Au milieu du bal, on vit la reine s'entretenir à l'écart avec ses dames et devenir soudain très pâle. Frédéric, qui suivait son père, venait d'être arrêté au moment où il s'évadait. Le roi l'aurait tué sur place si des généraux ne l'avaient ôté de ses mains, et il fallait s'attendre à tout. Ces nouvelles éteignirent brusquement la gaîté au palais. La reine fut reine dans son angoisse : elle ne pleura pas, n'interrompit pas les danses, attendit un instant avant de donner le bonsoir et de se retirer avec sa fille. Rentrées dans leurs appartemens, toutes deux débutèrent par les larmes et les évanouissemens, après quoi elles avisèrent.

Le seul service qu'elles pussent rendre au prisonnier était de détruire ses papiers. Il est vrai que le service était immense. La famille royale avait une intempérance de plume dont on demeure confondu sous un monarque soupçonneux, qui ne se faisait pas faute d'ouvrir les lettres. Ils s'écrivaient continuellement les uns aux autres, la reine en tête, sur le roi et ses favoris, de quoi les faire tous passer en jugement si les lettres étaient surprises, et Frédéric gardait ses correspondances. Il fallut découvrir sa cassette, cachée hors du palais, rompre les scellés, limer le cadenas, brûler les lettres compromettantes, dont environ quinze cents de la reine et de sa fille aînée, en fabriquer d'autres pour remplir les vides, se procurer un cachet afin de rétablir les scellés. La princesse Wilhelmine fut incomparable de présence d'esprit et d'activité. Sa pauvre tête de mère la harassait par ses agitations, ses frayeurs, ses bavardages absurdes. Elle vint néanmoins à bout de tout, si ce n'est d'empêcher la reine de refermer la cassette avant qu'il y eût assez de fausses lettres pour la remplir. La peur d'être surprise par le roi fut trop forte. La reine se crut très habile de combler les vides avec des nippes, vit remettre les scellés et respira. D'après les *Mémoires*, ce devait être le 22 ou le 23 d'août, et l'on était sans nouvelles de Frédéric depuis son arrestation.

Le 27, à cinq heures du soir, le roi revint de voyage. Du plus loin qu'il aperçut la reine, il lui cria : « Votre indigne fils n'est plus; il est mort. — Quoi! vous avez eu la barbarie de le tuer? — Oui, vous dis-je; mais je veux la cassette. » La reine éperdue criait sans discontinuer : « Mon Dieu! mon fils! mon Dieu! mon fils! Ses enfans effrayés s'agitaient. Frédéric-Guillaume avait aperçu sa fille aînée, et son accès le prenait : « Il devint tout noir, ses yeux

étincelaient de fureur et l'écume lui sortait de la bouche : « Infâme canaille, me dit-il ; oses-tu te montrer devant moi ? va tenir compagnie à ton coquin de frère ! » En proférant ces paroles, il me saisit d'une main, m'appliquant plusieurs coups de poing au visage, dont l'un me frappa si violemment la tempe que je tombai à la renverse et me serais fendu la tête contre la corne du lambris si Mme de Sonnsfeld ne m'eût garantie de la force du coup en me retenant par la coiffure. Je restai à terre sans sentiment. Le roi, ne se possédant plus, voulut redoubler ses coups et me fouler aux pieds. »

Les jeunes princes et princesses et les dames du palais se jetèrent devant la princesse Wilhelmine. Les petits pleuraient, la reine poussait des cris aigus et courait par la chambre en se tordant les mains, le peuple s'attroupait, car les fenêtres étaient ouvertes et la chambre au rez-de-chaussée, sur la place publique. Au milieu de cette scène, digne de Charenton, un cortège passa devant les fenêtres. Des gardes conduisaient Katt, le confident de Frédéric ; d'autres portaient ses coffres et ceux du prince, qu'on avait saisis et scellés. Katt aperçut la princesse Wilhelmine, la tête enflée et meurtrie. « Pâle et défait, dit-elle, il ôta pourtant son chapeau pour me saluer. » Frédéric-Guillaume, de son côté, aperçut Katt. Il sortit pour se jeter dessus en criant : « A présent, j'aurai de quoi convaincre le coquin de Fritz et la canaille de Wilhelmine ; je trouverai assez de raisons valables pour leur faire couper la tête. » Une dame de la cour osa se mettre en travers de ce furieux et l'arrêter. Elle lui parla avec autorité : il la regarda et se tut. Elle le menaça de la justice divine : il l'écouta en silence, dompté par le calme et l'énergie d'une femme. Quand elle eut fini, il la remercia et s'éloigna presque tranquille. Il est vrai que la rage le reprit cinq minutes après en revoyant Katt, qu'il mit en sang, et que la princesse Wilhelmine fut enfermée le même soir dans sa chambre, avec double garde devant sa porte. On la porta chez elle dans une chaise à porteurs, à travers une grande foule de paysans et de gens du peuple accourus au château sur le bruit que le roi avait tué deux de ses enfans.

On sait que Frédéric fut conduit à la citadelle de Küstrin. Frédéric-Guillaume lui avait fait subir avant de s'en séparer un interrogatoire qui donne la clé du procès qui suivit. Sa première question, d'un ton furieux, fut : « Pourquoi avez-vous voulu déserter ? » Mot caractéristique de l'homme et de la situation ; l'offensé n'était ni le père ni le souverain ; l'offensé était le sous-officier. « Vous n'êtes donc qu'un lâche déserteur, » répétait-il en essayant d'en finir d'un bon coup d'épée. Un des généraux sauva encore le prince, mais le roi resta buté, et Frédéric fut traité en soldat déserteur. Il fut tenu dans une rude prison, sans linge et d'abord sans meubles, même sans lit, nourri à douze sols et demi par jour, menacé de la question et destiné à

passer en conseil de guerre. Cependant on le pressait d'avouer son crime, et la ruse de la reine se dressait contre lui : il laissa échapper, devant la cassette, qu'il ne reconnaissait point les nippes. Le roi se douta bien d'où partait le coup et sa rage redoubla contre le frère et la sœur.

L'histoire du mariage de la princesse Wilhelmine revient ici se mêler d'une façon presque burlesque à la tragédie de famille. Le roi était résolu à se délivrer d'une fille odieuse. Il n'hésitait que sur le choix du moyen. Il parlait souvent de lui faire couper la tête et prenait soin qu'elle ne l'ignorât pas; mais il savait fort bien que ce n'était pas si simple que cela, et puis il était juste ; si sa fille était haïssable, elle n'avait pas déserté. Il songea de nouveau à un couvent. Il s'arrêta enfin au parti de la marier, de gré ou de force, à l'un des prétendans repoussés par la reine; il soupçonnait celle-ci d'avoir trempé dans l'affaire de la cassette et souhaitait encore plus que de coutume de lui être désagréable. Le roi commanda donc à ses créatures de harceler la princesse Wilhelmine dans sa prison, et ses créatures s'en acquittèrent en conscience. Il en venait à toute heure, il en venait de si grand matin que la princesse, en ouvrant les yeux, apercevait devant son lit un messager du roi, chargé de lui donner le choix entre le margrave de Schwedt et la mort. Ou bien c'était un couvent affreux, un cachot dans une forteresse; c'était la vie de son frère remise entre ses mains : le roi ferait grâce à Frédéric si sa sœur se soumettait et obéissait; l'exécution était certaine si elle s'opiniâtrait. Sa répugnance pour le margrave de Schwedt était-elle trop forte, elle pouvait prendre le duc de Weissenfels : elle pouvait même prendre le margrave de Bayreuth, le fiancé d'une de ses cadettes; le roi l'y autorisait, et le jeune couple n'aurait pas le cœur assez bas pour se regretter quand il y allait de la paix de la famille royale. Je crois que peu importait, en effet, aux fiancés, et qu'ils ne s'étaient même jamais vus.

La prisonnière résistait. Non qu'elle rêvât encore son beau roman d'un mari aimé et amoureux : l'expérience lui avait enfin donné une notion plus juste des mariages princiers. Elle résistait parce que sa mère le lui ordonnait et l'en implorait, et qu'elle voyait bien que l'espoir du mariage anglais était le soutien de cette pauvre femme dans ses cruelles tribulations. C'était la revanche de la reine, caressée près de vingt ans et si bien méritée, que sa fille sacrifierait en cédant au roi. Sans la pensée de son frère, elle se serait sentie invincible. La mort l'effrayait peu : son père avait pris tant de soin de la détacher de la vie, qu'elle n'y tenait plus que par l'héroïsme d'espérance de la jeunesse, qui ne veut pas croire que ce puisse être fini à vingt ans. Le cloître n'était pas une menace sérieuse et la prison l'attirait plutôt. Sa prison actuelle était un abri, en dé-

pit des tourmenteurs de son père et bien qu'elle y souffrît cruellement de la faim. Elle avait quelques livres, de la musique, son aiguille et, çà et là, des éclairs de solitude et de repos. Elle comptait plus tard parmi les meilleurs de sa jeunesse les jours passés ainsi au secret, des sentinelles à sa porte et les oreilles rebattues des menaces du roi. Elle ne fléchissait que lorsqu'on lui représentait l'intérêt de son frère ; il est même surprenant qu'avec sa tendresse passionnée pour lui, elle ait tenu bon si longtemps, et dans l'unique dessein de plaire à une mère qui ne méritait pas, ce semble, de tels sacrifices. Telle est la tyrannie glorieuse de l'affection filiale : on aime ce qu'on a. Les enfans de la reine Sophie-Dorothée lui étaient attachés et dévoués.

Cependant le procès du prince Frédéric et de Katt son complice suivait son cours. Le conseil de guerre s'assembla à Potsdam. Ses douze membres opinèrent dans une forme assez curieuse chez des soldats. Chacun cita un verset de la Bible exprimant sa pensée, soit dix versets demandant du sang et deux parlant de clémence, car ce fut là le partage des voix selon les *Mémoires* de la margrave de Bayreuth. D'autres ont rapporté l'issue du procès différemment (1). Quoi qu'il en soit, Frédéric II a raconté lui-même le dénoûment.

Sa captivité commençait à se relâcher. « Je croyais que tout allait finir, quand un matin un vieux officier entra chez moi, avec plusieurs grenadiers, tous fondant en larmes. — Ah! mon prince, mon cher, mon pauvre prince, disait l'officier en sanglotant ; mon bon prince! — Je crus certes qu'on allait me couper la tête. — Eh bien ! parlez ; dois-je mourir ? Je suis tout prêt ; que les barbares m'expédient, et vite. — Non, mon cher prince, non, vous ne mourrez pas, mais permettez que ces grenadiers vous conduisent à la fenêtre et vous tiennent là. — Ils me tinrent en effet la tête, pour que je visse ce qui allait se passer. Bon Dieu ! quel spectacle terrible! mon cher, mon fidèle Katt, qu'on allait exécuter sous ma fenêtre. Je voulus tendre la main à mon ami, on me la repoussa. — Ah! Katt! m'écriai-je. Je m'évanouis. » Quand il reprit ses sens, on avait placé le corps sanglant de son ami de façon qu'il ne pût éviter de le voir. La justice de Frédéric-Guillaume était dure.

Il y avait huit mois et demi que la princesse Wilhelmine était

(1) Dans l'*Histoire d'Allemagne* de David Müller, destinée aux collèges, il est dit que « le conseil de guerre refusa avec fermeté de condamner le prince à mort. » D'autres ouvrages allemands suivent la version que nous donnons. Les *Mémoires de Catt* laissent dans le doute de quel côté fut la majorité. Frédéric II ayant déchiré, à son avènement, les pages du procès compromettantes pour les membres du conseil de guerre, il est impossible d'arriver à une certitude.

enfermée, lorsqu'elle vit apparaître dans sa chambre le ministre Grumkow, suivi de trois hauts personnages. Ces messieurs lui représentèrent fortement les maux que son obstination attirait sur sa maison et sur le pays : le roi et la reine à la veille d'une rupture complète; le prince Frédéric toujours en prison et menacé d'un second procès, ses amis et ses domestiques exilés, fouettés, enfermés dans des cachots, la discorde dans toute la famille royale. Il dépendait d'elle de mettre fin à une situation intolérable; le roi lui promettait que, le jour de ses noces, il donnerait la liberté à son frère, rendrait ses bonnes grâces à la reine et oublierait le passé. « Les grandes princesses, ajouta Grumkow, sont nées pour être sacrifiées au bien de l'état. Ainsi, soumettez-vous, madame, aux décrets de la Providence et donnez-nous une réponse capable de rétablir le calme dans votre famille. »

Raison, lassitude, tendresse pour son frère, indifférence pour elle-même, tout plaidait ce jour-là en faveur de la volonté du roi. Elle céda. On lui proposa le margrave de Bayreuth ; elle le prit. Frédéric-Guillaume lui écrivit en apprenant sa soumission : « Le bon Dieu vous bénira, et je ne vous abandonnerai jamais. J'aurai soin de vous toute ma vie, et vous prouverai en toute occasion que je suis

« Votre fidèle père. »

La reine lui écrivit de son côté : « Je ne vous reconnais plus pour ma fille, et ne vous regarderai dorénavant que comme ma plus cruelle ennemie, puisque c'est vous qui me sacrifiez à mes persécuteurs, qui triomphent de moi. Ne comptez plus sur moi; je vous jure une haine éternelle et ne vous pardonnerai jamais. »

Ce fut la reine qui tint parole.

C'est ainsi que la princesse Wilhelmine fut enfin mariée, le 20 novembre 1731, à un prince que le roi son beau-père méprisait profondément et prenait pour châtier sa femme et sa fille; que sa belle-mère haïssait parce qu'il représentait la ruine de ses rêves; que sa femme n'avait préféré qu'au cachot, et que personne du reste n'avait jamais consulté dans toute cette affaire. Les mariés durent se considérer avec curiosité et intérêt; ils avaient à faire connaissance de fond en comble.

Le roi pleura convenablement durant les cérémonies officielles, et fut libéral de promesses qu'il n'avait pas dessein de tenir; il remit le contrat après le mariage. La reine fut d'humeur épouvantable : on lui avait fait savoir, — ou croire, — que le mariage anglais allait justement être décidé ce jour-là; tandis que l'on coiffait sa fille d'un côté, elle la décoiffait de l'autre, afin de donner au courrier d'Angleterre le temps d'arriver. Le marié était gris.

Son beau-père, honteux de ne l'avoir jamais vu ivre, l'avait tant fait boire au dîner qu'enfin il fut « en pointe de vin. » Le soir, le roi fit mettre la mariée à genoux dans son attirail de nuit, et lui fit réciter ses prières à haute voix. La reine profita de l'occasion pour lui dire encore quelques injures, et ainsi finirent ces belles noces.

VI.

Pour la première fois depuis qu'elle était au monde, la princesse Wilhelmine avait eu de la chance. Le mari qu'elle avait tiré à la loterie, sans être un gros lot, était tout justement le fait d'une petite princesse romanesque. Sa bourse était légère, et Bayreuth n'était qu'une fort petite principauté. Mais il était jeune, bien fait, toujours de bonne humeur, merveilleusement bien élevé et poli en comparaison des généraux de Frédéric-Guillaume, enfin, et c'est tout dire, il était fort amoureux de sa femme. Comme elle le lui rendait! Quel changement dans sa vie triste et dénuée! Depuis l'éloignement de son frère, personne ne lui avait adressé la parole avec douceur, personne n'avait pris part à ses peines, et elle se sentait tout à coup enveloppée de tendresse par cet inconnu généreux qu'on lui avait imposé et qui avait compassion d'elle. C'était à n'y pas croire. Le contraste était rendu plus saisissant par la dureté de la reine, qui tenait sa parole de ne point pardonner, par l'insolence des courtisans, qui faisaient leur cour en tournant le dos à la princesse en disgrâce, par la froideur apparente de Frédéric, délivré selon la promesse de son père, mais rendu prudent par le malheur, et par la nouvelle bizarrerie du roi, qui ignorait sa fille depuis qu'elle n'était plus qu'une pauvre petite margrave en herbe. Frédéric-Guillaume s'était imposé, en revanche, de rendre son gendre moins ridicule en lui enseignant les quatre vertus qui étaient à ses yeux les cardinales : le vin, l'économie, l'amour du militaire et les manières allemandes. Dans ce dessein, il travaillait tous les jours à l'enivrer, et il lui avait donné un régiment en lui « insinuant qu'il lui ferait plaisir d'aller en prendre possession. » L'économie s'apprenait de force : le roi ne donnait pas un écu au nouveau couple et paraissait avoir entièrement oublié la dot et le contrat.

Les jeunes gens mouraient d'envie de s'en aller à Bayreuth. Ils tinrent conseil sur les moyens d'amener le roi à régler leurs affaires. « Il n'y avait que deux moyens, écrit ingénûment la margrave, de s'insinuer auprès de lui : l'un était de lui fournir des hommes de haute taille; l'autre de lui donner à manger avec une compagnie composée de ses favoris et de lui faire boire rasade. Le premier de ces expédiens m'était impossible, les géans ne crois-

sant pas comme des champignons; leur rareté même était si grande qu'à peine en trouvait-on trois dans un pays qui pussent lui convenir. Il fallut donc choisir le second parti. J'invitai ce prince à dîner... La table était de quarante couverts et servie de tout ce qu'il y avait de plus exquis. » Le succès fut complet dans un sens. Le roi et tous les convives sortirent de table ivres-morts; le seul margrave avait gardé son sang-froid. Frédéric-Guillaume embrassait sa fille, embrassait son gendre. Il envoya chercher des dames de la ville et se mit à danser. A trois heures du matin, il dansait encore, lui, Frédéric-Guillaume Ier !

Ils crurent avoir bataille gagnée. En effet, le roi cessa de se dérober et déclara peu après ses intentions. Il *prêtait* à son gendre 260,000 écus, remboursables dans des délais fixes. Il donnait en dot à sa chère Wilhelmine une somme de 60,000 écus, plus un service d'argent qu'elle avait déjà (soyons justes; le service venait de lui), plus l'inestimable avantage pour son époux d'être chef d'un régiment prussien à qui il viendrait de Bayreuth faire faire l'exercice. Les mariés demeurèrent consternés. Les revenus de la jeune margrave étaient absorbés d'avance par les dépenses de la communauté, et elle calculait qu'il lui reviendrait, du chef de son mari, 800 écus par an pour son entretien personnel. Ils avaient beau être rompus l'un et l'autre à l'économie, ce n'était pas de quoi tenir une cour, même au prix où étaient les petites cours en ce temps-là. La margrave hasarda quelques plaintes respectueuses. Frédéric-Guillaume, d'un air attendri, se fit apporter le contrat et réduisit la dot de 4,000 écus. Il n'y avait plus qu'à se taire. Ils remirent à faire une dernière tentative au jour de leur départ, fixé au 11 janvier 1732.

L'occasion semblait de tous points excellente. La margrave commençait une grossesse, et Frédéric-Guillaume donnait à ce propos une de ses représentations de sensibilité; il serait si heureux d'être grand-père! Le discours de sa fille sur son indigence fut apparemment plus qu'il n'en pouvait supporter dans son état d'émotion : « — Il fondait en larmes, ne pouvant me répondre à force de sanglots : il m'expliquait ses pensées par ses embrassemens. » Faisant enfin un grand effort sur lui-même, le roi dit à sa fille d'avoir confiance en lui, de bien compter sur son secours, et tout de suite ajouta : « — Je suis trop affligé pour prendre congé de vous; embrassez votre époux de ma part; je suis si touché que je ne puis le voir. » Là-dessus il tourne les talons et s'en va, toujours « fondant en larmes. » Ce fut tout ce qu'ils en eurent. Frédéric-Guillaume n'était nullement hypocrite en tout ceci. Il s'affligeait avec sincérité de la pauvreté de sa fille, car le malheur de ne pas avoir d'argent touchait profondément son cœur d'avare, et il s'enfuyait de peur d'être

contraint de toucher à son trésor. Il n'était ni aimable ni commode, le vieux sous-officier Frédéric-Guillaume; il n'était point banal, et l'on finit par s'intéresser à ses manies.

Les margraves partirent pauvres comme Job et le cœur léger. Ils étaient tout à la joie de quitter la caserne paternelle, de ne plus être réveillés à quatre heures du matin par l'exercice à feu, de ne plus dîner en face de douze généraux en uniforme, d'être hors de portée des coups et des criailleries, d'avoir le droit de rire et d'aimer, de s'épanouir et de vivre. Ils aviseraient plus tard aux moyens d'acheter des chemises; pour le moment, ils jouissaient de la liberté. Le plaisir fut sans mélange, aux harangues officielles près sur leur passage, jusqu'à l'arrivée à la frontière des états de Bayreuth. La princesse décrit cette arrivée avec sa verdeur de langage habituelle. Elle avait connu l'avarice, elle n'avait pas connu la gueuserie, et il n'y avait pas à dire, ses futurs sujets étaient gueux, même les plus riches. Leurs pères étaient devenus galeux, pouilleux et loqueteux au siècle précédent, lors de la ruine de l'Allemagne, et eux-mêmes étaient restés galeux, pouilleux et loqueteux. A la saleté près, ils étaient excusables. Les peuples ont un instinct obscur qui leur fait faire à de certains momens ce qu'il faut qu'ils fassent. Les nobles en guenilles qui dégoûtèrent la margrave à son arrivée étaient sans s'en couter les collaborateurs de Frédéric-Guillaume, qui ignorait lui-même la grandeur de son œuvre; tous ensemble travaillaient au relèvement de l'Allemagne, et tous laissèrent à la génération suivante des fortunes privées et publiques restaurées et reconstituées.

La petite princesse ne vit que leurs haillons et leur vermine, et s'est moquée d'eux dans ses *Mémoires*. Trente-quatre nobles très pouilleux lui offrirent un festin à la première ville et s'enivrèrent en son honneur « à ne pouvoir parler. » Elle fit, trois jours après, son entrée solennelle à Bayreuth dans un équipage digne du *Roman comique*, découvrit que sa capitale n'était qu'un « grand village, » habité par des « villageois, » et que son beau-père, sorte de Géronte ridicule, avait aussi gardé les mœurs rustiques des propriétaires campagnards économes. Son palais était plein de toiles d'araignées; les tentures pendaient en lambeaux et les fenêtres étaient en pièces; on n'avait pas encore fait les réparations depuis la guerre de Trente ans, terminée il y avait près d'un siècle. On se passait de feu dans sa chambre, on se contentait de mets grossiers, et le vieux margrave grondait quand on fatiguait les chevaux ou qu'on tuait trop de gibier à la chasse. Le problème des chemises se trouva encore plus grave que les mariés ne l'avaient prévu. Lorsque les habits apportés de Berlin furent usés, il fallut se rendre à l'évidence : la margrave de Bayreuth n'avait pas de quoi en acheter d'autres. Elle essaya d'emprunter et n'essuya que des refus; le paysan n'est pas

prêteur. Elle se passa d'habits et commença à ressembler aux dames de Bayreuth, dont elle s'était d'abord tant moquée.

L'esprit qui régnait à cette petite cour était villageois comme le reste. On y causait ménage et agriculture. Le vieux margrave se piquait pourtant d'avoir de la littérature. Il avait lu *Télémaque*, s'en souvenait parfaitement bien et, dès qu'il jugeait nécessaire d'avoir une conversation élevée, il parlait de *Télémaque* et en parlait longuement. Sa belle-fille ne redoutait rien tant que les conversations littéraires. En somme, le palais délabré de Bayreuth n'était pas un séjour gai. La margrave avait à souffrir des cancans et des préjugés de petite ville, des luttes d'influence suscitées par la politique locale, de la jalousie de ses belles-sœurs, par-dessus tout de la défiance de son beau-père, qui craignait toujours que cette grande dame de Berlin ne commît des excentricités, et tout signe de civilisation était excentricité à Bayreuth. Le bonhomme avait réduit sa belle-fille en esclavage pour l'empêcher de scandaliser ses états; elle n'osait pas se promener sans lui en demander la permission.

Aux yeux du vieux margrave, la vraie vie, c'était de trinquer avec ses amis, à la bonne franquette. Il s'arrêtait en voyage à tous les bouchons de la route; ayant une fois trente lieues à faire, les cabarets se trouvèrent si nombreux qu'il mit quatre jours en chemin. Son peuple l'adorait, parce qu'il n'était pas fier. Il avait un corps sec de vieux paysan cacochyme, le visage rusé et sournois, l'esprit positif. A l'extrême surprise de la margrave, il n'avait pas été ébloui le moins du monde d'avoir pour bru la fille du roi de Prusse. Il l'avait jugée sur sa dot, non sur sa naissance, et lui témoignait très peu d'égards. Il fatiguait ses enfans de ses mercuriales et de ses tyrannies puériles.

J'avoue à regret que mon aimable margrave ne goûtait en aucune façon le côté pittoresque de sa nouvelle existence. Les personnes sentimentales n'ont guère le sens du pittoresque de la vie. Elle aimait passionnément son jeune mari; le reste l'ennuyait passionnément. Qui lui eût dit six mois plus tôt qu'en quittant les généraux de son père elle se sentirait à Bayreuth comme Ovide chez les Scythes l'eût fort surprise, et c'était pourtant la vérité. Berlin se transfigurait dans ses souvenirs en un lieu de luxe et de raffinement. Les lettres de son père contribuaient à l'aigrir. Frédéric-Guillaume trouvait fort mauvais, maintenant que son argent était hors de cause, que quelqu'un se permît de régenter sa fille et de lui refuser le nécessaire. Il la conjurait tendrement de « venir recevoir les caresses d'un père qui l'aimait, » lui promettait de lui faire « préparer un bon logement » et intervenait, sans qu'elle l'en eût prié, pour reprocher au vieux margrave son inconcevable avarice : « — J'ai écrit, lui annonçait-il, une lettre fort dure à votre vieux fou de beau-

père. » Sa fille n'augura rien de bon de cette démarche, et elle ne se trompait pas. Le bonhomme entendait être maître dans sa maison. A l'automne de 1732, la margrave était réduite à emprunter à ses domestiques et n'avait pas de quoi donner une gouvernante à la fille qu'elle venait de mettre au monde. Elle se décida à exposer sa situation à son beau-père et à lui parler en même temps de son projet de visite à Berlin. Il répliqua froidement qu'il était « très mortifié » de ne pouvoir l'assister, mais « qu'il n'y avait rien de stipulé dans son contrat de mariage pour les frais des voyages qu'elle aurait envie de faire, ni pour l'entretien des filles qu'elle mettrait au monde. »

Elle avait d'autres soucis plus cuisans, causés par son frère Frédéric, soucis qui n'en étaient pas moins sensibles pour n'exister que dans son imagination. Elle le croyait ingrat et oublieux envers elle, et jamais il n'y eut injustice plus criante. Les lettres de Frédéric II à la margrave de Bayreuth sont les témoignages d'une amitié parfaite et inaltérable. Il la froissait parce qu'il était rude et parce qu'elle ne comprit pas qu'en devenant un homme, puis un roi, il quitterait avec elle le ton de la dépendance et de la soumission. Elle s'indignait qu'il ne fût plus sans cesse à ses pieds et qu'il lui refusât quelque chose au nom de ses devoirs de prince. Dans la deuxième partie des *Mémoires*, elle s'exprime avec irritation sur Frédéric, qui ne lui en voulut pas, heureusement pour tous deux, de ses inégalités. Il savait qu'elles partaient d'un cœur aimant et jaloux, que les meurtrissures avaient rendu trop sensible, et il n'en admirait pas moins l'intelligence supérieure et la grande âme généreuse de celle qui fut pour lui jusqu'à son dernier jour, et sans éclipse, « mon incomparable sœur, ma divine sœur. »

Elle ne devait guère tarder à ouvrir les yeux et à s'accuser elle-même auprès de son frère. En attendant, sa tête se montait. Elle caressait les griefs qu'elle croyait avoir contre chacun et s'estimait la plus malheureuse princesse de l'univers, poursuivie par la fatalité. Frédéric-Guillaume l'acheva en ordonnant à son époux de rejoindre son régiment; on ne laissait pas ainsi un régiment prussien à l'abandon. Il fut contraint d'obéir, partit, et alors la margrave ne se posséda plus. Elle se persuada, selon l'usage de son sexe, tout ce qui pouvait l'encourager à satisfaire sa fantaisie et à se rendre à Berlin : que la reine sa mère mourait d'impatience de la revoir; que le roi, métamorphosé par l'absence, serait le bon père tendre et généreux annoncé par ses lettres; que tout le monde lui ferait fête et qu'elle serait comblée de présens et d'attentions. La reine lui avait pourtant écrit nettement, en apprenant ses projets : « Que venez-vous faire dans cette galère? Est-il possible que vous puis-

siez encore vous fier aux promesses du roi après qu'il vous a si cruellement abandonnée? Restez chez vous et épargnez-nous vos continuelles lamentations; vous deviez vous attendre à tout ce qui vous arrive. » Bien que donné brutalement, le conseil était sage, mais la petite princesse ne l'écouta pas. Elle se remua si bien qu'elle réussit à emprunter l'argent de son voyage, et la voilà sur la route de Berlin, courant la poste vers une des plus cruelles déceptions de sa vie.

Elle arriva le 16 novembre 1732, sur le soir, précédée par une estafette qui devait avertir la reine et mettre tout le palais en fête. Elle descend de carrosse; personne pour la recevoir. Pas de lumière. Déjà troublée par cette solitude, elle se dirige vers la chambre de sa mère. La reine l'aperçoit, vient à elle, la prend par la main sans lui laisser le temps de parler et la conduit dans son cabinet. « Elle se flanqua sur un fauteuil sans m'ordonner de m'asseoir. Me regardant alors d'un air sévère: « Que venez-vous faire ici? » me dit-elle. Tout mon sang se glaça à ce début. « Je suis venue, répondis-je, par ordre du roi, mais principalement pour me mettre aux pieds d'une mère que j'adore et dont l'absence m'était insupportable. — Dites plutôt, continua-t-elle, que vous y venez pour m'enfoncer un poignard dans le cœur et pour convaincre tout le genre humain de la sottise que vous avez faite d'épouser un gueux. Après cette démarche, vous deviez rester à Bayreuth pour y cacher votre honte, sans la publier encore ici. Je vous avais mandé de prendre ce parti. Le roi ne vous fera aucun avantage et se repent déjà des promesses qu'il vous a faites. Je prévois d'avance que vous nous rebattrez les oreilles de vos chagrins, ce qui nous ennuiera beaucoup, et que vous nous serez à charge à tous. »

Le cœur de la pauvre margrave se brisa. Elle se laissa tomber à terre et sanglota comme au temps où elle était enfant et où son père la battait. Quand elle put enfin rentrer dans la chambre de la reine et qu'elle voulut embrasser ses anciennes amies, celles-ci la regardèrent de haut en bas sans lui répondre. Sa sœur favorite l'accabla de railleries sur ses habits râpés. Le roi était à Potsdam. Elle se hâta de lui écrire. Après les lettres qu'elle en avait reçues, il était impossible qu'il n'eût pas de joie de la voir. Il revint de Potsdam dès le lendemain. « Il me reçut fort froidement. « Ha! ha! me dit-il, vous voilà. Je suis bien aise de vous voir. » Il prit une lumière, la considéra un instant en faisant la remarque qu'elle était bien changée, et reprit: « Que je vous plains! Vous n'avez pas de pain, et sans moi vous seriez obligée de gueuser. Je suis aussi un pauvre homme, je ne suis pas en état de vous donner beaucoup. Je ferai ce que je pourrai. Je vous donnerai par 10 ou 12 florins, selon que mes affaires le permettront. Ce sera toujours de quoi soulager

votre misère. » Le seul Frédéric, que la margrave accusait en son âme d'inconstance, la reçut avec tendresse. Il vivait maintenant en assez bons termes avec son père ; il rendit à sa sœur tous les bons offices en son pouvoir et partagea sa bourse avec elle.

La merveille est qu'après ce bel accueil, le roi refusa de les laisser repartir pour Bayreuth. Le margrave n'était pas mauvais colonel : Frédéric-Guillaume le gardait. Il lui en coûtait la table, mais cela avait été de tout temps une fort petite dépense, et le roi l'avait encore réduite. Il n'y avait rien au dîner, comme par le passé, et l'on supprimait quelquefois le souper. Le margrave demandait inutilement au roi de lui donner au moins un peu de fromage. Le roi refusait, et le prince « maigrissait à vue d'œil. » Sa femme tombait en faiblesse. Ils imploraient leur congé sans pouvoir l'obtenir. L'été de 1733 les retrouva à Berlin. La margrave n'en pouvait plus quand eurent lieu les fêtes en l'honneur du mariage de Frédéric avec Élisabeth de Brunswick.

Les revues formaient le fond de toutes les réjouissances réglées par Frédéric-Guillaume. La cour se levait ces jours-là avant l'aube, et les dames, en habits de gala, demeuraient jusqu'à douze heures de suite sur le terrain de manœuvres sans « un verre d'eau. » La reine payait d'exemple, sachant fort bien que son époux n'admettait pas d'excuse lorsqu'il faisait aux dames l'honneur de leur montrer ses soldats dans toute leur gloire. Il y eut donc deux revues, auxquelles le roi ajouta un concert de musique nègre et une promenade en voitures découvertes organisée militairement : départ à heure fixe, itinéraire fixe, retour à heure fixe, suivi sur-le-champ d'un bal. Le cortège fut immense et magnifique. La cour et la noblesse remplissaient près de cent carrosses ouverts; les femmes étaient fort parées; le roi conduisait la pompe, qui se déroulait au pas à travers Berlin. Un orage éclata. Le roi ne changea rien à ses ordres : la pluie n'arrête pas une armée en marche. Des torrens d'eau s'abattirent sur les frisures des dames, leur poudre et leur rouge. Les cheveux et les plumes pendaient autour de la tête, les riches costumes se collaient au corps, et le cortège continuait sa route au pas. Le défilé devait durer trois heures : il dura trois heures, au bout desquelles on dansa en descendant de carrosse. La margrave ne pouvait penser sans rire, dix ans après, à l'aspect du bal et aux figures piteuses des dames, mais c'en était trop pour une femme ruinée de santé. La fièvre la prit et les médecins la condamnèrent, à moins d'un traitement et d'un régime. Frédéric-Guillaume se fit encore prier pour la laisser aller. Il avait inspecté le régiment du margrave et l'avait trouvé dans un ordre admirable, qui lui rendait cruelle la perte du colonel. « Il faut, répondait-il à toutes les instances, que mon gendre s'applique

au militaire et à l'économie. » Frédéric usa d'adresse pour délivrer sa sœur, et les margraves repartirent pour Bayreuth dans des transports de joie, le 23 août 1733. Ils juraient qu'on ne les y reprendrait plus, mais ils juraient trop tard, comme il arrive d'ordinaire. La margrave ne se remit jamais et passa le reste de sa vie dans les langueurs et les souffrances.

VII.

Ils reconnurent, en arrivant à Bayreuth, combien leur retour était nécessaire. Le vieux margrave déclinait rapidement, le corps usé et l'esprit affaibli par le vin. Un pied dans la tombe, il se laissait bercer par une passion sénile pour la gouvernante de sa petite-fille, mettait tous les jours un habit neuf, se faisait coiffer pour paraître jeune, faisait le coquet et le galant. La margrave n'en crut pas ses yeux en trouvant son beau-père changé en dameret. « Il était tout le jour chez sa belle, raconte-t-elle, à laquelle il faisait des déclarations morales et se contentait de lui sucer les mains. » Il ne se contenta pas longtemps des baisemens de mains et offrit d'épouser. La margrave rompit le mariage la veille du jour où il allait être déclaré, en menaçant la fiancée de sa colère, mais l'amour des vieillards est tenace : celui du vieux margrave croissait à mesure qu'il s'enfonçait dans le rêve sans réveil de la seconde enfance, et il était visible à tous les yeux que le visage avenant de la grosse Flore, la gouvernante, lui était chaque jour plus indispensable. L'ivrognerie coupa court au dénouement. Le vieux margrave mourut en 1735, au moment où il avait décidé la Flore à passer par-dessus les menaces de ses enfans et à l'épouser.

Les années qui suivirent furent intéressantes pour la principauté ; elles ne le seraient point pour le lecteur. La margrave restaura ses châteaux, renouvela ses meubles, donna des fêtes et Bayreuth changea de face ; la noblesse perdit insensiblement ses airs grotesques, les traces de barbarie s'effacèrent, et le petit pays fut entraîné dans le mouvement de relèvement de l'Allemagne. Frédéric II a marqué ce mouvement en traits précis dans le tableau de l'Europe par où débute son *Histoire de mon temps*. La nation germanique, dit-il, était en proie au « goût gothique, » à l'ivrognerie et à la grossièreté, semblable en un mot à « un champ qu'on défriche nouvellement. » Le champ inculte redevint un « jardin. » — « Les richesses qui se sont augmentées par l'industrie et le commerce ont entraîné à leur suite les plaisirs, les aisances de la vie, et peut-être les désordres qui les accompagnent. Depuis cent ans, on a vu augmenter d'année en année le nombre des carrosses, la dépense des habits,

des livrées, des équipages, des tables, des meubles (1). » Frédéric craignait qu'on n'allât trop vite. Il aurait approuvé que l'on conservât encore quelque temps les traditions économes de la vieille génération et prêchait en ce sens sa sœur de Bayreuth, dans les visites qu'il lui faisait. « Vous n'avez pas besoin de tant de monde, lui disait-il. Je vous conseille de casser toute la cour et de vous réduire sur le pied de gentilshommes. Vous avez été accoutumée à vivre à Berlin avec quatre plats ; c'est tout ce qu'il vous faut ici. » La margrave pleurait à ces discours et se persuadait que son frère ne l'aimait plus, car elle adorait le faste, et elle avait le malheur de ne pouvoir oublier qu'elle avait failli être reine de plusieurs grands pays.

A Berlin, le vieux Frédéric-Guillaume servait de digue à l'esprit nouveau, mais il était temps qu'il s'en allât : il devenait ridicule. Sa grande œuvre, l'armée prussienne, le devenait avec lui à force d'être cachée dans du coton. La persuasion qu'il ne se résoudrait jamais à faire la guerre était si forte, raconte son fils, « que ses alliés avaient aussi peu de ménagemens pour lui que ses ennemis. » Les monarques étrangers, grands et petits, lui témoignaient ouvertement leur mépris. — « Les officiers prussiens, exposés à mille avanies, étaient devenus l'opprobre du genre humain ; ils enrôlaient des recrues dans les villes impériales, selon le droit qu'en ont les électeurs, on les arrêtait et les traînait dans des cachots et des prisons ; les moindres princes se plaisaient à faire insulte aux Prussiens ; jusqu'à l'évêque de Liège donnait des mortifications au roi (2). » Le vieux margrave de Bayreuth lui-même avait montré les dents, quelque temps avant sa mort, parce qu'un officier prussien avait enlevé un géant dans ses états, et presque au même moment les Hollandais faisaient « arquebuser » sans autre forme de procès un enrôleur prussien surpris sur leur territoire. Les sujets de Frédéric-Guillaume commençaient à avoir « le cœur ulcéré » de « la flétrissure qu'on attachait au nom prussien. »

Sa sortie de ce monde, du moins, ne fut pas ridicule. Tout ce qu'il y avait en lui de bon et de mauvais jeta dans les derniers instans de grandes lueurs qui rendirent sa mort singulière et héroïque. C'était au mois de mai 1740. Frédéric-Guillaume se mourait d'une hydropisie. Des ecclésiastiques prirent ce temps de l'exhorter à se réconcilier avec un de ses parens : « — Il faut lui écrire, sire, et lui dire que vous oubliez tous ses torts. » Le roi était pieux. — « Eh bien! dit-il enfin, écrivez ; mais du moins, si j'en reviens, ne donnez pas ma lettre ; ne l'envoyez que dans le cas que je mourrai. »

(1) Rédaction de 1746.

(2) *Histoire de mon temps*, chap. II.

Le 31 mai au matin, se sentant très mal, il se fit traîner sur sa chaise roulante dans la chambre de la reine, qui dormait, l'éveilla et l'avertit d'avoir à se lever, parce qu'il allait mourir. Il se fit mener ensuite chez les princes de la famille royale, l'un après l'autre, et prit poliment congé d'eux. Rentré dans son appartement, il manda ses ministres et tous les généraux ou colonels présens à Berlin, remit devant eux l'autorité au prince royal, prononça un petit discours sur les devoirs des princes envers leurs sujets et signifia à tout ce monde de se retirer.

Dès qu'ils furent partis, il envoya l'ordre de mettre un uniforme neuf à son grand régiment, et attendit la mort en paix, ayant dans les yeux une vision de grenadiers géans paradant avec des armes luisantes et des uniformes immaculés. On voulut faire entrer des ecclésiastiques. Il déclara « qu'il savait tout ce qu'ils avaient à lui dire, qu'ainsi ils pouvaient s'en aller. » Il expira dans la journée. Ses généraux le pleurèrent, son peuple le regretta peu; son fils Frédéric annonça sa mort à la margrave en ces termes : — « Ma très chère sœur, le bon Dieu a disposé hier, à trois heures, de notre cher père. Il est mort avec une fermeté angélique et sans souffrir beaucoup. » Le frère et la sœur eurent un chagrin sincère et se consolèrent promptement, comme c'était leur droit. Le souvenir laissé dans leur mémoire par ce père redoutable ressembla fort à un cauchemar. Frédéric II rêvait souvent, vingt ans encore après, que Frédéric-Guillaume entrait dans sa chambre, suivi de soldats à qui il commandait de lier son fils et de le mener en prison. « Et je m'éveille tout en sueur, racontait Frédéric, comme si l'on m'avait plongé dans la rivière. » Il en rêvait tout éveillé : — « Au milieu même des plaisirs que je goûte, l'image de mon père s'offre à moi pour les affaiblir. »

La margrave n'oublia pas non plus. Ses *Mémoires* sont là pour le prouver. Ils s'arrêtent en 1742, et nous nous nous arrêterons avec eux. La fin de la vie de la princesse Wilhelmine fut absorbée par son culte pour son frère, et nous est connue surtout par leur *Correspondance*. C'est une nouvelle phase de l'histoire d'Allemagne, d'autres temps, d'autres physionomies, un autre ton : les sentimens, le bel esprit et la politique ont pris la place des tableaux de mœurs. Ce serait une autre étude, et qui a déjà été faite (1). Nous regrettons même que la margrave n'ait pas posé la plume un peu plus tôt, ou qu'elle ait oublié d'arracher de son manuscrit les pages écrites pendant l'aigreur contre son frère. Elle avait reconnu ses torts dans une lettre noble et tendre, et Frédéric n'avait voulu voir que le grand cœur, le courage antique et le « génie »

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*.

de cette sœur chérie. Les *Mémoires* restèrent intacts et témoignent des petitesses qui furent l'alliage d'une nature généreuse.

Il est vrai que cet alliage est ce qui rend sa figure si vivante et, — je l'ajoute tout bas, — si séduisante. Les personnes parfaites ont un peu de monotonie ; la petite margrave souffreteuse, jalouse et maligne, n'était rien moins qu'endormante. Son âme était frémissante et passionnée, son esprit hardi et sincère, son humeur enjouée et violente, son cœur exigeant. Qu'on la loue ou qu'on la blâme, elle fut femme avant d'être princesse, et elle était princesse jusqu'au bout des ongles. La femme a écrit la boutade en deux volumes qu'on lui a reprochée durement et qu'il serait grand dommage de ne pas avoir ; la cour de Frédéric-Guillaume Ier et la cour du vieux margrave de Bayreuth sont des tableaux uniques en leur genre. La princesse prit en 1757, lors des revers de la Prusse, la résolution de se tuer si son frère lui en donnait l'exemple, et Frédéric y comptait si bien qu'il lui écrivit : — « Je n'ai pas le cœur de vous détourner de vos résolutions. Nous pensons de même. » Les événemens dissuadèrent Frédéric de « finir la pièce, » mais il ne dépendait plus de la margrave de vivre ou de mourir. Depuis longtemps elle n'avait que le souffle. Elle expira le 14 octobre 1758, le jour où son frère était battu à Hochkirch. Je ne sais pas de plus belle oraison funèbre que celle que lui fit Frédéric le Grand, sans y penser, par les attitudes si différentes qu'il eut devant la défaite et en apprenant la mort de sa sœur.

Le 14 octobre, après la bataille, le roi fit appeler son lecteur, Henri de Catt, et le reçut d'un air ouvert en lui récitant la grande tirade de Mithridate vaincu, qu'il modifiait pour l'appliquer aux circonstances.

> Je suis vaincu. *Daunus* (1) a saisi l'avantage
> D'une nuit qui laissait peu de place au courage, etc.

Le 17 octobre, une estafette apporta la nouvelle de la mort de la margrave de Bayreuth. Henri de Catt fut appelé. Frédéric II sanglotait comme un enfant et fut plusieurs minutes sans pouvoir proférer un mot. Pendant plus d'un an, il n'eut qu'un cri au milieu de ses larmes : — « J'ai tout perdu en elle ! » Ce cri absout la margrave de toutes ses erreurs et de tous ses défauts. Heureuse la femme qui peut se dire que, lorsqu'elle mourra, il se trouvera un être humain pour s'écrier : J'ai tout perdu !

ARVÈDE BARINE.

(1) Le comte de Daun, qui commandait les Autrichiens à Hochkirch.

LE PROCÈS

DE

LALLY-TOLLENDAL

I.

Peu d'hommes ont fourni une carrière plus fertile en contrastes et en événemens dramatiques que celle de Lally-Tollendal. Peu de soldats ont parcouru plus brillamment les diverses étapes de la vie militaire; aucun général n'a eu une fin plus triste. De son vivant, si ses services lui valurent quelque estime, ses fautes soulevèrent le tourbillon de colères et de haines qui l'emporta sur l'échafaud. Son procès et sa mort furent le signal d'une réaction en sa faveur; aujourd'hui il a encore des partisans et des détracteurs. Pour les uns, Lally-Tollendal est un grand homme; pour les autres, c'est un traître. La vérité est qu'il ne fut ni l'un ni l'autre.

Lally n'eut pas l'esprit politique et ne fut rien moins qu'un diplomate. C'est un tempérament de soldat, un caractère tout de fougue et de passion; il ne sait ni séduire ni caresser; un ton impérieux, des manières cassantes, un sourire sarcastique, des mots qui cinglent l'homme visé comme d'un coup de fouet en emportant le morceau; des colères froides, un orgueil incomparable, une morgue et une hauteur à se faire détester de l'univers; enfin ombrageux, défiant, porté par nature à rechercher toujours une arrière-pensée chez celui qui lui parle. De l'intelligence, il en a; mais c'est un esprit absolu, étroit, entêté jusqu'à se casser la tête sur un fait. Il part volontiers d'un principe faux; et, de déduction en déduction, va jusqu'au bout, emporté par ses facultés d'imagi-

nation, qu'il a trop vives et qui lui cachent la réalité. Ce qui lui manque, en effet, c'est le jugement, le sens du possible. Il est plein de contrastes, son âme est aussi tourmentée que son visage.

Lally, en vérité, est fait d'un amalgame de force et de faiblesse. Il est doué d'une énergie à soulever des montagnes, mais il n'a pas de prévoyance. Il a de la pénétration et pas d'habileté. Il possède un courage à dompter la terre, l'élan, l'art de faire passer dans le cœur du soldat le feu qui le dévore, et il manque entièrement de la qualité primordiale qui constitue le capitaine, le sens de l'organisation. Il est dépourvu de méthode, a volontiers recours aux expédiens. Il n'est pas de ceux qui, tous les soirs, avant de penser au sommeil, compulsent, anxieux, les états de leurs troupes. Le service d'approvisionnement, à ses yeux, c'est l'affaire des commis préposés à ce soin-là. Qu'on les frappe, s'ils ne remplissent pas leur devoir! C'est tout son code. Lui doit se battre, eux doivent le nourrir. Et, par une étrange contradiction, cet homme qui ne pense à surveiller les actes des commissaires aux vivres que lorsque les troupes meurent de faim, se montre d'une méfiance inouïe quand il s'agit de ses projets politiques. Alors il n'écoute personne; il est indomptable: c'est qu'au fond il est convaincu que la raison même a inspiré ses plans. Il voit les choses à travers le prisme de ses illusions. Il s'estime un esprit très rassis, lui, le chimérique, l'aventureux par excellence, le sectaire, l'émigré! Et c'est précisément parce qu'il n'a aucun doute sur la valeur de ses projets, qu'il se montre terrible, impitoyable pour l'imprudent qui les déclare dangereux ou mal conçus. Il ne le regarde pas seulement comme un adversaire personnel, mais comme un ennemi de la patrie même, comme un traître qu'il faut poursuivre avec acharnement.

C'est surtout cet orgueil d'infaillibilité qui lui valut sa réputation d'homme méchant, et qui fut cause de ses malheurs. Méchant, il ne l'était pas. On cite de lui des actes de bonté vraie et grande. Ce caractère si violent était tendre parfois. Il y a dans sa vie une histoire d'amour qui est un roman douloureux. Un fils naquit de cette liaison cachée. Lally le (1) faisait élever en secret et l'avait confié aux soins d'un honnête marchand de draps de la rue Saint-Honoré, le sieur Platel. L'enfant ignorait le nom de son père et ne sut celui de sa mère, Mlle Clifton, que quatre ans après la mort de celle-ci. Lally aimait son fils, ce fils qui ne le connaissait pas et qui devait être son vengeur. Au jour du danger, il se souvenait de l'enfant; dans deux testamens il le reconnaissait. Il le légitima plus tard par un mariage secret. Quelques heures avant son supplice, il déclarait, dans ses dernières volontés, la légitimité du jeune

(1) Testamens de Lally, 8 mars 1761 et 1762 : Archives de la marine.

homme. Il lui recommandait sa mémoire et lui disait qu'il mourait sans reproche.

Il ne lui laissait qu'un très petit bien. Cet homme, qu'on accusa d'avoir volé des millions, mourut pauvre et avait été toute sa vie désintéressé, austère, stoïque même. Ses qualités, plus encore peut-être que ses défauts, furent la cause de ses malheurs. Après la prise de Pondichéry et la perte de l'Inde, il fallait une victime expiatoire, un bouc émissaire. Tous les ennemis que Lally s'était faits par sa hauteur, son entêtement, son honnêteté, s'ameutèrent contre lui, l'accusèrent de trahison et le poussèrent sur l'échafaud. Cette exécution de Lally fut un assassinat. Il avait fait des fautes, d'immenses même, mais ce n'était pas un traître que ce loyal serviteur, cet héroïque soldat!

On n'avait pas le droit de le condamner. Oui, il avait manqué du sens politique le plus élémentaire; oui, il s'était montré organisateur incapable, général sans grandes vues, il avait fait preuve d'entêtement, de rancunes, de jalousies, d'emportemens de caractère, de faiblesse et d'illusions; mais en même temps il avait déployé une solidité de bravoure, d'ardeur, d'amour du bien public qui aurait dû le faire absoudre par des juges plus soucieux d'obéir au devoir que de flatter les passions de la foule. Il avait accumulé fautes sur fautes; mais ces fautes, elles étaient le résultat même de la ligne de conduite que le ministère lui avait imposée. N'étaient-ce pas les instructions (1) du cabinet qui lui avaient ordonné l'évacuation du Dékan, et, par cela même, la rupture forcée avec Bussy? N'étaient-ce pas ces instructions qui lui défendaient toute alliance avec les princes du pays, lui prescrivaient de rompre les anciens traités et lui enlevaient ainsi tout moyen de nourrir et de payer ses troupes? Et pourtant c'était un fait connu qu'il était absolument impossible de faire subsister une armée sans l'aide et le concours des nababs et des rajahs. N'étaient-ce pas ces instructions qui lui représentaient comme grotesque le plan de conquête mis en œuvre par Dupleix et Bussy? Et ces instructions fatales, le gouvernement ne les rappelait-il pas à l'infortuné général dans une lettre écrite par M. de Boullongne un an et demi après le départ de l'expédition (2): « Le projet d'avoir de grandes possessions de terre et d'entretenir des troupes auprès du soubab du Dékan n'a jusqu'icy produit d'autre effet que d'enrichir quelques officiers particuliers et d'épuiser la compagnie en hommes, en argent et en munitions de toute espèce... Il est à espérer que Bussy lui-même sent la nécessité de se retirer d'un pays qui ne couve que des trahisons et où

(1) Archives du ministère de la marine.

(2) Archives du ministère de la marine. Fonds des colonies.

l'on finirait par perdre toutes les troupes que la compagnie y auroit. Il vous sera désormais d'autant plus facile de vaincre les préjugés sur ce dangereux système, qu'il y a lieu de présumer que le conseil supérieur de Pondichéry concourra à tout ce que vous pourrez projeter pour y réussir; vous ne pouvez mieux faire que de vous concerter avec lui et surtout avec Leyrit, qui paraît sentir le danger et les inconvéniens de maintenir une armée dans le pays de Golconde. L'objet de la compagnie doit être de se borner à des établissemens de commerce sur les côtes et à un territoire circonscrit autour de ces établissemens. »

Ainsi, l'expédition commandée par Lally, on l'avait envoyée non pas pour ramasser la couronne du grand Mogol et la placer sur la tête du roi de France, mais pour une affaire de boutique à protéger. Aux yeux du gouvernement, il n'y a pas de question de conquête, il n'y a qu'une question de trafic. Sa seule ambition, c'est de favoriser les opérations de la compagnie française, de lui assurer des gains par l'expulsion de la société anglaise, sa rivale, et Lally, qui reflète les tergiversations et l'ignorance du ministère, n'applique que trop fidèlement les instructions de Versailles. Son obéissance fut son vrai crime. Il est regrettable qu'il ait obéi. S'il eût jeté ses instructions à la mer, s'il eût repris la politique de Dupleix et de Bussy, ce n'est pas la reine d'Angleterre qui porterait le diadème d'impératrice des Indes ! Mais qui donc a le droit de reprocher à un soldat de conformer ses actes à sa consigne? Est-ce de sa faute si celle-ci conduit à la défaite? La responsabilité de la perte de l'Inde, encore une fois, c'est sur le ministère qu'elle retombe tout entière.

Mais ni Paris ni la France ne connaissaient la vérité. La politique de Versailles, personne n'en avait signalé les dangers ; nul ne pouvait comprendre l'aveuglement d'un gouvernement qui, presque en même temps, abandonnait Lally et Montcalm, ne leur envoyait même pas un bataillon. Aussi, lorsque la nouvelle de la perte des établissemens de l'Inde s'abattit sur Paris, encore sous le coup de l'émotion produite par l'annonce de nos revers au Canada, il y eut une explosion de colère. Le patriotisme se sentit humilié à la pensée que l'Angleterre nous enlevait du même coup nos deux plus belles colonies ; la France était presque le même jour chassée de l'Asie et de l'Amérique ! Deux armées françaises capitulaient en même temps aux deux extrémités du monde ! L'orgueil national chercha à se consoler en trouvant des coupables. Et certes il y en avait ! Mais lesquels? On voulut savoir. On rechercha avec avidité les lettres qui arrivaient de l'Inde. La passion y trouva un aliment à ses fureurs, car toutes émanaient du parti hostile au général.

Toutes accusaient Lally, toutes le représentaient comme un gé-

nie de ténèbres, effroyable amalgame de méchanceté, d'envie, de ruse, de perfidie, toutes le dénonçaient comme un traître. « L'instrument dont Dieu s'est servi, écrivaient les jésuites, pour châtier les crimes des Français, c'est cet Irlandais... chargé de trésors immenses, qui poursuit l'effronterie jusqu'à s'écrier, — comme on le prétendait à Pondichéry, — qu'il ne laisserait aux colons que les yeux pour pleurer. » La majorité des conseillers affirmaient avec moins de mysticisme, mais avec autant de fiel, que le général avait vendu l'Inde aux Anglais : que le désastre était le résultat d'un plan infernal, conduit avec l'habileté mathématique qu'un joueur consommé met à assurer le gain d'une partie d'échecs. Et, par une sorte de fatalité, pas un mot des officiers de l'état-major, pas une ligne de d'Estaing ou de Crillon pour rétablir la vérité, pour faire rentrer sous terre la calomnie et la sottise! Dès lors la conviction de la foule fut faite. La trahison de Lally devint un article de foi. Faire revenir l'opinion, c'était désormais un travail plus effrayant à entreprendre que ceux d'Hercule lui-même.

Les conseillers, à leur arrivée, trouvèrent donc un terrain admirablement préparé pour leurs manœuvres et une tactique indiquée : ils n'avaient qu'à exaspérer les passions. On les accueillait comme des victimes ; on les écoutait comme des prophètes. L'administration fit la faute de leur communiquer les lettres où Lally dénonçait aux ministres les concussions et l'hostilité du conseil. A la lecture de ces accusations si précises dans leur âpreté, ils prirent peur, et la peur les rendit féroces : leur tête était en jeu. Perdre Lally était le seul moyen de la sauver. Ils entamèrent contre l'absent la guerre la plus acharnée. Ce fut un débordement de factums, de mémoires, de souvenirs, de correspondances pour soulever Paris contre le général. Un des plus violens parmi ces libelles (1), c'était le mémoire du conseiller Le Noir. Dieu sait ce qu'il y avait entassé de noirceurs et de calomnies, lui qui était à l'affût de tous les commérages. Il ne se faisait pas une opération, il ne s'écrivait pas une lettre qu'il ne l'enregistrât avec une glose de sa façon. Et quelle glose! Un tissu d'absurdités, d'interprétations haineuses, et avec cela beaucoup de documens authentiques qui masquaient d'un semblant de vérité les déclamations les plus mensongères.

Il donnait le tarif de toutes les places prises par l'ennemi à tant chacune : Lally avait vendu Mazulipatam, vendu Chetoupet, vendu Arcate, vendu tout, même les approvisionnemens, à ses chers An-

(1) Mémoire produit au conseil d'état du roi, par Trophime Gerard, comte de Lally-Tollendal, dans l'instance en cassation de l'arrêt rendu contre son père. Rouen : Besongne et fils, 1779. (Archives nationales, procès criminel, parlement, 1996[x2]B et 1997.)

glais. Il avait pris des engagemens pour leur vendre Pondichéry bien avant la reddition de la place, et l'argent était prêt depuis longtemps. Il n'avait assiégé Madras que pour vendre au gouverneur Pigot l'honneur de défendre la ville. Bien plus, il n'avait imposé des conditions si dures au fort Saint-David que pour forcer le gouverneur anglais à les refuser et pour lui procurer, — lui vendre sans doute ? — l'honneur d'une belle défense ; malheureusement le gouverneur n'avait pas entendu à demi-mot et s'était lâchement rendu. Toutes ces absurdités étaient émaillées d'apostrophes, d'imprécations ; les épithètes de monstre, de scélérat, de bête féroce revenaient à chaque page : Lally était un possédé, le diable résidait en lui. Le superstitieux conseiller terminait son roman par une apostrophe lyrique : « Lally, l'argent est votre Dieu, implorez-le bien, nous verrons s'il vous sauvera. Pour le nôtre, il est au ciel, et nous espérons de sa miséricorde que, malgré votre malice, il nous sauvera si telle est sa sainte volonté. »

La presse ne suffisait pas à l'activité de leur haine. Ils avaient recours à la parole pour exploiter à leur profit le désespoir des actionnaires entièrement ruinés. Dans des réunions au siège de la compagnie, ils prononçaient, sous prétexte d'exposer les faits, des discours violens qui étaient à la fois l'apologie de leurs actes et le réquisitoire le plus venimeux contre l'*Irlandais*. Ces appels à la vengeance, véritable marseillaise des écus, soulevaient l'auditoire, qui sortait enfiévré pour colporter dans Paris sa rage et ses revendications.

Lally, qui n'avait pu obtenir de l'Angleterre sa mise en liberté et était prisonnier sur parole depuis le 23 septembre 1761, arrive au moment où l'ardeur des passions atteignait au paroxysme. Il dédaigne de répondre aux pamphlets et aux déclamations de ses ennemis. S'il doit justifier sa conduite, c'est devant le roi, non devant Paris. De vive voix et par écrit, il expose donc au ministre ses opérations et, au courant du récit, il renouvelle avec amertume ses plaintes contre les fonctionnaires de la compagnie. Il dénonce leurs vols, il les accuse de l'avoir acculé à la capitulation par la perfidie de leurs manœuvres. Il n'épargne personne. Il s'écrie qu'il a été le représentant du roi, le commissaire de la couronne, et que c'est au nom de ce personnage sacré qu'il demande le châtiment des coupables... Il conclut en réclamant lui-même l'examen le plus rigoureux de ses actes, en défiant qui que ce soit d'y trouver un autre mobile que l'amour du bien public...

Le ministre voulait étouffer l'affaire ; il promettait justice au général, lui recommandait le silence. Lally, en soldat discipliné, s'inclina et se tut.

Les conseillers, forts du mutisme de leur adversaire, de l'appui

de Paris, résolurent de prendre l'offensive. Le 3 août 1762, ils adressèrent au roi une requête formelle pour demander justice, vengeance des vexations, outrages, accusations de Lally, et supplièrent sa majesté de leur indiquer un tribunal. En même temps, ils dénoncèrent Lally au ministre par un mémoire dans lequel ils articulaient neuf chefs d'accusation. M. de Leyrit, l'ex-gouverneur de l'Inde, jusque-là en dehors de la cabale, prend parti pour les conseillers. Bussy enfin se joint à la troupe des accusateurs.

Bussy, revenu en mars 1761, n'avait point perdu de temps pour asseoir fortement son influence; sa grosse fortune était venue en aide à son habileté ordinaire. Il s'était allié à la famille du duc de Choiseul, par son mariage avec une fille de cette maison, alors si puissante. Il était très bien en cour et avait pris de l'ascendant sur le ministre; en tête-à-tête avec le duc, il s'était expliqué sur les causes qui avaient amené la capitulation de Pondichéry, blâmant Lally avec une modération de langage qui donnait au réquisitoire une portée redoutable. Quoiqu'il eût eu communication des lettres écrites de Pondichéry à Silhouette, à Godeheu, à Boullongne, où Lally le dénonçait comme le plus faux, le plus pillard, le plus funeste des hommes, où il allait jusqu'à dire: « De tous les grands criminels condamnés au supplice de la roue, il n'en est pas un dont les crimes approchent de ceux de Bussy, » il avait eu la force de dissimuler sa fureur et son ressentiment.

Il n'avait rien publié contre son rival. On savait qu'il avait en main une foule de lettres et de rapports de nature à éclairer les actes de Lally. On n'ignorait pas ses griefs; il y faisait lui-même de fréquentes allusions, mais il gardait l'attitude réservée, expectante d'un homme dont la haine n'a pas désarmé et qui guette sa proie en calculant ses mouvemens pour la mieux saisir. Quand il apprit la requête des conseillers au roi, il s'écria que c'était l'occasion tant attendue, et il écrivit officiellement à la compagnie, le 30 août 1762 : « Messieurs, vous n'avez peut-être pas encore oublié le mémoire que j'ai eu l'honneur de vous adresser, pour vous prier de me communiquer les accusations que l'on a pu porter contre moi. Aussi certain de leur absurdité que de ma propre existence, je n'ai souhaité, je ne demande autre chose, sinon qu'elles me fussent communiquées, pour confondre le calomniateur qui se trouvait dans l'impossibilité de rien prouver de ce qu'il a osé avancer avec autant de noirceur que de témérité, parce que l'imposture la mieux réfléchie et la plus préparée ne peut pas prouver ce qui n'est pas. Quand j'ai vu que l'on se refusait à une demande si juste et si naturelle, j'ai été forcé de croire que l'on ne jugeait pas à propos de me communiquer des accusations enfantées dans le délire d'un homme aveuglé par la passion... D'un autre côté, si ces accu-

sations étaient regardées comme non-avenues... la grâce qu'elles avaient suspendue ne devait pas être anéantie, et cependant on ne me remettait pas le brevet de maréchal-de-camp que Sa Majesté avait daigné m'accorder sur vos propres représentations...

« La mort s'est présentée à moi sous tant de formes et en tant d'occasions, que j'ai appris à ne pas la craindre ; mais je n'ai pas appris à braver la honte et le déshonneur. Les calomnies de M. de Lally ne peuvent me rendre indigne des grâces de mon roi... Si ce ne sont pas des calomnies, dignes seulement de mépris et d'un profond oubli, mais des accusations qui méritent d'être examinées aux risques de l'accusateur et de l'accusé, *dont l'un ou l'autre mérite la mort*, je me soumets à cet examen et je le demande.

« Je sçais, messieurs, que les calomnies dont je me plains sont consignées dans vos registres ; qu'elles y soient tracées de mon sang si je suis coupable, ou qu'elles soient effacées par le sang de mon calomniateur !

« ... Il importe peu à la compagnie qu'elle puisse distinguer l'innocent du coupable. Ce n'est point sur des mémoires ou des écrits contradictoires, où chacun peut se donner raison, qu'elle doit porter un jugement décisif. La colonie presque entière est à Paris. Que l'on interroge juridiquement les témoins oculaires de tout ce qui s'est passé dans l'Inde ; qu'on désigne un tribunal pour recevoir ces témoignages, et que l'on examine sérieusement une affaire aussi importante et qui intéresse tout l'état... Si vous avez des raisons pour ne pas me communiquer les accusations dont je suis l'objet, j'en ai de mon côté qui exigent absolument que j'en sois instruit, et je serais forcé de vous faire à ce sujet une sommation juridique... »

L'effet de la lettre était terrible. On déclarait partout qu'il fallait faire la lumière, punir les coupables. Le mot d'ordre des conseillers fut dès lors : notre tête ou celle de Lally. Malgré l'opposition du ministre des finances, Bertin, qui ne voulait point d'un procès et écrivait au général : « Quand j'aurai rendu compte au roi, votre affaire n'aura plus de queue, » Choiseul déclarait qu'il était absurde de songer à résister à un courant d'opinion si puissant, qu'il fallait lui donner satisfaction, et le duc, qui cumulait les fonctions de ministre de la guerre, signait, le 1er novembre 1762, une lettre de cachet pour enfermer Lally à la Bastille.

Quoique sollicité par des amis mêmes du duc, Lally refusait de s'enfuir. Il écrivit à Choiseul : « J'apporte ici ma tête et mon innocence, » et, le 5 novembre, alla se constituer prisonnier à la Bastille.

II.

Dix-huit mois s'étaient écoulés depuis l'exécution de la lettre de cachet. Aucun magistrat n'avait interrogé Lally. Celui-ci avait demandé à être jugé par un conseil de guerre composé de généraux. On n'avait pas répondu à la requête. Le prisonnier embarrassait le gouvernement. Le ministère espérait « que le temps sécherait les boues de Pondichéry » et qu'on oublierait, quand tout à coup un fait imprévu vint rallumer les passions. Le père Lavaur mourut. Ce fut l'occasion d'une recherche dans les papiers de ce moine.

Le père Lavaur avait rédigé en secret sur deux cahiers de modèle différent une sorte de journal des événemens politiques et militaires de la colonie. Le premier, c'était une apologie des actes de Lally; le second, la plus effroyable censure des faits et gestes de ce dernier. Le père Lavaur avait prévu que le drame de la guerre de l'Inde aurait pour dernier acte le procès de Bussy ou de Lally, et il s'était mis en mesure d'être l'accusateur de l'un ou de l'autre.

Au cours de la perquisition, le procureur général au parlement, trouva dans la cassette du jésuite, à côté d'une somme de 1,000,024 livres, le journal contre Lally. On ne trouva point l'apologie. Le procureur-général lut cette diatribe, il y vit l'évidence même, la preuve irréfragable de la trahison. Aussitôt, il adresse au roi une plainte en règle « contre le sieur de Lally, dénoncé sur les faits d'abus d'autorité, malversation, déprédation, même de haute trahison, pour être le procès fait et parfait, audit sieur de Lally, ses complices et adhérens. » On communique le journal du jésuite à toute la cabale.

Le mémoire du père Lavaur, c'était un recueil de calomnies fait avec un art raffiné, une étude réfléchie; tout s'y tenait en apparence, et pourtant, à bien lire, ce n'était qu'un tissu de commérages et de mensonges enchaînés par un talent habile à rendre indubitable ce qu'il présente comme incertain. Le père Lavaur, en effet, n'affirmait guère; il disait plutôt : « On dit, on prétend, le fait semble vrai. » Le juge qui eût voulu analyser impartialement le mémoire, peser les versions, rapprocher tel et tel passage, en eût bien vite reconnu la fausseté! Il y avait tant d'absurdités, tant de faits dénaturés, tant de morceaux grossièrement cousus et se détruisant l'un l'autre, tant de contradictions!

Qu'on juge par quelques extraits du journal de la hardiesse, de l'énormité de ces contradictions. Est-on à l'instant du conseil mixte assemblé par Lally pour y proposer le siège de Madras, on lit : « Le général ouvrit la séance par un mémoire où il s'efforça de prouver

que, Madras une fois pris, on aurait des vivres, de l'argent, du crédit (1). Personne n'en doutait, et, une fois le principe admis, rien n'était plus certain ; mais tout le monde ne convenait peut-être pas qu'il fût aisé d'exécuter ce qui servait de principe à la harangue. » Ouvre-t-on le journal au récit de la levée du siège de Madras, on est frappé par cette affirmation si nette : « Il n'eût tenu qu'à Lally de prendre la ville. »

Feuillette-t-on les pages où il est question de la marche du général sur Madras, Lally y est peint comme enfiévré du désir d'enlever la place : « Environné de deux mille neuf cents Français et de quatre mille noirs, suivi de vingt-deux pièces de campagne, de quatre de 18, il envahit d'avance en idée tout le territoire des Anglais, prend Madras et chasse son ennemi de toute l'étendue de l'Inde. Il lui tarde de venir à l'exécution de son vaste projet. L'abondance excessive de la pluie, les boues extraordinaires dont les chemins sont remplis, le mécontentement de la troupe, les désertions, ne lui paraissent devoir le remettre même de quelques jours. »

Lally prétend pouvoir assurer que Madras ne lui échappera pas ; il se flatte à tout propos de cette espérance. Arrive-t-on à la narration des travaux du siège, Lally n'est plus qu'un traître, qui se réjouit de leur lenteur, qui cherche tous les moyens pour faire échouer l'opération. « M. le général n'eût pas assurément mieux choisi son point d'attaque, s'il eût consulté le gouverneur de Madras... Cependant la vivacité de notre tir en imposait à l'ennemi, qui ne répondait plus que de dix à douze pièces. » On dirait, en vérité, que c'est Dure, l'incapable ingénieur des travaux de siège, qui parle ! « De nouveaux ordres donnèrent à l'ennemi les moyens et le temps de réparer le mal qu'il avait souffert. Le 10, on ne se trouvait guère plus avancé que le premier jour. Le général ne put s'empêcher de s'en apercevoir ; s'il n'en fut pas fâché, du moins le parut-il. Le coupable n'était pas loin ; on l'allait chercher partout où il n'était pas. »

Le père Lavaur raconte-t-il la prise d'Arcate par Lally, il a bien soin de rabaisser le fait d'armes en déclarant que « le fort d'Arcate n'était pas bien fortifié et que la place en elle-même est peu de chose. » Mais lorsqu'il parle de la reprise de la même ville par les Anglais, il change de ton : « La force des fortifications ne fut pas capable d'arrêter la hardiesse de l'ennemi. »

Lit-on le récit de la révolte des troupes, le père Lavaur affirme, au commencement de la page, que « c'était le moindre des soucis

(1) Archives nationales. Parlement, procès criminel. Journal de Lavaur, carton 1396^{v2}B.

du général que les choses en vinssent à ce point; » et, en bas de la même page, il s'écrie : « Le général fut abasourdi de la nouvelle. La rage et la fureur le saisirent tout à coup. Les yeux étincelans et la bouche écumante, ce n'était qu'avec une espèce de terreur qu'on le voyait, tantôt courant d'un bout de sa chambre à l'autre, tantôt se culbutant sur son lit comme un désespéré, tantôt criant à pleine voix, tantôt gémissant et pleurant comme un enfant. Il donne à craindre pour son cerveau. » Ici le mensonge n'est plus seulement odieux, il est ridicule. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire la proclamation de Lally aux troupes révoltées et la déposition de Crillon.

Le père Lavaur décrit les fouilles opérées dans les maisons pendant le cours du siège de Pondichéry. C'est d'abord une peinture lyrique du pillage que Lally ordonne en furieux, « des violences, des recherches forcées, des vols, des portes enfoncées, des meubles enlevés, des marchandises transportées, enfin le sac de Pondichéry par une soldatesque sans frein. Les soldats s'approprient tout ce qui leur tombe sous la main. » Et quelques lignes plus loin, le père Lavaur déclare tout le contraire : « On doit dire, s'écrie-t-il, à la gloire des soldats autorisés à fouiller dans les maisons, qu'ils n'en abusèrent pas, et que le général trouva mauvais plus d'une fois qu'ils n'usassent point de la liberté qu'il leur avait donnée. » Ce n'est pas tout. Tantôt il représente Lally comme ordonnant le pillage, s'écriant : « Admirez le désintéressement de mon soldat, il ne veut pas piller les maisons que je lui abandonne à discrétion. » Tantôt, au contraire, il le montre « lançant les ordres les plus sévères contre tous ces désordres. »

Selon la page, Lally est tantôt un ami indulgent pour les Anglais, tantôt leur adversaire le plus cruel : « L'ennemi profitait de la bonne volonté dont M. de Lally lui donnait tant de preuves. Le général ménageait les Anglais; il avait des bontés pour eux. » Au verso, on lit avec étonnement : « Le général était enchanté de consterner les Anglais. Les dispositions où il était ne faisaient qu'animer les ennemis à la plus vigoureuse résistance. Ils aimaient mieux se faire massacrer sur la brèche que de tomber entre les mains de Lally. »

Est-il question de l'investissement de Pondichéry, des contradictions aussi fortes s'étalent cyniquement : « Lally se voyait, non sans complaisance, à même de ne laisser aux habitans que des yeux pour pleurer. Après la prise des limites, il eut soin que la joie qu'excita en lui une pareille vue n'éclatât point au dehors... L'ennemi commença à tirer; M. de Lally ne put s'empêcher d'en marquer son allégresse. » Quelques alinéas plus loin, le général est au contraire peint sous les traits d'un homme accablé, navré

à la pensée des Anglais enfermant Pondichéry : « Il est en proie à une espèce de chagrin et de désespoir qui l'a mis hors de lui-même. Dans l'excès de son désespoir, on l'entend crier comme un forcené : « C'en est donc fait, Pondichéry n'est plus, nous allons devenir la proie des Anglais ! » Il pousse des hurlemens.

Le père Lavaur parle-t-il de l'ouragan qui dispersa la flotte anglaise, inonda les terres quelques jours avant la reddition de Pondichéry, tout d'abord il s'écrie avec emphase : « Que l'on eût seulement fait sortir quatre cents hommes, c'en était fait des Anglais. Tout, jusqu'à dix heures, fut en confusion dans leur camp. On demandait de tous côtés à sortir sur l'ennemi. Il ne dépendait que de nous de faire toute l'armée anglaise prisonnière et de reprendre tout le pays perdu. M. de Lally jugea autrement, et tout Pondichéry vit enfin clairement qu'on était livré. » Mais, plus loin, à propos de l'ordre donné deux ou trois jours après la tempête pour briser les fusils, jeter les canons à la mer, noyer les poudres, il tient un autre langage et montre ces mêmes soldats, qu'il aurait voulu voir jeter sur le camp anglais, « épuisés de force, exténués par la faim qui les dévore, enflés par tout le corps, ayant peine à se soutenir, d'une faiblesse qui les met hors d'état de défendre même la place, sans artillerie, car les canonniers sont réduits à l'impossibilité de servir leurs pièces, par l'état de faiblesse où ils sont tombés par faute de nourriture. »

Il affirme la trahison de Lally. Il affirme qu'il avait donné parole au général Coote de lui livrer Pondichéry. Mais, par malheur, voulant trop prouver, il s'embrouille. Ainsi, au début du résumé qu'il trace des pseudo-pourparlers de Lally avec Coote, il donne la date du 15 octobre comme fixée pour la livraison de la place. Plus loin, — il a oublié, — il dit que le 22 octobre était le jour arrêté. Enfin la date change encore : « La perte de Pondichéry avait été fixée pour le 22 décembre. »

Si les contradictions sont nombreuses, les mensonges et les absurdités fourmillent. Au moment du siège du fort Saint-David, Lally, selon l'autorité du père Lavaur, assemble les officiers d'artillerie et leur tient ce discours : « Je suis impatient, messieurs, de la lenteur avec laquelle on me sert à Pondichéry. Je ne veux plus attendre l'arrivée des munitions; elles viendront au fur et à mesure, fallût-il pour cela arrêter Leyrit et ses conseillers. Je suis pressé de terminer cette entreprise. Je ne veux pas rester éternellement devant cette place. Je suis donc déterminé à attaquer, de vive force, à l'entrée de la nuit, tous les postes extérieurs qui sont dans la partie du nord... D'ailleurs, que savons-nous ? Cela nous mènera peut-être plus loin que nous ne pensons. Je suis heureux. Le dieu du hasard ! » En vérité, est-il admissible que Lally eût réuni des officiers d'artillerie pour

leur parler d'un projet d'attaque où ceux-ci n'avaient que faire, car l'enlèvement de postes extérieurs se fait avec de l'infanterie? Lorsque Lally prit d'assaut les quatre forts qui couvraient Saint-David, il donna, en militaire sensé, l'escalade avec ses fantassins et non avec ses artilleurs. Mais, ce discours, le père Lavaur ne l'avait écrit que pour le mot de la fin : le dieu du hasard, afin de prêter à l'objet de sa haine la parole de l'homme le plus léger.

Citons, comme dernier exemple des mensonges dont fourmille ce journal odieux, le récit de la scène qui suivit la tentative d'empoisonnement dirigée contre Lally. Il avait été en proie à des convulsions violentes après avoir pris son gruau. « La scène singulière que le général donna certain jour, écrit le père Lavaur, mérite qu'on en fasse le détail. Ce fut vers les six heures du soir qu'un transport furieux le saisit tout à coup dans sa chambre. La crainte que ses cris et ses hurlemens inspirèrent aux assistans les engagea à courir aux Jésuistes pour appeler le père Lavaur. Celui-ci accourut aussitôt. Le général n'avait pas tout à fait perdu la raison et en eut assez pour le reconnaître. « Approchez! s'écria-t-il, père Lavaur, approchez; pour vous tous, allez-vous-en, sortez d'ici. Je ne veux pas que personne y reste. Qu'on me laisse seul avec le père. » Notons que le ton sérieux dont il s'exprimait était accompagné de mille postures extravagantes qu'il faisait sur son lit et qui lui donnaient l'air d'un convulsionnaire. Quand tout le monde fut sorti, hors le père, il se laissa aller sans réserve aux transports de la plus vive et de la plus extravagante douleur : « C'en est donc fait, Pondichéry est perdu, Pondichéry n'est plus, Pondichéry va être aux Anglais. Que je suis malheureux! Ah! Pondichéry. Pondichéry! Que n'ai-je la force de me tuer! oui, je suis un poltron. Eh bien! qu'on me tue, qu'on m'empoisonne, qu'on m'assassine, mais qu'on ne me fasse pas de mal. Que ne puis-je me tuer moi-même! Ah! préjugés de la religion, que vous êtes terribles! » On ne perdait pas, dans les environs de la chambre, une seule des expressions du général, et chacun en frémissait, tandis que le père Lavaur n'épargnait rien pour calmer une fureur dont la proximité du général lui fit bientôt connaître le principe et que le temps seul ou le sommeil pouvait faire cesser. La conjecture du père Lavaur se trouva vraie : les fumées se dissipèrent et la fureur tomba. Ainsi se donnait en spectacle et assez souvent un homme dont dépendait le sort de Pondichéry, l'honneur de la nation et la gloire du roi. Les ordres qu'il donnait s'en ressentaient. »

Eh bien! tout ce récit, où l'on a rassemblé avec art et patience les détails les plus petits et les plus typiques, afin de donner à la scène les couleurs de la vérité et de la vie, est faux d'un bout à l'autre. Lally n'était pas ivre ce jour-là, pas plus que les autres jours. Moracin, qui n'est pas suspect de tendresse pour Lally, qui dans le procès se

montra un des témoins les plus acharnés contre le général, qui ce jour-là était dans la chambre du malade, ne fait dans sa déposition même pas allusion à cette prétendue ivresse et déclare uniquement que : « Lally se roulait, jetant des cris et disant qu'il était empoisonné. » Que dire du discours absurde que Lavaur prête à son ennemi : « Qu'on me tue, mais qu'on ne me fasse pas de mal ! » Que ce sont paroles incohérentes d'un ivrogne? Mais, puisque Lally n'était point ivre, qu'aucun témoin, pas même Michelard, ne parle de la prétendue intempérance du général, quel intérêt a Lavaur à travestir en contorsions d'alcoolique les convulsions d'un malade? car il n'y a aucun doute sur le fait que Lally fut ce jour-là en proie à de violentes douleurs, s'il n'est pas prouvé qu'un poison lui eût été versé.

Et c'est ce fatras d'absurdités, ce tissu de contradictions, ce ramassis de commérages, ce monument de mensonges et de haine qui, à l'éternelle honte du parlement, servit de base à l'accusation portée contre Lally. Des extraits du journal se répandent dans Paris; Lally devient un objet d'exécration. Les cochers de fiacre crient à leurs chevaux récalcitrans : « Hue ! Lally ! »

Le débordement de l'opinion est tel que le ministère s'intimide. Le roi, assiégé par son conseil, hésite ; il lui répugne de voir un lieutenant-général, un vieux soldat, jugé par des *robins*. Sous la pression du flot, il cède enfin, mais comme Pilate. Les lettres patentes du 12 janvier 1764, il les signait, mais tristement. Il avait bien soin d'y insérer cette réserve : « qu'on instruirait *l'affaire* en tout ce qui aurait trait aux faits de l'Inde. »

Le parlement allait donc prononcer sur les actes de Lally ; or, le parlement, avec sa furie d'opposition, sa lassitude d'obéissance, son besoin de s'affirmer comme une puissance dans l'état, sa joie de mettre sur la sellette un lieutenant-général, un homme du roi, constituait le tribunal le plus passionné, le plus détestable qui fut jamais ! Il pouvait être juge en matière de finances ; mais admettre qu'il pût décider de la valeur d'une opération de guerre, c'était absurde. Une assemblée de légistes délibérant sur des problèmes de stratégie, c'était ridicule. On n'avait pas suivi cette méthode grotesque lors du grand débat sur le Canada. Les magistrats chargés du procès, en hommes respectueux du droit, avaient retenu de l'affaire ce qui ressortissait à l'administration. Pour les faits militaires, ils s'en étaient rapportés à la compétence d'un conseil de guerre.

Pourquoi ne suivait-on pas la même procédure ? Il faut en chercher l'explication à la fois dans la haine qu'inspiraient et le caractère et la personne même de Lally, enfin et surtout dans ce fait que le parlement, qui reflétait les passions de la foule, se considérait comme un vengeur investi de la mission de mener à l'échafaud un familier du roi.

Le souverain avait dit : « On examinera les actes de tous ceux qui ont été mêlés aux affaires de l'Inde. » Le parlement répliqua qu'il « était indispensable de distinguer d'abord en ce qui concernait Lally, afin d'éviter la confusion entre les crimes de ce dernier et ceux reprochés à des coupables encore inconnus. » Ainsi Lally était déjà considéré comme un coupable !

Mais il ne suffisait pas de formuler la prétention de juger sur l'affaire de Lally, il fallait amener le roi à l'admettre. Le moyen fut vite trouvé. Il n'y a, dirent les légistes les plus habiles dans l'art des condamnations, qu'à faire commencer, en s'appuyant sur les lettres patentes du 12 janvier 1763, une information par le Châtelet. L'instruction réunira, grâce aux témoignages, une base de présomptions assez forte pour que le parlement retienne le procès. On prendra ainsi le roi et l'inculpé dans un sorte d'engrenage.

Le calcul était juste. Bientôt, devant les interrogatoires et les dépositions recueillies par le lieutenant criminel, la couronne se vit forcée de rendre, le 1er avril 1764, de nouvelles lettres patentes pour investir le parlement du débat.

Dès lors, on mène l'affaire tambour battant. Le 9 avril, le procureur-général rend une nouvelle plainte volumineuse. Le même jour, on décrète Lally de prise de corps. Décréter de prise de corps un homme en prison depuis dix-huit mois, c'était presque de la bouffonnerie, quoique l'ordonnance fût le produit d'une fiction légale. Le 30 avril, on commença l'information (1).

Elle fut à la fois odieuse et ridicule. On ne la fit point porter sur les causes originelles qui avaient amené l'écroulement de l'empire français dans l'Inde. Il eût été trop facile à Lally de se disculper en arguant de ses instructions. On ne souleva jamais la question de l'évacuation du Dékan. On ne chercha ni à établir le bilan des ressources dont Lally disposait à son arrivée, ni à comprendre la marche et l'enchaînement des faits. Au lieu d'élargir le débat, on le rétrécit. Le rapporteur, imbu du journal du père Lavaur, son *credo*, n'est dominé que par l'unique pensée d'établir la preuve de la trahison qu'il affirme, et, dans cette vue, au lieu de juger de l'ensemble des opérations, il ne se préoccupe que des détails. Avec une habileté extraordinaire, il les plie, les rogne, les arrange au gré de sa thèse. Il ne cite, n'écoute que les témoins qui lui donnent raison. Et naturellement ce sont les plus tarés, les plus vils par leur position ou leur caractère. Il prête une oreille attentive aux sottises que débite Michelard, le palefrenier de Lally, et injurie presque Crillon, lorsque celui-ci s'écrie qu'il n'a jamais eu connaissance des prétendues malversations de Lally, qu'il n'a jamais vu

(1) *Procès de Lally*. Archives nationales.

dans aucune action du général quoi que ce soit de préjudiciable au service du roi et de l'état, et qu'il ne peut que répéter la déposition faite par lui lors de la première instruction par le Châtelet.

« Je suis, dit-il, parti de l'Orient avec M. de Lally et je suis arrivé dans l'Inde avec lui. Je n'étais plus dans l'Inde lors de la prise de Pondichéry ; je l'avais quittée en mars 1760. Pendant tout mon séjour, je n'ai rien remarqué dans la conduite de M. de Lally qui ait paru contraire à ses devoirs. Je lui ai reconnu beaucoup de zèle et d'activité. Je l'ai vu partager les peines et les dangers de la colonie, et je n'ai remarqué en lui qu'un caractère peut-être un peu trop dur, qui lui aura attiré des ennemis.

« Quant aux abus d'autorité qu'on lui impute, je ne peux rien avancer à cet égard, car il faudrait que j'eusse connaissance de l'étendue des pouvoirs donnés à M. de Lally, pour pouvoir décider s'il en a abusé. Je n'ai aucune connaissance des prétendues malversations, concussions et déprédations reprochées à l'accusé.

« Si l'événement a été quelquefois contraire au bien du service du roi, les vues de M. de Lally n'en ont pas été moins droites, et Lally a éprouvé des malheurs comme des succès.

« Je suis enfin bien éloigné de croire que l'on puisse justement accuser M. de Lally de haute trahison par la connaissance que j'ai de la conduite de M. de Lally, de son caractère, de sa façon de penser. J'estime, au contraire, que de pareils soupçons sont très mal fondés. Au surplus, je ne puis m'expliquer autrement sur les délits généraux énoncés en l'arrêt du parlement. Je déclare que, si l'on imputait à M. de Lally quelques crimes dans quelques circonstances particulières qu'on indiquât, et si l'on me requérait, je pourrais alors m'expliquer d'une manière plus circonstanciée sur le fait particulier ou autres qui seraient à ma connaissance ; mais qu'ignorant ce qu'on peut imputer en détail à M. de Lally, je n'ai autre chose à dire sur les délits vaguement énoncés dans l'arrêt de la cour. Qu'enfin c'est tout ce que je sais. »

Le commissaire, ayant ouï Crillon, se tourne vers son greffier et lui dit : « Écrivez que monsieur n'a aucune connaissance de l'affaire du sieur de Lally. » Crillon proteste vivement : « Ce n'est là, s'écrie-t-il, ni le texte ni le sens de mes paroles. Je n'ai pas dit un mot de cela. » Le commissaire ne se démonte pas et répète au greffier : « Écrivez que monsieur n'a aucune connaissance de l'affaire du sieur de Lally. » L'impudence du commissaire irrite Crillon, qui se lève sur pied et, de l'air le plus haut, du ton le plus ferme, regardant en face le magistrat : « Monsieur, dit-il, ou j'ai le malheur de ne pas parler le français, ou vous avez celui de ne pas l'entendre. Je vous répète, pour la troisième fois, que je ne puis rien ajouter à ma déposition, parce qu'on ne m'a pas donné connaissance des faits

qui ont été imputés depuis à M. de Lally ; que je suis prêt à déposer aussitôt qu'on m'aura donné cette connaissance. Je vous déclare enfin que je ne signerai pas ce que vous voulez faire écrire. »

Le juge, légèrement honteux, dit au greffier : « Ceci mérite d'être remarqué ; faites-y attention. — Oh ! fait celui-ci, voilà déjà cinq ou six fois que la même chose arrive. »

On interroge ensuite Crillon sur le fait de la révolte de l'armée ; on lui demande s'il approuve la proclamation de Lally aux troupes. Et comme, naturellement, il répondait : « Oui ! » le commissaire lui cite la phrase de Lally où celui-ci disait : « Je suis aussi prêt à me soulever que le soldat, » et ajoute : « Que direz-vous d'un général qui, voyant son armée révoltée, lui écrit qu'elle a bien fait de se mutiner ? » Crillon ne se laisse pas prendre au piège, ne se démonte pas : « Il est impossible, réplique-t-il, de juger une phrase qu'on détache de ce qui la précède, de ce qui la suit et des circonstances qui l'ont fait écrire ; le général était bien éloigné d'approuver la défection des rebelles, cela ressort de la lettre elle-même, des négociations avec les chefs de la sédition. Moi-même j'avais dans mes instructions un article qui m'enjoignait de leur faire sentir toute l'énormité de leur crime. — Eh bien ! monsieur, reprend ironiquement le commissaire, vous conviendrez que votre succès doit s'attribuer moins à votre éloquence qu'à celle de l'argent que vous apportiez avec vous. »

Le rapporteur, Pasquier, dont d'Alembert et Voltaire ont tracé un si sombre portrait, caresse les témoins qui chargent l'accusé. Il menace ceux qui ne concluent pas dans le sens qu'il indique, au mépris de l'équité. Il accueille avec complaisance les mensonges, les faux témoignages les plus évidens. Le regard qu'il jette sur Lally est le coup d'œil que l'on jette sur un criminel. Il est tenté, quand il interroge, de dire au déposant : il faut conclure sur ce fait comme le père Lavaur. Il recueille gravement les actes les plus saugrenus. Quelques fusées tirées pendant le blocus de Pondichéry, sur l'ordre de Lally, lui apparaissent comme la preuve capitale de la trahison. Autant de fusées, autant de signaux pour avertir les Anglais. Des militaires s'efforcent en vain de justifier le phénomène par des considérations techniques, il leur impose silence d'un ton indigné (1).

A chaque instant, sur le fait le plus simple, les témoins se contredisent. Par exemple, à propos de la retraite qui suit la levée du siège de Madras, le palefrenier Michelard, — une autorité pour le rapporteur, — affirme que le général ramena l'armée à tire-d'aile dans Pondichéry. Landivisiau déclare que le commandant en chef gagna à toute vitesse Canjivaron. Un autre soutient que Lally évita

(1) *Mémoire pour obtenir la revision du procès de Lally*, par son fils ; Rouen, 1779.

Canjivaron, oubliant dans son trouble que cette place était en notre pouvoir. La vérité, c'est qu'on gagna Canjivaron par étapes.

Le rapporteur semble prendre plaisir aux dépositions de laquais discourant sur la stratégie. Les critiques du palefrenier Michelard lui paraissent le chef-d'œuvre de la raison. Le drôle, fier de l'effet qu'il produit, entre dans les détails, blâme les dispositions de Lally à la bataille de Vandavachy, dit que l'ordre était mauvais; que le général pouvait éviter l'explosion des caissons qui amena la déroute, en laissant les poudres à quatre lieues de là à Chetoupet, où l'argenterie de Lally était déjà en sûreté. Les munitions nécessaires au tir pendant le combat, reportées à quatre lieues du champ de l'action! une assertion si baroque suffisait pour justifier le renvoi du témoin. Le rapporteur, au contraire, l'invite à continuer son étrange cours de guerre.

On recueillit les dépositions de plus de deux cents témoins. Celle de Bussy fut très modérée; il se contenta de raconter les faits où il avait été acteur. Dure fit son apologie, soutint que le point d'attaque à Madras avait été mal choisi, qu'on eût dû l'écouter. Landivisiau, dans un discours venimeux, s'appliqua à faire ressortir les fautes de son chef; mais pas un militaire n'accusa Lally de trahison. Ce fut, au contraire, le thème de la plupart des conseillers. Ils insinuèrent que Lally n'avait pas voulu prendre Madras, n'avait pas voulu gagner la bataille de Vandavachy, avait vendu Pondichéry.

Le patient faisait tête à l'orage avec son énergie ordinaire. Il se défendait pied à pied, en désespéré, contre ce déluge d'accusations toujours perfides, parfois odieuses, souvent ridicules. On discuta gravement sur le fait de *dix mille cipayes* trouvés dans les papiers dont Lally se serait emparés! Ainsi Lally aurait mis dix mille hommes dans sa poche! Le rapporteur ignorait qu'un cipaye était un soldat indigène! Il fut question d'un présent nommé *waquil* reçu par Lally! Ainsi Lally aurait eu en cadeau un ambassadeur! L'abomination se joignait au grotesque. Comme si l'affront de la sellette n'était pas assez cruel, on fit subir au malheureux général des insultes plus sanglantes encore. Alors qu'il n'était ni jugé, ni condamné, ni dégradé, on lui arracha la plaque de l'Ordre qu'il portait sur la poitrine. Dans un interrogatoire, Pasquier, se retournant comme un furieux vers Lally, s'écriait (1) : « Eh bien! je vous ferai rouer! »

Au mépris du droit des gens, on refusa un conseil à Lally. On eut l'infamie de priver un chef d'armée d'une garantie dont jouit le plus vil des criminels.

Enfin la religion du rapporteur fut éclairée; il déposa son rap-

(1) *Mémoire pour la revision du procès de Lally*, par son fils; Rouen, 1779.

port. La prétention de Pasquier (1), c'est d'avoir, à l'aide des interrogatoires et des témoignages, rétabli la synthèse du drame dont Pondichéry avait été le théâtre. Ce qu'il veut, ce n'est plus s'occuper des détails, mais examiner l'*ensemble*. Il déclare que ce qui ressort de l'ensemble, c'est que *Lally a accéléré la perte totale de la colonie, indépendamment des autres causes qui y ont contribué*, par ses abus d'autorité en tout point. Peut-on l'accuser de trahison? Il faut distinguer, « car les principes, sur ce qu'on appelle trahison, sont si déliés, qu'ils ne s'aperçoivent pas du premier coup d'œil. Il y a plus d'une trahison. L'une, c'est la grossière, c'est la tradition lâche ou frauduleuse d'une place confiée au commandant; l'autre est indépendante de celle qui devient évidente par la livraison de la place ou du poste, celle qui se prouve par l'ensemble des faits. » Et alors le rapporteur dessinait un tableau des opérations de Lally, comme il les voyait lui-même, à travers les mensonges et les perfidies du père Lavaur. Cependant il n'ose parler que d'indices, que de soupçons, que d'intelligences suspectes, que de probabilités qui approchent de l'évidence. Il accuse le général de mauvaise volonté, de mauvaise humeur, de haine contre Pondichéry. Il affirme que les négociations de Lally furent ridicules, ses ordres absurdes, ses opérations mal combinées, ses expéditions des tissus de démence, sa capitulation un galimatias inexplicable. Il le représente comme un être inconséquent, comme un roi de théâtre, comme un malheureux atteint de démence. Mais il ne précise aucun crime, aucun délit. Il n'articule pas une fois le mot de traître, le mot de concussionnaire. L'incapacité, la démence, ne sont pourtant pas punies par la loi! Mais cela n'empêche pas le rapporteur d'affirmer dans ses conclusions que, s'il n'y a pas eu une trahison évidente, il y a une conduite digne de punition, il y a un crime de lèse-majesté au second chef, toujours de par l'ensemble.

« Enfin (2), s'écrie Pasquier, la perte de l'honneur, l'opprobre, l'infamie, les peines pécuniaires les plus étendues ne seraient pas suffisantes pour expier un crime qui blesse la fidélité qu'un sujet doit à son roi, d'un sujet qui, loin de répondre à la confiance dont on l'avait honoré, loin de reconnaître les grâces et les honneurs dont on l'avait comblé, a préféré se livrer aux dérèglemens de son cœur et de son esprit, pour n'écouter que ce que lui inspiraient les noires passions de la haine, de la jalousie, peut-être même d'une basse cupidité!.. Nous ne pouvons laisser passer sans une punition effrayante la conduite d'un homme qui n'a réuni l'autorité la plus étendue que pour en abuser, qui a fait servir l'éloignement où il était des regards du souverain pour détourner, s'il l'avait pu, sur

(1) *Procès de Lally*. Archives nationales.
(2) *Procès de Lally*. Archives nationales.

des innocens, la trame et la conviction de sa mauvaise conduite, et qui, ayant été assez mauvais chef pour préférer ses idées, ses vues tortueuses, ses volontés atroces au bien réel de la colonie, ne mérite pas d'être conservé au rang des humains. » Ainsi, le rapporteur déclara coupable d'avoir trahi les intérêts du pays un homme qu'on n'avait pu convaincre ni de concussions, ni d'intelligences avec l'ennemi, ni de trahison !

Cependant Lally, l'âme déchirée, plein d'horreur pour les hommes, se redressait, fort de son innocence, sous la boue qu'on lui jetait à la face. Ni les affronts, ni les calomnies, ni les épreuves de la prison, si dures pour un vieillard, ni la contention d'esprit qui lui avait été nécessaire dans les interrogatoires où s'usent les plus forts, n'avaient abattu son courage. Dans ce duel affreux avec le rapporteur, il n'avait pas cédé un instant ; il avait gardé sa fierté d'attitude, la bonne foi, le sarcasme, le dédain pour ses juges, en même temps que le respect de lui-même. Et pourtant, en face de la haine qui l'enveloppait, il avait l'intuition qu'il était perdu. Il revit le Christ devant Pilate ; il se souvint du Calvaire, du juste mis à mort par les hommes. Si l'incarnation de l'innocence n'avait pu échapper à la méchanceté des humains, pourquoi échapperait-il lui-même ? « Il n'y a pas en France, écrivait-il à un amie (1), une personne assez courageuse, je ne dis pas pour oser prendre ma défense, mais pour oser seulement témoigner un intérêt un peu vif aux injustices que j'éprouve. Il n'y a pour me condamner qu'un moyen, celui de m'empêcher de me défendre... On l'a employé en me refusant un conseil. Que voulez-vous que j'ajoute à ce mystère d'iniquité ? Tout mon crime d'aujourd'hui est d'être innocent. Plaignez-moi, mais oubliez-moi le plus tôt que vous pourrez. »

La conviction de sa perte n'impliquait pas aux yeux de Lally l'abandon de la lutte. Avec ses idées de soldat, il estimait que le devoir lui commandait de résister jusqu'au bout pour la réputation de l'armée, la gloire de la couronne et l'honneur de lui-même. Beaucoup de foi dans des traditions reçues dans l'enfance, pratiquées toute la vie, une forte dose d'élévation morale, c'étaient là les uniques soutiens du prisonnier.

Pendant les longues heures de consomption à la Bastille, il avait écrit le récit de la campagne terminée par la capitulation de Pondichéry. Il le publiait au début du procès, sous ce titre qui était comme la philosophie du livre : *Tableau historique de l'expédition de l'Inde*. Il racontait les faits, plus qu'il n'attaquait les hommes. Le ton modéré qui marquait ces pages avait fait peu d'effet sur l'opinion... Les calomnies du procès le décidèrent à publier un nou-

(1) Mlle Dillon.

veau mémoire. Il l'intitulait : *Vraies causes de la perte de l'Inde*, et c'était cette fois un réquisitoire contre les conseillers et contre Bussy.

Ce dernier répliqua par la publication de sa correspondance avec Lally et Leyrit. Il se contentait de la faire précéder d'une courte justification de ses actes, faite avec son tact et son habileté politique si redoutable. Le venin, il était dans les notes qui accompagnaient chaque lettre, qui rapprochaient les faits dans un enchaînement terrible. On suivait pas à pas les progrès de la haine de Lally contre son rival, le duel des deux politiques, les humiliations du conquérant du Dékan, sa patience, sa résignation, les fureurs, les injustices du général. Bussy n'accusait pas, il racontait. Il ne s'écriait pas, à la façon de Pasquier : « Le commissaire royal est un traître : » il disait : « Voilà comment il m'a traité, moi, le dominateur de l'Inde. » Et de cette lecture, on emportait l'impression que la conduite du général envers Bussy avait été odieuse, que Lally était le plus méchant des hommes. Et l'opinion redoublait de rage contre l'accusé. Paris accusait le parlement de mollesse, réclamait furieusement la tête du scélérat. La grande ville a de ces iniquités, car Paris a plus de cœur que de raison.

Alors Lally se décida à livrer la bataille suprême. Dans une requête dite d'atténuation, signifiée au procureur-général le 31 mai 1766, il établissait ses moyens de défense par des preuves littérales. Ces pièces (1), c'étaient d'abord les trois volumes de mémoires in-4°, puis la délibération du conseil de guerre tenu pour la capitulation de Pondichéry, la correspondance militaire et administrative, enfin les instructions du roi et des ministres, ces instructions auxquelles il n'avait que trop obéi, ces instructions qui justifiaient sa conduite, ces instructions qu'il ne s'était pas cru en droit de montrer jusque-là.

Pour lire ces documens, qui formaient la matière de plus de huit volumes, il eût fallu au moins dix jours. On pensa que ce serait trop long, qu'il était plus simple de passer outre. Mais on recula devant un tel aveu. On trouva un expédient, ce fut d'insérer dans l'arrêt : « Vu la requête du sieur Lally et les pièces jointes et énoncées. » Point de doute sur ce fait que ni le rapporteur ni le président Maupeou ne prirent connaissance des pièces. Elles furent remises le samedi 3 mai, à dix heures du soir. Le lundi 5 mai se passa en interrogatoire. Le jugement fut rendu le 6 mai au matin ! On avait refusé un conseil ; on n'écoutait pas la défense, c'était logique ! Le doyen des substituts du procureur général, l'honnête Pierron, employa en vain son énergie pour sauver l'innocent. Un moment il espéra. Mais Lally ne pouvait pas être sauvé.

(1) Les instructions ne sont pas dans les pièces du procès, gardées aux Archives nationales. Elles sont au ministère de la marine.

III.

Le 6 mai 1766, au matin, l'arrêt fut rendu au parlement de Paris, la grande chambre assemblée. Lally fut déclaré atteint et convaincu d'avoir trahi les intérêts du roi, de son état et de la compagnie des Indes, d'abus, d'autorité, vexations et exactions envers les sujets du roi et étrangers, pour réparation de quoi il était privé de ses états, honneurs et dignités, et condamné à avoir la tête tranchée par l'exécuteur de la haute justice sur un échafaud dressé pour cet effet en place de grève. Tous ses biens étaient confisqués et acquis au roi, après prélèvement fait de 10,000 livres pour les pauvres de Paris, et de 30,000 au profit des malheureux habitans de Pondichéry. Le parlement était plein de sollicitude pour les déshérités de ce monde, s'il foulait aux pieds les innocens!

On connut à Paris l'arrêt le jour même où il fut rendu. Mlle Dillon, l'amie de la dernière heure, éperdue, hors d'elle-même, écrivit au roi : « Sire, on m'empêche d'aller me jeter aux genoux de Votre Majesté... Ce n'est pas grâce que je demande, c'est justice. Que Votre Majesté fasse venir MM. de Montmorency et de Crillon ; le premier dira s'il a été entendu, le second dira comment il l'a été. Sire, je vous en conjure, par le sang que mon cousin a répandu pour votre service, par celui de mes deux frères morts en combattant pour Votre Majesté, daignez nous accorder un délai de six semaines ; il ne fera que manifester davantage l'équité des juges, si leur arrêt est trouvé juste après l'examen du procès. »

Louis XV n'était pas l'égoïste de la légende ; c'était un caractère sensible et bon (1), mais essentiellement faible. Il crut que le devoir lui commandait de faire taire les élans de son cœur et de laisser agir ses magistrats. Il se boucha les oreilles pour ne pas entendre les prières désespérées de Mlle Dillon ; son trouble n'en frappait pas moins tous les yeux ; il sentait peser sur lui tout le poids de l'iniquité. Il demeura agité pendant les trois jours qui s'écoulèrent entre le prononcé de l'arrêt et le supplice. La veille de l'exécution, à son coucher, il parut plus anxieux que le patient ne l'était lui-même. Lally dormit d'un sommeil paisible cette nuit-là. Le roi se réveilla à plusieurs reprises, demandant avec angoisse quelle heure il était.

Le 8 mai 1766, on transféra Lally de la Bastille à la Conciergerie. Le gouverneur de la Bastille fut humain : il laissa au captif ce qu'on a coutume d'enlever aux condamnés à mort ; il permit à Lally d'emporter des bijoux, quelques reliques, tristes épaves, et une cassette

(1) *Mémoire de Cheverny.*

de mathématiques. A la Conciergerie, une tourbe de geôliers entoure le condamné ; on le fouille, on le dépouille de ses bijoux, on va jusqu'à lui arracher les boucles de ses souliers et de ses jarretières. Le 9, au matin, on le réveille, on lui annonce qu'il est temps de descendre à la chapelle. Il est debout. Un geôlier le culbute d'un coup de genou dans le ventre et lui prend sa montre. Lally reste impassible sous l'outrage.

Arrivé à la chapelle, il aperçoit dans la pénombre des greffiers, des gardes, et dans la pleine lumière de la voûte sept bourreaux et un confesseur. Brusquement, on lui ordonne de se mettre à genoux. Il laisse flotter un regard triste et ne prononce que ces trois mots : « A genoux, mon arrêt, un confesseur ! » Le greffier lit d'une voix tremblante le jugement. Il arrive à ces mots : « Convaincu d'avoir trahi les intérêts du roi. » Lally se redresse et s'écrie d'une voix vibrante : « Cela n'est pas vrai, je n'ai jamais trahi les intérêts du roi ! »

Un bourreau s'approche. Lally le contemple, silencieux d'abord, puis tout à coup : « Sur quelles têtes frappe donc la foudre, demande-t-il, si elles épargnent celles des assassins ? » Il semble calme. Dominés par la grandeur de l'attitude, les greffiers et les gardes lui laissent un moment de liberté... D'un geste brusque, il tire un compas de sa poche et, les yeux levés vers le ciel, se frappe dans la région du cœur. Il chancelle, on se précipite sur lui. Il est debout... la pointe du compas a rencontré une côte, le coup a dévié. Il secoue la tête d'un air égaré et ne prononce que ces mots : « Ce n'est pas ainsi que Dieu veut que je périsse. » Dès lors il s'abandonne à ses bourreaux.

On lui annonce les commissaires au procès. Il fait un geste de refus : « Dites à ces messieurs qu'ils se retirent. Je dois et veux les croire honnêtes, mais un honnête homme peut se tromper... il est triste que j'en sois la victime. »

Enfin le bourreau s'approche, tenant dans la main un bâillon. Lally a un frémissement ; il le domine et se soumet. Un dernier affront l'attendait. Il avait le droit d'être conduit au supplice dans son carrosse drapé de deuil ; il trouve à la porte le tombereau réservé aux assassins ! Il proteste contre l'injure. On le pousse sur la charrette...

Il arrive enfin à la place de Grève, au pied de l'échafaud. Il promène un regard tranquille sur la foule qui hurle, heureuse de contempler l'alléchant spectacle d'un grand seigneur qu'on va décapiter. Il murmure de sa voix enchaînée : « Je meurs innocent ! » Et se retournant vers le bourreau : « Ote-moi ces liens. J'ai assez vu la mort de près pour qu'on me coupe la tête sans m'attacher les mains. » Le bourreau reprend : « Monsieur, c'est l'usage. » — « En ce cas, faites. » On lui bande les yeux. — « Qu'attend-on ? » demande-t-il

au bout d'un moment.— « Il n'est pas temps encore. » Enfin, on lui ôte son bâillon.— Attends que j'aie fini de prier et surtout ne frappe que quand je te le dirai. » On ne lui obéit pas ; on ne veut pas lui accorder la suprême satisfaction de commander le coup qui doit lui donner la mort. La hache s'abat et porte à faux... Un bourreau saisit la tête, un autre les jambes tremblotantes, un troisième scie le cou. On lui arrache enfin la tête...

A ce moment, un enfant de quatorze ans accourait, désespéré, sur la place, « pour embrasser un père sur l'échafaud, pour lui faire entendre la voix d'un fils parmi les cris des bourreaux. » Cet enfant, qui arrivait trop tard, c'était Gérard Trophyme, le fils légitimé de Lally, à qui l'infortuné avait légué sa mémoire et son innocence. L'enfant devait, après vingt ans d'efforts et d'éloquence, obtenir la revision du procès de son père.

Cependant Paris battait des mains « devant le grand acte de justice. » Le cadavre de Lally lui semblait un trophée pour la vanité de ses passions les plus basses, et Mme Du Deffand écrivait à Walpoole : « Lally est mort comme un enragé... on avait peur qu'il avalât sa langue, on lui mit un bâillon... On a été content de tout ce qui a rendu le supplice plus ignominieux, du tombereau, des menottes, du bâillon : ce dernier a rassuré le confesseur qui craignait d'être mordu... Lally était un grand fripon et de plus il était fort désagréable!.. » Cette abominable lettre fut l'oraison funèbre de Lally. — Cette exécution en place de Grève d'un vieux soldat, c'était un assassinat avec des formes légales. Lally n'était pas un traître.

« Trahissait-il son roi (1), lorsque devant Saint-David, il piochait la terre, creusait la tranchée, tirait des chariots? Trahissait-il son roi, lorsque pendant ce même siège, il volait à Pondichéry, payait de son argent les matelots qui refusaient de servir et forçait l'escadre à reprendre la mer? Trahissait-il son roi, lorsqu'il courait attaquer Madras, lorsqu'il avançait 60,000 roupies pour les frais de cette expédition?

« Trahissait-il son roi, lorsqu'avec son argent, il ramenait sous ses drapeaux une armée entière révoltée, à qui l'administration de Pondichéry devait dix mois de solde? Trahissait-il son roi, lorsque, toujours avec son argent, il remplissait les magasins de la colonie, lorsque, n'ayant plus d'argent, il sacrifiait ses effets, sa vaisselle, sa montre, pour procurer à cette colonie quelques mesures de riz de plus dans l'attente de l'escadre? Trahissait-il son roi, lorsque,

(1) Discours du fils de Lally-Tollendal dans l'interrogatoire au parquet de Dijon, 13 août 1783.

sans argent, sans vaisseaux, sans vivres, il défendait sa place pendant neuf mois? Trahissait-il son roi, lorsque, la surveille de la reddition, sur le bruit d'une entreprise formée par l'ennemi, accablé de maladie, il se faisait transporter dans un lit sur les remparts pour faire distribuer aux canonniers exténués la dernière pièce de vin qui lui restât?.. »

Ainsi, l'humiliation pour la France, Pondichéry ruinée, incendiée, détruite de fond en comble, un grabat pour Dupleix mourant, la tête de Lally roulant sous la hache du bourreau : voilà le dénoûment tragique de cette lutte de dix ans pour la possession de l'Inde. Et ce dénoûment, il est forcé, inévitable, car il est dans la loi des choses. Aux peuples qui s'abandonnent, aux gouvernemens qui n'ont ni la volonté des sacrifices, ni l'intelligence politique, ni la ténacité, ni le courage, le désastre à la fin. Il ne suffit pas à un ministre de dire : « Je fonderai un empire colonial ; » il lui faut une conception nette et virile des lois qui vont présider au développement de ce qui n'est encore qu'un embryon.

Cette conception, le cabinet de Versailles ne l'eut pas. Il ne sut point reconnaître les lois des formations coloniales, et par cela même il ne sut point organiser les établissemens d'outre-mer. Il ne chercha pas à leur communiquer l'étincelle qui donne la vie. Il ne vit point que ses possessions du Canada, de la Louisiane, des Antilles, de l'Inde, étaient autant de cellules particulières, d'individualités propres qui, pour vivre et croître, exigeaient chacune le libre développement de leurs organes.

Il resta sourd, aveugle, inerte, muet devant cet axiome : un régime politique spécial pour chaque colonie, car chaque colonie se meut dans un ordre de climat, de peuples, de mœurs, de caractères absolument dissemblables. Cela est si clair que, pour résoudre la question, il suffit de la poser. Peut-on donner le même organisme politique au Tonkin, à la Nouvelle-Calédonie, à l'Algérie, alors que sur ces terres habitent des peuples de race chinoise, calédonienne, arabe, aux mœurs, aux religions si opposées, aux instincts pacifiques ou belliqueux, alors surtout qu'il faut les soumettre sans trop de peine au joug du conquérant? Non! Et cette loi, l'Angleterre l'a comprise la première. Si ce fut Dupleix qui, un des premiers, dirigea les courans dont les flots apportent les matériaux nécessaires à la fondation des empires d'outre-mer, Clive, plus heureux, éleva, en mettant à profit la science de son rival, un édifice grandiose et fort qui, pendant de longs jours, défiera encore les atteintes du temps.

Telle qu'une algue qui essaime ses sporules, l'Angleterre essaima ses colonies; mais supérieure à l'algue qui ne peut vivre que dans

certaines eaux, elle contraignit, à force d'intelligence et d'énergie, les rejetons détachés d'elle-même à se plier aux conditions du milieu nouveau où ils allaient vivre, tout en gardant la force originelle de leur mère. L'Angleterre s'est répandue sur toute la terre en ne demandant aux peuples qu'elle asservissait que de rendre à l'Angleterre ce qui appartenait à l'Angleterre, en appropriant son système politique au milieu où il devait se développer.

Elle a conquis l'Inde par des protectorats savans : il y a encore des états nombreux qui gardent leurs princes souverains et n'en obéissent pas moins au résident de la reine. Elle détient toujours le Canada, où l'œuvre de domination semblait plus difficile, puisque là elle se heurtait à une population française plus nombreuse que les conquérans, et si ancrée dans ses traditions d'origine qu'elle a gardé malgré tout sa langue et son génie de race. Enfin elle a créé de toutes pièces cette magnifique colonie d'Australie, qui, déjà si forte, croît et croîtra longtemps encore en grandeur et en richesses.

Et la raison de tous ces prodiges ? C'est que l'Angleterre a su organiser son empire, c'est qu'elle a su reconnaître la première qu'il faut ramener les différentes formes de colonies à ces trois types : le premier, où on peut exercer une domination entière, grâce à l'apathie des populations, comme l'Inde ; le second, où il est nécessaire, pour régner, de laisser au vaincu une grande autonomie et une grande liberté, comme le Canada ; le troisième enfin, où il est possible d'exterminer la race aborigène pour s'établir sur ses ossemens, comme l'Australie. Voilà la cause capitale de l'épanouissement de la famille anglaise sur le globe.

Aujourd'hui que la France semble vouloir reprendre au-delà des mers le système d'expansion que sa situation géographique, la configuration de ses côtes baignées par trois mers, l'énergie de ses matelots, l'énergie du vieux sang gaulois, lui commandent, il est peut-être bon de rappeler ces drames du passé. On y puisera la conviction qu'un pays qui veut s'épandre aux extrémités du monde doit avant tout s'appuyer sur un code de politique coloniale mûrement étudié, nettement défini, dont le jeu ne gênera en rien ni la défense, ni la liberté d'action de la métropole. L'histoire fournit les élémens de cette politique ; mais aujourd'hui l'histoire a la destinée de Cassandre dont on méprisait les avis quand on daignait parfois s'arrêter pour les écouter.

TIBULLE HAMONT.

UN

INCENDIE EN MER

Le paquebot de la Compagnie transatlantique, la *France*, 4,700 tonneaux, commandant Collier, quitta Saint-Nazaire dans l'après-midi du 10 décembre 1886. Nous étions à bord deux cent cinquante passagers, quarante hommes de l'infanterie de marine, quatre gendarmes; en tout, l'équipage compris, environ quatre cents personnes. Toutes les couches sociales et plusieurs nations, principalement l'Italie et l'Amérique centrale, y étaient représentées; mais les Français formaient la très grande majorité. Il y avait des entrepreneurs du canal de Panama, leurs ingénieurs, un grand nombre d'ouvriers s'y rendant avec femmes et enfans, plusieurs ecclésiastiques, des curés des Antilles, un missionnaire, qui devait périr pendant la traversée, des frères de Ploërmel et trois sœurs de Saint-Vincent de Paul, ces dernières chargées de la mission périlleuse de soigner les malades dans les hôpitaux de Panama. Le grand monde de Paris et la société élégante de Caracas (Venezuela) avaient aussi fourni leur contingent. Était-ce le regret de quitter l'Europe ou l'appréhension qu'inspirait le climat meurtrier de l'isthme aux nombreux passagers qui allaient l'affronter, était-ce un triste pressentiment, assez naturel par le temps épouvantable des jours précédens, cette compagnie si nombreuse et si bariolée, loin de se distraire par de bruyans adieux,

comme c'est l'usage aux départs des grands paquebots, était triste, maussade et silencieuse.

Après avoir quitté le mouillage, le bâtiment s'arrêta en rade, et nous pûmes assister au spectacle émouvant du chargement de soixante caisses en métal contenant plusieurs tonnes, on me dit 8,500 kilos, de poudre destinée aux garnisons des Antilles et de la Guyane françaises.

A la tempête violente de la veille avait succédé une accalmie. Mais le soleil pâle et le faux bleu d'un ciel sans nuages, sauf un rideau de sinistre apparence qui voilait l'horizon de la mer, me semblaient de mauvais augure. Et, en effet, la *France* n'eut pas plus tôt franchi la barre de la Loire qu'elle fut assaillie par un furieux coup de vent. A partir de ce moment, des tempêtes qui venaient du nord-ouest se suivirent presque sans interruption. Excepté près du cap de Bonne-Espérance et au sud de la Nouvelle-Zélande, je n'avais jamais vu une mer aussi terrible. La *France*, bondée dans sa cale et ayant même le pont encombré de marchandises et, surtout, de neuf grands cylindres en fer, roulait d'une manière effroyable et menaçait, à plusieurs reprises, de sombrer. On peut se figurer les souffrances des passagers, privés de sommeil, pendant la nuit, par le mouvement du bateau, et entassés, pendant le jour, tous ensemble, dans le grand salon, le fumoir, la cage de l'escalier et sur l'arrière-pont, dans les rares intervalles où il n'était pas balayé par les vagues. A cause du grand nombre des voyageurs, on était obligé de doubler les repas. S'il n'est pas facile de dîner par un roulis incessant de 33 degrés, qu'on songe à la difficulté de servir dans de pareilles circonstances. Aussi, en peu de jours, presque toute la vaisselle était cassée; mais tout le monde rendait justice au pied marin et à la bonne volonté des domestiques. Au dehors du bâtiment, tout était noir, sauf les crêtes blanches que l'ouragan se complaisait à arracher aux lames. Cependant, l'air de la mer, même quand elle est en fureur, agit sur l'homme comme un élixir de vie. Parfois, rompant la monotonie du gris noir, des lueurs rosâtres venaient errer comme des spectres sur le sombre rideau du ciel. A ces momens fugitifs, la mer, inondée de teintes vertes, ressemblait à une immense vasque d'émeraudes.

Ce cauchemar dura huit jours et huit nuits consécutifs. Enfin, les Açores étaient derrière nous. Le vent, qui soufflait maintenant du nord-est, et la mer, toujours houleuse, commençaient cependant à tomber.

Le 20 décembre, le dixième jour de la traversée, par un vent nord-est assez violent et par un soleil splendide, le tableau, sur lequel était inscrit le *point* à midi, marquait 23° 56′ latitude nord

et 50° 13′ longitude ouest de Paris. Huit cent quatre-vingts milles nous séparaient de la terre la plus rapprochée : Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

C'étaient les premiers sourires du ciel, les premières douces chaleurs des Tropiques, un véritable jour de fête. Malgré le roulis, toujours considérable, on se pressait sur le pont, on organisait une loterie de bienfaisance, et les dames quêteuses, conduites par leurs cavaliers, pour accomplir leur mission eurent l'amabilité de pénétrer dans les cabines des voyageurs. Je commençais même à trouver ces visites un peu trop fréquentes, et on me conseillait de fermer ma porte à clé; mais bien m'en a pris de ne pas commettre un acte aussi peu galant : je l'aurais payé de ma vie.

Ma bonne et spacieuse cabine se trouvait à l'arrière, presque au-dessus de l'hélice, et recevait la lumière par en haut. Étendu sur mon canapé, j'étais occupé à lire lorsque, soudainement, de la fumée et des étincelles pénétrèrent par la claire-voie. A ce moment, mon valet de chambre se présenta criant : « Au feu ! » Si la porte avait été fermée à clé, je n'aurais pas eu le temps de me sauver. Je me précipitai dans le couloir; il était rempli de fumée, et, les premières flammes dans le dos, nous parvînmes avec peine à gagner la grande salle et, par le grand escalier, le pont. En y arrivant, j'aperçus des flammes qui sortaient déjà de la claire-voie de ma chambre. Les autres passagers me suivirent de près. Tout le monde semblait affolé. On courait dans tous les sens; on s'entrechoquait, on revint sur ses pas; on s'arma d'appareils de sauvetage; on se réfugia dans les canots encore suspendus à leurs portemanteaux, mais tournés en dehors et prêts à être amenés. Pauvre ressource, quand on pense que nous nous trouvions à près de neuf cents milles de terre, dans une mer solitaire où l'on voit rarement un navire en dehors de la route suivie par les paquebots et par les bâtimens à voiles qui remontent, du sud au nord, le long des côtes de l'Amérique; à quoi il faut ajouter que les quatre chaloupes qui n'étaient pas brûlées auraient pu à peine contenir le tiers des hommes que la *France* portait dans ses flancs. Il fallait l'intervention énergique des officiers pour faire comprendre à ces fuyards que leur poids ferait casser les garans des palans de suspension, et qu'ils seraient précipités dans la mer. Ce qui ajoutait à l'horreur de la scène sinistre de ces premiers momens, c'était le silence absolu qui régnait dans cette foule si agitée. Cette panique, au reste, ne dura pas.

L'incendie s'était déclaré sur l'arrière. Notre direction était sud-ouest. Le vent ayant fraîchi considérablement et soufflant du nord-nord-est, non-seulement neutralisait la brise du bateau, mais pro-

duisait un courant d'air très fort du nord-est au sud-ouest, c'est-à-dire de l'arrière à l'avant. Il fallait donc venir debout au vent en mettant le cap au nord-est. Malgré la violence de l'incendie, cette manœuvre, si difficile dans les circonstances données, fut, sous la direction du commandant, qui occupait sa place sur la passerelle, exécutée en quelques minutes. En même temps furent fermés les panneaux de la soute à poudre et les portes des cloisons étanches en tôle qui divisent le bâtiment en diverses parties. Le mécanicien en chef, M. Chenu, dirigea, dès l'abord, des jets de vapeur vers le centre de l'incendie, où se trouvait la poudre, et, au dire du commandant, c'est à lui que nous devons en grande partie notre salut. Pour faire jouer les pompes du pont, il fallait le dégager en jetant par-dessus bord les caisses et les grands cylindres en fer qui l'encombraient, opération délicate, mais qui réussissait parfaitement. Du moment où elle était achevée, le roulis, jusque-là assez fort, cessa complètement et fut remplacé par un léger tangage. Cependant les voyageurs étaient revenus de leur première frayeur; des chaînes furent organisées, et beaucoup d'hommes de bonne volonté, renforcés par les récalcitrans que les gendarmes empoignaient, on peut dire la masse des passagers, allaient se joindre aux braves soldats de l'infanterie de marine, à l'équipage et au personnel du service. Tous, jusqu'aux petits marmitons, qui, habitués au feu, se précipitaient en avant pour verser dans les flammes leurs casseroles remplies d'eau, rivalisaient d'élan, de bravoure et de cette gaîté gauloise dans le péril qui forme un des beaux traits du caractère national. Il y eut, parmi ces vaillans combattans, trois Allemands : un ingénieur, un industriel et un négociant de Hambourg, tous des gens instruits et bien élevés. Ils me parlaient avec admiration des actes héroïques qui s'étaient accomplis sous leurs yeux dans les couloirs étroits, de plus en plus envahis par l'incendie, sur le bord de la grande fournaise, dans le terrible voisinage de la poudre entourée de flammes. Obéissant aux ordres des officiers qui combattaient à la tête de cette petite troupe dévouée, on s'élançait à travers des nuages épais de fumée, on passait près des objets embrasés avec l'insouciance du soldat qui défile à la parade. Ce que je dis n'est pas une phrase, mais la vérité, que je puis affirmer *de visu*. La nuit suivante, au bivouac de l'avant-pont, plusieurs noms étaient dans toutes les bouches. On entendait citer surtout le mécanicien en chef Chenu, que j'ai déjà mentionné, les officiers du bord Dupont, Gorphe, Landryon, Rapin, le capitaine Martineau, le sous-lieutenant Montméliant de l'infanterie de marine, les deux chauffeurs Certain et Robillot, et, entre tous, le maître-charpentier Hamet, qui, entouré

à la lettre de flammes et protégé seulement par des jets de pompe qu'on lui prodiguait, saignant d'une large blessure qu'il s'était faite à un bras, démolissait de l'autre, à coups de hache, les cloisons des cabines qui empêchaient le sauvetage. Plusieurs passagers, parmi eux quelques beaux noms de France noblement portés, rendaient de grands services. On vit un jeune homme, au moment où le mât d'artimon menaçait de se renverser du côté de la machine, ce qui aurait déterminé la perte du bateau, monter dans les haubans, et, en coupant une corde, dégager le mât, qui, un instant après, tomba dans la mer.

Mais tous ces efforts, qu'on pourrait dire surhumains, semblaient impuissans à empêcher la catastrophe. Le grand salon, l'escalier principal, la cabine des dames, située en-deçà de la cloison étanche, offraient le spectacle d'un chaos de flammes. L'arrière-pont s'était enfoncé en entraînant le *spardeck* et le fumoir. Le feu s'était déclaré quelques minutes après trois heures de l'après-midi, et, à trois heures et demie, plus d'un tiers du bâtiment était incendié. A quatre heures et demie, tenant les yeux fixés sur l'arrière, je vis un éclair, suivi d'une secousse et d'une forte détonation. C'était la provision de poudre du bâtiment qui venait de faire explosion. A cinq heures, le mât d'artimon, ainsi qu'il a été dit, s'abattit à tribord. Pour ne pas compromettre l'hélice, le commandant se vit obligé de stopper la machine, qui, heureusement, n'avait pas été atteinte par l'incendie. Les chaînes de la barre s'étant tordues par la chaleur et en partie brisées, le bâtiment ne gouvernait plus. La direction dans laquelle s'enfuyait la fumée causée par l'explosion dont je viens de parler prouvait que le bâtiment, privé du secours du gouvernail, commençait à tomber en travers. Si ce mouvement se maintient, dans peu de minutes nous aurons le vent à l'arrière, l'incendie gagnera le centre et l'avant, et tout sera dit.

Cependant, le feu avait déjà réclamé ses victimes : le missionnaire Tavernier, qui, pendant la traversée, s'était par le fort roulis cassé une jambe, ne pouvant s'enfuir, devint dans sa cabine la proie des flammes. Pendant quelques minutes, on entendit ses cris déchirans. Un curé de la Guadeloupe, qui essaya de le sauver, eut des brûlures assez graves pour compromettre sa vie. J'ai eu la satisfaction de le rencontrer six semaines après, presque entièrement rétabli. Un sommelier et un garçon du bord furent brûlés dans la sommellerie. Parmi les hommes occupés aux travaux de sauvetage, les blessures étaient nombreuses, mais légères.

Pendant que ces scènes se passaient sur le champ de bataille, qui était, on le sait, l'arrière du bateau, les non-combattans : des femmes, des enfans, quelques vigoureux jeunes gens de différentes

nationalités, qui tâchaient de se soustraire aux regards scrutateurs d'un gendarme toutes les fois que cet hercule breton, aux yeux bleu clair, à la chevelure rousse, à la mine rébarbative, venait recruter des travailleurs, — les non-combattans, divisés en groupes, remplissaient le gaillard d'avant. Dans les canots, en grande partie évacués après la première panique, on aperçut un jeune couple pétrifié par la peur.

J'ai dit que le bâtiment, allégé du poids qui pesait sur son pont, avait cessé de rouler et que ce mouvement était remplacé par un léger tangage. Il s'en suivit que le peu de personnes qui ne détournaient pas les yeux pouvaient, à des intervalles réguliers, embrasser du regard l'ensemble de l'incendie. Spectacle grandiose, magnifique, terrible! Au-dessus de nous, un ciel bleu d'azur, au-dessous, la danse macabre des vagues qui, jetant au vent leurs longues crinières d'or, semblent impatientes de nous engloutir. En face, les deux cheminées de la machine et le grand mât, intacts encore et comme indifférens à ce qui se passe près d'eux. Sur la passerelle, la silhouette du capitaine. Il se promène lentement et donne, de temps à autre, quelques ordres, par un signe de la main. Derrière lui, comme fond du tableau, le cratère ouvert vomissant des flammes qui, réunies en une seule colonne verticale rouge, s'élèvent à la hauteur prodigieuse de 40 mètres (1). Au-dessus, un gros nuage de fumée affecte les formes d'un baldaquin, que le soleil déjà déclinant revêt de teintes bronzées.

A cinq heures, le commandant, comme j'ai appris plus tard, avait renoncé à tout espoir. Le feu gagnait du terrain, les forces des travailleurs s'épuisaient à vue d'œil, le bâtiment devenu ingouvernable dérivait lentement, les soixante caisses de poudre étaient toujours entourées de flammes, et il était impossible de se rendre compte de l'état de la soute. Le moment suprême semblait proche. Les journaux ont parlé d'efforts faits pour rassurer les passagers en leur cachant l'étendue et l'imminence du danger. En effet, de temps à autre, arrivaient des gens disant que la poudre était complètement noyée, que tout allait à merveille, que tantôt on aurait maîtrisé le feu qui, cependant, sous nos yeux, semblait au contraire trouver à chaque instant de nouveaux alimens. Ces pieux mensonges furent accueillis par des signes d'incrédulité ou d'impatience. Après l'explosion de la poudre du bord, un homme vint nous raconter que c'étaient des signaux de détresse faits par ordre du capitaine! « Pour avertir qui? » demanda-t-on. Quelqu'un répondit : « Les requins. » Tout le monde, y compris le capitaine

(1) La hauteur de la colonne de la place Vendôme sans la statue.

Collier, avait cru qu'une des soixante caisses avait sauté et que les autres suivraient immédiatement. Il y avait de quoi transformer en atomes le paquebot et ceux qu'il contenait. La vérité est que personne de nous ne se faisait plus d'illusion. Je ne parle pas des braves qui luttaient avec le feu et, semblables à des troupes montant à l'assaut, n'avaient heureusement pas le temps de réfléchir sur les périls qui les entouraient; mais sur le gaillard d'avant, tout le monde était persuadé que l'heure de la mort était venue.

Il y a une grande différence, je dirai presque il y a contraste absolu, entre la situation de quelqu'un qui se trouve en danger imminent de vie et celle d'un homme placé en présence d'une mort certaine. C'est que le mot danger implique toujours une chance de salut : il y a incertitude. Personne ne dira qu'un condamné qui marche au supplice est en danger. Mais s'il essaie de s'évader et qu'il soit poursuivi, il y a danger. Du moment où on l'a rejoint et où la marche lugubre est reprise, le danger disparaît, puisque l'exécution est certaine. Ce sont donc deux situations tout à fait différentes, et la disposition d'esprit de l'individu en question doit naturellement répondre à l'une ou à l'autre. L'homme en danger entrevoit une chance favorable et ne songe qu'à en profiter. Il n'a pas le temps de donner une seule pensée aux siens, à ceux qu'il aime et qu'il va peut-être quitter à jamais, à ses intérêts de fortune et, s'il est chrétien, au salut de son âme. Toutes ses facultés se concentrent dans un seul désir, dans l'ardent, dans l'âpre désir de vivre. Quelques personnes de ma connaissance et moi-même nous avons éprouvé cette sensation dans des circonstances semblables. Un prêtre, d'une piété notoire, me raconta un jour, non sans se reprocher son attachement à la vie, que, ses chevaux s'étant emportés, il ne s'occupait que de la question de savoir s'il devait sauter en bas ou rester dans la voiture.

Celui qui est ou croit fermement être arrivé au terme de son existence se trouve dans une disposition d'âme tout autre. Il sait qu'il n'a rien à espérer. Selon ses convictions, les vastes horizons de l'éternité avec leurs terreurs secrètes, avec leurs clartés surnaturelles, ou les abîmes du néant s'ouvrent devant lui. Il ne lui reste qu'à choisir entre la résignation ou le désespoir, et, en effet, l'une ou l'autre se peignait sur toutes les physionomies.

Ne pouvant me mêler aux combattans, je tâchais de me rendre utile en passant de groupe en groupe afin de maintenir le moral des pauvres femmes qui, entourées de leurs enfans ou les tenant dans leurs bras, se montraient assez courageuses. Les unes, et c'était la majorité, les yeux levés vers le ciel, priaient avec ferveur ; d'autres se renfermaient dans le silence morne du désespoir. Un sourire, un

mot encourageant agissait cependant momentanément comme du baume. Je ne passerai pas sous silence deux d'entre elles qui me frappaient, l'une par l'expression d'un courage physique indomptable, — c'était une grosse et robuste femme du peuple, native de Turin, la cantinière en chef du canal de Panama, — l'autre une dame élégante de Caracas, ravissant type de la beauté andalouse, par la douceur de sa résignation.

A plusieurs reprises, je me rendis sur le théâtre de l'incendie; mais l'eau, qui coulait à flots dans les corridors, m'en chassait aussitôt; je craignais de me mouiller les pieds et de prendre un rhume! Et pourtant personne n'était plus que moi convaincu que l'on touchait au moment suprême; à tel point qu'en retournant à l'avant-pont, je me demandais toujours si j'aurais encore le temps de rejoindre les sœurs de charité agenouillées près du beaupré (1).

Un silence solennel régnait dans cette partie du bateau. On n'entendait que le bruissement des vagues, les sanglots étouffés d'une jeune femme enlaçant son nourrisson de ses bras, les pleurs d'une toute jeune fille qui appelait sa mère laissée dans quelque hameau au fond de la Bretagne, et les voix sonores des trois sœurs de charité qui, depuis trois heures de l'après-midi jusqu'à dix heures de la nuit, toujours à genoux, ne cessaient de prier. Ces saintes filles ne trahissaient aucune peur et offraient, dans ces circonstances terribles, le spectacle édifiant de l'héroïsme chrétien, du mépris de la vie et du parfait oubli de soi-même. Après avoir invoqué le secours du ciel pour échapper au danger, elles lui demandaient, lorsque tout espoir s'était évanoui, la grâce d'une mort chrétienne.

Mais il était écrit dans les étoiles que cette pauvre *France*, toute meurtrie et abîmée qu'elle était, ne devait pas périr. A sept heures, on avait refoulé l'incendie vers son foyer; à neuf heures, on pouvait se flatter d'en être maître; à onze heures, les dernières flammes, léchant les bords de la coque, répandaient des lueurs violacées à travers l'obscurité d'une nuit tropicale. Toute matière combustible était consumée, et, faute d'alimens, le feu finit par s'éteindre.

Un tiers du bâtiment ayant disparu, sauf la carcasse de fer, tout le monde s'entassait sur l'avant et près de la machine. De la viande froide et du vin de matelots, celui des voyageurs étant perdu, furent distribués, et l'administration fit ce qu'elle put pour subvenir aux besoins du moment. Voyageurs, soldats, épuipage, étaient exténués de fatigue ou brisés par les émotions des dernières huit heures.

(1) Les journaux ont publié des fragmens de lettre du commandant Collier à sa femme. On y lit : « Je viens d'échapper au plus effroyable des dangers que j'aie courus de ma vie... De 3 h. 15, jusqu'à 9 heures du soir, je me suis attendu à sauter... Il est réellement inouï que nous n'ayons pas été entièrement détruits. »

Personne ne témoignait sa satisfaction d'être échappé à un si grand péril, parce que personne ne se croyait hors de danger. La soute à poudre est-elle vraiment noyée? C'est la question qu'on se posait, et cette préoccupation, comme on verra bientôt, n'était pas une chimère.

En attendant, le bâtiment ne gouvernait plus, et on restait en cape pendant la nuit. Le lendemain, le commandant fit, tant bien que mal, raccommoder la barre, et à midi on se mit en route vers la Martinique. Quoiqu'elle eût à traîner son arrière rempli d'eau et presque submergé, ce qui fit que nous étions campés sur un plan légèrement incliné, cette excellente *France* filait ses 12 nœuds. Heureusement, un temps superbe la favorisait. Son arrière étant complètement déponté, elle n'aurait pu résister à un fort coup de vent. Pendant ces quatre jours de navigation, il n'y eut pas de désordre à bord ; mais il y eut de mauvais symptômes : des bruits sinistres répandus on ne savait par qui, de fausses alarmes, de petits vols commis dans les cabines, des fouilles tentées dans les décombres. Il fallait l'attitude énergique du commandant et la présence imposante des quarante soldats d'infanterie de marine pour contenir les moins respectables de mes compagnons de voyage.

Beaucoup de passagers, je suis du nombre, n'ont sauvé que les vêtemens qu'ils portaient. Par une faveur ou par une ironie du hasard, de tous mes effets brûlés dans et avec ma cabine, on n'a rien trouvé, excepté mon ordre de Léopold d'Autriche. Le cordon était presque complètement détruit, la croix ne montrait aucune trace du feu, la plaque était noircie et en partie fondue. C'est le cas de dire : « J'ait tout perdu, hormis l'honneur. » La belle dame de Caracas a vu se convertir en cendres un grand nombre de caisses remplies de chefs-d'œuvre du grand Worth, et je dois lui rendre la justice qu'elle a subi cette cruelle épreuve presque avec la même grandeur d'âme qu'elle avait déployée en présence de la mort.

La conduite du commandant Collier était au-dessus de tout éloge. A ce sujet, il n'y avait qu'une voix. On admirait sa présence d'esprit, son sang-froid et son habileté de manœuvre au moment critique où il fallait mettre le cap au vent pendant que l'incendie gagnait déjà le *spardeck*, les tentes, enfin près d'un tiers du bâtiment. J'ajouterai que j'admire aussi la justesse de son jugement. Et voici pourquoi. Dans son opinion, pour parler le langage du médecin, à cinq heures, le malade était condamné. Si, à ce moment, il avait donné l'ordre de mettre les chaloupes à la mer, tout le monde s'y serait précipité, une lutte à mort se serait engagée entre ces quatre cents agonisans, les travaux de sauvetage se seraient arrêtés instantanément, l'incendie, peut-être après des scènes épouvan-

tables, le désespoir et le rhum aidant, car les mauvais élémens ne manquaient pas à bord, aurait fait sa dernière conquête, et la *France* aurait sauté. Évidemment, notre brave commandant se disait tout cela, et d'après la maxime, *contra spem spero*, il faisait continuer les travaux et ne donnait pas un ordre qui les aurait fait cesser. Sans doute, les quatre canots montés par quelques matelots et une douzaine de voyageurs tout au plus, munis de vivres et d'eau, poussés par les courans et les vents alizés, pouvaient, pourvu qu'il n'y eût pas de mauvais temps, atteindre la Barbade ou la Guadeloupe dans l'espace de douze à quinze jours. Mais ces mêmes chaloupes, surchargées de monde, allaient au-devant d'une perte certaine. Et, d'ailleurs, comme cela a été dit, elles n'auraient pu contenir le tiers des passagers et de l'équipage. A tout point de vue, le commandant a été bien inspiré.

En ce qui concerne l'origine de l'incendie, l'enquête officielle, dont le résultat à l'heure où j'écris n'est pas connu, répandra de la lumière sur les causes immédiates et, ce qui est fort désirable, peut-être aussi sur les causes indirectes du sinistre. Jusqu'à présent, on sait seulement que, le jour néfaste, vers midi, l'ordre fut donné d'ouvrir le compartiment de la cale qui contenait les bagages des passagers, et que sous le même panneau se trouvait aussi une grande quantité de dames-jeannes d'alcool. Les malles, selon l'usage hissées sur le pont pour être rendues accessibles à leurs propriétaires, furent ensuite remises à leur poste. Il faut ajouter que M. Collier jugeait nécessaire de rectifier l'arrimage de ce même compartiment. C'est à ce transbordement que quelques touques se seraient cassées. Le contenu serait tombé en pluie dans la sommellerie où se trouvait un fanal, et c'est là où l'incendie se serait déclaré. D'après une autre version, très vraisemblable selon moi, toute cette partie de la cale se serait imprégnée de rhum pendant la traversée, à la suite de la cassure d'un grand nombre de touques causée par le fort roulis. Ce fait, s'il est constaté, expliquerait la rapidité avec laquelle le feu s'est propagé.

Ce drame de mer, unique en son genre, car on ne connaît pas d'exemple d'un navire sauvé après qu'un tiers en eût été consumé par les flammes, donne lieu à de sérieuses réflexions et invite à l'étude de plusieurs questions d'une importance incontestable. Mais c'est aux hommes du métier qu'il appartient de les soulever. Eux seuls sont à même de les traiter avec autorité et profit pour les voyageurs autant que pour les compagnies. C'est à eux que je cède la parole. Je me permettrai seulement d'appeler l'attention du public sur un point, c'est l'obligation où se trouvent en France les compagnies subventionnées de transporter de grandes quan-

tités de poudre appartenant à l'état. On m'assure que les soutes sont aménagées de la même manière que celles des navires de guerre; que les mêmes précautions sont prises, et que, sous ce rapport, il n'y a absolument aucune différence entre les paquebots et les bâtimens de l'état. Cela est possible ou plutôt, vu l'autorité incontestable des personnes qui l'affirment, cela est certain; mais cela est vrai seulement en ce qui concerne la construction des soutes, la disposition des tuyaux, des pompes, des robinets, etc. Il y a un point sur lequel l'assimilation des navires de l'état et des compagnies me semble impossible à réaliser. Ceux-là n'embarquent que des hommes placés tous, des officiers jusqu'au dernier mousse, sous le régime d'une sévère discipline. Les passagers transportés par les paquebots ne savent pas même ce que c'est que la discipline. On a toutes les peines du monde à les empêcher de fumer dans leurs cabines, ou d'obtenir d'eux qu'ils se retirent à l'heure du couvre-feu. Il y a, d'ailleurs, voyageurs et voyageurs. Telles lignes, comme celles de New-York, si le bâtiment n'est pas encombré d'émigrans, et de l'Indo-Chine, sont fréquentées de préférence par des personnes appartenant aux classes élevées ou aisées; d'autres, comme celles du Brésil, du Rio de la Plata, de l'Amérique centrale, par des émigrans italiens, espagnols, basques, auxquels viennent se mêler des naufragés de la vie de toutes les nations que les travaux du canal de Panama attirent comme une dernière ressource (1). On conçoit que, dans des momens critiques, il soit plus facile de faire entendre raison à des personnes bien élevées qu'à des gens dépourvus d'instruction, affolés par la peur, instigués peut-être par des hommes sans aveu, surtout quand il y a, comme c'est le plus souvent le cas, une grande disproportion numérique entre l'équipage, ordinairement réduit au strict nécessaire, et les voyageurs de troisième catégorie et de l'entrepont. Envisagée à ce point de vue, l'assimilation des bâtimens de guerre et les paquebots est illusoire.

Qu'il me soit permis de citer ici deux faits qui, autant que je sache, n'ont été racontés par aucun journal et dont je puis garantir l'authenticité. Trois ou quatre jours après l'arrivée de notre paquebot à Fort-de-France, en remuant les décombres, on vit jaillir des flammes, malgré la grande quantité d'eau qui s'y trouvait encore! Le transport de la poudre, du bâtiment au fort, s'effectua plus tard

(1) Je n'ai pas besoin de faire observer que je ne place pas dans cette catégorie les ingénieurs auxquels ces travaux gigantesques servent de haute école et d'étape à des carrières brillantes en Europe, ni les nombreux ouvriers honnêtes qui n'ont pu trouver de travail chez eux ou dans d'autres pays dont le climat soit moins meurtrier que celui de l'isthme.

avec toutes les précautions imaginables. Cette opération permit de constater l'état de la soute. La cloison étanche qui en formait une des parois, rougie pendant l'incendie par les flammes, avait échauffé celles des caisses de métal qui la touchaient, et plusieurs d'entre elles se trouvaient tordues et en partie *ouvertes*. Le pont en bois qui couvrait la soute était en différens endroits complètement, dans d'autres jusqu'à mi-épaisseur, calciné par le feu. Le hasard, ou le sort, ou la Providence, a voulu que l'eau des pompes tombât sur les caisses ouvertes et que les charbons ardens tombassent sur les caisses fermées!

Je suis arrivé à la fin de mon récit. Le 24 décembre, précisément quatre fois vingt-quatre heures après que l'incendie se fut déclaré, la *France*, constamment favorisée par un temps superbe, après avoir doublé la pointe nord de la Martinique et passé devant Saint-Pierre, mouilla à trois heures de l'après-midi à Fort-de-France, près de la jetée de la Compagnie transatlantique. Ce fut alors, et alors seulement, que nous pouvions nous dire sauvés.

Je ne saurais mieux résumer mes impressions qu'en empruntant à M. l'amiral Vignes, commandant la station des Antilles, dont j'ai eu la malchance de ne pouvoir faire la connaissance, un mot qu'il a dit après avoir visité le paquebot et constaté l'état lamentable auquel cette terrible aventure l'avait réduit : « Le sauvetage, s'est-il écrié, tient du prodige! Il fait honneur à la marine française. »

HÜBNER.

LE

CONCLAVE DE LÉON XIII

D'APRÈS UN RÉCIT ITALIEN

Si les hommes étaient toujours fidèles à leurs engagemens, s'ils avaient tous l'inviolable respect de la foi jurée, nous ne saurions rien de ce qui se passe dans ces mystérieuses assemblées qu'on appelle des conclaves. Avant d'entrer en clôture pour procéder à l'élection d'un pape, les cardinaux jurent sur l'évangile de garder le secret. Les conclavistes ecclésiastiques ou séculiers attachés à leur personne, à leur service, et qui leur tiennent compagnie dans leurs cellules, prêtent à genoux un serment d'absolue discrétion; docteurs, pharmaciens, barbiers, charpentiers, maçons, cuisiniers sont assermentés comme eux en présence du camerlingue et du sous-doyen. Cependant à la longue tout se sait, tout se découvre; il y a toujours des indiscrets qui causent ou qui écrivent; les propos sont recueillis, les écritures enfouies dans des archives de famille voient le jour, et, en dépit des précautions et des sermens, les divins mystères sont dévoilés.

Il faut en convenir, rien n'est plus vain que le serment de secret que prêtent les conclavistes. Ils ont une incurable démangeaison de parler, de faire part à l'univers de tout ce qu'ils savent. Malheureusement, ils sont sujets à caution, il est bon de se défier, sinon de leur bonne foi, du moins de leur impartialité et de leur jugement : « Leurs chroniques et leurs journaux anonymes, a-t-on dit, sont généralement pour l'histoire des sources peu sûres. Le conclaviste n'est pas un historien, c'est un curieux, ordinairement cancanier, qui prend note de ce qu'il voit et de ce qu'il entend, qui écrit sans esprit de critique et avec une grande présomption, surtout s'il est de la suite d'un cardinal papable. » Aussi M. Raphaël de Cesare, qui vient de publier en

italien et en français une curieuse histoire du conclave où fut élu Léon XIII, et qui fait peu de compte des commérages des conclavistes, a-t-il puisé à de meilleures sources. Il a interrogé des cardinaux, des prélats, des ministres du royaume d'Italie, des diplomates étrangers; il a compulsé des journaux intimes, des notes écrites : « Il nous a paru utile de narrer la chronique de ce conclave si mémorable, et plus encore de la raconter sur la foi de ceux qui y participèrent et dont la plupart sont encore de ce monde, ainsi que le pontife qui en sortit élu. De cette manière, ces mémoires seront soumis à la critique de nombreux témoins (1). » On assure que son livre est sorti victorieux de cette épreuve, que le pape Léon XIII lui-même, un peu surpris d'une publication qui lui semblait médiocrement opportune, n'a pas laissé de rendre justice à l'exactitude du chroniqueur aussi bien qu'à ses intentions, pures de tout venin.

Ce fut Alexandre III qui régla les droits électoraux du sacré-collège. Ce *propugnateur de la liberté italienne*, à qui Frédéric Barberousse opposa trois antipapes, fit confirmer par le concile tenu à Latran, en 1179, un décret portant que la nomination du souverain-pontife appartenait aux seuls cardinaux, et qu'un pape ne serait considéré comme régulièrement élu que s'il obtenait les deux tiers des suffrages. Un siècle plus tard, Grégoire X fixait la procédure et le cérémonial à suivre dans les élections pontificales. Il fut décidé que, pour permettre aux cardinaux étrangers d'arriver en temps utile, dix jours s'écouleraient entre la mort d'un pape et l'ouverture du conclave. On adopta la règle d'enfermer, de séquestrer, de cloîtrer les électeurs de l'église pour les soustraire à toutes les influences. Ils ne devaient être accompagnés que d'un seul serviteur; ils ne pouvaient en avoir deux que par autorisation spéciale. Ils étaient tenus d'habiter une salle commune, « sans aucune séparation de cloison ou de tenture, et si bien fermée de tous les côtés que nul n'y pût entrer ou n'en pût sortir. » Si le pape n'était pas élu en trois jours, on les mettait au régime; ils n'avaient qu'un plat à leur dîner, un plat à leur souper, et on les menaçait de les réduire au pain et au vin (2).

Il faut se conformer aux temps; quelques adoucissemens ont été apportés à la règle. On n'impose plus aux cardinaux la vie commune, chacun a sa cellule, et les cellules ne sont plus des réduits. Depuis 1823, les élections s'étaient faites au Quirinal, où il était facile de se caser commodément. Le Quirinal n'appartient plus au pape, et Pie IX étant mort au Vatican, ce fut au Vatican que se tint le conclave de

(1) *Le Conclave de Léon XIII*, par Raphaël de Cesare (Simmaco), avec quatre portraits et documens. Paris; Calmann Lévy. Rome; Loreto Pasqualucci, 1887.

(2) *De la constitution des conclaves pontificaux*, par M. Cartwright. Paris; librairie Fischbacher, 1877.

1878. Cinq cents ouvriers, maçons, menuisiers, tapissiers, travaillant nuit et jour, furent employés à fermer les passages, à préparer les cellules, à tailler dans de vastes salles des appartemens comprenant trois ou quatre pièces : l'une pour le cardinal, une autre pour son conclaviste, la troisième pour son serviteur; la quatrième servait de salle à manger et de lieu de réception. Ces appartemens furent tirés au sort, selon l'usage, et il y eut beaucoup de mécontens. Quelques-uns se trouvaient à l'étroit, d'autres, chargés d'âge ou d'embonpoint, se plaignaient d'avoir trop d'étages à gravir. Le cardinal de Falloux était le moins satisfait de son lot. « Sa cellule donnait sur la cour de la Rota, et l'une des chambres avait une mauvaise odeur. Malgré les parfums dont il faisait usage, il prétendait n'y pouvoir tenir et témoignait quelque impatience de voir finir le conclave. »

Chacun mangeait dans sa cellule; le dîner et le souper, arrosés d'un excellent vin blanc, consistaient en un potage, deux plats, un dessert, que les conclavistes séculiers allaient chercher dans des corbeilles à la cuisine commune. Le cardinal Hohenlohe avait seul demandé et obtenu la permission de faire venir ses repas du dehors. « Caractère primesautier, que n'avait pu dompter l'éducation ecclésiastique, possédant, suivant le cas, peu ou beaucoup de talent, c'était une espèce d'excentrique que les cancans et les soupçons divertissaient. » Grand seigneur plus que prélat, plus gibelin que guelfe, il passait pour prendre moins à cœur la dignité du saint-siège que les intérêts de l'empire allemand, et pour écrire trop souvent à M. de Bismarck. Dans une assemblée unanimement hostile à l'Allemagne, ses propos et ses actes étaient aigrement commentés. On lui en voulait de faire apporter ses dîners de son palais. Les uns disaient que le menu du conclave semblait trop simple à ce gourmand, d'autres, qu'il avait peur d'être empoisonné, mais personne n'en croyait rien. Le cardinal Hohenlohe aimait qu'on s'occupât de lui, il lui plaisait de se distinguer des autres et d'étonner son prochain.

Jadis, à la mort d'un pape, Rome semblait prise d'ivresse et d'une folie furieuse. Un interrègne, comme on l'a dit, était « le carnaval de la canaille. » Le pape Paul III ayant demandé à fra Bacio quelle était la plus belle fête de Rome, il répondit : « C'est la fête qui se célèbre à la mort d'un pape et à l'élection de son successeur. » — « Les prisons s'ouvraient, lit-on dans une lettre d'un secrétaire du cardinal de Trani, qui vit mourir Paul III, les sbires disparaissaient et les geôliers se cachaient. On ne voyait plus dans les rues que piques, pertuisanes et arquebuses... Il n'existe alors ni tribunal, ni rote, ni chancellerie; les avocats, procureurs et greffiers se promènent les mains dans les poches, et tout le monde prend sa part de ce temps de folie... En fait, Rome pourrait être parcourue aujourd'hui à *bracche calate,* et, pour mon compte, pendant les quinze années charmantes que j'y ai pas-

sées, je n'ai jamais joui d'autant de liberté. Comment en serait-il autrement, quand nos tyrans sont tous enfermés? »

On se livrait encore à d'autres plaisirs; on faisait des paris sur l'élection, comme aujourd'hui sur les courses de chevaux; les chances des prétendans étaient publiquement cotées. Plus tard, la loterie remplaça les paris. M. Cartwright raconte que les pères conscrits eux-mêmes, pendant le conclave, trouvaient moyen de satisfaire leur passion pour le jeu en employant les numéros qui leur étaient révélés par une inspiration divine, par les opérations mystiques du Saint-Esprit. « Après avoir assisté à l'entrée de deux ou trois dîners, écrivait Stendhal dans ses *Promenades dans Rome,* au moment où, suffisamment édifiés, nous allions nous retirer, nous vîmes venir par le tour, de l'intérieur du conclave, un billet sur lequel étaient tracés les numéros 17 et 25, avec prière de les mettre à la loterie... Ces nombres pouvaient signifier qu'au vote du matin, le cardinal occupant la loge numéro 25 avait eu 17 voix... Les numéros furent fidèlement remis à un domestique du cardinal P... »

Pendant le conclave de 1878, on ne vit dans les rues ni pertuisanes, ni piques, ni arquebuses. Quelque intérêt que la population portât à l'événement, il n'y eut point de rixes, point d'attroupemens, point d'émeutes. Le Vatican n'eut pas de blocus à soutenir, le sacré-collège ne fut menacé ni violenté par personne. On assure aussi que leurs éminences, absorbées dans leurs saintes occupations, ne s'avisèrent point de mettre à la loterie, qu'elles ne fournirent aucune matière à la médisance inventive des conclavistes. On peut douter que nous valions mieux que nos pères, mais nous sommes plus décens, nous sauvons les apparences. Cependant, au milieu des plus graves affaires, on a toujours une arrière-pensée pour ce qu'on aime. Il existe en Italie un livre de la loterie qui donne l'explication des songes, et les gens qui rêvent ont coutume de le consulter avant de choisir leur numéro et de faire leur mise. Lorsqu'au lendemain de la mort de Pie IX, les cardinaux présens à Rome s'assemblèrent pour la première fois dans la salle du consistoire, il s'éleva une contestation sur leur nombre. On compta, on vérifia, et le cardinal Ferrieri dit gaîment : « Je suis content que nous soyons 37 et non 39, parce que 39, dans le livre de la loterie, veut dire pendu. »

Le conclave de Léon XIII fut un des plus courts, des plus expéditifs dont on se souvienne; on en connaît qui ont duré des années. Quand le sacré-collège eut à donner un successeur à Clément IV, mort à Viterbe le 29 novembre 1268, les cardinaux, ne pouvant s'entendre, siégèrent pendant deux ans et neuf mois, jusqu'à ce que l'éloquence de saint Bonaventure fit le miracle de les accorder. Il fallut deux ans pour élire Célestin V, plus de trois mois pour faire monter sur le trône pontifical

Laurent Ganganelli. Dans notre siècle, le conclave de Pie VIII a duré trente-deux jours, celui de Grégoire XVI dura plus de sept semaines. Pour hâter le dénoûment, on fit sauter une bombe sous les fenêtres du Quirinal : « Les uns, écrivait Dardano, crurent à un coup de canon, d'autres à l'explosion d'une mine. L'appréhension fut presque générale, et quelques-uns payèrent un tribut au ventre. »

L'élection de Léon XIII se fit en trente-six heures. La chapelle Sixtine avait été convertie en salle de scrutin. Soixante sièges alignés le long des murs étaient couverts de drap rouge ; quatre autres, tendus de drap vert, étaient destinés aux vétérans du sacré-collège, aux prélats élevés à la pourpre par Grégoire XVI. Chaque cardinal avait devant lui une table portant du papier, un encrier, des plumes, des crayons, de la cire à cacheter. Sur une autre table beaucoup plus grande se dressaient deux vases de métal doré ; l'un, qui avait la forme d'un calice fermé par une patène, servait à recueillir les votes ; le second était une sorte de ciboire où on les comptait. A l'entrée de la salle était une cheminée de fer, dans laquelle les bulletins devaient être brûlés et dont le tuyau avait été prolongé pour que la fumée fût visible de loin.

Le 19 février, un premier scrutin fut ouvert après onze heures et fermé à midi. Le résultat fut déclaré nul : la plupart des cardinaux, n'ayant jamais assisté à un conclave, ne s'étaient pas conformés aux règles. Il y eut un second tour dans l'après-midi, un troisième le lendemain matin. Après avoir obtenu dix-neuf voix, puis vingt-neuf, Joachim Pecci venait d'en réunir quarante-quatre, et tous les cardinaux abaissaient leur siège devant le sien pour témoigner que leur souveraineté d'un jour avait cessé. Le sous-doyen lui demande s'il accepte la papauté ; il répond : — « Puisque Dieu le veut, je ne contredis pas. — Quel nom avez-vous l'intention de prendre ? — Celui de Léon XIII, à cause de la déférence et de la gratitude que j'eus toujours pour Léon XII. » On appelle ses conclavistes, qui poussent des cris de joie. L'acte est dressé et signé. Le nouveau pape revêt les habits pontificaux. Sa soutane blanche est serrée à la taille par une écharpe que terminent deux glands d'or ; son aumusse est garnie d'hermine. On lui chausse les pantoufles écarlates décorées d'une croix. Bientôt le doyen de l'ordre des diacres, accompagné des maîtres des cérémonies, se dirige vers la loge du milieu pour proclamer le nouveau pontife. Il y avait peu de monde sur la place ; la foule, ayant vu de la fumée, en avait conclu que l'élection n'était pas faite, et, déçue dans son espoir, elle s'était lentement écoulée. M. de Cesare nous apprend à ce propos que c'est une erreur de croire qu'après l'élection on ne fait pas de fumée : « On brûle, nous dit-il, les billets du dernier scrutin comme les autres, pour conserver autant que possible le secret des suffrages et pour prévenir ainsi les rancunes que pourrait avoir le

pape contre les cardinaux qui n'ont pas voté pour lui. » A quoi il ajoute : « On n'atteint pas le but. Le pape élu sait presque toujours les noms de ceux qui lui furent contraires. » Il en est des élections pontificales comme des élections académiques ; il est interdit de rien savoir, de pénétrer dans le secret des consciences ; tout se sait, et quand on a un mauvais caractère, on se souvient.

Pour mener rapidement un conclave à bonne fin, il est de toute nécessité qu'il y ait des cardinaux papables, mais il importe également qu'il n'y en ait pas trop, sinon les voix s'éparpillent, et ce n'est pas seulement à la guerre que les petits paquets font perdre les batailles. Il ne suffit pas, pour être un cardinal papable, d'avoir la barrette et le chapeau rouge et de bien porter la pourpre ; il faut posséder une certaine situation, certaines qualités d'âge et de caractère, réunir les conditions requises, qui varient selon les temps et les circonstances. Il est des cas où telle vertu peut nuire, où tel défaut est un titre. Il y a du mystère dans tout cela ; au moment décisif, les électeurs obéissent à de soudaines impulsions, aux avertissemens secrets de leurs nerfs, à des sympathies ou à des aversions instinctives ; il se forme des courans d'opinion qui les entraînent. Aussi les surprises sont-elles fréquentes. Telle candidature, dont le succès semblait assuré, échoue misérablement ; de là le proverbe qui dit que celui qui entre pape au conclave en sort souvent cardinal. Toutefois, s'il en faut croire un autre proverbe romain, trois rues mènent droit au Vatican, celle des Coronari ou fabricans de rosaires, celle des Argentini ou orfèvres, celle de Longara ou la longue rue, ce qui signifie qu'une grande apparence de dévotion, une grande dépense ou la patiente pratique des petits devoirs et des petites routines sont les trois méthodes les plus sûres pour parvenir au trône pontifical.

Règle générale, les vertus négatives sont les plus utiles, mais elles sont aussi, comme l'a dit un sage, les plus difficiles à pratiquer, car elles sont sans ostentation. Il est bon d'avoir toujours été circonspect, d'avoir su envelopper sa vie et cacher ses pensées, de n'avoir trop marqué dans aucun sens ; on donne des espérances à tout le monde, on n'inspire de craintes à personne. Issu d'une famille de propriétaires ruraux de la Toscane, qui étaient venus s'établir dans la province de Rome, Joachim Pecci, d'abord légat à Bénévent, puis nonce à Bruxelles, avait été, durant de longues années, évêque de Pérouse ; tout entier à ses devoirs, il s'était contenté d'être un excellent, un admirable évêque. Son caractère était jugé diversement. Les uns, se souvenant de son amitié pour Gioberti, de ses bons sentimens pour Rosmini, des rapports cordiaux qu'il avait entretenus avec les autorités italiennes de Pérouse et avec le marquis Gualterio, préfet de l'Ombrie, le considéraient comme un prélat d'esprit modéré, qui se résignait sans peine aux faits accomplis. D'autres rappelaient, au contraire, les lettres qu'il

avait adressées au roi Victor-Emmanuel, la vivacité de ses protestations contre le mariage civil, contre l'expulsion des ermites camaldules de Montecorona, contre l'envahissement des états de l'église. Il semblait avoir donné des gages à tout le monde; de fait, il s'était renfermé dans ses fonctions pastorales. La meilleure politique consiste quelquefois à n'en point faire.

— « Sa personne, écrivait l'auteur d'une histoire de Pérouse, Louis Bonazzi, toute maigre qu'elle est, a une grande expression de dignité; il n'a aucun de ces mouvemens d'yeux et de lèvres par lesquels se trahissent les passions et les intentions obliques. Il parle rarement et d'une voix placide, commençant par une espèce de cantilène oratoire qui semblerait annoncer une longue tirade, si après quelques paroles il ne s'interrompait par une légère secousse qui le rappelle à un maintien composé et plus diplomatique... S'il eut jamais un défaut, ce fut celui d'être trop doux et trop prudent. Pendant les trente-deux années de son épiscopat, son caractère et sa mansuétude évangélique ne se démentirent jamais. » Cependant il avait des ennemis. L'un d'eux, le cardinal Rendi, s'écriait en fureur : « Voter pour Pecci! Fi donc! je ne voterai que pour un grand seigneur comme Chigi ou pour un saint homme comme Martinelli. » Les malveillans le disaient avare et hautain, l'accusaient de dire peu de messes et de n'y pas ajouter les actions de grâces. A Rome même, il n'était pas en faveur. La petite cour du Vatican redoutait ses habitudes parcimonieuses. Les fanatiques de noblesse parlaient avec dédain de sa petite naissance. Les femmes le goûtaient peu; elles lui reprochaient la sévérité de ses manières, son extrême maigreur et son emphase; elles préféraient le noble et beau visage de Pie IX, sa physionomie ouverte, sa voix sonore, son esprit vif et enjoué. Mais ce ne sont pas les femmes qui nomment les papes.

Aux qualités et aux défauts utiles, un cardinal papable doit joindre l'art de dissimuler son ambition et ses désirs. A vrai dire, en 1878, la papauté pouvait paraître un bien peu désirable. Le pape qu'on allait élire n'était pas appelé à régner en souverain absolu sur quelques millions d'hommes. Réduit à ses fonctions spirituelles et au jardin du Vatican, condamné à protester éternellement contre l'usurpateur de ses états, il allait s'ensevelir au fond d'un palais pour y jouer le rôle de pontife prisonnier, et l'air qu'on respire dans une prison ne convient guère aux ambitieux mondains. Joachim Pecci lui-même semblait regarder comme un martyre la glorieuse destinée qui l'attendait. Comme il entrait au Vatican une heure avant que Pie IX expirât, il rencontra le cardinal Consolini, qui lui dit : « Mon vote est pour votre éminence. » Il répondit : « Ne songez pas à ma pauvre personne, la papauté est une charge trop lourde pour moi. — Éminence, résignez-vous, il nous faut un Cyrénéen. » Pecci ne répliqua pas, mais de ce

moment on crut observer qu'il était plus nerveux que de coutume. Pendant le second tour de scrutin, il dit au cardinal Hohenlohe, qui votait pour lui : « Voulez-vous faire pape un homme dont la vie sera bien courte? Ne me choisissez pas, je serais un second Adrien V. » Dans la nuit qui précéda son élection, quelqu'un dit à l'abbé Foschi, son conclaviste : « Sois donc gai, demain ton cardinal sera pape. Mais que fait le cardinal? — Il est agité, il ne veut voir personne; il ressemble à un navire battu par la tempête. » — « Le calice est amer, soupirait-il; éloignez-le de mes lèvres. » Il se décida pourtant à le boire.

Dans cette même nuit, le cardinal Ferrieri se plaignait que le conclave souffrît « d'une fâcheuse pénurie de cardinaux papables. » Joachim Pecci n'avait que deux concurrens sérieux. Alexandre Franchi, orateur éloquent et agréable causeur, qui remplissait la haute charge de préfet de la propagande, ressemblait plus « à un grand personnage mondain, dispensateur de grâces, qu'à un cardinal de la sainte église. » Jeune encore, comptant à peine cinquante-neuf ans, pétri de petites vanités, l'air avantageux, le ton décisif, le visage plein et l'esprit plein de lui-même, il avait une grande clientèle, de nombreux courtisans, dont il récompensait les flatteries par des promesses qu'il ne tenait pas toujours. Les Espagnols souhaitaient son élection, mais les cardinaux romains, jaloux de sa fortune, l'accusaient de présomption et se défiaient de ses imprudences. Franchi convoitait ardemment la tiare; Bilio, le grand pénitencier, la redoutait plus qu'il ne la désirait. Il avait des amis chauds, qui combattaient ses scrupules; ses ennemis lui reprochaient son origine piémontaise et son aveugle attachement à la politique de résistance de Pie IX. Plus l'heure fatale approchait, plus il était timoré; il décourageait ses électeurs. Quand il se fut désisté par une renonciation expresse, il parut aussi tranquille que Pecci était ému. « Dans sa cellule, nous dit M. de Cesare, régnait le calme le plus parfait. Le cardinal barnabite, sûr de n'être pas élu pape, jouit d'une paix absolue pendant les trente-six heures du conclave. Il passa son temps à prier dans la chapelle, à lire son bréviaire ou à réciter son chapelet en compagnie de son conclaviste, qui était son confesseur. » Il préférait sincèrement son repos à la gloire de ceindre la triple couronne, d'être porté dans la chaise gestatoire et de s'entendre dire : *Tu es Petrus.*

Joachim Pecci avait encore un titre à la faveur du sacré-collège : de tous les cardinaux papables, il était peut-être celui dont Pie IX aurait le moins voulu pour son successeur. Les papes sont les monarques dont les dernières volontés sont le moins respectées. A peine un souverain-pontife a-t-il rendu le dernier soupir, le camerlingue, armé d'un maillet d'argent, frappe trois petits coups sur le front du mort et l'appelle par son nom ; ne recevant point de réponse, il tombe à ge-

noux et annonce à haute voix que le pape a cessé de vivre, ce qui revient à dire qu'il a cessé de vouloir. Au surplus, les longs règnes engendrent les dégoûts; les amitiés se refroidissent, les espérances se lassent, les impatiens cabalent, on n'est plus sensible qu'à la grâce des nouveautés. Quand Grégoire XVI mourut après quinze ans de pontificat, le cardinal Lambruschini, son secrétaire d'état, qui partageait toutes ses idées, toutes ses passions, qu'on avait surnommé son grand-vizir, se tenait pour assuré de sa succession; Mastaï Ferretti, évêque d'Imola, eut 35 voix, Lambruschini n'en eut que 8. Pie IX avait régné trente-deux ans, et, après avoir été le plus libéral des papes, il avait étonné le monde par l'audace de ses défis et par l'opiniâtreté de ses résistances. On sentait le besoin d'une détente, on voulait mettre sur le trône pontifical un opportuniste, un modéré, un de ces hommes qui s'entendent à accommoder les affaires par de sages tempéramens. Le cardinal Pecci n'avait jamais été en grande faveur auprès de Pie IX. Après l'avoir tenu longtemps à distance, on lui avait conféré à contre-cœur la dignité de camerlingue, qui lui permit de se fixer à Rome, mais qui semblait l'exclure de la papauté, étant contraire à l'usage qu'un camerlingue en fonctions succède au pape. Le conclave voulait un politique, et au mépris de la tradition, Pecci fut élu.

Chose singulière, ce modéré eut pour principal électeur un homme qui ne se piquait pas de modération; ce fut un intransigeant qui le fit pape. Parmi les cardinaux qui ne sont point papables, et qu'on appelle les cardinaux papifians, il se rencontre toujours quelque personnage marquant qui a de l'autorité, du manège, le génie de l'intrigue. N'ayant pas de prétentions personnelles, et convaincu qu'il n'aurait point de chances s'il travaillait pour lui-même, il s'attelle à la fortune d'autrui et dépense toute sa politique, toute son habileté pour assurer le triomphe de son candidat. On a toujours quelque plaisir à exercer ses talens, dût-on n'en retirer aucun profit; aussi bien, le désintéressement obtient de temps à autre sa récompense dans ce monde, nos obligés ne sont pas toujours des ingrats.

Joachim Pecci trouva le secours le plus inattendu et le plus efficace dans le cardinal Bartolini, que Pie IX, le raillant sur son extrême embonpoint, appelait le cardinal Tonneau. Ce fin bonhomme, d'humble extraction, n'était parvenu au cardinalat qu'après s'être beaucoup remué, après avoir beaucoup roulé dans le monde; il avait visité l'Orient, s'était acquis un renom d'archéologue. Vif, emporté, d'humeur chaude, moins ambitieux pour lui-même que pour ses cliens, il était à la fois jovial et bourru. Dans la première congrégation, où les pères furent assermentés, n'ayant pas l'évangile sous la main, on le remplaça par un crucifix, que le secrétaire du consistoire portait çà et là dans l'assemblée, et quelques cardinaux se scandalisèrent en entendant Bartolini crier de sa grosse voix à Mgr Lasagni : « Eh! attrapez

donc ce gros christ ! » Ses manières étaient rustiques, mais il avait l'esprit fort délié : « Il était doué d'un certain bon sens romain, qui souvent persuade plus que toute doctrine, et qui est le signe particulier des ecclésiastiques nés à Rome. » Adversaire implacable et bruyant du nouvel ordre politique, il se plaignait que Pie IX fît peu de cas de ses conseils, et il souhaitait l'avènement d'un pape qui fût un diplomate capable d'apaiser une situation troublée et de rétablir par degrés de bonnes relations avec toutes les puissances, sauf avec le royaume d'Italie. Il jugea que le cardinal Pecci possédait plus que personne les qualités requises pour cette œuvre de pacification, et il employa toute sa ruse, toute sa finesse, toutes ses rubriques pour le faire élire.

Il avait pour conclaviste un Napolitain, le père Calenzio, prêtre de l'Oratoire, beau parleur, très dévoué à son patron. Depuis plusieurs jours, le père Calenzio avait fait de la propagande pour le cardinal Pecci dans les sacristies, dans les antichambres et même dans les hôpitaux où il allait faire la barbe aux malades. Dès l'ouverture du conclave, Bartolini, qui avait tiré au sort une cellule située au premier étage des loges et qui, gêné par son embonpoint, gravissait difficilement les escaliers, mit son conclaviste en campagne. La nuit comme le jour, l'agile Napolitain, courant de cellule en cellule, glissait un mot à celui-ci, tâtait celui-là, réchauffait le zèle des bien pensans, fortifiait les faibles, ralliait les irrésolus, décourageait les opposans, représentait aux amis de Bilio qu'ils perdraient leurs voix, que jamais Bilio n'accepterait, aux partisans de Franchi que son heure n'était pas encore venue, « qu'il fallait passer par Pecci pour arriver plus tard à Franchi. » Quand le dernier scrutin eut été dépouillé et que l'affaire fut décidée, au moment où le nouveau pape s'asseyait sur l'autel pour recevoir la première adoration du sacré-collège, on remarqua que le visage de Bartolini était rayonnant de joie. Il considérait l'élection comme son œuvre, et il avait le droit d'en être fier : cet intransigeant avait donné la tiare au plus digne, remis les intérêts et le gouvernement de l'église au plus sage.

Quoi qu'il arrive, il y a toujours des mécontens. Les séculiers attachés au conclave s'indignaient qu'on ne leur allouât qu'une pension de 30 francs, qui leur semblait fort mesquine. « Beaucoup protestèrent ; ils n'obtinrent rien de plus. Ce fut le premier nuage qui apparut à l'horizon de la petite cour pontificale. » On avait promis aux gens de service de leur donner du macaroni à leur souper ; mais ils avaient hâte de retourner chez eux, ils se plaignaient d'avoir souffert de la faim pendant les deux jours de clôture. Léon XIII avait décidé que les cardinaux passeraient une nuit encore au Vatican ; le cardinal de Falloux, qui n'avait pu se réconcilier avec sa cellule, protestait contre cette loi tyrannique. Mgr Lasagni venait d'éprouver un cruel

mécompte. L'usage veut que le nouveau pape, lorsqu'il ôte sa calotte de cardinal, la pose sur la tête du secrétaire du conclave, qu'il élève ainsi à la pourpre. Mgr Lasagni, dans la joie de son cœur, se croyait déjà prince de l'église. Quand le nouvel élu revêtit ses habits pontificaux, il ôta sa calotte selon l'usage, mais il la mit dans sa poche. Plus cruelle encore fut la déception du gouvernement italien, qui s'était flatté que, rompant avec les traditions de ses prédécesseurs et acceptant les décrets de la destinée, Léon XIII consentirait à sortir du Vatican ou tout au moins à se laisser couronner dans la basilique de Saint-Pierre. Le couronnement se fit à huis-clos, dans la chapelle Sixtine. Léon XIII entendait rester en prison, garder les arrêts.

M. de Cesare ne parle des affaires de l'église que sur un ton de respectueuse bienveillance; il s'écrie à la fin d'un de ses chapitres : « Que Dieu protège les survivans de ce fortuné conclave, le pape qui y fut élu et moi qui l'ai raconté ! » Mais s'il est bon catholique, il a le cœur italien: en écrivant son livre, il se proposait à la fois d'amuser les curieux et de démontrer que la suppression du pouvoir temporel n'a pas compromis l'indépendance spirituelle du saint-siège, « que l'élection de Léon XIII fut la plus libre qu'il y eut jamais. » On ne peut nier qu'au mois de février 1878, le gouvernement italien n'ait pris à tâche de prouver à toutes les puissances catholiques que la loi des garanties n'était pas un vain décret, que les cardinaux enfermés dans le Vatican y pouvaient délibérer en paix, sans être dérangés ni contraints par personne. Quelques-uns d'entre eux, ne se croyant pas libres, avaient songé à s'en aller. Pour parer le coup, M. Crispi, alors ministre de l'intérieur, avait recouru aux bons offices du cardinal di Pietro, seul membre du sacré-collège qui acceptât les événemens et crût à la durée du royaume d'Italie. — « Bien des années, disait ce prélat d'esprit souple et accommodant, s'écouleront avant que les papes se résignent à la perte du pouvoir temporel; ils ne cesseront de le redemander pour s'y mettre à l'aise comme dans un vieux lit, le nouveau étant fort incommode. » Il ajoutait en riant : « C'est l'effet de l'habitude; pour nous autres ecclésiastiques, l'habitude est tout, et nous avons celle de coucher seuls.» Le 8 février, les cardinaux présens, réunis en congrégation, avaient résolu de tenir le conclave hors de Rome; les uns voulaient aller à Malte, d'autres à Munich ou en Espagne. Le jour suivant, di Pietro, qui les présidait en sa qualité de sous-doyen, les fit revenir sur leur décision. Dans le fond, ils ne demandaient qu'à se laisser convaincre; un cardinal romain ne comprend pas qu'on puisse vivre hors de Rome et, une fois parti, pourrait-on revenir?

Les lois de garantie sont bonnes ou mauvaises, selon la façon dont on les applique, et M. de Cesare convient lui-même que, si le ministère italien venait à se recruter dans les partis avancés, l'indépendance du

siège apostolique serait à la merci des accidens, que Léon XIII en serait réduit à répéter le mot de Bossuet : « Dieu a voulu que cette église, mère commune de tous les royaumes, ne fût dépendante d'aucun état dans les choses temporelles. » Il souhaite que, pour prévenir ce malheur, la papauté se réconcilie franchement avec son sort et avec le souverain qui habite le Quirinal, sans exiger autre chose que la revision de quelques articles de loi. Cette réconciliation aurait, suivant lui, les plus heureux effets; du jour où le pape et le roi s'entendraient, le parti conservateur acquerrait plus de consistance et la force de tenir en échec « un grossier jacobinisme, qui menace de tout renverser. »

Le pape Léon XIII a trompé l'attente de M. Cesare. Il l'accuse d'avoir pratiqué avec trop de constance la politique de son principal électeur, d'être conciliant avec tout le monde, sauf avec l'Italie, de n'avoir de complaisances que pour les puissans de la terre qui affectent de s'apitoyer sur la perte de son patrimoine et promettent de lui en rendre un morceau. Que doit-il penser d'une brochure qui fait quelque bruit à Rome et qu'on attribue à l'un des prélats de l'entourage du saint-père (1)? L'auteur anonyme reproche à Léon XIII de faire trop de concessions au Quirinal, de subir la fâcheuse influence « des *Perugini* ou de la tribu remuante et active des prêtres ombriens, qui l'ont connu à l'archevêché de Pérouse et maintenant ont envahi le Vatican. » Ces prêtres sont les champions et les avocats « du vieil esprit italien, toujours rebelle à l'ascétisme, toujours en quête des jouissances temporelles, beau diseur, mais croyant à peu de chose, faisant des vers latins, composant des homélies, plaidant agréablement la cause de la philosophie thomistique, et de temps à autre glissant dans l'oreille du vicaire du Christ des conseils perfides, qui tous n'ont qu'un but : la conciliation avec l'Italie par n'importe quels moyens. Il y a dans les caisses du trésor des millions que le pape a toujours refusés et qui vont s'accumulant. C'est le miroitement de cet or qui allume tant de convoitises. Le Christ n'a-t-il pas été vendu pour trente deniers ? »

Assailli de reproches contradictoires, Léon XIII a sans doute renoncé depuis longtemps à satisfaire tout le monde, et peut-être se résigne-t-il à ne contenter personne. Les cardinaux papables qui ne seront jamais papes devraient se consoler de leur disgrâce en pensant à sa situation pleine de difficultés, à toutes les peines qu'il se donne pour accorder des intérêts opposés, au choix embarrassant qu'il doit faire entre des amis trompeurs et des ennemis déclarés, entre des maux certains et des remèdes souvent plus dangereux que les maux. Mais rien ne console les ambitieux.

G. Valbert.

(1) *Le Pape et l'Allemagne*. Rome; typographie, rue Arcione, 3, 1er mars 1887. Paris; Ghio et P. Sevin.

REVUE LITTÉRAIRE

LE *DICTIONNAIRE HISTORIQUE* DE L'ACADÉMIE ET L'*HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE*.

Maintenant que le chiffre des Quarante est accompli; que l'auteur de *Francillon*, quand paraîtront ces lignes, aura fait les honneurs de l'Académie française à celui de l'*Épée d'Angantyr* et du *Cœur d'Hialmar*, poèmes barbares; qu'il ne restera plus à y recevoir que M. le vice-recteur de l'Académie de Paris; et qu'ainsi la docte Compagnie « n'aura plus dans son sein un seul fauteuil vacant, » ne pensera-t-on pas que c'est le moment de parler un peu d'elle, c'est-à-dire de ses occupations? puisque n'ayant, en effet, le moindre candidat ni à déprécier ni à faire valoir, nous en pouvons parler sans complaisance ni malice. Aussi bien, si nous ne croyons pas, comme on l'entend dire quelquefois, que l'Académie soit maîtresse chez elle, — ce qui n'irait à rien moins qu'à lui ôter son caractère d'institution publique pour en faire un salon d'hommes du monde, ou une société de gens de lettres, — il importe assez peu quels noms elle s'associe, pourvu qu'elle n'oublie ni la nature de son rôle, ni celle des services que les lettres attendent d'elle. Or, ces services, quels sont-ils? et les rend-elle? C'est la question que l'on se fait, quand on la voit à peu près uniquement occupée de ses distributions de prix, et, entre temps, d'un *Dictionnaire historique de la langue française*, qui, depuis trente ans bientôt qu'il a commencé

de paraître, n'a pas encore atteint la lettre B. « Mais pourquoi ne veux-tu pas dire A, demandait-on à cet enfant, puisque tu le peux et que tu le sais? — C'est que je n'aurais pas plus tôt dit A, répondait-il, que l'on voudrait me faire dire B. » L'Académie tout de même : elle n'en veut pas finir avec la lettre A, de peur qu'on ne lui demande aussitôt où elle en est de la lettre B.

Pour poser cette question intéressante, mais indiscrète, nous ne manquerions certes pas de prétextes, si nous le voulions et qu'il en fallût. Ce *Dictionnaire de la langue anglaise*, par exemple, dont nous parlait M. Taine il y a quelques jours, « œuvre admirable et colossale, » n'en serait-il pas au besoin un premier? et le projet tant de fois formé, jamais exécuté, de fonder une Académie anglaise « pour la langue, » à l'imitation de la nôtre, n'en serait-il pas un second, puisqu'il paraît qu'on y reviendrait de nouveau? Un livre récent, que j'ai là sous les yeux, *l'Académie des derniers Valois*, par M. Édouard Fremy, pourrait en être un troisième. C'est, en effet, un livre curieux, un livre intéressant, moins neuf peut-être que ne le croit son auteur; et aussi où l'on voudrait voir, si l'on osait former un vœu, moins de « scissions dans la trame de nos destinées littéraires, » moins « d'erreurs qui reposent sur des lacunes! » Mais, sans chercher tant de prétextes, il vaut encore mieux traiter la question pour elle-même : en France, et de notre temps même, l'Académie française est toujours une *actualité*.

Instituée « pour rendre le langage français non-seulement élégant, mais capable de traiter tous les arts et toutes les sciences, » l'Académie française, quand elle eut donné au public la première édition de son *Dictionnaire* de l'usage, se trouva fort embarrassée des loisirs qu'elle venait de se faire. Elle essaya bien d'une *Grammaire;* Fénelon, dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie*, non moins chimérique que son *Télémaque*, parla bien de rédiger une *Rhétorique*, une *Poétique*, un *Traité de la manière d'écrire l'histoire*, je ne sais quoi encore; Voltaire, un peu plus tard, proposa de commenter les grands écrivains du XVIe et du XVIIe siècle, ainsi qu'il avait lui-même commenté Corneille; mais rien de tout cela n'aboutit, comme l'on sait, et l'on se borna, pour passer le temps des séances, à préparer, en causant de l'événement de la veille et de celui du jour, les éditions futures du premier *Dictionnaire*. Cependant, les autres Académies, l'Académie des sciences, l'Académie des Inscriptions, publiaient des *Compte-Rendus*, des volumes entiers de toute sorte de *Mémoires*. Aussi, lorsque Voltaire, en 1778, quelques jours avant de mourir, proposa le plan d'un nouveau *Dictionnaire*, « qui pût tenir lieu, — selon son expression, — d'une grammaire, d'une rhétorique, d'une poétique française, » l'idée, si nous en croyons Condorcet, fut-elle accueillie favorablement,

et si favorablement qu'en réalité ce n'est pas seulement l'idée de Voltaire, mais son plan, que l'on adopta et que l'on suit encore, pour la composition du *Dictionnaire historique*. Il est même étonnant, à ce propos, que le rédacteur de la *Préface* du *Dictionnaire historique* n'ait pas cru devoir y mentionner seulement le nom de Voltaire. Car, « l'origine, les formes diverses, les acceptions successives des mots, avec un choix d'exemples tirés des écrivains les plus autorisés, » tout ce qui est, en un mot, l'objet et la matière de ce *Dictionnaire*, c'est ce que Voltaire, dans le plan que l'on en a, tracé de sa propre main, avait précisément demandé que l'on y mît. Il a paru, de 1778 à 1887, deux volumes, ou à peu près, du *Dictionnaire historique* de l'Académie.

Disons la vérité : si l'Académie française n'avance pas plus rapidement dans un travail très long, très pénible, et surtout très méticuleux, il y en a une bonne raison, très simple, mais très forte : c'est qu'elle y est incompétente. L'Académie pouvait croire, en 1778, elle avait le droit de ne voir dans le *Dictionnaire historique*, avec Voltaire, qu'une extension de son *Dictionnaire* de l'usage. La critique alors, — j'entends naturellement la critique philologique, — était née, si l'on veut, mais elle était bien jeune encore, toute petite fille, si l'on peut ainsi dire, incertaine de ses méthodes ; et elle avait à peine commencé de s'appliquer à la langue française. Les choses ne sont plus aujourd'hui les mêmes, et elles ne l'étaient déjà plus en 1858, quand parut la première livraison du *Dictionnaire historique*. Une science nouvelle s'était constituée, sur la valeur, sur la solidité de laquelle il ne conviendrait pas de faire trop de fonds, dont les principes n'ont pas toute l'étendue, ni les conclusions toute la certitude que l'on voudrait quelquefois nous faire croire, mais avec qui pourtant il faut compter, et notamment, et surtout, dans un *Dictionnaire historique* de la langue ; — ou nulle part. Ni les questions d'origine ou d'étymologie, ni toutes celles qui touchent à l'histoire des mots, de leurs changemens de sens ou de son, ni même le choix des exemples ne se décident plus, comme jadis, au hasard de l'instinct littéraire, de la mémoire et du goût. Il y a des règles, sinon des lois, il y a des conditions, il y a des principes, il y a aussi des méthodes ; et il faut les connaître ; et il faut s'y soumettre, ou, si l'on s'y refuse, il faut dire pourquoi. Quelles études cependant ont préparé les poètes ou les romanciers, les écrivains dramatiques ou les philosophes de l'Académie française, à discerner une bonne étymologie d'avec une mauvaise, la vraie d'avec la fausse ; et d'autant que la fausse, en général, est la plus séduisante ? Hommes politiques ou avocats, savans ou historiens, que peut-on exiger qu'ils sachent de la grammaire de la langue d'oïl ? ou encore, si l'Académie se les est associés, qui dira que ce soit pour l'étendue, pour la précision, pour la sûreté de leurs connaissances

bibliographiques? Mais si je ne le dis point, si je ne puis le dire, j'espère qu'ils ne m'en voudront pas, car je m'empresserai d'ajouter que ce n'est pas là leur affaire; et, — quelque intérêt qu'il puisse y avoir à connaître la théorie de la conjugaison romane ou les règles successives de l'accord des participes, — j'avancerai ce paradoxe, que nous attendons d'eux, et le public avec nous, autre chose et mieux que cela.

Dans ces conditions, il est assez naturel que le peu qu'il a paru du *Dictionnaire historique* de l'Académie ne soit rien de ce qu'il devrait être. Comment, par exemple, l'Académie a-t-elle pu décider que l'histoire des mots de la langue française ne commencerait qu'avec le XVIe siècle, et que l'on renverrait, pour les temps antérieurs, au *Glossaire* de La Curne de Sainte-Palaye? Plaisanterie d'autant plus piquante, s'il faut tout dire, qu'en 1858, faute d'un assez courageux éditeur, l'excellent, l'admirable *Glossaire* de La Curne reposait toujours en manuscrit à la Bibliothèque nationale: on ne l'a publié pour la première fois qu'en 1875 (1). Comme si cependant le principal intérêt d'un *Dictionnaire historique*, ou plutôt sa raison même, n'était pas de nous donner un inventaire complet de la langue nationale! Comme si l'on pouvait publier sous ce titre trompeur une compilation qui n'est presque d'aucun secours pour la lecture de nos anciens auteurs, de Comynes et de Villon, de Froissart et de Jean de Meun, de *la Conquête de Constantinople* et de *la Chanson de Roland!* et comme si enfin la portion vive, pour ainsi dire, de l'histoire des mots, n'était pas justement l'histoire de leurs commencemens! Mais quand bien même il serait vrai que le XVIe siècle a marqué dans notre histoire l'époque d'une révolution de la langue, et quand cette révolution, d'ailleurs encore assez mal connue, aurait été plus profonde qu'elle ne le fut, l'argument serait littéraire, il ne serait pas philologique; il pourrait être bon dans une histoire de la littérature, il ne vaut rien pour un *Dictionnaire historique*. Un *Dictionnaire historique* nous doit compte aussi bien de la disparition d'un mot que de l'apparition d'un autre dans la langue, de ce qui fut que de ce qui est, de ce qui meurt que de ce qui vit. Rien de ce qui a été français ne peut cesser de l'être pour lui; le choix, qui d'âge en âge ou de génération même en génération, renouvelle un vocabulaire, ne lui est pas permis; et bien loin d'être une espèce d'amplification du *Dictionnaire* de l'usage, il serait plutôt le contraire, il devrait l'être, et comme qui dirait une protestation par alphabet contre les caprices, les bizarreries, la folie même

(1) Pour être tout à fait exact, il faut dire qu'on avait publié jadis un demi-volume du *Glossaire*, qui en forme dix aujourd'hui; et pour être juste, il faut remercier M. Favre de n'avoir pas reculé devant la publication de tout l'ouvrage. Niort, 1875-1879.

de la mode. Et, de là, cette conséquence que, si la base du *Dictionnaire historique* de l'Académie française est manifestement trop étroite, il n'appartient pas à l'Académie de prétendre l'élargir, — puisqu'elle ne le pourrait qu'en manquant à son institution, qui n'est pas de faire l'histoire de la langue, mais de suivre l'usage, de l'épurer tout en le suivant, et de le légitimer enfin, en l'adoptant.

Parlerai-je maintenant du choix des exemples? des conditions qu'ils doivent réunir pour faire autorité? de la difficulté qu'il y a de les déterminer et de les contrôler? des mille précautions qu'il faudrait prendre, et que l'on ne prend point, pour être assuré qu'en citant Pascal, ce n'est point Arnauld, ou Nicole, ou l'abbé Bossut que l'on invoque, et que l'on nous impose. Le *Dictionnaire historique* invoque quelque part l'autorité de Rabelais, en son *Pantagruel*, livre v, chapitre xii. Or, d'abord, il n'y a pas de cinquième livre de *Pantagruel*, mais un quatrième seulement, et, ce quatrième-livre, c'est une question fort débattue que de savoir s'il est de Rabelais. Le *Dictionnaire* invoque ailleurs l'autorité de Calvin, dans son *Institution chrétienne*, et il se réfère, comme d'ordinaire, en l'invoquant, à l'édition de 1561. Mais, dans cette édition, les infidélités abondent, qui altèrent jusqu'à la doctrine, et à ce point que l'on s'est demandé si le texte en avait seulement passé sous les yeux de Calvin. Le *Dictionnaire* cite Molière. Où est le texte de Molière? Dans l'édition de 1734, ou dans celle de 1682, ou dans celle de 1673? Le fait est qu'on ne saurait le dire; et, quant aux éditions originales, il n'y a rien de plus constamment ni de plus diversement incorrect. Le *Dictionnaire* cite les *Sermons* de Bossuet. D'après quelle édition? celle de dom Déforis, ou celle de Versailles, ou celle de M. Lachat? Car encore diffèrent-elles étrangement entre elles, et les manuscrits de Bossuet, que nous avons, surchargés de variantes, et de ratures, et d'additions, bien loin d'éclaircir la lecture, l'embrouilleraient plutôt. Et Massillon? dont les *Œuvres* n'ont paru qu'après sa mort dans une édition si manifestement incorrecte? et Rousseau, qui corrigeait si diligemment ses épreuves, mais que ses éditeurs n'ont pas moins cru devoir corriger a leur tour? Or, notez qu'il s'agit, dans les exemples d'un *Dictionnaire*, non-seulement d'un mot, mais d'une lettre de plus ou de moins. Est-ce Massillon qui recommandait de « rapprocher les exemples *à* la regle? » Rousseau écrivait-il : « Vous *accueillirez* » ou « vous accueillerez? » Mais qui ne sait à combien de lectures, de recherches, de voyages même au besoin, de pareilles vérifications nous engagent? Et tout intéressantes ou même importantes qu'elles soient, qui ne conviendra que, sans être au-dessous de personne, cependant elles ne sont point de la compétence naturelle d'un écrivain dramatique ou d'un historien même? Il peut y avoir des bibliographes à l'Académie fran-

çaise — plus de bibliophiles que de bibliographes — il y en a eu, il y en a, mais ce n'est point comme bibliographes qu'ils sont académiciens, ou du moins ne l'ai-je pas ouï dire.

Enfin, la classification des sens ou des différentes acceptions des mots n'est guère plus heureuse dans le *Dictionnaire historique* de l'Académie que le choix des exemples. Pour y avoir voulu « faire marcher de front, — ce sont les propres expressions du rédacteur de la préface, — l'histoire philosophique et l'histoire positive des mots, » on a encore ici tout brouillé et tout confondu. Grâce à cette combinaison, nous trouvons en effet, dans le *Dictionnaire*, de soi-disant sens propres ou premiers qui n'auraient commencé d'être employés, si nous l'en voulions croire, qu'au XVIIIe siècle, par exemple, tandis que le XVIe, au contraire, et le XVIIe, auraient fait constamment usage du même mot dans le sens figuré. Je ne sais d'ailleurs si, dans une langue telle que la nôtre, qui n'est pas née d'elle-même, si l'on peut ainsi dire, mais du concours de plusieurs autres, l'histoire *philosophique* des mots doit être l'objet d'un *Dictionnaire*, et, particulièrement, d'un *Dictionnaire historique*. Pour l'historien d'une langue donnée, le sens propre d'un mot n'est pas même celui qu'il avait dans la langue dont on l'emprunte, et encore bien moins celui que l'on lui trouve, ou que parfois on lui prête, en le décomposant en ses élémens ; c'est le sens avec lequel il est entré pour la première fois dans la langue. Car si l'on fait une fois commencer l'histoire d'un mot français avec celle du mot latin dont il est dérivé, quelle raison aura-t-on de ne pas poursuivre et remonter jusqu'au grec, jusqu'au sanscrit, jusqu'à la prétendue langue mère indo-européenne? Mais, sans insister, sans demander quelle est la compétence de l'Académie française dans ces questions qui confinent à tout ce qu'il y a de plus obscur dans la science encore à peine ébauchée des étymologies, qui ne voit du moins qu'à partir du moment où un mot est entré dans la langue, son histoire, en dépit de la philosophie, ne saurait plus s'écrire qu'avec des textes et qu'avec des exemples? Et les textes, où sont-ils? Ces exemples, où les trouve-t-on? Justement dans ces périodes lointaines de l'histoire, qui ne relèvent pas de l'Académie française; et non-seulement dans les grands écrivains de l'époque classique, mais encore dans les écrivains du moyen âge; non-seulement dans les écrivains, mais dans les chartes, mais dans les diplômes, mais dans les « documens d'archives, » ainsi qu'on les appelle ; mais dans les débris enfin des anciens dialectes et jusque dans la formation des langues sœurs ou dans la corruption de la langue mère. Est-ce l'affaire de l'Académie française, et, pour préciser les idées par un nom, lorsque jadis elle s'associa Raynouard, était-ce le rénovateur futur de la philologie romane, ou l'auteur applaudi de la tragédie des *Templiers?*

Or, il existe une autre compagnie, une autre « classe de l'Institut, » destinée, depuis qu'elle existe, à ce genre d'études ou de recherches : c'est l'Académie des Inscriptions et belles-lettres. Si l'Académie française n'avance point dans son *Dictionnaire historique*, c'est qu'elle sent bien qu'elle n'est point faite pour ce labeur, ni ce labeur pour elle. Otez-le-lui, confiez-le à l'Académie des Inscriptions : celle-ci le mènera plus loin en vingt ans que l'Académie française en plus d'un siècle. Car, c'est là qu'il se trouvera des érudits : — des indianistes et des sémitisans, des hellénistes et des latinistes, voire des celtisans et des germanisans, — pour décider du titre, en quelque sorte, et de l'aloi d'une étymologie. C'est là qu'il s'en trouvera, pour résoudre ou pour éclaircir ces difficultés bibliographiques ou philologiques, d'où dépendent, comme on l'a vu, la valeur et l'autorité des exemples qui doivent être l'illustration d'un *Dictionnaire historique*. C'est là qu'il s'en trouvera qui possèdent enfin la littérature du moyen âge, — langue d'oc et langue d'oil, — comme à l'Académie française la littérature classique; et qui seuls en sauront tirer ce qu'elle peut rendre de services à l'histoire de la langue. L'Académie française, au surplus, n'en voudra-t-elle pas convenir elle-même? si le *Dictionnaire historique* n'était pas pour elle un legs du passé, jamais, au grand jamais, dans le siècle où nous sommes, l'idée ne lui serait venue de l'entreprendre. Et quant aux inconvéniens qu'il pourrait y avoir à en abandonner le dessein commencé, pour qu'ils fussent de quelque gravité, tout le monde avouera qu'il faudrait que le *Dictionnaire* fût un peu plus avancé.

Que fera cependant l'Académie française? Car encore n'admettrions-nous pas, comme disait Sainte-Beuve, il y a tantôt vingt ans, avec une irritation mêlée d'irrévérence, « qu'elle fût un lieu tout de loisir, ni une institution de luxe, qui se croit quitte moyennant un ou deux bals publics de réception par an. » Demanderons-nous là-dessus avec lui que l'Académie, conformément d'ailleurs à un article de ses statuts, publie, « au moins quatre fois par an, » des observations critiques sur les ouvrages importans de littérature, d'histoire et de sciences? Sainte-Beuve, qui ne croyait pas à grand'chose, croyait cependant à la critique officielle, à la littérature d'état, il croyait à Mécène, il croyait à Auguste. Mais pour nous, qui n'y croyons plus, nous dirons seulement qu'autant que le *Dictionnaire historique de la langue française* conviendrait à l'Académie des inscriptions, autant un autre travail, celui de l'*Histoire littéraire de la France*, conviendrait au contraire à l'Académie française. Compétente en effet jusqu'ici pour l'*Histoire littéraire*, c'est-à-dire tant qu'il ne s'agissait que de la littérature du moyen âge, l'Académie des inscriptions le devient chaque jour de moins en moins, c'est-à-dire à mesure que l'on approche de l'époque classique. C'est ce qu'il nous reste à montrer maintenant; et que la continuation de l'*Histoire litté-*

raire de la France, non moins urgente peut-être, ne ferait pas moins d'honneur à l'Académie française que l'achèvement même du *Dictionnaire historique*.

L'*Histoire littéraire de la France*, entreprise au siècle dernier par les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, interrompue par la révolution, et reprise par l'Académie des Inscriptions, en est maintenant au trentième volume; — et bientôt à la fin de l'histoire du XIVe siècle. Il y aurait beaucoup à dire, et du plan que les bénédictins eux-mêmes avaient cru devoir adopter, et des additions ou corrections que leurs successeurs, tout en le suivant, ne pouvaient cependant se dispenser d'y faire. Mais les uns et les autres, ce savant dom Rivet tout d'abord, et, depuis lui, les Daunou, les Fauriel, les Paulin Paris, les Littré; — pour ne nommer que les morts, parmi lesquels j'ai mes raisons d'ailleurs de ne point mettre Victor Le Clerc; — ils ont rendu tant de services que, si leur œuvre n'est pas tout ce qu'elle pourrait être, nous avons bien le droit de le dire, mais non pas celui d'insister. Contentons-nous donc d'observer qu'à mesure que l'on avancera dans la continuation de l'ouvrage et que les défauts en apparaîtront mieux, il ne sera pas difficile seulement, mais vraiment impossible de modifier le plan primitif, et qu'il faudra que l'on prenne son parti de le remanier tout entier. La question qui se pose est précisément de savoir si l'ouvrage, en changeant d'aspect ou de forme, ne devra pas aussi changer de nature, et si ce changement, en l'enlevant à la compétence de l'Académie des inscriptions, ne le remet pas, pour vingt raisons, sous la juridiction de l'Académie française.

Car, d'abord, au lieu que l'on ne faisait point de choix parmi les auteurs ni les œuvres, il en faudra faire un désormais, et l'on a déjà commencé. Les motifs en sont évidens. Depuis tantôt un demi-siècle, année moyenne, s'il est permis d'appliquer ainsi la statistique à la littérature, il se publie deux cent cinquante ou trois cents romans. Tous ces romans auront-ils un jour leur place dans l'histoire littéraire du XIXe siècle, et la Société des gens de lettres, avec son bureau, y entrera-t-elle tout entière? Année moyenne, au XVIIIe siècle, sur les cinq ou six théâtres de Paris, il se donnait à peu près trente ou quarante pièces nouvelles : j'en ai compté quarante-cinq en 1732, l'année de *Zaïre*, et cinquante et une en 1735, l'année du *Préjugé à la mode*, qui furent pourtant deux grands succès. Est-ce que tous les auteurs de ces tragédies, et de ces comédies, et de ces opéras comiques, et de ces parodies, — qui d'ailleurs valent bien nos anciens *Fabliaux*, — auront une notice dans l'histoire littéraire du XVIIIe siècle? Je ne dis rien du XVIIe siècle : entre autres ouvrages dont on manque, et que personne, pour cette raison sans doute, ne semble songer à nous don-

ner, il faut compter au premier rang une *Bibliographie* des écrivains du XVIIe siècle. Mais, pour le XVIe, trente volumes ne suffiraient pas à en épuiser les richesses, ni surtout le fatras, si l'on commettait par hasard l'imprudence d'y vouloir être complet. Il faudra donc choisir? et comment choisira-t-on? d'après quels principes ou quelles règles? C'est ce que l'Académie des Inscriptions n'est pas faite pour décider; c'est même ce qu'il serait dangereux de lui laisser décider, car, n'ayant pour mission que de déterminer la valeur ou l'intérêt historique des œuvres, elle est devenue, et elle le prouve assez chaque jour, comme indifférente à leur valeur littéraire; et c'est au contraire ce qui rentre, ainsi que nous le disions tout à l'heure, dans la compétence naturelle de l'Académie française.

Je ne demande au lecteur que d'y vouloir bien réfléchir un instant. Que signifie la distinction que l'on faisait jadis, et à laquelle il faudra bien, bon gré malgré, que l'on en revienne, entre l'histoire littéraire d'une langue et l'histoire de sa littérature? Ceci, tout simplement : qu'à une certaine époque, et comme à un signal donné, le sentiment de l'art, absent jusqu'alors des œuvres, s'y insinue, s'y mêle pour la première fois, et les transforme. On écrivait sans art, comme Comynes et comme Marguerite; et tout d'un coup, voici que l'on écrit avec art, comme Rabelais. On écrivait en vers avec son naturel, comme Marot et comme Saint-Gelais; la poésie n'était jusqu'alors qu'un jeu, qu'un divertissement, comme la musique, ou la danse, ou l'amour; et, tout d'un coup, voici qu'avec Ronsard, la poésie devient son propre but à elle-même, son principe et sa fin. Sur cette indication, suivez l'histoire de la prose française : Montaigne, Pascal, Bossuet, Voltaire, Montesquieu, Buffon, Rousseau, Chateaubriand, que font-ils, que de conquérir à l'art d'écrire une province qui jusqu'alors lui avait échappé : la théologie, le droit, l'économie politique, la science? Dans l'histoire de toutes les langues, l'histoire de la littérature commence avec l'histoire de l'art; et l'histoire de l'art d'écrire, c'est celle des victoires du talent sur l'érudition. Chez nous, c'est au XVIe siècle que la distinction s'opère. Avant le XVIe siècle, il y a des éclairs de talent, il y en a de génie même, et, pour cette raison, dans toutes nos histoires de la littérature, il est parlé de Villon, de Comynes, de Froissart, de Thibaut de Champagne, au besoin du sire de Couci, de Joinville, de Villehardouin. Mais, à dater du XVIe siècle, et du XVIe siècle seulement, la langue devient enfin capable d'atteindre constamment au style, et non plus seulement par hasard ou par fortune. Une phrase n'est plus désormais quelque chose d'indécis et de flottant, d'amorphe, pour ainsi dire, de vague en son contour et d'inorganique en sa constitution, mais quelque chose de vivant, d'articulé, d'individuel. Et le livre à son tour, indépendamment de l'instruction ou du plaisir qu'il nous apporte,

nous procure un plaisir encore, difficile à définir, mais non pas impossible, un plaisir rare et nouveau, plaisir d'espèce unique, qui est le plaisir littéraire. Cette distinction capitale, entre l'œuvre littéraire et celle qui ne l'est pas, cette distinction sans laquelle, selon le mot célèbre, tout est encore dans l'imperfection de ce qui commence, ou déjà dans la corruption de ce qui finit, c'est à l'Académie française, autant qu'il soit en elle, de la maintenir et de la perpétuer. Peut-être même, en y regardant bien, pourrait-on soutenir et démontrer que l'académie de Richelieu, non plus que celle des derniers Valois, n'a été créée ou inventée pour autre chose. Et c'est encore pourquoi, à dater du XVIe siècle, l'*Histoire littéraire de la France*, ayant cessé d'appartenir à l'Académie des inscriptions, ne saurait être continuée que par l'Académie française.

De ce choix même résultera sans doute une disposition toute nouvelle de l'ouvrage, moins savante peut-être, moins érudite, plus littéraire. Les articles y seront proportionnés à l'importance des hommes et des œuvres dans l'histoire des idées ou de l'art; parce qu'un homme aura beaucoup écrit, il n'usurpera pas dans l'*Histoire littéraire* la place de ceux qui ont moins écrit, mais mieux; et les Raymond Lulle du XVIe ou du XVIIe siècle n'y rempliront pas des volumes presque entiers. Mais on voudra surtout que cette histoire soit une histoire, qu'elle en ait le mouvement et le cours, que la continuité de son progrès imite la succession des événemens et des œuvres; qu'est-ce en effet qu'une histoire qui ne se suit pas, qui ne marche pas, qui ne vit point? L'Académie des inscriptions n'a pas de ces scrupules, et peut-être, en y réfléchissant, qu'elle aurait tort de les avoir. Instituée jadis pour composer des devises, et pour fournir à Quinault des sujets d'opéra, tirés de la fable ou de l'histoire, l'Académie des Inscriptions fait aujourd'hui des recueils, — *Recueil des inscriptions sémitiques*, *Recueil des historiens des croisades*, *Recueil des historiens de la France*, — elle amasse des matériaux, elle les dégrossit, elle ne les met pas, elle n'a pas à les mettre en œuvre. Est-ce pourquoi, dans l'*Histoire littéraire*, et notamment depuis quelques années, on ne voit plus très bien quel plan suivent les rédacteurs, ni même s'ils en suivent un? Mais c'est aussi pourquoi, tout au rebours de l'Académie française, qui n'achèvera jamais son *Dictionnaire historique*, on peut prévoir le temps où l'Académie des inscriptions renoncera d'elle-même à continuer plus loin l'*Histoire littéraire de la France*. Car, la manière dont le *Dictionnaire historique* est engagé l'éloigne, à mesure qu'il avance, de ce que devrait être un *Dictionnaire historique;* mais tel est le plan de l'*Histoire littéraire*, si vaste et si étendu, qu'il ne sera plus, quand on approchera du XVIe siècle, un jour ou l'autre, que l'absence même de plan.

Oserai-je ajouter, enfin, que si quelques-uns des plus rares écri-

vains de ce siècle ont fait, font encore partie de l'Académie des Inscriptions, ce n'est pas cependant à titre d'écrivains, mais d'érudits, comme Guizot, comme Michelet, et qu'ainsi l'Académie en corps ne semble guère compétente à traiter de l'histoire de la littérature française? Nous ne voyons personne à l'Académie française qui ne fût capable, qui ne dût l'être au besoin, de parler et de bien parler de Montaigne ou de La Rochefoucauld, parce que les *Essais* ou les *Maximes* font nécessairement partie de l'éducation générale d'un philosophe ou d'un historien, d'un auteur dramatique ou d'un poète : ils ne font point partie de l'éducation spéciale d'un indianiste ou d'un assyriologue, et l'on s'en passe très bien pour parler des Sargonides, ou du *Bhagâvata-Pourâna*. De même que d'ailleurs l'habitude littéraire émousse le sens philologique, il arrive, il est arrivé fréquemment que le sens littéraire, aussi lui, ne s'avivât point dans les exercices de la philologie. J'en pourrais rappeler de mémorables exemples. N'est-ce pas un philologue et un philologue « éminent, » — je le cite ici parce qu'il n'est pas Français, — qui a déclaré « qu'une langue littéraire était un monstre dans la nature? » et, d'une manière générale, aux yeux des philologues, les grands écrivains, ceux qui se font une langue à eux, personnelle et originale, que l'on admire et que l'on imite, ne sont-ils point des espèces de perturbateurs, qui dérangent insolemment « l'évolution » logique de la langue de tout le monde? Si Rabelais n'était point né, si Ronsard n'avait pas existé, si Montaigne n'était point venu, si Pascal ne l'avait pas suivi, un philologue ne peut s'empêcher de songer en lui-même que peut-être parlerions-nous encore la langue de Christine de Pisan et d'Alain Chartier, si méchamment mise à mal par ces grands écrivains, trop peu respectueux des « formations populaires; » et qui, voulant dire ce qu'ils avaient à dire, sans autrement se soucier de la grammaire et des grammairiens, le disaient en effet précisément comme ils l'avaient voulu. Mais on voit combien il serait dangereux de donner aux philologues les Pascal ou les Montaigne à juger; sans compter qu'ils n'y tiennent guère, et que, — Dieu leur pardonne! — ils seraient capables, si personne au moins ne les voyait, d'échanger *les Pensées* pour un bon glossaire du patois bourguignon.

Pour toutes ces raisons, que l'on leur confie donc le *Dictionnaire historique de la langue*, et que l'Académie française, au lieu d'eux, continue l'*Histoire littéraire de la France*. A l'Académie des inscriptions, c'est une commission, composée de trois ou quatre membres, et aidée, je crois, de quelques auxiliaires, qui rédige l'*Histoire littéraire*; mais je ne sais si les articles sont lus ou discutés en séance; et il est de fait que Raimond de Brettes ou Jean de Vicogne n'intéresseraient que médiocrement les numismates de la Compagnie. Mais à l'Académie française, qui

pourrait dire, qui oserait dire qu'il se désintéresse de Molière ou de La Fontaine? et ainsi l'*Histoire littéraire*, rédigée, comme elle l'est, par une commission, profiterait, par surcroît, des opinions motivées de la Compagnie tout entière. Qu'y aurait-il de plus conforme à l'esprit de son institution? Quel meilleur service pourrait-elle rendre aux lettres? ou quel plus sûr moyen trouverait-elle de perfectionner son *Dictionnaire* lui-même de l'usage? « Les meilleurs auteurs de la langue française, dit l'article 25 des *Statuts*, sont distribués aux académiciens pour observer tant les dictions que les phrases qui peuvent servir de règles générales; » mais, de plus, et maintenant qu'ils sont, comme l'on dit, « entrés dans la postérité, » l'Académie nous donnerait, avec l'histoire, son jugement aussi sur nos « meilleurs auteurs. » Et peut-être enfin par là, selon le vœu de Sainte-Beuve et de beaucoup d'autres, « se maintiendrait-elle en communication régulière avec l'air du dehors, » sans renoncer aux traditions qui sont sa force et sa raison d'être. Car, quelles contradictions ne soulèveraient pas ses jugemens, — si par exemple elle nous disait ce qu'elle pense du *molièrisme*, — et plus intéressantes, à coup sûr, que la discussion de ses choix, où les questions de personnes sont trop mêlées, et surtout depuis quelque temps, pour que l'on ait le courage d'y intervenir?

Nous n'avons eu d'autre objet, en faisant cette proposition, et en essayant d'y intéresser l'opinion, dont les Académies relèvent, que l'intérêt même des lettres, ou peut-être aussi celui des Académies elles-mêmes. Si cependant elle était repoussée, comme nous avons lieu de le craindre, et sans avoir été discutée seulement; si les raisons dont nous l'avons appuyée paraissaient également faibles à l'Académie des Inscriptions et à l'Académie française, comme il est vraisemblable; et, comme il est certain, si, trop habituées qu'elles sont l'une et l'autre à ne voir uniquement discuter que leurs choix, elles nous trouvaient l'une et l'autre indiscret et fâcheux, nous n'aurions plus alors qu'un souhait à former. Ce serait, avant de mourir, de voir le *Dictionnaire de la langue française* passer la lettre B. Et ne pensez pas que ce souhait fût si modeste, car, si les dieux l'exauçaient, je me tiendrais assuré de mourir au moins nonagénaire.

F. Brunetière.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *Proserpine,* drame lyrique en 4 actes, par M. Louis Gallet, d'après M. Auguste Vacquerie, musique de M. Camille Saint-Saëns. — Théâtre de l'Opéra : reprise d'*Aïda.*

Parmi les maîtres encore jeunes aujourd'hui, celui dont le cerveau peut-être est le plus merveilleusement organisé au point de vue musical; l'auteur d'abord estimé seulement de *Samson et Dalila,* du *Déluge,* d'*Henri VIII,* trois œuvres hors ligne; l'auteur acclamé enfin avec un juste enthousiasme, d'une admirable symphonie que n'a point écrasée l'illustre et dangereuse tonalité d'*ut* mineur, M. Saint-Saëns, avec sa nouvelle œuvre, aura surpris un peu tout le monde. Gageons que le public ne s'attendait pas à trouver la grâce et le sourire chez ce musicien, dont il y a quelques années encore on lui faisait peur. En revanche, parmi les docteurs et les scribes, on attendait peut-être de M. Saint-Saëns le type éternellement rêvé du drame lyrique. Lui seul pouvait sembler capable de rompre définitivement avec les vieilles formules, de réduire en poudre les moules usés qui, dit-on, craquent de toutes parts, et d'introduire en France à l'abri de son autorité, de son immense talent, les réformes allemandes. Au fond, croyait-on, M. Saint-Saëns était, plus en paroles qu'en action, un renégat de l'idolâtrie wagnérienne; il finirait par revenir à ce temple, qu'au grand scandale des fanatiques il avait paru quitter, et le jour

où il voudrait approprier à notre génie le génie de nos voisins ou de notre voisin, alors notre conversion serait définitive, et nos yeux ouverts par lui ne se fermeraient plus. Ces prévisions ne se sont pas non plus réalisées. Dans les deux derniers actes de *Proserpine*, — nous nous en expliquerons tout à l'heure, — M. Saint-Saëns, par instinct ou par volonté, peu importe, a rigoureusement appliqué les doctrines wagnériennes, et l'expérience semble avoir tourné contre lui. La seconde partie, la partie wagnérienne de l'ouvrage, a paru très inférieure à l'autre et compromis le succès définitif. On comptait sur un drame musical; on ne l'a pas eu, c'est une déception. Mais on a eu deux tableaux en musique, l'un fort agréable, l'autre exquis, et c'est bien une consolation.

« Mon ami, disait jadis avec mépris notre vieux professeur au plus ignorant de la classe, savez-vous seulement ce que c'était que Proserpine? » Et comme l'enfant ne le savait pas, le brave homme nous contait les aventures de Proserpine. Il nous disait sa cueillette de fleurs dans les prairies de Sicile, son enlèvement par Pluton, et la sombre royauté de la jeune déesse. La Proserpine de M. Vacquerie n'est pas déesse; c'est une courtisane de la renaissance italienne, une courtisane amoureuse comme la Marion Delorme de Victor Hugo, comme la Traviata de M. Alexandre Dumas fils et de Verdi, comme la Constance du bon La Fontaine, la plus charmante de toutes, mais impossible, hélas! à l'Opéra-Comique. Proserpine aime en secret le jeune Sabatino et feint de le haïr, par un raffinement d'amoureuse, par une coquetterie de bel animal qui recule pour mieux sauter. Souvent, et sans succès, Sabatino brigua les faveurs de la dame. Toujours rebuté et d'ailleurs las des passagères amours, il s'est épris d'Angiola, la sœur de son ami Renzo. Mais Renzo met au mariage une bizarre condition : pour garantir le renoncement définitif de Sabatino aux galantes aventures, il exige une dernière expérience. Sabatino ne sera le mari, et le bon mari alors, d'Angiola, qu'après avoir été l'amant de Proserpine, au moins après avoir encore une fois essayé de le devenir. Il l'essaie, il échoue, et va chercher avec son futur beau-frère sa fiancée, pensionnaire d'un couvent voisin. Proserpine, apprenant le mariage du bien-aimé, prend la chose au tragique. A son tour, elle fait auprès de Sabatino une suprême tentative d'amour, tentative assez rare, croyons-nous, dans l'existence des jeunes gens. Peine perdue, Sabatino la congédie pour recevoir Angiola. Alors la vindicative créature se cache derrière un rideau et, surgissant soudain entre les deux fiancés, elle poignarde l'une et tombe sous le stylet de l'autre. — Voilà une vilaine femme. Ni Marion, ni Violetta, ni surtout la bonne Constance, n'aurait agi ainsi.

Le livret d'*Henri VIII*, selon nous beaucoup trop critiqué, n'a donc

pas pu rompre le charme qui presque toujours associe à des pièces fâcheuses la musique de M. Saint-Saëns. Voilà *Proserpine* qui renoue la série des *Timbre d'argent* et des *Étienne Marcel*. Cette *Proserpine* n'est qu'une épave insignifiante d'un romantisme naufragé; la donnée en est médiocre et les personnages en sont peu intéressans; le spadassin Squarocca, amant et complice de l'héroïne, est un parent éloigné des Sparafucile et des César de Bazan; sa plaisanterie est triste et son esprit pesant. Il faut avoir beaucoup de malheur pour tomber sur un scénario pareil, et encore plus de talent pour ne pas tomber sous lui.

L'ouvrage commence par un très court prélude, par une phrase tourmentée qui symbolisera toujours la passion de Proserpine. Confessons que la lecture de ce premier acte nous avait laissé froid, et que l'audition nous en a beaucoup plu. Les premières notes par exemple, au piano, sont presque désagréables; à l'orchestre, attaquées avec âpreté par les instrumens à cordes, elles prennent du relief et de la couleur. Décidément on ne résiste pas à l'orchestre de M. Saint-Saëns. Devant l'ingéniosité de cette instrumentation prestigieuse, devant la variété de ces timbres employés toujours à leur place et à leur tour, devant cette souplesse et cette sûreté de main, il faut se rendre. Et l'on se rend sans arrière-pensées, sans crainte d'être dupes; il n'y a pas dans ce talent une ombre de charlatanisme, un soupçon d'escamotage; il paie en monnaie d'or, en espèces bien sonnantes. Les premières scènes se déroulent en développemens symphoniques si légers qu'on les sent à peine, à travers les plus délicates altérations d'harmonie et de tonalité. Proserpine paraît, rêveuse, annoncée par le motif du prélude qui revient dans un autre ton, avec un autre mouvement. Le système du leitmotiv s'annonce déjà, mais avec discrétion. Par bonheur, le premier acte et le suivant ne sont pas faits de deux ou trois phrases. Voici des idées en foule, notamment une sicilienne chantée à Proserpine par deux de ces jouvenceaux qu'elle ne daigne pas même regarder. « Elle est frappée au cœur, la belle indifférente, » et sous les grands pins-parasols, elle repose nonchalante, tandis que le soir dore les marbres de son palais. Cette double sérénade est charmante, charmant en est le rythme langoureux, charmant l'accompagnement, qui rappelle un peu celui de la sérénade de *Don Juan*. Le sentiment de cette petite chanson est moins l'amour qu'une politesse galante, avec je ne sais quelle nuance de mélancolie. La chute lente des deux voix unies à la tierce est délicieuse, et quand Proserpine se lève et se retire, la ritournelle la suit pas à pas, compagne discrète de sa rêverie. L'impression de ce début est très poétique et tout à fait dans la couleur d'une journée de Boccace.

La scène suivante, où s'expliquent Renzo et Sabatino, prête peu à la

musique. En vérité, je me demande comment de simples conversations peuvent être chantées, et lequel vaut le mieux, pour les rendre, ou du vieux récitatif, qui marchait vite, et trop vite, ou du récitatif actuel, mesuré, soutenu par un orchestre dont l'intérêt doit suppléer à l'insignifiance du dialogue. Ici le soin, l'adresse de M. Saint-Saëns redoublent pour nous occuper, presque pour nous amuser. Renzo s'étonne-t-il que Sabatino n'ait pu se faire aimer de Proserpine, l'*universelle*, aussitôt ce mot réveille dans l'orchestre le motif du premier chœur, parce que ce motif est intimement lié à l'idée de Proserpine courtisane. Voilà un détail pris entre mille, une de ces bagatelles qui ravissent les amateurs de jolis riens.

Fine est la pavane jouée dans la coulisse, mais qui se permettrait de louer M. Saint-Saëns à propos d'une pavane? Il aimera mieux qu'on apprécie, et nous le faisons, la rêverie de Proserpine, la belle phrase : *Amour vrai, source pure, où j'aurais voulu boire.* Le compositeur doit l'aimer d'autant plus, qu'avec la phrase déjà citée du prélude elle prétend suffire, ou peu s'en faut, à compléter la silhouette musicale de l'héroïne. Voilà comme on opère aujourd'hui : avec deux motifs on dessine un caractère; il ne s'agit plus que de les retourner en tous sens, de les renverser au besoin, de les hausser ou de les baisser d'un demi-ton. L'inconvénient du système ne se fait pas trop sentir dans le premier acte de *Proserpine*, où le drame n'est pas encore engagé, où les motifs apparaissent pour la première fois. Quand nous les connaîtrons tous, nous prendrons moins de plaisir à les réentendre; c'est ce que nous verrons tout à l'heure.

Mais ne faisons pas de critique anticipée, et jouissons de ce premier acte, qui tout entier marche à souhait. Le duo de la déclaration, entre Proserpine et Sabatino, haché un peu menu, par périodes un peu courtes, est plein d'agréables choses. La phrase : *Si j'aimais!* faite de ces notes obstinées auxquelles tient décidément Proserpine, est amoureuse et pénétrante. On trouverait çà et là mille détails piquans, des combinaisons adroites, des retours inattendus, beaucoup d'entrain et de vie. La scène de la présentation de Squarocca est traitée un peu dans le style de certain duo de la *Jolie fille de Perth*, en épisode symphonique, au-dessus duquel les personnages parlent plutôt qu'ils ne chantent. La colère de Proserpine apprenant le mariage de Sabatino, son exaltation nerveuse, sa fièvre de plaisir et d'orgie, donnent de l'éclat aux dernières pages de l'acte : éclat peut-être un peu vulgaire, témoin le brindisi final; mais la vulgarité se trouve plutôt dans la mélodie que dans le rythme. En somme, cet acte est vif, brillant, écrit et orchestré comme par une main de fée; il est d'un musicien que personne ne conteste plus, et d'un homme de théâtre que personne ne contesterait, s'il entendait toujours le théâtre ainsi.

Le second acte est un bijou. Il a été acclamé le soir de la première représentation; on a même fait relever le rideau pour réentendre l'ensemble final. Par ce temps de recherches inquiètes, de théories débattues et rebattues sur le rôle réciproque au théâtre, de la musique et du drame; dans l'œuvre d'un maître aussi moderne que M. Saint-Saëns, aussi préoccupé des problèmes actuels et aussi capable de les résoudre, n'est-il pas singulier, et significatif, que la musique profite précisément d'un arrêt du drame, d'un tableau isolé, presque inutile, pour triompher à elle seule, la vieille musique, belle seulement de sa beauté propre et riant des systèmes et des chimères? D'un bout à l'autre, cet acte du couvent est exquis, embaumé d'innocence, de charité, de pureté virginale, et de cette paix qu'on ne respire que dans les cloîtres. C'est ici un cloître particulier, peuplé de jeunes filles. Ah! je comprends qu'on leur revienne, aux jeunes filles, après les filles; surtout à des jeunes filles comme celles-là! Hélas! pourquoi faut-il que ce soient des jeunes filles d'opéra comique? Serait-ce à nous autres hommes maintenant que ce genre, innocent jadis, voudrait monter la tête? Il n'a jamais produit plus mignons nonnains. Tout se tient dans ce second acte; tout y garde le même ton et la même teinte; tout y participe du même recueillement et de la même sérénité. Dans le préau fleuri, sous les vieux platanes, on ne fait que le bien, on ne dit que de douces choses. De jolies voix de femmes y prient la Madone, de jolies mains y font l'aumône aux malheureux, et deux fiancés s'y parlent d'amour; tout cela sans bruit, presque tout bas, avec une grâce discrète. Le prélude indique déjà la pieuse tranquillité du couvent. Son balancement cadencé, l'égalité de son rythme, la fraîcheur de sa mélodie annoncent des âmes jeunes et pures. Un petit *Ave Maria* finement écrit dans le style ancien, et coupé de verset en verset par des reprises très heureuses du prélude, rend l'impression de plus en plus pénétrante. Voici les jeunes filles; elles entourent Angiola et lui parlent, avec une affectueuse curiosité, de son mariage. Leurs voix s'étagent par groupes harmonieux. Angiola répond avec beaucoup de tendresse, avec un peu de tristesse aussi, notamment dans une phrase adorable :

> Trop de jours sont passés, l'espérance est flétrie;
> Mon frère, je le comprends bien,
> Ne veut pas que je me marie.

Au contraire, le voici, le grand frère, amenant le fiancé. Charmante est la déclaration de Sabatino à Angiola. Un joli contre-chant d'alto, puis de hautbois, suit le contour élégant de la mélodie; voilà bien l'amour qu'inspire une enfant, un amour respectueux, heureux et presque étonné de se sentir si pur, de savoir s'exprimer dans un cou-

vent. Et voyez comme la théorie du leitmotiv est heureusement oubliée dans ce second acte, comme on jouit de cette abondance et de cette variété! Quand, au premier acte, Sabatino parlait à Renzo de son amour pour Angiola, il le faisait en une phrase assez insignifiante d'ailleurs : *Ne crains pas que mon âme change*, écho affaibli de certaine phrase d'*Henri VIII : La beauté que je sers est blonde*. Ici, devant Angiola, pourquoi ne reprend-il pas le même motif? Tout simplement parce que M. Saint-Saëns en a trouvé un autre, et qu'au fond la moindre trouvaille de l'imagination vaut mieux que tous les systèmes du monde.

Charmant, le petit trio des fiançailles, intime et recueilli; charmante surtout, la scène des pauvres. Ce finale n'est qu'une symphonie vocale et instrumentale, tissée avec deux mélodies légères par un merveilleux tisserand. La trame du morceau est d'une égalité parfaite. Les voix, les instrumens sont divisés à l'infini, mais avec un balancement, un équilibre des groupes, qui produit une sonorité d'ensemble moelleuse et pleine. Le bourdonnement de l'orchestre ne cesse pas; il accompagne le va-et-vient des jeunes filles, des religieuses empressées à leur office charitable. Ce n'est pas que l'idée mère du morceau soit de la qualité la plus rare, mais elle est très habilement mise en œuvre; elle circule aisément, elle suit une chaîne sans fin, elle est toujours facile et toujours agréable à retrouver. On est tout à fait charmé par cette première heure de musique, d'une musique bien française, comme notre pays seul en produit, et depuis longtemps déjà. Lorsque M. Saint-Saëns veut se délasser de ses graves travaux, que ne cherche-t-il un canevas de véritable opéra comique? Il a du goût, de l'esprit, et sur une donnée agréable, de demi-caractère, sans mélodrame, sans drame même, le grand musicien pourrait écrire un petit chef-d'œuvre. Après des hors-d'œuvre pareils aux deux premiers actes de *Proserpine*, on n'en saurait douter.

Hors-d'œuvre, en effet, ces deux actes; au troisième seulement la pièce commence. Dire que la musique finit serait exagérer, mais serait-ce mentir? C'est ici que le drame lyrique se dérobe, qu'il tombe comme dans un fossé, dans le vide du troisième acte. Proserpine, déguisée en bohémienne, attend avec Squarocca, dans un bouge de grand chemin, le traditionnel accident de voiture qui doit lui livrer sa rivale. On trouve là l'inévitable orage avec flûtes obligées et la chanson non moins nécessaire de l'ivrogne. Les détails les plus ingénieux, les plus prémédités ne sauvent pas cet acte. L'invocation de Proserpine à son homonyme des enfers ne nous touche pas; c'est de la fausse passion, de la colère à froid. Le duo des deux femmes est sans intérêt, et surtout le jeu des motifs commence à nous irriter. Le compositeur ménage désormais ses idées : la chanson bachique fait les frais de bien des ritournelles; la rêverie de Proserpine, entendue

au premier acte, revient à son tour et même plus souvent qu'à son tour; ailleurs, c'est le chœur du couvent, dont le nom seul d'Angiola réveille un faible écho. Jusqu'à la fin de l'ouvrage, il faudra vivre ainsi de restes, et si bien que le musicien les accommode, nous ferons maigre chère.

Des restes encore emplissent en partie l'intermède qui précède le dernier acte. Que fait là ce morceau, longue préface à la fin d'un livre, plus mal placé encore, soit dit en passant, que l'ouverture du *Pardon de Ploërmel*, maintenant exécutée à l'Opéra-Comique, entre le premier et le second acte? On ne s'explique rien de cet entr'acte symphonique, ni ses dimensions, ni ses intentions. Au moment où le drame va finir, pourquoi en retarder le dénoûment? On peut bien annoncer une œuvre avant qu'elle commence, mais non la repasser avant qu'elle s'achève. Et puis, que signifie cette espèce de galop agité qui ne correspond à rien, à moins qu'il ne soit le motif de la voiture raccommodée et repartie qui va ramener Angiola?

Le *cantabile* de Sabatino est incolore, inutilement traversé par quelques réminiscences du premier acte. Le duo suivant était la situation capitale du drame, la scène à faire, qui n'a pas été faite. Dans ces dernières pages, qui devraient déborder de passion, il n'y a qu'un bon mouvement, hélas! trop court, sur ces mots :

> Tu comprends que voici maintenant une porte
> Dont je ne peux franchir le seuil qu'aimée ou morte.

Il fallait ensuite une folle explosion de tendresse, un long épanchement amoureux. Au lieu de traiter ce duo suprême avec ardeur, avec frénésie, le musicien a sèchement, froidement appliqué le malencontreux système des motifs. Il a plaqué partout des bribes mélodiques déjà usées, et le défaut de la méthode ici devient flagrant. Les motifs reviennent assez altérés, dissimulés, pour échapper aisément au public non prévenu, qui n'éprouve plus alors qu'une impression de vide. Quant aux auditeurs avertis par une lecture préalable, ils retrouvent les idées ou les intentions mélodiques avec une satisfaction plutôt logique que musicale, analogue à celle que procure aux amateurs de cartes une patience en bon chemin, et le retour opportun des rois, des dames et des valets. Ces raffinemens sont un peu puérils, et l'art, surtout l'art dramatique, devrait se moins soucier des infiniment petits, *de pusillis istis*. Aussi bien, la théorie du leitmotiv, qui se prétend logique et psychologique, va quelquefois à l'encontre de la vérité et de la nature. Par exemple, le motif mélancolique de Proserpine, qui pouvait, au premier acte, exprimer sa rêverie et son amour naissant, ne suffit évidemment plus à traduire son amour déchaîné. De même,

lorsque la courtisane hors d'elle-même poursuit Sabatino de ses propositions éhontées, le musicien a tort de faire revenir le motif qui jadis accompagna certaine scène scabreuse de Proserpine et de Squarocca. Proserpine s'offre à l'un, dira-t-on, comme elle s'offrait à l'autre; oui, mais d'un tout autre cœur. On répondra encore que ses invites à Squarocca n'étaient que le caprice dépravé, et dépité, de cet amour qui la pousse maintenant aux bras de Sabatino, qu'au fond le sentiment est le même et veut la même traduction musicale; alors nous tombons dans le logogriphe et dans le byzantinisme. On aura beau chercher, on ne trouvera pas en musique de formules assez brèves pour se placer partout, assez intéressantes pour plaire toujours, assez vastes pour enfermer en quelques notes les nuances infinies d'un caractère moral. C'est là ce qui condamne l'abus du leitmotiv.

La musique de ce duo n'en sauve donc pas la situation dramatique. Celle-ci est peu agréable. Il est singulier de voir faire par une femme des avances aussi prononcées et aussi prolongées. Et puis, Proserpine est si belle, avec ses bras blancs sortant de son corsage rouge, que, ma foi, si la voiture nuptiale tardait un peu, le bon Sabatino serait excusable d'accorder une légère aumône à cette quémandeuse d'amour... Fi, voilà de mauvaises pensées, et l'on en rougit quand paraît la petite Angiola. Cette enfant porte partout la grâce; son entrée est charmante, égayée par un délicieux dessin d'orchestre. Le trio final qui commence ainsi à merveille s'achève moins bien. Non que l'idée fondamentale en soit à dédaigner, il s'en faut. Elle évite au contraire, à certain tournant périlleux, une formule banale qui s'offrait d'elle-même. Mais l'opposition n'est pas assez vigoureuse entre le chant des fiancés et celui de Proserpine cachée et furieuse; si l'on ne voyait briller le poignard, on ne sentirait pas la mort planer sur cet amour.

Toute femme, disait Mérimée avec un poète grec, a deux bonnes heures :

Τὴν μίαν ἐν θαλάμῳ, τὴν μίαν ἐν θανάτῳ.

Ce n'est pas à l'heure de la mort que Proserpine nous a plu davantage, mais au premier acte, sur son lit de repos. En somme, l'œuvre de M. Saint-Saëns répond mal au titre qu'elle porte. Son intérêt, sa valeur, ne se trouvent ni dans la figure principale, ni dans l'action, mais dans les accessoires, qui l'emportent sur le fond, et le sauvent.

On a très bien dit de Mme Salla que c'était une belle courtisane, au repos. Dans l'action, son jeu et son chant gardent toujours quelque chose de trop serré, de trop nerveux. M. Taskin, au contraire, est trop expansif, selon sa coutume. M. Lubert a bien chanté la déclaration du

second acte, moins bien et avec quelque sécheresse le *cantabile* du dernier. Mlle Simonnet est d'une grâce touchante, et M. Cobalet possède une belle voix. Enfin l'orchestre a sonné comme il sonne rarement à l'Opéra-Comique ; ce n'est pas seulement à l'orchestration de M. Saint-Saëns qu'on le doit. Quant à la mise en scène, elle est réglée avec le goût le plus artistique.

L'Opéra nous a rendu *Aïda*, le premier des trois chefs-d'œuvre de Verdi. M. Blaze de Bury écrivait naguère : « Un maître a toujours les interprètes qu'il mérite. » Hélas ! pas toujours ; mais il les a quelquefois, et notamment cette fois-ci : Mme Krauss chante Aïda, et M. Jean de Reszké, Radamès. Depuis sa rentrée, Mme Krauss n'avait paru que dans *Patrie ;* le rôle de Dolorès demandait beaucoup à la grande artiste et lui rendait moins. Le rôle d'Aïda n'est pas un de ces rôles ingrats ; ici comme toujours, le génie donne un peu de lui-même à ceux qui le comprennent, et Mme Krauss le comprend. En elle, la flamme couvait encore ; il a suffi d'une étincelle pour la rallumer. La qualité la plus rare de Mme Krauss, qualité maîtresse dans l'art, c'est la simplicité. Écoutez la chanteuse, regardez la tragédienne, et d'aussi près que vous le voudrez, vous ne surprendrez pas un geste excessif, pas une intonation exagérée. Elle ne force pas un mouvement, elle ne grossit pas un effet, et cependant chaque nuance porte avec sûreté, pénètre en nous à des profondeurs que nous ne savions pas même aussi profondes. Mme Krauss compose le rôle, elle le chante et le joue, on oserait presque dire elle le marche, avec une noblesse à la fois naturelle et royale ; elle a sur le visage et dans la voix une immense tristesse et une bonté immense. Ce personnage d'Aïda est de ceux qu'on rend tout à fait ou pas du tout ; Mme Krauss le rend, et c'est le plus qu'on puisse dire.

Chaque nouveau rôle abordé par M. Jean de Reszké lui assure davantage la place qu'il mérite, et cette place est décidément la première. Lui aussi chante simplement, sans chercher les gros effets, mais, sans négliger les petits détails, la moindre note ou le moindre mot. Ce soin constant, cette intelligence déliée font qu'on suit l'artiste avec plaisir tout le long de son rôle, au lieu de l'attendre seulement à quelques passages fameux. Je ne connais pas un talent plus sympathique que celui de M. Jean de Reszké. Il a dans la voix et dans le style la chaleur et l'éclat de la jeunesse, mais d'une jeunesse sage, qui sait à point s'emporter ou se retenir. De la jeunesse encore, il a l'effusion communicative, la tendresse tour à tour rêveuse ou passionnée. Quel Otello serait un jour ce Radamès ! Nous voulons croire qu'il le sera. Les œuvres écrites avec le cœur veulent être chantées de même.

L'orchestre de l'Opéra avait le tort jadis de presser les mouvemens ; il s'est trop corrigé. De quel train il a mené *Aïda !* Le prélude seul a

été fort bien exécuté. Mais la scène de la consécration a été conduite en poste, jouée trop vite et trop fort. Plus de douceur, plus de lenteur, sont nécessaires à cette admirable mélopée de la grande prêtresse, comme aux chants orientaux dont elle est inspirée. Je la voudrais lointaine, se traînant sous les colonnades énormes ; je voudrais aussi des réponses de chœur murmurées avec mystère. A la fin de ce tableau du temple, quand les hymnes de guerre se mêlent aux cantiques, trop de hâte amène la confusion. Cette précipitation gâterait la plus belle musique : elle fait ressortir la charpente des morceaux, elle en accuse durement l'ossature. Prise aussi vite, la fameuse fanfare des trompettes devient vulgaire; le délicieux petit chœur des bords du Nil est escamoté, le premier allegro du duo entre Aïda et son père n'est plus qu'un grondement confus, et le duo final, pressé outre mesure par la reprise de la prière, perd de son admirable sérénité.

Ce sont là, dit-on, les mouvemens voulus par Verdi. Peut-être comme ceux de *Faust* sont voulus par Gounod! Des deux maîtres, l'un est bien éloigné de l'Opéra, l'autre y est bien rare, et malgré la bonne volonté, la bonne foi du chef d'orchestre, ses propres souvenirs peuvent le tromper; il faut si peu de temps pour que les traditions s'altèrent, pour que l'attention se relâche. Est-ce encore d'après les indications de Verdi que les chœurs chantent sans accent, que les basses, par exemple, abordent ainsi (je n'ose dire : attaquent) le motif fugué des prêtres au second acte? Nous ne le pensons pas.

Elle ne veut pas d'une exécution molle, cette vigoureuse *Aïda*. Semée de détails délicats et minutieux, elle ne veut pas non plus d'une exécution sommaire. Il y a longtemps que nous ne l'avions entendue, l'éclatante partition; elle n'a point pâli. Sans être à la hauteur d'*Otello*, *Aïda* est cependant très haut. *Otello* est encore plus simple, plus débarrassé de toute parcelle impure, mais les taches d'*Aïda* sont bien légères : grains de poussière dans un rayon de soleil. *Aïda*, comme *Otello*, comme le *Requiem*, une œuvre de mort pourtant, déborde de vie et de lumière; dès le début, on est en pleine clarté.

Le prélude, qu'on ne vient pas entendre à l'Opéra, est adorable. Le Verdi d'autrefois, fougueux, un peu brutal même, n'avait pas de ces finesses; il ne confiait pas à des violons ainsi divisés un travail symphonique aussi ténu, l'expression aussi délicate d'un amour malheureux. Cette musique prend toutes les libertés; elle n'est l'esclave d'aucun système. Aux anathèmes contre la romance, elle répond par une romance délicieuse : *O céleste Aïda!* Sur les ennemis de la mélodie, elle verse la mélodie à flots, pareille au sage devant qui l'on niait le mouvement, et qui marchait.

Nous reprochions au trio final de *Proserpine* l'uniformité des trois parties chantantes; le premier trio d'*Aïda* ne mérite pas le même re-

proche. Amneris et Radamès commencent en duo, duo d'inquiétude et de jalousie, agité, haletant. Aïda s'avance, et le duo devient trio : le même dessin reprend à l'orchestre, et le même dialogue entre les deux partenaires de tout à l'heure. Mais la partie d'Aïda est toute différente. De longues notes, admirablement tenues par la Krauss, disent l'amour de la pauvre fille, et sa calme douleur contraste avec le trouble des deux autres personnages. Quelle variété dans cette inspiration! Quelle différence entre la romance de Radamès et le monologue d'Aïda : *Vers nous reviens vainqueur!* Il ne fallait plus ici exprimer un sentiment unique et uni, une tendre espérance, mais le combat d'une âme partagée entre l'amour et le patriotisme. Verdi l'a fait, non pas avec un air, mais avec des phrases diverses parfaitement appropriées aux nuances successives de la pensée.

Il suffit aujourd'hui de saluer au passage les beautés retrouvées d'*Aïda :* le duo des deux femmes et le prodigieux finale du second acte. Je ne sais si jamais triomphera l'école qui défend à plusieurs personnes de chanter ensemble; mais elle aura fort à faire pour démolir un édifice musical comme celui-là. Il y a dans cette scène colossale de la musique pour tout un opéra; les idées ne s'y comptent pas; elles éclosent, elles éclatent partout avant de se réunir dans un ensemble formidable. On dirait un immense tableau brossé par un Véronèse musicien. Ce n'est pas très distingué, objectent les difficiles; mais on ne dirait peut-être pas non plus des *Noces de Cana :* c'est très distingué.

Après cette éblouissante journée, ce ruissellement de soleil, comme on goûte les bienfaits de la nuit, et de quelle nuit! Quelle impression de clair de lune en sol majeur! écriraient les savans de la musique. Voilà de quoi les confondre. Toute leur science nous expliquera-t-elle comment ces trépidations suraiguës des violons, cette quinte obstinée, cet unisson de voix lointaines, comment tous ces minces moyens produisent un effet pareil, donnent la sensation presque visuelle d'un paysage nocturne et d'un paysage d'Orient? Il vaut mieux avouer humblement son ignorance devant les mystérieuses émanations du beau, et, quand on respire une fleur, au lieu de chercher quels élémens la composent, dire avec Perdican : Je trouve qu'elle sent bon, et voilà tout.

Il sent bon, tout ce troisième acte. Un silence embaumé flotte sur la rêverie d'Aïda frissonnante, sur le tremolo des flûtes limpides; des appels de hautbois montent lentement à travers la nuit et redoublent l'impression de la solitude et de la paix. Il n'y a plus rien à dire des deux duos qui se suivent, de la puissante progression de l'acte tout entier. L'homme qui a trouvé la plainte d'Aïda prosternée, avec la fameuse montée des violons et des violoncelles, la fulgurante

entrée de Radamès, et le cri déchirant : *O honte ineffaçable!* cet homm est parmi les plus grands.

Le dernier acte est au moins l'égal du troisième. La scène du jugement est l'une des plus intéressantes. Elle était difficile à traiter, et le Verdi du *Trovatore* l'eût comprise autrement que le Verdi d'*Aïda*. Amneris autrefois eût terminé sa plainte et ses supplications par un air analogue à celui de Léonore : *Tu vedrai che amore in terra*, qui jure un peu avec l'admirable *Miserere*. Rien de semblable ici : plus une disparate, plus un instant de désaccord entre la situation dramatique et l'inspiration musicale. Musicale, on peut le dire, car les fureurs d'Amneris se gardent également de la cabalette à roulades et de la déclamation récitée. Qu'elle pleure Radamès ou qu'elle insulte les prêtres, elle ne cesse de chanter. La suite rapide des épisodes n'altère pas le plan de cette scène, variée sans être décousue.

Quant au dernier tableau, c'est l'un des plus admirables qui aient jamais terminé un opéra. L'œuvre finit dans la sérénité, dans la paix, et ces fins-là sont les plus belles. Là-haut, le temple est plein de lumière, les cérémonies se poursuivent, immuables, dans le sanctuaire des dieux indifférens; en bas, deux êtres humains meurent aux bras l'un de l'autre. Leur chant d'amour et de mort est parmi les plus beaux de la musique. Qui sait? Peut-être un jour verra s'écrouler la fugue, le contrepoint, la science des combinaisons et de l'harmonie; le monde musical sera détruit; mais, au-dessus de ses ruines, il semble que certaines mélodies planeront toujours : le *Voi che sapete*, de Mozart, le sextuor final de *Freischütz*, et quelques autres encore. La dernière mélodie d'*Aïda* sera de celles-là.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars.

Les nations contemporaines ne sont plus accoutumées à vivre sous cette tente dressée pour le repos dont parlait autrefois M. Royer-Collard. Elles vivent le plus souvent dans une atmosphère troublée, entre la crise de la veille et la crise du lendemain. C'est leur destinée ou, si l'on veut, leur fatalité. Elles ont toutes plus ou moins leurs difficultés qu'elles subissent ou qu'elles se créent. Quand un point noir semble disparaître de leur horizon, comme c'est arrivé récemment, elles se sentent soulagées sans doute, elles peuvent respirer un instant, délivrées qu'elles sont provisoirement d'une perspective de guerre; mais ce n'est qu'un instant. Les points noirs ne sont pas ce qui manque dans leurs affaires extérieures ou intérieures : il y en a une collection variée pour tout le monde. Le point noir pour l'Angleterre, c'est l'Irlande, l'immortelle, l'indomptable révoltée, et c'est peut-être aussi, dans un avenir qui pourrait n'être pas trop éloigné, quelque conflit redoutable au cœur de l'Asie. Le point noir pour la Russie, c'est le nihilisme, qui se révèle par de sinistres attentats, que rien ne décourage, parce qu'il procède d'un fanatisme sombre jouant avec la mort et la ruine. Le point noir pour la puissante et orgueilleuse Allemagne elle-même, c'est le socialisme dont les élections dernières ont dévoilé les incessans progrès, qui ne laisse pas de troubler parfois dans son sommeil un homme peu porté à s'effrayer des fantômes. Pour la France enfin, à part cette vague et perpétuelle menace d'un conflit qu'elle ne recherche pas, le point noir, c'est encore ce qu'on peut appeler, ce qu'on appelle effectivement tous les jours, le gâchis intérieur; c'est cette anarchie vulgaire, tapageuse, stérile, où tout prend un aspect d'incohérence, où l'on ne sait jamais s'il y a un gouvernement et ce qu'il veut, ce que devient un ministère qui est la parfaite image de la situation, qui n'a pas plus de raisons pour vivre que pour mourir.

Cette anarchie dans l'état, c'est notre point noir, c'est notre mal, et, en vérité, si elle n'était pas un danger perpétuel, inquiétant pour le pays, elle offrirait parfois d'assez plaisans spectacles. La France a, pour le moment, des pouvoirs publics qui lui font une vie bien singulière, qui administrent sa fortune, tous ses intérêts d'une étrange façon, et un des plus curieux spécimens des confusions de la politique du jour, c'est bien certainement la dernière aventure de M. le ministre des finances, ou plutôt du cabinet tout entier. Ce que sera le prochain budget, ce que deviendront les propositions décousues de M. le ministre des finances, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. La chambre, en bâclant le dernier budget, a voulu, on le sait, s'illustrer par des économies, et, sans vouloir rien écouter, elle a supprimé, dans les dépenses de l'administration centrale des finances, une somme de près de sept cent mille francs affectée au traitement d'un certain nombre d'employés. Notez que ces employés, attachés à la caisse centrale du trésor, au grand-livre de la dette, sont absolument nécessaires, que sans eux les services les plus essentiels peuvent être suspendus, que « la gestion des deniers publics et même le crédit de l'état seront compromis. » C'est l'aveu qu'on fait aujourd'hui. Évidemment, le premier devoir de M. le ministre des finances et de M. le président du conseil lui-même était de ne se laisser imposer à aucun prix une suppression de crédit qui, selon leur propre témoignage, met en péril le service et le crédit de l'état. Ils n'en ont rien fait, ils ont laissé tout passer, ils ont même supplié le sénat de ne pas rétablir les sommes supprimées, en se réservant de suppléer à ce qu'on leur refusait par des crédits supplémentaires. Ils ont gagné ainsi quelques jours ou quelques semaines. Pendant ce temps, M. le ministre a gardé ses employés irrégulièrement payés, et, comme il l'avait dit, il a bientôt demandé au parlement des crédits supplémentaires. C'est ici justement que commence la plus bizarre, la plus fantasque des comédies entre l'ancienne commission du budget, à laquelle la proposition a été soumise, et M. le ministre des finances. On en est venu bientôt à ne plus se reconnaître, à ne plus s'entendre, à mettre les finances de la France en vaudeville. Les malheureux crédits ont été tour à tour rejetés, acceptés, modifiés. Les rapporteurs se sont succédé pour soutenir l'un après l'autre des conclusions différentes. On s'est réuni, on s'est séparé, on s'est rencontré de nouveau pour se disputer. M. le ministre des finances, pour tout concilier par un expédient de transaction, avait imaginé de prendre une partie des crédits qui lui sont nécessaires sur d'autres chapitres de son budget, sur des crédits qui pourraient être annulés au courant de l'exercice; mais il s'est bientôt ravisé. Il s'est aperçu qu'il n'avait pas le droit de toucher à des crédits qui ont reçu une affectation précise, de disposer d'avance des annulations éventuelles de crédits. Il a

reculé! Tout au plus suggérait-il un peu sournoisement à la commission l'idée de prendre elle-même la responsabilité de ce qu'il ne pouvait considérer que comme une irrégularité; il avouait même assez naïvement qu'il tenait à exprimer ses scrupules pour se mettre en règle avec le sénat. De là explosion nouvelle d'indignation et de colère dans la commission, rupture éclatante, défis, guerre déclarée. On ne savait plus où l'on en était, s'il fallait refuser les crédits au risque de provoquer une crise ministérielle, s'il fallait les accorder au risque de se démentir.

Eh! assurément, toute cette déplorable et burlesque histoire n'est qu'un tissu d'irrégularités. On est en pleine fantaisie! La chambre elle-même, guidée par d'étourdis réformateurs, commettait plus qu'une irrégularité en supprimant capricieusement des allocations nécessaires, en jetant le désordre dans un grand service public. M. le ministre des finances, à son tour, s'est évidemment mis dans l'irrégularité en gardant des employés pour lesquels il n'avait plus de crédits, qu'il ne pouvait payer qu'en disposant par un acte discrétionnaire des fonds de l'état. C'était irrégulier, c'était confondre toutes les règles financières de prétendre remplacer ou rétablir indirectement des dotations permanentes supprimées par la voie des crédits supplémentaires, qui ne sont pas inventés pour cet usage. C'était encore et toujours irrégulier de prendre dans un chapitre du budget pour subvenir à un autre chapitre ou d'escompter arbitrairement des annulations de crédit qui sont une opération prévue, réglementée, soumise à des conditions déterminées. Tout est irrégulier, et rien de semblable ne serait arrivé si, dès le premier moment, M. le ministre des finances et M. le président du conseil, allant au combat sans hésitation, avaient mis la chambre en présence de la faute qu'elle allait commettre, s'ils avaient résolument décliné d'avance la responsabilité de la désorganisation des services publics. En louvoyant, ils n'ont réussi qu'à tout compliquer, à créer cette situation diminuée où la chambre, cédant à la nécessité, vient de rétablir par un vote tardif les crédits qu'elle avait supprimés, et où le ministère, même victorieux, ne reste pas moins ce qu'il est, avec son système perpétuel de faiblesses et d'équivoques.

On croit bien habile d'esquiver la lutte, d'écarter un danger du moment en négociant avec toutes les prétentions, avec toutes les fantaisies; c'est l'éternelle tactique, et on ne fait que se préparer de plus graves difficultés ou une irrémédiable impuissance. Qu'il s'agisse des finances ou de toutes ces réformes louches, douteuses, décousues qui ne cessent de se multiplier, on procède toujours de même: on livre une partie de l'administration publique en essayant de sauver l'autre partie, qui n'est pas moins désorganisée. C'est le dernier mot de ce qui nous reste de gouvernement. M. le président du conseil, qui a sans doute certaines qualités, est lui-même invariablement la dupe de ses

calculs. Il a quelquefois l'air de vouloir, et il ne sait pas bien lui-même ce qu'il veut, ou il s'épuise dans d'incessantes contradictions. Que veut-il sur l'organisation municipale de Paris? On a cru par instans le savoir, et on ne le savait pas, on le sait moins que jamais. M. le président du conseil a présenté un projet de loi municipale parisienne qui est un mélange de concessions vraisemblablement dangereuses et de réserves plus sûrement encore inefficaces. On l'examinera quand on pourra, si on l'examine; mais, pendant ce temps, pas plus tard que ces jours derniers, la chambre a discuté deux propositions qu'on pourrait appeler épisodiques, l'une établissant le scrutin de liste par arrondissement, l'autre séparant le conseil municipal du conseil général de la Seine, — et le chef du cabinet, ministre de l'intérieur, a laissé passer et voter tout ce qu'on a voulu.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que M. le président du conseil a plaidé lui-même pour le scrutin de liste, sous prétexte qu'il rendrait aux élections de Paris leur caractère municipal! C'est exactement le contraire de ce qui a été toujours dit: on n'a cessé de soutenir que le scrutin de liste était un mode de vote essentiellement politique, que le scrutin uninominal avait un caractère trop local, trop personnel, — et la vérité est qu'on n'a vu dans le scrutin de liste qu'un moyen d'en finir avec la petite minorité conservatrice qui est à l'Hôtel de Ville. Ce qu'il y a de plus étrange encore, c'est que M. le président du conseil, qui se prononçait, il n'y a pas si longtemps, avec une certaine vivacité contre la mairie centrale, contre la disjonction du conseil général et du conseil municipal, n'a trouvé rien à dire sur la seconde proposition, qui a été bel et bien votée. Et cependant il est parfaitement évident que, si la loi n'était pas arrêtée en chemin, elle conduirait tout droit à la mairie centrale, M. le préfet de la Seine ne pourrait plus être maire de la ville de Paris, et, de plus, le département de la Seine rentrant dans le droit commun, le conseil général aurait le droit d'avoir sa commission permanente auprès du préfet, chef de l'administration. Après cela, on saurait ce que devient, dans un moment de crise, le gouvernement de la France placé sous une si bonne garde. Est-ce là ce que veut M. le président du conseil? A-t-il cru, une fois de plus, habile et inoffensif de laisser une apparence ou un commencement de satisfaction aux radicaux pour avoir leur vote? Chose bizarre! D'un côté, M. le président du conseil frappe la municipalité de Marseille, qui a cru pouvoir se permettre de célébrer à sa manière l'anniversaire de la commune; d'un autre côté, il a des ménagemens infinis pour le conseil municipal de Paris, qui ne se fait faute de manifestations révolutionnaires et d'illégalités, qui ne cache pas son ambition de rester le seul maître de la capitale de la France. Voilà ce qu'on appelle les réformes et les réformateurs!

Au fond, sait-on ce qu'il y a dans tout cela, dans ces prétendues réformes, dans toute cette agitation qui prend le nom de politique

républicaine? Il y a sans doute tous les emportemens et tous les préjugés d'un étroit et vulgaire esprit de parti; il y a aussi une ignorance complète de toutes les conditions d'une politique sérieuse, d'un gouvernement fait pour un grand pays. Les républicains, à leur avènement au pouvoir, il y a bientôt dix ans, n'ont vu dans leur succès que le droit de s'emparer de tout, de toucher à tout, de disposer de tout, en donnant à leurs passions et à leurs fantaisies libre carrière. Ils ont vu devant eux, sous leur main, l'organisation publique tout entière, l'administration, la magistrature, l'armée, les finances, l'enseignement, les places, les faveurs : ils se sont précipités dans les affaires de la France avec autant de présomption que d'incapacité. Ils ont cru que, puisqu'ils étaient républicains, ils pouvaient se passer de savoir et d'expérience, qu'ils allaient tout réformer, et ils n'ont réussi qu'à tout désorganiser. Leur règne est déjà assez long pour qu'on en voie aujourd'hui les fruits. On a touché à l'organisation judiciaire et administrative pour en affaiblir tous les ressorts. On a réformé l'enseignement pour en faire une œuvre de secte, un instrument de persécution, pour allumer partout une sorte de guerre intestine des croyances. On s'est surtout jeté sur les finances, et on a si bien manœuvré qu'après dix ans on se retrouve avec une dette publique surchargée, avec des dépenses incessamment accrues, des ressources qui diminuent et des budgets qu'on ne sait plus comment remettre en équilibre. Ce qu'il y a de singulièrement frappant, c'est que les républicains, qui se considèrent comme les maîtres exclusifs du pays, semblent avoir perdu le sens même de la loi, de tout ordre régulier. Ils procèdent avec un arbitraire complet. Ils traitent les intérêts les plus sérieux, les questions les plus positives ou les plus délicates, les finances elles-mêmes, avec une désinvolture dont on vient d'avoir une preuve nouvelle dans cette dernière affaire des crédits supplémentaires.

Qu'en résulte-t-il? C'est qu'à la longue tout s'use et s'abaisse. La chambre elle-même s'est certainement déconsidérée à cette œuvre où elle se perd, où elle a visiblement le sentiment de son impuissance. On a fini par créer cette situation indéfinissable où il n'y a pas de gouvernement possible, parce qu'il ne peut s'appuyer sur rien, où un ministère ne vit qu'en restant à la merci des incidens, en évitant d'avoir une politique. Il y a des ministres réunis dans un conseil, il n'y a pas de ministère, et si le cabinet qui existe aujourd'hui vient d'avoir une majorité, s'il a gagné quelques semaines, il n'en est ni plus fort, ni plus sûr de vivre. M. le président du conseil n'a dû évidemment sa victoire qu'à la force des choses, à l'impossibilité de le remplacer, à une nécessité de circonstance. Au fond, la situation reste la même. Et cependant le pays, qui assiste à cette représentation dont il est la victime, ne cesse d'attendre. Il attend que de la confusion il sorte un gouvernement, que des hommes mieux inspirés, de quelque côté qu'ils

viennent, réunissent leurs efforts, non pas pour se rejeter dans une réaction qui ne servirait à rien, mais pour retrouver une vraie politique, pour remettre l'ordre, la prévoyance, la modération, l'activité régulière et réparatrice dans les affaires de la France.

C'est de l'Allemagne qu'étaient partis tous les bruits de guerre qui ont récemment ému l'Europe, et c'est en Allemagne qu'ils sont revenus s'éteindre. La meilleure preuve de l'origine allemande de cette agitation de quelques semaines, c'est que tout s'est apaisé, tout est rentré dans l'ordre le jour où les excitations, les menaces, les polémiques agressives, les nouvelles alarmantes ont cessé de venir de Berlin. M. de Bismarck, par cette campagne des bruits de guerre, avait il voulu tout simplement aiguillonner le patriotisme allemand et l'intéresser au vote de ce septennat militaire auquel il attachait un si grand prix? Avait-il quelque arrière-pensée plus profonde et plus compliquée? Voulait-il tâter la France, prendre la mesure des dispositions de l'Europe? Qui pourrait dire son secret? Toujours est-il qu'il a fait son expérience : il a trouvé la France calme, l'Europe peu disposée, selon toutes les apparences, à l'encourager dans des entreprises nouvelles, et comme il avait ce qu'il voulait d'abord, le septennat, il s'est arrêté sans plus d'explications. Après avoir remué ou laissé remuer le monde, il a donné lui-même le signal du désarmement et il est revenu à ses affaires. L'Allemagne a pu célébrer en paix le quatre-vingt-dixième anniversaire de la naissance de l'empereur Guillaume. Le vieux Hohenzollern, qui est depuis près de quatre-vingts ans au service, qui a vu Iéna et la restauration de l'empire allemand en sa personne, a pu voir, il y a quelques jours, autour de lui, les représentans des maisons souveraines et de tous les gouvernemens : l'archiduc héritier d'Autriche, le prince de Galles, les grands-ducs de Russie, le prince de Danemark, le duc d'Aoste, le roi de Saxe, le roi de Roumanie. Il a été fêté par la ville de Berlin, par le peuple allemand, et c'est tout simple : il a fait sans marchander son métier de roi d'une nation ambitieuse. On n'a peut-être pas oublié ce portrait que M. Thiers, avec son art des nuances, traçait un jour de lui : « Un roi ferme,.. ne s'offusquant pas de la gloire des hommes placés autour de lui, mais prenant leur gloire pour la sienne, leur servant de lien, de plusieurs hommes n'en faisant qu'un, et étant parvenu, pour ainsi dire, à rendre à la Prusse le grand Frédéric... » Le portrait est fin et habilement tracé. C'est dans tous les cas un spectacle curieux et rare qu'un prince nonagénaire sur le trône, et l'empereur Guillaume, comblé de jours, était probablement le dernier à désirer une guerre où il aurait pu, en définitive, risquer tout ce qu'il a conquis, tout ce qui est la décoration de sa vieillesse.

Les fêtes de l'anniversaire impérial, et même les agitations guerrières de ces derniers temps, n'ont nullement interrompu du reste l'œuvre intérieure que poursuit M. de Bismarck. Le chancelier en

reviendra sans doute un jour ou l'autre, et avant peu, aux projets financiers et économiques qui sont le complément de son système, pour lesquels il a si souvent combattu. Il achève, en attendant, sans aucun embarras, son évolution dans les affaires religieuses; il fait, de propos très délibéré, son voyage de Canossa par la nouvelle loi ecclésiastique qu'il est allé tout récemment défendre lui-même de sa parole devant la chambre des seigneurs de Prusse. Le terrible chancelier a parfois d'étranges manières de parler de la paix avec les autres nations et surtout de la défendre; il veut du moins la paix religieuse, et, une fois décidé, il va résolument à son but, sans s'inquiéter de ce qu'on dira. Ce qu'il y a de caractéristique, en effet, c'est qu'avec lui on perd son temps à le mettre en contradiction, à l'accuser de trahir des principes, d'abandonner des lois qui sont l'œuvre des premières années de l'empire restauré : il répondra nettement, sans façon, qu'il n'est ni un homme de parti, ni un homme de théories et de principes, qu'il est tout simplement un homme faisant de la politique en politique, marchant avec les événemens, — qu'il est un « opportuniste ! » Il ne fait aucune difficulté d'avouer qu'il a changé d'opinion parce que, depuis l'époque du *Kulturkampf*, tout a changé autour de lui ; parce qu'un nouveau pape, à l'esprit plein de modération et de prudence, est entré au Vatican; parce que les lois de persécution religieuse n'ont d'ailleurs servi à rien, si ce n'est à donner un drapeau et des armes au centre catholique, dont il est souvent fort embarrassé. L'essentiel pour lui est de rétablir la paix religieuse dans l'état, et comme il a trouvé le plus éclairé, le plus généreux des complices dans le pontife romain, il n'hésite pas à faire toutes les concessions nécessaires. Il déclare tout net qu'il ne tient pas du tout à poursuivre des prêtres, qu'il se défie moins des séminaires que des universités, qu'il n'a même pas de scrupules à l'égard des ordres religieux, — que tout cela lui est égal, pourvu qu'il ait la paix avec Rome, la paix entre l'empereur et le pape. Et maintenant cette paix sera-t-elle durable ? Il n'en sait rien ; il sait seulement qu'elle est nécessaire, utile, désirable, et, dans sa puissance, il donne à tous les politiques cette grande leçon d'avouer que la paix morale vaut bien quelques sacrifices d'opinion, parce qu'elle est la plus bienfaisante des garanties, la première condition de force pour une nation. Il ne l'a pas dit seulement, il a prouvé qu'il était homme à mener de front les calculs de sa diplomatie, l'augmentation de l'armée et la réconciliation avec l'église. Cet homme étonnant, qui a manqué de respect à tant de choses dans sa vie, trouve qu'il est bon, qu'il est prévoyant de respecter les croyances des populations catholiques de son pays !

Que se passe-t-il d'un autre côté en Russie ? Dans cette partie mystérieuse qui s'est jouée il y a quelques semaines en Europe et où se trouvaient engagés tous les intérêts, toutes les politiques, la Russie,

plus que toute autre puissance, a eu certainement sa place et son action. Elle n'a point procédé par des démonstrations et des interventions directes qui n'auraient été sans doute qu'un trouble de plus; elle a eu son rôle, et un rôle décisif par son attitude, par le poids de sa puissance et de ses forces, par le soin habile qu'elle a mis à réserver la liberté de ses résolutions, à garder ce qu'on pourrait appeler la disponibilité de sa politique. Engagée en Orient et en Occident, elle a su éviter de se laisser entraîner par des incidens, se défendre des solidarités compromettantes, subordonner des intérêts secondaires à l'intérêt supérieur de l'Europe, résister peut-être à des sollicitations, et elle a sûrement contribué ainsi à maintenir la paix. Sans rien dire, par la promptitude avec laquelle elle s'est dégagée momentanément des complications orientales, du gâchis bulgare, elle a eu l'art de se faire la position d'un arbitre avec lequel auraient à compter ceux qui seraient tentés de déchaîner la guerre en Europe. On l'a bien senti en Allemagne, et les polémistes de Berlin, si fort occupés depuis quelque temps avec l'ennemi de l'ouest, se sont hâtés de tourner leurs regards soupçonneux du côté du nord : ils n'ont fait que relever par leur mauvaise humeur la portée de la politique d'indépendance adoptée à Saint-Pétersbourg. Par une curieuse et saisissante coïncidence, cependant, c'est au moment où la Russie se créait cette forte situation par sa diplomatie, c'est à ce moment que le tsar a été exposé à un nouvel attentat médité et préparé contre lui dans les conciliabules secrets du nihilisme. Peu s'en est fallu que l'anniversaire de la fin tragique d'Alexandre II ne fût marqué par un nouveau drame sanglant à Saint-Pétersbourg. L'empereur Alexandre III et l'impératrice devaient se rendre pour la commémoration funèbre à la cathédrale, puis partir pour Gatchina, et c'est sur la route que les meurtriers les attendaient avec leurs éternels engins explosifs; fort heureusement le complot a été découvert à la dernière heure, et les conspirateurs ont pu être arrêtés au moment où ils étaient tout prêts à accomplir leur crime. Ce sont, à ce qu'il semble, quelques étudians de l'université de Saint-Pétersbourg, de malheureux jeunes gens enrôlés, fanatisés et armés par les comités révolutionnaires. Le tsar, paraît-il, a été sauvé presque sans le savoir; il n'aurait su qu'après l'arrestation des conjurés qu'il venait d'échapper au plus grand des périls.

On croyait depuis quelque temps, ou du moins on affectait de croire, à un certain apaisement des factions révolutionnaires, au découragement des nihilistes. Il n'en était évidemment rien; les conspirateurs ne désarment pas, l'esprit de meurtre vit toujours dans les affiliations secrètes du nihilisme, et on dit même que le dernier complot de Saint-Pétersbourg aurait des ramifications dans les provinces, à Kharkof et ailleurs. Y a-t-il eu, comme on l'a dit d'abord, à côté du complot meurtrier, quelque conspiration d'un autre genre, d'un caractère tout diffé-

rent, tendant à réclamer une constitution libérale? Naturellement, à ces heures-là, l'imagination brouille tout, confond tout et grossit tout, à Saint-Pétersbourg comme dans bien d'autres villes. Ce qui arrive aujourd'hui prouve tout simplement que la Russie ne cesse d'être livrée à de profonds malaises, exploités par les sectes révolutionnaires et les conspirateurs. Que le jeune empereur ait reçu et garde du dernier attentat qui a menacé sa vie une pénible impression, c'est bien possible. Est-il à croire cependant que ces tentatives criminelles aient pour effet de modifier la position que la Russie a prise dans les affaires de l'Europe, d'irriter le tsar et de le pousser à tenter quelque grande diversion extérieure? Une diversion guerrière ne remédierait sûrement à rien. La Russie restera vraisemblablement dans sa position, attendant sans impatience la fin des affaires bulgares, qui ne se régleront pas sans elle, attentive aux mouvemens européens, où elle est sûre d'exercer un sérieux et décisif ascendant.

Les affaires de la Grande-Bretagne, affaires extérieures ou intérieures, sont loin de se simplifier et de laisser en repos le ministère conservateur qui règne laborieusement depuis près d'une année. De quelque côté que se tourne l'Angleterre, elle n'a que le choix des difficultés, en Égypte, aux Indes ou en Irlande. La vieille querelle qu'elle a avec la Russie dans l'Asie centrale et qui, après avoir été momentanément assoupie, semble se raviver, pourrait certainement redevenir un assez grave embarras. Les autorités britanniques de l'Inde, depuis quelque temps, ne cachent pas leurs inquiétudes ou leurs soupçons sur ce qui se passe dans l'Afghanistan, sur les projets toujours attribués à la Russie; elles croient voir déjà les Russes en mouvement, la ville d'Hérat menacée, les insurrections près d'éclater dans l'Afghanistan. Elles s'exagèrent peut-être un danger dont elles ne cessent d'être préoccupées. La situation ne paraît pas moins assez troublée, surtout fort obscure à Caboul, et ce qui pourrait à coup sûr tout compliquer, ce serait la mort de l'émir Abdurrahman, qui est le protégé de l'Angleterre, dont la santé est, dit-on, irrémédiablement atteinte. Il est certain que, si le prince qui règne à Caboul disparaissait aujourd'hui, sa mort déchaînerait vraisemblablement toutes les compétitions et serait le signal d'agitations périlleuses, aggravées par un inévitable conflit d'influences entre la Russie et l'Angleterre. Tout peut dépendre d'un événement que sir Charles Dilke, dans des études récentes sur la politique de son pays, prévoyait comme fatal et prochain. Il y a quelques années déjà, un conflit fut un instant sur le point d'éclater pour une question de frontières qui est toujours restée indécise; la mort de l'emir pourrait le rallumer sans doute, créer tout au moins une situation difficile, un état d'anarchie dont les maîtres du Turkestan seraient tentés peut-être de profiter. Les Anglais ont la constante préoccupation de l'Afghanistan, qu'ils considèrent comme le rempart de leur em-

pire indien contre les progrès de la domination russe. Ils se méfient et ont toujours l'œil sur Caboul, sur Hérat, sur les frontières. En dépit des signes qui ont pu troubler récemment les autorités britanniques et des complications qui ne sont pas impossibles, cependant, le choc est-il si prochain entre les deux puissances qui se rencontrent en antagonistes au centre de l'Asie? La Russie n'est peut-être pas si pressée de courir à un conflit déclaré, et le gouvernement anglais lui-même, à en croire les déclarations récentes du cabinet devant la chambre des communes, serait moins inquiet que ceux qui le représentent dans l'Inde; il a démenti l'envoi d'un corps d'observation sur la frontière afghane. S'il n'a pas une complète sécurité, il affecte de l'avoir. Le gouvernement anglais ne désire sûrement pas une guerre au fond de l'Asie; il a pour le moment bien assez de conduire les affaires d'Irlande à travers tous les défilés parlementaires, d'avoir à tenir tête à la fois aux obstructions, à l'opposition libérale, à M. Gladstone, à M. Parnell et aux Irlandais, qu'il essaie de dompter, faute de pouvoir les apaiser.

Cette campagne que les tories revenus au pouvoir ont entreprise contre l'Irlande, ou, si on l'aime mieux, pour la pacification de l'Irlande, elle n'est pas près de finir sans doute, si même elle doit finir; elle est à peine engagée. Le ministère de lord Salisbury a repris la question tout entière; il a voulu avant tout préparer le terrain ou dégager la situation par un règlement destiné à simplifier la marche des débats parlementaires, à vaincre l'obstruction. Il a fini par conquérir son règlement, non cependant sans avoir eu à soutenir une longue et laborieuse bataille de plus de trois semaines, où les Irlandais ont épuisé leur éloquence et leur esprit de tactique pour garder le droit d'embarrasser toutes les discussions. Il y a eu des séances de la chambre des communes qui ont duré jusqu'à vingt-quatre heures sans interruption! Ce n'est que ces jours derniers, après le vote définitif de la nouvelle procédure parlementaire si vivement disputée, que le ministère a pu présenter les deux projets sur lesquels il compte pour pacifier l'Irlande: l'un tendant à la répression des crimes, l'autre combiné de façon à adoucir les différends entre les fermiers et les propriétaires. Le bill agraire qui est un complément ou le développement du *land-act*, que M. Gladstone a fait voter il y a quelques années, peut être un progrès, une atténuation libérale; il est douteux pourtant qu'il suffise à désarmer les Irlandais. Le bill sur la répression des crimes a évidemment une portée des plus graves. Il abolit à peu près le jury, pour remettre à deux magistrats une juridiction sommaire sur les cas de conspiration, de violation des lois, d'attaques contre les fonctionnaires; il donne au vice-roi le droit de prononcer sur les associations qu'il jugerait dangereuses ou illégales. La première question qui s'est élevée a été de

savoir lequel des deux projets devait avoir la priorité. M. John Morley, au nom des libéraux, a aussitôt ouvert le feu en demandant, contrairement à l'avis du gouvernement, que la discussion commençât par le bill agraire, et sur ce point le ministère a encore eu l'avantage : il a obtenu la priorité pour le bill de la répression des crimes; mais ce n'est là qu'une escarmouche, le prélude de la vraie lutte qui se rouvre en ce moment sur le problème irlandais tout entier, qui va sans doute passionner une fois de plus tous les esprits en Angleterre.

Elle sera soutenue, cette lutte nouvelle, par M. Gladstone lui-même, qui est sorti de sa solitude pour reprendre le combat. Il n'y a que quelques jours, dans un banquet qui réunissait tous les représentans du Yorkshire, il relevait pour ainsi dire le drapeau du *home-rule* et donnait le signal de sa rentrée en campagne. Il s'est rendu au parlement pour appuyer de sa parole la motion de M. John Morley, pour combattre la proposition du bill de coercition, et il n'a pas caché que le parti libéral était prêt à épuiser ses efforts contre des mesures qu'il jugeait funestes pour l'empire britannique autant que pour l'Irlande. Le vieux chef libéral n'a rien perdu de sa confiance ou, si l'on veut, de son optimisme. La politique qu'il a proposée, pour laquelle il est tombé, il la maintient plus que jamais, il la défend avec une infatigable énergie. Au fond, entre les partis, le vrai dissentiment est celui-ci. Le ministère et les libéraux dissidens, qui sont devenus ses alliés, ne refusent pas quelques satisfactions, même des satisfactions sérieuses, à l'Irlande; mais ils veulent avant tout rétablir l'autorité des lois, avoir raison de l'anarchie irlandaise. M. Gladstone et ses amis soutiennent que la meilleure manière d'en finir avec les crimes, avec les agitations de l'Irlande est de donner aux Irlandais ce qu'ils réclament. C'est entre ces deux politiques que le combat est réellement engagé. La politique ministérielle a sans doute toutes les chances d'avoir une majorité avec l'alliance des libéraux dissidens, qui lui demeurent fidèles jusqu'ici; mais elle n'est point évidemment une solution, elle ne conduit à rien, elle ne fait que perpétuer une crise qui va toujours en s'aggravant. La politique de M. Gladstone est peut-être trop une solution : elle joue le tout pour le tout, elle risque de jeter l'empire britannique dans une singulière aventure. L'alternative est cruelle, et c'est ce qui fait que ces discussions sur l'Irlande sont réellement dramatiques; c'est ce qui fait que l'Angleterre reste si profondément perplexe entre un système de répression dont elle sent l'inanité et un système de concessions indéfinies qui peut porter un irréparable coup à sa grandeur.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le mouvement de hausse qui s'était déclaré, après la liquidation de fin février, sur les fonds français et la plupart des rentes étrangères, a eu son apogée le 22 du mois, jour où l'Allemagne célébrait le quatre-vingt-dixième anniversaire de l'empereur Guillaume.

Le maintien de la paix ne faisait plus doute pour personne, et la spéculation avait compté que l'empereur profiterait de l'occasion solennelle qui lui était offerte pour prononcer quelques paroles qui rassureraient définitivement l'Europe et la délivreraient pour longtemps de toute préoccupation belliqueuse.

L'événement a déçu dans une certaine mesure ces prévisions optimistes. Il n'a été prononcé, à l'occasion de l'anniversaire impérial, que des paroles banales, et, quelques jours après la terminaison des fêtes de Berlin, l'apparition de quelques nouveaux articles provocateurs dans la presse allemande a causé une légère recrudescence d'inquiétude.

Ce malaise a peu duré. Les bourses de Berlin et de Vienne sont restées très fermes. L'attitude de plus en plus réservée du gouvernement russe à l'égard de la Bulgarie a été considérée comme une garantie précieuse du maintien de la tranquillité générale. Les journaux autrichiens et italiens se sont efforcés d'enlever au renouvellement de la triple alliance italo-austro-allemande tout caractère d'hostilité contre la France. A Vienne et à Pesth, enfin, des négociations ont été ouvertes entre les gouvernemens d'Autriche et de Hongrie, et de puissans groupes financiers, en vue d'une émission de rentes, viennent d'aboutir à des résolutions définitives.

Tous les marchés ont interprété favorablement ces divers symptômes. On n'a attaché que peu d'importance à la découverte en Espagne d'une conspiration républicaine, et on ne s'est point ému de quelques incidens nouveaux qui se sont produits en Bulgarie.

La réaction que devait fatalement produire la rapidité de la hausse n'a donc pris que peu d'extension. Le 3 pour 100 français avait atteint 81.20 après le détachement du coupon au milieu du mois. Il a reculé jusqu'à 80.50, mais pour se relever ensuite à 80.80. C'est encore quelques centimes de moins que le prix coté il y a quinze jours, mais la tendance est manifestement à une amélioration nouvelle, si aucun in-

cident intérieur ou extérieur ne vient en aide aux vendeurs déçus dans toutes leurs présomptions.

La prolongation de la crise ministérielle à Rome n'a point enrayé la reprise sur l'Italien, qui vient encore de remonter de 0 fr. 60 dans la seconde moitié du mois. Le Hongrois a gagné 0 fr. 75 pendant la même période. Les valeurs ottomanes sont restées à peu près immobiles, ainsi que l'Extérieure. L'Unifiée s'est relevée de 6 francs. A Berlin, la liquidation de fin mars s'est effectuée sans aucun embarras, malgré l'énormité des engagemens de cette place sur les fonds russes. Une courte indisposition de l'empereur n'a eu aucune influence sur les tendances de la spéculation allemande. A Londres, une nouvelle diminution du taux de l'escompte a confirmé ce que l'on savait déjà de l'abondance extrême des capitaux.

Il est probable que notre rente 3 pour 100 aurait dépassé de nouveau le cours de 81 francs avant la fin du mois, en présence de tendances générales aussi favorables, si la spéculation parisienne n'avait eu à tenir compte de la possibilité d'une crise ministérielle, à propos du débat engagé mercredi sur une demande de crédits supplémentaires par M. Dauphin.

Le projet de budget pour 1888 a été déposé lundi dernier, 28 mars, sur le bureau de la chambre. Les recettes du futur exercice y sont évaluées à 3,253,583,183 francs, et les dépenses à 3,253,104,738 francs, d'où résulte un excédent apparent des recettes sur les dépenses. Nous disons apparent, car, pour arriver à l'état d'équilibre que représentent les chiffres ci-dessus, le ministre des finances ne tient pas seulement pour assuré qu'il n'y aura aucun mécompte dans le rendement des impôts, et que toutes les taxes donneront bien exactement le produit évalué, mais encore il fait état de 136 millions de ressources nouvelles à provenir de son projet de réforme de l'impôt mobilier, de la surtaxe sur les céréales et sur les sucres, et d'une surtaxe de 50 francs par hectolitre d'alcool.

Or, la commission chargée d'examiner le projet de réforme de l'impôt mobilier vient de le repousser par dix voix contre une; la chambre ne votera pas la surtaxe sur l'alcool; quant aux ressources à attendre de la surtaxe sur les céréales et sur les sucres, elles sont extrêmement problématiques.

Le ministre des finances n'a fait rentrer dans le budget ordinaire qu'une partie des dépenses non ordinaires. Il maintient donc un budget extraordinaire qui devra être alimenté par l'emprunt, aucune autre ressource n'étant prévue pour le genre de dépenses qui constituent ce budget.

Trois faits saillans caractérisent la situation financière actuelle : 1° il n'y a plus d'amortissement direct de la dette à court terme; 2° il faut

recourir à des impôts nouveaux pour équilibrer les recettes ordinaires et les dépenses ordinaires; 3° il faut recourir à l'emprunt pour couvrir toutes les dépenses extraordinaires et pour rembourser les titres de la dette flottante à mesure qu'ils arrivent à échéance.

On voit par là ce qu'il est advenu de la formule : l'équilibre par des économies, pas d'impôts nouveaux, pas d'emprunt.

La Bourse a craint un moment que le ministre des finances ne proposât hardiment un emprunt de liquidation d'environ 1 milliard en rente perpétuelle. Cette crainte s'est promptement évanouie. M. Dauphin entend alimenter le budget extraordinaire partie à l'aide d'émissions d'obligations sexennaires, partie au moyen de la création d'obligations remboursables en soixante années.

Très peu de valeurs ont subi d'importantes variations de cours pendant cette quinzaine. Signalons toutefois une hausse de 21 francs sur le Suez et de 15 francs sur le Panama. L'action du canal de Corinthe, moins favorisée, a perdu 25 francs. Ces titres sont sous le coup du dernier appel de fonds, au montant de 75 francs. De plus, il est avéré que des devis primitifs pour les frais du percement seront dépassés et que le canal ne sera pas ouvert avant la fin de 1889.

Le Nord a baissé de 40 francs. Une légère diminution de dividende a déterminé quelques ventes de portefeuille et peut-être de spéculation. Le Crédit foncier a reculé de 12 francs, la Banque de Paris de 6 francs, les Chemins autrichiens et les Lombards de 10 francs, les Méridionaux, le Nord de l'Espagne et le Saragosse ont été assez recherchés; les premiers ont gagné 10 francs à 770. Presque tous les titres des établissemens de crédit sont restés aux cours du milieu du mois.

La Société générale a tenu son assemblée annuelle le 26. La physionomie de l'exercice écoulé, en ce qui concerne cet établissement, se résume dans cette phrase extraite du rapport présenté aux actionnaires : « Jamais vos comptes de dépôts, tant à Paris qu'en province, n'ont atteint des proportions aussi élevées; tous vos services de banque sont en progression, et cependant l'ensemble des résultats de ces opérations se solde avec un bénéfice moindre que les années précédentes. » Le rapport attribue cette diminution à l'excessive abondance des capitaux et à l'extrême difficulté des remplois. Il est probable qu'on ne se tromperait guère en supposant que la situation du portefeuille de valeurs de la Société a aussi contribué à ce résultat. Le conseil a en effet proposé à l'assemblée, qui s'est empressée d'adhérer à cette résolution dictée par la prudence, de constituer, par un prélèvement sur la réserve ordinaire, une réserve spéciale de 6 millions destinée à servir de provision pour une partie du portefeuille-titres. Quoi qu'il en soit, les bénéfices réalisés en 1886 ont permis de fixer le dividende à 12 fr. 88, soit 12 fr. 50 net par action, ou 5 pour 100

du capital versé, et de porter en outre 333,000 francs à la réserve ordinaire, ainsi que 78,000 francs à compte nouveau pour 1887.

Parmi les autres assemblées générales tenues pendant la seconde quinzaine de mars, nous signalerons celles de la Compagnie parisienne du gaz, du chemin de fer d'Orléans, des Omnibus, de la Banque russe et française. La Compagnie du gaz a pu fixer le dividende de l'exercice 1886 à 76 francs (contre 75 fr. pour 1885), bien que le dernier hiver ait été encore moins favorable, dit le rapport, à la vente du coke que le précédent, et que le placement des sous-produits de la fabrication du gaz devienne de plus en plus difficile et donne de moins en moins de bénéfice.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans distribue, pour 1886, 57 fr. 50 par action, c'est-à-dire un dividende égal à celui de 1885. Même observation pour le dividende de 55 francs de la Compagnie des omnibus. La Banque russe et française répartit 30 francs par action de 500 francs entièrement libérée, soit 6 pour 100.

Le dividende de la Compagnie du chemin de fer de l'Ouest sera de 37 francs, comme celui de l'année précédente. Celui du Nord a été fixé par le conseil d'administration à 59 francs. C'est 3 francs de moins que pour 1885. La Banque franco-égyptienne répartit 30 francs par action de 500 francs entièrement libérée, la Société marseillaise 15 francs par action libérée de 250 francs, la Banque transatlantique 12 fr. 50 par action libérée de 250 francs.

Plusieurs sociétés de crédit étrangères, dont les titres se négocient à Paris, ont déjà fixé leurs dividendes pour 1886. La Banque des pays hongrois donne 5 pour 100, soit 25 francs par action de 500 francs entièrement libérée, le Crédit foncier hongrois 6 pour 100, soit 30 fr. par action de 500 francs, et 15 francs par titre libéré de 50 pour 100; le Crédit foncier d'Autriche 25 francs par action libérée de 200 francs. La Banque des pays autrichiens donnera de 5 1/2 à 6 pour 100, soit 27.50 à 30 francs.

Deux souscriptions publiques ont eu lieu ces derniers jours : l'une à 40,000 obligations d'une petite société de chemins de fer transpyrénéenne, dénommée Compagnie de l'est de l'Espagne, bien qu'elle ne dispose encore que de deux tronçons d'une longueur totale de 88 kilomètres, l'autre à 500,000 bons de 20 francs, remboursables avec primes et lots en soixante-quinze ans, mais ne portant pas intérêt, et destinés à fournir les fonds nécessaires pour la création de caisses de secours et de caisses de retraites au profit de deux associations de la presse. Ces deux émissions ont été couvertes, la dernière surtout, qui se présentait sous le patronage du Crédit foncier et était effectuée par le Crédit lyonnais, la Société générale et le Crédit industriel.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

UN

HOMME D'AUJOURD'HUI

ROMAN D'UN CONTEMPORAIN.

DEUXIÈME PARTIE (1).

V.

Quand d'Estreville arriva au Buttard, le lendemain, vers trois heures et demie, Marie-Thérèse et Mlle Jacqueline de Volvereins étaient occupées à dresser un joli couvert, pour leur thé, dans la petite salle à manger que meublaient succinctement une table et un buffet en noyer, escortés de six chaises de paille verte et blanche. Tout ce qui était neuf, chez la jeune fille, avait été choisi par elle avec un évident parti-pris, on aurait presque pu dire avec une légère affectation de simplicité.

— Un convive qu'on n'attendait pas ! s'écria joyeusement Mlle de Nargues.

Et, tandis que la fille du comte de Volvereins fronçait légèrement ses beaux sourcils bruns, arqués et drus, la maîtresse du logis fit les présentations sur un ton de bonne humeur qui devait mettre à l'aise ses deux hôtes :

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

— Mon voisin, ma chère Jacqueline, le châtelain d'Estreville, le propriétaire de la perle du Calvados, le seigneur et maître de ce délicieux manoir dont parlent tous les *Guides*. Et, de plus, un ami... presque d'enfance, un véritable ami, en tout cas, mais pas assez importun : toujours à Paris... Mon cher Fabien, Mlle Jacqueline de Volvereins, qui vient faire la dînette avec moi. Elle a même franchi, tout exprès, une distance de treize ou quatorze kilomètres... Pas à pied, rassurez-vous... Et maintenant, Fabien, la main à la pâte ! Coupez le pain, s'il vous plaît, pour les tartines.

Ainsi présentés l'un à l'autre, Fabien et Jacqueline ne pouvaient manquer d'arriver promptement à une aimable familiarité. Toutefois, la petite amie de Marie-Thérèse marqua d'abord quelque résistance. Il était évident qu'elle en voulait à Fabien comme à un intrus. — C'était une jolie enfant, gracieuse plutôt que belle, mais dont les yeux et les cheveux superbes, la taille fine et la fraîcheur veloutée permettaient de bien augurer pour l'avenir. Le regard, d'un brun pointillé, était hardi, assez osé même : les gestes, encore un peu anguleux, devenaient par momens d'une douceur moelleuse et câline, empreints de chatterie. Vive et bruyante à l'ordinaire, la jeune fille avait de subites accalmies, sans cause appréciable, qui la transformaient : sa gentillesse et ses grâces étaient alors irrésistibles, et l'attrait de son sourire, que la fugitive caresse de ses yeux, momentanément adoucis, éclairait plus encore que la laiteuse blancheur d'une denture de petit enfant, la rendait, pour un instant, puissante, redoutable ainsi qu'une vraie beauté.

Après les premières minauderies, pleines de réserve et destinées à accuser, le moins impoliment possible, sa contrariété d'avoir à subir la présence d'un tiers, Jacqueline se montra ce qu'elle était. Elle revint d'autant plus vite à la libre manifestation de son naturel que, par fortune, le genre de Fabien était justement celui qui devait lui agréer avec le moins de difficulté : un genre parisien et bon enfant, auquel elle était accoutumée dès longtemps. Même elle eut bientôt, à l'adresse du jeune homme, quelques regards teintés d'une bienveillance non équivoque. Ce grand garçon, aux allures franches et aisées, bien mis, élégant selon la formule et ayant néanmoins son cachet à lui, dont il marquait ses vêtemens, c'était un compagnon fait pour lui plaire, jusqu'à plus ample informé. — Quant à Fabien, il était dans le ravissement ; cet après-midi, qu'il passait entre une jeune fille aimée et une enfant aimable, ne pouvait que lui préparer un souvenir enchanté.

Après le thé et les tartines, on se rendit au jardin, où la causerie, jusque-là simplement animée, se fit joyeuse. Ce petit enclos, propret et soigné, avec ses pelouses étroites, mais épaisses et régulières, qui semblaient avoir été géométriquement découpées dans une

belle pièce de velours vert et appliquées sur le sol engravé, les jeux impromptus et le feu d'artifice des éclats de rire en firent un lieu de fête que ni Fabien ni Jacqueline ne devaient oublier. Marie-Thérèse, qui avait en elle des trésors de gaîté, comme beaucoup de jeunes filles ayant vécu trop tôt d'une vie austère, gagnait encore quelque chose à être vue ainsi dans l'épanouissement radieux de ces juvéniles ébats. Et Mlle de Volvereins, qui l'adorait précisément pour ce contraste de tant de belle humeur unie à tant de sagesse, déclara qu'elle ne s'amuserait plus sans elle, et que Paris, Paris même, son cher Paris d'hiver, lui paraîtrait vide, si elle ne l'y retrouvait.

— Il faudra bien que vous y veniez, dit-elle. J'ai une chambre à vous donner entre la mienne et celle de Mme Faverot.

— Cette pauvre Mme Faverot! dit Marie-Thérèse d'un air contrit. J'aurais dû vraiment insister davantage, la retenir de force...

— Laissez donc, laissez donc, fit Jacqueline. C'est une brave femme, au fond, je ne le nie pas; mais elle est assommante: elle a le don de m'éteindre... C'est difficile, mais elle y parvient, je vous jure qu'elle y parvient!

— Cela ne doit pas être commode, en effet, de vous éteindre.

— Voyons, monsieur, suis-je si évaporée que ça, vraiment, pour mon âge?

— Pour votre âge, mademoiselle? Oh! Dieu, non... Vous avez de la marge.

De fait, elle ne l'était pas trop, mais suffisamment. Le seul côté un peu déplaisant de son allure, c'était une espèce de brusquerie garçonnière, plutôt voulue qu'innée, et qui transparaissait, de temps à autre, derrière son charme, lorsqu'il s'agissait de donner son avis sur les choses ou sur les gens : — un des fruits, sans doute, mais non le plus amer, de la nouvelle éducation des filles.

— Et puis, reprit-elle, mon père devant venir me prendre, et la voiture retournant à la Travée, la place de Mme Faverot était dedans plutôt qu'ici : elle a passé la saison des dînettes, cette bonne Mme Faverot!

— C'est que, moi aussi, je l'ai passée, peut-être, hasarda Fabien, comme pour s'excuser de son intrusion dans ce goûter de jeunes filles.

— Vous, monsieur! Mais vous êtes tout jeune, et gai, et amusant!..

Elle s'aperçut qu'elle allait trop vite en besogne et eut alors un joli trouble d'adolescente, dont elle ne fût jamais venue à bout sans le secours de Marie-Thérèse. Mais celle-ci s'empressa de lui prêter assistance.

— Ma chère Jacqueline, lui dit-elle, c'est votre présence qui

nous rajeunit; car Fabien d'Estreville est mon contemporain, et même mon aîné. Nous vous devons le meilleur de notre entrain, et je suis bien reconnaissante à votre père de vous laisser venir ainsi pour égayer ma solitude...

— Oh! mon père, mon père...

Elle s'interrompit et, se retournant vers Fabien :

— Vous permettez, monsieur?.. Un petit secret!

Passant son bras sous celui de Marie-Thérèse, elle la contraignit de tourner le dos au jeune homme et l'entraîna de quelques pas dans la petite allée, que bordaient deux plates-bandes de violiers.

— Mon père! reprit-elle à mi-voix, voulez-vous que je vous dise?.. Je le crois amoureux de vous.

— Ah! voyons, ma chère petite, répliqua Marie-Thérèse en dégageant son bras, vous n'allez pas m'obliger à vous rappeler qu'il y a des plaisanteries gênantes pour tout le monde et particulièrement interdites aux jeunes filles, aux enfans...

Elle avait le ton bref, cassant, d'une personne plus mécontente qu'embarrassée. Mais elle craignit d'avoir froissé la gentille enfant, qui, toute rouge, interloquée, la regardait avec un étonnement plein de confusion. Aussi entoura-t-elle la taille de Jacqueline, pour ajouter bien vite, en l'embrassant :

— N'essayez pas de me donner de l'orgueil. Je suis une simple campagnarde.

— Une campagnarde faite comme vous, — riposta Jacqueline d'un air boudeur et avec un regard oblique qui pouvait viser d'Estreville aussi bien que Marie-Thérèse, — une campagnarde qui a cette tournure-là met facilement à mal bon nombre de citadins.

Puis, rendue à son espièglerie native et à sa gaîté par la pensée d'une malice à décocher :

— Et ce monsieur, qui est un campagnard dans votre genre, dit-elle en désignant clairement Fabien d'un nouveau coup d'œil, est-ce qu'il ne travaille pas à vous en donner, de l'orgueil?.. Vous savez, il est très bien, oh! mais là, tout à fait bien : complimens!

C'était dit de cette voix tranchante, accompagnée de vilains clappemens de langue, qui rend les femmes, et principalement les jeunes filles, si déplaisantes, lorsqu'elles veulent prendre un ton approprié aux menues inconvenances que leur concède la mode du jour, ou dont elles s'octroient à elles-mêmes la franchise.

— Je prends vos complimens pour ce qu'ils sont, ma chère *enfant*, — répondit Marie-Thérèse en accentuant l'appellation, pour mieux mettre en valeur la nuance d'indulgente absolution dont il lui plaisait de marquer sa réplique, — une aimable facétie... A présent, parlons d'autre chose.

Mais, vexée, Jacqueline voulut avoir le dernier mot.

— Je ne plaisantais pas, fit-elle d'un air pincé. Et, si je me suis trompée, tant pis!.. tant pis pour vous, tant mieux pour celle qui pourra recevoir à bon droit les félicitations dont vous ne voulez pas... Car, j'en suis pour ce que j'ai dit : il est bien, très bien, M. d'Estreville.

Sans se rendre un compte exact de ce qu'elle éprouvait, Marie-Thérèse sentit comme un frisson qui lui enveloppait le cœur et fut sur le point de confirmer expressément Jacqueline dans ses soupçons. Mais, par dignité, par réserve, par décence, elle jugea qu'il serait mieux de se taire. Convenait-il donc de parler à cette enfant de son amour, d'espérances, de projets de mariage à long terme? — Le résultat de l'incident, ce fut un silence, une contrainte, à quoi mit fin, fort à propos, le roulement de voiture qui annonçait l'arrivée de M. de Volvereins.

Le comte, au-devant de qui les deux jeunes filles s'étaient portées en hâte, descendit d'une voiture basse, attelée de deux poneys que Jacqueline conduisait habituellement elle-même et qui avaient été achetés pour elle. Il s'avança avec empressement vers Marie-Thérèse et lui donna une énergique poignée de main, tout à fait à l'anglaise. — C'était un homme de quarante-cinq à cinquante ans, grand, robuste, brun de peau, avec des favoris grisonnans qui encadraient une belle figure, très recherché dans sa mise, la mine importante et fermée, ainsi qu'il sied à un oracle de la finance et de la politique, mais non sans un désir assez apparent de se faire bien venir dans la maison. Car il faisait des efforts méritoires pour arrondir ses angles et dépouiller sa morgue, d'ailleurs assez peu tenace.

Marie-Thérèse lui présenta tout de suite Fabien, qui remarqua la bienveillance affectée avec laquelle le comte insistait sur la communauté de leurs occupations, feignant même de se rappeler deux ou trois rencontres à la Bourse, mais ne se faisant pas faute de laisser voir que sa mémoire était stimulée par le désir de plaire à une personne autre que M. d'Estreville. — Mlle de Nargues avait eu soin de mettre en avant, dans la présentation, la carrière du jeune homme, plutôt que sa qualité de voisin et d'ami. De sorte que les premiers propos échangés ne pouvaient dévier beaucoup du terrain financier, ni même s'écarter sensiblement de la Bourse de Paris et de ses dépendances. Mais, dès qu'on vint à parler du pays et des environs, M. de Volvereins fit un éloge convaincu du manoir d'Estreville, dans l'enceinte duquel il avait pénétré jadis, en touriste épris d'architecture et d'histoire.

— Car c'est bel et bien, monsieur, un monument historique que votre château ; les pierres en sont datées, authentiquement datées par les vieilles chartes de la province... Et le site est charmant.

Ah ! si ce joyau avait été à vendre, ce n'est pas la Travée que j'eusse achetée pour prendre pied en terre normande.

— Réduit comme il l'est, mon domaine est bien modeste, dit Fabien.

— On aurait pu l'agrandir, ou plutôt lui restituer la propriété de cette belle ceinture de terre qu'il a perdue. Quant au manoir même, ce serait un forfait d'y toucher... Ce n'est pas comme la Travée, une grande bâtisse que je vais m'amuser à démolir. Mais, par exemple, j'ai de beaux bois et du gibier... Si le cœur vous en dit, monsieur... Nouveau venu dans ce pays et fort désireux d'entretenir des relations amicales avec mes voisins même les plus éloignés, — vous n'êtes pas de ceux-là, — je serai aise de vous fournir matière à quelques beaux coups de fusil... Je suis à la Travée, chaque semaine, du samedi soir au mardi soir, et je chasse tous les dimanches, avec ou sans compagnons.

Fabien, entrant sans répugnance dans les voies que lui ouvrait l'amabilité inespérée du comte de Volvereins, non moins que l'ingéniosité de Marie-Thérèse, saisit la balle au bond, et, tout en exprimant en bons termes le regret qu'un deuil récent et son prochain départ le privassent du bénéfice de l'invitation, il sut faire pressentir une visite de politesse à bref délai.

— Faites mieux, monsieur d'Estreville, dit le comte avec un sans-façon des plus engageans, venez dîner à la Travée un de ces jours... mardi, si vous voulez : il n'y aura que vous d'invité, à moins qu'une autre personne... Vous trouverez, sans doute, que j'en use avec trop de sans-gêne. Mais votre nom, si connu dans la contrée, le souvenir de la visite dont je parlais tout à l'heure, et que je dus à l'intervention d'un ami qui connaissait M. votre père...

— Mon père est mort tout récemment, monsieur ; c'est son deuil que je porte : vous m'excuserez.

— Oh ! pardon mille fois... J'ignorais... Je croyais ce malheur plus ancien.

Le visage du financier trahit un désappointement, que lui-même se chargea d'expliquer en ajoutant :

— Il m'eût été très agréable de vous recevoir... Et, si Mlle de Nargues avait enfin consenti à quitter, pour un soir, son ermitage, vous eussiez trouvé, à ma table, quelqu'un qui ne m'a pas encore fait l'honneur de s'y asseoir.

Il avait certainement compté que Marie-Thérèse accepterait, cette fois, l'invitation, reculerait devant un nouveau refus, pour n'y pas mettre de mauvaise grâce en présence d'une tierce personne qui était de son intimité, et qu'on associait par avance à son acquiescement.

Déçu, il prit le parti d'abréger l'entretien, et il emmena sa fille

sans avoir retrouvé aucun de ces accens de bonhomie, plus ou moins étudiés, à l'aide desquels il prétendait forcer la sympathie de Mlle de Nargues.

— Eh bien! fit Marie-Thérèse, demeurée seule avec Fabien, vous voilà dans les bonnes grâces de ce potentat de l'agiotage.

— Dans ses bonnes grâces, c'est beaucoup dire.

— Si fait, si fait. Et même, au risque de vous rendre abominablement fat, je vous confierai que vous plaisez à sa fille, par-dessus le marché.

— Elle est très agréable, très gentille, Mlle Jacqueline, — dit Fabien, sans penser à mal, mais avec cette complaisance sincère qu'un homme apporte toujours dans ses jugemens sur les femmes qui ont dit du bien de lui.

— Ah! je vois que vous la trouvez pareillement à votre goût... C'est naturel, d'ailleurs, et elle le mérite.

Il y avait un commencement de jalousie qui perçait sous cette remarque. Fabien se dépêcha de verser le baume sur la plaie à peine ouverte.

— Dame! une politesse en vaut une autre, comme on dit... Mais vous pensez que je n'ai pas analysé scrupuleusement les charmes de cette petite fille, dont je me soucie tout juste autant que d'un gracieux baby rencontré par hasard à la promenade.

— Eh! eh! mon ami, analyse à part, savez-vous que ce serait un beau parti,.. comme vous disiez à propos de son père.

— Pourquoi cette méchanceté? C'est vous que j'aime. Le plus beau parti, c'est celui qui plaît.

Il le croyait comme il le disait, à cet instant. Mais, en s'en retournant par les prés déjà ténébreux, il vit danser devant lui, ainsi qu'un feu follet, une assez laide pensée à reflets d'or. Si pourtant il avait rencontré Jacqueline quelque six mois plus tôt, alors qu'il n'avait point encore songé à s'éprendre de Marie-Thérèse!.. Qui sait quelle face eût prise alors sa fortune, aujourd'hui si nébuleuse, si incertaine encore?

De retour au logis, il raconta à sa mère les incidens de la journée, passant, bien entendu, sous silence le commentaire final qu'ils lui avaient inspiré dans la demi-inconscience du rêve.

— Et ton départ est toujours pour ce mois-ci?

— Il faut bien que je m'en aille, répondit-il. Ce n'est pas le cas de compromettre ma situation par une absence indéfiniment prolongée.

— En sorte que tu me quitteras, tu nous quitteras?..

— Dans huit jours.

Il venait d'avancer la date d'une semaine.

VI.

C'était le soir d'un des derniers beaux jours de l'automne finissant. Les vapeurs blondes qui avaient traîné, durant l'après-midi, au ras de la mer et du fleuve, comme de flottantes écharpes de gaze, pour se condenser ensuite en nuées rousses vers le coucher du soleil, venaient de se disperser tout à coup aux quatre coins de l'horizon; et, dans l'azur sombre, les étoiles pointaient, ainsi que des bourgeons d'or ou de diamant qui écloraient tour à tour à l'extrémité d'invisibles rameaux. Les feux de la Hève, autres étoiles, brillaient au bout d'un cordon de lumières plus petites, plus pâles, groupées, ramassées par places et confondues dans une vacillation lointaine : tout l'éclairage du Havre. Du côté de la campagne, ni lueur ni bruit, pas même l'aboi d'un chien, la lune étant absente du ciel. L'air était doux, un peu lourd, avec des fraîchissemens subits, furtifs comme les souffles d'une respiration retenue.

Fabien sortit du manoir par la grande porte, mais enfila tout de suite un chemin creux qui le ramena, par un détour, à la barrière séparative servant de limite aux prés d'Estreville et à l'unique prairie du Buttard. Le jeune homme lança sa canne de l'autre côté de la barrière, appuya fortement sa main droite sur la traverse supérieure, et, d'un seul bond, s'en alla rejoindre sa canne au bord de l'herbage de Mlle de Nargues : on ne perd pas son temps au collège Laplace.

Qu'allait-il faire par là? C'était sa dernière nuit au manoir; ses adieux officiels à Marie-Thérèse avaient eu lieu, le jour même, en présence de Mme d'Estreville. Mais il éprouvait le besoin de revoir la jeune fille, de l'apercevoir au moins, ou, à défaut d'elle-même, sa maison, l'endroit où elle vivait. Il lui semblait que, dans les trois ou quatre entrevues, — y compris celle de la journée, — qui avaient suivi le goûter du Buttard, son émotion, sinon son amour, avait décru, et il en ressentait comme un léger remords, comme un petit malaise de conscience. Pouvait-il s'éloigner, pour plusieurs semaines ou plusieurs mois peut-être, sans avoir tenté de s'édifier sur la valeur définitive de sa passion? Au fond, il lui eût été pénible de constater que le charme était déjà rompu, de renoncer pour l'avenir à ces tressaillemens délicieux que lui causaient l'approche et surtout le contact de Marie-Thérèse, à ces frissons grimpans qui, du bout des doigts effleurés par un pan de jupe ou caressés par une douce étreinte, vous montent lentement jusqu'au cœur. Et il s'en allait rôder autour du Buttard, dans le secret espoir d'une poétique rencontre nocturne qui renouvellerait ses impressions et

lui permettrait d'emporter là-bas un souvenir plus vivace, un désir plus aigu, plus d'impatience enfin et plus d'ardeur.

Le Buttard dormait, les contrevens des fenêtres donnant sur le jardin déjà fermés. Mais, au moment où Fabien s'accoudait à la palissade pour contempler ce sommeil décevant, la persienne de la porte s'entr'ouvrit en grinçant, et une tête, coiffée d'un petit bonnet, apparut dans la fente lumineuse. Cette tête était celle de la servante qui représentait à elle seule tout le domestique de Mlle de Nargues.

— Il y a quelqu'un dans le jardin!

Le temps de pousser ce cri d'alarme, et le ressort de la persienne, violemment attirée, claqua avec un grand bruit. Puis les pas précipités d'une fuite à l'intérieur de la maison, puis plus rien. Fabien, penaud, n'ayant à portée de sa voix personne qu'il pût rassurer, demeura en place et attendit les suites de son esclandre. Ce qui le consolait, c'était la certitude de voir arriver, tôt ou tard, Marie-Thérèse, qu'il savait brave, et dont l'isolement volontaire en pleine campagne suffisait d'ailleurs à attester la vaillance.

Bientôt, en effet, les persiennes et la porte se rouvrirent toutes grandes, une silhouette de femme se dressa sur le perron, et la voix de Marie-Thérèse se fit entendre, calme et sonore dans le silence de la nuit.

— Qui est là? Que voulez-vous?

En même temps, elle s'avançait résolument vers le rôdeur. Mais, avant que celui-ci eût pu proférer une parole, il était reconnu.

— Vous, Fabien! Que veut dire?..

Le jeune homme, assez interdit, eut la satisfaction d'apercevoir aux mains de sa fiancée un revolver de calibre honnête qui lui servit d'entrée en matière.

— Diable! s'écria-t-il, il est heureux pour moi que vous ayez autant de sang-froid que de bravoure.

Puis, plus bas :

— Me pardonnerez-vous?.. Je pars demain!

— C'est M. d'Estreville, dit Mlle de Nargues en se retournant. Vous pouvez rentrer, Victorine... Il est inutile de fermer la porte : nous vous suivons... Car je suppose que vous n'allez pas, mon cher Fabien, rester à la belle étoile?

— Mais... je ne sais...

Sans attendre la fin d'une phrase qui menaçait de ne pas finir, Marie-Thérèse chercha dans sa poche une clé qu'elle n'y trouva point.

— C'est que la porte est fermée, dit-elle; il faut que j'aille...

— Oh! si vous m'accordez l'entrée, ne vous inquiétez pas du reste... Une, deux... et trois!.. J'ai été supérieurement élevé, rien n'a manqué à mon éducation, comme vous pouvez voir.

— Peste!.. Si j'étais plus riche, je ferais changer mon système de clôture : le voilà jugé!

Dans l'étroit salon, dont l'une des deux fenêtres était ouverte, une lampe encapuchonnée de rose brûlait sur la table. Cette lumière douce et riante répandait sur tous les objets, devenus familiers aux regards de Fabien, le charme mystique des intimités du soir. La porte de la chambre à coucher n'était qu'à moitié poussée; dans l'entre-bâillement, on apercevait, éclairés par une bougie, le papier à fleurs et les rideaux de perse claire. Et le surprenant parfum, virginal, vieillot, magique, qui défiait si bien l'analyse, vous enveloppait, dès le seuil du chaste réduit, et vous épanouissait le cœur dans une atmosphère de griserie sensuelle et tendre.

— Écoutez, dit Fabien en entrant et en s'arrêtant près de la porte, je crains vraiment d'avoir été par trop inconsidéré. Je vous oblige à me recevoir, de nuit, dans cette maison où vous êtes seule...

Son embarras n'était pas feint, quoique le plaisir l'emportât sur la contrainte. Du coup, il avait retrouvé là tout ce qu'il y était venu chercher : l'émoi du cœur, le trouble des sens, le recueillement attendri alternant avec les palpitations du désir.

— N'ayez pas, je vous prie, plus de scrupules que moi-même, dit Marie-Thérèse en se redressant un peu, avec une fierté souriante.

Vêtue d'une de ses éternelles robes grises, au corsage collant, à la jupe unie et droite, qui la dessinaient du haut en bas avec quelque chose de la décente hardiesse propre aux belles nudités, elle semblait, au milieu du cercle lumineux tracé par les rayons de la lampe, plus éclatante et plus superbe que de coutume. Ses grands yeux clairs luisaient d'un feu tranquille, que n'attisait ni ne voilait aucun cillement étudié; c'était un regard honnête, ce regard droit et limpide; — ce n'était pas pourtant, à tout prendre, un regard chaste. Et, de même, ce corps parfait, magnifiquement moulé en sa mesquine enveloppe, c'était un corps de vierge sans être un corps de vestale : on devinait que cette chair pouvait frémir au souffle des caresses et vibrer sous les doigts. Telle Fabien avait vu Marie-Thérèse, la première fois qu'il avait pénétré chez elle, telle à peu près il la revoyait. Pendant leurs communes promenades et leurs longs entretiens, cette vision première s'était souvent dérobée. Une femme qui marche à vos côtés, par les grands chemins ou par les rues, qui cause avec vous de tout ce dont on peut causer pour occuper les heures, ce n'est parfois qu'un compagnon, plus ou moins aimable, plus ou moins chéri; dans sa chambre, au contraire, elle est toujours femme, et les efforts qu'elle fera pour que vous vous le rappeliez aussi peu que possible, son insouciance, sa quiétude même, tout vous empêchera de l'oublier, fût-ce pendant une seconde.

— Donc, vous êtes venu simplement pour me redire adieu? Eh bien! asseyez-vous. Vous êtes le bienvenu.

— Je suis venu surtout pour vous revoir, pour chercher de vous une impression, une image toute vive à emporter... Après la froide et obligatoire entrevue de tantôt, je voulais vous retrouver comme je vous avais vue, il y a six semaines, un mois, que sais-je? une éternité... Et je vous revois comme je vous vis alors, ou presque pareille... Mais non, je me souviens... Dans la pénombre du contre-jour, vos yeux n'avaient pas ces clartés pénétrantes qui me ravissent... et me déconcertent. Vous étiez plus émue, d'ailleurs, si moi je l'étais moins; vous n'aviez pas cette assurance,.. qui m'étonne presque, l'avouerai-je?

— Qui vous scandalise, peut-être?

— Non... Mais expliquez-la-moi, donnez-m'en la raison vraie.

— Lors de votre première visite, vous ne m'aimiez pas encore, ou je n'en savais rien, mais moi je vous aimais déjà. Comment n'eussé-je pas été troublée, profondément troublée, en vous recevant dans ma maison? J'avais encore mon âme à cacher, mon secret à défendre... et vous à contempler.

— Ainsi, en ce moment, vous n'avez pas d'inquiétude, pas une arrière-pensée, pas une méfiance?

Elle le regarda avec autant d'étonnement que de franchise.

— De l'inquiétude? dit-elle. Pourquoi? Êtes-vous un étranger pour moi? un inconnu dont la présence ou les secrets desseins me doivent alarmer?

Il ne sut que répondre, s'étant laissé fort inconsidérément entraîner par le besoin de traduire, d'une manière quelconque, ce qui se passait en lui.

— Vous voyez, reprit-elle avec un petit rire, que rien ne menace ma sécurité... et que, si je suis armée, je n'aurai pas besoin de faire appel aux armes pour me défendre contre vos agressions.

Elle désignait du doigt son revolver, qu'elle avait déposé sur le coin d'un meuble.

— C'est vrai, dit Fabien. Je divague...

— Asseyez-vous, vous dis-je, et causons... Parlons de vos projets.

Il s'assit d'un côté de la table et Marie-Thérèse de l'autre. Mais, ayant entre eux la lampe, ils ne pouvaient se voir qu'en se penchant alternativement à droite ou à gauche.

— Brrr! fit le jeune homme, qui se tourna vers la fenêtre. Vous n'êtes pas frileuse... A la fin d'octobre...

— J'avais ouvert pour un instant, afin de renouveler l'air avant la nuit. Mais, en effet, il ne sera pas mal de fermer, à présent.

Elle quitta sa chaise et s'approcha de la fenêtre.

— C'est dommage pourtant de ne pouvoir s'éclairer à cette lumière-là!

De ses yeux levés elle montrait, dans les champs infinis du ciel, les semis d'étoiles, qui tremblaient comme des fleurs de feu agitées d'un frisson vague par les brises lointaines de l'éther.

Fabien, qui s'était approché à son tour de la fenêtre, la ferma; mais il n'eut garde de reprendre la place qu'il avait abandonnée, de dessein prémédité, et il s'assit, cette fois, sur un tabouret élevé, tout contre le siège qu'occupait Marie-Thérèse. Celle-ci répéta sa phrase de tout à l'heure :

— Parlons de vos projets.

— Mes projets, vous les connaissez... Je pars, je travaille, je me remue, j'intrigue, je joue des coudes pour me faire place, et j'arrive à quelque chose... ou je ne suis bon à rien. Mais ce sera long, peut-être, et voilà ce qui me désole.

— N'importe! Il faut arriver... par des moyens honnêtes, s'entend. Ah! j'aimerais mieux vous voir une autre carrière, sans doute, parce que, bien qu'assez ignorante des choses de la finance, j'en redoute les hasards et un peu le mystère. Enfin, vous n'avez pas le choix. Là où la chèvre est attachée... Qui sait, d'ailleurs, si mon petit plan, à la réussite duquel vous n'avez pas paru ajouter foi, ne vous facilitera pas la besogne?

— Je vous ai dit ce que j'en pensais. Y a-t-il apparence que M. de Volvereins, bénévolement, alors qu'il vous aime...

— Alors qu'il m'aime, qu'il m'aime... Soit! Encore faudrait-il savoir comment il m'aime et jusqu'où. Supposons que son affection ait un caractère plus paternel que passionné...

— Oh! paternel! ne croyez jamais cela, même et surtout si on vous le dit.

— Il ne me l'a pas dit. Mais il résulte pourtant du ton qu'il a pris et de certaines de ses paroles qu'il apprécie par-dessus tout en moi ce qu'il appelle le charme de ma conversation et de ma société... Il n'eût pas autrement parlé s'il eût songé à me demander d'entrer dans sa maison comme demoiselle de compagnie, pour parachever l'éducation de sa fille... qui a bien besoin, par parenthèse, qu'une femme de son monde, ou d'un meilleur monde, s'en mêle un peu, à la fin.

— Toujours est-il que cet... appréciateur éclairé ne vous a pas trop caché qu'il vous prendrait volontiers pour compagne, plutôt que comme demoiselle de compagnie.

— Mais je vous répète que c'était là une manière de compliment, et des plus entortillés... Quoi qu'il en soit, vous lui avez pour ainsi dire annoncé votre visite : allez le voir, le plus tôt que faire se pourra.

— Je pars demain, et mon deuil, au surplus, ne m'aurait point permis...

— Vous irez lui rendre visite à Paris. Les occasions ne manqueront guère, je me l'imagine. Vous devez le rencontrer à la Bourse, en mille endroits...

— Eh bien! j'irai... pour vous être agréable. Mais parlons de nous, de vous. Car ce peu de temps qui nous reste s'écoule sans rémission...

Sa voix mâle devenait caressante et douce. Dans la petite pièce, maintenant close, elle résonnait avec des vibrations lentes, profondes et irrégulièrement rythmées, comme pour un tendre récitatif d'opéra. Marie-Thérèse eut un frémissement de plaisir; mais, gênée tout à coup par la pensée de cette solitude à deux en sa propre demeure hermétiquement fermée, si bien perdue dans la campagne et dans la nuit, elle resta silencieuse. Et Fabien, décontenancé par ce silence, se tut également. La jeune fille n'avait pas d'angoisse, ni même aucun regret d'avoir reçu son ami; elle était femme par l'âge, par la maturité de son esprit, par l'indépendance de son éducation, comme par les nécessités de son isolement dans la vie. Néanmoins, l'espèce de sursaut que venait de lui causer cette voix si connue, — et qu'il lui avait paru un instant ne pas connaître, tant les circonstances où elle l'entendait, la grande paix du soir et le recueillement des veillées à huis clos en rendaient les modulations nouvelles pour son oreille, — ce saisissement mystérieux et brusque l'avait mise en garde contre elle-même et l'obligeait à se dire qu'elle eût mieux fait de laisser la fenêtre ouverte : il vient toujours du dehors, même la nuit, autre chose que du silence.

Le mutisme des deux jeunes gens se prolongeait et, à mesure qu'il durait, l'un et l'autre sentaient davantage la difficulté d'y porter remède. Cette impression, qui s'aggravait de seconde en seconde, c'était, avec plus de tension et d'incommodité, l'anxiété d'esprit qu'éprouvent deux personnes ayant laissé trop de temps passer entre elles, sans paroles ni prétextes à réflexions pour en remplir le vide : cela ne saurait s'éterniser, pense-t-on; et cependant, si, faute du mot rebelle, de l'inspiration qui vous fuit, rien ne venait y mettre un terme!.. Mais c'était aussi, — pour Marie-Thérèse, du moins, — une anxiété de l'âme, révélatrice d'un péril latent.

Il y avait là une situation vraiment nouvelle pour ces fiancés qui, grâce à la prévoyante loquacité de la fiancée, n'avaient point encore chômé d'idées à échanger. L'heure avait sonné de la première pause, et c'était une heure indue.

Quand les mots vous manquent, les gestes parfois sont de ressource. Fabien étendit la main, au moment où Marie-Thérèse allait s'emparer d'un ouvrage au crochet délaissé sur la table. Ce fut donc cette main que rencontra celle de la jeune fille, dont la peau était humide d'une moiteur de malaise.

— Marie-Thérèse!.. murmura simplement le jeune homme, dont la respiration était brève, un peu haletante, tandis qu'il inclinait la tête vers l'épaule de sa fiancée.

Et, comme Marie-Thérèse ne disait rien encore, il ajouta :

— Je ne voudrais pas partir sans un baiser... Ce premier baiser, car ce serait le premier, soit dit sans reproche, je suis venu le chercher ce soir... Je vous en prie!..

— Pourquoi?.. Ce n'est guère honnête à vous de me demander cela. Vous savez que je vous aime...

— Eh bien! dès lors que vous m'aimez...

Avançant lentement la tête, Fabien posa ses lèvres sur le cou de Marie-Thérèse, lequel s'offrait, nu et blanc, doré par places d'un duvet châtain ardent sous les reflets roses de la lampe; puis, le baiser glissa, le long de la joue, jusqu'à la bouche de la jeune fille, qui, par un fléchissement soudain, se renversa dans les bras prêts à l'enlacer et à l'étreindre. Le jeune homme eût pu la croire évanouie s'il n'eût senti sous sa main, entendu à son oreille les battemens pleins et pressés d'un cœur en désarroi. Bientôt remis de l'inquiétude et de la stupeur que lui avait causées d'abord l'effet foudroyant de son baiser, il voulut revenir à la charge. Marie-Thérèse alors tenta de se redresser; il la maintint avec douceur. Elle put parler enfin.

— Je vous prie... c'est moi qui vous prie, balbutia-t-elle, car je vous aime... je vous aime trop... Partez!

Il fallait être affolée ou candide au-delà de toute expression pour associer cette conséquence à ces prémisses, pour demander à l'homme qui la tenait palpitante, éperdue et passive sous ses baisers, de l'épargner et de la fuir. Un roué l'eût jugée consentante, ou, à tout le moins, eût vu en elle une victime condamnée sans retour, la victime d'une surprise des sens ayant abouti à un désemparement complet de la volonté, de l'âme même. D'Estreville, lui, ne la jugea point, parce qu'il n'avait plus la tête à lui, ou qu'une seule idée demeurait nette en son cerveau : la possibilité de s'emparer sur-le-champ de ce corps, qui s'avouait subjugué et dont les formes rondes, trop étroitement moulées, se trahissaient, par le simple contact, dans tous leurs détails. La chambre à coucher était là, à deux pas, porte ouverte; la flamme dansante de la bougie, l'ombre d'une petite glace-toilette, à montans en cou de cygne, projetée sur la muraille, y révélaient, par des signes sensibles, des apprêts faciles à deviner... Brusquement, Fabien se dressa et voulut entraîner la jeune fille. Celle-ci ne se débattit point, mais, après un regard de détresse et de confusion, elle se couvrit le visage de ses deux mains, en disant :

— Oh! pourquoi, pourquoi, mon Dieu, m'avoir appris que je dois

me défier de vous et de moi-même? Misérable nature qui nous souille par traîtrise!

— Misérable nature, — répliqua Fabien, l'œil enflammé, — mais éternelle, invincible! Nous ne sommes pas coupables, croyez-moi, Marie-Thérèse...

— Nous n'étions pas coupables, interrompit la jeune fille, mais nous le sommes, puisque vous me parlez et que je vous écoute...

— Soyons-le donc, si c'est l'être que de s'aimer complètement, de s'aimer jusqu'à l'oubli des conventions...

Il cherchait ses mots, les lèvres tremblantes, la parole empâtée par l'ivresse des sens.

— Des conventions, reprit-il, que l'on transgresse en cédant à un légitime affolement, mais qui peuvent ensuite reprendre tout leur empire! Car, ne l'oubliez pas, vous serez, vous êtes ma femme!

— Vous vous trompez, je ne la serai pas, je ne la serai jamais!..

Elle s'était reculée. Elle venait de comprendre son erreur d'ancienne date en même temps que sa défaillance du moment : elle jugeait l'homme à la lumière du fait.

— Quelle est cette folie subite, Marie-Thérèse! s'écria Fabien. Vous ne serez pas ma femme?

— Non!.. Et vous vous en consolerez, car vous ne m'aimerez pas longtemps de cet amour qui sacrifie le bonheur au plaisir, qui accepte d'immoler la future épouse pour en faire une maîtresse!.. Tandis que moi, je ne me consolerai point. Je vous aimerai toujours, sans me pardonner de vous aimer. Ce sera la punition de ma méprise et de ma faiblesse.

— Pouvez-vous croire ce que vous dites? Vous ne seriez pas à moi, vous! vous!

Il voulut s'avancer vers elle. Mais elle l'arrêta, le cloua sur place d'un regard inexorable.

— Je ne serai ni votre maîtresse, dit-elle avec une fermeté douloureuse, parce que je me respecte, ni votre femme, car je vous aime... Et vous seriez aussi malheureux que je serais malheureuse, quoique pour d'autres raisons... Après ce qui vient de se passer, je n'ai pas le droit de vous en vouloir, et je ne vous en veux pas... Votre amie, votre alliée, si vous avez besoin de moi, voilà ce que je serai, voilà ce que je puis être. Rien de plus, à présent!

— Pourtant, tout à l'heure, à l'instant...

— Tout à l'heure, je subissais ma nature; maintenant, je la domine... Pour votre honneur, pour votre bonheur, tâchez d'en faire autant.

Sur un geste de Mlle de Nargues, geste digne, affectueux, mais inflexible, Fabien dut se retirer. — Il n'avait compris Marie-Thé-

rèse qu'en partie ; elle l'avait compris tardivement tout entier, et elle en devait pleurer longtemps.

VII.

Fabien d'Estreville avait repris à peu près sa vie d'autrefois, c'est-à-dire qu'il avait repris ses occupations ; quant à ses plaisirs, quant à ses distractions habituelles, il les délaissait. Sa déception avait été trop vive, et son chagrin trop cuisant, pour que les traces en pussent immédiatement disparaître. Que l'on aime par les sens ou par le cœur, ce n'est pas du jour au lendemain qu'on se résigne à un échec sans revanche. Et les amusemens ou les dérivatifs ordinaires ne devaient, de quelque temps, lui sembler efficaces : il avait trop approché, trop fréquenté Marie-Thérèse, il s'était trop familiarisé avec l'idée qu'elle lui appartiendrait pour que, sans hésitation ni amertume, il recourût au procédé commercial de mise en oubli qui consiste à *passer par profits et pertes* les opérations manquées. De remords proprement dits, il n'en avait guère, l'ivresse et les transports d'une passion surexcitée constituant, selon la jurisprudence usuelle, de fort valables excuses à toutes les démonstrations excessives qui ont été arrêtées en temps utile, — fût-ce contre le gré de l'exalté. Au surplus, l'apparente complaisance qu'il avait un instant rencontrée chez Marie-Thérèse devait nécessairement légitimer à ses yeux une audace passagère : là où avait trébuché la vertu d'une vierge, la sagesse d'un homme n'avait-elle pas bien pu culbuter? — Ce qu'il retint surtout de cette courte aventure, de cet épisode de ses amours, ce fut un sentiment profond de la commune faiblesse des êtres sous la tyrannique domination des sens, ainsi que la certitude intime de recouvrer, quoique au prix seulement d'une longue patience, sa situation de fiancé et son empire d'homme aimé. Il se disait, d'ailleurs, qu'il n'aurait, au pis-aller, qu'à faire abnégation de sa prévoyance et à offrir son nom sans délai pour obtenir un pardon instantané.

Le travail, ce travail régulier et à la fois fiévreux de commis affairé, qui est le partage de tant de jeunes gens aujourd'hui, ne remplissait qu'à demi l'existence de Fabien. Ses matinées, depuis qu'il ne les consacrait plus à un sommeil réparateur, pour compenser les veilles ou les fatigues de la nuit, étaient vides ; plus vides ses soirées, depuis que ni théâtres, ni cafés-concerts, ni cirque ou hippodrome, ni frairies de restaurant, ni intimités d'alcôve ne les absorbaient plus que par accident. Entre deux bourses, son chagrin tournait invariablement à l'ennui. Tant que durait le mouvement et la responsabilité des affaires, tout allait encore. Fabien était de ces hommes qui, à l'exemple d'un contemporain célèbre, pourraient adopter

cette simple et, après tout, fort honorable devise : *Fais ta besogne.* Il la faisait de son mieux, pour gagner de l'argent d'abord, il en faut convenir, mais peut-être aussi par un instinctif respect de ce dogme qui a survécu et survivra, irraisonné, à beaucoup d'autres : le devoir, le devoir professionnel, et qui, tout isolé désormais, sans pierres de refend ni étançons, supporte néanmoins le poids entier de l'édifice social avec une miraculeuse force de résistance, laquelle n'est pas sans fléchir quelquefois, mais que l'on admire d'autant plus qu'il devient moins commode d'en découvrir l'assiette et le fondement. Seulement, sa journée faite, et dès là qu'il dédaignait la plupart de ses plaisirs passés, les heures lui devenaient lourdes; à défaut des joies bruyantes, il lui aurait fallu, pour les alléger, d'amoureuses espérances, plus immédiates et plus précises que celles qui étaient encore de circonstance. Il avait écrit à Mlle de Nargues sans recevoir d'elle aucune réponse; il ne pouvait donc plus compter que sur l'intervention de Mme d'Estreville, qu'il réservait, et sur l'effet d'explications orales, que les exigences de sa profession l'obligeaient à différer jusqu'à son prochain congé. — De tout cela il résultait pour lui une tendance inusitée à la mélancolie et quelques rêves sournois qui inclinaient traîtreusement son imagination aux projets romanesques, aux solutions hâtives et désintéressées.

Dans son petit appartement de la rue Saint-George, qui prenait jour sur un bout de jardin faisant office de cour à l'usage de quatre grands corps de bâtiment très peuplés, Fabien d'Estreville se levait, le plus ordinairement, après huit heures. Il vaquait alors, sans hâte, aux soins compliqués de sa toilette, avec l'aide d'un jeune domestique et le secours d'un bec de gaz, — la lumière du soleil visitant fort tard la partie du vaste quadrilatère de maçonnerie qu'il habitait. Il lisait ou parcourait plusieurs journaux, qu'il louait quotidiennement, en homme pratique, à une marchande du voisinage, plusieurs journaux d'allures et de nuances diverses, les uns avancés, les autres rétrogrades ou tardigrades, ceux-ci politiques et ceux-là boulevardiers : c'était ce qu'il appelait, en son jargon de calculateur et de boursier, *se faire une moyenne d'opinion.* Il avait remarqué qu'un accident de voiture, non plus qu'un livre ou un discours même non politique, ne saurait être mentionné en des termes identiques ou similaires lorsqu'il s'agit d'un adversaire et lorsqu'il s'agit d'un ami : un cheval républicain ne se couronne pas comme un cheval conservateur; — les fanatiques prétendent même qu'il ne se couronne point. D'où l'obligation de contrôler sans cesse, et à propos des moindres faits, des plus chétifs incidens, les témoignages les uns par les autres. Entre temps, le jeune homme

avait avalé une tasse de thé, comme pour se faciliter la digestion et l'assimilation de ces médiocres alimens intellectuels, qui étaient seuls pourtant à renouveler son fonds d'idées, avec les conversations courantes et les cancans journaliers. A onze heures, exactement, il déjeunait de deux ou trois mets élémentaires, cuisinés par son apprenti maître Jacques. Puis il sortait, allait à ses affaires et ne rentrait que pour s'habiller, vers la fin de la journée. Il dînait ici ou là, jamais chez lui, le plus souvent au restaurant, quelquefois dans des maisons amies. Quant à sa soirée, jadis il n'avait que l'embarras du choix pour la passer ailleurs qu'au coin de son feu: aucune part n'en était réservée jamais aux songeries solitaires; seul avec lui-même ou s'isolant dans sa pensée, Fabien s'ennuyait tout de suite, — ce qui explique qu'il trouvât le temps long depuis que le regret, la nostalgie de l'amour le détournait constamment, et mal à propos, des diversions faciles.

Ce train de vie est, à quelques variantes près, celui de presque toute la jeunesse bourgeoise de la présente époque; il n'a rien de bien intéressant ni de bien noble, mais on s'y accoutume et, à la longue, on arrive même à n'en plus sentir la monotonie, l'insignifiance, l'absence de toute raison d'être, — en dehors de la nécessité mal démontrée de vivre. Avec le temps, cela devient acceptable et même assez doux, sous cette seule réserve qu'on n'y appesantira point sa pensée. Or, par la force des choses, ou de par la vacuité d'une partie de ses heures, Fabien était maintenant ramené à la réflexion plus souvent qu'il ne lui plaisait, et les impatiences de son ambition se doublaient ainsi de l'agacement de sa demi-oisiveté. Plus d'une fois déjà, il s'était pris à maudire les loisirs que lui laissaient ses fonctions, qui, limitées au service de la Bourse, ne le tiraient guère de lui-même avant midi et le restituaient, vers cinq heures, après une station dans les bureaux de son agent de change, aux affres de son ennui. Heureusement, l'année s'achevait; il allait, sous peu, profitant des courtes vacances du jour de l'an, qu'il se proposait d'allonger pour son usage, prendre son vol dans la direction d'Estreville et du Buttard.

C'est à cela qu'il songeait, un matin sombre, aux approches de Noël, en contemplant avec une espèce de colère intérieure, de rage sourde, toutes les *jolies choses* éparses autour de lui, dans le pêle-mêle apparent, dans l'ordonnance invariable qui préside à la décoration des appartemens de garçon gentiment agencés. — O les sempiternels objets d'art, les *peinturlures* signées ou non signées, qu'éclaire partout le même jour faux d'entresol ou de rez-de-chaussée! O les armes damasquinées et les pipes turques! O les beaux meubles Renaissance et les cabinets italiens dont il n'existe guère,

à Paris, que trois à quatre cent mille exemplaires : un par appartement ! Comme, aux jours moroses, qui sont aussi les jours de méditation, partant les seuls jours où l'on raisonne sainement, comme on enverrait volontiers à l'Hôtel des ventes tout ce bric-à-brac, mis à la mode par le faux goût, et qui vous paraît si ridicule et si laid dès qu'on y regarde pour y penser ! Comme on troquerait tout ce mobilier prétentieux, qui ne vous rappelle rien qu'une note de tapissier ou d'ébéniste, à chiffres trop arrondis, contre de bons meubles de famille ne se décollant pas quand on y touche, ne branlant pas de tous leurs ais dès qu'on les époussette ! Pacotille, tout est de pacotille dans ce luxe imparfait et tronqué, — *truqué* aussi, où rien n'est sincère, ni personne, puisque ceux qui le paient ne l'achètent que pour jeter de la poudre aux yeux de leurs amis, de même que ceux qui le vendent ne cherchent qu'à duper l'acheteur. En somme, il n'y a, pour l'homme de sens, que deux manières d'encadrer sa vie : ou dans une franche simplicité ou dans une véritable opulence ; il faut choisir... quand on en a les moyens...

— M. Édouard Lemègre demande si monsieur veut le recevoir ?

— *Peut* le recevoir, Francisque,.. *peut*... C'est une nuance qu'il faut saisir, mon garçon. Car enfin, supposons que je ne veuille pas recevoir, vous m'obligez à être grossier, puisque vous avez laissé entendre que tout dépend de ma bonne volonté... Enfin, allez, faites entrer.

Le jeune homme, tout en rattrapant un de ses escarpins, qui l'avait abandonné dans le balancement alternatif de ses jambes, murmura, avec un grognement de mauvaise humeur :

— Lemègre, tiens ! Lemègre... Pourquoi diable vient-il me voir, celui-là ? Je vous demande un peu...

M. Édouard Lemègre entra. C'était un garçon de l'âge de Fabien, sans vulgarité d'allure, mais non sans un air d'embarras que dissimulait mal un sourire outré, le sourire des gens qui ont appris à leurs dépens qu'il vaut mieux rire que de pleurer pour se faire bien accueillir. Sa mise était le résultat d'une transaction entre l'élégance et la pauvreté : il avait un pardessus convenablement coupé, mais son pantalon était orné de franges dans le bas, et son chapeau, comme ses gants noirs, trahissait beaucoup de fatigue.

— Bonjour, mon vieux d'Estreville !.. Tu ne m'en veux pas de venir te déranger au saut du lit ?

— Pas du tout, mon cher Lemègre... Au contraire...

Les deux jeunes gens restèrent l'un en face de l'autre, sans trouver mieux ni même davantage à se dire. En fait, ils se voyaient rarement, n'étaient plus liés ensemble le moins du monde, et rien n'expliquait cette visite matinale, dès là que le visiteur ne prenait pas soin de la motiver en entrant. Ou plutôt la visite ne s'expli-

quait que trop par elle-même, étant données les situations respectives des deux anciens camarades.

Édouard Lemègre était un des condisciples que Fabien avait eus au collège Laplace et celui auquel il avait témoigné, pendant un temps, le plus de sympathie, à cause du contraste amusant qu'offraient leurs deux natures. — Ce Lemègre cachait, sous une gaîté franche, alerte, spirituelle et constante, une excessive sensibilité, un vrai cœur d'or. Il faisait des vers et était seul à en faire dans cette pépinière de commerçans; ces vers, voilés d'un doux mysticisme, il les lisait parfois à d'Estreville, qui, sans être plus tendre ni plus poète que ses camarades, avait des dehors plus fins et des façons moins brutales ou moins sèches que la plupart des autres élèves. « Tu finiras mal, avec ta poésie, » avait coutume de dire Fabien, après lecture. De vrai, il avait assez mal fini, ce brave Lemègre. Son père, riche industriel des Charentes, fut pris dans un engrenage de faillites où il laissa successivement les meilleurs morceaux de sa grande fortune; si bien que, de chagrin, il mourut juste comme son fils sortait du collège. La mort n'arrangeant pas les affaires, tout empira, et le passif eut bientôt fait d'absorber l'actif. Édouard eût pu néanmoins sauver quelques belles bribes de cet émiettement d'un plantureux patrimoine, à la seule condition d'employer certains procédés de dissimulation fort en usage parmi les héritiers menacés; mais, poète, il livra tout ce qui n'était pas son honneur à la curée des créanciers paternels. Même il leur jeta en pâture les biens qu'il tenait de sa mère; il ne lui resta rien. Alors, il gagna sa vie, comme tant d'autres, et il se fût tiré d'affaire, si sa poésie ne lui eût joué un nouveau tour en l'induisant à épouser follement une jeune fille adorable et sans le sou. A dater de ce moment, il se sentit ou se crut perdu, d'irrémissible façon : les enfans vinrent, les ressources diminuèrent, selon l'étrange proportion que comporte l'arithmétique mystérieuse de la Providence. On peut croire que, dès l'origine de cette série de disgrâces, les relations du bon Édouard s'étaient éclaircies : on ne s'écrasait pas, comme on dit, sur son paillasson. Fabien s'était refroidi; d'ailleurs, les occasions n'avaient pas été nombreuses de rencontre et de reconnaissance entre les deux anciens condisciples. — Tout cela étant, il n'y avait nulle malice à deviner que la visite de Lemègre n'avait pas d'autre objet essentiel que d'emprunter de l'argent à un ex-copain relativement fortuné et qui avait été bienveillant.

Et cela se sentait si bien que la conversation était horriblement difficultueuse. L'honnête Lemègre surtout, avec son sourire persistant, qui tournait à la grimace, paraissait souffrir beaucoup et s'apprêter à souffrir encore davantage. Au bout de cinq minutes, sa figure ouverte, souriante et ravagée prit subitement un air de réso-

lution, en même temps que, sous ses longs cheveux bouclés, son front large se teintait d'une rougeur enfantine qui n'avait jamais dû être tout à fait désapprise.

— Mon cher d'Estreville, dit-il en affermissant une voix qui avait de la tendance à chevroter, j'ai peur d'avoir été bête et lâche à la fois, pour avoir voulu essayer d'être habile. J'aurais dû tout simplement, en entrant, te dire ceci : Je me trouve dans une situation particulièrement embarrassée ; peux-tu me venir en aide ?

L'excellent garçon souffla avec bruit, comme s'il venait de gravir une côte au grand galop et regarda Fabien de ses yeux bleus très doux. Ce regard alla éveiller dans l'âme du jeune boursier des souvenirs d'adolescence et de juvénile camaraderie. D'Estreville, au reste, n'était pas un mauvais cœur ; c'était un engourdi que l'on pouvait réveiller de son insensibilité, pour un instant. Il lui était arrivé, plusieurs fois, de rendre service à ceux qui avaient requis son assistance ; il donnait aux pauvres qui le tiraient par la manche : il secourait la misère quand on lui plaçait le nez dessus. Et il était bon, de cette bonté qui vous met une petite barre en travers de l'estomac, quand, à l'entrée ou à la sortie d'un restaurant, on aperçoit tout à coup le spectre famélique de quelque hâve mendiante, tenant sur son bras un petit loqueteux encore à la mamelle : pour chasser la petite barre, il ne vous en coûte que dix centimes, ou cinquante, au plus. Il avait même un tarif tout préparé et tout dressé pour chaque catégorie de bienfaits : tant pour les quêtes laïques ; tant pour les quêtes religieuses ; tant pour les œuvres patronnées par les femmes du monde ou les actrices ; tant pour les amis ou camarades *en activité* et momentanément dans l'embarras ; tant pour les anciens, mis au rancart et tombés dans la gêne, etc.

— Mon cher ami, — fit-il en se levant et en tendant la main à Édouard Lemègre avec un suffisant empressement, — il fallait le dire, en effet !.. Je suis très disposé à t'obliger dans la mesure de mes moyens,.. qui malheureusement ne sont pas illimités... Je ne suis pas un richard, quoique je me frotte journellement à bon nombre d'hommes en or ; la richesse, tu sais, ça ne s'attrape pas comme la gale... Voyons, de quelle somme as-tu besoin ?

— Oh ! merci,.. tu es trop bon... Une petite avance, c'est tout ce que j'oserais...

Fabien se dirigeait vers un de ces coffres-forts déguisés qui cachent leur armature de fer sous une artistique marqueterie de bois rares. Il allait en extraire un billet de cent francs (le subside afférent à la catégorie des anciens camarades dans l'indigence). Mais le ton humble et navré de Lemègre lui causa un scrupule, lequel engendra tout de suite un mouvement de générosité. Et puis, le souvenir de Marie-Thérèse intervint à propos auprès de lui ; il lui

sembla que la jeune fille assistait invisible à la scène, et il se demanda ce qu'il convenait de faire pour la contenter.

— Voyons, voyons, dit-il, tu m'as l'air malheureux... Dis-moi avec franchise ce qu'il te faudrait pour sortir de ce mauvais pas.

— Hélas! mon cher d'Estreville, la somme est forte. Tout m'accable... Mais crois bien que je ne suis pas venu avec la pensée...

— Enfin, enfin... Combien?

— Je dois mille francs, et j'ai besoin, en outre, de cinq cents francs pour faire face à des besoins urgens... Mais je ne désespère pas... J'ai encore à voir un homme très riche auquel j'ai rendu quelques services : M. de Volvereins, que tu dois connaître, au moins de vue et de réputation...

— Tiens, tiens! Volvereins... Tu connais aussi le comte de Volvereins?

— Oh! je le connais comme ton bottier te connaît. Je lui ai rédigé quelques réclames dithyrambiques pour des affaires qui ne se recommandaient pas suffisamment d'elles-mêmes à l'attention du public... Mais, voilà! le comte trouve que les insertions coûtent trop cher pour qu'on paie en outre le rédacteur. et il marchande, il liarde dès qu'il s'agit de me verser les quelques louis que je lui réclame. C'est dur, va!

— Attends; nous allons en reparler, de ton client... Mais d'abord, finissons-en avec le plus pressé. Voici quinze cents francs que je te prête et que tu me rendras quand tu pourras... Accepte, accepte; il se rencontre, par un hasard heureux, que tu arrives à un moment où je suis en fonds, parce que je ne dépense rien. Profites-en.

Lemègre, profondément ému et reconnaissant d'une générosité à laquelle il ne s'attendait guère, remercia, les larmes aux yeux.

— Ah! mon cher, si tu savais comme c'est difficile de vivre à quatre du travail d'un seul! et comme on regrette, certains jours, d'avoir eu un cœur et de l'avoir laissé parler.

— D'avoir eu?.. Je te soupçonne de l'avoir toujours, ce cœur bavard.

— Je n'en suis pas sûr. La vie vous roule et vous use comme un galet, vous rendant pareil à tous ceux qu'elle a roulés comme vous. Ah! si tu savais!.. si tu savais tous les métiers qu'on voit faire et tous ceux qu'on fait soi-même, à la fin!

— Ah çà! quel est le tien, présentement?

— Poète pour parfumeurs et financiers. C'est moi qui ai inventé la réclame en vers, en vrais vers... Une idée de génie! dont les gâcheurs d'ouvrage se sont emparés pour la ramener aux proportions mesquines de l'ancienne poétique de la confiserie. Moi, je fais des sonnets lapidaires, à rimes riches, en l'honneur de la saponaire dulcifiée du Gabon ou de la lotion mammaire astringente au

suc de grenade, dite encore, en latin d'officine : *mamillaris virginica*, qui redonne du ton au gorges indolentes ou affaissées ! Je fais aussi des odes triomphales pour célébrer les guanos hypothétiques et les crédits hypothécaires des cinq parties du monde... Après tout, comme littérature, c'est encore supérieur aux couplets de vaudeville et aux chansons de Béranger.

— Et c'est de cela que tu vis?

— Dame ! j'y tâche... Mais, comme tu vois...

— Çà, dis-moi, si tu connais Volvereins, il me semble...

— Mais, mon cher, il me méprise autant que si j'étais un littérateur sérieux ! Il ne me donnerait certainement pas une place de sous-auxiliaire dans ses bureaux.

— Quel homme est-ce?

— Pas plus méchant qu'un autre... Un peu dur à la détente seulement, comme ses pareils, lorsqu'il s'agit de petites sommes qu'ils doivent aux nécessiteux et aux claquedens. Il a plus tôt fait de réaliser un demi-million de valeurs que de jeter vingt-cinq louis à quelqu'un qui les attend pour vivre. Mais ils sont tous ainsi.

— Et canaille?

— Dans la limite autorisée. Tu sais, il ne prend que ce qu'on lui apporte... Une chance infernale : on l'estime presque!.. Ah! pourtant, si un homme comme cela voulait vous aider !

— Oui, n'est-ce pas? dit naïvement Fabien.

— Toi surtout, qui es de la partie... Mais tu réussis, sans doute, de ton côté, et tu seras bientôt millionnaire à ton tour...

— Ou sentimentalement marié, au fond de ma province.

— Ah ! tu y songes?.. Bah ! tu as raison ; quand on est riche...

— Mais je ne le suis pas, mon brave... C'est tout au plus si ma femme et moi nous aurons quinze mille francs de rente, à nous deux...

Insensiblement, Fabien se laissait regagner par la sympathie et la confiance qui jadis l'avaient conduit à honorer Lemègre de demi-confidences. Un service rendu émeut souvent le bienfaiteur autant et plus que l'obligé. Fabien, dont le chagrin s'ennuyait d'être muet, allait poursuivre, lorsque son camarade lui dit avec élan :

— Ah ! mon cher, mon cher, ne fais jamais ça, vois-tu bien !.. Tu viens de me rendre un fier service ; mais, vrai Dieu ! si je pouvais te détourner de la folie que tu médites et que tu m'annonces, tu me devrais du retour.

Il partit de là pour faire un tableau, en même temps humoristique et sombre, de la gêne dans un ménage. Et, comme il n'avait pas moins d'esprit que de sensibilité, et que les boutades alternaient avec l'attendrissement dans sa harangue, il captiva son auditeur au point que celui-ci en oublia l'heure de son déjeuner.

— Oui, vois-tu. conclut-il, mieux vaudrait s'écraser le cœur dans la poitrine que de se marier sans argent... Je sais bien que quinze mille francs de rente, c'est quelque chose, mais ce n'est quelque chose que pour quelqu'un qui est habitué à vivre de rien. Toi, une fois marié, tu seras tout juste aussi riche avec cela que moi avec ce que je gagne. Les dépenses d'une homme marié ne montent pas seulement au double de ses dépenses de garçon ; elles s'élèvent au triple, au quadruple, au quintuple, selon le nombre des enfans, et les besoins de la femme, et les circonstances particulières...

— Mais, que diable! mon bon, interrompit Fabien avec un rire, il faut pourtant écouter la nature. Rappelle-toi le *sequere naturam*...

— Sottise, amère sottise! s'écria Lemègre, qui repartit de plus en s'animant. La nature est une bête qu'il ne faut pas suivre, qu'il faut museler... En tout cas, on peut la suivre ailleurs qu'à la mairie et à l'église. Vois-tu, c'est un malheur, qui a probablement sa cause dans une loi supérieure que nous ne connaissons pas, mais il n'y a d'irrémédiables folies que celles qui sont honnêtes en leur principe. Roulez-vous dans la crapule, vous en sortirez quand vous voudrez ; mettez-vous dans la misère pour vivre honnêtement, vous n'en sortirez point... Et puis, prends garde que suivre sa nature, ce n'est pas toujours suivre la nature. Que diantre! est-ce que la raison de l'homme n'est pas aussi dans la nature? Eh bien! c'est à lui de s'en servir, non-seulement contre les instincts de la brute, mais contre l'astuce et la perfidie d'une sensibilité qui n'est trop souvent que le piège orné où s'abîme son bon sens... La multiplication des êtres, voilà l'unique préoccupation de la pure nature, cette vieille entremetteuse. Et, qu'ils se multiplient, les êtres, elle prendra joliment souci de les nourrir!.. Il lui en faut beaucoup, à cause de la casse et du déchet : elle ne connaît que ça. Mais, on l'a remarqué, la profusion des germes est en raison directe de l'infériorité des espèces. Pourquoi? Parce que plus l'intelligence est développée, moins l'espèce court le risque de disparaître, chacun des individus qui la composent ayant par-devers soi des moyens de défense et de préservation. Or, l'homme a sa raison, sa raison souveraine, qui lui a été donnée à la fois pour sauvegarder son existence individuelle et pour modérer ses appétits de reproduction, autrement dit pour en mesurer la satisfaction à l'étendue de ses ressources. S'il néglige de s'en servir, de cette raison qui est pourtant son orgueil, il retombe sous le coup de la loi commune, de la loi qui régit les espèces inférieures se propageant aveuglément : les forces brutales de la nature broient et suppriment les rejetons qu'il a imprudemment prodigués...

— Mais c'est Malthus!..

— Malthus, mon cher ami, est à peu près le seul économiste qui

ait appris quelque chose aux hommes ; les autres s'étant bornés à leur rappeler que deux et deux font quatre, et que, s'ils n'avaient ni vices ni passions, tout serait en équilibre dans la société, pourvu encore qu'ils connussent un brin l'avenir et pratiquassent seulement tous les genres de sagesse... Et voilà pourquoi les gens comme moi sont des sots avant d'être des victimes... ce qui ne les empêche pas d'être à plaindre et de souffrir, de souffrir bien cruellement, de souffrir dans leur chair et dans leur âme multipliées, dans la personne de leur femme et de leurs enfans... Ah! mon ami, Dieu te préserve de connaître cette souffrance-là!

Sa verve s'éteignait dans des sanglots douloureusement contenus.

— Sais-tu bien, lui dit d'Estreville, que pour un homme qui parle encore de Dieu, tu n'as pas l'air d'y croire beaucoup, à présent?

Lemègre se redressa, pour dire avec une gravité triste, mêlée d'ironie :

— Si, mon ami, j'y crois toujours, mais pas comme autrefois... Je ne crois plus au bon Dieu, papa du genre humain, quand il n'en est pas le père Fouettard ; je crois à un être grand et lointain, dont tout un monde invisible nous sépare, un monde peuplé de créatures intermédiaires, qui agissent sur nous avec une demi-liberté, comme nous agissons nous-mêmes sur une infinité de créatures inférieures, dont beaucoup, certes, ne nous voient point et pourraient, si elles étaient capables de raisonnement, attribuer à Dieu notre action... Quant à la justice, quant à la bonté,.. le plus grand tort que nous ayons fait à Dieu, ç'a été de le juger avec nos facultés et nos idées. Savons-nous, par exemple, ce que c'est que la bonté hors de notre sphère, et si cela existe seulement?.. Et, quand Dieu serait bon, pourrait-il l'être à notre manière, alors que nous voyons, même sur terre, chaque vertu changer de forme et d'aspect, à mesure que grandissent les responsabilités et que se compliquent les intérêts? Tout cela pour te dire que l'on peut perdre ses illusions sans perdre ses croyances, et donner à ses amis le conseil de compter sur leur raison avant de compter sur Dieu, c'est-à-dire de compter sur eux-mêmes en ce monde et sur Dieu dans l'autre, sans renier, par cela seul, l'essentiel de sa foi.

— A certains égards, tu prêches un converti, tu sais, mon bon.

— C'est vrai, dit Lemègre en reprenant son sourire. Mais je l'avais oublié... Sur ce chapitre, ajouta-t-il avec un soupir, je m'emballe volontiers... Au fond, je suis, je reste chrétien, car, avec mon système de responsabilités intermédiaires, attribuées aux êtres cachés, je peux trouver tout détestable, me donner de la critique à cœur-joie sans jamais blasphémer... J'ai été si malheureux, précisément par ce que l'on fait, en général, pour être heureux! Et puis, c'est qu'il n'y a pas seulement la misère, cette misère noire que

j'ai connue, que je connais ; il y a, dans les situations de fortune médiocres, tant de dégoûts et de tiraillemens, que vous apportent les préoccupations d'argent ! Pas d'affections, vois-tu bien, pas de relations de famille qui tiennent contre ces inquiétudes-là, et je défie qui que ce soit d'être heureux, de goûter le sourire de sa femme, les caresses de ses enfans, s'il nourrit la peur secrète de les voir disparaître sous l'angoisse du besoin ou de la gêne... En somme, le bonheur est un luxe que les riches savent rarement s'offrir, mais auquel les pauvres ne sauraient nullement prétendre. C'est ce qu'il fallait démontrer, et personne n'a qualité comme moi pour ce genre de démonstration... Là-dessus, je m'en vais, mon cher d'Estreville, en te remerciant du fond de l'âme : tu m'as rendu un grand service, que je n'oublierai pas et que personne chez moi n'oubliera... Ah ! au fait, si le cœur t'en dit, si tu veux un jour t'initier aux mille vexations qu'ont à subir les petits ménages, je demeure rue des Abbesses, 205, à Montmartre. Tu seras bien reçu : tu entendras crier les marmots, tu les verras moucher, fouetter, repaître, dans un espace de cinquante pieds carrés : ça donne toujours une idée de la chose, et les célibataires ne devraient se marier qu'après un stage chez un ami bien pourvu d'enfans. En tout cas, tu me reverras avant qu'il soit longtemps, je l'espère, pour le règlement de notre compte, le règlement en espèces, car le compte restera ouvert, là, dans mon cœur...

Fabien, debout, les mains dans les poches, était pensif.

— Eh bien ! mon cher Lemègre, dit-il tout à coup en relevant la tête et en prenant la main que lui tendait son camarade, si je t'ai obligé, nous sommes quittes... Oui, là, franchement, je mijotais une folie, et, pour peu que les circonstances s'y fussent prêtées... Tes théories, fruits de ton expérience, et qui longtemps avaient été les miennes, — quant au mariage s'entend, — mais que j'étais en train de déserter tout doucement, ont sonné le réveil de mon bon sens.

— Tu es donc amoureux tout de bon ?

— Peut-être. Mais ça passera ; il ne s'agit que de laisser tomber le feu, et il y a déjà de la cendre dessus.

— Diable ! c'est que je ne voudrais pas d'une trop grosse responsabilité. Si tu aimes sérieusement... Après tout, tu n'es pas gueux comme moi.

— Tais-toi. Tu as bien parlé ; ne rétracte rien.

— C'est égal, il faut que ce soit une jolie personne pour que tu aies donné, toi, dans le romanesque !

— En effet, elle est belle... Mais, bah ! il n'y a pas de femme absolument belle, tu sais. Quand on y regarde bien, d'un peu près, sous un certain angle, on découvre toujours la tare.

— Hélas! il y a du vrai... Lorsqu'on fouille dans ses souvenirs, on est étonné de n'y pas trouver l'image d'une seule femme qui vous ait donné, avec un peu de suite, l'impression de la beauté absolue. La beauté! c'est une invention de l'art.

— Tu vois... La guérison sera facile. Regarder mieux la femme qui vous a capturé, ou en regarder d'autres superficiellement : ce n'est pas bien malin... Au revoir!.. Et merci!

Aussitôt qu'Édouard Lemègre fut parti, Fabien expédia son déjeuner, mettant les bouchées doubles; il acheva de s'habiller à la hâte et constata, en regardant sa pendule, qu'il avait failli manquer l'heure de la Bourse. — phénomène inouï autant que grave. Une fois dans la rue, il fila d'un train d'enfer, serpentant, avec une adresse toute parisienne, à travers les passans, les fiacres et les petites boutiques du jour de l'an, qu'enveloppait un épais brouillard de décembre. Et, le nez dans le collet de sa pelisse, il continuait ses réflexions sans ralentir un instant sa marche. A l'heure sacramentelle, il était à son poste.

Dans la halle aux valeurs, fourmillante et bruyante à son ordinaire, il s'acquitta de sa tâche quotidienne avec la promptitude, le sang-froid et la méthode qui lui avaient mérité de précoces avantages en même temps que l'estime de ses chefs. C'était un aide-de-camp précieux, aussi alerte dans la transmission des ordres que ponctuel et minutieux dans leur transcription; il maniait le carnet comme un vétéran, et pas une parole de quelque importance n'était articulée, au milieu de l'assourdissant tohu-bohu, qu'il n'en prît note au moins dans sa mémoire. Il avait une oreille pour les variations de la cote et une autre pour les propos non officiels. Avait-on besoin d'un cours, il le tenait à votre disposition. Voulait-on savoir ce qui s'était dit d'intéressant au sujet de tel ou tel mouvement, de tel ou tel incident de bourse, de tel ou tel événement politique, il avait tout entendu, tout retenu. On commençait à le connaître pour la sûreté de ses renseignemens. Mais, ce jour-là, il était plus bref, plus concis dans ses réponses qu'il n'avait accoutumé; aussi exact, mais moins désireux de se faire remarquer. La vérité est que, indépendamment des pensées sévères qu'il roulait dans sa tête, une préoccupation le tenait : apercevoir et saluer le comte de Volvereins. Cela lui était bien arrivé cinq ou six fois depuis son retour à Paris, et toujours le comte avait répondu avec bienveillance à ces démonstrations polies, mais sans que son amabilité excédât les bornes de la courtoisie un peu hautaine qui lui était familière. L'accueil n'était ni réfrigérant ni chaleureux; il s'agissait présentement pour Fabien de savoir si ces dispositions tempérées pouvaient devenir tout à fait favorables, à l'occasion d'une causerie tant soit peu prolongée. M. de Volvereins était attendu à la Bourse; il n'y

avait donc qu'à saisir le joint, à profiter d'un moment de solitude ou d'un hasard savamment préparé.

La séance était fort avancée ; le tumulte allait se propageant, les cris s'entre-croisaient, plus stridens et plus pressés, à travers l'immense vaisseau où grouillait, jusque dans les galeries supérieures, la foule hurlante des spéculateurs de tout ordre et des badauds de toute catégorie. En bas, c'était un remous noir, des ondulations de chapeaux de soie, d'où émergeaient çà et là des bras gesticulans, qui se dressaient tout à coup comme des signaux ; en haut, des têtes penchées, des faces grimaçantes ou ahuries. Autour de la *corbeille*, les agens de change précipitaient leurs enchères, semblant, avec leur geste automatique et accéléré, se jeter à la tête les paquets de titres qu'ils négociaient. Un peu avant le coup de cloche de la fin, Fabien, qui, entre deux traits de crayon, lorgnait dans un lointain tout embrumé d'haleines et de fumées le comte de Volvereins, en conférence, depuis quelques minutes, avec plusieurs personnages importans, Fabien ne fut pas peu surpris de voir le père de Mlle Jacqueline se diriger vers lui, précédé par un regard qui ne pouvait laisser aucun doute à celui qu'il visait. M. de Volvereins voulait lui parler, c'était évident. En effet, dès que la distance le permit :

— Monsieur d'Estreville ! cria le comte par-dessus les têtes d'un groupe compact, infranchissable, tout à l'heure, sous le péristyle, n'est-ce pas ? Je voudrais vous dire deux mots.

La phrase n'était rien, car il se pouvait que l'entretien, dans la pensée de celui qui le provoquait, ne dût avoir d'autre objet qu'une communication technique ou une demande de renseignemens ; mais le ton, mais le geste, mais le salut ! Voilà qui en disait long et qui annonçait d'aimables intentions ! Les agioteurs enfiévrés, qui avaient senti passer au-dessus de leurs fronts ce souffle de faveur, en perdirent, pour une seconde, le fil de leurs idées et le sens de leurs clameurs ; ils se retournèrent étonnés vers l'élu du dieu et lui lancèrent des regards où se devinait un commencement de considération, voire des velléités envieuses. Quant à Fabien, il ne revenait pas de sa stupeur ; il omit un chiffre sur son carnet et n'entendit pas l'appel réitéré que lui adressait son chef de file, au moment de la clôture. Eh quoi ! le comte de Volvereins venait à lui maintenant ! Et à l'instant précis où lui, chétif, se demandait comment il pourrait l'aborder avantageusement ! Cela tenait du prodige et du rêve. Mais il fallait voir. Ce fut bientôt vu.

— Mon cher monsieur d'Estreville, avez-vous l'intention d'aller chez vous pour le jour de Noël ?

Fabien hésita légèrement.

— Mais... non, monsieur. Je ne crois pas pouvoir m'absenter... Une journée, une seule journée, cela n'en vaut guère la peine.

Il y avait songé pourtant, et même il avait mûri certaine combinaison qui lui permettrait sans doute de disposer d'une semaine entière. Mais il s'était ravisé, paraît-il.

— Ah!.. tant pis ! Je m'étais mis en tête de vous avoir pour compagnon de route et pour hôte, au moins pendant une demi-journée. Imaginez-vous que je compte partir demain soir, pour aller à la Travée tirer les derniers lapins de l'année. Je n'emmène personne, pas même ma fille ; je serai seul, et, ma foi ! en égoïste bien avisé, j'avais pensé à vous comme à un jeune voisin qui peut-être serait aise...

— Mon Dieu, monsieur, dit Fabien qui était fort rouge, dès l'instant que vous voulez bien m'inviter à vous tenir compagnie, je ne puis que modifier mes projets.

— Vraiment? Eh bien! affaire conclue, hein? Demain, au train du soir... J'ai un coupé retenu. Vous couchez chez moi, nous chassons, et je vous fais conduire ensuite à Estreville... Ça va? Bon ! A demain !.. Ah! je vous préviens que nous causerons sérieusement; je ne désespère pas de vous intéresser.

Souriant, affable, cordial, le comte de Volvereins apparaissait à Fabien comme métamorphosé au contact magique d'une baguette d'enchanteur. Il ne vint pas à l'idée du jeune homme que l'enchanteur pût être une enchanteresse. L'issue de son dernier colloque avec Marie-Thérèse n'était pas, au surplus, pour le mettre sur cette voie. Mais, baste ! l'aubaine était bonne et arrivait à point. S'il la laissait échapper, il ne lui en écherrait pas de sitôt l'équivalent : il s'apprêta donc à la cueillir comme on la lui offrait, avec franchise et belle humeur. Édouard Lemègre n'avait pas prêché dans le désert. Sa verbosité n'avait pu affaiblir le caractère mordant et convaincu des leçons dont une expérience chèrement payée lui fournissait la substance ; et sa nature, si affective, si poétique, si rêveuse, à ses débuts dans la vie, mais si étrangement modifiée, au moins dans les manifestations extérieures qui la révélaient désormais, ne pouvait que prêter une force et une saveur particulières aux vérités cruelles dont il se faisait l'interprète ou l'apôtre. Comment Fabien, qu'avaient si longtemps pénétré les nécessités pratiques de son époque, et qui n'avait été poète que durant quelques heures ou quelques jours de langueur et d'abattement, n'eût-il pas été frappé de ce rappel à la réalité, résonnant inopinément à son oreille, transmis à sa raison par l'organe de l'homme dont il l'eût le moins attendu? Que tout fût définitivement rompu ou seulement remis en question du côté de Marie-Thérèse, il y avait là une campagne à refaire, à entreprendre sur nouveaux frais. Il ne s'agissait donc pas même de battre en retraite ; il suffisait de ne pas s'avancer de nouveau, de ne plus prendre l'offensive, de demeurer

sur sa défaite, — et de la bénir peut-être. D'autres horizons s'ouvraient, ou mieux les anciens horizons se rouvraient. Le sourire du comte de Volvereins, c'était une aurore, l'aube d'un jour doré; le soleil se levait sur la vie de Fabien d'Estreville, dont il noyait le chagrin récent sous des flots rutilans et vermeils... Le soleil se levait: l'étoile amoureuse pouvait se ternir, s'effacer, disparaître, biffée du ciel par les rayons de l'astre métallique, par des flamboiemens d'or.

VIII.

Oui, l'enchanteur était une enchanteresse, et l'avenir souriait à Fabien d'Estreville, comme le comte de Volvereins lui-même, parce que Mlle de Nargues avait voulu qu'il en fût ainsi. Voici ce qui s'était passé.

Quelques jours avant que Jacqueline quittât la Travée, pour rentrer à Paris, vers la mi-décembre, Marie-Thérèse avait été rendre visite à sa petite amie et solder ainsi tout un arriéré de politesses. C'était précisément pendant un des séjours hebdomadaires que le comte faisait en sa propriété. Jacqueline était sortie avec Mme Faverot, son chaperon, et ne devait rentrer qu'à la fin de l'après-midi. M. de Volvereins, lui, revenait d'une courte excursion cynégétique au moment même où un domestique demandait à la visiteuse s'il lui plaisait d'attendre le retour de sa jeune maîtresse. Le comte s'apprêtait donc à monter l'escalier de pierre, dont les marches étaient ornées d'arbustes et de fleurs, quand il reconnut Mlle de Nargues. D'un mouvement prompt, il se débarrassa de sa lourde pelisse et, se découvrant, il s'avança vers la jeune fille avec ces airs de politesse excessive dont il prétendait, sans doute, se faire une parure pour lui plaire. — Au reste, cette petite affectation de galanterie lui allait assez bien.

— Ah! mademoiselle, vous ne pouvez pas ne pas attendre Jacqueline... C'est aujourd'hui l'anniversaire de sa naissance. Voyez ces fleurs, ces apprêts... Je ne vous demande pas de rester à dîner, parce que nous avons du monde, des voisins, et que je sais vos répugnances. Mais, si vous partez sans vouloir demeurer une heure sous mon toit pour embrasser ma fille en un tel jour, je croirai que c'est la maison qui vous répugne et non le monde que j'y reçois.

— Je n'ai pas l'intention de me faire prier, monsieur, dès qu'il s'agit d'embrasser Jacqueline... Mais je désire que vous ne vous occupiez pas de moi. On m'offrait de m'ouvrir la porte de ce salon; j'accepte,.. et je vous supplie d'agir comme si je n'étais pas là.

M. de Volvereins eut une moue sincèrement contrite et humiliée.

— Je vous préviens, dit-il, que vous me blessez, et que je

vais me formaliser... à moins que vous ne mettiez sur le compte de mon costume de chasse...

— Allons, mon cher monsieur, je ne veux pas lutter contre une si gracieuse insistance. Tenez-moi donc compagnie.

Ils entrèrent dans la pièce qui était le salon particulier de Jacqueline et qu'encombraient, ce jour-là, les roses, les lilas blancs et les violettes de Nice. Aussitôt que Marie-Thérèse fut assise, le comte s'approcha d'elle et lui dit, d'une voix très douce, très respectueuse, très résignée :

— Je sais bien que vous ne m'aimez guère, mais je voudrais savoir pourquoi... Dites-le-moi. Autant parler de cela que d'autre chose. Mon âge, mon caractère, le respect que je vous ai constamment témoigné depuis que j'ai le plaisir de vous approcher, tout m'autorise à choisir ce sujet de conversation, et rien ne légitimerait de votre part l'effroi ou l'aversion de pareils propos.

— Mais, monsieur, comment voulez-vous?.. Ou plutôt que voulez-vous que je réponde?

— Permettez-moi de vous aider... Vous considérez que j'ai eu des torts envers votre père. Soit! Je n'essaierai pas de vous faire comprendre notre rôle, à nous autres manieurs d'argent, brasseurs d'affaires, comme on nous appelle; nul, dans le public, ne le comprend, ce rôle souvent difficile et étrangement périlleux. Il est entendu que nous sommes tous des déprédateurs civilisés, et que la finance n'est que le faux nez du brigandage, une sorte de banditisme accommodé aux formes de la société moderne. Bien. Mais, d'abord, vous conviendrez que les brigands de mon espèce ne mettent à personne le couteau sur la gorge. Votre père voulait, voulait à toute force, entendez-le, entrer dans les affaires; il a mal choisi son moment, et il y est entré pendant une mauvaise série. Voilà la vérité. Il s'est trouvé dans la situation d'un joueur qui attaque la chance par le mauvais côté... Seulement, personne ne consent à perdre, chacun venant à nous comme à des sorciers charmeurs d'écus pour le compte de tous... Tant qu'on gagne avec nous, cela va bien : nous sommes des hommes très forts. Mais après! De simples faiseurs... On vous a conté peut-être que j'ai retiré des gains énormes de ces entreprises où a sombré sa fortune. Eh bien! mademoiselle, je vous jure sur l'honneur que j'y ai perdu tout comme les autres intéressés, plus que les autres même, puisque j'y avais mis davantage. Seulement, j'étais déjà riche à cette époque-là ; j'ai pu supporter la perte et continuer le jeu : je me suis rattrapé d'un autre côté... J'ajoute que, si votre père avait été moins fier, moins ombrageux, j'aurais pu lui offrir, par la suite, des compensations. C'était pour moi un vieux camarade que Philippe de Nargues, et, aujourd'hui encore, j'estime

n'avoir pas eu de perte plus douloureuse à subir, dans ces malencontreuses opérations, que celle de son amitié. Il me tourna le dos, il ne voulut entendre à rien. Que pouvais-je?...

Le comte parlait avec une conviction chaleureuse qui atteignait à l'éloquence. Il était ému, sincère. Marie-Thérèse se sentit touchée.

— Je vous remercie de ce que vous me dites, fit-elle en tendant la main à M. de Volvereins. Et, quoique je n'aie jamais eu de rancune à l'endroit de qui que ce soit, surtout à propos d'argent, je ne veux pas nier que les souvenirs que vous venez de remuer n'aient un peu... modéré tout d'abord les sentimens d'estime, de confiance et d'affection dont j'eusse été heureuse d'offrir le témoignage au père de la ravissante Jacqueline.

M. de Volvereins garda la main de la jeune fille et s'écria :

— Pardon ! je n'ai pas tout dit... J'étais mal à l'aise, ajouta-t-il plus bas, pour exprimer ce que je ressentais près de vous, mademoiselle Marie-Thérèse, et voici que je m'enhardis. Plus d'une fois, j'ai eu la pensée, vous voyant si digne et si parfaite en une situation de fortune... trop modeste, me souvenant, en outre, et toujours avec chagrin, de la part indirecte qui me revient dans cette disgrâce imméritée, plus d'une fois j'ai songé à vous supplier de devenir ma complice pour m'aider à tout remettre en place... Mademoiselle, j'ai quarante-sept ans, une fortune dont je ne vous ferai pas l'injure de vous parler et au cœur une passion honnête que vous avez inspirée, et à laquelle vous commanderez toujours en souveraine,.. une passion qui restera discrète, s'il faut qu'elle le soit pour vous agréer... Voulez-vous me faire l'honneur de porter mon nom?

Il était impossible de mal prendre cette déclaration, qui n'avait rien que d'honorable en soi pour celle qui l'entendait comme pour celui qui la formulait. Marie-Thérèse, un peu saisie, se leva. Le comte était demeuré debout, pâle et souriant; il avait, à cet instant, grand air dans son attitude de respectueuse attente, avec ses manières adoucies, son émotion contenue. Ce financier était gentilhomme dès qu'il n'était plus financier, et il y a toujours une grâce à s'humilier quand on est fort, ou quand on est riche, ce qui revient au même, de nos jours. Joignez à cela qu'il était presque beau, presque jeune, en dépit de ses favoris grisonnans, de sa moustache argentée, de son teint aduste et des rides de son front. Son regard clair, plein d'admiration et d'angoisse, eût suffi pour le sauver du ridicule, si son langage n'eût réussi à l'en préserver.

— Monsieur, dit la jeune fille, qui avait retiré sa main, je n'étais pas préparée à entendre pareille chose, mais je n'ai aucun besoin de préparation pour y répondre. J'ai sur le mariage certaines idées qui ne me permettent pas de m'arrêter à l'examen de la proposition... flatteuse...

— Je vois bien, interrompit M. de Volvereins avec une profonde amertume, que je ne m'étais pas trompé dans mon appréciation première. Vous aimez quelqu'un.

Au-dessus de ses sourcils, deux cavités se creusèrent dans le plissement vertical du front, modifiant ainsi du tout au tout l'aspect passager de cette énergique et froide physionomie, un moment éclairée par la tendresse et rendue subitement à sa dureté originelle ou acquise.

— J'ignore ce qui vous autorise, reprit Mlle de Nargues, à faire intervenir ici mes sentimens secrets. Si j'aimais quelqu'un, qu'importerait cela?

— Oh ! pourquoi ne pas le reconnaître, mademoiselle? Et où est l'indiscrétion? N'ai-je pas rencontré chez vous un jeune homme, votre voisin, votre ami, qui a le bonheur de n'avoir que vingt-cinq ans? Dites-moi donc que vous n'aimez pas M. d'Estreville!

Marie-Thérèse ne répondit rien d'abord. Oppressée, hésitante, elle pesait littéralement sa pensée. On eût dit qu'elle avait quelque chose en tête, à quoi son cœur ne souscrivait point. Les mains dans son petit manchon d'astrakan, droite et serrée en son étroit et long vêtement noir, bordé d'une humble fourrure, elle cherchait ses mots, rose sous son voile, l'œil errant, la contenance incertaine, — belle et charmante.

— Eh bien! monsieur, dit-elle enfin, de mon plein gré, et quoique rien ne m'y oblige, je vous tirerai de votre erreur. Il n'est nullement question pour moi d'épouser M. Fabien d'Estreville... Je décline l'honneur que vous voulez bien me faire, parce que je ne veux pas me marier sans que mes sentimens m'y contraignent en quelque façon, mais ce n'est pas pour me ménager une autre union... A l'heure actuelle, encore une fois, je suis vieille fille, sinon par vocation, du moins par conviction momentanée.

Le visage du comte retrouva le rayonnement si vite disparu.

— Vous ne savez pas le plaisir que me cause cette profession de foi! s'écria-t-il. Tant d'enfantillage se glisse parmi les élans de la plus sérieuse passion! Tant de jalousie figure, pour les rapetisser, mais aussi pour en attester la force et la puissance, dans les plus nobles, les plus graves amours!.. Si vous me disiez que je ne vous suis plus antipathique et que vous m'épouseriez aussi bien qu'un autre, le jour ou les scrupules et les besoins de votre âme deviendraient moins entiers, moins hautains, le jour où votre idéal fléchirait vers le commun niveau, ah! si vous pouviez me dire cela, vous guéririez presque la blessure que vous m'avez faite.

— Soit, je vous le dirai donc, répliqua Marie-Thérèse avec un enjouement un peu forcé. Ni vous ni personne, monsieur de Volve-

reins, jusqu'à nouvel ordre ! mais sans exclusion individuelle... Et, par conséquent, autant vous qu'un autre, le cas échéant.

— Me voilà content dans mon malheur. Je ne vous ennuierai plus... jusqu'à nouvel ordre, bien entendu.

Marie-Thérèse n'avait pas renié son amour. Mais elle avait dit l'exacte vérité, en affirmant sa volonté de ne pas se marier. Seulement, il lui restait quelque chose à dire pour mettre sa conduite en parfait accord avec ses décisions. Et ce n'était pas fort commode à exprimer.

— Maintenant, mon cher monsieur, je vous demanderai la permission... je me permettrai de vous présenter une requête... Mon Dieu ! oui, une requête. J'ai un protégé ; or, vous avez eu l'imprudence de le nommer, et de le nommer pour m'être désagréable, pour me confondre. Tant pis pour vous ! Vous devez un gage.

— M. d'Estreville est votre protégé?

— A son insu. Je vous prie même de ne jamais lui dire... C'est un ami d'enfance ; j'aime beaucoup sa mère... Lui-même ne m'est pas indifférent.

— Ah ! vous voyez... Vous finirez par l'épouser.

— Quant à cela, non... Je ne le pense pas ; il y a des raisons...

— Elles doivent être excellentes... Mais parlez. Qu'est-ce que je puis bien faire pour M. d'Estreville ?

— En vérité, mon cher monsieur, je n'en sais rien.

— Ah ! par exemple, dit le comte en riant, vous avez une manière à vous de recommander vos protégés... Enfin, vous donnez carte blanche au protecteur !

— Que pourrais-je vous dire de précis ? M. d'Estreville s'occupe d'affaires de bourse ; il a de l'ambition, sa mère aussi en a pour lui. Moi, je ne sais que cela. Et il me semble... C'est peut-être très naïf et très bête, mais il me semble qu'un homme comme vous,.. tout en haut de l'échelle, doit toujours avoir quelque bon moyen d'aider les pauvres diables qui en sont encore à gravir les premiers échelons.

— Vous voudriez que je lui tendisse une main secourable ?.. C'est que, voyez-vous, précisément parce que je suis tout en haut de cette échelle, qui n'est pas celle de Jacob, et lui tout en bas, ou peu s'en faut, cela ne laisse pas que de présenter des difficultés dans l'application.

— Vous avez le bras si long !.. à ce qu'on dit. Il est commis et associé d'agent de change...

— Je pourrai certainement le recommander au titulaire de la charge... Mais c'est bien peu de chose...

M. de Volvereins réfléchit deux secondes et reprit :

— Il est intelligent ?

— Oui.

— Ambitieux ?

— Tout à fait décidé à réussir.

— Travailleur ?

— Certes. Il le prouve, puisque, n'étant pas dénué de ressources, il a des occupations qui ne comportent, pour ainsi dire, ni vacances ni congés.

— Alors, j'aurai peut-être quelque chose pour lui... Je vous promets, mademoiselle Marie-Thérèse, de voir votre protégé... Quant à l'aider, si c'est possible, comme disait un grand ministre, c'est fait ; si c'est impossible, cela se fera.

Marie-Thérèse, après avoir remercié et, encore une fois, recommandé le silence sur son intervention, passa d'elle-même à un autre sujet de conversation. Jacqueline, d'ailleurs, rentra plus tôt qu'on ne l'avait annoncé. Il ne fut donc rien spécifié. Mais ce qui avait été dit suffisait.

Et voilà comment la fortune commença de sourire à Fabien d'Estreville, voilà pourquoi, un soir de la fin de décembre, la veille même du jour de Noël, il roulait, tête à tête avec le comte de Volvereins, dans un confortable coupé-lit, vers les côtes de Normandie.

A en juger par le tour de l'entretien, le jeune homme n'aurait pas besoin de mettre son soulier dans la cheminée, en arrivant à destination, pour tirer profit de sa nuit de Noël.

— Oui, mon cher monsieur,— lui disait le financier, un peu avant d'arriver à Trouville,— voilà ce que je vous offre. Quant à votre situation dans la charge de Bréval, ne vous en inquiétez pas ; j'arrangerai tout avec Bréval lui-même : vous lui laisserez provisoirement vos fonds, dont vous n'aurez pas l'emploi jusqu'à nouvel ordre, et il ne vous en voudra pas de le quitter pour prendre, de ma main, une affaire aussi importante que celle où je veux vous intéresser... quoique ces messieurs n'aiment pas toujours beaucoup ces sortes d'affaires-là. Mais ils ont besoin de moi plus que je n'ai besoin d'eux, car ils ne peuvent pas, étant officiers ministériels, se coaliser et s'entendre pour me refuser leurs services, tandis que je suis parfaitement libre, moi, de porter mes ordres... et le reste, c'est-à-dire ma bienveillance et la séquelle de spéculateurs que je traîne à mes trousses, de porter tout cela où bon me semble... Vous me plaisez, vos idées sont nettes ; votre expérience, des plus précoces. Ça va bien ! comme on dit, à tout bout de champ, dans mon pays. Pensez-y encore. Rentrés à Paris, nous en reparlerons.

M. de Volvereins avait commencé par faire subir à Fabien un véritable interrogatoire ; pis que cela : un examen déguisé. Il l'avait amené à exprimer une opinion motivée sur les choses et sur les hommes de la Bourse, sur la situation du marché, sur les causes et

les conséquences des dernières crises, sur le passé et sur l'avenir de la spéculation. Le jeune homme était sorti de l'épreuve, non pas seulement intact, mais grandi, recommandable aux yeux même d'un expert en finances comme était son examinateur. Celui-ci se déclara satisfait, tout en s'excusant d'avoir multiplié les questions. Puis, sans hésiter, il s'ouvrit à son jeune interlocuteur d'un projet qu'il avait formé d'introduire dans une maison de coulisse déjà ancienne, avec laquelle il avait de sérieuses accointances, un homme jeune, intelligent et dévoué, qui devînt petit à petit l'associé du chef de la maison, pour lui succéder au jour prochain de sa retraite. L'avenir était superbe; la position, honorable autant qu'aucune autre dans ce milieu bizarre où les honnêtes gens sont si bien mêlés aux aigrefins, que le départ en semble impossible à quiconque n'est pas du métier. La certitude de s'élever au rang de chef de maison, et d'opérer bientôt pour son propre compte en même temps que pour celui d'autrui, enlevait tout prétexte à l'inquiétude qui tenta de se faire jour dans l'esprit de Fabien relativement à un rôle louche de prête-nom, d'homme de paille, que l'on pouvait vouloir lui réserver. Au reste, le comte s'expliqua très catégoriquement sur tous les points de quelque relief et, sans entrer dans le détail de ses opérations habituelles, non plus que des services qu'il attendait de ses hommes de confiance, il sut bannir de son exposé les équivoques compromettantes et les sous-entendus suspects. Il ne demandait rien qui ne fût compatible avec le sentiment de la stricte probité financière.

En mettant le pied sur le quai de la gare, à Trouville, Fabien avait pris son parti, irrévocablement. Le jeune homme était acquis au comte de Volvereins, et virtuellement sa fortune était faite; on le lui avait donné à entendre et il le savait de reste.

Les deux hommes chassèrent toute la journée du lendemain, tuèrent force lapins et se séparèrent amis, en se donnant un rendez-vous à bref délai. — Interprète fidèle et consciencieux du désir de Mlle de Nargues, le comte n'avait pas soufflé mot de la jeune fille, que, du reste, Fabien ne devait pas revoir cette fois-là, car, ayant embrassé Mme d'Estreville, il prétexta la nécessité de sa présence à Paris pour la liquidation de fin d'année et repartit sur l'heure. Il ne tenait pas à une entrevue avec son éphémère fiancée, ni davantage à une explication avec sa mère. Celle-ci, qui avait vieilli tout d'un coup, lui dit, entre deux baisers larmoyans :

— Dépêche-toi de réussir, mon enfant, et de te marier; je veux te voir heureux, et je n'irai pas loin : je suis trop seule et trop inutile, à présent.

Elle mourut, en effet, à quinze jours de là, d'une congestion, ou de la rupture d'un vaisseau, ou simplement de l'ennui de vivre sans mari et sans enfant.

IX.

Fabien était seul désormais dans la vie. Un moment, il sentit le vide autour de lui. Ce fut quand il abaissa le drap jeté par les mains pieuses de Marie-Thérèse sur le visage de Mme d'Estreville, morte la veille au soir et déjà décomposée. Cette hâte de la mort à pousser au néant les restes de sa mère lui causa une impression de vertige qui le fit chanceler. Il chercha du regard quelqu'un ou quelque chose ayant gardé le reflet de cette existence évanouie; ses yeux ne rencontrèrent que deux photographies datant de plusieurs années, et représentant ses parens encore jeunes. La vue de ces ternes images avec leurs tons jaunis et passés, leurs lignes indécises, leur champ brouillé où les figures sans relief semblaient s'aplatir et se délayer, aggrava la sensation de vide et d'effroi qui l'avait fait reculer en présence d'un plus navrant témoignage du prompt effacement des êtres. Un homme qui perd sa mère retrouve des larmes d'enfant pour la pleurer ; Fabien s'abattit près du lit et, dans un sanglot, murmura : « Maman!.. » Alors, une ombre se détacha de la tapisserie, venant du coin le plus sombre de la sombre chambre. Le jeune homme releva la tête. Marie-Thérèse était devant lui. Instinctivement, sans réflexion ni souvenir, ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

— Vous étiez là!

— Je ne l'ai pas quittée... depuis qu'elle est ici sur son lit, car je suis arrivée vingt minutes après... Tout à l'heure, j'ai renvoyé les domestiques, qui étaient fatigués.

— Toujours même dévoûment, même délicatesse de sentimens... Merci! Dire qu'elle est morte comme cela, si vite, si seule... Et maintenant, plus rien d'elle, jamais!..

— Si. Quand vous le voudrez, vous la sentirez près de vous... Vous ne doutez pas qu'elle ne vive ailleurs?

Fabien eut le geste de scepticisme attristé qui est la réponse ordinaire des hommes à pareille question.

— Ah! je vous plains doublement, alors... Mais comment douter, dans ces cas surtout de brusque disparition? Tout ce qui était elle n'est pas là. Où donc est-ce qu'on ne voit plus? Par quel prodige et quelle contradiction de la nature la personnalité morale, ce qu'il y a de plus essentiel et de plus compliqué dans l'être, serait-il seul à s'évanouir d'un coup, quand nous voyons le reste s'en aller peu à peu, se désagréger par degré? Car nous savons où va le corps, ce qu'il devient et que pas une parcelle n'en est anéantie... Il y aurait là je ne sais quel ridicule et brutal escamotage d'une âme, d'une personne, sans transition, sans métamorphose...

Quoique parlant à voix basse, elle s'exprimait avec une chaleur d'indignation, comme si elle eût plaidé la cause de la morte.

Fabien avait été douloureusement frappé; l'impression ne s'effaça pas tout de suite, mais elle s'effaça. La vie le reprit, l'arracha vite à ces souvenirs de mort, une vie agitée, passionnante, remplie par des luttes et des victoires de tous les jours. Après quelques mois d'apprentissage et d'essai, le jeune homme était déjà presque à la tête d'une maison dont tout le monde, à la Bourse, pressentait le grand avenir. On savait que le comte de Volvereins en avait, plus franchement que par le passé, accepté le patronage. Le bénéfice normal était des plus satisfaisans, mais les profits accidentels, le *casuel* était sans limites. Le jeune coulissier, qui, indépendamment de son crédit et de la protection d'un grand financier, pouvait, par suite de la mort de sa mère, disposer de plusieurs centaines de mille francs, n'avait plus qu'à guetter les occasions favorables : la richesse viendrait à lui aussi sûrement que l'eau va à la rivière, le succès aux favoris de la chance.

Il aimait son métier. Y en a-t-il un, d'ailleurs, qui mieux que celui-là s'adapte aux idées et au ton général de l'époque? C'est le mouvement, c'est l'activité, c'est le travail dans une atmosphère de maison de jeu, avec des résultats aléatoires : c'est le jeu lui-même, le jeu qui sera la dernière passion de l'humanité vieillie, comme elle est la dernière passion qui meure au cœur de l'homme. Jouer pour les autres en prélevant une belle commission sur leurs mises et en jouant soi-même quand on se croit sûr de gagner, c'est le plaisir dans le travail, la réalisation d'un idéal universel. Fabien était donc agréablement occupé. Mais il ne pouvait toujours pas reprendre goût à ses distractions d'autrefois, et, dans les entr'actes de son fébrile labeur, qu'il eût jadis remplis par d'aimables ou joyeux intermèdes, il s'étonnait qu'il existât tant de *plaisirs embêtans*, comme disait Édouard Lemègre, qu'il avait appelé près de lui. C'était à peine s'il allait encore aux courses, de loin en loin, ce qui pourtant avait constitué, pendant des années, à ses yeux comme à ceux de la plupart de ses contemporains, la forme la plus attrayante du jeu, et non sans raison, car il n'en est pas qui vous procure au même degré l'illusion charmante de l'habileté, du flair, en cas de succès, — un des élémens les moins discutables de la félicité du joueur, faite en partie de présomption et de vanité. Mais il paraît qu'on se lasse même des chevaux pipés comme le sont les dés dans les tapis francs. Il paraît aussi que l'amour laisse sa trace partout où il a passé, et qu'on ne le met pas au pluriel aussi aisément qu'on le voudrait, quand il devient gênant au singulier. Car Fabien s'en tenait, malgré lui, au souvenir de Marie-Thérèse.

Il avait même, une fois encore, lorsqu'il s'était trouvé nanti de la

fortune de sa mère, qui, jointe à la sienne propre, formait un total presque respectable, il avait songé à se marier sans plus attendre. Mais, outre que le roman était interrompu et qu'il ne savait trop comment en renouer l'intrigue, Mlle de Nargues n'avait pas montré par son attitude toute fraternelle qu'elle fût vraiment impatiente de s'y abandonner de nouveau. Cependant, il avait besoin d'occuper ou d'amuser son cœur. Et, hors ces premiers chapitres sans suite prochaine, il n'avait rien à lui fournir. A la vérité, d'autres visées matrimoniales s'étaient, pour ainsi dire, spontanément offertes à son imagination. Mais il avait dû y opposer la résistance de sa raison.

Admis dorénavant dans la familiarité du comte de Volvereins, il revoyait tout à loisir Jacqueline, qui lui faisait bon visage. Souvent, vers l'heure du déjeuner, alors qu'il conférait avec le financier dans le grand cabinet, au mobilier de lampas vert et argent, de la rue de l'Élysée, Mlle de Volvereins était entrée en coup de vent, après s'être informée du nom de la personne qui avait audience. Elle avait ri, plaisanté, esquissé quelques agaceries de fillette, plutôt que des coquetteries de femme. Une fois ou deux, elle avait insisté d'une façon particulière pour garder le jeune homme à déjeuner. S'excusant sur son double deuil qui ne lui permettait pas encore d'affronter la présence de la demi-douzaine de convives que le comte réunissait invariablement chaque matin à sa table, Fabien s'était dérobé. Il avait réfléchi ; il avait peur de Jacqueline. M. de Volvereins pouvait prendre en mauvaise part une camaraderie trop accentuée entre sa fille et un jeune homme que rien n'autorisait à se croire un parti sortable pour une héritière de ce rang-là. Certain jour même, le comte n'avait-il pas, en présence de son protégé, et probablement avec intention, car il n'avait point coutume de brûler sa poudre aux moineaux, n'avait-il pas affirmé son désir de marier la petite péronnelle en Angleterre, où il possédait les plus hautes relations et où il se rendait une fois par an, plutôt qu'en France, où les jeunes femmes très riches étaient, disait-il, sur une mauvaise pente? Fabien se rappelait les paroles textuelles de cette profession de foi : « Je sais bien que les mœurs cachées de la *gentry* anglaise sont encore inférieures à celles de notre société ; mais, en Angleterre, il y a le *cant*, grâce auquel les inconséquences de conduite ne se propagent pas au-delà des régions pestiférées. Nous avons, nous, à redouter pour nos filles la contagion de l'exemple universel. Sommes-nous jamais assurés qu'elles se garderont elles-mêmes contre des entraînemens dont nous ne connaissons d'avance ni la mesure ni la portée, et dont leurs maris ne sauront pas, en général, les préserver, parce qu'ils profiteront d'entraînemens semblables chez les autres femmes de leur monde, ce qui leur permettra de prendre le mariage en patience? L'argent est trop exclusivement considéré, dans notre pays, comme un instru-

ment de plaisir. C'est dangereux pour les jeunes femmes riches, qui ne songent qu'à s'amuser... Et il n'y a pas trente-six manières de s'amuser; au fond, c'est toujours la même : ce qui varie, ce sont les accessoires, c'est le cadre, le décor, l'accompagnement... Voilà mes raisons pour préférer un mariage anglais, et c'est là ce qui vaut à Jacqueline de faire avec moi, chaque année, la traversée de la Manche. » C'était net, catégorique; l'entendeur n'avait pas besoin qu'on renouvelât la déclaration pour se pénétrer de l'importance secrète qu'on y attachait, sans doute.

Néanmoins, un matin que d'Estreville sortait de l'hôtel de Volvereins, en compagnie de Lemègre, qui y avait été mandé pour certaines communications à faire aux journaux, l'ambition du jeune homme fut directement sollicitée par une voix raisonnable. Les deux camarades devisaient de choses et d'autres, tout en regagnant le quartier de la Bourse, par un délicieux temps de mai, lorsqu'ils croisèrent, sur le trottoir de la rue Royale, Mlle Jacqueline rentrant à pied avec Mme Faverot. La jeune fille, pimpante, alerte, délurée, les avait déjà dépassés lorsqu'elle reconnut Fabien. Elle s'arrêta court, revint sur ses pas délibérément et lui serra la main, en prolongeant la démonstration plus qu'il n'était de rigueur. On eût dit qu'elle prenait plaisir à faire retourner les passans et à donner des envieux à celui qu'elle favorisait d'une si expressive amitié. D'Estreville en fut gêné, mais Lemègre en fut ravi.

— Dis donc, dis donc, fit-il en prenant le bras de son compagnon après le dernier coup de chapeau, ça chauffe, tu sais?.. Grand cafard, va! Tu te plaignais tout à l'heure que les affaires sont souvent peu ragoûtantes, qu'il y a vraiment trop de filous à la Bourse, et qu'on ne pourrait pas les en expulser sans dépeupler le monument... Et moi qui faisais naïvement chorus! Mais, saprestol! il y a de jolis dessous à tes affaires!.. Ah! mon vieux, pour le mal que je te souhaite, voilà l'opération que je voudrais te voir réussir... Et tu la réussiras, sais-tu bien? Elle est mordue, la petite, j'en réponds... Je m'y connais, peut-être : ma femme me regardait comme ça, il y a cinq ans... Mais, dame! elle n'avait que ses yeux pour me décider...

— Ah çà! interrompit Fabien, ne va pas te fourrer dans l'esprit cette idée saugrenue. D'abord, ce n'est pas celle-là que j'aime...

— Possible; mais elle est aimable, et tu l'aimeras... Voyons, réfléchis. Tu serais fou!..

Il se lança à fond de train dans des considérations d'intérêt général, plus philosophiques que sentimentales, et telles qu'il aimait à en produire pour appuyer sa thèse favorite du mariage opulent. Le pauvre garçon exagérait l'importance de l'argent dans la vie et surtout dans le mariage moderne, au point qu'en l'écoutant on eût cru entendre un abominable sceptique de profession. Mais, dès qu'il

eut épuisé la théorie, il trouva des mots et des argumens topiques qui étaient de nature à impressionner son auditeur.

— Aussi bien, disait-il, tu n'échapperas pas à ton bonheur. Cette enfant s'est mis en tête de t'épouser : tu l'épouseras. On ne fait pas le Joseph avec les jeunes filles,.. à moins qu'on n'ait lieu de les soupçonner de s'agriffer à tous les manteaux d'hommes nubiles. Si elle te veut, il faudra bien que son papa veuille de toi. Je dirai plus : à force de faire la petite bouche, tu compromettrais immanquablement ta situation. Laisse-la venir, l'infante, ne la pousse pas... D'abord, ça ne serait pas propre. Mais ne la repousse pas non plus : ce serait de mauvais goût et, de plus, très maladroit. Tu es heureux, tu tiens la veine, ne la lâche point. Dans la vie, tout vient par séries. Le père a commencé ta fortune, la fille l'achèvera; et, si elle se charge de ton bonheur, par-dessus le marché, où sera le mal? Tu as gardé de tes amourettes de campagne une provision de vague à l'âme; écoule-moi ça dans ton commerce avec Mlle Jacqueline de Volvereins : au moins, tu ne te détourneras pas de ton chemin... au contraire. Tu peux me croire, vois-tu bien : il n'y a encore que les hommes comme moi pour donner des conseils pratiques. Je n'ai jamais su me conduire, c'est vrai, mais je suis un logicien de premier ordre, parce que la vie m'a ouvert les yeux et que, n'ayant plus à chercher ma route, puisque je suis tombé, dès mes premiers pas, dans un trou d'où l'on ne sort guère, je n'ai plus qu'à regarder marcher les autres. Tu as besoin d'amour ; prends-en un qui t'aide, au lieu d'en prendre un qui t'entrave. Celui qui s'offre là est de premier choix, à tous les points de vue : on peut dire, sans métonymie, que la cassette a de beaux yeux. Aime-la... Eh! oui, tu as besoin d'amour. Aux jours et heures ouvrables, tu te donnes tout à ta tâche. Mais, dans les intervalles, tu épluches, tu ratiocines... C'est bon pour moi, cette besogne-là, ce métier d'analyste. Quand on commence à mettre le nez dans ce qu'on remue, on n'ose plus toucher à rien et on ne touche pas d'argent. Vois-moi ; avant de ciseler des stances pour les parfumeurs et des strophes pour les financiers, j'ai voulu tâter du journalisme. Je me laissai dégoûter tout de suite, parce que j'appris que mon directeur, qui avait organisé une campagne enragée, dans son journal, contre le grand tripot européen des bords de la Méditerranée, ne s'était ainsi constitué inopinément le tuteur de la morale publique et internationale que pour toucher une prime un peu forte qu'il demandait avec obstination et qu'on lui refusait de même, mais qu'on finit par lui allouer, moyennant quoi sa grande colère se tourna, du jour au lendemain, en libérale indifférence. Ça m'écœura, ce chantage en première page. La belle affaire! Est-ce que ça me regardait,

puisque je n'étais qu'un comparse? Tous les journalistes étaient-ils pour cela des forbans? Et comme j'étais plus avancé quand tu m'as recueilli!.. Sans compter qu'on m'a pris souvent, avec mes distiques élogieux, que j'allais colportant, pour un de ces jolis messieurs de lettres qui rédigent certaines feuilles spéciales et s'en vont, le portefeuille sous le bras, frapper à la porte de tous les cabinets où se trament les grandes opérations de finance. Tu sais comment ça se passe; le comte de Volvereins aussi le sait. Le joli monsieur s'assoit, ouvre son portefeuille, en extrait les épreuves d'une monographie de l'établissement ou de l'entreprise; c'est tiré sur beau papier et imprimé en caractères neufs. « Voici, monsieur, dit-il, ce que nous nous proposons de publier sur l'affaire qui vous intéresse. » Or, c'est laudatif en diable, mais horriblement cher. La victime se récrie, fait la grimace et finalement refuse de payer. « Alors, monsieur, reprend tranquillement le visiteur, permettez-moi de vous soumettre un autre travail; celui-là nous le publierons pour rien. » On préfère, en général, le premier, qui coûte cher, au second, qui ne coûte rien, mais est un amas d'imputations abominables. Et l'on paie... On m'a pris pour le confrère, l'associé de ces gens-là! Eh bien! quoi? à la Bourse, est-ce pis? Il y a des gredins en masse, à la Bourse, ce qui autorise les délicats à vous répondre, quand vous leur assurez que c'est votre carrière : « Je ne vous en fais pas mon compliment. » Mais, après que vous leur avez rappelé qu'il y a des honnêtes gens, même à la Bourse, que peuvent-ils bien vous répliquer, sinon : « Tant mieux pour elle! » Donc, quand on y est, il ne faut pas chipoter sur ce qu'on y fait, sous peine de ne pas pouvoir y rester. Et le meilleur moyen de ne pas trop sentir l'odeur de certaines fortunes, c'est de brasser l'argent en grand, comme fait le comte. Deviens son gendre; il te donnera sa recette avec sa fille.

Il semblait étrange à Fabien que ce fût Lemègre qui lui parlât le langage que, mieux que personne, il était en état de se tenir à lui-même. Mais force lui était de reconnaître qu'il avait des momens d'absence, pendant lesquels on pouvait le croire indifférent ou dégoûté. Cela venait peut-être uniquement de ce qu'il regrettait Marie-Thérèse, peut-être aussi de ce que, très jeune encore et initié à l'intime trituration des affaires, comme on ne l'est, d'habitude, que beaucoup plus tard, il avait de secrètes, voire d'inconscientes révoltes. Autre chose est de collaborer à la préparation et à l'exécution de plans que l'on comprend plus ou moins, selon ce qui vous en a été révélé, autre chose de prendre soi-même l'initiative des grands coups à frapper. Les subalternes, les sous-ordres, ne connaissent que les manipulations primaires; le public ne voit que la crête des grandes affaires d'argent ou les dehors sous les-

quels on les lui présente ; l'intermédiaire, le courtier, lui, voit tout et connaît tout, le fonds et le tréfonds, l'apparent et le caché. Or, ce n'est pas toujours propre, ce qu'il voit, ce qu'il fait ou ce qu'on lui fait faire, et un jeune homme, fût-il formé à la meilleure école, peut avoir de soudains haut-le-cœur, des répugnances imprévues, sauf à s'en étonner lui-même et à passer outre.

C'était, heureusement, un fameux maître que le comte de Volvereins : froid dans la conception, hardi dans l'exécution, sans scrupules mesquins, mais sans cynisme déplacé. Prudent avec cela ; n'oubliant jamais que le papier n'a pas de valeur propre, et que la valeur factice n'en saurait être de longue durée ; habile à dissimuler sa main, que l'on sentait sans la voir dans une foule de combinaisons audacieuses, — quoique licites, — d'où sa fortune sortait agrandie et où son nom n'avait même pas figuré. Cette prudence, au reste, lui était imposée par sa situation politique. Député du Lot-et-Garonne, il siégeait dans la région vague des centres et déplaçait ses votes selon les nécessités du moment, c'est-à-dire selon les besoins de sa réélection, en sorte qu'il avait peu d'amis assurés. En politique, il n'était ferme (lui, si résolu) que sur deux points : 1° sur l'obligation, pour le gouvernement, de faire des économies et d'avoir un budget sincère, ce qui lui fournissait un discours annuel, favorablement accueilli dans le public comme par les électeurs ; 2° sur le respect des convictions religieuses et le caractère vexatoire des mesures dites anticléricales : M. de Volvereins était comte du pape, et, quoiqu'il ne dût rien de ce chef à la papauté, ayant acquis son titre à beaux deniers comptans, il n'estimait pas, probablement, pouvoir moins faire que de réclamer la neutralité de l'état dans les questions ecclésiastiques. Il avait affecté de pencher vers la monarchie, à un moment où des bruits de restauration prochaine couraient en liberté jusque par les couloirs des chambres ; mais, après avoir essuyé la boutade d'un collègue de gauche, qui déclara ne pas s'étonner de rencontrer parmi les adversaires du principe républicain un homme dont on ne pouvait nier que la noblesse ne fût parfaitement catholique, il rentra dans les zones nuageuses où l'on retourne sa casaque à volonté. Et bien lui en prit, car il ne dut sa réélection qu'à une profession de foi grisâtre, qu'il dora sur tranches, à grand renfort de libéralisme... et de libéralités. — Au demeurant, était-il honnête? Oui. Il n'y a, comme disait Lemègre, que les gens qui ne *touchent* rien auxquels on voie toujours des mains nettes. Et, en politique, l'inconstance est une opinion : c'est celle de tous les hommes d'affaires.

Dans son cabinet, M. de Volvereins ne parlait guère que d'affaires et d'argent ; dans son salon, en revanche, il ne parlait jamais que de politique ou de choses mondaines. Il avait le tact de comprendre

à quel point certains sujets de conversation peuvent être déplaisans dans les milieux précisément où il semblerait qu'ils dussent le moins détonner. Et il se hâtait toujours de détourner la causerie dès qu'elle prenait un tour financier.

Un soir, à cinq heures, Mlle Jacqueline recevait ses amies, toute une troupe de jeunes filles élégantes, bavardes, tapageuses, comme il sied à de petites personnes dont les plus pauvres auront un ou deux millions de dot, avec des espérances... enchanteresses. C'était un spectacle curieux et amusant que celui de ces jouvencelles qui péroraient avec des mines imitées, des gestes souvent excessifs dans leur mièvrerie, comme le sont les gestes étudiés des enfans. M. de Volvereins, qui venait de rentrer, ouvrit la porte de son cabinet. Il aimait à écouter ce babil — et à le surveiller, car tout ne lui en plaisait point, et la présence de quelques mères de famille, guère moins évaporées que leur progéniture, le rassurait très imparfaitement.

— Ah! mon père! s'écria Jacqueline. Qui donc était là, avec vous, sans indiscrétion?

— M. d'Estreville, répondit le comte.

— Il me semble qu'il aurait pu venir me saluer.

— Il était ici pour affaires, ma chère enfant... Il y a temps pour tout.

Il avait le ton un peu sec, ce qui ne lui était pas habituel lorsqu'il s'adressait à sa fille.

— M. d'Estreville est un jeune homme très distingué, prononça, avec un air de compétence, une des adolescentes qui entouraient la cheminée, une tasse de thé dans les mains.

— Et de physionomie fort agréable, ajouta, non sans conviction, une autre jeune personne.

— Mais qui n'a pas une grande fortune, si je ne me trompe, insinua une dame, probablement la mère de l'une des deux préopinantes.

— Il a le temps d'en gagner une, riposta Jacqueline.

— Et même de la perdre, dit M. de Volvereins.

Puis, fidèle à son système, il reprit :

— Mais, fortune à part, c'est un garçon d'avenir. Il a un beau nom, une terre historique qui en rappelle l'antiquité à ceux qui en ont oublié l'illustration; s'il le voulait, il serait député avant cinq ans... Ce n'est rien d'être député, à mon âge, dans des assemblées où les ministères ne trouveront de majorité compacte que le jour où ils s'adresseront résolument aux imbéciles; mais, à trente ans, c'est superbe, parce qu'on ne sait pas ce qu'un homme et un pays sont appelés à devenir dans une période aussi longue que semble devoir l'être la carrière d'un débutant de pareil âge.

— Mais la Bourse, insinua encore la dame méfiante, croyez-vous

que ce soit précisément une des grandes avenues qui mènent à la carrière politique?

— Non, madame. Aussi M. d'Estreville fera-t-il bien de n'y pas rester, ou de n'y rester que comme j'y reste moi-même, comme y restent tous ceux qui ont de grands intérêts à sauvegarder et à défendre. A la Bourse, on prend le viatique ou l'on vient en ravitaillement; mais, quand on a des visées un peu hautes, on n'y enferme pas sa vie et son ambition.

— Alors, mon père, vous lui conseillerez de changer de carrière?

— Je m'en garderai bien. Il m'est utile... Je dis ce que je ferais, si j'étais à sa place; je ne dis pas ce que je lui conseillerais de faire,.. s'il me demandait mon avis.

Jacqueline se tut. Elle n'avait pas eu de peine à démêler une nuance de contrariété et d'irritation dans la manière dont son père répondait aux questions qu'on lui posait sur le compte de Fabien. Mais, à quelques jours de là, profitant de ce que M. de Volvereins la tenait assise sur ses genoux, elle lui dit :

— Papa, j'ai une communication à vous faire, une prière à vous adresser.

Le comte dressa l'oreille. Même dans l'intimité, il devenait de plus en plus rare que Jacqueline l'appelât « papa, » ce qui, en effet, manque totalement d'élégance.

— J'écoute, fit-il en se composant une mine souriante, mais un masque impénétrable.

— Qu'est-ce que vous diriez,.. mais, là, tout doucement, si je vous avouais que... je me suis déjà préoccupée de savoir qui pourrait bien devenir mon mari?

— Je dirais... qu'il est un peu tôt pour t'en tourmenter, mais que c'est, après tout, un droit qu'ont les jeunes filles et qui ne leur a jamais été sérieusement contesté.

— Alors, vous me permettriez, à la rigueur, de vous soumettre, dès à présent, mon choix?

— C'est-à-dire que je t'en prierais, au besoin... Seulement, je te rappelle que mes préférences sont acquises aux Anglais.

Jacqueline quitta les genoux de son père avec une moue fâchée.

— En ce cas, inutile d'aller plus loin, dit-elle. Mon choix s'est fixé... du mauvais côté de la Manche... Et, à moins de remonter à Guillaume le Conquérant et à ses compagnons...

— Bon, c'est un Normand... Je ne tiens pas à en savoir davantage, pour le moment. Tu me diras le reste dans quelques mois... ou dans quelques années. Je ne suis pas curieux, pas pressé surtout.

Jacqueline devint sérieuse.

— Vous avez parfaitement deviné, n'est-ce pas? qu'il s'agit de M. d'Estreville.

Le comte ne répondit rien, mais se mit à tambouriner sur son genou du bout des doigts.

— Or, il vaudrait mieux, ce me semble, reprit la jeune fille, me dire nettement tout de suite si je vous contrarie en pensant à lui ou en vous avouant que j'y pense.

— Allons! la question est posée; il faut bien que j'y réponde, mais je ne crois pas le moment venu de la trancher, et c'est pour cela que j'essayais des faux-fuyans.

M. de Volvereins attira sa fille à son côté et lui dit, en caressant sa joue d'un rose ambré :

— Ma chère petite, je ne te cacherai pas que l'inclination dont tu viens de me faire l'aveu me cause une déception assez vive. J'avais projeté pour toi un mariage mieux proportionné à ma fortune, qui sera la tienne un jour ou l'autre. Mais je me souviens de la promesse que ta mère, en mourant, a obtenue de moi... Je m'en souviens, quoique la pauvre femme me l'ait demandée, cette promesse, dans une pensée peu conforme à tes vues...

Il désignait du regard et du geste le portrait en pied d'une pâle et mince jeune femme, aux traits fins, prématurément fanés et qui paraissaient tels à travers les vaporeuses flatteries d'un pinceau délicat et galant.

— Ta mère, reprit le comte, n'aimait pas le milieu où elle vivait. Élevée en province, dans les idées un peu étroites, mais fort respectables et très saines de cette vieille bourgeoisie qui a souvent égalé la noblesse sur le terrain de la bonne éducation, de la distinction des manières, et l'a surpassée partout ailleurs, ta mère souffrait de l'agitation frivole, du bruit et de la vanité des plaisirs qui l'entouraient. Elle se montrait surtout frappée du grand danger qu'il y a pour une femme, dans une société riche et dissipée, à ne pas respecter son mari, et elle ne croyait pas qu'il y eût de plus sûr moyen que l'amour conjugal pour réaliser pleinement ce respect. S'inspirant donc de son malaise et de ses inquiétudes, elle me supplia, dès qu'elle se vit condamnée, de te laisser une entière liberté dans le choix de ton mari, à moins, bien entendu, que ce choix ne s'égarât manifestement et ne te dût conduire à quelque authentique et irréparable folie... Ce n'est pas le cas, j'en conviens, mais tu remarqueras que Fabien d'Estreville est justement de ces hommes que ta mère a connus, ou dont elle a connu les aînés,.. qui peut-être valaient encore mieux qu'eux. Il vivra, il sera obligé de vivre à Paris, dans ce monde des gens riches, dont nous sommes, et qui est bien le monde aujourd'hui, mais qui n'est guère recommandable, soit dit entre nous, ni par ses allures, ni par ses mœurs, ni par son prestige de clinquant...

— Mais, papa, interrompit Jacqueline, redevenue souriante de-

puis qu'elle voyait l'entretien s'acheminer à la conclusion désirée, — je ne peux pourtant pas aller à la recherche d'un beau ténébreux, vivant dans la retraite, ou d'un chevalier de la Triste Figure sans dame à qui penser... Vous ne voudriez pas que, renversant les rôles, je prisse l'initiative de la poursuite? Il faut donc bien, de toute nécessité, que je jette mon dévolu sur un des jeunes gens qui m'entourent ou qui m'approchent... Quant à vos Anglais, non! Je vous le dis avec franchise, avec netteté, parce que je sens que je ne m'acclimaterais pas : trop de brume, trop d'ennui là-bas. Fût-ce pour devenir la femme d'un monsieur blond à qui l'on dit : Votre Grâce... Non! D'abord, je n'aurai jamais l'accent...

— Fort bien, interrompit à son tour M. de Volvereins. Mais, ma chère petite, quand tu parles avec indignation d'un renversement des rôles habituels, qui t'infligerait l'humiliant personnage de poursuivante, tu ne parais pas te douter... que tu acceptes de le jouer, ce personnage, par le fait seul de ta conduite envers Fabien d'Estreville.

— Moi? Ah! par exemple! fit Jacqueline, qui pâlit légèrement.

— Dame! Je ne me suis point aperçu que d'Estreville eût des façons de prétendant.

— Il ne manquerait plus que cela! riposta Jacqueline. Oubliez-vous la différence des situations? Est-ce que j'aimerais M. d'Estreville si je le voyais, si je le croyais capable de courir après Mlle de Volvereins?

— Soit, soit! Encore faudrait-il s'assurer qu'il se tient à quatre pour ne pas courir.

— M'y autorisez-vous?

— Perds-tu l'esprit? Une jeune fille! Et à ton âge!

— Cependant... par voie indirecte... Par des questions obliques, on pourrait, je pourrais tâcher de savoir s'il n'est pas lié... Car, pour sa sympathie...

Avec infiniment d'adresse, sans manquer à son père, elle avait, à l'aide d'une simple réticence, mis en éveil une jalousie dont elle avait deviné l'existence.

— Non pas, je te prie... Je m'en charge, dit précipitamment M. de Volvereins, qui avait eu une rapide montée de sang au visage.

Malgré cette espèce d'engagement, la première fois que Fabien revint à l'hôtel de la rue de l'Élysée, ce ne fut pas à M. de Volvereins qu'il eut affaire. Jacqueline le guettait à la sortie du célèbre cabinet vert. Elle dépêcha vers lui un valet de pied, comme il allait franchir la seconde porte vitrée du vestibule.

— Pardon de vous retenir, mon cher monsieur, de vous avoir fait demander d'entrer ici pour un instant.

Elle le recevait, non dans son petit salon particulier, mais dans le grand salon, qui donnait sur la serre et les jardins de l'hôtel. Toutes

les portes étaient ouvertes; il était six heures du soir, et, à la fin de mai, ce n'est point une heure d'entre chien et loup. La démarche n'avait donc rien, par elle-même, de choquant ni d'insolite.

— Je suis à vos ordres, mademoiselle, dit Fabien sur le ton cérémonieux sans affectation qu'il avait adopté dans ses rapports avec la fille de son protecteur.

— Vous êtes à mes ordres quand je vous appelle, comme tout homme bien élevé y serait, bon gré mal gré. Mais je suis étonnée que vous ne songiez pas plus souvent à venir vous y mettre, spontanément.

Fabien la regarda avec une surprise inquiète. Mais elle riait. Il se rassura.

— Vous me reprochez, mademoiselle, ma discrétion? L'aurais-je poussée, sans le savoir, jusqu'à l'impolitesse?

— Je ne vous reproche rien... que de ne jamais me mettre à même de vous donner un bon avis... Tenez, je ne veux pas vous faire languir. L'autre semaine, on parlait de vous ici même. On se demandait si votre ambition resterait cantonnée entre les colonnes de la Bourse ou si elle passerait les ponts, quelque jour. On remarquait que, si elle se développait avec votre fortune, il ne lui serait pas interdit de vous conduire à la chambre.

— Moi, à la chambre! Pourquoi faire?

— Mon Dieu! pour y faire ce qu'on y fait à l'ordinaire: une fin, si l'on est un médiocre; un commencement, si l'on est une personnalité, une valeur, comme vous devez dire... Mon père semblait croire que vous êtes en droit d'y prétendre.

— M. de Volvereins ne m'a jamais parlé de cela.

— Je le sais, et j'ajoute qu'il n'a pas manifesté l'intention de vous en parler. Il vous considère, avant tout, comme un précieux auxiliaire, dont il lui paraît logique de se priver le plus tard possible. Mais je ne doute pas qu'il ne vous aide, même dans une voie qui tendrait à vous éloigner du centre de ses intérêts,.. pour peu que vous l'en priiez.

— Dans quel dessein, sous quel prétexte du moins, oserais-je l'importuner d'une telle ambition, si d'aventure cette ambition me venait?

— C'est à vous de voir, de juger... Vous tiendrez-vous toujours pour satisfait d'être un boursier plus ou moins heureux dans ses affaires?

— Je confesse que, jusqu'à présent...

— Ah!.. Je pensais, moi, que, étant donné votre nom, vous viseriez plus haut.

Elle le regardait avec un de ces airs de provocation tranquille comme seules en ont les vieilles coquettes ou les jeunes filles osées. Fabien eut un éblouissement. L'invite était claire.

— Et alors, mademoiselle, murmura-t-il, vous avez bien voulu songer à me prévenir des bonnes dispositions de M. votre père,.. de ses bonnes dispositions secrètes?

— Oui. Je trouve équitable de ne pas vous laisser vous morfondre dans une situation médiocre, même quand elle est dorée.

— Je n'ai pas eu encore le temps de me morfondre, fit observer Fabien avec un sourire. Mais je ne vous dois que plus de reconnaissance... Et, soyez-en persuadée, mademoiselle, je saurai mettre à profit votre conseil. Vienne l'occasion, j'aviserai.

Il saluait déjà, prêt à se retirer. Jacqueline, d'un regard, l'arrêta.

— Vous garderez, dit-elle, cela va de soi, un silence absolu sur mon zèle à vous servir... Et vous aurez soin de vous prémunir contre tout jugement téméraire?

— J'ai de l'orgueil quelquefois, mademoiselle; de la fatuité, jamais!

— A la bonne heure!

— Et si mon ambition, se développant avec ma fortune, ainsi qu'on voulait bien le dire naguère, gagnait jusqu'à mes sentimens intimes, je saurais attendre que les circonstances me permissent de l'exprimer sans excès de présomption ni risque d'outrecuidance.

Sa candidature matrimoniale était posée, et galamment. C'était, selon toute apparence, ce qu'avait voulu Jacqueline. Quant à lui, il n'avait pas eu même à le vouloir. Pour sa candidature politique, encore fort nébuleuse, il résolut, n'en ayant pas une démangeaison pressante, de la laisser aussi se poser d'elle-même, toute seule ou par la coopération du comte de Volvereins. Il ne tarda pas, au reste, à la voir sortir des limbes.

Un beau matin, quinze jours peut-être après l'avertissement vraiment charitable que Fabien avait reçu de Jacqueline, le comte, qui parcourait des journaux, dont il faisait sauter les bandes à tour de rôle, tandis que le jeune homme inscrivait des ordres sur son carnet, releva le nez tout à coup.

— Dites-moi, d'Estreville, pourquoi ne seriez-vous pas conseiller général de votre département... de notre département, puisque j'en suis maintenant?

— Je suis encore bien jeune... sans antécédens...

— Parfait, cela, comme à la cour d'assises. On ne vous jettera pas votre passé à la tête.

— J'aurais tout au moins besoin d'être patronné, appuyé...

— Pas tant que vous le croyez, pour le conseil général. Votre nom, vos relations de famille... Pour la députation, c'est une autre affaire, mais nous n'y sommes pas. Nous n'y serons que dans deux ans. Or, j'ai le projet de me faire plébisciter à ce moment-là, c'est-à-dire que

je voudrais me faire élire dans deux départemens, le mien et celui où je viens d'acquérir droit de cité. Supposons que je réussisse, ce qui est admissible, en effet, car je me propose d'y travailler,.. j'y travaille. D'abord, je fais reconstruire la Travée, je donne de l'ouvrage à tout le monde autour de moi, j'achète tout ce qui est à vendre, sans oublier les voix et les influences... Tous les électeurs ne sont pas à vendre, mais la majorité, et c'est à la majorité que se font les élections. Donc, je réussis... Eh bien! qu'est-ce que vous diriez si je vous cédais la place après l'avoir conquise?.. Seulement, il faut que vous soyez conseiller général et à peu près dans mes eaux... Votre opinion? Parbleu! je pense bien que vous n'en avez pas. Quelle opinion pourrait avoir un jeune homme de votre âge, quand les hommes du mien ne savent plus celle qu'il faut avoir? Il est entendu pour les électeurs que la république est... le meilleur chocolat. Il y a trop longtemps que c'est écrit sur les murs... D'ailleurs, ils ont raison, au fond, les électeurs. La concurrence ne s'est jamais brillamment affirmée, et l'on ne voit pas pourquoi des gens qui ont montré tant de maladresse dans l'opposition, où il est si facile d'être adroit, excelleraient dans l'art de gouverner, où les plus malins s'usent en quelques mois. Nous sommes fixés sur un point, c'est que la forme du gouvernail importe peu ; tout dépend de ceux qui y ont la main. Tâchons d'y mettre la nôtre, si nous la croyons ferme et prudente... Et, en somme, s'il n'y avait que des républicains en France, les choses iraient mieux, à moins que tous les Français ne soient devenus des imbéciles... Ce qui fait que la révolution ne nous a jamais profité, c'est qu'elle nous a divisés; nous avons travaillé là pour les autres, qui en ont extrait la moelle et nous en ont laissé le venin. A part cela, très légitime, la révolution; détestable au point de vue national; nécessaire, excellente au point de vue des intérêts généraux de l'humanité... C'est votre avis, n'est-il pas vrai?

— Certes, monsieur! affirma Fabien, qui, tout étourdi, tout abasourdi d'abord et n'ayant pas eu à placer un mot, avait pris le parti de rire en opinant du bonnet.

— Eh bien! donc, nous causerons à fond de ces choses et de quelques autres, le samedi soir, dans le train des maris.

Il était évident que M. de Volvereins voulait tout préparer sans rien conclure. Fabien se promit de déployer plus de prudence encore que d'empressement. — C'est égal, ce *train des maris* lui trotta par la tête. L'emploi de cette désignation banale avait-il été intentionnel, prémédité?

HENRY RABUSSON.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA SECONDE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE, D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS.

I.

SIÈGE DE FRIBOURG EN BRISGAU. — MORT DE LA DUCHESSE DE CHATEAUROUX. — FRÉDÉRIC EST FORCÉ D'ÉVACUER LA BOHÊME.

En reprenant la plume après trois années ou peu s'en faut d'intervalle, je n'ai pas l'espérance que les lecteurs de la *Revue* se rappellent exactement à quel point j'ai arrêté le tableau que j'ai fait passer sous leurs yeux de la lutte engagée entre Frédéric II et Louis XV contre l'illustre héritière de la maison d'Autriche. Mais très peu de mots suffiront pour leur remettre en mémoire les derniers faits dont je les ai entretenus.

La grave maladie qui surprit à Metz le roi Louis XV, les scènes douloureuses qui se passèrent au lit du prince qu'on croyait mourant, le renvoi de sa maîtresse, la duchesse de Châteauroux, l'éclat donné par là à un repentir plus bruyant que sincère, sont des incidens trop connus pour qu'il soit besoin de les rappeler. En les racontant, j'ai dû faire remarquer que, bien que cette maladie du roi eût été plus promptement et plus heureusement terminée qu'on ne pensait, de fâcheuses et durables conséquences n'en devaient pas moins

résulter. Louis XV avait été arrêté, en effet, au moment où une armée autrichienne, sous les ordres du prince de Lorraine, beau-frère de Marie-Thérèse, envahissait la province d'Alsace ; et pour faire tête à cette agression, il quittait lui-même une armée qu'il conduisait en Flandre, où il avait commencé une brillante campagne. Il comptait être aidé dans sa résistance par l'appui du roi de Prusse, qui, après s'être retiré assez brusquement de l'alliance française deux années auparavant, venait d'y rentrer par un traité encore secret.

Effectivement, dès que l'entrée du prince de Lorraine en Alsace lui fut connue, Frédéric, fidèle à ses engagemens, entra de son côté brusquement en Bohême, rompant le traité qu'il avait signé à Breslau avec Marie-Thérèse et par lequel la possession de la Silésie lui avait été assurée. Il menaçait ainsi la reine de Hongrie dans ses propres foyers. Devant cette diversion inattendue, Marie-Thérèse dut songer à sa sûreté et rappeler toutes ses troupes en Allemagne. Le prince Charles, qui était déjà maître de l'Alsace et s'apprêtait à franchir les défilés des Vosges pour passer en Lorraine, reçut ordre de s'arrêter et de rétrograder au plus vite.

Nul doute que, si Louis XV eût été alors en pleine santé et à la tête de ses troupes, il ne se fût mis sur-le-champ à la suite du prince de Lorraine et, le pressant l'épée dans les reins, n'eût changé sa retraite en déroute. Mais le maréchal de Noailles, qui, en l'absence et pendant la maladie du roi, se trouva provisoirement chargé du commandement de l'armée française, accablé de cette responsabilité inattendue, n'osa prendre sur lui de faire aucun mouvement décisif. Mollement poursuivi et nullement inquiété, le prince de Lorraine put repasser le Rhin presque sous les yeux du général français et ramener en Allemagne son armée intacte.

On peut juger quelle irritation cette faute véritablement très répréhensible dut causer au roi de Prusse. C'était contre lui, en effet, qu'allait marcher en droiture l'armée du prince de Lorraine, ainsi échappée des mains des Français, et il se trouvait par là avoir attiré lui-même sur sa tête l'orage qu'il avait détourné de la nôtre. Il adressa sur-le-champ à Louis XV, avec sa vivacité et sa liberté de langage accoutumées, les plus pressantes réclamations. En réparation du tort qui lui était fait et pour en prévenir les conséquences, il exigeait qu'un corps d'armée français fût mis à sa disposition et vînt le rejoindre en Allemagne, sur le théâtre des combats qu'il avait à livrer contre Marie-Thérèse. Il soutenait, non sans quelque apparence de fondement, qu'une intervention de ce genre lui avait été promise, en cas de nécessité, par un des articles du nouveau traité.

Louis XV n'admit pas cette interprétation de ses engagemens. Dans l'état encore chancelant de sa santé, il ne se soucia ni de conduire lui-même une expédition en Allemagne, ni d'en confier la direction à aucun de ses lieutenans. L'entreprise, qui avait mal réussi dans les campagnes précédentes, lui sembla trop périlleuse pour être tentée de nouveau. Il se borna à opérer à son tour une diversion qu'il jugeait devoir être utile à Frédéric, en attaquant Marie-Thérèse dans les provinces que la maison d'Autriche possédait alors à la porte de la France, sur la rive droite du haut Rhin, et dont la ville forte de Fribourg en Brisgau était le chef-lieu. Frédéric trouva cette compensation très insuffisante et ne dissimula pas son mécontentement. De là un refroidissement entre les deux cours alliées dont il nous reste à faire voir les suites.

I.

Ce fut seulement dans les derniers jours de septembre 1744 que Louis XV, dont la convalescence exigeait encore de grands ménagemens, quitta Metz et se mit lentement en route pour rejoindre son armée, qui campait déjà devant Fribourg en Brisgau. Il passa quelques jours à Lunéville, chez son beau-père le roi Stanislas, puis traversa l'Alsace, savourant avec délices la jouissance d'être accueilli partout par l'enthousiasme des populations. Le 5 octobre, il fit son entrée à Strasbourg, où une réception magnifique lui était préparée. Il y avait soixante-trois ans presque jour pour jour (le 24 octobre 1681) que Louis XIV était venu prendre possession de la vieille cité impériale, tout récemment réunie à sa couronne, et depuis lors aucune personne royale n'y avait reparu. On se piqua de reproduire exactement le cérémonial observé pour faire honneur au roi conquérant, et les acclamations unanimes attestèrent avec quelle rapidité, malgré les murmures des jurisconsultes et des chancelleries d'outre-Rhin, le patriotisme français s'était implanté pendant ce demi-siècle dans le cœur de nos nouveaux concitoyens.

Sur un seul point cependant, un dernier regret parut être donné aux anciennes franchises républicaines. Le premier magistrat de Strasbourg demanda à n'être point astreint, en présentant son adresse de félicitation, à s'agenouiller devant le souverain. Louis XV s'informa si son aïeul avait exigé cet hommage, et, sur la réponse affirmative, il ne consentit point à déroger à l'étiquette. Rien ne fut épargné, d'ailleurs, pour lui montrer qu'il était là, comme ailleurs, un maître absolu et chéri. Parmi les divertissemens de la journée, il y eut une grande pêche faite sous les yeux du roi lui-même, et préparée de manière qu'à chaque coup de filet les plus beaux poissons du Rhin étaient déposés à ses pieds comme pour lui

faire voir que le fleuve et tout ce qu'il roulait dans ses ondes était également soumis à son empire (1).

Le 20, à son arrivée devant Fribourg, où l'armée l'attendait avec impatience, il reçut un témoignage, qui ne dut pas lui être moins sensible, du prestige qui l'entourait : ce n'était pas moins qu'un messager venu de Paris pour lui remettre une épître en vers de Voltaire lui-même. Le poète poussait l'audace jusqu'à reprocher en face au roi l'imprudence qu'il commettait de se laisser emporter par son courage et de compromettre une vie si précieuse au salut de l'état. Boileau, le *flatteur de Louis*, dont Voltaire a parfois souri, plaignait son roi d'être enchaîné par sa grandeur; c'est un lien dont Voltaire osait accuser le sien de s'affranchir. Du reste, c'était même exaltation, même attendrissement dans les louanges :

Vous dont l'Europe entière aime et craint la justice,
Brave et doux à la fois, prudent sans artifice,
Roi nécessaire au monde, où portez-vous vos pas?
Vous volez à Fribourg; en vain La Peyronie
Vous disait : Arrêtez, ménagez votre vie,
Il vous faut du régime et non des soins guerriers;
Un héros peut dormir, couronné de lauriers.
Le zèle a beau parler, vous n'avez pu le croire :
Rebelle aux médecins et fidèle à la gloire,
Vous bravez l'ennemi, les assauts, les saisons,
Le poids de la fatigue et le feu des canons;
Vos ennemis, grand roi, le craignent davantage.
Ah! n'effrayez que Vienne et rassurez Paris!
Rendez, rendez la joie à vos peuples chéris!
Rendez-nous un héros qu'on admire et qu'on aime!

Peu de jours cependant suffirent pour faire voir qu'aucun exploit digne de mémoire ne devait venir cette fois justifier ce panégyrique. Le siège commencé depuis plusieurs semaines était mal engagé, mollement poussé et n'avança qu'avec peine. Le roi, j'ai déjà eu occasion de le dire, avait tenu à commander seul, tout en autorisant à le suivre tous ceux qui s'étaient flattés de le remplacer. Aussi avait-il autour de lui, outre le vieux Coigny, qui avait ouvert les opérations, Belle-Isle, Noailles et Maillebois, tous accourus pour faire preuve de zèle, en tout quatre maréchaux de France, formant un conseil de guerre où l'on s'entendait assez mal. La place, sans être très forte, était difficile à investir. Son immense pourtour était protégé sur le côté le plus étendu par une rivière que les pluies d'automne rendaient torrentielle. Avant d'ouvrir la tranchée, il fallut

(1) Lettre du magistrat de Strasbourg, 3 octobre 1744. (Ministère de la guerre. — *Correspondances diverses.*) — *Souvenirs du marquis de Valfons*, publiés par son petit neveu, p. 114.

creuser un canal pour détourner et partager les eaux. Puis le chemin couvert fut très malaisé à établir, dans un sol détrempé qui s'éboulait à tout instant sur le dos des travailleurs. Ces difficultés naturelles étaient habilement exploitées par le commandant de la citadelle, un officier hongrois choisi par Marie-Thérèse elle-même et qui se battait, dit le chroniqueur Barbier, comme un diable. A plusieurs reprises, on tenta d'ouvrir la brèche sans y réussir. Deux officiers supérieurs, destinés à devenir très diversement célèbres, le prince de Soubise et le comte de Lowendal, Danois engagé au service de France et ami personnel du maréchal de Saxe, y furent blessés grièvement. Bref, à la fin d'octobre, au bout de cinq semaines de travail, rien n'était encore terminé, les maladies se multipliaient dans les rangs, et on comptait déjà plus de cinq mille morts. L'inquiétude devenait assez grande, car on craignait également et le danger que pourrait courir le roi dans ce foyer d'infection et le découragement qui se mettrait dans l'armée s'il se retirait (1).

Ces lenteurs, auxquelles on ne s'attendait pas, causaient aussi une vive impatience chez tous les alliés de la France, qui s'irritaient de lui voir perdre son temps et concentrer toutes ses forces sur un point dont l'importance, pas plus au point de vue de la stratégie que de la politique, ne semblait mériter un pareil effort. Pour Frédéric, en particulier, c'était une cause de mécontentement qui redoublait celui que lui avait déjà causé le passage du Rhin, trop facilement opéré par le prince Charles de Lorraine, sous les yeux ou, comme il disait, à la barbe du maréchal de Noailles.

A la vérité, on aurait pu croire que le succès de ses premières opérations militaires en Bohême devait le consoler de ce mécompte, car la fortune avait répondu à son appel plus rapidement encore qu'il n'osait l'espérer. La ville de Prague, surprise d'une attaque imprévue, avait capitulé au bout de six jours, et une garnison de douze mille hommes qui y était renfermée se voyait emmenée en Silésie tout entière comme prisonnière de guerre, tandis que les Prussiens n'avaient à pleurer que quarante morts, parmi lesquels, il est vrai, il fallait compter un frère du roi, le prince Guillaume. Quand on se rappelait toutes les péripéties dont cette cité avait été le théâtre deux années auparavant, pendant la longue résistance de Belle-Isle et des Français, il n'y avait assurément pas de quoi se plaindre. Aussi Frédéric, plus ravi de son succès que touché de sa perte, en

(1) *Souvenirs de Valfons*, p. 115-116. — *Mémoires du duc de Luynes*, t. VI. — *Journal* de Barbier, novembre 1744. — Chambrier à Frédéric, 30 octobre, 2 novembre 1744. (Ministère des affaires étrangères.)

chargeant Podewils d'annoncer à la reine douairière la mort de son frère : « Jetez, disait-il, un vernis sur cette histoire et habillez-la comme vous pourrez... Mais Prague est à nous, cette ville que je n'aurais pas (disiez-vous) aussi facilement que j'imaginais ; cette ville qui me coûterait tant de monde, cette ville dont on faisait tant de bruit... la noix n'était pas si dure que l'imaginait notre petit freluquet de Vienne (1). » Et, quelques jours après, annonçant encore la prise d'un point important à quelques lieues de Prague, il écrivait à Valori : « J'ai fait prendre Tabor par un détachement, et nous sommes en pleine marche pour l'Autriche. Ce n'est pas, assurément, agir en poule mouillée (2). »

Mais, tout en faisant sonner très haut, avec une fierté légitime, ces premiers succès, il n'en conservait pas moins un grand fonds d'inquiétude ; il sentait, comme il l'explique très bien lui-même dans l'*Histoire de mon temps*, que sa position en avant de Prague, si brillamment conquise, était toujours aventurée et précaire. Il voyait déjà déboucher sur sa droite le prince Charles, ramenant son armée à grandes marches vers la Bohême, à travers le haut Palatinat ; de vastes magasins de munitions et de subsistances, formés à Pilsen, annonçaient la prochaine arrivée du prince. Sur sa gauche, il pouvait apercevoir les éclaireurs d'un autre corps d'armée autrichien, commandé par le comte Batthyani et formé principalement des hussards, des pandoures, de toutes les troupes légères levées par l'*insurrection* hongroise, et qui battaient la campagne du côté de la Moravie. Irait-il au-devant de l'une ou de l'autre de ces attaques ? et, en ce cas, par laquelle commencer ? Les attendrait-il, au contraire, sous les murs de Prague, au risque d'avoir affaire à leur effort combiné ?

Puis il ne pouvait oublier qu'il n'avait pu arriver jusqu'à sa nouvelle conquête qu'en se frayant violemment un passage à travers la Saxe épouvantée. Mais Auguste III, avisé du retour du prince de Lorraine, avait eu le temps de se rassurer, et, s'il prenait fait et cause pour l'Autriche, comme ses derniers engagemens diplomatiques paraissaient lui en faire un devoir, c'était l'armée prussienne prise à dos, cernée de toutes parts et coupée de sa base d'opérations. Ces perspectives, qu'il roulait dans son esprit, lui causaient une inquiétude trahie, comme d'habitude, par de violens accès d'humeur. Il ne se gênait pas pour dire tout haut que ce n'était pas là sur quoi il aurait dû compter, et qu'engouffrer l'armée française dans un entonnoir, sur les bords du haut Rhin,

(1) *Histoire de mon temps*, chap. x. — *Pol. Corr.*, t. III, p. 280-288.
(2) *Pol. Corr.*, t. III, p. 190. Frédéric à Valori, 26 septembre 1744.

n'était pas du tout pour lui la même chose que de la lancer, comme on le lui avait promis, à la poursuite et sur les derrières du prince Charles. « Et voilà ce que c'est, ajoutait-il, que de faire des traités avec des Jean-f... »

Aussi, un officier général français, le marquis Du Mesnil, étant venu le trouver dans son camp, de la part du maréchal de Noailles, pour lui faire prendre patience et conférer de ce qu'on devrait faire après la prise de Fribourg, il l'accueillit avec ce ton de hauteur ironique et insultante auquel son entourage n'était que trop habitué. Du Mesnil, qui en faisait pour la première fois l'expérience, eut quelque mérite à en soutenir l'assaut avec fermeté et à rendre compte de l'entrevue au maréchal de Noailles avec une tranquillité d'esprit assez amusante.

« Après quelques phrases de complimens : « Vous voyez, monsieur, me dit le roi, que je tiens mes engagemens. Je souhaite que l'on tienne aussi ceux que l'on a pris avec moi, mais je ne m'y attends pas. » Et là-dessus, sans me donner le temps de répondre, il passa dans le derrière de sa tente ; ce début m'a paru farouche. » Le soir, on se retrouve à dîner, et, en se mettant à table, Frédéric débute par cette brusque question : « Pouvez-vous me dire, monsieur, ce que devient le quadruple Xénophon ? » Du Mesnil, ne comprenant pas, ne répondait rien. « Mais répondez, monsieur, répondez ? — Sire, je ne connais pas son nom. — Eh ! c'est le maréchal de Broglie, qui s'est retiré de Bavière avec quarante mille hommes, tandis que Xénophon n'en eut jamais que dix mille. » Et de là, poursuit Du Mesnil, il partit en se répandant en propos sur la guerre de Bohême et de Bavière, ajoutant qu'il profiterait des mémoires de cette guerre et qu'il n'en ferait pas la troisième édition ; et, comme, toutes les fois qu'il m'adressait la parole, je prétextais cause d'ignorance, il me dit que ces mémoires étaient imprimés dans sa tête et qu'ils y étaient profondément gravés... Enfin, après avoir fini, pour répéter ses propres termes, « l'analyse de toutes les sottises que les généraux ont faites en Bohême et en Bavière, » dont le détail fut long et circonstancié, en me disant souvent : Je ne ferai pas de même. « Eh bien ! monsieur, qu'avez-vous à dire ? Voilà vos généraux ; répondez, parlez ! » Pressé et forcé de répondre, je lui dis : « Sire, nous sommes dans l'usage, en France, de respecter le choix du roi, notre maître, quand il a honoré quelqu'un de sa confiance et du commandement de ses armées. » Il se tut un moment ; et, l'instant d'après, il se mit à parler de l'Académie française, des spectacles, de ses troupes, de leur discipline, des différens gouvernemens de l'Europe, de ce qui se passait en Piémont, de son aversion pour les moines, pour les prêtres, etc. De là, il me parla du roi d'Angleterre, du roi de Pologne, de la reine

de Hongrie, du prince Charles, et personne ne fut épargné. Il eut la satisfaction de ne dire du bien de qui que ce soit, de désapprouver tout le monde et de s'applaudir à soi-même. Il parut fort content de lui; je le fus très peu. Le dîner étant heureusement fini, il monta à cheval, et je me retirai à mon village. Avant que de sortir du camp, le prince Charles, margrave de Brandebourg, son cousin, me dit : « Monsieur Du Mesnil, le roi aime à plaisanter; mais soyez sûr qu'il aime le roi, votre maître, et les Français, dont je suis bien aise. Vous vous êtes bien conduit; continuez à garder le silence, et ne faites usage de ce que vous entendez que de ce qui pourra être utile pour le bien de la cause commune... Il faut le laisser dire, et vous faites bien de ne point entrer en discussion avec lui devant le monde. » Je lui répondis que je m'en garderais bien, et que l'on regarderait en France un homme comme un fou, si, assistant à un sermon, il voulait prendre parti contre le prédicateur, même quand il dirait des choses contraires à la religion. Ainsi, comptez, Monseigneur, sur ma sagesse. Le prince sourit, et je me retirai. »

Du Mesnil tient parole, quoique mis encore plusieurs fois à forte épreuve, et trouvant à propos des reparties qui, sous une apparence inoffensive, avaient pourtant une pointe assez piquante. « A propos de la bataille de Dettingue, dont il parla assez bien, il badina d'un ton ironique sur les Français, en les taxant de ne point aimer à livrer des batailles. Je ne crus pas devoir laisser sans réponse une attaque aussi vive. Je lui dis : « Sire, nous n'avons pas perdu l'usage d'en gagner; ce qui s'est passé en Flandre, en Piémont et récemment en Alsace en sont des preuves; et, à présent que nous sommes vos alliés, les bons exemples que nous donnera Votre Majesté augmenteront notre émulation. » Cette réponse resta sans réplique et produisit pour un moment un silence absolu. Peu après, il revint à des réflexions personnelles qui m'obligèrent à me renfermer dans le plus grand sérieux et dans le plus grand silence; mais, comme le prince m'interpellait souvent en me disant : « N'entendez-vous pas, monsieur? » Je lui dis : « Sire, il m'est ordonné par mes instructions de n'entendre que les choses auxquelles je dois et je puis répondre... » Le roi n'oublia pas non plus de me parler des batailles qu'il avait gagnées, et surtout de celle de Molwitz, dont il fit le détail. Je pris la liberté de lui dire qu'elle m'avait été racontée précisément de la même manière par une personne qui avait été bien à portée de le savoir. « Par qui, me demanda-t-il? » Je lui répondis que c'était par M. de Neuperg (le général autrichien), et qu'il m'avait dit qu'il n'oublierait jamais la belle manœuvre que M. le maréchal de Schwerin fit faire à son infanterie. Je m'aperçus que le roi de Prusse rougit et que ma réponse, plus

avantageuse à M. de Schwerin qu'il ne l'aurait voulu, ne lui avait point été agréable (1). »

Le lendemain, à la vérité, comme s'il eût craint d'avoir trop laissé voir, par la maussaderie de son langage, le fonds d'inquiétude qui le tourmentait, il prit Du Mesnil à part, l'entretint en tête-à-tête sur un ton moins hargneux, et, par momens même assez amical. Mais ce changement de ton à lui seul, et de plus quelques plaisanteries de très mauvais goût et d'étranges confidences auxquelles il s'abandonna, attestèrent encore le trouble de son esprit. « Je pris occasion de cette conversation, dit Du Mesnil, pour lui représenter avec respect combien le roi était fidèle dans l'exécution de ses engagemens et l'embarras où il m'avait mis lorsque j'avais eu l'honneur de l'approcher pour la première fois, et ensuite, lorsqu'il m'avait admis à sa table, par les discours qu'il m'avait tenus en présence de tout le monde. Il me dit : « Oubliez tout ce qui s'est passé et qu'il n'en soit plus question... Je compte sur le roi votre maître ; je ne compterais pas également sur tous ses ministres... » Il me parla ensuite de la puissance et de la grandeur d'un roi de France ; combien il se reposait sur la bonne foi et sur l'amitié du roi, qu'il était aimé de ses peuples, et que c'était une justice due au roi et à ses sujets ; et il s'étendit beaucoup sur l'estime et l'attachement qu'il a pour le roi... Il était informé des bruits qui avaient couru... Il me parla longtemps des cabales qu'il crut exister à la cour, et il s'étendit longuement sur les inconvéniens qui en résultaient : intrigues, tracasseries, soit des femmes, soit des hommes ; commerces de galanteries qui ont obtenu de grandes et de petites choses, affaires domestiques ; en un mot, il sait des détails sur tout le monde et dans tous les genres. et j'ai été fort surpris de trouver que ses connaissances s'étendaient jusqu'à moi. Il m'a fait à ce sujet la plaisanterie de me dire que je pourrais réussir auprès de la tsarine par des qualités qui ne sont pas ordinairement celles des négociateurs. *Il m'a parlé même de ses propres goûts avec une franchise dont j'ai peine à revenir...* On peut juger, par ce qu'il m'est permis de rapporter ici, que la conversation que j'ai eue avec ce prince a été composée d'un mélange de sujets bizarrement assortis ; mais, du côté de la confiance, de l'ouverture et de l'aisance, elle a été diamétralement opposée à ce que j'ai dû essuyer dans les propos de table... Ses idées sont fort grandes ; il ne se propose rien moins que d'écraser le fantôme de la maison d'Autriche ; ce sont ses expressions favorites. Au milieu de la confiance dont il est rempli, la méfiance perce néanmoins, et il lui est échappé

(1) *Mémoire sur ce que j'ai fait auprès du roi de Prusse*, par M. Du Mesnil, 12-19 septembre 1744. (Ministère des affaires étrangères. — *Correspondance de Prusse.*)

que si l'on manquait à ce qui lui est promis et qu'on ne le mît pas en état de faire vigoureusement la guerre, qu'il ne serait pas embarrassé et qu'il saurait bien se retourner. »

Du Mesnil ne crut donc pas prudent de partir sans prendre à peu près l'engagement qu'une fois Fribourg rendu, une division française viendrait se joindre à la petite armée impériale et bavaroise placée sous les ordres du maréchal Seckendorf pour aider cet officier général à faire une diversion indispensable, soit par une pointe sur l'Autriche à travers la Bavière, soit en inquiétant les derrières du prince de Lorraine. Le reste de l'armée française prendrait alors ses quartiers sur le Bas-Rhin, dans le voisinage de Mayence, pour tenir en respect les petits souverains de ces contrées, de jour en jour plus inclinés à prendre parti pour l'Autriche (1).

Ce plan ne pouvait déplaire à Francfort, où Du Mesnil, tant à l'allée qu'au retour, dut s'arrêter pour s'entendre avec l'empereur, qui y était toujours réfugié. Là, le difficile n'était pas de faire accepter un secours très désiré, mais bien de faire attendre qu'il fût disponible. L'honnête prince, en effet, ne tenait réellement plus en place. Le séjour de Francfort, dans des conditions à la vérité incommodes et presque misérables, lui était devenu insupportable. Puis, depuis qu'il voyait les souverains de France et de Prusse à la tête de leurs armées, il se sentait piqué d'émulation, ne rêvait plus que de guerroyer, de commander à son tour et de rentrer en triomphe dans sa capitale, le casque en tête et le sabre en main. A peine avait-il su Frédéric à Prague, qu'il voulait à tout prix et à tout risque partir pour Munich. Vainement lui objectait-on que le prince Charles arrivait, et que, comme on ne savait encore quelle route il suivrait pour atteindre la Bohême, on courait risque, en se lançant à l'aventure, de se rencontrer sur son chemin et de se faire écraser par lui. Vainement ajoutait-on que rien n'était préparé pour une campagne agressive en Bavière, ni subsistances ni logemens. « C'est le moment, au contraire, disait-il, puisque le prince Charles n'est pas encore arrivé et que l'Autriche ne sait plus où elle en est. » — « Ce serait à merveille (répondait, sans pouvoir se faire écouter, l'ambassadeur de France) avec une armée qui ne mange point : alors on pourrait faire la conquête du monde, parce que, n'incommodant personne, on serait sûr d'être bien reçu partout ; et si, avec cela, on pouvait encore ajouter à cette armée triomphante qu'elle ne dormît pas et qu'elle ne sentît pas les rigueurs de la saison, le coup serait immanquable. »

Rien n'y faisait : une lettre autographe de Louis XV ne fut pas

(1) *Pol. Corr.*, t. III, p. 283. Frédéric au maréchal de Noailles, 16 septembre 1744.

mieux accueillie que les conseils de son ambassadeur, et l'intendant Séchelles, accouru auprès de Fribourg pour signaler les difficultés de l'opération, ne put pas même obtenir audience. « Suis-je donc en tutelle? s'écriait le prince avec emportement. Ne me parlez point d'attendre. Je me reproche chaque jour que je passe ici. Si l'on me proposait de risquer ma vie dans une noble cause, j'y consentirais; mais de mourir de chagrin dans un trou comme Francfort, c'est ce que je ne ferai pas et à quoi on ne peut me forcer. » — « Enfin, écrivait Chavigny découragé, j'y emploie inutilement le vert et le sec, rien ne peut arrêter ce fanatisme de départ : on me cache les arrangemens que l'on prend, et je m'attends qu'il va nous échapper à la sourdine (1). »

Chavigny ne se trompait pas : le maréchal Seckendorf, qui manœuvrait toujours sur la frontière bavaroise, ayant remporté quelques succès et mis la main sur la place de Donawerth, l'empereur, confirmé dans ses espérances, n'y tint plus, et annonça brusquement qu'il partait le lendemain. Il n'était d'ailleurs pas fâché (il en convient lui-même dans son journal), en s'aventurant de sa personne, de compromettre la France, dont il craignait toujours, le moment venu, quelque hésitation à tenir sa parole. « J'ai réfléchi, dit-il, qu'ils pourraient jouer le tour à Seckendorf de lui déclarer qu'il était temps de se reposer et d'empêcher ensuite l'entière délivrance de la Bavière, mais qu'ils n'en useraient pas de la même façon avec moi... J'ai donc déclaré tout net que je partais et qu'il n'y avait plus rien à changer (2). »

La présomption est quelquefois au début couronnée de succès, et des actes téméraires peuvent réussir précisément parce qu'un ennemi prudent, ne soupçonnant pas qu'on puisse les tenter, néglige de se mettre en garde. Ce fut le cas : les Autrichiens, tout occupés de chasser Frédéric de Bohême, ou ne songèrent pas, ou renoncèrent, pour un temps, à défendre la Bavière, et Charles put y pénétrer sans coup férir, et faire à Munich l'entrée triomphale qu'il souhaitait. Exalté par cette bonne fortune inattendue, le héros improvisé ne se donna pas la peine de réfléchir que, précisément parce que son triomphe était dû à l'absence ou à l'inattention de ses ennemis, un retour offensif de leur part pouvait le lui enlever aussi aisément qu'il l'avait obtenu. La joie de se retrouver chez lui fit oublier qu'aucune précaution n'était prise pour qu'il y pût rester en sécurité. Le récit qu'il fait lui-même de sa campagne et

(1) (Ministère des affaires étrangères. — *Correspondance de Bavière, passim*, 16, 20, 22 septembre, 10, 12, 15 octobre 1744.) — Cette correspondance contient les dépêches du comte de Bavière, ambassadeur ordinaire, et de Chavigny, envoyé en mission spéciale auprès de Charles VII.

(2) *Journal de Charles VII*, p. 136.

de son arrivée à Munich, empreint d'une bonhomie touchante, mais mêlé de détails puérils peu dignes de préoccuper une âme héroïque, n'atteste aucune défiance de ce genre. Il s'y étend avec complaisance sur le bon accueil qu'il reçut à Ludwigsbourg, chez le duc de Wurtemberg, le bel appartement qu'il y a occupé, le bon chocolat qu'on lui servit, les précautions qu'il prit, cependant, pour ne déroger en rien à l'étiquette impériale; puis, le bonheur qu'il éprouva à serrer dans ses bras les membres de sa famille, qui ne l'avaient pas suivi dans son exil; enfin, les larmes qui coulèrent de ses yeux au bruit du canon, des cloches et des acclamations dont Munich tout entier retentissait sur son passage. Cette page est la dernière de ce curieux document intime, et le triste réveil qui allait suivre cette confiance exagérée n'a pas même permis de l'achever (1).

Ce que Charles avait prévu, en effet, et ce qui aurait dû l'arrêter au lieu de le pousser imprudemment en avant, ne pouvait manquer d'arriver. Le 7 novembre, après un assaut qui avait failli manquer comme les autres et qui fut encore plus meurtrier, Fribourg, à bout de vivres et de munitions, finit par se rendre, et la soumission de toutes les possessions autrichiennes riveraines du Rhin, qu'on appelait l'Autriche antérieure, suivit sans difficulté. C'était un assez maigre résultat d'un si grand effort; mais les troupes françaises étaient trop épuisées, la saison trop avancée et Louis XV trop pressé de s'en retourner à Paris pour qu'une nouvelle campagne fût possible. Le secours promis à Frédéric se borna à quelques détachemens envoyés pour fortifier le corps auxiliaire français, commandé par le marquis de Ségur et qui servait déjà sous les ordres de Seckendorf, le gros de l'armée allant prendre ses quartiers d'hiver avec Maillebois sur les bords du Bas-Rhin. Et ainsi, cette campagne, commencée avec tant d'éclat, se termina, laissant le prestige des armes françaises de nouveau compromis par la peine que leur avait coûtée un succès aussi léger qu'insignifiant, tandis que l'Autriche se remettait de son trouble et que les deux alliés de la France, Frédéric devant Prague et Charles VII à Munich, l'un se plaignant hautement, l'autre ne se doutant de rien, demeuraient dans une situation également précaire et menacée.

Ce qui, plus encore que la fatigue de l'armée et la rigueur de la saison, rendait toute nouvelle entreprise, pour l'heure présente, impossible, c'était l'incertitude de la politique qui allait désormais présider aux résolutions du cabinet français. Depuis que la maladie du roi avait visiblement affaibli chez lui la faculté de travail et d'attention qui n'avait jamais été très grande, aucun de ceux qui le

(1) *Journal de Charles VII*, p. 137-140.

voyaient de près n'espéraient plus qu'il pût sérieusement persévérer dans l'entreprise de gouverner par lui-même. Il était clair que, de guerre lasse, sans le dire, sans peut-être se l'avouer à lui-même, il ne tarderait pas à retomber sous le despotisme effectif, sinon nominal, de quelque influence toute-puissante. Dès lors, tous les esprits étaient en campagne : et ceux qui se croyaient en passe d'arriver pour faire pencher la balance de leur côté, et les spectateurs avisés pour deviner où se porterait la faveur royale et se placer à temps sur son passage. C'était un feu croisé d'intrigues, et à Paris, où les ministres, sauf le maréchal de Noailles, étaient retournés attendre la fin du siège, et parmi les hauts personnages militaires qui se pressaient dans l'entourage du roi, une lutte sourde avait recommencé entre les partisans d'une action restreinte, bornée aux frontières de France, et ceux qui, plaçant leur confiance dans Frédéric, consentaient à aller même au fond de l'Allemagne se prêter à ses exigences. C'était si bien là le point en litige que l'envoyé prussien, Schmettau, se mit en devoir, pour veiller de plus près à le faire résoudre dans le sens que désirait son maître, de suivre le roi devant Fribourg, où même, un instant, l'ambassadeur ordinaire, Chambrier, vint le rejoindre.

De là, Schmettau assiégeait Louis XV de notes pressantes, de plans de campagne indiquant tous les mouvemens que l'armée devait faire, discutant le mérite des généraux, le tout pour conclure toujours en faveur de Belle-Isle, objet connu des prédilections prussiennes. L'insistance devint même tellement indiscrète que Louis XV s'impatienta, et, dans une lettre à Frédéric, le pria d'inviter son agent à ne pas faire « de liaisons particulières à sa cour. » — « Ce n'est pas, disait-il, le moyen de me plaire, » et Frédéric dut promettre d'y mettre ordre. Malheureusement, l'avertissement arriva trop tard, car Schmettau avait déjà envoyé une copie mal chiffrée de ces notes compromettantes par un courrier qui eut la maladresse de se laisser tomber entre les mains des Autrichiens. Marie-Thérèse eut ainsi de première main connaissance de tout le détail intime et des démêlés ministériels de la cour de France, et l'on peut juger le plaisir qu'elle y prit et le bruit qu'elle ne manqua pas d'en faire. Le spectacle d'une si tendre confiance établie entre un souverain allemand et un étranger était précisément ce qu'il lui fallait pour raviver les susceptibilités très en éveil du patriotisme germanique, d'autant plus que, dans une de ces pièces, Schmettau, pour faire mieux agréer ses conseils, promettait à Louis XV qu'avec la ligne de conduite qu'il lui indiquait, on forcerait bien tous les états de l'empire, même ceux qui gardaient encore une attitude de neutralité, à se prononcer en sa faveur, et qu'ainsi le roi de France et sa dynastie seraient toujours les maîtres de l'Allemagne et les arbitres

de la *balance de l'Europe*. Cette phrase, publiée et commentée dans un manifeste officiel de la chancellerie de Vienne, où l'on reconnaissait la main de Marie-Thérèse, fit promptement le tour de l'Allemagne, et Frédéric, qui ne le lut pas (dit son secrétaire Eichel) sans un tremblement de consternation, se vit contraint de rappeler l'imprudent correspondant, en le semonçant très rudement, suivant son usage. — « Vous êtes un homme d'esprit, lui disait-il, et vous vous êtes conduit d'une façon si extraordinaire que je n'y comprends rien. C'est à vous de porter la peine de vos étourderies et de la rage que vous avez d'intriguer à tort et à travers. » — Si Belle-Isle avait compté sur cet appui pour revenir sur l'eau, il fut encore trompé ce jour-là, et, comme on va le voir, dorénavant il jouait de malheur. En revanche, le maréchal de Noailles, traité assez dédaigneusement dans les lettres interceptées si mal à propos, s'en montra assez piqué, et, à partir de ce moment, son zèle pour les intérêts du roi de Prusse et ses impatiences belliqueuses diminuèrent sensiblement (1).

Mais, au fond, ce n'était ni de l'avènement de tel ou tel ministre, ni du commandement donné à tel ou tel général que dépendait, aux yeux des connaisseurs, la direction qui allait être donnée à la politique française ; c'était d'une question en apparence moins grave, mais, en réalité, plus décisive. Il s'agissait tout simplement de savoir si Louis XV resterait fidèle aux promesses de vertu et de continence que la peur plus que le repentir avait arrachées de lui sur son lit de souffrance. Si la duchesse de Châteauroux, reparaissant devant sa vue, reprenait son empire sur ses sens et sur son esprit, avec elle aussi reprenaient le dessus les conseils ardens et guerriers dont elle avait toujours été l'interprète. Sa disgrâce prolongée, au contraire, laissait l'influence aux conseillers religieux, par nature plus pacifiques, et qui, d'ailleurs, avaient trouvé un auxiliaire inattendu dans Maurepas, le dernier héritier des traditions prudentes de Fleury. Aussi, Chambrier, en témoin attentif et sagace, n'hésitait pas à affirmer à Frédéric que dans cette lutte entre la conscience et la passion était tout le nœud de la situation politique et même militaire. — « Le retour de la duchesse à la faveur, lui écrivait-il, le 6 novembre, doit faire du bien aux intérêts de Votre Majesté ; il n'y a eu, jusqu'à présent, que cette duchesse qui ait pu dire au roi de France les choses comme elles sont et le déterminer à certains partis de vigueur ; si elle réprend du crédit sur

(1) Chambrier à Frédéric, 24, 27 septembre, 19 octobre, 20 novembre 1744. (Ministère des affaires étrangères.) — Louis XV à Frédéric, 17 septembre 1744. (Ministère des affaires étrangères. — *Correspondance de Prusse.*) — Frédéric à Louis XV, 5 octobre 1744, à Schmettau, 22 novembre 1744. *Pol. Corr.*, t. III, p. 300-322. — *Preussische staatschriften*, 494-515.

son esprit, elle portera peut-être à nommer un ministère pour les affaires étrangères, ce qui est fort nécessaire dans des affaires aussi capitales que celles d'aujourd'hui... »

... Et, quelques jours après, il ajoutait : « Il faut attendre pour voir clair dans le parti que le roi de France prendra au sujet de la duchesse de Châteauroux, parce que de là dépendront bien des choses pour ou contre le système actuel ; je veux dire, ou pour donner plus de vigueur et d'égalité aux opérations, ou pour que les choses aillent toujours comme par le passé : malgré que le roi de France pense bien, mais comme il n'a pas assez de volonté sur certaines choses, parce qu'il paraît se défier de lui-même, pour forcer son ministère à penser comme lui et à agir en conséquence, ce dernier aura toujours le dessus, parce qu'il est chargé de l'exécution. Voilà ce qui est à craindre et ce que la duchesse de Châteauroux serait seule capable d'empêcher, si son crédit reprenait une certaine supériorité, parce qu'elle dit au roi des choses qui l'aiguillonnent et le décideront peut-être à agir (1). »

Se montrer confiant et annoncer le succès qu'on désire a toujours paru, aux yeux des gens experts en intrigue, le meilleur moyen de le faire arriver. Les amis de Mme de Châteauroux ne manquaient pas de mettre cet expédient en usage. C'était parmi eux à qui ferait remarquer avec quelle sécheresse Louis XV avait pris congé de la reine, le soulagement qu'il paraissait éprouver à être délivré de sa présence, le soin qu'il mettait à écarter toute allusion aux scènes douloureuses de Metz. De là à conclure que les relations étaient déjà renouées avec la favorite, il n'y avait qu'un pas, et les donneurs d'avis, soi-disant bien informés, dont toutes les cours abondent, racontaient déjà tout bas qu'un commerce de lettres amoureuses était échangé journellement entre le camp de Fribourg et Paris. Le plus empressé comme le plus intéressé à répandre ces rumeurs était aussi le moins scrupuleux en fait de mensonges et de fanfaronnades ; je veux dire le duc de Richelieu. Ce n'était pas sans surprise, à la vérité, qu'on avait vu ce seigneur, que tout le monde croyait disgracié et perdu, revenir, comme si de rien n'était, prendre son service à l'armée et même dans l'antichambre royale. Le roi, de son côté, l'ayant reçu comme à l'ordinaire, il ne lui en fallut pas davantage pour laisser entendre à tout le monde qu'il était de nouveau dans la confidence de ses peines de cœur. — « Mon cher Valfons, disait-il à un jeune officier, son protégé (qui venait le trouver sous sa tente pour le consoler de sa défaveur), votre

(1) Chambrier à Frédéric, 19 octobre, 6, 10 novembre 1744. (Ministère des affaires étrangères.)

amitié, toujours honnête, sera récompensée par une confidence ignorée de tous et dont je vous demande le secret le plus exact : on me croit noyé et je n'ai pas de l'eau jusqu'à la cheville. Le roi lui écrit tous les jours et j'espère que tout ira bien. » — Ou Valfons ne garda pas bien le secret, ou Richelieu en avait fait encore quelques autres communications, car Chambrier parlait de cette réconciliation dans sa correspondance comme d'un fait avéré et certain (1).

Richelieu se vantait suivant son habitude, et il en convient lui-même, dans le seul document authentique que nous ayons conservé de lui. Le roi l'accueillait bien effectivement comme s'il n'eût conservé aucun souvenir de ce qui s'était passé entre eux ; mais c'était à la condition que lui-même se gardât de toucher à ce sujet délicat et de lui en rappeler la mémoire. Une seule fois, pendant la durée du siège, il tenta d'y revenir et mal lui en prit. Il était resté dépositaire de toute la correspondance du roi et de la duchesse, que le valet de chambre Lebel, dans le désordre des momens critiques, lui avait en quelque sorte jetée entre les mains, après avoir entassé pêle-mêle toutes les lettres dans une serviette, sans avoir le temps ni de les ranger, ni de les compter, ni de les envelopper. A Fribourg, Lebel fit redemander son paquet. Richelieu, voulant profiter de l'ouverture, s'approcha du roi, au moment du coucher, pour s'informer si la demande était faite de sa part et si la remise devait avoir lieu entre ses mains. Le roi rougit en le voyant venir, et, passant devant lui sans le regarder, pour entrer dans sa garde-robe, lui dit d'une voix sèche et basse : « Comme vous voudrez, comme vous voudrez. »

Le siège fini, ce fut encore, pour l'adroit courtisan, une suite de nouveaux mécomptes. Il annonça d'abord qu'il allait partir pour le Languedoc, dont il était gouverneur et où il devait présider les états de la province. A Bordeaux, il était à moitié route d'Espagne ; c'était autant de chemin fait, pensait-il, pour aller remplir la mission dont on l'avait flatté au temps de sa faveur et chercher à Madrid la future dauphine ; mais le roi ne parut pas avoir gardé le moindre souvenir de cette promesse. Le duc, alors, sollicita au moins la permission de passer par Paris pour mettre ordre à quelques affaires : l'autorisation lui fut refusée : évidemment, on se méfiait de l'entrevue et des entretiens qu'il allait chercher dans la capitale (2).

La vérité est que le roi, travaillé à la fois par les scrupules si ré-

(1) *Mémoires de Valfons*, p. 123. — Chambrier à Frédéric, 19 octobre 1744. (Ministère des affaires étrangères.)

(2) *Mémoires inédits de Richelieu*, communiqués par M. de Boislisle.

cemment réveillés de sa conscience et par le retour de sa passion, humilié de l'éclat donné à son repentir, mais sentant le ridicule et l'odieux d'une rechute qui ne serait pas moins publique, partait de Fribourg et s'approchait lentement de Paris sans savoir encore quel parti il allait prendre et lequel de ces sentimens mélangés l'emporterait dans son cœur. La duchesse, de son côté, devinant ses incertitudes, se mourait dans la retraite à Paris d'angoisse et d'impatience. Elle passait par de brusques transitions de l'espérance au découragement. On suit ces alternatives dans les lettres que Richelieu lui-même nous a conservées.

A la première nouvelle du rétablissement complet du roi, ç'avait été d'abord des éclats de joie qu'elle ne pouvait contenir; le drame de Metz n'était plus que l'intermède d'une comédie à caractères, dont le dénoûment heureux était écrit d'avance. — « Je ne reviens pas, écrivait-elle, du compliment fait à Mme de Luynes; si c'était dans un autre moment, j'en rirais comme une folle, car il n'y a rien de si singulier; mais je me meurs de peur que cela ne passe la plaisanterie et que tous les jours je n'apprenne quelque nouveau propos, car je compare la peur qu'il a du diable à celle du page du comte de Clermont qui s'en fut à sept lieues, l'épée à la main, sans s'arrêter. Quand sa tête sera revenue, je ne serai pas en peine; je lui manquerai furieusement, et il se repentira bien de tout ce qu'il a dit et fait, et je vois d'ici qu'il prendra en aversion les gens qu'il aura, comme cela, complimentés à toute outrance. Cette quantité d'amendes honorables est comique et, pour trancher le mot, ridicule. Quand *il* se portera tout à fait bien, comme cela l'impatientera! Je vous ai dit qu'*il* n'en mourrait pas. Je vous dis à présent que nous reviendrons plus brillans que jamais... La reine a été nulle jusqu'à présent; elle commence à vouloir devenir un personnage,.. elle mourra à la peine et cela n'ira pas loin. »

Quelques jours après, cependant, les assurances ne sont pas moins positives, mais le ton respire moins de confiance et, pour sauver les dehors et s'accommoder avec le ciel, l'amante est prête à se contenter, pour un temps du moins, du nom d'amie. — « Je ne connais pas le roi dévot, dit-elle, mais je le connais honnête homme et très capable d'amitié:.. il est bien persuadé que je l'aime pour lui et il a bien raison, mais c'est un grand point qu'il le sache, et j'espère que la maladie ne lui a pas ôté la mémoire. Jusqu'ici, personne n'a connu son cœur que moi, et je vous réponds qu'il l'a bon, et très bon, et très capable de sentiment. Je ne vous nierai pas qu'il y a du singulier parmi tout cela, mais ce n'est pas ce qui l'importe (*sic*). Il restera dévot, mais point cagot... Je l'aime cent fois mieux ainsi... Je n'aurai plus rien à craindre, ni changement, ni maladie, ni le diable, et nous mènerons une vie délicieuse. Ajou-

tez un peu plus de foi à ce que je vous dis; ce ne sont pas des rêveries. Vous verrez si cela ne se réalisera pas : tout cela est fondé sur la connaissance que j'ai de l'homme à qui nous avons affaire, et je vous assure que je connais tous les replis de son âme. Adieu, mon cher oncle, portez-vous bien; pour moi, je songe à me faire une santé de crocheteur pour faire enrager nos ennemis le plus longtemps que je pourrai et avoir le temps de les punir, et ils le seront, vous pouvez en être assuré. »

A cette idée de sa vengeance qui s'apprête, son imagination s'exalte, et ce ne sont plus seulement ses persécuteurs qu'elle veut atteindre, ce sont les amis froids qui l'ont laissée succomber sans la défendre, dont elle veut punir l'indifférence. « Vous me mandez, écrit-elle, que M. le maréchal de Noailles vous a chargé de me faire ses complimens. Qu'est-ce que cela veut dire? Est-ce la façon dont on doit agir avec quelqu'un à qui on a autant d'obligations? et je puis dire qu'il m'en a beaucoup, et que, si l'on a quelque reproche à me faire, c'est de l'avoir autant soutenu... Franchement, il ne vaut rien, ces gens-là n'aiment guère, aussi bien peu de gens les aiment. Il n'y a que moi qui ai été assez folle pour cela. Aussi, si je reviens jamais, comme je n'en doute pas, comme je le haïrais! comme je lui nuirais! comme je le persécuterais!.. Vous aurez beau dire, je le perdrai à n'en jamais revenir. Je serai toute différente de ce que j'étais ; je serai méchante comme un diable, d'une impertinence dont on n'aura jamais eu d'exemple, et je leur ferai voir à qui ils se sont joués... Je voudrais déjà y être, mais il n'y a que de la patience à avoir et je suis bien sûre que cela sera. *Le roi se porte à ravir et moi aussi; il n'y a qu'à désirer que cela dure, car, pour le reste, je n'en doute pas.* Ce sera charmant, cher oncle, et nous aurons bien du plaisir, et il sera de plus longue durée que celui de nos ennemis, qui périront. Vous savez que je suis heureuse, c'est plaisant à dire dans ce moment, mais pourtant c'est ce qui vous le prouvera... Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde, et, en vérité, il y en a grand besoin, car il n'y a sorte de sottises dont vous ne vous avisiez. »

Puis viennent des précautions pour éviter, avec le retour des accidens de santé, le réveil importun de la conscience. Il faut à tout événement se mettre bien avec les médecins. « Je serai bien aise de savoir comment vous êtes avec La Peyronie ; faites-lui croire au moins que je ne lui sais nul mauvais gré de tout ce qui s'est passé, que je ne m'en prends nullement à lui, que vous et moi l'aimons beaucoup: c'est absolument nécessaire et pour cause que vous pouvez deviner aisément. »

Enfin, à mesure que la crise finale approche, l'impatience prend le dessus, et, moins tranquille et plus pressée qu'elle ne veut pa-

raître, elle songe à en finir en s'adressant directement au cœur du roi. Une lettre est déjà prête pour lui être remise par un messager qui va partir pour aller à sa rencontre ; mais Mme de Tencin, experte conseillère en ce genre d'affaires, l'arrête au passage : « Vous avez raison, dit la duchesse, il vaut mieux attendre que manquer son coup... Mais je ne sais plus où j'en suis, je ne reconnais plus en moi ni Mme de La Tournelle ni Mme de Châteauroux, je deviens étrangère à moi-même (1). »

Le roi était attendu le 14 novembre à Paris ; quatre jours auparavant, le 10, on eut quelque indice des dispositions dans lesquelles il arrivait, par deux ordres d'exil expédiés de son cabinet à l'adresse : l'un, du duc de Châtillon, gouverneur du dauphin ; l'autre, de M. de Balleroy, qui, après avoir rempli les mêmes fonctions dans l'enfance du duc de Chartres, était resté auprès du prince sur le pied de secrétaire intime. Pour le duc, sa disgrâce était expliquée par un motif ostensible et avoué. C'était lui qui, sans autorisation et contre l'avis même du ministère, avait cru devoir faire partir le dauphin pour Metz au moment de la plus grande inquiétude. Averti de la convalescence du roi à Châlons, il n'avait pas cru devoir suspendre le voyage ; mais, dès le premier moment, la froideur de l'accueil fait par le roi à son fils n'avait que trop fait voir qu'un mourant prend rarement en bonne part les soins trop empressés d'un héritier. Tout le monde fut convaincu cependant que le véritable tort de M. de Châtillon était d'avoir hautement applaudi au renvoi de la favorite et d'avoir même tiré de ce châtiment exemplaire une instruction morale pour l'édification de son élève. Quant à M. de Balleroy, des commentaires plus plausibles encore allèrent aussi leur train, car on ne connaissait de reproches à lui faire que sa parenté avec la maison de Fitz-James et ses relations avec l'un des princes dont la brusque entrée dans la chambre du malade avait amené toute la crise. Quoi qu'il en soit, le parti religieux tout entier se sentit atteint dans la personne de ces deux seigneurs, et Maurepas, chargé de l'exécution de l'ordre d'exil, ne le transmit qu'avec consternation (2).

L'inquiétude et la curiosité, devenues générales à la cour, se répandirent bientôt dans la ville, et des propos, des nouvelles contradictoires, des rumeurs de toute sorte se propagèrent et s'échangèrent à voix basse pendant toute la durée des fêtes d'une pompe

(1) Mme de Châteauroux au duc de Richelieu, 22 avril, 13, 20 septembre 1744. — De ces lettres, les unes se trouvent en original à la bibliothèque de Rouen, d'autres m'ont été communiquées par M. de Boislisle, en même temps que le fragment des mémoires de Richelieu. — Voir aussi Goncourt, *Maîtresses de Louis XV*, t. I, p. 366.

(2) *Mémoires de Luynes*, t. VI, p. 133-135. — *Journal* de Barbier, novembre 1744.

inusitée qui accueillirent le roi à Paris. Quelques semaines seulement auparavant, le retour dans sa capitale du prince victorieux et miraculeusement échappé à la mort aurait excité des transports d'enthousiasme ; aujourd'hui, une sourde et sombre préoccupation tempérait l'expression de la joie populaire. La reine avait quitté Versailles pour venir au-devant de son époux ; elle le reçut aux Tuileries, où ils durent passer ensemble les deux jours qui suivirent. La présence des souverains à Paris, leur séjour dans la demeure de leurs ancêtres, abandonnée depuis près d'un siècle, étaient un fait si inaccoutumé pour la génération nouvelle, que non-seulement l'avocat Barbier, qui voyait passer la cérémonie de la rue, mais le duc de Luynes, qui en réglait l'ordre et la disposition dans l'intérieur du palais, croient devoir en donner des descriptions circonstanciées et minutieuses, comme d'une rareté qu'on n'a jamais vue et qu'on ne reverra plus.

Grand couvert aux Tuileries mêmes, où la foule est admise à défiler devant la table royale ; dîner de gala le lendemain à l'Hôtel de Ville, servi par le prévôt des marchands et les échevins en robe rouge ; *Te Deum* splendide à Notre-Dame ; pèlerinage d'actions de grâces non moins solennel à Sainte-Geneviève ; complimens débités par tous les prélats au parvis de toutes les églises ; cantates composées par tous les poètes du jour et récitées sur tous les théâtres ; arcs de triomphe sur toutes les places ; illuminations des rues éclairant la promenade du cortège royal; distribution de vivres et d'argent au populaire : fontaines de vins et de liqueurs répandues sur les voies publiques ; les comptes-rendus ne nous font grâce d'aucun détail ; mais pas plus le courtisan que le bourgeois ne peuvent se défendre de marquer discrètement au passage les observations qu'ils ont entendu murmurer à leurs oreilles. Si Luynes nous décrit la configuration des deux appartemens contigus occupés par le roi et la reine, l'un donnant sur le Carrousel et l'autre ouvrant sur le jardin, c'est pour ajouter quelques lignes plus loin que, pendant la nuit, les femmes de chambre ont cru entendre gratter à la porte de la reine, mais que, ne s'étant pas assez empressées d'ouvrir, elles n'ont plus trouvé personne. S'il mentionne la distribution et l'ordre des services entre les divers officiers de la cour, ce n'est pas sans faire remarquer que le roi, à plusieurs reprises, a paru calculer à quelle époque le duc de Richelieu reprendrait le sien, et que le duc de La Rochefoucauld, un de ceux qui s'étaient signalés à Metz par la hardiesse de leur langage, n'a pas été appelé à son tour. Barbier, de son côté, fait observer que le grand chambellan, le duc de Bouillon, n'était point à sa place ordinaire dans le carrosse du roi. « Si c'est, dit-il, pour s'être querellé à Metz avec La Peyronie, on le lui a gardé longtemps !.. » Enfin, il n'a pas vu sans

surprise passer côte à côte dans la procession l'ami de la duchesse, le cardinal de Tencin, et Fitz-James, son proscripteur, qu'on ne s'attendait plus à y voir. « Toutes ces nouvelles se font, dit-il, sur Mme de Châteauroux, au sujet de laquelle chacun tient des propos de toute sorte, sur lesquels il est nécessaire pourtant d'être circonspect pour éviter la Bastille (1). »

Une résolution très importante, que le roi fit connaître en arrivant à Versailles, aurait dû fixer les incertitudes et ne fit que les accroître. On se souvient qu'après la mort de Fleury et le renvoi d'Amelot, Louis XV, pour bien montrer qu'il voulait tout diriger lui-même, n'avait confié à personne le ministère des affaires étrangères, se réservant d'en faire le travail directement avec les premiers commis. Cette vacance, qui, pendant la maladie de Metz et le siège de Fribourg, causait une véritable stagnation des affaires, était l'objet des réclamations les plus vives de la part des ministres et des ambassadeurs étrangers; aussi, à son retour de l'armée, le petit-fils de Louis XIV, s'apercevant un peu tard qu'il ne pouvait, comme son aïeul, mener la France à lui seul, se résigna enfin à se faire aider par un ministre. Dans un moment où le conseil était divisé entre deux tendances contraires, dont l'une fondait tout son espoir sur le retour de Mme de Châteauroux, le choix devait être significatif, et chacun regarda s'il pouvait y trouver la trace de la main qui l'avait dicté; mais les juges les plus habiles furent en défaut, et le roi, cette fois encore, sembla prendre plaisir à déjouer toutes les interprétations. Il eut pourtant deux nominations successives à faire, car, par une réserve assez singulière en tout temps, mais parfaitement inattendue à Versailles, le premier titulaire désigné n'accepta pas. C'était un vieux diplomate du nom de Villeneuve, qui avait presque fait toute sa carrière en Orient, et revenait depuis peu de Constantinople, où il s'était acquitté avec habileté des fonctions d'ambassadeur auprès de cette cour, où la situation d'un agent français était toujours délicate (2). On ne pouvait être plus étranger aux intrigues du jour. Villeneuve, craignant sans doute d'y être mêlé, allégua son âge et sa fatigue pour supplier le roi d'être déchargé du fardeau. Il était si contraire aux usages d'alors de se dérober, même par modestie, à une commission royale, que ce refus fit presque scandale. Les chroniques du temps racontent que, quand Villeneuve fit son entrée à Versailles, chacun le croyant en fonc-

(1) *Mémoires de Luynes*, t. VI, p. 140-145-154 et suiv. — *Journal* de Barbier, novembre 1744.

(2) Un jeune écrivain, dont j'ai déjà eu l'occasion de signaler le mérite, M. Albert Vandal, vient de raconter, dans un volume très intéressant, l'ambassade de M. de Villeneuve à Constantinople et la situation brillante que ce diplomate avait su rendre à la France en Orient.

tions, c'était à qui se presserait autour de lui pour lui faire compliment et se recommander à son patronage. Mais à sa sortie du cabinet du roi, sa désobéissance étant connue, tout le monde s'écartait pour ne pas être atteint par la contagion de sa défaveur, et le vide se fit à l'instant sur son passage.

A défaut de Villeneuve, ce fut le marquis d'Argenson, frère du ministre de la guerre, qui fut appelé. Cette désignation, qui surprit encore plus que la première, n'en apprit pas davantage. Le marquis était à peine connu à la cour, où son humeur taciturne et la gaucherie de ses manières lui avaient fait peu d'amis, et quoiqu'on le sût très lié avec des gens qui devaient se connaître en fait d'esprit, puisqu'ils en faisaient métier, — Voltaire entre autres, — ce défaut d'usage du monde faisait douter de son intelligence, et on l'appelait familièrement *d'Argenson la bête*, pour le distinguer de son frère, qui brillait au contraire par l'art de plaire et l'agrément de sa conversation. Luynes, toujours prudent, dit seulement : « M. d'Argenson l'aîné a de l'esprit, mais non pas tant que son frère, ni de la même espèce; il est aussi d'une figure beaucoup moins agréable. » C'était le comte assurément (quoiqu'il s'en défendît) qui avait sollicité et obtenu cette grandeur nouvelle pour sa famille. Mais le comte lui-même qu'était-il et que voulait-il ? Ami dévoué de Mme de Châteauroux pendant ses jours de faveur, c'était lui pourtant qui avait été chargé de lui communiquer son ordre d'exil ; mais il l'avait fait avec tant de ménagement et une si touchante apparence de douleur qu'elle ne paraissait pas lui en vouloir. On se perdait en conjectures, et il fallait encore attendre.

L'attente se prolongea plusieurs jours. Comment elle fut enfin terminée et ce qui se passa dans les jours qui suivirent, c'est ce qu'il est assez difficile à démêler au milieu des innombrables récits, tous plus ou moins faits à plaisir, que nous transmettent des mémoires eux-mêmes plus ou moins autenthiques. Le plus digne de foi est assurément celui qui porte le nom de la vieille duchesse de Brancas, alliée, comme je l'ai dit, à Mme de Châteauroux, par le mariage de son fils M. de Lauraguais, de plus, amie intime du duc de Richelieu et désignée à ce moment-là même comme dame d'honneur de la future dauphine. Il en faut retrancher cependant quelques circonstances d'une inexactitude évidente, qui font craindre ou que la vieille dame, en écrivant ses souvenirs, n'ait été trahie souvent par sa mémoire, ou que son petit-fils, en les publiant, pour donner plus de relief aux anecdotes, se soit permis d'en altérer le texte. Sous réserve de ces détails, le fond même de la narration paraît vraisemblable. Il n'est pas douteux, en effet, que, dès son arrivée à Versailles, le roi sut se ménager une entrevue secrète avec la duchesse ; rien ne nous empêche de croire que ce fut à Versailles

même, et que pour pénétrer inaperçue dans le palais où elle se croyait sûre de rentrer le lendemain en souveraine, l'orgueilleuse favorite ne refusa pas, peut-être même trouva plaisant de s'y faire conduire dans une de ces modestes voitures de service que, dans le langage des valets et des gens de cuisine, on appelait du nom grotesque de *pot de chambre*. La rencontre fut pleine de tendresse et d'émotion, et la duchesse, prête à se trouver mal, garda pourtant assez de sang-froid pour s'écrier : « Comme ils *nous* ont traités, » indiquant ainsi par ce pronom collectif qu'offense, ressentiment et désir de vengeance, tout était redevenu commun entre les deux amans. Aussi (raconte toujours Mme de Brancas), lorsque la duchesse rentrant chez elle, des serviteurs de confiance vinrent l'avertir que sa maison était surveillée par des gens suspects qu'on croyait des envoyés de Maurepas : « C'est bien, dit-elle d'un ton assuré, il ne m'importunera pas longtemps (1). »

Effectivement, le lendemain, au sortir du conseil, le roi fit signe à Maurepas de le suivre dans un cabinet qu'on appelait le cabinet des perruques, probablement parce que c'était le lieu où, comme le raconte Saint-Simon, dans les jours de chaleur, les ministres se débarrassaient de cette forêt de cheveux postiches dont la mode du temps chargeait leur tête. Il lui enjoignit sur-le-champ, sans autre commentaire, de se rendre chez la duchesse de Châteauroux pour lui faire savoir que tout ce qui s'était passé à Metz était non avenu et qu'elle devait reprendre son rang à la cour. Maurepas, interdit, demanda la permission de mettre par écrit les termes de la commission royale, afin de ne point être exposé à les altérer. « C'est inutile, dit le roi en lui tendant un papier déjà préparé, les voilà tout écrits (2). »

Maurepas n'eut qu'à s'incliner et partit sur-le-champ pour Paris. Il était six heures du soir quand il vint frapper à la porte de la du-

(1) *Fragmens de mémoires de la duchesse de Brancas*, p. 238-239. — La vraie difficulté, qui peut faire révoquer en doute l'exactitude des mémoires de Mme de Brancas, c'est la part qu'elle attribue dans toute cette intrigue au duc de Richelieu lui-même, dont elle fait l'intermédiaire et même le témoin de la première entrevue du roi et de la duchesse. Or, il résulte du récit de Richelieu lui-même (tel que je le tiens de M. de Boislisle) et des documens authentiques du temps que le duc de Richelieu était absent à ce moment, occupé à présider les états de Languedoc, et ne revint à la cour qu'après la mort de la duchesse. — Quant aux détails donnés dans les compositions, faites à plaisir par Soulavie, sous le nom de mémoires de Richelieu et de Maurepas, et auxquels beaucoup d'historiens, entre autres MM. de Goncourt et Michelet, ont eu la faiblesse d'ajouter foi, ils ne méritent (pas plus que les recueils dont ils sont tirés) aucune confiance.

(2) *Mémoires de Luynes*, t. VI, p. 102. — A partir de cet entretien du roi avec Maurepas, tous les faits qui vont suivre sont mentionnés dans son journal par le duc de Luynes et par conséquent parfaitement certains.

chesse. Le valet de service répondit qu'elle était absente. Il déclina son nom ; même réponse : la duchesse ne recevait personne. « Mais je viens de la part du roi, » dit Maurepas. A ce mot, toutes les portes s'ouvrirent, et il fut introduit jusque dans la chambre où était couchée la duchesse, souffrant, depuis le matin, d'un léger mouvement de fièvre. Près de son lit se tenait le duc d'Ayen, fils du maréchal de Noailles, dépêché probablement par son père pour faire, en prudent courtisan, sa paix à tout événement. Dès qu'il entendit prononcer le nom du roi, le jeune duc se retira, et Maurepas, tirant son papier de sa poche, commença son compliment : « Le roi m'ordonne, madame, y était-il dit, d'avoir l'honneur de vous mander qu'il est bien fâché de tout ce qui a eu lieu à Metz et de l'indécence avec laquelle vous avez été traitée, et qu'il vous prie de l'oublier... » A ces mots, qu'elle attendait sans doute, la duchesse l'interrompit : « Oh ! je sais bien, dit-elle, que le roi n'a aucune part à ce qui s'est passé. — Et pour vous en donner une preuve, reprit Maurepas, il espère que vous voudrez bien reprendre vos appartemens à Versailles ; il vous donnera en toute occasion des preuves de sa protection, de son estime et de son amitié, et vous rendra vos charges. » — « Après s'être acquitté de sa commission, ajoute le duc de Luynes, M. de Maurepas voulut dire quelque chose à Mme de Châteauroux sur la prévention qu'on avait pu lui donner contre lui et l'embarras où il se trouvait de paraître devant elle par cette raison, et lui demanda sa main à baiser. » Sur le mot d'embarras, Mme de Châteauroux répondit qu'elle le croyait bien, et lui donna sa main à baiser en lui disant : « Cela n'est pas cher. » — D'autres prétendent qu'elle répondit : « Cela est sans conséquence... »

« Le soir, dit toujours Luynes, Mme la duchesse de Modène et Mme la duchesse de Boufflers (deux amies bien connues de Mme de Châteauroux) jouaient chez moi ; on vint annoncer à Mme de Modène une lettre qu'on dit lui être venue par courrier : ce courrier était un laquais de Mme de Châteauroux. Mme de Modène lut la lettre avec empressement ; elle se leva aussitôt et donna son jeu à tenir ; elle passa dans un cabinet où elle écrivit un mot, et alla ensuite dans l'antichambre parler au courrier, à qui elle donna huit louis. Le courrier montra cet argent à ceux de sa connaissance, en disant qu'il fallait qu'il eût apporté une bonne nouvelle, puisqu'il était si bien payé. » — Effectivement, le billet contenait la reproduction, à peu près textuelle, du papier lu par Maurepas, et, dès le soir même, un grand nombre de copies circulaient dans Paris, ce qui prouvait que la matinée avait été employée à les préparer (1).

(1) *Mémoires de Luynes*, t. VI, p. 162-163.

La nouvelle se répandit donc avec la rapidité de l'éclair. Les dames reviennent! Ce fut le cri arraché de toutes les poitrines par le sentiment de l'honneur, de la décence et de la religion également outragées. La stupeur fut assez générale pour troubler même la docile complaisance des gens de cour, en même temps qu'autour d'eux se révoltait la droiture du bons sens populaire. « Les dames reviennent, je ne sais où j'en suis, » écrivait, dans une lettre que j'ai sous les yeux, l'évêque de Mirepoix, Boyer, le distributeur officieux de la feuille des bénéfices. — « Puisqu'il reprend sa *catin*; disaient les dames de la halle, nous ne dirons plus un *Pater* pour lui! »

Des écrivains superficiels, moitié libertins, moitié philosophes, ont pu sourire de cette émotion ressentie partout pour un caprice royal. Mais, si le maintien de la loi morale est le plus sacré des dépôts que la Providence ait confié à la garde des pouvoirs publics, c'était le peuple qui avait raison, et son instinct ne le trompait pas. C'était un jour fatal pour la royauté française que celui où elle donnait elle-même, au moindre de ses sujets, le droit de remplacer dans son cœur l'amour par le mépris. Jamais l'anathème porté par l'évangile contre ceux par qui le scandale arrive ne parut plus justement atteindre un établissement humain.

L'avertissement de la justice divine ne sembla, du reste, pas se faire attendre. Dans les fragmens de lettres de Mme de Châteauroux que j'ai citées, j'ai souligné cette phrase vraiment prophétique : *Le roi se porte à ravir, et moi aussi; il n'y a qu'à souhaiter que cela dure, car, pour le reste, je n'en doute pas.* Cela ne dura pas même un jour. Dans la nuit qui suivit son entrevue avec Maurepas, la duchesse éprouva un redoublement de l'accès de fièvre qui la tenait alitée. Elle se leva pourtant et reçut quelques visites de compliment; mais le lendemain le mal s'aggrava, compliqué de violentes douleurs de tête, et prit rapidement des caractères assez analogues à ceux dont le roi avait souffert à Metz. Trois saignées consécutives, pratiquées suivant la mode médicale du temps, n'amenèrent qu'un soulagement momentané; et, avant la fin de la semaine, on apprit que, sans même avoir passé publiquement le seuil de Versailles pour y recevoir les hommages qui l'attendaient, la femme orgueilleuse, dont le nom était dans toutes les bouches, gisait sur un lit de souffrance, en proie à des convulsions violentes et voyant s'avancer la mort à grands pas.

On peut juger de l'impression causée par cette nouvelle et sinistre péripétie, qui ne laissait pas à l'émotion publique même le temps de respirer. — « La circonstance de la maladie dangereuse, dit Luynes, a donné lieu à de nouvelles réflexions ; il n'y a personne

dans aucun genre qui n'en ait été frappé. On en a parlé presque publiquement partout à Paris, et à Versailles, où ordinairement on parle peu, on n'a pas été absolument exempt de quelques discours sur cette matière. Cependant, comme de pareils propos ne sont utiles qu'à déplaire, et d'ailleurs ne peuvent servir de rien, les plus sages ont gardé le silence (1). »

Ces sages n'étaient pas nombreux, et, durant toute une semaine, il ne fut question à Versailles, à Paris et presque dans toute la France, que des progrès et des incidens de la maladie. Que disaient les médecins? que pensait le roi? La reine avait-elle vraiment daigné faire prendre des nouvelles? Quelles paroles prononçait la mourante dans ses momens de délire? Lui avait-on porté les sacremens, et quel prêtre s'était chargé de la réconcilier avec Dieu? Sa sœur, Mme de Flavacour, la seule respectée de la famille, était auprès d'elle; mais son ancienne rivale et sa victime, Mme de Mailly, sortant de sa retraite pénitente, assiégeait sa porte, demandant à venir prier auprès de son lit : l'accueillerait-on? Les passans ne s'abordaient même dans les rues que pour s'adresser l'un à l'autre ces questions; quelques-uns même murmuraient que ce mal était étrange et venu singulièrement à propos, et que les temps n'étaient pas si éloignés où le poison venait aisément en aide aux ressentimens des fanatiques ou aux mécontentemens des ambitieux. Enfin, le 8 décembre, la mort vint faire taire tous les discours, et, deux jours après, les restes d'une beauté coupable étaient portés à l'église, puis jetés en terre, sans pompe, au petit jour, par une matinée d'hiver, pour éviter les rassemblemens et les insultes de la populace (2).

Les regards curieux se portèrent alors sur le roi, dont l'abattement et la douleur étaient extrêmes. Dès que le danger fut sans remède et la fin imminente, il avait quitté Versailles pour aller cacher son trouble dans le pavillon de La Muette; il y resta plusieurs jours, mangeant peu, parlant à peine, ne s'ouvrant à personne. Il n'en revint que la veille de Noël, pour assister à la messe de minuit. Richelieu était arrivé de Bordeaux ce jour-là même; le roi le fit venir et s'enferma avec lui : la porte était si bien close que, quand la reine fit demander à quelle heure serait le service du lendemain, on lui fit savoir qu'il était impossible de pénétrer. L'entretien, nous dit le duc, dura jusqu'à une heure du matin; le roi se fit donner lecture de toutes les lettres de la défunte, pleurant à

(1) *Mémoires de Luynes*, t. VI, p. 168.

(2) *Mémoires de Luynes*, t. VI, p. 175 et suiv. — *Journal* de Barbier, novembre et décembre 1744.

tout moment à chaudes larmes et s'écriant à plusieurs reprises : « Voyez comme elle me disait mes défauts et quelle amie j'ai perdue! » Son chagrin cependant ne paraissait mêlé d'aucun nouveau retour de repentir, car on remarqua que les fêtes de Noël se passèrent sans aucun témoignage particulier de dévotion de sa part ; aussi, au bout de quelques jours, tout le monde trouvait que le deuil avait duré assez longtemps, et qu'après tout, la santé du roi étant précieuse à l'état, ce qu'il y avait de mieux à faire était de l'engager de reprendre à la vie, en lui fournissant le plus tôt possible les moyens de se distraire. L'avis ne devait pas tarder à être suivi, car, dans les cœurs dépravés, la douleur peut être vive, mais ne fait pas long séjour (1).

II.

Une âme virile aurait pourtant trouvé aisément dans les devoirs de la royauté une distraction plus noble que la recherche de nouveaux plaisirs. Il était temps, d'ailleurs, d'y songer ; car pendant que des jours précieux étaient perdus par le roi de France dans ces indignes soins, la situation de ses alliés en Allemagne, et même en Europe, s'était singulièrement compliquée. L'imprudence commise par Frédéric, en s'avançant au sud de Prague, ne laissant derrière lui, dans cette ville, qu'une garnison insuffisante et sans assurer sa ligne de retraite ; la confiance qui avait amené, avec moins de réflexion et de précaution encore, Charles VII à Munich, ces deux fautes, l'une aperçue trop tard par son auteur, l'autre visible dès le premier jour et signalée tout de suite de tous côtés, n'avaient pas tardé à porter leurs fruits.

Frédéric, en particulier, dès qu'il eut établit son camp sur la frontière méridionale de Bohême, entre Budweis, Tabor et Neuhaus, dut reconnaître combien il s'était trompé en comptant qu'il se trouverait en face de la frontière d'Autriche dégarnie et en mesure de marcher sur Vienne sans obstacles. C'était lui, au contraire, qui restait en l'air, en péril à tout moment d'être cerné et séparé de sa base d'opérations. A part les places fortes, dont il avait pu s'emparer par un coup de main, il n'était maître de rien, et le pays tout entier lui échappait. Sa marche était embarrassée à tout moment, et son pied comme pris dans un réseau de difficultés provenant, soit de la configuration des lieux, soit de l'esprit des populations, soit de la nature même de l'ennemi auquel il avait affaire.

(1) *Mémoires de Richelieu,* communiqués par M. de Boislisle. — *Mémoires de Luynes,* t. VI, p. 180-193 et suiv.

— « Quand vous remontez à droite de la Moldau, dit-il dans l'*Histoire de mon temps*, laissant Prague derrière vous, vous traversez un pays montueux et difficile, aussi mal peuplé qu'aride... puis vous traversez des bois et des rochers pendant près de trois milles. » Il ajoute que les habitans de ces régions ingrates, « sous l'empire de sentimens aussi stupides que superstitieux, » et obéissant aux inspirations de la grande noblesse des prêtres et des baillis très affectionnés à la maison d'Autriche, se montraient tous, jusqu'au moindre passant, hostiles à l'envahisseur de leur pays... « La cour de Vienne, assure-t-il de plus, avait ordonné aux paysans, qui sont tous serfs, d'abandonner leurs champs à l'approche des Prussiens, d'enfoncer leurs bleds sous terre et de se réfugier dans les forêts voisines, leur ajoutant la promesse de leur bonifier tout le dommage qu'ils pourraient souffrir des Prussiens. »

Tant de précautions n'étaient peut-être pas nécessaires pour que la Bohême, antique patrimoine de la maison d'Autriche, si sévèrement châtiée la veille d'une défection qui avait au moins pour excuse le rang élevé et la qualité de l'usurpateur, n'éprouvât que de la haine contre un nouveau conquérant qui n'avait avec elle aucune sympathie, ni de religion ni de race, et qui lui imposait le supplice de devenir de nouveau le champ de bataille de toutes les ambitions déchaînées. Quoi qu'il en soit, l'armée prussienne, opérant pour ainsi dire dans le vide, au milieu de plaines désertes et de villages abandonnés, ne pouvant se procurer de fourrage et de nourriture par le pillage et à la pointe de l'épée, se trouva bientôt à bout de ressources et de subsistances. Cette gêne cruelle était entretenue et accrue par les incursions constantes des détachemens de la cavalerie autrichienne, principalement recrutée, comme je l'ai dit, parmi les insurgés hongrois : hussards et pandours sillonnaient à toute heure les campagnes, s'y répandant comme des essaims de guêpes, interceptant les routes, arrêtant les convois, massacrant les courriers et les éclaireurs, et se dérobant à toute poursuite par la légèreté et la vitesse de leurs montures. Frédéric se vit ainsi, à plusieurs reprises, privé de toute communication régulière, tant avec ses avant-postes qu'en arrière avec la garnison de Prague. Les courriers mêmes de Berlin lui manquèrent à plusieurs jours de suite ; « en un mot, dit-il lui-même, l'armée, retranchée à la romaine, était réduite à l'enceinte de son camp (1). »

Le prince Charles, bien conseillé, mit habilement cet embarras à profit. Pendant que son armée regagnait à grandes marches la Bohême par le Haut Palatinat, il s'était rendu de sa personne à Vienne

(1) Frédéric, *Histoire de mon temps*, chapitre x.

pour prendre les dernières instructions de la reine sa belle-sœur; mais il n'avait fait en quelque sorte que toucher barre, car, en descendant sur le perron même du palais de Schœnbrun : « Me voici, disait-il; vous voyez que je ne suis pas resté dans le Rhin, mais c'est pour remonter à cheval demain matin. » A la vérité, il avait eu quelque peine à se faire conserver son commandement, car son frère le grand-duc, trouvant sans doute l'occasion favorable ou n'aimant pas à se laisser trop éclipser, avait fait mine de vouloir le prendre à sa place. Mais ce fut la reine qui, à aucun prix, n'y voulut consentir. Depuis qu'à l'épreuve elle s'était prise à douter des talens militaires de l'objet de son amour, elle ne comptait plus beaucoup sur la gloire qu'il pourrait acquérir; rien ne compensait plus pour elle le chagrin et l'inquiétude que lui causait son absence. « J'ai été malade de colère, écrivait-elle à sa sœur l'archiduchesse Marianne, et par ma méchanceté j'ai causé la fièvre au vieux (*der Alte*, c'est le nom qu'elle donnait à son mari), car tout d'un coup l'idée lui est venue d'aller à l'armée, mais avec une telle envie qu'il a déjà fait tout cet été, d'abord que la danse allait recommencer dans le pays, raccommoder son équipage, et après que tout a été fait, il commençait doucement à m'y préparer. Au commencement, je n'ai fait que badiner, mais, à la fin, j'ai vu que c'était tout de bon; je suis revenue à mes instrumens ordinaires, les caresses, les pleurs; mais qu'est-ce que ceux-ci peuvent obtenir après neuf ans de mariage? Aussi n'ai-je rien obtenu, quoique du meilleur mari du monde. J'ai enfin repris ma colère, qui m'a si bien servie que moi et lui sommes tombés malades; la saignée m'a remise et je suis à cette heure dans l'état d'espérer plus que de craindre... Mais s'il partait encore, je le suis ou je m'enferme dans un couvent. »

Le grand-duc s'étant laissé fléchir par ces larmes, la reine n'alla point au couvent et l'armée conserva son général. On lui adjoignit seulement un excellent conseiller dans la personne du maréchal de Traun, vieux militaire très expert et qui venait de se distinguer en Italie par d'habiles manœuvres (1).

L'un et l'autre, arrivés sur le théâtre des opérations, n'eurent pas plutôt vu la situation où Frédéric s'était laissé réduire, qu'ils comprirent le parti qu'ils en pouvaient tirer. « Si cet homme n'a pas fait pacte avec le diable, écrivait le prince Charles, il est vraiment fou. » Tout d'abord, la jonction entre les deux corps d'armée autrichiens, celui qui venait de France et celui qui était resté en Bohême, s'opéra sans difficulté, en vue et presque sous le canon de l'armée

(1) Robinson à Carteret, 16 septembre 1744. (*Correspondance de Vienne.* — Record Office.) — D'Arneth, t. II, p. 563.

prussienne, qui, toujours renfermée dans ses retranchemens, ne se douta que trop tard de ce qui se passait à côté d'elle. Puis de faux avis vinrent persuader à Frédéric que l'attaque dirigée contre lui viendrait le chercher dans son camp pour le déloger des places qu'il avait conquises. Pendant qu'il se préparait à les défendre, il apprit, au contraire, que les Autrichiens, massés sur sa droite à Pisek, s'apprêtaient à passer encore inaperçus derrière lui pour s'établir en force sur la rivière de la Sasawa, dont le libre passage lui était nécessaire afin de communiquer avec Prague. Il lui fallut alors rétrograder en toute hâte pour venir se placer lui-même de l'autre côté de ce petit cours d'eau, et c'est à peine s'il eut le temps de mener à bien ce rapide mouvement de retraite pendant lequel son arrière-garde ne cessa pas d'être harcelée par la cavalerie hongroise. Ce corps, que Marie-Thérèse appelait sa création propre et personnelle, était animé à la poursuite avec une ardeur inimaginable; plusieurs de ces braves gens arrivés sur le bord de la rivière, plutôt que de laisser échapper leur proie, se précipitèrent dans l'eau au risque de leur vie, et en périssant ils s'écriaient encore : « Vive Marie-Thérèse (1) ! » A mesure, d'ailleurs, que les Prussiens reculaient, les Autrichiens occupaient les postes abandonnés. Ils firent main basse ainsi sur les places fortes évacuées et où Frédéric s'accusa d'avoir, par une pitié imprudente, laissé quelques détachemens pour prendre soin des malades. Plusieurs milliers d'hommes furent faits prisonniers sans coup férir.

Ce n'était encore que demi-mal, car les armées mises en présence étaient de forces à peu près égales et une journée heureuse pouvait tout réparer; mais à peine établie dans ses nouveaux quartiers, l'armée prussienne y fut saluée par un fait bien plus grave, celui-là aussi longtemps ignoré et retardé par la difficulté des communications.

Auguste III, terminant ses longues incertitudes, se déclarait enfin prêt à exécuter les engagemens qui le liaient à l'Autriche, et vingt mille Saxons, sous la conduite du duc de Weissenfels, s'avançaient à grandes marches, sans rencontrer d'obstacles, pour venir grossir les rangs de l'armée du prince Charles. Cette complication, que Frédéric avait toujours redoutée, mais qu'il ne désespérait pas de conjurer, le jeta dans une cruelle perplexité. Ce qui l'alarmait, ce n'était pas seulement l'accroissement de force matérielle qui était acquis au prince Charles (il avait gardé de la valeur des soldats et du mérite des généraux saxons une opinion trop médiocre pour s'inquiéter beaucoup

(1) *Histoire de mon temps*, *loc. cit.* — Robinson à Carteret, 23 octobre 1741. (*Correspondance de Vienne*. Record Office). — D'Arneth, t. II, p. 629

de les avoir en tête); mais la Saxe devenue hostile, c'était la route directe de Berlin fermée à ses troupes, à ses convois et à ses courriers. Il ne pouvait plus rester en rapport avec ses propres états ni y rentrer en cas de malheur qu'en faisant un long détour pour rejoindre et traverser la Silésie.

Mis en face de cette douloureuse perspective, Frédéric éprouva un véritable accès de fureur et de désespoir, et on l'entendit s'écrier : « Mais c'est donc le diable qui m'a amené en Bohême ! » Plus tard, se souvenant de ces mauvais jours, il en tirait la conclusion qu'il avait eu tort, en forçant le passage des états du roi de Pologne, de ne pas profiter de l'occasion pour mettre ce prince, une fois pour toutes, hors d'état de lui résister : d'où la règle générale qu'il ne faut jamais maltraiter un adversaire à demi. » C'est une moralité dont il devait faire sentir plus tard l'application, dans une conjoncture plus éclatante, au roi de Pologne lui-même.

Nulle hésitation n'était donc plus possible : à moins de courir le risque d'être enfermé en Bohême après une défaite et de n'en plus pouvoir sortir, il fallait à tout prix couvrir et protéger la seule issue qui restât ouverte. Un nouveau mouvement de recul devint nécessaire, et Frédéric dut venir se concentrer autour de Pardubitz, petite ville située sur le cours de l'Elbe et l'une des places les plus voisines de la frontière silésienne. Mais en se rapprochant de son ancienne conquête, il s'éloignait par là même de la nouvelle, car Pardubitz était distant de Prague d'environ vingt lieues, et la ligne que l'armée prussienne avait à défendre prenait une étendue qui rendait très difficile de la garder intacte tout entière. Aussi le prince Charles, suivant son adversaire pied à pied, ne manqua pas de venir se placer en face de lui, le menaçant tantôt sur sa droite, tantôt sur sa gauche, pour le couper de l'une ou de l'autre des deux extrémités qu'il lui importait également de conserver libres. « Le dessein du prince Charles, dit l'*Histoire de mon temps*, était de forcer le roi d'opter entre la Silésie et la Bohême laquelle de ces deux provinces il voudrait soutenir. Si le roi restait auprès de Prague, les ennemis lui coupaient la communication avec la Silésie; si le roi tirait vers Pardubitz, Prague et la Bohême étaient perdus; ce dessein était beau et digne d'admiration; le maréchal Traun y ajoutait la sage précaution de choisir toujours des camps inattaquables pour ne pas être forcé à combattre malgré lui. »

La précaution était bonne en effet, car Frédéric, toujours confiant dans son génie et dans sa fortune, tenta à plus d'une reprise de sortir par un coup de force de la pénible alternative où il s'était renfermé. Il offrit plusieurs batailles dans des conditions où un ennemi,

sûr de sa supériorité numérique, pouvait être tenté de l'accepter. Et, de fait, si le prince Charles n'eût écouté que l'ardeur de son armée et les instructions impérieuses qu'il recevait de Vienne, ne fût-ce que pour éviter le reproche d'inertie et de timidité que lui prodiguait Marie-Thérèse, il aurait probablement commis cette imprudence. Mais le maréchal Traun mit à l'en préserver par de sages avis une obstination vraiment méritoire. Une fois entre autres, les deux armées passèrent la nuit si près l'une de l'autre que tout le monde dans les deux camps se croyait à la veille d'un conflit. Mais le lendemain, au point du jour, les Autrichiens ne bougeant pas, Frédéric, surpris de leur immobilité, vint lui-même reconnaître leurs positions et dut se convaincre qu'elles étaient inabordables. Il se retira très désappointé.

Le jeu pourtant pouvait se prolonger indéfiniment, tant que les Prussiens restaient maîtres du cours de l'Elbe; car ce fleuve coulant presque en ligne droite de Pardubitz jusqu'au point assez rapproché de Prague, où il vient recevoir la Moldau, qui traverse cette cité, c'était une barrière naturelle que les Autrichiens avaient à franchir pour opérer la manœuvre de séparation dont ils attendaient le succès. Aussi Frédéric avait-il disposé de distance en distance des postes de cavalerie et d'infanterie, dont des patrouilles se détachaient nuit et jour, avec ordre de l'avertir au moindre soupçon qu'on pourrait concevoir d'une tentative de l'ennemi pour passer d'une rive à l'autre.

Grâce à ces précautions, la situation put être maintenue pendant quelques jours, et plusieurs attaques, faites par les Autrichiens pour s'emparer des points où le fleuve pouvait être traversé, furent repoussées avec perte, quoique l'une entre autres, dirigée contre la ville de Kolin, eût été si bien conduite et si près de réussir que le roi lui-même faillit y être fait prisonnier. A la fin, cependant, la vigilance des sentinelles fut trompée, et, dans la nuit du 18 au 19 novembre, les Autrichiens réussirent à jeter des ponts entre Kolin et Pardubitz, et quand un bataillon prussien accourut pour s'y opposer, il était trop tard, les grenadiers de Marie-Thérèse avaient pris terre sur la rive droite de l'Elbe, et, malgré une résistance énergique et meurtrière, qui se prolongea près de cinq heures, on ne réussit pas à les déloger.

Dès lors, tout était dit. — « Le temps employé, dit Frédéric, à se plaindre du destin, eût été perdu. » Il fallait plier bagage au plus vite et se retirer en diligence vers la Silésie, en avertissant le commandant de la garnison de Prague, le général Einsiedeln, qu'on l'abandonnait et qu'il eût, absolument comme Belle-Isle deux ans auparavant, à se tirer d'affaire comme il pourrait. L'armée royale opéra

sa retraite en assez bon ordre et atteignit la Silésie sans encontre. Mais la sortie de la garnison de Prague fut une véritable déroute. Le commandant avait donné l'ordre, avant d'évacuer, de crever sa grosse artillerie, de faire sauter les ouvrages les plus importans et de jeter à l'eau toutes les armes qu'il ne pourrait pas emporter. Le temps lui manqua pour accomplir complètement ces instructions, et leur exécution imparfaite n'eut d'autre effet que de retarder le moment du départ assez pour que, pendant que les Prussiens défilaient par une porte, les hussards et les pandours fissent irruption par l'autre. Un combat sanglant s'engagea dans les rues mêmes de la ville, et les habitans y prirent part en s'emparant des canons des remparts et en faisant feu sur leurs envahisseurs fugitifs; les femmes et leurs enfans mêmes s'en mêlaient, montant sur les toits pour jeter des pierres et des projectiles de toute sorte.

Une fois hors de la ville, une longue distance restait encore à parcourir par des chemins détestables, encombrés de neige, et à travers des populations très hostiles. Devant des difficultés contre lesquelles aucune précaution n'avait été prise, les troupes, privées de nourriture et ne pouvant reposer une nuit en sécurité, se laissèrent aller au découragement. Les hommes désertaient en masse par compagnies tout entières, quelques-uns mêmes venaient demander à être admis dans l'armée autrichienne. Près de la moitié de l'effectif avait disparu quand on atteignit, à grand'peine, l'extrémité septentrionale ou la Bohême confine avec la Saxe et la Silésie. Là, le passage se trouva tout d'un coup complètement barré par de grands abattis d'arbres et des retranchemens de neige, derrière lesquels un gros corps de Saxons s'était embusqué. Ainsi pris au piège, Einsiedeln perdait la tête, tout était compromis et pas un homme n'aurait échappé, si l'ami de Frédéric, le comte de Rottembourg, payant d'audace et suppléant par son sang-froid aux indécisions du commandant, n'eût pris le parti de tourner l'obstacle. Il pénétra hardiment sur le territoire saxon et le traversa au pas de course pour aller rejoindre quelques lieues plus loin la frontière, qui ne pouvait être abordée directement. Un dernier désastre fut ainsi épargné; mais cette fuite, hâtive et désordonnée, n'en faisait pas moins le plus triste contraste avec la retraite intrépide et glorieuse qui avait illustré Belle-Isle, et dont Frédéric, rentrant à Berlin la tête basse, se repentit peut-être d'avoir porté un jugement si dédaigneux (1).

Le coup, à vrai dire, était des plus rudes et atteignait au vif le vaincu dans son orgueil en même temps que dans sa puissance. Lui-même a constaté dans ses mémoires l'étendue de son désastre.

(1) *Histoire de mon temps.* — Droysen, t. II, p. 360 et suiv.

s'accusant franchement de toutes ses fautes à une époque où, ayant eu plus d'une occasion de les réparer glorieusement, il lui coûtait peu d'en faire l'aveu. Il a comparé le sort de sa brillante armée, qui devait engloutir la Bohême et inonder l'Autriche, à celui de l'invincible *Armada* brisée par le naufrage sur les côtes d'Angleterre : assimilation un peu fastueuse, dont la conséquence avouée était de rejeter encore sur la destinée une partie des torts dont il consentait à se reconnaître coupable. Mais ce qu'il ne fait point entrer en ligne de compte, même dans sa confession la plus complète de ses disgrâces, c'est le déchaînement d'opinion publique qui soulevait en quelque sorte le sol germanique sous les pas de l'armée fugitive et aggravait pour elle toutes les amertumes de la déroute. La mauvaise fortune trouve en général peu de défenseurs, et les actes que la conscience a peine à justifier ont besoin d'être couverts par le prestige de la victoire. Aussi c'était un cri de réprobation unanime contre l'ambition insatiable qui, peu contente d'un premier succès obtenu par ruse et par violence, s'était plu à rejeter de nouveau la patrie allemande dans tous les maux de la guerre civile et de l'invasion étrangère. « Voilà le châtiment de Dieu ! » s'écriait-on, non-seulement dans les conciliabules ecclésiastiques, où depuis longtemps on trouvait que la justice divine tardait trop à châtier un usurpateur hérétique, mais à côté du maître, dans sa propre armée, et même dans ses conseils. Rien n'égalait la consternation des ministres prussiens recevant à Berlin la succession de ces douloureux messages. — « Le cœur me saigne, s'écriait le pauvre Podewils en levant les yeux et les bras au ciel avec désespoir, quand j'entends et je lis les nouvelles qui nous viennent de toutes parts des progrès de nos ennemis en Bohême... Selon eux, ils ont passé l'Elbe à notre barbe ; ils nous mènent comme des troupeaux de moutons, ils nous chassent de partout... Enfin, à les entendre, c'est comme si nous n'avions plus d'armée à leur opposer, plus de généraux pour les combattre, plus de vainqueurs de Molwitz, de Chotusitz et de Prague à leur tête. Il est temps que nous rompions le silence et que nous tâchions de justifier notre conduite d'une façon ou d'autre, si nous ne voulons pas perdre tout ce que nous avons d'amis et de crédit dans l'empire et dans le reste de l'Europe (1). »

(1) Droysen, t. II, p. 390. — Lettre particulière de Robinson, 1er décembre 1744. (*Correspondance de Vienne.* — Record Office.) — *Histoire de mon temps*, fin du chap. x. — Ce passage est un de ceux où le texte définitif, rédigé en 1775, diffère du manuscrit de 1744. La modification est curieuse : dans le texte primitif, Frédéric impute tous ses revers au destin qui se joue des choses humaines, et qui se plaît à renverser, *par un souffle léger, les projets de notre présomption et de notre orgueil.* Dans le

Podewils avait raison : l'effet était déplorable, même en Europe, et suffisant pour faire mettre en oubli tout ce qu'on avait espéré ou craint du héros de la veille. Les gazettes de Hollande et de Londres étaient pleines de railleries et d'invectives, où non-seulement ses talens, mais son courage même, étaient mis en doute. On y parlait couramment de sa présomption et de sa poltronnerie. J'ai sous les yeux une caricature anglaise qui représente Marie-Thérèse faisant avaler à son rival un flacon d'eau de Hongrie, qui opère sur l'estomac du patient avec toutes les conséquences d'un vomitif et d'un purgatif pour lui faire rendre la Silésie et l'or français, et au-dessous on lit ces mots : « Une occupation suivie d'évacuation (1). »

Le plus troublé peut-être, et le plus malheureux de ceux qui s'agitaient dans les conciliabules de Berlin, c'était, je suis porté à le croire, notre ancienne connaissance, le ministre de France, le gros Valori, que Frédéric, je ne sais pourquoi, ne s'était pas soucié d'emmener cette année-là avec lui en campagne. Valori s'était plaint assez vivement d'être ainsi oublié, et il n'hésite pas, dans les mémoires qu'il nous a laissés, à imputer à l'absence de ses conseils une partie des fautes commises. Au fond, peut-être, se souvenant des traitemens assez durs qu'il avait dû subir dans ce genre d'équipée, était-il moins contrarié de son inaction qu'il ne voulait le paraître. Mais quand arriva la série des mauvaises nouvelles, son alarme devint extrême. Vainqueur, Frédéric s'était montré un allié peu sûr; mais humilié et vaincu, que serait-ce donc? Le moins qu'on pût attendre, c'était, à la première entrevue où il faudrait l'aborder, quelqu'une des bourrasques qui lui étaient familières, quelques scènes de récriminations amères où tous les malheurs seraient imputés à l'abandon, peut-être à la trahison de la France. Heureux encore, pensait Valori, si ces colères réelles ou affectées ne servaient pas de prétextes pour conclure encore une fois sous main, à des conditions inconnues, une paix précipitée et égoïste. — « Quel doit être, écrivait le diplomate avec angoisse, l'état d'agitation de cet esprit que les disgrâces déconcertent? Toutes les passions, pour ainsi dire, concourent à y porter du trouble. Un grand fonds d'amour-propre et un grand esprit d'économie sont les

texte modifié, il dit expressément : *Aucun général ne fit plus de fautes que n'en fit le roi dans cette campagne... Le roi est convenu lui-même qu'il regardait cette campagne comme son école dans l'art de la guerre, et M. de Traun comme son précepteur.* — On conçoit pourquoi Frédéric, parvenu en 1775 au comble de la renommée, et reconnu comme maître souverain de l'art militaire, était plus à son aise pour avouer les erreurs de sa jeunesse qu'au lendemain du jour où il venait de les commettre.

(1) (*Correspondance d'Angleterre*, décembre 1744. — Ministère des affaires étrangères.)

bases du caractère de ce prince : l'un et l'autre sont également blessés. Enfin, il faut l'attendre et l'entendre. » La délicatesse, et même le côté comique de cette situation, n'échappait pas aux spectateurs. « Son entrevue avec le ministre de France, écrivait de Vienne même le ministre anglais Robinson, *ce sera quelque chose d'impayable*. Il doit dire aujourd'hui des Français ce que lui disait d'eux il y a deux ans (1). »

Tout le monde se trompait, cependant, et Valori plus que tout autre : il n'avait pas réfléchi que les hauteurs et les rebuts dont il avait tant de fois souffert ne provenaient que de l'exaltation d'une âme orgueilleuse gâtée par la victoire et se croyant en droit de prodiguer le mépris au reste du genre humain. Pour la première fois, la fortune avait trahi son favori, qui se prenait à douter de lui-même en sentant sa confiance en défaut et son génie mis en cause; aussi, loin d'accuser autrui, son premier soin parut être avant tout de se justifier à ses propres yeux.

« Je l'ai trouvé, écrivait Valori en sortant d'un premier entretien, plus embarrassé qu'irrité. » Effectivement, dans cette conversation, qui fut assez longue, le roi, devinant probablement la comparaison que tout le monde faisait tout bas, sembla n'avoir d'autre préoccupation que d'expliquer sous l'empire de quelle nécessité il avait dû ordonner l'évacuation précipitée de Prague. « Enfin, mon ami, dit-il en terminant, je suis loin d'être découragé. Je mourrais de honte d'avoir moins de courage que la reine de Hongrie n'en a montré dans des circonstances bien plus fâcheuses. Il se peut qu'elle vienne m'attaquer en Silésie et délier mes sujets de leurs sermens, alors j'invoquerai la garantie du traité de Breslau, et il faudra bien que l'Angleterre et la Russie, qui me l'ont promise, s'exécutent. » Et comme Valori, heureux d'en être quitte à si bon marché, exprimait son admiration pour cette fermeté d'âme : « Comptez donc, répliqua-t-il, que je saurai mettre en usage ce que j'ai toujours recommandé aux autres. » — Deux jours après, il lui remettait une lettre pour Louis XV, à laquelle était joint un récit de sa campagne, fait par lui-même, et qui n'était qu'une longue apologie de sa conduite. « Je félicite Votre Majesté, disait-il dans le billet auquel était annexé ce gros mémoire, de tous les heureux événemens qui viennent de lui arriver : une campagne aussi brillante que celle qu'elle vient de faire illustrera son règne et le rendra aussi brillant qu'aucun de ceux de ses prédécesseurs. » — Ce

(1) Valori à d'Argenson, 12 décembre 1744. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.) — Lettre particulière de Robinson, 22 décembre 1744. (*Correspondance de Vienne*. — Record Office.) — *Mémoires de Valori*, t. II, p. 190.

compliment fait du bout des lèvres à un émule qu'il jugeait, au fond, si peu digne de lui être comparé, n'était pas sans doute ce qui mortifiait le moins son orgueil.

« Enfin, remarque Valori dans ses mémoires, ce prince justifia, par sa manière de penser et d'agir, qu'il n'appartient qu'à l'adversité de corriger les hommes de leurs défauts ; il eut moins de présomption, il écoutait : ses réponses étaient plus douces et moins tranchantes. Il n'y eut personne qui ne s'en aperçût. Il venait d'essayer ses premières traverses. La touche était un peu forte, et il parut s'apercevoir du besoin que les hommes ont les uns des autres (1). »

A ces bonnes dispositions assez inattendues, Valori fut heureux de pouvoir répondre, sans tarder, par l'annonce d'une nouvelle très propre à les entretenir. La cour de France, partageant les inquiétudes de son ministre et sentant le besoin de ménager un allié dont l'humeur inégale pouvait lui fausser compagnie à tout instant, s'était décidée à lui députer encore un envoyé extraordinaire. Le but de cette mission était de combiner avec lui, pour la campagne prochaine, un plan d'opérations de nature à réparer les maux de celle qui finissait si tristement, et aucun nom ne pouvait lui être plus agréable que celui que Valori dut lui faire connaître ; car ce n'était autre que le général, le diplomate que Frédéric n'avait cessé de désigner comme le seul qui connût l'Allemagne et fût en état, aussi bien sur le champ de bataille que dans les conseils des princes, de s'y comporter convenablement ; mais c'était aussi celui qu'on accusait en France d'avoir subi trop facilement l'influence du jeune vainqueur et le charme de son génie, et que, par cette raison, on hésitait à rapprocher de lui. C'était, en un mot, le maréchal de Belle-Isle lui-même. On peut juger avec quelle satisfaction le prince entendit annoncer sa venue, et il témoigna tout de suite une grande hâte de voir arriver son ancien ami. Du reste, il n'avait pas longtemps à attendre, car Belle-Isle lui-même, n'ayant pas perdu de temps, s'était déjà mis en route. Ainsi le héros de Prague rentrait en scène, on va voir dans quelles déplorables conditions et par quelle triste aventure (2).

DUC DE BROGLIE.

(1) Valori à d'Argenson, 15 décembre 1744. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.) — Frédéric à Louis XV, 18 décembre 1744. — *Pol. Corr.*, t. III, p. 342. — Valori, *Mémoires*, t. II, p. 204.

(2) La correspondance de Frédéric montre que le voyage de Belle-Isle était déjà en projet et très désiré par lui depuis la fin du siège de Fribourg, mais il ne fut tout à fait décidé qu'à la fin de novembre, et Frédéric ne dut en être informé avec certitude qu'à son retour à Berlin.

LA RELIGION

LE SENTIMENT RELIGIEUX

ET LE MYSTICISME EN RUSSIE

Beaucoup de nos contemporains, en France comme en Russie, ne comprennent ni l'intérêt ni l'attrait des études religieuses. S'y livrer, c'est, à leurs yeux, se montrer en retard sur le siècle, avoir des idées ou des curiosités d'un autre temps. En vérité, on pourrait leur retourner ce reproche, leur dire qu'ils en sont encore au XVIIIe siècle. Que faut-il pour démontrer l'importance des questions religieuses, si l'histoire, depuis la révolution, n'y suffit point? Le XIXe siècle s'était flatté d'en avoir fini avec elles; il a eu beau les dédaigner, elles ne l'en ont pas moins agité; et force lui est de reconnaître qu'elles lui survivront. Tout annonce que, sous ce rapport, le siècle qui vient ne différera guère de celui qui s'en va.

Il me revient à la mémoire un souvenir de mon adolescence, sous l'empire. M. Guizot venait de publier ses *Méditations religieuses*; M. de Morny, alors dans le voisinage du Val-Richer, à Deauville, disait à ce propos : « Comment, de notre temps, peut-on s'occuper de questions pareilles? » C'était, il est vrai, à un banquet pour l'inauguration d'un chemin de fer. Bien des Russes, aujourd'hui encore, seraient de l'avis de l'homme d'état du second empire. Il

est peu de pays cependant où pareille opinion nous semble moins de mise. La religion y mérite d'autant plus d'attention qu'elle a gardé plus de prise sur les masses. N'aurait-elle d'autre attrait pour notre curiosité, qu'elle serait encore pour nous un moyen de connaître le peuple, de pénétrer ses sentimens et ses instincts, de le saisir dans ce qu'il a de plus intime ou de plus spontané.

Les religions sont comme des moules où les siècles ont jeté les générations; souvent l'empreinte persiste après que le moule est brisé. Parfois, au contraire, la religion se modèle elle-même sur le peuple qu'elle prétend former à son image. Ainsi en est-il notamment des sectes russes. En Russie, l'empreinte religieuse, chez le peuple du moins, est d'autant plus marquée que la religion est demeurée plus nationale, plus populaire; que, dans les sectes, elle a pris quelque chose de plus personnel, de plus russe. C'est dans le vaste champ de la religion, dans les aériennes et nébuleuses régions de la théologie, que l'esprit encore inculte du peuple a pu jusqu'ici se donner le plus librement carrière. L'étudier dans ses croyances, c'est étudier l'ethnographie russe dans ce qu'elle a de plus relevé, non-seulement dans les coutumes ou dans les vêtemens du paysan, mais dans son esprit, dans son âme et sa conscience.

Est-ce là le seul intérêt d'une pareille étude? Nullement. A cette sorte d'intérêt à demi scientifique, à demi littéraire, s'en joint un autre au moins égal, l'intérêt politique. En examinant la religion du peuple, en scrutant ses croyances, en considérant l'église qui l'a instruit et les sectes qui l'attirent, nous sommes persuadé que nous étudions l'état et la société russes dans un de leurs principaux élémens. dans ce qui, en réalité, leur sert de base et de support.

Il serait aussi facile de bâtir une ville dans les airs que de constituer un état sans croyance aux dieux. Ainsi parle un ancien, Plutarque, si je ne me trompe, et, sur ce point, la plupart des penseurs modernes, y compris Rousseau et Robespierre, ont été d'accord avec l'antiquité. En dépit des apparences, cette vieille maxime ne nous paraît pas encore surannée. La science a eu beau émanciper la pensée de l'homme, les sociétés humaines ont peine à vivre sans croyances supérieures; non pas assurément sans culte officiel ou sans religion d'état, mais sans culte ni sentiment religieux. Ils montrent une présomption naïve, les politiques ou les philosophes qui, avec le fondateur du positivisme, croient l'heure venue de reconduire Dieu aux frontières de leur république, sauf « à le remercier de ses services provisoires. » Dieu a encore des services à rendre. Dieu exilé de la cité, bien des choses pourraient émigrer à sa suite.

Telle est, à notre sens, la difficulté capitale de notre civilisation

arrivée à l'âge adulte. Loin de diminuer avec le temps et avec l'habitude, cette difficulté s'accuse de plus en plus avec l'affaiblissement des croyances religieuses et l'énervement des notions morales dont ces croyances faisaient la force. Le péril des états modernes, leurs révolutions périodiques, leurs agitations incessantes, l'esprit d'inquiète convoitise qui travaille la plupart des nations, proviennent, avant tout, de ce que les peuples contemporains ont, en grande partie, perdu leur ancienne foi, sans que rien l'ait remplacée. De là les ébranlemens de l'Occident, et toutes ces commotions populaires qui menacent la société européenne d'un bouleversement sans analogue depuis quinze siècles.

Le socialisme, l'anarchisme, ou, d'une manière plus générale, l'esprit révolutionnaire, est le fils aîné de l'incroyance. Les utopies de la terre remplacent la foi au ciel. Partout, de nos jours, il y a, entre les questions religieuses et les questions sociales, une corrélation qui éclate aux yeux les moins ouverts, et cette connexité deviendra plus manifeste à chaque génération. Nous ne pouvons ici que répéter ce que nous disions récemment ailleurs (1) : frustrées du paradis et des espérances supraterrestres, les masses populaires poursuivent l'unique compensation qu'elles puissent découvrir. A défaut des félicités éternelles, elles réclament les jouissances de la terre. Le socialisme révolutionnaire prend chez elles la place de la religion ; et, plus s'affaiblit l'empire de cette dernière, plus cet héritier importun acquiert d'ascendant. Le sentiment religieux disparu, les luttes de classes deviennent fatales ; l'ordre social n'a, vis-à-vis des appétits déchaînés, d'autre garantie que la force.

Encore, chez certains peuples, en Occident notamment, la société, privée de base religieuse, peut en retrouver une autre, plus ou moins chancelante, dans la science, dans les progrès du bien-être, dans les intérêts matériels surtout. Un état relativement pauvre, tel que la Russie, un peuple encore peu cultivé, comme le peuple russe, ne saurait de longtemps avoir une pareille ressource. Chez lui, comme ailleurs, durant de longs siècles, la religion demeure le principal, si ce n'est l'unique étai de la société et de la paix sociale.

Ainsi en est-il bien en effet. Le grand obstacle à la révolution est dans la conscience populaire. Tout le lourd édifice de la puissance russe repose sur un sentiment, sur le respect, sur l'affection du peuple pour le tsar. Or, ce sentiment du peuple envers son souverain est éminemment d'essence religieuse.

(1) Voyez *les Catholiques libéraux, l'Église et le Libéralisme*, de 1830 à nos jours (Plon, 1885), p. 15.

A regarder certains côtés de son existence, de ses mœurs communales, certaines de ses notions ou de ses traditions, le peuple russe semble avoir la vocation du socialisme ; il porte en lui, pour ainsi dire, la révolution à l'état latent. A-t-il jusqu'ici fermé son âme à des doctrines souvent d'accord avec les instincts du moujik, c'est, en grande partie, qu'il a un frein invisible, plus puissant que toute l'autorité de la police et que tout le génie de la bureaucratie, la foi religieuse. Sans cette foi, la Russie serait déjà, de tous les états des deux mondes, le plus révolutionnaire et le plus bouleversé.

S'étonne-t-on que l'esprit révolutionnaire, sous sa forme la plus radicale, ait si profondément pénétré la pensée russe, c'est que, chez des classes entières, l'ascendant de la religion a été ébranlé. L'affaiblissement du sentiment religieux a produit, à cette extrémité de l'Europe, les mêmes effets qu'en Occident. Là aussi, la place laissée vide par la foi chrétienne a été occupée par l'esprit d'utopie et les rêveries socialistes. Là aussi, au culte de l'invisible a succédé le culte des réalités tangibles, et aux promesses de la Jérusalem céleste les visions d'un paradis humanitaire.

C'est une observation déjà ancienne que, chez les peuples modernes, la révolution agit à la manière d'une religion. Nulle part cela n'est plus sensible qu'en Russie. Nous avons eu mainte fois l'occasion de faire cette remarque aujourd'hui devenue banale (1). En aucun pays, le mouvement révolutionnaire n'a autant pris l'aspect et les allures d'un mouvement religieux. Quelle en est la raison? C'est qu'en Russie la secousse a été plus brusque et la conversion plus rapide ; que l'esprit russe a plus vite passé de la foi chrétienne à la foi révolutionnaire, et qu'en sautant de l'une à l'autre, il a apporté dans sa conversion toute la ferveur d'un néophyte. C'est, en même temps, que l'âme russe est restée plus profondément religieuse ; que, jusqu'en ses révoltes et ses négations, elle a gardé, à son insu, les habitudes, les émotions, les générosités de la foi, de façon qu'en devenant révolutionnaire elle n'a fait, pour ainsi dire, que changer de religion.

Telle est, nous l'avons vu, la principale originalité du « nihilisme » russe. Cette originalité est dans le sentiment bien plus que dans les idées. Jamais l'âme humaine, si souvent dupe d'elle-même, ne s'était montrée aussi religieuse à travers son irréligion. Ils ont beau faire profession d'athéisme, le « nihilisme, » chez beaucoup de ses adeptes, n'est que de la religion retournée. C'est pour cela que le sexe pieux par excellence, que la femme a pris une si large

(1) Voyez *l'Empire des tsars et les Russes*, t. 1er, p. 193 (2e édit.), et la *Revue* du 15 octobre 1873.

part au mouvement révolutionnaire russe. Elle allait aux sociétés secrètes et aux missionnaires du socialisme comme elle eût été au Messie et à ses prophètes. Précipitée du faîte des espérances chrétiennes, la femme russe a cherché un refuge dans les rêveries humanitaires, et remplacé l'attente de la résurrection par les songes de palingénésie sociale, portant dans sa foi nouvelle le même besoin d'idéal et les mêmes ardeurs, le même appétit de renoncement, la même ivresse de sacrifice.

La jeune fille a dit à la révolution : « Tu me tiendras lieu d'époux, tu me tiendras lieu d'enfans. » Et elle s'est donnée à cette divinité farouche, comme d'autres se vouent aux fiançailles du Christ ; abandonnant pour son impérieuse idole père et mère; lui offrant en holocauste beauté, jeunesse, amour, pudeur même. Les cheveux que d'autres laissent tomber au pied de l'autel sous les ciseaux du prêtre, elle les a coupés en l'honneur de ce Moloch insensible. Pour lui, elle a dit adieu aux parures de son sexe et quitté les vêtemens de son rang. Elle a dépouillé les habitudes du monde et revêtu une robe grossière ; elle a frappé à la maison des indigens et a partagé leur repas et leur manière de vivre. Elle a fait, à sa façon, vœu de pauvreté pour se consacrer au service des humbles et à l'évangélisation des ignorans, servant et adorant le Dieu nouveau dans ses membres souffrans.

Le jeune homme, de son côté, obéissant aux mêmes voix, a laissé là ses études et ses livres. Il s'est dit, comme l'auteur de l'*Imitation*, que l'abondance du savoir n'enfantait qu'orgueil et affliction de l'esprit. Il a, lui aussi, découvert qu'une seule science importait à l'homme, celle du salut; qu'une seule doctrine valait d'être enseignée, celle qui pouvait racheter l'homme de la servitude de la misère. Périsse tout le reste, s'il le faut, et l'art, et la civilisation! Une seule chose est nécessaire, la rédemption des masses opprimées. Tel est le nouvel Évangile, et, s'il veut des confesseurs et des martyrs, l'élite de la jeunesse se disputera l'honneur de mourir pour lui. Il se trouvera des centaines, des milliers de jeunes gens pour avoir cette folie de la révolution, comme d'autres, en d'autres temps, ont eu la folie de la croix.

C'est à cette exaltation religieuse que le nihilisme russe a dû sa force et sa vertu. Peut-être eût-il fait plus de conquêtes, peut-être eût-il été plus à redouter, si, fidèle à sa première inspiration, il s'en fût toujours tenu à l'apostolat pacifique, au lieu de faire appel aux mines et aux bombes. Mais, pour n'avoir d'autre ambition que celle de s'immoler, pour s'enfermer obstinément dans la sereine protestation du martyr, il ne suffit pas d'une quasi-religion sans Dieu et sans ciel; il faut une foi possédant un Dieu, at-

tendant tout de Dieu, lui laissant le choix de ses voies et de son heure.

La révolution a beau devenir une sorte d'humaine religion, aussi fervente, aussi croyante à sa manière que l'ancienne; elle a beau inspirer le même zèle enthousiaste et la même abnégation, elle ne saurait longtemps résister au démon de la violence. Elle est condamnée, par son principe, à laisser la force morale pour la force brutale. Sur ce point, il lui est interdit de rivaliser avec les vieilles doctrines qu'elle prétend supplanter. Il faut le Christ pour dire à Pierre de remettre l'épée au fourreau. Le croyant seul peut, devant le juge ou le bourreau, répéter le *Fiat voluntas tua.* N'est-il pas sûr d'avoir son jour et sa revanche? Et encore que de fois le croyant même s'est lassé d'attendre! Que de religions ont, elles aussi, armé le maigre bras du fanatique! A certains esprits, le fanatisme semble même un trait essentiel de l'exaltation religieuse. Rien, à ce compte, n'a été plus religieux que le « nihilisme. » Ses héros, un Jéliabof, une Sophie Pérovsky, ont égalé le fakir le plus endurci; et cela, sans Dieu pour les voir, ni paradis pour les recevoir.

De tous les mouvemens révolutionnaires du siècle, le nihilisme russe est celui qui a le plus clairement affecté les caractères d'un mouvement religieux, et c'est pour cela qu'il a surpassé en intensité et en grandeur morale des mouvemens politiques autrement importans par leurs résultats. Toute sa force était dans sa foi, une foi russe. La jeunesse des écoles, dédaigneuse des conceptions théologiques, « l'intelligence, » comme on dit là-bas, a montré qu'en elle le besoin de croire était toujours vivant. Pour ses dogmes révolutionnaires, l'athée a bravé la pauvreté et l'exil, souffrant pour la foi nouvelle avec une patience russe, comme ont souffert, durant des siècles, ses compatriotes du peuple, les raskolniks, pour « la vieille foi. » Si la révolution a eu l'air, en Russie, de prendre elle-même l'aspect d'une secte, comment s'en étonner dans un pays où fleurissent tant de sectes? Ainsi, là même où la religion semble avoir entièrement disparu, la révolution, qui en a pris la place, laisse voir le fond religieux de l'âme russe.

II.

Chez le peuple, et non-seulement chez le paysan, mais chez l'ouvrier, chez le petit bourgeois et le marchand des villes, le sentiment religieux a conservé son antique naïveté. La religion y donne une incontestable preuve de vie : la fécondité; elle y est sans cesse en enfantement, mettant au jour des sectes bizarres, sorte

de monstres d'un autre âge, dont le nombre même est difficile à fixer. L'homme du peuple semble n'avoir pas encore franchi ce degré de civilisation où toutes les conceptions prennent spontanément une forme religieuse. A cet égard comme à tant d'autres, il est le contemporain de générations chez nous depuis longtemps disparues. S'il est, en Europe, des états où la religion a tenu une aussi grande place, il n'en est peut-être point où elle en occupe encore une aussi large. La rudesse du sol, la rigueur du climat, avaient préparé son empire; les vicissitudes de l'histoire, la forme du gouvernement public et privé l'ont affermi; l'état de culture l'a maintenu.

Lorsque, au-dessus d'un village des steppes, j'apercevais l'église dominant de ses coupoles vertes les noires cabanes du paysan, il me semblait voir un emblème de cette vieille royauté de la religion sur la terre russe. Que si l'on nous demande comment ou pourquoi la religion a gardé, sur le peuple et sur la vie populaire, un ascendant qu'elle a perdu en tant de contrées de l'Europe, les raisons en sont multiples. C'est d'abord et avant tout le degré de civilisation du pays, et, si l'on peut ainsi parler, l'âge intellectuel de la nation. Ce peuple, encore jeune malgré ses mille ans d'histoire, en est à une sorte d'adolescence où les croyances de sa longue enfance conservent presque toute leur autorité. Il n'en est pas encore arrivé (nous parlons, bien entendu, des classes populaires) à la phase du scepticisme, à cette crise des croyances que traversent, depuis un siècle, les sociétés occidentales. Il n'a pas encore passé par cette redoutable mue intellectuelle qui a pour longtemps ébranlé la santé morale des peuples modernes. Il a eu beau être visité par Diderot, il a beau posséder la bibliothèque de Voltaire, il en est encore à l'âge théologique, et, malgré les recrues faites chez lui par les disciples de Comte, rien n'indique qu'il en doive bientôt sortir.

Dans cette Russie, pareille à ses paresseuses rivières, les siècles paraissent couler plus lentement. Pour la grande masse de la nation, le moyen âge dure toujours. Luther est encore à son couvent et Voltaire, l'ami de Catherine, n'est pas né. Elle est restée, au XVe siècle, pour ne pas dire au XIIIe. C'est une impression que j'ai souvent eue en Russie. Après avoir franchi, au milieu d'un peuple de pèlerins, les hautes portes du monastère de Saint-Serge, ou être descendu, à travers deux longues files de mendians, dans les galeries des catacombes de Kief, il me semblait mieux comprendre notre moyen âge. De même, pour qui n'a pas foulé le sol encore intact de la sainte Russie, la meilleure manière de se représenter le peuple russe, c'est encore de remonter au-delà de la réforme et de la renaissance, aux siècles où la foi au surnaturel dominait toute la vie po-

pulaire, où des hérésies naïves et subtiles étaient le refuge des esprits les plus hardis.

Ce peuple a conservé l'intégrité de croyances des époques où l'on n'ose mettre en doute que les conditions de la foi et la forme du salut. Son grand charme et sa grande force, c'est qu'il n'a pas été entamé par notre aride scepticisme. De là vient qu'à travers son apparente grossièreté, il a souvent l'âme moins grossière que des peuples extérieurement plus policés. Ce qu'il avait de noble et d'élevé dans le cœur ne s'est pas flétri au contact d'un esprit de négation qui n'est pas fait pour les petits et les humbles, et qui, en descendant des lettrés ou des savans dans les foules, s'y dessèche en un inepte et brutal matérialisme. C'est uniquement, dira-t-on, que la Russie est arriérée de plusieurs générations. C'en est au moins une des raisons. Libre à chacun de l'en plaindre ou de l'en féliciter. Ce qui est certain, c'est que c'est là un fait gros de conséquences, d'autant qu'à considérer l'épaisseur des couches populaires et le mince épiderme de classes soi-disant instruites qui les recouvre, il faudra longtemps pour que ce qu'on appelle les idées modernes en pénètre le fond.

La Russie populaire vit dans une autre atmosphère que la nôtre : les vents qui soufflent de l'Occident seront longtemps avant d'en avoir renouvelé l'air. C'est presque le seul pays de l'Europe où l'homme du peuple ait conservé le sens de l'invisible, où il se sente réellement en communion avec les hôtes du monde supra-terrestre. Ses villages de bois, en vain traversés par la vapeur, sont de ceux où un saint des vieux jours se sentirait le moins dépaysé.

L'état de culture du peuple n'est pas la seule raison de cette persistante prédominance des penchans religieux ; l'histoire, l'état social, l'état politique de la Russie, n'y sont pas étrangers. Dure a été la vie sous le sceptre paternel des tsars. Rares et précaires étaient les joies qu'offrait l'existence à ce peuple de serfs. Sentant peser sur lui tout le poids d'un des plus pesans édifices sociaux qu'ait connus le monde chrétien ; ne voyant s'ouvrir à ses yeux de chair aucune libre perspective, il était d'autant plus enclin à chercher des échappées sur l'au-delà. Il lui fallait un monde plus clément, où il trouvât en tout temps un refuge. La religion le lui assurait. En même temps que la grande consolatrice, la foi était pour lui la grande revanche de l'âme. Plus cette vie était lourde, plus il vivait de l'autre.

L'ignorance des masses, le manque de tout bien-être, la double tyrannie du bailli représentant le seigneur et de la police représentant l'état ; toutes les tristesses de l'existence russe concouraient au même effet, tournaient le cœur du peuple dans le même sens.

Cette influence historique s'étend secrètement jusqu'aux classes cultivées, aux classes atteintes, depuis un siècle, du scepticisme occidental. Elles aussi ont durement ressenti le poids de l'histoire et de la vie. De là, en grande partie, l'accent original de leur mélancolie, leur précoce désenchantement d'une civilisation inférieure à leurs exigences, leur effort convulsif, dans le naufrage de leurs croyances, pour se rattacher à une foi nouvelle. De là, chez tant de ceux qui traversent le désert de la vie russe, un penchant au pessimisme, au mysticisme, au nihilisme, trois puits profonds et voisins l'un de l'autre, où se laissent choir bien des âmes lasses. De là, pour une bonne part, les brusques et douloureux coups d'aile d'une littérature restée croyante dans l'incrédulité, gardant le sentiment d'une foi qu'elle a perdue et frappant de ses élans impuissans un ciel vide.

Nous sommes portés, en Occident, à demander à la race, au sang slave, le secret des penchans mystiques et de l'instinct religieux des Russes. De pareilles vues ont beau se retrouver jusqu'à Pétersbourg ou à Moscou, c'est là, me semble-t-il, moins une explication qu'une simple constatation. Entre le génie slave et le génie hindou, entre le nihilisme de l'un et le bouddhisme de l'autre, on s'est plu à découvrir une ressemblance; et, cette ressemblance, on a été, chez nous et en Russie, jusqu'à l'attribuer à une parenté des deux races et à la pureté du sang russe (1).

Le nihilisme mystique de certains contemporains (nous ne parlons pas ici du nihilisme révolutionnaire, assez improprement dénommé) a beau présenter certains points de contact avec le vieux bouddhisme des bords du Gange, il y a entre l'esprit russe et l'esprit hindou, l'un essentiellement réaliste, l'autre essentiellement métaphysique, non moins de contrastes que de similitudes. A tout prendre, ils ne diffèrent guère moins que les épaisses jungles du Deccan et les pâles forêts du Nord. L'un tient du soleil des tropiques et l'autre des neiges du cercle polaire. Si notre œil perçoit entre eux de secrètes affinités, cela prouve une fois de plus que les extrêmes se touchent; cela montre que la nature sait, dans les régions les plus dissemblables et par des moyens opposés, aboutir parfois aux mêmes effets; que l'homme peut, sous les cieux les plus divers, éprouver à son insu les mêmes sentimens. Encore, en pareil cas, la part de l'histoire et de l'état de culture, la part du régime social, politique ou religieux, est-elle peut-être plus grande que celle de la nature.

Quant à conclure de pareilles similitudes de tempérament à une

(1) Voyez, p. ex., le beau livre de M. E.-M. de Vogüé : *le Roman russe*, chap. Ier.

étroite parenté de race; quant à en faire honneur à la pureté du sang aryen des Russes, regardés comme la lignée directe des Aryas, toutes les données de l'ethnographie protestent contre ce système. S'il est injuste de refuser aux Russes le titre d'Aryens, il est hors de doute que le Slave moderne, que le Russe en particulier, fortement croisé d'élémens finno-turcs, est par le sang un des moins aryens des peuples indo-européens. La ressemblance du vieux slavon avec le sanscrit ne saurait, à cet égard, rien prouver. Les Lithuaniens du Niémen seraient, à ce compte, en droit de faire valoir des titres supérieurs. Les plus éloignés du berceau présumé de nos ancêtres communs, les Celtes, pourraient, eux aussi, par certains côtés, prétendre à une ressemblance avec leurs lointains cousins du Gange, sans que Bretons ou Gallois en puissent conclure au privilège d'un sang plus pur.

Ici, comme en bien d'autres questions, l'appel à la race n'éclaire rien, d'autant que l'instinct mystique est loin d'être également commun à tous les peuples de souche slave. Il est peut-être plus rare chez les Slaves du Danube ou de l'Elbe que chez leurs voisins de sang germanique. Il n'a guère d'empire que chez les Russes et les Polonais, en tant de choses si différens, en cela seul peut-être semblables. Et encore, si, au XIXe siècle, la littérature polonaise, la religieuse poésie de Mickiewicz ou de Krasinski, le poète anonyme, est tout imprégnée d'un douloureux mysticisme, cela tient avant tout aux souffrances ou, comme disent ses fils, au long martyre, à la passion de la Pologne, cette crucifiée des nations. Si Mickiewicz, le grand poète de Lithuanie, s'est, avant Léon Tolstoï, égaré dans les subtils brouillards des sectes mystiques, c'était, chez l'adepte du tovianisme, attendant la résurrection de sa patrie, autant folie patriotique que folie religieuse.

Veut-on, chez les Slaves du Nord, regarder le penchant au mysticisme comme un trait du tempérament national, il faut, croyons-nous, en rechercher l'origine dans l'histoire d'un côté, dans la nature de l'autre. Pour employer le langage du jour, la théorie des « milieux » nous paraît ici moins décevante que celle des races. Si de pareilles recherches ne sont pas entièrement vaines, l'explication la moins trompeuse est encore celle que nous fournissent ces deux grands facteurs du caractère d'un peuple, l'histoire et le climat, autrement dit, le milieu moral et le milieu physique.

Chez les Slaves, comme chez toutes les grandes races, l'instinct religieux a ses sources au plus profond du cœur; chez le Russe, le sentiment mystique nous semble jaillir du sol et découler du ciel.

Nous avons déjà tenté d'analyser les principaux traits de la na-

ture russe et la manière dont ce ciel et cette terre ont agi sur le caractère national (1). Les impressions de cette pâle nature se résument pour nous en un contraste. Sur ces vastes plaines tantôt nues, tantôt couvertes de maigres forêts, l'homme se sent petit, sans que la nature se montre réellement grande. Il se sent faible, il se sent pauvre, sans que la nature lui fasse toujours sentir sa force ou sa richesse. Une pareille terre, sous le froid ciel du nord, éveille aisément l'instinct de l'infini avec le sentiment de l'inanité de la vie. Cette terre russe, à la fois immense et débile, incline l'âme à la mélancolie, à l'humilité, à la méditation intérieure, par suite au mysticisme.

Vues d'en haut, du sommet des falaises abruptes ou des collines boisées qui bordent le Dniepr, le Don ou le Volga, vues des tours de Kief ou des murailles de Nijni, ces plaines russes donnent la même sensation d'infini qu'ailleurs la mer. Ce paysage, tout horizontal, laisse généralement au ciel la plus grande place. Souvent le ciel occupe seul tout le tableau ; la terre, à force d'être plate, s'efface ; les regards, que rien n'arrête, vont en tous sens se perdre dans le ciel. Les diffuses forêts du centre ou du nord donnent d'une autre manière une impression analogue. L'œil, à travers les noires aiguilles des pins dénudés ou le grêle feuillage des trembles et des bouleaux, se sent invinciblement attiré vers le ciel. La forêt, comme la nuit, est partout mystérieuse. Les songes habitent la vivante solitude des bois. Leur silence, fait de bruissemens confus, a une solennité grave dont l'âme se sent enveloppée ; et, quand le vent du pôle passe sur leur tête, les forêts du nord ont tour à tour les gémissemens et les grondemens de la vague sur la grève.

A ces impressions du sol russe s'ajoutent celles qu'apportent les saisons, plus contrastées ici que nulle part ailleurs en Europe ; les saisons, dont les oppositions violentes nous ont semblé expliquer ce qu'il y a de heurté, de déréglé, d'outré, dans le caractère et la pensée russes ; expliquer, par leurs contrastes, l'antithèse perpétuelle de l'âme russe, tour à tour résignée et révoltée, douce et dure, indifférente et passionnée, somnolente et fiévreuse ; tour à tour et souvent à la fois réaliste et mystique, positive et rêveuse, brutale et idéale, et sans cesse prête à passer d'un extrême à l'autre, avec une égale sincérité de conviction, avec des emportemens et des élans étranges. Ce manque d'équilibre, ce manque de mesure, si frappant chez ce peuple, comme sous ce climat, ferait seul comprendre ses accès de mysticisme, et les bonds et les chutes de sa pensée, violemment renvoyée de la terre au ciel.

(1) Voyez *l'Empire des tsars et les Russes*, t. Ier, liv. III, ch. II et III.

Les saisons, avons-nous dit, confirment et corroborent les impressions du sol; le ciel russe est en cela d'accord avec la terre russe. C'est d'abord l'hiver, le long recueillement de l'hiver, le froid sommeil de la nature, engourdie sous la neige et dont la mort apparente fait une impression solennelle. N'est-ce pas un fait trop peu remarqué que l'énergie du sentiment religieux dans les pays du Nord? Le Nord n'est pas moins religieux que le Midi; peut-être serait-il permis de dire qu'il l'est davantage. L'histoire en fait foi. L'Ecosse presbytérienne a, sous ce rapport, mérité d'être comparée à l'Espagne de l'inquisition. La Pologne, l'Irlande, la Suède de Swédenborg, l'Angleterre même, ont été au nombre des pays les plus croyans de l'Europe. Le sentiment religieux des peuples septentrionaux diffère de celui des peuples du Midi comme les lacs de l'Écosse ou de la Finlande diffèrent des golfes bleus de Naples ou de Valence. Des aspects du Nord il prend une teinte plus sombre et plus austère, il devient plus mélancolique et plus intime, peut-être en est-il plus profond.

Les régions septentrionales, où ont longtemps été confinés les Grands-Russes, sont celles où ont pris naissance la plupart des sectes mystiques de la Russie. Sous cette latitude, les longues nuits de l'hiver, les longs jours de l'été tendent presque également à ouvrir l'âme aux impressions mystiques ou aux religieuses angoisses. Ce n'est pas seulement au figuré que les ténèbres engendrent la superstition; elle naît spontanément, chez l'homme comme chez l'enfant, de l'obscurité physique et des heures nocturnes. Partout la nuit est le temps des craintes mystérieuses, qui, ainsi que les phalènes et les oiseaux du soir, se cachent dans le jour pour voltiger autour de l'homme après le coucher du soleil. L'été, les longues soirées de juin, avec leur diaphane crépuscule qui n'est ni la nuit, ni le jour, donnent à l'atmosphère du nord quelque chose d'éthéré, d'immatériel, de fantastique, qui semble étranger au monde réel; tandis que, durant les gelées d'hiver, les deux Ourses, inclinées sur le pôle, et l'innombrable armée des étoiles scintillent sur les cieux noirs avec un éclat obsédant.

Partout ce qui déconcerte l'esprit et épouvante les sens, ce qui accroît la fragilité de la vie et semble la mettre dans la dépendance de causes extérieures à la nature, éveille ou renforce le sentiment du surnaturel. Or, les Russes de la Grande-Russie sont restés, pendant des siècles, sous le joug de trois fléaux, qui, en ébranlant périodiquement l'imagination populaire, les ont inclinés, à la fois, à la superstition, au mysticisme, au fatalisme. Nous voulons parler des épidémies, des famines, des incendies, dont les anciens annalistes n'ont cessé de mentionner les ravages. Épidémies

et famines, s'abattant sans pitié sur chaque génération, n'ont pas moins affecté le tempérament moral des Russes que la richesse de la Russie.

Les fléaux soudains, sans cause apparente ou explicable, sont attribués par le peuple à des crimes de la terre ou à des vengeances du ciel. Rien n'entretient davantage la conception primitive de la maladie, tour à tour imputée à des sortilèges ou à une punition divine, sans autre remède que les prières ou les enchantemens. C'est là une des sources historiques du fatalisme et de la superstition des populations orientales. A l'aide du médecin, au soulagement incertain d'une science qu'il ne comprend point, le paysan russe préfère souvent des paroles mystérieuses, une amulette ou un pèlerinage; au contraire, on l'a vu souvent, par une religion mal entendue, repousser comme diaboliques les spécifiques les plus efficaces. On dirait qu'il réserve sa foi pour le sorcier et ses scrupules pour le médecin. C'est ainsi qu'en plusieurs contrées la vaccination a été longtemps fuie comme un péché, sous prétexte que c'était le sceau de l'Antéchrist. Naguère encore, lors des épidémies de diphthérie, devenues si fréquentes dans l'Europe orientale, les villageois de Poltava s'opposaient opiniâtrement à la désinfection de leurs maisons, voyant dans les procédés sanitaires une profanation de leurs demeures, et dans les fumigations une opération satanique. Quand il a recours au médecin, le moujik en attend souvent le même genre de service que du sorcier; si ses remèdes sont impuissans, il le traite comme un imposteur.

La peste et la famine, ces deux blêmes et maigres sœurs si longtemps acharnées sur elle, sont en train de disparaître de la Russie comme du monde civilisé. Il n'en est pas de même d'un autre fléau dont l'Occident peut à peine comprendre les ravages et l'impression décourageante, l'incendie. Le caractère du peuple en a été aussi éprouvé que son bien-être. Comme les famines et les épidémies, comme tout ce qui rend la santé, la vie ou la fortune précaires, l'incendie a fomenté chez les Russes la superstition et le fatalisme. Lui aussi a souvent provoqué les soupçons aveugles et les violences soudaines d'une foule atteinte d'un mal dont la cause lui échappait. Comment s'étonner que l'imagination populaire y voie parfois un châtiment céleste contre lequel il n'y a d'autre secours que la prière ou une image miraculeuse? Naguère encore ce sentiment était assez fort, chez le paysan, pour paralyser ses bras en face des flammes. On en a vu déménager leurs maisons, enlever leurs vêtemens et leurs ustensiles, décrocher les châssis de leurs doubles fenêtres et laisser leur village brûler en s'écriant : « C'est la main de Dieu! »

Les villageois font parfois encore le même accueil résigné aux maladies nouvelles qui déciment leurs troupeaux ou leur famille et aux insectes qui fondent à l'improviste sur leurs champs. Le sud de la Russie n'est pas toujours à l'abri des ravages des sauterelles. Vers 1880, on a vu, dans le gouvernement de Kherson, les paysans refuser de se défendre contre une invasion de criquets. « Dieu est irrité, disaient-ils ; les sauterelles sont un châtiment de Dieu. » Et ils restaient assis, immobiles, en face de l'armée dévorante des locustes, répétant : « Quand le jour du châtiment sera passé, les sauterelles partiront. » Pour triompher de l'obstination de ces moujiks, l'autorité civile dut s'adresser au clergé, et, en pareille rencontre, le peuple des campagnes est loin de toujours obéir aux exhortations de ses prêtres.

Le fatalisme est un des traits les plus marqués du caractère national. Général chez les paysans, il persiste fréquemment dans des classes ou chez des hommes que leur éducation semblerait devoir y soustraire. L'esprit russe en est pour ainsi dire imprégné. On en retrouve la trace dans sa bravoure comme dans sa résignation, dans ses révoltes comme dans ses soumissions, dans ses témérités non moins que dans ses découragemens, dans ses accès d'activité fiévreuse aussi bien que dans ses langueurs et son apathie, dans ses négations presque autant que dans sa religion. Si le Russe a vraiment quelque chose d'oriental, c'est par là.

Au fatalisme s'allie souvent chez lui le mysticisme, un mysticisme inavoué qui s'ignore, qui fréquemment se nie lui-même et a honte de se reconnaître. Cette veine mystique, longtemps inaperçue des indigènes, frappe l'étranger. Nous l'avions, pour notre part, dès longtemps signalée (1). Après avoir été lente à le découvrir, l'Europe est peut-être aujourd'hui disposée à grossir ce mysticisme russe, à lui faire une trop grande part dans la littérature, dans la pensée, dans le caractère slaves. Il s'en faut que tous les Russes en soient vraiment atteints. Partout, sur notre globe déjà vieux, c'est là forcément chose rare. Peut-être même est-on d'autant plus frappé de le rencontrer en Russie qu'il s'y mêle fréquemment à des instincts qui semblent jurer avec lui.

Pareil à une vapeur subtile, le mysticisme n'en plane pas moins sur la terre russe. S'il n'a pas de prise sur toutes, il pénètre certaines âmes ou plus fines, ou plus ardentes, ou plus maladives. A l'opposé de ce qu'on serait tenté d'imaginer, les années semblent y rendre plus sensible ; la jeunesse s'en défend parfois mieux que l'homme fait. Le mysticisme est, chez plus d'un Russe, une affec-

(1) Voyez p. ex. la *Revue* du 15 oct. 1873.

tion de la maturité. Tel qui en semblait exempt à vingt-cinq ans en est atteint à cinquante. Gogol et Léon Tolstoï en sont des exemples. Cette sorte d'évolution et comme de conversion mystique s'est vue également ailleurs. En Russie, elle ne s'explique pas seulement par l'éternel désenchantement de la vie humaine, mais aussi par les fatales déceptions encore inhérentes à la vie russe. Les étroites limites de l'activité intellectuelle sous le régime autocratique; les barrières où se heurte en tous sens l'initiative individuelle; l'inaction tôt ou tard imposée aux esprits indépendans; le vide mal dissimulé de l'existence officielle et le vide trop apparent de tout ce qui n'est pas service d'état; en un mot, l'impuissance d'agir et la fatigue de vouloir, l'inutilité de l'effort, mieux ressentie avec l'âge, rejettent parfois dans la contemplation et le mysticisme des âmes robustes qui, en d'autres pays, se fussent absorbées dans l'action. Peut-être l'usure du climat n'y est-elle pas non plus étrangère, car les forces morales ne lui résistent souvent pas mieux que les forces physiques; on vieillit vite sous ce ciel.

Le mysticisme russe se ressent, du reste, du sol et du peuple; il conserve presque toujours une saveur de terroir. Ne lui demandez point l'exquise et allègre poésie de ce doux extatique de François d'Assise qui, dans sa charité, embrassait toute la nature vivante, prêchant aux petits oiseaux et « à ses sœurs les hirondelles. » Peut-être faut-il pour cela le ciel et les fraîches vallées de l'Ombrie ou de la Galilée. S'il n'a pas la suavité franciscaine, le mysticisme russe a rarement l'âpreté de l'ascétisme oriental. S'il est, lui aussi, souvent bizarre, lourd, prosaïque, il est d'ordinaire moins sombre et moins farouche. Il perd rarement tout à fait le sens du réel; il garde des soucis pratiques jusque dans ses conceptions les plus folles. Son vol ne dépasse jamais les sommets. Le vide éther des espaces célestes, l'air raréfié des hautes cimes, ne conviennent pas à ces enfans de la plaine. Jusqu'en ses envolées les plus hardies, le Russe ne quitte presque jamais la terre du regard. Aux songes les plus étranges de l'illuminisme religieux ou de l'utopie politique il mêle fréquemment les calculs de l'esprit le plus pratique.

C'est que le fond du caractère russe demeure un positivisme latent, un réalisme, lui aussi, parfois inconscient, qui perce à travers tout ce qui le recouvre et le cache. Ce n'est pas seulement dans la littérature, dans le roman qu'on trouve combinés, en Russie, ce que les Occidentaux ont appelé naturalisme et idéalisme, positivisme et mysticisme; c'est dans l'âme, dans la vie, dans le caractère russes. Les contrastes que Joseph de Maistre se plaisait déjà à signaler dans les idées et dans les mœurs de ses hôtes de la Néva, nous les avons partout retrouvés dans l'homme lui-même. Il faut

toujours en revenir là quand on parle des Russes. C'est cette alliance de traits opposés qui fait l'originalité de leur caractère national, qui lui donne quelque chose d'imprévu, de troublant, d'insaisissable, et en rend l'étude si attachante parce qu'elle réserve toujours des découvertes ou des énigmes. Chez le Russe, les contraires s'attirent. Toutes ces oppositions de tempérament, tous ces contrastes de caractère se manifestent dans sa religion, et nulle part peut-être avec plus de relief que dans ses sectes populaires.

III.

Nous étudions le sentiment religieux en Russie; mais le peuple russe est-il vraiment religieux, est-il vraiment chrétien? Les vagues et grossières croyances du moujik méritent-elles le nom de religion? ses confuses notions sur la vie et sur le monde proviennent-elles bien de la foi chrétienne? Beaucoup de ses compatriotes le contestent. Pour un grand nombre de Russes, la Russie n'est ni religieuse, ni chrétienne. A Pétersbourg, à Moscou même, cela est devenu une sorte d'axiome. Des hommes, d'opinions d'ailleurs fort diverses, sont là-dessus d'accord. A les en croire, le moujik n'a de la religion que l'apparence ; il n'a de chrétien que les dehors. En certains cercles, ce n'est pas là seulement un lieu-commun, c'est aussi une prétention nationale. On est disposé à s'en faire gloire, oubliant que, s'il y a là une part de vérité, la cause en est surtout au peu de culture du pays. Déjà, sous Nicolas, l'un des oracles de la pensée russe, Biélinsky, écrivait à Gogol, si je ne me trompe : « Regardez bien le peuple et vous verrez qu'au fond il est athée. Il a des superstitions, il n'a pas de religion. » A plus d'un Pétersbourgeois cela semble préférable. On trouve avantage à ce qu'au point de vue religieux comme au point de vue politique, l'esprit russe soit une table rase.

Un Russe, ami et disciple de Littré, a fort bien, sur ce point, exprimé l'opinion de beaucoup de ses compatriotes ; il nous reprochait d'avoir attaché trop d'importance à l'entrée de la Russie au nombre des nations chrétiennes (1). En Russie, a dit M. Wyroubof, il y a eu des églises, il n'y a jamais eu de religion, si ce n'est le polythéisme primitif. L'église a dissous peu à peu le paganisme sans réussir à lui rien substituer. Le peuple, resté sans croyances en rapport avec ses besoins, s'est montré accessible à toutes les superstitions, à toutes les étrangetés. En fait, la Russie n'a jamais

(1) Voyez la *Philosophie positive,* nov. 1873 et août 1881.

été ni réellement chrétienne, ni réellement orthodoxe; elle n'a jamais été soumise qu'à un simulacre de baptême.

L'objection revient à dire que les sujets du tsar ont un culte et n'ont pas de religion. C'est là, qu'on veuille bien le remarquer, une observation que, pour des raisons analogues, on pourrait étendre à bien d'autres pays, à bien d'autres époques. Certes, il n'a pu suffire aux Varègues de Vladimir de prendre un bain dans les eaux du Dniepr pour en sortir chrétiens. A Kief et à Novgorod, comme plus tard à Moscou, un paganisme latent et inconscient a pu longtemps régner à l'ombre de la croix byzantine. Mais, à regarder l'histoire, la Russie n'est ni le seul état de l'Europe où le christianisme ait été officiellement imposé par une sorte de coup d'autorité, ni le seul où la foi chrétienne soit longtemps demeurée tout extérieure, toute superficielle. Les Francs de Clovis et les Saxons de Charlemagne ne nous semblent pas avoir beaucoup mieux compris le christianisme que les droujinniks de Vladimir et d'Iaroslaf. Nous pourrions, à cet égard, faire de curieux rapprochemens entre les Francs peints par Grégoire de Tours et les Slaves décrits par la Chronique de Nestor. A comparer les deux pays et les deux époques, ce n'est pas toujours chez le moine de Kief et chez les Rurikovitch qu'on trouverait le moins de religion et le moins de sens chrétien. Dans la Russie des apanages, l'église et la foi n'ont guère eu moins d'ascendant sur les grands princes qu'elles n'en ont eu, en Occident, sur les Carolingiens et les premiers Capétiens. Qu'on lise les instructions de Vladimir Monomaque à ses fils; l'empereur Louis le Débonnaire ou le roi Robert n'auraient pas, dans leur testament, montré plus de respect de l'évangile ou de souci de l'église.

A prendre l'époque actuelle, la Russie n'est pas non plus le seul pays des deux mondes où le christianisme se réduise fréquemment en pratiques extérieures et en notions grossières. Ce que certains Russes disent de leurs compatriotes, bien des nationaux ou des étrangers l'ont dit de maint peuple de l'Europe ou de l'Amérique méridionale. Combien de fois n'a-t-on pas répété que, avec toute sa dévotion, avec tous ses hommages aux saints et aux images, le Napolitain ou l'Andalous, et, à plus forte raison, le Mexicain ou le Péruvien, n'étaient réellement pas chrétiens; que, sous le mince vernis de leur christianisme de surface, perçait partout le vieux polythéisme? Pour un esprit non prévenu, le cas de la Russie n'est donc pas aussi singulier que semblent le croire beaucoup de Russes. Il n'y a pas là de quoi dénier au moujik le titre de chrétien, car il faudrait alors le refuser à bien d'autres. L'on risquerait d'aboutir à cette bizarre découverte que les pays où la religion est restée le plus en honneur, où ses rites et ses préceptes ont gardé le plus

d'empire sur les masses, ne connaissent ni religion ni christianisme.

La religion, et cela est vrai de la plus sublime comme des plus humbles, la religion s'épure ou se dégrade selon le milieu qui la reçoit. Chez un peuple grossier, ignorant, elle devient ignorante et grossière. Entre elle et le croyant, il y a une action réciproque; elle se matérialise quand elle ne peut le spiritualiser; elle s'avilit avec ceux qu'elle ne peut élever. La religion prend les hommes par le dedans ou par le dehors, selon leur degré de culture; et c'est par le dehors que commence le plus souvent son empire, comme c'est encore par le dehors qu'il se prolonge, alors que s'affaiblit son autorité sur le dedans.

Il se rencontre souvent ici une confusion d'idées qu'il importe d'éviter. De ce qu'une religion est grossière, de ce que les rites et les formes y prédominent, il ne s'ensuit pas toujours qu'elle soit toute de forme. Elle peut être, ou mieux, elle peut sembler tout extérieure, sans être pour cela superficielle. Ce sont là deux choses fort différentes. Telle pratique, qui nous paraît de pure forme, peut tenir au plus profond des notions populaires ou au plus intime du cœur; il faudra des siècles pour l'en déraciner. L'importance attachée aux rites et aux observances ne prouve point que le culte reste sans prise sur le fond de l'homme. Loin de là, à un certain degré de culture, comme à un certain âge de la vie, l'intérieur est asservi à l'extérieur. Il ne pénètre à l'âme que ce qui frappe les sens; il n'y a de règle pour le dedans que ce qui règle le dehors, parce qu'alors l'homme est presque tout en dehors, ou le dehors est presque tout l'homme.

Cette réserve faite, il reste vrai qu'en Russie la religion est demeurée plus grossière qu'en tel ou tel autre pays. La foi chrétienne y est entachée de notions païennes. En dehors même de ces tribus d'origine finno-turque, qui n'ont de chrétien que leur inscription sur les registres de l'église, le paysan, s'il est toujours religieux, ne semble pas toujours chrétien. Pour être parvenu à rayer de l'âme russe le nom et le souvenir des dieux païens, le christianisme n'a pas toujours réussi à y graver ses dogmes et ses croyances. Entre les vieilles conceptions païennes et les enseignemens évangéliques, il y a une sorte de superposition qui a persisté jusqu'à nous. Ce ne sont pas seulement les rites du paganisme que le paysan a çà et là conservés, c'est, sous une enveloppe chrétienne, l'esprit même du polythéisme. Aussi est-ce devant le moujik qu'on pourrait dire que le paganisme est immortel.

Ce phénomène s'explique par plusieurs raisons faciles à saisir: par l'état de culture du peuple, par son manque d'éducation histo-

rique, et aussi par son caractère, par son réalisme invétéré, son attachement traditionnel aux rites et aux coutumes. Il s'explique par l'esprit de l'église qui lui apporta l'évangile, par les défauts du christianisme byzantin, lui-même déjà tombé dans le formalisme, et aussi par la manière dont la foi nouvelle se substitua à l'ancien polythéisme. Le missionnaire grec était enclin à faire consister toute la religion dans les rites ; et ses protecteurs, les convertisseurs du peuple, les princes de Kief, étaient naturellement, par leur éducation païenne, encore plus portés à ne demander à leurs sujets que le respect des observances de la foi nouvelle.

Une des choses qui frappent dans l'histoire de la Russie, c'est la facilité avec laquelle le christianisme s'est introduit chez les Slaves russes. Entre l'évangile et le paganisme la lutte fut courte, la victoire peu disputée. A Kief, où le Christ avait des églises dès avant Vladimir, le polythéisme semble avoir été vaincu sans avoir presque combattu. Il s'efface, en quelque sorte, il s'évanouit tout à coup devant le conquérant étranger. Or, en religion, plus encore qu'en politique, il n'y a de complètes et de durables que les victoires disputées.

Le triomphe du christianisme fut d'autant plus rapide que le polythéisme des Slaves russes était plus informe, plus vague, plus primitif. S'il avait des dieux, s'il possédait même des images, des statues de ses dieux, le Slave du Dniepr n'avait ni temples pour les abriter, ni clergé pour les défendre. Le culte, pour ne pas dire la religion, était encore chez lui en voie de formation. Au lieu d'être en décadence, comme le polythéisme classique, son paganisme semble avoir été plutôt dans la période d'élaboration. Ce qui, en d'autres circonstances, en eût pu rendre la résistance plus vive, ne l'a pas empêché de succomber devant une religion supérieure non-seulement par ses croyances, mais par son organisation, par son culte et son clergé. Toutefois, comme le sentiment païen était encore dans toute sa vigueur, que l'âme populaire en était imbue, le triomphe du Dieu unique a été longtemps plus apparent que réel. Les idées et les notions du polythéisme ont, après sa défaite officielle, persisté à travers les rites du nouveau culte. Ce qui a été renversé par Vladimir, ce sont les dieux de bois à tête d'argent et à barbe d'or du paganisme russo-slave, plutôt que les antiques conceptions que ces dieux personnifiaient. Aux anciennes idoles, convaincues d'impuissance devant le Dieu des missionnaires byzantins, ont succédé le Christ et les saints du christianisme. La victoire de l'évangile s'est ainsi trouvée d'autant plus facile qu'elle était moins profonde. Il a pris d'autant plus vite possession des collines de Kief et des demeures des Varègues qu'il s'emparait

moins des esprits et apportait moins de trouble dans les âmes, moins de changement dans les idées. On comprenait si peu le christianisme qu'on restait à demi païen sans le savoir. Tel encore souvent le moujik.

La religion du peuple a ainsi été longtemps une sorte de paganisme chrétien, ou mieux de christianisme païen, où le polythéisme « représentait les croyances, et le christianisme le culte. » Si les idées chrétiennes s'infiltraient peu à peu à travers les notions païennes, en revanche les vieilles cérémonies du paganisme, avec ses chants et ses danses, revivaient souvent au-dessous des rites de l'église. On a pu dire que le peuple russe était un peuple bireligieux. Les vieux chroniqueurs en faisaient déjà la remarque. Cette sorte de dualité de croyances, persistant à travers les siècles, a frappé tous ceux qui ont étudié le paysan ; elle se retrouve encore aujourd'hui dans ses chants, ses contes, ses traditions, comme dans son imagination. L'élément chrétien et l'élément païen s'y mêlent et s'y entre-croisent de telle façon que sa religion ressemble à une étoffe de deux couleurs.

Les dieux slaves ont-ils été effacés de sa mémoire, le peuple a gardé le souvenir des divinités secondaires, de celles du moins qui, par leur nom ou par leurs attributs, personnifiaient le plus nettement les forces de la nature. Comme presque partout, c'est la partie inférieure de la mythologie qui a le mieux résisté. C'est ainsi que, en près de dix siècles, le christianisme n'a pu supprimer ni le *Vodiany*, l'esprit des eaux, vieillard au visage boursouflé et aux longs cheveux humides qui habite les rivières et fait sa demeure près des moulins ; ni les *Rousalkas*, sorte de sirènes ou de naïades slaves, à la peau d'argent et à la chevelure verte, qui attirent les jeunes gens au fond des eaux ; ni le *Léchii*, l'esprit des bois, sorte de lutin folâtre ou de sylvain aux pieds de chèvre, qui égare les voyageurs dans la forêt ; ni le *Domovoï*, le génie de la maison, dont le poêle, ce foyer russe, est la demeure préférée. Tous ces êtres fantastiques jouent un grand rôle dans les chants et les contes populaires. Les marais, les lacs, les forêts les ont fait vivre dans l'imagination russe.

En Russie plus qu'ailleurs, c'est surtout dans le culte des saints que le polythéisme s'est survécu. Si oubliés que soient les dieux slaves, ils n'ont disparu du sol russe qu'en se travestissant en saints chrétiens. Pour se retrouver dans l'Orient hellénique, comme dans l'Occident latin, de pareilles métamorphoses n'ont nulle part été plus fréquentes qu'en Russie. Elles seules expliquent la vogue de certains bienheureux et la bizarre hiérarchie du ciel russe. La place assignée par la dévotion populaire à ses saints favoris est

sans rapport avec leur rôle dans l'histoire ecclésiastique ou leur rang dans la liturgie orthodoxe. On a remarqué que, parmi les hôtes de l'empyrée chrétien, les plus vénérés du peuple étaient souvent les moins humains, ou les moins historiques, ceux que la légende a le plus librement modelés à son gré. La raison en est simple : saints légendaires, anges du ciel ou prophètes de l'ancienne loi, les préférés de la dévotion russe ont, pour la plupart, conservé un caractère mythique.

Plusieurs ne sont que des dieux dégradés ou purifiés. De l'Olympe barbare de la Rouss primitive, ils se sont glissés dans le paradis orthodoxe. Parfois, sous le couvert d'une ressemblance de noms, ils ont transmis à un saint leurs attributs et leurs fonctions. C'est ainsi que saint Blaise, en russe Vlas, a, dans les superstitions locales, pris l'emploi de l'antique Volos ou Veles, le dieu des troupeaux. Le Jupiter slave, Péroun, le dieu de la foudre, dont les statues furent jetées dans le Dniepr et le Volkof, est remonté sur les autels sous la figure d'Élie, saint Élie, Ilia. Le prophète d'Israël, enlevé au ciel sur un char de feu, a succédé au dieu du tonnerre des anciens Russes, de même que, chez les Grecs, le même Élie avait déjà hérité d'Hélios, le Soleil. Lorsqu'il tonne, c'est, pour le moujik, le char du prophète Élie qui roule dans les cieux. En même temps que de la foudre, ce maître de l'orage dispose de la grêle. Un conte du gouvernement de Iaroslavl le montre détruisant les récoltes d'un paysan qui célébrait la saint Nicolas sans fêter la saint Élie.

Pour d'autres bienheureux, pour l'archange saint Michel, pour saint George, l'un des patrons de l'empire, dont l'équestre image, d'origine païenne, décore l'écusson national, le caractère mythique n'est pas moins marqué. Il en est de même de saint Nicolas, le plus invoqué et le plus puissant de tous les saints russes, celui qui, selon la croyance populaire, doit succéder à Dieu, lorsque Dieu se fera vieux. Saint Nicolas a les vocations les plus diverses. C'est, comme en Occident, le patron des enfans, c'est le protecteur des matelots, des pèlerins, des gens en danger. Par opposition à saint Élie, souvent dur et vindicatif, saint Nicolas est le bon saint, obligeant et secourable par excellence. Le Russe en emporte le culte partout avec lui et le répand autour de lui. Les païens d'au-delà de l'Oural ont pour saint Nicolas les mêmes hommages que les orthodoxes : ainsi les Votiaks non baptisés et les Ostiaks, qui l'appellent Kola, le dieu russe. En Europe comme en Asie, plusieurs tribus finno-turques, officiellement converties au christianisme, ne connaissent guère d'autre dieu chrétien. Presque toute la religion des Tchouvaches du Volga se réduit en pèlerinages à ses sanctuaires,

partout fort nombreux. On peut ainsi, encore aujourd'hui, suivre en Russie même les diverses phases de l'évolution religieuse, du paganisme ou du fétichisme au christianisme.

La façon dont le paysan honore ses saints, l'idée qu'il se fait de leur puissance, de leur protection, de leurs rancunes, est souvent encore toute païenne. Il redoute leur vengeance et prend garde de blesser leur amour-propre. Il cherche à gagner leur faveur, et leur en veut de leur négligence. « Te sert-il, prie-le ; ne te sert-il pas, mets-le sous le pot, » dit un dicton populaire. On sait que dans chaque maison, presque dans chaque chambre, la place d'honneur, un des angles de la pièce, selon un usage oriental, est occupée par les saintes images, ces dieux lares moscovites. Pour elles est le premier salut de tout Russe qui entre. Veut-il commettre un acte qui puisse les choquer, le pécheur a le soin de leur voiler la face. Ainsi les femmes de mœurs légères.

Les Russes ont l'habitude d'honorer les saints et le Christ lui-même en faisant brûler des cierges devant leurs images. Durant les offices, les fidèles, debout les uns derrière les autres, se transmettent de main en main les petits cierges à poser devant l'iconostase. Un jour, c'était la fête de saint George, un paysan passait ainsi deux cierges. « Pourquoi deux? lui demanda-t-on. — C'est, répondit le moujik, qu'il y en a un pour le saint et un pour le serpent. » Plus d'un homme du peuple serait enclin à rendre ainsi hommage en même temps à saint George ou à saint Michel et au dragon terrassé par le saint. Il y a dans leurs croyances une sorte de dualisme inconscient. La vie leur apparaît comme la lutte de deux principes opposés. On a cru retrouver dans les traditions populaires le souvenir de deux dieux ennemis : le dieu blanc, dieu du bien, le dieu noir, dieu du mal. Cette vue, à en croire les mythologues, a beau sembler inexacte, elle est d'accord avec les idées et la religion de nombre de moujiks. On dirait parfois que, sous leur christianisme, se retrouve une sorte de manichéisme latent. Maintes sectes populaires croient partout découvrir le diable et l'Antéchrist.

Une chose plus d'une fois remarquée, c'est la facilité avec laquelle le moujik russe, le colon russe, transporté au milieu de populations idolâtres, en adopte les superstitions et parfois même les rites païens. En Sibérie, notamment, un grand nombre de paysans orthodoxes se laissent prendre aux grossières séductions du chamanisme et figurent parmi les ouailles des chamans. Aux bords de la Léna, beaucoup fréquentent les sanctuaires bouddhistes des Bouriates, leurs voisins. Jusqu'aux environs d'Irkoustk, la capitale de la Sibérie orientale, siège d'un archevêché orthodoxe, on

rencontre, dans les izbas russes, des idoles bouriates, en même temps que des images de saint Nicolas dans les huttes des Bouriates. En Europe même, dans la région du Volga, le paysan subit souvent la contagion des superstitions polythéistes ou fétichistes de ses voisins allogènes, les Tchouvaches ou les Tchérémisses, par exemple. Il semble qu'à demi émergé du paganisme, le moujik soit toujours près d'y retomber, quand il ne rencontre pas de main pour l'aider à en sortir. L'immensité du pays, l'éloignement de centres intellectuels et religieux, l'insuffisance et la négligence d'un clergé, à la fois trop peu nombreux et trop peu instruit, sont pour la religion autant de causes de corruption. Chez un pareil peuple, ce qui doit étonner, ce n'est point que le christianisme s'allie souvent à des notions païennes, c'est que la foi chrétienne ait vécu et duré, qu'elle n'ait pas été entièrement étouffée par les ronces du paganisme.

Sous le polythéisme chrétien du moujik, se retrouve une couche religieuse encore inférieure, qu'en creusant un peu l'on découvre également au fond des peuples de l'Occident, la sorcellerie. On ne saurait demander au paysan du Don ou du Volga d'avoir perdu l'antique foi dans les sortilèges et les maléfices, alors que de semblables croyances rampent encore au fond des campagnes, dans les pays les plus anciennement civilisés. A cet égard encore, le spectacle que nous offre l'izba russe nous fait remonter de plusieurs siècles en arrière. En aucun pays contemporain, la confiance dans les charmes magiques, la crainte du mauvais œil et des mauvais présages, la foi dans les songes et les enchantemens n'est aussi commune. Il est peu de villages qui n'aient leurs sorciers, et l'un des livres les plus répandus dans le peuple est le *Sonnik*, l'interprète des songes.

Ces superstitions sont tellement enracinées que, si l'on ne savait quelle peine a la culture à en triompher en des pays autrement favorisés, l'on serait tenté d'en rejeter la faute sur le sol ou sur la race. Le Nord a toujours été la terre des magiciens, et la sorcellerie y a conservé un caractère plus sombre. Entre toutes les races ou les nationalités de l'Europe, les Finnois ont, sous ce rapport, longtemps joui d'une sorte de primauté. Aucun peuple n'a eu plus de foi dans la force des enchantemens. Les magiciens tchoudes ont, en Russie comme en Scandinavie, gardé leur antique renom. Les traditions finnoises, les poésies recueillies dans les villages de Finlande font à la sorcellerie une place unique dans la littérature. Le grand poème dont les *runot*, habilement soudées, ont formé le Kalevala, est l'épopée des conjurations magiques. Dans cette sombre Iliade ou cette brumeuse Odyssée du Nord, les héros, au lieu de

combattre avec le fer ou l'airain, luttent à coups d'incantations et de talismans, terrassant leurs ennemis et domptant les élémens par la puissance de leurs évocations. Le principal personnage, le vieux *runoia* Wäinämöinen, n'est qu'un sorcier divin, l'Achille ou l'Ulysse de la sorcellerie. Lönnrot et les savans finlandais qui ont recueilli les *runot* du Kalevala ont également publié des formules d'enchantement et des exorcismes destinés à conjurer tous les périls dont la colère d'êtres malfaisans peut menacer l'homme.

Chez les Finnois modernes, chez les Finlandais protestans du moins, la religion et la culture ont secoué le joug des plus grossières de ces superstitions. Il n'en est pas de même en Russie. Le Grand-Russe, dans les veines duquel coule tant de sang finnois, le Russe qui, pour la sorcellerie, a été l'élève des devins tchoudes, est demeuré plus fidèle aux croyances de ses ancêtres et maîtres. Dans toutes les calamités publiques ou privées, en cas de maladie, en cas de disette ou d'épidémie, le moujik continue à recourir à la science du magicien et à l'expérience des sorcières. En certains villages, le paysan fait régulièrement exorciser son champ par le sorcier après l'avoir fait bénir par le prêtre ; il est ainsi en règle des deux côtés. En Sibérie et dans certaines régions du Nord, les sorciers et les chamans prélèvent une sorte de dîme pour protéger les villages contre les maladies et les épizooties. Ce ne sont pas seulement des paysans isolés qui consultent en secret les maîtres de la science noire ; ce sont des villages entiers, publiquement et en quelque sorte officiellement, parfois après délibération des assemblées communales.

Jusqu'au centre de la Russie, dans les gouvernemens qui entourent Moscou, on voit la population des campagnes recourir, pour chasser la peste bovine, aux rites de leurs ancêtres. Les femmes, rassemblées au milieu des ténèbres, pendant que les hommes demeurent enfermés, font à demi nues une procession nocturne. En tête marchent les saintes images, associant malgré lui le christianisme aux antiques cérémonies païennes. Des jeunes filles sont attelées à la charrue ; elles tracent autour du village un sillon que des incantations traditionnelles interdisent à la peste de franchir. D'autres fois la maladie, personnifiée par un mannequin de paille, est noyée dans la rivière, ou bien enterrée ou brûlée solennellement, avec un chien ou un chat. On a vu, en temps de choléra, des paysans du centre de l'empire contraindre leur prêtre en habits sacerdotaux à ensevelir, selon les rites de l'église, une poupée de cette sorte représentant le choléra.

C'est contre la sorcellerie et non contre les dieux du paganisme que l'église et le clergé ont eu le plus à lutter. Dans ce combat sé-

culaire, le christianisme, loin de toujours triompher de son occulte adversaire, ne l'a emporté qu'en dégénérant lui-même, pour nombre de moujiks, en une sorte de magie sainte, officiellement consacrée par l'église et l'état. Aux yeux de maint paysan, les rites de l'église ne sont que des charmes plus solennels et ses prières des incantations, propres à conjurer les périls réels ou imaginaires. Pour lui, le prêtre est avant tout le dépositaire des saintes formules et le maître des célestes évocations ; le Christ n'est, en quelque façon, que le plus puissant et le plus doux des enchanteurs ; Dieu n'est que le magicien suprême (1).

Un des traits les plus marqués de la religion du moujik, ce n'est pas seulement le formalisme extérieur, c'est l'attachement au rite, à *l'obriad*, comme disent les Russes. Cet attachement, qui a été, chez les Moscovites, le principe d'un schisme et de nombreuses sectes, tient en partie au caractère national respectueux de toutes les formes, dans les choses profanes commme dans les choses sacrées ; il tient aussi à la conception religieuse du peuple. Pour lui, le rituel et les paroles sacrées ont par eux-mêmes une vertu mystérieuse, on pourrait presque dire une vertu magique ; les changer, c'est leur faire perdre cette vertu. Ainsi s'expliquent, par exemple, les longues controverses sur l'orthographe du nom de Jésus ou sur le signe de croix, dont, aujourd'hui encore, les Russes de toutes classes font un tel usage. Si la manière de se signer a coupé l'ancienne Moscovie et, après elle, la Russie contemporaine, en deux partis ennemis, c'est que, pour la masse du peuple, le signe de croix n'était pas seulement une sorte de memento du Crucifié et de profession de foi chrétienne, mais une espèce de signe magique, un préservatif contre le mauvais œil et contre les dangers du corps et de l'âme.

Si grossière que semble une pareille religion, c'est encore là, nous devons le répéter, de la religion ; c'est encore là du christianisme ; et un christianisme qui, en réalité, ne vaut peut-être pas beaucoup moins que celui de plusieurs peuples des deux mondes. En Occident même, si notre façon d'entendre la foi du Christ est généralement supérieure, elle ne l'a pas toujours été. Dans la dévotion du moujik, bien des pratiques que protestans et catholiques lui reprochent comme d'indignes superstitions ne sont que des restes d'un âge ailleurs évanoui, et, si l'on peut ainsi parler, des traits d'archaïsme religieux.

Est-ce uniquement par la naïveté de ses conceptions ou par ses pratiques enfantines que le peuple russe a droit au titre de chré-

(1) *El Magico prodigioso*, selon le titre de la pièce de l'Espagnol Calderon.

tien? Nullement; s'il est chrétien, ce n'est pas seulement par les dehors, par ces rites auxquels il attache tant de prix, c'est aussi par le dedans, par l'esprit et par le cœur. Peut-être même mérite-t-il plus, à cet égard, le nom de chrétien que beaucoup de ceux qui le lui contestent. A travers cette religion obscurcie et comme épaissie par son ignorance et sa grossièreté, on retrouve souvent chez lui le sentiment religieux dans toute sa noblesse. Sous ce demi-paganisme, et jusque sous les aberrations de sectes bizarres, se fait jour l'esprit chrétien dans ce qu'il a de plus intime et de plus singulier, tel qu'en la plupart des pays de l'Occident, il n'apparaît presque jamais dans les couches populaires.

De tous les peuples contemporains, le Russe est un de ceux où il est le moins rare de rencontrer les aspirations propres au christianisme, et les vertus qui en on fait une religion unique entre toutes, la charité, l'humilité, et chose moins commune encore, chose ailleurs presque inconnue de l'homme du peuple, l'esprit d'ascétisme et de renoncement, l'amour de la pauvreté, le goût de la mortification et du sacrifice. S'il comprend mal la doctrine orthodoxe, s'il est peu au fait des dogmes de l'église, d'autant que son clergé omet parfois de les lui enseigner, le moujik entend la morale et les conseils du Christ; son cœur en sent l'esprit. A-t-il l'intelligence ou l'imagination encore païenne, il a déjà l'âme chrétienne. A travers l'impur alliage des superstitions, sous la rouille des sectes, reluit l'or de l'évangile.

Pour s'expliquer ce singulier phénomène, moins extraordinaire et moins rare peut-être chez les pauvres d'esprit que nous le croirions de loin, il faut dire que cette compréhension de l'évangile, que cette disposition à se pénétrer du sentiment chrétien, semble tenir en partie au caractère ou au génie national, à de secrètes affinités entre la foi chrétienne et le fond de l'âme russe. Tertullien, par un sublime paradoxe, disait de l'âme humaine qu'elle était naturellement chrétienne. Si cela a jamais été vrai, c'est peut-être surtout de la Russie et des Slaves du Nord. Entre l'évangile et la nature russe, il y a une sorte de conformité, si bien qu'il est souvent difficile de décider ce qui revient vraiment à la foi et ce qui appartient au tempérament national.

Une chose manifeste, c'est qu'en tombant sur la terre russe, dans les tourbières des forêts et dans les grandes herbes de la steppe, la mystique semence du semeur de l'évangile n'est pas tombée sur un sol ingrat. Les ronces du paganisme et les broussailles de la superstition ne l'ont pas empêchée d'y lever, d'y donner parfois ses fleurs les plus délicates et ses fruits les plus exquis. Ce peuple, que certains de ses fils se plaisent à mettre hors du chris-

tianisme, est du petit nombre de ceux qui ont conservé l'idée de la sainteté; chez lesquels cette haute vision, si étrangère aux foules de l'Occident, est demeurée populaire et vivante, avec ce qu'elle a pour nous de sublime et d'étrange. Le paysan russe est presque le seul en Europe à chercher encore la perle de la parabole évangélique et à vénérer les mains qui semblent l'avoir trouvée. Ce qui est l'essence du christianisme, il aime la croix ; il ne la porte pas seulement à son cou, en cuivre ou en bois de cyprès, il se réjouit de la porter dans son cœur. Il n'a pas désappris la valeur de la souffrance: il en goûte la vertu ; il sent l'efficacité de l'expiation et en savoure l'amère douceur. Un des appas qui l'attirent aux sectes, c'est le désir de souffrir pour la vérité, c'est la soif de la persécution et du martyre. « La souffrance est une bonne chose; Mikalka a peut-être raison de vouloir souffrir, » dit un des héros de Dostoievsky.

Ces sentimens se retrouvent dans la littérature, depuis que cette littérature s'est rapprochée du peuple ; non point, il est vrai, chez les écrivains « démophiles » à tendances révolutionnaires, qui exaltent le paysan sans le connaître ou le comprendre, mais chez les grands romanciers dont l'âme a pénétré son âme, qui, parfois, pour mieux s'identifier à lui, n'ont pas craint de dépouiller l'homme cultivé. Ainsi de Léon Tolstoï; ainsi de Dostoievsky; ainsi même d'Ivan Tourguénef, quoique, à l'inverse de ses grands émules, l'auteur des *Reliques vivantes* eût personnellement la tête libre de toutes fumées mystiques.

Chose singulière, cette littérature russe contemporaine, presque tout entière œuvre de sceptiques libres-penseurs, est, par certains côtés, une des plus religieuses de l'Europe. Le fond en est souvent, à son insu, secrètement chrétien. Les romanciers sont avant tout préoccupés de l'âme, de la conscience et de la paix du cœur ; ils ont le souci anxieux de l'énigme de l'existence et des mystérieuses destinées humaines. A travers leur rationalisme perce le sentiment religieux dans ce qu'il a de plus obsédant. Chez eux, le christianisme s'est, pour ainsi dire, volatilisé. On peut leur appliquer la belle image d'un de nos penseurs : pareille à ces vases qu'imprègnent encore des parfums évaporés, la littérature russe, de même que l'âme russe, reste souvent imbue des sentimens d'une foi évanouie. Du peuple, comme du sol, s'élève jusqu'aux froides couches lettrées une sorte de vapeur religieuse.

IV.

En Russie, de même que dans le reste de l'Europe, l'ère de l'unanimité morale est passée pour ne plus jamais revenir peut-être. La

religion a cessé de « relier » toutes les âmes ; elle a perdu son sens étymologique ; elle n'enveloppe plus les intelligences d'une atmosphère commune. Ici se montre un des contrastes que l'on retrouve partout en Russie. Ici se manifeste le dualisme qui, depuis Pierre le Grand, coupe la nation en deux. Nulle part la religion n'a une telle influence ; nulle part elle n'en a si peu. Tandis que le gros de la nation est demeuré sous son empire, des classes presque entières se vantent d'en avoir secoué le joug. Cette seule opposition expliquerait comment l'action du christianisme et l'importance de la religion sont jugées d'une manière si diverse.

A cet égard, les classes cultivées, « l'intelligence, » comme on dit là-bas, et le peuple, les deux Russies superposées et presque étrangères l'une à l'autre, semblent appartenir à deux âges différens, sans qu'aucune d'elles peut-être soit tout à fait notre contemporaine. Si l'une nous paraît en être toujours au moyen âge, au XVe ou au XIVe siècle, l'autre en est fréquemment restée au XVIIIe siècle, à l'incrédulité frivole ou au naïf philosophisme antérieur à la révolution. Dans les salons de Pétersbourg, un Mesmer, un Saint-Martin, un Cagliostro, tous les rêveurs ou les faiseurs de la fin du XVIIIe siècle, auraient bien des chances de rencontrer le même accueil que chez les contemporains de Catherine II. Pour être plus ou moins sceptique et n'accorder qu'une foi limitée aux dogmes d'aucune église, alors même qu'il en observe décemment les rites, le beau monde n'a pas toujours renoncé à tout commerce avec le surnaturel. Si nombre d'hommes et de femmes croient de leur dignité d'êtres cultivés de se confiner dans la sphère des réalités scientifiques, bien peu se résignent à ne pas dépasser les étroites frontières des connaissances positives et savent s'arrêter aux bords obscurs de l'incognoscible. Parmi les contempteurs les plus décidés des chimères métaphysiques et des illusions religieuses, plus d'un se donne carrière dans les utopies du millénarisme humanitaire. D'autres en reviennent, comme leurs arrière-grands-pères, à une sorte de théosophie ou d'illuminisme nébuleux. L'esprit de secte, longtemps relégué chez le peuple, menace de s'insinuer dans le monde ; s'il faut y voir un indice de l'espèce de détraquement moral de cette société déséquilibrée, il est permis d'y retrouver aussi l'obsession de l'inconnu, le goût toujours renaissant du merveilleux, avec cette sorte de mysticisme inconscient qui travaille l'homme russe. On le voit apparaître sous les formes les plus diverses jusque dans les classes instruites. Tel qui, pour scruter la nuit des destinées humaines, méprise les lointaines clartés de la religion et le demi-jour de la foi, recourt volontiers aux troubles lueurs des visionnaires et à la lampe des magnétiseurs. A défaut du christianisme, on fait appel au spiritisme.

Entre l'état religieux de la Russie et celui d'une notable partie de l'Occident, il n'y en a pas moins une différence capitale, pour ne pas dire un contraste. La situation est en quelque sorte inverse. L'axe religieux est déplacé, le point d'appui de la foi chrétienne retourné. Tandis qu'en plusieurs pays de la vieille Europe, en France et en Angleterre notamment, la religion, devenue suspecte au bas peuple qu'elle a si longtemps consolé, s'est en grande partie réfugiée dans les hautes classes, dont le XVIIIe siècle lui avait fait essuyer les dédains; chez les Russes, les croyances chrétiennes vont en diminuant de bas en haut. En bas, chez le paysan, chez le marchand, chez l'ouvrier même, la foi; en haut, chez les classes cultivées, le scepticisme ou l'indifférence. Cette sorte d'interversion des rôles est avant tout imputable à l'état social et à l'histoire. Plus le peuple montre de foi, plus il reste attaché aux croyances de ses pères et plus les classes supérieures sont portées à regarder la religion comme bonne pour le peuple, moins elles sentent le besoin de la soutenir de l'autorité de leur exemple. Le sentiment aristocratique est alors d'accord avec l'orgueil du savoir pour pousser à mettre sa vie comme ses idées au-dessus des règles communes. Le frein social est assez solide pour qu'on ne se fasse pas scrupule de ne s'y point soumettre. Ainsi longtemps de la Russie; l'empire de la religion semblait assez fort pour qu'en le secouant elles-mêmes, les classes civilisées ne craignissent pas de l'ébranler au-dessous d'elles. Ce n'est pas qu'il y eût moins d'hypocrisie (il y a partout, en pareil cas, plus d'instinct que de calcul), c'est plutôt qu'il y avait plus de frivolité et moins d'expérience.

Qu'un jour, à une époque prochaine peut-être, il y ait, dans la société russe, une reprise religieuse analogue à celle dont le XIXe siècle a été témoin en Angleterre, en France, en maintes parties de l'Allemagne, on ne saurait en être surpris. Là, tout comme ailleurs, l'un des effets de la propagande révolutionnaire parmi les foules sera de ramener à la vieille foi les sympathies des esprits, des professions, des classes qu'effraient les progrès de la démocratie et les menaces du socialisme. Assaillie comme un obstacle par les uns, la religion est par les autres défendue comme un rempart. Le flot de la révolution n'a qu'à grossir ou à se rapprocher, pour que la foi religieuse apparaisse comme une digue contre le débordement des idées subversives, et qu'on voie les mains qui se faisaient un jeu de la miner se faire un devoir de la relever.

Il y a déjà, en Russie, des symptômes d'un pareil revirement. Cela est sensible dans la haute société, dans les couches aristocratiques. Une certaine liberté d'esprit y est-elle toujours de mise, le respect, si ce n'est la pratique, de la religion y est de bon ton. L'impiété, l'athéisme tranchant, on les laisse à de moins raffinés.

Cela est plus sensible encore dans le monde officiel, où la politique a toujours tenu la religion en honneur. Plus la propagande révolutionnaire lui a donné de soucis et plus le gouvernement a été pris de ferveur religieuse.

Ainsi autrefois, sous Nicolas; ainsi aujourd'hui, sous Alexandre III. Le « nihilisme » a valu à la Russie un réveil de ce zèle officiel. L'état a tout fait pour fortifier l'ascendant des croyances religieuses, non-seulement sur le peuple, mais sur toutes les classes de la nation, dans tous les établissemens d'instruction, de l'école populaire aux universités. A cet égard, la politique impériale, sous Alexandre III, comme jadis sous Nicolas, serait, en tout autre pays, qualifiée de cléricale.

Beaucoup de Russes, il est vrai, affirment que toute espèce de « cléricalisme » est incompatible avec la Russie, incompatible avec l'orthodoxie orientale. N'est-ce pas là encore une prétention que les faits peuvent démentir? Si cet équivoque terme de cléricalisme, mal défini même en Occident, semble particulièrement impropre en Russie, c'est d'abord que l'église et l'état y sont trop intimement liés pour que l'activité de l'église s'exerce aux dépens de l'état et contre l'état; c'est ensuite que le clergé est loin d'y posséder ou d'y pouvoir revendiquer le même ascendant que dans les pays catholiques. Presque entièrement isolé de ses compatriotes, formant lui-même une sorte de caste, le clergé russe a peu de rapports avec les autres classes et, par suite, peu d'empire sur elles, en haut surtout. Pour la noblesse, pour l'état lui-même, l'église a longtemps été une église de paysans, ses prêtres un clergé de moujiks. Cela a-t-il empêché l'état de la soutenir de son autorité, de lui prêter, d'une manière constante, ce qui lui fait défaut presque partout en Occident, l'appui de la loi et du bras séculier? Repousse-t-on le terme de clérical, le gouvernement russe s'est maintes fois montré piétiste. L'état, en effet, peut faire du piétisme ou du cléricalisme, peu importent les mots, par calcul politique autant que par conviction religieuse; l'état peut être dévot par instinct de conservation, dans son propre intérêt, bien ou mal entendu, et non dans l'intérêt d'une église ou d'une doctrine. Même en pays catholiques, la plupart des hommes que leurs adversaires traitent de cléricaux ont beaucoup moins en vue l'avantage du clergé, ou la défense de la foi, que le bien de l'état et de la société.

L'église russe a conservé des droits et prérogatives dont aucune autre église ne jouit en Europe. Nulle part, le spirituel et le temporel ne sont restés aussi étroitement unis; nulle part, la religion n'est aussi protégée. Il est vrai que, selon la règle commune, ses privilèges vis-à-vis du pays, l'église a dû les payer en dépendance vis-à-vis du pouvoir.

Une des raisons de cette intimité de l'état et de l'église, c'est que, en Russie, la religion est demeurée essentiellement nationale. Cela explique comment l'église excite si peu de haine jusque dans les cercles où l'on est le plus rebelle à ses dogmes. Le scepticisme est commun dans les classes cultivées; l'esprit de négation y est souvent tranchant; l'église y est rarement attaquée. L'indifférence n'est point seule, comme en Occident, à retenir dans le giron de l'église les hommes qui franchissent les limites du dogme. En perdant la foi de ses enfans, l'église russe garde généralement leur sympathie. Comme certains fils, on en voit qui lui témoignent de l'affection en lui montrant peu de respect ou même peu d'estime. Le plus grand nombre reportent sur elle une part de l'attachement qu'ils ont pour leur patrie. Les deux choses leur paraissent liées; le Russe qui ose renoncer au culte de ses ancêtres est honni, moins comme apostat que comme traître à son pays. C'est que l'église est pour eux chose russe; qu'elle est avant tout une institution nationale, la plus ancienne et, malgré tout, la plus populaire de toutes. C'est que, non-seulement, elle a contribué à former la nation et à faire la Russie, mais qu'aujourd'hui même elle en est restée le ciment.

Le peuple russe n'est pas encore entièrement sorti de cette phase, où la religion tient lieu de nationalité et se confond avec elle. Pour les masses, bien mieux, pour les hautes classes, pour le gouvernement lui-même, il n'y a de vrais et de foncièrement Russes que les orthodoxes. « Autocratie, orthodoxie, nationalité, » disait l'empereur Nicolas, et, de cette triple devise, reprise par Alexandre III, les deux derniers termes, regardés comme équivalens, sont les moins contestés. Pour le moujik, russe ou orthodoxe semblent synonymes. Le paysan, dont le nom traditionnel *Krestianine* signifie chrétien, le paysan, quand il s'adresse à ses pareils, les appelle orthodoxes, mettant, à l'orientale, la religion à la place de la nationalité. Veut-on dans le peuple exciter la fibre nationale, c'est la foi qu'il faut toucher. Ainsi ont toujours procédé les hommes qui ont poussé la Russie à guerroyer en Orient. C'est pour les souffrances des orthodoxes opprimés par le musulman que le cœur du peuple battait, en 1878, sous Alexandre II, comme un demi-siècle plus tôt chez Nicolas. Ce n'est qu'à une époque relativement récente que l'idée d'affinité de race a tendu, dans les cercles cultivés, à se substituer à l'idée de fraternité religieuse; chez les masses, celle-ci a toujours primé. Pour remuer les couches profondes, il n'y a qu'à leur montrer des orthodoxes à délivrer ou la croix à relever sur la coupole de Sainte-Sophie. Veut-on réveiller les passions guerrières, ce n'est pas le clairon qu'il faut sonner; ce sont les cloches des trois cents églises de Moscou. Le vieil esprit des croisades couve encore dans le sein du peuple. Peut-être un jour l'entraînera-t-on ainsi en Asie jusqu'au tombeau du Christ, sauf à s'arrê-

ter, comme les Francs de la quatrième croisade, à faire des conquêtes en chemin.

Ce lien de la religion et de la nationalité, l'histoire l'a noué et les siècles n'ont fait que le resserrer. Sous ce rapport, la Russie nous a rappelé l'Espagne (1), avec cette différence que toutes ses luttes nationales, toutes ses guerres politiques, à l'Occident comme à l'Orient, ont pris, pour le peuple, l'aspect de guerres de religion. Qu'il eût affaire à l'Asie ou à l'Europe, au Nord ou au Midi, au Mongol ou au Turc, au Suédois ou au Polonais, à l'Allemand ou au Français même, c'était toujous l'infidèle, l'hérétique, le schismatique qu'il avait à combattre. Son ennemi était toujours l'ennemi de Dieu. Ce sentiment a survécu à l'émancipation du joug tatar. Il lui était antérieur. Déjà, dans la Russie des apanages, le baptême était regardé comme la marque distinctive du Russe vis-à-vis des populations allogènes. Déjà la foi était le garant ou la marque de la nationalité. Le Finnois ou le Finno-Turc converti était regardé comme Russe. Dans la cuve baptismale se combinaient les élémens d'où devait sortir le peuple nouveau. C'est l'orthodoxie, non moins que l'autocratie, qui a fondé l'unité russe; elle a créé et sauvé la conscience nationale.

Comment, après cela, les théoriciens de la nationalité, les Russes résolus à vanter tout ce qui est russe, les slavophiles et leurs émules, ne se seraient-ils pas faits les panégyristes de l'église nationale? Ils n'y ont pas manqué; les Samarine, les Aksakof, les Khomiakof ont célébré à l'envi les mérites et les services de l'orthodoxie orientale. Ils n'ont pas craint d'en établir la supériorité sur toutes les autres formes vivantes du christianisme. A force d'exalter leur église, de lui chercher des titres aux yeux mêmes des incrédules, certains slavophiles ont, par le rationalisme de leurs argumens, éveillé les défiances de cette orthodoxie dont ils s'étaient constitués les apologistes. Quelques-uns ont eu la surprise de se voir censurés par le saint-synode. Par son principe, il est vrai, leur apologétique était autant politique que religieuse. L'apôtre était, chez eux, au service du patriote.

S'ils ne donnent pas dans les exagérations systématiques des slavophiles, la plupart des Russes croient devoir à leur pays de faire taire leurs préférences religieuses personnelles devant ce qui leur semble un intérêt national. « En religion, me disait à Moscou une femme du monde, je suis simplement chrétienne, sans attache à aucune confession; mes tendances seraient plutôt protestantes; mais, comme Russe, je suis passionnément orthodoxe. » Telle est la pensée, si ce n'est le langage, de la plupart de ses compatriotes : étant Russes, ils sont orthodoxes ou pravoslaves, ainsi qu'on dit en russe.

(1) Voyez *l'Empire des tsars et les Russes*, t. 1er, p. 239-240 (2e édit.).

Le rôle, déjà séculaire, de patronne de l'orthodoxie, a été trop avantageux à la Russie pour qu'aucun patriote ose en faire fi. De pareilles missions historiques apportent d'ordinaire autant de profit que d'honneur. Les considérations politiques et l'instinct populaire sont d'accord pour ne pas le laisser oublier à Pétersbourg. Entre les Russes et l'Orient grec ou romain, la religion est le seul lien qui subsiste. Entre eux et leurs congénères du Danube, elle est peut-être encore le moins fragile, car, tôt ou tard, chez les Slaves émancipés par l'aigle moscovite, les affinités de race s'effaceront devant le sentiment national; le Slave disparaîtra sous le Serbe, sous le Bulgare. Les Bulgares entendraient la messe en latin qu'aujourd'hui même la Russie n'aurait pas plus de prise sur eux que sur les Polonais. Si, parmi les Grecs et les Roumains, parmi les Serbes même, la politique russe a gardé quelques sympathies, c'est surtout dans le clergé. Cet instrument religieux viendrait à s'user en Europe qu'il pourrait encore servir en Asie, où déjà il a ouvert aux tsars la Géorgie et le Transcaucase. L'orthodoxie a valu au peuple russe une sorte de *primato* dont, à l'inverse d'autres nations, en cas analogue, l'empire du Nord n'entend pas se dépouiller de lui-même.

Au dehors comme au dedans, les destinées de l'état semblent liées aux destinées de l'église. Après avoir été le premier facteur de la nationalité russe, l'orthodoxie orientale a été le premier élément de sa grandeur. Ce qu'elle était sous les Rurikovitch et les vieux tsars, elle l'est encore, près de deux siècles après Pierre le Grand. De nos jours mêmes, nous devons le répéter, la religion est restée la pierre angulaire de l'empire. Sur elle repose tout l'édifice autocratique. Il nous faut terminer ces réflexions par où nous les avons commencées. La Russie n'est pas seulement un pays chrétien, c'est encore, à bien des égards, un état chrétien. Et, quand nous disons qu'elle est demeurée un état chrétien, nous avons bien moins en vue la situation légale de l'église, ou la conception officielle de l'état, que les notions populaires.

Les vieilles lois russes donnent fréquemment à l'empereur le titre de souverain chrétien, et c'est à ce titre qu'elles reconnaissent aux tsars une autorité sans limite. Le code, le *srod*, débute en proclamant le pouvoir autocratique et en réclamant pour lui l'obéissance au nom de la loi divine, dans les termes mêmes prescrits par l'apôtre (1). Mais, encore une fois, ce qui fait de la Russie un état chrétien à base religieuse, c'est bien moins la loi et l'enseignement officiel de l'état ou de l'église que la notion de l'immense majorité du peuple. Pour le paysan, le tsar est le représentant de Dieu, délé-

(1) « L'empereur de Russie est un monarque autocratique au pouvoir illimité (*nérogranitchennyi*). Dieu lui-même commande qu'on soit soumis au pouvoir suprême, non-seulement par crainte du châtiment, mais encore par motif de conscience. » Ce sont les termes de saint Paul : Romains, XIII, 5.

gué par le ciel au gouvernement de la nation. Là est, pour la conscience populaire, le principe et la justification de l'autocratie. Là est la raison de l'espèce de culte public et privé, rendu par le moujik au tsar, oint du Seigneur. Il a réellement pour son souverain une religion souvent poussée jusqu'à la superstition; mais le culte qu'il lui rend dans son cœur, comme par ses actes, le paysan le fait remonter au Dieu que l'église appelle le roi des rois et ses livres slavons le tsar éternel. C'est pour cela qu'il se courbe et se prosterne devant lui, et parfois se signe à son approche, comme devant les saintes icones. Pour son peuple, l'empereur sacré au Kremlin a un caractère strictement religieux; le tsar est comme le lieutenant et comme le vicaire de Dieu; cela explique l'ingérence que le peuple orthodoxe lui a laissé prendre dans l'église. A plus forte raison, cela explique l'esprit de docilité des masses, le peu de goût d'une grande partie de la nation pour les libertés politiques. Le tsar gouvernant au nom de Dieu, n'est-il pas impie de lui oser résister? L'église ne lance-t-elle pas, chaque année, l'anathème contre les téméraires qui ne craignent pas de mettre en doute la divine vocation du tsar et contre les rebelles à son autorité (1)? La soumission aux puissances n'a-t-elle pas été commandée par l'apôtre; et l'obéissance et l'humilité ne sont-elles plus les premières des vertus chrétiennes? Ces sentimens ne sont pas toujours confinés dans le peuple. L'un des chefs du slavophilisme, Constantin Aksakof, dans un mémoire remis à l'empereur Alexandre II, le conjurait de ne pas se dessaisir de l'autocratie, parce que, de toutes les formes de gouvernement, c'était la plus conforme à l'évangile.

Un survivant des luttes du nihilisme, se plaignant des privilèges accordés au clergé, s'attaquait à ce qu'il appelait la théocratie russe (2). Ce mot, jeté à la légère, comme un reproche banal, par un révolutionnaire, pourrait, à bien des égards, être pris au propre. Le gouvernement russe n'est pas sans droit au titre de théocratique. Chez lui, la théocratie est à la base de l'autocratie. Et cela n'a rien de surprenant : il en a été de même ailleurs. Chrétiens ou musulmans, la plupart des gouvernemens autocratiques ont eu un principe religieux. L'église, au lieu de dominer le pouvoir civil, a beau lui sem-

(1) « A ceux qui pensent que les monarques orthodoxes ne sont point élevés au trône par suite d'une bienveillance spéciale de Dieu; et que, lors de l'onction (à leur sacre), les dons du Saint-Esprit ne leur sont point infusés pour l'accomplissement de leur grande mission; et qui osent se soulever contre eux et se révolter, tels que Grichka, Otrépief, Jean Mazeppa et autres pareils : anathème, anathème, anathème! » — Ces imprécations, particulières à l'Église russe, sont récitées solennellement dans l'office « de l'orthodoxie, » où elles font suite aux anathèmes contre les athées et les hérésiarques.

(2) Stepniak (pseudonyme) : *Russland under the tzars*, Londres, 1885.

bler subordonnée, le gouvernement russe est demeuré une théocratie, en ce sens qu'il s'appuie tout entier sur la foi religieuse. J'oserais, à cet égard, le comparer au gouvernement des Hébreux, qui, sous leurs rois comme sous leurs juges, faisaient profession d'être gouvernés par Dieu et par la loi divine. Le rapprochement est d'autant plus naturel que le Russe, lui aussi, s'est, depuis des siècles, habitué à se regarder comme le peuple élu, comme le peuple de Dieu. Les fils de la sainte Russie ont, pour leur *gosoudar*, quelque chose du sentiment que pouvaient avoir les Hébreux pour leurs rois ou, comme dit le Slavon, pour leurs tsars David et Salomon. Qu'est-ce au fond que le régime russe, cette sorte d'anachronisme vivant dans l'Europe moderne? Le tsarisme n'est qu'une théocratie patriarcale, déguisée par la nécessité des temps et par l'influence du voisinage en monarchie militaire et bureaucratique.

S'il n'y avait d'autre Russie que la Russie populaire, si le Russe finissait toujours au moujik, si la Moscovie, parquée dans ses forêts, n'avait pas été en contact avec l'Europe, le trône des tsars orthodoxes serait à l'abri de toute secousse. Par malheur, l'homogénéité morale de la nation a été brisée; la sainte Russie a perdu l'unité de foi religieuse et politique. En dehors même de sa large ceinture de provinces d'une autre nationalité et d'une autre religion, il y a, au sein du peuple russe, deux nations diverses et superposées, différentes de culture, de croyances, de besoins; deux Russies qui ne sauraient s'accommoder du même régime et dont l'une blasphème ce que l'autre adore. Au-dessus de la vieille Russie moscovite, de la *Russie russe*, comme aiment à dire ses panégyristes, il y a la Russie moderne, la Russie européanisée, la Russie pétersbourgeoise, ainsi que l'appellent ironiquement ses détracteurs; il y a la Russie libérale, dédaigneuse des superstitions populaires, pour laquelle la dévotion des masses envers le tsarisme n'est qu'un fétichisme grossier; il y a la Russie révolutionnaire, fanatiquement ennemie du dogme autocratique, pour laquelle jeter des bombes à l'oint du Seigneur est œuvre pie. De ce contraste viennent les difficultés russes; et comme ces deux Russies adverses ne peuvent vivre en paix, comme aucune des deux ne semble de force à supprimer l'autre ou à la convertir, on se demande quand prendra fin ce dualisme, à travers quels déchiremens et au prix de quelles commotions se pourra rétablir l'équilibre intérieur de la nation (1).

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) Voyez *l'Empire des tsars et les Russes*, tome II, livre VI, p. 59 et suiv., 2e édit.

LE

PATRONAGE DES LIBÉRÉS

La pensée qui a présidé à la fondation de la société dont je vais parler est tout entière de préservation sociale. Elle est née de nos discordes civiles, au lendemain de la plus impie des insurrections, de celle qui s'est appelée et que l'histoire appellera la commune. Les révoltés avaient bien su ce qu'ils faisaient. En mettant le feu à la préfecture de police et au Palais de Justice, ils anéantissaient « les casiers judiciaires ; » c'est-à-dire leurs titres de noblesse dans le crime et le délit, les documens officiels constatant les condamnations antérieures, les pièces où les magistrats cherchaient et retrouvaient les antécédens des accusés. C'était, en quelque sorte, faire peau neuve et se débarrasser du bagage encombrant des récidives. Le calcul était ingénieux, mais il fut déjoué, car en France l'administration est personne de précaution; elle sait que les paperasses sont sujettes à s'égarer, c'est pourquoi il ne lui déplaît pas d'en accumuler des quantités considérables ; tôt ou tard, elle y trouve son bénéfice. Par le ministère de la justice, par les greffes de province, il fut possible de reconstituer les documens que l'incendie avait détruits. Les conseils de guerre ne se firent faute de les interroger, et l'on reconnut, sans trop de surprise, que la plupart des fédérés arrêtés les armes à la main, noirs de poudre et gluans de pétrole, avaient, en nombre appréciable, traversé les tribunaux correctionnels et les cours d'assises. On s'en émut, on fit, comme toujours, plus de rhétorique que de besogne ; on parla

de « l'armée du crime, du bas-fond social, du péril qui menaçait la civilisation, de la moralisation des classes pauvres, des mauvaises passions qui sapent les bases ; » on entassa lieu-commun sur lieu-commun, puis chacun retourna à ses affaires et personne n'y pensa plus.

Le danger auquel la France venait d'échapper, non sans avoir reçu plus d'une blessure profonde, était cependant de ceux qui méritent quelque méditation. La justice avait fait son devoir en frappant les récidivistes plus sévèrement que ceux dont le casier judiciaire était encore intact ; la société s'écartait du criminel qui légalement était quitte envers elle, puisqu'il avait purgé sa peine ; l'état restait impuissant à subvenir à des besoins qui, pour être supportés par des gens peu dignes de pitié, n'en sont pas moins cruels. Que n'aurait-on pas dit et quelle thèse de déclamation, si le budget avait inscrit à sa dépense une somme destinée à secourir les repris de justice ? Tant d'hommes honnêtes dans la misère, abandonnés à eux-mêmes, et des criminels émargeant au trésor public comme des fonctionnaires ; la probité est donc une duperie, puisque le vice reçoit une prime d'encouragement, une sorte de pension de retraite après avoir fait son temps de prison ? On entend d'ici les plaintes de la moralité et les dissertations de la philosophie. On ne fit rien, on ne tenta rien en faveur des libérés, que la surveillance de la haute police maintenait alors dans des résidences déterminées, où le plus souvent ils ne trouvaient point d'ouvrage et retombaient en récidive. Cercle vicieux : les précautions prises pour sauvegarder la société créaient un péril pour elle. La question a toujours été mal envisagée ; il ne s'agit point de faire du sentiment et de se lamenter sur un pauvre assassin, ou sur un voleur infortuné, qui, presque toujours, n'est qu'un gredin de basse espèce ; il s'agit de sécurité publique et d'enlever aux délinquans le prétexte, sinon le motif de la faim. La loi récemment votée sur la relégation des récidivistes produira de bons résultats, si on l'applique d'une façon rigoureuse, et surtout si on lui donne une large extension. Tout individu qui a des habitudes pernicieuses, qui a fait, devant la justice, ses preuves d'incapacité morale, doit être mis hors d'état de nuire dans le milieu même que ses méfaits ont déjà attaqué. Il ne manque point en Algérie, au Sénégal, au Congo et ailleurs, de terrains où les libérés pourraient avoir l'indépendance de leurs actions et trouveraient à vivre. Dans bien des pays, ils peuvent être des pionniers dont le travail ou l'esprit d'aventure aurait un avenir fécond. Il y aura un siècle, dans un an, que le capitaine Philips fonda Botany-Bay avec huit cents déportés : on sait ce que l'Australie est devenue.

I. — LES CONDAMNÉS.

A l'heure où fut conçue l'idée de venir en aide aux libérés, le projet de la loi de rélégation n'était même pas formulé, et l'on sentait, surtout après les désastres dont le pays avait été frappé, qu'il y aurait imprudence à demander au gouvernement de prendre en main la cause des criminels, lorsque tant de victimes de la guerre et de la commune supportaient un état misérable qu'il était presque impossible de soulager. L'initiative individuelle pouvait seule assumer une tâche que les pouvoirs publics devaient répudier. C'est ce qui se produisit. Par une contradiction qui n'est qu'apparente, l'impulsion première partit du ministère de l'intérieur. M. de Lamarque était chef du premier bureau à la direction des prisons et des établissemens pénitentiaires. Nul mieux que lui n'avait pu, par fonction, se rendre compte de la quantité de récidivistes qui avaient endossé l'uniforme de garde national, avaient troublé Paris pendant la période d'investissement et s'étaient dressés contre la civilisation même, au cours des néfastes journées qui vont du 18 mars au 28 mai 1871. Il poussa un cri d'alarme (1). Ses attributions lui permettaient de mesurer l'étendue et la profondeur du péril ; comment y porter remède ? Chez lui, le fonctionnaire se doublait d'un homme de bien, philanthrope dans le sens élevé du mot, peu sujet aux illusions, mais animé d'une volonté persistante et qui s'appuyait sur une longue pratique des malfaiteurs dont il aspirait à neutraliser les mauvais instincts. Il se demanda si la société faisait tout son devoir en punissant, si elle n'aurait point intérêt à mettre le libéré à même de vivre de son travail, tout en prenant contre lui les précautions que justifiaient de coupables antécédens. Cette tâche de préservation sociale et de relèvement individuel, l'état ne pouvait l'entreprendre, mais elle pouvait tenter l'émulation de quelques âmes à la fois charitables et prévoyantes qui comprendraient qu'empêcher un malheureux de retomber dans le crime, c'est lui rendre service, et c'est en même temps supprimer un élément de perturbation dont la collectivité peut avoir à souffrir. Il se mit à l'œuvre et fit, pour les prisonniers adultes, ce que déjà l'on avait fait en faveur des jeunes détenus : il créa une société de patronage. Il ne se limita pas et ne repoussa personne ; il accueillit non-seulement les détenus correctionnels, mais les réclusionnaires, les forçats, les récidivistes ; à chacun il ne demanda que le ferme vouloir de rentrer dans la vie normale par le travail et la bonne

(1) *La Société moderne et les repris de justice*, par M. J. de Lamarque. Paris, 1875 ; Dentu. — Brochure de 43 pages.

conduite. On peut penser que les déceptions ne lui manquèrent pas; mais plus d'une fois il eut lieu d'être satisfait, en acquérant la certitude qu'il avait sauvé des malheureux et restitué à la circulation des forces redevenues utiles. Dans l'élaboration de son projet, il eut pour confident et pour auxiliaire un de ses amis, M. Rewel La Fontaine, dont l'intelligence et la bonté furent émues par la perspective du bien que l'on allait tâcher de faire. Lui, non plus, il ne se ménagea pas; l'indépendance de sa fortune lui permit, en certaines occurrences difficiles, d'être mieux qu'un conseiller écouté ; il a été, il est resté fidèle à la pensée qui a présidé à cette fondation de miséricorde, et nul n'y a été plus dévoué que ce collaborateur volontaire.

Pas un instant M. de Lamarque ne crut que son action bienfaisante pourrait s'exercer indifféremment sur tous les libérés. Il connaissait trop bien ce monde-là pour avoir conçu de si ambitieuses espérances, mais il s'était dit que s'il parvenait à arracher aux méfaits et aux geôles quelque pauvre homme qui n'avait failli que par désespoir, entraînement ou faiblesse, il n'aurait perdu ni son temps ni ses peines ; il pensait aussi que la vue d'un criminel, relevé par son propre effort, réhabilité par lui-même, serait de bon exemple et pousserait dans la voie droite ceux qui s'en étaient écartés plutôt par circonstances que par instinct. Dans ce monde étrange qui rôde autour de la société comme une bande de loups autour d'une étable, il serait injuste de ne voir que des êtres malfaisans, uniquement guidés par leurs passions et ne reculant devant rien pour obtenir du crime ce qu'ils n'ont point le courage de demander au travail. Certes, de tels hommes existent, et le nombre en est même considérable sous la discipline de la chiourme. Il est douloureux, mais il n'est qu'équitable, de reconnaître que les lois de l'atavisme pèsent parfois lourdement sur certaines natures : on pourrait citer des dynasties de voleurs, comme on cite des dynasties souveraines ; on s'y succède de père en fils, et certains noms, appartenant à la même famille, se reproduisent, depuis deux siècles, sur les livres d'écrou. Le vol n'est plus un métier, c'est une vocation ; on en reçoit les aptitudes au jour de la naissance, comme les germes d'une maladie héréditaire que l'âge développera et rendra incurable. Dès que l'enfant est hors de langes, dès qu'il peut se mouvoir, courir, faire usage de ses mains, il vole ; la famille l'y encourage, excitant son émulation et perfectionnant son adresse. S'il est arrêté, on l'acquitte comme ayant agi sans discernement, mais il est enfermé, jusqu'à sa majorité, dans une maison d'éducation correctionnelle ; dès lors il est perdu ; il est réservé à la prison, à la maison centrale, au bagne et peut-être à l'échafaud. Il n'est pas besoin d'appartenir à une lignée de malfaiteurs pour naître avec des instincts pervers ;

il est des enfans, de cervelle défectueuse, que le vice saisit dès leurs premières années; ni l'exemple de la probité, ni les reproches, ni les encouragemens à bien faire, ni les punitions ne peuvent rien sur ces êtres de moralité inférieure; ils sont nés coudés, rien ne les redressera; ils ont dans l'organisme je ne sais quoi qui les conduit naturellement au crime, et en fait, pour ainsi dire, l'élément même de leur existence. J'en ai rencontré dans les prisons, j'ai causé avec eux, la notion du bien et du mal leur échappe; la religion, la morale, la philosophie, la justice, tout ce qui, en un mot, constitue la civilisation, a glissé sur eux sans les pénétrer; ils sont restés l'homme primitif, l'homme de l'âge de pierre, qui vole, tue, s'enivre parce qu'il n'est encore qu'un animal. Ils ne respectent rien, ne redoutent que la force qu'ils ont en horreur, parce que souvent elle les domine et protège les autres contre eux. Le fond même de ces bêtes humaines, c'est la paresse et l'alcoolisme; l'idéal de l'existence leur apparaît comme une orgie permanente : être couché et boire toujours, quel rêve! Parfois je me suis demandé si ces êtres incomplets n'étaient point des malades, et si leur place ne serait pas plutôt à Bicêtre qu'à la Grande-Roquette. Grave question, qu'il ne faut point trop agiter, car la réponse pourrait désarmer la loi et compromettre le salut social.

Avant, pendant, après l'emprisonnement, nulle influence ne parvient à pénétrer ces criminels qui semblent nés pour le crime; libres, ils cherchent un bon coup à faire; détenus, ils aspirent à se venger de ceux qui les ont punis; libérés, ils retournent au méfait, comme le chacal retourne à son vomissement. Avec eux, rien à faire, et M. de Lamarque a dû être certain d'avance que son action ne les atteindrait pas. Il n'en est pas de même des hommes qui sont devenus voleurs par habitude et, ceci est cruel à dire, par nécessité. C'est parmi eux que se recrute, en majeure partie, la classe des récidivistes; petits délits en général et, par conséquent, peine minime. Quelques-uns sont très ferrés sur le code pénal et savent ne jamais s'exposer qu'à un emprisonnement variant de trois mois à une année, ce qui leur permet de faire leur temps dans les prisons de Paris, où, malgré la surveillance, les relations avec les complices ne sont point impossibles. Un homme a commis un vol ou une escroquerie, il est condamné. Lorsqu'il a purgé sa peine et qu'il est libre, il a en poche une somme dérisoire qui ne lui donne ni le pain quotidien, ni le loisir de faire des démarches pour trouver une place; sa situation de libéré lui ferme les portes; où aller? on n'a pas de domicile; que devenir? on n'a plus d'argent : « *Item* faut vivre, » disait un condamné après avoir écouté les considérans de son jugement. La faim est pressante; on vole de nouveau, et la prison ressaisit celui qu'elle vient de lâcher. L'aurait-elle repris si, au jour de sa libération, le malheureux avait

trouvé une main secourable, un asile et un emploi, si infime qu'il fût, et la possibilité de manger chaque jour? Pour certains hommes, qui déjà ont traversé les cellules pénitentiaires, l'heure de la mise en liberté est redoutable; ils n'ont oublié ni les angoisses, ni les espoirs déçus, ni la lutte contre eux-mêmes, ni la rechute qu'ils eussent voulu éviter. Ce souvenir les déprime, et à une indépendance faite de tourmens ils préfèrent le séjour de la maison de détention, où du moins ils sont nourris à peu près, où ils dorment à l'abri, où ils sont soignés s'ils sont malades. Lorsqu'ils comparaissent devant la justice, ils ne font rien pour atténuer leur faute, ils espèrent, ils désirent le maximum, et sont déçus s'ils ne l'obtiennent pas. Il leur arrive même de commettre intentionnellement un délit en plein tribunal, afin, comme ils le disent, de se mettre du pain sur la planche pour longtemps. Au mois de février dernier, deux hommes précédemment condamnés à une peine légère passent en police correctionnelle; délit de filouterie assez insignifiant: l'un et l'autre étaient entrés chez un marchand de vin et avaient dépensé à leur repas 1 fr. 60, qu'ils n'avaient pu payer. L'un des prévenus dit: « Je ne veux pas être un voleur, je n'avais rien à manger, on m'avait mis hors de la prison comme un chien, sans un sou. » Le tribunal le condamne à six mois et son complice à un mois d'emprisonnement. Le premier salue les juges et leur dit: « Vous n'êtes que des bourriques! » Le second déclare qu'il s'associe à l'opinion de son camarade. Le tribunal, jugeant d'urgence, les frappe chacun d'une peine de deux ans de prison. Les deux prévenus savaient quel serait le résultat de l'insulte, et c'est pourquoi ils l'ont proférée. Ils y gagnent deux années de subsistance et la possibilité de faire « une masse » qui leur donnera quelques semaines de tranquillité au jour de leur libération.

Il est une autre catégorie de condamnés dignes de pitié, car ils ont péché par ignorance, presque de bonne foi, égarés dans leur débilité intellectuelle. Volontiers je les nommerais « les embrouillés. » Nos paysans du Perche ont un mot pour désigner l'homme embarrassé de tout et neutralisé par la moindre complication; ils disent: « Il se noie dans son crachat. » Bien des gens qui sont sous les verrous ont été, eux aussi, noyés dans leur crachat. Appelés à une fonction qu'ils sont incapables de remplir, ils font sur eux-mêmes un effort perpétuel dont la fatigue les rend plus impropres encore à leur besogne. Ils ont beau travailler, déployer du zèle, veiller, s'ingénier de mille façons pour éclairer leur obscurité, ils restent dans les ténèbres et s'y perdent. Caissiers, ils embrouillent leurs chiffres et dénaturent involontairement les additions; commis dans un magasin, ils embrouillent les marchandises et confondent le prix des unes avec le prix des autres; garçons d'hôtel, ils embrouillent les

clés, les vêtemens et le linge; en toute chose ils sont ahuris. Il en résulte des irrégularités qui ressemblent à des indélicatesses et les conduisent devant les tribunaux; ils s'embrouillent dans leurs explications, ils s'embrouillent dans leur défense; ils impatientent les juges, les témoins, leur avocat: la cause est entendue! on les envoie en prison, et ils ne comprennent rien à ce qui leur est arrivé. Ils accusent la destinée, ils accusent leurs patrons, ils accusent la magistrature, ils accusent tout le monde, excepté eux, qui doivent leurs désastres à leur incapacité mentale et à un amour-propre exagéré. En réalité, ils ne sont point coupables, aussi ne peuvent-ils se repentir, mais ils sont désespérés. Sur ceux-là on peut agir, rien n'est plus facile, car ils se donnent avec confiance et, en quelque sorte, avec naïveté; on s'empresse à les sauver, et on les sauve, à condition de les pourvoir d'un emploi qui ne dépasse point leur intelligence.

La catégorie de délinquans sur laquelle on peut exercer une action bienfaisante est celle des hommes qui n'ont point reculé devant un compromis de conscience et qui ont commis une faute que l'on a découverte avant qu'ils aient eu le temps de la réparer. Catégorie nombreuse, digne d'intérêt et qu'il est aisé de rendre au bien, si la démoralisation pénitentiaire ne les a point pervertis. La quantité d'individus que les circonstances ont sollicités, qui n'ont pas su résister à une pensée mauvaise, qui sont coupables d'un larcin, d'une filouterie, d'une escroquerie, d'un vol même dont la justice n'a pas eu à s'occuper, est très considérable. Nous les côtoyons partout, dans les rues et ailleurs. Leur « patron, » par bonté, par insouciance ou par pitié, n'a point voulu faire d'esclandre; la perte est minime, il la supporte en maugréant, mais il ne dépose pas de plainte; il congédie le malheureux : « Va te faire pendre ailleurs! » et tout est dit. Mais si le patron est d'esprit acerbe, si déjà il a été trompé, il cède à un mouvement d'irritation que, peut-être, il regrettera trop tard : dès lors arrestation, prévention, jugement, condamnation; toute une existence est compromise, si la Société de patronage n'intervient pas. C'est là, dans ce monde qui n'est que faible, auquel il faut savoir épargner les tentations de la récidive, qu'elle fait son meilleur sauvetage. Souvent, très souvent, elle a remis dans la bonne route des hommes d'instinct honnête, qui s'en étaient écartés momentanément. A ces pauvres gens, qui ont payé cher l'oubli de soi-même, la leçon a profité : en eux persiste un sentiment d'humiliation sur lequel ils s'appuient énergiquement pour revenir à la probité et reconquérir une considération dont ils sont avides. Il est facile de les aider, car ils s'aident eux-mêmes; pour les sauver, il suffit parfois de leur tendre la main, comme à un homme tombé à l'eau, mais qui sait nager. Le comptable

qui fait un emprunt à la caisse et ne peut le restituer avant la vérification de son livre; le garçon de recette qui prélève quelque somme sur la facture dont il a touché le montant et qui compte le rendre lorsqu'il aura reçu ses gages, cela se voit tous les jours et c'est le fond même de la police correctionnelle. La peine terminée, où iront-ils? A la misère, si on ne les secourt et, par conséquent, à la récidive. Aussi on s'en occupe avec prédilection, et pour eux les efforts redoublent.

Plus d'un est entré en prison écrasé par la chute et par la condamnation; repentant de sa sottise, réellement vertueux, malgré sa faute, s'excitant à supporter courageusement le temps de l'expiation, et se jurant de ne reculer devant aucun sacrifice pour parvenir au relèvement. Ils sont de bonne foi, l'on n'en peut douter, et cependant, lors de leur libération, ils sont gangrenés jusque dans les moelles; la prison a fait son œuvre et leur a communiqué ses impuretés. Dans le milieu d'immondices sociales où ils ont vécu, ils n'ont respiré que l'air du vice ; ils n'étaient point de tempérament solide et la contagion les a pénétrés. Ils ont bu toute honte, jeté leur probité par-dessus les lois, et dans la société ils ne voient plus qu'une ennemie à laquelle il est légitime de livrer bataille. Ils ont écouté le catéchisme du vol, ils se sont appropriés les doctrines malfaisantes, ils ont été séduits par la vanité de la lutte, et tel qui a été accablé de remords pour avoir dérobé 20 francs, qui a été désespéré d'avoir été frappé d'une peine de trois mois d'emprisonnement, pratiquera le vol avec effraction et tuera pour essayer de s'assurer l'impunité. Le fait n'est peut-être pas très fréquent, mais il n'est pas rare non plus : il résulte de la prison même. Elle reçoit le condamné, l'enferme, le garde, le met dans des ateliers qui sont des écoles de perversion, dans des dortoirs qui sont des écoles de dépravation, et ne fait rien ni pour son intelligence ni pour son âme. Elle n'est responsable que d'un détenu ; on le lui confie, elle le rend ; c'est tout ce qu'elle exige d'elle-même ; elle se tient quitte envers tous, car on ne lui a pas imposé d'autres obligations. Dans un rapport présenté à Louis XVIII, le 9 avril 1819, le comte Decazes disait : « Il est du devoir comme de l'intérêt de la société d'exiger qu'aucun soin ne soit négligé pour opérer la réforme morale de celui qui doit rentrer un jour dans son sein. » Excellente parole, mais voilà soixante-huit ans qu'elle attend confirmation. Au point de vue matériel, des progrès considérables ont été réalisés, on ne peut qu'y applaudir ; mais sous le rapport de l'amendement, il serait temps de commencer, car nulle tentative sérieuse n'a été faite. La seule mesure efficace qui ait été adoptée et qui pourra mettre fin au danger permanent de la promiscuité et à la contagion de l'exemple est la loi du 5 juin 1875, en vertu de laquelle

toute prison de courte peine doit être aménagée pour le régime cellulaire. Depuis qu'elle a été promulguée, cette loi, qui touche les départemens aussi bien que Paris, a-t-elle été exécutée? J'en doute; les vieux abus ont la vie longue en France; sur trois cent quatre-vingts maisons départementales auxquelles la loi est applicable, seize seulement ont été aménagées pour le système séparé et quatre sont actuellement en construction (1); dans toutes les autres prisons, on retrouvera ce pêle-mêle où se recrutent, où s'exercent, où se perfectionnent les troupes du méfait et du vice. Il ne faut se lasser de répéter que la prison doit être un hôpital moral, sinon elle agit contre son but, et rend à la société des élémens plus dangereux que ceux qu'on lui a remis en garde, car elle n'est que l'école normale de la stratégie criminelle. Je demandais à un condamné qui avait commis des actions abominables avec une adresse et une énergie surprenantes : « Où as-tu appris si bien ton métier? » Il me répondit : « En centrale ; au pays boisé. » Le pays boisé, c'est la maison de détention de Clairvaux.

Ceux qui échappent à l'influence de ce milieu d'infection et sortent indemnes de la pourriture dans laquelle ils ont vécu sont rares; j'en ai personnellement connu deux qui, après de tristes aventures, ont été des hommes impeccables et ont même fait leur chemin dans la vie. Tous deux sont morts, leur histoire date de loin ; elle est bien antérieure à la fondation de la Société de patronage des libérés, et je peux la raconter sans inconvénient. L'un d'eux fut mon camarade, dans un des nombreux collèges où s'attrista mon enfance ; c'était un garçon sans gaîté, un peu sournois, volontiers soupçonneux, qui, ses études terminées, ne sut pas choisir son orientation ; il touchait à tout, aux lettres, à la peinture, au journalisme politique, à la chimie, pour laquelle il avait du goût, au droit, dont on lui avait imposé l'apprentissage. Il vivait dans le quartier latin, à l'aide d'une modique pension qu'il recevait de sa famille, qui n'était point riche. Il avait associé à son existence une fille jeune, blonde, d'allures un peu molles, demi-grisette, demi-ouvrière, type aujourd'hui disparu, mais fort commun il y a quarante-cinq ans. Le faux ménage allait cahin-caha; on se disputait parfois : querelles d'amoureux qui ne duraient guère. Un jour, la discussion fut vive, car la jalousie s'en était mêlée. Il s'oublia jusqu'à la frapper; elle fut prise de terreur, ouvrit la fenêtre et appela au secours. Il craignit un scandale, et voulut la faire rentrer; elle se cramponna à la barre d'appui. Que se passa-t-il dans la tête du malheureux ? Il saisit un couteau, se jeta sur elle et lui coupa la gorge. Ceci se passait à la croisée, dans une rue très fré-

(1) Si l'on continue à marcher du même pas, il faudra 286 ans pour que la réforme soit complète.

quentée, en plein midi; cinq minutes après, il était arrêté. La cour d'assises fut sans clémence et le condamna à dix ans de travaux forcés; au bout de la huitième année, il fut gracié et dispensé du séjour obligatoire dans une ville désignée, car à Toulon sa conduite avait été correcte. Il revint à Paris et s'y perdit dans la foule. Son nom, par un hasard étrange, était celui d'un instrument de punition usité dans les maisons de force; il en changea. Je le rencontrais souvent, jamais je ne lui fis mauvais accueil, et jamais non plus, on peut le croire, je ne me permis la moindre allusion blessante. Il faisait pitié à voir, car il vivait sous l'oppression d'une crainte perpétuelle; son regard, plein d'anxiété et de sollicitation, semblait toujours implorer le silence. Sa misère fut dure, il la supporta simplement, sans emphase et sans plainte; il ne recula devant aucune besogne, pour ne devoir son pain qu'à son travail. Plusieurs fois on lui proposa de lui venir en aide, il refusa. Il était passé maître en l'art de rédiger les catalogues, il y trouva une rémunération suffisante et fut enfin attaché à une très importante publication; il y fit paraître plusieurs volumes qui furent remarqués. Ceux qui les ont lus ne se doutent guère que le nom qu'ils ont répété avec éloge cache celui d'un ancien forçat. Il avait un geste singulier : très souvent il portait la main à son épaule, là même où le fer rouge avait été appliqué. Il est mort environ deux ans avant la guerre. Parmi les objets qui composaient son mobilier, on trouva une boîte en paille tressée qui contenait un anneau de la chaîne qu'il avait portée jadis. J'imagine qu'en ses heures de défaillances, qui ont dû sonner souvent, il ouvrait le petit coffret et chassait les pensées mauvaises. C'est peut-être grâce à ce talisman qu'il s'est maintenu droit.

L'autre n'avait sur la conscience qu'une peccadille, que l'on a trop brutalement punie. Il n'avait rien d'un meurtrier, tant s'en faut; c'était un bon vivant, exubérant, joyeux, spirituel et gai, ne résistant pas à sa jeunesse qui l'entraînait, qui faillit le perdre et l'eût perdu s'il n'avait eu le cœur bien placé. Un samedi de carnaval, n'ayant pas d'argent pour aller au bal de l'Opéra, il brisa un tiroir dans l'étude de l'officier ministériel chez lequel il travaillait et y prit une cinquantaine de francs; puis, le soir venu, il s'habilla en « général étranger, » alla retrouver ses camarades, passa la nuit à danser, soupa, et le lendemain avait l'oreille basse, car il s'attendait à recevoir une forte semonce et peut-être même à être congédié. La semonce fut un interrogatoire que lui fit subir le commissaire de police, car son patron l'avait dénoncé. Trois ans d'emprisonnement. Il fut envoyé dans une maison centrale et y resta dix-huit mois. Il se secoua et regarda la vie en face : non; tout n'est point désespéré pour une frasque de jeune homme dont on n'a même

pas prévu les conséquences. Il entama résolument la lutte du travail, et, je le dis à la louange de ce monde parisien trop souvent calomnié, chacun s'empressa de l'y aider. Personne ne souleva le nom sous lequel il dissimulait son nom véritable, que nul n'ignorait. Jamais on n'eut l'apparence d'une action même douteuse à lui reprocher. Très répandu, très recherché même, affable, obligeant et courtois, il s'était créé mieux que des relations, il avait des amis; avec lui, la sécurité était parfaite; il eut son heure de notoriété et, lorsqu'il obtint des succès, on ne lui ménagea pas les applaudissemens. Quand il mourut, encore jeune, on parla beaucoup de lui; aucune allusion pénible ne fut faite à son passé; le respect que son effort et sa rectitude avaient inspiré lui survécut.

Les deux hommes dont je viens de parler sont dignes de tout éloge; plonger dans le cloaque pénitentiaire, en sortir et n'en garder aucune scorie, c'est faire acte de vertu. Jamais je n'ai rencontré l'un ou l'autre, sans me rappeler la parole de saint Luc : « Il y aura plus de joie dans le ciel pour un pécheur qui s'amende que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de repentance. » Ces « deux pécheurs » sont des exceptions, moins peut-être par l'énergie qu'ils ont déployée pour ne plus retourner à la faute, que parce que le groupe dans lequel ils vivaient ne les a pas, à force d'avanies et de mépris, rejetés dans les bas-fonds où l'on achève de se décomposer. Pour eux, dans leur intérêt, en faveur de la correction de leur attitude, on a fait taire les préjugés et détruit les suspicions. C'est là un acte exceptionnel et qu'il fallait signaler, mais qui n'a été et ne pouvait être justifié que par une conduite irréprochable. La réserve qu'inspire le libéré, l'éloignement dont il est l'objet n'ont rien qui doive surprendre, car c'est le produit de l'expérience; l'on a été si souvent trompé que la méfiance reste invincible. Comment en pourrait-il être autrement? Le régime des prisons achève l'œuvre des mauvaises passions, rend chronique le mal sporadique, qui ne tarde pas à devenir incurable. On sait le mot populaire : « Il est si malade que les médecins l'ont abandonné. » On peut l'appliquer à bien des détenus dont l'écrou vient d'être levé : malade par lui-même, malade par les difficultés qui le guettent, malade par le vide dans lequel il va entrer. Il se sent traité en paria par la société qu'il traite en adversaire; il rend coup pour coup et succombe, car la masse finit par se refermer sur lui. Ceci on peut le constater; la statistique criminelle est un document moral de premier ordre; elle enregistre les effets et fournit ainsi le moyen de déterminer les causes. La quantité des récidivistes augmente dans des proportions redoutables, et n'est pas éloignée de 50 pour 100. Sous l'empire de certaines circonstances, le péril a éclaté avec violence et a troublé les cœurs. Quel remède à cette

menace qui n'a rien de théorique et qui serait formidable si, d'individuelle qu'elle est encore, elle devenait collective? D'une part, l'amélioration morale du système pénitentiaire et, de l'autre, la possibilité pour les libérés de vivre de leur travail à la sortie de la prison. Si le droit de la société est d'être sévère, le devoir de l'homme est d'être compatissant; en outre, son intérêt est de neutraliser les forces subversives qui peuvent l'attaquer en rappelant le vieux proverbe : « La faim chasse le loup du bois. » C'est ce que M. de Lamarque a voulu; il a envisagé la question en homme pratique, connaissant la matière à fond, sans excès de sensiblerie, mû par la pensée de tenter, dans une sphère d'action restreinte, mais vivace, un essai de préservation sociale. Sa conviction était profonde, et rien ne l'a ébranlée. La récidive est un danger permanent; il faut la combattre, non avec la présomption de la détruire, mais avec la ferme volonté de la diminuer; c'est ce qu'il a fait, et c'est dans ce dessein qu'il a créé la Société de patronage des libérés adultes.

II. — LE SAUVETAGE.

La Société, fondée à Paris le 25 novembre 1871, a été autorisée, le 9 juin 1872, par le préfet de police, et reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 4 novembre 1875. Elle fonctionne régulièrement. Après avoir été dirigée par M. de Lamarque, qui est mort, puis par M. Lefébure, que connaissent bien les œuvres charitables, elle a aujourd'hui pour président M. Bérenger (de la Drôme), que ses aptitudes à secourir les malheureux, ses traditions de famille, ses études pénitentiaires ont, en quelque sorte, délégué à cette mission d'élite. Le conseil d'administration, dont il est le chef, est en réalité un conseil de famille, car les libérés peuvent être assimilés à des mineurs sur lesquels il est urgent de veiller et qu'il faut pourvoir. Cette tutelle, on ne la leur impose pas, mais on en protège ceux qui viennent la réclamer. Elle ne leur est pas marchandée; elle est complète, très prévoyante, et ne se ménage point pour parvenir au résultat entrevu. Comparer le détenu qui sort de la geôle à un mineur n'a rien d'excessif; l'un comme l'autre est avide de sa liberté, dont il ne sait que faire; curieux, imprudent, insouciant, il croit à sa force de résistance, qui n'existe que bien peu, et, si on ne le guide, il s'égarera, car toute occasion peut le tenter, tout feu follet l'entraîner à l'abîme. C'est là le côté moral, que modifie cependant une sorte de sensation physique faite de honte et d'inquiétude, sensation trop souvent fugitive, mais dont on peut profiter lorsque l'on parvient à la reconnaître à temps, à la minute propice. C'est de cet instant que peut dater, non pas une rénovation immédiate et absolue, mais une

amélioration qui pourra persister et devenir définitive si la volonté échappe à ses défaillances habituelles. L'heure est rapide, il faut se hâter de la saisir. C'est très délicat ; il n'est point facile d'agir sur ces âmes soupçonneuses, aigries, dont la défiance semble le principal élément. On ne saurait mettre trop de précaution dans le maniement de ces êtres, qui ne s'expliquent point le dévoûment abstrait et cherchent à comprendre dans quelle intention on essaie de les ramener, sinon au bien, du moins à la possibilité de vivre sans faire le mal. Pour les convaincre, pour les engager même seulement à tenter un essai, il faut beaucoup d'habileté, de la franchise, peu de morale, paraître ajouter foi à leurs récits, ne point solliciter des aveux, faire valoir leur intérêt matériel, et leur démontrer que la grand'route, sans étapes de tribunaux et de prison, conduit au bien-être avec plus de sûreté que le chemin de traverse où sont les fondrières et parfois les précipices. Là où la sévérité et la raideur du maintien échoueront, la bonhomie et une sorte d'indifférence philosophique seront presque certaines de réussir. Je crois que l'on n'en doute point au patronage des libérés, car on a fait à cet égard une expérience qui a servi d'enseignement.

Dès le début, à cette heure où toute œuvre nouvelle tâtonne, on pratiquait avec ferveur la visite des prisonniers ; au lieu de les attendre, on les allait chercher, et c'est dans les cellules mêmes de la détention qu'on leur montrait en perspective la protection qui s'étendrait sur eux lorsqu'ils seraient libérés. On avait cru que les hommes qui, par devoir professionnel, sont en rapports constans avec les coupables, seraient aptes, entre tous, à faire naître la volonté de l'amendement, et l'on avait réclamé le concours de jeunes magistrats, de jeunes avocats pleins de zèle que tentait la grandeur de la tâche dont ils se chargeaient bénévolement. En apparence, c'était raisonner juste, nul autre choix meilleur ne pouvait être indiqué, et l'on s'attendait à un résultat excellent : le résultat fut négatif. La source de recrutement fut tarie, et peu s'en fallut que la Société de patronage ne fût obligée de fermer ses portes, parce que personne n'y venait plus frapper. Dans le magistrat, dans l'avocat, visiteur volontaire et au besoin bienfaiteur, les détenus se refusèrent à voir l'homme, ils ne voulurent reconnaître que le fonctionnaire relevant de la justice. Dès lors, ils s'imaginèrent que l'on abuserait de leurs confidences, que l'on retournerait contre eux toute parole imprudente qui leur échapperait, et que le patronage qu'on leur offrait cachait une sorte d'ingérence de la police, à l'aide de laquelle on établirait contre eux une surveillance déguisée. Ils se tinrent sur la réserve et, tout en faisant de belles promesses aux gens de bien qui les sollicitaient à la vie régulière, ils se dissimulèrent à la sortie de prison et échappèrent à une protec-

tion qui leur apparaissait comme une entrave à leur liberté et, disons le mot, comme un espionnage organisé. On fut très surpris de constater que tant de dévoûment et d'efforts se brisaient contre un préjugé enraciné ; le système des visites fut délaissé ; on résolut d'abandonner les détenus à eux-mêmes, de les livrer à leurs propres réflexions, qui, sans doute, les pousseraient à faire spontanément ce que l'insistance et les bons conseils n'avaient pu obtenir. Cette fois, on ne se trompa point, et l'on reconnut qu'en cette matière, comme en tant d'autres, il est sage de laisser toute spontanéité à l'initiative individuelle. On s'aperçut, en outre, que pour un libéré, c'est-à-dire pour l'homme qui vient de vivre sous la réglementation poussée à outrance, le premier besoin est de se soustraire à la réglementation. Lorsque, pendant des mois ou des années, on n'a pas fait un acte qui n'ait été prévu, indiqué, prescrit, on veut à tout prix reconquérir la direction de soi-même et n'y renoncer qu'en vertu d'une résolution personnelle.

Aujourd'hui, nulle pression n'est donc plus exercée sur le condamné pendant qu'il subit sa peine ; on n'ira pas le chercher dans sa prison, mais on l'accueillera favorablement s'il se présente au patronage et y demande appui. On se contente de lui dire qu'il existe à Paris une société secourable, une société de sauvetage moral qui ne désespère point des coupables, et remplit auprès d'eux une sorte d'office paternel où l'on peut rencontrer le salut et même mériter la réhabilitation. Ce sont les surveillans, et bien souvent le directeur de la maison pénitentiaire, qui fournissent les indications, sans insister, presque comme un conseil donné entre camarades : « Moi, à ta place, j'en essaierais ! » Seul, perdu dans le silence, astreint à un travail de hasard où il est malhabile, le détenu rêvasse ; il se rappelle l'arrestation, les alternatives de crainte et d'espoir de la prévention, l'interrogatoire dont il s'était promis de triompher et qui a triomphé de lui, les juges en présence desquels il s'est enchevêtré dans ses mensonges, la condamnation, le panier à salade qui l'a secoué sur les pavés de la ville, qu'il entendait sans la voir, la formalité de l'écrou, l'étroite cellule si bien close et la morne solitude où il doit vivre pendant un nombre de jours qu'il calcule sans cesse : comme le temps est lourd, comme il dure et combien sont lentes les heures ! Faudra-t-il donc traverser encore tant d'angoisses ? Comment vivre au jour de la libération ? Si cependant ce que l'on dit de cette Société de patronage était vrai ? Le surveillant a peut-être raison ; ça ne coûte rien d'essayer ; allons, au petit bonheur, on essaiera.

On n'a eu qu'à se louer d'avoir adopté la mesure qui supprimait l'intermédiaire entre les détenus et le patronage ; le recrutement, qui était devenu presque nul, s'est accru dans de notables propor-

tions, et, pour l'année 1885, s'est élevé au chiffre de 1,241, dont 1,143 hommes et 98 femmes. L'œuvre est ouverte; elle reçoit indifféremment et avec une égale bienveillance les détenus qui sortent des prisons de la Seine et ceux qui arrivent des maisons centrales. Elle ne demande même pas le repentir, que toujours l'on peut feindre; elle n'exige que la volonté de travailler et de se tenir en dehors du méfait. Les hommes de bien qui la dirigent: M. Bérenger, président; M. Revell La Fontaine, secrétaire-général, qui, dès le début, fut le collaborateur énergique de M. de Lamarque; M. Sevin-Desplaces, trésorier, dont le zèle est infatigable et la conviction profonde, estiment qu'il n'est pas un condamné, si criminel qu'il soit, que l'on ne puisse, en certains cas, rendre à la vie régulière. A cet égard, leur expérience les rend affirmatifs, et, quoique les déceptions ne leur aient point été épargnées, ils ne se lassent ni de croire, ni d'espérer, ni de se dévouer. Certains faits qui, je le crains bien, ne sont qu'exceptionnels, leur donnent raison et prouvent qu'il suffit parfois d'un incident pour qu'une nature, que l'on estimait à jamais pervertie, soit modifiée et redressée pour toujours. Voici une histoire que l'on raconte volontiers et dont le héros achève de vieillir en paix :

En 1849, un certain H... purgeait, à la maison centrale de Gaillon, une condamnation à dix ans de réclusion. C'était, en langage de chiourme, un cheval de retour. Il avait débuté jeune dans le crime et ne s'était point arrêté. Il s'était résolument mis en hostilité contre les conventions sociales; il n'était point le plus fort, avait été vaincu, et, malgré ses défaites successives, renouvelait le combat dès qu'il était rendu à la liberté. Condamné, la première fois, pour banqueroute frauduleuse, il avait subi la marque, supplice barbare emprunté au moyen âge et qui ne disparut de nos codes qu'après la révolution de 1848. Il portait donc sur l'épaule le T. F. indélébile qui avait remplacé la fleur de lis d'autrefois. Lorsqu'il eut fini son temps et que le bagne de Brest le lâcha avec le passeport jaune, il retourna au crime et subit je ne sais combien de condamnations. A Gaillon, il était respecté par ses codétenus, qui admiraient sa persistance dans le mal et le redoutaient. Ses notes étaient déplorables : « Très dangereux, capable de tout. » Capable de tout, en effet, il n'allait point tarder à le prouver. A cette époque, M. Jaillant, qui fut directeur-général de l'administration pénitentiaire en France, était directeur-adjoint de la maison centrale de Gaillon. Un jour qu'il passait dans les ateliers, un réclusionnaire, qui lui en voulait ou qui trouvait simplement le régime de la prison désagréable, se précipita sur lui, armé d'une alène de bourrelier: le coup eût été mortel. H... vit le mouvement du détenu, d'un bond instinctif se plaça devant M. Jaillant et voulut désar-

mer l'assassin. Dans la lutte, il eut le bras traversé de part en part. Conduit à l'infirmerie, regardant sa blessure dont le sang coulait avec abondance, il dit en souriant : « Qui sait? c'est peut-être le mauvais sang qui s'en va. » M. Jaillant n'eut qu'à demander la grâce de H... pour l'obtenir sans restriction, c'est-à-dire avec la suppression de la surveillance de la haute police et de la résidence obligatoire. Voilà trente-huit ans de cela; depuis lors, H... n'a pas eu une défaillance. On s'en est occupé avec sollicitude, je n'ai pas à le dire, mais il n'a jamais trompé l'espoir de ceux qui s'intéressaient à lui. Il a fait divers métiers, ponctuellement, à l'abri des reproches, et de tous les ateliers où il a travaillé, il est sorti avec des certificats honorables. A une certaine époque, il fut pris par le chômage et réduit à de dures extrémités; il resta droit et ne se courba point vers les actions mauvaises. La Société de patronage existait déjà, il s'y présenta; on lui fit fête, car on y connaissait son aventure, et la confiance qu'il inspirait y reçut un éclatant témoignage. Une ville de province venait d'installer, à grands frais, un square, lieu de promenade, de jeux pour les enfans, et qui exigeait une surveillance à la fois active et paternelle. Le poste de gardien, convenablement rétribué, était fort recherché; grâce au patronage, H... en fut pourvu. Celui qui avait porté la casaque du réclusionnaire revêtit la tunique galonnée, se coiffa d'un képi à cocarde et sentit un sabre battre à son côté. L'homme qui, pendant tant d'années, avait combattu contre toute autorité, devenait le représentant de l'autorité, en avait les insignes, en faisait respecter les règlemens; il fut impeccable dans ces fonctions qu'on lui avait hardiment confiées et qui le rehaussaient à ses propres yeux. Il a été le modèle des surveillans, et les gratifications que la municipalité lui accordait spontanément ont prouvé en quelle estime on tenait ses services. On le regretta, lorsque l'âge, l'affaiblissant et lui ayant imprimé le tremblement sénile, le contraignit à quitter la place où il n'avait mérité que des éloges. Il vit toujours; il est au repos dans une maison hospitalière qui reçoit les vieillards indigens et leur donne asile jusqu'au départ définitif. Il y est très aimé; on n'y sait rien de lui, si ce n'est que sa conduite est exemplaire et qu'il exerce de l'influence sur ses compagnons. Quand surgit quelqu'une de ces disputes si fréquentes entre vieux malingreux, ou que l'on prévoit du trouble dans les dortoirs et dans les préaux, on s'adresse au père H.., qui n'est pas lent à remettre tout en bon ordre. Il est l'auxiliaire bénévole de la direction; il est en quelque sorte le juge de paix dans cette population de la misère et de la caducité, dont ses paroles conciliantes apaisent les différends. Lorsque la mort l'aura touché, le garçon de salle qui enveloppera son cadavre dans la funèbre serpillière sera bien sur-

pris de découvrir à l'épaule la trace du fer dont les bourreaux stigmatisaient jadis les forçats.

J'ai été voir M. Jaillant ; j'ai causé de H... avec lui, et il a confirmé les détails qui précèdent. L'ancien réclusionnaire est très discret ; c'est à peine si de temps à autre il demande quelque peu d'argent pour acheter du tabac. M. Jaillant m'a dit : « Cet homme-là est une exception. » Soit, je n'en disconviens pas, mais cette exception, la Société de patronage s'ingénie à la faire naître, à l'entretenir, à la multiplier, et on ne saurait trop l'en louer. On ne peut imaginer les efforts qu'elle accomplit pour s'interposer entre le libéré et la récidive, la récidive mortelle qui est comme la lèpre et ne lâche plus ceux dont elle s'est emparée, à moins d'un miracle, et les miracles ne sont pas fréquens. Si le libéré a une famille où il peut trouver un asile momentané et quelque protection, la société se met en rapport avec elle, et bien souvent obtient qu'un enfant prodigue et coupable soit recueilli au foyer dont son inconduite l'avait chassé. Elle n'épargne rien pour trouver à caser, ici ou là, ceux de ses « cliens » sur lesquels elle croit pouvoir compter ; elle reste en correspondance avec ceux dont elle a accepté la tutelle ; elle fortifie leur persévérance : « Allons! bon courage ; le vieil homme est mort, veillez assidument sur l'homme nouveau, nous vous le confions, car nous avons foi en lui. » J'ai lu plusieurs lettres de libérés ; elles sont touchantes et écrites avec une simplicité qui donne bon espoir pour l'avenir. D'où viennent-elles? De la frontière de Chine peut-être, ou du Sénégal, ou de l'Amérique du Sud, ou de Paris, ou d'une ville de province. On comprendra quel scrupule m'arrête ; je ne pourrais dire, sans causer préjudice à des malheureux qui s'essaient au relèvement, à quelle source on va puiser l'eau de Jouvence dont ils peuvent être régénérés. Ici, la discrétion n'est que correcte ; quand on cherche à pénétrer les misères de son temps et les œuvres des grands cœurs qui tâchent d'y porter remède, on devient presque un confesseur, et l'on n'est pas maître du secret dont on a reçu confidence. Mais ce qui nous appartient et ce que nous devons faire connaître, c'est le résultat obtenu, et nous dirons que le nombre des libérés qui s'adressent au patronage paraîtra considérable, si l'on songe qu'ils appartiennent à un monde qui pousse parfois le goût de l'indépendance jusqu'à la passion.

Ces hommes-là sont-ils animés de la volonté de fuir le vice et de n'y retomber jamais? Oui, certes, aux premiers jours de leur liberté et au début du métier dont on les a pourvus ; mais le diable est malin, parfois il souffle de mauvais conseils à ses anciennes connaissances et alors des récidives se produisent ; on peut les évaluer à une moyenne presque régulière de 8 à 10 pour 100, ce qui est singulièrement minime en comparaison de la récidive des libérés

ordinaires. L'efficacité, l'influence du patronage se manifeste ainsi d'une façon éclatante, et l'on ne peut douter, d'après ces chiffres, qu'elle ne diminue le nombre des méfaits et, par conséquent, le nombre de ceux qui les commettent. Par une contradiction qui semble singulière au premier abord, la récidive atteint les ouvriers bien moins que les employés. L'ouvrier, une fois entré et accepté dans un atelier, y reste, y fait bien sa besogne, devient parfois habile, gagne sa vie quotidienne et n'a d'autre responsabilité que celle de la tâche qu'il doit accomplir. Celui-là ne retombera pas dans sa faute, qui, huit fois sur dix, a été le résultat de la misère, d'un chômage prolongé, d'une circonstance fortuite où l'on pourrait trouver plus d'une excuse. Pour l'employé, il n'en est pas ainsi; c'est généralement un homme qui se fait illusion sur lui-même; l'instruction plus ou moins rudimentaire qu'il a reçue lui a donné une haute opinion de ses facultés; il rêve d'être quelque chose et sent qu'il n'est rien; il sait calculer, il en conclut qu'il est apte à être secrétaire-général d'une compagnie financière; il a quelques notions de droit, et il en infère qu'il devrait être chef de division, notaire ou magistrat. Les besoins de la vie sont exigeans et l'ont réduit à être clerc d'huissier, teneur de livres ou agent comptable dans une maison de commerce. Il se trouve déclassé, il regimbe contre le sort, il est mécontent et a des goûts disproportionnés à sa position; il joue, il parie aux courses, il s'affuble d'un faux nom, et, comme l'on dit, veut jeter de la poudre aux yeux. Avant même d'avoir failli, il est déjà tombé. Il commet un abus de confiance, il est frappé par la loi. Libéré, il accourt au patronage et jure que jamais plus il ne recommencera, que toute une existence de probité rachètera une erreur qui n'est imputable qu'à la jeunesse. Est-il aussi complètement guéri qu'il s'efforce de le faire croire aux autres et de le croire lui-même? J'en doute, car si on lui propose un métier manuel, il s'indigne et refuse; en lui la vanité persiste, la vanité, qui est la plus dangereuse des conseillères pour les volontés débiles.

On lui obtient un emploi en rapport avec ses aptitudes; après mille sermens de bonne conduite, il entre, en qualité de commis, chez un négociant. Celui-ci a été prévenu; on ne lui a rien laissé ignorer du passé de l'homme qu'il prend à son service; on lui a recommandé de ne le jamais exposer à une tentation; il l'a promis et ne tarde pas à oublier sa promesse. Nous sommes ainsi en France, et bien des mésaventures particulières, bien des malheurs publics n'ont eu d'autre cause que ce mal d'insouciance dont nous ne pouvons guérir. Le commis est ponctuel, on l'a surveillé pendant les premiers jours; peu à peu on s'est accoutumé à lui, on ne se souvient plus des confidences que l'on a reçues; on lui remet des

factures à recouvrer; il a « une belle main, » on lui donne la correspondance à faire; il est bon comptable, on l'associe au travail du caissier; un lundi matin, il ne paraît pas; on le croit malade, on envoie à son domicile, il n'y a pas paru depuis deux jours; on vérifie la caisse, elle est en déficit. La tentation a été trop forte; l'ancien coupable mal converti a succombé, par sa faute, ceci n'est point discutable, mais aussi par celle du patron, qui n'a pas eu la prudence de le défendre contre lui-même. Ce cas de récidive se présente souvent; celui qui le commet est coupable de n'avoir pas lutté avec courage contre les sollicitations de sa faiblesse, mais il est bien un peu victime de ces sottes conventions sociales qui imposent à un petit employé l'obligation d'avoir la tenue d'un « monsieur, » de sorte que, pour lui, le superflu devient le nécessaire. Regardez passer dans la rue un commis de nouveautés et un millionnaire; ce n'est pas toujours celui-ci qui est le mieux vêtu et le plus élégant : mauvaise égalité que celle-là et qui a conduit bien des détenus en police correctionnelle. Elle n'est pas seulement dangereuse pour les malheureux qui portent le poids d'un passé pénible, qui ont sérieusement tenté de le faire oublier et qui n'ont pas eu la force de résister à des entraînemens mesquins, elle nous rejette au temps du baron de Fœneste, où « pour paraître » était le mot d'ordre; elle ne ménage point les privations à ceux qui ne savent se soustraire à ses exigences et qui sacrifient tout à l'apparence extérieure. Est-elle de date récente dans notre pays et ne serait-elle pas un défaut même de notre caractère national? Nos grands-pères disaient : « Habit de soie, ventre de son; » et un personnage d'une comédie de Ponsard a réveillé les souvenirs de plus d'un spectateur lorsqu'il a dit :

Et je n'ai pas dîné pour acheter des gants.

III. — LES HOMMES.

Au début, lorsque l'œuvre vagissait encore et qu'elle était sans sécurité sur ses destinées, elle a fait plusieurs expériences qui lui ont permis d'améliorer ses procédés de sauvetage. A cette époque, lorsqu'un libéré venait lui demander secours, elle l'envoyait prendre gîte dans un des nombreux garnis avec lesquels elle était entrée en relation, car elle ne possédait aucune maison où elle pût abriter ses cliens. Cet état de choses était défectueux, car les garnis de bas étage et le préau des prisons, c'est tout un; le vice, sinon le crime, s'y recrute, et l'âme mal affermie qui s'y aventure y peut trouver sa perte. Là, plus que partout ailleurs, l'ancien détenu, qui cherche à sortir de la fondrière où il s'est embourbé, s'entend dire :

« Il veut travailler, en voilà un fainéant ! » Bien souvent il n'en faut pas plus pour faire évanouir les résolutions que le séjour de la cellule a pu inspirer. On ne tarda pas à reconnaître les inconvéniens que créait ce mode de protection. Les libérés se présentaient au siège de la société, y revenaient une fois ou deux, puis disparaissaient. Qu'étaient-ils devenus? Les greffes judiciaires auraient pu répondre. On comprit que, pour être et demeurer efficace, le patronage devait posséder un asile ne relevant que de lui et où il hébergerait les libérés qui crieraient à l'aide; mais, pour que cet asile restât temporaire, ne fût qu'une maison de convalescence et ne devînt point une retraite ouverte à la paresse et à la nonchalance, il fut décidé que l'on n'y pourrait être accueilli que pendant douze jours pleins. En 1878, on s'installa dans une maisonnette louée rue Rouelle et qui bientôt devint insuffisante. On fit un effort, on contracta un emprunt, et la société est, depuis 1880, propriétaire d'un asile situé rue de la Cavalerie, n° 4, vers les confins de l'École militaire, dans le xve arrondissement, sur des terrains qui faisaient partie de la plaine de Grenelle et où jadis j'ai vu des jardins maraîchers.

La rue n'est pas belle et la maison n'est point un palais. La rue, mal pavée, servant à toute sorte d'usages dont l'incongruité est manifeste, commence à l'avenue de Suffren et rejoint l'avenue Lamotte-Piquet par un retour d'équerre à l'angle duquel s'élève une masure percée d'une porte charretière donnant accès dans un préau orné d'un arbre qui paraît étonné de sa solitude. C'était une maisonnette à laquelle on a pu ajouter un corps de bâtiment légèrement construit, qui contient les ateliers, le réfectoire et les dortoirs; la petite maison sert de logement au régisseur, qui est un homme vigoureux, de figure bienveillante, de regard franc, dont j'aurai suffisamment fait l'éloge en disant qu'il a été sous-officier d'infanterie et que, pendant dix-sept ans, il a appartenu aux brigades des sergens de ville. Il connaît bien son personnel, « ne s'en fait pas accroire, » traite ses pensionnaires avec une mansuétude qui n'est pas de la faiblesse et maintient la discipline imposée par le règlement. Lorsque j'ai visité la maison, elle renfermait quarante et un libérés; on ne pourrait en coucher davantage; la veille, il s'en était présenté dix-sept, qu'il avait été impossible de recevoir, faute de place, et que l'on avait dirigés sur l'asile de nuit municipal récemment installé quai de Valmy. La règle est uniforme et l'on est tenu de s'y soumettre. A six heures du matin, lever; après les ablutions et un repas sommaire, le libéré est libre jusqu'à midi; c'est l'heure des « grèves, » c'est-à-dire de l'embauchage de ce qu'autrefois l'on nommait les tâcherons, ouvriers de forte besogne, engagés à la journée et payés chaque soir. A midi, le libéré doit

être rentré; il reçoit son repas, repas substantiel, bien supérieur à celui de la prison, et où la viande, en portion suffisante, est régulièrement servie six fois par semaine. Jusqu'au repas du soir, sept heures, le séjour à la maison et le travail sont obligatoires; à huit heures et demie, coucher; à neuf heures, extinction des feux. Ce n'est point l'emprisonnement, ce n'est pas la liberté complète; c'est un état intermédiaire qui offre le travail, le repos et la sécurité.

On a vu que les libérés doivent, chaque matin, aller à la recherche d'un emploi; on fait de la sorte appel à leur initiative, on les invite à se débrouiller eux-mêmes, et, lorsqu'ils réussissent, on obtient un double avantage : d'une part, on n'a pas été contraint, par obligation de conscience, de révéler les tares d'un passé peu irréprochable; d'autre part, on sait que l'homme se maintient volontiers plus longtemps dans le poste qu'il a choisi lui-même que dans celui qu'on lui a procuré. Le travail auquel on est astreint dans l'asile est enfantin et rappelle celui de la prison : à des hommes de tous métiers, on ne peut imposer qu'un métier facile et qui s'exerce promptement sans apprentissage. J'ai vu faire du cartonnage de dernière catégorie, boîtes molles pour les insecticides, les dentifrices et autres poudres de perlimpinpin. Le travail n'est pas rémunérateur; un bon ouvrier, de midi à six heures, peut gagner 0 fr. 80, dont la moitié forme sa masse et l'autre moitié entre en décompte des frais que nécessite sa présence à l'asile. Il est fâcheux qu'on ne puisse les occuper à une besogne sérieuse, mais cela est impossible: comment faire concourir à un travail commun des serruriers, des maçons, des comptables, des peintres en bâtimens, des charretiers et des débardeurs? C'est déjà beaucoup d'obtenir de certaines mains assez d'adresse et de flexibilité pour ne pas mettre en pièces les bandes de carton qui leur sont confiées. Lorsque les commandes font défaut, ce qui est le cas de l'heure actuelle, le chômage inutilise ces malheureux et les réunit, désœuvrés et bâillans, autour du poêle en fonte du réfectoire. Quelques-uns lisent, d'autres causent à voix basse; il y en a qui rêvassent, seuls, dans un coin, comme s'ils écoutaient les pernicieux conseils de l'oisiveté. Sur certains visages, on peut remarquer des expressions qui n'ont rien de rassurant pour l'avenir et qui seraient inquiétantes si l'on ne savait que la physiognomonie est une science fertile en erreurs.

Le régisseur de l'asile en est le pourvoyeur; il reçoit par jour et par homme 1 franc, à l'aide duquel il doit nourrir ses pensionnaires, en se conformant à des menus déterminés d'avance. Il a la haute main sur les libérés, et il remet à chacun d'eux une carte sur laquelle sont inscrites les conditions qu'il faut faire connaître, car elles prouvent que le patronage entend n'être point dupe de son bon vouloir et ne pas dépenser ses efforts en pure perte :

« Seront exclus de la faveur du patronage, les libérés : 1° qui auront fait une fausse déclaration ; 2° qui refuseront les emplois auxquels la société les aura appelés ; 3° qui, envoyés au siège d'une administration quelconque ou au domicile d'un particulier en vue de leur placement, ne se rendront pas immédiatement à l'adresse indiquée ; 4° qui, après avoir été placés, ne justifieront pas, par une conduite exemplaire, la confiance de l'œuvre. » Ces prescriptions ne sont qu'équitables ; c'est le droit du tuteur, et c'est son devoir, d'abandonner le pupille qui le trompe, abuse de sa bonté et compromet la confiance qu'il inspire. En 1885, — c'est la dernière année dont je possède les chiffres officiels, — sur les 1,143 libérés qui se sont adressés au patronage, 943 ont passé par l'asile de la rue de la Cavalerie ; tous ne s'y sont pas comportés d'une façon correcte, car je vois que l'on a été contraint d'en expulser 44 pour fautes contre la discipline ; 2 ont été arrêtés pour délits commis antérieurement ; 112 en sont partis après y avoir passé les douze jours réglementaires ; 54 ont reçu des secours de route et un passeport afin de retourner dans leur pays natal ; 17 ont été réconciliés avec leur famille qui les a recueillis ; 32 ont contracté des engagemens militaires ; 27 ont été, par les soins de la société, admis dans des hospices ; 130 ont été placés dans des ateliers ou dans des chantiers ; 485 ont quitté spontanément l'asile sans faire connaître les motifs de leur départ ; au 31 décembre 1885, on gardait 40 pensionnaires. En résumé, sur 943 libérés entrés à l'asile, 260 ont profité de la protection que la Société de patronage a étendue sur eux.

Le nombre de ceux que l'on pourrait nommer les évadés est considérable : 485 ; c'est beaucoup ; mais il faut se garder d'en tirer des conjectures excessives ; bon nombre d'entre eux, plus de la moitié, m'a-t-on dit, ont trouvé à se caser et n'ont point reparu à l'asile, par insouciance ou pour dépister toute recherche et mieux dissimuler leur passé. Quelques-uns ont été rencontrés : « Pourquoi n'êtes-vous pas revenu ? — Parce que je suis placé ; je vous en prie, ne dites pas que j'étais chez vous ! » Quant aux autres, leur bonne résolution n'a pas tenu longtemps. La vie libre les appelait, le cabaret leur souriait derrière le comptoir d'étain ; peut-être se sont-ils grisés et n'ont-ils point osé revenir ; il est plus probable que des camarades les ont accostés dans la rue : « Viens donc ! tous ces gens-là, c'est des jésuites et des propres à rien ; vas-tu pas lâcher les amis ? » et ils sont partis avec eux, à la rencontre, comme dit leur langage, c'est-à-dire prêts à la première filouterie, au premier vol que le hasard leur offrira. Ceux-là sont perdus ; de délits en délits, de geôle en geôle, ils descendront au crime, ils arriveront au bagne ; et peut-être, si, sur leur route néfaste, ils se lient

avec quelque beau parleur qui emmanche son éloquence dans le couteau de l'assassinat, parviendront-ils à se persuader et à vouloir persuader aux autres qu'ils font acte de revendication sociale et sont en lutte légitime contre une civilisation qu'ils trouvent mal faite, parce qu'ils n'ont jamais eu le courage de s'y faire la place qu'elle réserve au travail, à l'intelligence et à la probité.

Il est cependant un fait dont il convient de tenir compte : les départs spontanés de l'asile sont plus fréquens en été qu'en hiver. Les nuits de décembre et de janvier ne sont point propices au sommeil en plein air et la bise est dure sous les arches de pont ; on reste au logis, car on y a bon gîte et bon feu. Quand vient le printemps, la sève monte aussi dans ces cervelles sans pondération ; on connaît de si bons abris dans le bois de Clamart et de Chaville ; il est si doux de dormir sur l'herbe haute. On s'en va, on ne revient pas, ou, si l'on revient, c'est avec les poucettes et sous la conduite d'un gendarme qui n'ignore pas que son devoir est d'arrêter les vagabonds. Parmi ceux qui désertent l'asile, les vieillards sont à faire connaître. Ils sont finis, c'est leur mot ; incapables de travail, incapables d'une action mauvaise, parce que toute énergie physique leur manque ; parfois impotens, souvent infirmes, ils aperçoivent l'hospice comme un port de salut. On leur propose de les faire entrer à Villers-Cotterets. Ils refusent ; fi donc ! le dépôt de mendicité ! Ils réclament leur admission à Ivry, la maison des Incurables, pour laquelle on dépense un million par an. Ce n'est point chose facile de forcer de telles portes, l'Assistance publique ne se soucie guère de les ouvrir devant de vieux filous qui ont passé leur vie en prison ; elle n'est point aveugle dans ses choix, et l'on ne peut l'en blâmer. On insiste pour qu'ils acceptent Villers-Cotterets, dont l'accès est plus facile, parce que la préfecture de police en tient les clés. Ils refusent de nouveau, se plaignent, estiment que l'on est injuste à leur égard, reprennent leur béquille et s'en vont. Ils n'iront pas bien loin ; vagabondage invétéré ; ils n'ont point voulu du dépôt de Villers-Cotterets : un jugement les enverra à la maison de répression de Saint-Denis et ils perdront au change.

Les pensionnaires de l'asile appartiennent en général aux couches infimes de la population de Paris ; ils ont fait leur temps dans les prisons de la Seine. Quelques-uns cependant, avisés et désireux de bien faire, viennent des maisons centrales de Gaillon, de Poissy, de Melun ; ils sont sortis du même milieu, ils y rentreront et continueront à vivre dans le groupe social pour lequel une condamnation de plus ou de moins ne tire pas à conséquence. Il n'est pas de règle sans exceptions, et là même, en feuilletant certain registre, on en découvre dont on reste surpris. Nulle classe de la société n'échappe à la

faute : ni l'éducation, ni l'aisance, ni l'exemple des vertus héréditaires de la famille ne peuvent sauver des natures faibles que le vice sollicite et qui, de chute en chute, finissent par tomber entre les quatre murs d'une cellule. On ose à peine dire que des gens de bonne condition, qui ont vêtu la toge du magistrat, ceint l'écharpe du commissaire de police, porté l'épée de l'officier, ont été heureux de pouvoir s'abriter et reprendre haleine rue de la Cavalerie : « Les destinées du joueur sont écrites sur les portes de l'enfer, » disait Moessard à Frédéric Le Maître, dans le drame fameux de Dinaux et de Victor Ducange ; elles sont également écrites sur la porte des prisons et sur celle des asiles qui accueillent les libérés, car il n'est pas rare que l'on se déshonore à jamais pour acquitter ce qu'on nomme une dette d'honneur : « manger la grenouille, » selon l'expression du régiment, c'est bien souvent commettre un abus de confiance afin de pouvoir réparer une étourderie. N'est-on pas trop sévère dans bien des cas, et ces sortes d'affaires, que la jeunesse et le respect humain mal compris rendent jusqu'à un certain point excusables, ne devraient-elles pas être soustraites à la justice et confiées à l'appréciation paternelle d'un chef militaire? Il y a longtemps, bien longtemps, un aspirant de marine commit un larcin pour aller « courir bordée » et se donner quelque plaisir. L'aventure fut découverte et cachée dans l'intérêt même du corps, de si hautaine probité, auquel appartenait ce malheureux. Ses camarades lui infligèrent une sorte d'expiation de famille ; il s'y soumit. Sa conduite et sa bravoure le relevèrent bien au-delà de sa mauvaise action. Il fut un des grands hommes de mer dont la France garde le souvenir : il est mort amiral et son nom est attaché à l'une de nos victoires navales. *Nil desperandum* doit être la devise de ceux dont l'intérêt se porte sur la jeunesse qui a failli.

Un danger permanent menace les hommes de cette catégorie, sur lesquels la justice a posé la main et qui, par l'assiduité au travail et la régularité de l'existence, sont sortis du bourbier. C'est l'indiscrétion des tiers, le bavardage des imbéciles sans cœur et souvent « le chantage » d'un ancien camarade de préau. Un garçon jeune, intelligent, était employé caissier; il se rendit coupable d'un détournement de fonds. Arrêté, jugé, puni, il demanda secours au patronage, qui, reconnaissant en lui les indices d'une résolution vigoureuse, le pourvut d'un métier, d'un très humble métier, près d'un patron auquel rien ne fut dissimulé. Il ne recula devant aucune tâche, si répugnante qu'elle fût, et témoigna d'aptitudes telles qu'il s'éleva peu à peu et devint l'associé de la maison où il servait. Tout était pour le mieux et la vie se rouvrait devant lui. Le moment de faire ses vingt-huit jours de service militaire arriva. Il n'était pas au logis lorsque le gendarme se présenta ; celui-ci remit le livret chez

le portier, qui s'empressa de le lire et y vit la mention du jugement dont le malheureux avait été frappé. Au bout d'une heure, tous les locataires et tous les voisins savaient que l'homme qu'ils étaient accoutumés à respecter n'était qu'un repris de justice. Quand le pauvre homme rentra, il ne put se méprendre sur le sens des allusions qui lui étaient faites. Il mit sa caisse en balance, ses écritures à jour et partit; il n'a jamais reparu.

Une aventure analogue, que je vais raconter, est tellement étrange qu'elle peut paraître invraisemblable : j'ai eu les documens sous les yeux et j'en garantis l'exactitude. Un enfant né dans un des départemens de l'Ouest, d'une mère qui était ouvrière en couture et d'un père qui était musicien trombone attaché à une troupe de saltimbanques, avait, par suite de protections dont j'ignore l'origine, été admis dans le collège de sa ville natale. Ses facultés d'assimilation, sa mémoire, étaient prodigieuses ; toujours le premier de sa classe, il remportait toutes les récompenses à la distribution des prix qui clot l'année scolaire. Les chefs d'institution de Paris sont très au courant de ce qui se passe dans les lycées de province, et ils excellent à y découvrir les phénix. Ils les attirent, les prennent « au pair, » c'est-à-dire pour rien, servent parfois une pension aux parens et se font des réclames à l'aide des prix que ces petits forçats de la concurrence industrielle obtiennent au concours général. J'en ai connu plus d'un qui a subi ce martyre et qui a fait son chemin dans les lettres ou ailleurs. Celui dont je parle fut accaparé par une institution de Paris qu'il est inutile de nommer ; il paya largement sa pension par le nombre de « nominations » qui avaient fait son nom célèbre dans les établissemens universitaires de ce temps-là (1). Reconnu admissible à l'École normale, il n'y fut pas admis, à la stupéfaction de ses maîtres et à son grand désespoir. Pris par le service militaire, il fut un soldat soumis, régulier, sans reproche. Tombé malade au régiment, porté à l'hôpital, il obtint un congé de convalescence renouvelable. Sa misère était extrême ; ne sachant comment payer son pain, il vendit son pantalon d'ordonnance : 3 francs. Arrêté pour ce fait, il fut condamné à quelques mois de prison. Quatre jours après sa libération, n'ayant pas un centime en poche, il se sentit si abandonné, si affamé qu'il tendit la main ou accepta, sur la voie publique, une pièce de dix sous que lui donnait un passant touché de son air minable. — A-t-il mendié, a-t-il simplement reçu l'aumône qu'on lui a spontanément offerte ? — Le fait est obscur. — Un agent de police l'avait vu ; l'article 174 est péremptoire : de trois à six

(1) Dans l'espace de six ans, il remporte 4 prix et 3 accessits au concours général, 16 prix et 25 accessits au lycée : donc un total de 48 récompenses. Dans les deux dernières années scolaires, il n'obtient plus que des accessits (15) ; on l'a surmené, sa force de résistance est affaiblie.

mois d'emprisonnement; le tribunal fut indulgent et n'appliqua que le minimum de la peine. Lorsqu'il sortit de prison, sa situation matérielle restait la même, mais elle avait été moralement aggravée par les deux condamnations qu'il venait de subir. Il se promit de ne plus mendier; mais où coucher? Il n'avait ni domicile ni moyen de s'en procurer un. Dans la ville du Midi où ces faits se produisirent, les nuits sont tièdes; il s'étendit sur un des bancs de la promenade et s'endormit. Un sergent de ville le réveilla et le conduisit au poste. Récidive; le tribunal fut sévère : article 271; six mois de prison, surveillance de la haute police pendant dix ans.

Dès lors sa vie devint errante; dans aucune des résidences qui lui furent assignées, il ne trouvait à vivre. « Que savez-vous faire? — Je puis donner des leçons de latin, de grec et d'histoire. » On lui riait au nez. Il s'en allait au hasard des routes, vivant sous bois, comme un fauve, admis parfois à coucher sur la paille des granges ou près des chevaux dans l'écurie, et, néanmoins, dans ces heures de fuite et de désespérance, travaillant toujours et continuant une œuvre autrefois entreprise pour rendre son nom célèbre. — Quoi donc? — Une traduction d'Horace. Toutes les brigades de gendarmerie le connaissaient et partout l'arrêtaient. De prison en prison, de misère en misère, il fut incarcéré dans une ville du centre de la France. Le magistrat chargé de l'instruction constata que cet infortuné avait déjà subi quarante condamnations pour le même fait : rupture de ban; du reste rien, pas un vol, pas une escroquerie, pas même un outrage aux agens. Il le fit venir, écouta son histoire, dont la sincérité n'était pas douteuse, et comprit que ce vagabond incorrigible n'était qu'un être faible, n'ayant plus la force de lutter et abruti par les persécutions du sort. Au lieu de le traduire devant la justice, il le maintint en prison et écrivit à la Société de patronage : « Chose surprenante, aucune de ces condamnations (sauf la première, — et la justice en conseil de guerre est souvent rigoureuse), aucune de ces condamnations n'a été prononcée pour immoralité ou indélicatesse... Il est difficile de ne pas se sentir ému de compassion en présence de ce malheureux qui, mieux secondé par les circonstances ou doué d'une plus grande énergie morale, aurait pu conquérir une situation élevée dans le corps enseignant (1). » En présence de cette lettre écrite par un de ces hommes de bien qui sont nombreux dans la magistrature française, la Société de patronage s'émut, car il y avait là un cas de détresse digne de toute commisération. On obtint la suspension de la surveillance de haute police et l'autorisation de faire venir à Paris ce mal-

(1) Les condamnations se décomposent ainsi : vente d'effets militaires, 1; mendicité, 2; vagabondage, 12; rupture de ban, 25.

heureux, qui fut reçu à l'asile de la rue de la Cavalerie. Il fut tout étonné de pouvoir sortir sans avoir les gendarmes à ses trousses et de ne pas s'entendre crier au détour de chaque rue : « Halte-là ! vos papiers ! »

M. Sévin-Desplaces, qui développe dans l'œuvre une infatigable énergie, se jura d'arracher cet homme à la fortune adverse. Il alla trouver un chef d'institution, ne lui cacha rien et lui demanda d'accepter son protégé à l'essai. Le maître de pension répondit : « Je me le rappelle, et nous avons jadis tous jalousé la maison X... qui avait un tel élève. Je le prends, je l'utiliserai, et vous pouvez compter que son secret est en bonnes mains. Malheureusement j'ai ici un répétiteur qui l'a connu, qui parfois lève un peu le coude et qui est capable de commettre une indiscrétion; je le chapitrerai, il n'est point mauvais homme, et je crois qu'il gardera le silence. » Dès le lendemain, l'ancien vagabond, convenablement vêtu par les soins du patronage, entrait en fonctions et, deux fois par jour, faisait une classe supplémentaire aux élèves qui suivaient les cours du lycée. Il était heureux, il se reprenait à l'existence, il comptait sur l'avenir et se disait : « Enfin ! je vais donc pouvoir terminer ma traduction d'Horace... » Ses écoliers l'aimaient, il était naturellement enjoué, avait l'enseignement sans pédantisme et se montrait indulgent pour les peccadilles des bambins qui l'écoutaient. Un jour, le répétiteur qui « levait le coude » l'avait sans doute levé plus que de coutume ; dans la cour de l'institution, il aborda l'ex-pensionnaire de l'asile des libérés et, avec un sourire bienveillant, il lui dit : « Eh bien ! mon garçon, avouez que l'on est mieux ici qu'entre deux gendarmes ou sur le grabat des prisons... » Le pauvre homme ne répondit pas ; il sortit de la maison et n'y rentra jamais. Qu'est-il devenu ? Personne ne le sait. La Société de patronage a fait toute recherche pour le découvrir et n'a point réussi. J'imagine que le coup a été trop fort et qu'il en est resté assommé ; il n'était point de vigueur à recommencer le combat où l'on est toujours vaincu. Il se sera assis, la nuit, sur le parapet d'un pont, il se sera raconté son histoire et se sera demandé pourquoi tant de misères accumulées sur lui; il aura longtemps regardé la rivière qui miroitait sous l'éclat du gaz, il aura écouté ce murmure qui ressemble à une berceuse pleine de promesses dont toute douleur est endormie ; il aura répété le vers de Virgile :

Abstulit atra dies et funere mersit acerbo,

et il aura été voir de l'autre côté de cette vie mortelle s'il y aurait indulgence pour un traducteur d'Horace. — Si ces lignes tombent sous les yeux de celui dont une parole ironique a rejeté un malheu-

reux dans le désespoir, qu'il comprenne, s'il se peut, la grandeur du crime que sa sottise trempée de vin lui a fait commettre.

Les hommes qui, après avoir failli, conservent une délicatesse de sentimens d'où peuvent naître pour eux de nouvelles infortunes, sont rares et très à plaindre. Derrière toute parole, ils voient des allusions, en aperçoivent là où il n'en existe pas, et souvent, par excès du désir qu'ils éprouvent à cacher un passé pénible, y retombent, ou cherchent dans la mort l'anéantissement de leur souvenir. Les autres sont plus philosophes; volontiers, parlant ou entendant parler de leurs condamnations, ils diraient : « J'ai eu des malheurs ; » ils cherchent à tirer le meilleur parti possible de l'existence qu'ils se sont eux-mêmes rendue pénible, et, lorsqu'ils y parviennent, il n'est que juste de les applaudir, car ils ont compris, par leur propre expérience, que la régularité est supérieure aux hasards de mauvais aloi qui jadis les avaient séduits. Si, dans les emplois qu'ils occupent, ils rencontrent, à cause de leur passé, des difficultés trop dures, ils retournent à l'asile, qui ne les repousse pas. On leur tient compte de leur bon vouloir, on apprécie l'effort qu'ils ont accompli, et comme on ne veut pas, sous prétexte de relèvement, les condamner à une vie intolérable, on tâche de leur découvrir un emploi meilleur où ils puissent, sans être exposés aux avanies, jouir du fruit de leur travail et avoir le bénéfice de leur bonne conduite.

IV. — LES FEMMES.

Il est advenu à la Société du patronage ce qui arrive invariablement à toute œuvre bien conçue, de large esprit et portant avec elle un bienfait social : elle a été obligée d'élargir son cercle d'action et de se multiplier, afin de ne point repousser des misères intéressantes. Elle eût voulu, dans le principe, se limiter au patronage des hommes; mais, toute galanterie mise à part, elle n'eut point le courage de se refuser aux femmes qui l'invoquaient, et, en 1881, sur l'initiative de M. Bérenger, un asile pour les femmes libérées fut créé et installé rue Lourmel. Il est mitoyen avec l'infirmerie des Dames du Calvaire; par-dessus le chaperon d'une petite muraille, le cancer du corps et le cancer de l'esprit peuvent s'apercevoir; quel est le plus incurable? Le recrutement se fait presque exclusivement à la prison de Saint-Lazare; quelques femmes viennent de la maison centrale de Clermont, mais le fait est tellement rare qu'on pourrait, sans manquer à la vérité, le passer sous silence. Plus encore que l'homme, la femme est sujette à faillir, et si elle a un long voyage à faire pour venir jusqu'à la maison du salut, elle rencontrera au cours de sa route tant d'occasions de retomber en faute

qu'elle y retombera et n'arrivera point au but qu'elle s'était proposé, dans ce premier mouvement dont M. de Talleyrand recommandait de se méfier, parce qu'il est toujours bon. C'est donc Paris qui fournit des pensionnaires à l'asile, et l'on peut reconnaître qu'il n'y envoie pas la fleur du panier. En effet, les sœurs de Marie-Joseph, les dames de l'OEuvre des Libérées dont j'ai précédemment parlé, ont, en quelque sorte, le droit ou le privilège de faire leur choix les premières et l'on pourrait dire, sans trop forcer la note, que l'asile de la rue Lourmel ne reçoit que celles dont personne n'a voulu. Le mot m'a été dit : « Nous n'avons que le rebut de Saint-Lazare. » Eh bien ! on en tire un excellent parti, grâce à une combinaison dont l'intelligence m'a vivement frappé.

Dans les premiers temps, lorsque l'on vivait dans une maisonnette accostée d'un jardinet, on s'était ingénié à occuper les femmes d'une façon fructueuse pour elles, pendant qu'on leur cherchait un emploi, que trop souvent l'on ne découvrait pas, car ils sont bien limités, les métiers auxquels une femme peut s'adonner sérieusement. La force musculaire de l'homme lui permet de s'utiliser là où la femme est incapable ; il peut s'improviser terrassier. gravatier, démolisseur, déchargeur ; à telle besogne, un peu de vigueur et quelque courage suffisent. Pour la femme, il n'en peut être ainsi : sa faiblesse est un obstacle invincible ; elle n'est guère apte qu'aux œuvres d'adresse, celles qui exigent des bras robustes lui sont interdites. La paysanne qui vaque aux travaux des champs a été façonnée par un lent apprentissage commencé dès l'enfance, et encore est-elle réduite souvent au sarclage, à la fenaison, aux soins de la basse-cour et de la vacherie ; les plus solides battent le blé sur l'aire et sont promptement épuisées par la fatigue. En outre, les métiers sédentaires, auxquels la femme semble condamnée par sa constitution même, sont bien peu rémunérateurs. On en fit l'expérience rue Lourmel. Les libérées n'avaient d'autres ressources que le travail de la couture ; à assembler des draps, à ourler des torchons, on gagne peu : 10, 12 sous par jour ; comment vivre, comment économiser ? On s'en préoccupait ; le problème devenait ardu. Allait-on être obligé d'abandonner ces malheureuses, parce que l'on ne trouvait pas moyen de pourvoir à leurs besoins et de leur mettre en main un instrument qui leur permît de vivre ? La question était d'autant plus difficile à résoudre que la plupart des libérées ne savaient en réalité aucun métier, et que l'on était, à cause de cela même, presque dans l'impossibilité de les empêcher de retomber dans la récidive. C'est alors que M. Bérenger eut une idée des plus ingénieuses et qui fut féconde. Il se dit que, puisque les pensionnaires n'avaient point de métier, il fallait leur en enseigner un, et que, pour être véritablement utile et faire acte de sauvetage, l'asile

devait être une sorte d'école professionnelle. Il résolut de créer un atelier de brochage (1883).

Il fit part de son projet à quelques grands éditeurs, qui l'approuvèrent et lui promirent leur clientèle. Il trouva mieux qu'un appui, il trouva une avance de fonds assez considérables, à l'aide desquels on put s'outiller et faire d'indispensables constructions. L'argent fut rendu au terme fixé, mais le bienfait n'en fut pas moins d'importance. Lorsque j'ai visité l'atelier, trente et une femmes étaient à l'œuvre, sous la direction d'un contremaître accompagné d'un ouvrier servi par un apprenti. L'ouvrage ne chômait pas ; attentives à leur besogne, les brocheuses coupaient, assemblaient, cousaient les feuilles. Comme on est aux pièces, c'est-à-dire payé selon la besogne terminée dans la journée, on ne perd pas son temps; on se hâte; nulle causerie, on n'entend que le bruit du couteau de bois glissant sur le papier.

L'apprentissage est assez rapide; en deux ou trois mois, une femme adroite parvient à réaliser par jour un gain de 2 fr. 50, qui, au bout d'une année, lorsque l'on s'est parfait au travail, peut s'élever jusqu'à 4 francs. Le métier s'exerce facilement; il n'exige qu'une certaine attention à la lecture des signatures, c'est-à-dire des chiffres qui indiquent en quel ordre les feuilles doivent être placées, mais il n'est lucratif que pour la jeunesse: on ne le fait bien qu'à la condition de le faire vite, et, par conséquent, de posséder une grande agilité dans les mains. Aussi n'astreint-on à ce travail que des femmes jeunes, pour lesquelles il peut devenir un gagne-pain assuré. Beaucoup de libérées qui ont passé par l'atelier de la rue Lourmel ont trouvé à se caser convenablement dans des maisons de brochage, y ont donné bon exemple et s'en sont bien trouvées.

Les nécessités de l'apprentissage n'ont pas permis d'appliquer à l'asile des femmes le règlement qui est en vigueur dans l'asile des hommes, car une période de douze jours serait insuffisante pour enseigner même les notions élémentaires d'un métier. Il en résulte que le séjour peut être prolongé pendant des mois et plus. En outre, on est autorisé à quitter l'asile et à venir y travailler en qualité d'ouvrière externe. Sur les trente et une femmes que j'ai vues assises près des longues tables et assidues au labeur, dix-huit sont pensionnaires, prennent leur repas à la maison dans les mêmes conditions que les hommes de la rue de la Cavalerie (1), et vont la nuit dormir dans un vaste dortoir, bien aéré, très propre et de tenue remarquable; six ouvrières supplémentaires, n'ayant jamais

(1) La directrice reçoit 0 fr. 75 par jour et par tête pour la nourriture des pensionnaires.

connu ni tribunaux ni prisons, avaient été appelées du dehors, parce que « l'ouvrage pressait (1); » enfin, les sept dernières sont des libérées qui se sont délivrées elles-mêmes par leur bonne conduite et leur travail. Après avoir réuni une « masse » suffisante, chacune d'elles a loué, dans le quartier, une chambre où elle habite et où elle fait sa cuisine. A l'heure de l'ouverture de l'atelier, elles arrivent, apportant leur repas qu'elles ont préparé, se mettent à l'ouvrage et ne le quittent qu'au moment de la fermeture. Tout leur gain leur appartient, et, comme il suffit à éviter la misère, elles sont à l'abri du besoin, lorsqu'elles savent se soustraire aux sollicitations des cabarets, des bals de barrière et des hommes qui les fréquentent. Celles-là sont relativement heureuses, on les envie, leur sort excite l'émulation, et, avec un peu d'énergie, on parvient à les imiter : avoir son indépendance, un chez soi et de l'ouvrage assuré dans un atelier où l'on est bien accueilli, c'est être certain, si l'âme est encore ferme, de n'avoir plus rien à démêler avec la justice correctionnelle. Toutes les femmes qui entrent à l'asile ne sont pas employées au brochage ; sur 98 qu'on y a reçues en 1885, 12 ont été envoyées dans des maisons hospitalières, 32 ont trouvé place dans des ateliers, 22 sont parties sans motifs apparens et ont peut-être repris leur vie d'aventure ; 8 ont été expulsées pour fautes disciplinaires ; 4 ont été rappelées dans leur famille ; au 31 décembre, il restait 20 pensionnaires, qui, sans doute, continuaient ou terminaient leur apprentissage. Quelques-unes sont gardées pour les soins de la maison, la cuisine ou les services intérieurs.

Il est une de ces pauvres femmes que je n'ai pu voir sans être ému, car je connais son histoire, qui est celle de tant de malheureuses filles arrivées à Paris pleines de confiance, et que leur confiance a perdues. Servante, elle fut chassée, non pour un acte d'indélicatesse, mais parce que les fautes qu'elle avait commises étaient devenues trop apparentes. Comment vécut-elle ? où donna-t-elle le jour à un enfant dont le père se dérobait, selon l'usage du sexe fort, qui n'obéit « qu'aux lois de l'honneur ? » Je l'ignore ; mais je soupçonne que les misères à travers lesquelles elle traîna furent aiguës, et qu'elle eut l'énergie de les supporter pendant quelques mois, car un soir, n'en pouvant plus, elle attacha un billet explicatif aux vêtemens de son enfant, qu'elle déposa sur le trottoir d'un quai ; puis elle fit le signe de la croix et se jeta à la rivière. Des mariniers purent la sauver ; son premier cri en revenant à l'existence fut pour redemander son fils, que l'on retrouva endormi là même où elle l'avait placé. La préfecture de police avisa la Société de patronage, qui répondit : « Envoyez vite la mère et l'enfant. » Le

(1) On broche à l'asile 275,000 volumes par an.

petit garçon devint la joie de l'atelier; joie de courte durée, car la mort se hâta de l'emporter. La mère est restée à l'asile, employée tantôt aux travaux du ménage, tantôt aux tables où l'on broche les livres. On la traite avec quelque déférence, car l'infortune a des droits auxquels on ne résiste guère. La maison lui paraît bien grande, maintenant que le pauvre petit n'y est plus. Elle n'est pas seule à souffrir de cet impitoyable départ. La directrice, qui est une femme active et compatissante, très empressée autour du troupeau qu'elle guide, regrette l'enfant dont la gentillesse l'avait séduite et qu'elle aimait à sentir se mouvoir autour d'elle.

Tous les libérés ne séjournent point dans les asiles; un certain nombre qui réclament les bons offices du patronage s'adressent directement au « bureau, » dont le siège est rue de l'Université, n° 176, dans une dépendance des anciennes écuries impériales. Le plus souvent on n'y distribue que des vêtemens ou de faibles secours en argent; cependant trente-neuf libérés hommes ont été pourvus d'emplois et sept ont été dirigés sur des colonies. C'est du bureau que part l'impulsion; des administrateurs d'autant plus dévoués qu'ils ne sont point rétribués et qu'ils représentent les volontaires de la charité sociale, entretiennent des relations avec l'administration des prisons, la préfecture de police, les ministères, les grands établissemens de travaux publics, les directeurs de chantiers, les chefs d'usine, les colonies, les familles des condamnés, afin d'être utiles à ceux-ci et de les préserver lorsque sonne l'heure de la libération. Ces chefs du patronage sont très ardens à leur œuvre, ils en comprennent l'utilité, ils voudraient l'étendre, la propager et en faire ce qu'elle devrait être, ce qu'elle sera, une organisation de salut, où tout libéré de bon vouloir trouvera la possibilité de ne plus être un danger pour lui-même et pour les autres. Les services que la société a rendus sont déjà considérables; on les a sainement appréciés en haut lieu; aussi, tout en lui laissant son initiative, en ne s'immiscant pas dans ses façons d'être, en ne contrôlant même pas ses moyens d'action, le gouvernement a jugé utile de lui donner son appui. On semble s'être inspiré des paroles que M. Bérenger a prononcées à l'assemblée nationale, lors d'une discussion sur une loi pénitentiaire : il a dit : « Il faut qu'il y ait des sociétés de patronage, il faut que le gouvernement intervienne, non pas pour les diriger, non pas pour en nommer les présidens, car il serait à craindre qu'une intervention de cette nature ne gâtât l'œuvre ou ne la compromît, mais pour lui prodiguer ses encouragemens et en favoriser l'action. » C'est là ce que l'on fait, rien de plus; le cas est rare en France, où l'administration semble trop souvent prendre à tâche de substituer son action aux actions individuelles. Le ministère de l'intérieur a accordé « au bureau » un logement

dans un des bâtimens qui lui appartiennent, et le budget inscrit au profit de la Société de patronage une somme importante qui cependant ne représente pas l'équivalent de la moitié de la dépense. En cette circonstance, le gouvernement se montre intelligent et généreux; on serait mal venu de ne point se trouver satisfait.

La charité privée, qui semble inépuisable en notre bon pays de France, n'a pas refusé son offrande, mais elle est restée au-dessous des besoins, car la dépense s'est, en 1886, élevée à près de 80,000 francs. La somme est considérable, mais en apparence seulement, et pour ne pas dépenser davantage, il a été nécessaire de ne reculer devant aucune économie. La société est donc très pauvre et par cela même forcée de se réserver plus qu'il ne convient. L'aumône ne lui a pas manqué, je viens de le dire, mais elle a été restreinte; on dirait qu'elle a hésité et qu'elle s'est volontairement modérée à cause du genre particulier de misère qu'on lui demandait de secourir. Des criminels, des détenus, des libérés, des hommes qui portent en eux la honte ou la révolte de la prison, est-ce donc si intéressant et n'existe-t-il pas d'autres sujets de commisération et de générosité? Je sais ce que l'on peut dire à cet égard; mais, si l'offrande que l'on réclame est en quelque sorte une prime d'assurance contre le méfait; si elle doit, non pas éteindre, mais amoindrir en partie cette terrible plaie sociale qui est la récidive; si elle aide à pousser vers l'amélioration des êtres qu'une heure de faiblesse ou même de perversité a perdus; si, par suite de l'expérience subie, elle rend des forces à celui qui n'avait pas appris à les respecter, n'est-elle pas utile, n'a-t-elle pas le double caractère sacré de secourir l'infortune et de favoriser le relèvement moral; n'a-t-elle pas de quoi tenter les grands cœurs?

Les hommes de bien qui se sacrifient à cette œuvre où tant de difficultés ne les arrêtent pas, où si souvent leur récompense est faite de déception, représentent assez fidèlement ces frères de la Merci qui jadis allaient racheter les captifs dans les états barbaresques. Ils font effort pour délivrer le détenu de ses mauvais penchans et pour rédimer le libéré de ses vices. Ils ne leur parlent que des choses immédiates : « Demain, si vous ne travaillez, la faim vous saisira et vous volerez pour vivre; travaillez, et la facilité même de votre existence vous ramènera à la probité, qui toujours vous sera plus avantageuse que les actions prohibées. » Beaucoup ont écouté ces paroles et n'ont eu qu'à s'en applaudir; mais combien plus en auraient profité, si la Société de patronage, au lieu d'être, pour ainsi dire, confinée dans Paris, voyait accroître ses ressources et pouvait rayonner sur la province, avoir une succursale dans tout chef-lieu de département, se mettre ainsi en rapport avec les réclusionnaires sortant des maisons centrales et avec les libérés quit-

tant les prisons municipales. Son action se dilaterait dans de larges proportions, deviendrait féconde et serait un puissant auxiliaire pour la justice, qui parfois se sent paralysée devant le nombre toujours croissant des récidives. La loi de rélégation est bonne, si elle est appliquée, mais elle sera singulièrement onéreuse pour le budget, et, de toute façon, le relèvement par le travail vaut mieux que l'éloignement imposé en charge à l'état. L'augmentation des récidives produit un résultat étrange : les prisons deviennent insuffisantes à contenir tous les détenus, et c'est pourquoi le nombre des grâces croît dans des proportions anormales. Cercle vicieux par excellence : plus on condamne, plus on gracie ; question de place, pas autre chose ; on libère un prisonnier pour donner sa cellule à un autre. Ne serait-il pas plus profitable de le libérer tout à fait de la prison et de lui-même ? C'est la mission de la Société de patronage, elle n'y faillirait pas, et serait partout où l'on a besoin d'elle, si, au lieu d'être forcée d'être très prudente, elle pouvait se déployer avec l'ampleur que donne la richesse. Elle n'est pas seulement « établissement d'utilité publique, » comme dit le décret du 4 novembre 1875, elle est œuvre de nécessité sociale; à ce titre, on ne saurait trop lui venir en aide, afin de faciliter sa tâche et de lui donner tout le développement qu'elle comporte.

Lorsqu'il est question de détenus, de libérés qui veulent tenter la fortune de la vie laborieuse, il m'est impossible de ne point regarder vers les terres inoccupées, incultes, en mal de civilisation, que la France possède dans les pays lointains, dans les contrées noires où l'existence en plein air est facile, où la température rend la misère nulle, où l'Européen se relève par la supériorité même de sa race, où la liberté des grands espaces sollicite aux aventures et où nos déclassés, pour ne dire plus, trouveraient à employer, à dépenser l'activité qui en fait un péril pour notre société méthodique et réglée. Au temps de mes voyages, j'ai rencontré quelques-uns de ces hommes dont j'ai gardé bon souvenir et dont, à cette époque, j'ai peut-être envié le sort. A l'oasis d'El-Khadjé, un déserteur français jouait au seigneur et possédait de beaux dromadaires. Il s'était enfui de je ne sais plus quel pénitencier d'Algérie, où il avait été enfermé pour des fautes qui ressemblaient à des crimes. Après un voyage invraisemblable, où les péripéties n'avaient point manqué, il était arrivé à l'oasis, s'était installé, sans souci de l'archéologie, dans un temple construit par Darius Ier (1) avait épousé une négresse et se promettait de faire souche d'hon-

(1) Le cartouche de la dédicace du temple est : « Le Dieu bienfaisant, seigneur du monde, le chéri d'Amon Ra, seigneur de la région d'Heb-Osch, le fils du soleil Ni-Triouch (Darius) toujours vivant. »

nêtes gens. « Son petit commerce, disait-il, n'allait pas trop mal. » Il était marchand d'esclaves, ce qui n'a rien de déshonorant dans ces pays-là. Sur le Nil, au-delà des cataractes, je reçus la visite d'un ancien comédien qu'un accès de galanterie exagéré avait failli envoyer aux galères; il avait été plus leste que la justice et lui avait échappé. Il avait essayé de s'établir au Caire, avait mal réussi dans son entreprise, et un beau jour était parti pour Khartoum en compagnie d'un Bim-Bachi qui allait prendre le commandement d'un bataillon de Nubiens. Il se fit chasseur d'éléphans, vendait l'ivoire et prospérait. Je lui offris quelques livres de poudre anglaise que j'avais achetée à Malte; en échange, il me donna la corne d'un rhinocéros qu'il avait tué et que je conserve précieusement en mémoire de ce pauvre garçon, qui bientôt après notre rencontre fut tué au champ d'honneur, écrasé, aplati sous le pied d'un éléphant blessé.

Ces hommes que les hasards de ma vie m'ont fait côtoyer étaient heureux; mal à l'aise dans notre civilisation, que leurs passions rendaient trop étroite, ils ont trouvé dans la libre vie du voyageur à déployer sans contrainte l'ardeur qui les dévorait; leurs défauts, incompatibles avec les devoirs et les droits du monde social, sont devenus des qualités dans leur existence sauvage; mais on peut croire qu'ils n'ont pas failli, parce qu'ils n'ont plus eu l'occasion de faillir. Il me semble que dans nos colonies africaines des bords de l'Océan-Atlantique, vers ces fleuves que la curiosité aryenne commence à explorer, il y a place et possibilité de vivre pour bien des hommes que la récidive entraînera, s'ils restent dans nos pays. Je sais, sans que j'aie à m'expliquer davantage, qu'un petit nombre de libérés ont, sur leur demande, été expédiés dans une de ces régions où flotte le drapeau français; ils pourront y contribuer à la civilisation, car on va construire des voies ferrées, établir des fortins et ouvrir des routes; ce sera bien, s'ils s'y emploient; payés comme ouvriers, recevant en outre la ration du soldat, il leur sera facile de rentrer dans la vie régulière et d'élever honnêtement les petits mulâtres qui naîtront d'eux. Mais au-delà de nos possessions, à nos frontières mêmes, se dressent les bois de gommiers et s'étendent les immenses terrains de chasse; resteront-ils attachés à la glèbe, retourneront-ils à la vie des ancêtres primitifs? Qu'importe? Ils obéiront à leur instinct et nul n'aura rien à leur reprocher. Si la Société de patronage développe le goût de l'émigration volontaire chez les libérés qu'elle prend en tutelle, elle aura atteint son but, qui est de relever le coupable et de débarrasser le pays d'un danger permanent.

MAXIME DU CAMP.

ÉTUDES

SUR

L'HISTOIRE D'ALLEMAGNE

LA CONQUÊTE DE LA GERMANIE PAR L'ÉGLISE ROMAINE.

Lettres et biographies de saint Boniface dans les *Monumenta moguntina*, au tome II de la *Bibliotheca rerum germanicarum* de Jafté. — Mignet, *Mémoires et notices*. — Zeller, *Entretiens sur l'histoire du moyen âge*. — Werner, *Bonifacius. der Apostel der Deutschen*.

Dans les écrits historiques du moyen âge, on trouve parfois, au cours de quelque sèche notice ou parmi le fouillis des détails inutiles, une phrase qui semble briller d'un éclat extraordinaire. L'auteur ne s'est pas donné de peine pour l'écrire; le fait qu'il y rapporte ne vaut à ses yeux ni plus ni moins que d'autres, mais c'est un grand événement, et le lecteur, qui le rencontre tout à coup, s'arrête pour réfléchir. « Le bienheureux Grégoire, dit le biographe de Grégoire Ier, envoya les serviteurs de Dieu, Mellite, Augustin, Jean, et avec eux plusieurs moines craignant Dieu, prêcher la nation des Anglais. » Le bienheureux Grégoire, dit le biographe de Grégoire II, « prêcha en Germanie la parole de Dieu par la bouche de Boniface, évêque. » Quatre lignes, et c'est assez pour ouvrir devant l'esprit une perspective immense. Le *Liber*

pontificalis a raison de dire que les papes ont été les véritables conquérans de l'Angleterre et de la Germanie, et ces deux phrases, rapprochées l'une de l'autre, résument une grande histoire : l'Angleterre devenue romaine, au temps de Grégoire Ier, a engendré un Anglo-Romain, Boniface, qui, au temps de Grégoire II, a donné la Germanie à la papauté.

I.

Toute la vie de Boniface témoigne de la puissance exercée par la religion et par la papauté sur les âmes des Saxons d'Angleterre. Orgueil de la naissance, du rang et de la richesse, amour filial, attachement au sol natal, elles ont tout effacé : reste le catholique, c'est-à-dire le membre de l'église universelle et le serviteur du chef de cette église. Boniface, qui s'appelait Winfried, a répudié son nom pour en prendre un de forme latine et il a renié sa famille. Né vers 680 à Kirton en Wessex, il était très aimé de ses parens, qui étaient nobles et riches; sa mère « l'allaitait de sa sollicitude; » son père, qui le préférait à ses autres fils, voulait lui léguer tous ses biens, mais l'enfant ne ressentait que de l'aversion pour les choses de la terre, et, un jour que des prêtres entrèrent dans la maison paternelle pour y prêcher, comme c'était la coutume du pays, il sentit s'éveiller en lui la vocation de la vie religieuse. Le biographe de Boniface raconte la lutte du fils contre le père, qui employait, « pour l'attirer vers la mollesse des jouissances séculières, la frauduleuse habileté de la ruse humaine. » Heureusement « la miséricorde divine » intervint : elle envoya au père une maladie mortelle, et « l'homme de Dieu, privé de son père charnel, suivit son père adoptif, le Rédempteur; il renonça aux gains terrestres pour acquérir la récompense de l'éternel héritage, et, selon la parole de la vérité, il laissa son père, sa mère, ses champs et tout ce qui est du monde, pour gagner le centuple et posséder la vie bienheureuse. »

Boniface apportait au monastère « une anxieuse aspiration vers les saintes études des lettres. » Ces études étaient très compliquées. Un abbé de ce temps nous en a laissé le programme dans une lettre où il s'excuse de ne pouvoir aller passer auprès d'un évêque les fêtes de Noël. Il n'a pas trop de temps, dit-il, pour la lecture, car il lui faut pénétrer jusqu'à la moelle le droit romain, scruter jusqu'au dernier fond les décrets des jurisconsultes, et, chose plus ardue, discerner par des règles certaines les cent espèces de mètres. Une lettre ne suffirait pas pour exposer tous

les secrets de la métrique. Si encore on pouvait s'y donner tout entier! Si l'on n'avait qu'à classer les acéphales, les lagares, les prociles, les monoscèmes, les pentascèmes, les décascèmes, les catalectiques, les brachycatalectiques et les hypercatalectiques! Mais la science des nombres est là, qu'on ne peut apprendre que par une lecture acharnée; puis le zodiaque et les douze signes du ciel, et l'art de l'astrologie, et le calcul de l'horoscope, toutes choses difficiles qu'aucun docteur n'a pleinement élucidées. « De tels arcanes, très saint-père, dit en terminant l'abbé, ne peuvent être explorés que par une méditation fréquente et prolongée. » Ces sciences n'étaient assurément pas considérées comme de simples auxiliaires dans l'éducation sacrée; on les aimait pour elles-mêmes, et n'était que l'auteur parle de la Nativité au début de sa lettre, et du poids de ses péchés à la fin, on le prendrait pour un pur érudit.

Boniface fut un très bon élève, qui passa en lisant « bien des minutes, bien des heures et bien des années. » Il a sans doute étudié le droit romain; il a certainement appris le droit canon. Autant que personne surtout, il a obéi au précepte de Moïse : « Le livre de la loi ne sera jamais éloigné de ton visage; tu le méditeras tous les jours et toutes les nuits. » Son biographe vante la connaissance qu'il avait acquise des saintes écritures, et ses lettres en témoignent. Il possédait « l'éloquence de l'art grammatical; » la grammaire, en effet, était une rhétorique, et Boniface a fait une forte rhétorique; il sait tourmenter sa phrase et l'obscurcir sous des fleurs fanées. Il est un métriste, et nous avons de lui des vers à tours de force. Écolier distingué entre tous, il passa bientôt maître. Sa réputation attira auprès de lui de nombreux disciples. Son autorité fut grande sur ses élèves; un d'entre eux, écrivant à une religieuse une épître qui semble un devoir travaillé, appelle Boniface « notre maître à tous. » Il se réjouit d'avoir eu pour maître particulier « cet éclaireur céleste, à qui sont connus les secrets des cœurs. » — « C'est lui, dit-il, qui a ouvert l'œil de mon esprit et qui arrose chaque jour ma poitrine aride de la pluie céleste du nectar d'en haut. »

Des études si variées donnaient à l'esprit beaucoup de lumières, mais des lumières diffuses. Ces hommes, qui voulaient tout apprendre, ne savaient le tout de rien. Ils ne comprenaient bien ni l'esprit des lois, ni le génie des écrivains, ni les secrets de la science. Ils peinaient à la surface des choses. Ces moines, fils de barbares, ne demandent point à la vie antique la moelle qui les pourrait nourrir et fortifier pour une vie nouvelle : ils dévorent avec avidité la pâture qui leur est offerte et languissent dans la torpeur d'une mauvaise digestion. Leur esprit est comme opprimé par une éducation

trop lourde, car l'éducation subjugue plus d'esprits qu'elle n'en affranchit. Ne rencontrons-nous point tous les jours, dans les professions intellectuelles modestes ou parmi la foule des petits politiques, de braves gens qui ont appris sans comprendre, et qui sont les serfs de leur mémoire, les esclaves du livre? Tels sont la plupart des savans du VIIIe siècle. Ils n'obtiennent point la pleine possession de la chose enseignée, qui satisfait l'esprit et l'excite à l'activité. Ils sont et demeurent passifs, incapables d'invention, même de critique. La règle est la règle, indiscutable et indiscutée : ils l'aiment comme elle est, et leur joie est de la savoir. Plus elle est compliquée, mieux ils goûtent l'orgueil de la connaître. Leur éducation les a préparés à la docilité perpétuelle d'un écolage sans fin.

Cette éducation a renforcé en Boniface une disposition naturelle : il est né inquiet, scrupuleux, méticuleux. Son intelligence et sa conscience sont en quête de difficultés; où il n'en est point, il en trouve. Il lui faut une direction continue, des règles précises, des textes clairs, des décisions authentiques. Ses lettres sont pleines de questions souvent étranges; il interroge anxieusement, et, si la réponse ne le satisfait pas, son trouble devient une souffrance. Nous pénétrons ici jusqu'au fond de cette âme : Boniface a peur, peur de l'erreur, peur du péché, peur des peines éternelles. Il se sent sous l'œil d'un juge, très dur et très formaliste.

Une lettre, où il raconte un cauchemar de moine, respire la terreur au point qu'il est impossible de n'en être pas ému. Ce moine atteint d'une maladie mortelle s'est tout à coup senti allégé du poids de son corps, et, comme si une main avait écarté le voile qui recouvrait ses yeux, il a embrassé d'un regard toutes les terres, tous les peuples et toutes les mers. Des anges le portaient, revêtus d'une splendeur dont il ne pouvait soutenir l'éclat. Ils chantaient : « Seigneur, ne m'accuse pas dans ta colère et ne me saisis pas dans ta fureur! » Ils écartaient par le signe de la croix une flamme immense qui montait de la terre vers le ciel. Une multitude d'âmes flottait, disputée par la tourbe des esprits malins et par le chœur éclatant des anges. Bientôt le pauvre homme voit accourir autour de lui tous ses péchés, même ceux qu'il a négligé de confesser comme futiles, et d'autres qu'il a commis sans savoir qu'ils fussent des péchés. Chacun lui dit son nom : « Moi, je suis ta cupidité; moi, ta vanité; moi, la parole inutile que tu as dite; moi, ta désobéissance; moi, ta paresse dans les saintes études; moi, le chemin inutile que tu as fait! » Un homme qu'il a blessé, du temps qu'il était encore dans la vie séculière, montre sa blessure ouverte et saignante d'où sort un grand cri. Les mauvais esprits hurlent, disant le temps

et le lieu où les péchés ont été commis. Heureusement les mérites du moine l'entourent pour le protéger : « Je suis l'obéissance qu'il a montrée à ses supérieurs; moi, le jeûne par lequel il a châtié les désirs de son corps : je suis la prière pure qu'il versait en la présence du Seigneur; moi, le psaume qu'il chantait pour plaire à Dieu. » Et les bons anges exaltent ses vertus. Cependant il voit au-dessous de lui des puits de feu qui vomissent des flammes : des âmes en sortent, semblables à des oiseaux noirs; elles se posent un moment sur la margelle, puis se précipitent avec de grands gémissemens; ce court repos que Dieu leur permet de prendre signifie qu'au jour du jugement il rafraîchira ces suppliciés et leur accordera le repos éternel. D'autres puits ne laissent échapper qu'un murmure horrible de plaintes et de larmes : là sont tourmentées pour l'éternité les âmes sur qui ne descendra point la miséricorde du Seigneur. Enfin, au-delà d'un fleuve de poix ardente sur lequel est jeté un pont, le moine aperçoit les hautes et brillantes murailles de la Jérusalem céleste. Les anges n'avaient pas mission de l'y mener; ils lui permettent de regarder sur la terre le combat que les bons et les mauvais esprits se livrent dans les âmes des vivans. Chaque fois qu'un péché a été commis, il entend les démons se communiquer bruyamment la nouvelle et se réjouir. Du haut du ciel, il découvre aussi son corps, et de tout ce qu'il vient de voir, rien ne lui semble plus odieux, plus misérable, plus fétide que ce corps, où les anges lui commandent de rentrer. C'est lui-même qui, revenu sur terre, a raconté la vision à Boniface; celui-ci la rapporte à l'abbesse de Thanet dans une des plus longues lettres que nous ayons de lui : il ne met pas en doute la véracité du moine; il en donne même des preuves qu'il trouve convaincantes.

Cette religion terrible est bien celle de Boniface. Son âme est triste : elle exhale une plainte perpétuelle. Aux moines et aux nonnes d'Angleterre, il demande des consolations. Il est membre d'une association de secours mutuels par la prière, qu'ils ont fondée. Il leur conte, il conte au pape et à tous ses correspondans ses chagrins. Je suis « triste et inquiet, » dit-il, *tristis et dubitans*. On dirait parfois qu'il succombe sous le poids d'une fatigue indicible. « Laissez-moi vous exposer les angoisses de mon âme fatiguée, » écrit-il à un évêque. Il aspire au repos dans la solitude : « Il est un lieu silvestre dans le désert d'une vaste solitude... C'est là que je voudrais reposer quelque temps mon corps fatigué par la vieillesse, et dormir après la mort. » Ses citations bibliques et profanes sont désolantes. « Mes jours ont décliné comme une ombre et comme le foin je suis desséché!.. » ou bien encore, et ici Boniface donne l'état vrai de son âme : « Partout la peine,

et partout le chagrin; au dehors, les combats, au dedans, la peur. »

Ce désespéré a-t-il aimé quelqu'un sur terre? La mort de son père a été pour lui un bienfait de Dieu ; il lui restait des proches : c'est pour éviter leur contact qu'il s'est enfui « dans les lieux étrangers. » Toute la tendresse dont il était capable s'est arrêtée sur ses frères et ses sœurs des monastères. La tristesse sombre qui est répandue sur toute cette vie est doucement éclairée par les sentimens d'affection et de respect qu'échangeaient ces religieux. Quel charmant tableau a dessiné le biographe de Boniface, lorsqu'il montre le saint agenouillé près du lit de mort de son vieux maître, l'abbé de Nuthcelle : « Une douleur profonde le saisit, lorsqu'il vit les membres séniles du maître s'affaiblir de plus en plus, puis la langueur croissante et les secousses de l'agonie annoncer à la congrégation des moines assemblée autour du lit que le dernier jour était venu ; lorsqu'enfin il vit le vieillard, sous le regard navré des frères, rendre le dernier soupir : car la piété de la compassion brille souvent dans le cœur des saints qui ont coutume de s'affliger selon le siècle, mais, pour obéir au précepte de l'apôtre, se consolent aussitôt dans le Seigneur! » Ces compagnons de la vie monastique, morts au monde et vivans vers Dieu, se serrent les uns contre les autres, comme les passagers d'un navire voguant dans la nuit vers l'inconnu. Frères et sœurs échangent l'expression d'un mystique amour fraternel. « Comme le matelot ballotté par la tempête, écrit sœur Eadburg à son maître Boniface, désire le port ardemment, comme les champs desséchés appellent la pluie, comme la mère attend avec anxiété le retour de son fils, moi j'aspire à jouir de votre vue. » Si éloignée qu'elle soit de lui, « elle tient son cou serré dans un perpétuel embrassement fraternel. » L'austère apôtre rend amour pour amour ; une de ses lettres est adressée « à sa sœur Eadburg, abbesse, qu'il entoure du lien d'or d'un amour spirituel et qu'il serre dans un divin et virginal baiser d'affection. »

Le cœur de Boniface n'a pas connu d'autres plaisirs. car c'est chose étrange que ce missionnaire n'ait pas senti les joies de l'apostolat. Il n'a pas eu l'ardente charité envers le gentil qui animait saint Paul et les grands prédicateurs de la foi. Il n'a pas goûté l'émouvante tendresse d'un Grégoire le Grand pour des âmes qui languissent dans les ténèbres extérieures en attendant la mort éternelle. « Nous cherchons en Bretagne, disait Grégoire, des frères que nous ne connaissons pas. » Boniface n'a point prononcé de paroles si chrétiennes et si humaines. A la vérité, il éprouve quelque pitié pour les Saxons, qu'il recommande aux prières de l'église

d'Angleterre, parce qu'ils ont coutume de dire : « Nous sommes du même sang et de la même chair, » et il souhaite que Dieu, qui a voulu que tous les hommes fussent sauvés, n'ait pas en vain répandu son sang pour le salut du monde ; mais il n'a que de dures paroles pour les païens, « ces aveugles qui ne voient pas leurs propres ténèbres et ne reconnaissent pas la lumière de la vérité évangélique, ces êtres charnels, ces idiots. » Obligé « de parcourir les recoins ténébreux des pays germaniques » et « d'aventurer le vaisseau de son âme sur la mer germanique, toute pleine de périls, » il se lamente à tout moment, et demande à tous ceux qui l'aiment de relever son courage lassé, de consoler « l'exilé germanique. » Le nom du pays qu'il a entrepris de gagner au Christ et à l'église romaine est pour lui synonyme de péril, de tristesse et d'horreur. Que cherche-t-il donc à travers ces fatigues, ces dangers et ces dégoûts? Il l'a dit dans une lettre adressée à une abbesse : « Ma très chère sœur, c'est la crainte du Christ et l'amour des voyages qui m'ont séparé de vous par ce long et large intervalle de terre et de mer ! » L'amour des voyages, car ces Anglo-Saxons, enfermés dans une île, n'ont point perdu l'aventureuse humeur des Germains. La crainte du Christ, car Boniface, à chaque instant de sa vie, dispute son âme à l'enfer. On a quelque regret à dire que ce missionnaire cherche son propre salut, lorsqu'il travaille au salut des autres. Pape, évêques, religieux se représentent aussi bien que lui l'apostolat comme une affaire. La langue dont ils se servent est celle du commerce; ils parlent de *lucrum*, de *negotium*, de *commercium :* « Tu es, dit Grégoire III à Boniface, comme celui dont parle la parabole, à qui cinq talens ont été confiés et qui en a gagné cinq autres, et j'applaudis avec toute l'église au bénéfice d'un tel commerce, *in talis commercii lucro plaudimus cum tota ecclesia...* » Le pape, qui dirige l'entreprise, espère en tirer profit pour lui-même : « Dieu, dit-il, t'a envoyé dans ces régions à notre place et par notre autorité apostolique ; puisses-tu toucher le prix de ton travail, et nous, y trouver le pardon de nos péchés ! » Boniface espère en effet que la conversion des païens assurera son repos éternel, mais il est tourmenté toujours ; ne se trompe-t-il point? ne pèche-t-il point par ignorance? Tout lui paraît difficultés, embarras, « pièges à loups, » et le bénéfice de son âme est exposé à mille dangers.

Tel était saint Boniface, un Anglais triste, tourmenté par l'ennui, méthodique, formaliste, et j'ajouterais, si l'on pouvait ainsi parler en une matière où la grandeur des intérêts ennoblit les intentions et les actes, voyageur pour l'affaire de son salut. Ce nouvel apôtre de la Germanie ne ressemble pas aux moines d'Irlande, de Galles et d'Écosse qui s'en vont à travers les pays païens sans guides, sans di-

rection, prêchant où ils se trouvent, semant en terre vierge la parole divine et laissant pousser la moisson sans la croire perdue si quelque ivraie se mêle aux bons épis. Boniface est l'homme de la règle, de la *norma*, de la *regula*, de la *rectitudo*, du *canon*. Ces mots sont souvent sous sa plume et cette idée toujours dans sa tête. Or l'église romaine est à ses yeux la dépositaire de la tradition canonique. Il a été élevé dans la haine des dissidens, dans le mépris des irréguliers et des révoltés; puis, comme tous les Anglo-Saxons qui cultivent à la fois « la science des lettres libérales et celle des saintes Écritures, » citent Virgile et les psaumes, étudient les canons et la métrique ancienne, il vénère la double majesté de Rome, la ville maîtresse de l'ancien monde et la source de toute sagesse séculière, mais aussi la capitale de l'église universelle, le grenier qui garde la semence de la foi, le lieu saint où sont morts les apôtres Pierre et Paul, et tant de martyrs, de vierges et de confesseurs dont Dieu seul sait le nombre et les noms, le trône de l'évêque à qui le Christ a donné le pouvoir de lier et de délier sur la terre et dans le ciel. Rome est en toute chose son guide et son recours. A Rome, il demande de lui confier pour la répandre « la semence de vérité. » A Rome, il soumet tous ses doutes, et il adresse toutes ses questions afin que lui et le successeur des apôtres « aient une seule et même parole. » — « Je suis, dit-il, le disciple de l'église romaine. » Ce n'est point tel ou tel pontife qui est l'objet de son culte; il n'a pas été le courtisan des papes, auxquels il a fait entendre plus d'une fois de dures vérités. Il distingue entre eux, qu'il croit capables d'altérer la tradition canonique, et l'église romaine, gardienne des vraies règles. Il se la représente comme une personne vivante, qui ne peut ni tromper ni se tromper, et il l'aime, comme ses sœurs des monastères, d'une mystique affection : « J'ai vécu dans la familiarité, dans le service du siège apostolique, et toujours j'ai confié au pontife apostolique toutes mes joies et toutes mes tristesses. » *In servitio apostolicæ sedis :* voilà bien la devise de Boniface; on diminue peut-être sa gloire, mais on rétablit la vérité en disant qu'il a été moins un apôtre qu'un légat du saint-siège.

II.

En l'année 717, Boniface quitta l'Angleterre pour aller prêcher en Frise. De là, il se rendit à Rome. Sa première visite fut pour le tombeau de saint Pierre, auquel il demanda l'absolution de ses péchés. Quelques jours après, admis à l'audience du pape, il lui conta son voyage et le motif de sa venue, puis il sollicita la permission d'aller prêcher les infidèles. Le pape, qui l'avait écouté

avec un bon visage souriant, lui demanda s'il n'apportait point de lettres de recommandation de son évêque. Boniface, troublé sans doute par la vue du seigneur apostolique et pressé de lui ouvrir son cœur, avait oublié de présenter ces lettres; il les tendit au pontife, qui le congédia d'un signe. Bientôt il fut rappelé auprès de Grégoire. Plusieurs jours de suite, le pape causa longuement avec lui, l'interrogeant, discutant, lui faisant subir un examen de foi. A la fin, satisfait de ce qu'il avait entendu, il lui donna l'autorisation de partir « pour visiter les peuples féroces de la Germanie et leur porter la parole divine. » C'était en 719. Quatre ans après, Boniface retournait à Rome, et le pape le consacrait évêque en Germanie, après avoir reçu de lui ce serment :

« Moi, Boniface, évêque par la grâce de Dieu, à toi, bienheureux Pierre, prince des apôtres et à ton vicaire le bienheureux pape Grégoire et à ses successeurs, je promets par l'indivisible Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et par ton corps très sacré qui est là, de garder toute la foi, toute la pureté de la sainte foi catholique, et de toujours persister, avec la grâce de Dieu, dans la pureté de cette foi, qui est la source du salut des chrétiens. Jamais je ne consentirai, sur le conseil de qui que ce soit, à rien faire contre l'unité de cette commune et universelle église, mais, comme je l'ai dit, je garderai ma foi et la pureté de ma foi; et je servirai en toutes choses toi et les intérêts de ton église, toi, qui as reçu de Dieu pouvoir de lier et de délier, et ton vicaire dessus dit et ses successeurs. Si je connais des prêtres qui agissent contrairement aux coutumes anciennes des saints pères, je n'aurai avec eux aucune communion, aucun rapport. Si je puis les en empêcher, je les en empêcherai : si je ne le puis, je les dénoncerai fidèlement et tout de suite au seigneur apostolique. Et si jamais, ce dont Dieu me garde, je manque de quelque façon et en quelque occasion que ce soit à toute cette promesse, que je sois accusé devant le juge éternel, et que j'encoure le châtiment d'Ananias et de Saffira, qui ont eu l'audace de vouloir te dépouiller de ce qui t'appartenait et de te mentir !

« Cette copie de mon serment, moi, Boniface, pauvre évêque, je l'ai écrite de ma propre main, et je l'ai déposée sur ton corps très sacré, et j'ai prêté ce serment devant Dieu, témoin et juge ; et je jure de le tenir. »

Nous l'avons dit déjà dans une précédente étude, ce serment est celui que prêtaient les évêques suburbicaires, les subordonnés directs de l'évêque romain. Aucun prélat des vieilles églises d'Orient, de Gaule ou d'Espagne, n'aurait consenti à le signer; mais un Anglo-Saxon, un prêtre d'une église qui était la fille de l'église de Rome, se mettait sans scrupule sous le commandement du pape et faisait entrer avec

lui la Germanie dans la clientèle du pontife. Il est plus remarquable encore que la formule du serment des évêques suburbicaires ait été modifiée pour Boniface. Il promet au pape de lui dénoncer « tous ceux qui agissent contrairement aux coutumes anciennes; » mais voici ce que disait la formule habituelle : « Je promets aussi de ne point consentir à tout ce qui serait fait par qui que ce soit contre l'état et contre notre très pieux empereur : de toutes mes forces, je m'y opposerai, et, de toutes les façons que je pourrai, je le dénoncerai à mon seigneur apostolique. » La différence est grande : en Italie, le pape est obligé de tenir compte de l'empereur : en Germanie, où le prince de la Rome d'autrefois n'a jamais commandé, l'évêque de la Rome chrétienne est empereur à sa façon. Cette terre nouvelle est sienne : elle est soumise à son autorité : c'est contre son autorité seule que les méchans peuvent comploter, et c'est à lui qu'il faut déférer les conspirateurs.

Boniface devenait ainsi l'homme lige de la papauté. Il repartit pour la Germanie, emportant avec lui la loi à laquelle il allait soumettre tout le monde, le *Codex canonum*. En 732, Grégoire III, qui vient de succéder à Grégoire II, le nomme *archevêque* avec pouvoir d'instituer des évêques de par l'autorité du saint-siège. Cinq ans plus tard, l'archevêque de la Germanie va en cour de Rome rendre compte de sa mission : le pape le garde une année entière et le renvoie après avoir répondu à toutes ses questions et lui avoir prodigué les conseils et les ordres. Mais voici qu'en 741, Charles Martel, le puissant et peu catholique duc des Francs, étant mort, son fils Carloman, dont l'âme est tout ecclésiastique, prie Boniface de l'aider à réformer l'église d'Austrasie; vite, le prélat écrit au pape pour lui demander « le jugement et l'ordre du siège apostolique. » Zacharie confie à Boniface « toute la province des Gaules, » et le missionnaire arrivé à Rome, quelques années auparavant, modeste et inconnu, devient un des premiers personnages de la chrétienté ; il est le « légat de l'église universelle. » Enfin le moment est venu où ce voyageur doit s'arrêter, car il a été jusqu'à présent évêque et archevêque sans résidence. D'accord avec les princes francs, le pape lui donne pour résidence Mayence, et il marque les limites de sa province ecclésiastique.

Dans ce *cursus honorum* parcouru par Boniface, il y a deux périodes distinctes : jusqu'en l'année 741, sa vie se passe en Germanie; à partir de cette date, en Germanie et en Gaule ; mais dans l'un et dans l'autre pays, une même pensée le conduit : il travaille sans relâche à mettre les églises cisalpines sous l'autorité de l'église d'outre-monts.

Sans doute, il a prêché l'Évangile à des païens, en Frise, où il a

passé près de quatre années, puis en Hesse et en Thuringe. Ici est le propre terrain de son apostolat. Il a été un prédicateur habile et réfléchi, un bon professeur de la foi, meilleur que le pape; car celui-ci, s'adressant un jour aux Saxons, les avertit de ne point chercher leur salut dans un métal, de ne point adorer des idoles d'argent, d'airain ou de pierre, de ne point se laisser tromper par la sublimité des discours, ni induire en erreur par la philosophie. Ces pauvres gens, qui ne connaissaient pas même le nom de philosophie, n'étaient pas capables d'entendre des paroles que saint Paul avait dites à des Grecs et que le pape prenait au hasard dans l'arsenal des citations. Boniface s'était préparé à son devoir apostolique. Il savait argumenter contre un païen, partir de l'erreur même pour conduire l'esprit de son adversaire à la vérité; par exemple, il feignait d'accepter les généalogies des dieux, mais il demandait qui gouvernait le monde avant la naissance des dieux; il raillait l'impuissance de ces immortels qui ne continuent pas d'engendrer, et il plaignait les pauvres barbares qui n'ont en partage qu'un sol raidi par le froid, alors que les chrétiens possèdent les terres qui produisent le vin, l'huile et toutes sortes de bonnes choses. D'ailleurs, il ne négligeait pas certains moyens accessoires, dont l'effet était très grand. Il pensait que les barbares doivent être traités comme des enfans. Un jour, il prie l'abbesse Eadburg « de copier en lettres d'or les épîtres du seigneur apôtre saint Pierre, pour les mettre devant les yeux de ces êtres charnels et leur inspirer ainsi la vénération des saintes écritures. » Et l'on se représente cette scène pittoresque de l'histoire de la civilisation : le missionnaire prêchant la parole divine, révélant la grandeur de Pierre, ce porte-clés du ciel, ce portier de la vie bienheureuse, lisant les épîtres de l'apôtre, puis tout à coup tournant vers l'auditoire le manuscrit, et les païens regardant bouche bée, éblouis par l'éclat du métal, remplis de respect pour l'homme surnaturel qui leur écrit avec de l'or. Enfin, s'il fallait triompher d'une trop longue résistance, le missionnaire ne reculait point devant le péril d'un acte héroïque. Un jour, en Hesse, auprès de Geismar, en présence d'une foule d'infidèles, il mit la cognée à un arbre d'Odin et le jeta par terre; puis, avec le bois, il fit une chapelle qu'il plaça sous l'invocation de saint Pierre, comme pour marquer la victoire de la Rome nouvelle sur les dieux qui avaient défendu la Germanie contre l'ancienne Rome. Boniface convertit ainsi des milliers de païens, et il fit vraiment œuvre d'apôtre; mais ce n'est pas cette œuvre qui lui a coûté les plus grands efforts, ni donné les plus ardens soucis.

Le vrai pays païen était alors la Saxe, c'est-à-dire cette région qui, à l'ouest, touchait presque au Rhin, et, à l'est, atteignait l'Elbe,

qu'elle dépassait vers l'embouchure. Dans cette grande plaine encore mal cultivée et recouverte de forêts, la vie germanique était intacte. Point de princes, point de villes. Le peuple saxon est réparti entre des cantons et dans les anciens cadres sociaux : noblesse, hommes libres, serfs. Les représentans de ces cantons se réunissent à époque fixe en une grande assemblée qui est comme le parlement de cette république fédérative. Les Saxons sont des cultivateurs, des soldats, des marins. Ils font la guerre et la piraterie. Ils ont colonisé l'Angleterre ; ils se défendent contre les Francs à l'ouest, contre les Slaves à l'est. Les Francs les ont plusieurs fois vaincus : ils ne les ont jamais soumis. Chez eux, point de comtes établis par un roi étranger, point de duc vassal, point d'évêques surtout. La Saxe est demeurée fidèle aux dieux de la Germanie : elle est le dernier refuge de l'antique religion ; elle couvre contre les entreprises chrétiennes la Scandinavie et cet immense territoire, ce *Far-East* européen où s'échelonnent des Slaves, des Lithuaniens, des Finnois, tout un monde de barbares inconnus. Elle est comme le rempart du Nord contre la civilisation chrétienne. C'est pourquoi elle devait, plus que tout autre pays, attirer l'apôtre des Germains. Boniface a certainement entendu plus d'une fois en lui-même une voix qui lui ordonnait d'aller en Saxe. Les prières qu'il demande à ses frères d'Angleterre pour les Saxons n'étaient sans doute que le prélude d'une mission qu'il projetait. Cependant, il n'a point passé la frontière de la Saxe. Toute son activité a été dépensée en Thuringe, en Hesse, en Allemanie, en Bavière. Pourquoi est-il demeuré dans ces pays où avaient prêché avant lui les Bretons, et où il trouvait des chrétiens, des prêtres, des abbés, même des évêques ? Justement parce que les Bretons y avaient prêché, parce que les chrétiens et le clergé y vivaient sans règles précises, parce que, lui, le légat de l'église romaine, avait apporté de Rome en Germanie, non-seulement l'Évangile, mais encore le code des canons, parce qu'enfin la violation des préceptes canoniques lui paraissait chose aussi damnable, plus odieuse peut-être que l'ignorance de l'Évangile.

Boniface a décrit l'état où il a trouvé la chrétienté germanique. Partout de singuliers fidèles qui ont été baptisés on ne sait par qui ni comment ; ils mangent toutes sortes de viandes suspectes, du cheval et du lard ; ils font des sacrifices païens dans le voisinage des églises et croient fêter ainsi les saints martyrs et confesseurs. Plus étrange encore est le clergé : « Les faux prêtres sont bien plus nombreux que les catholiques ; ils s'appellent évêques et prêtres, ces imposteurs qui jamais n'ont été consacrés par des évêques catholiques ; ils trompent le peuple, troublent et confon-

dent les ministères sacrés. Ce sont des nomades, des adultères, des homicides, des efféminés, des sacrilèges, des hypocrites; parmi eux, nombre d'esclaves, qui ont pris la tonsure pour échapper à leurs maîtres. Ces serviteurs du diable se déguisent en serviteurs du Christ. Ils vivent sans évêque, à leur guise; contre les évêques qui voudraient réformer leurs mœurs scélérates, ils ont des défenseurs parmi le peuple, qu'ils réunissent dans des endroits écartés, car ils accomplissent leur ministère, non pas dans une église catholique, mais dans les champs, dans les cabanes des paysans, pour que leur stupide ignorance échappe aux évêques. Ils ne prêchent pas la foi catholique, car ils n'ont pas la vraie foi; ils n'enseignent pas les paroles consacrées que doit comprendre tout catéchumène arrivé à l'âge de discernement; ils ne demandent pas à ceux qu'ils doivent baptiser de renoncer à Satan; ils ne les munissent pas du signe de la croix du Christ qu'il faut faire avant le baptême; ils ne les instruisent pas dans la croyance en l'unité divine et en la sainte Trinité; ils n'exigent point d'eux qu'ils croient dans leur cœur à la justice ni qu'ils assurent leur salut par la confession. »

Si peu généreux que soit Boniface envers les païens, il ne les maltraite point par de si acerbes paroles. En présence des désordres qu'il retrace, il éprouve une horreur comparable à celle qu'ont ressentie les prophètes devant les spectacles d'abomination et de désolation qu'ils ont décrits avec emportement. Ainsi que les prophètes qu'il a beaucoup étudiés et qui lui ont donné, comme à tant d'ecclésiastiques, un ton de lamentation relevée par l'invective, ce moine triste exagère le mal, et, en toute sincérité, charge son tableau de couleurs dont plus d'une est fausse assurément. Les mots, dans sa bouche, ne disent pas ce que sont les choses. Le mélange qu'il réprouve de coutumes païennes et de rites chrétiens n'est peut-être qu'un effet de cette tolérance intelligente que Grégoire le Grand recommandait aux missionnaires envoyés par lui en Angleterre, comme le moyen d'attirer doucement les païens autour des églises et de transformer peu à peu leurs superstitions en hommages aux saints martyrs. Pour qu'un prêtre soit dit par Boniface homicide ou adultère, il suffit qu'il aille à l'armée ou bien qu'il soit marié. Un évêque est un faux évêque, s'il n'est pas classé dans la hiérarchie comme on l'entend à Rome. Bref, tous les missionnaires irlandais, leurs élèves et leurs ouailles sont enveloppés dans la même réprobation, car c'est bien d'eux qu'il s'agit. Certains traits de la description faite par Boniface ne conviennent qu'à ces irréguliers du christianisme.

« A quoi donc peuvent servir les bonnes œuvres, si elles sont faites en dehors de l'église catholique?.. » Ces mots d'un Anglo-

Saxon expriment la doctrine de l'église d'Angleterre. Boniface aurait pu les écrire, car son respect pour les règles de la tradition romaine va jusqu'à ce point qu'il se demande s'il ne vaut pas mieux, pour les païens, mourir dans l'ignorance que d'être instruits par de « faux prêtres. » Il travaille donc de toutes ses forces à déposséder « les hérétiques. » Il n'éprouve pas de grandes difficultés en Hesse ni en Thuringe où il institue ses évêchés ; mais en Bavière et en Allemanie, il se trouve en face d'églises anciennes où le christianisme, florissant au temps romain, avait été rétabli après les invasions par des missionnaires francs et surtout par des Bretons. La Bavière avait d'ailleurs son duc, qui était presque un roi, avec lequel fallait compter, car il était en relations directes avec le pape auquel il avait fait visite. Boniface emploie trois années à réorganiser cette église désordonnée ; parmi les quatre évêques de Bavière, un seul lui paraît légitime, parce qu'il a reçu la consécration à Rome, c'est Vivile de Passau ; les autres ont été consacrés « on ne sait par qui. » Boniface procède à l'épuration, et il institue de nouveaux évêques à Freysingen, à Ratisbonne et à Salzbourg. Il essaie aussi d'étendre son autorité sur l'Allemanie. Des lettres du pape enjoignent aux évêques de Spire, de Constance et d'Augsbourg de se laisser *instruire* par le légat « dans la doctrine catholique, » de fuir comme la peste la société des missionnaires étrangers et *particulièrement des Bretons ;* enfin, de se réunir en concile avec les évêques bavarois. Effacer toutes les dissidences, toutes les particularités, même les frontières des provinces germaniques dans l'uniformité de la règle romaine, telle était la politique du pape et de son serviteur. Elle ne réussit pas complètement ; des évêques dépossédés se maintinrent sur leur siège, et l'on ne voit point que le concile prescrit ait été tenu, mais c'était beaucoup que quelqu'un fût venu représenter dans ces pays l'autorité du pontife, agir en son nom, et préparer la soumission de ces églises locales au chef de l'église universelle.

Boniface était tout occupé de ce soin quand lui arriva d'Austrasie l'appel de Carloman. Alors s'offre à lui un nouveau théâtre plus vaste, plus retentissant, où ses paroles et ses actions auront une plus grande puissance, car les chefs des Francs sont sur le point de devenir les maîtres de l'Occident. Ce n'était pas en Germanie qu'il importait de vaincre le paganisme et l'hérésie pour faire prévaloir l'autorité du prince des apôtres ; la Germanie, à demi soumise déjà par les Francs, était la proie désignée de ces conquérans. Gagner aux doctrines romaines Carloman et Pépin, les fils de Charles Martel, l'oncle et le père de Charlemagne, c'était donner le monde à la papauté.

Lamentable encore est le désordre de cette église. « Depuis soixante ou soixante-dix ans, écrit Boniface, la religion ecclésiastique y est foulée aux pieds; les offices sont livrés à des laïques avides de posséder des biens ou bien à des clercs adultères, scortataires et publicains. On y voit des jeunes gens grandir au milieu des débauches, obtenir le diaconat, et, bien qu'ils aient dans leur lit, la nuit, quatre ou cinq concubines, faire office de diacres et lire l'évangile. Tous ces incestes ne les empêchent pas d'arriver à la prêtrise; à la fin, ajoutant les péchés aux péchés, mais montant de grade en grade, ils deviennent évêques; et ceux de ces évêques qui se vantent de n'être pas des adultères et des fornicateurs sont des ivrognes, des chasseurs, des soldats qui versent le sang des chrétiens aussi bien que des païens. Deux hommes surtout sont des auteurs de scandales, « deux hérétiques détestables et publics, blasphémateurs contre Dieu et contre la foi catholique. » L'un, Aldebert, rapporte qu'un ange de Dieu est venu, des extrémités du monde, lui apporter des reliques qui lui donnent pouvoir de tout faire. Pénétrant dans les maisons, il a séduit des hommes et des femmes qui le suivent en foule, disant qu'il est un apôtre; il a corrompu des évêques ignorans qui l'ont ordonné évêque; il dédaigne de consacrer des églises en l'honneur des apôtres et des martyrs. Il demande ce que prétendent les hommes qui s'en vont visiter à Rome le seuil des apôtres. Il a consacré des chapelles en son propre nom; il a planté des croix et bâti des oratoires dans les champs, au bord des fontaines, et commandé qu'on y fît des prières, et des multitudes de peuples sont venues à ces assemblées, méprisant les autres évêques et les anciennes églises, et disant: « Les mérites de saint Aldebert nous seront en aide. » Il donne ses ongles et ses cheveux pour qu'ils soient honorés et portés avec les reliques des saints apôtres; enfin, ce qui est le plus grand des blasphèmes, comme le peuple, prosterné devant lui, voulait un jour confesser ses péchés: « Je sais tous vos péchés, dit-il, il est inutile de les confesser. Vos péchés vous sont remis. Allez en paix. » L'autre hérétique, Clément, rejette les canons des églises du Christ, les traités des saints pères Jérôme, Augustin et Grégoire, et les lois des conciles; bien qu'il ait eu deux fils nés dans l'adultère, il se prétend évêque; il veut qu'il soit permis à un chrétien d'épouser la veuve de son frère; il soutient que lorsque Jésus-Christ est descendu aux enfers, il a libéré de la prison infernale tous ceux qu'elle renfermait, crédules et incrédules, laudateurs de Dieu et adorateurs des idoles! »

Ici encore, Boniface n'exagère-t-il point le mal qu'il a sous les yeux? Certes il y avait de grands désordres dans l'église franque,

des compromis singuliers avec le paganisme, un abandon qui pouvait devenir funeste à la foi et des personnages égarés dans des bizarreries dangereuses; mais on ne peut regarder sans quelque émotion les traits, même enlaidis par le peintre, d'une église chrétienne populaire, ce clergé vivant de la vie de famille et acceptant son service dans l'état, ces évêques qui entrent dans la maison du pauvre, se font suivre par la foule, prêchent et prient en plein air, combattent la superstition des lieux consacrés et du pèlerinage à Rome, rejettent la confession auriculaire, et prétendent réconcilier dans l'amour du Christ l'humanité tout entière, celle qui est morte avant la naissance du Sauveur et celle qui est née après sa mort. Boniface est sans pitié pour ces fantaisies. Il s'acharne contre les hérétiques jusqu'à ce qu'ils soient jetés en prison, et il poursuit avec ténacité la réforme de l'église des Gaules. Dans cinq conciles, il rétablit les règles canoniques depuis longtemps oubliées. Défense aux clercs d'avoir d'autres vêtemens que les *casulæ*, insigne des serviteurs de Dieu; d'aller à l'ennemi, à moins qu'ils ne soient choisis pour célébrer l'office divin en campagne et porter les reliques dans les batailles; interdiction du mariage : voilà pour distinguer par le vêtement, par le célibat, par toute la façon de vivre, les clercs des laïques. Voici pour mettre l'ordre dans le corps ecclésiastique : chaque prêtre résidera dans sa paroisse et sera soumis à son évêque, auquel il rendra compte de son ministère à termes réguliers; l'évêque visitera ses prêtres et fera la tournée pastorale de la confirmation; les prêtres et évêques inconnus ne seront plus admis à exercer le ministère sacré qu'après avoir été examinés en concile. Il sera tenu un concile chaque année. Pour achever l'œuvre, Boniface aurait voulu grouper les évêchés en provinces ecclésiastiques, gouvernées par un archevêque métropolitain, qui, recevant des mains du pape le *pallium*, insigne de sa dignité, aurait étroitement rattaché toutes les églises au chef de l'église universelle. Il n'y a point réussi, mais du moins il a préparé l'église franque à reprendre cette institution oubliée : il en dit l'importance dans une lettre à l'archevêque de Cantorbéry, où il expose l'histoire de la réforme accomplie par lui dans le pays des Francs. « Nous avons décrété et confessé notre volonté de garder jusqu'à la fin de nos jours la foi et l'unité catholique, de demeurer soumis à l'église romaine, de nous réunir en concile chaque année, de demander au siège de saint Pierre le *pallium* pour les métropolitains, de suivre en toutes choses, conformément aux canons, les préceptes de saint Pierre, afin d'être comptés au nombre des brebis qui lui sont confiées. » Puis, insistant sur l'office du métropolitain : « Il lui appartient, dit-il, d'examiner les mœurs de son clergé; de convoquer en concile les évêques de sa province, et de faire

que ceux-ci, retournés dans leurs diocèses, réunissent les prêtres et les abbés pour leur communiquer les décisions prises et leur en prescrire l'observation. Si l'évêque trouve dans son diocèse un abus qu'il ne puisse réformer, il doit en référer au concile, l'archevêque présent, de même que l'église romaine m'a commandé de lui signaler fidèlement tout abus que je ne pourrais redresser. Ainsi, les évêques doivent faire connaître au métropolitain, et le métropolitain au pontife romain, tout ce qui est à faire pour corriger les peuples de leurs erreurs.»

Voilà bien la pure doctrine de l'église romaine : à chacun sa place nettement marquée, ses devoirs prescrits avec précision ; à chacun son rang dans la hiérarchie ; en haut, mais rapproché du plus humble, car il n'y a que deux degrés entre le plus modeste prêtre et lui, est le chef de l'église universelle.

Le pape a regardé faire avec admiration cet utile serviteur. Il l'a comblé de tous les honneurs ; il l'a recommandé aux évêques, aux princes, aux peuples comme le messager qui vient de la part de saint Pierre. Il entretient avec lui une correspondance suivie, répond à toutes ses questions, et, sans se fâcher, essuie ses boutades ; car le légat, s'il est le fils humble et soumis de l'église romaine, n'entend point que le pontife se dispense ou dispense qui que ce soit des règles établies. On lui a conté que, tandis qu'il applique avec rigueur en Germanie la prohibition du mariage entre parens, le pape a autorisé un laïque de haut rang à contracter une de ces unions qui est un crime abominable. On lui a dit encore que des barbares qui sont allés en pèlerinage au tombeau des apôtres ont vu, tout près de saint Pierre, les Romains célébrer les calendes de janvier par des danses, des chants païens et des repas de jour et de nuit : parmi ces orgies, des femmes vendaient des philtres d'amour et des bracelets magiques : serait-ce vrai? Boniface veut le savoir et il le demande au pape lui-même. Est-il vrai encore que le pape ait autorisé des évêques, adultères et fornicateurs endurcis, à continuer leur ministère épiscopal? Est-il possible enfin que le successeur de saint Pierre exige de l'argent des évêques auxquels il envoie le *pallium*, et qu'il tombe ainsi dans l'hérésie de Simon le Magicien? Franchement et rudement, Boniface, ce chrétien du Nord, sérieux, sombre, dur aux autres comme il est à lui-même, interroge le seigneur apostolique et le prie de s'expliquer. Le pape se défend avec douceur, affirme qu'il n'a pas commis tous ces crimes, et redouble les expressions de sa bienveillance, de son affection et de sa gratitude.

Il connaît à merveille le caractère de son légat, il le ménage, le réconforte, le rassure contre lui-même. D'étranges dialogues s'engagent entre ces deux prêtres, l'un toujours difficultueux et dont

l'étroitesse d'esprit se manifeste, à mesure qu'il vieillit, par des questions plus puériles, l'autre, plus haut placé, dominant les choses, accoutumé à la politique et aux concessions. Parfois, ils ont les mêmes scrupules : Quels oiseaux est-il permis de manger? demande Boniface. Les chrétiens, répond le pape, ne peuvent manger ni des geais, ni des corneilles, ni des cicognes. Il interdit surtout, comme particulièrement abominable, la viande de cheval. — Boniface ne sait pas en quel temps il est permis de manger du lard. « Les pères, lui dit le pape, n'ont rien décidé là-dessus ; mais voici le conseil que je te donne : le lard ne doit pas être mangé sans être fumé ou cuit; toutefois, si quelqu'un en veut manger cru, que ce soit après la fête de Pâques. » — Le plus souvent, le pape se montre plus libéral. Boniface veut savoir si les religieuses peuvent se laver les pieds mutuellement comme les hommes, aux jours prescrits. Réponse : « Oui, car le Seigneur a commandé les ablutions réciproques, et nous avons tous, hommes ou femmes, le même Seigneur. » — Boniface a été obligé de se trouver en la compagnie de méchans prêtres, lorsqu'il a été à la cour des Francs. Il n'a pas eu avec eux de communion spirituelle, mais il a dû se résigner au contact corporel, s'asseoir à la même table qu'eux. Ne sera-t-il pas damné pour cela? Non, puisqu'il n'a point « consenti à l'iniquité de ces hommes. » D'ailleurs, il faut bien voir les méchans, si on veut les corriger, et souvent on trouve dans l'intimité de la vie, dans la gaîté d'un repas, des oreilles propices où l'on peut insinuer les paroles de vérité. — Boniface ne sait point s'il doit tenir pour prêtres des hommes qui n'ont pas reçu l'ordination régulière : « Assurément, dit le pape, s'ils sont gens de bien et catholiques. » — Un fidèle a été baptisé par un prêtre qui savait fort mal le latin, car au lieu de dire : *In nomine patris et filii et spiritus sancti*, il a dit : *In nomine patria et filia et spiritus sancti*. Boniface ne croit pas qu'un baptême soit valable, si les paroles évangéliques n'ont pas été prononcées exactement ; il a donc de nouveau administré le sacrement. Le pape l'en blâme ; un baptême est bon quand il a été donné au nom de la Trinité, et peu importe en cette matière l'ignorance de la langue latine.

Le pape a dû sourire plus d'une fois à la lecture des lettres de son légat, mais il aimait ces questions et cette inquiétude : « Tu veux savoir en toutes choses, lui écrit-il, la doctrine de la sainte église catholique, apostolique et romaine ; c'est bien ! » Avec une joie visible, il assiste à la fondation de l'empire pontifical, car cette organisation qui s'achève a plus de prix à ses yeux que la conversion des infidèles. Ce sentiment se trahit en toute naïveté dans une lettre de félicitations qu'il adresse à Boniface : « Je vois par les lettres de ta fraternité que notre Dieu a daigné, par tes efforts et par ceux

du duc Charles, faire entrer dans le sein de la sainte mère église plus de cent mille âmes, mais je vois aussi ce que tu as fait dans la province des Bavarois, et j'en rend grâces, les mains tendues vers le ciel, au Seigneur notre Dieu, auteur de tous biens! » Qu'est-ce donc que Boniface a fait en Bavière? Il a ramené dans le vrai chemin les Bavarois, qui vivaient contrairement à l'ordre ecclésiastique, *contra ordinem ecclesiasticum!* Et c'est du rétablissement de l'ordre que le pape remercie le Seigneur en tendant les mains vers le ciel.

Dans cette campagne de Bavière, le pape le suit avec une particulière sollicitude : « Tu as bien obéi à notre précepte apostolique, dit-il, et, comme je te l'ai commandé, tu as marché! » On dirait un général attentif à tous les détails d'une grande expédition dont il a donné le plan. A la fin, quand la victoire est assurée, le cri de triomphe éclate. Zacharie vient de recevoir la « charte de soumission et de fidélité » que lui ont adressée des prélats de Neustrie, d'Austrasie et d'Allemanie. Des évêques qui ne se connaissaient pas auparavant, comme ceux de Rouen et de Strasbourg, de Beauvais et de Spire, de Laon et de Wurzbourg, se sont réunis pour lui faire hommage. Il les remercie par ces paroles mémorables. « Vous avez accompli la parole du prophète : qu'il est doux, qu'il est bon d'habiter ensemble comme des frères!.. Grâces à Dieu, vous êtes unis à nous ; *il n'y a plus qu'un bercail et qu'un pasteur*, celui que le pasteur des pasteurs, notre Seigneur Dieu et sauveur Jésus-Christ a institué prince des apôtres! »

Enfin le même pontife a résumé toute l'œuvre du légat dans la lettre où il lui annonce que sa résidence est fixée à Mayence; le jugement qu'il porte doit être retenu par l'histoire : « Ta sainteté fraternelle a été envoyée pour y prêcher dans la province de Germanie par notre prédécesseur de sainte mémoire, le seigneur pape Grégoire. Après avoir commencé l'œuvre, tu es venu à Rome, et, par lui encore, tu as été ordonné évêque, puis renvoyé en Germanie pour prêcher; tu as travaillé dans cette prédication, sous la conduite de Dieu, vingt-cinq ans, depuis que tu as été ordonné évêque. Dans la province des Francs, tu as tenu un concile en notre nom, comme les canons l'ordonnent, et *tous ont été pliés à l'obéissance. Omnes flexi sunt obedire.* »

III.

C'est en l'année 751 que Boniface prit possession du siège de Mayence. Il aurait préféré Cologne, que les princes francs lui avaient d'abord assignée; sans doute, cette ville lui plaisait, parce qu'elle était voisine de la Frise, où les païens demeuraient en grand

nombre, et plus proche encore de la Saxe, où aucune église et pas même une chapelle n'était consacrée aux martyrs. Nous ne savons d'ailleurs ni pourquoi les princes francs ont contrarié les désirs de Boniface, ni quels étaient au juste ces désirs. Préférait-il garder sa qualité de légat universel sans se renfermer dans une province? Il croyait avoir reçu de l'église romaine mandat de corriger les erreurs des peuples, quels qu'ils fussent, et telle lettre écrite par lui à un roi anglais pour lui reprocher sa conduite fait penser à ces leçons de morale que les grands papes du moyen âge distribuaient de si haut entre les princes de la chrétienté. Peut-être aussi l'âme inquiète de Boniface aspirait-elle toujours vers la solitude pour s'y recueillir, s'examiner, s'apaiser dans l'extase ou se châtier par le remords. Il ne se plut pas dans sa ville épiscopale. Ses lettres sont plus tristes que jamais :

« Priez pour moi, dit-il à ses sœurs Léobygite, Thécla et Cynégilde. Je suis le dernier et le pire des légats que l'église catholique, apostolique et romaine a envoyés pour prêcher l'évangile. Priez afin que je ne demeure pas stérile et que je ne retourne pas vers celui qui m'a envoyé sans un cortège de fils et de filles. Priez pour que le Seigneur ne m'accuse pas d'avoir caché le talent qui m'a été confié. Priez pour qu'il ne me donne pas, au lieu d'une récompense, le châtiment d'un labeur infructueux! » Boniface regrettait-il de n'avoir pas assez travaillé à la conversion des païens, de n'avoir pas assez prêché l'évangile? Non, sans doute, car il estimait avoir fait œuvre pie en servant l'église romaine; et l'autorité de cette église, à laquelle il avait obéi en toutes choses et qui était incapable d'errer, le couvrait devant Dieu. Ce trouble et cette inquiétude s'expliquent par la vieillesse et par l'approche de la mort : la figure du Christ apparaissait plus terrible à Boniface, l'éternité plus menaçante. Il résolut d'assurer le « bénéfice de son âme » par le seul moyen qui fût infaillible. En l'année 755, il annonça donc à ses disciples qu'il partait pour la Frise afin de gagner la palme là où il avait fait ses premières armes. Il termina ses recommandations suprêmes par ces mots : « Préparez ce qui est nécessaire à notre voyage, et mettez dans la caisse de mes livres le linceul qui enveloppera mon corps décrépit. » Puis il alla demander le martyre aux Frisons : les Frisons le lui donnèrent.

Ainsi mourut le disciple, le légat, l'esclave, l'amant de l'église romaine. Assurément Boniface n'a pas mesuré la grandeur de son œuvre, ni soupçonné le jugement de l'avenir. Les païens de Rome et d'Athènes, qui ne connaissaient pas le mystère de la vie future, pouvaient bien concevoir l'ambition de faire durer leur nom dans la mémoire des hommes : *volitare per ora virùm*

était pour eux la façon de se survivre; mais un saint ne pense qu'à l'éternité; au-delà du tombeau, ses regards n'aperçoivent que les puits de l'enfer, les ailes noires des âmes tourmentées et les murs éclatans de la Jérusalem céleste. Comment auraient-ils cru à la valeur et à la durée des œuvres humaines, ces hommes qui attendaient la fin des temps, et qui annonçaient même aux peuples nouveaux, auxquels ils apportaient la bonne nouvelle, « le déclin du jour? »

On a parfois attribué à Boniface un rôle politique, mais il n'était pas l'homme des princes et des cours, ce moine qui craignait la compagnie des séculiers et n'osait s'asseoir à la table des banquets. Charles Martel d'ailleurs ne semble guère s'être occupé de lui, et la lettre qu'il lui a donnée pour attester qu'il le prenait sous sa protection n'est qu'une formule de chancellerie : elle ne prouve pas qu'il lui ait accordé des secours efficaces. Boniface a écrit un jour : « Sans l'appui du prince des Francs, je ne puis ni gouverner le troupeau de l'église, ni défendre les prêtres, les moines et les servantes de Dieu; sans la crainte qu'il inspire, je ne puis interdire en Germanie les rites des païens ni les scandales de l'idolâtrie. » Ce passage souvent cité prouve que Boniface estimait à sa valeur la puissance des Francs, mais non pas que cette puissance ait été mise à son service. On vit bien à la mort de Charles Martel que le pauvre évêque n'entendait rien aux choses temporelles, car il s'adressa pour recommander son église à Griffon, c'est-à-dire à celui des trois héritiers qui allait être dépouillé par les deux autres. Il est vrai qu'il entra bientôt en relations intimes avec Carloman, prince très pieux, en qui sommeillait, pour s'éveiller bientôt, la vocation de la vie religieuse; mais il n'a pas été ni l'ami ni le conseiller de Pépin. Lorsque celui-ci négocie avec la cour de Rome pour préparer et légitimer la révolution qui va le porter au trône des Francs, il n'emploie point Boniface, qui ne lui a pas offert ses services. Il est probable que le légat de l'église universelle présida au premier sacre du roi, et que ces mains, qui avaient baptisé des Hessois, des Thuringiens et des Frisons, mouillèrent avec l'huile consacrée le front de l'élu. Il est certain qu'il accepta sans protester le changement de dynastie, et il parle à Pépin comme à un monarque institué par Dieu; mais il ne vit pas auprès de lui. Le véritable ministre des affaires ecclésiastiques est alors Fulrad, l'abbé de Saint-Denis. Boniface lui recommande un jour l'église de Germanie; le ton de la lettre est très humble : c'est un prélat campagnard qui parle à un prélat de cour. Il s'adresse en même temps au roi, et sa lettre crie misère : « Mes prêtres mènent une pauvre existence à la frontière des païens. Ils peuvent bien acheter du pain pour manger, mais non pas trouver des vêtemens. Il leur faut aide et conseil pour qu'ils puissent se soutenir et durer dans ces lieux où

ils exercent le saint ministère. Si, par dévotion envers le Christ, vous voulez bien accorder ce que je vous demande, daignez me le faire savoir, soit par mes envoyés, soit par des lettres de votre piété. » Ce n'est pas ainsi que parlerait à un roi l'évêque qui lui aurait donné sa couronne.

Dans ses dernières années, Boniface vit relégué en Germanie. Le pape lui-même semble l'avoir oublié. La correspondance entre le légat et le saint-siège s'interrompt. Pas plus que le chef de l'état, le chef de l'église n'a consulté l'évêque de Mayence sur les choses de la politique. Rome a plusieurs fois varié avant de s'engager définitivement dans l'alliance des Francs; elle a essayé de s'entendre avec les Lombards; elle a intrigué avec le duc des Bavarois : Boniface ne l'a peut-être point su, occupé qu'il était à poursuivre son œuvre ecclésiastique. A la fin, le pape a compris que son seul recours contre tous ses ennemis est dans la puissance des Francs. Non content d'avoir approuvé l'usurpation de Pépin, il se décide à se rendre auprès de lui pour le sacrer de ses propres mains et pour implorer son assistance. Il passe les monts. C'était chose inusitée et singulièrement grave que ce voyage du successeur des apôtres. L'Italie et la Gaule en furent émues, non sans raison, car dans cette entrevue du pontife et du roi des actes furent accomplis et des résolutions furent prises, dont les effets devaient se faire sentir pendant des siècles. Il y eut autour du pape un grand concours de princes, d'évêques, de seigneurs et de peuple : le pape n'appela point auprès de lui son légat ; Boniface ne quitta point Mayence. C'était en 754 : le vieux missionnaire pensait au linceul.

Cependant Boniface a fait, sans le savoir, de la politique, de la grande politique, et je doute si, dans la foule des princes, des héros, des fondateurs d'empire et des personnages historiques, vingt hommes se rencontrent dont les actions aient été aussi considérables et d'aussi durable conséquence que celles de ce moine. Il a représenté le siège apostolique auprès des princes francs, dans des conciles qui étaient des diètes, où les ducs et les comtes siégeaient avec les évêques et les abbés. Devant ces guerriers qui ne savaient que la guerre, devant ces prêtres perdus dans les désordres de la vie séculière, il a ouvert et commenté le code des canons, expliqué les lois de l'église universelle, supérieure à toutes les églises et à tous les peuples. En face du temporel, orgueilleux de sa force, il a mis le spirituel, l'impalpable, l'idéal. Dans les conseils de la Germanie en armes, le légat du saint-siège a produit la majesté romaine, cette puissance étrange, faite de souvenirs incompris et d'autant plus grandioses, faite aussi d'espérances infinies, puisqu'elle tient les clés du ciel. Il a donné aux Carolingiens l'idée d'un pouvoir plus sacré que le leur, d'un gouvernement organisé, d'une

administration réglée, d'un empire qui comprendrait tous les chrétiens et serait le symbole visible de l'unité de l'église. Il a fait siéger ensemble des évêques francs et des évêques germains et placé les uns et les autres sous l'autorité du pape; il a donc uni étroitement la Gaule et cette Germanie qu'il a introduite dans la communauté chrétienne de l'Occident. Il a préparé le terrain où se rencontreront, pour s'accorder d'abord et se déchirer ensuite, le sacerdoce et l'empire.

Dans le futur empire, Boniface a marqué la place de la future Allemagne. A la première page des documens de l'histoire de ce pays, il faut mettre cette lettre pontificale : « De par l'autorité du bienheureux Pierre apôtre, nous décrétons que la susdite église de Mayence est, dès aujourd'hui, et demeurera jusqu'à la fin des temps ta métropole et celle de tes successeurs. Elle aura au-dessous d'elle cinq diocèses : ceux de Tongres, de Cologne, de Worms, de Spire et d'Utrecht, et *toutes les nations* de la Germanie à qui ta fraternité fera connaître par sa prédication l'église du Christ. » Cela veut dire que la Germanie n'est plus une expression géographique qui désigne un ensemble de peuples barbares et inconnus : elle est une province de l'église romaine. C'est à ce titre et sous cette forme qu'elle entre dans l'histoire. Il y a eu un évêque en Germanie avant qu'il y eût un roi allemand, et ce roi procède de ce prêtre. L'Allemagne attendra encore plus de dix siècles après la mort de Boniface une capitale politique : Boniface lui a donné une capitale ecclésiastique. Mayence jouera dans l'histoire de l'Allemagne un rôle plus grand que Reims dans la nôtre. Aucun ange n'y a porté dans une sainte ampoule l'huile à sacrer les rois, mais l'évêque de Mayence, dont la province s'étendra jusqu'à l'Elbe et au Danube, représentera bientôt l'unité de l'Allemagne et le droit de ce pays à vivre d'une existence distincte. Il sera le grand électeur des rois allemands, le grand chancelier de l'empire. La puissance de l'église en Allemagne, l'autorité politique et la richesse de ces archevêques, évêques et abbés qui posséderont une grande partie du territoire, le caractère ecclésiastique de la royauté allemande et du « saint empire romain de la nation teutonique, » tous ces phénomènes étranges, qui traverseront les âges, ont pour cause lointaine la mission de Boniface.

L'œuvre est de telle importance que l'historien doit se demander si elle a été bonne de tous points. Était-il nécessaire que ce légat du pape levât sa férule sur le berceau de l'Allemagne? Ces irrégulières églises populaires étaient-elles capables et dignes de vivre? Que serait devenu ce christianisme abandonné à lui-même? Se serait-il accommodé aux caractères divers des pays et des peuples, en gardant comme principes essentiels l'idée de l'unité divine et

de la rédemption, mais en tolérant les différences du culte, en laissant aux âmes le contact direct avec Dieu et le droit de commettre même des folies dans l'amour divin? Ou bien aurait-il dégénéré? Le paganisme, si proche encore, aurait-il pris sa revanche en le pénétrant pour le corrompre? Nous ne savons, car nous sommes impuissans à nous représenter comment aurait vécu l'humanité si tel événement, à tel moment, n'avait changé le cours des choses. Il est vrai, nous sommes poussés par un instinct secret, nous qui savons tous les abus commis par l'autorité, à croire que la liberté, même avec ses périls, ses témérités et ses folies, nous aurait fait un monde meilleur que celui où nous vivons. Et pourtant, toute l'histoire démontre que la liberté n'est point chose naturelle, primordiale, antérieure : elle n'apparaît nulle part que sous la forme d'une réaction contre l'autorité.

Quoi que l'on pense des exagérations commises par Boniface dans ses jugemens, il est impossible de ne point sentir que la religion nouvelle ne pouvait être sauvée que par l'autorité. Pour affranchir les barbares du puissant et séduisant empire du vieux culte naturaliste, il fallait se saisir de leurs esprits et les soumettre à une discipline nette et ferme. Boniface a donné aux Germains cette discipline. Le christianisme qu'on lui a enseigné dans les monastères anglo-saxons, où l'on étudiait le droit romain avec l'Ancien-Testament, est comme un mélange de mosaïsme pris dans la Bible et d'impérialisme qui vient de Rome, où le pape a succédé à l'empereur. L'écriture, la tradition, les canons composent une législation qui règle les moindres mouvemens de l'esprit, les plus insignifiantes habitudes de la vie, et dont l'application est confiée à une hiérarchie fortement organisée. Quiconque était pris dans cet engrenage devait perdre tout espoir d'y échapper. Boniface a dicté aux Germains ces lois, sans se soucier de leurs instincts naturels, qu'il tenait pour mauvais et sataniques. Il a disposé de l'Allemagne avant qu'elle fût née. Mais l'Allemagne va prendre conscience d'elle-même; elle modifiera cette religion étrangère, pour l'approprier à son génie. Moins d'un siècle après Boniface, le Christ du peuple et des poètes populaires ne sera plus le sombre juge que redoutait le moine anglo-saxon. Il prendra la figure d'un roi habitant une Burg, entouré de ses vassaux et de ses sujets, et faisant régner la paix et la justice. Le Christ mosaïque et romain deviendra un Christ allemand. Ainsi sera prise la première revanche de la liberté, mais ce Christ demeurera le fils unique de Dieu, source de tout bien et de toute grâce, sur qui ne prévaudront point les dieux d'autrefois tombés dans la condition de démons, à jamais vaincus par l'autorité. Puis un jour viendra où toutes les prescriptions minutieuses imposées par Boniface à l'enfance d'un peuple paraîtront

vaines; des mystiques, des hérétiques écarteront ces formes vieillies pour se mettre en communication directe avec le divin. Une chaîne ininterrompue de sages et de rêveurs mènera de Boniface, le légat pontifical, qui est arrivé en Germanie avec le livre des canons, à Luther, qui jettera ce livre au bûcher. Alors naîtra la liberté chrétienne dans le pays même qui a le plus souffert des abus de la discipline romaine.

Boniface, Luther! ces hommes semblent les deux termes d'une inconciliable opposition. Pourtant, l'un procède de l'autre, et toujours il faut, dans la descendance des personnages qui ont fait une œuvre considérable et laissé sur la destinée d'un peuple la marque de leur intelligence et de leur volonté, compter les fils rebelles qui ont détruit l'œuvre : ils ne sont pas ceux qui ressemblent le moins au père. Sans doute, il est de grandes et visibles différences entre Luther et Boniface : celui-là aime la vie, que celui-ci ne connaît pas et qu'il calomnie; mais ce contraste n'est-il point produit par le contraste même des temps où ils ont vécu? La vie était une maigre chose au VIIIe siècle, dans les petits royaumes d'Angleterre et dans cette Germanie qui semble vide : elle débordait au XVIe siècle dans la plantureuse Allemagne, toute pleine d'évêchés, de monastères, d'universités, de villes, de princes et de peuples. Mais laissons au compte du tempérament individuel cette opposition entre Luther qui a aimé les chansons, la bière, la femme, et Boniface, qui n'a connu que cette joie des âmes tristes, la mélancolie. Considérons en l'un et en l'autre le chrétien : tous les deux ont l'esprit inquiet, sensible, frémissant; Luther vit comme Boniface, dans la peur du péché, dans la terreur de l'enfer; plus que Boniface lui-même, il redoute le diable. N'a-t-il point vénéré comme le plus soumis des enfans le successeur des apôtres, avant de l'exécrer comme l'Antéchrist? et Boniface n'a-t-il point un moment entrevu dans les scandales de Rome la future « Babylone » des réformés? Ces deux moines se sont ainsi rencontrés dans les mêmes sentimens. Tous les deux enfin ont été des hommes d'action, parce qu'ils étaient des hommes de foi ardente, mais chacun d'eux a fait en son temps ce que ce temps attendait. Et qui sait? Luther au VIIIe siècle aurait peut-être été Boniface, l'homme de la règle, du canon, du formalisme et des œuvres extérieures; Boniface au XVIe siècle eût cherché le repos et le remède de son âme dans la justification par la foi. Si quelqu'un pouvait suivre ces transformations lentes, mais continues, qui mènent d'un terme à l'autre d'une antithèse, et retrouver la ressemblance intime d'hommes qui semblent si différens parce qu'ils ont vécu à quelques siècles de distance, celui-là comprendrait l'histoire.

ERNEST LAVISSE.

PAYSAGES DES TROPIQUES

LE BOIS D'ACOULA.

C'était en pleine terre chaude mexicaine, sur le littoral de l'Océan-Atlantique. Parti du village de Cosamaloapam à la naissance du jour, j'avais, pendant quatre heures, cheminé dans l'obscur dédale d'une forêt de palmiers. Sur le sol que je foulais, et que ne pouvaient atteindre les rayons du soleil, nulle trace de vie animale, nulle verdure, nul mouvement. Partout de hauts stipes gris dont les vastes panaches cachaient soigneusement le ciel, dont les rangs pressés fermaient en tous sens l'horizon. A plusieurs reprises, la ressemblance des arbres m'avait laissé croire que, mésaventure plus redoutable encore dans les forêts que dans les savanes, je tournais sans avancer. Au moment où je songeais à revenir en arrière, pour rompre le charme dont je me croyais victime, un rayon s'était montré au loin, et j'avais enfin découvert le but de mon excursion : la petite rivière du *Salado*.

Assis à l'un des coudes décrits par le mystérieux cours d'eau, — de rares Indiens connaissent seuls les solitudes qu'il traverse, — je le voyais s'étendre en droite ligne, puis se diriger vers l'ouest.

Au-dessus du sillon tracé par son lit entre les palmiers se découpait une longue bande de ciel dont le bleu flamboyant, saturé de soleil, ramenait vite mes regards éblouis vers le sol ou, mieux dit, sur l'épais tapis de plantes aquatiques qui me cachait la vue de l'eau.

Le lieu était morne, sauvage, d'un pittoresque étrange. Deux ou trois des arbres qui bordaient la petite rivière, et dont elle baignait les racines, se penchaient si fort au-dessus d'elle que leur obliquité me gênait. Tôt ou tard, sous le souffle d'un vent d'orage, les imprudens devaient s'abattre dans l'eau, qui, voilée, immobile en apparence, rongeait sournoisement leur base et préparait leur chute.

Deux de ces vaincus, comme exemples, flottaient en face de moi, et ce ne fut qu'à la longue que je m'aperçus qu'ils se mouvaient. Entraînés par un courant à peine sensible, ils allaient être mollement conduits jusqu'au fleuve des Papillons, dont les ondes vivantes, tumultueuses, les emporteraient vers la mer. Là, saisis, roulés par les flots surchauffés du Gulfstream, ils entreprendraient un long voyage circulaire pour se voir, par une nuit de tempête, brutalement lancés sur une des plages sablonneuses qui bordent le golfe du Mexique. Alors les vieux arbres, nés, grandis dans le silence des solitudes, entendraient nuit et jour la mer, cette éternelle désolée, se lamenter et gémir. Accoutumés à porter des nids, ils serviraient de refuge, comme je l'avais vu quinze jours auparavant, à d'énormes crabes qui, des splendeurs de la terre tropicale qu'ils habitent, ne connaissent et n'apprécient que les sables arides, les cadavres putréfiés d'animaux, les troncs morts.

Il était plus de midi, l'heure, dans la terre chaude, des solennels et troublans silences. Aucun souffle, aucun mouvement, aucun bruissement. On « respirait du feu, » ainsi que me l'avait dit l'Indien qui m'accompagnait, avant de s'étendre, pour goûter les douceurs d'une sieste, nu sur le sol nu.

Aucun souffle, aucun bourdonnement, une immobilité inquiétante, funèbre, sous les rayons d'un soleil qui, d'ordinaire, vivifie tout. Rien ne semblait pouvoir marcher, voler, ni même ramper sous le poids d'un air si chaud, si lourd, qu'il appesantissait jusqu'aux ailes de gaze des némocères. Et cet air embrasé, écrasant, était saturé de cette odeur fade, écœurante des régions où règne la fièvre jaune; de cette odeur mortuaire que veulent en vain oublier ceux qui l'ont une fois respirée.

Je n'étais pas seul sur les bords de la rivière du Salado; outre l'Indien qui dormait sous ma garde, un échassier, un tantale à tête chauve, était venu, quelques minutes après mon arrivée, se poser

lourdement à trente pas de moi. Sans se préoccuper de ma présence, le gigantesque oiseau avait procédé à ses préparatifs de pêche, sondé la vase, écarté quelques herbes, appuyé son long bec contre sa poitrine, puis replié sa jambe gauche. Planté sur sa jambe droite, trop grêle en apparence pour supporter le poids de son corps et qui néanmoins le supportait sans faiblir depuis une heure, il se tenait droit, impassible. On eût pu le croire endormi sans les points lumineux de ses pupilles noires, scrutant les profondeurs de l'eau.

Sur la rive qui me faisait face, cherchant les rayons du soleil avec le même soin que je mettais à les éviter, un caïman. Si, accoté contre le stipe du palmier au pied duquel j'avais déjeuné, je ne bougeais guère, mon voisin, — 15 mètres à peine nous séparaient, — bougeait moins encore. De même que le tantale, il paraissait pétrifié. Tourné vers la rivière, prêt à s'y plonger en cas d'alerte, il soulevait de temps à autre sa mâchoire supérieure, seule mobile, comme on soulève le couvercle d'une boîte. Dans cette position béate, il me regardait rêveur. Je lui rendais le même hommage ; toutefois nos idées, — si les crocodiles en ont, — ne devaient pas plus se ressembler que nos personnes ou nos goûts.

Je l'observais et, bien que mon fusil chargé fût à portée de ma main, je n'avais nulle intention hostile. Je voulais étudier les allures de l'étrange bête, voir se manifester un de ses instincts. J'attendais qu'elle agît. Mais elle, qu'attendait-elle ?

Une proie ? Non : son ventre s'étalait rebondi, débordant ; elle jouissait visiblement des ardeurs du soleil en repue. Quel être mystérieux que ce muet antédiluvien, que cette créature du monde primitif attardée, oubliée dans le nôtre ! Antiques maîtres de la terre, des eaux et même de l'air, les grands sauriens ont vu naître l'homme, ils savent de quel limon il est pétri. J'aurais voulu pouvoir interroger non-seulement le reptile, mais aussi l'échassier. Avec son crâne chauve, sa gravité, son air méditatif, il devait en savoir long, ce penseur patient, sur l'enfance ténébreuse de notre globe.

J'observais, et que de pensées traversaient mon esprit ! La solitude porte à la mélancolie ; ce n'est pas le rire qui, au désert, est le propre de l'homme. J'observais, j'étudiais le présent, lui demandant surtout l'explication du passé.

Le milieu dans lequel je me trouvais, il faut l'avouer, justifiait amplement les tendances de ma curiosité. Tout, dans ce qui m'entourait, contribuait à me faire oublier la réalité, à me transporter dans une des phases merveilleuses des temps écoulés. Aucun des objets ni des êtres que j'avais sous les yeux n'appartenait au monde

moderne, tous dataient de l'époque antédiluvienne. En fait de végétaux, des cycadées, des fougères, des prêles; comme êtres vivans, des mollusques, des reptiles, des némocères. Le demi-jour, le silence, la chaleur, l'odeur miasmatique qui s'élevait du sol limoneux, me rendaient le contemporain du monde qui a été. En ce moment, un bruit quelconque, se produisant à l'improviste, m'eût fait appréhender l'apparition de l'un des monstres de l'époque secondaire, de cette époque indécise où les reptiles avaient des ailes, où, l'homme n'étant pas encore né, la pensée était absente de la terre.

Tout à coup, mon voisin le tantale, avec une lenteur méthodique en parfait accord avec la gravité de sa tenue, redressa son bec, abaissa celle de ses jambes qu'il tenait repliée, éleva ses ailes de façon à ce qu'elles se trouvassent droites sur son dos, et parut écouter. S'affaissant sur ses longs jarrets, il les détendit à l'improviste et, sous cette impulsion puissante, son corps massif fut soulevé. Ses ailes battirent aussitôt, faisant siffler l'air énergiquement fouetté. Par un vol oblique, l'énorme oiseau s'éleva jusqu'au sommet des palmiers, le dépassa. Se mouvant alors à l'aise, il poussa un cri aigre et disparut. Je supposai que, las d'une attente vaine, las d'immobilité, le mélancolique pêcheur allait chercher fortune plus loin.

Ramenant mes regards vers la rivière, je vis avec surprise le caïman bouger à son tour. D'une marche indolente, rampante, il se rapprocha de l'eau, puis se laissa glisser si doucement sous les herbes flottantes qui la couvraient qu'elles ondulèrent à peine. Je me levai : la retraite de mes deux voisins ne pouvait être une simple coïncidence de leur caprice, elle devait avoir été déterminée par une même cause. Leur ouïe, leur odorat, ou l'un des sens inconnus des hommes que possèdent certainement les animaux, les avait sans aucun doute prévenus d'un danger, et la prudence m'ordonnait de ne pas mépriser leur indirect avis, de profiter de leur expérience.

Je me tins longtemps aux écoutes, perplexe, réfléchissant. La venue d'un fauve, je le savais, n'eût pas plus troublé la sieste du caïman que l'apparition d'un oiseau de proie n'eût interrompu la pêche du tantale. S'agissait-il de l'approche d'un Indien ? Non ; dans les régions de la terre chaude où l'homme se montre rarement, aucun animal, qu'il soit carnivore, ruminant, ailé ou rampant, ne se trouble à son apparition. Tous le regardent avec plus de surprise que d'effroi, avec plus de curiosité que de convoitise. Le nez au vent, les oreilles dressées, — je parle des ruminans aussi bien que des carnassiers, — ils s'avancent même parfois vers lui, comme

pour l'aborder. Je ne fais d'exception que pour les loups de savanes et les renards, qui, nomades, ont forcément rencontré des chasseurs dans leurs voyages, appris d'eux la méfiance, peut-être aussi la félonie.

Comment, sur la terre découverte par Colomb, — je restreins mon observation à ce que j'ai vu, — expliquer l'allure amicale des animaux dits sauvages en face de l'homme? Est-ce confiance dans leurs armes naturelles, dans leur force? Leur instinct leur révèle-t-il que, dans une lutte corps à corps, le triomphe leur est assuré, ou un pacte de paix a-t-il véritablement existé autrefois entre tous les êtres de la création? Serait-ce en réalité pour attaquer, non pour se défendre, ainsi que l'affirment les anthropologistes, que nos ancêtres ont inventé la lance, la fronde, la flèche, aujourd'hui résumées dans le fusil? Si l'on considère...

Un grondement prolongé interrompt mes réflexions. Je me penche en avant, j'incline la tête, je retiens ma respiration. Prévenu par ses sens subtils qu'un bruit insolite s'est fait entendre, mon Indien se réveille, se met debout, nos regards se croisent, interrogateurs. Nous nous taisons; c'est là une preuve que, pas plus l'un que l'autre, nous ne pouvons expliquer la nature du bruit que nous entendons. Toute l'attention de mon compagnon se porte vers la droite, tandis que la mienne se concentre vers la gauche; lequel de nous a raison?

La rumeur, qui semblait d'abord augmenter d'intensité, s'affaiblit, devient à peine sensible, s'éteint. Nous sommes-nous trompés? nos oreilles ont-elles bourdonné? Plusieurs minutes s'écoulent; au moment où je me dispose à parler, le bruit renaît.

— Un orage, dis-je, en songeant au vacarme que produisent les feuilles de palmiers lorsqu'elles sont remuées par le vent.

José, — mon Indien, — secoue négativement la tête, écoute de nouveau. Je suis son exemple, et, si je n'étais au désert, j'affirmerais qu'un tambour résonne là-bas, bien loin, et qu'à son roulement se mêlent de temps à autre, comme dans les fêtes foraines, les sons aigus d'un clairon. Cette idée, absurde dans le milieu où je me trouve, je la repousse au moment où José, me montrant le sud, s'écrie comme s'il lisait dans ma pensée :

— Tambour et clairon, señor!

Il ajoute aussitôt :

— Un homme est perdu dans la forêt, et les gens d'Acoula sont à sa recherche.

Un homme perdu dans la forêt! ces mots m'ont fait frissonner, en réveillant dans mon esprit de terribles souvenirs. En un instant nous sommes équipés, en marche dans la direction du bruit qui,

à des intervalles presque égaux, se tait et recommence. Nous n'échangeons pas une parole, nos pensées sont avec l'égaré près duquel, chose affreuse, nous allons peut-être passer sans le découvrir. Il nous entendra venir, lui, marcher autour du point où il gît, puis nous éloigner. Sentant fuir l'espérance, il essaiera de se mettre debout, d'appeler, et de sa gorge sèche, douloureuse, ardente, ne sortira qu'un râle sourd, qu'un souffle silencieux.

Perdu! Dans les forêts de palmiers, plus inhospitalières encore que les savanes, car elles ne vous laissent même pas entrevoir le ciel, un pareil accident c'est, pour la victime, une agonie lente et une mort inexorable. La vérité devenue certaine, l'âme la mieux trempée, celle de l'Indien lui-même, doit aussitôt lutter contre l'affolement qui, si la bonne voie n'est vite retrouvée, annihilera le raisonnement, rendra vaine la sagacité, voire l'expérience. La panique venue, et elle vient, hélas! fatale, implacable! commencent les va-et-vient sans règle qui achèvent de désorienter. On se hâte, on court, talonné par la terreur, par les spectres menaçans de la faim, de la soif, de la mort. O vanité de l'instinct, vanité de la prudence humaine! les spectres que l'on fuit ne sont pas en arrière, ils sont en avant. Ils sont en avant, à l'affût près de l'arbre au pied duquel on roulera tôt ou tard, saignant, épuisé, vaincu.

Que d'angoisses précèdent cette chute suprême, que d'étapes douloureuses! Le demi-jour dans lequel on erre devient nuit, et l'on s'aperçoit avec désespoir que l'on a oublié de réunir les matériaux nécessaires pour allumer un feu. Perdu dans un labyrinthe, on l'est bientôt aussi dans de sinistres ténèbres. Condamné à l'immobilité, on croit sans cesse entendre ramper, on croit sentir sur sa joue l'haleine brûlante d'un fauve, la moite caresse d'une chauve-souris vampire. On se tient debout alors que l'on devrait s'asseoir, s'étendre. On lutte contre le sommeil au lieu de lui demander des forces. Aveuglement inexplicable, tout ce qui peut précipiter, rendre certaine la catastrophe que l'on redoute, on le fait. Angoissé, désespéré, on appelle, on implore le jour qui semble oublier de paraître; on compte les secondes, les minutes, les heures, et l'on trouve qu'elles sont éternelles, ces miettes de l'éternité.

L'aube que l'on a craint de ne plus revoir s'annonce; elle vous trouve en marche. La tête, lourde d'insomnie, fatiguée d'idées ressassées, garde mal son équilibre sur les épaules, vacille, penche en avant comme celle d'un enfant récemment né, comme si la cervelle était devenue de plomb. On va, machinal, sans direction arrêtée. On trébuche souvent, bien que le sol soit sans aspérités. On ne se défend plus contre les insectes, qui, joyeux, couvrent votre visage, vos mains de leurs piqûres venimeuses et se gorgent à loisir de

votre sang fiévreux. Bientôt, gonflés, meurtris, les pieds se refusent à porter le corps endolori. La faim tord les entrailles, la soif dessèche la bouche, dont les parois laissent suinter du sang. Les yeux, ternes sous les paupières pesantes, dont les mouvemens sont douloureux, perdent la juste vision des choses. D'incessans mirages montrent des tableaux décevans, terribles : on rêve éveillé, on le sent, et les hallucinations s'imposent. Les chutes deviennent fréquentes ; peu à peu, on hésite à se remettre debout, puis vient l'heure où l'on ne se relève plus.

On ne se relève plus! Mais, — instinct de la bête, qui, outre qu'elle veut vivre, est dressée à fuir les causes de mort, — on essaie de se traîner, de ramper. A la fin, au prix d'indicibles souffrances, on réussit à s'adosser contre un arbre, et le sommeil, jusqu'alors repoussé, chassé, combattu, serait le bienvenu. Il vient, imparfait, troublé, et cette somnolence, pleine d'affreux rêves, est plus pénible encore que la veille. Chacune de vos douleurs corporelles, de vos angoisses morales, se traduit par un cauchemar particulier. Des tenailles mordent vos chairs, des charbons ardens brûlent vos lèvres et vos paupières, des ongles fouillent et déchirent vos entrailles, des cris discordans blessent vos oreilles. Ces cris, ils sont parfois couverts par les coups mesurés, retentissans d'un glas, d'un glas qui sait votre nom, qui vous appelle, auquel on répond mentalement d'abord, puis auquel on crie, pour le faire cesser : Me voilà! De loin en loin, un éclair de raison, un effort inutile pour se lever, pour marcher, puis la résignation de la bête qui se sent mourir. La mort n'épouvante plus : on l'accepte, on l'implore, on regrette de l'avoir fuie. Bientôt naît une appréhension poignante, celle de l'instant suprême où l'âme se séparera du corps. Celui-ci, l'esprit l'abandonne; « la guenille. » jusqu'alors défendue avec énergie, cesse brusquement d'être « chère. » L'âme consent, aspire à quitter la terre pour aller vivre là-haut, dans le ciel invisible, d'une vie conforme à ses instincts, à son essence, que le corps, avec ses exigences, lui a si souvent fait méconnaître. Elle s'humilie, se repent, s'élève. En face du Dieu que mesure et discute la philosophie, elle évoque l'image souvent reniée du grand Crucifié. Elle réclame de sa pitié, trop sublime pour n'être pas divine, une part de cette immortalité radieuse qu'il a promise à ceux qui auront aimé comme il a aimé, souffert comme il a souffert, cru en lui.

Ces souvenirs d'angoisses éprouvées, de désespoirs ressentis, d'espérances invoquées, ma mémoire me les présente tandis que je chemine sur la même ligne que José. Nous marchons à distance l'un de l'autre, afin que nos regards puissent embrasser une plus

vaste étendue de terrain. Nous examinons au passage le pied de chaque arbre. De temps à autre, l'un de nous entoure sa bouche de ses mains, pousse un cri prolongé qui s'éteint, hélas! sans réveiller aucun écho.

Nos fusils sont armés; un fauve, fuyant la battue, peut croiser notre route. Par intervalles, les instrumens, sur la nature desquels nous ne pouvons plus nous méprendre, cessent de résonner. Évidemment les chercheurs écoutent, et nous écoutons de notre côté. Le bruit éclate de nouveau, et ces sons forains me sont douloureux. O les contrastes! Quelqu'un se meurt, je sais de quelle épouvantable mort, et devant mes yeux humides passent et repassent, évoquées par le clairon, l'image d'un homme en maillot pailleté d'or, celle d'un pitre se bourrant d'étoupes enflammées. Souvenirs d'enfance, souvenirs de la patrie lointaine, que je chasse avec persistance, et qui, à cette heure néfaste, reviennent obstinés.

Tout à coup, j'aperçois un Indien; il m'a vu de son côté et fait entendre un cri particulier que des voix espacées répètent: tambour et clairon se taisent aussitôt. En moins de cinq minutes, nous sommes, José et moi, entourés d'une vingtaine d'habitans d'Acoula. Les questions sont pressées de part et d'autre, les réponses brèves. José ne s'est pas trompé: ceux qui nous parlent sont à la recherche non d'un homme, mais d'une jeune femme de leur village. Partie l'avant-veille pour aller vendre des fruits à Cosamaloapam, elle a dû, au retour, être surprise par la nuit. Est-elle égarée? A-t-elle été la victime d'un tigre noir signalé dans la contrée? Depuis deux jours on cherche.

Ces détails nous sont donnés par le régidor d'Acoula, tandis que le mari de la pauvre égarée l'écoute. L'infortuné nous interroge ensuite; nous ne pouvons, hélas! rien lui apprendre. Le tambour résonne, le clairon lance un son aigre, les Indiens s'espacent et nous prenons rang dans leur vaste ligne. Chacun doit mesurer ses pas sur ceux de son voisin de droite, ne jamais le perdre de vue, répondre à son cri de ralliement. Après chaque roulement du tambour, après chaque sonnerie du clairon, un arrêt pour écouter. Pour écouter le silence morne que nous seuls troublons par notre bruit, ou, de loin en loin, le sifflement des ailes d'un rapace, qui, posé au sommet de l'un des arbres près desquels nous passons, fuit, effrayé, jusque dans les hauteurs du ciel.

Un appel nous rassemble; le vieillard qui dirige les recherches élève au-dessus de sa tête les débris d'un épi de maïs. Chacun veut examiner, palper l'inerte objet, puis le sol sur lequel il gisait est scrupuleusement examiné, étudié. Ni l'épi ni le sol n'ont rien révélé; néanmoins, la direction de la marche est changée. Nous

croisons un sentier que connaissent, me dit-on, tous les habitans du village, et qu'a dû suivre un moment l'égarée. Une trace enfin, un semblant d'empreinte, puis une fleur flétrie; nous avançons alors plus vite. Peu à peu, il me semble que là-bas, en avant, l'obscurité de la forêt se montre moins dense. Oui, du jour, du soleil! Je crois que nous allons déboucher sur le bord du Salado, et je me trouve brusquement sur une plage de sable fin, devant un lac.

Vers la gauche, à 200 mètres de distance environ, trois vautours, sinistres indicateurs, planent au-dessus des palmiers. Nous rentrons aussitôt dans la forêt, et nous nous dirigeons au pas de course vers le point signalé. Nous effarouchons plusieurs rapaces, qui, à grand bruit d'ailes et de feuilles froissées, vont rejoindre ceux de leurs compagnons qui planent. J'arrive un des premiers près de leur proie, près de la petite Indienne. Elle est couchée sur le côté, les bras étendus, ses grands yeux noirs démesurément ouverts. Oh! ce geste, ce visage crispé, ce regard où la terreur a laissé... Non, je ne décrirai pas ce spectacle de mort, si vivant dans mon esprit.

La douleur des Indiens est silencieuse; ils ne savent ni gémir ni pleurer. Tous ceux qui m'entourent se taisent, consternés. Nul commentaire, nulle question; l'irréparable dénoûment, mieux que des paroles, raconte le drame qui s'est accompli. Le mari de la victime, — elle avait seize ans et il en a dix-huit, — s'est assis près d'elle, a pris une de ses mains. Morne statue de la désolation, il ne regarde pas sa compagne, il regarde la terre molle, que l'un de ses doigts creuse machinalement. On lui tend une gourde, il la repousse. On lui parle, il n'entend pas. Comme elles sont poignantes, les douleurs sans larmes! comme elles vous émeuvent, les douleurs muettes!

Sur un ordre donné à voix basse par le régidor, le pauvre corps mutilé, dont une fleur encore fraîche d'orchidée pare les cheveux, est roulé dans une couverture, ficelé. L'alcade nomme à haute voix le mari; il se lève docile. C'est lui qui, le premier, doit porter la sanglante dépouille. On la lui place sur le dos, il l'assujettit à l'aide d'une courroie qui s'appuie sur son front et se met aussitôt en marche. On me remercie de mon aide, on m'invite à la veillée qui va précéder l'inhumation de la jeune femme. Connaissant ces tristes scènes, que déshonore invariablement l'ivresse, je prétexte, pour ne blesser personne par mon refus, un rendez-vous à Cosamaloapam. Je suis bientôt seul avec José, et, pas à pas, nous regagnons le lac. Il est un peu contrit, mon brave guide, de ne pas assister à la veillée à laquelle, lui aussi, il a été convié, mais il n'en témoigne aucune mauvaise humeur. Déçus de leur côté, les vautours se mon-

trent moins résignés, moins philosophes. Là-haut, dans le ciel, ils décrivent des spirales pour suivre leur proie, qu'ils comptent reconquérir.

J'examine enfin le lac; son aspect n'est pas de nature à égayer mes idées. Des palmiers l'enserrent, et leurs masses grises, en se reflétant à sa surface, la font paraître noire. Aucune plante ne montre sa verdure sur le sable, aucune herbe marine ne flotte sur l'eau polie, que ne raient les pattes d'aucun insecte, qui, je m'en aperçois après y avoir plongé ma main et l'avoir portée à mes lèvres, a la lourdeur et la saveur de l'eau de mer.

Au loin, j'aperçois une cabane. et je me dirige de ce côté. Vu de près, l'abri est une simple claie de feuilles de palmiers posée sur quatre pieux. De ce toit rustique, sous lequel je ne puis pénétrer qu'en baissant la tête, pendent oubliées, ou tenues en réserve, quelques lanières de viande sèche. Sur la rive, dont je suis éloigné d'une quarantaine de pas, est attachée une minuscule pirogue.

Cette vue me tente; je me place dans la vacillante embarcation, que je pousse au large. L'eau, couleur de plomb lorsqu'elle est vue du rivage, est en réalité transparente. Est-ce au sol? est-ce à quelque communication souterraine avec la mer qu'elle doit son goût saumâtre? A quel genre de poissons sert-elle d'asile? J'avance, et je navigue bientôt de conserve avec des caïmans. Ils nagent à fleur d'eau, plongent, puis, est-ce une tactique? est-ce un jeu? ils passent et repassent sous ma coquille de noix, qu'ils feraient chavirer rien qu'en la frôlant. Je songe que le pacte de paix qui a pu exister entre leur race et la mienne est depuis longtemps rompu, et je regagne mon point de départ.

Je trouve mon guide nettoyant le sol de l'abri.

— Partons, lui dis-je.

Il me montre l'orient et répond :

— Il sera nuit avant une heure, señor, et il nous en faut deux pour sortir des palmiers; ne vaut-il pas mieux camper ici qu'en pleine forêt?

Je lève mes regards vers le ciel. Oui, la nuit s'annonce, et mieux vaut camper que s'exposer à... Pauvre jeune femme! la faim est bien pour quelque chose dans sa mort prématurée, et, selon la coutume indienne, reste des superstitions d'autrefois, des mets choisis seront bientôt amoncelés autour de sa couche funèbre! Elle est morte de faim, et, le front ceint d'une couronne de fleurs, de fleurs de soucis, elle va, rigide, froide, présider un joyeux banquet.

J'aide mon compagnon à parfaire une provision de feuilles, destinées à l'alimentation du foyer nocturne qui doit, au besoin, nous protéger contre les fauves. Cette tâche accomplie, ce n'est pas sans

labeur que nous réussissons à enflammer l'ingrat combustible. Nous nous approprions un demi-mètre de la viande sèche suspendue au toit qui nous abrite, et nous lavons avec soin cette pitance, souillée par les mouches. Nos feuilles, qui se consument plus qu'elles ne flambent, produisent une fumée blanche, âcre, qui, si elle nuit à la cuisson de nos beefsteaks, tient à distance l'avant-garde des moustiques.

Nos lanières sont grillées, et nos dents s'exercent à déchirer ce cuir que la faim nous fait trouver presque savoureux. Nous gardons deux de nos galettes de maïs pour le déjeuner du lendemain, et, tandis que José dispose le foyer pour la nuit, je m'assieds en face du lac.

Il est étroit, mais sa longueur doit dépasser 4 kilomètres. En ce moment, il a un peu perdu de son aspect morne, car le pan de ciel qu'il reflète vient de se teindre d'une belle couleur rouge. C'est que le soleil, au-delà de la forêt, au-delà des savanes, tout là-bas, hors de notre vue, descend derrière les sommets de la Cordillère. L'eau ne brille pas, n'étincelle pas sous sa couleur d'emprunt. Je crois avoir sous les yeux une masse de fer amenée à ce degré de chaleur que les métallurgistes nomment le rouge sombre : l'illusion est complète, saisissante.

Pendant dix minutes, je me crois enfin sorti du monde antédiluvien. Des vautours passent au-dessus des arbres, puis ce sont deux spatules roses, un faucon, et, babillant comme pour se rassurer, un couple de perroquets. Ils ont à peine disparu que le ciel s'assombrit. Le lac redevient noir, les palmiers se confondent ; on dirait qu'un voile, semé de points lumineux, est brusquement ramené par un mécanisme invisible de l'orient vers l'occident.

Il fait nuit; je me rapproche de la cabane sous le toit de laquelle José est déjà couché, endormi. Pour ce grand enfant, comme pour les petits, c'est appeler le sommeil que cesser d'agir. Je suis moins favorisé ; je pense, en regardant scintiller les étoiles, à la jeune Indienne qui connaît maintenant le but de la vie, qui habite peut-être un de ces mystérieux mondes au milieu desquels le nôtre est perdu. A la fin, je m'enveloppe dans ma couverture, et la fatigue m'endort plus vite que je ne l'espérais.

Je me réveille mal à l'aise, le visage et les mains en feu. Je n'ai pu, — question de nerfs sans doute, — dormir, comme le font les Indiens, avec une immobilité de momie. Ma couverture s'est écartée, j'ai mis mes bras à l'air, et les moustiques m'ont couvert de leurs venimeuses piqûres. Je me lève, je m'assieds près du foyer, demandant du secours à sa fumée contre mes ennemis. Une lueur!

le jour va-t-il paraître? Non, c'est le croissant de la lune qui brille en arrière de moi, qui bientôt, de sa lueur fantastique, éclaire un coin du lac.

Le matin, sur la rive droite du Salado, je m'étais cru devant un paysage du monde primitif, et je m'étais un instant considéré comme un des contemporains de l'ichthyosaure. Me voilà de nouveau transporté dans ce passé dont les géologues ont, disent-ils, déterminé l'âge, à quelques milliers d'années près. La partie du lac qu'éclaire la blanche lumière du croissant se détache, phosphorescente, vaporeuse, du cadre noir que lui forment les palmiers. Le silence du jour, déjà si troublant, serait du bruit dans le calme qui règne autour de moi. Une odeur de musc m'écœure, et, regardant la rive où la pirogue est attachée, j'aperçois sept caïmans. Tous sont tournés vers le foyer sans flammes, sur les parties noires duquel courent, se croisent, se poursuivent, s'enlacent, disparaissent et renaissent, avec des allures ondulantes de reptiles, de minces lignes de feu. Je remue cette braise, sur laquelle je jette une brassée de feuilles qui bientôt pétillent. Fascinés, trois des caïmans se rapprochent. En retournant à la provision de combustible, je m'arrête. A gauche de la cabane, sous l'ombre des arbres, deux points lumineux viennent de se montrer. Sont-ce des reflets? non; ils scintilleraient et seraient immobiles. Sont-ce des fulgores? que feraient ces insectes dans ce milieu? J'ai trouvé. Les points lumineux qui suivent chacun de mes mouvemens, qui se déplacent, ce sont les yeux du tigre noir dont a parlé l'un des Indiens d'Acoula, les yeux de la panthère des régions du nord de l'Amérique, du *felix melas* des savans.

Ce fauve est rare dans les forêts du Mexique, et l'occasion tentante. Quel magnifique souvenir pour l'un de mes amis d'Europe, que l'envoi de la peau de ce beau félin! Séduit, comme le sont les caïmans par les lueurs tremblotantes du foyer, l'animal est peu à peu sorti de l'ombre et s'avance cauteleux. Je me place de façon à le bien voir: au désert, c'est toujours un de mes soins, lorsqu'elles m'en fournissent l'occasion, d'étudier les mouvemens, les allures des bêtes.

Sauf les dimensions, le *felix melas* du Mexique, — est-il le frère ou le cousin de celui du Pérou? — a tous les caractères extérieurs du chat. Celui que j'ai sous les yeux, droit d'abord et battant ses flancs de sa queue, s'affaisse peu à peu sur ses jarrets, rampe vers le foyer. Va-t-il bondir? Non: il s'étend sur le sol, pose sa tête sur ses pattes de devant qu'il allonge, et bâille. Il contemple le feu, sans cesser toutefois d'avoir l'œil sur moi, car il tourne ou relève la tête au moindre de mes mouvemens. Je fais quelques pas vers lui; ses oreilles se renversent en arrière, sa croupe se sou-

lève, sa gueule s'entr'ouvre. Par deux fois il répond à mes provocations de la même façon menaçante, et je juge prudent de renoncer à cette taquinerie dangereuse pour moi.

Il faut en finir ; à force d'en vouloir trop apprendre sur les mœurs de mon redoutable voisin, il pourrait bien, — cette mésaventure m'est arrivée déjà, — se retirer et m'échapper. Je ne suis pas habile tireur, et je ne voudrais pas frapper maladroitement la bête, endommager sa peau dont je viens de disposer. Je ne me hâte pas; je crois, en voyant la satisfaction avec laquelle ma victime présumée se chauffe, avoir le temps de choisir mon heure. Je sursaute; un coup de feu vient de retentir, tiré près de mon oreille. José, qui s'est réveillé pendant mes études d'histoire naturelle, a vu notre hôte. Surpris de mon inaction en face d'une proie dont la dépouille vaut une dizaine de piastres, et ne pouvant la croire intentionnelle, il a fait ce que je comptais faire. C'est une vieille fable, toujours vraie, que celle de la tortue battant le lièvre.

Sous le coup de l'émoi que vient de me causer le coup de feu inattendu de mon guide, j'ébauche une imprécation que je n'achève pas. La bête a-t-elle été atteinte? J'en doute, car elle a bondi vers les arbres. Les caïmans, eux aussi, ont battu en retraite, et j'ai perdu le spectacle de leur fuite. José veut aller à la recherche de *son tigre,* je le retiens. L'animal est peut-être blessé, et c'est alors surtout qu'il faut se garer de ses griffes, le redouter.

La lune disparaît; nous voilà dans une obscurité profonde, que perce à peine la lueur rouge de notre fumeux foyer. José est sûr d'avoir atteint la panthère, sûr de la retrouver, aussitôt qu'il fera jour, à quelques pas de notre bivouac. Il me raconte que c'est le second animal de cette espèce qu'il aura tué, qu'il a vendu la peau du premier 8 piastres, que, cette fois, il exigera une plus grosse somme. Je l'écoute avec une légère irritation intérieure. Cette peau, dont il dispose, il me semble qu'elle m'appartient autant qu'à lui, qu'il me l'a ravie par sa hâte, et, qu'étant mon employé... Je reviens à des idées plus équitables, et je lui propose l'achat de son trophée. Nous débattons le prix; il veut 15, puis 12 piastres, je m'arrête à 10. Il cède, « parce que c'est moi. » Cette locution, si familière aux commerçans parisiens, me fait sourire. Il faut qu'elle réponde à un sentiment bien humain pour que je la retrouve sur les lèvres d'un Indien, d'un homme qui, de Paris, ne connaît même pas le nom.

Le marché conclu, je me mets à rire tout haut en songeant que je viens d'acheter la peau d'une panthère qui court peut-être encore. José, à qui j'explique la cause de ma gaîté, ne la partage à aucun degré. Toutefois, j'ai fait naître un doute dans son esprit,

et l'expression de ses traits doit ressembler à celle qui attrista le visage de Perrette après la chute de son pot de lait.

Ainsi préoccupé, mon guide ne songe plus à dormir, encore moins à causer; dix piastres sont pour lui une fortune. Nous demeurons silencieux devant le foyer, assis chacun à notre mode. Moi, les jambes tantôt croisées, tantôt repliées, tantôt tendues, je tisonne; lui, les jambes ramenées contre sa poitrine, le menton appuyé sur les genoux, gardera jusqu'à l'apparition du soleil, avec une immobilité d'échassier, cette position que je n'ai jamais pu supporter au-delà de trois minutes. Le jour paraît; José se lève, s'élance et pousse un cri de soulagement, de triomphe. La panthère gît sur le sable, à quelques pieds des arbres, qu'elle n'a pu atteindre; elle a été frappée près du cœur. Incontinent, l'heureux chasseur se met en devoir de dépouiller son gibier, répugnante besogne dont je lui abandonne tout le soin.

De même que la veille, des vautours, — leur présence sur tous les points du Mexique force sans cesse à parler d'eux, — passent ou s'élèvent dans le ciel. Viennent ensuite des hérons, des aigles, des perroquets. Sur la rive gauche du lac, que va bientôt chauffer le soleil, paraît un caïman. Il marche vers les arbres, décrit un demi-cercle et vient se poster à proximité de l'eau, prêt à s'y plonger. Un, deux, trois, puis dix, puis vingt, puis trente de ses pareils exécutent mathématiquement la même manœuvre: à la fin, je renonce à dénombrer la hideuse armée, dont l'haleine empeste l'air.

Quelques-uns des reptiles émergent près de la pirogue, l'odeur du gibier les attire. Ils ne sont pas seuls à convoiter cet appât: des vautours s'arrêtent dans leur vol, tournoient, s'abattent à grand bruit sur la plage et se tiennent d'abord à distance. Leur timidité est de courte durée; ils entourent bientôt le dépeceur, qui ne s'inquiète pas d'eux. Un caïman ne craint pas de s'aventurer parmi les noirs rapaces, qui secouent bruyamment leurs ailes, sans doute pour effrayer l'intrus. Peine perdue, il prend rang, ouvre sa mâchoire : quel convive!

José a terminé son travail, la peau est roulée, entourée de feuilles, déposée sous le toit de la cabane, et nous nous occupons de déjeuner. Les vautours, allongeant leurs cous nus, se pressent comme un essaim de mouches géantes ; les voilà attablés. Le caïman avance à son tour, par saccades. On le menace, l'air siffle de nouveau sous les coups vibrans des larges ailes; il n'en tient compte, saisit la masse sanglante, l'entraîne en marchant d'abord à reculons. Les rapaces s'irritent, tourbillonnent autour de la proie fuyante; toutefois, ils ne font usage de leurs becs que pour arra-

cher des lambeaux de chair, aussitôt avalés. Aucune attaque directe contre le ravisseur; est-ce mansuétude, lâcheté, ou les voraces oiseaux savent-ils, par hasard, que leur rival est cuirassé? Il atteint l'eau, près de laquelle nombre de ses congénères l'attendent: proie, chasseur, envieux, tout disparaît dans un même plongeon.

Je cours à la pirogue, José m'arrête. Des duels vont peut-être s'engager au fond du lac, venir se terminer à la surface, et la vacillante embarcation, toujours prête à chavirer, tiendrait mal sa place au milieu de l'un de ces conflits. Je cède au conseil de mon guide, puis je regrette bientôt ma prudence; car, de quelque nature que soit le drame qui se passe dans ses profondeurs, l'eau reste calme. Grâce à sa transparence, j'aurais pu voir un spectacle rare, curieux, instructif. Je dois me contenter d'observer les vautours qui, un à un, reprennent leur vol. José assujettit sur ses épaules la peau qu'il m'a vendue, et souffle pour attirer mon attention. Je jette un dernier regard sur le paysage désolé qui s'étend devant moi, puis je prends les devans pour me mettre à l'abri des mouches et des moustiques qui, déjà, voltigent, bourdonnent autour de mon compagnon.

Il est plus de midi, l'air a repris sa lourdeur de la veille, et nous cheminons dans une demi-obscurité. Nous suivons un sentier et nous n'avons pas, pour l'heure, à nous préoccuper de notre route. Nous traversons un bas-fond que le Salado, lorsqu'il déborde, doit transformer en un marais. Des bouffées de chaleur, puant la fièvre, montent de la terre molle, humide, sur laquelle se dessinent nos pas. Tout à coup, je remarque l'empreinte de deux pieds chaussés de sandales, de deux pieds de femme, puis celle des larges pattes d'un fauve. Je m'arrête; José me rejoint et se débarrasse de son fardeau.

Nous voilà penchés vers le sol, suivant les traces encore nettes, et ce qui est arrivé nous apparaît clairement. L'Indienne allait traverser le bas-fond; elle s'est trouvée à l'improviste en face de la panthère, a rebroussé chemin, et la bête l'a suivie à distance, d'un pas mesuré. Affolée, la jeune femme a fui vers la droite, abandonnant le sentier. Bientôt plus de traces. Hélas! que nous apprendraient-elles au-delà de ce que nous avons deviné? La panthère, repue sans doute et, par conséquent, inoffensive, a brusquement cessé sa poursuite, tandis que la jeune Indienne, désorientée, continuait à fuir. L'infortunée, durant de longues heures, a décrit ces courbes fatidiques, ces inexplicables cercles, causes de tant de catastrophes, pour venir rouler, à bout de forces, près du lac qu'elle devait connaître, qui eût été le salut si elle l'eût aperçu, si les vautours eussent eu moins faim.

Nous avons repris notre marche; José tout à la joie d'avoir tué une panthère, surtout d'en avoir vendu la peau à bon prix; moi un peu triste. Au bout de deux heures, nous débouchons, éblouis, sur la rive gauche du fleuve des Papillons, du Papaloapam. La luxuriante végétation tropicale a repris insensiblement ses droits, et le beau cours d'eau, qui jouera un rôle important dans l'histoire future du Mexique, coule devant nous large, profond, puissant, majestueux, charriant, pour les conduire à la mer, mille débris arrachés aux forêts qu'il a traversées. Sur le point où nous l'abordons, il reflète avec leurs guirlandes de lianes, avec leurs nids de calandres, suspendus comme des fruits étranges à celles de leurs branches qui s'étendent au-dessus de l'eau, des cèdres centenaires peuplés de singes ou de perroquets, des acajous chargés de noix. A la vue des oiseaux au plumage d'or, d'azur, de pourpre, qui voltigent autour de moi, au bruit des modulations harmonieuses de leurs voix, mon esprit s'égaie un peu. Il me semble, en regardant palpiter l'aile des grands papillons, en entendant bourdonner des insectes étincelans ou de mignons colibris, en voyant partout s'étaler des corolles multicores, que la vie est une fête, un enivrement, et que des mois se sont écoulés depuis que j'ai quitté les rives sévères du Salado. Il me semble, en vérité, avoir fait une excursion dans une planète étrangère, et j'ai peine à me persuader qu'une marche de deux heures me conduirait, de l'Éden plein de lumière, de couleurs et d'harmonies dans lequel je suis, à la morne région des palmiers sombres, des eaux noires, des reptiles silencieux; en un mot dans ce milieu où je revois toujours la petite Indienne qui, étrange destinée, mourut avant que l'une des fleurs qu'elle avait cueillie sur sa route pour en parer sa chevelure eût eu le temps de se faner et de perdre son parfum.

LUCIEN BIART.

LES

IDÉES POLITIQUES

DE HERDER

I. R. Haym, *Herder nach seinem Leben und seinen Werken*. Berlin; Gärtner. — II. *Herder's sämmtliche Werke*, édités par Bernhard Suphan. Berlin; Weidmann. — III. Ch. Joret, *Herder et la Renaissance littéraire en Allemagne*. Paris, 1875.

Un savant contemporain a dit fort ingénieusement que la première condition de la mémoire, c'est l'oubli. S'il nous fallait conserver le souvenir de toutes les impressions, de tous les sentimens, de toutes les idées qui traversent notre esprit, il succomberait sous le poids, et dans cette masse énorme et confuse rien ne se distinguerait. Nous ne comprenons notre vie passée qu'en la voyant dans un prodigieux raccourci. L'histoire est soumise à une loi semblable. Comme la mémoire, elle évoque le passé, mais avec la même illusion d'optique mentale. Elle ne redonne pas non plus la sensation présente du temps qui s'est écoulé et de tout ce qui l'a rempli. A mesure que les faits s'éloignent dans le passé, ils se pressent, ils se resserrent, et du même coup la logique intime qui les relie apparaît. Les plus saillans dominent les autres, et le sens du tableau, qui presque toujours échappe aux contemporains, se dégage comme de lui-même. Cette perspective de l'histoire est surtout nécessaire pour les périodes de transition, où des courans divers s'entremêlent; où, sans être ouverte encore, la lutte se prépare entre les traditions et les idées nouvelles; où enfin les tendances les plus opposées s'ignorent et semblent s'unir en atten-

dant qu'elles se combattent. Ces périodes ne sont pas les moins intéressantes pour l'historien ; il y trouve l'origine des grands mouvemens sociaux, politiques et religieux qui plus tard bouleversent et réorganisent les états.

A la fin du XVIIIe siècle, l'Allemagne se trouvait à un de ces momens qui précèdent les grandes crises : on en peut juger non par la vie politique, que les circonstances paralysaient presque partout, mais par le caractère de la littérature, où se manifestaient les forces vives de la nation. Le travail obscur qui s'accomplissait en elle s'éclaire à la lumière des grands événemens qui ont changé depuis la face de l'Europe ; mais, de leur côté, ces événemens demandent, pour être bien compris, une étude approfondie de cette époque. Veut-on se rendre un compte exact de l'évolution de l'Allemagne dans notre siècle, il faut savoir de quelles idées, de quels sentimens vivaient les Allemands de la génération de Goethe et de Herder, comment ils concevaient leur patrie et son rôle dans l'humanité. Là est l'intérêt historique de la biographie de Herder que M. Haym vient d'achever. Auteur de travaux estimés sur Guillaume de Humboldt, sur l'école romantique, sur Hegel et son temps, M. Haym possède à fond l'histoire littéraire de cette période en Allemagne. Sa biographie de Herder est une œuvre définitive, complète, on serait tenté d'ajouter : trop complète. « Les arbres empêchent de voir la forêt, » dit un proverbe allemand. La forêt de M. Haym est terriblement touffue. Reconnaissons, pour être juste, qu'il y fait clair cependant et que des sentiers y sont tracés. L'auteur suit l'ordre chronologique, naturellement indiqué pour une biographie, et l'histoire des grands ouvrages de Herder s'y mêle sans confusion aux plus petits détails de sa vie intime. Nous ne suivrons pas M. Haym partout où Herder l'entraîne. Philosophie, esthétique, histoire, théologie, critique littéraire, Herder a touché à tout, il a écrit sur tout. Il a semé en Allemagne nombre d'idées nouvelles, ou du moins éveillé nombre de tendances latentes ; il a été, selon la très heureuse expression de Gervinus, un véritable ferment pour son temps. Nous nous attacherons seulement à ses idées politiques, souvent vagues, parfois contradictoires en apparence, et pourtant destinées à une fortune singulière, qu'il était lui-même loin de prévoir. Nous trouverons en lui un cosmopolite pénétré des idées humanitaires du XVIIIe siècle, et un patriote qui se réclame déjà du principe des nationalités, si gros de discussions et de guerres pour notre temps. Herder se trouve ainsi au point de jonction des deux siècles. Il appartient au XVIIIe par son éducation et par les principes qu'il professe : mais ceux qui ont lutté au XIXe pour la patrie allemande doivent reconnaître en lui un précurseur ; son œuvre conspirait d'avance avec eux.

I.

Herder était né en 1744 à Mohrungen, dans cette province de la Prusse orientale qui, vingt ans auparavant, avait déjà donné Kant à l'Allemagne. Son père était maître d'école, et cumulait ces fonctions avec celles de chantre et de sonneur de cloches; il élevait à grand'peine cinq enfans, dont Herder était le troisième. Éducation sévère, et d'une piété exacte et rigide. Tous les jours on lisait la Bible en famille et l'on chantait des psaumes. Lorsque Herder quitta la maison paternelle, il savait depuis longtemps par cœur tout le livre des Cantiques. Il désirait entrer dans la carrière ecclésiastique. Le pasteur de Mohrungen, bel esprit et poète à ses heures, ne l'y encourageait pas trop. Il consentit cependant à prendre Herder chez lui pour lui faire copier ses œuvres manuscrites : la belle écriture du jeune homme l'avait séduit. Pour comble de malheur, la sœur aînée du pasteur se mit à traiter Herder en *famulus* à tout faire. Elle l'envoyait au marché, le chargeait de la besogne du ménage et le malmenait comme un mauvais domestique. Ces quelques années furent extrêmement pénibles; le caractère de Herder s'aigrit, devint ombrageux et irritable, et il lui resta de ces humiliations un fonds d'amertume qui ne disparut jamais. Heureusement la bibliothèque du pasteur était très riche. Herder s'y consolait par des orgies de lecture. Auteurs grecs, latins, allemands, français, il dévora tout, s'assimila tout avec une merveilleuse facilité.

A la fin de la guerre de Sept ans, comme les troupes russes quittaient le territoire prussien, un détachement s'arrêta quelque temps à Mohrungen. Un médecin militaire s'intéressa à ce jeune homme, si savant déjà et si avide de savoir. Il lui offrit de l'emmener à Kœnigsberg étudier la médecine. Herder était sauvé. Toutefois, à la première séance de dissection, il s'évanouit, et, renonçant aussitôt à des études vers lesquelles son goût ne l'avait pas porté, il revint à ses premiers projets et étudia la théologie. Plusieurs personnes considérables, entre autres Kant, dont il suivait les cours, s'occupèrent de lui. Son ardeur et son érudition, qui contrastait avec son extrême jeunesse, appelaient l'attention. Herder était, selon l'expression allemande, un génie essentiellement réceptif. Son originalité consiste pour une bonne part dans une vivacité d'imagination incroyable qui le fait s'éprendre des objets les plus divers. La Bible, la poésie de l'Orient, l'origine du langage, les principes des beaux-arts, la philosophie de l'histoire, les légendes populaires l'attirent et le retiennent tour à tour. Il apprend les langues pour lire les chefs-d'œuvre de tous les temps dans le texte original et pour

goûter ce qui ne se traduit pas, la couleur et la sonorité des vers. Sans doute, il a ses préférences. A ses yeux comme aux yeux de Goethe et de Schiller, l'art le plus parfait, c'est l'art grec. Mais en même temps qu'il vante l'idéal classique, il exalte le moyen âge et prépare la levée de boucliers des romantiques. Il entre dans l'esprit de la poésie biblique comme personne ne l'avait fait avant lui en Allemagne; il s'enthousiasme pour les chants de guerre des vieux pirates scandinaves et normands. Une autre fois, ce sont des chansons d'amour des Finnois et des Lapons qu'il traduit dans leur simplicité et leur fraîcheur, et qu'il envoie à sa fiancée; plus tard, il publiera les légendes des indigènes de la mer du Sud. Sa dernière œuvre sera une traduction du Romancero du Cid. L'Allemagne savante et littéraire dut à Herder beaucoup de ce désintéressement intellectuel que nous admirions autrefois chez elle et qui a été sans doute une des origines de sa grandeur. C'était un effort sincère pour pénétrer et pour sentir les œuvres des peuples étrangers sans qu'il s'y mêlât encore aucune arrière-pensée intéressée, aucun élément de mauvaise foi.

Au sortir de l'Université, Herder fut appelé comme prédicateur et professeur près la cathédrale de Riga, quoiqu'il eût à peine vingt ans. Riga avait conservé dans ses traits essentiels la constitution des villes hanséatiques. C'était une république aristocratique se gouvernant et s'administrant elle-même, fière et jalouse de ses libertés. Herder l'appelait « une Genève florissant à l'ombre du drapeau russe.» Nulle part, ni près du comte de Buckebourg, ni plus tard à Weimar, Herder ne devait retrouver l'indépendance qu'il connut dans cette grande cité presque libre. Cet esprit municipal très vif n'excluait pas, d'ailleurs, chez les habitans de Riga, un attachement dévoué à la Russie, à qui la ville devait de jouir d'une situation privilégiée. Justement, quelques mois avant l'arrivée de Herder, la tsarine Catherine avait fait à Riga une visite solennelle et y avait reçu un accueil enthousiaste. L'émotion n'était pas encore tout à fait calmée lorsque Herder vint prendre possession de son poste. Prompt, comme tous les hommes d'imagination, à entrer dans les sentimens de son entourage, Herder fut bientôt un des plus zélés parmi les bourgeois de Riga. Il exprima pour eux, dans un très beau langage, leur dévoûment aux vieilles institutions de la cité et leur loyalisme reconnaissant envers la grande tsarine leur souveraine. Chargé de prononcer un discours à l'inauguration d'un nouveau palais de justice, il prend le ton d'un fidèle sujet de l'impératrice Catherine, qu'il appelle « arbitre de l'Europe, déesse de la paix, ministre de la philosophie sur le trône ; » il lui prédit qu'elle donnera son nom au siècle, comme Pierre le Grand. Aussi, estimé et aimé des patriciens de Riga, apprécié par le gouvernement

russe, Herder aurait pu, s'il l'eût voulu, s'établir définitivement à Riga et y parvenir à une haute situation. Il n'y resta que cinq ans. Son inquiétude naturelle ne lui permettait pas de suivre une carrière si simple, si unie et qui n'offrait guère à son imagination de chances d'imprévu ; un instinct secret, mais puissant, le rappelait vers l'Allemagne, où son nom était déjà célèbre. Il voulut voyager d'abord et vint par mer de Riga à Nantes. Rien n'est plus extraordinaire que son journal pendant cette traversée. Mille projets plus hardis, plus chimériques, plus bizarres les uns que les autres se croisent dans son esprit. Il se reproche sévèrement d'écrire et de parler trop au lieu d'agir. Dorénavant il se dévouera, sans phrases, au progrès de l'humanité. Mais en même temps l'intempérance de son érudition déborde. Luther, Locke, Shaftesbury, Rousseau, Montesquieu, lui apparaissent tour à tour comme des modèles qu'il doit imiter et dont il lui est réservé peut-être d'achever l'œuvre. L'auteur de l'*Émile* a surtout enflammé son esprit. Il ne voit rien de plus sublime que la pédagogie. Lui-même sera le grand éducateur de l'empire de Russie : il va transformer Riga et la Livonie, l'Ukraine deviendra une nouvelle Grèce !

Après un séjour en France, dont Herder ne semble pas avoir tiré grand profit, et un long voyage en Allemagne, il s'arrête à Strasbourg pour y faire soigner une fistule lacrymale dont il souffrait depuis son enfance. Goethe était alors étudiant à Strasbourg. Il rencontra Herder, se lia avec lui, et tous deux passèrent de longues journées ensemble. Herder avait cinq ans de plus que Goethe, différence considérable entre jeunes gens ; il jouissait du prestige d'une réputation déjà faite. Il était le maître et Goethe le disciple : disciple d'une espèce rare, impénétrable à toute influence qui n'eût pas agi dans le sens de sa propre originalité : « Goethe se développe, disait un contemporain, en vertu d'une loi de la nature, comme les arbres poussent. » Quel contraste entre les deux esprits ! Herder mobile, inquiet, enthousiaste, enclin à se plaindre et pourtant agressif ; Goethe dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, en pleine possession de soi, jamais troublé par sa sensibilité tout intellectuelle. Herder ne fut pas avare de sa science, et Goethe en profita largement. Il apprit à bien connaître Rousseau, à admirer Shakspeare, à comprendre la poésie populaire et à goûter l'art chrétien du moyen âge.

Quelques années plus tard, Goethe, devenu l'ami et le conseiller écouté du duc de Saxe-Weimar, lui suggéra d'appeler Herder et de lui confier les fonctions d'administrateur ecclésiastique et de prédicateur de la cour. Herder consentit et se fixa à Weimar. Non qu'il y fût très content de son sort. Sa tendance à l'hypocondrie augmentait avec l'âge, et son amour-propre devenait de plus en plus

irritable. Wieland, établi avant lui à Weimar, l'avait accueilli avec une joie extrême. Wieland admirait fort son talent et se réjouissait de l'avoir pour collaborateur au *Mercure allemand*. Herder accepta ces hommages avec le sentiment superbe de sa supériorité, mais sans honorer de la moindre attention les œuvres nouvelles que lui soumettait son admirateur. Le pauvre Wieland en fut mortifié, et Herder finit par perdre une amitié précieuse. En outre, il était mal satisfait de la générosité du prince. Il aurait voulu assurer le sort de ses nombreux enfans; il se plaignait amèrement de tout le temps que lui prenait une besogne ingrate et souvent inutile. Même avec Goethe, ses relations n'étaient pas toujours des meilleures. La cour de Weimar était fort élégante et même assez dissipée. Le temps s'y passait en fêtes et en divertissemens. Herder accusait Goethe d'entretenir cet esprit, d'éloigner le duc de toute idée de piété et d'une vie modeste et régulière. Le reproche était mal fondé, et Herder lui-même, dans ses bons momens, l'avouait. De là des refroidissemens, puis des réconciliations, puis de nouvelles brouilles, dont Goethe à la fin se lassa. Quand le grand poète eut trouvé dans Schiller le véritable compagnon qu'il lui fallait, Herder se sentit délaissé. Il se consolait de son mieux par le travail. Les atteintes de l'âge affaiblirent son talent, mais ne diminuèrent pas sa fécondité. Son style demeura brillant, fleuri, riche d'images et même plus orné que précis. La métaphore y nuit souvent à la pensée, et pour vouloir être frappante, l'expression perd de sa justesse : « Chacun, a dit George Eliot, porte avec soi son auditoire ordinaire, et involontairement pense et parle pour lui. » Herder avait l'habitude de la chaire, et il s'efforce de persuader plutôt que de convaincre. Les images souvent tiennent lieu d'argumens dans ses écrits. Aussi bien n'a-t-il pas pu saisir le puissant effort de pensée qui a produit l'œuvre de Kant. Il a essayé de réfuter *la Critique de la raison pure*, et il a prouvé seulement qu'il ne l'avait pas comprise. Il ne put même avoir le dessus dans une malheureuse querelle avec Nicolaï. Par là s'explique le vague que l'on remarque dans ses meilleurs ouvrages, et jusque dans les *Idées sur la philosophie de l'histoire*, si pleines de vues nouvelles dans le détail, si faibles de construction dans l'ensemble. On ne s'étonnera donc point que ses idées politiques manquent souvent aussi de précision.

Quoique né dans les états du grand Frédéric, Herder ne semble pas s'être particulièrement attaché à la Prusse. L'ardeur patriotique que les victoires de Frédéric II avaient excitée subsista sous la forme d'orgueil militaire dans l'armée, mais se communiqua peu à la classe moyenne. Herder, en tout cas, quitta avec joie le territoire prussien. Comme Gottsched, qui jadis s'était réfugié à Leipsig, parce que sa haute taille aurait certainement tenté les recruteurs

du roi-sergent, Herder craignait d'avoir maille à partir avec les autorités militaires. Son inquiétude redoubla lorsqu'on exigea de lui le serment de se présenter à toute réquisition. Il ne respira que quand il vit la frontière derrière lui. Il eût volontiers, dit un contemporain, baisé la terre dans un transport de joie, en se sentant sauvé et libre. En vain, son ami Hamann lui demande, dans ses lettres, un peu de patriotisme prussien; Herder reste sourd à ses exhortations. S'il eût éprouvé ce sentiment, ce n'est pas la Prusse, selon toute apparence, c'est plutôt l'Allemagne qui en aurait été l'objet. Mais cette indifférence repose sur des convictions raisonnées et qui ne sont pas particulières à Herder. Le patriotisme était rejeté en général par la philosophie du temps, cosmopolite et humanitaire, et les gens de lettres surtout, en Allemagne, tenaient à honneur de s'en dégager. Aucun n'a mieux exposé cet état d'esprit que Herder, dans un discours prononcé à Riga, en 1764, sur ce sujet : « Avons-nous encore un public et une patrie comme les anciens? » Herder revint à ce discours trente ans plus tard, pour le développer, mais sans en changer les idées essentielles.

La cité antique, dit Herder, et la société moderne sont choses bien différentes. Dans l'antiquité, la prospérité et la grandeur de la patrie étaient le but suprême de l'activité des citoyens libres. Point d'intérêt supérieur à celui-là. Religion, morale, traditions, tout est étroitement attaché à la cité, tout vient d'elle; tout périt si elle succombe. Par suite, le patriotisme est le premier et le plus impérieux des devoirs, devant lequel les autres s'effacent, ou, pour mieux dire, sous lequel ils se rangent. D'une certaine manière, toutes les vertus se confondent dans l'amour de la patrie. Mais l'Europe, l'Europe chrétienne, ne ressemble plus aux petites ni même aux grandes républiques de l'antiquité. Le progrès des siècles et surtout le christianisme ont élevé les modernes à une conception plus haute, à l'idée suprême de l'humanité. Dès lors, le patriotisme exclusif des anciens n'a plus de raison d'être, et, loin de regarder l'étranger comme l'ennemi, il faut voir et aimer tous les peuples en l'humanité, qui seule est notre vraie patrie. « Nous avons, dit Herder, de plus nobles héros qu'Achille, et un patriotisme plus élevé qu'Horatius Coclès. » Pour Herder comme pour les positivistes de notre siècle, l'humanité est un idéal politique et social. Il y a sans doute cette différence très importante que Herder sous-entend toujours l'humanité chrétienne; mais c'est la même ferveur, la même foi, le même enthousiasme. Le triomphe de la civilisation sera de supprimer les barrières entre les peuples : chacun ne verra plus sa patrie que dans l'humanité.

A peu près à la même époque, Goethe exprimait des idées toutes semblables dans les *Annonces savantes* de Francfort. « Le patriotisme

à la façon des Romains, disait-il, que Dieu nous en préserve ! » Il goûtait fort peu les poésies soi-disant patriotiques où Klopstock célébrait les défaites des légions et la victoire d'Arminius. Cet enthousiasme archéologique lui paraissait assez ridicule. Il trouvait inutile de remuer ces cendres éteintes depuis tant de siècles et de s'échauffer à froid pour une patrie en l'air. Et, d'ailleurs, à quoi bon ces efforts pour réveiller des sentimens qui ne sont pas, qui ne peuvent pas être les nôtres ? Le patriotisme se comprenait à certaines époques, dans des circonstances politiques déterminées ; ces conditions n'existent plus aujourd'hui, et nous n'avons aucun intérêt à les voir reparaître. Goethe demeura toute sa vie dans cette disposition d'esprit ; même les événemens de 1806 et de 1813 n'eurent pas le pouvoir de l'en faire changer. Beaucoup de ses compatriotes ne le lui pardonnèrent pas. Ils prenaient pour du dédain et de l'indifférence à l'égard de l'Allemagne ce qui n'était, en effet, qu'un attachement fidèle aux convictions de sa jeunesse. Mais Schiller, l'écrivain favori des patriotes allemands, le poète de la liberté, Schiller ne tenait pas un autre langage. Il écrivait en 1789 à son ami Koerner : « Nous autres modernes, nous avons par devers nous un intérêt que les Grecs et les Romains n'ont pas connu, et qui laisse loin derrière lui l'intérêt patriotique. Celui-ci n'a d'importance que pour les nations qui ne sont pas encore mûres, pour la jeunesse du monde. C'est un bien pauvre idéal que d'écrire pour une seule nation... Un esprit philosophe ne peut s'intéresser particulièrement à une nation que si elle lui apparaît comme la condition du progrès de l'humanité entière. » Telle fut, par exemple, la France pendant les premiers temps de la révolution. Marchant à l'avant-garde de l'humanité, elle devenait par là même la véritable patrie de tous les esprits éclairés, qu'ils fussent nés d'un côté du Rhin ou de l'autre. En 1804, Fichte distinguait encore les « fils de la terre » pour qui la patrie consiste dans les champs, les fleuves et les bois, et les esprits libres, « parens du soleil, » qui vont vers la lumière et dont la véritable patrie est l'état qui réalise le mieux l'idéal du philosophe. Bien longtemps auparavant, Lessing avait écrit qu'il ne se doutait pas de ce que le patriotisme pouvait être ; tout au plus se le représentait-il comme une « faiblesse héroïque, » — sans doute une sorte de sentiment de tragédie.

D'où vient que les esprits les plus divers s'accordent ainsi à rejeter le patriotisme dans l'antiquité classique, et ne veulent en entendre parler que pour les héros de Plutarque et de Tite-Live ? L'état politique de l'Allemagne au XVIIIe siècle rend compte du fait dans une certaine mesure. Le saint-empire romain germanique n'existait plus guère que de nom ; à vrai dire, il n'y avait pas d'Allemagne, mais seulement des états allemands, de toute grandeur,

de toute forme, de tout esprit. Loin de chercher à s'unir, ils ne craignaient rien tant qu'une solidarité qui eût compromis leur indépendance. On comprenait encore le patriotisme prussien ou le patriotisme autrichien, fait surtout d'orgueil militaire, mais non le patriotisme allemand, qui, pour trouver un objet, devait remonter avec Klopstock à Henri l'Oiseleur ou à Arminius. Cette explication n'est pas cependant suffisante. L'histoire nous montre d'autres pays où le regret au moins de l'unité nationale perdue a survécu pendant des siècles au morcellement politique; où, même dans les conditions les plus défavorables, l'amour ardent de la patrie, joint à la haine de l'étranger, n'a jamais complètement disparu. Il y a toujours eu des patriotes en Italie, même lorsqu'il n'y avait pas de patrie. En Allemagne, au contraire, l'indifférence des gens de lettres et des penseurs pour les intérêts généraux de la nation ne provenait pas de la lassitude ou de l'oubli. Elle était consciente, voulue; on s'en faisait gloire au besoin. La philosophie du temps enseignait que la patrie s'efface devant l'humanité. Porter à son pays un amour exclusif, — et nécessairement aveugle; regarder les autres nations comme étrangères et souvent comme ennemies, prendre enfin en face d'elles une attitude défensive, voisine de l'hostilité, tout cela eût paru un arrêt dans la marche de la civilisation et un recul vers la barbarie. Ces idées humanitaires jouissaient d'un crédit universel. Elles semblaient si bien établies qu'on ne les discutait même plus; on se contentait de les exposer ou d'y faire allusion en passant, comme à un principe qui va de soi.

Au reste, Herder ne condamnait pas absolument toute sorte de patriotisme. Il se flatte, non sans raison, d'être lui-même un patriote à sa manière. Dans l'amour universel qu'un homme éclairé ressent pour l'humanité, s'il réserve un sentiment plus tendre à son pays natal, rien n'est plus légitime ni plus innocent. Il suffit qu'il le contienne dans les limites que la raison lui assigne. La langue qu'il parle, la maison où il a grandi, la famille qui l'a élevé, les traditions qui lui sont communes avec ses concitoyens, ne vont point sans des sentimens naturels d'affection. Il serait trop dur d'y fermer son cœur. Mais cette affection ne fera jamais oublier ce que l'on doit à l'humanité. En un mot, Herder comprend fort bien une espèce de patriotisme sentimental, qui, à vrai dire, peut plutôt s'attacher à une maison ou à une ville qu'à une grande nation. Un patriotisme plus déterminé lui est suspect, comme menant droit au chauvinisme, qu'il juge à la fois ridicule et odieux. C'est une sottise qui peut mener à des crimes. « Entre tous les glorieux, dit-il, le glorieux de sa nationalité me paraît un sot accompli, tout comme le glorieux de sa naissance ou de sa richesse. Qu'est-ce qu'une nation? Un grand jardin sans culture, plein de bonnes et de mauvaises

herbes. Qui voudrait prendre en bloc la défense de cette multitude où les vices et les sottises se mêlent aux mérites et aux vertus? Quel don Quichotte irait rompre des lances pour cette Dulcinée contre les autres nations? » Herder craint surtout l'esprit belliqueux, les revendications et les conquêtes auxquels entraîne presque toujours un patriotisme ardent. Une guerre internationale est à ses yeux une guerre civile, une lutte fratricide : elle ne lui inspire qu'horreur et dégoût. Il se représente l'humanité comme une grande famille, et, sans plus ample informé, il admet qu'il y a place pour tous au foyer commun. C'est qu'au fond, comme les autres philosophes ses contemporains, Herder est optimiste dans sa conception de l'univers. Malgré les horreurs de la guerre de Sept ans, — dont il n'avait guère pu être témoin, — il croit encore aux harmonies providentielles de la nature. Voltaire seul avait jeté, avec *Candide*, une note discordante. Le sentiment général était d'avis, avec Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre, que les maux de la société, la guerre comme les autres, proviennent surtout du fait de l'homme, de ses erreurs et de ses vices. Il ne tiendrait presque qu'à lui de s'en délivrer, en se corrigeant. « Tout est bien, sortant des mains de la nature; tout dégénère entre les mains de l'homme. » Cette maxime célèbre de l'*Émile* exprime à merveille l'optimisme propre à la seconde moitié du XVIIIe siècle. La paix régnerait dans l'univers, si seulement les hommes savaient être sages et vertueux. Herder, qui avait été un des plus fervens disciples de Rousseau, affirme que les mots de guerre et de patrie jurent d'être accouplés. « Des patries engagées contre des patries dans une lutte sanglante, écrivait-il encore en 1794, c'est le pire barbarisme des langues humaines. » Il ne veut admettre que les luttes pacifiques dans les arts de la paix, que la rivalité féconde des peuples pour le progrès et la civilisation. Kant, de son côté, montrait dans la paix universelle le but lointain, mais non inaccessible, vers lequel marche l'humanité. L'idée de Leibniz, — une idée chrétienne, — persiste à travers les leçons de Rousseau : l'harmonie est le vrai fond des choses, la justice et le bien sont les forces qui, en fin de compte, dirigent l'univers. C'est seulement au commencement de notre siècle que Malthus publiera son livre de *la Population*. Darwin y prendra, de son propre aveu, l'idée mère de sa philosophie naturelle, l'idée de la sélection naturelle et de la concurrence vitale. Peu à peu, l'idée d'une lutte universelle, impitoyable, pour l'existence, deviendra aussi familière, aussi naturelle que l'était auparavant l'idée de l'harmonie. Hegel, d'ailleurs, y a préparé les esprits. Les faits politiques, sociaux, économiques, semblent confirmer la loi, et chaque nation se persuade qu'il faut combattre pour vivre et manger pour ne pas être mangé. Le patriotisme des anciens, que

Herder, Schiller, Goethe et tous les grands esprits de leur génération croyaient mort, reprend, en Allemagne même, les allures d'un fanatisme farouche, et apparaît inséparable de l'idée de guerre. Qui se souvient que ces idées et ces sentimens auraient paru révoltans et barbares il y a à peine un siècle? Aujourd'hui, l'optimisme humanitaire de Herder fait sourire. Une sorte de pessimisme naturaliste règne incontesté à son tour. N'aura-t-il pas un jour le même sort? La loi du rythme s'applique aussi bien aux grands courans d'idées qu'aux mouvemens de la matière, et, comme nos devanciers, nous ne voyons sans doute qu'un aspect de l'infinie complexité des choses.

II.

Par une sorte d'ironie de l'histoire, Herder, qui faisait profession d'être cosmopolite, devait contribuer efficacement au réveil du sentiment national en Allemagne. Sans qu'il s'en rendît compte peut-être, sa critique littéraire tendait à cette fin. Originale et hardie pour le temps, elle rompait avec les traditions et annonçait un esprit nouveau. La critique de ses prédécesseurs était avant tout abstraite et raisonneuse; pour juger des œuvres, elle les rapportait à des types immuables, modèles incontestés dans chaque genre. Elle se plaçait, pour ainsi dire, au-dessus du temps. Lessing lui-même, ce grand rénovateur de la littérature allemande au XVIIIe siècle, esprit ouvert s'il en fut, était, comme ses contemporains, peu doué de sens historique. Lorsqu'il veut mettre en lumière les défauts des tragiques français, il les compare bien aux écrivains grecs et à Shakspeare; mais il suppose toujours qu'il existe un type idéal de la tragédie ou du drame, et il montre à quelle distance Corneille et Voltaire en sont restés. Cette critique discute, argumente, démontre. Elle instruit le procès d'un auteur, prononce un réquisitoire ou un plaidoyer, selon le cas, et la sentence suit. Ce n'est plus, sans doute, le procédé du professeur Gottsched, qui réduisait bonnement l'art à un certain nombre de recettes, et qui corrigeait les œuvres littéraires comme des thèmes d'écoliers. C'est encore une critique autoritaire, préoccupée de traiter chacun selon ses mérites. Elle tire les œuvres à soi au lieu d'aller à elles.

Juger et classer, voilà en deux mots le but que se proposait la critique littéraire en Allemagne jusqu'à Herder. Comprendre et sentir, voilà la tâche nouvelle qu'il lui assigne, dès ses débuts, dès l'âge de vingt ans. « Toute saine critique, écrit-il, admet que pour comprendre un morceau littéraire et pour le faire comprendre à d'autres, il faut se placer dans l'esprit de l'auteur, de son public

et de son temps. » Par exemple, si vous voulez pénétrer le sens de l'Ancien-Testament, ne le lisez point avec les préjugés et avec les scrupules théologiques de notre époque, n'essayez point d'en expliquer les miracles par la physique ou par l'allégorie. Quelle absurdité que de commenter et de torturer, comme un texte juridique, cette poésie naïve et spontanée! Il faut lire la Bible comme elle a été écrite, dans la langue où elle a été écrite, en s'inspirant du génie du peuple qui parlait cette langue; il faut étudier les mœurs et la littérature des peuples de la même famille qui existent encore. « Faites-vous berger avec les bergers, agriculteur avec un peuple agricole, Oriental avec les anciens peuples de l'Orient, si vous voulez goûter ces livres dans l'esprit même qui les a inspirés. » Herder a admirablement compris que la critique est à la fois œuvre d'intelligence et de sympathie. Ce fut une heureuse réaction contre l'esprit dogmatique du siècle, trop porté à juger de tout par des principes abstraits, au nom de la raison souveraine, sans tenir compte des circonstances particulières qui font la réalité. D'ailleurs, Herder ne croyait pas se séparer absolument de ses contemporains. Comme Lessing, qu'il admirait fort, comme Mendelssohn, comme les autres critiques allemands, il a toujours à la bouche le grand nom de l'humanité. Mais voici qui lui est propre : par humanité, il n'entend pas une abstraction, une généralité vague, un nombre indéfini d'êtres tous semblables entre eux, sauf l'âge et le costume. Il ne goûte pas les Orientaux des romans de Wieland ou de Voltaire, qui ne sont que des Français ou des Allemands déguisés. L'humanité est à ses yeux une grande famille, dont les nations sont les membres, chacune ayant son caractère, son tempérament, son originalité. La critique suppose donc avant tout l'étude attentive des civilisations disparues, des caractères divers des périodes historiques et de la physionomie propre de chaque peuple.

Herder applique ces idées nouvelles à la critique de la littérature allemande, qui est l'objet tout particulier de sa sollicitude. Autant il se montre indifférent aux intérêts matériels ou politiques de l'Allemagne, autant il prend souci de sa grandeur littéraire. Déjà dans les *Fragmens sur la littérature contemporaine*, qu'il écrivit à Riga et qui fondèrent sa réputation, il veut déterminer à quel point en est arrivée la littérature allemande, juger son passé, éclairer son avenir, lui épargner les faux pas et les erreurs. Une idée générale relie ces fragmens décousus en apparence : c'est qu'il est grand temps que l'Allemagne reprenne conscience de son originalité. Aussi Herder ne conseille-t-il pas, comme le fera encore Frédéric II, que l'on traduise les chefs-d'œuvre des autres nations pour se les assimiler. Une œuvre même médiocre, mais sortie spontanément du génie de l'Allemagne, vaudra mieux que la meilleure traduction

d'un excellent ouvrage étranger. A plus forte raison, Herder condamne la fureur d'imitation qui avait si longtemps régné en Allemagne. Les uns s'attachaient à des modèles français, d'autres à De Foë ou à Richardson, d'autres enfin à la poésie grecque ou orientale. Tout cela est artificiel, sans chaleur, sans âme, mort avant d'avoir vécu. Quoi de plus désolant qu'une imitation allemande de *la Henriade?* « Quand le public allemand, s'écrie Herder, cessera-t-il d'être ce monstre à trois têtes de l'Apocalypse, à la fois grec, français et anglais? Quand prendrons-nous la place qui revient à notre peuple? Il n'y a qu'un coup de sonde à donner dans le sol allemand, et la poésie nationale en jaillira. » Déjà les *Chants de guerre d'un grenadier prussien*, de Gleim, ont ravi Herder. Gleim avait célébré en quelques odes, fort médiocres du reste, les victoires de Frédéric II dans la guerre de Sept ans. Herder avait trop de goût pour ne pas estimer Gleim à sa juste valeur. Mais c'est un premier essai qu'il veut encourager. Le patriote se substitue ici au critique, et son indulgence prend le ton de l'enthousiasme. Il avoue sans détour sa partialité pour un écrivain allemand qui n'imite pas. Évidemment il continue l'œuvre de Lessing. Il veut déblayer le terrain, il veut le débarrasser de toute la végétation parasite qui l'encombre et empêche le bon grain de lever. Il juge malheureuse l'idée de fonder de toutes pièces un théâtre allemand sur le modèle de notre théâtre classique; car ce qui convient à des Français ne convient précisement pas à des Allemands. Si l'Allemagne doit avoir un théâtre, elle le produira d'elle-même. Et, comme Lessing, Herder estime que Gottsched a fait plus de mal que de bien à la littérature allemande.

Si Herder s'était borné, comme tant d'autres, à protester contre l'imitation servile des modèles français ou anglais, s'il avait pris simplement la défense du génie national méconnu par les Allemands eux-mêmes, sa critique n'aurait rien eu de bien original. Elle a été féconde, au contraire, parce que Herder ne s'en est pas tenu là. Il est remonté jusqu'au principe de toute poésie, il l'a étudiée dans son origine et dans son essence. Il a tiré des conséquences inattendues de la grande maxime de Rousseau, qui avait été accueillie en Allemagne avec tant de faveur. « Revenons à la nature, source de toute bonté et de toute vérité. » S'il en est ainsi, et si chaque peuple a comme les individus un caractère qui lui est propre, tout ce qui sortira spontanément de son génie, tout ce qui en sera la floraison naturelle ne saurait manquer d'être bon; tout ce qui provient de l'imitation réfléchie n'échappe pas à la médiocrité, et, à vrai dire, ne compte pas. Faute de comprendre cette vérité si simple, la littérature allemande restera une collection de pastiches plus ou moins ingénieux, qui, n'étant point sortis des entrailles de la nation, ne

seront pas adoptés par elle, et périront avec la mode qui les aura fait naître. Herder aurait volontiers résumé sa pensée en ces termes : « La littérature allemande sera nationale, ou elle ne sera pas. » Et, par un retour inévitable sur le passé, Herder se demande quelles causes ont entravé le libre épanouissement du génie germanique. Il en arrive insensiblement à déplorer les funestes effets de la renaissance en Allemagne. « Depuis ce temps-là, dit-il, nous avons tout reçu de la main des Latins, mais aussi ils nous ont pris tout ce que nous avions. » Selon lui, l'Allemagne a perdu au change. Il eût mieux valu pour elle, au risque de marcher plus lentement, suivre la voie que son propre génie lui aurait tracée. Elle aurait échappé ainsi aux influences extérieures, à l'influence française surtout, qui pendant plus d'un siècle l'a arrachée à elle-même, et qui avait fait des Allemands des étrangers dans leur propre pays. On n'aurait pas vu les classes supérieures, divisées sur tout le reste, s'accorder à mépriser les mœurs et les traditions nationales. On n'aurait pas vu un héros allemand comme Frédéric II ne savoir et ne vouloir parler que le français. « Le dommage le plus grave que puisse subir une nation, c'est, dit Herder, qu'on lui enlève le caractère propre de son esprit et de sa langue... Réfléchis à cela, et tu verras les pertes irréparables que l'Allemagne a subies. Plût au ciel que l'Allemagne, à la fin du moyen âge, eût été une île comme la Grande-Bretagne ! » Son isolement aurait été une sauvegarde de son originalité. Le mal a été d'autant plus grave qu'il y a une différence profonde, une opposition tranchée entre le génie latin et le génie germanique. Dès lors, l'influence de l'esprit français ne pouvait être bienfaisante, douce, ou du moins inoffensive. Elle devait être, et elle a été, en effet, une violence cruelle faite à l'esprit allemand. Il a fallu qu'il se mît à la gêne et qu'il se torturât pour s'accommoder au goût du maître qu'il avait accepté ; et il s'y est efforcé avec la docilité et la persévérance qui sont des traits distinctifs de sa nature. Trop longtemps il en a souffert. Il est temps qu'il reprenne possession de soi. « Ce qui est passé est passé, dit Herder, n'en parlons plus ; mais, à l'avenir, suivons notre route et tirons de notre propre fonds ce qui pourra s'en tirer. Que l'on dise du bien ou du mal de notre nation, de notre littérature, de notre langue, elles sont à nous, elles sont nous-mêmes, et cela suffit. » Si l'on ne savait que Herder est un philosophe cosmopolite, ne croirait-on pas entendre un patriote singulièrement jaloux de l'indépendance et de la grandeur de son pays ?

Même conclusion inattendue aux travaux de Herder sur le langage. Son maître Hamann, le bizarre auteur des *Croisades d'un philologue*, avait appelé de bonne heure son attention sur cet ordre de questions qui intéressent à la fois le philosophe et le littérateur.

Plus tard, l'académie de Berlin devait couronner un mémoire de Herder sur ce sujet : « Quelle est l'origine du langage? » Les langues, selon Herder, ne sont pas des produits de la convention ou de l'art humain. Une langue est un tout organique qui vit, qui se développe et qui meurt comme un être vivant; la langue d'un peuple, c'est, pour ainsi dire, l'âme même de ce peuple devenue visible et tangible. Son caractère, son tempérament, sa façon de penser et de sentir, son originalité, s'y expriment au vif. Posséder une langue, c'est vraiment posséder du même coup l'esprit de toute une race. Et lorsqu'une nation est déjà vieille de plusieurs siècles, lorsqu'elle a, comme la France, l'Allemagne ou l'Angleterre, un long et glorieux passé derrière elle, l'évolution de sa langue donne la clé de son histoire; car la langue ne reste jamais immobile, elle vit de la vie même de la nation. Quels sont les grands écrivains dont chaque peuple s'honore le plus? Ceux dont la langue est le plus nationale, ceux qui ont le plus largement puisé au trésor populaire, ceux, en un mot, par la bouche desquels le peuple même semble avoir parlé. Réflexions banales aujourd'hui, mais alors assez neuves, et dont Herder tire d'importantes conséquences. Tout d'abord, le premier devoir d'un écrivain est de bien connaître les ressources de sa langue et de ne pas l'accuser de pauvreté quand il devrait s'accuser lui-même d'ignorance. Que de richesses dorment enfouies dans la littérature allemande du moyen âge! Herder en parle un peu de confiance et comme par divination, plutôt que pour les avoir explorées lui-même. « Notre langue, dit-il, possède une poésie plus ancienne que celle des Espagnols, des Italiens, des Français et des Anglais. Seule, notre constitution politique est cause que ce champ est resté pendant des siècles sans être défriché. » Il exhorte les jeunes poètes à cultiver ce fond, dont ils tireront une moisson magnifique. Dans ces vieux poèmes oubliés, ils verront le génie allemand tel qu'il s'exprimait avant d'être déformé par l'influence latine : ils trouveront dans ce commerce la vigueur qui trop souvent leur fait défaut. Le conseil était bon. L'école romantique le suivit et s'en trouva bien.

Chaque nation pense comme elle parle et parle comme elle pense. Toutes les formes, toutes les particularités d'une langue ont leur raison d'être dans la nature des hommes qui l'ont peu à peu façonnée par un travail séculaire et inconscient; toutes sont également précieuses. Prétendre réformer une langue comme on change une loi est une entreprise ridicule : lui enlever ses idiotismes, c'est lui ôter sa physionomie originale, c'est la défigurer pour l'embellir. Quand on parle de donner à la langue allemande plus de douceur et de grâce, on montre seulement que l'on ne se doute pas de ce qu'est une langue. D'ailleurs, l'allemand n'est ni dur, ni bizarre, ni barbare; cette réputation lui a été faite par des gens qui ne le parlent

pas. Loin de se débarrasser de ses inversions et de sa construction synthétique, qu'il les conserve, au contraire, avec soin : c'est le moule que s'est forgé à elle-même la pensée allemande et le seul qui lui convienne parfaitement. Qui touche à la langue d'un peuple touche à son âme même, le blesse dans les sources de sa vie. Voilà le principe des revendications désespérées qui ont retenti de toutes parts dans notre siècle. Les Tchèques, les Magyars, les Polonais réclament le droit de parler leur langue comme on réclame le droit de respirer; ils sentent que c'est pour eux une question de vie ou de mort. La lutte pour la vie devient la lutte pour la langue nationale. Mais Herder ne se doute pas que ce principe se retournera un jour contre les Allemands. Il l'invoque formellement en leur nom. « Voici donc, écrit-il en 1794, que nous avons à lutter contre une nation voisine, de peur que sa langue n'absorbe la nôtre. Éveille-toi, lion endormi, éveille-toi, peuple allemand, ne te laisse pas ravir ton palladium ! »

Ému par l'approche du danger, Herder revient sans cesse sur la domination que la langue française a exercée en Allemagne pendant un long siècle. C'est peu qu'elle ait retardé l'essor de la littérature nationale, qu'elle ait creusé l'abîme entre les hautes et les basses classes, et qu'elle ait accoutumé l'Allemagne à l'intervention continuelle de l'étranger dans ses affaires. Le mal est plus profond. En elle-même, la langue française était un poison pour l'esprit allemand. Car cette langue si fine, si agile, si claire, est le plus pur produit du génie de la France : il s'exprime par la logique de la phrase, il se décèle dans les moindres tournures. La perfection même du langage veut qu'il ne se prête vraiment qu'à des sentimens, qu'à des idées françaises. Qu'arrivera-t-il si des Allemands se mettent en tête de ne vouloir parler et écrire qu'en français? Ils s'exprimeront mal, et ce n'est que ridicule ; mais, ce qui est plus grave, l'usage malheureux d'une langue qui ne leur est pas naturelle faussera leur esprit et leur cœur. Leur pensée, au lieu de jaillir sous la forme qui lui serait propre, entrera péniblement dans un vêtement qui la gêne. On ne se soumet pas impunément à une transposition continuelle de ses sentimens et de ses idées. L'impropriété de l'expression entraîne l'affaiblissement et même l'hypocrisie de la pensée. Aussi que de sottises, que de faux sentimens dans les correspondances françaises des Allemands au XVIIIe siècle! Goethe aussi regrettait, pour la gloire de ses compatriotes, que l'on eût publié tant de ces lettres, qui disent si peu de chose et qui le disent si mal.

Il y a sans doute beaucoup de finesse dans l'analyse psychologique de Herder : mais ne veut-il pas trop prouver? L'illustre exemple de Frédéric II suffirait à démontrer qu'un Allemand peut fort bien parler et écrire naturellement en français. Pour com-

prendre où Herder veut en venir, il faut connaître un préjugé national que nous voyons poindre chez Luther, se développer chez Leibniz, et qui s'est transmis par Herder à notre siècle. « La langue allemande ne se prête naturellement qu'à l'expression du vrai. Si l'on veut lui faire dire autre chose, elle s'y refuse, ou elle le rend mal. » C'est là une proposition qui n'a pas besoin d'être démontrée, un axiome. De même que les historiens latins parlent couramment de la foi punique, comme si la foi romaine défiait tout soupçon, ainsi les écrivains allemands trouvent les langues romanes souples, insinuantes, diplomatiques, merveilleusement propres à l'expression subtile du mensonge ; la langue germanique est l'organe incorruptible de la vérité. Dans un passage célèbre de *Wilhelm Meister*, Goethe a exprimé finement cette opinion courante en Allemagne : une femme s'aperçoit que son amant songe à la quitter parce qu'il se met à lui écrire en français. A force d'entendre répéter ce lieu commun, Mme de Staël s'est laissée persuader à son tour, et elle écrit, sans se douter peut-être qu'elle reproduit Leibniz : « L'allemand est moins flexible, et il fait bien de rester tel, car rien n'inspire plus de dégoût que cette langue tudesque quand elle est employée aux mensonges, de quelque nature qu'ils soient. Sa construction traînante, ses consonnes multipliées, sa grammaire savante, ne lui permettent aucune grâce dans la souplesse ; et l'on dirait qu'elle se roidit d'elle-même contre l'intention de celui qui la parle, dès qu'on veut la faire servir à trahir la vérité. »

Il est naturel que chaque peuple trouve dans sa propre langue des raisons de la préférer aux autres, et nous ne chicanerons pas Herder sur ce point-là. Ce que nous voulons retenir, c'est qu'ici encore ce cosmopolite si peu soucieux des intérêts politiques de l'Allemagne prépare des argumens aux futurs patriotes, et même aux futurs gallophobes. Fichte, Arndt, Jahn et tant d'autres s'inspireront de Herder quand ils insisteront sur l'influence néfaste du français et sur les prérogatives de la langue allemande. Herder l'avait appelée « la sœur du grec, la reine et la mère d'un grand nombre de peuples que l'Allemagne doit protéger et défendre dans l'intérêt de l'Europe entière. » Évidemment, il compare l'allemand aux langues romanes, filles du latin, qui ne sont que des nièces du grec. Ces langues dérivées, et de formation récente, ne sauraient rivaliser de noblesse avec une langue aussi ancienne que le peuple qui la parle, et qui est demeurée pure. Or, tant vaut une langue, tant vaut la nation. Fichte, dans les célèbres *Discours à la nation allemande*, va développer ce que Herder a seulement indiqué. Se fondant sur la comparaison des langues, il prouve que de tous les peuples de l'Europe les Allemands sont le plus ancien, le plus noble, le plus exempt de mélange. Des considérations philo-

logiques deviennent les armes d'un patriotisme brûlant. Fichte exalte, devant ses auditeurs attentifs, l'excellence des biens qu'ils sont menacés de perdre. Si leur langue disparaît, c'en est fait de leur nationalité. Idée de génie, que Herder avait exprimée au point de vue littéraire et esthétique, et qui tout à coup allait prendre une importance considérable au point de vue politique. Toute l'histoire de notre siècle en témoignera. Herder était ainsi un précurseur du principe des nationalités, tout en se croyant cosmopolite. Mais est-il rien de plus imprévu que l'incidence des idées?

Herder se rendait bien compte de l'état politique de l'Allemagne. La décrépitude de l'empire frappait les yeux les plus indifférens. « Tout y est divisé, dit-il, et tant de circonstances favorisent cette division : les religions, les sectes, les dialectes, les provinces, les gouvernemens, les mœurs et les droits. » Le tableau est exact en peu de mots. A un patriote préoccupé des questions politiques, la situation eût paru des plus alarmantes. Herder reconnaît parfois que l'Allemagne en souffre; mais le plus souvent il ne s'y arrête pas, et il paraît en prendre aisément son parti. Au fond, cette considération est secondaire à ses yeux. L'Allemagne, qui est sa patrie, et qui seule l'intéresse, c'est une Allemagne idéale en quelque sorte, qui ne dépend point des hasards des guerres et des traités. Même dans la situation présente, on peut travailler à unir les provinces allemandes (Herder emploie volontiers ce terme assez impropre) par des liens spirituels, qui sont les plus forts de tous. Pour cette œuvre commune, il n'est besoin ni de gouvernement central, ni de capitale unique. La vie nationale ne gagnerait rien à être concentrée en un seul point. Au contraire, plus il y a de centres distincts, plus l'originalité des différentes branches de la race allemande se développe librement, sans que l'unité, toute morale, de la patrie en souffre. Voilà pourquoi à Riga, près des Russes, et à Strasbourg, près des Français, Herder se sentait aussi bien chez lui qu'à Weimar ou à Kœnigsberg. Encore une conception pacifique grosse de guerres pour l'avenir. Le jour où l'Allemagne, mal satisfaite d'une unité tout idéale, aspirera à réaliser aussi son unité matérielle et politique, elle étonnera l'Europe par l'étendue et l'âpreté de ses revendications, car elle n'aura jamais cessé de regarder comme allemandes des provinces qui vivent depuis longtemps de la vie d'autres états. Herder n'a pas encore cette idée géographique de la nation allemande. Il ne se la représente pas avec des frontières bien distinctes; et si ce vague permet toutes les espérances et tous les regrets, il ne songe pas, quant à lui, à une *Germania irredenta*. Mais il définit très nettement l'Allemagne par sa langue, par son caractère, par ses traditions, par son génie, et il travaille de toutes ses forces à lui donner conscience d'elle-

même. En 1785, à l'occasion de la ligue des princes, sur laquelle tant d'espérances s'étaient fondées en Allemagne, le margrave Charles-Frédéric de Bade, un des princes les meilleurs et les plus éclairés du temps, eut l'idée d'établir une académie nationale allemande. Le projet fut agréé par un certain nombre de souverains, entre autres par le duc de Saxe-Weimar, le maître de Goethe et de Herder. Celui-ci fut chargé de préparer des statuts pour cette académie. Elle devait être, d'après lui, une sorte d'institut national. « Tout ce qui vit en Allemagne, écrivait-il à ce propos, peut et doit travailler pour elle. Aucun intérêt politique particulier ne doit s'opposer au zèle de ces efforts. L'intérêt commun de l'Allemagne prime tous les autres. » Le projet de Herder était impraticable. Ne l'eût-il pas été, l'état de l'Allemagne condamnait à un échec certain toute tentative de ce genre. Mais le langage de Herder en cette occasion n'en est pas moins significatif. Tout plein du cosmopolitisme humanitaire de son temps, il se soucie peu des intérêts politiques de l'Allemagne ; mais dès qu'il s'agit de ses intérêts supérieurs, de sa langue, de son génie, de son unité morale, cette indifférence se change en une sollicitude ardente et passionnée.

Quelques années plus tard, Herder voyait les Français maîtres de toute la rive gauche du Rhin. Le fléau de la guerre, qu'il redoutait si fort, menaçait de pénétrer jusqu'au cœur de l'Allemagne. En même temps, la Pologne venait de subir un nouveau partage, définitif cette fois. Il ne servait guère à ce malheureux pays, dépecé par des voisins avides et imprévoyans, que ses habitans fussent enfin unis par un sentiment commun de fidélité à leur patrie. Ces grands événemens ouvrirent les yeux à Herder et lui inspirèrent des craintes toutes nouvelles pour lui. Précisément à cette époque, il écrivait ses *Lettres sur le progrès de l'humanité*. M. Haym aperçoit avec raison, dans cet ouvrage, les premiers signes évidens de la décadence du penseur et de l'écrivain. Ses défauts ordinaires, la prolixité, le manque de méthode, l'indécision de la pensée, qui perçaient çà et là dans ses œuvres antérieures, se donnent ici librement carrière. Mais aussi faut-il dire que Herder n'a pas voulu ou n'a pas osé publier ces lettres telles qu'il les avait écrites. Heureusement, M. Suphan, dans l'admirable édition des œuvres de Herder qui est en cours de publication, a imprimé aussi le texte primitif. Ce n'est plus de la philosophie extrêmement vague, de l'érudition pure parfois, où il devient difficile de démêler quelle est la pensée de l'auteur, ou même s'il en a une. Dans la rédaction inédite, les préoccupations politiques sont au premier plan. Elles se révèlent à chaque instant par les allusions les plus claires ; parfois elles s'expriment librement. La révolution française a produit sur Herder une impression profonde.

Il appelle franchement les émigrés des traîtres, et trouve que les Français soutiennent une guerre légitime contre l'étranger qui veut intervenir dans leurs affaires. Visiblement il fonde de grandes espérances sur le mouvement libéral qui a pris naissance en France, et il l'accompagne de sa sympathie et de ses vœux. Mais il s'en effraie bientôt; sa crainte et sa répugnance augmentent à mesure qu'il apprend la mort du roi et les crimes de la Terreur. Il se rejette alors sur le libéralisme humanitaire de Benjamin Franklin, qui le console et qui l'enchante. Voilà le politique selon le cœur de Herder, pacifique, philosophe, réformateur sans violence, patriote sans fanatisme.

Pourtant les leçons de l'expérience ont instruit Herder. Il ne croit plus que les « liens spirituels » suffisent à maintenir une nation, et que la communauté de langue, de mœurs et de traditions constitue à elle seule une patrie. « Une nation, écrit-il, qui n'est pas capable de se protéger et de se défendre elle-même contre l'étranger n'est pas vraiment une nation et ne mérite pas l'honneur de ce nom. » Nous sommes loin de ce dédain superbe qui renvoyait à l'antiquité les vertus militaires du patriotisme. Combien d'autres Allemands, cosmopolites par éducation et par système, qui se seraient contentés toute leur vie, comme Herder, d'une patrie purement idéale, et qui ont changé de sentimens et de principes, sous la pression des événemens! Des convictions philosophiques qui semblaient être au-dessus de toute discussion s'évanouirent comme par enchantement : elles ne tinrent pas contre la présence de l'étranger sur le sol national. « Tout notre raisonnement, disait Pascal, se réduit à céder au sentiment. » Et, de fait, le sentiment a sa logique à lui, logique profonde et complexe, déconcertante comme la vie, mais plus rigoureuse et plus vraie dans ses contradictions apparentes que la logique du raisonnement dans son infaillibilité abstraite. Beaucoup d'esprits réfléchis voulurent néanmoins justifier à leurs propres yeux cette brusque conversion. Fichte, par exemple, encore cosmopolite en 1805, sera le plus ardent des patriotes en 1806, après Iéna : mais il n'admet pas qu'il y ait contradiction entre ses dispositions présentes et celles de l'année passée. Il voit là simplement un progrès, une nouvelle phase de son évolution. C'est une habitude d'esprit familière aux Allemands. Les causes extérieures et accidentelles ne sont jamais pour eux des causes suffisantes : on doit chercher l'explication vraie non dans les circonstances, mais dans l'essence intime, dans la substance même des êtres. Le présent doit être plein du passé. Il s'agissait donc de montrer comment du cosmopolitisme même avait dû sortir le sentiment patriotique qui lui semblait contraire. Tâche ingrate, problème difficile, si Herder ne l'eût résolu d'avance avec une singulière hardiesse.

C'est dans la nature même du génie allemand qu'il a trouvé la conciliation.

III.

Rien n'est plus malaisé, Herder l'avoue lui-même, que de donner la caractéristique générale d'un peuple, et de trouver une formule brève et saisissante pour le définir. Un grand peuple comprend des gens de toute nature, de toutes mœurs, de tout esprit. Et cependant Herder, avec son imagination vive et son goût pour les synthèses rapides et brillantes, se trouve amené insensiblement à se représenter les nations comme des individus. Chacune lui apparaît avec un tempérament propre et une physionomie originale, qui ne permettent pas de les confondre dans la famille humaine. Les mêmes sentimens et les mêmes passions forment le fond de toutes les littératures; mais chacune les exprime avec des nuances qui lui sont particulières, comme la même note, donnée par un violon, une flûte ou un cor, accuse une différence de timbre qui provient de la nature de l'instrument. Herder se croyait donc en droit de formuler, en quelques traits plus ou moins précis, le caractère et pour ainsi dire l'essence des peuples dont il étudiait la poésie et l'histoire. Le plus souvent, il se contente d'une esquisse sommaire. Quelques épithètes, toujours les mêmes, lui suffisent pour caractériser un peuple au passage. Il dira volontiers des Français que c'est un peuple de « représentation. » Leur esprit est plus théâtral que sincère, plus porté à la rhétorique que puissant par l'imagination, plus habile dans la convention qu'amoureux de la nature; il a plus de surface que de profondeur. Pas n'est besoin de s'arrêter à ces esquisses vagues, nécessairement fausses par ce qu'elles ne disent pas, même s'il faut reconnaître quelque vérité à ce qu'elles disent. Herder juge la France d'après son théâtre, et son théâtre, sans doute, d'après Lessing.

Mais dès qu'il s'agit de l'Allemagne, Herder est infiniment plus intéressant. Saisir le vif du génie allemand dans sa langue, dans sa poésie, dans son histoire, dans son art, ce fut la préoccupation constante de cet esprit si mobile et si prompt à changer d'objet. Il y est revenu non pas dix fois, mais cent fois. C'est une œuvre de patience et de précision ; les contours sont nets et précis, le portrait achevé. Aussi bien Herder est loin d'avoir dessiné le premier ce type idéal du caractère et de l'esprit allemands. Déjà dans Leibniz, dans Luther, dans Lessing, nous en trouvons l'esquisse, et, en cherchant bien, on en découvrirait les traits essentiels chez les humanistes

allemands de la renaissance. Même à l'époque où l'influence française était prédominante, ou, pour mieux dire, toute-puissante en Allemagne, Gottsched revendiquait encore hautement l'honneur dû, selon lui, aux caractères distinctifs du génie germanique. Herder recueille toutes ces indications et les fond dans un tableau d'ensemble qui restera fixe désormais. Les Allemands l'adopteront, s'y reconnaîtront avec ingénuité. Aux jours d'épreuve, ils y trouveront une source de force morale. Convaincus qu'ils sont vraiment les originaux de ce portrait, ils ne perdront pas tout ressort et toute confiance en eux-mêmes. Ils seront prémunis contre l'excès de l'abattement et du désespoir.

« Deux qualités maîtresses, dit Herder, distinguent d'abord le caractère allemand : le courage et la fidélité. » Le courage s'est assez illustré dans toutes les épreuves que l'Allemagne a subies depuis des siècles et auxquelles toute autre nation, moins énergique, aurait succombé. Par fidélité, Herder entend la sincérité, le respect de la foi jurée, de la parole donnée, l'horreur de la perfidie, du mensonge et de la duplicité. Cette fidélité, plus encore que le courage, est le signe particulier de la nature allemande. Déjà Luther avait dit, et Fichte le répétera, que la véritable origine de la réforme a été dans la droiture allemande, qui ne pouvait se plier au mensonge italien. « On a voulu, dit Herder, refuser à notre nation bien des mérites de l'esprit... Mais ce que l'on n'a jamais pu contester à ses braves citoyens, à ses héros, à ses bons rois, c'est la bravoure, la fidélité, la bonne foi. Leur parole valait mieux qu'un serment et qu'un écrit contresigné du sceau officiel. Le seigneur se reposait sur ses vassaux et les vassaux sur leur seigneur : voilà ce que nous trouvons dans les vieux proverbes allemands. » A l'occasion, les contemporains de Herder renchérissent sur cette idée. Schiller, dans une de ses premières poésies, laisse entendre que, le Rhin une fois passé, il ne faut plus s'attendre à rencontrer la bonne foi sur son chemin. Kant voit dans le mensonge le type même du mal moral et de la dégradation, l'avilissement de la personne humaine. Et d'où vient cette horreur caractéristique pour toute tromperie, toute fourberie, même dans les mots, même innocente? C'est que le respect de la vérité est la base de la moralité. Or la nature allemande est avant tout essentiellement morale. « Par là, dit Herder, l'Allemand se distingue de toutes les autres nations. » Les autres peuples peuvent supporter et entretenir en eux-mêmes une certaine immoralité. Ils ont l'habileté de la déguiser, de l'orner, de la transformer enfin de telle sorte qu'ils en vivent, ou du moins qu'ils s'y accommodent. L'Allemand ne le peut pas. Sa nature intime répugne trop à l'immoralité pour qu'il en invente jamais une forme

qui lui soit longtemps supportable. « Rien ne serait plus anti-allemand que si la moralité devenait, *chez nous aussi*, un objet de dérision. Il nous manque l'esprit, il nous manque une nature légère, il nous manque un beau ciel pour rendre l'immoralité tolérable et agréable. La débauche allemande a toujours été grossière, parce que la débauche ne va pas à notre climat, à notre façon de vivre, à notre nature en général. »

Henri Heine s'est moqué spirituellement de ce brevet de vertu que ses compatriotes se décernaient à eux-mêmes et que Mme de Staël a contresigné. A vrai dire, le portrait tracé par Herder n'est guère réaliste, et la moralité allemande, au XVIIIe siècle, n'était rien moins qu'exemplaire. Les mémoires du temps nous édifient sur ce point, et les historiens les plus récens, M. Biedermann, par exemple, ne font pas difficulté de l'avouer. Mais Herder ne prétend pas s'attacher à tel ou tel moment de l'histoire allemande : il peint l'Allemand idéal, l'Allemand en soi. Aussi bien, il ne nie pas les désordres de son siècle, trop éclatans et qui crevaient les yeux : il les tourne habilement à l'avantage de sa thèse. Le vice allemand est choquant, grossier, brutal : c'est qu'il est d'emprunt, c'est qu'il n'est pas allemand. On peut sourire de cette conclusion; mais Herder était sincère en l'écrivant et beaucoup de ses lecteurs en y croyant. Ils n'entendaient pas raillerie là-dessus. N'est-ce pas une force pour une nation qu'un idéal de moralité où elle se reconnaît et qu'elle a la confiance de pouvoir seule atteindre?

Herder a exprimé sa pensée tout entière dans une épître en vers qui parut seulement quelques années après sa mort, en 1812. Il n'avait pas cru pouvoir la publier en 1792, lorsqu'il l'écrivit, sans doute par crainte de la censure. Cette pièce, intitulée : *la Gloire nationale allemande,* est extrêmement curieuse. M. Haym ne la goûte pas. Il la trouve à la fois trop violente et trop résignée. L'ironie de Herder lui paraît amère et désagréable. Le tableau qu'il trace de la misère allemande serre le cœur, et la consolation qu'il laisse entrevoir n'est guère qu'une continuation des souffrances. Herder, il est vrai, avec toute son imagination, n'est pas un poète ; il n'a pas le don merveilleux, la magie souveraine qui adoucit les vérités cruelles et apaise les contrastes douloureux. Mais, justement, c'est le mélange d'un réalisme cru et d'un idéalisme raffiné qui donne à ce morceau, à défaut de mérite poétique, une étrange saveur historique. « Avec toutes leurs qualités naturelles, dit Herder en substance, les Allemands sont malheureux chez eux. Le besoin les presse et la misère les chasse au dehors. » Ce n'est pas d'aujourd'hui que les choses en sont à ce point. La veuve de Luther n'a-t-elle pas dû implorer du roi de Danemark les secours qu'elle ne trouvait pas

en Allemagne? Kepler n'est-il pas mort de faim? Regardez dans tout l'univers : en Angleterre, en Transylvanie, en Russie, les plus travailleurs, les plus artistes, les plus inventeurs ne sont-ils pas des Allemands? L'Allemagne seule ne leur donne pas à vivre. Et cependant ils sont, au service de leurs maîtres héréditaires, « d'une fidélité de chiens. » Ils se laissent vendre et exporter sans résistance sur les bords du Mississipi ou de l'Ohio. L'esclave mort, le maître supprime la solde. Sa femme et ses enfans périssent à leur tour. Qu'importe? le prince a besoin d'argent. — Ce n'est pas que Herder conseille la révolte ou la vengeance à ces « nègres allemands. » Il trouve bon au contraire qu'ils s'en remettent à Dieu et qu'ils attendent du temps la justice infaillible. Quelle est donc la gloire nationale de ce peuple si maltraité et si patient? C'est justement qu'il s'oublie lui-même pour se consacrer au progrès de l'humanité; c'est que tous travaillent à cette œuvre sainte, obscurs et résignés, avec dévoûment, sans aucune arrière-pensée d'intérêt public ou privé. Longtemps auparavant, Herder avait dit que la philosophie est l'occupation nationale des Allemands. Mais ce désintéressement n'expose-t-il pas l'Allemagne à être humiliée, pillée, exploitée par des voisins moins nobles et plus habiles? — Si fait, répond Herder, mais qu'importe? N'est-ce pas une destinée sublime que d'être pour les autres plutôt que pour soi-même? *Sic vos non vobis* peut être notre devise avec un sens admirablement profond. Apprenons, travaillons, semons en paix : la moisson ne peut manquer de venir. La nation allemande a mieux à faire que d'acquérir puissance et richesses par les moyens brutaux de la force et de la ruse. Qu'il lui suffise d'être l'éducatrice du monde et comme la philosophie vivante de l'univers.

Dans ce rêve à la fois patriotique et humanitaire germait une idée qui devait être reprise par les premiers combattans de la guerre contre Napoléon, et trouver dans notre siècle une fortune singulière. Chaque peuple, de par son tempérament et son caractère national, a une mission particulière à remplir dans l'histoire. De là une conséquence évidente. Les peuples dont la mission est accomplie doivent laisser la place, sur la scène du monde, à d'autres dont le tour est venu ; mais une nation qui a encore sa destinée à remplir ne saurait disparaître. Or l'Allemagne, selon Herder et ses contemporains, a encore une mission importante dans l'avenir. L'Allemagne ne peut pas périr, proclamera Fichte après Iéna, parce qu'à elle, et à elle seule, il est réservé de trouver la vraie forme de l'état qui conciliera le christianisme avec les principes de la société moderne. Si l'Allemagne était perdue sans retour, le progrès de la civilisation s'arrêterait, et cela est impos-

sible. Vingt ans auparavant, Herder tenait déjà un langage à peu près semblable : « Nous sommes arrivés tard, écrivait-il, eh bien! nous en sommes d'autant plus jeunes. Nous avons encore beaucoup à faire, tandis que d'autres nations entrent dans le repos après avoir produit ce dont elles étaient capables. » L'allusion est claire : Herder songe à la France. Dans le curieux journal de son voyage de Riga à Nantes, Herder résumait déjà ses impressions sur la France. Il va la visiter, il la connaît bien peu, et il ne la connaîtra guère davantage quand il y aura séjourné quelques mois ; mais son jugement est bien arrêté. Selon lui, la France est entrée, avec la seconde moitié du XVIIIe siècle, dans une période de décadence. Le génie français a donné, avec les œuvres classiques, avec Rousseau, Voltaire et Montesquieu, les plus beaux fruits qu'il pouvait produire. Il en est réduit à se répéter. Sa mission est terminée, celle de l'Allemagne commence à peine.

Rien de plus aisé maintenant que de concilier le cosmopolitisme et le sentiment national allemand. Loin de se combattre, ils se confondent. L'idéal allemand ne fait qu'un avec l'idéal de l'humanité. A l'Allemagne, il est réservé de guider l'Europe civilisée et chrétienne dans la voie du progrès. Cette mission, la plus haute et la plus noble de toutes, et qui est assurée à l'Allemagne par la moralité de son caractère, fait d'elle une nation privilégiée : le peuple par excellence, dira Fichte. Sa grandeur se révélera quand le temps en sera venu : elle sera la juste récompense de son désintéressement, qui ne l'aura pas recherchée. Dans la conscience d'un Français ou d'un Anglais, il peut s'élever un douloureux conflit de devoirs : il lui faut opter parfois entre ce qu'il doit à l'humanité et ce qu'il doit à sa patrie. L'Allemand n'a rien de pareil à craindre. Plus il travaille avec dévoûment au bien de l'humanité entière, plus il est fidèle à l'essence même du génie allemand. Moins il se préoccupe des intérêts particuliers de son pays, et plus il contribue, en effet, à accomplir la destinée nationale. Rêveries humanitaires qui peuvent paraître aujourd'hui bien creuses ou tristement ironiques, mais rêveries qui ont aidé à sauver l'Allemagne par la foi que l'Allemagne a eue en elles. Le fond des *Discours à la nation allemande*, de Fichte, c'est que l'Allemagne n'a pas le droit de s'abandonner elle-même et de périr. La mission qu'elle doit remplir dans l'univers exige d'elle tous les sacrifices.

Lorsque Herder mourut, en 1804, fatigué, découragé, croyant depuis dix ans « vivre dans un mauvais rêve, » la lutte fratricide de « patries contre patries, » dont l'idée seule lui était insupportable, allait se déchaîner avec plus de fureur que jamais. Il ne se doutait guère que Fichte, Arndt et les autres patriotes allemands

trouveraient dans son œuvre tout un arsenal d'armes guerrières pour exalter l'enthousiasme national contre l'étranger. Seulement, instruits par une dure expérience, les Allemands ne devaient plus dire comme lui : « Notre royaume n'est pas de ce monde. » Ils gardèrent l'idée de la mission allemande, mais en lui donnant pour condition préalable l'unité politique et la grandeur matérielle de l'Allemagne. Après que le congrès de Vienne eut trompé leurs espérances, ils devinrent utilitaires, comme les idéalistes seuls le sont, quand ils s'y décident : avec obstination, avec entêtement, avec une résolution froide et opiniâtre. Gervinus leur fit honte de leur désintéressement passé, et ils acceptèrent le reproche en se promettant de ne plus le mériter. En même temps la philosophie de Hegel, ce puissant effort pour élever le réel, le fait, à la hauteur de l'idée et du droit, triomphait en Allemagne. C'est la seule doctrine, comme on l'a remarqué, qui ait jamais fait école à Berlin : Hegel a dit lui-même qu'entre sa philosophie et l'esprit de l'état prussien, il y avait une affinité élective. Aujourd'hui, cet esprit triomphe. Ce n'a pas été sans combat, car l'esprit prussien, utilitaire et autoritaire, n'est pas ou du moins n'était pas l'esprit allemand. Si Herder était témoin de l'œuvre accomplie aujourd'hui, ne regretterait-il rien? Le philosophe, sans doute, à l'aspect des nations européennes armées jusqu'aux dents et prêtes à s'entre-égorger, jugerait que l'humanité a fait depuis un siècle plus d'un pas en arrière: les progrès matériels lui paraîtraient peu de chose, au prix des maux infinis que des guerres, toujours plus terribles, entraînent après elles. Mais le patriote ne serait-il pas effrayé de la responsabilité qui retombera sur l'Allemagne dans tous ces malheurs? Trouverait-il que l'hégémonie de la Prusse a été un bienfait pour le peuple allemand tout entier, et les satisfactions de l'orgueil national compenseraient-elles le regret d'un passé moins glorieux, mais plus pur? La mission que Herder assignait à l'Allemagne était toute de paix et de civilisation. Dans le rêve de grandeur qu'il avait fait pour elle, il n'y avait point de sang, car il savait qu'il est écrit : « Celui qui frappe avec l'épée périra par l'épée. » S'il a, sans le savoir, contribué d'avance à l'œuvre de notre siècle, en travaillant au réveil des nationalités, au moins ne prévoyait-il que leur développement libre et harmonieux. Il croyait semer la paix, et c'est la guerre qui a levé. Mais Herder est-il le seul qui ait reçu de l'histoire ce cruel démenti, qui ait préparé la ruine de ses propres espérances, et collaboré malgré lui à une œuvre qu'il eût peut-être détestée de toute son âme?

LÉVY-BRUHL.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

Toutes les fois que reviennent ces bienheureux jours de vacances qui voient le Luxembourg et le Palais-Bourbon fermés, notre monde politique dispersé, c'est invariable, il y a un sentiment soudain et indéfinissable de soulagement. On se dit que pendant quelques jours, pendant quelques semaines, il n'y aura ni vaines interpellations, ni intrigues, ni discussions sans profit et sans issue. Ce que ne feront pas nos politiques agités et ahuris pendant un mois, c'est visiblement autant de gagné.

On paraissait avoir, cette année plus que jamais, l'impatience de partir, d'aller prendre le repos de Pâques, comme si l'on avait bien fructueusement employé la dernière session d'hiver; c'est tout au plus si, avant la dispersion, on a pris le temps de nommer la commission du budget, qui ne s'est réunie que pour se séparer. Le gouvernement ne demandait certes pas mieux que d'avoir ce répit, d'échapper provisoirement aux assauts quotidiens, de pouvoir se dire qu'il est durable et viable au moins pour un mois. Quelques-uns des ministres et bon nombre de députés et de sénateurs se sont hâtés de profiter de l'occasion et du printemps pour se donner le luxe d'un voyage de plaisir circulaire. Ils sont partis gaîment, de compagnie, pour les pays méditerranéens, pour l'Algérie, en se promettant bien d'aller jusqu'à Tunis. M. le ministre de l'instruction publique va étudier la construction des palais scolaires chez les Kabyles. M. le ministre des travaux publics va inaugurer des chemins de fer. M. le ministre des postes et télégraphes croit de son devoir d'aller veiller de près au fonctionnement de ses services en Afrique. Les députés voyageurs vont apprendre l'art d'employer leurs vacances. Déjà les banquets ont commencé, et, bien entendu, les banquets ne vont pas sans les discours, où, selon l'usage de tous les régimes, on échange les plus vives félicitations. Tout

est en fête sur la rive algérienne pour recevoir la caravane officielle qui passe. C'est assez inoffensif, quoique un peu banal et un peu bruyant. Le pays du moins n'en souffre pas. Le pays, qui n'aime pas les crises, se dit pour sa part qu'il peut être tranquille tant que ses ministres et ses députés sont à Alger ou dans leurs provinces, tant qu'ils ne sont pas réunis au Palais-Bourbon pour se quereller à ses dépens; il se dit aussi un peu sans doute que, si ses représentans ont cru pouvoir prendre leurs vacances et se disperser pour leur plaisir ou pour leur repos, c'est que le danger des grands conflits était passé, c'est qu'il n'y avait plus pour le moment rien à craindre de ces nuages menaçans qui ont pesé sur la France et sur l'Europe pendant l'hiver. Voilà qui est au mieux! C'est un mois de tranquillité laissé au pays harassé d'agitations vaines et de politique irritante ou stérile : on ne peut pas s'en plaindre. Ce n'est pourtant qu'une trêve, une courte trêve, c'est trop visible, c'est ce qui gâte tout, et le jour où nos politiques reviendront au Palais-Bourbon, après un mois passé en voyages ou dans les conseils-généraux, ils retrouveront la situation qu'ils ont faite, les difficultés qu'ils n'ont cessé d'accumuler par leurs imprévoyances et par leurs passions. Ils retrouveront un gouvernement sans fixité et sans direction qui est leur ouvrage, les finances qu'ils ont compromises et qu'ils ne savent plus comment relever, les traditions administratives qu'ils ont faussées, des divisions intestines créées, envenimées par l'esprit de parti ou de secte.

Ce qu'il y a de particulièrement étrange, c'est que, dans le camp même des républicains qui ont quelque prétention à l'esprit politique, on le sait, on le sent, et on n'en fait ni plus ni moins. On subit une espèce de fatalité vulgaire d'aveuglement et d'impuissance. S'il y a une chose évidente, avérée, avouée, en effet, c'est que la politique qu'on a suivie depuis longtemps, depuis trop longtemps, n'a point réussi; elle n'a eu d'autre résultat que de diviser, d'épuiser, de déconcerter le pays, qui ne sait plus quelquefois ce qu'on lui demande, qui se sent seulement atteint de profonds malaises; elle a créé, en un mot, une situation visiblement poussée à bout qui ne peut faire illusion qu'à l'optimisme éternel et béat des satisfaits, comme il s'en trouve sous tous les régimes. S'il y a une chose tout aussi évidente, c'est qu'on n'en est arrivé là que par un système perpétuel de concessions à tous les intérêts de parti, à toutes les fantaisies de secte, à toutes les passions radicales ou révolutionnaires, et qu'on ne peut sortir de ce dangereux état que par un retour résolu aux idées, aux procédés d'un gouvernement de raison, d'équité et de prévoyance. Le mal est connu, avoué, le remède est indiqué par la nature des choses, par la logique des situations. Qu'arrive-t-il, cependant? L'autre jour, à la veille même des vacances, dans cette discussion des crédits où le ministère a failli disparaître, M. le président du conseil a cru habile

ou opportun de s'essayer à une sorte d'impartialité; il a eu l'air de témoigner quelques velléités timides, enveloppées de conciliation, et de vouloir non pas, certes, nouer alliance avec la droite, mais traiter les conservateurs avec mesure, en appelant les hommes de bonne volonté à une certaine participation active aux affaires publiques. C'était aussi modeste, aussi vague que possible. A l'instant même, le chef des radicaux parlementaires, M. Clémenceau, s'est levé pour rappeler à l'ordre le chef du cabinet, en lui faisant sentir l'aiguillon, en lui demandant d'un ton net et tranchant compte de ses paroles, — et M. le président du conseil, il faut l'avouer, s'est exécuté aussitôt. Il s'est hâté d'expliquer, d'atténuer son langage, de désavouer toute pensée d'alliance avec les conservateurs, de rappeler ses titres à la confiance des radicaux. M. le président du conseil est rentré dans l'ordre, il ne veut pas être suspect!

C'est l'histoire d'une certaine classe de républicains qui jouent vraiment un singulier rôle avec leurs instincts vagues de modération et leurs servitudes de parti, avec leur prétention à être des hommes de gouvernement et leurs perpétuelles complaisances pour tout ce qui est révolutionnaire. Ils sont quelquefois bien embarrassés. Au fond, ils sont tout prêts à en convenir, ils avouent qu'on est peut-être allé trop loin dans les concessions, qu'on a donné trop de gages au radicalisme, à l'esprit de subversion qui agite tout, qui prétend tout réformer et ne réussit qu'à tout bouleverser; ils ne demanderaient pas mieux que de s'arrêter, de ramener la république à des conditions plus régulières et plus sérieuses, de tenir plus de compte des résistances et des vœux d'une partie du pays, de s'entendre au besoin avec les plus concilians, les plus modérés des conservateurs pour former avec eux une majorité de raison. Ils le voudraient, mais ils n'osent pas avouer tout haut ce qu'ils pensent et surtout conformer leur conduite à leur pensée; ils craignent toujours d'être soupçonnés et excommuniés, de passer pour des réactionnaires, pour des cléricaux ou des orléanistes, — et, à la première occasion, ils se rejettent dans le courant troublé, ils se laissent entraîner ou enchaîner par les radicaux, qu'ils suivent avec des mouvemens intermittens de mauvaise humeur, en ayant l'air de regimber quelquefois pour finir à peu près invariablement par se soumettre. Qu'une élection se présente, s'ils ont à choisir entre deux candidats, ils se garderont d'adopter le conservateur, fût-il des plus modérés, ils se rallieront au radical, fût-il un excentrique du radicalisme ou un socialiste. C'est ce qu'ils font dans l'Eure, où il y a un successeur à donner à M. Raoul Duval; c'est ce qu'ils vont faire dans la Haute-Garonne, où ils mettent leurs espérances dans le plus bizarre des candidats, un ancien conseiller municipal socialiste de Paris, dont la nomination a été annulée parce qu'il n'avait pas de domicile. Que voulez-vous? c'est la discipline qui le veut! c'est la loi de la concentration républicaine, et avec cela on vote pour M. Basly et M. Camélinat, qui fomentent les

grèves, au risque de préparer la ruine du travail national et des ouvriers eux-mêmes, réduits à n'être plus que les instrumens des agitations anarchiques. Avec la meilleure intention de maintenir le budget des cultes, de mettre fin aux guerres religieuses, on vote ou on laisse voter pour ceux qui suppriment les crédits ecclésiastiques, qui veulent empêcher le recrutement du clergé, qui ne voient dans la séparation de l'église et de l'état qu'un moyen d'oppression de plus. On vote pour ceux qui ont poursuivi la désorganisation de la magistrature, qui préparent la désorganisation de l'armée, pour ceux qui demandent la mairie centrale de Paris avec la commune légalement constituée. On se prête à tout, on subit les alliances les plus compromettantes, en rêvant toujours de revenir à la politique modérée, d'être des hommes de gouvernement! L'erreur de ces républicains est de ne pas accepter les conséquences d'une position nette. M. Clémenceau le leur a dit plus d'une fois, et particulièrement encore l'autre jour, en termes assez pressans qui se réduisent à ceci : il faut choisir! Si on veut un gouvernement modéré, on ne peut le faire qu'avec les modérés; si on accepte le gouvernement républicain comme le veulent les radicaux, il faut le faire avec les radicaux et ne point marchander sans cesse avec eux. En dehors de cette alternative, il n'y a que confusion et équivoque.

Le plus curieux en tout cela est que les républicains prétendus modérés ou hommes de gouvernement qui suivent cette étrange tactique de céder aux radicaux se résignent le plus souvent sans conviction à ce qu'ils ne croient pas pouvoir empêcher, et qu'en gémissant de leurs propres faiblesses, ils s'en font un grief contre les conservateurs, qu'ils accusent de tout le mal. Ce sont les conservateurs qui sont un obstacle aux meilleures intentions, qui refusent de se prêter à ce qui pourrait être utilement tenté pour redresser la marche des affaires publiques, qui rendent tout impossible par leur irréconciliable hostilité contre le régime sous lequel les événemens ont placé la France! C'est leur faute s'il y a des crises! C'est leur faute si les républicains modérés sont rejetés sans cesse vers les radicaux! Ils sont responsables de tout ce qui arrive! C'est une manière commode de trancher les questions les plus délicates. Sans doute, parmi les conservateurs, il est des hommes qui, par leurs convictions, par leurs engagemens, ou même, si l'on veut, par leurs passions, sont des adversaires avec lesquels il serait difficile de s'entendre, qui ne se proposent probablement pas de travailler à la prospérité de la république. Il en est beaucoup d'autres, et peut-être le plus grand nombre, qui ne sont pas des ennemis systématiques et irréconciliables, qui ne demanderaient pas mieux que de se prêter sans arrière-pensée aux transactions nécessaires, de mettre avant tout le pays. Et ceux-là mêmes, que fait-on pour les rallier, pour s'assurer le concours de leur bonne volonté et de leur zèle dans la mesure des opinions qu'ils représentent? M. le président du conseil offrait plaisam-

ment l'autre jour de leur ouvrir les bras; ce n'est pas là peut-être une solution! On prétend imposer aux conservateurs de commencer par faire un acte solennel de foi à la république reconnue comme le gouvernement nécessaire et définitif de la France; mais c'est là l'éternelle question. A quelle république veut-on que les conservateurs fassent leur acte de foi? La première condition est justement de prouver que la république a des élémens de stabilité, qu'elle ne conduit pas le pays à la ruine et aux divisions, qu'elle peut être un régime d'équité et de tolérance, qu'elle sait respecter les croyances, qu'elle n'est point exclusive. C'est tout le contraire qu'on fait, et on vient de le prouver une fois de plus par cet incident du choix de la commission du budget.

C'était, à ce qu'il semble, l'occasion la plus simple, la plus naturelle de montrer un certain esprit de conciliation. Rien n'était plus convenable et même plus prévoyant que de faire aux conservateurs du parlement une part équitable dans une commission chargée de l'œuvre difficile et laborieuse de la réparation des finances, du rétablissement de l'ordre dans le budget de la France. On a paru un instant le comprendre; mais on voulait admettre les conservateurs comme par grâce et par tolérance, comme des invités au bout de la table, en leur faisant une place un peu moins grande qu'aux radicaux et même à la gauche la plus extrême. Les conservateurs ont naturellement refusé l'invitation. Il en est résulté que la nouvelle commission du budget est encore une fois un vaste amalgame où les républicains modérés ont la chance d'être dépassés et entraînés par les radicaux. — De quoi peut-on se plaindre? dit-on, c'est la loi des majorités, c'est la règle souveraine des régimes parlementaires; les conservateurs ne sont qu'une minorité, ils n'ont aucun droit! On ne s'aperçoit pas que c'est là la théorie du despotisme le plus redoutable, et que c'est avec ces idées qu'un parti momentanément dominant peut exclure et épurer à outrance. Les majorités ont sans doute le droit de gouverner; elles n'ont pas le droit de former dans l'état une tyrannie exclusive et jalouse, de ne point tenir compte des vœux, des intérêts d'une partie considérable du pays, des 3,500,000 voix que représente la minorité conservatrice de la chambre. Avec ces fantaisies, avec ces passions, on fausse tout, on n'arrive à rien, voilà ce qu'il y a de plus clair, et c'est ainsi qu'après les vacances on reviendra au parlement sans avoir rien fait ni pour la paix morale, ni pour la préparation d'un nouvel ordre financier, ni pour la fixité du gouvernement de la France.

Autant les affaires de l'Europe semblaient agitées et obscures il y a quelques mois, il y a quelques semaines encore, autant elles paraissent aujourd'hui tendre à s'apaiser et à s'éclaircir. Avec l'hiver, les troubles ont un peu passé. On a traversé comme on l'a pu, aussi bien que possible après tout, ce que M. le président du conseil, il y a quelques jours à peine, appelait modestement et prudemment : « une crise

singulière, mal définie. » Cela ne veut point dire assurément que l'ordre règne en Europe, que toutes les causes de conflits aient disparu et que, dans ce calme relatif où nous revenons par degrés, il ne puisse y avoir encore de ces incidens que les polémistes à outrance se plaisent à envenimer, comme on l'a vu tout récemment. Ce n'est que la paix provisoire, si l'on veut, la paix menacée par les défiances et les soupçons, toujours prompts à se réveiller; mais enfin, c'est la paix. Le danger des grands conflits est tout au moins écarté. On ne parle plus de la querelle, en effet « singulière, mal définie, » d'autant plus redoutable peut-être qu'elle n'était pas définie, qui allait allumer la guerre entre la France et l'Allemagne. S'il y a eu un moment une certaine tension de rapports entre la Russie et l'Autriche, cette tension a sensiblement diminué. Tout a cédé devant la résolution calme et réfléchie des principaux gouvernemens de l'Europe, qui, avec tous leurs armemens, à la vérité peu rassurans, ne sont pas pressés de se jeter les yeux fermés dans les luttes sanglantes. La seule question qui pourrait toujours servir de prétexte, qui garde sans nul doute son importance tant qu'elle n'est point résolue, c'est cette question bulgare, qui reste comme une menace à l'orient de l'Europe. Qu'en sera-t-il de cette malheureuse affaire de la Bulgarie? Comment arrivera-t-on à remettre un peu d'ordre et de paix dans cette triste région des Balkans?

Que les Bulgares parlent sans cesse de leur indépendance, qu'ils réclament le droit de disposer d'eux-mêmes, de s'organiser comme ils l'entendront, de choisir le prince appelé à les gouverner, c'est fort bien en théorie, c'est un beau principe. Malheureusement, en jetant leur pays dans cette série de révolutions qui se sont succédé depuis deux ans, ils n'ont rien calculé, ni ce qu'ils pouvaient, ni ce qu'ils devaient aux puissances qui ont donné la vie à la principauté nouvelle. Ils ont trop cru qu'ils pouvaient s'affranchir des traités, qu'ils seraient toujours soutenus. Vainement ils ont été avertis, ils n'ont rien écouté ou ils se sont peut-être trop fiés à de dangereux conseils. Ils ont fini par se faire une situation qui n'est, à vrai dire, qu'une indéfinissable et désastreuse anarchie. Cette régence qui s'est créée elle-même à la suite du départ du prince Alexandre de Battenberg, devenu impossible devant l'animadversion déclarée de la Russie, cette régence de Sofia ne se soutient que dans les conditions les plus précaires, les plus disputées, en ayant sans cesse recours à la violence des répressions sommaires, contre des conspirations toujours renaissantes. Ce n'est pas un gouvernement, c'est une dictature mêlée de convulsions anarchiques, et lorsque, ces jours derniers encore, la régence, à bout d'expédiens, imaginait de provoquer ou de favoriser une sorte de mouvement populaire pour le rappel du prince Alexandre, elle devait bien savoir qu'elle ne faisait que compliquer la situation en proposant la plus irréalisable de toutes les combinaisons. C'était une tentative sans espoir

de succès. La Russie n'a pas caché ses dispositions et ses sentimens sur ce point. Elle les a communiqués, depuis quelque temps déjà, à l'Angleterre elle-même; elle lui a dit, par l'organe de M. de Giers, que le prince Alexandre « représente d'abord l'ingratitude des Bulgares envers leurs libérateurs,.. qu'il représente aussi les vœux et les espérances des ennemis de la Russie,.. qu'il rappelle aux Russes le sang et les trésors dépensés dans une guerre qui s'est terminée par des déceptions... » C'était net et décisif. Et si la Russie s'est abstenue malgré tout jusqu'ici, si elle n'est pas intervenue plus activement, ce n'est pas qu'elle ait abdiqué ses sentimens ou ses droits traditionnels de protection dans les Balkans, c'est, on ne l'ignore plus, parce que, dans l'état de l'Europe, elle n'a pas voulu s'engager en Orient; elle a tenu à garder sa liberté d'action sur le continent, laissant provisoirement les Bulgares à eux-mêmes. La question aujourd'hui est celle-ci : la Bulgarie se trouve dans une situation indéfinissable qui n'est ni l'ancien ordre de choses ni un ordre nouveau, qui ne peut pas durer, et, comme il faut sortir de là, comme les puissances semblent parfaitement décidées à éviter une guerre pour les Balkans, il faudra bien que les Bulgares se soumettent un jour ou l'autre à ce qui sera diplomatiquement décidé pour eux. Le plus tôt sera vraiment le mieux. Les cabinets ne peuvent laisser se prolonger indéfiniment une crise d'anarchie qui peut être un péril pour la paix.

Y a-t-il eu un moment où l'Angleterre a été sérieusement tentée de prendre un rôle plus actif dans les affaires des Balkans, de se servir de ces complications bulgares dans ses antagonismes avec la Russie? C'est de plus en plus évident aujourd'hui. On peut se souvenir des discours que lord Salisbury prononçait, il y a quelques mois, pour exciter l'Autriche à l'action en lui promettant son appui. Tout récemment, lord Randolph Churchill, en haranguant ses électeurs, n'a pas caché qu'il avait quitté le pouvoir surtout pour ne pas rester associé à la périlleuse politique du cabinet, mais que depuis cette politique s'était avantageusement modifiée, et qu'aujourd'hui le peuple anglais n'avait plus à craindre de « se trouver engagé dans un conflit européen résultant des complications bulgares...» Et l'enfant terrible du torysme, lord Randolph Churchill, a ajouté avec une parfaite assurance qu'on pourrait le démentir, qu'il ne disait pas moins la vérité, que l'Angleterre avait couru un moment le risque d'être entraînée sans le savoir dans une dangereuse aventure. Dans tous les cas, si le ministère anglais a eu la tentation, il s'est arrêté à temps, et s'il s'est arrêté, c'est un peu, si l'on veut, parce qu'il s'est senti affaibli à la suite de la retraite de l'impétueux chancelier de l'échiquier, mais c'est aussi et surtout parce qu'il n'est pas libre, parce qu'il a ses Bulgares en Irlande.

C'est sa grande, sa perpétuelle et tyrannique affaire. Il ne l'a point créée assurément, il en porte le pesant fardeau, il la subit, et la dis-

cussion du « bill de coercition » qui a commencé, qui a été à peine interrompue par de courtes vacances, cette discussion ne fait que raviver et envenimer l'inguérissable plaie. L'agitation grandit dans le parlement et dans la rue, encouragée par l'opposition ardente d'un chef tel que M. Gladstone, qui retrouve tout son feu, toute son éloquence contre la politique de coercition en Irlande. Le ministère a eu beau s'armer d'un nouveau règlement pour vaincre l'obstruction dans la chambre des communes, pour hâter les discussions et arriver au vote sans traîner dans des débats indéfinis, c'est précisément la première application de ce règlement au dépôt du bill de coercition, c'est ce règlement qui est devenu, il y a quelques jours, l'occasion d'un effroyable tumulte, de scènes d'un caractère presque révolutionnaire à Westminster. Cette première lecture passe habituellement sans bruit, ce n'est qu'une simple formalité. Elle a été cette fois plus chaudement disputée par les Irlandais, naturellement, et par M. Gladstone lui-même. Les Irlandais se sont élevés passionnément contre la clôture précipitée du débat, et, à une première épreuve, ils ont eu contre eux une forte majorité, composée des conservateurs et des libéraux dissidens. Vainement alors, le ministre *leader* des communes s'est adressé à M. Gladstone en lui demandant d'exercer son autorité sur ses amis, de ne pas prolonger la résistance : l'ancien premier ministre, qui avait voté avec les Irlandais, s'est énergiquement et absolument refusé à l'intervention modératrice qu'on lui demandait ; il s'est déchaîné contre la pression du gouvernement et du *speaker*. Il n'a pas seulement refusé d'intervenir : quand le moment du vote définitif est arrivé, M. Gladstone, irrité, a quitté la chambre, suivi de tout son parti, des libéraux et des Irlandais, au milieu des acclamations et des vociférations mêlées dans le tumulte. Cette première lecture, sans avoir rien de décisif, a été déjà une bataille. Du parlement, l'agitation est passée dans la rue, dans les meetings, dans les réunions qui se succèdent, et, hier encore, Londres a été témoin d'une immense manifestation populaire à Hyde-Park contre le « bill de coercition, » contre la politique irlandaise du ministère. Ce n'est peut-être encore qu'un commencement.

Malgré tout, le ministère anglais aura le dernier mot, la victoire définitive, c'est vraisemblable, puisqu'il a eu dans ces préliminaires une puissante majorité, puisqu'il a jusqu'ici l'appui de lord Hartington, de M. Chamberlain et de leurs amis. La bataille, cependant, menace d'être chaude à une seconde lecture, et il reste à savoir si les libéraux dissidens, qui se sont faits provisoirement ministériels, se prêteront jusqu'au bout, dans tous les détails, à une véritable révolution du système pénal pour l'Irlande, par exemple à la suppression du jury. C'est sur ce point que le combat sera acharné, que les scissions peuvent éclater. Et puis, quand le bill serait voté dans son intégrité, en sera-t-on beaucoup plus avancé? Ce ne sont pas les bills de coerci-

tion qui ont manqué, on en compte près de cent qui traînent dans l'histoire comme des armes rouillées. M. Gladstone peut avoir ses illusions, la politique de répression a aussi les siennes, puisque, après cent ans d'union forcée, l'Irlande est plus que jamais irréconciliable.

La fortune ministérielle est changeante un peu partout, en Italie comme dans bien d'autres pays. Depuis que le ministère Depretis-Robilant, qui existait encore il y a deux mois, qui se croyait en pleine sûreté, a cru devoir se retirer devant un vote parlementaire au moins douteux, à la suite des événemens de Massaoua, la crise, à vrai dire, n'a pas cessé à Rome, ou, si elle a paru cesser un instant, elle n'a pas tardé à se rouvrir. Elle a eu deux phases ou deux étapes. Un mois durant, après la première démission du cabinet du roi Humbert, on s'est épuisé en négociations et en combinaisons de toute sorte, allant chercher tantôt à droite, tantôt à gauche, les élémens d'un nouveau gouvernement. Les tentatives, les entrevues, les conférences se sont succédé ; elles n'ont conduit à rien, si bien qu'après tant d'efforts inutiles, après un interrègne ministériel de quelques semaines, on en revenait tout simplement à remettre sur pied l'ancien cabinet, où restait plus que jamais, avec M. Depretis, M. de Robilant, qui paraissait être pour le moment le personnage essentiel, qui était, disait-on, fort occupé à renouveler l'alliance de l'Italie avec l'Allemagne et l'Autriche. La grande œuvre diplomatique dominait tout! C'est la première phase. Malheureusement on n'était pas au bout, ce n'était pas encore la solution. A peine le ministère reconstitué s'est-il retrouvé devant le parlement, dès la première rencontre, il a été encore moins heureux qu'il ne l'avait été quelques semaines auparavant : il n'a eu qu'une majorité des plus médiocres, plus petite que la majorité dont il ne s'était pas contenté il y a deux mois. Il avait visiblement contre lui et la partie de la droite avec laquelle il n'avait pas pu s'entendre dans les négociations de l'interrègne, et la gauche, qui se sentait déçue dans ses ambitions de pouvoir. Il a vu le danger qui l'attendait à la première occasion ; il a commencé par suspendre le parlement pour quelques jours, et aussitôt la crise s'est trouvée rouverte. Elle a recommencé pour entrer cette fois dans une phase toute nouvelle, et c'est ici que se produit une évolution assez curieuse, où l'ancien et nouveau président du conseil, M. Depretis, qui en réalité n'a pas cessé de tenir dans ses mains tous les fils de l'imbroglio, joue un rôle pour le moins singulier.

Que s'est-il passé réellement? La dernière reconstitution ministérielle n'était-elle qu'un expédient de circonstance? A-t-on voulu simplement laisser à M. de Robilant, qu'on a cru un moment l'homme nécessaire, l'homme agréable à Vienne et à Berlin, le temps de mener jusqu'au bout la grande affaire, le renouvellement de l'alliance de

l'Italie avec les empires du centre? Le ministre négociateur lui-même a-t-il senti ou compris qu'il n'avait qu'une mission, et que, cette mission une fois remplie, il n'avait plus qu'à s'effacer? Toujours est-il que l'alliance aurait été effectivement signée, dit-on, dans ces dernières semaines, que la crise a recommencé sur ces entrefaites, que M. de Robilant a quitté la scène sans être retenu, et que M. Depretis, plus que jamais maître de la situation, n'a plus songé qu'à refaire son ministère en cherchant des alliés et de nouveaux collègues dans la gauche. Ce n'est pas encore cependant du premier coup et sans quelques efforts que le vieux Piémontais, qui est depuis si longtemps le conseiller presque invariable du roi Humbert, est arrivé à s'entendre avec les principaux chefs de la gauche, M. Crispi, M. Cairoli, M. Zanardelli, M. Nicotera. S'il consentait à partager le pouvoir, il n'entendait pas le livrer tout entier à ceux que, dans le langage parlementaire, on appelle les pentarques. Il a fini par réussir dans ses laborieuses négociations en faisant une assez large part à ses nouveaux alliés. Les ministres qui disparaissent sont M. de Robilant et avec lui le général Ricotti, le garde des sceaux M. Tajani; les nouveaux ministres sont M. Crispi, M. Zanardelli, et avec eux M. Saracco, qui est d'une nuance plus modérée, — sans parler du général Bertole-Viale, qui devient chef de l'armée et qui n'est qu'un militaire. C'est ce qu'on peut appeler un changement de front sur le champ de bataille parlementaire. M. Depretis est un habile et rusé tacticien, expert à jouer avec les partis. Depuis quelques années, il s'était sensiblement rapproché de la droite, du camp modéré, qui l'a plus d'une fois soutenu; il revient aujourd'hui vers la gauche. Il reste plus que jamais et toujours chef du gouvernement en gardant ses amis ministériels et en désarmant l'opposition qui le menaçait le plus, — en prenant pour sa part la succession de M. de Robilant, la direction des affaires étrangères dans le cabinet qu'il vient de réorganiser.

C'est fort bien! M. Depretis a manœuvré habilement, en homme rompu à la stratégie des partis. La crise italienne est dénouée au moins pour quelque temps, peut-être pour cette session, qui n'a été qu'interrompue et qui va se rouvrir d'ici à peu de jours. Que fera maintenant ce ministère ainsi reconstitué? que représente-t-il? Il est peut-être moins nouveau en réalité qu'en apparence. Il pourra essayer d'être un peu plus accentué dans la politique intérieure s'il veut garder l'appui des autres chefs de l'opposition, comme M. Cairoli, M. Nicotera, qui restent en dehors du gouvernement; il ne s'est pas formé pour modifier la direction de la politique extérieure, et son premier acte, à ce qu'il semble, est de ratifier, d'accepter la situation diplomatique telle que M. de Robilant l'a faite avec le concours du président du conseil lui-même. Il s'est hâté de mettre la triple alliance dans son pro-

gramme, il tient pour signé ce qui est signé, et il est bien clair que l'alliance avec les grands empires conservateurs de l'Europe ne peut qu'avoir son influence sur la politique intérieure. De sorte que le nouveau ministère se trouve dans cette condition un peu singulière et passablement embarrassante. S'il veut être trop libéral dans ses allures, trop complaisant pour les partis ardens qui s'agitent toujours au-delà des Alpes, il risque d'ébranler cette alliance européenne à laquelle il tient, dont il fait son premier article de foi; s'il veut maintenir l'alliance dans toute sa force, il retombe sous le coup d'une nécessité que M. Depretis a plus d'une fois ressentie et subie dans ces dernières années, celle de « serrer les freins, » comme on l'a dit, de réprimer ou de décourager les passions agitatrices. L'œuvre est assez contradictoire. Le trait le plus caractéristique de ce ministère qui vient de naître ou de se recomposer à Rome, c'est l'entrée aux affaires de M. Crispi, qui se flatte sans doute de tout concilier ou plutôt de tout dominer par sa résolution, et dans tous les cas d'imprimer une allure plus vive à la politique italienne. M. Crispi, depuis quelque temps déjà, ne négligeait rien pour préparer son avènement. Il n'y a que peu de mois, il écrivait une lettre par laquelle il s'étudiait à dissiper les soupçons d'hostilité contre la France; plus récemment encore, il est vrai, il se serait plu, dit-on, à attester ses sympathies de vieille date pour l'Allemagne. Lettres et paroles plus ou moins fidèlement rapportées n'ont pas une grande importance. En réalité, M. Crispi, quelles que soient ses ambitions ou ses arrière-pensées, ne fera que ce qu'il pourra; il sera contenu par les circonstances, et peut-être, au besoin, par l'influence modératrice de M. Depretis, qui n'est pas un homme d'emportement et d'aventure. L'évolution qui vient de s'accomplir cache peut-être plus d'un secret, elle ne semble pas de nature à changer essentiellement la politique italienne.

Tout, d'ailleurs, est assez mystérieux dans cette phase récente des affaires de Rome. Par une combinaison frappante, le renouvellement de l'alliance de l'Italie avec les empires du centre s'est effectué au moment où s'attestait et se dévoilait avec une sorte d'ostentation l'entente de l'Allemagne avec le pape, avec le Vatican. Autre coïncidence : au moment où le traité était préparé, signé on ne sait où, une disgrâce imprévue est venue frapper un homme qui représentait depuis plus de quinze ans l'Allemagne à Rome, qui a toujours mis l'activité la plus remuante à entretenir l'intimité entre le Quirinal et Berlin. Le baron de Keudell a cessé tout à coup d'être ambassadeur impérial à Rome. Avait-il été froissé d'être tenu en dehors de la négociation de la triple alliance récemment renouvelée? Son zèle italien avait-il cessé de plaire à Berlin? Ce ne sont là, si l'on veut, que des coïncidences. A les interroger de près, l'Italie pourrait y voir peut-être une raison de ne pas trop se fier à des combinaisons ou à des alliances qui ne

peuvent lui donner ni gloire ni profit, dont elle n'a pas besoin pour sauvegarder une sûreté nationale que rien ne menace.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le vote des crédits supplémentaires demandés par le ministre des finances a permis à la spéculation haussière, à la fin du mois dernier, d'obtenir une réponse des primes et la fixation des cours de compensation sur les rentes françaises au niveau le plus élevé atteint depuis le commencement de mars. Le cabinet semblait consolidé, et la Bourse pouvait rayer de ses préoccupations l'éventualité d'une crise ministérielle. Il s'était formé sur les péripéties parlementaires des jours précédens un certain découvert que la victoire du cabinet a déconcerté au dernier moment et forcé de se racheter avec quelque précipitation. Les vendeurs de primes, se voyant débordés au cours obtenu pour la réponse, ont eu à couvrir partiellement par des rachats les engagemens fermes dont ils restaient surchargés.

Les haussiers ont profité de l'occasion qui leur était offerte, et leurs efforts ont réussi à faire compenser la rente 3 pour 100 perpétuelle à 81.15, l'amortissable à 84.35, le 4 1/2 à 109.60. Comme il avait été détaché un coupon trimestriel sur le premier fonds au milieu du mois et sur l'amortissable le 1er avril, la comparaison de ces cours avec ceux de la liquidation précédente faisait ressortir une plus-value de 2 fr. 35 sur le 3 pour 100, de 2 francs sur l'amortissable, de 1 fr. 40 sur le 4 1/2. Le résultat était, à vrai dire, des plus satisfaisans. Comme dans ce même mois de mars, les fonds étrangers n'avaient pas moins profité du revirement survenu dans les dispositions des places financières du continent, on ne pouvait cependant taxer d'exagération la hausse de nos rentes. La différence de cours ne faisait que traduire la différence de situation au point de vue politique aussi bien qu'à celui des engagemens de la spéculation.

On était sorti, depuis la formation du nouveau Reichstag allemand, de la période des appréhensions belliqueuses ; rien ne semblait plus

menacer le maintien de la paix; à l'intérieur, les préoccupations budgétaires étaient toujours à l'état aigu, mais un vote important venait de remettre le cabinet en selle au moins pour quelques semaines. On allait entrer dans les vacances de Pâques, un calme général s'établissait dans la politique et dans les affaires.

Cependant une ombre persistait au milieu de ce riant tableau, l'extrême insignifiance des transactions dont s'alimentait l'apparente activité du marché. On avait le sentiment que la hausse était l'œuvre de quelques mains et manquait de bases solides. L'argent était abondant et les reports ne s'étaient que très peu élevés au-dessus des taux du mois précédent. Mais le comptant ne semblait avoir pris qu'une part assez faible au mouvement. De plus, on savait que le gouvernement venait de négocier des bons du trésor pour une somme fort respectable, 150 millions, disait-on ; certains établissemens, pour prendre ces bons, avaient dû vendre des rentes, et l'on annonçait, comme conséquence, des livraisons de titres.

Aussi bien l'avance rapide obtenue le premier jour de la liquidation a-t-elle marqué, momentanément, le terme des succès de la spéculation haussière. Dès le lendemain, une réaction très vive s'est produite: le 3 pour 100 a reculé de 81.35 à 80.72, l'amortissable de 84.50 à 84.05, le 4 1/2 de 109.70 à 109.40, et les cours de compensation des valeurs ont été très sensiblement inférieurs aux prix cotés les jours précédens. Du 1er au 2 avril, le Crédit foncier baissait de 1,380 à 1,365, la Banque de Paris de 732 à 715, le Crédit lyonnais de 560 à 545, le Suez de 2,065 à 2,030, l'Italien de 98.50 à 97.50, les Chemins méridionaux de 780 à 765, le Hongrois de 81 3/4 à 80 1/2, l'Extérieure de 65 9/16 à 64 7/16, la Banque ottomane de 507 à 500, l'Unifiée de 382 à 375. Ainsi les principaux fonds étrangers perdaient une unité, et les valeurs étaient offertes sur toute la ligne.

Il ne s'était cependant absolument rien passé qui pût justifier ce revirement soudain. L'abondance des capitaux n'avait point disparu pour faire place à un resserrement inattendu. Rien ne dénonçait que les engagemens à la hausse fussent excessifs. On ne pouvait s'en prendre qu'à l'étroitesse extrême du terrain sur lequel manœuvrait la spéculation, au peu de sérieux du mouvement précédent de hausse en tant que participation des capitaux de placement, et aussi, paraît-il, à l'impression produite par l'annonce de l'expulsion de M. Antoine, député de Metz, et par deux articles désagréables pour la France, l'un de la *Post*, l'autre de *la Gazette de l'Allemagne du Nord.*

La spéculation s'est tenue pendant quelques jours sur une très grande réserve, et l'épargne n'a pas témoigné plus d'entrain. Pendant cette période qui précédait les fêtes de Pâques, le 3 0/0 a oscillé, sans affaires, de 80.55 à 80.75, les deux autres fonds adoptant la même allure. On s'inquiétait des tendances présumées de la nouvelle

commission du budget; on allait jusqu'à redouter une rupture immédiate entre cette commission, qui réclamait impérieusement des économies pour assurer l'équilibre du budget et le gouvernement qui déclarait les économies impossibles. Au dernier moment, un accord s'est établi, ou plutôt une trêve a été conclue. Pendant ce temps, les nouvelles politiques du dehors sont devenues de plus en plus rassurantes. Les fonds étrangers ont rapidement regagné ce qu'un semblant de panique leur avait fait perdre le 2 avril.

Les rentes françaises se sont décidées à leur tour à suivre cet exemple. Samedi dernier, le relèvement s'est fait brusquement, sans le moindre effort. Les trois fonds sont revenus au niveau des cours de compensation, le 4 1/2 le dépassant même de 0 fr. 20. Mais les transactions n'en sont pas devenues plus actives, et ces jeux de bascule n'ont en réalité aucune signification précise. Ce n'est pas là encore la reprise des affaires depuis si longtemps désirée et attendue.

Les obligations de chemins de fer sont toujours le placement favori de l'épargne. Celle du Nord a de nouveau effleuré le cours de 400; les meilleures après elle se tiennent à 8 ou 10 francs d'écart au-dessous. Les actions ont eu aussi depuis quinze jours un retour marqué de faveur, surtout celles de Lyon et du Nord, en hausse l'une de 17 francs, l'autre de 10. L'Orléans a regagné une fraction du coupon de dividende détaché au cours de la quinzaine. Les Autrichiens sont bien tenus, sans changement, le montant du dividende n'étant pas encore fixé. La probabilité, pour ne pas dire la certitude de l'absence de tout dividende pour 1886, a fait fléchir le Lombard à 180. Les Méridionaux se sont relevés à 780, les Chemins espagnols n'ont pas varié.

Le Crédit foncier a tenu son assemblée générale le 6 avril. Dividende de 60 francs comme l'année précédente, accroissement des réserves, solde plus élevé reporté à 1887, situation excellente, tel est le résumé très satisfaisant des communications faites aux actionnaires. L'action a repris ses hauts cours et finit à 1,383. Sur les titres des autres établissemens de crédit, les négociations sont autant dire nominales et les cours comme stéréotypés. Le Suez se tient, non sans quelque peine, aux environs de 2,050 fr. Le Gaz n'a point regagné le coupon détaché le 6. Nul changement sensible à signaler sur le groupe des valeurs industrielles. L'Extérieure a été allégée d'un coupon trimestriel, qu'elle a déjà à peu près regagné. L'Unifiée est en hausse. De 375, elle a été portée à 387, dépassant largement son dernier cours de compensation. Bien que les embarras financiers de la Porte ne cessent de s'accroître, la spéculation a fait monter légèrement le 4 pour 100 et la Banque ottomane.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVIIe ANNÉE.

ARS. — AVRIL 1887.

Livraison du 1er Mars.

NAPOLÉON BONAPARTE, dernière partie, par M. H. TAINE, de l'Académie française. 5

AU PARADIS DES ENFANS, dernière partie, par M. ANDRÉ THEURIET. 19

LES COMMENCEMENS D'UNE CONQUÊTE. — VIII. — LE GOUVERNEMENT DE DAMRÉMONT, LE TRAITÉ DE LA TAFNA, LA PRISE DE CONSTANTINE, par M. CAMILLE ROUSSET, de l'Académie française. 81

LA GRÈCE EN 1886. — II. — SON ÉTAT MORAL, par M. ÉMILE BURNOUF. . . 129

LE LANGAGE DES ÉMOTIONS, par M. ALFRED FOUILLÉE. 154

LES AGES PRÉHISTORIQUES DE L'ESPAGNE ET DU PORTUGAL, par M. le marquis DE SAPORTA. 182

L'INTERVENTION DU SAINT-SIÈGE DANS LES ÉLECTIONS ALLEMANDES, par M. G. VALBERT 190

REVUE LITTÉRAIRE. — TROIS ROMANS, par M. F. BRUNETIÈRE. 202

REVUE MUSICALE. — L'*Otello* DE VERDI, AU THÉATRE DE LA SCALA, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 214

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 226

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 237

Livraison du 15 Mars.

LE PALIMPSESTE, par M. GILBERT AUGUSTIN-THIERRY. 241

L'OEUVRE DES LIBÉRÉES DE SAINT-LAZARE, par M. MAXIME DU CAMP, de l'Académie française. 302

Les Débuts d'un protectorat. La France en Tunisie. — II. — Les Réformes accomplies et les Perspectives d'avenir. 338
La Satire de l'esthéticisme, par M. Th. BENTZON 378
La Philosophie de Pascal, par M. F. RAVAISSON, de l'Institut de France. . 399
Les Descendans des mages a Bombay, par M. Edmond PLAUCHUT. 428
Revue dramatique. — *Numa Roumestan*, de M. Alphonse Daudet, a l'Odéon. *Le Ventre de Paris*, de M. Émile Zola, au Théatre de Paris, par M. Louis GANDERAX. 452
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 465
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Avril.

Un Homme d'aujourd'hui, première partie, par M. Henry RABUSSON. . . . 481
Les Commencemens d'une conquête. — IX. — Le Gouvernement du maréchal Valée (1837-1840), par M. Camille ROUSSET, de l'Académie française. . . 525
Le Combat contre le vice. — II. — La Criminalité, par M. le comte d'HAUSSONVILLE. 565
La Jeunesse d'une princesse. — La Margrave de Bayreuth, d'après ses mémoires, par M. Arvède BARINE. 599
Le Procès de Lally-Tollendal, par M. TIBULLE-HAMONT 633
Un Incendie en mer, par M. le baron de HÜBNER. 658
Le Conclave de Léon XIII, d'apres un récit italien, par M. G. VALBERT. . 670
Revue Littéraire. — Le *Dictionnaire historique* de l'Académie et l'*Histoire littéraire de la France*, par M. F. BRUNETIÈRE. 682
Revue musicale. — *Proserpine*, de M. C. Saint-Saëns, a l'Opéra-Comique. — Reprise d'*Aida* a l'Opéra, par M. Camille BELLAIGUE. 694
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 706
Le Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Avril.

Un Homme d'aujourd'hui, deuxième partie, par M. Henry RABUSSON. . . . 721
Études diplomatiques. — La Seconde lutte de Frédéric II et de Marie-Thérèse. — I. — Siege de Fribourg en Brisgau, Mort de la duchesse de Chateauroux, Frédéric forcé d'évacuer la Bohême, par M. le duc de BROGLIE, de l'Académie française.. 771
La Religion, le Sentiment religieux et le Mysticisme en Russie, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. 808
Le Patronage des libérés. — Les Condamnés, le Sauvetage, par M. Maxime DU CAMP, de l'Académie française. 843
Études sur l'histoire d'Allemagne. — La Conquête de la Germanie par l'église romaine, par M. Ernest LAVISSE. 878
Paysages des tropiques. — Le Bois d'Acoula, par M. Lucien BIART. 903
Les Idées politiques de Herder, par M. LÉVY-BRÜHL. 919
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

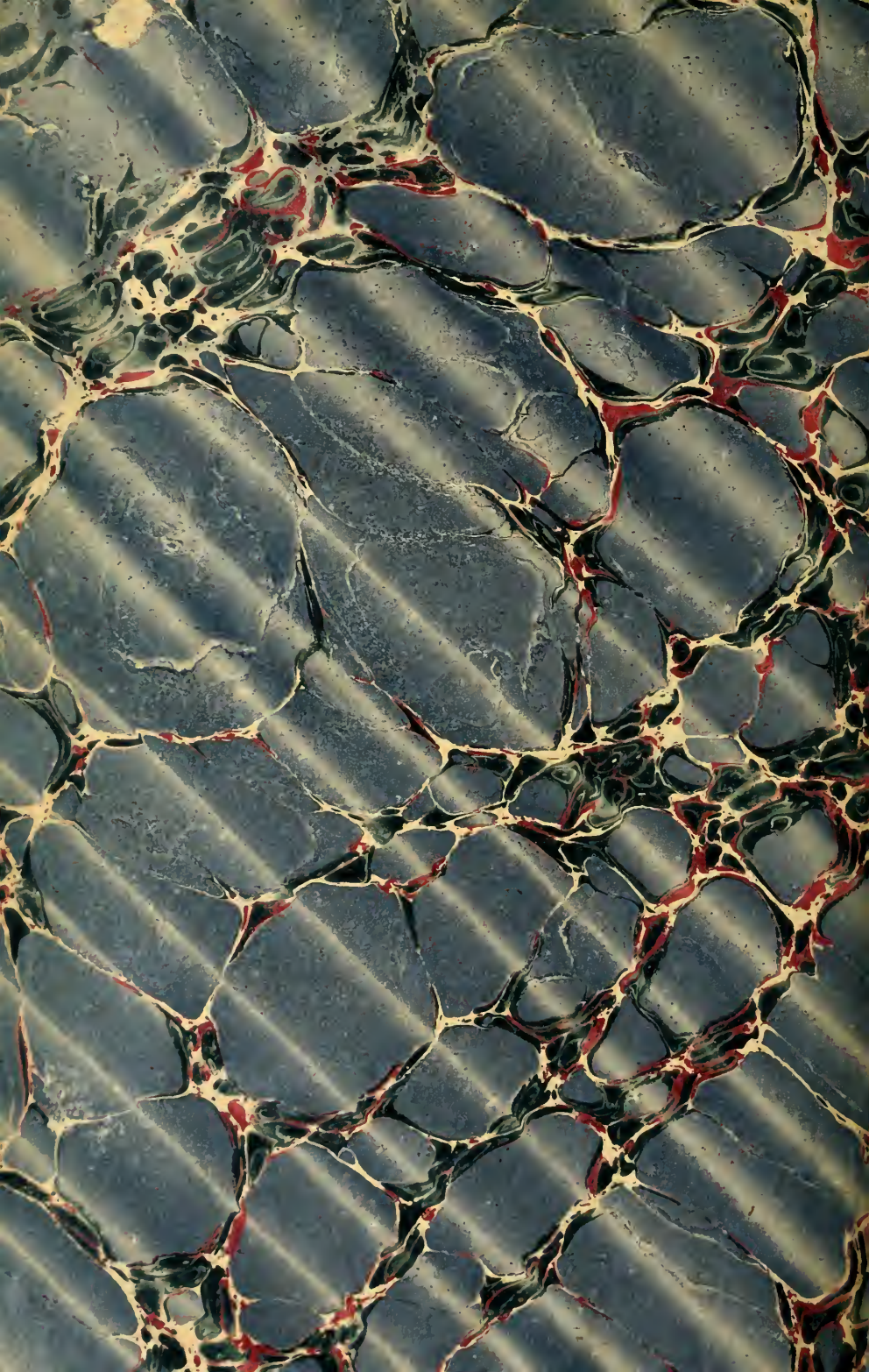

AP
20
R5
pér.3
t.80

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
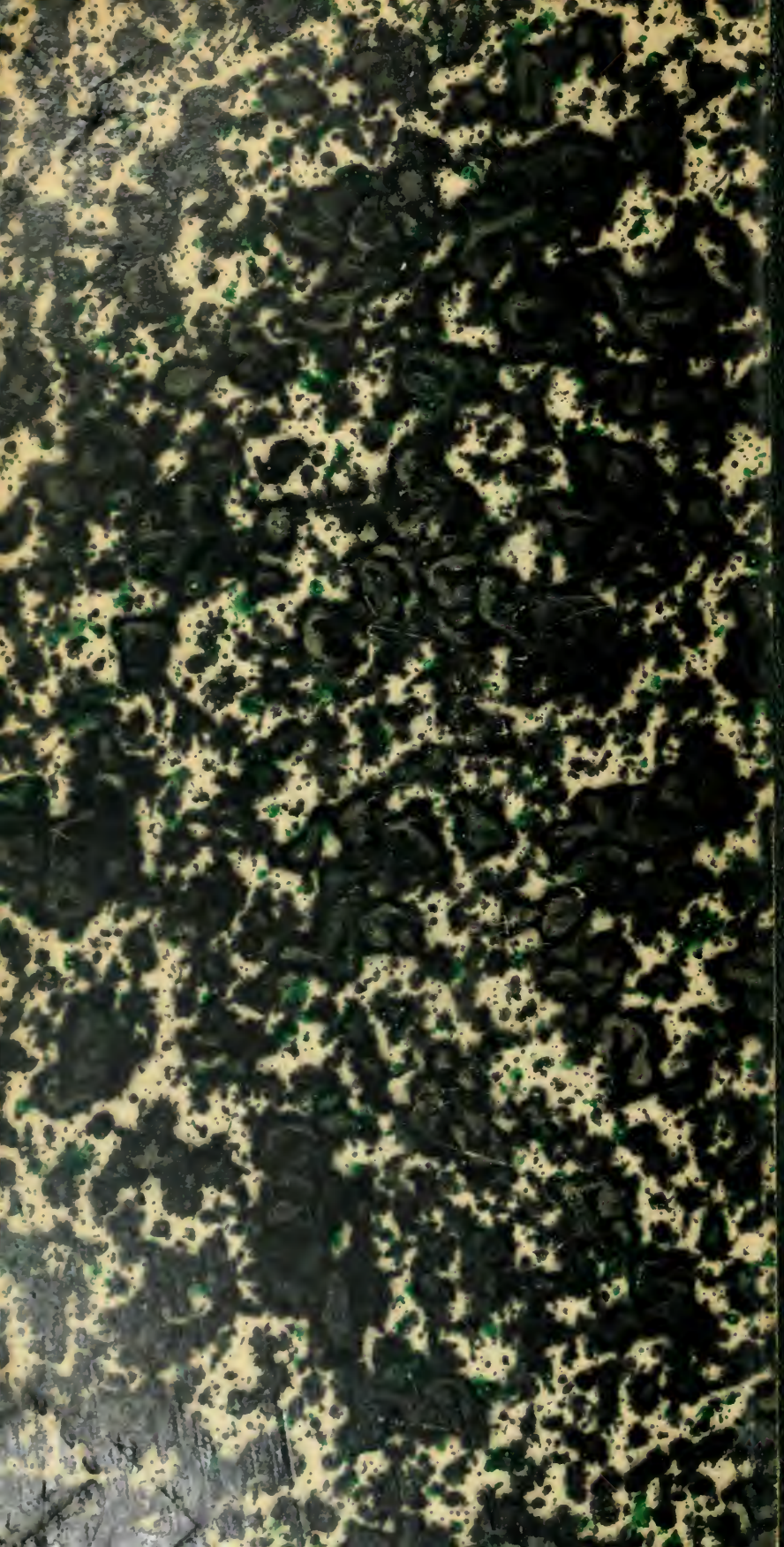
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY